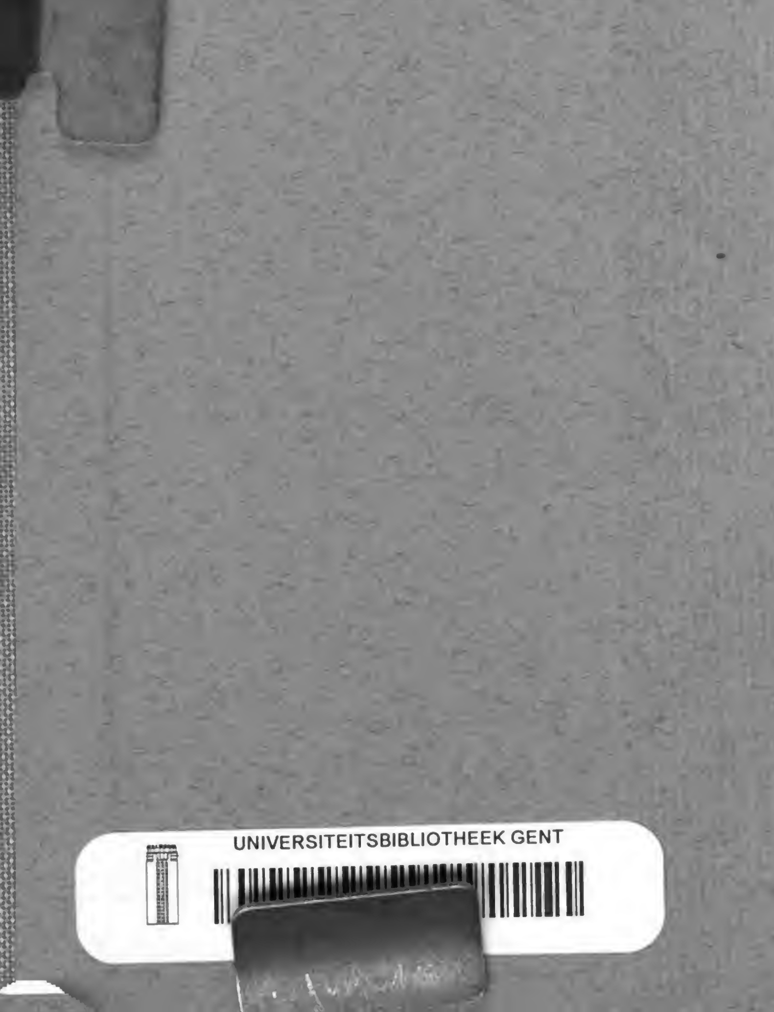




BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

STR — TAR.



DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,

RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS ET LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME QUARANTE-QUATRIÈME.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1826.

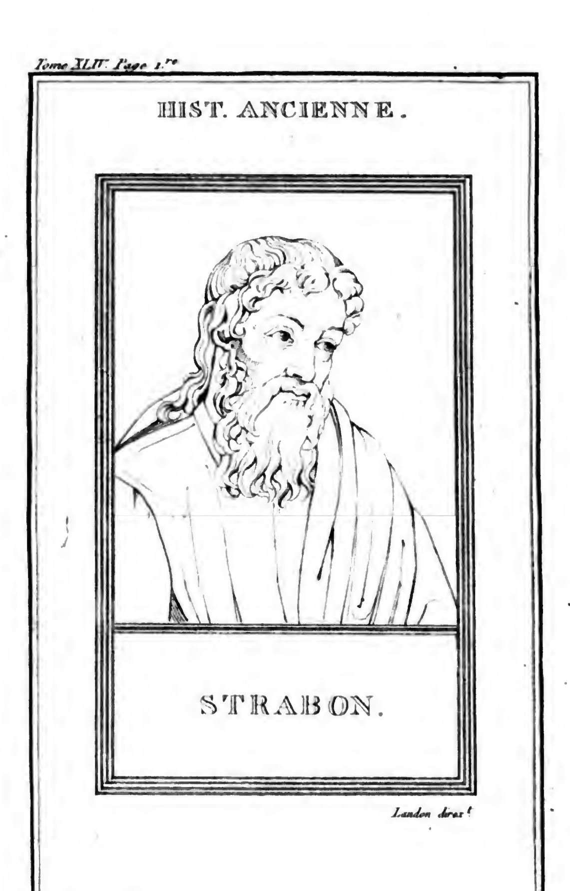
SIGNATURES DES AUTEURS

DU QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME.

MM.	
A. B—T.	BEUCHOT.
A—G—S.	DE ANGÉLIS.
A. R—T.	ABEL-REMUSAT.
A—D.	ARTAUD.
A—T.	H. AUDIFFRET.
B—P.	DE BEAUCHAMP.
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. M. P.	PILLET.
C. T—Y	COQUEBERT DE TAIZY.
C—Y.	DE CLUNY.
D—B—S.	DUBOIS.
D—G.	DEPPING.
D—N—U.	DAUNOU.
D—P—S.	DU PETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—S.	EYRIÈS.
F—A.	FORTIA-D'URBAN.
F—E.	FIÉVÉE.
F—T j.	FOISSET (Théophile).
G—Y.	GLEY.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
J—B.	JACOB.
KL—H.	KLAPROTH.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—D.	LESOURD.
L—Y.	L'ECUY.

MM.	
L—B—E.	LABOUDERIE.
M—B—N.	MALTE-BRUN.
M—D.	MICHAUD.
M—D j.	MICHAUD jeune.
M—ON.	MARRON.
M—T—I.	MOSTOWSKI.
N—H.	NAUCHE.
P—C—T.	PICOT.
P. D—T.	Paul DUPORT.
P—E.	PONCE.
P—S.	PÉRIÈS.
P—NY.	DE PRONY.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—R.	ROGER.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S—D.	SUARD.
SI—D.	SICARD.
S—L.	SCHOELL.
S. S—I.	SIMONDE-SISMONDI.
S—V—S.	DE SEVELINGES.
S—Y.	DE SALABERRY.
T—D.	TABARAUD.
U—I.	USTÉRI.
V—R.	VERGER.
V—VE.	VILLENAVE.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
Z.	Anonyme.

Tome XLIV. Page 1.re



STRABON.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

S

STRABON, le premier géographe de l'antiquité sous le rapport historique et littéraire, naquit à Amasée dans la Cappadoce, environ cinquante ans avant J.-C. Ses ancêtres du côté maternel étaient au nombre des personnages les plus distingués de la cour des Mithridates. C'étaient des généraux, des gouverneurs ou satrapes, des pontifes, dotés de riches domaines; les uns d'origine grecque comme *Dorylaus*, les autres du sang asiatique (comme l'indique le nom de *Moaphernes*). Mêlés dans toutes les affaires publiques du royaume du Pont, tour-à-tour favoris ou victimes de la cour, quelques-uns prirent, dans des vues ambitieuses, le parti des Romains; et un oncle de Strabon livra quinze châteaux-forts (1) à Lucullus, mais n'obtint pas de Pompée, successeur de ce général, l'exécution des magnifiques promesses qui lui avaient été faites (2). Comment arrive-t-il qu'après nous avoir si bien instruits de l'histoire de ses aïeux maternels, notre auteur ne nous apprenne rien sur son père? Comment un nom romain se trouve-t-il mêlé parmi ceux des grands seigneurs d'un royaume asiatique? Le silence de Strabon nous autorise d'abord à croire que sa famille paternelle était d'une origine obscure. Nous ajouterons encore qu'elle paraît avoir été *semi-romaine*, et nous croyons qu'elle a été fondée par un protégé de la maison de Pompée-le-Grand. Cette hypothèse paraîtra si singulière, que nous devons présenter, avec beaucoup de soin, les motifs, qui nous la font regarder comme digne d'attention. La connaissance que ce géographe avait de la langue latine, est prouvée par ses citations de Fabius Pictor, de Cæcilius et d'un certain Asinius, ainsi que par le jugement motivé, quoique trop sévère, qu'il porte sur les plagiats des historiens latins à l'égard des ouvrages historiques des Grecs. Peut-être aussi sa juste appréciation de la grandeur politique et de la sagesse administrative des Romains, ainsi que sa conviction de la nécessité d'un pouvoir monarchique paraîtront à un lecteur assidu de son ouvrage une preuve que Strabon était élevé dans les idées romaines des dernier temps de la république. Les

(1) Φρουρια n'est pas bien rendu par *places fortes* dans la traduction française de Strabon. On peut conclure de ce passage et de quelques autres, que le gouvernement du royaume du Pont était féodal, mais avec un mélange de despotisme.

(2) Strab., *Géog.*, X, p. 477, 478. Ed. de 1620, XI, p. 499; XII, p. 557.

liaisons de Strabon avec la maison de Pompée, nous semblent assez frappantes. Notre géographe saisit avec une sorte d'empressement l'occasion de parler honorablement de Pompeius Strabon, homme peu recommandable (3). Enfin, il semble classer Sertorius avec le *brigand Viriatus*, et même contredire, d'après des Mémoires particuliers, les circonstances glorieuses de la mort de ce capitaine (4). Il nous apprend lui-même qu'il suivit les cours de cet Aristodème qui avait été gouverneur des enfants de Pompée (5). Tout ceci ne semble-t-il pas indiquer dans Strabon un Romain du côté paternel, et le fils d'un homme lié avec la maison de Pompée? Nous risquerons même une conjecture plus positive. Pompée Strabon, père de Pompée-le-Grand, eut le sobriquet de *Strabon* ou louche, non-seulement parce qu'il avait lui-même ce défaut, mais encore parce qu'il l'avait en commun avec Ménogines, son cuisinier, auquel il ressemblait beaucoup (6). Pompée-le-Grand, étant extrêmement difficile sur sa nourriture (7), n'aurait-il pas eu soin d'amener dans son expédition d'Asie le fameux cuisinier de son père, devenu par héritage son esclave ou son client? Le cuisinier du quartier-général, devenu peut-être intendant, n'a-t-il pu faire épouser à un parent, ou épouser lui-même une riche héritière d'une famille illustre, mais placée par les circonstances à la merci du général en chef? De tout temps, et même de nos jours, on a vu ce qu'il y a de plus élevé s'abaisser avec beaucoup de flexibilité pour conserver les faveurs de la fortune. Divers détails viennent confirmer cette conjecture : le géographe Strabon avoue qu'il n'avait pas la vue bonne (8); peut-être conservait-il un vice héréditaire dans les organes visuels, et c'est précisément le *Strabisme* qui expliquerait ses expressions erronées sur la position parallèle des îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Nous savons qu'il est possible de contester les raisons sur lesquelles nous nous appuyons; une à une, elles paraîtront faibles, mais leur ensemble nous a paru aussi concluant que bien d'autres hypothèses admises; d'ailleurs, en eussions-nous une idée exagérée, leur rapprochement n'en sera pas moins utile pour ceux qui voudront examiner cette question, que nous croyons avoir été entièrement négligée et dont cependant la solution jetterait une nouvelle lumière sur l'histoire littéraire d'un ouvrage important. Quoi qu'il en soit, Strabon, né avec de la fortune, reçut une éducation distinguée; il fit ses études à Nysa (près Tralles) sous Aristodème, à Amisus dans le Pont, sous Tyrannion, et à Séleucie (de Cilicie) sous Xénarque, philosophe péripatéticien. Devenu un des hommes les plus lettrés de son temps, il alla visiter Alexandrie, si fameuse encore par ses savants, quoique déjà privée d'une grande partie de ses trésors littéraires; c'est probablement là que la lecture des écrits des géographes-astronomes lui inspira l'idée d'une géographie plus philosophique et plus historique. Il s'y attacha encore au péripatéticien Boëthus de Sidon; mais à Tarse,

(3) Strab., *Géog.*, V, p. 212 Cic. Corn. 1.

(4) Strab., *Géog.*, III, p. 158, 161. Putéanus a pris la liberté de corriger ici le texte, et il a été suivi par tous les éditeurs; mais nous ne tenons aucun compte de ce changement violent.

(5) Strab., *Géog.* XIV, p. 650.

(6) Plin., VII, cap. 12.

(7) Cic. ad *Attic.* 7. 2.

(8) Strab., *Géog.*, V, p. 223, 225.

ville éminemment littéraire, il adopta les doctrines du stoïcien Athénodore, doctrines qui semblent avoir prédominé dans ses écrits et leur avoir imprimé un caractère d'élévation et de gravité, quelquefois même aux dépens de ce goût d'observation exacte, que la philosophie d'Aristote eût favorisé davantage (9). Strabon, qui dans sa jeunesse avait parcouru l'Asie-Mineure et le Pont jusqu'aux frontières de l'Arménie, visita, vers l'an 24 avant J.-C., la Syrie, la Palestine, la Phénicie et l'Egypte jusqu'aux cataractes : il se lia d'amitié avec Ælius Gallus, qui, par ordre d'Auguste, entreprit une expédition en Arabie. Plus tard, il visita la Grèce, entre autres la ville de Gnossus en Crète, chère à son cœur par des souvenirs de famille, l'immortelle Athènes, les ruines de l'infortuné Péloponèse, peut-être la Macédoine, et plus certainement l'Épire. Il parcourut la péninsule Italique, et vit, des hauteurs de Populonium, les îles d'Elbe, de Corse et de Sardaigne. Nous croyons aussi qu'il voyagea dans la Sicile, et ce fut même apparemment par cette voie qu'il entra dans l'Italie; car, dans un voyage maritime, il longea de près la côte de la Cyrénaïque (10). Enfin, un long séjour dans la capitale de l'empire, lui ouvrit l'accès aux sources romaines, pour décrire l'occident et le nord de l'Europe. Il consacra ses moments de loisir à la composition de ses ouvrages, savoir des *Mémoires historiques*, cités par Josèphe, par Plutarque et par lui-même, et de la *Géographie*, dont la majeure partie nous est restée. On peut assurer qu'il ne termina cet ouvrage que dans les premières années du règne de Tibère, par conséquent, dans un âge avancé, surtout, si, avec M. Schoell, on veut le faire naître soixante ans avant J.-C., car, en ce cas, il aurait eu soixante-quatorze ans à la mort d'Auguste. Les derniers événements relatifs à l'histoire de la Judée, que notre auteur rapporte, sont la mort d'Archélaüs, fils d'Hérode, dans l'exil, l'an 7 de J.-C., et la nomination d'Antipas et Philippe, fils d'Hérode, à la dignité de tétrarque, l'an 2 de J.-C. S'il eût connu le second voyage d'Antipas à Rome, et son exil à Lyon, en l'an 38, il en aurait naturellement parlé dans cet endroit où il peint les malheurs de la famille d'Hérode. Ainsi, la rédaction du XVIe. et avant-dernier livre de Strabon, tombe certainement dans l'espace compris entre l'an 7 et l'an 38, comme M. Letronne l'a remarqué (11). D'autres assertions resserrent encore cet espace : un passage du IVe. livre démontre que l'auteur écrivait trente-trois ans après la conquête et la pacification des peuplades montagnardes de la Rhétie par Drusus et Tibérius (12), événement que nous croyons pouvoir fixer à l'an 15 avant J.-C.; par conséquent Strabon avait commencé la rédaction de son ouvrage l'an 18 avant J.-C., époque qui convient avec le tableau de la tranquillité générale de l'empire, tracé à la fin du Ve. livre, après le triomphe de Germanicus sur les Chérusques (en l'an 17 av. J.-C.), dont notre auteur fut probablement témoin oculaire. On a cité le passage du XIIe. livre sur l'autonomie des Cyzicéniens, comme une

(9) Strab., *Géog.*, II, p. 103 : « Nous autres stoïciens, nous n'aimons pas les subtiles recherches d'Aristote. »

(10) Strab., *Géog.*, XVII, p. 838.

(11) Letronne, *Not. sur la trad. franç.*, V, 25,

(12) Strab., *Géog.*, IV, p. 206.

preuve que ce livre a été rédigé avant l'année 26 de J.-C. (13) ; et, en effet, il semble que tout l'ouvrage était terminé avant les malheurs domestiques qui se succédèrent dans la dernière moitié du règne de Tibère. Nous croyons aussi qu'un écrivain philosophe comme Strabon, qui a rendu justice aux grandes idées qu'il entrevoyait dans le système théologique et législatif de Moïse, n'aurait pas gardé le silence sur Jésus-Christ, s'il avait connu sa mort. Tout semble donc contraire à l'opinion de M. Gossellin, qui fait écrire Strabon jusqu'à l'an 44 après J.-C. Mais, d'un autre côté, tout système chronologique positif sur notre auteur est sujet à des difficultés. Comment expliquer son silence sur l'insurrection de Tacfarinas, sur le grand tremblement de terre en Afrique ? On sait qu'il parle de Germanicus comme vivant (14). Nous pensons qu'il faudrait examiner si l'ouvrage de Strabon n'offre pas des indices d'une double rédaction ? Si notre auteur, travaillant en riche amateur, dans des moments de loisir entre ses voyages, n'a pas rédigé quelques parties de son ouvrage, par exemple le XVIIe. livre, dans un âge moins avancé, sur un plan moins étendu que, par exemple, les livres XI à XVI? si le manuscrit du VIIe. livre a jamais été complètement terminé ? si l'auteur a mis au jour son travail, ou si ce précieux monument, resté imparfait, n'a pas été d'abord conservé dans sa famille, et publié seulement à un petit nombre de copies, qui auront circulé dans la partie orientale de l'empire romain ? Cette dernière conjecture devient presque indispensable pour expliquer comment la géographie de Strabon a pu rester inconnue à son siècle ; comment un érudit, un bibliophile, un naturaliste comme Pline, un moraliste, et de plus un stoïcien comme Sénèque, et un historien-géographe comme Tacite, ont pu ignorer complètement l'existence d'un ouvrage qu'ils étaient trop bons juges pour ne pas apprécier ? En supposant que Tacite n'ait pas eu occasion de nommer Strabon, comment n'aurait-il pas, en parlant d'Archelaüs, roi de Cappadoce, profité des faits curieux que ce géographe seul a consignés ? Comment Sénèque n'aurait-il pas rapporté tant de curiosités naturelles décrites par Strabon ? Comment Pline, qui aime à faire combattre les Grecs entre eux, n'aurait-il tiré aucun parti des disputes de notre auteur contre Éphore et Possidonius ? Il nous paraît démontré que ces trois écrivains n'ont point vu la Géographie de Strabon et n'ont jamais entendu parler de lui. Les écrits de Josèphe et de Plutarque sont les plus anciens où l'on trouve Strabon cité ; mais ce n'est que comme auteur des *Mémoires historiques*, qu'il avait composés avant sa Géographie, et dans lesquels il paraît avoir réuni des recherches critiques sur diverses époques de l'histoire. Quatre livres de cet ouvrage se rapportaient à des évènements antérieurs à Polybe ; il cite lui-même le sixième comme étant le *deuxième* de ceux qui font suite à Polybe. On voit par Plutarque, qu'il les avait au moins poussés jusqu'à la mort de César. Les premiers qui ont cité sa Géographie, sont Marcien d'Heraclée, Athénée et Harpocration. Ce n'est que dans le moyen âge qu'a commencé la haute réputation

(13) Strab., *Géog.*, XII, p. 576; Casaub., *ad loc.*; Lips. *ad* Tacit. *Annal.* IV, c. 36; Letronne, l. c.

(14) Strab., *Géog.*, VI, p. 288.

de Strabon : elle devint tellement exclusive, qu'on le désignait simplement sous le nom du *Géographe*. Cette réputation n'est certes pas usurpée. Seul parmi les anciens, avec Hérodote et Tacite, il a conçu la géographie comme une doctrine historique, comme le tableau raisonné de la surface du globe avec tous les objets de curiosité générale, à une époque donnée, tandis que Pline et Ptolémée, dominés par un faux esprit scientifique, n'y voient qu'une aride nomenclature ou une table des positions astronomiques. Strabon convient qu'un géographe doit emprunter aux sciences mathématiques et physiques, ce qui est nécessaire pour déterminer la figure et les mesures de la terre. « Il doit connaître » les animaux, les plantes et tout » ce que la terre produit d'utile ou de » nuisible.... Il doit fixer ses regards » sur les divisions naturelles de la » terre, et sur la diversité des na- » tions, plutôt que sur les limites » que les caprices des gouvernements » fixent momentanément.... Les mon- » tagnes, les fleuves, les mers, les » peuples, voilà les objets qui doivent » lui servir de jalons.... Mais il doit » moins rechercher les expressions » mathématiques que celles qui se » font aisément comprendre.... La » géographie doit être calculée pour » l'usage de tout le monde et spé- » cialement pour celui des hommes » politiques. Elle est d'une haute » utilité pour toutes les connaissances » civiles ; l'avoir ignorée a été la » cause des plus grands malheurs; son » étude est un objet digne du philo- » sophe moraliste. » (15) Ce sont là des principes vrais, éternels, dignes de l'attention de ces esprits faux qui, encore de nos jours, veulent réduire la géographie à des formes mathématiques ou l'obscurcir par des terminologies barbares, et par un jargon métaphysique. C'est dans ces principes que Strabon conçut son bel ouvrage. Les deux premiers livres en forment comme l'introduction : il y passe en revue les systèmes d'Ératosthènes et d'Hipparque, ainsi que les principales assertions d'Éphore, de Polybe, de Posidonius. Malgré les erreurs de Strabon, malgré sa vénération un peu superstitieuse pour la géographie d'Homère, dans laquelle il ne sait pas distinguer les fables mystiques et héroïques d'avec les observations réelles, ce travail est la base de nos connaissances sur l'histoire de la géographie ancienne. Le troisième livre, où se trouve la description de l'Ibérie, contient, outre les extraits de Polybe, de Posidonius et d'Artémidore, beaucoup d'aperçus recueillis dans des Mémoires du temps de César et de Pompée. La peinture des mœurs et de la civilisation y offre le plus grand intérêt. Le vaste pays des Gaules, avec les îles Britanniques et Thulé (la Norvége), occupent l'auteur dans le quatrième livre, où il a beaucoup profité des Mémoires de César, mais non pas sans quelque confusion, et où il s'est de nouveau donné le tort de tourner en ridicule les relations de Pythéas, au lieu de les analyser fidèlement. Il est juste d'observer que ce livre paraît contenir l'indice d'une lacune (16), et que le géographe se plaint de la discordance qui régnait entre les auteurs romains eux-mêmes sur les endroits les plus rapprochés de Rome. Le nom latin des *Vates* et

(15) Strab., *Géog.*, I, p. 4, 9, 14, 42 ; IV, p. 177 ; VI, p. 253.

(16) Strab., *Géog.*, IV, p. 178.

d'autres indices prouvent qu'il avait consulté beaucoup d'auteurs romains; et les importants détails qu'il nous a laissés sur Marseille, cette Athènes des Gaules, ne sont pas seulement tirés des Républiques d'Aristote, mais encore de la bouche des Romains qui y avaient étudié. La description des nations qui habitent les Alpes, quoiqu'intéressante, laisse regretter que l'auteur ait craint, par respect pour les oreilles délicates, de nous donner une nomenclature plus complète. Dans les livres v et vi, il décrit l'Italie avec ses îles. A l'exception d'une erreur relative à la Ligurie, c'est un des morceaux les mieux faits de la géographie ancienne. L'auteur, pénétré du même esprit que Denys d'Halicarnasse, discute avec une bonne critique les origines des Romains, des Étrusques et des autres nations italiques, sans citer Tite-Live, soit qu'il ne l'ait pas connu, soit qu'il ait eu en lui peu de confiance. Tout ce tableau de l'Italie est rempli d'observations personnelles de Strabon; mais quel est le *chorographe* dont il invoque l'autorité en parlant de la Sardaigne? Les érudits n'ont pu le découvrir; toutefois, il nous paraît bien évident que ce n'est pas Agrippa, car notre géographe cite nommément à plusieurs reprises ce grand homme d'état, mais c'est toujours comme administrateur, jamais comme auteur d'une chorographie. Par quel bizarre caprice l'aurait-il donc déguisé sous le nom du *chorographe*, en rapportant les mesures faites par ses ordres? Nous irons même plus loin : nous croyons que la carte d'Agrippa a été très-imparfaitement connue de Strabon.—M. Lelewel, dans ses Recherches sur la géographie ancienne (en polonais), a traité fort savamment de cette carte, et a même essayé de la reconstruire sur une petite échelle. Sans pouvoir lire avec fruit un livre polonais, nous croyons avoir déchiffré, à coups de dictionnaire, le sens des observations de M. Lelewel, et nous nous flattons d'avoir compris ses cartes. Ce savant et ingénieux critique, après avoir examiné les mesures faites par ordre d'Agrippa, montre les vices et les erreurs du système de Strabon ou plutôt de l'esquisse que ce géographe historien essaie de donner des systèmes précédents connus en Grèce. La carte qui résulte des mesures locales positives ordonnées par Agrippa est très-supérieure en exactitude à la carte formée des aperçus de Strabon; et comme il serait injuste de supposer que celui-ci aurait mal compris des matériaux aussi clairs et aussi authentiques, on doit penser qu'il n'a pu en avoir une communication complète. Pline lui-même, mieux servi en raison de son rang dans l'état, ne paraît pas avoir toujours rapporté exactement les éléments de la carte d'Agrippa; et en effet, nous sommes tentés de croire qu'elle n'est jamais devenue véritablement publique, quoiqu'elle ait été répandue en beaucoup de mains. Qu'on nous permette de développer ici nos idées, encore peu mûries, mais intimement liées au sujet de cet article. Auguste et Agrippa nous semblent d'abord avoir été frappés de la nécessité administrative et militaire d'avoir de bonnes routes, et d'en posséder dans les archives de l'état des tableaux exacts. Cette pensée, bien plus que l'amour de la géographie, guidait leurs opérations. Des inspecteurs des grands chemins furent d'abord distribués dans l'empire (17). Ensuite les rapports de ces

(17) Suet. *In Oct.*, 37.

ingénieurs des ponts et chaussées ayant fait connaître l'extrême inexactitude des mesures géographiques antérieures, on résolut de faire mesurer toutes les distances itinéraires de l'empire, et ici on fut obligé d'avoir recours au savoir des Grecs (18). « Zenodoxus acheva la mesure des parties orientales de l'empire en vingt-un ans, cinq mois, neuf jours; Théodotus, celle des parties septentrionales en vingt-neuf ans huit mois dix jours; Polyclète, celle des parties méridionales en vingt-cinq ans un mois dix jours. » Peut-on révoquer en doute une indication si minutieuse? Peut-on y méconnaître l'esprit sévère d'Agrippa? C'est probablement sur les murs du portique commencé par Agrippa, que cette indication se trouvait gravée. Ce portique offrait, aux regards du public, une mappemonde, sans doute rectifiée en gros d'après les travaux des *ingénieurs géographes*. Mais les détails de ces travaux étaient la propriété du gouvernement. Végèce nous en apprend l'emploi. « Chaque gouverneur, nous dit-il, » reçoit une description de sa pro- » vince, avec indication des distances » des lieux *en milles*, de l'état des » routes et des petits chemins, des » montagnes et des rivières (19). » Voilà comme, par le rapprochement de trois passages des anciens, nous croyons concevoir la nature du grand travail ordonné par Agrippa. Si maintenant on nous demande ce que Strabon entend par le *chorographe?* nous dirons qu'il a voulu désigner l'*ingénieur-géographe* de la partie respective de l'empire à l'égard de laquelle il invoque son autorité. Pourquoi ne cite-t-il que rarement ces ingénieurs? parce que leur travail, contemporain de la rédaction de l'ouvrage de Strabon, n'était pas achevé, et n'était connu qu'à l'égard de quelques parties. Pourquoi ne les désigne-t-il pas nominalement? parce que, dans leur qualité d'employés de l'état, ils étaient soumis à de grandes restrictions à l'égard des communications. Peut-être notre géographe a-t-il encore connu un écrivain romain que nous regardons comme important, quoique ses ouvrages soient perdus; c'était un certain *Balbus*, qui avait rédigé, du temps d'Auguste, un ouvrage complet sur les mesures et les limites de toutes les provinces romaines, ouvrage peut-être extrait avec permission du grand travail officiel (20). Si ce Balbus a été le secrétaire-rédacteur latin attaché aux ingénieurs-géographes grecs, on conçoit que le nom de *Chorographe* lui a pu rester dans le langage usuel. Mais nous manquons de matériaux pour décider plus spécialement cette question: il nous suffit que le mot *chorographe* dénote ici moins un individu qu'une fonction, une mission. Telle est la solution que nous proposons d'un problème que Casaubon avait promis d'examiner, et que les traducteurs français de Strabon se sont aussi engagés à résoudre. Nous allons voir s'ils tiendront leur parole, et si, se fondant sur quelques passages de Pline, ils soutiendront que c'est Agrippa lui-même qui a écrit une chorographie, où il aura voulu rester anonyme, mais qui plus tard aura été citée sous son nom, de sorte que Strabon aura pu ignorer cette

(18) Æthicus Ister, *Cosmograph. init.*

(19) Veget., *De re militari*, III, 6.

(20) « *Balbus mensuras limitum et terminorum,* » *temporibus Augusti, omnium provinciarum formas et civitatum mensuras compertas in commentarios contulit.* » Frontinus *De Coloniis*, p. 364.

circonstance connue de Pline. Nôtre hypothèse est plus dans les mœurs et l'esprit des Romains. — Le livre VII de Strabon est consacré, dans sa première moitié, à la description des pays entre le Rhin et le Tanaïs, et au nord du Danube, c'est-à-dire à la moitié de l'Europe actuelle. Mais selon notre auteur, la terre habitable se terminait au cinquante-cinquième parallèle, et le rivage de la Germanie venait presqu'en ligne droite joindre un Océan sarmatique imaginaire, qui occupait l'emplacement de la Scandinavie et de la Russie septentrionale. On conçoit donc combien cette esquisse doit être succincte, incomplète, fautive; elle l'est même comparativement aux auteurs grecs cités par Pline, et dont une partie était connue à notre auteur, mais qu'une critique systématique lui faisait prendre pour des hommes crédules ou même pour des imposteurs. C'est ainsi qu'il rejette les relations de Pythéas sur *Thulé*, nom vague sous lequel ce voyageur réunissait les choses qu'on lui avait rapportées, ou que peut-être il avait vues en partie, sur tous les pays au nord-est et à l'est des îles Britanniques; Strabon dédaigne également Hécatée de Milet (le jeune), dont Pline au moins a tiré quelques indications curieuses quoique mal rendues; il paraît avoir ignoré les écrits de Philémon et de Xénophon (de Lampsaque), écrits qui, d'après Pline, devaient être remplis de détails curieux sur la mer Baltique et les pays Gothiques et Slavons, entre autres de noms géographiques recueillis dans l'idiome même de ces peuples. En regrettant la déplorable négligence d'un esprit aussi élevé que Strabon (négligence signalée mais non pas rachetée par les extraits informes du compilateur Pline), nous devons reconnaître que ce septième livre contient plusieurs morceaux importants tirés de sources originales ou perdues. Tels sont les détails sur la Germanie, tirés d'un *Asinius* qui, selon nous, pourrait bien être Asinius Pollion; tels sont les fragments de Posidonius sur les migrations des Cimbres, confondus avec les Cimmériens, fragments qui font doublement regretter les écrits de Philémon; tels sont encore les précieux renseignements recueillis dans les rapports des généraux romains sur le puissant royaume des Gètes et des Daces qu'il distingue (et nous croyons avec raison); telles sont les indications des noms des peuplades pannoniennes; tel est surtout l'important passage sur les peuples à l'est de la Bohême, soumis par Maroboduus, savoir les *Zoumi* ou les Finnois, établis alors en Pologne, les *Mougilones* et les *Lygii*, dont les noms paraissent slavons; les *Butones*, qu'on retrouve peut-être dans la Lusace (à moins que quelque nouveau manuscrit ne nous autorise à lire *Gutones*), enfin les *Sibini*, sur lesquels il serait trop long d'exposer notre opinion. Ces renseignements sont probablement dus à Maroboduus lui-même, puisque ce prince a passé une partie de sa vie à Ravenne en Italie, où Strabon a pu le voir. Nous avons, dans le premier volume du Précis de la Géographie universelle, indiqué l'importance de ces noms de peuples, évidemment indigènes et authentiques. Les traducteurs français de Strabon, étrangers à la philologie septentrionale, n'ont pas compris nos observations; ils les ont passées sous silence et se sont mis à corriger arbitrairement le texte même de leur auteur. La fin du septième livre de Strabon paraît avoir

subi un sort singulier; car non-seulement il en manque une grande partie, mais même avant cette lacune, les chapitres relatifs à la Macédoine supérieure sont peu dignes d'un géographe-voyageur; ils ne valent guère mieux que les *extraits* qui les suivent, et la lacune pourrait bien commencer un peu plus haut. Il y a du désordre dans la manière dont est placé le chapitre sur les Lélègès. D'ailleurs l'Épire, la Macédoine, la Thrace, l'Illyrie, d'après les proportions générales de l'ouvrage auraient dû occuper un livre à elles seules. Peut-être cette partie n'a-t-elle jamais été achevée au gré de l'auteur; peut-être en méditait-il une seconde rédaction, que la mort l'aura empêché de terminer. Les livres VIII, IX et X, contenant la géographie et l'ethnographie de la Grèce avec ses îles, supposent un plan plus étendu que les livres précédents; les détails topographiques, les discussions, les traits historiques, les digressions mythologiques même y abondent; c'est un résumé précieux des observations personnelles de l'auteur et de celles de beaucoup d'écrivains célèbres mais perdus. Le livre onzième commence la description de l'Asie et traite particulièrement des régions caucasiennes, de l'Arménie, de la Médie, de l'Hyrcanie et de la Bactriane. Les préventions de l'auteur contre Hérodote, et sa déférence pour l'autorité plus récente de Patrocle, amiral de Seleucus et d'Antiochus, lui fait adopter l'opinion erronée d'une communication entre la mer Caspienne et l'Océan septentrional. Mais ce qu'il a extrait de Théophane, compagnon de Pompée, sur l'Ibérie et l'Albanie, d'Apollonide et de Dellius, ami de Marc-Antoine, sur la Médie, d'Apollodore, sur la Parthie et sur le royaume grec de la Bactriane, est d'un prix d'autant plus grand que c'est par ces extraits seuls que nous connaissons beaucoup de faits historiques du plus haut intérêt, relatifs à ces pays. Dans les onzième, douzième et quatorzième livres, Strabon nous a rendu un service non moins important en décrivant avec un soin particulier l'Asie-Mineure, sa patrie: c'est incontestablement la meilleure partie de l'ouvrage, et en même temps le meilleur morceau de géographie-physique et historique qui nous reste de toute l'antiquité. Outre plusieurs auteurs indigènes perdus, entre autres Démétrius de la Troade, Xanthus de Lydie, Philippe de Carie, il s'appuie sur ses propres observations et sur des Mémoires particuliers. Langues, cultes, gouvernements, toute l'Asie-Mineure enfin, nous en devons la connaissance à ces trois livres, que nous trouvons encore trop succincts, parce que Strabon y a supposé connu ce qui ne l'était qu'aux gens du pays. On pourrait extraire de ces trois livres un aperçu de la géographie-physique de cette péninsule très-supérieur à celui de plusieurs voyageurs modernes. Le géographe ancien dépeint très-bien l'étendue du plateau central de l'Asie-Mineure (21). Il a encore le mérite de nous avoir conservé beaucoup de mots des langues anciennes perdues, et de nous avoir par-là fourni le moyen de nous former une idée, incomplète il est vrai, des liaisons des peuples de l'Asie-Mineure avec les Arméniens, les Syriens, les Hellènes et les Thrace. Le quinzième

(21) Le mot si heureux de la langue grecque ὀροπεδιον (montagne-plaine), a été méconnu par un des traducteurs français, qui a même fait une note pour soutenir que ce mot veut dire colline à montée douce.

livre décrit l'Inde, l'Ariane et la Perse, pays que Strabon n'avait pas vus; aussi prend-il ses précautions. « Nos lecteurs, dit-il, doivent ici être indulgents, soit à cause du grand éloignement des lieux et du petit nombre des voyageurs, soit à cause de la légèreté et de l'ignorance qui règnent dans leurs relations. Souvent n'ayant rien vu par eux-mêmes, ou n'ayant vu qu'en passant, et ne parlant que d'après des ouï-dire, ils n'en décrivent pas moins les objets comme s'ils les avaient scrupuleusement examinés. » On voit que les voyageurs de ces temps valaient les nôtres. Les compagnons d'Alexandre, semblables à ceux de Buonaparte, se contredisaient à chaque instant en parlant des choses qu'ils assuraient avoir vues, parce que chacun faisait son roman particulier. « Le » prince aimait à croire aux mer- » veilles qu'on racontait sur les pays » où il avait porté ses armes. » Strabon s'efforce de distinguer le vrai et le faux dans ces récits; et sa critique, même quand elle n'est pas heureuse, a toujours le mérite d'être ingénieuse et impartiale. Néarque, Onésicrite et Aristobule sont ceux parmi les compagnons d'Alexandre que notre géographe paraît avoir le plus consultés; mais il se plaint beaucoup du goût d'Onésicrite pour les fables; il parle honorablement de Callisthène son confrère en philosophie; mais il fait peu de cas du roman élégant de Clitarque dont nous possédons probablement l'imitation dans Quinte-Curce. Le voyage de Mégasthènes à Palibothra, sous Séleucus Nicanor, est la source où Strabon a puisé le plus abondamment pour les mœurs et l'histoire naturelle; mais la relation de Daïmachus, ambassadeur de Séleucus, quoique sévèrement censurée par notre géographe, lui a fourni des extraits qui font regretter la perte de l'ouvrage. C'est la partie de l'Inde située entre le Lahor et le Bengale que Strabon connaît le mieux : il n'a pu se former une idée claire des parties maritimes ni de la configuration de la Péninsule, quoiqu'il eût eu connaissance de quelques navigations des Romains et des Egyptiens, soit à la côte de Malabar, soit même aux bouches du Gange; mais ceux qui avaient fait des voyages étaient des marchands et des matelots, dont il ne put tirer rien d'intelligible. Ce qui gênait Strabon dans sa manière de concevoir l'Inde, c'était l'autorité imposante de Patrocle, amiral de Séleucus, qui, d'après des mémoires, plutôt que d'après des navigations réelles, décidait que l'Inde se terminait à l'Océan Indien, et que cet Océan joignait l'Océan Scythique, dont la mer Caspienne était un Golfe. C'est le système de Patrocle qui a fait rejeter à Strabon beaucoup d'autres renseignements d'où il aurait dû conclure l'extension immense du continent, tant au sud qu'à l'est et au nord. Quant à la fameuse Taprobane, notre auteur rapporte quelques détails que son savant contemporain Nicolas de Damas avait reçus des ambassadeurs d'un prince Indien auprès d'Auguste; mais d'abord ces détails ne contiennent absolument rien qui s'applique à Taprobane; ensuite le prince s'appelait *Porus*, d'après un passage (22), ou selon un autre (23), il y eut deux ambassades, l'une de *Pandion*, l'autre de *Porus*. Ce sont, selon le savant orientaliste M. Wahl, les noms de deux dynasties de l'Inde continentale, très-

(22) Strab., *Géogr.*, XV, 719.
(23) Idem., ibid., p. 686.

fameuses dans les traditions orientales, les *Kourouwany* ou les fils du soleil, et les *Pandiwany* ou les fils de la lune. *Porus* équivaut à *Korus* ou *Kourou* (24). Il est plus certain que les Pandion régnaient dans le Décan méridional, dans le *Pandi-Mandalam* ou le royaume de Madhura, et les Porus (25) dans les environs du Pendjab. Nous ne voyons donc pas sur quel fondement le savant M. Schoell applique ce passage de Strabon à Taprobane, d'où il n'arriva des ambassadeurs à Rome que sous Claude; mais ceux-là n'y vinrent qu'après l'époque vraisemblable de la mort de Strabon, et ce n'est que dans Pline qu'on en trouve les récits; celui qui les envoyait prenait le simple titre de *Raja* (*Rachia*). Les notions de Strabon sur Taprobane ne dépassent sur aucun point celles d'Onésicrite et d'Ératosthènes. Les détails que ce géographe donne sur les productions, les usages, le culte, ne peuvent être appréciés que par les hommes versés dans les langues diverses de l'Inde, et qui en même temps auront égard à la métamorphose que les idées des Hindous ont dû subir dans la tête d'un Grec et dans une langue étrangère. On reconnaît dans Strabon le système des castes, avec quelques légères confusions, l'opposition entre les *Brahmanes* et les sectateurs de Bouddah, les *Sermanes* ou *Samaniya*, les disputes intérieures entre les sectes, parmi lesquelles il désigne les *Pramnes* ou *Paramangha*, et en général tous les traits de la société religieuse et civile des Hindous, telle que déjà une ancienne civilisation, probablement inconnue à Hérodote, à Ctésias et à leurs guides persans, l'avait créée dans les régions intérieures sur les bords du Gange, du Khrisna et du Nerboudda. En comparant le tableau raisonné de Strabon avec les immenses nomenclatures, les citations confuses, les indications disséminées de Pline, on s'écrie douloureusement : Pourquoi le géographe n'a-t-il pas eu un peu plus de patience et d'industrie de copiste ! ou pourquoi le naturaliste n'avait-il pas le jugement, le goût et les vues philosophiques du géographe ! Le reste du quinzième livre n'est pas moins curieux; c'est la Perse surtout qui y attire notre attention, et c'est encore d'après des sources peu connues, ou même des observations personnelles que parle notre auteur. Le fameux passage sur le *culte du feu* dans la Cappadoce, qu'il décrit comme témoin oculaire, est peut-être le plus authentique de tous ceux de l'antiquité sur le même objet : on doit, par conséquent, avoir une confiance spéciale dans ce que Strabon dit d'après d'autres historiens sur le culte des mages en Perse, bien qu'il faille se rappeler, à l'égard de ces explications, que c'est un philosophe grec qui parle, et qu'un philosophe grec n'embrassait pas, comme nous autres chrétiens, dans un coup d'œil universel, tous les éléments du monde spirituel (pour emprunter une expression de saint Paul). Il est aussi probable que dans ces importants renseignements de notre géographe, plusieurs liturgies spéciales de diverses sectes ou branches de Mages ont été mêlées ensemble (26). Le seizième livre contient la Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie et

(24) Wahl, *Ostindien*, II, 318, 347, 953.

(25) Ce nom vient sans doute de *para* ou *porn*, élevé.

(26) Kleuker, *Supplément au Zend-Avesta*, II, part. 2, p. 75.

l'Arabie. Beaucoup de choses sont tirées de Néarque, d'Artémidore, de Posidonius, d'Ératosthènes; mais Strabon avait encore des sources particulières, et il avait lui-même traversé la Syrie maritime. C'est sa confiance dans son propre coup-d'œil passager, qui lui a fait commettre la plus grossière erreur en confondant le *lac Sirbonis* sur les bords de la mer, avec le *lac Asphaltite.* Mais, pour un païen, il rend une justice éclatante aux grandes idées morales qui règnent dans la législation de Moïse; il en voudrait presque faire un philosophe du Portique; il a pu lire en grec le livre de la Sagesse, et nous ne voyons pas sur quoi s'appuie l'omniscience des Allemands, lorsqu'ils affirment que Strabon a dû copier tout cela dans un autre écrivain. Vers la fin du livre, il donne des renseignements tirés de ses propres entretiens avec Ælius Gallus, préfet d'Égypte, et avec Athénodore de Tarse, le précepteur d'Auguste, qui avait été à Pétra, chef-lieu des Nabathéens. Enfin le dix-septième et dernier livre nous offre un tableau spécial de l'Égypte et une esquisse rapide du reste de l'Afrique. L'auteur avait lui-même voyagé en Égypte sur le Nil jusqu'aux Cataractes; il faisait partie du brillant cortége de son ami Ælius Gallus, gouverneur du pays; et ce fut en présence de beaucoup d'officiers et de soldats romains, qu'il entendit la fameuse statue de Memnon rendre, aux premiers rayons du jour, un son distinct comme si quelqu'un l'eût frappée: il ne crut pas au miracle; mais pourquoi n'alla-t-il pas le lendemain examiner de nouveau le phénomène? On voit que le gouverneur et ses amis voyageaient plus en curieux qu'en savants; les fêtes et les hommages les environnaient; il y avait dans le cortége une espèce de prêtre égyptien de basse classe, nommé Chérémon, qui servait de but aux plaisanteries de l'illustre compagnie; mais pour ce qui est des prêtres savants, instruits dans les hiéroglyphes, Strabon n'en rencontra aucun; il ne restait que des desservants des temples qui maintenaient les cérémonies extérieures, et des jongleurs qui savaient faire ouvrir la gueule à un crocodile sacré, pour lui faire agréer l'offrande de chair et d'hydromel. Ainsi, en supposant un philosophe stoïcien, comme l'était Strabon, disposé à étudier le grossier fétichisme des Égyptiens et à scruter la douteuse science de leurs prêtres, les moyens lui auraient manqué. Il faut donc considérer sa relation de l'Égypte comme le résultat d'un coup d'œil passager, intéressant seulement sous le rapport des localités et de l'état civil de l'Égypte romaine. En accordant ceci aux détracteurs de Strabon, nous ne pouvons pas admettre, avec le savant M. Gossellin, que le géographe grec ait navigué, sans s'en douter, sur le canal d'Oxyrinchus, en prenant ce canal pour le vrai Nil, et celui-ci pour un canal. Rien ne prouve cette assertion, qu'on fonde uniquement sur le silence du géographe-voyageur, à l'égard de quelques villes remarquables. Nous serions tentés de croire que Strabon fit une excursion à Myos-Hormos, et qu'il *vérifia de ses yeux*, qu'il partait cent vingt bâtiments égyptiens pour l'Inde; d'abord le mot grec offre ce sens chez les auteurs les plus rapprochés du temps de notre écrivain (27).

---

(27) Ιστορουμην dit Strabon. « J'eus occasion de m'assurer » dit la traduction française. Plutarque, dans *Lucullus*, en disant que ce Romain *visita* les monuments de Memphis, et *fit l'ins-*

Ensuite ce fut à Myos-Hormos que débarqua, au retour d'Arabie, l'ami d'Ælius-Gallus, et il est probable qu'il avait envoyé quelqu'un visiter les lieux; enfin ce passage se trouve dans l'ensemble de ceux où Strabon nous étale la carte de ses voyages. Après avoir décrit l'Égypte avec détail, après avoir profité de la relation militaire de Pétronius et de l'ouvrage d'Agatharchide, pour parler avec intérêt de l'Éthiopie orientale, il prend tout-à-coup une manière d'abréviateur superficiel à l'égard de l'Afrique septentrionale et occidentale; à peine daigne-t-il consacrer quelques pages à ces vastes régions, et encore ces pages sont-elles absorbées par des détails historiques et politiques. Comment a-t-il pu dédaigner ainsi les auteurs grecs qui avaient écrit sur Carthage? Ignorer le périple d'Hannon et les écrits géographiques de Juba, son contemporain? Ne pas réfléchir davantage sur les passages importants qu'il nous a heureusement conservés du naturaliste Iphicrates, et qui auraient dû lui faire soupçonner la fertilité de l'Éthiopie occidentale? Nous répéterons ici la conjecture que nous avons déjà émise : la première rédaction de sa Géographie date de la jeunesse de Strabon, peut-être de son séjour à Alexandrie; la seconde rédaction date de sa vieillesse; les livres IVe., VIIe. et XVIIe. n'ont pas été complètement revus par l'auteur, mort probablement sur le travail : ils nous sont parvenus dans la forme plus légère et plus superficielle qu'un jeune littérateur et philosophe voulait donner à son ouvrage. Nous trouvons une preuve très-forte de cette hypothèse dans l'espèce de double emploi qui se manifeste entre le morceau final du livre IVe et celui du livre XVIIe.; dans l'un et l'autre il jette un coup-d'œil général sur l'empire romain; les deux morceaux auraient dû être réunis, ou bien le dernier aurait dû être remplacé par une péroraison plus digne de l'ensemble. Mais la fin du livre XVIIe., où il n'est question que d'Auguste et non pas de Tibère, était écrite longtemps avant la fin du livre VIe., et l'auteur n'a pas eu le temps de les coordonner. Nous n'ignorons pas que dans le livre VIe., le roi-géographe Juba est nommé comme vivant, et dans le livre XVIIe comme *mort*, ce qui semblerait prouver une rédaction progressive et unique de tout l'ouvrage; mais nous expliquons cette circonstance par des corrections isolées. Après cette analyse des travaux de Strabon, il ne nous reste qu'à parler de ses principaux éditeurs, commentateurs et traducteurs. L'édition *Princeps* est celle des Aldes, Venise, 1516, in-fol. On estime celle de Casaubon, réimprimée par Morel, Paris, 1620, in-fol.; celle d'Almeloveen, Amsterdam, 1707; celle de Siebenkees, continuée par Tzchucke, Leipzig, 1796-1811, six vol. in-8o.; c'est la plus ample et la plus riche en notes; enfin celle du savant grec, M. Coray, 1818, 1819, quatre vol. in-8o., abondante en corrections critiques, souvent très-ingénieuses et accompagnées d'un excellent commentaire. L'édition de Falconer, Ox-

pection de la ville d'Antioche, employe le terme ἱστορῆσαι, dans le sens le plus positif. Il s'en sert également dans son Thésée. Galien (lib. 2 *ad Glaucum*) dit : Je les ai vu périr, ἱστόρησα ἀπολλυμένους. Le même définit le mot ἱστορία dans le sens d'observation personnelle (lib. 2 *de locis*), et Aristote l'avait déjà pris dans la même acception, en le rapprochant de l'anatomie. Enfin Hesychius indique ὁρᾷ comme un des synonymes de ἱστορεῖ. Nous ne pouvons pas aprofondir ici cette question; nous ne voulons que l'indiquer.

ford, 1807, 2 vol. in-fol., n'est remarquable que par l'ignorance dédaigneuse de l'éditeur, qui ne connaît pas même le nom des savants continentaux. La traduction latine ancienne de *Phavorinus* et de *Tifernas* (*Voyez* GUARINI, XVIII, 593) est très - intéressante, parce qu'elle paraît fondée sur des manuscrits particuliers. Elle est antérieure à la publication du texte, ayant été imprimée à Rome, chez Sweinheim et Pannarz, sans date, mais dès 1469 ou 1471. La version latine de Xylander, Bâle, 1571, est un travail bien savant pour le temps; elle est remarquable encore parce qu'elle forme le *Pont-aux-Ânes*, par où passent les littérateurs, les naturalistes et autres, qui veulent citer Strabon sans l'avoir lu dans le texte, ce qui est dangereux, précisément à cause de l'élégante latinité du traducteur. La pédanterie de Penzel rend sa traduction allemande illisible; mais il s'y trouve, dit-on, des remarques pleines de sagacité (*Neue philologische Bibliothek*, II, p. 152, 324). La proposition de publier une traduction française de Strabon, ayant été faite au gouvernement par quelques gens de lettres, l'institut, consulté sur cet objet, en fit confier l'exécution à des hommes plus savants que ceux qui en avaient donné l'idée. MM. Laporte du Theil, Gossellin et Coraï en furent chargés. M. Letronne les remplaça pour les livres XVIe. et XVIIe. La traduction entière a paru en 5 volumes (Paris, 1805-1819); mais on attend toujours en vain une partie des éclaircissements et l'introduction. C'est sans contredit un travail très-utile, très-laborieux et très-méritoire dans son ensemble; la publication du texte du livre IXe, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, donne même à cette traduction toute l'importance d'une édition critique. Les éclaircissements publiés sont pleins de recherches savantes; mais on regrette l'admission d'un système de traduction qui, en excluant l'élégance, vise à une exactitude qu'elle n'atteint pas toujours. On regrette que M. Gossellin ait proposé tant de corrections arbitraires pour assujétir le texte à son opinion particulière, et que MM. du Theil et Coraï n'aient pas mieux connu les travaux allemands sur l'histoire morale des peuples et celle des langues, afin de mettre plus de critique dans leurs notes sur ces deux objets. Le travail de M. Letronne a obtenu des suffrages unanimes. Parmi les essais sur quelques parties de Strabon, nous remarquerons surtout le commencement d'une édition par Brequigny, la Dissertation de Lunemann et celle de Rommel sur le Caucase, les *Conjecturæ criticæ* de Tyrwhitt et l'important chapitre STRABON dans la *Géographie des Grecs analysée* de M. Gossellin. M. Hennicke a écrit une Dissertation latine sur les sources où Strabon a puisé (Göttingue, 1791), et M. Heeren a traité le même sujet dans ses *Commentat. de fontibus geograph. Strabon.* (Göttingue, 1823). Marsilius Cagnotus a traité de l'âge de Strabon dans ses *Variæ observat.*, c. 20, p. 243-259.

M. B—N.

STRABUS ou STRABON (WALAFRIDE), bénédictin du neuvième siècle, se distingua par l'étendue de ses connaissances, et publia de nombreux écrits, entre autres, des vers, plus élégants que ne semblait le promettre l'époque où il les composa. Les circonstances de sa vie nous sont parvenues très-incertaines. Les biographes anglais, comme Bale et Pits,

le disent anglo-saxon, né en Angleterre, et frère ou parent du vénérable Bède. Ils prétendent qu'après avoir pris l'habit à Londres, il alla étudier à Fulde, et qu'il y eut pour maître le célèbre Alcuin; mais il n'est pas possible qu'il ait été élevé à Fulde, si, comme ils le disent, il est mort en 758. Sigebert et Tritheim le supposent, avec plus de vraisemblance, né en Allemagne, et Strabus lui-même indique la Souabe comme son pays natal. Il fut élevé dans l'abbaye de Saint-Gall, par Grimoald, abbé de ce célèbre monastère; c'est ce que dénote un passage d'un auteur contemporain, qui félicite ce prélat d'avoir été le précepteur d'un aussi habile *sophiste*. Strabus passa, vers l'an 818, à l'abbaye de Fulde, où il reçut les leçons de Raban Maur : ses études finies, il revint à Saint-Gall, et il en fut nommé doyen en 842, ensuite abbé de la célèbre abbaye de Reichenau dans le diocèse de Constance. Sa piété exemplaire et son profond savoir lui attirèrent une grande considération; ce qui le fit choisir par Louis Ier., dit le Germanique, comme son ambassadeur près de Charles-le-Chauve. Strabus mourut à Paris, dans le cours de cette mission, vers 849. Dix-neuf de ses écrits ont été publiés dans différents recueils, notamment dans celui de Canisius, intitulé : *Antiquæ lectiones;* ils se trouvent dans le sixième des sept volumes, qui composent ce recueil. Nous ne citerons que ses ouvrages principaux : I. *Glossa ordinaria in sacram scripturam*, 7 vol. in-fol., Anvers, 1590. On trouve dans l'Histoire littéraire de France, la liste des différentes éditions de ce livre; mais on croit qu'il est de Raban, ou du moins que c'est le résumé de ses leçons, que Strabus avait recueillies. Il en est de même du suivant : II. *Glossæ latino-barbaræ de partibus corporis humani.* Goldast l'a inséré dans son Recueil *Res alemanicæ*. III. *De officiis divinis sive de exordiis et incrementis rerum ecclesiasticarum* : Cochlée le fit entrer dans sa collection intitulée : *Speculum antiquæ devotionis circà missam*, Mons, 1549; de là il passa dans d'autres recueils. Cet ouvrage est utile, surtout pour faire connaître l'ancienne discipline de l'Église. IV. *Sermo seu tractatus de subversione Jerusalem, commentarius in Novum Testamentum*, publié par Dom Martianay (*Voyez* ce nom, XXVII, 287), dans le cinquième volume des Œuvres de saint Jérôme. V. *Picturæ historiarum Novi Testamenti* (Goldast, Manuel biblique, Francfort, 1620, p. 35). VI. *Homilia in initium Evangelii Matthæi de genealogiâ Christi*, publié par Dom Bernard Pez (*Voy.* ce nom, XXXIII, 15), dans son *Thesaurus anecdotorum*, vol. 4; on y trouve aussi, vol. 2. VII. *Expositio xx primorum Psalmorum*. L'abrégé ou Épitome des commentaires de Raban sur le Lévitique, inséré dans les Œuvres de ce savant, est de Strabus; les auteurs de l'Histoire littéraire de la France lui attribuent le Commentaire des annales de Fulde. Il a mis une préface à l'ouvrage de Theganus *de Gestis Ludovici Pii*. Strabus a publié en outre plusieurs Vies de saints, dont quelques-unes sont en vers. VIII. *De vitâ B. Galli confessor.*, recueillie d'abord par Surius, ensuite par Goldast, et par Mabillon, *Sæc.* 2. *bened.* Il en avait composé une autre en vers, qu'on dit exister dans la bibl. de Saint-Gall. IX. *Vita sancti Othmari abbatis*, et deux autres vies de saints en vers.

X. *De visionibus sancti Wettini canonici basileensis*. Strabus composa ce poème de neuf cents vers, à l'âge de dix-huit ans, et il n'y épargne pas la mémoire de Charlemagne, car il le représente livré dans l'autre monde, à un supplice toujours renouvelé, pour le punir de ses adultères : c'était sous le règne du fils de ce monarque qu'il s'exprimait aussi librement. XI. Douze *Hymnes* à l'honneur des Apôtres; Basnage les attribue à saint Fortunat. XII. *Poemata* : ce sont des pièces très-courtes la plupart, même des distiques, sur différents sujets, souvent profanes. Metzler lui attribue d'autres poèmes religieux, l'un entre autres sur les miracles de la sainte Vierge; mais ils sont restés manuscrits. Ces ouvrages assurent à Strabus une place distinguée parmi les écrivains ecclésiastiques du moyen âge; mais c'est à peine s'ils sont consultés par les théologiens, en sorte que sans un petit poème de 450 vers, sa réputation se serait peu étendue; grace à cette production, Strabus a mérité l'attention des littérateurs et des savants. Elle porte ce titre : XIII. *Hortulus* ou Petit jardin. On le voit d'abord cité dans un poème sur les plantes publié sous le nom de Macer *Floridus*, en 1477 : on y trouve, au chapitre xxv : *De Ligustico*, un passage qui commence ainsi :

Hanc oculis Strabus fetuque et odore nocivam
Asserit.

Il dit ensuite qu'il ne sait pas si Strabus a dit cela d'après sa propre expérience, ou sur l'autorité des livres, *à doctorum libris*. L'éditeur, dans une note marginale, dit que Strabus fut disciple de Raban; mais la première édition de l'*Hortulus* parut à Nuremberg en 1512, chez le libraire Jean Weyssenbourg, sous ce titre : *Hortulus ornatissimus carminis elegantiâ delectabilis*; Jean Atrocianus le fit reparaître à la suite de Macer, en 1530, sous le nom de Strabus Gallus, ce qui fit regarder depuis ce temps cet auteur comme français. Il y a apparence que le véritable titre portait *Strabi decani sancti Galli Hortulus*. Strabus fut réimprimé avec le poème de Fiera, intitulé *Cœna* (*V.* Fiera). Canisius, en l'insérant dans ses *Antiquæ lectiones*, publia, pour la première fois, l'Épître dédicatoire adressée à Grimoald, abbé de saint Gall. On retrouve encore *l'Hortulus* dans le traité *De diætâ* d'Eobanus Hessus, et dans le recueil d'André Rivinus, *Rei hortensis scriptore metrici*, Leipzig, 1653, in-8°. : Gaspar Barth publia quelques corrections et des remarques sur ce poème, en 1624, dans ses *Adversaria*. Ces nombreuses publications sont une preuve du cas qu'on a fait de l'opuscule. Il nous reste à le considérer en lui-même, sous les rapports de la littérature et de la science. Pour le style on l'a jugé plus élégant que le siècle où il a été écrit ne le promettait. On y trouve des traits de mythologie; mais ils sont employés sobrement et avec goût; la versification est facile et assez correcte; seulement quelquefois les mots sont contractés pour les accommoder à la mesure. En voici un échantillon :

Hæc non sola mihi patefecit opinio famæ
Vulgaris, quæsita libris nec lectio priscis
Sed labor et studium, quibus otii longa dierum
Postposui, expertem rebus docuere probatum.

C'est la terminaison d'une préface de quatorze vers. L'auteur annonce donc que ce qu'il va publier est le fruit de sa propre expérience, et qu'il a préféré l'étude et le travail à une longue vie passée dans l'oisiveté. Nous connaissions ces vers depuis

long-temps, parce qu'ils avaient été employés, comme épigraphe par un auteur célèbre, qui s'est fait admirer pour la précision avec laquelle il a employé ses découvertes. C'est Linné, qui s'en est servi à la tête de son *Genera plantarum*; mais il n'avait point indiqué la source où il les avait puisés, et jusqu'au moment où nous les avons lus dans Strabus, nous les cherchions dans les poètes de l'antiquité. L'ouvrage est divisé en vingt-six chapitres, en comptant la préface; le second, de cinquante vers, contient des généralités sur la culture des plantes; les préceptes exposés sont toujours exprimés avec élégance et précision, et sont très-justes : tels sont ceux sur l'arrosement où il prescrit entre autres de ne jamais se servir d'eau froide. Les chapitres qui suivent, au nombre de vingt-trois, plus ou moins courts, contiennent la description d'autant de plantes. C'est une moisson bien pauvre, dit M. Sprengel; aussi ne faut-il pas la considérer comme l'énumération complète des plantes qui se trouvaient alors dans les jardins, mais de celles seulement que Strabus soignait lui-même dans son petit coin de terre, sans doute pendant qu'il était simple étudiant près de Raban; et alors, quoique dans une abbaye des plus opulentes, il n'avait pas toutes les commodités de la vie, témoin deux requêtes en vers, qu'il adresse à son maître : l'une *Pro calceamentis* afin d'obtenir des souliers pour ne pas marcher nu-pieds comme les brutes, l'autre afin d'avoir un domestique. Il n'avait donc à sa disposition qu'un petit terrain, qu'il cultivait dans ses moments de récréation. Il en décrit les plantes sans aucun ordre; on y distingue comme fleurs d'agrément le lys, la rose, le pavot et le glaïeul; comme plantes potagères, la courge, le pepon (qui n'est pas le melon), le cerfeuil, le persil et le raifort; comme plantes odorantes et de bordure, l'aurone, l'absinthe, le fenouil, la sauge, sous le nom d'*Edelitengus*, la sclarée, la livêche *libissicum*, la menthe, le pouliot, le *Nepeta*, l'ambrosie : il dit au sujet de cette plante, qu'il ne peut décider si c'est celle que les anciens nommaient ainsi : il croyait être sûr de la nomenclature des autres, ce qui prouverait qu'une sorte de tradition maintenait au moins les noms des anciens; enfin comme plantes purement médicales, il cite la rue, la bétoine et l'aigremoine. Les vertus qu'il attribue à ces plantes sont fabuleuses pour la plupart; mais les descriptions sont bonnes. On voit que Strabus peut passer pour le digne précurseur des poètes latins modernes qui nous ont laissé des poèmes didactiques sur l'agriculture, comme Pontanus, Rapin, Vanière, etc. Son ouvrage ne déparerait pas la collection qu'on pourrait en faire, suivant le desir de Pluche. (Voyez *Spect. de la N.*, tom. II.) D-P-S.

STRADA (Famien), historien, né à Rome en 1572, et l'un des meilleurs élèves d'Horace Tursellin et de François Benci, embrassa l'institution de saint Ignace, et prononça ses vœux dans le collége romain. Il y enseigna la rhétorique pendant quinze ans, et en formant des orateurs par ses préceptes, il les encouragea par son exemple, lorsqu'il fut invité à prêcher devant les papes Clément VIII et Paul V. Sa voix retentit encore au Vatican à la mort de Grégoire XV, dont il prononça l'oraison funèbre, en présence du sacré collége. Urbain VIII, protecteur zélé des lettres, aurait

voulu récompenser le mérite de l'orateur ; mais non moins savant que modeste, Strada bornait son ambition à obtenir un nom en littérature. Il s'était annoncé par quelques discours académiques, et par un recueil dans lequel il avait essayé d'imiter le style de plusieurs poètes latins. C'était le moyen de n'avoir aucune manière à soi ; car il est impossible d'être à-la-fois Virgile et Lucain, Claudien et Stace, Lucrèce et Ovide. Mais ces tours de force étaient alors à la mode, et Tiraboschi lui-même n'a pas su se défendre d'admirer dans Strada un talent aussi versatile. On aurait probablement oublié cet écrivain, s'il n'avait pas entrepris un ouvrage plus sérieux sur la longue et opiniâtre lutte qui détacha de la domination espagnole les provinces Bataves. Le cardinal Bentivoglio dit qu'après une attente de trente années, on vit paraître, en 1632 (1), le premier volume de cette histoire, dont le second ne fut publié qu'en 1647. Ces deux parties, divisées en vingt livres, commencent à l'abdication de Charles-Quint, en 1555, et s'étendent jusqu'à la reddition de Rhinsberg (30 janvier 1590). Elles embrassent par conséquent une période marquée par les grands événements qui se succédèrent en Flandre, sous le gouvernement de la duchesse de Parme, du duc d'Albe, du grand commandeur Requesens, de don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse. L'auteur ne s'était point dissimulé la grandeur de sa tâche : regardant même comme peu convenable pour un religieux *de manier les armes et de parler de guerre*, il se reprochait la hardiesse d'avoir conçu un pareil projet, vivant, comme il le faisait, dans le cloître, plus occupé des temps passés que des intérêts de son siècle ; mais il ne voulut pas renoncer à l'avantage d'employer des renseignements puisés « dans les lettres et les Mé» moires de ceux qui avaient agi » dans toutes ces guerres, ou qui » avaient commandé qu'elles se fis» sent. » D'après ce peu de mots on a supposé que Strada avait écrit sous l'influence de la maison des Farnèse ; d'autant plus qu'il s'exprime avec admiration sur Marguerite d'Autriche, et sur le prince de Parme. Mais si c'est un tort que d'en honorer la mémoire, la plupart des lecteurs doivent s'avouer presqu'aussi coupables que l'historien ; car il est difficile de ne pas rendre justice aux qualités éminentes de ces principaux instruments de la puissance de Philippe II. Il paraît d'ailleurs peu probable que leurs portraits aient été flattés à dessein par la main qui a écrit ces paroles remarquables : « Notre » siècle a presque perdu la liberté de » parler, par le vice même des écri» vains qui ne se proposent que de » plaire aux grands, et qui, rejetant » cette faute sur le temps et sur les » mœurs, appellent vertu du siècle » la complaisance et la flatterie. Pour » moi, qui ai le témoignage de ma » conscience, que j'interroge bien » souvent, et *que je ne trouve as» sujétie sous l'empire d'aucun » prince ni achetée par aucune » faveur*, je supplie ceux qui me » feront l'honneur de considérer mon » travail ; que, comme pour écrire » l'histoire, ils demandent en moi » un esprit dégagé d'amour et de » haine pour l'un et pour l'autre » parti, ils apportent de même à la » lecture de cette histoire un esprit

(1) Ce fut dans la même année que Bentivoglio publia son *Histoire de la guerre de Flandre*.

» désintéressé, de peur qu'on ne blâ» me sans raison une nourriture, » si elle vient à s'aigrir dans un es» tomac malade et indisposé » (livre 1er.). Ce qu'on est plus en droit de reprocher à Strada c'est la facilité avec laquelle il se jette dans des digressions inutiles (2), qui nuisent à l'ensemble de l'action et arrêtent à chaque pas le développement d'un drame dont l'atrocité fait attendre la fin avec impatience. L'intérêt du spectateur se refroidit au milieu de tant de détails insignifiants sur la vie privée des acteurs de cette sanglante catastrophe : on desirerait aussi plus d'économie dans les épisodes; on regrette, par exemple, que l'auteur ait donné trop d'importance au combat de Austerweel, à la reddition de Limbourg, de Valenciennes, et qu'il n'ait pas fait mieux connaître les circonstances qui accompagnèrent la prise de Harlem et le siége de Leyde. On doit convenir aussi que le style est déparé par l'abus des comparaisons et des sentences; par ces vaines précautions de l'orateur, si déplacées dans un historien, dont la simplicité est mille fois préférable à la recherche. Malgré ces défauts, l'ouvrage de Strada tient une place distinguée parmi les travaux historiques du dix-septième siècle; et si l'auteur doit se reconnaître inférieur à Bentivoglio, dans l'art de bien décrire les lieux, que celui-ci avait eu l'avantage d'observer lui-même, il ne méritait pas les invectives de Scioppius (5) ni les critiques de Bentivoglio (4), qui l'a examiné plutôt avec la jalousie d'un rival qu'avec l'équité d'un juge. Strada a eu pour continuateurs deux de ses confrères, Dondini et Galluccio (*V.* ces noms, XI, 549; et XVI, 378). Il mourut à Rome le 6 septembre 1649. On a de lui : I. *Orationes III, de Passione Domini;* dans le recueil intitulé: *Societatis Jesu orationes*, Rome, 1641, in-12. Ces trois passions furent prêchées dans la chapelle pontificale devant Clément VIII et Paul V. II. *Prolusiones et Paradigmata eloquentiæ*, ibid. 1617, in-4°. Les plus remarquables de ces discours sont ceux où l'auteur examine le caractère des principaux historiens de l'antiquité. Kynaston s'est chargé de défendre Tacite contre les attaques de Strada; voyez son ouvrage intitulé : *De impietate C. Cornelio Tacito falsò objectata*, Oxford, 1761, in-8°. III. *Oratio in novendiali funere Gregorii XV*, ibid. 1623, in-4°. IV. *Oratiuncula quâ Urbanum VIII collegium romanum invisentem excepit*, Wilna, 1624, in-12. V. *Eloquentia bipartita*, Gouda, 1654, in-12. C'est dans cet ouvrage que l'auteur a donné un échantillon de différents styles. VI. *De bello Belgico decades duæ*, Rome, 1632-47, 2 vol. in-fol., avec des figures gravées par Baur, Jean Miel et autres artistes estimés. La première décade (dix livres) s'étend depuis le départ de Charles-Quint de Flandre, en 1555, jusqu'à la mort de don Juan d'Autriche, en 1578; traduit en italien, par Papini, ibid., 1638, in-4°. La seconde décade comprend les événements arrivés de 1578 à 1590; traduit en italien par Segneri, ibid., 1648, in-4°. Les deux décades ont été réimprimées ensemble à Maïence, 1651, in-4°.; traduit en français

(2) Bentivoglio en a fait la remarque, par un *concetto* qui ne manque pas de justesse. *Il maggior difetto è che l'autore di cognome* Strada, *era tanto fuori di strada*. Voy. ses Mémoires, chap. IX.

(3) *Infamia Famiani*, Amsterdam, 1663, in-12.

(4) *Memorie, ovvero diario*, Amsterdam, 1648, in-8°., pag. 156.

par P. Duryer, Paris, 1650, 2 vol. in-fol.; en espagnol (avec la continuation du P. Dondino), par le P. Melchor de Novar, Cologne, 1692, 3 vol. in-fol. Anvers, 1701, 3 vol. in-8°. Parmi les ouvrages inédits de Strada, on cite la troisième décade de l'histoire de Flandre, dont on assure que la cour d'Espagne avait empêché la publication. Voyez Southwell, *Biblioth .Script. Societ. Jesu.* Rome, 1676, in-fol., pag. 200; Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tom. VIII. A—G—S.

STRADA DE ROSBERG (JACQUES), antiquaire, né à Mantoue, au commencement du seizième siècle, fut des premiers à transporter l'étude des médailles dans les travaux historiques. Il donna aussi l'exemple, fâcheux pour son pays, de trafiquer des objets d'arts, et d'enrichir les étrangers aux dépens de l'Italie. En passant par Lyon, en 1550, il profita de l'état de détresse, dans lequel était tombé Serlio (*Voy.* ce nom, XLII, 76), pour acheter de lui tous ses portefeuilles, dont il publia une partie à Francfort, en 1575. Il se rendit ensuite à Rome, et acquit de la veuve de Périn del Vaga deux caisses de dessins originaux, parmi lesquels il y en avait plusieurs de Raphaël. Il passa par Mantoue, et il emporta les cartons de Jules Romain, que le fils de cet artiste lui céda pour une somme dont il aurait bien pu se passer. Strada, qui avait obtenu le titre d'antiquaire et de commissaire des guerres au service des empereurs Ferdinand, Maximilien et Rodolphe II, répandit ces trésors en Allemagne, et gagna beaucoup d'argent par ce commerce, d'autant plus lucratif qu'il était sans concurrence. Il employa une partie de ses profits à l'impression de ses ouvrages, dont quelques-uns n'étaient pas sans mérite pour l'époque où ils parurent. Ce spéculateur mourut à Prague, le 6 sept. 1588. On a de lui : I. *Epitome thesauri antiquitatum, hoc est imperatorum rom. orient. ac occident. iconum, ex antiquis numismat. delineatorum*, Lyon, 1553, in-4°.; Zurich, 1557, in-8°.; Rome, 1577, in-8°., avec un grand nombre de planches en bois; trad. en français sous le titre de *Trésor des antiquités*, par Louveau, Lyon, 1553, in-4°.; en allemand, par Diethel Keller, Zurich, 1558, in-8°. II. *Imperatorum romanorum omnium orient. et occident. imagines, ex antiquis numismat. delineatæ*, Zurich, 1559, in-folio, avec figures en bois. Les portraits sont accompagnés d'une courte notice sur la vie de chaque empereur, depuis J. César jusqu'à Charles-Quint. Cet ouvrage paraît n'être que le résumé d'un travail immense, entrepris par l'auteur sur les médailles impériales, anciennes et modernes. Ce recueil, terminé en 1550, et dédié aux Fuggers, formait 31 vol. in-fol., conservés dans la bibliothèque de Gotha. *Voyez* Cypriani, *Catalogus cod. Mss. biblioth. Gothanæ*, pag. 83. Dix volumes in-folio de manuscrits du même genre sont conservés à la bibliothèque impériale de Vienne, savoir : deux pour les médailles consulaires, trois pour le haut-empire, trois pour les médailles grecques, et deux de mélanges. Lambecius (*Comment.* I, 77) en a fait graver, pour servir de *specimen*, une médaille consulaire de Petilius, remarquable par la beauté du dessin de Strada, mais peu propre à donner une idée de la dimension des originaux : il lui a donné près de sept pouces de diamè-

tre. III. *Dessins artificiaux de toutes sortes de moulins, de pompes et autres inventions pour faire monter l'eau*, Francfort, 1617-18, 2 vol. in-fol. Ce recueil a été publié par Octavien Strada, dont les ouvrages peuvent être considérés comme la suite des travaux de son aïeul (1). Nous citerons les suivants : 1°. *Symbola divina et humana pontificum, imperatorum et regum*, Prague, 1601, in-fol. 2°. *Vitæ imperatorum, cæsarumque romanorum*, etc., *à Julio Cæsare ad Ferdinandum II imperatorem*, Francfort, 1615, in-fol., avec les médailles des empereurs ; et en allemand, ibid., 1618, 1629, in-fol. 3°. *Genealogia et series Austriæ ducum, archiducum, regum, et imperatorum, à Rodulpho I°., ad Ferdinandum II*, ibid., 1629, in-fol. Cet ouvrage appartient en grande partie à Jacques Strada, qui l'avait presque terminé à sa mort. 4°. *Commentaria de rebus gestis ab imperatoribus Mathiâ et Ferdinando II, ab anno* 1617 *ad* 1629, avec le volume précédent. 5°. *Historiæ Romanorum pontificum à S. Petro usque ad Gregor. XIII*, conservé en manuscrit dans la bibliothèque de Gotha (Fabric. *Biblioth. antiq.*, 1760, in-4°., p. 801). A—G—S.

STRADAN (JEAN) ou STRADANUS, peintre, né à Bruges, en 1536, appartenait à une famille noble connue dans le pays sous le nom de STRAET, et qui avait été obligée de s'expatrier au commencement du douzième siècle, accusée d'avoir trempé dans le meurtre de Charles-le-Bon, comte de Flandre. Après avoir appris la peinture dans sa ville natale, Stradanus, voulant se perfectionner, parcourut l'Italie. Arrivé dans cette contrée, il alla d'abord à Rome, où, en étudiant avec soin les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, il puisa un meilleur goût de composition et une plus grande correction de dessin. Avant de quitter Rome, il peignit, en concurrence avec Daniel de Volterre et François Salviati, quelques-unes des peintures du Belvedère. Il visita ensuite Naples et quelques autres villes d'Italie, dans lesquelles il laissa des preuves de son talent. Mais, séduit par la beauté du pays et les mœurs des habitants, il s'établit à Florence, où Vasari l'employa dans la plupart des travaux dont il était chargé pour orner les palais du duc de Toscane. Il y exécuta un grand nombre de tableaux à fresque et à l'huile. Les conseils d'un pareil maître, et surtout la vue des chefs-d'œuvre qui frappaient ses yeux de toute part, le rendirent un des plus habiles praticiens de l'époque. Parmi ses peintures les plus remarquables, il faut citer le *Christ entre deux Larrons*, pièce remplie de soldats et de cavaliers d'une dimension plus grande que nature. L'amour de la patrie l'ayant enfin déterminé à revenir en Flandre, il fixa son séjour à Bruges, où il exécuta, pour l'église de l'Annonciation, un *Christ sur la croix, auquel un des bourreaux présente l'éponge*. Cette belle composition, gravée par Philippe Galle, est une preuve de la manière grandiose et savante qu'il avait rapportée d'Italie, et de la science du dessin qu'il y avait acquise. A ces qualités il joignait la couleur, qui est l'apanage des peintres de son pays. Il exécuta, à l'imitation de Hemskerke, une suite de compositions ti-

(1) Tiraboschi et tous ceux qui ont parlé de cet Octavien, l'ont cru mal-à-propos le fils de Jacques Strada : il n'en était que le petit-fils. *Voy.* la préface de l'ouvrage ci-dessus.

rées des Actes des apôtres; et il y déploya toute l'étendue de son talent. Stradan était membre de l'académie de peinture de Bruges. Malgré sa supériorité, il fut toujours simple, modeste, et vécut très-retiré. Pour se délasser de ses grands travaux, il se plaisait à peindre de petites compositions d'animaux, de chasses, de batailles, d'une exécution ferme, savante et facile. Il vivait encore en 1604. P—s.

STRADIVARIUS (Antoine), célèbre facteur d'instruments à cordes et à archet, né à Crémone, vers l'année 1670, fut le dernier et le plus habile élève des Amati, qui, pendant plus d'un siècle, jouirent de la réputation d'être les premiers luthiers de l'Europe. Nicolas Amati, le fondateur et le chef de cette école, avait eu l'honneur de travailler pour Charles IX (1), dont l'ame sombre et farouche n'était pas insensible aux charmes de l'harmonie. Stradivarius donna d'abord à ses violons une forme très-bombée; mais il s'aperçut bientôt qu'on aurait pu hausser la voix de ces instruments, en diminuant leur cavité, qui, dans les modèles qu'il suivait, n'était pas en rapport avec la longueur des cordes. Cette innovation fut très-heureuse, et il est maintenant reconnu qu'en altérant les proportions de Stradivarius, on porte atteinte à la *sonorité* des violons (2). Cependant elles ne suffisent pas pour obtenir de bons instruments; et l'on ignore ce qui donne aux ouvrages de cet artiste, une supériorité que les meilleurs imitateurs sont encore bien loin d'égaler. On croit que la *sonorité* des *stradivarius*, fondée principalement sur la juste proportion des parties, est peut-être aussi le produit du temps, de la qualité du bois, et d'un vernis particulier qui le recouvre. On doit au même luthier des violoncelles non moins retentissants que ses violons, et beaucoup plus rares dans le commerce. Les amateurs les ont quelquefois poussées à des prix exorbitants dans les ventes, où on les rencontre difficilement. (3) Les violons de Stradivarius ont un mérite inégal, et ne sont pas tous coupés sur le même patron. On en compte de trois espèces : grands, petits et moyens : ce sont les premiers qu'on estime le plus, et qui servent de type général aux

(1) *Nicolas Amati*, aidé par son frère *André*, fit, pour la chapelle de ce prince, vingt-quatre instruments, chefs-d'œuvre de lutherie, qu'ornait encore l'art de la peinture. Ils consistaient en six dessus, six quintes, six tailles, et six basses de violon. La simplicité des formes, jointe à un timbre parfait de voix, distingue les ouvrages de ces deux artistes. Il est à regretter que leurs patrons ne soient ordinairement que petits ou moyens. Aussi leurs violons, construits sur grands patrons, sont-ils aussi rares que recherchés. Les sons en sont admirables, et le seul reproche qu'on pourrait leur faire, serait que la quatrième corde a une legère teinte de sécheresse. *Jérôme Amati*, fils aîné d'André, composa également sur deux modèles, dont le plus grand est aussi le plus estimé. *Antoine Amati* suivit les principes de son frère Jérôme, et dans leurs instruments, la première corde est souvent trop mince, et toujours trop claire de sons. *Nicolas Amati*, fils de Jérôme, et que l'on a quelquefois confondu avec Nicolas l'ancien, a fait des violons remarquables pour la forme, la matière, le coloris et le son. Il est fâcheux que les secondes soient presque toujours nazales, par le peu d'épaisseur des flancs du fond. Le dernier des Amati fut le maître de Stradivarius, qui les a surpassés tous.

(2) M. Chanot, officier du génie maritime, s'était flatté de tirer plus de son des violons en arrondissant leurs contours, et en les soumettant à quelques autres modifications. Il avait obtenu que l'Académie des sciences rendit en 1824, un compte favorable du résultat de ces innovations. Mais les amateurs et les artistes s'en sont tenus aux anciennes formes, qui sont maintenant les seules qu'on voit dans les orchestres.

(3) Le prix moyen des violons de Stradivarius est, en France, de trois mille francs; on les a vu quelquefois payer jusqu'à cinq mille. Les violoncelles, quoique beaucoup plus rares que les violons, (on présume qu'il n'en existe qu'une douzaine en tout en Europe,) sont ordinairement du même prix; la raison en est que le nombre des joueurs de basse, est infiniment plus borné que celui des violinistes. Cependant on a l'exemple d'un de ces derniers instruments acheté dix mille francs; et le fameux Duport ne voulut pas céder sa petite basse de Stradivarius à un amateur qui lui en offrait vingt mille francs.





LE Cte STRAFFORT.

Vander-Werf pinx.t Landon direx.t

violons modernes. Les mauvais *stradivarius* appartiennent ordinairement à des contrefacteurs, qui étaient autrefois très-nombreux. Pour se tenir à l'abri de ces supercheries, les bons violinistes ne se contentent pas de lire l'étiquette collée au fond de l'instrument qu'on leur offre; ils prennent l'archet, et ils l'essaient. Il est difficile de se tromper à cette épreuve. De tous les violons de Stradivarius, les plus parfaits sont ceux qu'il a fabriqués de 1700 à 1722, époque où il paraît qu'il était dans toute la force de son talent. A l'école de ce célèbre luthier, se formèrent quelques bons élèves, entre autres Joseph Guarnerius (4), dont les ouvrages, quoiqu'inférieurs à ceux de son maître, sont très-recherchés. On ne connaît pas la date précise de la mort de Stradivarius : elle a dû néanmoins arriver vers 1728. A—G—S.

STRAFFORD (THOMAS WENTWORTH, comte DE), *un des plus grands hommes*, a dit David Hume, *qui aient honoré l'Angleterre*, était né à Londres, le 13 avril 1593, d'une famille alliée au sang royal. Son éducation fut digne de sa naissance. Le collége de Saint-Jean, à Cambridge, retentit de ses succès précoces, et son père, l'un des plus grands propriétaires du comté d'York, se hâta de féconder de si heureuses dispositions en faisant voyager le jeune Wentworth dans les principaux états du continent. Créé chevalier, à son retour, par Jacques Ier., marié à la fille aînée du comte de Cumberland; et, presqu'au même instant, devenu dès sa vingt-unième année le chef d'une famille de onze enfants et le maître d'une fortune de six mille livres sterling de rentes (revenu énorme à cette époque), Thomas Wentworth honora sa vie privée par des études graves et suivies, et par un entier dévouement aux liens du sang et à tous les devoirs domestiques. Tuteur des enfants de son beau-frère, toute l'activité de cette ame ardente parut concentrée dans le soin de leur rendre un riche patrimoine, que huit années de poursuites persévérantes assurèrent enfin dans leurs mains. L'emploi de juge de paix et garde des archives du comté d'York lui ouvrait, à vingt-six ans, la carrière publique. A peine investi de ces fonctions, il reçoit du premier ministre l'ordre de les résigner en faveur de son prédécesseur. La réponse de Wentworth fut si imposante que le favori, rétractant sa lettre, le *pria d'oublier ce malentendu*. A l'heure même, Buckingham jurait de l'en faire souvenir. Peu de mois après (20 janvier 1621), s'ouvrit ce parlement mémorable où l'histoire remarque pour la première fois deux partis distincts, celui de la cour et celui de l'opposition. Wentworth, membre pour le comté d'York, fit honorer des deux partis l'indépendance consciencieuse de son vote; et si une maladie de neuf mois, si la douleur d'un veuvage prématuré ne lui permirent point de prendre dès-lors tout l'ascendant que lui pro-

(4) *Joseph et Pierre Guarnerius*, le premier, élève de Stradivarius, et l'autre de Jérôme Amati, voulant à leur tour être originaux, firent des changements aux principes fixés par leurs maîtres. En aplatissant les voûtes, en fortifiant les épaisseurs et en diminuant le modèle, ils sont parvenus à donner un grand éclat à leurs ouvrages, mais leur quatrième corde, d'une sécheresse excessive, a été pour ainsi dire, sacrifiée aux autres. Joseph Guarnerius eut pour élève *François Lupot*, luthier du duc de Wurtemberg, et frère de *Nicolas*, surnommé en France le *Stradivarius* du siècle. Ce dernier, né à Stuttgard en 1758, vint s'établir en France en 1794, et il est mort à Paris en juillet 1824. Il est auteur d'un petit ouvrage intitulé; *La Chelonomie, ou le parfait luthier*. Paris, 1806, in 12. Ce fut l'abbé Sibire qui se chargea de la rédaction.

mettaient son talent et son caractère, il eut une gloire bien rare dans les discordes civiles, c'est que toutes ses opinions parlementaires sont devenues des jugements de la postérité. Il censura hautement les monopoles, les taxes illégales, les emprisonnements arbitraires. On l'entendit professer ce principe que « les priviléges et fran- » chises des parlements étaient l'*an-* » *cien* et incontestable droit de tout » Anglais, *son droit de naissance* et » l'héritage de ses pères. » Mais il défendit la tolérance religieuse du roi, dénoncée par les Puritains; les droits paternels de Jacques, méconnus dans l'alliance que les communes lui imposaient pour son fils; enfin le droit de paix et de guerre, inséparable de toute royauté. Jacques mourut, et un nouveau parlement fut convoqué en 1625. Charles Ier. était roi; mais Buckingham était premier ministre, et, suivant le témoignage de Hume, les choses en étaient venues au point qu'elles ne pouvaient plus rester indécises: il fallait livrer ce qui restait des libertés anglaises ou les sauver sans retard des usurpations ministérielles. Le choix du député d'York ne pouvait être douteux. Dans cette courte session, son autorité fut grande: car son opposition fut loyale, pleine de vigueur, mais toujours respectueuse pour la couronne; et son respect n'était point une vaine formule, une concession à l'usage et aux convenances parlementaires, c'était l'acte d'une profonde conviction. Un refus absolu de subsides aurait moins offensé le roi que la défiante parcimonie des Communes. L'incroyable servilité des parlements sous Élisabeth, les hommages prodigués à Buckingham, dans la session précédente, et, plus que ces faits, l'obsession du favori et des courtisans, égarèrent la candeur de Charles: dans l'attitude imprévue de l'opposition, il vit une conspiration contre sa prérogative, peut-être une hostilité contre sa personne, et il congédia le parlement. Avant la session, Buckingham avait sollicité Wentworth de le servir. « J'honore » le ministre du roi, répondit ce der- » nier; je lui rendrai tous les ser- » vices que peut rendre un gentil- » homme et un homme de bien. » Après la session, le favori rendit au député un beau témoignage en lui fermant l'entrée du parlement. C'était l'époque de la nomination des shérifs, dont la haute magistrature emporte obligation de résider dans la province qui leur est confiée, et, par conséquent, exclusion directe du droit de siéger dans les deux chambres. Un nouveau parlement fut convoqué; mais la veille des élections, Wentworth avait été nommé grand-shériff du comté d'York. Six autres chefs de l'opposition, simultanément promus au même office, ne crurent point devoir abdiquer la candidature: Wentworth seul, après avoir épuisé tous les moyens de faire rétracter sa nomination par le roi, ne tenta nul effort pour être réélu au parlement. Son discours, le jour où il prit possession de sa dignité nouvelle, fut une bien noble protestation contre la petite ruse qui l'éloignait de la chambre basse. On ne sait si la violence des nouveaux députés fit regretter au ministre l'absence de sir Thomas; mais nominativement accusé dans les deux chambres, Buckingham rechercha l'appui du grand-shériff d'York, et Wentworth consentit à le voir. Cette entrevue avec le favori n'est point demeurée suspecte: un mois après, le parlement était dissous, et le

shériff d'York, présidant la cour du comté, reçut en pleine séance l'ordre de se démettre de sa charge de garde des archives. Wentworth lut publiquement la dépêche royale, protesta de son obéissance, et, portant à ses ennemis le défi de démentir le témoignage qu'il rendait à son administration : « On peut » bien croire, ajouta-t-il, que je » sais par quels moyens je conserve- » rais ma place; mais, en vérité ce » serait la payer trop cher. Je la » quitte donc sans regret, n'ayant » encore la conscience ni d'aucune » faute en moi, ni d'aucune vertu » dans mon successeur, qui ait pu » motiver l'acte qui vient de m'en » dépouiller. » Toutefois son cœur souffrait de lire le nom du roi au bas d'un acte dont on avait cru l'accabler comme d'une flétrissure publique. On le voit par ce qu'il écrivait à cette époque aux amis qu'il conservait à White-Hall. Il ne demande point d'emploi; mais il sollicite la faveur d'une accusation directe et précise. Qu'il lui soit donné de se justifier; que l'estime du roi lui reste, et il sera consolé. Ce n'est pas que sa conscience fléchisse devant une disgrace. « Dans toutes mes actions, » écrivait-il, le contentement des » autres sera toujours subordonné » au mien propre; et ce ne peut être » par conséquent ni mon premier » besoin, ni ma principale étude. » Cependant les besoins de l'état devenaient pressants, et Buckingham ne voulait rien devoir aux moyens légaux. Une taxe extraordinaire fut exigée sous le nom d'emprunt. Wentworth déclara qu'il ne pouvait payer un impôt non consenti par le parlement. Emprisonné à Marshalsea, il donna le premier un mémorable exemple suivi plus tard par Hampden (*Voy.* ce nom), aux applaudissements de toute l'Angleterre. Ses amis le pressaient d'obéir; il eut, dit M. de Lally, de tous les courages le plus difficile, celui de déplaire à l'amitié pour faire son devoir. Conduit devant le conseil, il demanda compte à ses accusateurs de tout ce qu'ils ôtaient au roi dans l'amour de ses peuples. « Demandez, s'é- » criait Wentworth, demandez à » un parlement ce que lui seul peut » accorder; et vous verrez si j'ai » une seule faculté que je ne dé » voue à secourir le roi dans toute » l'étendue de ses besoins. » Ces paroles n'étaient point vaines; et quand Wentworth sortit de l'exil qui avait succédé à sa détention, pour prendre place dans ce parlement de 1628, convoqué par la détresse du conseil, tel fut l'élan donné à l'opposition par ses chefs, qu'au milieu de tant de griefs publics et privés, au milieu de l'exaspération générale des esprits, pas un membre du parti populaire ne proféra un seul mot qui effleurât la prérogative ou la dignité de la couronne. Les discours de Wentworth ont été conservés : on s'étonne de trouver tant d'ame et de noblesse dans un contemporain de Pym et de Cromwell. Nul faste dans les mots; nulle trace de cette emphase et de cette pédanterie mystique, défaut si général et si populaire en ces temps de fanatisme. Partout c'est une ame simple et forte qui s'épanche avec énergie et simplicité; et, toutefois, jamais peut-être l'éloquence parlementaire n'a uni plus de chaleur à plus de mesure, surtout dans ce discours où rappelant avec véhémence les oppressions qui venaient de finir, il demande justice et réparation au nom du roi, plus encore qu'au nom du peuple, et propose cette fameuse *Pé-*

tition de droits, votée par l'*unanimité individuelle* des deux chambres, et demeurée jusqu'à nos jours le plus précieux monument des libertés anglaises. Le roi voulut d'abord en éluder la sanction. Wentworth, qui avait obtenu de la chambre basse la concession des subsides avant toute concession royale, fit suspendre la délivrance du bill qui les accordait. Vainement les ministres proposèrent au parlement de s'en rapporter à la parole de Charles; vainement ils rédigèrent une déclaration royale conçue dans les termes les plus généraux et les plus décisifs; Wentworth et le parlement furent inflexibles. Tout-à-coup un message du roi défend aux Communes de censurer l'administration. Les esprits, long-temps contenus, éclatent; un cri s'élève contre Buckingham; sa mise en jugement était imminente, lorsque Charles parut au milieu des chambres assemblées, et sanctionna la *Pétition de droits*. Le premier jour fut tout à la reconnaissance; le deuxième jour, on reparla de griefs; le troisième, le nom du favori se mêlait à toutes les plaintes. Une remontrance factieuse est arrêtée; déjà les Puritains avaient jeté le masque; le pouvoir légitime du roi n'était plus sacré pour la chambre; l'épiscopat était dénoncé, la constitution de l'église anglicane menacée avec une sorte de fureur. La surprise de Wentworth fut grande, son indignation fut vive. Nourri dans le sein de l'Église établie, pénétré d'une vénération filiale pour ses dogmes, plein de foi dans son autorité, il déclara hautement qu'il avait *horreur* de ce qu'il venait d'entendre, et que quiconque voudrait attaquer l'Église ou la couronne devait s'attendre à combattre sir Thomas Wentworth. Les Puritains crièrent à l'apostasie. Du jour où la tête de Buckingham avait été demandée par les Communes, Wentworth gardait le silence. Cette générosité avait paru suspecte à plusieurs; le cri de sa conscience soulevée leur sembla une déclaration de guerre. Appelé à la pairie, et dès-lors présenté à la cour, la mort de Buckingham lui ouvrit le conseil privé, et lui donna la présidence de la cour du Nord, sorte de dictature créée par Henri VIII. C'est ici qu'il faut s'arrêter pour juger Wentworth. Reniait-il en un moment ses principes et sa vie passée? Un grand nombre d'écrivains l'accusent : Charles Fox l'appelle *un grand coupable*; Hume lui-même paraît soupçonner sa vertu. Mais, si l'on n'oublie pas que la loyauté parlementaire du député d'York avait prévenu toutes les avances de la cour, que sa rupture avec l'opposition, trop brusque et trop franche pour ne pas exclure toute idée de calcul, précéda de deux mois l'*offre* de la pairie; que du reste il ne fut pas un seul instant associé à l'administration de Buckingham, il paraît difficile de ne pas l'absoudre. Dans cette session même, il avait dénoncé l'*entrepreneur de la misère publique*, avec une énergie d'expression qui certes ne cachait aucune arrière-pensée. On proposait des corrections pour assurer à la pétition de droits la sanction royale : il avait répondu qu'*il n'en laisserait pas altérer une syllabe*. La cour du Nord, il est vrai, était un tribunal d'exception : mais elle était ancienne, elle avait fait beaucoup de bien; et d'ailleurs Hume affirme que Wentworth ne la présida pas même une seule fois. Certes, l'administration des comtés du Nord ne fut point pour lui une *sinécure* : ses biographes

le louent à l'envi des prodiges qu'il opéra dans ces provinces, pressant avec une incroyable activité le recrutement de la milice et l'expédition des affaires, soulageant le pauvre et quintuplant le revenu du roi. Mais, si Wentworth, présidant une commission, semblerait démentir son caractère, Wentworth administrant au nom du prince et dans la limite de sa prérogative, abandonnant à d'autres des attributions judiciaires excessives et peu légales, n'a pas besoin d'apologie. Deux des plus ardents promoteurs de la pétition de droits, Édouard Littelton et Dudley Digges (*V.* ces noms), quittèrent avec lui les rangs populaires, entraînant après eux des défections nombreuses; et, lorsqu'une scène violente eut précipité la dissolution du parlement (*V.* CHARLES I[er]., VIII, 206), l'un et l'autre prêtèrent à l'administration l'appui d'une habileté éprouvée, et d'une popularité irréprochable. La cour accueillait ces nouveaux alliés avec une défiance qui les honore: dans les nombreuses séances du conseil où se préparèrent les abus d'autorité qui suivirent, le nom de Wentworth ne se rencontre pas une seule fois. Ses liaisons, d'abord purement religieuses, avec Laud, évêque de Londres, dissipèrent bientôt tout ombrage. Laud dirigeait la conscience de Charles, et Wentworth fut nommé gouverneur (*lord deputy*) de l'Irlande, en 1632. Nul poste ne pouvait lui paraître plus honorable; car nulle commission ne semblait plus désespérée. La malheureuse Irlande, pleine d'insurrections et de haines invétérées, épuisée par les exactions des gens de finance et les extorsions des gens de guerre, attaquée à force ouverte dans ses croyances, privée de toutes les garanties de l'homme en société, sans sûreté, sans propriété, sans justice, demandait depuis quatre siècles un libérateur à l'Angleterre, et n'obtenait que des hommes faibles ou tyrans. Quatre cents ans de violences et de guerres intestines n'avaient pu lasser ni la turbulence des peuples, ni la cupidité des officiers du roi: des provinces entières s'étaient vues contraintes à racheter plusieurs fois leur sol, envahi en masse par le fisc. Enfin, nul point d'appui dans ce royaume à un pouvoir légitime; il fallait dompter à-la-fois une nation exaspérée, un conseil oppressif, une Église persécutrice, des grands plus accoutumés à l'insulte qu'à l'obéissance. Les succès du nouveau gouverneur tinrent du miracle. Avant de paraître en Irlande, il avait obtenu des Catholiques un don volontaire de 20,000 liv. st., et du roi, la promesse d'un parlement irlandais. Avant que l'année finît, il avait payé, vêtu, augmenté l'armée, déchargé les nationaux du logement des troupes, fait taire toute opposition dans le conseil, enlevé à l'unanimité un vote de six subsides dans le parlement, et de huit subsides dans l'assemblée du clergé. Les coutumes barbares revisées, les distinctions d'origine abolies, la distribution de la justice désormais assurée, une police plus régulière, des lois protectrices de la propriété et de l'agriculture, tels furent les bienfaits d'une deuxième session du parlement. Wentworth l'avait prolongée de trois mois, contre les ordres positifs de Charles: il lui en annonça la clôture par ces paroles: « Le peuple le plus heureux de la terre remercie maintenant Dieu et son roi. » L'ignorance, la cupidité, la débauche, la simonie, désolaient l'Église protestante d'Irlande. Bientôt des

temples s'élevèrent; des écoles furent fondées; l'épiscopat irlandais proclama la confession de foi anglicane. L'union des deux Églises soumettait celle d'Irlande au régime intérieur de l'Église d'Angleterre, et par conséquent à l'inquisition, établie par Élisabeth dans son royaume, sous le nom de haute commission ecclésiastique. Wentworth en modéra l'action. *Pas un catholique ne put se plaindre que sa foi lui eût coûté un cheveu de sa tête;* et, par son influence, les mœurs s'adoucirent; des alliances multipliées rapprochèrent la race conquérante de la nation conquise; l'hospitalité irlandaise redevint célèbre. Dans le même temps, des jurys nationaux restituaient à la couronne des usurpations presque séculaires. L'Église recouvrait un revenu patrimonial de quarante mille livres sterling. L'Irlande avait enfin une justice; et le conseil s'étonnait de voir, en moins de trois ans, la dette ancienne payée, le déficit annuel comblé, des taxes odieuses supprimées, le mode de perception adouci, et la recette accrue de cent quatre mille livres sterling. Tout fut prodige dans l'administration nouvelle. L'indigente Irlande eut des manufactures : son commerce, créé par Wentworth, encouragé par ses libéralités, par sa protection persévérante, put livrer ses produits à vingt pour cent au-dessous des prix de Hollande. Les pirates, qui infestaient les côtes d'Angleterre, n'osaient braver un gouverneur *prêt à monter à cheval à toutes les minutes du jour;* et, pendant cette administration de sept années, un seul navire irlandais fut pris. On pressent qu'un homme d'une volonté si droite et si forte, d'une vigueur d'exécution si admirable, n'avait point entraîné une telle révolution sans soulever contre lui des haines puissantes et des intérêts sans nombre. Modéré avec le parlement, mais absolu dans le conseil, il s'indignait trop du mal, et *son cœur était trop près de ses lèvres* pour contenir toujours dans de justes bornes l'expression d'un mépris ou d'un courroux mérités. Sa sensibilité impétueuse, aigrie par des contradictions de tous les jours, céda une fois à l'impatience de faire un exemple, en mettant à ses pieds le plus vil et le plus déclaré de ses ennemis. Lord Mountnorris, secrétaire-d'état et garde du sceau privé d'Irlande, apprenant une petite vengeance d'un de ses parents, offensé par le gouverneur, s'était écrié : *Il a un frère qui se vengerait d'une autre manière.* Le secrétaire-d'état avait un emploi dans l'armée. Un ordre du roi, sollicité par Wentworth, défère Mountnorris, comme coupable de provocation à l'insubordination parmi les troupes. Cette cour, composée des premiers dignitaires du royaume et de l'armée, prononce, à l'unanimité, la peine de mort. Wentworth fait lire la sentence au condamné, lui promet son intercession auprès du roi, et obtient sa grâce. Mountnorris était un homme décrié; mais sa famille était puissante. L'abus de pouvoir était manifeste; et, dans les trois royaumes, il n'y eut qu'un cri contre Wentworth. La sentence de mort ne pouvait lui être reprochée : le tribunal avait été libre de toute influence; mais une accusation capitale, une mise en jugement, un conseil de guerre, pour une parole arrogante échappée dans la liberté d'un repas, voilà ce que les circonstances pouvaient excuser, ce qu'aucune toutefois ne pouvait absoudre. Blâmé par ses plus vrais amis, le gouverneur parut soudaine-

ment à la cour, le compte rendu de son administration à la main. Le roi voulut l'entendre en plein conseil; et lorsqu'après avoir exposé le succès si étonnant, si rapide de toutes ses mesures, après avoir imploré de nouvelles améliorations pour l'Irlande, Wentworth parla de l'irritabilité native de son caractère, Charles l'interrompit vivement, le dispensant de toute apologie, et lui prodiguant les plus chauds témoignages de sa reconnaissance. Mais pendant que tout prospérait en Irlande, tel était l'anéantissement de la marine d'Angleterre, que la Hollande usurpait le droit de pêche dans les mers britanniques; les Barbaresques enlevaient des sujets anglais jusque sous le canon de Plymouth. Wentworth ne pensa plus qu'à venger ces insultes, à en prévenir d'autres. Il voulait qu'une flotte fût équipée sur-le-champ; et, dans la chaleur de son zèle, il épuisa tous ses moyens d'influence pour faire payer la taxe des vaisseaux, dans le comté d'York. Les juges du royaume l'avaient déclarée juste; mais le parlement ne l'avait point consentie. Aussi, dans ce temps même, Wentworth adressait-il au roi les instances les plus efficaces pour que cette taxe, légitime à force d'être nécessaire, ne fût point détournée de sa destination; pour que l'on préservât religieusement *la chasteté de ces levées*: il le pressait d'assembler un parlement pour les confirmer. Tout-à-coup l'Écosse est en feu. La liturgie épiscopale d'Angleterre, imprudemment publiée, est repoussée par le peuple avec fureur (*V.* CHARLES I[er]). Wentworth fut consulté; voici sa réponse: ***Préparer la guerre sans perdre une minute, avec la ferme résolution de faire tout ce qui serait honorable pour l'éviter.*** Ces paroles étaient appuyées d'un projet de proclamation et d'un plan de campagne. Il ne fut pas cru; mais, avant la fin de cette année (1638), Charles était détrôné en Écosse, et les rebelles marchaient sur l'Angleterre. A cette nouvelle, Wentworth lève une petite armée en Irlande, envoie au roi les épargnes du trésor public, ordonne à ses fermiers de verser à l'échiquier le revenu de toutes ses terres, jusqu'à la dernière obole. Cependant l'Irlande renouvelait ses serments de fidélité, repoussait le *covenant* par des anathèmes publics; et le gouverneur déjouait une conspiration qui ouvrait ce royaume aux rebelles. Leur invasion devenait imminente. Charles appela Wentworth près de lui. *La guerre à l'Écosse, un parlement à l'Irlande;* tel fut le premier mot du fidèle ministre. Le roi promit tout. Un premier parlement s'assemble à Dublin; Wentworth y paraît avec le titre de vice-roi (*lord-lieutenant*), obtient un vote unanime de quatre subsides, agrée six autres subsides offerts par le clergé, souscrit lui-même, pour la couronne, un engagement de vingt mille livres sterling; double son armée; et, le quinzième jour depuis son départ, il était de retour en Angleterre. Une fièvre accablante le retint à Chester, loin du parlement qui allait s'ouvrir. Dix jours après, tout ce parlement était soulevé contre la cour. Le comte de Strafford (c'est désormais le nom du vice-roi d'Irlande) se fait porter mourant au conseil, et dicte un message royal si franc et en même temps si habile, que la majorité revint au roi sur l'heure. Tout était sauvé, si la perfidie d'un ministre (*V.* t. VIII, p. 210) n'avait fait dissoudre le par-

lement : Strafford fut atterré de ce dernier coup. On désespéra quelque temps de sa vie. Les fautes s'accumulaient autour de lui. Charles tirait de prison un lord écossais convaincu de haute-trahison, et le renvoyait à ses compatriotes, chargé d'un message où des pairs d'Angleterre invoquaient le secours de leurs armes. A l'approche subite des rebelles, un général abandonnait trente lieues de pays et d'immenses magasins, sans combattre. Cette déroute indigna Strafford. Investi du commandement, il était monté à cheval, lorsqu'il ne pouvait encore marcher. Les Écossais s'arrêtèrent. Le roi satisfait lui défendit d'agir. Une négociation s'ouvrit. Les rebelles demandèrent, avant tout, que, jusqu'à la conclusion d'une paix définitive, leur armée fût soldée par le roi. Strafford révolté voulut donner la mesure de leur faiblesse. Une division écossaise fut attaquée par ses ordres et mise en déroute sous ses yeux. Charles lui interdit d'achever sa victoire, se soumit à toutes les conditions imposées par les rebelles, et licencia l'armée d'Irlande pour payer la leur. Le vice-roi demanda sa retraite. Toutefois, vaincu par les supplications du roi, il était resté à son poste, frappé d'impuissance, lorsqu'il apprit qu'un bill d'accusation, parti de la chambre basse d'Irlande, le traduisait devant ses pairs. Quatre mois auparavant, cette même chambre lui avait prodigué, quoique absent, les plus vifs et les plus libres hommages. La fortune avait changé; et l'accusation avait été rédigée, lue, emportée sans discussion et presque sans mise aux voix, dans une seule séance. Strafford courut à Londres, malgré les cris d'effroi de ses proches. Il apportait la preuve des liaisons intimes de ses ennemis avec les ennemis de l'état. Il se trouva prévenu. Le *long parlement* venait de s'ouvrir ; et ces mêmes puritains, dont les émissaires avaient préparé l'accusation d'Irlande, régnaient déjà sur l'Angleterre. Le plus habile de leurs chefs, Pym, entre précipitamment à la chambre basse, fait fermer les portes; et, sûr désormais du secret de la délibération, il annonce l'arrivée de Strafford, l'accuse vaguement de tous les maux de l'Angleterre, et propose de demander sur l'heure à la chambre haute son arrestation immédiate. Un seul membre, Falkland, connu par ses divisions privées avec le vice-roi, proposa un comité d'enquête. Pym répondit que si Strafford pouvait parler à Charles une seule fois, toute accusation devenait superflue : que, du reste, c'était aux juges à peser les preuves, qu'il suffisait aux communes de signaler le coupable. La motion homicide passa, et Strafford était à peine assis au milieu des lords, que Pym parut à leur barre, dénonçant, au nom des communes, des crimes qu'il ne spécifiait pas. L'accusé ne put que faire entendre quelques mots, tant les pairs avaient hâte d'obéir au vœu de l'autre chambre, et de prononcer la mise en arrestation du vice-roi, *jusqu'à ce que les communes eussent produit les charges annoncées contre lui.* Cependant le chancelier d'Irlande et d'autres hauts fonctionnaires étaient accusés de trahison; le chevalier Ratcliffe, de tous le plus ami de Strafford et le plus capable de le défendre, était enlevé de Dublin, mis à la tour de Londres, sans autre motif que d'ôter au vice-roi l'appui de leurs démarches et l'autorité de leur témoignage. Un comité, mi-parti de lords et de membres des communes,

s'appliqua sans relâche à préparer des charges : un serment inoui dans les coutumes anglaises imposait le silence aux commissaires sur tous les actes de l'information. Tout fut nouveau dans cette étrange procédure, et les formes plus que tout le reste. Les ministres du roi furent interrogés sur des opinions émises dans l'inviolable secret du conseil. Enfin, après trois mois d'inquisition, l'acte d'accusation fut produit et communiqué à l'accusé, qui fut sommé d'y répondre avant huit jours. Un conseil lui fut accordé, mais avec injonction de se réduire à la discussion du droit. Il demanda la permission d'assigner à son tour des témoins; on lui donna trois jours pour les réunir : la plupart étaient en Irlande. Les communes s'étaient élevées contre la concession d'un conseil; elles récusèrent non-seulement les évêques, mais les lords créés depuis l'arrestation. Le comte d'Arundel, ennemi déclaré de Strafford, fut chargé par les pairs de diriger les débats. Pym, choisi pour développer les charges, soutint hautement que si aucun des vingt-huit chefs allégués n'était un crime de haute trahison, *tous ramassés ensemble formaient, par accumulation, une trahison constructive, en décelant l'intention de détruire les lois fondamentales du royaume.* La défense de Strafford fut digne de sa vie. La lutte se prolongea dix-huit jours. Seul en présence de treize accusateurs, tous aguerris par les triomphes de la tribune, forcé de répondre à l'improviste à des faits envenimés avec art, à des questions longuement préméditées, il mêla tant de modestie à la fermeté de ses réponses; il opposa tant d'éloquence aux déclamations de ses ennemis, tant de présence d'esprit, tant de dialectique à leurs sophismes, une grace si noble à leurs grossièretés, une modération si accablante à leurs injures; que, *si l'on en excepte un bien petit nombre*, dit Withlocke, *tous les cœurs se sentirent émus de pitié ou de remords*. L'historien qui rend ce témoignage n'est pas suspect; il présidait le comité accusateur, et il vota pour le meurtre. Une indicible frénésie s'était emparée des communes. Trois jours avant la discussion du fait, elles avaient accueilli contre l'accusé un bill d'*attainder*, sorte de proscription législative qui dispense de toute forme et de toute preuve, et qui a servi de modèle aux mises hors la loi de la Convention nationale de France. La veille de la discussion du droit, elles délibérèrent sur la mise en jugement des conseils de Strafford, avant qu'ils eussent dit un mot pour sa défense. Ses conseils furent entendus et prouvèrent qu'aucune loi ne punissait les faits imputés à l'accusé : le lendemain, ces mêmes faits furent déclarés *crime de haute trahison* par les communes. Enfin Pym produisit un dernier témoignage. Vane, secrétaire d'état, homme sans foi, flatteur de Charles et de la reine, mais vendu aux Puritains, lui avait livré des notes sur une séance du conseil où Strafford avait parlé de réduire l'Écosse par les armes. Le rédacteur de la note prêtait au comte une expression ambiguë (*ce royaume*). Pym appliquait ces mots à l'Angleterre, et tonnait contre le traître qui avait voulu *faire la guerre au peuple du roi*. Le crime sembla palpable aux communes : et bien que les membres du conseil eussent protesté sans exception contre la calomnie de Vane, bien qu'interrogé à son tour et pressé par les questions de l'accusé, Vane eût fini

par déclarer comme eux, avec serment, que Strafford n'avait pensé qu'aux rebelles d'Écosse; bien que le texte seul de la note suffit pour ruiner l'accusation; cette note, écrite par Vane et lue par son fils, fut déclarée équivalente à la production de deux témoins à charge: et le bill de mort fut envoyé à la chambre haute, à la majorité de 204 voix contre 59. Parmi ceux qui osèrent être justes, l'histoire nomme trois membres du comité accusateur: Hyde (depuis comte de Clarendon), qui se sépara hautement de tous ses collègues; Selden, le plus violent des chefs puritains; et le lord Digby, ennemi acharné du vice-roi. Quelques jours après, l'avocat-général de la couronne posait en principe, devant les pairs, que la mission du parlement était de faire les lois et non de les suivre, surtout *contre une bête féroce* telle que Strafford; et les pairs, décimés par la terreur, assiégés et menacés par une populace en furie, transmettaient le bill de proscription au roi. On peut voir, à l'article Charles Ier., les longues angoisses du monarque et ses déplorables tentatives pour sauver celui auquel il avait écrit dans sa prison: « Je ne puis vivre en paix avec moi-» même qu'en vous assurant, sur ma » parole de roi, que vous ne souffri-» rez ni dans votre honneur ni dans » votre vie. » Informé des scrupules et des périls du prince, Strafford se dévoua. Il écrivit au roi pour lui rendre sa parole et le prier de sanctionner le bill; sa lettre était sans faste, sans amertume: « Mon con-» sentement, disait-il, vous acquit-» tera plus devant Dieu que ce que » pourrait faire le monde entier. » Le danger s'accrut; le roi fut faible, et il autorisa des commissaires à signer tous les bills proposés à sa sanction. L'un de ces commissaires était le comte d'Arundel, qui n'hésita point à voter ainsi deux fois la mort d'un homme que sa haine lui ôtait le droit de juger. Les communes arrêtèrent des remercîments au monarque, en décrétant que jamais le dernier bill ne pourrait être cité en exemple, et que désormais tout anglais serait jugé selon la loi du pays, *comme si ce bill n'eût jamais existé*. Le premier mouvement de Strafford appartint à la nature. En apprenant la sanction, il laissa échapper ces paroles du Psalmiste: *Ne mettez point votre confiance dans les princes ni dans les enfants des hommes; car le salut n'est point en eux*. Trois jours lui étaient donnés pour se préparer à mourir. Le roi envoya son fils à la chambre haute pour implorer de la médiation des lords quelque adoucissement dans la peine. Il n'obtint pas même un sursis, et le surlendemain (15 mai 1641), le bourreau consomma le meurtre. *Milord, pardonnez-moi*, criait cet homme avant de frapper.—*A vous et à tout le monde*, répondit le martyr. Plus admirable encore sur l'échafaud qu'à la tribune et dans le conseil, il ne proféra point une parole qui ne fût un acte d'héroïsme, priant pour le roi, pour l'Angleterre, pour ses juges, imposant à la fureur du peuple par la dignité de son visage, et maîtrisant la douleur de ses proches par la sérénité de ses discours.—Ainsi finit cette vie *toute d'une pièce*, comme on l'a dit des héros de Plutarque, et toutefois si diversement jugée. Cette âme si haute, si pure, si invariablement fidèle au roi et au pays, n'a pu échapper à l'accusation de versatilité, de corruption. Sa correspondance, publiée par ses contemporains, suffit à la réfutation de

ces reproches. Elle atteste qu'à une époque où certes la solidarité des ministres n'était point de principe en Angleterre, le vice-roi d'Irlande réclamait contre les mesures arbitraires de ses collègues, comme il les aurait dénoncées à la tribune; et si des contradictions de chaque jour ou la douleur des désastres publics lui arrachent de loin en loin quelques expressions un peu absolues sur l'indépendance du pouvoir, sans cesse il loue, il regrette les parlements; sans cesse il les recommande au roi, et toujours les faits répondent aux paroles. En Irlande, où Strafford était le maître, il avait tenu plus de sessions à lui seul pendant sept années que ses prédécesseurs dans un demi-siècle. La sévérité lui était imposée comme une nécessité des temps, comme un devoir public; elle devint une habitude de son caractère, plus tard le cri de ralliement de ses ennemis, et ils furent nombreux. La gloire d'avoir abattu l'hydre féodale en Irlande lui devint funeste en Angleterre. Naturellement fier avec les grands, les difficultés de sa position, les souffrances aigues de la goutte lui arrachèrent plus d'une fois des paroles chagrines ou impérieuses : on lui reprocherait de la hauteur, s'il eût paru moins ami du pauvre, moins dévoué à la noblesse qui faisait son devoir. « J'ai » trouvé, disait-il, la couronne, » l'église et le peuple au pillage; je » n'ai pas cru pouvoir les délivrer » avec des sourires et des réveren» ces. » Au reste, nul ne contribua plus que lui à fixer les principes alors si indécis de la constitution d'Angleterre; et, s'il reconnut, comme à Sparte, la triste nécessité de *laisser dormir les lois pour un jour*, il demandait hautement une prompte et solennelle réparation à la loi pour ces dangereux exemples. Peu d'hommes publics ont été aussi avides que lui de toutes les joies de famille et des délices de la retraite. On voit, par ses lettres, qu'il s'y abandonnait du fond de l'ame, et c'est une preuve de plus que l'exercice du pouvoir n'avait point corrompu ce cœur si tendre, cet homme si vrai, si bien né, que, dans les occasions les plus imprévues, il trouvait tout d'abord et d'inspiration la réponse la plus noble et le conseil le plus généreux. Il fut marié trois fois, et la Biographie doit recueillir le nom de sa 2e. femme, Arabella Hollis, fille du comte de Clare, à laquelle rien n'a manqué de ce qui pouvait rendre un époux comme Strafford heureux et fier d'une telle épouse. La mémoire de Strafford fut réhabilitée par le parlement sous Charles II, et son fils reprit son rang à la chambre haute. Sa vie a été écrite, peu de temps après sa mort, par le chevalier Ratcliffe, son ami, et de nos jours par M. Mac-Diarmid. Tout le monde a lu celle qui a été publiée par M. de Lally-Tolendal, Londres, 1795; et Paris, 1814, in-8o. Cette réimpression ne comprend pas *le Comte de Strafford*, tragédie en 5 actes et en vers, qui forme le 2e. vol. de l'édition de Londres. F—T. J.

STRALENBERG (PHILIPPE-JEAN), lieutenant-colonel au service de Suède, naquit, en 1676, dans la Poméranie suédoise, sous le nom de *Tabbert*, que sa famille changea en celui de Stralenberg, lorsqu'elle fut anoblie par Charles XII, en 1707. Après avoir fait les campagnes de Pologne, il accompagna le roi de Suède dans son expédition contre la Russie, et assista à la bataille de Pultawa. Ayant voulu secourir son

frère, il fut pris par les Russes. Conduit d'abord à Moscou, il fut envoyé ensuite en Sibérie, où il passa treize années. Ayant eu la permission de faire des voyages dans l'intérieur de ce pays, il en dressa une carte détaillée, qu'il confia en dépôt à un marchand de Moscou. Ce marchand étant mort, la carte fut portée à Pierre Ier., qui la trouva très-intéressante et la garda. Stralenberg en fut instruit, et recommença son travail. Ayant obtenu la permission de retourner en Suède, il passa à Pétersbourg, et fut présenté au Czar. Ce prince voulut le retenir à son service, et lui fit des propositions avantageuses; mais il refusa, et se rendit à Stockholm, où il obtint, avec assez de peine, une compagnie et le titre de lieutenant-colonel, en 1724, quelques années après la mort de Charles XII. En 1730, il sollicita la permission d'aller à Lubeck, où il fit imprimer sa *Description historique et géographique des parties septentrionales et orientales de l'Europe et de l'Asie, en allemand*, in-4°. En 1740, il fut nommé commandant de la citadelle de Carlshamn, où il mourut en 1747. C—AU.

STRANGE (ROBERT), graveur, né en 1725, dans l'une des îles Orcades, vint fort jeune à Paris, et entra dans l'école de Le Bas, qui excellait dans le paysage, et qui faisait de la pointe un plus fréquent usage que du burin. Strange abandonna bientôt la manière de ce maître et le genre dans lequel il travaillait, pour se livrer à l'histoire; et ses premiers ouvrages, tous copiés d'après les plus grands maîtres, annoncèrent un artiste habile. En 1758, il fit un voyage de cinq ans en Italie, où il étudia tous les chefs-d'œuvre. Il fit en même temps une ample collection de dessins précieux, qu'il se proposait de graver à son retour, et vint se fixer à Londres, où il déploya, dans une foule de morceaux précieux, toute la beauté de son intrument. Doué du véritable sentiment du beau, il échappa à la contagion du mauvais goût de son époque; et lorsque Boucher était appelé le peintre des grâces, et que la gravure multipliait à l'envi ses productions, Strange ne consacra son talent qu'à traduire les plus beaux ouvrages du Corrège, de Raphaël, du Gude, du Titien et de Carle Maratte. Il eut l'amour-propre, trop rare, de ne rien exposer aux regards d'indigne de lui, et il ne se laissa jamais séduire par l'intérêt. Également estimé comme homme et comme artiste, il avait été reçu de l'académie de Paris, et il était membre de celles de Rome, de Florence, de Bologne, professeur de l'académie royale de Parme, et directeur de la société des artistes de l'Angleterre. Il serait trop long de rapporter tous les ouvrages de cet habile graveur. Ses estampes sont remarquables par la douceur du burin, le choix des sujets et la correction du dessin. Le seul reproche qu'on puisse leur faire, c'est qu'elles manquent parfois de vigueur; mais l'artiste, qui connaissait son véritable talent, a évité, la plupart du temps, d'exécuter des pièces dans lesquelles cette qualité était nécessaire. Il avait inventé une méthode par laquelle, au moyen de quatre couleurs, il savait rendre les dessins originaux de manière à opérer l'illusion la plus frappante. Ses compositions les plus remarquables sont : I. Le *Saint Jérôme du Corrège*, qui a fait partie du Musée du Louvre, et qui, en 1815, a été rendu à Parme, d'où il avait été tiré. II. *Vénus couchée*, d'après le Titien. III. *Danaé*,

d'après le même maître. IV. *Vénus et Adonis partant pour la chasse*, d'après le même maître. V. *Charles, prince de Galles, Jacques, duc d'York, et la princesse Marie, enfants de Charles Ier., roi d'Angleterre.* VI. Le *Portrait en pied de Charles Ier., en habits royaux.* VII. *Charles Ier., en pied*, suivi d'un page et d'un écuyer qui tient son cheval. VIII. *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, femme de Charles Ier.*, ayant auprès d'elle le prince Charles de Galles, et portant dans ses bras le jeune Jacques, duc d'York, encore enfant. Ces quatre beaux portraits sont d'après Van-Dyck. En 1769, Strange publia à Londres un volume in-8o., fruit de son séjour en Italie, sous le titre suivant : *A descriptive catalogue of a collection of selected pictures from the roman, florentine, lombard, venitian, neapolitan, flemish, french and spanish schools*, etc. (*Catalogue descriptif d'un choix de peintures des écoles romaine, florentine, lombarde, vénitienne, napolitaine, flamande, française et espagnole; auquel sont jointes des remarques sur les principaux peintres et sur leurs ouvrages, avec une liste de trente-deux dessins d'après les tableaux capitaux des grands maîtres, rassemblés et dessinés pendant un voyage de plusieurs années en Italie*). Strange mourut à Londres, en 1795. P—s.

STRAPAROLA DE CARAVAGE (JEAN-FRANÇOIS), conteur italien du seizième siècle, n'est guère connu que par le titre de son recueil. Fontanini, Argelati, Zeno, Tiraboschi, n'en ont presque point parlé; et le comte Borromeo (*Catalog. de Novellieri Italiani*), qui s'est un peu étendu sur les différentes éditions de l'ouvrage, ne donne aucun renseignement sur l'auteur. Dans une préface, mise en tête de la traduction française des Contes de Straparola, on dit que ce nom pourrait bien être une qualification académique plutôt que le nom d'une famille. On connaît en effet l'usage, autrefois fort commun en Italie, de se déguiser sous des titres non moins ridicules que celui du corps dans lequel on était admis; et comme on s'appelait *Insensato*, *Balordo*, *Stordito*, ce qui ne devait flatter l'amour-propre de personne, on aurait pu se nommer *Stra* (*extra*)-*parole*, pour marquer cette faculté quelquefois desirable pour soi, mais presque toujours fâcheuse pour les autres, de parler beaucoup sur toutes sortes de sujets. Si cette supposition était vraie, ce qui nous paraît peu probable, il resterait encore une découverte à faire sur le personnage véritable qui s'est caché sous cette fausse dénomination. Il vivait en 1508, époque où parut un de ses ouvrages à Venise; et il n'était pas mort en 1554, année de la publication de la seconde partie de ses Contes. Le premier volume, imprimé en 1550, exposa l'auteur à de graves accusations. On le traita durement de plagiaire, la source de la plupart de ses histoires ayant été reconnue. Un littérateur français (Laisné), qui s'est donné la peine de vérifier ce reproche, ne l'a pas trouvé sans fondement; et, d'après son calcul, Straparola aurait puisé le sujet de vingt et une de ses Nouvelles dans le seul livre de Morlino (*V.* ce nom, XXX, 192), outre les emprunts faits à Boccace, au Pogge, au *Pecorone* (*Voy.* Ser. GIOVANNI, XVII, 426), à Machiavel (1), etc. Au reste

(1) Molière a tiré le sujet de l'*École des femmes* de la IVe. nouvelle de la IVe. nuit de Straparola.

ces larcins étaient autorisés par l'exemple, et une reine (*V.* Marguerite de Valois, XXVII, 20) ne s'est pas fait scrupule de s'en rendre coupable. Straparola s'est plu particulièrement à imiter le Décaméron, qui a été le modèle général de tous les anciens conteurs italiens. De même que Boccace a rassemblé aux environs de Florence une troupe joyeuse de jeunes gens et de femmes qui s'amusent à débiter des contes, tandis que la peste exerçait des ravages dans la ville; ainsi Straparola transporte sur l'île de Murano, à Venise, et chez Lucrèce Sforce, une société de demoiselles et de gentilshommes, qui racontent des nouvelles, se proposent des énigmes, composent des fables, pour passer agréablement leur temps, loin des dissensions civiles qui avaient éclaté en Italie après la mort de François Sforce, duc de Milan. Le style de cet auteur est moins soigné, mais plus coulant que celui de Boccace. Ses conceptions sont bizarres et remplies de tout ce qu'une imagination déréglée peut enfanter pour causer de l'étonnement et de la surprise. L'astrologie, les enchantements, les métamorphoses, tout est mis en jeu pour animer ces récits, dont l'obscénité égale souvent l'extravagance. Les ouvrages de Straparola sont : I. *Sonetti, strambotti, epistole e capitoli*, Venise, 1508, in-8°. II. *Le piacevoli notti*, ibid., Comin de Trin, 1550-1554, 2 vol. in-8°. L'édition de 1557 est la plus recherchée. La plupart des réimpressions postérieures sont mutilées : celle de Venise, 1599, in-4°., a été augmentée de cent énigmes, par J. César della Croce; ce qui la rend chère, quoiqu'elle soit imparfaite. Cet ouvrage a été traduit en français par Louveau et Larivey, Paris, 1585, in-12; (ibid.) 1726, 2 vol. in-12, édition revue par La Monnoye. III. *Novella d'un caso notabile intervenuto a un gran gentiluomo genovese*, Venise, s. d., in-4°., et 1558, in-8°.; réimprimé vers la fin du siècle passé, ibid. (Londres), in-4°. Ce n'est que la première Nouvelle de Straparola. A-g-s.

STRATA. *Voy.* Fornari (Marie-Victoire).

STRATA (Zanobi da), poète lauréat, né en 1312, à Strata, petit village à deux lieues de Florence, fut élevé par Jean de' Mazzuoli, son père, fameux grammairien, qui avait été le maître de Boccace. Zanobi acquit par ses talents une considération que son origine semblait lui refuser. En 1332, il remplaça Mazzuoli dans une école de belles-lettres établie à Florence, et s'y fit remarquer par son savoir. Sa réputation attira sur lui l'attention de son compatriote Nicolas Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Sicile; et cette protection lui valut d'abord la place de secrétaire du roi de Naples, et peu après (1355), l'honneur d'être couronné à Pise, par l'empereur Charles IV, qu'il remercia dans un discours latin, mêlé de prose et de vers, dont les bibliothèques de Florence ont conservé quelques copies (*Oratio habita ad Carolum IV; de fama*). Cet hommage public, qui, dans le quatorzième siècle, ne fut accordé qu'à Pétrarque, jeta un nouvel éclat sur le nom de Strata. Appelé à la cour d'Avignon, il fut nommé protonotaire apostolique, et secrétaire des brefs d'Innocent VI. Si l'on devait en croire un document publié par Lami (*Novelle letterarie*, 1748, p. 219), ce poète aurait été élevé

au siége de Monte Casino (1), peu avant sa mort, arrivée dans la ville d'Avignon, en 1361. On ne peut juger de son mérite que d'après le témoignage de ses contemporains, qui l'ont regardé comme l'un des plus grands hommes de son temps. Pétrarque le loue beaucoup dans ses Lettres (2), dont quelques-unes sont adressées à notre poète, entre autres celle où il lui recommande de prendre soin de ses écrits. Les Florentins avaient conçu une si haute estime du mérite de Zanobi, que, le plaçant au même rang qu'Accurse, Dante, Pétrarque et Boccace, ils décidèrent, en 1396, que des tombeaux leur seraient élevés dans l'église de *Santa Maria del Fiore*. La difficulté de réunir les cendres de ces illustres citoyens, morts presque tous hors de leur patrie, arrêta ce projet, ce qui est fait pour inspirer un grand regret de la perte des poésies de Strata, dont il ne reste que cinq vers latins publiés par Méhus dans la vie de Traversari, p. 90. Zanobi s'était proposé de chanter les exploits du premier Scipion, lorsqu'il apprit que son ami Pétrarque travaillait à un poème sur le même sujet (l'*Afrique*): soit délicatesse, soit crainte, il n'osa pas se mesurer avec un rival aussi redoutable, et descendant au rôle modeste de traducteur, il s'exerça sur les *Morales* de saint Grégoire, ouvrage qui aurait dû le décourager par sa longueur, et qu'en effet, il n'eut pas le temps d'achever. L'académie de la *Crusca* a honoré de ses suffrages ce grand travail, qu'elle a rangé au nombre des *testi di lingua*. Il en existe une ancienne édition intitulée : I. *I Morali del Pontefice san Gregorio Magno, sopra il libro di Giobbe*, Florence, 1486, 2 vol. in-fol. Zanobi n'a pas été plus loin que le chapitre dix-huitième du dix-neuvième livre : la suite appartient à un traducteur anonyme (le bienheureux Jean de Tossignano, évêque de Ferrare). La rareté et le mérite de ce livre engagèrent le cardinal Tommasi d'en ordonner une réimpression (Rome, 1714-30, 4 vol. in-4°.), qui est très-fautive, malgré les soins de Mgr. Fontanini, qui s'était chargé d'en revoir les épreuves (*V*. les Notes de Zeno à la *Biblioth. italienne* de Fontanini, tome II, p. 469). On doit au cardinal Alexandre Albani d'en avoir fait continuer l'édition après la mort de son vénérable confrère. Une troisième édition sortit des presses de Simone, Naples, 1745, 4 vol. in-4°. II. *Registrum litterarum apostolicarum Innocentii papæ sexti, anno sui pontificatûs nono* (1361), dans le *Thesaurus novus anecdotorum*, par Martène et Durand, tome II, pag. 843-1072. III. *Sogno di Scipione, voltato in greco per Planude, e fatto volgare per Zanobi da Strata*, Pise, 1816, in-8°. *Voy*. Villani (Phil.), *Vite d'uomini illustri Fiorentini*, pag. VI. — *Elogi d'uomini illustri Toscani*, tome 1er., p. 160, et Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, tome V. A—G—S.

STRATICO (LE COMTE SIMON), mathématicien, né à Zara, en 1733, et confié aux soins d'un oncle qui dirigeait un établissement d'éducation à Padoue, fréquenta l'université de cette ville, où il prit le degré de docteur, et fut nommé professeur

(1) On ne connait point de siége épiscopal de ce nom. La célèbre abbaye du Mont Cassin n'est pas un évêché.

(2) Il avait cependant témoigné quelque jalousie au sujet du couronnement de Zanobi : « Est-» ce à un Allemand (l'empereur) qu'il appartient » de juger le mérite littéraire d'un Italien ? » *Præf. ad invect. in medicum*. Strata fut couronné treize ans après Pétrarque.

de médecine, ayant à peine vingt-cinq ans. Destiné, en 1761, à accompagner l'ambassade que le sénat vénitien envoyait à George III, pour le féliciter sur son avènement au trône, Stratico s'arrêta quelque temps en Angleterre, pour en étudier les usages et les mœurs. De retour à Padoue, il fut destiné à remplacer le marquis Poleni, dans la chaire de mathématiques et de navigation. Les connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages le rendaient propre à différentes fonctions, et lui ouvrirent les portes de plusieurs académies, entre autres de la société royale de Londres. Appelé, par le gouvernement de Milan, à l'université de Pavie (1801), Stratico y suppléa souvent le professeur Volta dans les cours de physique, quoiqu'il ne fût chargé que d'enseigner l'art nautique. Il devint ensuite membre du comité d'instruction publique, puis président de la junte pour les travaux hydrauliques du duché de Modène, et directeur général des ponts et chaussées de l'ex-royaume d'Italie. En 1803, il fut élevé au rang de sénateur, et décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne de Fer. L'empereur d'Autriche lui avait accordé la croix de Saint-Léopold, la pension de sénateur, et le rang de professeur émérite des universités de Padoue et de Pavie. Stratico, qui était le doyen des littérateurs italiens, est mort à Milan le 16 juillet 1824, âgé de 91 ans. Ses ouvrages sont : I. *Oratio habita in gymnasio Patavino*, Padoue, Comino, 1764, in-8°. II. *Series propositionum, continens elementa mechanicæ et staticæ earumque varias applicationes, ac præsertim ad theoriam architecturæ civilis et nauticæ*, ibid., 1772, in-8°. III. *Raccolta di proposizioni d'idrostatica e d'idraulica*. ibid., 1773, in-8°. IV. *Teoria compita della costruzione e del maneggio de' bastimenti*, trad. du français d'Euler, avec notes, ibid., 1776, in-8°, fig. V. *Elementi d'idrostatica e d'idraulica*, ibid., 1791, in-8°. VI. *De duabus formis archetypis æneis ad antiquum numisma majoris moduli pertinentibus disquisitio*, Vérone, 1791, in-8°., fig. VII. *Dell' antico teatro di Padova*, Padoue, 1795, in-4°, fig. VIII. *Vocabolario di marina, nelle tre lingue ital. - ingl.- francese*, Milan, 1813-14, 3 vol. in-4°., fig. IX. *Esame marittimo teorico pratico, ovvero trattato di meccanica applicato alla costruzione ed alla manovra de' vascelli*, traduit du français de Don George Juan et de Levêque, avec des observations, ibid., 1819, 2 vol. in-4°., figures. X. *Bibliografia di marina nelle varie lingue dell' Europa o sia raccolta de' titoli de' libri, i quali trattano di quest'arte*, ibid., 1823, in-4°. XI. *Osservazioni sopra varj effetti della pressione de' fluidi*, dans les Mémoires de la Société italienne. XII. *Dell' inclinazione delle sponde negli alvei de' fiumi*, dans les actes de l'Institut italien. XIII. *Saggio de' principj da' quali dipende il giudizio delle opere d'architettura civile*, part. I et II, ibid. XIV. *De' bastimenti a remi da guerra degli antichi*, ibidem. XV. *Sul* FLUCTUS DECUMANUS O DECIMUS *de' poeti latini; e sulla trichimia, o terza ondata degli scrittori greci*, ibid. XVI. *Sulla declinazione dell' ago magnetico*, ibid. XVII. *Saggio storico sugli specchi ardenti*, ibid. XVIII. *Discorso sopra l'architettura gotica*, ibid. XIX. *Dis-*

sertazione sopra alcuni fenomeni magnetici, ibid. XX. *Osservazioni sull' architettura delle scale*, ibid. XXI. *Sopra le leggi d'agitazione de' fluidi, contenuti in vasi oscillanti*, dans les Mémoires de l'académie de Padoue. XXII. *Intorno ad un fenomeno della diffrazione della luce*, ibid. XXIII. *Della confluenza, e delle foci, o sbocchi de' fiumi*, ibid. XXIV. *Discorso recitato nell' accademia delle belle arti di Milano*, dans les actes de la même académie. XXV. *M. Vitruvii Pollionis architectura, cum exercitationibus J. Poleni, et commentariis variorum*, Udine, 1825 et suiv., devant former 4 vol. in-4°., avec 320 planches. Cette édition, la plus complète de Vitruve, et qui est le fruit de trente-cinq années de recherches de Stratico et d'autant de Poleni, qui y avait travaillé aux frais de la république de Venise, est maintenant sous presse à Udine. Le texte en est collationné avec les éditions de Rode et de Schneider, nouvellement publiées en Allemagne.

A—G—S.

STRATON de Lampsaque, philosophe grec, était fils d'Arcesilas; disciple de Théophraste, il lui succéda dans son école, l'an 248 avant J.-C., et acquit, par son éloquence et son savoir, une réputation immense. Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, voulut être initié par lui dans les secrets de la philosophie, et fut tellement satisfait de ses leçons, qu'indépendamment de ses honoraires, il lui fit présent de quatre-vingts talents, somme prodigieuse. Straton fut surnommé le *Physicien*, parce qu'il s'était attaché particulièrement à l'étude de la physique, c'est-à-dire, des lois de la nature; mais les titres de plusieurs de ses ouvrages prouvent qu'il avait aussi cultivé la morale et la politique. On n'est pas certain qu'il soit l'auteur du Traité des couleurs, que plusieurs critiques lui attribuent, et qui est imprimé sous le nom de Théophraste dans les Œuvres d'Aristote. De tous ses écrits il ne reste que des fragments insuffisants pour apprécier ses idées philosophiques. De là les jugements contradictoires que les modernes en ont portés. D'après deux passages de Cicéron et de Plutarque, on voit que Straton attribuait à la nature les qualités productives, sans lui accorder l'intelligence. Il n'était pas nécessaire, suivant lui, de recourir aux dieux pour expliquer le monde: la création et l'économie de l'univers ne sont que l'accomplissement des lois de la physique et de la mécanique. Leibnitz et Bayle ont conclu de cette proposition que Straton ne reconnaissait d'autre dieu que la nature, et en conséquence l'ont regardé comme un des précurseurs du spinosisme. Cudworth le range parmi les hylozoïtes. Batteux ne voit dans ce philosophe qu'un homme qui veut faire du bruit, n'importe de quelle manière: arrivé, dit-il, dans un temps où les dogmes les plus hardis ne faisaient plus qu'autant de sensation qu'il en fallait pour produire la célébrité, il osa dire ouvertement ce qu'on avait pensé avant lui (*Hist. des causes premières*, 351). Mais le judicieux Brucker déclare que ce n'est pas sur quelques lignes qu'il peut se permettre de juger l'ensemble du système de Straton. Dans une lettre adressée à Zimmermann (1), il s'efforce de repousser l'accusation d'a-

(1) Cette lettre a été insérée par Schelhorn, dans les *Amœnitat. litterariæ*, XIII, 311.

théisme dont on a voulu flétrir ce philosophe, et prouve que le passage de Cicéron (*Academ.*, IV, 38), sur lequel elle repose tout entière, suffit pour démontrer que Straton n'a point nié l'existence des dieux, quoiqu'il n'admît pas, comme Démocrite, que leur intervention immédiate fût nécessaire à la création et au maintien de l'univers. Straton avait reçu de la nature un tempérament fort délicat, qui l'obligeait à vivre de régime. Il s'éteignit, sans souffrances, entouré de ses amis et de ses disciples, après avoir dicté son *testament*, que Diogènes Laërce nous a conservé, et par lequel il instituait Lycon (*V.* ce nom), son successeur dans l'école qu'il avait dirigée dix-huit ans avec gloire. Diogènes (*Vies des philosophes*) donne les titres des nombreux ouvrages de Straton, dont on doit regretter la perte, d'autant plus que les questions les plus importantes y étaient traitées. Brucker a rassemblé, dans son *Histoire de la philosophie*, tout ce qu'on sait de Straton, et diverses maximes de ce philosophe, extraites des ouvrages de Sextus Empiricus, Simplicius et Stobée. Voici les plus remarquables : le siége de l'ame est dans le cerveau ; — L'ame agit par les organes des sens ; — Le temps est la mesure du mouvement et du repos ; — Tout corps a de la pesanteur et tend sans cesse vers le centre. W—s.

STRATON, poète grec, dont on ignore la patrie ; on ne connaît pas mieux les autres circonstances de sa vie. Il est cependant vraisemblable qu'il florissait sous l'empereur Septime Sévère. Il a attaché son nom à l'un des monuments les plus déplorables de la corruption qui marqua les mœurs de la Grèce, en publiant un recueil d'épigrammes, la plupart obscènes, de différents auteurs. Il serait difficile d'en traduire même le titre avec décence, et sa muse a largement contribué à le grossir. Ce recueil forme un des livres du manuscrit de l'anthologie, devenu célèbre sous le nom de *Manuscrit palatin*, et conservé aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican. Ce livre contient deux cent trente-huit épigrammes, dont quatre-vingt-treize sont de Straton. On en trouve cinq autres dont il est aussi l'auteur, dans le livre des *Épigrammes satiriques*, et une sixième dans l'Anthologie de Planude ; mais il n'est pas certain que cette dernière soit de lui : le titre l'attribue à Méléagre ou à Straton. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans celles de ces pièces dont la lecture est tolérable, des pensées ingénieuses, exprimées avec élégance ; mais on déplore qu'il ait prostitué sa muse à un semblable sujet : heureusement que la langue qu'il a employée atténue beaucoup le danger d'un tel ouvrage. Avant que le manuscrit palatin eût été publié, Reiske avait pris la peine de placer à la suite de son édition de l'Anthologie de Céphalas, une table des auteurs dans les écrits desquels se trouvaient éparses les pièces du Recueil de Straton, sur lequel nous ne nous sommes peut-être que trop étendus. Terminons en disant avec ce même Reiske : *Computrescat in illo cœno qui animum ad meliora nequit attollere.* Si—d.

STRAUCH (Jean), jurisconsulte, naquit, le 2 septembre 1612, à Colditz en Misnie : son père était caissier de l'électrice douairière de Saxe, Sophie de Brandebourg, qui résidait dans cette petite ville. Après avoir fréquenté le gymnase de Zeitz, il étudia aux universités de Leipzig et de Iéna ; prit, en 1638, le grade de

maître-ès-arts et fut bientôt après nommé professeur d'éloquence et d'histoire à Leipzig, en 1651 docteur en droit, et en 1652 professeur ordinaire à Iéna. La place de syndic des magistrats de Brunswick ayant été offerte à son ami Adam Struve, celui-ci, qui n'en voulait pas, obtint qu'on la conférât, en 1660, à Strauch. Mais comme ce dernier se déplaisait à Brunswick, le même Struve, qui venait d'être appelé à Weimar, le fit nommer à sa place de professeur à Iéna et assesseur du tribunal aulique. Il obtint par la suite le titre de conseiller intime et la charge de président du consistoire et de chancelier. Mêlé d'une manière désagréable dans les tracasseries domestiques du duc Bernard de Saxe-Iéna, il en eut tant de chagrin, qu'il s'empressa d'accepter, en 1676, les places de professeur de droit et vice-chancelier à Giessen, où il mourut le 11 décembre 1679. Strauch jouit d'une grande autorité dans les tribunaux d'Allemagne, où ses nombreuses dissertations sont toujours citées. Vingt-cinq de ces traités ont été réunis sous le titre d'*Opuscula juridica, historica, philologica rariora XXV in unum volumen collecta, curâ C. G. Knorrii*, Francfort, 1727, in 4°., et Halle, 1729, in-4°.; vingt-neuf autres sous le suivant : *Dissertationes ad universum jus Justinianeum privatum, theorico-praticæ* XXIX, Iéna, 1659, in-4°., et réimprimées en 1668, 1674 et 1682; trois autres sous celui-ci : *Dissertationum canonicarum solemnium trias*, Iéna, 1675, in-4°. On a formé une collection de quinze de ses programmes, intitulée : *Vitæ aliquot veterum jurisconsultorum ; conquisivit, recensuit, indice instruxit Ch. G. Buder.*, Iéna, 1723, in-8°. On a aussi de Strauch un *Lexicon particularum juris*, Iéna, 1671, in-4°. réimprimé en 1684 et 1719. S—L.

STRAUCH (François-Raimond), évêque de Vich, et l'une des victimes des dernières révolutions espagnoles, naquit en 1760, à Tarragone, où son père, capitaine dans un régiment suisse au service d'Espagne, s'était marié. Après avoir fait à Saragoce ses premières études, il prit, en 1776, l'habit religieux chez les Cordeliers observantins de l'île Maïorque, où le régiment de son père se trouvait en garnison; et il développa, pendant son noviciat, des talents assez distingués pour être bientôt après chargé d'enseigner la philosophie dans son couvent, puis pourvu, à l'université de Palma, d'une chaire de théologie, qu'il occupa vingt-cinq ans. A l'exacte observation des devoirs de son état, le P. Strauch joignait un talent remarquable pour la prédication, et des connaissances étendues en histoire et en mathématiques; la plupart des langues vivantes lui étaient familières ; aussi les savants de l'Espagne les plus distingués recherchaient sa société ou sa correspondance. Lors de l'invasion de la Péninsule, par les troupes de Buonaparte, en 1808, il fut nommé aumônier d'un régiment suisse, montra dans cet emploi autant de zèle que de courage à secourir les militaires sur le champ de bataille, et eut même ses habits percés de balles. Des désordres qu'il ne put réprimer le déterminèrent cependant à quitter l'armée, et à retourner à Maïorque, au commencement de 1812. Il continua de se livrer aux fonctions de son état et au ministère de la chaire, consacrant en même temps sa plume à la défense de l'Église et de la mo-

narchie légitime, tant par les ouvrages qu'il traduisit en espagnol ou qu'il composa, que par les journaux dont il fut le principal rédacteur. Son zèle déplut aux révolutionnaires ; et ils ne laissèrent échapper aucune occasion de le dénoncer comme un fanatique, ennemi de la liberté. Croyant trouver, dans quelques expressions d'un sermon du carême qu'il prêcha en 1813, la matière d'une accusation suffisante pour le perdre, ils le déférèrent au Saint-Office; et, bien que l'accusation ait plus tard été reconnue calomnieuse, il demeura dans les prisons de l'inquisition de Maïorque, depuis le 28 juillet jusqu'au milieu de décembre de la même année. Fort du sentiment de son innocence, Strauch refusa de profiter d'une occasion de s'évader, fut enfin acquitté, mais continua d'être en butte aux persécutions des *liberales*. Le retour de Ferdinand VII dans ses états semblait promettre à ce savant religieux un avenir plus tranquille. Il fut mandé à la cour et nommé évêque de Vich ou Vique, en Catalogne. On lui fit entendre qu'il ne resterait dans un si petit évêché que jusqu'à ce qu'il en vaquât un autre plus considérable; mais il déclara qu'il ne se déterminerait pas à rompre l'alliance qu'il aurait une fois contractée avec une église, quelque pauvre qu'elle fût, puisqu'il avait lui-même fait vœu de pauvreté. Sacré à Barcelone, par l'évêque d'Urgel, il se rendit dans son diocèse, continua de mener, dans son palais, la vie d'un religieux, et de porter l'habit de son ordre, montant souvent en chaire, et faisant à pied toutes ses visites. Son zèle à s'opposer aux entreprises des novateurs contre l'autorité ecclésiastique, et à prévenir l'introduction des livres défendus, lui suscita de nouveaux ennemis. Bientôt le serment de fidélité à la constitution des cortès leur fournit un prétexte pour le tourmenter. Il avait déclaré avec fermeté qu'il ne le prêterait pas tant que le roi ne l'aurait pas prêté ; et il s'était même, dès ce moment, préparé à la mort. On l'épargna cependant alors; et les révolutionnaires se contentèrent de maltraiter son grand-vicaire en sa présence. Ferdinand ayant ensuite prêté serment à la nouvelle constitution, Strauch n'hésita point à suivre l'exemple de son souverain; mais il ne crut pas que cette promesse l'autorisât à faire ce qui serait contraire à la loi divine ou aux règles de l'Église. C'est ainsi qu'il refusa de publier le décret des cortès, du 23 octobre 1820, qui soumettait les réguliers aux ordinaires, sans l'intervention du pape. On le dénonça aussi pour avoir empêché dans son diocèse (par un mandement du 13 juillet 1819) la publication d'un catéchisme constitutionel, imprimé en langue catalane, et qui renfermait plusieurs choses contraires à la doctrine de l'Église. L'évêque de Vich n'ignorait pas le danger auquel il était exposé. On le pressa de chercher sa sûreté dans la fuite. L'évêque de Carcassone (M. A.-F. de La Porte) et M. Carrière, vicaire-général de Perpignan, lui offrirent à l'envi un asile honorable auprès d'eux : il ne crut pas pouvoir abandonner son troupeau dans des circonstances aussi critiques. Il venait de procurer à sa ville épiscopale le bienfait d'une mission prêchée par les Capucins; et il continuait de se livrer avec ardeur aux fonctions de son ministère, lorsqu'il vit fondre sur lui l'orage qui grondait depuis long-temps. Mis aux arrêts, dans son palais, le 11 octobre 1822, comme prévenu d'être en

relation avec la régence d'Urgel (1), il fut, avec dix-neuf religieux de son ordre, emmené à la citadelle de Barcelone, et bientôt mis au secret, dans les cachots de cette prison d'état. Traduit devant des juges dont il refusa de reconnaître la compétence, il fut condamné à mort, appela de cette sentence, fut absous par d'autres juges, et n'en fut pas moins inhumainement massacré. Sous prétexte de le conduire à Tarragone, où on le flattait d'un acquittement définitif, après cinq mois de captivité, on le fit monter sur une tartane, le 16 avril 1823, avec un de ses religieux (2), qui ne l'avait point quitté. Ayant pris terre à Molins de Rey, il fit dîner avec lui les deux officiers qui commandaient son escorte. Ils le forcèrent, bientôt après, de quitter son costume religieux; et l'on se remit en marche, pour continuer la route par terre. Arrivé à Vallirana (3), un détachement de l'escorte se porte en avant, comme pour aller à la découverte, et croit voir se former un attroupement avec l'intention de délivrer les prisonniers. Aussitôt on ordonne au prélat et à son compagnon de descendre de leur chariot. On les entraîne dans un chemin creux; et ils tombent percés de balles. Après les avoir dépouillés, leurs meurtriers retournent triomphants à Barcelone, en chantant la *Tragala*. Telle était la terreur que ceux-ci inspiraient, que les corps des deux victimes demeurèrent trois jours sans sépulture. On n'osa les enterrer dans le cimetière de Vallirana qu'après en avoir obtenu la permission du *chef politique* de la Catalogne. L'année suivante, la tranquillité étant rétablie, on transféra en procession les deux corps à l'église cathédrale de Vich, où on leur fit des obsèques solennelles: l'Oraison funèbre du vénérable prélat y fut prononcée (le 12 février 1824) par le P. Raimond de Jésus, supérieur des Trinitaires déchaussés de Vich. Cette pièce a été imprimée sous ce titre : *Oracion funebre*, etc., *del ill. S. D. F. Raymundo Strauch y Vidal* (4) *obispo de Vich*, etc., Perpignan, 1824, in-8°. de 70 pag.; et nous en avons tiré les principaux détails de cet article. Il nous reste à donner la liste des ouvrages de Strauch: I. Une *Carte de l'île Maïorque*, d'autant plus recommandable qu'elle est faite sur les lieux, et que l'auteur entendait bien le dialecte du pays, un peu différent du catalan et du valencien. II. Un Discours (pseudonyme) *sur l'influence de la religion dans la carrière des armes*. III. *Semanario cristiano-politico di Mallorca*, Palma, Guasp, 1812-14; feuille hebdomadaire, dont la collection forme cent six numéros. Il y combat les doctrines anti-religieuses de divers journaux et pamphlets, dont l'Espagne était alors inondée. Ses principaux collaborateurs étaient le P. Aledo, dominicain, et le P. Barthélemi Altemir, franciscain (5). IV. L'*Histoire du clergé de France pendant la révolution*, par Barruel, traduite en espagnol. La seconde édition est augmentée de notes et pièces justificatives. V. Les *Mémoires*, du

(1) On sait que cette régence était composée du marquis de Mataflorida, du baron d'Eroles et de Don Jaime Creux, archevêque de Tarragone: tous les trois sont morts en 1825.

(2) Fra Miguel Quingles, frère lai du couvent de Saint-François, de Palma.

(3) A moitié chemin de Barcelone à Villafranca.

(4) Suivant un usage assez commun en Espagne, Strauch avait coutume de joindre à son nom celui de sa mère, née *Vidal*.

(5) On a de ce dernier une Notice sur Strauch, de laquelle on trouve un extrait dans l'*Ami de la religion et du roi*, du 27 août 1823 (n°. 944, XXXVII, 73.)

même, *sur le jacobinisme*, traduits et augmentés de notes. Il s'occupa de ce travail pendant sa détention. VI. Diverses Réfutations de l'*Aurora patriotica Mallorquina*, et d'autres pamphlets révolutionnaires. VII. *El fiscal fiscalizado*, 1813, in-4°. C'est une réfutation, article par article, de l'acte d'accusation lancé contre lui. Il y porte le défi au promoteur fiscal, d'établir quand, comment et à quelle disposition du gouvernement, lui Strauch s'est jamais opposé. VIII. Une traduction en espagnol (d'après une version (6) italienne) de la *Réalité du projet de Bourgfontaine, démontrée par l'exécution* (*Voy.* FILLEAU, XIV, 536, col. 1); mais il paraît que cette traduction, autre fruit du loisir de sa prison à Maïorque, n'a pas été imprimée. C. M. P.

STRAUSS (JEAN). *V.* STRUYS.

STREATER (ROBERT), peintre, naquit à Londres, en 1624. Fils d'un peintre obscur, il reçut de lui les premiers éléments de son art; mais, placé enfin sous la direction de Dumoulin, il ne tarda pas, sous ce maître, à devenir l'artiste le plus vanté de son époque. Sa réputation devint si grande, que Graham, auteur d'un Essai sur les peintres d'Angleterre, inséré à la suite de l'ouvrage de De Piles, avance que Streater était le plus grand peintre et l'artiste le plus universel qu'eût produit la Grande-Bretagne. Robert Whitehal, dans sa Description en vers des peintures du plafond du théâtre d'Oxford, va plus loin encore, et termine son Poème par deux vers dont le sens est que *la postérité sera plus redevable à Streater qu'à Michel-Ange lui-même*. Il cultivait tous les genres de peinture; mais il soignait ses succès mieux encore peut-être que ses ouvrages. A la restauration de Charles II, ses prôneurs firent tant auprès de ce monarque, qu'ils obtinrent, pour lui, le titre de peintre du roi. Pendant les dernières années de sa vie, il fut cruellement tourmenté de la pierre; et le monarque prenait à sa santé un intérêt si vif, qu'il envoya exprès à Paris chercher un chirurgien assez habile pour lui faire l'opération; mais avant l'arrivée du chirurgien, Streater mourut, en 1680. Ce peintre a aussi gravé à l'eau-forte; mais sa pointe n'offre rien de piquant. Ses gravures consistent : I. en *Divers morceaux d'architecture*, d'après J. Dinant. II. *Bataille de Naseby*, très-grande pièce en travers. P—s.

STRITTER (JEAN-GOTTHELF DE), historien russe, naquit, en 1740, à Idsteim dans le duché de Nassau. Après avoir fini ses études, il se rendit à Pétersbourg et y obtint la place d'inspecteur du gymnase de l'académie des sciences. En 1780, il fut nommé archiviste de l'empire, puis conseiller d'état. Il mourut le 2 mars 1801. Son érudition, et les nombreuses recherches qu'il fit dans les historiens Byzantins lui assurent la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études historiques. Le résultat de ses travaux parut sous le titre de *Memoriæ populorum olim ad Danubium, Pontum Euxinum, Paludem Maeotidem, Caucasum, Mare Caspium, et inde magis ad septentriones inco-*

(6) *La realtà del progetto di Borgo-Fontana*, trad. du français (par Antoine-Marie Ambrogi), Venise, 1790, in-8°. Ce fut par ordre de Clément XIII, que ce jésuite se chargea de ce travail. Il en existe des éditions antérieures à celle que nous venons de citer. Elles parurent à Rome, à Assise et à Lucques; mais nous en ignorons la date. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le suivant : l'*Antico progetto di Borgo-Fontana da' moderni giansenisti continuato e compito*, par François Gustà, Venise, 1800, in-8°., nouvelle édition corrigée et augmentée. A—G—s.

lentium, e scriptoribus historiæ Byzantinæ erutæ et digestæ, vol. I-IV, Pétersbourg, 1771-80, in-4°. Stritter entreprit ce travail, en 1768, par ordre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, qui le fit imprimer à ses frais. Le plan en avait été conçu par Schlœtzer. Lui et Fischer étaient chargés de revoir la rédaction ; mais Schlötzer quitta Saint-Pétersbourg peu de temps après le commencement de l'impression. Malgré quelques défauts dans l'exécution du plan prescrit, cet ouvrage est d'une grande utilité pour les recherches historiques, et deux excellentes tables des matières en rendent l'usage très-facile. D'après le desir de l'académie des sciences de Pétersbourg, Stritter avait fait un *Abrégé* de cet ouvrage, également en latin, et dont la traduction russe, faite par Sevjetow, parut à Pétersbourg, en 4 vol., 1770-75, in-8°. Il a encore publié plusieurs Dissertations historiques en russe, et il a laissé non terminée une *Histoire de l'empire russe*, également écrite en russe, et dont les deux premiers tomes in 4°. parurent à Pétersbourg en 1800. Kl—h.

STROBELBERGER (Jean-Étienne), médecin allemand, né à Gratz, vers le commencement du dix-septième siècle, étudia à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en 1615. Nommé médecin des eaux de Carlsbad, il y mourut en 1630. Il profita de son séjour en France pour la parcourir en différents sens et examiner ses ressources sous le rapport politique et médical : de là l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Galliæ politico-medicæ descriptio*, Iéna, 1620, in-16, et 1621, in-12, de 300 p. Dans la cinquième section, il passe en revue les plantes les plus rares qu'il ait trouvées dans les environs de Paris et d'Orléans, en Normandie, à Genève, à Lyon, dans la Provence, surtout autour d'Hyères, où il a vu la canne à sucre cultivée ; enfin il parcourut les contrées heureuses de Narbonne et de Montpellier, où il recueillit les plantes les plus rares. Il aborda aussi les Pyrénées et étendit ses courses jusqu'en Espagne. On trouve donc dans cet Opuscule l'esquisse de la Flore française ; mais, comme on peut bien le penser, fort incomplète. Il y exhorte ceux de ses compatriotes qui voudront connaître la France, à l'examiner dans les provinces méridionales, qui lui fournirent les matériaux des deux opuscules suivants : 1°. Traité du kermès, *De Cocco baphico et confectione Alchermes*, Iéna, 1620, in-4°., de 13 pages. Strobelberger y décrit le chêne qui porte l'écarlate, *quercus cocciger*, ainsi que l'animal qui la produit (mais il ignorait sa métamorphose) ; la récolte du kermès, et il parle des autres coques tinctoriales ; enfin il passe en revue tous les médicaments simples qui entrent dans la composition de l'alkermès. 2°. Dans la *Mastichologia*, qu'il publia à Leipzig en 1628, in-8°., de 109 pages, il décrit successivement toutes les parties du lentisque, tous les médicaments qu'on en tire, et il prétend, mais sans fondement, qu'on peut se servir de son fruit et de son bois au lieu du *carpobalsamum*. Il remarque que le lentisque produit peu de mastic en Italie. Il ajoute les caractères par lesquels on peut reconnaître le bon, et la manière de le recueillir ; enfin il énumère tous les médicaments dans lesquels peut entrer le mastic. On voit que Strobelberger a été le précurseur des académiciens des Curieux de la nature,

qui faisaient des volumes sur une seule plante, *ad normam acad. curios.* (*Voy*. Bausch, III, 578). Il a publié aussi une Histoire de l'université de Montpellier, sous ce titre: *Historia Monspeliensis*, Nuremberg, 1625. D—p—s.

STROEMER (Martin), professeur d'astronomie, né, en 1707, à Upsal, et mort en 1770, dans la même ville, remplaça dans la chaire d'astronomie le savant André Celsius. A l'étude de l'astronomie, il joignit celle de la physique et fut un des premiers qui s'appliquèrent à connaître l'usage de l'électricité dans la médecine. Après avoir été chargé d'organiser l'école des cadets de la marine à Carlscrona, il entreprit un travail pénible pour perfectionner les cartes des côtes de la Suède. Outre les Mémoires présentés par Strœmer à l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre, on a de lui une traduction suédoise des *Éléments d'Euclide* et des remarques sur les anciens calendriers runiques usités en Suède. Son Éloge, lu à l'académie des sciences de Stockholm par Benoît Ferner, a été imprimé en 1772, Stockholm, in-4°. C—au.

STROGONOFF (le comte Alexandre de), d'une ancienne famille russe (1), naquit vers le milieu du dix-huitième siècle, reçut une éducation extrêmement soignée, et se fit remarquer, dès sa première jeunesse, par son goût pour les lettres, les arts, et surtout pour la littérature française. Voulant perfectionner ses connaissances, il voyagea dans différentes contrées, et passa plusieurs années à Paris, où il vécut au milieu des hommes les plus distingués par leur esprit et leur savoir. Revenu à Petersbourg, il fut nommé président de l'académie des beaux arts, et fit le plus noble usage de son immense fortune, en donnant un asile dans son hôtel aux gens de lettres, aux artistes, et surtout en formant une belle collection de tableaux, de médailles, de gravures, et une riche bibliothèque, qui fut toujours ouverte aux amis des sciences et des arts. Ce fut lui qui écrivit à l'abbé Delille, en 1802, pour lui faire connaître que l'empereur Alexandre acceptait la Dédicace de la Traduction de l'Enéïde. Ses deux lettres, qui furent remarquées par le ton de politesse et d'élégance qui les distingue, ont été imprimées en tête des dernières éditions de la traduction de Delille. Le comte de Strogonoff est mort à Petersbourg, le 27 septembre 1811. — Le comte Paul Strogonoff, neveu du précédent, entra au service, comme cornette, en 1779, et fut aide-de-camp du prince Potemkin, de 1788 à 1791. Il devint successivement gentilhomme de la chambre, chambellan, conseiller privé, sénateur, et collègue du ministre de l'intérieur. Il fit la campagne de 1805, en Autriche, et celle de 1807, en Prusse, à la suite de l'empereur Alexandre, et fut élevé, pendant cette dernière, au grade de général-major-adjudant. Quoiqu'à cette époque le comte Strogonoff ne suivît plus la carrière militaire, il montra qu'il était toujours digne d'y paraître avec éclat. Après avoir assisté, le 24 mai, à l'affaire de Goostadt contre le maréchal Ney, il obtint de l'hetman Platoff, de partager les dangers de la journée du 25, et combattit à la tête de ses cosaques. Le 29, il fut encore présent au com-

(1) Un de ses ancêtres s'était distingué dans le seizième siècle, en faisant connaître au czar Iwan IV les moyens de conquérir la Sibérie.

bat d'Heilsberg. Employé, en 1808, contre les Suédois en Finlande, il commanda pendant trois semaines la seconde colonne destinée à l'expédition des îles Aland, et poursuivit l'ennemi jusque sur les côtes de Suède. En 1809, il combattit contre les Turcs en Moldavie, traversa le Danube le 10 août, près Galatz en Bulgarie, concourut, dans le courant du même mois, à la prise de Molschine, et le 30 à celle de Kosleige. Le 4 septembre, il mit en pleine déroute, près Rossewat, le séraskier Hozereff Mahmoud Pacha, et reçut, pour récompense de sa conduite en cette occasion, une épée d'or garnie en diamants, avec cette inscription : *Pour la bravoure*. Il fit ensuite la campagne contre l'armée française, en 1812, puis celle de 1813, et fut tué sous les murs de Laon, en février 1814. — Le baron Alexandre de Strogonoff, né en 1772, annonça dès l'enfance du goût pour les lettres et les arts, et parcourut l'Allemagne, la France et l'Italie. Il a publié à Genève, en 1809, deux volumes de *Lettres à ses Amis*, écrites avec beaucoup de sensibilité; et auxquelles il a joint deux petits ouvrages fort remarquables, sous ce titre : *L'Histoire des Chevaliers de la Vallée*; II. *Histoire de Pauline Dupuis*. Le baron de Strogonoff était alors dans un état de cécité et de faiblesse qui n'ôtait rien à la sérénité de son ame. Il mourut le 22 septembre 1815. M—d j.

STROZZI (Pallas), érudit, né, en 1372, à Florence, apprit le latin sous Thomas Calandrino, dit de Sarzane (*V.* Nicolas, XXXI, 241), et le grec à l'école d'Émanuel Chrysoloras, l'un des plus illustres réfugiés de Constantinople, et dont les travaux contribuèrent puissamment à la renaissance des lettres en Italie. Enflammé de l'amour de l'étude, Strozzi n'eut pas moins de part aux progrès des lettres, en employant une grande partie de sa fortune à entretenir des savants, à ouvrir des écoles, à ramasser et à faire copier des manuscrits, qu'il tirait à grands frais de la Grèce. C'est à lui que l'on doit l'Almageste de Ptolémée, les Vies de Plutarque, les OEuvres de Platon, la Politique d'Aristote. Il aurait continué de rendre des services à la littérature, s'il avait pu se tenir éloigné des affaires publiques; mais son nom, ses richesses et son instruction ne lui permirent pas de demeurer inactif au milieu des factions qui agitaient alors sa patrie. En 1406, il fut donné en otage aux Pisans, pour garantir le traité qu'ils venaient de signer avec les Florentins. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions au nom de la république; et il reparut trois fois à la cour de Naples, pour y féliciter d'abord Louis d'Anjou, au sujet de la victoire qu'il venait d'obtenir sur Ladislas, en 1411; puis le comte de La Marche lors de son mariage avec Jeanne II, en 1415; enfin, le roi Alphonse V, qui l'avait emporté sur sa femme et sur René d'Anjou, en 1423. Strozzi alla aussi, en 1431, déposer les hommages de ses concitoyens aux pieds d'Eugène IV; et il assista depuis aux conciles de Ferrare et de Sienne. Au milieu de ces graves occupations, il ne perdait pas de vue ce qui pouvait contribuer à éclairer son pays; et, lorsqu'en 1428, il fut placé à la tête de l'université, il n'épargna ni peines ni soins pour la relever de l'abaissement dans lequel elle était tombée. Il y attira plusieurs hommes célèbres (*V.* Philelphe, XXXIV, 46), et la

soumit à de nouveaux réglements, qui l'élevèrent bientôt à un haut degré de splendeur. Il avait eu l'idée de fonder une bibliothèque, qu'il aurait dotée de tous les manuscrits dont il était le possesseur; mais ce projet fut traversé par les persécutions qui l'éloignèrent de Florence. Côme de Médicis, qui venait d'en usurper le pouvoir, sentit la nécessité de se délivrer de ceux qu'il ne pouvait gagner par ses bienfaits. Strozzi, sincèrement attaché aux libertés publiques, et au-dessus de tout moyen de corruption, se déclara contre cette oligarchie; et, en 1433, il aida Renaud Albizzi (*V.* ce nom, I, 437) à triompher des partisans des Médicis. Mais ceux-ci ne tardèrent pas à prendre leur revanche, et Côme, en revenant de son exil, proscrivit à son tour les chefs du parti populaire. Strozzi, chassé de son pays, alla se réfugier à Padoue, où entouré de savants, il passa le reste de ses jours, et mourut le 8 mai 1462. Il légua quelques manuscrits grecs et latins (1) au monastère de Sainte-Justine, comme un témoignage de sa reconnaissance envers les Padouans, pour l'hospitalité qu'ils lui avaient accordée. On cite plusieurs de ses traductions du grec; aucune n'a été imprimée (Voy. Negri, *Scrittori fiorentini*, pag. 443). Sa Vie, écrite par un certain Vespasien de Florence, est aussi restée inédite dans la bibliothèque *Magliabechiana*. Méhus en a donné quelques extraits dans la Vie de Traversari. A—G—S.

STROZZI (Titus-Vespasien), poète latin, né vers l'année 1422, à Ferrare, où sa famille s'était réfugiée à la suite d'une loi qui la proscrivait de Florence (1), fut un des Italiens qui cultivèrent avec le plus d'éclat la poésie latine pendant la seconde moitié du quinzième siècle. A la mort de son père, en 1427, il fut placé sous les yeux d'un oncle maternel, qui le confia aux soins de Guarino de Vérone (*V.* Guarini, XVIII, 593). Sous cet habile instituteur, le jeune élève se familiarisa en peu de temps avec les anciens auteurs, et il tâcha surtout d'imiter les poètes. Le duc Borso (*V.* Este, XIII, 372), qui régnait alors à Ferrare, y attirait un grand nombre de savants, par son hospitalité et par ses largesses. Il prit en affection Strozzi, dont il encouragea les premiers pas dans la carrière littéraire. Hercule Ier., qui n'eut pas moins d'estime pour le favori de son prédécesseur, envoya, en 1473, Strozzi à Naples, pour y recevoir la duchesse Éléonore, son épouse, fille du roi Ferdinand d'Aragon. Il le nomma ensuite gouverneur de la Polésine de Rovigo; et lorsque les troupes vénitiennes envahirent cette province, il l'appela auprès de lui, pour l'aider à mettre ses autres états à l'abri d'un ennemi aussi puissant. Pendant cette guerre désastreuse, Strozzi eut le chagrin de voir deux de ses châteaux brûlés et la plupart de ses terres exposées à la fureur d'une soldatesque indisciplinée. Il supporta ces revers avec beaucoup de courage; et au retour de la paix, en 1484, il se montra plus empressé de réparer les malheurs publics que les siens. S'étant rendu à Lugo pour y rétablir l'auto-

(1) On en trouve l'indication dans la dissertation du P. Federici, intitulée : *Della bibliotheca di S. Giustina di Padova*, Padoue, 1815, in-8°., p. 11.

(1) Sa sœur Lucie, qui épousa Jean Boïardo, comte de Scandiano, fut la mère de Matthieu Boïardo, auteur du poème de *Roland l'Amoureux*. (*V.* Bojardo, V. 39.

rité des ducs de Ferrare, que les événements y avaient considérablement affaiblie, il trouva les esprits dans une telle effervescence, que ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois qu'il put y rétablir l'ordre. Il figura, la même année, à la tête de la députation envoyée à Rome par Hercule d'Este, pour y féliciter Innocent VIII sur son exaltation au pontificat. Le discours que Strozzi prononça devant le sacré collége, en cette occasion, fut très-applaudi, et il nous a été conservé. En revenant de cette mission, il fut élevé à la charge de président du grand conseil des douze (3), la plus haute dignité de l'état, après celle du duc, qui en était le chef. Le desir d'obéir à la volonté de son maître l'emporta sur toute autre considération; mais il s'aperçut bientôt que c'était un trop pesant fardeau pour son âge; et la crainte de trahir la confiance du prince lui fit demander comme une grâce d'associer aux travaux de son ministère son fils Hercule (*Voy.* l'article suivant); ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. Il profita de cette faculté pour aller passer une partie de son temps à la campagne, qu'il aimait beaucoup, et où il s'occupait de la révision de ses ouvrages. Mais en vain se dérobait-il aux affaires, elles venaient le chercher jusques dans sa retraite; et il dut souvent se repentir de n'y avoir pas renoncé entièrement. Presque toutes les années de son administration furent marquées par de grandes calamités: les débordements du Pô, les invasions étrangères, un tremblement de terre et la peste mirent le pays dans la situation la plus fâcheuse. Il fallut encore lever des contributions extraordinaires sur un peuple déjà épuisé par tant de désastres; et ces mesures sévères, mais indispensables, proclamées au nom du conseil, rendirent Strozzi odieux à toutes les classes, qui, selon l'expression énergique d'un historien contemporain (4), détestaient ce ministre *più del diavolo*. Il fut sensible à l'injustice de ses concitoyens, dont il s'est plaint dans une de ses satires. Ces clameurs l'éloignèrent de plus en plus de la ville, et, après s'y être rendu une dernière fois pour faire reconnaître le successeur d'Hercule (*V.* Este Alphonse, XIII, 373), il alla mourir dans une maison de campagne, nommée *Racano*, non loin de Ferrare, vers les premiers jours de septembre 1505. Strozzi a laissé un assez grand nombre de poésies de différents genres. Son Recueil, qui fut publié la première fois par Alde Manuce, en 1513, se compose de six livres de poésies érotiques, de trois livres d'*Æolostichon*, et d'autant de satires, d'épigrammes et d'épitaphes. Il avait commencé un poème intitulé la *Borsiade*, dont les dix premiers chants étaient esquissés: il en avait recommandé la révision et la publication à son fils Hercule, qui ne vécut pas assez pour s'acquitter de ce devoir. C'était pourtant l'ouvrage auquel Strozzi tenait le plus, car il le regardait moins comme une production littéraire, que comme un monument de sa reconnaissance envers le duc Borso, son protecteur. Les poésies de cet auteur se font remarquer par une élégance bien rare chez les autres écrivains de son

(3) *Giudice de' dodici Savj.*

(4) *Diario Ferrarese*, publié par Muratori dans les *Script. rerum italic.*, XXIV, 401.

temps. Son style se rapproche beaucoup de celui d'Ovide, pour la facilité; mais il n'est pas rehaussé par cette richesse d'imagination qui distingue le chantre des Métamorphoses. L'abbé Mittarelli (*V.* ce nom, XXIX, 181), dans son ouvrage intitulé : *Bibl. Codicum Mss. sancti Michaëlis Venet.*, pag. 1074, a publié quelques pièces inédites de Strozzi, entre autres : *De Situ ruris Pelosellæ*, et la Préface de la traduction italienne du traité de Pétrarque sur la *Vie solitaire.* Ses autres ouvrages sont : I. *Strozii poëtæ pater et filius,* Venise, Alde, 1513, in-8°.; et Paris, Colines, 1530, in-8°. Les poésies de Strozzi père occupent la seconde moitié du volume, depuis la pag. 102. II. *Oratio ad Innocent. VIII, Ferrariensium ducis nomine;* dans le recueil intitulé : *Orationes claror. hominum editæ ab academiâ Venetâ*, Venise, 1559, in-4°. *Voy.* Barotti, *Memorie storiche de' letterati Ferraresi*, Ferrare, 1777, tom. 1, pag. 109. A—G—S.

STROZZI (HERCULE), fils du précédent, et meilleur poète que lui, naquit à Ferrare, en 1471. Il eut l'avantage d'avoir pour précepteurs Baptiste Guarino et Alde Manuce; mais ce fut surtout son père Titus qui, en lui inspirant le goût de la poésie latine, se prépara un rival destiné à le surpasser. A l'âge de dix-huit ans, le jeune Strozzi conçut un amour violent, qui l'obligea, pour ainsi dire, de recommencer ses études, afin d'exprimer sa passion dans une langue plus à la portée de sa maîtresse. Ce fut le Bembo qui se chargea de ce second apprentissage; et Strozzi, qui était déjà parvenu à bien écrire en latin, s'essaya dans la composition de quelques poésies italiennes, qu'on doit regarder comme très-médiocres, puisqu'elles ne lui ont point survécu. Quatre de ses sonnets, insérés dans le recueil intitulé : *Rime de' poeti Ferraresi*, Ferrare, 1713, in-8°., ne contribuent pas peu à fortifier cette conjecture. Ses autres productions, qui lui ont mérité une place distinguée parmi les poètes latins modernes, sont en grande partie adressées à Lucrèce Borgia, dont Strozzi parle souvent dans ses vers. Il avait eu le projet de composer un poème sur Ludovic Sforza, duc de Milan; mais le besoin de chanter ses propres amours l'emporta sur le desir de célébrer les exploits d'un héros. Hercule d'Este, en sortant des guerres qui avaient troublé ses états, chercha quelques distractions dans les amusements dramatiques. Il chargea Strozzi de la direction de ses spectacles; et, en 1493, parmi les fêtes données à Ferrare, à l'occasion du mariage du duc Alphonse avec Anne Sforce, on vit jouer deux pièces de Térence et de Plaute, (l'*Andria* et les *Ménechmes*), traduites en italien par les savants que le duc avait attirés auprès de lui. Des soins plus graves occupèrent ce favori les années suivantes, où il fut nommé adjoint au président du conseil des douze (*Voy.* l'article précédent). Il était encore si jeune qu'il rougissait, comme il l'avoue lui-même, d'avoir à présider une assemblée de magistrats blanchis dans les affaires. Il expia cet honneur par la haine publique, à laquelle il ne fut pas moins en butte que son père. A la mort de ce dernier, il sollicita la grace d'être déchargé de ce fardeau; mais ce ne fut qu'en 1506 que le duc consentit à lui donner un successeur. Strozzi crut alors ne pouvoir


Tome XLIV. Page lx.
HIST. VENITIENNE.
PH. STROZZI.
Reveil sc.

mieux assurer son bonheur qu'en épousant Barbe Torelli, cette dame à laquelle il avait été si long-temps attaché. Tout semblait sourire à ses vœux, lorsque la nuit du 6 juin 1508, le malheureux Strozzi, attaqué dans les rues, expira percé de vingt-deux blessures. On a toujours ignoré le véritable auteur de ce crime, que l'impunité des assassins a fait rejeter sur le duc Alphonse Ier., qui régnait à Ferrare (1). Les Poésies de Strozzi font partie du volume dont on a parlé dans l'article précédent. Il faut y ajouter une pièce qui manque dans l'édition des Aldes, et qui est intitulée : *Parenetica in saxum*, Ferrare, 1499, in-8°. Dans le recueil de Lonicer, qui a pour titre : *Venatus et aucupium*, etc., Francfort, 1582, in-4°., on a réimprimé un petit poème de Strozzi, sur le même sujet. Voy. Calcagnini : *Oratio in funere Herc. Strozzi*, à la suite des Poésies latines de Titus et d'Hercule Strozzi ; et Barotti, *Letterati Ferraresi*, pag. 127. A—G—S.

STROZZI (Philippe), sénateur florentin, né en 1488, se trouva, par la perte prématurée de son père (1), à la tête d'une fortune considérable, et exposé à tous les dangers de l'inexpérience, dans les temps les plus orageux de la république. Les Médicis, qui venaient d'être bannis de Florence, avaient été remplacés par une espèce de dictature dont on avait revêtu un citoyen beaucoup plus recommandable par ses vertus que par ses talents (*Voy.* Soderini, XLII, 567). La veuve du dernier Médicis (*V.* Pierre Médicis, XXVIII, 67), en cherchant un époux pour sa fille Clarice, fixa ses regards sur le jeune Strozzi, qui, par ses relations et ses richesses, pouvait un jour faciliter le retour de ces illustres exilés. Cette alliance, stipulée de part et d'autre avec plus d'empressement que de prudence, fut désapprouvée par le gouvernement, qui ne vit pas sans inquiétude la réunion de deux familles si puissantes. Quoique Philippe n'eût conçu aucune passion pour Clarice, qu'il connaissait à peine, il ne souffrit pas qu'on fît violence à ses affections, dans un état où l'on venait de proclamer la liberté des citoyens. Il brava le courroux de ses parents, les menaces des magistrats, les cris des factions, et alla célébrer son mariage sur le territoire de l'Église. Son absence rendit ses ennemis plus audacieux : il en comptait dans le sein même de sa famille, qui n'avait pas peu contribué au renvoi du père de Clarice. Pierre Soderini, ambitionnant les suffrages de la multitude, profita de cette disposition générale des esprits, pour frapper un coup qui devait le rendre encore plus populaire. Il cita Philippe Strozzi à paraître devant les *Prieurs*, pour justifier sa conduite ; soutenant que dans un état bien administré, l'on ne devait point permettre à un simple citoyen de prendre des résolutions aussi importantes, sans le consentement de ses chefs. Philippe se rendit à l'appel du gonfalonier, qui, n'osant pas le faire arrêter, comme il en avait té-

(1) Fornari, dans les notes ajoutées au poème de l'Arioste, dit positivement que la mort de Strozzi fut l'ouvrage *del suo signore*, qui brûlait aussi pour Barbe Torelli. Cette opinion a été dernièrement adoptée et commentée par Ginguené (*Histoire littéraire d'Italie* III, 449), qui, au reste, n'a fait que reproduire les arguments de Giovio et de Tiraboschi. Mais cette passion du duc pour Barbe, était-elle un motif assez puissant pour attenter à la vie d'un homme qui permettait déjà à sa maîtresse d'écouter les vœux d'un rival ? Devait-on craindre que le mari se serait montré plus sévère que l'amant ?

(1) Il s'appelait aussi *Philippe* ; et ce fut pour en renouveler la mémoire, que sa veuve donna ce même nom à son fils, qui avait reçu en naissant celui de *Jean-Baptiste*.

moigné le desir, travailla sourdement à le perdre. Il chargea, dit-on, Machiavel, qui remplissait alors la charge de secrétaire de la seigneurie, d'établir, dans un acte d'accusation dressé contre Strozzi, qu'en s'alliant à une famille proscrite, on renonçait au droit de vivre dans sa patrie. Placé en présence d'aussi redoutables adversaires, Philippe déjoua leurs intrigues, en répondant, que, par un ancien privilége de la république, les femmes étaient exclues des lois de proscription, et que loin de se croire proscrit lui-même, il demandait le rappel immédiat de son épouse. Les juges, n'osèrent pas contester un droit aussi légitime; mais, se déclarant offensés de quelques mots échappés à Strozzi dans la chaleur de sa défense, ils le condamnèrent à payer une amende de cinq-cents écus d'or, et à se tenir trois ans loin de Florence. Il se rendit, en 1508, à Naples, pour y subir sa punition, quelque injuste qu'elle dût lui paraître; mais Clarice, qui était venue prendre l'administration de ses biens, dissipa beaucoup de préventions, et obtint même que son mari fût rappelé. C'était le moment où les républiques italiennes se voyaient menacées par les soldats de Louis XII et par les projets ambitieux de Jules II. Dans l'incertitude des événements, il n'était pas moins dangereux de se prononcer en faveur de l'un que de l'autre. Cependant Soderini, ébloui par le succès des armées françaises, accorda au roi la ville de Pise, pour y assembler un concile, qui devait s'occuper de la réformation de l'Église. Le pape répondit à cette décision, en mettant Florence en interdit (1511); et son anathème souleva contre le gonfalonier tous les esprits timorés. Jules II, ne s'en tenant pas aux menaces, promit des secours à quiconque se chargerait de rétablir l'autorité des Médicis. Un certain Prinzivalle, jeune étourdi, qui avait eu un entretien avec le pape à Bologne, comptant sur l'assistance de Strozzi, auquel il s'empressa de communiquer ses projets, avait offert d'opérer ce changement. Fermant l'oreille à ses suggestions, Philippe lui ordonna de sortir promptement de Florence s'il ne voulait pas l'obliger à dévoiler ses manœuvres. Ce refus déconcerta les conjurés, qui n'osèrent plus rien entreprendre; mais un renfort de troupes espagnoles, et l'annonce de l'arrivée de Gonzalve, suffirent pour relever le courage du pape, qui se déclara ouvertement contre la république, en nommant chef de cette expédition le cardinal Jean de Médicis (*V.* Léon X, tom. xxiv, 117). Ces préparatifs irritèrent d'abord les Florentins contre les partisans des Médicis; mais le désastre de Prato et l'approche de l'armée papale découragèrent les plus intrépides. Philippe Strozzi, qui avait été retenu en ôtage, fut renvoyé; et comme il avait pénétré les vues des Médicis sur son pays, il ne voulut point les aider à l'asservir. Lorsque Léon X, en arrivant au pontificat, essaya de le gagner par l'offre d'une principauté, Strozzi lui fit répondre que, content de son état, il n'enviait le sort de personne. Il n'accepta que les fonctions de trésorier de la chambre apostolique, à Florence; charge qu'il conserva sous les successeurs de son oncle. Il ne fut pas toujours en faveur à la cour de Clément VII, qui était aussi son parent, et dont il avait partagé le sort lorsque, surpris par les Colonne, ce pape dut chercher un asile dans le château Saint-Ange (1526). Philippe n'en sortit que pour être livré en

ôtage à Moncada (*Voy.* ce nom, XXIX, 344), qu'il suivit jusqu'à Naples. Clément VII, qui avait promis l'oubli du passé, tomba sur ses ennemis, dès qu'il put rassembler quelques soldats; et cette démarche imprudente exposa Strozzi à toute la rigueur de ses gardiens. Enfermé dans une prison, ce dernier aurait eu tout à craindre si, par de fortes sommes d'argent, il ne fût parvenu à se racheter. Il se rendit auprès du pape, qui, ne voulant pas descendre à une justification, lui fit un mauvais accueil. Philippe le quitta sans regret, deux jours avant (4 mai 1527) que Rome fût saccagée par les soldats du connétable de Bourbon. Il se rapprocha de Florence, qui n'était pas moins exposée que Rome; et il eut avec Capponi, Valori, et les autres chefs du parti populaire, des conférences dont le but était de rétablir l'ancienne forme de gouvernement. On fit part de cette résolution au cardinal de Cortone (Sylvius Passerino), qui, se voyant sans appui dans la ville, résigna volontairement sa place de gouverneur, et sortit de Florence, accompagné d'Hippolyte et d'Alexandre Médicis. Strozzi, qui avait été l'agent principal de cette heureuse révolution, n'eut pas assez de fermeté pour en subir les conséquences. Il eut même le tort d'abandonner sa patrie, au moment où elle avait le plus besoin des conseils et des secours de ses citoyens. Mais, affligé de la perte de sa femme, redoutant également l'inconstance du peuple et le courroux de Clément VII, dont les affaires semblaient prendre un aspect plus favorable, il partit pour Lyon, où il prétendit que sa présence était nécessaire. En effet, il y entretenait une grande maison de commerce, qui correspondait avec ses banquiers établis à Venise, à Florence, à Rome, et même en Espagne. Ses profits étaient proportionnés à ses spéculations; et malgré les malheurs auxquels il se trouva exposé vers la fin de sa vie, il put léguer à ses héritiers une somme de trois cent mille écus en espèces, outre une valeur considérable en meubles et en immeubles. Pendant son séjour à Lyon, les habitants de la ville prirent les armes contre leur gouverneur, et l'ayant poursuivi jusque sur l'autre bord de la Saône, Strozzi, dans la maison duquel ce fonctionnaire s'était réfugié, rassembla ses gens, alla au-devant des factieux et leur en imposa par son courage. Il parvint à les désarmer, et à ramener le gouverneur en triomphe dans son propre hôtel. Après une année d'absence, il prit la résolution de repasser en Italie: démarche imprudente pour un homme qui s'était proposé de rester indifférent au milieu de la lutte qui allait s'engager entre les partis! A peine fut-il arrivé à Lucques, qu'il reçut de la commune l'ordre de rentrer à Florence, et du pape l'invitation de s'enrôler sous ses drapeaux. Il ne vit d'autre moyen d'échapper à ce double danger, que de feindre une maladie; et une fois qu'il eut pris le parti de jouer un tel rôle, il fut obligé de le conserver jusqu'à l'année 1530, époque de l'entière soumission de Florence. Appelé dans cette ville, pour en renouveler les approvisionnements, il sentit la nécessité d'aller à Rome, pour avoir une explication avec le pape. Cette fois, il en fut bien reçu, et on le consulta même sur les mesures à prendre pour mettre la Toscane à l'abri d'une nouvelle secousse. C'est avec peine qu'on voit un si noble carac-

tère se montrer favorable à la tyrannie que le pontife se proposait de rétablir dans la personne d'un bâtard de sa famille (*V*. Alexandre Médicis, XXVIII, 72). Strozzi se chargea même d'en apporter la nouvelle à ses concitoyens, et ne fit pas difficulté d'accepter le prix de ce service en siégeant dans le conseil de l'oppresseur de son pays, et en recevant de ses mains le diplôme de sénateur. Malgré ces concessions faites à l'ambition des Médicis, il ne se crut plus en sûreté auprès d'eux. Prévoyant qu'après la mort de Clément VII, il serait exposé sans défense à la haine de ses ennemis, il profita du départ de Catherine de Médicis, dont il était le parent, pour faire partie de sa suite. Le pape le vit avec plaisir à la tête de la maison de sa nièce; et Strozzi, après avoir assisté au mariage célébré à Marseille, le 28 octobre 1533, resta à la cour de France en qualité de légat du Saint-Siége. A la mort de Clément VII (1534), il accompagna les cardinaux français en Italie, et assista au conclave qui élut Paul III. Sous ce pape, il éprouva beaucoup de contrariétés pour terminer les affaires de son administration avec la chambre apostolique. Mais c'était peu en comparaison des persécutions auxquelles il était en butte à Florence. Son fils Pierre (*Voy*. son article p. 58 ci-après), sur une fausse accusation, avait été obligé de se soustraire au supplice par la fuite. Philippe, n'osant pas aller le défendre à Florence, où le duc Alexandre déployait déjà tous les vices d'un tyran, se reprochait en silence d'avoir contribué à son élévation. Il résolut de réparer ce tort en arrêtant, avec les autres mécontents, qui, comme lui, appartenaient aux principales familles de la Toscane, d'adresser une députation à Charles-Quint, pour l'engager à intervenir dans leurs dissensions domestiques. Les envoyés qui allèrent chercher l'empereur jusqu'à Tunis, le suivirent à Naples, où ils se rencontrèrent avec le duc Alexandre, destiné à épouser Marguerite d'Autriche, fille naturelle de l'empereur. Il l'emporta facilement sur ses adversaires, auxquels il jura de faire expier sévèrement leur audace. Strozzi perdant tout espoir de rentrer dans sa patrie, alla chercher un asile à Venise (1536), le seul état libre de toute l'Italie. Dès-lors Alexandre ne mit plus de frein à sa fureur. Il jeta dans les fers un grand nombre de citoyens, proscrivit les absents, et saisit tous leurs biens au profit du fisc. Philippe, enveloppé dans ces mesures désastreuses, supporta ses revers avec beaucoup de courage. Il eut même la générosité d'ordonner à ses commis, répandus dans les comptoirs de Lyon, de Venise et de Rome, de l'abandonner plutôt que de s'exposer à la rigueur des lois, en s'attachant au sort d'un banni. Mais aucun d'eux n'usa de cette permission, ils déclarèrent tous vouloir partager sa disgrace. Strozzi menait une vie très-retirée à Venise, où il était occupé à traduire quelques ouvrages du grec, lorsqu'une nuit (8 janvier 1537), on le réveille en sursaut pour lui annoncer l'arrivée d'un homme, qui demandait, avec beaucoup d'instance, à lui parler. C'était *Lorenzino* de Médicis, qui venait de poignarder le duc Alexandre, dans une partie de débauche. Philippe se chargea de répandre cette nouvelle, et il expédia des couriers aux cardinaux Salviati et Ridolfi, pour les engager à se rapprocher

de Florence, avec les exilés Florentins qui étaient à Rome, promettant d'en faire de même à la tête de ceux qui étaient dispersés dans les autres villes de l'Italie. En effet, dès le 11 janvier, il était à Bologne, où en peu de jours il mit sur pied un corps de deux mille hommes, malgré les défenses du pape. Tout semblait sourire à ses projets, lorsque la nomination du successeur d'Alexandre (*Voy.* Côme de Médicis, XVIII, 76), sous les auspices de l'empereur, qui avait mis garnison dans les châteaux de Florence, de Pise et de Livourne, jeta l'épouvante dans l'esprit des conjurés. Ils se séparèrent sans avoir rien arrêté : mais, fatigués d'attendre la décision de leur sort, ils se laissèrent persuader, par l'ambassadeur de France à Venise, de reprendre les armes pour délivrer leur pays du joug d'une famille abhorrée. Philippe Strozzi, déclaré chef de cette entreprise, en accepta la responsabilité. Il se rendit de nouveau à Bologne, d'où il alla s'établir à *Montemurlo*, position d'autant plus défavorable pour un quartier-général, que les premiers rassemblements étaient peu nombreux, et qu'il régnait déjà de la mésintelligence entre les chefs. Côme, averti de tout ce qui se passait dans le camp des bannis, les fit surprendre par un corps de trois mille cinq cents hommes, qui remportèrent sur eux une victoire complète; et cette journée (1er. août 1537), qui consolida la puissance des Médicis, et enleva aux Florentins tout espoir de liberté, a conservé le nom de *déroute* (*Rotta*) *de Montemurlo*. Philippe Strozzi, après des prodiges de valeur, dut remettre l'épée à son adversaire, Alexandre Vitelli, qui le conduisit prisonnier à Florence. Il fut amené le lendemain devant Côme de Médicis, qui voulut jouir de son humiliation. La plupart des princes de l'Europe firent des démarches pour sauver la vie d'une si illustre victime. Ceux qui s'intéressèrent le plus en sa faveur, furent Paul III, le roi de France et Catherine de Médicis, qui n'était pas encore arrivée au pouvoir. Tout fut inutile : ils ne purent pas même le soustraire aux tortures qu'on lui fit subir pour obtenir l'aveu qu'il avait dirigé le bras de l'assassin du duc Alexandre (2). Strozzi soutint cette première épreuve; mais sentant qu'il lui serait impossible d'en subir une seconde, il aima mieux sacrifier sa vie que compromettre son honneur. Profitant d'une épée, que le hasard lui fit découvrir dans le fond de son cachot, il s'immola (3), le 18 septembre 1538, après avoir écrit sur les murailles de sa prison ces paroles mémorables : « Si je n'ai pas su vi» vre, je saurai mourir. » On prétend même qu'en retirant le fer de sa blessure, il traça en lettres de sang, ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Le cadavre fut dérobé à tous les regards, et l'on n'a jamais su ce qu'il était devenu. Le testament de Strozzi, dont

(2) Bayle cite Balzac pour prouver que ce fut par le conseil de Strozzi que *Lorenzino* assassina le duc Alexandre. Son plus fort argument est que les deux filles du meurtrier épousèrent les enfants de Philippe, dont l'un était le maréchal Pierre Strozzi. Il prétend que ces derniers n'osèrent pas manquer à la parole donnée par leur père. Mais n'est-il pas plus simple de penser qu'ils ayent voulu associer leur sort à la famille d'un proscrit, regardé par eux comme le *Brutus* de leur patrie.

(3) Segni est le premier qui ait osé révoquer en doute cet acte de desespoir. Il prétend, mais sans alleguer aucune autorité, que ce fut Vitelli ou le marquis del Vasto, qui se chargèrent de faire égorger Strozzi, pour s'acquitter de la parole qu'ils lui avaient donnée de ne pas le livrer au duc Côme. *Voy.* Segni, *Storie Fiorentine*, lib. IX, pag. 245. C'est une étrange manière de tenir une pareille promesse !

on trouva une ancienne copie dans la bibliothèque *Riccardiana* à Florence, (4) portait entre autres choses, qu'en recommandant son ame à Dieu, il le priait de lui accorder au moins une place à côté de ces hommes vertueux qui n'ont pas voulu survivre à la ruine de leur patrie (5). Strozzi était très-versé dans la littérature ancienne, et il avait travaillé à épurer le texte de Suétone, ainsi que celui de Pline le naturaliste. Il avait traduit les ouvrages suivants : I. *Del modo di accampare*, trad. du grec de Polybe, Florence, Torrentino, 1552, in-8°. II. *Scelta d'apotegmi*, trad. du grec de Plutarque, avec le volume précédent. III. *Degli ordini della romana milizia*, trad. du grec de Polybe, inédit. Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque *Magliabechiana*, classe VIII, n°. 18. Voyez sa *Vie* écrite par son cousin Laurent Strozzi, imprimée à la suite de l'*Istoria delle guerre della republica Fiorentina*, par Varchi, Leyde (1723), in-fol. Elle a été traduite en français par Requier, Paris, 1764, in-12. — La même, dans les *Memorie di più illustri uomini della Toscana*, Livourne, 1757, in-4°., pag. 49; — et son *Éloge* parmi ceux des *illustri Toscani*, tom. III, pag. 98. A-G-S.

STROZZI (LÉON), fils du précédent, et l'un des plus hardis navigateurs de son temps, naquit à Florence, en 1515. Revêtu de la dignité de *Prieur de Capoue*, le jour même qu'il prit les insignes de chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, il voulut payer par ses services cette faveur, qu'il ne devait qu'à la protection de Clément VII, son parent. Il se distingua dans les guerres contre les Turcs; et déjà ses exploits l'avaient élevé aux premiers grades de la marine de son ordre, lorsqu'il apprit la fin déplorable de son père, dont il jura de venger la mort. Après avoir pris part au siége de Nice, en 1542, il s'engagea au service de la France, qui, par ses prétentions sur l'Italie et par sa rivalité contre l'Espagne, semblait être la seule puissance capable d'abaisser un jour l'orgueil des nouveaux ducs de Florence. Le roi le nomma chef d'escadre, et l'envoya en mission auprès de Soliman II, qui dut être fort étonné de voir transformé en messager de paix un homme qui s'était jusqu'alors battu avec tant d'acharnement contre le croissant. Cette expédition, d'une nature toute pacifique, ne répondait nullement aux projets haineux de Strozzi, qui, à son retour de Constantinople, perdit tout espoir de tirer l'épée contre les oppresseurs de sa famille. François Ier., dont les derniers souhaits étaient de cicatriser les plaies profondes faites à la France par les guerres étrangères, eut le chagrin de léguer à son successeur une couronne teinte du sang de ses sujets, et un trône ébranlé par les dissensions domestiques. Henri II, allié à la maison des Médicis, et livré aux conseils du connétable de Montmorenci, ennemi secret des Strozzi, ne présentait aucune chance de devenir l'instrument de leurs vengeances particulières. Ces réflexions, quoique justes en elles-mêmes, ne

(4) Balzac (*Entretien* XXXIV, chap. VI) dit avoir vu lui-même l'original de ce testament à Rome, parmi les papiers de Pompée Frangipane. Il ajoute que Strozzi avait recommandé à ses enfants de déterrer ses os du lieu où on les aurait déposés à Florence, et de les transporter à Venise, afin, disait-il, que s'il n'avait pu avoir le bonheur de vivre dans une ville libre, il pût jouir de cette grace après sa mort; et que ses cendres reposassent en paix hors de la domination du vainqueur.

(5) *L'anima a Dio raccomando...... pregandolo che se altro di bene darle non vuole, le dia almeno quel luogo dov' è Catone Uticense, ed altri simili virtuosi uomini che tal fine hanno fatto.*

pouvaient qu'entraîner à de fausses démarches, et le parti le plus sage était de les abandonner, pour ne songer qu'à bien remplir ses devoirs. Lorsque Henri II, voulant signaler son avenément au trône par un acte magnanime, envoya (1547) une flotte en Écosse, pour aider la reine (*V.* Marie de Lorraine, XXVII, 98), à se défendre contre les intrigues d'Élisabeth, ce fut Strozzi qui, à la tête de vingt galères, répandit l'effroi parmi les conspirateurs retranchés dans le château du cardinal de Saint-André (David Beaton), dont ils avaient fait leur première victime. L'amiral français, après avoir eu un entretien avec le vice-roi d'Écosse, homme faible et irrésolu (*V.* Hamilton, Jacques, XIX, 358), cerna le château, et obligea les assiégés de se rendre à la discrétion du vainqueur, qui ne leur garantissait que la vie. Il repassa la mer au travers d'une flotte anglaise, emmenant avec lui un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Le roi le combla d'éloges, et lui ordonna de presser les travaux d'un armement considérable que l'on avait commencé à Marseille, pour s'opposer aux progrès de la puissance navale de Charles-Quint. Strozzi, jaloux de la réputation d'André Doria, osa sortir à sa rencontre, lorsqu'en 1551, cet habile marin traversait la Méditerranée avec quarante-quatre vaisseaux, pour aller embarquer à Barcelone l'archiduc Maximilien et sa famille (*Voy.* Maximilien II, XXVII, 603). L'apparition soudaine d'une flotte française, qui avait déjà gagné le vent, parut si menaçante, que Doria, contre son habitude, recula jusqu'à Villefranche, d'où il vogua en pleine mer pour éviter cet obstacle ou pour le combattre avec avantage. Non content de ce succès, Strozzi prit la route de l'Espagne, et s'approcha de Barcelone, en arborant le pavillon impérial, et en saluant les forts de la ville. Le peuple se porta en foule sur les quais, et un grand nombre de matelots étaient en mer pour ramener leurs camarades en triomphe, lorsque Strozzi, qui n'avait pas assez de monde pour opérer un débarquement, se contenta d'effrayer cette multitude par une décharge générale d'artillerie, et reprit le chemin de Marseille, en traînant à sa suite quelques bâtiments, capturés sous le canon même des Espagnols. Ce coup de main, blâmable pour son inutilité, épargna une humiliation à celui qui l'avait dirigé. Le connétable, qui ne cessait de desservir Strozzi auprès du roi, parvint à le faire rappeler; et François de Montmorenci, accompagné du comte de Villars, avait déjà quitté la capitale, pour aller prendre le commandement de l'escadre à Marseille. Strozzi, auquel on avait laissé ignorer l'ordre de sa destitution, se doutant du but de ce voyage, monta sur une des galères prises en Espagne, et sans attendre son successeur, franchit la chaîne qui fermait le port, et alla chercher un asile à Malte. Ce qui le détermina surtout à brusquer son départ, ce fut le soupçon qu'on eût envoyé des émissaires pour l'assassiner. Il prétendit même en avoir obtenu l'aveu d'un nommé *Corso*, qui s'était chargé de ce crime; et il s'en plaignit au roi, en lui faisant remettre l'étendard de l'amiral, avec une lettre, dont voici le commencement : « Sire, la gloire a été » le motif qui m'a fait ambitionner » l'honneur de vous servir : le soin » de ma vie, et l'intérêt de cette » même gloire me forcent aujour-

» d'hui à m'éloigner de votre royaume, puisque je vois qu'on ne » destine d'autre récompense à la » fidélité de mes services et à tant de » travaux, qu'un congé honteux, ou » une mort indigne; ce qui est constant par les dépositions de ceux » qu'on avait chargés de m'assassiner, etc. » (*Voy.* De Thou, II, 127). Mécontent de l'accueil du grand-maître don Jean d'Omédès, vieux Aragonais, qui voulait tirer vengeance de l'affront fait à Barcelone, Strozzi quitta Malte, et se mit à faire la guerre aux infidèles, en courant quelquefois même sur les chrétiens, lorsqu'il y était forcé par la disette des vivres ou des munitions. Heureusement il n'exerça pas long-temps ce métier peu digne d'un homme si illustre. Appelé presqu'à-la fois au service de l'empereur, de la France et de l'ordre de Malte, qui était plus que jamais exposé aux attaques des barbaresques, il préféra les offres de la France, qui venait (1554) de recommencer la guerre en Flandre et en Italie. Avant de reprendre le commandement des galères françaises stationnées à Port-Ercole, et qui devaient seconder les opérations de l'armée envoyée en Toscane, Strozzi fit crier à son de trompe dans tous les ports de la Sicile et de Malte, qu'il était prêt à dédommager les propriétaires des bâtiments qu'il avait attaqués dans les mers du Levant. Ce ne fut qu'après s'être acquitté de ce devoir, qu'il se rendit à son poste, suivi de quelques chevaliers, la plupart bannis de Florence. En attendant les renforts qu'on lui annonçait de Provence, il ordonna des excursions dans la principauté de Piombino, où il n'y avait presque point de garnisons. Il investit le fort de Scarlino (que Brantôme appelle *Escarling*), défendu par quatre-vingts hommes, et qui n'était important ni par ses fortifications, ni par son emplacement. Irrité de la réponse du commandant, qui avait refusé de se rendre, Strozzi s'obstina, sans raison, à l'assiéger; et un jour qu'il s'était avancé bien près des remparts pour reconnaître cette place, il reçut un coup de mousquet d'un paysan caché dans les joncs, et qui n'était pas digne de trancher une vie aussi précieuse. Mais, comme le dit naïvement Brantôme : « Quelquefois » telles gens malotrus font des coups » dangereux qu'on ne penserait jamais. » (*V.* ses *Capitaines français*, *II*, 322; *Vie de Léon Strozze*). Strozzi fut emmené sur-le-champ à bord d'une galère, et transporté à Castiglion della Pescaïa, où il expira, en 1554, âgé à peine de trente-neuf ans. Lorsque le marquis de Marignan devenu maître de Port-Ercole, ternit son triomphe en livrant Ottobon de Fiesque à la vengeance d'André Doria, et les proscrits florentins au grand duc Côme Ier., le cadavre de Léon Strozzi, qui avait été enterré à Scarlino, fut exhumé et jeté à la mer, le 24 juin 1555. *Voyez* Thévet, *Histoire des plus illustres et savants hommes*, etc. Paris, 1671, in-12, tome VI, pag. 173. A-G-S.

STROZZI (PIERRE), frère aîné du précédent, après avoir, dans sa jeunesse, porté l'habit ecclésiastique, le quitta pour suivre la carrière des armes, lorsque sa patrie gémissait déjà sous l'oppression d'Alexandre de Médicis. Il apprit l'art de la guerre en servant sous les ordres du comte Guido Rangoni, et en 1536, il contribua beaucoup à faire lever le siége de Turin par les impériaux. A la nouvelle de l'assassinat d'Alexandre, il accourut auprès de son père,

pour prendre part à l'entreprise des émigrés qui voulaient rendre à Florence sa liberté. Philippe ayant été fait prisonnier à Montemurlo, le 1er. août 1537, et étant mort ensuite dans les prisons de Côme Ier., Pierre Strozzi sentit qu'il était le vengeur que son père avait invoqué en mourant; il n'eut plus dès lors d'autre pensée que celle d'associer à sa haine, contre Médicis, une puissance redoutable; il voulut donner à la liberté de sa patrie l'appui de la France, puisque la tyrannie y avait été consolidée par l'empereur. Cet espoir le fit entrer dans l'armée française, et il se trouva au siége de Luxembourg en 1543. L'année suivante, il fut envoyé à la Mirandole avec une armée de sept mille fantassins et quelque cavalerie, pour prendre par derrière le marquis del Vasto, qui défendait le Milanez; mais il y fut battu. En 1545, il servit dans l'armée navale sous l'amiral Annebault, et il fut ensuite créé général des galères de France. Dans une nouvelle guerre il fut renvoyé à la Mirandole, en 1551, pour défendre Octave Farnèse contre les impériaux. Mais quelque progrès que fît Pierre Strozzi dans la carrière de l'ambition, il n'avait encore joui d'aucune satisfaction, puisqu'il n'avait pas pu atteindre les frontières de sa patrie. Enfin la guerre de Sienne lui fournit l'occasion si long-temps desirée; il fut envoyé, en 1554, au secours de cette ville, que Côme Ier. assiégeait. N'ayant pas des forces suffisantes pour contraindre celui-ci à lever le siége, il essaya de l'en détourner par une incursion hardie au travers de toute la Toscane. Avec trois mille fantassins et trois cents chevaux, il traversa l'état florentin de Sienne jusque près de Lucques, où il trouva des renforts qui lui étaient envoyés de la Mirandole. Mais comme il revenait vers Sienne, il fut atteint et défait près de Lucignano, le 2 août 1554, par le marquis de Marignan qui avait rassemblé des forces très-supérieures. Strozzi, se confiant à sa haine contre le bourreau de son père, soutenait la guerre malgré l'extrême disproportion de ses forces. Au lieu de secours dont il avait besoin après sa défaite, on lui envoya de Paris le bâton de maréchal de France. Il essaya quelque temps encore de soutenir le courage des Siennois et de défendre Montalcino et Porto-Ercole. Il revint en France après avoir été obligé d'abandonner cette dernière place, le 16 juin 1555 (*Voyez* Brusquet). Il retourna, deux ans plus tard, en Italie pour prendre le commandement de l'armée du pape Paul IV, avec laquelle il remporta quelques avantages, mais qui ne l'approchèrent point de son but. Il se trouva, au mois de janvier 1558, au siége de Calais, et fut tué, le 20 juin de la même année, au siége de Thionville, d'un coup de mousquet dont il fut atteint en allant choisir l'emplacement d'une batterie. Son corps fut porté à Épernay, où il est enterré (1). Il laissa un fils (Philippe) et une fille, mariée au comte de Tende. S. S—i.

STROZZI (Philippe), l'un des grands capitaines d'un siècle si fécond en héros, était fils du précédent, et naquit à Venise, en 1541. Il fut amené, l'année suivante, en France, et placé comme enfant d'honneur près du dauphin, depuis François II. « Son père fut fort cu-

(1) L'abbé Morelli a donné quelques détails sur le maréchal Strozzi, à la tête de l'édition qu'il a publiée en 1806 des stances *sopra la rabbia di Magone*, imprimées sous le faux nom du poète Sciarra, mais qui sont de Pierre Strozzi (Voyez le *Manuel du libraire*, au mot *Stanze*).

» rieux de le faire très-bien nourrir, » et surtout très-bien instruire aux » bonnes lettres. Un jour qu'il lui » demandait compte de l'emploi de » sa matinée, j'ai, répondit Philip» pe, monté à cheval, joué à la » paume, et ensuite déjeûné. Mal» heureux! reprit son père, faut-il » que tu rassasies le corps avant » l'esprit? Que jamais cela ne t'ar» rive: avant toutes choses, rassasie » ton ame de quelque belle lecture » et étude, et après fais de ton corps » ce que tu voudras. » Les récits qu'il entendait faire des exploits de ses ancêtres échauffaient sa jeune imagination, et il brûlait du desir de les imiter. A quinze ans, il s'enfuit, emportant une partie de la vaisselle de sa mère, pour payer les frais du voyage, et rejoignit l'armée en Piémont, où il ne tarda pas à signaler sa valeur. A son retour, il obtint le grade de capitaine, et fut employé tant en France que dans les pays étrangers. Il se distingua particulièrement aux siéges de Calais et de Guines, sous les ordres du duc de Guise. En 1563, il fut nommé colonel des gardes françaises; et après la mort de Dandelot (*Voy.* ce nom), il obtint la charge importante de colonel-général de l'infanrie. Avant le combat de la Roche-Abeille, de vieux soldats, prévoyant que l'affaire serait sérieuse, regrettaient M. de Brissac, sous lequel ils avaient servi, et murmuraient tout bas: Ah, où est M. de Brissac? Où il est? mordieu! leur dit Strozzi, qui les avait entendus, vous n'avez qu'à me suivre, et je vous mènerai aussi avant, et en un lieu aussi chaud qu'il ait jamais pu vous mener; suivez, suivez-moi. L'engagement fut très-vif. Avec six cents hommes, Strozzi soutint pendant plus d'une heure les efforts de quatre mille arquebusiers; mais entouré de toutes parts il fut obligé de céder au nombre, et fait prisonnier. Ayant été promptement échangé contre le brave La Noue (*V.* ce nom, XXXI, 410), il alla chercher de nouvelles occasions de se signaler, et fit des merveilles à la bataille de Moncontour. Au siége de la Rochelle (1573), il monta le premier à l'assaut, suivi de Brantôme (1) et d'un petit nombre de braves; mais la brèche ne se trouva pas praticable pour des soldats pesamment armés, et il fallut négocier avec les assiégés. Il améliora la discipline de l'infanterie, pourvut ses soldats d'arquebuses d'un plus gros calibre, et leur apprit à s'en servir. Il fut compris, en 1579, dans la promotion des chevaliers du Saint-Esprit. La reine-mère lui fit donner, en 1581, le commandement de la flotte destinée à soutenir les prétentions de dom Antoine, reconnu roi de Portugal. Strozzi ne consentit qu'avec peine à se démettre de sa charge de colonel-général, dont le roi voulait gratifier le duc d'Espernon. Il reçut en dédommagement une somme de cinquante mille écus, dont il acheta la terre de Bressuire en Poitou. Il partit de Brouage au mois de mai 1582, et fit voile pour les Açores. Ayant voulu prévenir la jonction de la flotte espagnole avec les bâtiments attendus d'Europe, il attaqua l'amiral Sainte-Croix, le 26 juillet (2). Dans l'action, il fit tout-à-la fois le devoir de capitaine et de soldat; mais étant tombé couvert de blessures, il fut conduit à l'amiral espagnol, qui

(1) Les détails que Brantôme donne sur cet assaut sont d'un grand intérêt

(2) Et non le 22, comme on lit à l'art. SAINTE-CROIX, XXXXI, 534.

donna l'ordre de le jeter à la mer (3). Ainsi périt, à l'âge de quarante-deux ans, Philippe Strozzi, digne par ses qualités d'un meilleur sort. Brantôme, qui l'avait accompagné vingt-cinq ans, dans la plupart de ses guerres et voyages, en France et hors de France, lui a consacré une curieuse Notice (x, 276, éd. de 1740). « C'était, dit-il, un aussi homme de bien qu'il en sortit jamais de sa nation. Il n'avait que cela de mauvais, qu'il était le plus froid ami qu'on ne vit jamais. » De Thou donne de grands éloges à Strozzi (liv. 75) : Par sa probité, dit-il, sa bonne-foi et sa générosité, il pouvait être comparé à ceux qui ont possédé ces vertus dans le degré le plus éminent; d'ailleurs, il était si brave, qu'il n'y avait point de péril qu'il ne fût toujours prêt d'affronter; mais il manquait de prévoyance. H. T. sieur de Torzay, a publié : *Vie, mort et tombeau de Phil. Strozzi*, Paris, 1608, in-8°. Son *Portrait* a été gravé par Th. de Leu, in-8°., et plusieurs fois depuis, notamment dans le *Recueil* de Moncornet. W-s.

STROZZI (Cyriaque), professeur de l'université de Pise, naquit en 1504, dans un château près de Capalle, à sept milles de Florence. Versé dans les langues et la philosophie ancienne, il fut l'un des plus intrépides ergoteurs de son temps, et on l'admira souvent dans ces assauts d'érudition, où la victoire reste ordinairement, non pas au plus savant, mais au plus adroit. En revenant d'un long voyage, il ouvrit une école de philosophie à Florence, et il y acquit une telle célébrité que l'université de Bologne voulut enrichir de son nom la liste de ses professeurs. Après y avoir, pendant huit ans, expliqué Aristote, avec un succès toujours plus marqué, il fut, en 1549, rappelé en Toscane par le grand-duc Côme Ier., qui lui destina la première chaire de philosophie à l'université de Pise. Ce prince, qui l'honorait d'une estime particulière, allait souvent passer des heures entières avec lui dans de savants entretiens. Strozzi, qui, au goût des arts et de l'agriculture, alliait une connaissance profonde des ouvrages d'Aristote, tâcha d'en compléter le Traité sur la politique, dont les derniers livres étaient destinés à renfermer les idées de ce philosophe sur la milice, la souveraineté et le sacerdoce. Malgré les éloges que plusieurs écrivains, et les encyclopédistes entre autres (Art. Aristotélisme), ont prodigués à ce travail, il faut avouer que Strozzi est resté bien au-dessous de l'original, et l'on dirait qu'il a été plutôt occupé d'imiter le style, que de deviner les pensées de son modèle. Ses biographes se sont plu à répéter, que plongé tout entier dans l'étude, ce savant n'avait jamais voulu s'engager dans les liens du mariage; pourtant dans son testament, déposé à la bibliothèque *Strozziana* (Mss. D. ✝. 133), il nomme quatre enfants, qu'il avait eus de sa femme Élisabeth d'Onofrio de Susiana, *partium Romandiolæ*. Après avoir exercé, pendant vingt ans, les fonctions de professeur à l'université de Pise, Strozzi y mourut le 6 décembre 1565. Il ordonna que son corps fût rendu à la terre qui l'avait vu naître, et on lit encore, dans l'église de Saint-Cyriaque à Capalle, le marbre qui retrace les circonstances principales de la vie de ce continuateur d'Aristote.

(3) Quelques auteurs disent que Sainte-Croix fit poignarder Strozzi; et qu'il vivait encore quand il fut jeté à la mer. Mais De Thou dit que Strozzi était mort quand il fut porté dans la chambre de l'amiral espagnol.

Ses ouvrages sont : I. *De republicâ libri duo, scilicet IX et X reliquis octo additi, quos scriptos non reliquit Aristoteles*, grec-lat.; Florence, Junte, 1562, in-4°., traduit en français, par Morel, dans l'édition complète de cet ouvrage (trad. par Louis Le Roi, dit *Regius*). Paris, 1600, in-fol., pag. 457. Cette continuation a été omise dans les trois versions récentes de la *Politique* d'Aristote. II. *Orationes, sive introductiones in aliquot Aristotelis de moribus libros*, Paris, 1599, in-4°. Ces Discours servent d'introduction aux quatre livres de l'Éthique d'Aristote, sur la tempérance, la justice, l'amitié et le bonheur comparé à la sagesse. On a faussement attribué à Strozzi la traduction latine des Stromates de saint Clément d'Alexandrie, Florence, Torrentino, 1551, in-fol. Elle appartient à Gentian Hervet (*Voy.* ce nom, XX, 310), qui vivait à Rome, vers le milieu du seizième siècle. *Voyez Vita Kyriaci Strozæ* (par Papire Masson), Paris, 1604, in-4°.; et son *Éloge* par Salvino Salvini, dans les *illustri Toscani*, III, 142. A-G-S.

STROZZI (LAURENCE), sœur du précédent, et née, comme lui, à Capalle, en 1514, prit l'habit de Saint-Dominique dans le couvent de Saint-Nicolas *di Prato*, où elle vécut pendant les guerres qui désolèrent la Toscane sous le règne du grand-duc Côme Ier. La sainteté de sa vie attirait autour d'elle les hommes les plus renommés par leur piété et par leur instruction. Elle s'entretenait souvent avec Ochino et Vermigli (*V.* Pierre MARTYR, XXVII, 336), qui l'édifiaient par leurs discours, autant qu'ils devaient la scandaliser ensuite par leur apostasie. Elle pleura leur erreur, et expia par des pénitences très-austères le tort, excusable sans doute, d'avoir eu des relations avec ces deux ennemis de la religion. Son cœur, enflammé de l'amour le plus pur, lui dicta ces chants sacrés qui pendant long-temps ont été les seuls qu'on ait fait entendre dans les églises. Elle en composa sur toutes les fêtes de l'année, les rangeant d'après l'ordre de leur célébration. On a peut-être trop vanté le style de ces Hymnes, qui ont été traduites en vers français par Simon George Pavillon, et mises en musique par Jacques Mauduit, appelé avec non moins d'exagération, par Mersenne, le *père de l'harmonie*. Laurence termina sa vie dans le cloître, le 10 septembre 1591. Son Recueil est intitulé : *In singula totius anni solemnia hymni*, Florence, Junte, 1588, in-8°. *V.* le P. Hilarion de Coste, *Éloges et Vies des Femmes illustres*, etc., tome II, pag. 97. A—G—S.

STROZZI (PIERRE), secrétaire des brefs sous Paul V, né à Florence, vers l'année 1575, étudia la philosophie sous Lazare Bonamici. Il apprit aussi les mathématiques, aima les arts et se mêla d'architecture. A l'élection de Léon XI, en 1605, il se rendit à Rome, où il fut nommé secrétaire des brefs *ad principes*, place importante, qu'il conserva sous Paul V, duquel il obtint, en outre, un bénéfice sur la chapelle Vaticane, quoiqu'il ne fût pas entré dans les ordres et qu'il eût déclaré son intention de ne jamais les prendre. Cette nomination, qui était si formellement contraire aux canons, indisposa les collègues de Strozzi, qui n'osant pas blâmer la faiblesse du protecteur, se tournèrent contre le favori. En attendant, ce dernier venait de rendre un service éminent à l'Église, en amenant les Nestoriens

modernes à reconnaître l'autorité du Saint-Siége. Mais la haine parla plus haut que la reconnaissance : Strozzi, qui s'était chargé de diriger les travaux que Paul V faisait exécuter avec une magnificence extraordinaire dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, eut le malheur de ne pas satisfaire le goût de ce pontife. On profita de cette circonstance pour miner le crédit dont il avait joui jusqu'alors ; et Strozzi mécontent de ces tracasseries, dont il lui était facile de prévoir le résultat, se démit volontairement de ses charges, et alla se réfugier en Toscane, où il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Pise. Oubliant les égards qu'il devait aux dignités dont il avait été revêtu, il s'engagea dans les liens du mariage, et, comme pour réparer ses torts, il voua son premier-né à l'état ecclésiastique. Strozzi mourut sous le règne de Côme Ier., vers l'année 1640. Ses principaux ouvrages sont : I. *Synodalia Chaldæorum*, suivi des *Preces Chaldæis consuetæ, ex quibus patet eorum in papam et ecclesiam constans cultus*, Rome, 1617, in-4°. II. *Disputatio de origine et dogmatibus Chaldæorum, sive hodiernorum Nestorianorum*, ibid., 1617, in-4°. L'auteur y rend compte de ses conférences avec le P. Adam, légat du patriarche de Babylone (*V.* Bonamici, *de Claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, et J. V. Rossi, dans sa *Pinacotheca*, tome II, n°. 15). A—G—S.

STROZZI (BERNARD), dit *il Prete genovese* ou il Capuccino, naquit à Gènes, en 1581, de parents pauvres. Il étudia chez Pierre Sorri, artiste natif de Sienne. A l'âge de seize ans, il avait déjà quelque réputation. Bernard se dégoûta bientôt de la peinture, résolut d'entrer dans l'ordre des capucins, et déclara qu'il voulait commencer son noviciat au couvent de Saint-Barnabé. On fit de vains efforts pour le détourner de ce projet. Quelques années après, le goût de la peinture se réveilla chez lui. On l'encouragea dans le desir qu'il montrait de s'y livrer de nouveau, en lui représentant qu'il pouvait faire subsister, par ton talent, sa mère et sa sœur qui étaient dans la misère. Pour obtenir la permission de quitter l'habit et le couvent, et de rester seulement prêtre séculier, Bernard fit en secret le portrait du père général. Il ne tarda pas à se distinguer par des compositions hardies et savantes. On commença bientôt à le rechercher pour l'employer à peindre des fresques. Les plus belles qu'il ait laissées sont à Saint-Thomas, dans le palais de Jean-Étienne Doria, et dans le chœur de l'église Saint-Dominique. Il exécuta ce dernier ouvrage à la lueur d'une torche, parce que le lieu n'avait pas d'ouverture d'où pût venir la lumière. On n'avait pas encore travaillé de cette manière en Italie, depuis que des peintres grecs, venus de Constantinople, et pour la plupart moines basiliens, avaient peint ainsi dans les catacombes de Rome. La mère de Strozzi étant morte, et sa sœur étant mariée, les capucins déclarèrent que puisque les motifs qui l'avaient déterminé à sortir du cloître ne subsistaient plus, il fallait qu'il y rentrât et qu'il reprît l'habit : mais Bernard différait toujours de répondre. Une intimation de Rome lui vint alors, pour qu'il eût à rentrer, avant six mois, chez les capucins ou dans tout autre ordre régulier qu'il voudrait choisir. N'ayant pas obéi, il fut arrêté et mis en prison dans le

couvent de son ordre. Ses amis et quelques parents tentèrent de le délivrer, et entrèrent la nuit dans les jardins du couvent, en cherchant à pénétrer jusqu'à sa prison. Ils furent malheureusement découverts; le sort de leur ami n'en devint que plus déplorable, et il fut resserré avec plus de rigueur pendant trois ans. On lui rendit enfin la liberté; mais on le retint dans le couvent avec plus de sévérité que les autres religieux. Un jour cependant il demanda la permission d'aller voir sa sœur : le supérieur la lui accorda, à condition qu'il serait accompagné d'un frère servant. Bernard, arrivé chez sa sœur, pria le frère servant d'attendre dans une salle basse, et entra seul dans l'appartement, sous prétexte d'avoir à conférer sur des affaires de famille. Aidé, alors par plusieurs amis, il quitta la robe de moine, se fit raser, prit des habits de prêtre et se sauva par un escalier secret. Le jeune frère, informé que son religieux était parti, alla sur le champ en informer le supérieur, qui fit chercher Bernard et ne put parvenir à découvrir sa retraite. Le lendemain, Strozzi fut secrètement embarqué pour Venise, où il trouva des protecteurs puissants qui le recommandèrent à la cour du pape, afin qu'il ne fût pas inquiété. Il fit un grand nombre d'ouvrages dans cette ville, à la bibliothèque de Saint-Marc, à la procuratorerie, à l'église de Saint-Benoît et à l'hôpital des incurables. Bernard mourut dans cette même ville, en 1644, et fut enseveli à Saint-Fosca. On plaça sur son tombeau cette épitaphe : *Bernardus Strotius pictorum splendor, Liguriæ decus, hic jacet*. Il avait du feu, de l'énergie, de l'abondance; mais il ne montra pas plus d'égalité et de tenue dans son talent, que de constance dans son caractère. Son dessin est souvent incorrect, ses figures manquent quelquefois de noblesse; il suivait l'impulsion d'un enthousiasme subit et rapide, qui ne lui permettait pas de réfléchir sur ses compositions. Le Musée royal de France a deux tableaux du Capuccino. Le premier représente saint Antoine de Padoue, tenant l'Enfant Jésus qui le caresse. Le second, la Vierge avec l'Enfant Jésus sur des nuages, entourés de différents attributs. Strozzi doit être surtout jugé d'après ses fresques. Son école a eu quelque célébrité. Ses principaux élèves sont André Ferrari, Jean-François Cassana, Clément Bocciardo, appelé *Clementone* à cause de sa grosseur énorme. Ces trois artistes n'ont jamais égalé leur maître. A—D.

STROZZI (Jules), poète italien, né à Venise, en 1583, fils naturel d'un noble florentin, s'efforça d'effacer la tache de son origine par des succès littéraires. Il s'exerça dans la poésie; mais ses essais ne furent point heureux. En 1608, il se rendit à Rome, où il devint le fondateur d'une académie, qui, sous le nom des *Ordinati*, devait balancer le crédit de celle des *Umoristi*, auxquels il ne pardonnait pas de faire peu de cas de ses vers. Les nouveaux académiciens, qui avaient obtenu du cardinal Deti la permission de se rassembler dans son palais, eurent un début si favorable, qu'ils donnèrent pour un moment à leurs rivaux, lieu de craindre d'en rester éclipsés. Un certain Tronsarelli, nom presque inconnu aujourd'hui, mais qui passait alors pour le plus grand poète dramatique de l'Italie, attirait surtout beaucoup de monde à ces réunions, que les Aldobrandini protégeaient, et où les musiciens venaient souvent dissiper l'*en-*

nui causé par les poètes. Mais cette vogue ne dura pas long-temps : le cardinal, qui n'avait pas un goût décidé pour les lettres, se lassa du train que l'on faisait dans sa maison ; et Strozzi, parvenu, on ne sait pas comment, à la place de protonotaire apostolique, négligea ses confrères, qui ne tardèrent pas à se disperser. Après un assez long séjour à Rome, il prit la résolution de retourner à Venise, où, entraîné par sa passion pour la musique, il forma une société philarmonique (sous le nom des *Unisoni*) (1), à la tête de laquelle on vit briller sa fille adoptive Barbe, l'une des plus fortes musiciennes de son temps. Il s'amusait aussi à composer des drames, dans lesquels il déployait une richesse d'imagination qui était bien près de l'extravagance. Il trouvait moyen d'y faire entrer des devises, des jeux de mots, des anagrammes, qui sillonnaient la scène en lettres de feu. Ces jongleries enlevaient tous les suffrages, et donnèrent une telle célébrité à l'auteur, qu'un de ses avortons dramatiques mérita l'honneur d'être joué avec un grand luxe de décorations devant la cour de Louis XIV ; l'année même (1645) qu'il fallait des protecteurs à Corneille pour y faire admirer *Rodogune*. Strozzi, qui s'était essayé aussi dans l'épopée, avait enfanté un long poëme, en vingt-quatre chants, sur la fondation de Venise, en se flattant de l'emporter sur Marini, dont il partageait tous les défauts, sans en avoir ni l'originalité, ni la verve. Le peu de succès de cette tentative lui fit songer à se frayer une nouvelle route, et ce fut alors qu'il s'attacha définitivement au théâtre. Il mourut à Venise, en 1660. Ses ouvrages sont : I. *Esequie fatte in Roma a Ferdinando I, gran duca di Toscana*, Rome, 1609, in-4°. II. *Erotilla, tragedia*, Venise, 1615, in-4°. III. *Esequie fatte in Venezia a Cosimo II, gran duca di Toscana*, ibid., 1621, in-fol., fig. IV. *Il Natale d'Amore, anacronismo*, ibid., 1622, in-12. V. *L'Eruditissime osservazioni sopra le cerimonie ecclesiastiche della settimana santa*, ibid., 1623, in-16. VI. *Venezia edificata, poema eroico, con gli argomenti di Francesco Cortèsi*, ibid., 1624, in-fol., fig., avec le portrait de l'auteur. VII. *Il Barbarigo, ovver l'amico sollevato, poema eroico*, ibid., 1626, in-4°. et in-8°., fig., ouvrage en 5 chants. VIII. *La Proserpina rapita, anatopismo*, ibid., 1630, in-4°. IX. *Lettera sopra il solenne possesso preso dal cardinal Cornaro, patriarca di Venezia*, ibid., 1632, in-4°. X. *Delia, o la Sera sposa del sole, dramma*, ib., 1639, in-12. XI. *La finta pazza, o Achille in Sciro*, Plaisance, 1641, in-4°., réimprimé sous le titre suivant : *Feste teatrali per la finta pazza*, Paris, 1645, in-fol., fig. Le célèbre Torelli dirigea le jeu des machines, lorsque ce drame fut donné à la salle du *Petit Bourbon*. XII. *La finta savia, dramma*, Venise, 1643, in-12. XIII. *Romolo e Remo, dramma*, ibid., 1645, in-12. XIV. *Le Nozze di Peleo e di Teti, commedia*, 1654, in-4°., avec la Traduction française.

A—G—S.

(1) Il en reste un recueil intitulé : *Veglie de' signori accademici unisoni*, Venise, 1638, in-12. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus ridicule que les travaux de cette académie. Le P. Ferrante Pallavicino, (*Voy.* ce nom, XXXII, 452), qui en était le membre le plus illustre, répondant un jour à l'invitation de la présidente, fit le récit de ses aventures amoureuses, et dévoila *i disgusti ricevuti da amore alla presenza d' una Venere*. Veglia Terza, pag. 22.

STRUDEL (Pierre), peintre tyrolien, né, vers 1660, à Clez, dans la vallée de Nansperg, qui fait partie de l'évêché de Trente, se rendit à Venise, dans sa première jeunesse, pour y étudier la peinture, et entra dans l'école de Carlo Lotti, où il se fit bientôt distinguer par ses progrès rapides, et se lia d'une étroite amitié avec Rothmayer, son condisciple. Ses ouvrages se répandirent dans toute l'Italie, et fixèrent l'attention de l'empereur Léopold, qui lui accorda le titre de baron. Ce prince se plaisait à le voir travailler, et l'honora des mêmes marques d'estime dont Charles-Quint avait comblé le Titien. On regrette que les changements faits depuis au château impérial aient obligé de détruire une partie des ouvrages de Strudel. L'église de Saint-Laurent, celle des Augustins, dans le faubourg de Landstrass, à Vienne, et le couvent de Closter Neubourg ont de lui des tableaux d'autel dont on admire le coloris. Parmi ses compositions les plus estimées, on cite : un *Ecce homo*, un *Saint Jean l'Évangéliste* et une *Sainte-Famille*, qui faisaient l'ornement de la galerie de Dusseldorf. Il excellait à peindre les enfants nus, comme le prouvent les Bacchanales qu'il a exécutées; et peut-être n'a-t-il, en cette partie, d'autre rival que le Dominiquin. Strudel était doué du génie de son art. Ses compositions sont originales, et ne sentent l'imitation d'aucun maître; elles rappellent seulement, par leur marche nette et savante, qu'il avait étudié en Italie. Son dessin est correct, sa couleur chaude et vigoureuse, quoique parfois trop égale et privée de cet éclat qui frappe dans les tableaux du chevalier Liberi, son émule. Strudel mourut à Vienne, en 1717. P—s.

STRUENSÉE (1) (Adam), théologien danois, connu par ses écrits ascétiques et par sa piété, naquit, le 8 septembre 1708, à Neu-Ruppin, dans la Marche de Brandebourg. Son père, honnête tisserand, lui donna une éducation analogue à son modeste état, mais qui, sous le point de vue moral, ne laissa rien à desirer. Le jeune Struensée fréquenta l'école de sa ville natale, et fit de tels progrès, que dès-lors il put être l'instituteur des enfants de son frère aîné. Après avoir commencé ses études académiques à Halle, il les continua à Iéna, attiré surtout par les leçons de Buddæus, dont le savoir et la piété exerçaient une heureuse influence sur beaucoup d'étudiants. Ce professeur l'accueillit avec bonté, et lui confia l'instruction de son fils. Sous ses auspices Struensée se forma, parmi les étudiants et les gens de lettres, une société qui se réunissait tous les dimanches, pour s'entretenir sur des objets religieux et sur la Bible. Ce fut dans ces réunions (appelées *colloquia biblica*) que Struensée se lia avec la secte des frères Moraves et avec son fondateur, le comte Zinzendorf. Cependant il resta fidèle à sa communion; et il accepta, en 1730, la place de chapelain du comte de Sayn-et-Wittgenstein, à Berleburg, et fut nommé, par le roi de Prusse, en 1732, pasteur d'une paroisse de la ville de Halle. Le roi de Danemark Fréderic V l'appela, en 1759, auprès de lui, à Gottorp, pour prêcher devant la cour; et, dès l'année 1760, il fut nommé surintendant-général des duchés de Holstein

(1) La famille Struensée, proprement Strouwensee (*mer orageuse*), descend d'un marin de Lubeck, qui, dans un moment de danger osa seul conduire au port une flotte richement chargée, et fut décoré par la république de ce nom honorable destiné à conserver le souvenir de son courage.

et de Schleswig, place très-importante. Il mourut en 1791. Ses deux fils sont devenus célèbres (*Voy.* les articles suivants). Z.

STRUENSÉE DE CARLSBACH (Charles-Auguste), fils du précédent, né à Halle, fit ses études au fameux gymnase de la maison des Orphelins, puis à l'université de sa ville natale. Un goût décidé pour les sciences exactes l'engagea à renoncer à l'état ecclésiastique, auquel il s'était voué, et à entrer dans la carrière de l'instruction publique. En 1756, il prit le grade de maître-ès-arts, et donna des cours publics de mathématiques et de langue hébraïque. En 1757, il fut appelé, comme professeur de philosophie et de mathématiques, à l'académie des jeunes nobles de Liegnitz; mais la guerre ayant éclaté la même année, cette forteresse fut tour-à-tour prise par les Autrichiens et par les Prussiens. Les écoles de Struensée restèrent désertes; et il eut le loisir de s'occuper lui-même des différentes sciences utiles aux élèves de l'académie, dont la plupart étaient destinés à la carrière militaire. Dès 1760, il publia des *Éléments d'artillerie*, qui sont encore aujour'dhui le manuel des jeunes officiers de cette arme; et, en 1770, une *Architecture militaire*, qui n'a pas été surpassée en Allemagne. Ces ouvrages se distinguent par la précision et par une méthode aussi sûre que lumineuse. Frédéric II en faisait grand cas; et il envoyait souvent des gentilshommes à Liegnitz, pour se former sous un aussi bon maître. En 1770, le frère de Struensée alors tout-puissant en Danemark (*V.* l'article suivant), l'appela à Copenhague, et le fit nommer intendant des finances, avec le titre de conseiller de justice. Il se familiarisa bientôt avec la science de l'économie politique, qui dès-lors devint son occupation favorite; mais il ne jouit pas long-temps de l'existence brillante que la faveur de son frère lui avait procurée. Enveloppé dans sa chute, il se vit arrêté et plongé dans un cachot de la citadelle. On voulut le rendre complice des crimes imaginaires dont on accusait le ministre tombé; et comme on découvrit qu'il avait entretenu une correspondance suivie avec un ami en Prusse, on requit le gouvernement de ce pays de livrer cette correspondance. Frédéric II y donna son consentement; mais il déclara en même temps qu'il s'attendait à ce qu'on fît, à un homme qui était né son sujet et qui avait été à son service, un procès régulier; ajoutant que, si l'on ne pouvait le convaincre d'un crime, il le réclamerait. Struensée était une tête trop méthodique pour avoir pris part aux projets de réforme de son frère, qu'il envisageait comme les rêves d'un homme de bien. Il s'était borné aux fonctions de sa place. Son administration fut trouvée irréprochable; et comme il n'existait pas même un prétexte pour l'inculper, on lui rendit la liberté. Il se hâta de quitter un pays où il avait éprouvé une telle persécution, et vint chercher un nouvel emploi chez son protecteur, en manifestant le desir de l'obtenir dans la partie des finances; mais le roi, sans lui en ôter l'espérance, exigea qu'il reprît, pour quelque temps, ses fonctions à Liegnitz, où il s'était rendu si utile. Il y resta cinq ans, s'occupant surtout de matières d'administration. Ses écrits ont montré combien il était profond dans cette partie. Enfin Frédéric ayant établi, en 1777, à Elbing, un bureau succursal de la banque royale, en confia la direction à

Struensée. L'activité que celui-ci sut donner à la navigation de ce port décida le roi à l'appeler, en 1782, à Berlin, comme conseiller intime au département des finances et comme directeur de l'établissement royal, connu sous le nom de *Société pour le commerce maritime.* En 1789, le prince royal de Danemark (le roi actuellement régnant), étant parvenu à l'âge de majorité, et voulant réparer le mal que Struensée avait si injustement souffert, lui conféra la noblesse sous le nom de Carlsbach (1). Enfin, en 1791, le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume le nomma ministre des finances et chef du département des accises, des douanes et du commerce. Quoiqu'on fût promptement revenu de l'opinion tout-à-fait exagérée qu'on avait de ses talents, il se maintint au ministère jusqu'à la fin de ses jours, et mourut le 17 octobre 1804, d'une hydropisie de cerveau. Struensée fut un administrateur sage et intègre; mais il ne fut pas un grand ministre. Beaucoup de clarté dans les idées, un excellent jugement fortifié par l'application aux sciences mathématiques, tels étaient ses moyens. La probité, la justice et le désintéressement formaient la base de son caractère. La nature lui avait refusé deux bienfaits sans lesquels il n'y a pas de génie : l'imagination et la sensibilité. Détestant la poésie, il désignait par ce mot tout ce qui manquait de méthode; pratiquant la vertu, mais l'aimant sans enthousiasme et ne la recherchant pas dans les autres. Indifférent aux qualités morales des personnes avec lesquelles il était en rapport, il n'éprouvait pas de répugnance à se voir entouré d'hommes vicieux, et ne montrait pas plus d'égards pour l'homme de bien que pour le méchant. Simple dans ses manières et dans ses vêtements, il ne put jamais acquérir l'aisance que donne l'usage du monde. Savant, il se plaisait dans la société des gens instruits : il recevait chez lui les hommes de lettres et aimait à les entendre discuter sur des matières d'érudition; mais comme ministre, il ne faisait rien pour les lettres. Il avait un souverain mépris pour les beaux esprits, qu'il regardait comme des têtes exaltées et presque comme des insensés. On ne croit pas qu'il ait jamais admis à sa table un artiste. Doué de beaucoup de courage, il ne montra aucune fermeté à faire passer ses avis dans les conseils, quelque mauvais que lui parussent ceux des autres. Il lui suffisait de mettre sa responsabilité à couvert, en consignant son opposition dans les procès-verbaux. En général, il ne sut jamais prendre le ton d'autorité qui appartient à un ministre. Il était pour ses subordonnés doux et poli; mais ils n'eurent jamais en lui un père et un ami. Peu susceptible d'attachement, son tempérament le portait néanmoins vers le sexe. La seule perte qu'il ait vivement sentie, fut celle de sa femme, fille d'un négociant de Liegnitz, qui mourut peu d'années avant lui (2), laissant trois filles, dont deux sont mariées à des fonctionnaires estimables. Aucune charge du peuple, aucune mesure fiscale, n'accuse la mémoire de Struensée; mais son nom

(1) On n'a pas pu nous expliquer l'origine de ce nom, qui n'est celui d'aucune terre de Struensée. Peut-être lui a-t-il été donné en l'honneur de sa mère, fille unique du docteur Carl, ancien médecin de la cour de Danemark. On conçoit que l'on n'ait pas voulu y rappeler le nom de Struensée.

(2) Ce ne fut pas sans étonnement qu'on lui vit répandre des larmes à cette occasion.

n'est attaché à aucune institution de bienfaisance. Ses ouvrages, tous en langue allemande, sont : I. *Éléments d'artillerie*, Liegnitz, 1760, in-8°. Il en donna de nouvelles éditions en 1769 et 1788. Une quatrième avec les additions que les progrès des arts avaient rendues nécessaires, fut soignée par J. G. Hoyer : elle parut à Leipzig en 1817. II. *L'Art militaire du comte de Saxe*, Liegnitz, 1767-68. C'est une Traduction des Rêveries, accompagnée d'un Mémoire dont on fait grand cas. III. *Éléments d'architecture militaire*, Liegnitz, 1770, 3 vol. in-8°. Il en parut une seconde édition en 1786. J. H. Krebs en publia un abrégé en 2 vol in-8°., Copenhague, 1797. IV. *Recueil d'écrits sur l'économie politique*, Lieguitz, 1776, 2 vol. in-8°. Le premier volume renferme des traductions. V. *Description abrégée du commerce des principaux états d'Europe*, Leipzig, 1778, 2 vol. in-8°. VI. *Mémoires sur des objets essentiels de l'économie politique*, Berlin, 1800, 3 vol. in-8°. Ce Recueil, que Struensée mit au jour dans un âge avancé, et qui renferme des ouvrages publiés auparavant, mais auxquels il a mis la dernière main, doit être regardé comme un véritable dépôt de ses principes d'administration, et la conclusion de toutes ses expériences. C'est celui qui portera son nom à la postérité. Les matières y sont toutes de la plus haute importance; 1°. *Sur le système financier des états de Silésie*, son histoire, les principes sur lesquels il repose, et les avantages qui en ont résulté; 2°. *Sur les moyens par lesquels un état peut se procurer de l'argent pour des besoins extraordinaires, surtout en temps de guerre.* L'auteur examine les avantages et les inconvénients de chacun des trois systèmes, qui sont l'augmentation des impôts, la thésaurisation et les emprunts; 3°. *Sur les lois anglaises, relativement au commerce des grains*, d'après Arthur Young, avec des observations; 4°. *Sur la liberté du commerce des grains dans les états prussiens*; 5°. *Sur la liberté du commerce des matières d'or et d'argent en Prusse*; 6°. *Sur les finances de France ou l'administration de M. Necker.* C'est une histoire complète et raisonnée de tout ce qui s'est passé dans les finances de France depuis l'assemblée des notables de 1787, jusqu'au décret qui créa 1200 millions d'assignats; 7°. *Une suite d'opuscules divers.* Rien de plus lumineux que tout ce qui forme ces trois volumes. On y trouve partout la clarté d'une tête éminemment mathématique; aucune proposition n'y est hasardée, chacune est suffisamment prouvée, et les propositions ultérieures en découlent comme des conséquences nécessaires; enfin les choses les plus abstraites y sont mises à la portée de tout le monde. Struensée fut enterré à Matschdorff près Ruppin, dans la Nouvelle Marche, village qui lui appartenait. Il n'existe pas de biographie de ce ministre, car l'ouvrage de M. de Held, intitulé: *Struensée, Esquisse dédiée à ceux auxquels sa mémoire est chère*, Berlin, 1805, in-8°., n'est, à proprement parler, ni un Éloge, ni même une Vie; ce sont simplement les épanchements et les observations infiniment spirituelles, quelquefois très-originales, du seul homme peut-être auquel Struensée ait été attaché, autant du moins qu'il était susceptible de l'être. M. de Held peint plutôt l'homme que le ministre. S—L.

STRUENSÉE (Jean-Frédéric), frère du précédent, naquit à Halle, en 1737. La dévotion excessive et minutieuse des parents et des maîtres de Struensée le firent tomber dans l'extrême opposé. Lecteur assidu de Voltaire et surtout d'Helvétius, le jeune étudiant en médecine devint d'abord ennemi des religions positives, et se forma bientôt une morale tout-à-fait épicurienne et un système complet de matérialisme. Il avait déjà le titre de docteur en médecine, lorsqu'en 1757 son père l'emmena à Altona, où il allait occuper le poste de principal pasteur. Devenu médecin de la ville et du canton, Struensée se livra à tous les plaisirs, tint table ouverte, contracta beaucoup de dettes, et voulut aller dans l'Inde pour faire fortune. Dès 1763 il écrivit dans un Journal philosophique plusieurs Mémoires, entre autres sur les obstacles de l'accroissement de la population; mais il déposa sa plume, attendu, disait-il à ses amis, « que l'état d'écrivain ne conduit pas à la richesse. » Struensée, qui avait reçu une éducation soignée, et qui joignait à une figure agréable beaucoup d'esprit, de pénétration, et surtout une ambition démesurée, chercha à se lier avec des personnes placées dans une situation plus élevée que la sienne, et y parvint facilement. Il compta bientôt parmi ses amis le comte de Rantzau-Aschberg et M. de Brandt, dont l'un fut dans la suite le principal instrument de sa chute, et l'autre le compagnon de son infortune. Il sut se concilier aussi la bienveillance de Mme. de Berkentien, femme de l'ancien grand maître de la maison de Frédéric V, qui l'introduisit à la cour de Danemark. C'est par sa protection et par celle du comte de Rantzau, qu'il fut nommé, en 1768, médecin particulier du roi Christian VII. Il accompagna ce souverain dans son voyage en France et en Angleterre, et ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes grâces. A son retour sa faveur s'accrut encore, et le jeune comte de Holck, qui exerçait une grande influence sur le roi, contribua à l'augmenter en conduisant souvent Struensée chez Christian. Le docteur devint de plus en plus agréable à son maître, qui l'emmenait quelquefois chez la reine. Au mois de mai 1770, Struensée fut chargé de l'inoculation du prince royal. Les suites de cette opération, aujourd'hui si simple, inspiraient à cette époque beaucoup d'inquiétude; et Mathilde, qui aimait tendrement son fils, ne crut pas devoir le quitter un instant. Comme Struensée était aussi presque toujours dans la chambre du jeune prince, les occasions qu'il eut d'entretenir la reine furent très-fréquentes, et il acquit sur son esprit le même empire qu'il avait obtenu sur celui du roi. Mathilde, fatiguée de sa situation à la cour, où elle n'exerçait aucune influence, crut trouver dans Struensée l'homme qu'il lui fallait pour en sortir. Bientôt il eut, par son crédit, la direction de l'éducation de l'héritier du trône. Peu de temps après on le nomma conseiller de conférence et lecteur du roi, avec un traitement de quinze cents écus; enfin il fut considéré comme le chef du parti de la jeune reine. Le Danemark était alors gouverné par une ligue de cinq nobles comtes, pénétrés de principes aristocratiques et très-opposés aux réformes : c'était *Bernstorf*, l'oncle du célèbre ministre, *Thott*, homme savant mais despote, *Rosencrantz*, personnage fin et même intrigant, *Moltke* et *Reventlow*, hommes intéressés. Membres du con-



STRUENSÉE.

seil secret, ils se partageaient la souveraineté. Bernstorf intriguait pour devenir seul maître; étranger, il cherchait à s'appuyer sur la Russie. Les défiances mutuelles de ces *Pentarques* frayaient le chemin à ceux qui voulaient les renverser; l'opinion publique censurait leur système de gouvernement, souvent oppressif et dilapidateur. Ils voulurent, mais trop tard, s'opposer aux entreprises du parti de la jeune reine; malgré l'appui de Philosophoff, ministre de Russie à Copenhague, le crédit de Mathilde et de Struensée prit de nouveaux accroissements. Brandt, ami de ce dernier, fut nommé directeur des spectacles de la cour (juillet 1770), en remplacement de Holck, qui était tombé en disgrâce, ainsi que sa sœur et d'autres courtisans amis du ministère. Bernstorf fut renvoyé le 13 septemb. 1770, par les menées alors combinées de Rosencrantz et de Rantzau-Aschberg, appuyées en secret par Struensée qui, dès le 4 septembre, avait fait rendre, sans le concours d'aucun ministre, un *ordre du cabinet*, contenant abolition de la censure des livres et des journaux, mesure qui fut annoncée de nouveau aux évêques, par un *rescrit* du 14 septembre. C'est ici que commence réellement le ministère de Struensée, quoiqu'il n'eût aucun titre légal. Le 24 septembre le pouvoir du conseil privé, qui, depuis la révolution de 1660, avait la prétention de mettre des bornes au pouvoir absolu des rois de Danemark, fut anéanti par un rescrit qui demandait aux membres restants de ce conseil leur avis sur le meilleur mode d'organiser l'autorité consultative de ce corps. Ils ne prirent pas la peine superflue de répondre. Le 27 déc. 1770 un *acte royal*, rédigé par Struensée, abolit le conseil privé, « afin de rétablir dans sa pureté le » pouvoir monarchique tel qu'il a été » confié à nos ancêtres *par la nation* » et dans le sens où la nation le leur » a donné. » C'était une déclaration de guerre à l'aristocratie; c'était une révolution véritable, ou du moins une interprétation de celle de 1660; les effets de cet acte subsistent encore dans le gouvernement et dans l'opinion. Les comtes Thott, Moltke, Rosencrantz et Reventlow, reçurent leur démission de toutes leurs places. Struensée avait eu, le 18 décembre, le titre de *maître des requêtes*, titre modeste mais équivalent à celui de ministre et secrétaire d'état. Alors toute l'autorité se trouva dans les mains du parti de la reine, ou plutôt de Struensée, qui avait obtenu que le roi ne travaillerait plus directement avec ses nouveaux ministres, mais qu'ils lui porteraient seulement leurs portefeuilles et les lui laisseraient jusqu'à ce qu'il les leur renvoyât avec sa décision. Les menaces de la Russie pour obtenir le rétablissement de l'ancien ministère, ne produisirent aucun effet, et au mois de juillet 1771, Struensée, qui déjà gouvernait le royaume, obtint le titre de ministre du cabinet, et un ordre du roi pour que tous les départements de l'administration lui obéissent sans qu'il fût nécessaire de produire la signature du souverain. Le même jour Brandt et Struensée furent élevés au rang de comtes. Le parti dominant se composait dès-lors de la manière suivante: la reine, Struensée, Brandt, le colonel Falkenskiœld qui s'occupait à réformer l'armée de terre, le général Gæhler, qui dirigeait la réforme de la marine. C'était les affidés; mais ils s'appuyaient encore du grand nom et de l'esprit per-

sonnel du comte de Rantzau-Aschberg, homme sans mœurs et sans principes, ayant le goût inné des changements et des révolutions de cour. Ils avaient encore admis dans leurs rangs le comte Osten, habile diplomate, mais lié avec la cour de Russie où Rantzau avait joué un rôle en 1761; ces deux personnages trahissaient Struensée autant qu'ils le pouvaient. Deux dames eurent une part immense aux intrigues de cour; la première était Mme. Gæhler, maîtresse déclarée de Struensée, femme charmante, amie intime de la reine et qui avait repoussé les galanteries russes de Philosophoff; la seconde était la comtesse de Holstein, maîtresse de Brandt, femme impérieuse, méchante, ennemie de la reine, et qui souvent ébranlait l'amitié de son amant pour Struensée. Il y avait dans un parti semblable plus d'éléments de dissolution qu'il ne fallait. Struensée avait appelé auprès de lui trois Allemands de mérite, son frère, pour diriger les finances, le célèbre botaniste OEder, pour améliorer le sort des paysans, et un certain M. Sturtz qui lui faisait des phrases. La présence de ces étrangers et la préférence que donnait Struensée à la langue allemande, irritaient toute la partie littéraire de la nation. Cependant le système de Struensée, tel qu'il l'a développé lui-même dans sa défense, n'était pas sans vues grandes, justes et salutaires. Il chercha d'abord à délivrer le Danemark de l'influence tyrannique que la Russie s'était habituée à y exercer. Convaincu de la fausseté du principe admis depuis long-temps, et qui faisait considérer la Suède comme l'ennemie naturelle et nécessaire du Danemark, il résolut de renoncer peu à peu à se mêler des affaires intérieures de ce royaume, et cultiva soigneusement son amitié, cherchant aussi à regagner la bienveillance de la France, qu'on avait traitée jusqu'alors avec un froid repoussant. Si Struensée mérite des éloges pour les mesures qu'il fit adopter, afin d'assurer l'indépendance nationale, il n'en mérite pas moins pour les réformes qu'il introduisit dans l'administration intérieure; toutes avaient un but d'utilité publique : elles tendaient à prévenir les disettes, à diminuer les impôts, à briser les entraves qui arrêtaient l'industrie nationale, à adoucir les lois pénales, à abréger les formalités de l'ancienne jurisprudence, enfin à établir l'ordre dans toutes les branches de l'administration. Plusieurs de ces mesures, bonnes en elles-mêmes, excitèrent des mécontentements profonds, parce qu'elles blessaient des intérêts privés, et qu'elles furent peut-être adoptées avec trop de précipitation. Mais sa plus grande faute, son tort inexcusable fut d'irriter le clergé et d'inquiéter le sentiment religieux : par exemple, il avait cru devoir abolir les défenses qui empêchaient le mariage entre cousins et entre beau-frères et belles-sœurs; mais, dans un accès philosophique, il y joignit la liberté pour l'adultère d'épouser sa complice après la mort de l'époux. « Liberté infame, dit un écrivain danois, qu'un peuple vertueux rejeta avec horreur. » Une autre ordonnance défendit les enterrements dans l'intérieur des villes, innovation sage et adoptée aujourd'hui par l'opinion; mais dans sa qualité de matérialiste et d'épicurien, le ministre y ajouta l'ordre tyrannique de n'enterrer les morts qu'au milieu de la nuit, ce qui dans un climat froid et humide équivalait à l'abolition de ces

pieux devoirs « L'athée ! s'écria » un écrivain danois, il craint que » l'aspect de la mort ne trouble ses » coupables voluptés ! » Ajoutons à ces traits l'introduction de mœurs trop libres à la cour, des fêtes trop galantes, et cette naïveté anglaise qui prêtait à la médisance : ajoutons ces distributions de vin et de viandes à la populace par lesquelles le médecin-ministre acquérait moins de popularité que de mépris. L'ordonnance que Struensée fit rendre pour modérer le nombre des corvées (mars 1771), et celle par laquelle il établit la liberté de la presse, lui ont surtout attiré les éloges des étrangers. Ses ennemis abusèrent cruellement de cette dernière concession et la tournèrent contre lui en répandant, dans d'affreux libelles, les insinuations les plus atroces sur ses liaisons avec la reine. Cette licence fut poussée à tel point, qu'il se vit obligé d'en faire restreindre les excès par une ordonnance qui rappelait simplement que la liberté de tout imprimer n'excluait pas la responsabilité devant les tribunaux. C'est ce qu'il aurait fallu dire dans la première ordonnance; mais, en accordant la liberté de la presse, le ministre favori n'avait cru donner des armes qu'à l'opinion ennemie des aristocrates. Ignorant la langue du pays, il ne savait pas que la nation danoise, tout en détestant les abus administratifs, ne voulait pas d'un charlatan pour réformateur. La presse continua donc, quoiqu'avec plus de circonspection, à l'accabler de ridicules et de reproches. Bientôt le mécontentement éclata sous un aspect plus sérieux. Au mois de septembre 1771, des mouvements excités par des matelots norvégiens qui avaient été réformés, et auxquels on refusait leur paie, prouvèrent que Struensée connaissait la crainte et manquait de cette fermeté de caractère et de cette prévoyance si nécessaires à un ministre. Quoiqu'il eût à sa disposition plusieurs régiments, il ne prit aucune précaution, et céda sans résistance à toutes les demandes des révoltés. Il montra la même faiblesse lors du licenciement des gardes à pied, qui eut lieu à la fin de cette année. Les gardes, aussi remarquables par leur dévoûment fidèle que par leur stature colossale, écoutaient sans murmurer leur licenciement; mais quand on voulut enlever leur drapeau et les incorporer à d'autres régiments, ils saisissent leur drapeau et aux cris : *La mort ou un congé honorable !* ils s'emparent du château, et soutenus par la bourgeoisie, ils n'en sortent qu'au bout de vingt-quatre heures, ayant obtenu individuellement un congé honorable signé de la main du roi. Les adieux du peuple à la garde furent touchants; ils annonçaient la chute du ministre. L'ambassadeur anglais, M. Keith en était si persuadé, que, par ordre de sa cour, il proposa à Struensée une somme d'argent et une retraite en Angleterre, afin de sauver la reine de la catastrophe que les diplomates prévoyaient. La reine douairière Julie, qui abhorrait Caroline-Mathilde et Struensée, se mit à la tête de leurs ennemis; et le prince Frédéric, qui partageait les ressentiments de sa mère, entra dans le complot, où l'on vit figurer en première ligne le comte de Rantzau, mécontent de Struensée, et Koller, colonel d'un régiment en garnison à Copenhague. Mais c'était Guldberg, précepteur du prince Frédéric, qui avait tracé le plan du complot et rédigé d'avance les proclamations et les

ordonnances nécessaires. Après avoir long-temps mûri leur projet, les conjurés résolurent de profiter de l'occasion que leur offrait un bal qui devait avoir lieu à la cour, le jour où le régiment de Koller montait la garde au château. A la suite de ce bal, lorsque Mathilde et Struensée étaient ensevelis dans un profond sommeil, les conjurés pénètrent dans les appartements du roi, l'intimident et le forcent de signer l'ordre d'arrêter la reine et ceux qu'ils appelaient ses complices; et cet ordre est mis immédiatement à exécution. Ainsi s'opéra, sans éprouver de résistance et sans qu'il y eût une goutte de sang répandue, l'une des révolutions les plus extraordinaires dont l'histoire fasse mention. Ce fut le colonel Koller qui se rendit chez Struensée, pour l'arrêter sans attendre l'ordre du roi. Reveillé en sursaut, le ministre ne fit aucune résistance, et fut emmené à la citadelle, dont on avait préparé la prison pour le recevoir avec ses amis. Bientôt il fut chargé de chaînes ainsi que son frère, le comte de Brandt et le colonel Falkenskiœld. Neuf commissaires furent nommés pour les entendre. Nous n'entrerons pas dans les détails de la procédure qui fut suivie à leur égard, et où tout portait l'empreinte de la partialité et de l'injustice les plus révoltantes. Nous dirons seulement que tout fut employé pour accumuler contre Struensée les accusations les plus ridicules et les moins fondées. On avait réduit à six les principaux chefs d'accusation : 1°. dessein abominable contre la personne sacrée du roi; 2°. projet de forcer le roi à renoncer au gouvernement; 3°. commerce avec la reine; 4°. la manière dont il avait élevé le prince royal; 5°. le pouvoir et l'autorité sans bornes qu'il avait acquis dans les affaires de l'état; 6°. l'administration de ces mêmes affaires. Les deux premiers chefs étaient absurdes; aussi n'osa-t-on pas même les insérer dans le résumé général que le fiscal dressa. On appuyait le troisième sur les aveux qu'on prétendait avoir obtenus de Struensée lui-même et de la reine Mathilde (*V.* ce nom), et que l'avocat du roi, Wivet, n'osa citer textuellement dans son plaidoyer contre Struensée. Le défenseur de l'ex-ministre, Uldâhl, avoua la culpabilité de son client, et invoqua, *sur ce seul point*, la clémence royale. Il faut remarquer toutefois que les historiens les plus récents signalent l'aveu de Struensée comme un misérable subterfuge adopté dans le but de sauver sa tête, en compromettant celle de la reine. Ils prétendent aussi que l'aveu de la reine n'est pas librement signé de la main de cette princesse. Quant à l'éducation du prince royal, Struensée ne méritait que des éloges : on lui reprochait de ne pas avoir suivi les méthodes ordinaires sous les rapports physiques et moraux, et d'avoir par là exposé la vie du prince royal; mais on ne disait pas que c'était au mode adopté par Struensée que cet enfant précieux, né avec un tempérament faible et délicat, devait une santé robuste, qui se fortifiait chaque jour, et le développement rapide de son esprit. Les deux derniers chefs d'accusation pouvaient facilement être combattus; car Struensée devait sa grandeur à la volonté du roi, et tous les changements considérables qu'il avait faits et qu'on donnait pour des crimes d'état, étaient tous revêtus de la signature du souverain. Le point le plus difficile était de justifier Struensée

d'avoir accepté la délégation du pouvoir absolu, dont le roi de Danemark, d'après la *Loi royale*, ne pouvait se dessaisir, et dont, par conséquent, un sujet ne peut, sans crime, accepter la responsabilité. A ce grand principe, le fiscal général rattachait les destitutions arbitraires, les attaques sur la religion et les mœurs et tout le système d'innovation de l'ex-ministre. Il y avait là de quoi le faire condamner légalement : mais on n'en avait pas besoin ; sa condamnation était résolue d'avance, et les juges n'eurent aucun égard aux justifications : ils déclarèrent Struensée coupable de tous les crimes qu'on lui imputait. L'horrible peine de la loi pour le crime de lèze-majesté au premier chef, par adultère avec la reine, et pour haute trahison envers la souveraineté royale, fut prononcée avec tous ses détails dégoutants. Struensée, après avoir abjuré les doctrines du matérialisme et fait une déclaration raisonnée et même très-bien raisonnée, de son retour au christianisme, parut résigné et écrivit des lettres de pardon à ses ennemis personnels, entre autres au comte Rantzau. Quant à Brandt, il croyait toujours échapper avec une disgrace de la cour ; mais la haine du prince Frédéric envers Falkenskiœld, qui l'avait insulté, les ordres secrets de la Russie à M. Osten, et, puisqu'il faut le dire, l'exaspération du peuple de Copenhague, excluaient toute idée de grace. Le roi était un être sans volonté entre les mains du parti vainqueur. Le 27 avril 1772, ce prince confirma la sentence, et le lendemain Struensée et Brandt furent tirés d'un cachot infect où ils avaient passé plusieurs mois, et décapités. Leurs corps écartelés furent placés sur la roue et les deux têtes fixées sur des pieux sous la potence ordinaire. Ces horribles opérations firent fuir la plupart des spectateurs et produisirent un changement dans les sentiments publics, changement qui depuis est allé en augmentant. « Nous » ne craignons pas d'être démentis » par un public juste et éclairé, » dit J. K. Höst (1), quand nous » assurons que Struensée avait bien » mérité de la patrie. Nous ne pré» tendons point qu'il ait été exempt » de quelques faiblesses morales, » telles que l'ambition, l'amour du » pouvoir, l'arrogance, et même un » peu d'intérêt personnel ; mais ces » faiblesses ne détruisent point son » grand mérite comme administra» teur de l'état ; et lors même que sa » manière de voir l'aurait induit en » erreur, il est hors de doute qu'il » eut constamment pour but le bien » général, et que, par l'établisse» ment de la liberté de la presse, il » réveilla une foule d'idées saines et » lumineuses, que depuis il a été im» possible d'effacer. Aussi un grand » nombre de ses institutions, anéan» ties d'abord par le pouvoir qui » succéda au sien, ont-elles été ré» tablies plus tard. Plusieurs même » n'ont pas été un instant abolies. » Mais cet historien ajoute que la politique ne peut pas disculper Struensée d'une grande dose d'imprudence et de légèreté ; il convient aussi que, sur plusieurs points, ce favori avait blessé les lois du pays. La tête de Struensée resta exposée jusqu'en 1775, où ses amis parvinrent à la faire enlever ; elle a été remise, soit

(1) *Histoire du comte de Struensée, et de son ministère* (en danois), Copenhague, 1824, 2 vol. in-8°., avec un 3e. volume de pièces justificatives. Nous devons à l'extrême obligeance de M. Malte-Brun, la traduction de plusieurs morceaux de cet ouvrage, qui nous ont servi à compléter notre Notice.

à sa famille, soit à un de ses amis en Allemagne. D—z—s.

STRUTT (Joseph), antiquaire anglais, dessinateur et graveur au pointillé et au lavis, né le 27 octobre 1749, entra, à l'âge de quatorze ans, en apprentissage chez le peintre William-Wyune Ryland, et se fit recevoir, en 1770, élève à l'académie royale, où il obtint les médailles d'or et d'argent; la première, pour un tableau à l'huile, et la dernière pour la meilleure figure académique. Le sujet de son tableau était tiré de l'*Énéide*; et son triomphe fut d'autant plus éclatant, que le célèbre Hamilton avait été son compétiteur. En 1770, le directoire du muséum britannique le chargea de quelques dessins. Les richesses réunies dans cette collection d'objets d'arts et de science tournèrent son attention vers l'archéologie; et il y fit de tels progrès, que deux ans plus tard (1773) il publia : *Des Antiquités royales et ecclésiastiques de l'Angleterre*, in-4°.; et en 1774, le premier tome des *Essais sur les mœurs, les usages, les armes, les vêtements, etc., des habitants de l'Angleterre, depuis l'invasion des Saxons jusqu'au règne de Henri VIII*. Le second tome parut en 1775, et l'ouvrage entier fut réimprimé en 1797. Il est très-recommandable par les recherches, et par les gravures qui l'accompagnent. En 1777 et 1778, Strutt publia une *Chronique de l'Angleterre*, 2 vol. in-4°., qu'il voulut étendre jusqu'à 6; mais, faute d'encouragement, son projet resta sans exécution. En 1785 et 1786, il fit paraître les deux tomes de son *Dictionnaire des graveurs*. Comme le premier ouvrage de ce genre publié en Angleterre, il mérite beaucoup d'éloges. L'histoire de la gravure, qu'il fait remonter jusqu'à Tubal-Caïn, lui sert d'introduction, et se fait remarquer par de bons jugements et des connaissances étendues. L'ouvrage est orné de plusieurs planches gravées avec soin, d'après quelques estampes rares des anciens maîtres. L'auteur se vante, dans sa préface, d'avoir porté le nombre des artistes à plus de trois mille, tandis que Basan n'en mentionne que le tiers; mais on peut lui reprocher d'avoir inséré dans son livre un trop grand nombre de noms obscurs ou insignifiants. On aurait desiré qu'il eût donné de bonnes notices et la liste exacte des ouvrages des graveurs vivants de son pays, et c'est justement ce qu'il a totalement négligé. Mais ce qui donne un véritable prix à son livre, c'est qu'il s'y montre en artiste qui a réfléchi sur la pratique et la théorie de son art, par le talent avec lequel il sait caractériser la manière de chaque graveur. En 1790, Strutt fut obligé, par une affection asthmatique, de se retirer à la campagne. Il demeura 5 ans à Bacon's-Farm, dans le Hertford-shire; et ce fut là qu'il grava une série de planches estimées pour l'ouvrage *The Pilgrim's Progress*. Son vif intérêt pour la jeunesse lui fit établir à *Tewin* une école du dimanche, qu'il surveilla lui-même, et il eut la satisfaction d'en voir les heureux effets. En 1795, il revint à Londres, et se mit à réunir des matériaux pour son *Tableau complet des habillements du peuple anglais depuis l'établissement des Saxons jusqu'à nos temps* : le premier volume parut en 1796, et le second en 1799, in-4°. Ils contiennent 143 planches. Une traduction française du premier volume par Boulard, sous le titre d'*Angleterre ancienne*, avec 67 planches, parut en 1789,

2 vol. in-4°. Les planches qui devaient servir à la traduction de la deuxième partie, ont été gravées, mais n'ont pas été publiées, cette version n'ayant pas été imprimée. En 1801, Strutt publia : *Les Jeux et Amusements du peuple anglais*, in-4°., avec 40 gravures, production qui, par la nouveauté du sujet et par la manière dont il fut traité, eut un grand succès. L'auteur mourut le 15 oct. 1802. La bonté de Strutt le fit chérir de tout le monde; ses connaissances dans l'histoire de son pays et ses talents comme artiste lui assignent une place honorable dans la Biographie. Il a gravé en outre en points rouges : I. *Vénus naissante portée dans l'île de Cypre par l'amour et le desir.* II. *Pandore remettant la boîte fatale à Épiméthée.* III. *Le roi Candaule et Gygès*, d'après Lesueur. IV. *America*, sujet allégorique sur la guerre de l'Angleterre contre les États-Unis, d'après Robert Edge Pene. V. *Cinq sujets allégoriques* peints par Stothart, et tirés du roman mystique anglais, intitulé *Bunyan's Pilgrim.* Il a laissé quelques manuscrits, que son fils a publiés : I. *La reine Hoo-Hall, Roman du vieux temps ;* et *le Vieux temps*, drame, 4 vol in-12. II. *L'Épreuve du crime*, ou *Traits d'ancienne superstition*, conte dramatique, etc., en vers. P-s.

STRUVE (George-Adam), jurisconsulte, auquel ses compatriotes ont décerné les noms d'*Ulpien* et de *Papinien* de l'Allemagne, naquit en 1619, à Magdebourg, d'une famille honorable. Il étudia d'abord à l'académie de Iéna, où il fit de rapides progrès dans la philosophie, les lettres, l'histoire et le droit, et se rendit, en 1640, à Helmstadt, pour perfectionner ses connaissances, sous la conduite de Conring (*V.* ce nom). Ayant été pourvu d'une charge d'assesseur à Halle, en 1645, il prit ses degrés, l'année suivante, avec une telle distinction qu'on lui offrit une chaire vacante à l'académie de Iéna. Les *Éléments* de droit civil et de droit féodal, qu'il publia quelque temps après, furent adoptés par la plupart des universités d'Allemagne; et le succès croissant de ces deux ouvrages, joint à ceux qu'il obtenait dans sa chaire et au barreau, étendirent promptement sa réputation. Il quitta la carrière de l'enseignement en 1660, pour accepter la place de premier conseiller de la ville de Brunswick, qu'il remplit pendant quatre ans, et il fut ensuite employé dans des affaires importantes par l'électeur et les princes de Saxe, ainsi que par le prince de Hesse-Darmstadt. Il revint, en 1673, à Iéna, occuper la chaire de droit canonique, la première de l'académie, fut élu président du sénat et du consistoire, et mourut, le 15 décembre 1692, à l'âge de soixante-treize ans. Struve, marié deux fois, se vit père de vingt-quatre enfants, huit filles et seize garçons, qui remplirent tous des emplois honorables, et dont plusieurs se sont distingués dans l'enseignement. Outre une foule de Dissertations et de thèses, dont on trouvera les titres à la suite d'une notice sur ce savant professeur, dans Zeumer, *Vitæ professor. academ. Ienensis*, 2e. part., 139-54, on a de lui plusieurs ouvrages de droit, accueillis lors de leur publication, mais oubliés maintenant. On se contentera de citer: I. *Juris feudalis Syntagma.* II. *Jurisprudentiæ civilis Syntagma*, souvent réimprimés l'un et l'autre dans le 17e. siècle. III. *Centuria decisionum : quænam res feudales, quænam allodiales?* Franc-

fort, 1693, in-4°. IV. *Conciliatio legum pugnantium quas Gothofredus verbo* IMMO *arguit*, ib., 1695, in-4°. Il cherche à donner, dans cet ouvrage, la solution des antinomies ou contradictions, que Godefroy avait signalées dans les lois romaines (*V.* GIFFEN, XVII, 339, et GODEFROY, ibid., 553, note). V. *Decisionum juris opificiarii centum et aliquot*, Iéna, 1708, in-4°., ouvrage posthume, publié par un des fils de l'auteur. Burck. Gotthelf, un autre de ses fils, a publié : *Manes Struviani sive de vitâ et scriptis Georg. Adami Struvii*, Iéna, 1705, in-8°. On en trouve un extrait dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, même année, p. 127. W—s.

STRUVE (BURKHARD-GOTTHELF), l'un des plus savants et des plus laborieux bibliographes de l'Allemagne, était fils du précédent, et naquit à Weimar, en 1671. Son père cultiva ses heureuses dispositions avec le plus grand soin. Il étudia, dans son enfance, les éléments des langues anciennes, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie, et fut ensuite mis, avec son frère aîné, sous la direction du célèbre Cellarius (*V.* ce nom), alors recteur du gymnase de Zeitz. L'application et la docilité de Burkhard lui méritèrent l'amitié de son maître, qui le chargeait de faire des extraits et de recueillir des notes pour l'édition qu'il préparait du *Thesaurus eruditionis* de Basile Faber. Ce travail, qui n'était pour lui qu'une espèce de délassement, eut l'avantage de le familiariser de bonne heure avec les écrivains de l'antiquité. Il quitta Zeitz à seize ans pour passer à l'académie de Iena, où il fit ses cours de philosophie, d'histoire et de jurisprudence, avec une incontestable supériorité sur tous ses condisciples. Comme la plupart des élèves de l'université, Burkhard fréquenta quelque temps les salles de danse et d'escrime; mais il s'en lassa bientôt, et depuis employa ses loisirs à l'étude de la langue française, dans laquelle il fit de rapides progrès. En 1689, il soutint une thèse : *De ludis equestribus*, sous la présidence de Schubart, nommé, l'année suivante, professeur à l'académie de Heidelberg, où il le suivit pour continuer de profiter de ses leçons. Après avoir terminé ses cours, il fréquenta les académies de Francfort et de Halle, dans le dessein de perfectionner ses connaissances et de s'essayer dans la carrière du barreau. Son frère aîné, conseiller du prince de Hesse, le chargea de terminer une affaire qu'il avait entamée en Hollande. Il profita de cette occasion pour visiter les savants les plus illustres de ce pays, et fit un second voyage à la Haye, dans lequel il recueillit un grand nombre de livres rares, de médailles et d'antiquités. Il avait le projet de se rendre en Espagne et en Angleterre; mais une maladie grave l'empêcha d'exécuter ce dessein; et dès qu'il fut rétabli, Burkhard rejoignit son frère, qui l'employa dans différentes affaires pour les cours de Darmstadt, Stuttgard et Cassel. L'amitié que lui témoignait le comte d'Hurtfer avait décidé Struve à suivre ce seigneur en Suède, d'où il aurait parcouru tout le nord de l'Europe pour en étudier les antiquités; mais fatigué d'attendre le départ de son Mécène, il se rendit à Wetzlar pour y faire un cours de droit public d'Allemagne. Il y tomba malade une seconde fois. A peine convalescent, il apprit la mort de son père, et reçut

presqu'en même temps la nouvelle de la mésaventure de son frère, qui s'était ruiné totalement en poursuivant la recherche de la pierre philosophale. La part qui lui revenait dans la succession paternelle et la vente de son cabinet ainsi que de sa garde-robe, servirent à payer les dettes de ce frère, dont il avait partagé la folie. Sa conduite dans cette circonstance difficile fut admirable; mais il se trouvait sans ressource: l'avenir l'effrayait. Cependant il finit par triompher de la mélancolie qui le minait depuis deux ans, et qui l'avait jeté dans les illusions du piétisme : il reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Nommé bibliothécaire de l'académie de Iena, en 1697, il ouvrit aussitôt des cours particuliers de physique, de littérature grecque et d'antiquités. Il se fit recevoir, en 1702, docteur en droit et en philosophie à Halle, et agréger à l'académie de Iena, où, deux ans après, il remplaça Schubart, son ancien maître, dans la chaire d'histoire. Les talents de Struve attirèrent à cette école un grand concours d'auditeurs; et les ouvrages qu'il publiait ajoutaient, chaque année, à sa réputation. Pour le fixer à Iena, les curateurs de l'académie joignirent à son double emploi le titre de professeur extraordinaire en droit, et sollicitèrent pour lui celui de conseiller de l'électeur de Saxe, que ce prince s'empressa de lui accorder avec un traitement considérable. Partageant son temps entre l'enseignement et l'étude, Struve mena dès-lors une vie paisible, et mourut le 28 mai 1738, à l'âge de soixante-sept ans. Il avait été marié trois fois, et il laissa trois filles, une de sa première, et deux de sa troisième femme. On a de ce savant un très-grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres à la suite de son éloge dans les *Acta eruditor. Lipsiens.*, 1740, 517-28. Outre une foule de Thèses et de Dissertations, parmi lesquelles on se contentera de citer celle *De Doctis impostoribus*, Iéna, 1703, 1706, in-8°. (1), et de nouvelles éditions augmentées des *Rerum germanicar. scriptores* de Freher et de Pistorius (*V.* ces noms), on doit faire mention ici des deux Journaux littéraires auxquels Struve a eu la plus grande part : *Acta litteraria ex manuscriptis eruta*, Iena, 1703 et ann. suiv., in-8°., dix parties (2); il les recueillit, en 1713, et les publia sous ce titre : *Collectaneorum Mss. ex codicibus, fragmentis antiquitatis, atque epistolis anecdotis eruditorum, excerptorum; tom. primus.* Ce volume fut suivi d'un second, en 1717, qui contient huit parties. — *Bibliotheca antiqua*, 1705, in-4°. Dans ce Journal, entrepris sur le plan des *Acta eruditorum*, il se proposait de rendre compte des ouvrages devenus rares et oubliés dans les autres feuilles périodiques. La mort de l'imprimeur, arrivée en mars 1707, arrêta la publication de ce Journal, dont il n'a paru que vingt-sept numéros; un libraire

(1) Dans cette dissertation, Struve, après avoir douté très-judicieusement de l'existence du fameux traité : *De tribus impostoribus*, finit, d'après une mauvaise interprétation d'un passage de la préface de l'*Atheismus triumphatus* de Campanella, par conclure qu'il n'est pas permis d'ignorer le temps de l'édition de cet ouvrage, qu'il attribue à *Boccace*. Voy. la *Dissertation* de La Monnoye, sur le prétendu livre des *Trois imposteurs*, à la suite du *Menagiana*, tome IV, 300. L'Opuscule *De doctis impostoribus* est réimprimé à la suite de la quatrième édition de l'*Introductio in notitiam rei litterariæ*, Iena, 1715, petit in-8°.

(2) Le Journal des savants, de 1707, donne la notice des pièces contenues dans le premier volume : on y distingue le Manuscrit de Nicolas Schmidt, contenant plus de cent trente alphabets de différents caractères et de toutes sortes de langues, avec la Vie de cet auteur paysan (*Voy.* SCHMID, XLI, 180.)

de Iena les a reproduits, en 1710, sous ce titre : *Thesaurus variæ eruditionis ex scriptoribus potissimùm sæculi XVI et XVII collectus*. Les autres ouvrages les plus importants de Struve sont : I. *Ad Christophor. Cellarium epistola de Bibliothecis, harumque præfectis*, Iena, 1696, in-12. II. *Bibliotheca juris selecta*, ibid., 1703, in-8°., souvent réimprimé avec des additions et des corrections. La meilleure édition est celle de 1756, 2 tom. in-8°., avec les augmentations de J. Goth. Buder (*V.* ce nom, VI, 227). III. *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum Bibliothecarum, cum supplementis Lilienthalii, Coleri, Koehleri*, etc., ibid., 1704, in-8°., souvent réimprimé. On estime l'édition de Francfort, 1754, 2 vol. in-8°., que l'on doit à J.-Chr. Fischer (*Voy.* ce nom, XIV, 573); mais cet ouvrage a été tellement amélioré par Jugler, qu'il en a fait un livre tout nouveau, et indispensable à quiconque veut étudier l'histoire littéraire (*Voyez* JUGLER, XXII, 111). IV. *Bibliotheca philosophica in suas classes distributa*, ibid., 1704, in-8°. Elle a été perfectionnée par Kahle, à la prière de Struve; et l'édition qu'il en a donnée, Gottingue, 1740, 2 vol. in-8°., est la plus estimée (*V.* KAHLE, XXII, 209). V. *Selecta Bibliotheca historica*, ibid., 1705, in-8°.; Leipzig, 1740, 2 vol. in-8°., avec des additions de J. Gottl. Buder. L'édition commencée par J. George Meusel est bien supérieure à toutes les précédentes; mais malheureusement elle n'est pas terminée (*V.* MEUSEL, XXVIII, 493). VI. *Historia et memorabilia Bibliothecæ Ienensis*, Helmstadt, 1705, in-4°., inséré par Schmidt dans le second supplément à l'ouvrage de Mader : *De Bibliothecis et archivis* (*V.* MADER). VII. *Syntagma historiæ germanicæ, à prima gentis origine*, 1716, in-4°.; réimprimé sous ce titre : *Corpus historiæ gentis germanicæ*, 1730, in-fol., 2 vol., précédés de la Bibliothèque des écrivains de l'histoire d'Allemagne, par J. Chr. Buder. VIII. *Historia juris Romano-Justinianæi, græci, germanici*, etc., *Accesserunt prolegomena de scriptoribus historiæ juris*, ibid., 1718, in-4°. IX. *Bibliotheca librorum rariorum*, ibid., 1719, in-4°. X. *Antiquitatum Romanarum syntagma sive de sacrorum cærimoniis systema*, ibid., 1728, in-4°. XI. *Bibliotheca saxonica*, Halle, 1736, in-8°. Voy. l'*Éloge* de Struve dans la *Bibl. germanique*, tom. XLIII.

W—s.

STRUYS (JEAN), voyageur hollandais, dont le vrai nom était *Jans Janszoon Strauss* (1), parcourut un grand nombre de pays, depuis 1647 jusqu'en 1672. Il s'embarqua d'abord comme aide-voilier, sur un navire qui alla désarmer à Gènes; la république l'acheta, l'équipa ainsi qu'un autre et les envoya dans l'Inde. Il paraît que c'étaient des espèces de corsaires; celui qui portait Struys fut pris par les Hollandais. Struys accepta du service sur un vaisseau de la compagnie des Indes. Il vit le royaume de Siam, le Japon, Formose, et revint en Hollande, le 1er. septembre 1651. Après s'être reposé quatre ans chez son père, il reprit la mer, et la quitta de nouveau lorsqu'il fut à Livourne; il visita une partie de l'Italie, et s'engagea à Venise dans l'armée navale qui allait

(1) Voy. Georgi, *Bücher-Lexicon*, 5e. partie, 106.

combattre les Turcs. Il fut pris plusieurs fois, s'échappa ou fut délivré, parcourut les îles, les côtes de l'Archipel, et revit, en 1657, Amsterdam, où il se maria. Il menait une vie tranquille depuis dix ans, lorsqu'il apprit que l'empereur de Moscovie « faisait équiper quelques vaisseaux » à Amsterdam pour aller en Perse, » *par la mer Caspienne* : il n'y eut, » dit-il, point d'attache qui pût me » retenir. » Monté, le 1er. septembre 1668, sur un vaisseau qui fit voile pour la Baltique, il débarqua à Riga, gagna Moscou, et arriva par la Moskva, l'Oka et le Volga sous les murs d'Astrakhan. Le 12 juin 1670, la flotte sur laquelle il servait fit voile pour la mer Caspienne. Son bâtiment échoua sur la côte du Daghestan ; et il fut fait prisonnier avec ses compagnons. On les mena au kan ou tchamkal de Bayance au sud de Tarkou ; il fut vendu à un Persan, changea de maître, et après diverses courses, fut racheté à Chamakié par un Georgien, ambassadeur du roi de Pologne. Un an après, il paya sa rançon à ce patron, dont il n'avait eu nullement à se louer, et le 30 octobre 1671, se joignit à une caravane qui partait pour Ispahan. Il alla ensuite à Chiras, Lar et Gomron, s'embarqua pour Batavia, et après des aventures sans nombre, il arriva en Hollande, le 7 octobre 1673, et se retira, quelque temps après, dans le Ditmarsch (pays danois au nord de Hambourg), où il mourut en 1694. Struys avait publié, en hollandais, les Mémoires de sa vie (*Voyagien door Moscovien, Tartarien, Oost-Indien*, Amsterdam, 1677, in-4°., fig.). Ils furent traduits en allemand, l'année suivante, ibid., in-fol.; ils tombèrent entre les mains de Glanius qui les publia en français, sous ce titre : les *Voyages de Jean Struys en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, et en plusieurs autres pays étrangers, traduits du flamand*, Amsterdam, 1681, in-4°., carte et figures ; Lyon, 1682, 3 vol. in-12, fig.; Amsterdam, 1718, 3 vol. in-12, cartes et fig. Cette relation est d'un homme sans éducation ; cependant on y trouve de bonnes observations sur les îles du Cap Vert, Madagascar, Siam, le Japon, l'Archipel, la Russie, le Daghestan et la Perse. La revolte de Stenko-Radzin, chef des Cosaques, contre l'empereur de Russie, y est racontée en détail. Struys se montre parfois crédule, et paraît même vouloir tromper ses lecteurs ; par exemple, lorsqu'il raconte son ascension sur le mont Ararat, où il guérit un vieil ermite qui lui fit don d'un morceau des débris de l'arche (2). La carte de la mer Caspienne est inexacte à un point inconcevable ; les figures ne valent pas mieux. On trouve, à la fin du troisième volume, la relation du naufrage du *Ter-Schelling*, vaisseau hollandais. E—s.

STRYK (Samuel de), jurisconsulte allemand, naquit le 22 novembre 1640. Son père avait un petit emploi à Leuzen, dans la Marche de Priegnitz. Ce fut dans cette ville que Stryk reçut l'instruction élémentaire. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au gymnase de Seehausen, où il resta trois ans. Il en passa trois autres au gymnase de Cologne-sur-la-Sprée (Berlin). En 1628, il se rendit à

(2) Le Journal des savants du 21 juillet 1681, en rendant compte de ces voyages, cite quelques autres faits mensongers que Struys affirmait cependant avoir vus de ses propres yeux, tels que le Boranez ou *Agnus Scythicus* des bords du Volga ; les habitants de la partie méridionale de Formose qui ont tous, derrière le dos, une longue queue semblable à celle d'un bœuf, etc.

l'université de Wittenberg, où il étudia la théologie, et soutint une thèse : *De aquis supracœlestibus.* Il se consacra ensuite à la jurisprudence; et, après avoir fréquenté les cours des professeurs de droit de Wittenberg, il alla, en 1661, achever ses études à Francfort-sur-l'Oder, sous le célèbre jurisconsulte Brunnemann. Il y soutint deux thèses, qui firent sensation, l'une : *De ordinariis regnum consequendi modis ;* l'autre : *De dardanariis.* Il fit ensuite un voyage en Hollande et en Angleterre, où il suivit les cours des plus célèbres jurisconsultes. Revenu à Francfort il obtint le droit d'y enseigner. Dix Dissertations qu'il publia successivement : *De jure sensuum*, où il établit les droits qui ont leurs principes dans les sens dont la nature a doué l'homme, ainsi que les droits des malheureux qui sont privés de l'un ou de l'autre sens, lui firent une si grande réputation, qu'à l'âge de vingt-six ans, il fut nommé professeur extraordinaire de Novelles; après quoi il prit le grade de docteur en droit. En 1668, il fut nommé professeur des *Institutes ;* et, à la mort de Brunnemann, en 1672, il obtint la chaire des Pandectes. Sa célébrité était déjà si grande, que l'empereur Léopold lui adressa des lettres de noblesse. En 1680, il obtint la chaire du Code; et, deux ans après, il fut nommé chef de la faculté de droit. En 1690, l'électeur de Saxe pria l'électeur de Brandebourg de lui céder ce professeur, qu'il voulait placer d'une manière avantageuse à son université de Wittenberg. Frédéric III y consentit, à condition que Stryk reviendrait dans sa patrie dès qu'elle réclamerait ses services; ce qui arriva bientôt. Lorsque l'électeur fonda l'université de Halle, en 1692, il y appela Stryck, comme son conseiller intime, directeur de l'université, et premier professeur de jurisprudence. Celui ci se rendit d'autant plus volontiers à cet appel, qu'il avait éprouvé beaucoup de désagréments, tant de la part de ses collègues au tribunal d'appel à Wittenberg, dont il était membre, que de la part des ministres de l'électeur, qu'on accusa d'avoir été jaloux de l'accueil que leur prince lui avait fait. Peu de temps après, l'empereur lui offrit la charge éminente de conseiller aulique de l'empire, avec celle de directeur de l'université qu'il allait établir à Breslau; mais il refusa, parce qu'il était décidé de terminer sa vie à Halle. Il mourut dans cette ville, le 23 juillet 1710. Il avait épousé, en 1665, une fille de Brunnemann, son ancien maître, de laquelle il eut un fils, Jean-Samuel, qui, pendant quinze ans, fut son collègue, comme professeur de droit à l'université de Halle. Cette épouse étant morte en 1677, il forma de nouveaux liens avec une fille de Wordenhoffer, jurisconsulte de Hambourg, qu'il perdit au bout de trente ans, sans en avoir d'enfants. Stryk dut sa célébrité autant à ses écrits qu'à son talent remarquable pour l'enseignement. Il forma une foule de jurisconsultes, qui de toutes les parties de l'Allemagne étaient accourus pour l'entendre; et ses leçons étaient tellement recherchées que lorsqu'il quitta Wittenberg, un grand nombre d'étudiants le suivirent à Halle. L'excellence de ses principes de morale et de religion, sa bonté naturelle et sa bienfaisance le faisaient généralement aimer et respecter. Ses écrits sont regardés comme des oracles et cités comme autorité devant les tribunaux, toutes les fois que pour la

décision d'une question, il n'est pas nécessaire de consulter l'histoire et les antiquités; car, sous ce rapport, il laissait beaucoup à desirer. Ces écrits consistent en Consultations et Décisions, en Traités sur des matières détachées, qu'il a publiés en forme de dissertations. Les Consultations ou Décisions, qui s'occupent de questions de droit civil, ont été réunies, au nombre de trois cents, dans les *Consilia Hallensium jureconsultorum*, qui ont paru en 1733, 2 vol. in-fol. Elles forment les deux derniers volumes de l'édition des OEuvres de Stryk, dont nous parlerons plus bas. Les Dissertations ont également été réimprimées en forme de collection. Ce sont ces recueils que l'on cite ordinairement, et dont il faut par conséquent connaître les titres. Trois cents de ses Dissertations se trouvent réunies sous le titre de *Disputationes juridicæ Francofurtenses*, 6 vol. in-4°., Francfort, 1690 à 1705, auxquels son fils ajouta les *Dissertationes Halenses*, Leipzig, 1715-1720, 2 vol., in-4°. Il faut y joindre les Recueils suivants: *Centuria differentiarum juris veteris et novissimi, item XII decades differentiarum juris civilis et canonici*, Franc., 1697, in 4°.; *De jure sensuum tractatus*, Francfort-sur-l'Oder, 1665, in-4°. (dix Dissertations): la dernière édition est de 1775; — *Tractatus de successione ab intestato*, ibidem, ad V., 1667, in-4°. (douze Dissertations): ce recueil a été réimprimé en 1759; — *Tractatus de actionibus forensibus investigandis et cautè eligendis*, ibid., 1688, in-4°. (onze Dissertations): la dernière réimpression est de 1769; — *Tractatus de dissensu sponsalitio, nullitate matrimonii et desertione malitiosâ*, Wittenb., 1699, in-4°. (six Dissertations): réimprimé en 1733; — *Tractatus de cautelis testamentorum*, Halle, 1703, in-4°. (quinze Dissertations): dernière édition, de 1768; — *Tractatus de cautelis juramentorum in foro observandis*. Cette Dissertation, qui parut à Francfort, en 1706, in-4°., a été tellement augmentée dans les éditions suivantes, qu'elle forme un volume de plus de 700 pag. in-4°.; dernière réimpression de 1758; — *Specimen usûs moderni Pandectarum ad lib. I-V*, in-4°. La première édition de ce Recueil de vingt-une Dissertations parut en 1690; la dernière en 1780. Stryk en donna deux continuations, dont la première, sur les livres VI à XII, renferme huit Dissertations; et la seconde, sur les livres XII à XXII, onze. Après la mort de Stryk, son fils, réuni à J.-H. Bœhmer et à J.-F. Ludovici, acheva cet important ouvrage, en publiant deux continuations. La dernière édition de ces quatre continuations est de 1776. On doit encore à Stryk, *Prælectiones Viadrinæ de cautelis contractuum*, Wittenberg, 1684, in-4°., dont la dernière édition a paru à Berlin, en 1753. Une traduction allemande a été imprimée à Francfort-sur-l'Oder, en 1700 et 1727, in-4°.; *Introductio ad praxin forensem cautè instituendam*, ib., 1691, in-4°.: la quatrième édition est de 1763; *Examen juris feudalis*, ibid., 1675, in-12, réimprimé, pour la dernière fois, en 1768; *Annotationes succinctæ in Lauterbachii compendium juris*, Leipzig, 1701, in-4°.; réimprimées, pour la dernière fois, en 1727. Stryk a été l'éditeur de l'ouvrage suivant: *Joan. Brunnemanni de jure ecclesiastico tractatus posthumus, in usum ecclesiarum evangelicarum*,

Wittenberg, in-4°., dont la quatrième édition est de 1699. On a publié son Cours sur *Lauterbachii Compendium Digestorum*, dont la septième édition parut en 1718, et la dernière en 1741. Tous les ouvrages de Stryk et de son fils ont été réunis en seize vol. in-fol., Ulm, 1744 à 1755. Les onzième et douzième volumes de cette collection renferment des Dissertations inédites. Une autre collection ne contient qu'un choix d'ouvrages, sous le titre d'*Opera præstantiora*, 4 vol. in-fol., Halle, 1746. Nous passons sous silence d'autres productions auxquelles il eut part. Le célèbre Heineccius publia, en 1710, en latin, un Panégyrique de Stryk, qui est regardé comme un chef-d'œuvre; on le trouve à la suite des *Fundamenta styli cultioris* de ce jurisconsulte. S—L.

STRYKOWSKI (Mathias), premier historien de la Lithuanie, sa patrie, acheva ses études à Cracovie. Voulant se perfectionner dans la littérature grecque et latine, il voyagea en Asie, en Italie, en Allemagne et en France, où il rechercha la société de Budé, de Paul-Manuce et des autres savants qui, travaillaient avec ardeur à la restauration des lettres. Etant rentré en Pologne, il fut nommé, par l'évêque de Samogitie, chanoine de Miednice et archidiacre du diocèse. Tous les moments que ses devoirs ne demandaient point étaient consacrés à l'étude et à des recherches sur l'histoire. Sigismond-Auguste, visitant la Lithuanie, entendit parler de Strykowski et de ses travaux. Il voulut le voir, et afin de s'attacher un homme si précieux, il le nomma conservateur des archives de la couronne. Strykowski passa le reste de ses jours à mettre en ordre et à étudier les documents confiés à sa garde. Il a écrit en polonais des *Bucoliques*, une *Élégie* sur la mort de Sigismond-Auguste, un *Poème* sur le couronnement de Henri, duc d'Anjou, la *Vie des rois de Pologne*, la *Guerre des Turcs*, à laquelle il avait été présent, un *Traité sur la liberté de la nation polonaise*, et enfin une *Histoire des peuples Slaves*, sous ce titre : *Mathiæ Ossotowicy Strykowskiego kronika Polska, Litewska, Ruska, Pruska, Moskewska, Tatarska* (ou *Chronique* de la *Pologne*, de la *Lithuanie*, de la *Russie*, de la *Prusse*, *de la Moscovie* et de la *Tartarie*), Kœnigsberg, 1582, in-f°. « Pour composer ce grand ouvrage, dit un savant bien digne de le juger (1), Strykowski avait fait usage de douze chroniques manuscrites en langue lithuanienne, de neuf en langue prussienne et livonienne, de cinq en langue polonaise, et d'une foule de manuscrits en langues russe, bulgare et slavonne. Il est le premier qui ait osé compulser ces documents des antiquités slavonnes. On doit regretter que sa chronique, fruit de sept ans de travail, et dont il ne fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, soit devenue si rare et qu'on n'ait point pensé à la réimprimer. Dans sa préface, il avait promis de la publier encore en latin et en allemand; il en fut empêché par le mauvais état de sa santé, par la difficulté de couvrir les frais de l'entreprise et sans doute aussi par l'impudence avec laquelle des étrangers osèrent s'approprier le fruit de ses longues et pénibles recherches. On a noté, dans sa chronique, des erreurs chronologiques qu'on excuse facilement quand on pense combien il était difficile de

(1) Braun, *De scriptorum Poloniæ et Prussiæ in biblioth. cd Brauniana collectorum virtutibus et vitiis catalogus et Judicium*, Cologne, 1723, in-4°.

mettre en ordre des manuscrits rédigés en tant de langues différentes et chez des peuples qui n'avaient reçu que depuis quelques siècles la religion chrétienne, et avec elle l'art d'écrire et les premiers éléments de la civilisation. L'italien Guagnini fit paraître, dans le même temps, en latin, une description de la Sarmatie européenne, avec une Chronique abrégée de la Pologne et de la Lithuanie. Strykowski réclama vivement contre cette publication; prenant Dieu et sa conscience à témoin, que Guagnini ne savait pas écrire (*litterarum rudis*); qu'ayant, comme gouverneur de Witepsk, des ordres à lui donner, il avait lâchement enlevé ses manuscrits, et qu'après y avoir fait quelques légers changements, il les avait publiés en latin. Ceux qui ont pu comparer l'une et l'autre chronique, assurent que c'est au fond le même ouvrage. Le roi Étienne, dans le privilége qu'il signa à Vilna (1580), en faveur de Strykowski, reconnaît que la description de la Sarmatie est l'ouvrage de cet auteur. Cependant l'italien Guagnini avait osé, deux ans auparavant, publier le travail qu'il avait si lâchement pillé. Passkowski fit paraître (1611), en polonais, la chronique de Guagnini, avec quelques additions et sous les yeux de l'auteur; c'est toujours l'ouvrage de Strykowski. Koialowicz a été beaucoup plus sage et plus modeste que Guagnini; en commençant son *Histoire de la Lithuanie*, il dit franchement, sans même nommer Guagnini : *Strykowski, cet homme si érudit, a le premier publié l'histoire de la Lithuanie, qu'il avait, avec tant de soin et si fidèlement, tirée de documents manuscrits. Mais comme il a écrit en polonais et qu'il est à présent* (1640) *presque impossible de se procurer un exemplaire de sa Chronique, l'utilité de l'ouvrage ne répond nullement aux immenses recherches de l'auteur. Afin d'en conserver le souvenir, on m'a engagé à traduire et publier sa Chronique en latin. J'ai cédé en partie à ces vœux, en prenant cette chronique pour base de mon travail.* Ainsi mon Histoire *ne m'appartient qu'à raison de l'ordre nouveau que j'ai cherché à mettre dans les recherches de ce savant.* » La chronique de Strykowski n'existe point à Paris, et l'auteur de cet article n'a pu la découvrir, ni en Allemagne ni en Pologne. G—Y.

STRYPE (Jean), biographe, naquit le 1er. nov. 1643, à Londres, ou plutôt à Shepney (village voisin), où son père, réfugié brabançon, avait un petit établissement de commerce. Il fit ses études à Cambridge, embrassa l'état ecclésiastique, exerça, pendant plus de cinquante ans, l'office de pasteur à Low-Leyton en Essex, et mourut le 11 décembre 1737, à Hacney. On a de lui : I. Plusieurs Notices biographiques, entre autres celle de l'archevêque Cranmer, 1694, in-fol.; celles de sir Thomas Smith, 1698, in-8o., du docteur Helmer, évêque de Londres, 1701, in-8o.; de sir John Cheke, 1705, in-8o.; de l'archevêque Grindal, 1710, in-fol., de l'archevêque Whitgift, 1718, in-fol., etc. II. *Annales de la réformation*, 4 vol., de 1709 à 1731. III. *Leçons pour la jeunesse et pour l'âge mûr*, 1699, in-12. IV. *Sermon* prêché aux assises d'Hertford, 1689, et autres Discours prononcés de 1695 à 1724. Le plus important de ses travaux est l'édition de la *Description de Londres*, par Stow, dont il s'occupa pendant huit ans (*Voy.* Stow). Les ouvrages historiques de

Strype sont remarquables par l'étendue et l'exactitude des recherches; mais son style est sans élégance, et d'une extrême monotonie. Sa Notice sur Cranmer a été réimprimée à Oxford, en 1810, in-8°., revue par Henri Ellis, avec des additions et une Vie de l'auteur. On a publié des Mémoires sur Strype, et l'on conserve de lui une volumineuse correspondance, et divers opuscules manuscrits, au Muséum britanique. Z.

STUART (ROBERT II), roi d'Écosse, était neveu de David II (Bruce). Selon l'opinion commune, il descendait de Banquo, thane de Lochabir (*V.* tom. V, p. 317), qui fut assassiné avec trois de ses fils, en 1053, par ordre de Macbeth. Fleance, le quatrième fils, s'étant sauvé à la faveur de la nuit, se réfugia près de Malcolm Canmore, duc de Cumberland, fils du dernier roi. Il alla ensuite chez Griffith ap Lewellin, prince de la partie septentrionale du pays de Galles, dont il épousa la fille. Il en eut un fils nommé Walter. Sa qualité d'etranger lui attira la haine de la noblesse galloise, qui le fit assassiner: il n'avait alors que vingt-cinq ans. Walter, parvenu à l'âge viril, vengea la mort de son père sur celui qui en était le principal auteur, quitta le pays, et vint en Écosse, où Malcolm, parvenu au trône, l'accueillit et récompensa ses services par le don de terres considérables et de la charge de sénéchal (*Stuart*), dont le titre devint son nom et celui de sa famille. Walter mourut en 1093, laissant six fils et trois filles. Alain l'aîné, qui lui succéda dans sa dignité, mourut en 1153, Walter II en 1177, Alain II en 1204: tous deux furent prodigues de leurs biens envers les couvents. Alain II fit le voyage de la Terre-Sainte. Walter III, surnommé de Dundonald, devint grand-justicier du royaume et mourut en 1241. Walter IV se distingua dans les guerres qui troublèrent le règne de Robert en 1315. Ce monarque lui donna en mariage sa fille Marie; l'année suivante, celle-ci, étant très-avancée dans sa grossesse, tomba de cheval et se tua; on lui fit l'opération césarienne, et ce fut ainsi que Robert vint au monde. L'accoucheur chargé de l'opération l'avait blessé à l'œil, ce qui le fit surnommer *Bleared-Eye*. Pendant que son oncle David II était en France (*V.* tom. VI, p. 75), il fut chargé de la régence et tint encore les rênes de l'état durant les dix ans de la captivité de David, à laquelle il avait essayé vainement plusieurs fois de mettre un terme. Lorsqu'enfin ce prince eut recouvré sa liberté, Robert envoya Jean, son fils aîné, avec les autres otages qui devaient tenir la place du roi; il offrit même de remettre tous ses enfants à l'ennemi jusqu'à ce que la rançon de David fût entièrement acquittée, et s'engagea, si elle ne l'était pas, et si le roi refusait de rentrer dans sa prison, d'aller tenir sa place avec deux autres lairds. A la mort de David, en 1370, Robert fut reconnu roi, conformément au testament de Robert Ier., mais ce ne fut pas sans opposition: Guillaume, comte de Douglas, réclamait la couronne comme issu par les femmes de Dervegild, sœur de Jean Bailleul; ses prétentions, regardées commes frivoles par tous les Écossais qui aimaient sincèrement leur patrie, et même par ses amis, furent rejetées par un acte du parlement réuni à Scone. Cette assemblée déclara Jean, fils de Robert, son successeur. Le premier soin du nouveau roi fut de régler toutes les affaires relatives à l'Angleterre. Il

s'occupa de payer ce qui était encore dû sur la rançon de David, et résolut d'observer religieusement la trêve : cependant il se tenait sur ses gardes, car il connaissait l'esprit ambitieux d'Édouard III. En effet les hostilités éclatèrent bientôt et durèrent pendant tout le règne de Robert. Les historiens écossais, observe Robertson, se sont bien plus occupés de raconter les guerres de Robert II, que de nous instruire de ce qui concernait l'administration de l'état. Ils décrivent longuement des escarmouches et des excursions de peu de conséquence, tandis qu'ils gardent un profond silence sur ce qui s'est passé durant quelques années de tranquillité. Des trêves nombreuses et même des traités de paix faisaient cesser par intervalle ces guerres qui livraient les frontières des deux royaumes à des dévastations continuelles. Dès la première année de son règne, Robert renouvela l'antique alliance de son royaume avec la France ; et à l'avénement de Charles VI au trône, il lui envoya un ambassadeur pour le complimenter et resserrer l'union. Dans la dernière guerre de Robert avec l'Angleterre, son armée remporta la victoire à la bataille sanglante qui se donna, le 21 juillet 1388, à Otterburn : elle est connue sous le nom de *Chasse de Cheviot*, et le souvenir en a été conservé par une ballade célèbre, sous le même titre. Une trêve signée en France, en 1389, mit fin à l'effusion du sang. Robert, accablé par l'âge et les fatigues, mourut au château de Dundonald, le 19 avril 1390, regretté de ses sujets, auxquels sa vaillance, sa sagesse et son équité, l'avaient rendu cher. E—s.

STUART (Robert III), fils du précédent, lui succéda sans aucun obstacle, et fut couronné le 13 août 1390. Le parlement, assemblé à Perth, changea le nom de ce prince, qui s'appelait Jean, et lui donna celui de Robert, *chéri de la nation*. La santé délicate du nouveau roi ne lui permettait pas de s'occuper avec assiduité des affaires publiques. Son frère Alexandre, comte de Fife, fut nommé premier ministre. La première année de ce règne fut tranquille ; mais bientôt l'esprit belliqueux et remuant des nobles excita des troubles. Ils formèrent des partis qui se faisaient une guerre à outrance. Les troupes du roi ne réussissaient à rétablir la paix qu'avec beaucoup de difficulté et seulement pour peu de temps. L'autorité des chefs de clans ou tribus était plus forte dans leur territoire que celle du monarque. D'ailleurs Robert, qui à un tempérament valétudinaire joignait un esprit médiocre, n'était pas en état d'entrer en lice avec des hommes sans cesse disposés à tirer l'épée pour augmenter plutôt que pour défendre leurs droits. Leur pouvoir prit une si grande extension, et jeta des racines si profondes, que lorsque les successeurs du faible Robert voulurent rétablir les prérogatives de la couronne, ils succombèrent dans leur entreprise. Heureusement que le royaume fut, pendant les premières années de Robert, en paix avec l'Angleterre. La trêve conclue en 1389 fut prolongée à plusieurs reprises ; puis Henri IV, après avoir détrôné Richard II, exigea qu'elle fût renouvelée. Cependant on reprit de nouveau les armes en 1400. Henri, arrivé sur les frontières d'Écosse, demanda que Robert et les grands de son royaume s'assemblassent à Édinbourg pour lui rendre hommage ; et il s'avança jusqu'à Leith. David, fils aîné de Ro-

bert, répondit que ses prétentions étaient mal fondées, et lui proposa, pour éviter l'effusion du sang, de vider la querelle par un combat entre un certain nombre de nobles pris dans chaque nation, ajoutant que lui-même se présenterait à la tête des Écossais. Le régent défia Henri à un combat singulier. On conçoit que le roi d'Angleterre n'accepta pas des conditions de ce genre; mais il eut à lutter contre les mauvais temps, la disette et les maladies, qui le forcèrent de s'éloigner. On convint d'une trève, qui fut rompue en 1402. On en conclut une nouvelle en 1404; et l'on arrêta le projet d'un congrès sous la médiation de la France, pour une paix définitive. Tandis que les choses prenaient cette tournure favorable, David se livrait à des déréglements si scandaleux, que son malheureux père, à qui l'on en porta des plaintes, chargea le duc d'Albany, régent du royaume, d'arrêter le jeune prince. Le duc, qui aspirait au trône, s'empressa d'exécuter cet ordre, et fit enfermer David dans le château de Falkland. Bientôt celui-ci mourut, victime des traitements rigoureux qu'il avait éprouvés dans sa prison. A cette nouvelle, la tendresse de Robert se réveille : il pense que la perfidie du duc d'Albany l'a privé de son fils. Abattu par la douleur, il renonça au gouvernement, et se retira à l'île de Bute, pour y vivre dans la solitude et veiller sur les jours de Jacques, son second fils. Ne le croyant pas encore à l'abri des projets du duc d'Albany, il le fit embarquer pour la France, sous la conduite du comte des Orcades et d'un évêque, et lui remit des lettres de recommandation pour le roi d'Angleterre, dans le cas où les vents contraires l'obligeraient de relâcher dans ce pays. Quoique la trève durât encore, le vaisseau fut pris par des bâtiments anglais. L'évêque s'échappa; Jacques et le comte furent enfermés dans la Tour de Londres. Robert ne put supporter cette nouvelle crise. Le chagrin termina ses jours en 1405.

E—s.

STUART (Marie). *Voy.* Marie.

STUART (Arabella) plus connue dans l'histoire sous le nom de lady *Arabelle*, offre un exemple de cette fatalité attachée à l'illustre et malheureuse famille des Stuarts. La destinée de cette princesse a quelque rapport avec celle de la fameuse *Mademoiselle*, fille de Gaston, duc d'Orléans. Toutes deux se virent contrariées dans leurs inclinations et persécutées par des rois leurs cousins. Mais si la fierté de Louis XIV le forçait, malgré lui, à prévenir la mésalliance d'une proche parente, sa générosité naturelle épargna du moins à l'amante et peut-être à l'épouse de Lauzun, le traitement rigoureux que l'ombrageux Jacques Ier. fit subir à lady Arabelle, pour la punir de s'être mariée en secret et contre sa volonté. Fille de Charles Stuart, comte de Lenox, le frère cadet de ce Henri Darnley que Marie fit asseoir sur le trône, Arabelle eut pour mère Élisabeth, fille de sir Guillaume Cavendish de Chatsworth, chevalier (Knight) du comté de Derby. On place sa naissance vers l'année 1577 (1). Elle fut élevée à Londres sous les yeux de la vieille comtesse de Lenox, son aïeule. Quoiqu'elle n'eût point, comme sa tante Marie, les avantages personnels d'une rare beauté ou d'un esprit éclatant, sa main ne laissa pas d'être recherchée par un grand nombre d'ambi-

(1) Suivant Oddys, elle était née en 1575.

tieux qu'éblouissaient son illustre naissance et ses droits éventuels à la couronne d'Angleterre. Après la mort de son père, arrivée en 1579, comme Arabelle restait seule héritière de la maison de Lenox, on projeta pour elle plusieurs mariages, tant dans sa patrie que dans les pays étrangers. Le roi son cousin, qui n'était encore que Jacques VI d'Écosse, se disposait à lui donner pour époux Esme Stuart, qu'il avait créé duc de Lenox, et qu'avant de s'être marié lui-même, il considérait comme son héritier. Mais la reine Élisabeth empêcha cette alliance, qui semblait pourtant si convenable. La succession du trône d'Angleterre n'étant pas alors déterminée d'une manière positive, la politique des grandes puissances de l'Europe spécula aussi sur la main de lady Arabelle, et il fut question de la marier au duc de Savoie et à d'autres princes. C'est ainsi que, pour lui appliquer l'expression d'un biographe d'Élisabeth, elle traînait à la queue de son manteau *presque* royal, tous les adorateurs d'une couronne *en perspective*. Cependant, parvenue à âge où elle commençait à vouloir faire peser ses propres sentiments dans la balance de sa destinée, lady Arabelle, si nous en croyons de Thou, conçut le desir de se marier au fils du comte de Northumberland, quoiqu'on ne puisse croire, avec l'historien français, que ce mariage ait eu en effet lieu secrètement. Au surplus le projet transpira et suffit pour irriter la vindicative Élisabeth, qui fit enfermer lady Arabelle dans une prison. A la mort de la reine d'Angleterre, quelques mécontents formèrent le dessein extravagant de troubler la paix publique en s'emparant de lady Arabelle, et de couvrir de ses droits au trône le bouleversement qu'ils méditaient, en proposant de la marier à quelque seigneur anglais, dont l'appui fortifierait leur cause et soulèverait le peuple en leur faveur. Mais cette conspiration ne devint fatale qu'à ses auteurs, qui furent promptement mis en déroute, et dont quelques-uns furent arrêtés et punis de mort. Il ne paraît pas que lady Arabelle ait eu connaissance de ce complot, dont le prétexte était son élévation, et qu'au surplus l'histoire ne nous a transmis que d'une manière vague. Elle jouit de sa liberté et d'une apparence de faveur à la cour, quoique d'ailleurs sa fortune fût peu digne de son rang, jusqu'à la fin de l'année 1608, où elle encourut, sans qu'on en sache précisément la cause, le déplaisir du roi Jacques. Cependant aux fêtes de Noël, où la joie et les divertissements prévalaient à la cour sur toute autre considération, elle fut accueillie comme par le passé; on lui fit présent d'un riche service de vaisselle plate, on paya ses dettes et on augmenta son revenu annuel. Peut-être voulait-on, par ces marques de faveur, la rendre docile au joug du célibat qu'on lui imposait. Mais ce soin était déjà probablement inutile, puisqu'au mois de février 1609, on découvrit qu'elle avait lié une intrigue d'amour avec Guillaume Seymour, fils de lord Beauchamp et petit-fils du comte d'Hertford. Malgré les mesures qui furent prises, bien qu'on les eût fait comparaître tous deux pour recevoir une sévère réprimande, ils se marièrent en secret peu de temps après. C'est un tableau assez bizarre que la vie d'une princesse, qui semble n'avoir jamais occupé ses amis comme ses ennemis sous aucun autre point de vue que le don de sa main. Ici des princes et des factieux intriguaient ou conspi-

raient pour qu'elle eût un époux; là des reines et des rois veillaient à ce qu'elle n'en eût point; on la traitait en criminelle d'état pour en avoir choisi un. Toute son histoire depuis sa naissance jusqu'à sa mort ne se compose que de projets de mariage. Quand on apprit, dans l'été de 1610, que sa destinée était enfin accomplie, et qu'elle avait épousé Seymour, on la confia comme prisonnière à la surveillance de sir Thomas Parry; et Seymour fut mis à la tour. Il paraît cependant que leur captivité n'était pas très-rigoureuse. Lady Arabelle avait la permission de se promener dans les jardins de son gardien; et elle entretint, pendant long-temps, un commerce de lettres avec son époux. Mais le secret de cette correspondance ayant été trahi, on résolut de la faire partir pour Durham, rigueur qui la jeta dans un profond désespoir. Elle forma, pour sa délivrance et celle de Seymour, par l'entremise de quelques amis, un plan dont l'exécution commença avec un heureux succès. Nous n'entrerons point dans les détails de cette double évasion, qui se termina par la fuite de Seymour dans les Pays Bas, et une seconde arrestation de la princesse. Ramenée à Londres, enfermée à la tour, une seule consolation vint adoucir son malheur : ce fut la nouvelle que Seymour était en sûreté. Elle avait bien plus à cœur, s'écriait-elle, le bonheur de son époux que le sien même. Sa raison et sa santé ne résistèrent pas néanmoins à ce dernier revers, et il paraît qu'elle fut atteinte de quelques accès de folie, qui, dit un biographe anglais, amusèrent un certain temps la cour par les récits qu'on en faisait; et puis on cessa d'y penser. La pauvre Arabelle continua de languir dans sa prison jusqu'au 27 septembre 1615, époque où ses infortunes se terminèrent avec sa vie. On prétendit, mais sans en alléguer de preuves, qu'elle avait été empoisonnée. Après sa mort, Seymour obtint la permission de revenir en Angleterre, et il se distingua dans les guerres civiles par son dévoûment à la cause de Charles Ier. Il survécut à la restauration et fut rétabli par un acte du parlement dans le titre de duc de Sommerset qu'avait porté son bisaïeul. Charles II accompagna cette grace des paroles les plus honorables pour lui, prononcées en plein parlement. Seymour n'avait point eu d'enfants de Lady Arabelle; mais on peut conjecturer qu'il conserva toujours le souvenir le plus tendre de sa malheureuse épouse, puisqu'il donna son nom à une de ses filles d'un second lit. Philips, dans son *Theatrum poetarum*, range Lady Arabelle parmi les poètes modernes, et d'autres écrivains lui ont décerné le même honneur : on ignore sur quel fondement, car il n'existe d'elle que trois lettres, écrites avec goût. On a conservé son portrait en pied, qui fut peint en 1589, lorsqu'elle n'était âgée que de treize ans, et qui ferait croire qu'elle fût douée d'une grande beauté; mais elle était alors destinée à monter sur le trône. P. D—T.

STUART (JACQUES-ÉDOUARD-FRANÇOIS), fils aîné de Jacques II, roi d'Angleterre, et de Marie de Modène, prétendant à la couronne, sous le nom de Jacques III, naquit à Londres, le 10 juin 1688. Il reçut en naissant le titre de prince de Galles, et fut baptisé selon le rit de l'Église catholique. Le roi, son père, lui donna le pape Innocent XI pour parrain. La naissance inopinée d'un héritier de la couronne, après six ans

d'un mariage stérile, redoubla la fureur du parti qui se préparait à la faire tomber de la tête de Jacques II. Tout fut mis en œuvre pour persuader au peuple que le nouveau-né était un enfant supposé. Il n'avait pas encore cinq mois, lorsque le prince d'Orange débarqua pour s'emparer du trône. Jacques II, désespérant trop tôt de sa cause, s'était hâté d'envoyer la reine et son fils en France, sous la conduite du fameux duc de Lauzun. Ils n'abordèrent à Calais qu'après avoir couru mille dangers; la mer étant alors couverte des vaisseaux de l'usurpateur. L'infortuné monarque ne tarda pas à rejoindre sa famille au château de Saint-Germain, que Louis XIV lui avait donné pour asile. Le prince de Galles n'avait encore que neuf ans, lorsqu'un traité, célèbre encore jusqu'à nos jours, fut sur le point de lui rendre les droits dont l'avait dépouillé la révolution de 1688. Pendant les négociations qui préparèrent le traité de Ryswick (1697), le maréchal de Boufflers eut une entrevue avec le duc de Portland, entre les deux camps, près de Bruxelles. Le premier proposa, de la part de Louis XIV, d'assurer au jeune prince, fils de Jacques II, la couronne d'Angleterre, après la mort de Guillaume III. Guillaume accepta la proposition sans hésiter; il s'engagea même solennellement à faire révoquer l'acte d'*établissement* qui appelait au trône le duc de Glocester (fils du prince de Danemark et d'Anne, seconde fille de Jacques II), et promit de déclarer le prince de Galles son successeur. Mais Louis XIV ayant communiqué cet arrangement au roi Jacques, ce prince le rejeta, en observant qu'il pouvait bien supporter avec patience l'usurpation de son gendre, mais qu'il ne voulait point que son fils y participât (1). Jacques II mourut le 16 sept. 1701. Dès qu'il eut fermé les yeux, Louis XIV, fidèle à la promesse qu'il lui avait faite sur son lit de mort (*V*. JACQUES II, XXI, 359), reconnut son fils roi d'Angleterre, sous le titre de Jacques III. La reine-mère avait fait consulter les chefs du parti jacobite sur la conduite qu'elle avait à tenir dans cette importante conjoncture; mais sans attendre leur réponse, elle fit paraître un manifeste adressé à la nation anglaise. Cette pièce avait été communiquée préalablement au cabinet de Versailles: néanmoins, elle ne fut point imprimée à Paris, mais à Liége. On se borna à cette seule démarche: il ne fut question d'aucune entreprise, ni même de sollicitations pour recouvrer la couronne. Le prétendant se réduisait à promettre solennellement que lorsque la providence l'aurait replacé sur le trône de ses pères, il gouvernerait selon les lois, et maintiendrait tous les priviléges de l'Église anglicane. La mort de Guillaume III, qui suivit de très-près celle de Jacques II, vint ranimer les espérances de la cour de Saint-Germain. Ses relations secrètes avec le célèbre duc de Marlborough et le premier ministre Godolphin, devinrent beaucoup plus actives. Il paraît constant, toutefois, que l'on était d'accord sur la nécessité d'ajourner toute tentative jusqu'à la mort de la reine Anne. Le prétendant était lui-même tellement éloigné de l'idée de détrôner sa sœur, que, dans les instructions qu'il fit passer au duc Hamilton, chef de ses partisans en Écosse, il lui recommanda de faire adopter par la reine Anne le plan

(1) Le roi Jacques confirme pleinement ce fait remarquable dans ses Mémoires. Voyez la *Vie de Jacques II*, traduite par M. Cohen, tom. IV.

suivant lequel la couronne, après sa mort, serait rendue à son frère. Il faut observer qu'à cette époque, l'Écosse n'était pas encore réunie à l'Angleterre; que, par conséquent, les Écossais étaient entièrement libres de prendre, à l'égard de la succession, les mesures qu'ils jugeraient convenables, sans la participation des Anglais. Le prétendant leur demandait trois choses : 1°. de s'opposer à la réunion; 2°. de ne point l'obliger d'abjurer la religion catholique; 3°. de rejeter la succession de la maison d'Hanovre. Les adhérents des Stuarts adoptèrent et firent prévaloir ces trois points. Les esprits étaient alors si bien disposés en Écosse, que si le descendant des rois de ce pays s'y fût présenté, sa présence eût opéré un soulèvement général en sa faveur. La réunion de l'Écosse à l'Angleterre, qui eut lieu en 1706, exaspéra tellement le peuple du premier de ces royaumes, que les chances y devinrent encore plus favorables au fils de Jacques II. Il fut proclamé roi d'Écosse par une troupe de cinq cents hommes déguisés en femmes. Mais ce jeune prince se défiait de sa fortune : il ne croyait pas pouvoir rien entreprendre sans l'assistance de Louis XIV; et le monarque français, qui soutenait alors la guerre contre l'Europe coalisée, ne jugea pas à propos de hasarder une expédition d'outre-mer. Un émissaire du parti jacobite fit, vers cette époque, une peinture si séduisante du dévoûment que les Écossais conservaient pour leurs anciens maîtres, que Louis XIV se rendit enfin aux instances du prétendant. Il fit équiper à Dunkerque une escadre qui portait des troupes de débarquement. Le célèbre chevalier Forbin, qui la commandait, se dirigea sur la côte d'Écosse, au nord d'Édinbourg (1708). Il eut un engagement avec une flotte anglaise fort supérieure à la sienne. Le débarquement étant jugé impraticable, le prétendant, qui avait alors vingt ans, insista fortement pour être mis à terre; Forbin s'y refusa, et ramena le prince, qui rejoignit en Flandre l'armée du duc de Bourgogne. Il servit aussi sous Villars, et se distingua par sa valeur à la bataille de Malplaquet. Il portait, pour la première fois, le nom de *chevalier de Saint-George* sous lequel il fut communément désigné par la suite. On voit, dans la correspondance des agents royalistes, que Marlborough se montra fort offensé de ce qu'on lui avait laissé ignorer le projet de la descente; mais, plus mécontent encore des procédés du nouveau ministère dont la reine Anne venait de s'entourer, le duc reprit ses liaisons avec la cour de Saint-Germain : il lui fit part de son dessein de quitter le commandement de l'armée. La veuve de Jacques II fit à Marlborough une réponse remarquable : elle exhorta ce grand général à demeurer à la tête des troupes, afin de conserver le pouvoir de servir efficacement la cause du roi légitime. Peu après, Marlborough transmit au chevalier de Saint-George le vœu unanime de ses partisans, qui l'appelaient de nouveau en Écosse. Le prétendant, flatté de cette invitation, implora la magnanimité de Louis XIV. Le grand roi lui témoigna sa douleur de ce que l'état de ses affaires ne lui permettait pas de suivre les mouvements de son cœur. C'est, en effet, à cette époque même que s'ouvrirent les conférences de la Haye. Le marquis de Torcy négligea d'autant moins les intérêts du prétendant, que c'était avec Marlborough qu'il

négociait. La prompte rupture des conférences fit évanouir l'espoir de la cour de Saint-Germain. Bientôt, il est vrai, elles furent reprises à Gertruydenberg, pour être de nouveau interrompues; et la guerre se ralluma sur le continent avec une fureur nouvelle. Le chevalier de Saint-George sollicita, mais sans succès, la permission d'embarquer à Brest les régiments irlandais au service de France, pour tenter une nouvelle expédition. Il conçut alors l'idée de se faire rendre son trône par la princesse même qui l'occupait; en conséquence, il écrivit à la reine Anne, sa sœur, une lettre que son étendue ne nous permet pas d'insérer ici dans toute sa teneur (2). En voici les passages les plus remarquables : « Madame, c'est à » vous qu'est reservé le glorieux ou- » vrage de ma réintégration dans » mes droits légitimes. La voix de » Dieu et de la nature vous y ap- » pelle : les promesses que vous » avez faites au roi notre père vous » l'enjoignent. Je me flatte que, si » vous êtes guidée par votre propre » inclination, vous accueillerez la » juste et franche proposition de » préférer votre propre frère, le » dernier mâle de votre nom, à » un prince allemand qui transmettra » le gouvernement à des étrangers » d'un autre langage et d'un autre » intérêt. Des affaires de cette impor- » tance ne pouvant être convenable- » ment traitées par lettres, je vous » prie de m'envoyer quelqu'un muni » de votre plein pouvoir, ou de don- » ner sûreté pour celui que je vous » enverrai, etc. » Cette lettre demeura sans réponse : il paraît même qu'Anne en fit mystère à ses serviteurs les plus intimes. Ceux-ci, incertains des sentiments de leur souveraine, penchaient pour la maison de Brunswick, quelques-uns mêmes contre leurs propres principes. Quant aux partisans vrais ou simulés du prétendant, ils le pressèrent, dans le même temps, de changer de religion, ou du moins de commencer par attacher ostensiblement à sa personne un ministre du culte protestant. La perplexité du fils de Jacques II était extrême : il se voyait placé entre deux sacrifices, celui de sa croyance ou celui de sa couronne. Il répondit à cette sommation par une lettre aussi adroite que modérée, qui se termine ainsi : « On ne doit point me savoir » mauvais gré d'user de la faculté » que j'accorde aux autres, d'adhé- » rer à la religion que leur conscience » leur indique pour la meilleure. » Mais tandis que ce prince infortuné se consumait ainsi en efforts secrets, les cours de Versailles et de Saint-James décidaient de son sort, et en faisaient une des conditions de la paix d'Utrecht (1713). La succession de la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante fut reconnue par Louis XIV; et cédant au besoin impérieux de la paix, il consentit même à éloigner de ses états le chevalier de Saint-George. Secrètement averti, ce prince s'était déjà retiré à Bar. Les whigs, qui dominaient alors dans le parlement, lui envièrent cet humble asile; et les ministres exigèrent que le duc de Lorraine en privât l'illustre réfugié. Le chevalier de Saint-George revint secrètement à Paris, où le gouvernement français feignit de ne point l'apercevoir. De plus en plus animés contre ce malheureux prince, les

(2) Cette lettre, qui fut écrite en 1711, se trouve en entier dans la *Notice sur le chevalier de Saint-George*, qui fait partie de l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, publiés par l'auteur de cet article, 2 vol. in-8°., Paris, 1815.

whigs osèrent demander à la reine de mettre à prix la tête de son propre frère. Elle refusa d'abord, et ne dissimula même pas son indignation. Mais le parti protestant, sous prétexte d'armements secrets qui se faisaient en Irlande, renouvela ses instances avec tant d'acharnement, qu'Anne se vit dans la cruelle nécessité d'apposer sa signature au bas d'une proclamation, où elle promettait cinq mille livres sterling à qui traduirait le prétendant en justice. A cette somme, les communes en ajoutèrent une autre de cent mille liv. sterling. Les lords, de leur côté, réclamèrent la stricte exécution des lois portées contre les *non-jureurs*. C'était ainsi que l'on désignait ceux qui n'avaient pas prêté le serment d'abjurer à jamais la domination des Stuarts. Telle était la situation intérieure de la Grande-Bretagne, lorsque la reine Anne cessa de vivre (12 août 1714). Un mot qui lui échappa dans ses derniers instants, révéla le secret de toute sa vie: « Ah! mon cher frère, s'écria-t-elle, que je vous plains! » Ce frère infortuné n'avait pas cessé, malgré la paix d'Utrecht, de recourir à tous les moyens de faire valoir ses droits. Dans l'espoir de se ménager, sur le continent, une protection puissante il fit demander la main d'une des archiduchesses d'Autriche, filles de l'empereur Charles VI. Cette demande fut déclinée avec tous les ménagements possibles. Le souverain d'un petit état ne craignit pas de lui témoigner un intérêt plus réel. Dès que le duc de Lorraine apprit la mort de la reine Anne, il adressa au prétendant une lettre qui ne fait pas moins d'honneur à ses vues politiques qu'à la générosité de ses sentiments. « Considérez, lui dit-il, que l'époque qui doit décider de votre sort » est arrivée. L'honneur que vous » m'avez fait durant votre séjour » dans mes états, et la liberté que » vous m'avez accordée de vous dire » ce que je pense, m'engagent à vous » conjurer maintenant de vous sou» venir que, par la mort de la reine » Anne, la France est libre de tout » engagement avec l'Angleterre, ceux » qu'avaient contractés le roi très» chrétien n'ayant été pris qu'avec » la reine personnellement, et non » avec la nation anglaise(3). » Le duc de Lorraine lui indiqua ensuite l'Écosse comme le point le plus favorable à son débarquement et à ses desseins ultérieurs. Les écrivains whigs conviennent eux-mêmes que la présence seule du fils des rois lui eût ouvert tous les chemins au trône. A chaque instant, et sur tous les points de la Grande-Bretagne, il se manifestait des mouvements en sa faveur. Mais un nouveau malheur vint détruire ses espérances. Louis XIV mourut, et l'autorité passa dans les mains du duc d'Orléans, qui entra aussitôt dans des relations très-étroites avec George Ier. Lord Stair, ambassadeur du nouveau roi d'Angleterre, était instruit de tous les projets du prétendant, par un abbé Strickland, qui trahissait indignement la confiance du chevalier de Saint-George (4). Le régent refusa

(3) Cette lettre se trouve textuellement dans l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, cités plus haut.

(4) Lord Stair, se fiant peu aux paroles du régent, forma le complot de se défaire du prétendant par un assassinat. Il en chargea un Irlandais nommé Douglas, qui se mit en embuscade, à Nonancourt, sur la route de Bretagne, que le chevalier de Saint-George devait prendre pour aller s'embarquer (novembre 1715). La maîtresse de poste de cet endroit pénétra le projet, en prévint le prince, enivra les assassins, qui étaient logés chez elle, et les fit arrêter. Non contente d'avoir sauvé le chevalier de Saint-George, cette femme généreuse lui procura les moyens de continuer son

cependant avec noblesse d'expulser de France un prince qui, comme lui, était arrière-petit-fils de Henri IV. Le prétendant sentait néanmoins tout ce que sa position avait de critique, et résolut de tenter enfin la fortune; il envoya l'ordre à ses partisants de lever le masque. Ils lui obéirent, et courant aux armes sous les ordres du comte de Marr, ils proclamèrent le prince roi d'Écosse, sous le nom de Jacques VIII. Sur la nouvelle de l'insurrection, Jacques s'embarqua *incognito* à Dunkerque, et descendit sur les côtes d'Écosse. Il y trouva les choses en mauvais état; elles empirèrent malgré sa présence: il se vit contraint de repasser en France. L'ambassadeur de George I[er]. adressa de nouvelles plaintes au régent. Le duc d'Orléans, quoiqu'il pût en coûter à son cœur, invita le prétendant à se retirer, en lui indiquant Avignon comme une retraite convenable. Mais l'ombrageux gouvernement de George I[er]. le jugea encore trop près, et il se servit de la découverte des intelligences secrètes du jeune Stuart avec le cardinal Alberoni, pour demander qu'il quittât Avignon, et sortît pour toujours du territoire français. Le prétendant se convainquit lui-même que le séjour lui en était interdit, quand il fut informé de la signature du traité de la triple alliance qui eut lieu, en 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Le pape Clément XI lui offrit un asile digne de lui dans la capitale du monde chrétien. Le chevalier de Saint-George ne balança point à l'accepter. Le souverain pontife lui fit rendre tous les honneurs dus à la royauté. Il était depuis peu de temps à Rome, lorsque l'on annonça la conclusion de son mariage avec la princesse Marie-Casimire Sobieska, petite-fille du grand Sobieski. Mais on ne tarda pas d'aprendre que l'empereur Charles VI, dont la princesse était parente, se montrait tellement contraire à ce mariage, qu'il la fit arrêter dans le Tyrol, qu'elle traversait pour se rendre auprès de son futur époux. Le cardinal Alberoni, à cette époque même, fit adresser au prétendant, de la part de Philippe V, l'invitation la plus pressante de se retirer en Espagne. Le chevalier de Saint-George y fut reçu en roi: Valladolid lui fut offert pour sa résidence. Philippe lui dit qu'il y serait traité comme le roi son père l'avait été à Saint-Germain par Louis XIV. L'Espagne faisait alors la guerre à la France ou plutôt au régent. La paix s'étant rétablie, le prétendant jugea convenable de retourner à Rome, où il fut bientôt rejoint par la princesse Sobieska. Leur union fut bénie par le pape; il en naquit, dans la même année (1720), le prince qui fera l'objet de l'article suivant. Sa naissance fut notifiée officiellement à tous les cabinets de l'Europe, et particulièrement aux ministres et principaux officiers de la couronne d'Angleterre. La mort du pape Clément XI ne changea rien à la situation du prétendant: son successeur, Innocent XIII, lui donna un nouveau témoignage de considération, en augmentant sa garde ordinaire. Mais un violent chagrin domestique vint troubler la paix dont jouissait l'auguste réfugié. Égarée par des suggestions perfides, la princesse, dont il attendait la consolation de sa vie, deman-

voyage sans danger, en le déguisant en ecclésiastique. La reine, veuve de Jacques II, informée de cet événement, voulut voir la libératrice de son fils, et lui fit don de son portrait (Voy. les *Pièces intéressantes* de La Place, tom. 1[er].).

da une séparation, et le réduisit à la desirer lui-même. Ce ne fut qu'après des altercations affligeantes pour ses partisans, que le cardinal Alberoni, qui était alors fixé à Rome, parvint à réconcilier les deux époux. Le pape Clément XII, à l'imitation de ses prédécesseurs, s'empressa de les combler des attentions les plus délicates. Il donna aux deux jeunes princes leurs fils l'autorisation de posséder des bénéfices sans recevoir la tonsure. Quoique le chevalier de Saint-George n'ait négligé aucune occasion de revendiquer ses droits à la couronne et de protester contre l'usurpation qui les lui avait ravis, il ne prit point de part active à l'expédition tentée par le prince son fils en 1745. Il ne paraissait plus occupé que de chercher des consolations dans l'espoir d'un monde meilleur. Sa haute piété et son extrême bienfaisance lui conciliaient le respect et l'affection du peuple comme de toutes les personnes admises dans son intimité. Il mourut à Rome, le 2 janvier 1766, à l'âge de 78 ans. S—v—s.

STUART (Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir), fils du précédent, et connu, comme lui, sous le nom de prétendant à la couronne d'Angleterre, naquit à Rome le 31 décembre 1720. Il fut appelé dans sa première jeunesse, le comte d'Albany : c'est sous ce titre qu'à l'âge de dix-sept ans, il fit un voyage à Parme, à Gènes et à Milan. Il ne fut l'objet de quelque distinction que dans la dernière de ces villes : le gouverneur de la Lombardie et le ministre du roi d'Espagne lui rendirent visite. Ses jours s'écoulaient dans l'obscurité, quoiqu'il eût manifesté plusieurs fois le desir d'exposer sa vie pour reconquérir le trône de ses pères. La guerre de 1740, qui divisa de nouveau la France et l'Angleterre, permit aux Stuarts de concevoir quelque espérance. Louis XV consentit, en effet, à ce que le prince Charles-Édouard fût appelé à Paris. Mais ce monarque, portant à-la-fois ses armes en Flandre, en Allemagne et en Italie, ne pouvait consacrer l'attention et les forces nécessaires à une expédition maritime contre la Grande-Bretagne. Le jeune Édouard attendait une occasion favorable, et elle ne se présentait pas. Abandonné, en quelque sorte, des politiques et des guerriers, ce fut dans les conseils d'un prince de l'Église qu'il retrouva l'espoir et le courage. « Que ne tentez-vous, lui dit le cardinal de Tencin, de passer dans le nord de l'Écosse? votre seule présence pourra ranimer votre parti et vous créer une armée. Il faudra bien alors que la France vous soutienne. » Cette idée hardie fut adoptée avec empressement par le petit-fils de Jacques II. Après avoir obtenu le consentement de son père, il s'occupa, dans le plus grand secret, des préparatifs de l'expédition. Un négociant d'origine irlandaise, établi à Nantes, fournit un bâtiment de dix-huit canons, sur lequel le prince s'embarqua le 12 juin 1745, au milieu des réjouissances occasionnées par la victoire de Fontenoi. Le moment de l'humiliation de l'Angleterre semblait propice. Après avoir échappé à une croisière anglaise, Charles-Édouard tourne l'Irlande et débarque sur la côte occidentale d'Écosse, entre les îles de Mull et de Skye. Les premiers habitants auxquels il se déclare tombent à ses genoux : « Mais que pouvons-nous pour vous? lui disent-ils; nous ne vivons que de pain noir, et nous sommes désarmés. — Je mangerai de ce pain avec vous, répond le fils des rois, et je vous

apporte des armes. » Il n'avait cependant que quelques centaines de sabres à leur distribuer; et sept officiers seulement l'accompagnaient. Un morceau de taffetas, attaché à une pique, devient l'étendart royal. Le prince s'empresse d'annoncer aux rois de France et d'Espagne qu'il est descendu sur le sol où régnaient ses pères, et que les peuples accourent au-devant de lui. Ces monarques le félicitent et le traitent de frère : ils joignent quelques secours à leurs compliments. Jamais l'œuvre de la révolution de 1688 ne parut plus près d'être renversé. Le roi George II était sur le continent ; dans toute l'Angleterre on comptait à peine six mille hommes de troupes réglées. Le prince, à la tête des Montagnards et vêtu comme eux, se porte rapidement sur Perth, et s'empare de cette ville importante. Aussitôt il y fait proclamer Jacques III, son père, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et lui-même régent de ces royaumes. Les chefs de sa petite armée semblaient hésiter sur la marche qu'il convenait de suivre. « A Édinbourg ! » s'écrie-t-il; on le suit. La capitale de l'Écosse ouvre ses portes : celle de l'Angleterre même tremblait déjà. La régence établie par George II manifeste sa terreur, en mettant lâchement à prix la tête du fils des rois. Le jeune Stuart répond noblement à cette proclamation sanguinaire, en défendant à ses adhérents d'attenter aux jours du prince qui n'était à ses yeux qu'un usurpateur. Il apprend que le général Cope marche sur lui avec une armée double de la sienne : il vole à sa rencontre, l'atteint à Preston-Pans, et le bat si complètement, que ce général s'estime heureux de s'échapper lui quinzième. Au bruit du danger qui menaçait la couronne, le roi George s'était hâté de regagner l'Angleterre. Bientôt il y rappela une partie des troupes qui faisaient la guerre dans les Pays-Bas. Mais déjà Charles-Édouard avait traversé tout le nord de l'Angleterre : son avant-garde occupait Derby, à trente lieues de Londres; la terreur et la confusion régnaient dans cette grande capitale : les boutiques et la banque même y étaient fermées. Pendant ce temps, quelques Irlandais au service de France méditaient une diversion en faveur du prétendant. Le comte de Lally, si connu par sa fin tragique, était l'ame de l'entreprise. Un armement se prépare à Dunkerque et à Ostende : le duc de Richelieu devait commander l'expédition. Des lenteurs la font manquer : elle se borne à de faibles secours en hommes et en argent. « Avec trois mille Français, s'écriait le jeune prince, je me rendrais maître de l'Angleterre ! » Mais réduit à des bandes irrégulières, il lui était impossible de suivre un plan fixe dans ses opérations. Les milices anglaises reprennent Édinbourg derrière lui : il est obligé de revenir brusquement sur ses pas. On lui annonce qu'une armée ennemie, double de la sienne, n'est plus qu'à six milles de lui, à Falkirk. Il vole au-devant d'elle, la met dans une déroute complète, et l'oblige d'aller se jeter dans un camp retranché, au milieu des marais. Quoique l'on fût au cœur de l'hiver (28 janvier 1746), Charles-Édouard ne veut pas laisser reposer l'ennemi : il attaque et force les retranchements. Cette double victoire, dans le même jour, semblait décider du sort de la guerre; mais c'est à cette époque même qu'elle prit un caractère sérieux. Le duc de Cumberland pénètre en Écosse, à la tête d'un corps consi-

dérable. Les troupes de son adversaire, manquant de vivres et exténuées par la rigueur de la saison, se voient contraintes de lever le siége de Stirling, et bientôt après, de se replier sur Inverness, dans la pointe septentrionale de l'Écosse. Le prince hanovrien passe enfin la Spey : une bataille était inévitable. Elle eut lieu à Culloden, le 27 avril 1746, jour à jamais mémorable dans l'histoire d'Angleterre. Quelques instants y décidèrent entre deux dynasties. Saisis d'une terreur panique, les montagnards, jusque-là si redoutables, cherchent leur salut dans la fuite. Entraîné dans la déroute générale, n'ayant pas le temps de faire panser une blessure qu'il avait reçue dans le combat, le petit-fils de Jacques II errait à pied dans les montagnes et les forêts. Tous les compagnons de son infortune, à l'exception de deux amis fidèles, qu'il avait amenés de France, l'abandonnent. Il gagne le port d'Arizaig, situé sur la côte nord-ouest de l'Écosse; mais, sachant qu'il est poursuivi, il s'éloigne de ce lieu, au moment même où deux bâtiments français y abordaient. Des partis anglais battaient la campagne en tous sens. Le prince espère du moins trouver une retraite sûre dans la petite île de Stornaway, l'une des plus septentrionales des Hébrides. Un bâteau de pêcheur l'y transporte. Il y découvre aussitôt des soldats du duc de Cumberland; il est obligé de passer la nuit dans un marais. Au point du jour, il se remet en mer, sans provisions et sans savoir quelle route tenir. Bientôt il est entouré de vaisseaux ennemis; et il n'a plus d'autre moyen de salut que de s'échouer sur la grève d'un îlot désert et presque inabordable. C'est là qu'il attend que la mort vienne mettre un terme à ses souffrances. Il ne lui restait qu'un peu d'eau-de-vie pour soutenir ses forces et celles de ses deux compagnons. Quelques poissons secs, laissés sur le rivage, furent regardés comme un bienfait de la Providence. Dès que la mer parut libre, on rama vers l'île de Vist, où il avait relâché en venant de France. Il y trouve d'abord un peu d'assistance et de repos; mais au bout de trois jours, surviennent des milices du parti victorieux. Le prince s'enfonce dans une caverne, où il passe trois jours et trois nuits. Il s'estime heureux de pouvoir gagner une autre île, où les mêmes périls ne tardent pas à le menacer. Il repasse la mer, et se hasarde sur la côte, n'étant plus couvert que de quelques lambeaux d'habit montagnard. Il aperçoit une femme à cheval; il s'approche, il reconnaît miss Macdonald, qu'il sait dévouée aux Stuarts, et il s'en fait reconnaître. Elle lui indique une caverne où il attendra sans danger des secours et un guide. Deux jours se passent : personne ne paraît. Aux tourments de la faim, se joignaient ceux d'une maladie cruelle : le corps du prince était couvert de pustules enflammées. Un affidé de miss Macdonald se montre enfin : il lui annonce qu'elle l'attend dans l'île de Benbécula, chez un pauvre gentilhomme d'un dévouement connu ; mais déjà ce fidèle serviteur était arrêté avec toute sa famille : il faut encore se cacher dans des marais. Miss Macdonald déclare qu'elle peut sauver le prince sous des habits de servante, qu'elle apporte, mais qu'elle ne peut sauver que lui. Ses compagnons d'infortune le supplient d'accepter cette offre. Il s'arrache de leurs bras, et, sous le nom de Betty, suit la courageuse Écossaise dans l'île de Skye. Ils étaient dans l'habitation

d'un gentilhomme du parti, lorsque cette maison est tout-à-coup investie par des soldats anglais. C'est le prince lui-même qui leur ouvre. Il a le bonheur de n'être pas reconnu; mais il sent que sa présence compromet toute une famille, et plus encore sa bienfaitrice. Il s'éloigne seul. Après avoir marché long-temps, épuisé par la faim et la fatigue, il se résout à frapper à la porte d'une maison. Au nom que prononcent les domestiques, il voit qu'il est tombé dans des mains ennemies. Il se présente néanmoins devant le maître de la maison. « Le fils de votre roi, lui » dit-il, vient vous demander du pain » et un habit. Prenez les misérables » vêtements qui me couvrent; vous » pourrez me les rapporter un jour, » dans le palais des rois de la Gran- » de-Bretagne. » Ces nobles et touchantes paroles désarment l'ennemi des Stuarts. Il aide le prince à repasser en Écosse. La première nouvelle qu'y apprend le malheureux Charles-Édouard, c'est que miss Macdonald est enlevée, que tous les partisans de sa famille sont frappés par des bills d'*attainder*. Quant au prince lui-même, les ministres de George II s'étudièrent à le rendre méprisable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. Tous ceux de ses officiers qui avaient été pris dans les combats, expirèrent dans d'horribles supplices, dont on fit un spectacle au peuple de Londres. Le sang des Jacobites ruissela dans toutes les villes de l'Écosse. Tous, sur l'échafaud, prièrent Dieu à haute voix de rendre le trône au roi légitime. Cependant la cour de Versailles, vivement alarmée sur le sort de l'auguste fugitif, envoya deux frégates sur la côte occidentale d'Écosse. Les Français le cherchèrent long-temps en vain d'île en île. Enfin, le 29 sept., il parut, et l'on se hâta de reprendre le chemin de France. Mais la destinée de ce malheureux prince semblait encore le poursuivre; deux fois il fut sur le point d'être enlevé par des croisières anglaises. Il ne fut pleinement en sûreté, que lorsqu'il eut débarqué à Saint-Pol-de-Léon (10 octobre 1746). De nouvelles infortunes l'attendaient en France : le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, signé deux ans après son retour, contenait une clause qui décelait les craintes que son nom seul inspirait encore à ses adversaires. Le ministère britannique exigea que le prince qui l'avait fait trembler n'eût point la permission de reposer sa tête sur le sol français; et les ministres de Louis XV, oubliant que leur maître avait accepté de ses sujets le titre de *Victor et pacificator* (1), consentirent à cette condition humiliante. Justement indigné, Charles-Édouard se plaignit amèrement de la cruauté dont on usait envers lui, après avoir solennellement promis de ne point l'abandonner; il rappela qu'il avait l'honneur d'être parent du roi de France, puisqu'il descendait d'une fille de Henri IV. Le gouvernement affecta de fouler aux pieds ces titres sacrés aux yeux de tout Français : le courage du prince, aigri par tant de souffrances et d'insultes, refusa de plier sous la nécessité, et c'est alors que se passa la scène la plus scandaleuse et la plus affligeante pour tous les cœurs bien nés. Charles-Édouard recherchait les endroits publics, croyant y être plus en sûreté que chez lui. La police, qui suivait ses pas, le voit entrer à l'opéra : elle fait ses dispositions,

(1) Ces deux mots décoraient le piédestal de la statue érigée à Louis XV, sur la place de son nom, par la ville de Paris.

et quand, à la sortie du spectacle, le prince monte dans sa voiture, il se sent saisi par des agents apostés. Il se dégage de leurs bras, il se débat; aussi-tôt, sous prétexte qu'il a des pistolets dont il peut faire usage, le fils des rois voit lier ses mains comme celles d'un vil malfaiteur. Toute la capitale retentit de cris d'indignation. « Ce fut là, dit Voltaire, le dernier coup dont la destinée accabla une génération de rois pendant trois cents années. » Rendu à la liberté, Charles-Édouard choisit pour sa première retraite la ville de Bouillon : le gouvernement anglais l'y trouvant encore trop près, il alla retrouver son père à Rome. Ils semblaient l'un et l'autre ne devoir plus aspirer qu'au repos, lorsque les événements faillirent ramener le jeune prince sur la scène politique. Au milieu d'une paix profonde, les Anglais s'emparèrent de deux vaisseaux français, sur le banc de Terre-Neuve (1755). Le comte de Lally, mandé à Versailles, et consulté sur les mesures à prendre, répond, sans hésiter, qu'il faut descendre en Angleterre avec le prince qui, dix ans auparavant, y avait conquis tant de cœurs par sa vaillance et par ses infortunes mêmes. Charles-Édouard est secrètement averti : il paraît à Navarre chez le duc de Bouillon, son cousin, et à Nanci chez le roi Stanislas. Lally a des conférences avec lui; et profitant aussitôt des facilités que lui donnait le commandement des côtes de Picardie, il rouvre ses correspondances avec les Jacobites des trois royaumes. Mais tout-à-coup le ministère français renonce à ses projets contre l'Angleterre; le prince Édouard retourne de nouveau à Rome. La cour de Versailles, qui l'avait si lâchement abandonné et si indignement outragé, sentait néanmoins qu'il était de sa politique de ne pas laisser entièrement éteindre une race royale, qui pouvait encore être utile à ses desseins. Elle négocie donc le mariage du rejeton des Stuarts avec la jeune princesse de Stolberg-Gœdern. Les trois cours de la maison de Bourbon assurèrent aux époux un apanage convenable. La mort du prétendant, père du prince, qui arriva vers le même temps, contribua beaucoup à lui faire accepter l'asile que le grand-duc de Toscane Léopold lui offrait dans ses états. Il y prit le nom de comte d'Albany. Le bonheur domestique qui lui faisait oublier les longues traverses d'une existence toujours agitée, fut d'une trop courte durée. La comtesse alla fixer son séjour à Rome chez le cardinal d'York son beau-frère. Son époux survécut plusieurs années à cette séparation. Il mourut à Florence le 31 janvier 1788. Tous les faits que l'on vient de lire sont authentiques : il en est d'autres dans la vie de ce malheureux descendant de Marie Stuart et de Charles Ier., qui, sans avoir le même caractère, ne peuvent cependant être passés sous silence. Tels sont deux apparitions qu'il osa faire à Londres; la première en 1753, et la seconde en 1761, quoique l'acte du parlement qui mettait sa tête à prix n'eût pas été révoqué. C'est le célèbre historien David Hume qui sert ici d'autorité. Voici une lettre qu'il écrivit d'Édinbourg, le 13 février 1773, à son ami le docteur Pringle (2). « Il est certain que le prétendant était à Londres en 1753. Je l'ai » su de milord Maréchal (George

(2) Cette lettre se trouve en entier dans l'introduction des *Mémoires du cardinal Dubois*, publiés par l'auteur de cet article.

» Keith) qui m'a dit en avoir une parfaite connaissance. Le prince prenait si peu de précautions, qu'il sortait ouvertement le jour, avec son habit accoutumé, en ôtant seulement son étoile. Cinq ans après, je contai cette histoire à lord Holderness, qui était secrétaire d'état en 1753, et j'ajoutai que je présumais que ce fait avait échappé à sa connaissance.—Aucunement, me dit-il; et qui croyez-vous qui m'en ait parlé le premier ? ce fut le roi George II lui-même. Il me demanda ce qu'il y avait à faire; j'hésitais.... Rien du tout, reprit le roi; lorsqu'il sera las de l'Angleterre, il en sortira.—Mais ce qui vous surprendra davantage, continue David Hume, c'est que milord Maréchal, quelques jours après le couronnement de George III (1761), me dit que le jeune prétendant était venu à Londres pour voir cette cérémonie, et qu'en effet, il l'avait vue. Milord tenait ce fait étrange d'un homme qui, ayant reconnu le prince dans la foule, lui dit à l'oreille : V. A. R. est le dernier être vivant que je me serais attendu à trouver ici.—C'est la curiosité, répondit le prince, qui m'y conduit; mais je vous assure que l'homme qui est l'objet de toute cette pompe est celui que j'envie le moins. » La suite de cette lettre contient des particularités sur lesquelles Hume se montre beaucoup moins crédule : tel est le bruit répandu par quelques jacobites mécontents, que l'héritier des Stuarts avait profité de son séjour à Londres, pour abjurer la religion catholique. D'autres ennemis déguisés osèrent lui imputer les vices les plus bas et les plus odieux. La lettre dont il vient d'être question, fait voir que c'était Helvétius qui s'était chargé de répandre ces calomnies en France. Suivant lui, par exemple, le petit-fils de Jacques II avait laissé paraître tant de lâcheté au moment de s'embarquer à Nantes pour sa grande expédition d'Écosse, qu'il aurait fallu le porter, pieds et poings liés, à bord de son vaisseau. Croirait-on que, dans ces derniers temps mêmes, il s'est trouvé des écrivains anglais assez dépourvus de toute pudeur, pour outrager jusque dans sa tombe un prince malheureux ? mais la valeur, l'humanité, que fit éclater Charles-Édouard sur les champs de bataille, et sa constance héroïque dans l'infortune, parleront toujours plus haut que la voix de ses obscurs calomniateurs. Dernier rejeton d'une race royale poursuivie pendant plus de trois siècles par une fatalité inexplicable, l'histoire lui assurera des droits éternels à l'admiration et à la pitié. On n'y lira jamais son nom sans s'écrier avec le plus illustre de ses biographes : « Que les hommes privés qui se plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux sur ce prince et sur ses ancêtres ! » Personne n'ignore que Voltaire a consacré deux chapitres de son *Précis du siècle de Louis XV*, au récit détaillé de l'expédition d'Écosse, en 1745. Ce brillant morceau mérite toute croyance : l'auteur fut employé par le ministère français pour composer des manifestes au nom du prétendant. Il eut entre les mains sa correspondance et celle de ses principaux officiers. Charles - Édouard, comme nous l'avons dit, avait épousé la princesse Louise - Maximilienne de Stolberg - Gœdern, née à Mons, en 1752, et de trente-deux ans plus jeune, par conséquent, que son époux. Cette union, mal assortie, fut loin d'être heureuse. La comtesse

d'Albany se retira d'abord à Rome, laissant le comte à Florence, où il termina sa carrière. Dès qu'il eut cessé de vivre (1788), sa veuve, qui était encore fort belle, satisfit le desir qu'elle nourrissait depuis long-temps de voir Paris. La cour de France lui assura les moyens d'y vivre d'une manière conforme à son rang. La révolution, qui ne tarda pas d'éclater, la força de retourner en Italie, avec le célèbre Alfieri, dont elle s'était déclarée l'admiratrice la plus passionnée. Le poète n'éprouvait pas une moindre exaltation pour la comtesse: « C'est vous, lui disait-il dans la dédicace de sa tragédie de *Mirra*, c'est vous qui êtes la source où je puise mon génie, et ma vie n'a commencé que du jour où elle a été enchaînée à la vôtre. » La comtesse perdit Alfieri à Florence: elle y éternisa sa douleur en lui faisant ériger un mausolée par Canova. La Toscane, par suite des événements de la guerre, tomba sous la domination de Buonaparte. Il connaissait la haine que lui portait la comtesse; il la manda à Paris; elle soutint sa présence et ses reproches avec une fermeté qui étonna le despote. Il lui permit de retourner à Florence, où elle consacra le reste de son existence à un artiste français qui avait été l'ami d'Alfieri. Il paraît même constant que, par un mariage de la main gauche, elle honora du don de sa main François-Xavier Fabre, peintre d'histoire. Il est certain, du moins, qu'elle l'institua son légataire universel. La comtesse d'Albany est morte le 29 janvier 1824. S—v—s.

STUART (Henri-Benoit), frère du précédent, naquit le 6 mars 1725, et fut baptisé, au mois de mai suivant, par le pape Benoît XIII. Appelé d'abord le duc d'York, il devint ensuite cardinal du même nom, lorsque le pape Benoît XIV l'eût revêtu de la pourpre romaine en 1747. Le jeune duc n'avait encore que vingt-deux ans. Le roi de France lui donna, peu de temps après, la riche abbaye d'Anchin. Son état ne lui permit de prendre aucune part aux événements qui agitèrent la vie du prince son frère. Mais dès qu'il eut reçu la nouvelle de sa mort, il se regarda comme légitime souverain de la grande Bretagne. Son testament, qu'il fit à cette époque, ordonnait que son titre d'Henri IX fût inscrit sur sa tombe. En conséquence, il voulait être traité de *Majesté* dans son intérieur. On raconte, a ce sujet, qu'un des fils de George III, voyageant en Italie, desira être présenté chez le cardinal d'York, et qu'il n'hésita nullement à se conformer à l'usage, en suivant chez l'auguste vieillard l'étiquette observée chez les rois. Le cardinal d'York mourut en 1807, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui s'éteignit jusqu'au nom de cette famille, plus infortunée encore qu'illustre, qui avait rempli le monde du bruit de ses malheurs. Après la mort du cardinal d'York, on trouva des papiers d'une haute importance dont il était demeuré possesseur. Ils contiennent la preuve fréquente que les Stuarts avaient conservé de nombreux partisans dans les trois royaumes. Ces papiers ont été acquis par le roi d'Angleterre. S—v—s.

STUART (Marie). *Voy*. Marie, XXVII, 98.

STUART (Jacques), architecte et antiquaire, naquit à Londres, en 1713. Son père, appartenant à la marine, eut peu de moyens de lui donner une éducation soignée, et il mourut lorsque Jacques, l'aîné de ses quatre enfants, ne se distinguait

encore que par la vivacité de son esprit, et un goût décidé pour les arts du dessin. Il commença par dessiner et peindre des combats pour un marchand du Strand, et fut assez heureux pour placer chez lui une de ses sœurs, comme demoiselle de boutique. Il travailla ainsi pendant plusieurs années, soutenant par ses profits le reste de sa famille. Malgré les charges d'une semblable position et les séductions dont ce jeune homme était entouré au milieu de la capitale, il continua de se perfectionner par l'étude la plus opiniâtre de tous les arts, consacrant à l'anatomie et à la géométrie le peu de temps qui lui restait. Il reçut, dans ce temps-là, quelques leçons d'un maître de dessin; mais ce fut toujours à ses propres recherches et à ses études qu'il dut ses progrès. La nécessité et l'application furent ses seuls maîtres. Le desir de comprendre les passages latins qu'il voyait au bas de quelques gravures, fut le premier motif qui lui fit apprendre cette langue; il apprit ensuite le grec de la même manière, et dirigea surtout ses études vers l'architecture. Il desirait ardemment voir Rome et Athènes. Mais il était affligé d'une loupe au front: un chirurgien promit de le guérir au moyen d'un traitement long et régulier. Une opération n'aurait-elle pas plus promptement le même résultat? Oui, répliqua le chirurgien; mais elle serait douloureuse et ne serait pas sans danger. Stuart réfléchit un moment, puis se plaçant dans un fauteuil, « *Coupez, Monsieur*, dit-il, « Je ne bougerai pas. » L'opération eut un plein succès. Il ne partit pour Rome que lorsqu'il eut assuré l'existence de sa famille; et alors il se rendit à pied dans la capitale des arts, où il étudia avec la plus vive ardeur, sous la direction de l'architecte Revett, tout ce qui est relatif à l'architecture et aux fortifications. Son maître devint bientôt son ami, et ils gagnèrent ensemble la Grèce, dans le mois de mars 1750. Arrivés à Athènes, ils y rencontrèrent leurs compatriotes Wood et Dawkins, que le même goût pour l'antiquité avait amenés dans ces contrées. Dawkins fut enchanté de faire connaissance avec un confrère voué aux mêmes études, mais dont les ressources étaient loin d'égaler les siennes. Ce fut pendant son séjour à Athènes que Stuart prit définitivement la résolution de suivre la carrière de l'architecture et du dessin. Comme il était entièrement libre, il s'engagea dans l'armée autrichienne, et fit une campagne en qualité d'ingénieur. Revenu à Athènes, il dessina et mesura les principaux monuments de cette ville, et il n'en partit qu'en 1753, avec son ami Revett. Après avoir visité Salonique, Smyrne et les îles de l'Archipel, ils arrivèrent en Angleterre au commencement de 1755. Le résultat de leurs courses et de leurs travaux scientifiques parut en 1762, sous ce titre: *Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par J. Stuart et Nicolas Revett, peintre et architecte*, tome 1er., grand in-fol. Cet ouvrage est, sans contredit, une des meilleures productions du dix-huitième siècle. C'est un digne pendant des magnifiques descriptions de Palmyre et de Balbec, par Dawkins et Wood. Il valut à Stuart le surnom d'*Athénien*, et l'estime de tous les amis des arts. Lord Anson le fit nommer intendant de l'hôpital de Greenwich. Les réparations importantes et les embellissements que cette maison a reçus, après un incendie, ont été faits

d'après ses dessins et sous son inspection. Il construisit aussi à Londres, plusieurs maisons qui attestent la pureté de son goût et la solidité de ses connaissances. Stuart fut marié deux fois, et il eut quatre enfants de son second mariage, entre autres un garçon qui, à l'âge de trois ans, montrait une passion étonnante pour le dessin. Cet enfant mourut de la petite vérole, en 1787; Stuart en conçut tant de chagrin, qu'il expira lui-même, peu de temps après, le 2 février 1788. Les trois derniers volumes des *Antiquités d'Athènes*, n'ont paru qu'après sa mort, le second tome, en 1790, avec des explications et notes de *Newton;* le troisième, en 1794, avec le texte de *Revett*, et le quatrième, en 1815, avec un texte explicatif et historique de *Taylor*. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Feuillet, 1808-1815, 3 vol. in-fol, qui ont paru en huit livraisons. Z.

STUART (sir CHARLES), général anglais, né en 1753, était fils du marquis de Bute (*Voy.* ce nom). Élevé sous les yeux de son père, il manifesta, dès sa jeunesse, un goût décidé pour l'art militaire ainsi que pour la science diplomatique. Après avoir été présenté par lord Bute dans les principales cours de l'Europe, suivant l'usage des classes supérieures de la société anglaise, il entra au service à l'âge de dix-sept ans, et fit ses premières armes en qualité d'aide-de-camp du vice-roi d'Irlande. Il passa, en 1775, en Amérique, où il se distingua dans plusieurs occasions, à la tête d'un corps d'élite. Au commencement des deux dernières guerres avec la France, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et reçut le commandement des troupes employées dans la Méditerranée. Il se rendit maître de l'île de Corse; et, après avoir concilié, autant qu'il dépendait de lui, les intérêts opposés qui, dans tous les temps, ont divisé les habitants de cette île, il retourna en Angleterre en 1796; mais ce ne fut que pour reprendre aussitôt le commandement d'un corps auxiliaire de huit mille hommes que la Grande-Bretagne envoyait en Portugal, afin de défendre ce pays contre les menaces de la France. Le général Stuart entra dans le Tage au commencement de l'année 1797; et il fut mis en possession des différents forts qui défendent Lisbonne. Il passa près de deux ans dans ce pays; et il n'est pas possible de douter que la sagesse de ses combinaisons et de ses conseils n'ait contribué à empêcher l'invasion de ce royaume, projetée, vers ce temps, par le Directoire exécutif de France. Ce fut aussi alors qu'en faisant connaître les moyens que le Portugal, jusque-là trop peu considéré, sous le rapport de ses ressources militaires, pouvait mettre en action, il prépara la résistance sur laquelle l'armée anglaise devait plus tard fonder ses premiers succès dans la Péninsule. Nommé une seconde fois au commandement des troupes employées dans la Méditerranée, le général Stuart entreprit, au mois de septembre 1798, une expédition contre l'île Minorque, défendue par une garnison de quatre mille cinq cents Espagnols. Il débarqua ses troupes à Adaya, au nord de cette île, pénétra dans l'intérieur, et, en y prenant position, réussit à paralyser les efforts de l'ennemi. En quatre jours, il se rendit maître des villes du Port-Mahon et de Citadella, seules places qui lui offrissent de la résistance, et fit ensuite,

sans essuyer la moindre perte, la conquête entière de l'île. A peine cette opération était-elle terminée, que, par suite de l'invasion des Français dans le royaume de Naples, Stuart fut obligé de se rendre en Sicile, afin de protéger cette île contre leurs entreprises ; et il lui suffit d'y transporter deux régiments pour la mettre à l'abri d'une invasion. A la fin de cette même année, il fut chargé de reprendre l'île de Malte, dont Buonaparte s'était emparé sans coup férir; mais comme les troupes anglaises n'étaient point assez nombreuses, ses opérations (après qu'il se fût emparé du restant de l'île) se bornèrent au blocus de La Vallette; et cette forteresse ne se rendit qu'après y avoir été forcée par la famine. Ce fut alors qu'à la suite de l'opposition que le général Stuart mit à ce que la souveraineté de l'île de Malte fût transférée à une autre puissance, il résigna son commandement, et retourna en Angleterre. Les intentions du ministère, à cet égard, furent dévoilées par l'opposition, dans la chambre des communes; et il est certain que l'Angleterre doit la conservation de cette île aux réclamations du général Stuart, en premier lieu, et par suite aux opinions qu'exprima la chambre des communes, lorsqu'il y siégeait, dans les rangs de l'opposition. Ce général mourut au printemps de l'année 1801, étant encore à la fleur de son âge. Il laissa deux fils. Le plus jeune mourut au service naval; et l'aîné, sir Charles Stuart, est celui qui, après la restauration des Bourbons, fut ambassadeur de la cour de Londres à celle de France. B—P.

STUART (Gilbert), écrivain écossais, né en 1742, dans l'université d'Édinbourg, où son père était professeur d'humanités, fut destiné d'abord au barreau ; mais après avoir passé quelques années chez un procureur, il fut détourné de cette carrière par son goût pour les études historiques et philosophiques. Ses progrès furent rapides. Une *Dissertation historique sur l'antiquité de la constitution britannique*, qu'il publia en 1767, étonna dans un jeune homme de vingt-deux ans, et lui valut, de la part de l'université, le degré de docteur en droit, que son père reçut en même temps que lui. Un *Tableau de la société en Europe dans son passage de la barbarie à la civilisation*, qui parut quelques années après, le fit connaître plus avantageusement encore, et prouva que l'auteur avait étudié avec fruit les monuments les plus précieux du moyen âge. Gilbert Stuart vint à Londres en 1768, et jusqu'en 1775 y concourut à la rédaction du *Monthly Review;* mais se trouvant gêné sans doute pour satisfaire dans ce journal la malveillance dont il était animé, il revint dans sa ville natale commencer un écrit du même genre, l'*Edinburgh Magazine and Review,* qui eut, pendant quelques mois, un grand succès, grâce à la sévérité et même à la virulence avec laquelle la critique y était exercée. On apprend, dans une de ses lettres, qu'il avait eu l'idée d'*orner* son premier numéro d'une caricature, où lord Monboddo (*V*. ce nom) était représenté en quadrupède. La gravure aurait été accompagnée d'une *description,* à la manière de Buffon, de *cet animal encore inconnu*. Le rédacteur du *Magazine*, homme d'un caractère jaloux, à qui les succès d'autrui faisaient ombrage, s'attacha à miner les célébrités qui l'offusquaient. Les historiens Henry, Robertson, Gib-

bon, furent particulièrement en butte à ses sarcasmes. Le public, qui partout semble prendre plaisir à voir rabaisser, même par des hommes qu'il méprise, ceux que leur mérite élève au-dessus de la foule, applaudit aux premières attaques que Stuart dirigea contre les meilleurs écrivains de sa nation, mais il finit par en être dégoûté et indigné. Cet ouvrage périodique, auquel travaillèrent aussi Smellie (1), le docteur Blacklock et le professeur Richardson, perdit par degrés, toute sa vogue. La résistance que Stuart éprouva de la part du clergé, des autorités civiles, et de toutes les personnes honnêtes, le transporta de haine contre la ville où il avait reçu le jour : « Je déteste mortellement cette cité et tout ce qui y respire, écrivait-il en 1774. Malheur à ce pays, malheur aux hommes, aux femmes et aux enfants qui l'habitent ! » A ce sujet, D'Israeli le compare à Collot d'Herbois, qui eût voulu mettre le feu aux quatre coins de la ville de Lyon, pour se venger d'y avoir été chassé de la scène au bruit des sifflets. L'*Edinburgh Magazine* cessa de paraître en 1776. L'irritation que causa cet échec au rédacteur principal, était augmentée par le succès dont il voyait couronner les travaux de ses émules. Peu intimidé par le nombre des ennemis qu'il s'était déjà faits, Stuart dirigea ses invectives contre le célèbre Robertson, qui avait à ses yeux le tort d'avoir traité, dans sa fameuse *Introduction*, le même sujet que lui dans son *Tableau de la société*. Il attaqua, sans aucun ménagement, les opinions de cet écrivain sur certains points contestés de l'Histoire de son pays. Ce fut d'abord dans des *Observations concernant le droit public* et l'*histoire constitutionnelle de l'Écosse* 1779, in-8°. Au reste, en blamant la violence de ses expressions, on fut obligé de convenir qu'à quelques égards il n'avait tort que dans la forme. Robertson se vengea, dit-on, de cette agression, en s'opposant à ce que Stuart obtînt la chaire de droit public de l'université d'Édinbourg. Celui-ci redoubla ses hostilités dans son *Histoire d'Écosse, depuis l'établissement de la réformation jusqu'à la mort de la reine Marie*, 1782, 2 vol. in-4°., où il se proposa de justifier Marie Stuart contre les calomnies de Buchanan répétées par Robertson. Bien que l'opinion qu'il soutient ici ait prévalu, l'immoralité de son caractère a fait supposer qu'il ne s'est rangé parmi les zélés partisans de Marie que pour être en opposition avec un écrivain qu'il haïssait. Éloigné de son pays par l'horreur qu'il y inspirait, et par l'impuissance d'y faire tout le mal dont il éprouvait le besoin, il reparut à Londres en 1782, et prit part de nouveau à la rédaction de quelques écrits périodiques, le *Political Herald* et l'*English Review*. Sa conduite privée était très-peu régulière. L'habitude de l'intempérance, contractée de bonne heure, des travaux excessifs, et les tourments inséparables des passions haineuses, minèrent sa constitution robuste : il revint à Édinbourg, dans un état de santé déplorable, et mourut à quarante-deux ans, le 13 juin 1786. A ceux de ses ouvrages que nous avons cités, il faut ajouter, 1°. un écrit anonyme contre le docteur

(1) Guillaume Smellie, imprimeur et homme de lettres, auquel on a consacré quelques lignes dans cette biographie (XLII, 470), était d'un caractère bien différent de son collaborateur : il eut un jour avec lui une querelle très-vive pour avoir, avec autant d'adresse que de prudence, métamorphosé en panégyrique dans son journal une satire amère contre les lords Kames et Monboddo.

Adam, qui avait publié une Grammaire latine, 1772; 2°. *Histoire de l'établissement de la réformation religieuse en Écosse*, Londres, 1782, in-4°. Cet ouvrage est remarquable pour la chaleur du style, et même pour l'impartialité. Parmi plusieurs portraits tracés avec vigueur, on fut étonné de ne pas trouver celui du fameux réformateur Knox; mais l'auteur répara cette omission dans son *Histoire d'Écosse*. On lui dut aussi la publication des *Leçons* (lectures) *sur la constitution de l'Angleterre*, par Sullivan, revues et augmentées, 1774. Le meilleur de ses ouvrages, le *Tableau de la société en Europe*, fut réimprimé en 1778, avec des additions, in-4°.; il a été traduit en français (1789. 2 vol. in-8°.), par A. M. H. Boulard, qui a aussi traduit du même auteur la *Dissertation*, citée plus haut, *sur l'ancienne constitution des Germains*, 1794, in-8°. Le style de Stuart se distingue par la force et la concision; mais on lui a reproché de la roideur, et une singulière prédilection pour l'emploi d'expressions vieillies, inusitées ou étrangères; ce qui donne à ses écrits un air de traduction, et en rend la lecture pénible. Quelques fragments des lettres que Gilbert Stuart écrivait d'Édinbourg à son libraire de Londres, achèveront de faire connaître le mauvais naturel de cet homme. Il avait formé une véritable conspiration littéraire contre la réputation du docteur Henry, auteur d'une Histoire d'Angleterre sur un nouveau plan. Il parvint à troubler le repos de cet écrivain estimable, et arrêta pendant long-temps le débit de son ouvrage. Voici ce qu'il écrivait en 1773: « Le révérend historien vient d'inviter la société instituée pour propager l instruction chrétienne, à armer pour sa cause. Je me vois au moment d'être persécuté par tout le clergé, et de le persécuter à mon tour. Les ministres sont chauds et zélés; je suis froid et impassible, comme un sceptique déterminé: puisque je suis entré dans la lice, je combattrai; je remporterai la victoire, ou je périrai en homme. » ... « David Hume veut se charger de la critique de Henry; mais cette tâche est si précieuse, que je prétends m'en acquitter moi-même: je ne la céderais pas à Moses, quand il la demanderait comme une faveur; non, pas même à l'homme selon le cœur de Dieu. » ... 4 mars 1774: « Henry est complètement ruiné; sa vente est arrêtée; un grand nombre de ses exemplaires lui sont renvoyés; dites-moi, je vous prie, comment il se trouve maintenant à Londres? ... Que ne puis-je me transporter à Londres pour le vilipender dans le *Monthly Review!* un feu croisé du *Monthly Review* et du *Critical Review* le réduirait en poussière. Ne pouvez-vous rien de ce dernier côté? ... Soyez assez obligeant, je vous en supplie, pour lui faire un peu sentir votre tonnerre; c'est une faveur que je n'oublierai jamais. Si Whitaker est à Londres, il peut lui donner une tape; Paterson lui en donnera une autre. Frappez de tous côtés: le misérable tremblera, pâlira, et s'en retournera avec la conscience de sa débilité. ... Je lui réserve un coup mortel; je veux consommer sa ruine, quand les flammes de l'enfer s'élèveraient pour m'en empêcher. » ... 3 avril 1775. « Le pauvre Henry est au lit de mort, et ses amis disent que c'est moi qui l'ai tué. J'ai reçu cette nouvelle comme un compliment, et j'ai répondu qu'on me faisait trop d'honneur. » David

Hume, sur l'assistance duquel Stuart avait compté pour déprécier l'ouvrage de Henry dans le *Monthly Review*, avait trop de probité pour ne pas tromper l'attente de cet homme passionné, et grossit dès-lors la liste des ennemis de Stuart. « C'est trop pour moi, écrit-il à cette occasion, d'être assailli à-la-fois par des incrédules et par des dévots; mon orgueil ne peut supporter cela. » Mais cet être si vain, qui ne voyait dans toute la littérature que Montesquieu digne de lui être comparé, se doutait peu que le temps ne ferait qu'affermir la réputation du docteur Henry, tandis que ses propres ouvrages, décredités surtout par le caractère de leur auteur perdraient, de jour en jour, de l'estime publique. Il lui manquait une des qualités les plus essentielles pour écrire l'histoire, comme pour exercer la critique : *il y faut*, suivant l'expression de Malherbe, *la science et la conscience.* Nous devons les fragments de sa correspondance à M. d'Israeli, qui a justement placé Gilbert Stuart au nombre des *auteurs malheureux*. L.

STUBBE (Henri), savant auteur anglais, naquit en 1631 à Partney, près de Spilsbye en Lincolnshire. Son père, ministre de cette paroisse, fut obligé de s'en éloigner, parce qu'il avait manifesté du penchant pour les opinions des anabaptistes. Accompagné de sa femme et de ses enfants, il se retira en Irlande; mais lorsque la rébellion éclata dans ce pays, en 1641, mistriss Stubbe s'enfuit précipitamment, revint en Angleterre, et vécut à Londres du travail de ses mains. Henri, qu'elle amena avec elle, avait alors dix ans. Envoyé à l'école de Westminster, il s'y distingua tellement, que le célèbre instituteur Busby (*V.* ce nom), se glorifiant d'un pareil élève, le présenta un jour à sir Henri Vane le jeune, comme un sujet de grande espérance. Cet ardent républicain goûta l'esprit de Stubbe, lui fit de légers présents, et lui donna fréquemment à sa table un repas, qui n'était pas pour l'écolier une chose indifférente; car il n'avait alors que deux sous à dépenser à son dîner, comme il l'a raconté depuis; et son déjeûner dépendait de la paresse ou de l'incapacité d'un condisciple, dont il était convenu de faire le devoir à ce prix. Il obtint une sorte de bourse, et fut admis, en 1649, comme étudiant, au collége Christ-Church d'Oxford. Sa vanité naturelle s'était malheureusement accrue par ses succès. Plusieurs de ses camarades le trouvaient hautain et insolent; et, suivant l'historien de l'université, Wood, les coups de poing et de pied ne lui étaient pas épargnés. L'occasion de se venger se présenta, et il en profita lâchement : ce fut en 1649, lorsque le serment de fidélité à la république fut envoyé à l'université par sir Henri Vane. Stubbe, abusant de son crédit auprès de ce chef parlementaire, fit expulser du collége ceux qui lui avaient marqué de l'aversion. Après avoir pris le degré de bachelier-ès-arts, il partit pour l'Écosse, et de 1653 à 1655, servit dans l'armée parlementaire. Rentré à Oxford, il y obtint, en 1657, la place de conservateur adjoint de la bibliothèque bodléienne; ce qui le mit à portée d'étendre son instruction. Il put en profiter jusqu'en 1659, où cet emploi lui fut ôté, pour avoir publié plusieurs écrits qui, à la veille de la restauration, devenaient des torts graves : c'étaient l'*Apologie de sir Henri Vane; Essai sur la bonne vieille cause; la Lumière sortant des ténèbres*, *avec une Apologie*

des quakers, où le clergé et les universités n'étaient pas ménagés. Stubbe se retira pour lors à Stratford-sur-Avon, en Warwickshire; et, comme il avait fait quelques études médicales, il se mit à pratiquer l'art de guérir. N'étant entré dans le parti révolutionnaire que par faiblesse et par entraînement, il souffrit peu de la réaction politique. Il avait servi par ses écrits la cause qui venait de succomber; mais il ne s'était attaché à aucune secte, et n'avait pas usé de son crédit pour s'élever et s'enrichir: aussi, la restauration du trône étant consommée, tandis que son protecteur, excepté de l'amnistie, payait de sa tête la part très-active qu'il avait prise à la révolution, Stubbe fut à peine inquiété. Il chanta la palinodie et trouva grace aisément. Il promit d'observer inviolablement l'obéissance passive; lorsque l'épiscopat fut rétabli, il reçut la confirmation des mains du diocésain. Dans la préface de *La Bonne vieille cause*, publiée en 1659, il avait exalté l'*Océana* d'Harrington; en 1661, il écrivit contre cet ouvrage; que pouvait-il faire de plus? Ce fut cette même année qu'il se rendit à la Jamaïque, avec le titre de médecin du roi pour cette île: mais l'influence fâcheuse de ce climat sur sa santé le ramena en Angleterre; et s'étant de nouveau fixé à Warwick, il y exerça la médecine avec beaucoup de réputation, ainsi qu'à Bath, sa résidence d'été. Entre plusieurs écrits qui sortirent de sa plume après la restauration, on cite particulièrement ceux qu'il dirigea contre la Société royale de Londres. L'esprit qui animait cette compagnie savante avait, dès sa première institution, alarmé les partisans de la philosophie ancienne, qui affectaient de représenter les vues de plusieurs de ses membres comme destructives, non-seulement du vrai savoir, mais de la religion même. C'est ce qui détermina le docteur Sprat à donner, en 1667, l'*Histoire de la société royale*, et Joseph Glanvill (*Voy.* ce nom) un traité intitulé: *Plus ultrà*, ou les progrès et l'avancement de la science depuis le siècle d'Aristote; exposé de quelques-uns des perfectionnements les plus remarquables introduits récemment dans la science utile et pratique, pour encourager les études philosophiques, 1668. Stubbe attaqua les deux ouvrages à-la-fois avec beaucoup de force, d'adresse et d'érudition, dans un volume in-4°., publié en 1670, sous ce titre: « *Les légendes ne sont pas de l'histoire*, ou échantillon de quelques observations sur l'Histoire de la société royale; avec le *Plus ultra* de M. Glanvill réduit à *rien* » L'auteur accuse les membres de la société de tendre à jeter du mépris sur l'ancien et solide savoir, spécialement sur la philosophie d'Aristote; à saper les fondements des universités, à détruire la religion établie, et même à *introduire le papisme*. Cette attaque fut la source d'une controverse qui se soutint quelque temps avec violence; et Stubbe nous apprend que ses adversaires, poussés à bout, le menacèrent d'écrire sa vie; mais, à cet égard, lui-même s'exécutait d'assez bonne grâce: l'excuse de sa conduite antérieure était dans ses obligations envers un homme qui avait accueilli son enfance et encouragé ses premiers pas. Le besoin de témoigner sa reconnaissance avait été son unique mobile; et ce sentiment l'avait égaré. Combien d'ames faibles, dans les révolutions politiques, ne s'attachent d'abord à une faction que

par le hasard des liaisons privées, et dont le patriotisme d'emprunt tombe avec ces liaisons! Stubbe était à Bath en juillet 1676, lorsqu'il fut appelé à visiter un malade à Bristol: il partit le soir, prit une fausse route, et se noya en traversant une rivière. Ce fut son ancien antagoniste Glanvill qui prononça son oraison funèbre. Wood, qui fut le contemporain de Henri Stubbe, lui accorde un savoir prodigieux, une rare facilité et une grande force d'élocution ; mais ces avantages furent ternis par une extrême faiblesse et un manque de dignité. Il fréquentait assidument les cafés, et s'y attirait quelquefois de mauvais traitements par l'intempérance de sa langue. L.

STUBBS ou STUBBE (John), savant légiste anglais, né vers l'an 1541, fit ses études classiques à Cambridge, d'où il passa à l'école de jurisprudence de Lincoln's-Inn, à Londres. Il adopta les principes des puritains, à ce qu'on présume, par suite de son alliance avec le célèbre Thomas Cartwright (*V.* ce nom), qui avait épousé sa sœur. L'alarme que le peuple conçut, vers 1579, pour le maintien de la religion protestante, du bruit répandu que la reine Élisabeth allait s'unir au duc d'Anjou, fut pour Stubbe l'occasion de signaler son zèle pour cette doctrine. Il publia un écrit satirique intitulé : *Découverte d'un gouffre où l'Angleterre ne peut manquer d'être engloutie par un nouveau mariage français*, etc. La reine fut vivement irritée, et rendit une ordonnance foudroyante. L'auteur et l'éditeur, ayant été découverts et arrêtés, furent condamnés, en vertu d'un acte de Philippe et Marie contre les auteurs et vendeurs d'écrits séditieux, à avoir la main droite coupée. Cette sentence sévère fut exécutée cruellement; mais Stubbe la subit avec fermeté. Après que sa main droite eut été tranchée avec un couteau de boucher, à coup de marteau, il ôta son chapeau de la main gauche, et cria : *Que Dieu conserve la reine!* Son malheur ne lui fit rien perdre de la considération dont il jouissait; et comme on ne voulait pas se priver de ses talents, il fut employé, quelques années après, par le lord trésorier Burleigh, à répondre à la *Défense des catholiques anglais*, du cardinal Allen. On conserve, parmi les papiers de Burleigh déposés au muséum britannique, des Lettres que Stubbe avait adressées à ce ministre et à son secrétaire Hickes ; et comme la plupart furent écrites de sa main gauche, elles sont signées *Scæva*. Il a traduit du français les Méditations de Théodore de Bèze sur le Psaume premier, et sur les Sept Psaumes de la pénitence. La dédicace de cette traduction à lady Bacon, est datée de Thelveton en Norfolk, le 31 mai 1582, et signée également John Stubbe *Scæva*. On ignore l'année de sa mort.—Philippe Stubbe, que Wood croit être le père ou le frère du précédent, est auteur d'un livre intitulé : *l'Anatomie des abus*, et d'autres ouvrages contre les vices de son temps. L.

STUBBS (George), anatomiste célèbre et peintre d'animaux, naquit à Liverpool, en 1736 (ou, selon Chalmers, en 1724). Quelques historiens ont avancé sans preuve, qu'à l'âge de 30 ans, il se rendit à Rome pour se perfectionner dans son art. Il paraît, au contraire, que c'est à Londres qu'il vint se fixer, et il ne pouvait choisir un théâtre plus favorable pour se livrer à la double étude de la dissection et de la peinture des animaux, et en particulier du cheval,

dans laquelle il a excellé. Mais ses connaissances en anatomie comparée ne lui ont jamais donné un sentiment grand et noble des formes, et surtout de la figure humaine. Il ne voyait dans les objets qu'il copiait que ce qui frappait ses regards, sans chercher jamais à s'élever jusqu'au beau idéal. C'est ce que prouve son tableau de *Phaéton*, où il n'y a de vraiment remarquable que les chevaux. Le *Tigre* qu'il a peint d'après nature, n'a jamais été égalé pour le grandiose; mais les *Lions* qu'il a représentés dans les tableaux du *Cheval en présence du Lion*, et du *Cheval devant la Lionne*, sont à ceux de Rubens ce que des chacals sont au lion lui-même. Cependant personne n'a su rendre comme Stubbs toutes les qualités des chevaux de course, quoique l'on reconnaisse pourtant dans ses tableaux la précision d'un faiseur de *fac simile*, comme s'exprime un de ses historiens, plutôt que le génie d'un peintre. Parmi ses tableaux, on vante encore le *Portrait de Philis, beau chien d'arrêt de lord Clarmont*, gravé par Benjamin Green, et *le Chien d'arrêt épagneul*, dans un paysage découvert (*the Spanish pointer*), gravé par Woollet. Stubbs est peut-être le premier peintre qui ait peint en émail dans d'aussi grandes dimensions. Il était associé de l'académie royale. On estime les gravures de paysages et d'animaux qu'il a exécutées. En 1766, il termina l'ouvrage suivant : *The anatomy of the horse* (*l'Anatomie du cheval*), *contenant la description des os, cartilages, muscles, ligaments, nerfs, artères, veines et glandes de cet animal, avec dix-huit planches dessinées d'après nature*. Après sa mort arrivée en 1806, il a paru trois livraisons de son *Tableau de l'anatomie comparée de la structure du corps humain, d'un tigre et d'un oiseau ordinaire*; avec trente planches. Cet ouvrage devait avoir six livraisons. On a encore de lui les cinq pièces suivantes, qu'il a gravées à l'eau-forte : I. *Le Cheval et le Lion*. II. *La Lionne et le Lion*. III. *La Lionne et le Cheval*. IV. *Le Lion et le Cerf*. V. *Le Masque du Cheval brun, avec la Généalogie de ce cheval*. P—s.

STUCK (Jean-Guillaume) ou *Stuckius*, né à Zurich, vers le milieu du seizième siècle, se livra à de profondes études sur l'antiquité, et se fit une réputation par son *Traité des festins des Anciens, et de leurs sacrifices*, qui fut imprimé à Zurich, en 1591, in-fol., et joint à d'autres écrits sur le même sujet, en 1695, Leyde, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est le résultat de longues et savantes recherches. On a encore de Stuck un bon Commentaire sur Arrien, et un parallèle d'Henri IV avec Charlemagne, sous le titre de *Carolus Magnus redivivus*, in-4°., 1598. Stuck mourut en 1607. Z.

STUCK (Théophile-Henri), bibliographe né à Halle en Saxe, le 27 septembre 1716, fut nommé, en 1744, inspecteur des salines, et en 1751, trésorier de sa ville natale. Il consacrait à l'étude les moments que ses fonctions lui laissaient, et s'occupait surtout de minéralogie, de géographie et d'histoire. Il mourut le 30 juillet 1787. On a de lui, en allemand, *Catalogue de relations de voyages et descriptions de pays, anciennes et modernes; esquisse d'une partie principale de l'histoire littéraire de la géographie*; Halle, 1784, in-8°.; Supplément, ibid., 1785; seconde partie publiée après

la mort de l'auteur, par H. Ch. Weber, ibid., 1787, in-8°. Cet ouvrage, important pour l'histoire de la géographie, atteste les connaissances et l'assiduité de l'auteur. On n'en avait pas encore vu d'aussi complet dans cette partie. L'intention de Stuck a été, dit l'éditeur, d'exclure de son répertoire les chroniques, les topographies, les écrits purement historiques ou statistiques, de même que les manuels et dictionnaires géographiques; il ne s'est écarté de cette règle que dans un petit nombre de circonstances. D'un autre côté, il a pensé que les livres relatifs à l'histoire naturelle de pays et de territoires particuliers, et ceux qui traitent de la géographie physique, des mœurs et des coutumes des peuples, entraient dans son plan. Les différentes éditions, et les traductions sont indiquées : le nom des auteurs et des traducteurs est écrit entre deux parenthèses, quand il ne se trouve pas dans le titre; cette portion de travail contient de nombreuses rectifications. Enfin des voyages imaginaires y ont même été insérés; mais une note avertit le lecteur que ce ne sont que des fictions. La Table des matières offre les différentes contrées, placées par ordre alphabétique, et les noms des voyageurs ou des livres qui les ont décrits. Les voyages contenus dans des recueils sont nommés à leur lettre, avec renvoi au numéro sous lequel est la collection. Stuck n'aurait pas pu, à moins d'étendre prodigieusement son sujet, donner un jugement motivé sur chacun des livres qu'il passe en revue; il se borne à faire, sur quelques-uns, des remarques succinctes qui en indiquent le contenu. Il renvoie, pour le reste, aux journaux littéraires qui en ont parlé. Le nombre des écrits indiqués dans le Répertoire et dans les Suppléments est de trois mille quatre cent cinquante-deux. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il le mérite, malgré quelques défauts. On ne sait pas pourquoi l'auteur a inséré dans son Catalogue l'*Histoire philosophique de Raynal*; celle de la Grèce, par Gillies; l'*Essai* de Clarkson *sur l'esclavage des nègres*; des livres sur l'économie politique, etc. Enfin plusieurs voyages, notamment des Français, sont oubliés; d'autres sont mal indiqués, et quelquefois le titre est fautif. Il a paru un si grand nombre de Voyages depuis 1787, que les amis de la géographie doivent souhaiter qu'il soit publié une suite à l'ouvrage de Stuck. E—s.

STUCKLAND (André de), maître provincial de l'ordre Teutonique en Livonie, en 1250, se rendit célèbre par ses exploits contre les Lithuaniens, les Samogitiens et les Sémigalliens, qui étaient venus en Livonie pour l'empêcher de prendre possession de sa nouvelle dignité. Il les battit, les chassa de cette province, et les poursuivit jusque dans leur propre pays. Il rendit même tributaire de son ordre la Sémigalle, et n'accorda la paix et sa protection à Mendog, grand-duc de Lithuanie, qu'à condition qu'il se ferait chrétien. Ce prince fut obligé de se soumettre à la volonté d'André, qui le fit instruire par un prêtre de son ordre, et qui fit ensuite ériger, en sa faveur, la Lithuanie en royaume, le 16 juillet 1251, par le pape Innocent IV. La bulle d'érection portait que ce royaume était la propriété de saint Pierre, et que Mendog et ses successeurs en feraient hommage au Saint-Siége. André de Stuckland bâtit, en 1252, la forteresse de Memel, aux confins de la Prusse, et força les ha-

bitants de l'île d'Oésel de renoncer à la pluralité des femmes. Il se démit ensuite de sa dignité, et se retira en Allemagne, où il mourut. Mendog cessa plus tard de se soumettre au Saint-Siége; et il secoua le joug des chevaliers teutoniques, sous l'administration d'un autre André, quatrième successeur de Stuckland. Il abdiqua le titre de roi pour reprendre celui de grand-duc, et fit un horrible massacre des Chrétiens qui se trouvaient en Pologne, en Prusse et en Livonie. Z.

STUKELEY (William), antiquaire et médecin anglais, naquit, en 1687, à Holbech en Lincolnshire, d'une famille ancienne. Sa mère descendait des mêmes ancêtres que la reine Anne Boleyn. Il fit ses études à l'université de Cambridge, et s'attacha particulièrement aux sciences médicales. Il faisait en même temps des excursions dans la campagne, pour recueillir des plantes, et il ajouta beaucoup au Catalogue que Ray a donné de celles qui croissent aux environs de Cambridge. Après qu'il se fût formé à la médecine pratique, à Londres sous le célèbre Mead, à l'hôpital Saint-Thomas, il commença d'exercer cette profession à Boston, dans sa province natale. En 1717, il transféra sa résidence à Londres, où il ne tarda pas à se faire connaître. La Société royale lui ouvrit son sein. Il fut un des premiers qui relevèrent celle des antiquaires, en 1718. Il fut également un des premiers membres de la société de Spalding. Élu, (1) en 1720, membre du collége des médecins, il fut chargé, deux ans après, de faire le cours fondé par Gulston (*Gulstonian lecture*), et choisit pour sujet de ses leçons l'anatomie de la rate. Le précis en fut imprimé, en 1723, sous ce titre : *La rate, sa description, ses usages, ses maladies*, suivi de quelques observations anatomiques sur la dissection d'un éléphant, avec des planches coloriées, in-fol. Ces planches, suivant Haller, ont été copiées de Vésale, sans qu'on l'ait avoué, et elles offrent des erreurs. Stukeley avait publié précédemment (1720) quelques opuscules sur des points d'antiquité. C'était là son terrain favori. La persuasion qu'il y avait dans les secrets de la franc-maçonnerie quelques restes des mystères d'Éleusis, l'engagea à se faire initier dans cette société; et il devint, en 1723, maître d'une loge, à laquelle il présenta la description de l'amphithéâtre romain de Dorchester. Bientôt, généralement aimé et estimé, les distinctions vinrent le chercher. Il fut nommé censeur du collége des médecins, conseiller de la société royale, secrétaire de la société des antiquaires, l'un des commissaires chargés d'examiner l'état des instruments à l'observatoire de Greenwich. Il vint, en 1726, s'établir à Grantham, où les principales familles recoururent à ses soins; mais, souffrant alors de la

(1) La société littéraire de Spalding ne fut dans l'origine qu'une réunion de quelques *gentlemen* qui lisaient ensemble, dans un cafe, les feuilles du *Babillard* (The tatler) de Steele. Elle fut fondée, en 1712, par Maurice Johnson, intendant du manoir de Spalding, qui, en 1717, concourut à relever la société des antiquaires. Une bibliothéque s'y forma, puis un cabinet d'antiquités et diverses collections. « Nous nous occupons de toutes les sciences, de tous les arts, écrivait le fondateur dans une de ses lettres; nous n'excluons de nos entretiens que la politique, qui nous jetterait dans la confusion et le désordre. » La société de Spalding s'étendit rapidement, et bientôt la liste de ses membres s'enrichit des plus grands noms que puisse citer la littérature anglaise. Isaac Newton, sir Hans Sloane, A. Mead, Pope, Gay, etc. M. Johnson y donna entre autres écrits: *Jurisprudentia Jobii*, avec des notes et des dessins du *siége* sur lequel Job administrait la justice; une *Dissertation sur les vases murrins* (murrhina vasa), que l'auteur pense avoir été faits, non de porcelaine mais d'agate. Il mourut en 1755. Ces détails sont tirés d'un Mémoire de J. Nicolas, inséré dans la *Bibliotheca Britannica*, n°. XX. L.

goutte et forcé de garder la chambre pendant l'hiver, il faisait, au printemps, pour s'en dédommager, de longues promenades, ou plutôt des voyages, qu'il utilisait en observant les monuments antiques placés sur sa route. Il se flattait de pouvoir reconnaître toutes les traces de l'expédition de César dans l'île Britannique, ses camps, ses stations, etc. Le résultat de ses courses studieuses fut déposé dans plusieurs ouvrages intéressants; mais, emporté par son imagination, il s'y est livré à des conjectures qui n'ont pu résister à l'examen des esprits rigoureux. Ses douleurs augmentant et la profession de médecin commençant à lui peser, il prit la résolution, encouragé par l'archevêque Wake, de la quitter, et d'entrer dans les saints ordres. La cure d'All-Saints, à Stamford, lui fut donnée en 1730. Ce fut alors qu'entendant vanter les merveilleux effets qu'avait produits sur un grand nombre de goutteux l'huile arthritique, inventée par le docteur Rogers, il voulut l'essayer sur lui-même. Il éprouva d'abord un grand soulagement; peu-à-peu ses douleurs cessèrent; à l'aide d'un régime convenable et par l'abstinence des boissons fermentées, il recouvra sa santé première. La reconnaissance et l'humanité lui dictèrent, en 1733, une lettre à sir Hans Sloane; et, l'année suivante, un *Traité sur la cause et la guérison de la goutte par un nouveau traitement*, livre qui a eu plusieurs éditions. Depuis cette espèce de renovation, son activité sembla redoubler. Il donna, en 1736 (in-4°.), le premier numéro d'un ouvrage intitulé : *Palæographia sacra*, ou suite de Discours sur les monuments antiques qui ont rapport à l'Écriture sainte. L'auteur prétend montrer que la mythologie païenne est dérivée de l'histoire sainte, et que le Bacchus des poètes n'est autre que le Jéhovah de l'Écriture. Il avait rangé sa collection de médailles grecques suivant l'ordre de l'histoire sacrée. Ayant perdu sa femme, il épousa, en 1738, la sœur de Roger et Samuel Gale (*V.* ce nom), avec lesquels il était déjà lié par l'analogie de leurs études. En 1740, parut sa Description de *Stonehenge*, dédiée au duc d'Ancaster, qui l'avait nommé l'un de ses chapelains, et lui avait donné la cure de Somerby, près Grantham. Ce fut Stukeley qui prêcha, en 1741, le Sermon du 30 janvier, devant la chambre des communes. Il fut, dans le cours de cette année, l'un des fondateurs de la société égyptienne, composée de personnes qui avaient été en Égypte, bien qu'on n'apprenne pas que lui-même eût fait ce voyage. Le duc de Montaigu, qui était de cette réunion, le distingua particulièrement, et le ramena dans la capitale, en lui donnant, en 1747, le rectorat de Saint-George, Queen Square. Deux Mémoires sur le tremblement de terre de 1750, lus à la société royale, et un Sermon prononcé sur ce sujet d'alarme générale, réunis en un volume in-8°., sous ce titre : la *Philosophie des tremblements de terre, naturelle et religieuse;* un Sermon prêché devant le collége des médecins : *De la guérison des maladies, comme un des caractères du Messie*, et quelques autres écrits de peu d'étendue, furent les derniers fruits de ses veilles. A la suite d'une attaque de paralysie, il mourut le 3 mars 1765. Stukeley était un homme de beaucoup de savoir et de sagacité. Il devait la considération dont il jouissait à ses qualités morales autant qu'à ses talents.

Son caractère toutefois était singulier, et présentait une sorte de bigarrure, où la bonté dominait. L'évêque Warburton dit que ce caractère lui offrait souvent » cette espèce de repas appétissant que les Français appellent un *ambigu*, par un amalgame de choses qui n'ont pas été destinées à se trouver ensemble. » L'étude profonde qu'il avait faite de l'histoire druidique, et sans doute aussi l'importance qu'il y attachait, l'avaient fait appeler familièrement, entre ses amis intimes, l'*archidruide du siècle*. On lui a reproché, avons-nous dit, de n'avoir pas su, dans son desir de retrouver des traces effacées par les siècles, borner l'essor de son imagination : ce reproche tombe principalement sur sa Description du *Brill* ou camp de César à Pancras : elle se trouve dans le second volume de son *Itinerarium curiosum*, ou Description des antiquités et curiosités observées dans ses voyages en Grande-Bretagne, Londres, 1776, in-fol., avec 103 planches. Ce volume contient aussi : *Iter boreale*, 1725, et la Relation de Richard de Cirencester (*V.* RICHARD, XXXVII, 371), avec les notes de Stukeley et de Bertram. Le premier volume de l'*Itinerarium* avait déjà paru en 1724, accompagné de 100 pl. On doit encore à cet antiquaire : *Palæographia britannica*, nº. 1, 1743 ; nº. 2, 1745 ; et l'*Histoire de Carausius, par les médailles*, 1757, 1759, 2 vol. in-4º., où il a cherché à fixer les principaux événements du gouvernement de cet empereur en Bretagne. L'historien Gibbon (chap. 13), en rendant justice à l'érudition de l'auteur, déclare qu'il a rejeté la plupart de ses conjectures, trop hasardées. Le docteur Stukeley avait annoncé une *Histoire des anciens Celtes*, particulièrement des premiers habitants de la Grande-Bretagne. Elle était presque terminée, et devait former 4 vol. in-fol., avec plus de 300. pl. Une grande partie de ce travail est entrée dans les Descriptions de Stonehenge et d'Abury. L'explication qu'il a donnée de l'origine et de l'usage de ces ouvrages prodigieux de l'antiquité la plus reculée, est regardée comme la plus vraisemblable et la plus raisonnable qui ait été produite sur ce point. Il en a d'ailleurs constaté les dimensions avec la plus grande exactitude. Le *Stonehenge restitué aux druides anglais*, a paru en 1740, Londres, in-fol. ; *Abury, temple des druides*, etc., 1743, in-fol., figur. On a publié, après sa mort, vingt-trois planches destinées à accompagner un ouvrage considérable sur les anciennes monnaies anglaises, spécialement celles de Cunobelin ; mais il ne paraît pas que le texte ait été imprimé. Le P. Montfaucon a inséré, dans son *Antiquité expliquée*, des dessins de Stukeley, qui lui avaient été transmis par l'archevêque Wake. Entre quelques écrits que l'antiquaire anglais avait lus dans les sociétés dont il était membre, on conserve, au muséum britannique, la description d'une voiture mise en mouvement par un homme placé au-dedans. L.

STURE (STÉNON), surnommé l'Ancien, administrateur du royaume de Suède, était d'une famille ancienne et puissante, alliée à celle du roi Charles VIII. A la mort de ce prince, les Danois demandèrent que l'union de Calmar fût renouvelée ; mais, en 1471, un parti puissant porta Sténon Sture à la tête du gouvernement, avec le titre d'administrateur. Christian Ier. de Danemark parut à la tête d'une armée, et de-

manda la couronne. Sture alla à sa rencontre, le défit, et conserva le pouvoir. L'administrateur remporta ensuite d'autres victoires sur les Russes, qui avaient opéré une invasion en Finlande. Cependant il se forma contre lui un parti, en Suède même. Le sénat le dépouilla de sa dignité, le déclara ennemi de la patrie, et le fit excommunier par l'archevêque d'Upsal. Dans le même temps, Jean, qui avait succédé, en Danemark, à Christian Ier., se rendit en Suède avec une armée, défit les troupes de Sture, et fut proclamé roi en 1497. Sture se retira en Finlande; mais des plaintes s'étant élevées contre le roi, il reparut et fut nommé administrateur une seconde fois, en 1501. Il conserva le gouvernement jusqu'à sa mort, arrivée en 1503. Sténon Sture l'Ancien est regardé, en Suède, comme un des hommes les plus remarquables de ce pays. A une prudence consommée, il joignait un courage et une fermeté inébranlables. Voulant s'appuyer du peuple contre les grands, il admit aux diètes les laboureurs, qui avaient été long-temps opprimés et humiliés. Ce fut lui qui jeta les fondements de l'université d'Upsal, et qui introduisit l'imprimerie en Suède. Son tombeau est dans le temple de la ville de Strengnæs. De sa femme Ingborg Tott, il eut un fils mort en 1493, et une fille, qui se fit religieuse à Wadsténa. — STURE (Svante), administrateur de Suède, était d'une famille différente de celle de Sténon l'Ancien, qu'il remplaça dans la dignité d'administrateur, en 1504. Jean, roi de Danemark, renouvela ses prétentions, mais en vain. Pour pouvoir résister d'autant mieux aux Danois, l'administrateur conclut avec les Russes une trêve de soixante ans. Après avoir tenu les rênes du gouvernement avec fermeté et vigilance, dans un temps difficile, Swante Sture mourut en 1512. Il avait eu de sa femme Illira Gedda, un fils nommé aussi Sténon Sture, qui lui succéda. C—AU.

STURE (STÉNON) le Jeune, administrateur de Suède, eut des démêlés violents avec Trolle, archevêque d'Upsal, dont le père avait été son compétiteur pour la dignité d'administrateur du royaume. Ayant cherché en vain à se réconcilier avec ce prélat ambitieux, Sture le cita devant les états; mais l'archevêque ne comparut point, s'enferma dans son château de Staelle, près d'Upsal, et y soutint un siége. Les états, n'ayant pu obtenir de lui aucune réponse satisfaisante, le déposèrent, comme perturbateur du repos public, en 1517, et le forcèrent à quitter son château, qui fut rasé. Trolle s'adressa à Christian II, roi de Danemark, qui, rompant la trève qu'il avait signée avec l'administrateur, déclara la guerre à la Suède (*V.* CHRISTIAN II). Sture lui résista, et remporta sur ses troupes une victoire, à quelque distance de la capitale. Mais Christian ayant reparu avec de nouvelles forces, il fallut le combattre de nouveau; et l'administrateur fut au-devant de lui, avec un corps de milice rassemblé à la hâte. Il rencontra les Danois à Bogesund, et leur livra bataille, le 19 janvier 1520. La victoire allait se déclarer pour lui, lorsqu'il reçut une blessure mortelle. Il fut emporté du champ de bataille pour être conduit à Stockholm; et il expira en passant, sur la glace, le lac Maelar. Christian avança, et somma la ville de Stockholm de se rendre; mais Christine Gyllerstierna, veuve de l'administrateur, la défendit avec un courage héroïque. Cependant Christian ayant été proclamé roi

et couronné par Trolle, à Upsal, Christine fut réduite à capituler. Elle avait obtenu la promesse d'un établissement en Finlande ; Christian, la voyant en son pouvoir, la fit couvrir de fers et jeter dans une prison. Le corps de son mari fut déterré, traîné sur la claie, et brûlé sur une place publique. Lorsque Gustave Vasa se fut élevé contre le roi, la veuve de Sture fut transportée à Copenhague, en 1524. Elle recouvra la liberté, et se remaria à Jean Tureson, sénateur. Sténon Sture le Jeune termina sa carrière à la fleur de son âge. Aussi grand que ses deux prédécesseurs, par le courage et le patriotisme, il les surpassa par sa douceur, sa franchise, son humanité. Au moment d'expirer, il cherchait encore à se réconcilier avec Trolle, et à prévenir les malheurs qui menaçaient sa patrie. Il eut de Christine plusieurs enfants, dont Gustave Ier. dirigea l'éducation, mais qui, par leur naissance, leur nom et les nombreux partisans qui se ralliaient autour d'eux, inspirèrent des soupçons à la famille que les succès de Gustave avaient portée sur le trône. Svante Sture fut mis à mort par ordre d'Éric XIV, le 24 mai 1667. Le même jour, ce prince, dans un accès de rage, attenta aux jours de Nicolas Sture, et donna ordre de faire périr Éric, l'un et l'autre fils de Svante : la famille de Sture s'éteignit en 1716 (*V.* Christian II, Gustave Ier., Trolle). C—au.

STURLESON. *V.* Snorro.

STURM (Jacques) de Sturmeck, l'un des plus illustres magistrats de son siècle, descendait d'une ancienne et noble famille de la Souabe (1), et naquit à Strasbourg en 1489. Dès sa première jeunesse, il se fit remarquer par son goût pour l'étude et par sa piété. Érasme, dans une lettre adressée, en 1514, à la société littéraire fondée à Strasbourg par Wimpheling (*Voy.* ce nom), le qualifie de jeune homme incomparable. Sturm se prononça l'un des premiers en faveur de la réforme que Luther venait d'établir en Allemagne, et décida ses compatriotes à l'adopter. Appelé par sa naissance à suivre la carrière des emplois publics, il acquit une juste considération par les services importants qu'il rendit à la patrie. Le sénat de Strasbourg, en 1526, fit frapper en son honneur une *Médaille* portant d'un côté l'effigie de Sturm, et au revers un trophée avec cette légende : *Victrix fortunæ patientia.* Il contribua beaucoup à l'érection du gymnase, dont il fit donner la direction à Jean Sturm, célèbre humaniste, avec lequel on l'a confondu quelquefois (*V.* l'article suivant). Cet établissement lui dut une bibliothèque qu'il enrichit de plusieurs ouvrages précieux. Il fut le protecteur et l'ami de Sleidan, auquel il fournit des secours abondants pour la rédaction de son *Histoire de la réforme* (*V.* Sleidan, p. ci-dessus). L'éloquence de Sturm, sa modestie et sa candeur lui méritèrent l'estime des princes et des hommes d'état, avec lesquels il eut à traiter des affaires publiques (2). Pendant vingt-huit ans il fut l'oracle de ses compatriotes, et il mourut, le 30 octobre 1553, emportant leurs regrets. Il avait été député 91 fois, tant aux diètes de l'empire qu'à la cour de Charles-

(1) La principale résidence de ses ancêtres était Offenburg.

(2) Oberlin a publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1805, III, 187, une *Lettre* de François Ier. à Sturm, qui montre bien toute l'affection que le monarque portait au magistrat.

Quint et en Angleterre. Sa correspondance, conservée en partie dans les archives de Strasbourg, peut donner une idée de la multiplicité des négociations dont il avait été chargé, et qu'il eut le bonheur de terminer toutes à l'avantage de sa patrie. Louis Chr. Mieg a publié une lettre de Sturm : *De emendandâ acad. Heidelbergensi* (1522), dans les *Monumenta pietat. et litterar. viror. illustr.*, Francfort, 1702, I, 276-79. On a de M. Fritz l'*Éloge*, en allemand, de ce grand magistrat, précédé de son portrait en buste, gravé par Schuler. Le portrait en pied de Sturm est l'un des ornements de la bibliothèque de l'académie de Strasbourg. Il a été gravé in-fol. (en bois) et in-4°. W—s.

STURM (Jean), célèbre humaniste, que l'on a confondu quelquefois avec le précédent, était né, le 1er. octobre 1507, à Sleida ou Schleiden, dans l'Eiffel, où son père était receveur du comte de Manderscheid. Après avoir fait ses premières études avec les jeunes seigneurs de cette terre, Sturm se rendit à Liége et ensuite à Louvain, où il perfectionna ses connaissances dans les langues anciennes, et commença même à donner des leçons. Il s'associa, peu de temps après, pour l'établissement d'une imprimerie, avec Rutger Rescius, savant helléniste. Bayle dit qu'ils débutèrent par une édition d'*Homère;* mais elle est restée inconnue à Maittaire, qui ne cite de ces deux imprimeurs qu'une édition de Xénophon : les *Entretiens mémorables de Socrate*, 1529, in-4°. (*Annal. typograph.*, II, 722). Sturm vint, la même année, à Paris, sans doute dans le dessein de trouver les moyens de placer cet ouvrage. L'accueil qu'il y reçut des savants le décida facilement à se fixer dans une ville qui lui présentait, sous tous les rapports, plus de ressources que Louvain. Il obtint l'autorisation d'ouvrir une école (1), qui fut fréquentée par un grand nombre d'élèves. A cette époque, les écoliers étant logés et nourris chez le maître dont ils suivaient les leçons, Sturm fut obligé de se marier, pour pouvoir se reposer sur sa femme des détails qui l'auraient détourné de l'étude. Dès l'origine de la réformation religieuse, il en avait adopté les principes; mais il ne les manifestait pas ouvertement. Effrayé de la rigueur des ordonnances rendues contre les hérétiques, il s'empressa d'accepter la place de recteur du gymnase que venaient de fonder les magistrats de Strasbourg. Il en fit l'ouverture en 1538; et ses talents contribuèrent beaucoup à la célébrité de cette école, qui devint, en peu d'années, l'une des plus florissantes de l'Allemagne, et qu'en 1566, l'empereur Maximilien II éleva au rang d'académie. Zélé pour les progrès de la réforme, Sturm se chargea de différentes missions dans les intérêts des Protestants. Sa maison était ouverte à tous ceux qui souffraient pour la cause de la religion (*V.* Sleidan); et non-seulement il partagea entre eux toutes ses économies, mais il contracta pour eux des dettes onéreuses. Son penchant pour les dogmes de la confession helvétique lui suscita des ennemis violents parmi les sectateurs de la confession d'Augsbourg. L'aigreur que les ministres luthériens mettaient dans leurs instructions l'empêcha long-temps de les fréquenter. Osiander lui reprocha de n'avoir pas assisté une seule fois au prêche depuis vingt ans. « Je

(1) C'est par erreur que plusieurs biographes assurent que Sturm fut pourvu d'une chaire de professeur royal dans les langues grecque et latine.

ne vais pas à vos sermons, lui répondit Sturm; et vous prêcheriez trente ans à Strasbourg, que je n'irais pas vous entendre, s'il fallait, par mon silence, approuver vos invectives. » Ses fougueux adversaires finirent par lui faire ôter, en 1583, la place de recteur, qu'il remplissait depuis quarante-cinq années, avec un succès toujours croissant (2). On se servit du prétexte de son grand âge pour donner cette place à Melchior Junius, l'un de ses disciples; mais on n'osa pas priver Sturm de son traitement. Au chagrin qu'il éprouva de sa destitution, se joignit pour lui la perte de la vue. Il se retira dans une campagne, près de Strasbourg; et il y mourut, le 3 mars 1589, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Quoiqu'il eût été marié trois fois, il ne laissa point d'enfants. C'était un homme doué des qualités les plus aimables, obligeant, officieux, et portant la générosité jusqu'à se priver du nécessaire pour secourir ceux qui se trouvaient dans le besoin. Dégagé de tout esprit de secte, il rendait justice aux vertus et aux talents de ceux qui ne partageaient point ses opinions religieuses. C'est ainsi qu'on le vit constamment faire l'éloge de Bembo, de Sadolet, etc. Sa conduite lui mérita l'estime de l'évêque de Strasbourg et de plusieurs autres prélats et princes catholiques. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouve les titres dans les *Éloges des savants*, par Teissier; les *Mémoires* de Niceron, tome XXIX, etc. Oberlin en a donné la *Notice* détaillée, dans trois *Programmes* imprimés en 1804 et 1805. Outre une édition des *OEuvres* de Cicéron, 1557 et suiv., in-8°., 9 vol., et des *Traductions latines*, avec des notes, de la *Rhétorique* d'Aristote, et de plusieurs *Traités* d'Hermogène, on citera de Sturm : I. *De litterarum ludis rectè aperiendis liber*, Strasbourg, 1538, in-4°.; réimprimé plusieurs fois séparément ou dans des recueils d'opuscules du même genre. II. *De amissâ dicendi ratione, et quomodo ea recuperanda sit, libri duo*, ibid., 1538, in-4°. III. *In partitiones Ciceronis oratorias dialogi quatuor*, ibid., 1539, in-8°.; on trouve à la suite l'opuscule que nous venons de citer : *De amissâ dicendi ratione*. IV. *Prolegomena h. e. præfationes in optimos quosque utriusque linguæ scriptores*, Zurich (1565), in-8°. V. *De imitatione oratoriâ libri tres, cum scholiis*, Strasbourg, 1574, in-8°. VI. *De universâ ratione elocutionis rhetoricæ libri quatuor*, ibid., 1576, in-8°. Cet ouvrage n'est divisé qu'en trois livres, quoique le titre en annonce quatre. *Idem*. Strasbourg, 1582, in-8°. C'est un commentaire des principes d'Hermogène, très-ample et très-méthodique (Voy. Gibert, *Jug. sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, II, 184). VII. *Anti-Pappi quatuor*, Neustadt, 1580-81, in-4°., très-rare. Ce sont des réponses à Pappus, (*Paëp*) professeur en théologie à Strasbourg, et l'un de ses plus ardents adversaires. Henr. Stroband, recteur du gymnase de Thorn, a recueilli les ouvrages de Sturm relatifs à l'éducation, dans le tome 1er. de l'*Institutio litterata, sive de discendi atque docendi ratione*, Thorn, 1586 et ann. seqq., in-4°., 3 vol. Crenius a inséré ses deux Traités :

(2) En 1578, Sturm avait pour auditeurs, sans compter les plébéiens, trois princes, vingt-quatre comtes et barons, et deux cents gentilshommes. *Notices histor. sur Strasbourg*, par M. Hermann, II, 291.

De litterarum ludis et *De nobilitate litteratâ*, dans les *Varior. auctorum consilia*, Rotterdam, 1692, in-4°. Enfin Fréd.-And. Hallbauer a réuni tous les Opuscules classiques de Sturm sous ce titre : *De institutione scholasticâ opuscula omnia*, Iena, 1730, in-8°. Cette édition, indiquée comme revue et augmentée, est enrichie d'une préface. Sturm était en correspondance avec un grand nombre de savants. Ses Lettres à Rog. Ascham ont été publiées avec les Réponses de ce docte anglais (*V*. Ascham, II, 563). On a le portrait de Sturm in-4°. et in-fol., en bois, par Bern. Josin. W—s.

STURM (Jean-Christophe), le restaurateur des sciences physiques en Allemagne, naquit le 3 novembre 1635, à Hilpolstein dans la principauté de Neubourg. Son père, maître de la garde-robe de l'électeur palatin, fut entièrement ruiné par les guerres qui désolèrent, à cette époque, les provinces voisines du Rhin. Le jeune Sturm, obligé de pourvoir à sa subsistance, ne vécut pendant quelque temps que des secours qu'il recevait de la pitié publique. Touché de sa situation, Daniel Wulfer, pasteur de l'église Saint-Laurent de Nuremberg, recueillit cet enfant, et, après s'être assuré de ses dispositions, lui fit obtenir une bourse au gymnase de cette ville. Pendant huit ans que dura son cours d'études, il apprit les langues anciennes : c'était tout ce qu'on enseignait alors dans les écoles inférieures; mais il y fit de grands progrès. Aidé de son généreux bienfaiteur, il put, en 1656, aller faire son cours de philosophie à l'académie de Iéna. Sturm y prit ses degrés avec distinction, et se rendit ensuite (1660) à Leyde pour suivre les leçons des plus habiles professeurs. Au bout d'un an, il reprit le chemin de l'Allemagne, visita les principales villes de Saxe, et revint à Iéna, se préparer, par l'étude de la théologie, à la carrière du ministère évangelique. Sturm trouva dès-lors le moyen de témoigner sa reconnaissance au vénérable Wulfer, en se chargeant de surveiller l'éducation de ses fils, qui faisaient leurs cours à l'université. Dès qu'il eut reçu les ordres, il obtint une vocation pour une paroisse du comté d'Ettingen; et il aurait fini ses jours dans les obscures fonctions du pastorat, si ses amis n'avaient sollicité pour lui la chaire de physique et de mathématiques à l'académie d'Altdorf. Il en prit possession en 1669, et la remplit pendant trente-quatre ans, avec un zèle infatigable, et le succès le plus brillant. L'Allemagne lui dut l'introduction de l'enseignement des mathématiques dans les gymnases et dans les écoles de campagne; et ce ne fut pas un médiocre service qu'il rendit aux enfants de la classe ouvrière, de les familiariser de bonne heure avec des connaissances qui trouvent une application dans tous les états, et dont le besoin se fait sentir à chaque instant. La philosophie d'Aristote dominait encore dans les universités lorsque Sturm avait fait son cours à Iéna; mais il avait étudié celle de Descartes pendant son séjour en Hollande; et doué d'un sens droit, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître que les raisonnements de ce philosophe sont souvent plus clairs et plus concluants que ceux d'Aristote. L'admiration qu'il conservait pour le philosophe de Stagyre ne lui permettait pas de se ranger parmi ses adversaires: il tenta d'abord de concilier ses principes avec ceux des philosophes modernes;

et personne, suivant Diderot, ne mit dans cette affaire plus de chaleur et de talent (Voy. l'*Encyclopédie*, au mot *Syncrétisme*). Mais cette manière de philosopher ne tarda pas à lui déplaire : il abandonna donc le dessein d'accorder des doctrines incompatibles, et choisit, dans les anciens et dans les modernes, les principes qui lui parurent le plus conformes à la raison et à l'expérience. Il essaya de faire adopter son éclectisme par les académies d'Allemagne, et s'il n'y réussit pas aussi complètement qu'il l'aurait desiré, on rendit du moins justice à la droiture de ses vues et à la sagesse de ses intentions. Si la physique ne dut pas à Sturm des découvertes nouvelles, on doit reconnaître qu'il rendit de grands services à cette science, en la propageant, et en répandant le goût des expériences. Chéri des nombreux élèves qui, de toutes les parties de l'Allemagne, accouraient à ses leçons, aimé de ses confrères, il mourut le 26 décembre 1703, laissant de longs regrets à l'academie d'Altdorf, dont il avait été la gloire et l'ornement. Outre un grand nombre de thèses sur les questions scientifiques les plus importantes agitées de son temps, on lui doit des traductions, en allemand, des *OEuvres* d'Archimède, et du *Planisphère* d'Isaac Habrecht; en latin, de l'*Architecture hydraulique* de Bockler (*Voy.* ce nom, IV, 647). Ses ouvrages sont tombés dans l'oubli à raison même des progrès des sciences, auxquels ils ont tant contribué ; mais on ne peut se dispenser d'en indiquer ici les principaux : I. *Collegium experimentale sive curiosum*, etc., Nuremberg, 1676-85, 2 vol. in-4°., fig. C'est le recueil de toutes les expériences de physique, alors nouvelles et peu connues, que l'auteur avait répétées devant ses élèves, avec des explications. On y trouve, souvent même avec des perfectionnements, ce que les ouvrages de Kircher et de Schott offrent de plus curieux en physique expérimentale : le douzième essai (I, 74) offre le specimen d'une pasigraphie assez semblable à la Polygraphie de Kircher, et dans le genre de celle qui a été exécutée de nos jours sur une petite échelle (*Voy.* CAMBRY). II. *Cometarum natura, motus et origo, secundùm Hevelii et Petiti hypotheses, et historia cometarum ad annum* 1677, Altdorf, in-4°. III. *Scientia cosmica sive astronomica, sphærica et theorica, tabulis comprehensa*, Nuremberg, 1684, in-fol. Cet ouvrage, réimprimé plusieurs fois, forme le second volume du *Mathesis juvenilis*, dont on parlera ci-dessous. IV. *Physicæ conciliatricis conamina*, ibid., 1685, in-12. Il s'y propose d'accorder les principes de l'ancienne et de la nouvelle physique. Dans la préface, qui mérite d'être lue, il s'attache à montrer combien l'esprit de secte est nuisible aux progrès de la saine philosophie. V. *Philosophia eclectica*, ibid., 1686, in-8°., deux parties. C'est un recueil des principales dissertations qu'il avait publiées précédemment sur différents systèmes de philosophie. VI. *Physica eclectica sive hypothetica*, ibid., 1697, in-4°., 2 vol. Doppelmayer a publié le second, en 1722 ; le premier volume traite de la nature des animaux, de leur génération et de leurs organes ; de la machine de Papin et de ses effets ; de l'homme et des merveilles de son organisation, des sens, etc. ; le second, de la fermentation du chyle et des humeurs, de la respiration insensible ;

de la putréfaction, etc. VII. *Mathesis enucleata*, in-8°. VIII. *Mathesis juvenilis*, ibid., 1701, 2 vol. in-8°. C'est, comme on voit, un abrégé des différentes parties des mathématiques à l'usage des jeunes gens. Leibnitz estimait beaucoup cet ouvrage; mais il aurait desiré qu'il fût plus complet. Sebiz, médecin de Strasbourg, possédait une collection de *Lettres* de Sturm, en deux volumes; mais il ne les communiquait pas volontiers (*V.* les *OEuvres* de Leibnitz, édition de Dutens, VI, 298). On trouve des détails sur les ouvrages de Sturm, dans le *Journal des savants*, dans les *Nouvelles de la républ. des lettres* de Bayle, dans les *Acta eruditor. lipsiens.*; mais on doit consulter surtout la Notice que lui a consacrée Sigism. Jacq. Apinus, dans les *Vitæ philosophor.*, Altdorf, 1728, in-4°. Voyez aussi l'*Histoire critique de la philosophie*, par Brucker. W—s.

STURM (Léonard-Christophe), célèbre architecte, natif d'Altdorf, et fils du précédent, fit ses études à l'académie de Leipzig, où il acquit des connaissances très-étendues dans toutes les parties de son art. Ses talents le firent bientôt connaître : à peine sorti de l'école, le duc de Brunswic le nomma professeur de mathématiques à Wolfenbuttel; il remplit ensuite la chaire de cette science à l'académie de Francfort sur l'Oder. Le duc de Mecklenbourg le tira de la carrière de l'enseignement, pour lui confier, avec le titre de conseiller, l'intendance générale de ses bâtiments. Ce fut dans les loisirs que lui laissait cette place honorable que Sturm composa les ouvrages qui répandirent bientôt sa réputation dans toute l'Allemagne. Mais l'excès du travail détruisit sa santé, et il mourut à Gustrow, en 1719, à l'âge de cinquante ans. Les ouvrages de Sturm, tous écrits en allemand, sont par cette raison peu répandus en France. Les principaux sont : I. *Introduction à l'architecture civile* de Nicol. Goldmann, Wolfenbuttel, 1676, in-fol, fig. Il donna dans la suite un *Abrégé* de l'architecture de Goldmann, Augsbourg, 1714, in-fol. II. *Traité d'architecture militaire*, Nuremberg, 1702, in-4°.; nouvelle édition, corrigée et augmentée, ibid., 1719. III. *Introduction* à l'architecture militaire, Francfort, 1703, in-8°. IV. Le *Véritable Vauban*, la Haie, 1708, in-8°. V. *Parallèle des systèmes de fortification de Vauban, Cohorn et Rimpler*, Augsbourg, 1718, in-fol. VI. *Idée et Abrégé de l'Architecture civile et militaire*, ibid., 1718-20, in-fol. seize parties contenant autant de Traités sur les différents ordres d'architecture, l'ornement, la décoration, les colonnes, les arcs de triomphe; la construction et la distribution intérieure des maisons de particuliers à la ville et à la campagne, des palais, des édifices publics, des temples, des écoles et des gymnases, des tombeaux et cénotaphes, etc. On y trouve en outre des traités sur l'art du nivellement, sur les constructions hydrauliques, ponts, canaux, écluses, moulins, etc. En un mot, ce recueil est une véritable encyclopédie d'architecture. On renvoie, pour plus de détails, au *Mémoire* sur la vie et les ouvrages de Sturm, dans la *Bibliothèque germanique*, XXVII, 62-85. W—s.

STURM (Christophe-Chrétien), prédicateur, de la même famille que les précédents, naquit à Augsbourg, le 25 janv. 1740. Son père, jurisconsulte et notaire, lui donna une bon-

ne éducation. Destiné à la théologie, il passa quelques années aux universités de Iéna et de Halle, fut nommé, en 1761, un des instituteurs du collége de cette dernière ville, inspecteur du gymnase de Sorau, en 1764, et quitta, en 1767, la carrière de l'instruction pour la place de pasteur d'une des églises de Halle. En 1769, il fut chargé des mêmes fonctions à l'église du Saint-Esprit de Magdebourg, et plus tard de celles de premier pasteur de la paroisse de Saint-Pierre à Naumbourg, où il mourut le 26 août 1786. Parmi ses écrits on remarque : I. *Anecdotes pour former l'esprit et les mœurs, tirées des anciens auteurs Grecs et Romains*, 2 vol., Halle, 1767, in-8°. II. *Entretiens avec Dieu aux heures du matin, pour chaque jour de l'année*, 2 vol., Halle, 1768, in-8°. Cet ouvrage avait eu huit éditions en 1801. III. *Oraisons et cantiques pour les enfants*, Halle, 1771, in-8°. Plusieurs éditions. IV. *Méditation sur les œuvres de Dieu dans l'ordre de la nature et de la providence, pour chaque jour de l'année*, 2 vol., Halle, 1775, troisième édition, 1785, in-8° : (on en compte environ trente); traduit en français par la reine Christine de Prusse. Il en a aussi paru successivement des traductions hollandaises, danoises et suédoises; mais nulle part cet ouvrage n'a eu un succès pareil à celui dont il jouit encore en Angleterre, où il a été imprimé dans tous les formats. Z.

STURME ou STURMIUS, premier abbé de Fulde, né en Bavière, vers le commencement du huitième siècle, fut dès son enfance confié à S. Boniface, qui le mit au monastère de Fritzlar, sous la conduite de S. Wigbert. Ayant reçu les saints ordres, il prêcha l'Évangile pendant trois ans dans les contrées voisines, et demanda à S. Boniface la permission de se retirer dans un lieu désert avec deux autres religieux. Le saint évêque, leur ayant donné sa bénédiction, leur dit : « Allez dans le Buchwald ou la forêt des hêtres; vous » y trouverez un lieu propre à des » serviteurs de Dieu. » Étant entrés dans ces lieux sauvages (736), ils arrivèrent à Hirschfeld ou Champ-du-Cerf, et y bâtirent quelques cabanes : tels furent les commencements du monastère célèbre qui porte ce nom. St. Boniface jugea que ce lieu était trop près de peuplades saxonnes très-farouches, et d'après l'avis du saint évêque, Sturme remonta la Fulde, et ayant trouvé un lieu propre à son dessein, il en rendit compte à S. Boniface. Le lieu appartenait au prince Carloman; le saint évêque le lui demanda pour y fonder un monastère, en lui faisant observer que ce serait le premier que l'on eût établi dans la partie orientale de son royaume. Le prince accorda ce terrain avec une étendue de quatre mille pas à l'entour. Ayant fait expédier le diplôme de donation, il engagea les seigneurs des environs à contribuer, par leurs libéralités, à l'établissement du nouveau monastère (744). Sturme s'y établit d'abord avec sept religieux qui travaillaient de leurs mains; St. Boniface vint avec des ouvriers, pour les aider à défricher le terrain et à bâtir l'église. Leur nombre s'augmentant, le saint évêque leur donna des instructions par écrit, et Sturme pour abbé. Ainsi fut fondée la célèbre abbaye de Fulde, qui a été érigée en évêché. On y suivait la règle de St. Benoit. D'après les ordres de S. Boniface, Sturme partit avec deux religieux (747), pour

aller en Italie visiter les monastères, entre autres celui du Mont-Cassin. A son retour il régla sa communauté sur les observances les plus parfaites qu'il avait remarquées; et sa maison s'étendant de jour en jour avec la réputation de sa sainteté, il eut en peu de temps la consolation d'y voir près de quatre cents religieux. Charlemagne, occupé de la guerre contre les Saxons, desirait ardemment que l'on pût convertir ces peuples à l'évangile, étant persuadé que c'était le seul moyen de les civiliser et de mettre un frein à leurs révoltes. Pour travailler à cette mission importante, il choisit de saints prêtres, dont les chefs furent S. Sturme et S. Willehade. Depuis la mort de S. Boniface, S. Sturme consacrait à la prédication évangélique tous les moments qu'il pouvait dérober à l'administration de son monastère. Ayant été dénoncé par l'archevêque de Maïence, il fut envoyé en exil, mais rappelé peu de temps après. Son abbaye fut déclarée exempte de la juridiction archiépiscopale, et mise sous la protection immédiate du roi. Charlemagne, plein de confiance en la vertu et la sagesse de Sturme, l'envoya vers Tassillon, duc de Bavière, pour qu'il rétablît entre eux la bonne intelligence. En se mettant en marche contre les Saxons (779), le prince recommanda la conversion de ces peuples aux prières des religieux de Fulde, et il emmena avec lui leur abbé. S. Sturme s'appliqua avec un zèle infatigable à instruire et baptiser les Saxons dans la contrée qui lui avait été assignée. Ces peuples s'étant révoltés (778), et une troupe détachée se disposant à tomber sur le monastère de Fulde pour le détruire, S. Sturme, qui en fut prévenu, avertit ses religieux en leur ordonnant de se hâter d'enlever le corps de S. Boniface, qui reposait sous leur église. Les Saxons furent heureusement repoussés avant d'avoir pu exécuter leurs projets. S. Sturme, succombant sous le poids des années, voulait retourner à son monastère; Charlemagne, qui savait apprécier son zèle apostolique, l'engageait à demeurer encore quelque temps à Ehresburg; mais le mal augmentant, il revint à Fulde avec un médecin que le prince avait chargé de le soigner. Un breuvage donné à contretemps le réduisit à l'extrémité. Il fit sonner les cloches et assembler ses religieux pour les exhorter à persévérer dans l'observance de la règle; sa mort arriva le 17 décembre 779. Il fut canonisé par Innocent II en 1139. On conserve ses reliques dans l'église de Fulde. Sa vie, écrite par S. Eigild, quatrième abbé de cette maison, a été publiée avec des notes par Mabillon, sec. 3, ben. part. 2.

G—y.

STURZ (Helfrich (1)-Pierre), littérateur allemand, naquit à Darmstadt, le 16 février 1736. Après avoir achevé ses humanités au gymnase de cette ville, il étudia le droit à Göttingue, à Iena et à Giessen, et entra, en 1759, comme secrétaire particulier, chez le baron de Widmann, ministre de l'impératrice reine à Munich. Voyant que sa qualité de protestant l'empêchait de faire son chemin en Autriche, il accepta, l'année suivante, une place semblable chez M. d'Eyben, chancelier du duché de Holstein, qui le fit entrer dans une carrière plus convenable à ses talents que les travaux du barreau. Après avoir éprouvé

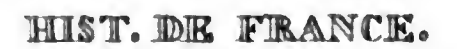
---

(1) Ceux qui écrivent en latin, traduisent ce mot allemand par le mot grec *Boethus*.

son habileté, en le chargeant de différentes missions à Vienne et à Wetzlar, il le mit en état de se rendre, en 1762, à Copenhague, et le munit de bonnes recommandations. Hartwig-Ernest, comte de Bernstorf, qu'on distingue des autres ministres de son nom par l'épithète de *grand*, en fit son secrétaire particulier, et lui donna une place au département des affaires étrangères. C'est dans la maison de ce ministre, où vivait Klopstock, et qui était le rendez-vous des hommes d'état, des gens de lettres et des artistes, que Sturz passa les années les plus heureuses de sa vie. Ce fut là que se développèrent les qualités aimables qui le firent rechercher dans le monde, qu'il forma son style dans la société des hommes de lettres, et qu'il apprit à dessiner et à peindre avec les artistes. En 1768, il obtint le titre de conseiller de légation, et fut choisi pour accompagner le jeune roi Christian VII, dans son voyage en France et en Angleterre. Ce fut pour Sturz une occasion de connaître plusieurs hommes célèbres, et de se lier avec quelques-uns des plus distingués. Helvétius, Mme. Geoffrin et Garrick entretinrent avec lui une correspondance suivie, et qui fut un vrai commerce d'amitié. C'est à ce voyage qu'on doit une de ses plus jolies productions, ses *Lettres d'un Voyageur*, qui renferment des détails intéressants et alors nouveaux sur Samuel Johnson, Garrick, Angelica Kauffmann, Mme. Geoffrin, d'Alembert, Helvétius, le théâtre français, qu'illustraient alors les Clairon, les Duménil, les Lekain, Molé, Préville; enfin, sur M. et Mme. Necker. En 1770, son protecteur ayant été écarté du ministère par Struensée, Sturz obtint une place très-lucrative à la direction générale des postes; et s'étant lié avec le nouveau favori, il vit s'ouvrir devant lui une perspective non moins brillante : mais, enveloppé dans la chute de Struensée, il fut arrêté, et conduit dans une prison d'état, où il passa quatre mois, livré à un désespoir qui altéra sa santé et changea son caractère. Cependant, les auteurs de la révolution de 1772 se contentèrent du petit nombre de victimes qui avaient été immolées à leurs passions, et la prison de Sturz s'ouvrit. On ne lui rendit pas sa place, mais on le nomma membre de la régence d'Oldenbourg, avec des appointements qui n'étaient que le tiers de ceux dont il avait joui. Le prince de Holstein, auquel le duché d'Oldenbourg fut cédé peu après, augmenta bientôt son revenu, et lui accorda, en 1775, le titre de conseiller d'état. La petite ville où Sturz se vit relégué n'était sans doute pas comparable au théâtre sur lequel il avait brillé pendant quelques années, et les occupations de sa place étaient peu conformes à ses goûts; néanmoins son existence aurait pu être agréable, s'il avait su étouffer ses regrets; mais ni la tendresse de son épouse, fille du colonel Mazar, ni l'attachement des amis qu'il se concilia dans sa nouvelle résidence, ni la réputation littéraire qu'il acquit à cette époque, ne purent lui faire oublier ce qu'il avait perdu. Il devint hypocondre, et tomba dans une espèce d'apathie qui contrastait singulièrement avec son ancienne vivacité. Cependant il fut assez maître de lui-même pour ne jamais se plaindre de l'injustice qu'il avait éprouvée. Une seule fois, les espérances dont il se berçait toujours en songe se trahirent, et ce fut peu de

jours avant sa mort. Pour soigner sa santé, il s'était rendu, en 1779, à Bremen, chez un de ses amis, M. Schuhmacker, agent du roi de Danemark; pendant son séjour dans cette ville, il reçut une lettre de Copenhague, dont le contenu l'affecta si vivement qu'il s'en trouva mal : il paraît qu'on lui annonçait un prochain changement de fortune. Son corps ne put supporter cette commotion, il fut saisi d'une fièvre maligne, qui l'emporta le 12 novembre 1776, à l'âge de quarante-trois ans. Des deux filles que son épouse lui avait données, la cadette mourut de la petite vérole, trois mois avant lui : quelques mois après, sa veuve accoucha d'un fils. Sturz était grand et bien fait. Sa physionomie, sans être belle, était mobile et spirituelle; il parlait et écrivait le français avec une grande facilité; il savait aussi très-bien l'anglais, le danois et l'espagnol; les langues savantes ne lui étaient pas étrangères. Il brillait dans la société par un esprit vif, enjoué, et par un talent particulier pour raconter. Considéré comme écrivain, il appartient aux meilleurs prosateurs de sa nation. La société dans laquelle il avait vécu, et la lecture des beaux modèles français avaient formé son style, qui était très-châtié; mais il n'a pas toujours su cacher la peine que cette correction lui coûtait. Il n'a point écrit d'ouvrage d'une certaine étendue; son goût sévère désavoua les écrits de sa jeunesse, tels qu'une *Julie*, tragédie en cinq actes et en prose, où il a cependant fait preuve de talent pour le dialogue, ce qui est bien rare parmi les Allemands. Peu de temps avant sa mort, il publia un choix de ses opuscules sous le titre de *première Collection*, où l'on trouve les lettres dont nous avons parlé, et trois morceaux piquants sur Pitt (lord Chatham), sur J.-J. Rousseau et sur Kloptstock. A son lit de mort il défendit de rien publier de ses manuscrits : aussi la *deuxième Collection* de ses écrits, publiée en 1782, ne contient-elle que des morceaux connus, parmi lesquels il y en a plusieurs que la sévérité de l'auteur aurait probablement condamnés à l'oubli. Une nouvelle édition parut à Leipzig en 1786, sous le titre d'*OEuvres de Sturz*, 2 vol. in-8°. L'homme de lettres qui la soigna fit un choix de tout ce que Sturz avait publié; il conserva tout ce qui se trouvait dans la première collection, en retranchant de la seconde tout ce que probablement l'auteur aurait supprimé lui-même. Les *Souvenirs de la vie de J. R. E., comte de Bernstorf*, qui avaient paru en 1777, sont le meilleur morceau de ce recueil. A la fin du volume est une Notice biographique sur Sturz, dans laquelle nous apprenons que le talent de l'auteur pour faire des portraits fut une des causes du malheur qu'il éprouva en 1772. On peut supposer, d'après cela, que l'on trouva, parmi les effets de Struensée, le portrait peint par Sturz d'une personne impliquée dans le procès. (*V.* STRUENSÉE). S—L.

SUARD (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE), de l'académie française, naquit, le 15 janvier 1734, à Besançon, ville d'université et ville de guerre, où il prit tout-à-la fois, dès son enfance, le goût des lettres et le goût des armes. Les duels, à cette époque, étaient fort à la mode; et peut-être que la sévérité excessive des lois n'avait fait qu'augmenter la violence du préjugé. Vainement on défendait le port d'armes aux étudiants. Des querelles s'élevaient fréquemment en-





Reveil sc.

tre eux et les officiers de la garnison; et, dans ces querelles, qui, pour la plupart, se vidaient à la chute du jour, plusieurs officiers avaient été blessés. Suard fut appelé un soir, comme témoin, à l'un de ces combats, par un de ses amis, qui avait reçu d'un officier, neveu du ministre de la guerre, l'affront le plus sanglant. L'étudiant eut le malheur d'être trop vengé! Une patrouille passait non loin de là : chacun, cherchant à l'éviter, prit la fuite : Suard seul fut arrêté et conduit en prison. Sur le refus qu'il fit de nommer l'étudiant qui avait tué l'officier, on le crut l'auteur de sa mort; et on lui mit les fers aux pieds. *Y en a-t-il aussi pour les mains?* demanda-t-il avec sang-froid. Son silence constant, sa noble résignation lui rendirent le parlement de Besançon favorable; mais le gouverneur, le duc de Randan, voulant, par un exemple, mettre un terme aux duels, qui menaçaient d'affaiblir la garnison, peignit le délit et l'accusé avec les couleurs les plus noires, et réussit à faire exiler Suard aux îles Sainte-Marguerite. On fit auparavant de nouveaux efforts pour lui arracher le nom du coupable: il persista à le taire, et se laissa, sans murmure, enlever à sa ville natale, à ses amis et à sa famille. Il n'avait alors que dix-sept ans. Rendu à la liberté, au bout de dix-huit mois d'une étroite captivité, Suard prit, bientôt après, la résolution de venir à Paris, pour y cultiver les lettres, seule carrière qui convînt à l'indépendance de son caractère et de son esprit. Que de jeunes gens à sa place auraient tiré parti des causes et des circonstances de sa captivité, et s'en seraient fait, dans ce siècle frondeur, un moyen de fortune! Combien d'hommes, d'un talent et d'un esprit fort ordinaires, s'étaient merveilleusement trouvés de la Bastille! Combien d'autres l'avaient recherchée vainement! Suard, qui l'avait trouvée sans la chercher, ne s'en vanta jamais, ne s'en plaignit jamais; et long-temps cette aventure, qui lui aurait donné une célébrité précoce, qui l'aurait fait accueillir et caresser d'un grand nombre de sociétés, comme une victime du pouvoir arbitraire, resta ignorée de ses meilleurs amis. Marmontel lui-même ne l'apprit que fort tard; et il l'apprit singulièrement. Par une rare conformité de sentiments, de conduite et de disgrace avec Suard, Marmontel avait été envoyé à la Bastille pour des vers qu'il n'avait pas faits, et dont il avait obstinément refusé de nommer l'auteur. Devenu libre, mais encore tout plein des terreurs de sa prison, il accourt chez Suard: « Ah! » mon ami, lui dit-il, vous ne pouvez vous faire une idée du désespoir qu'on éprouve quand on entre » dans cette chambre fermée par une » porte de fer, quand on entend retentir ces énormes verroux! Vous » ne pouvez vous figurer ce que c'est » que de passer trois mortelles semaines dans cet affreux cachot.— » Pardonnez-moi, lui répondit tranquillement Suard; car j'ai pass[illegible] » dix-huit mois aux îles Sainte-Ma[illegible] » guerite, dans une pareille demeu[illegible], » confondu avec des scélérats, [illegible]al » nourri, mal couché, et n'[illegible]ten- » dant, avec le bruit des v[illegible]oux, » que le bruit des vagues d[illegible] mer, » qui baignait ma prison. [illegible]n arrivant à Paris, Suard ava[illegible]enti le besoin d'y trouver un e[illegible]oi. Il avait été recommandé, par [illegible]me. Geoffrin, à un homme puiss[illegible] Reçu par celui-ci avec un pe[illegible]mpertinence, il refusa de retou[illegible] chez lui. Mme. Geoffrin l'en g[illegible]a. « Quand on n'a

» pas de chemises, lui dit-elle avec » impatience, il ne faut pas avoir de » fierté.—Au contraire, lui répondit » son jeune protégé, c'est alors qu'il » faut en avoir, afin d'avoir quelque » chose. » Marmontel, plus heureux que Mme. Geoffrin, lui avait procuré une place. Suard, apprenant qu'elle était desirée par un de ses amis, la refusa pour la lui faire obtenir. Enfin un riche financier l'avait placé comme surnuméraire, avec douze cents francs de traitement. Suard, n'y trouvant rien à faire, laissa l'emploi, et remit les émoluments. Ce fut à cette époque qu'il connut l'abbé Arnaud. Ils s'aimèrent tout d'abord; et leur attachement n'éprouva jamais la moindre altération. Logés vingt-cinq ans sous le même toit, ils mirent en commun leur bourse et leur esprit. Le ménage ne fut pas heureux en débutant. Le *Journal étranger*, qu'ils entreprirent ensemble, fut estimé; mais il eut peu de vogue: il n'était que spirituel et raisonnable. Par bonheur, il existait alors un ministre ami des lettres, et même ami des gens de lettres (1). Nos deux journalistes furent chargés par lui de la rédaction de la *Gazette de France*, gazette officielle, qui ne se permettait pas d'être amusante, mais qui n'en avait pas moins un grand nombre d'abonnés. Dix mille francs de traitement furent donnés aux rédacteurs; mais tout cela venait d'un ministre: tout cela disparut avec lui. Suard et Arnaud rentrèrent philosophiquement dans leur première médiocrité, et continuèrent leur *Journal étranger*, sous le titre de *Gazette littéraire de l'Europe*. Celle-ci ne vécut, comme l'autre, que deux années, grâces à la paresse de l'un des rédacteurs, et peut-être de tous les deux. Cependant quelques articles de Suard avaient suffi pour le faire connaître avantageusement de tout ce qui se mêlait dans le monde de cultiver les lettres ou de les protéger. Les meilleures sociétés lui furent ouvertes. Il fut aimé, considéré dans toutes. Il y avait porté, dès son début, ce que d'autres n'y acquièrent que par un long usage. L'urbanité de son langage et de ses manières était chez lui une inspiration du goût: elle s'était seulement perfectionnée dans la bonne compagnie, et surtout par le commerce des femmes. Sa politesse n'était ni recherchée ni servile. Ce n'était pas non plus cette politesse nonchalante, qui dit *oui* à tout le monde et ne conteste rien; cette facilité de caractère et d'opinion, si commune aux gens qui n'ont ni opinion ni caractère. C'était une habitude raisonnée de concessions faites aux lois ou aux bienséances de la société. Par égard pour l'âge, pour le sexe, pour la supériorité du rang ou du génie, Suard savait se taire quelquefois devant l'opinion d'autrui: mais il gardait la sienne. Plusieurs de ses amis, et même de ses protecteurs, joignaient à de grandes vertus de malheureux travers d'imagination (2). Suard aima leur personne; mais, loin d'approuver leurs erreurs, il combattit souvent le danger de leurs doctrines de toute la logique de la raison ou du sentiment. Parmi les hommes considérables de ce siècle qui affectionnèrent le plus Suard, il faut distinguer Buffon. Ce fut en effet Buffon qui lui fit connaître l'imprimeur Panckoucke, recommandable par les services qu'il rendait aux lettres et par le noble usage qu'il faisait

(1) Le duc de Choiseul.

(2) Helvétius, le baron d'Holbach, etc.

de sa fortune et de ses talents. Ce fut d'après le conseil de Buffon que Panckoucke donna sa sœur en mariage à Suard, sa sœur, aussi distinguée par les charmes de sa personne que par les grâces de son esprit, et à qui Suard dut, pendant cinquante ans, le bonheur et l'agrément de sa vie. Il s'était lié avec plusieurs étrangers célèbres. De ce nombre étaient David Hume et Horace Walpole. Il voulut à son tour leur rendre visite. Le jour qu'il arriva à Londres, il y avait une émeute populaire en faveur du fameux démagogue John Wilkes, que le ministère était parvenu à faire exclure de la chambre des communes. La populace, qui obstruait les rues, fit poliment descendre de voiture Suard et son compagnon de voyage, les força d'ôter leur chapeau, et de crier avec elle : *Vive John Wilkes, vive la liberté !* Ce début effraya d'abord les voyageurs (ils n'avaient pas encore vu la révolution française); mais le lendemain il n'y paraissait plus, et Suard put visiter tranquillement les illustres Anglais dont il était attendu. Un simple pasteur d'un village d'Écosse, un homme qui avait constamment vécu dans la retraite, et qui, exempt des préjugés que donne la solitude, avait tout le goût d'un homme du monde, un écrivain plein d'élégance, un historien sage et véridique, profond et lumineux, le digne rival de Hume, s'il ne lui est pas supérieur, Robertson enfin, déjà célèbre dans toute l'Angleterre par son *Histoire d'Écosse* (3), s'occupait, en ce moment, de son *Histoire de Charles-Quint*. Suard lui demanda et obtint facilement la faveur de traduire le premier cet ouvrage en français. Robertson fit plus ; il lui envoya les feuilles à mesure qu'on les imprimait. La traduction fut honorée des plus illustres suffrages, soit nationaux, soit étrangers. Elle reçut l'approbation de Hume, de Walpole, de Gibbon, et la plus flatteuse de toutes, celle de Robertson lui-même. On y trouve, en effet, une facilité élégante, un tour libre et naturel, presqu'inconnus dans les ouvrages traduits. L'éclatant succès de l'*Histoire de Charles-Quint*, mit à la mode les traductions de l'anglais ; et, comme cela ne manque jamais d'arriver, la mode en fut poussée jusqu'à la fureur et se soutint jusqu'à ce qu'une autre manie vînt occuper la mobile imagination des Parisiens. Ce fut, en effet, à cette époque que commença cette guerre si puérile dans son objet, si étonnante par sa durée, cette guerre de musique, image grotesque, mais fidèle, des tristes divisions politiques qui nous ont agités depuis. Deux partis s'étaient formés. Le nom de Gluck, le nom de Piccinni étaient les cris de ralliement. Le théâtre de la guerre était la salle de l'Opéra. Marmontel armait pour Piccinni, l'abbé Arnaud pour le chevalier Gluck; Suard se déclara pour celui-ci. Mais de tous les généraux de cette armée burlesque, il fut le seul peut-être que sa politesse n'abandonna jamais. On fit jouer des deux côtés une artillerie de chansons, d'épigrammes et de pamphlets. Le seul écrit digne de survivre à la circonstance qui l'a fait naître est de Suard ; ce sont les *Lettres de l'Anonyme de Vaugirard*, persifflage plein d'esprit, de finesse et de goût, où toutes les bienséances étaient respectées, où la raillerie, toujours piquante, était toujours sans

(3) Une traduction, la seule complète de cet ouvrage, a été donnée par M. Campenon, en 1821, 3 vol. in-8°.

amertume, vrai modèle de plaisanterie qu'on lira long-temps avec plaisir... pourvu qu'on ne soit pas piccinniste. Les titres littéraires de Suard, son esprit juste et fin, la connaissance parfaite qu'il avait des difficultés et des ressources de notre langue, surtout de cette partie de la langue née de l'usage de la bonne compagnie, et que Vaugelas parlait sûrement moins bien que Mme. de Sévigné, enfin l'extrême amabilité de son caractère, lui avaient ouvert, dès l'année 1772, les portes de l'académie française. Il y fut nommé le même jour que l'abbé Delille; mais, desservis l'un et l'autre auprès du roi, leur nomination ne fut point approuvée, et l'on procéda à une autre élection. Elle était à peine terminée que Louis XV, mieux informé, leur permit de se remettre sur les rangs à la première occasion. Cette occasion ne tarda pas: Delille fut nommé l'année suivante, et Suard quelques mois après. Quelle accusation leur avait donc attiré la disgrace la plus sensible que puisse éprouver un homme de lettres? On les avait dénoncés comme *encyclopédistes*, quoique jamais ni l'un ni l'autre n'eût écrit une seule ligne pour l'Encyclopédie. C'était une accusation qui, pour être déjà devenue un peu banale, n'en était pas moins dangereuse; car elle les signalait à l'autorité comme ennemis de toute autorité. La modération de Suard, la nature de son esprit essentiellement raisonnable, repoussaient une telle accusation; la conduite de toute sa vie l'a réfutée. Loin d'énoncer, en 1789, les doctrines qu'on lui supposait en 1772; loin de se souvenir des deux événements de sa vie où le gouvernement lui avait donné quelque droit de se plaindre, il ne songea qu'à défendre l'autorité légitime contre les pamphlétaires de l'anarchie. Honoré des plus intimes confidences des ministres Montmorin et Sainte-Croix, il consigna particulièrement ses protestations monarchiques dans un journal intitulé *les Indépendants*. Mais la voix de la raison commençait à ne plus être entendue. Elle ne tarda pas à devenir suspecte. L'académie française elle-même, l'académie qu'on représentait, vingt ans auparavant, comme le foyer de l'indépendance, fut dénoncée comme le foyer de l'aristocratie. On vit un académicien, Chamfort, demander à grands cris la suppression de l'académie. Vainement Suard en prit éloquemment la défense; elle fut, peu de jours après, enveloppée dans la proscription commune, dans la destruction universelle de nos lois et de nos institutions. Certes Suard n'avait nul penchant pour le gouvernement absolu. Il aimait la liberté, mais cette liberté décente, bien ordonnée, qui a ses limites ainsi que le pouvoir, qui est conforme aux habitudes et aux mœurs nationales. Il aimait la liberté, mais il détestait la licence, irréconciliable ennemie de la liberté. Le mot seul de révolution lui faisait horreur. Son antipathie naturelle pour toute espèce de désordre éclata non-seulement contre les actes de violence et d'injustice qui se commirent, mais encore contre les folies qui se mêlèrent à ces atrocités. Suard se déroba, lorsqu'il le put, par la retraite, au spectacle de ces honteuses extravagances. Dès qu'il le put aussi, il reparut sur la scène politique. Il reprit cette plume courageuse, consacrée au soutien de l'équité, de la raison et du goût; et mérita d'honorables persécutions. Poursuivi au 13 vendémiaire (1795), proscrit au 18 fructidor (1797), il

fut forcé de quitter la France, pour avoir souhaité d'y voir rappeler tous les Français. Il revint sous le gouvernement consulaire, croyant pouvoir professer ses opinions politiques ; mais le despotisme naissant ne pouvait s'en accommoder. N'osant pas persécuter Suard, on chercha d'abord à le gagner ; on le distingua, on le caressa. Les caresses, les menaces ne pouvaient rien sur lui. Il avait deviné l'*homme* dans une première entrevue ; et voici à quelle occasion. Cet homme n'aimait pas Tacite, et il avait bien ses raisons pour cela. La réputation de cet historien l'importunait : c'était un des souverains qu'il avait le plus à cœur de détrôner. « Votre Tacite, » dit-il un jour à Suard, n'est qu'un » déclamateur, un imposteur, qui a » calomnié Néron.... oui, calomnié; » car, enfin, Néron fut regretté du » peuple. Quel malheur pour les » princes qu'il y ait de tels histo- » riens ! » — « Cela peut-être, ré- » pliqua Suard : mais quel malheur » pour les peuples, s'il n'y avait de » tels historiens pour retenir et ef- » frayer les mauvais princes! » Plus on connaissait l'indépendance d'esprit et de caractère de Suard, plus on cherchait à la vaincre ; plus il montrait d'opposition, plus on faisait d'efforts pour le ranger sous le joug. L'espérance de le gagner fut poussée jusqu'à l'aveuglement. On lui écrivit une lettre où, après quelques précautions oratoires, on lui disait que l'opinion publique *s'égarait* sur deux faits : la mort du duc d'Enghien, et le procès du général Moreau ; qu'il était essentiel de la redresser dans les journaux, et que le chef du gouvernement verrait avec plaisir, et même avec reconnaissance, que Suard, dans le journal politique (le Publiciste) (4) dont il était propriétaire, aidât à ramener cette opinion publique *égarée*..... Voici quelques mots de la réponse de Suard, fidèlement transcrits de l'original : « J'ai 73 » ans, Monsieur; mon caractère ne » s'est pas plus assoupli avec l'âge » que mes membres. Je veux ache- » ver ma carrière comme je l'ai par- » courue. Le premier objet sur le- » quel vous m'invitez à écrire est un » coup d'état qui m'a profondément » affligé, comme un acte de violence » qui blesse toutes mes idées d'équité » naturelle et de justice politique. Le » second motif du mécontentement » public porte sur l'intervention no- » toire du gouvernement dans une » procédure judiciaire soumise à une » cour de justice. J'avoue encore » que je ne connais aucun acte du » pouvoir qui doive exciter plus na- » turellement l'inquiétude de chaque » citoyen pour sa sûreté personnelle. » — Vous voyez, Monsieur, que je » ne puis redresser un sentiment gé- » néral que je partage. » Cette réponse ne provoqua pas immédiatement la suppression du *Publiciste*, qui n'eut lieu qu'en 1810; mais elle en fut la véritable cause. Il dut en coûter beaucoup à Suard, pour cesser d'être journaliste. Le tour ingénieux de son esprit le rendait très-propre à cette espèce de ministère public, si utile dans les mains d'un écrivain homme de bien.—Suard ne s'honora pas moins dans une autre fonction, la censure des pièces de théâtre, qu'il dut, dès l'année 1774, à la confiance de Louis XVI, et qu'il conserva jusqu'en 1790. Il exerça cette censure avec une douceur et une impartialité inal-

(4) C'était la seule propriété qui lui restât, quoique en ait pu dire une biographie contemporaine, trop passionnée pour être juste.

térables. L'auteur seul du *Mariage de Figaro* le trouva d'une sévérité inflexible, et ne put jamais obtenir son approbation, dont il eut au reste le talent de se passer. Suard soutint obstinément son opinion sur cet ouvrage. Il la proclama même en pleine académie (5), dans un discours qui lui fit beaucoup d'honneur, sans nuire au succès de *Figaro;* car, suivant l'usage, plus le scandale était signalé, plus la foule s'y portait. Les grands, les ministres, les nobles, les dépositaires des lois et de la morale publique, couraient applaudir à leur propre satire; battre des mains aux traits sanglants répandus dans l'ouvrage contre les institutions sociales, et préparer eux-mêmes, dès ce moment peut-être, l'esprit de révolution qui devait bientôt après les renverser. — Suard avait un tact particulier pour décrire et pour caractériser l'esprit ou le talent des personnages célèbres dont il parlait: voilà ce qui rend si agréables et si piquantes ses Notices sur Robertson, Vauvenargues, Mme. de Sévigné, Larochefoucauld, Labruyère, Drouais, Pigalle, le pape Ganganelli (Clément XIV) et le Tasse (6). Voilà aussi ce qui donnait beaucoup de prix aux rapports faits par lui sur les concours académiques, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, place où il s'est toujours montré l'élégant et honorable interprète de cette compagnie. On dit, dans un conte charmant,

« Qu'il est bien peu d'auteurs qui vaillent leurs ouvrages. »

On pourrait dire le contraire de Suard. Il était fort supérieur à tout ce qu'il a fait; et, chose remarquable, il n'avait aucun des défauts qu'auraient fait supposer ses qualités. Son esprit, qui ne semblait que fin et délié, avait de l'étendue et de la profondeur. Cette raison droite et ferme, qui réglait toujours ses actions et sa plume, et qui leur donnait une apparence de roideur, n'excluait point en lui les illusions et les plaisirs de l'imagination. L'exquise urbanité qu'il semblait tenir de Fontenelle, n'était point chez lui, comme elle était, dit-on, dans l'auteur des Mondes, un froid calcul de l'intérêt personnel: elle venait du cœur et elle allait au cœur. Bienveillant pour tous, il l'était surtout pour les jeunes gens qui avaient besoin de conseils ou d'appui. Il les accueillait, il les encourageait, il proclamait avec joie leurs talents naissants; car cet homme qui avait beaucoup vécu, et que les souvenirs du passé devaient rendre plus difficile sur le présent, n'exaltait jamais l'un aux dépens de l'autre. Il vantait souvent le dernier siècle; il souriait plus souvent encore aux espérances que donne le nôtre (7). Son ame, dont il avait su maîtriser les passions, s'ouvrait aisément aux douces émotions de la pitié. Un autre sentiment, l'amitié, reçut de lui une espèce de culte. Il n'aima que des hommes honorables, il les aima tendrement, il les aima toujours. La modération de ses opinions politiques ne fut jamais l'effet ni de l'indifférence, ni de la timidité. Il faisait cas de la prudence; mais il détestait la peur, qui prend souvent son nom, la peur qui louvoie, qui tergiverse, qui fléchit devant les fac-

(5) Séance publique du 5 juin 1784, à laquelle assistait le roi de Suède.

(6) Voy. les 5 vol. des *Mélanges de littérature.*

(7) Ce furent, en grande partie, ses encouragements qui décidèrent MM. Auger et Villemain à entrer dans la carrière où l'un et l'autre se sont tant honorés depuis.

tions, qui les enhardit par son silence, et devient complice du crime en le laissant commettre. Il manifesta publiquement, au 20 mars 1815, sa fidélité au roi, qui, à son retour, lui envoya l'ordre et le cordon de Saint-Michel. Sa vieillesse fut exempte d'infirmités, de préventions et d'ennui. Il mourut le 20 juillet 1817, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt-six ans, emportant les regrets, non-seulement d'un nombre immense d'amis de tous les âges, mais encore de tout ce qu'il y avait à Paris d'hommes considérables, soit dans l'état, soit dans les lettres. L'auteur de cette Notice lui a succédé à l'académie française. Heureux si l'esquisse qu'il vient de tracer peut donner aux jeunes gens qui n'ont pas connu Suard, quelque desir de l'imiter, et de fonder, comme lui, leur réputation littéraire sur la considération personnelle ! Voici la liste de ses travaux littéraires : I. *Lettre écrite de l'autre monde par l'abbé Desfontaines à M. Fréron*, 1754, in-8°. Cet opuscule eut du succès. II. *Traduction des deux premiers voyages du capitaine Cook* (*V.* COOK). III. *Variétés littéraires*, 1769, 4 vol. in-12; nouvelle édition, plus soignée, 1804, 4 vol. in-8°. Ce recueil, outre plusieurs écrits de Suard, en contient de l'abbé Arnaud et de quelques autres mains. IV. *Histoire du règne de Charles-Quint*, traduit de l'anglais de Robertson, 1771 et ann. suiv., 6 vol. in-12 ou 2 vol. in-4°.; réimprimé avec des corrections, en 1816 et 1822, 4 vol. in-8°. V. *Vie de David Hume, écrite par lui-même*, et trad. de l'anglais, 1777, in-12. Suard s'était proposé de traduire l'*Histoire d'Angleterre* de Hume; mail il y renonça lorsqu'il apprit que Mme. Belot avait commencé le même travail. VI. *Histoire de l'Amérique* par Robertson, trad. de l'Anglais, par Suard et Morellet, 1778, 2 vol. in-4°., 1780, 4 vol. in-12. Il est facile de reconnaître, dans cette traduction, ce qui est dû à la plume du premier. Quelque temps avant sa mort, il en prépara une édition nouvelle qui parut en 1818, 3 vol. in-8°.; elle contient deux livres nouveaux, traduits par Morellet. VIII. *Mélanges de littérature*, 1803-1805, 5 vol. in-8°. Indépendamment de plusieurs notices citées dans le cours de cet article, ces mélanges recueillis par Suard renferment de lui beaucoup d'autres excellents morceaux; nous citerons: 1°. *De Voltaire et de Bettinelli*; 2°. *Conseils à un jeune homme*; 3°. *Lettres du solitaire des Pyrénées*; 4°. *De l'académie française* et *De M. Chamfort*; 5°. *De Platon*; 6°. *Observations sur les lois pénales*; 7°. *De la liberté de la presse*; 8°. *Lettres sur la censure des théâtres*; *de l'administration de la justice, et du jury anglais*, etc. Il a disséminé dans des recueils périodiques un grand nombre d'opuscules, entre des notices biographiques sur des personnes avec lesquelles il avait été lié. Les vingt premiers volumes de la *Biographie universelle* furent enrichis par lui d'articles remarquables, notamment sur *Addison*, *Bacon*, *Chesterfield*, etc. Dans sa notice sur Olivier *Cromwell*, Suard s'exprimait avec tant de force et de vérité sur la tyrannie du *protecteur* britannique, que des censeurs impériaux crurent y reconnaître un tableau trop ressemblant de la tyrannie qui pesait alors sur la France. Dirigés par leur chef Pommereul (*V.* ce nom), ces censeurs se hâtèrent de supprimer les passages

les plus saillants, au point que Suard refusa de signer son article ainsi mutilé. Mais les éditeurs de la *Biographie universelle*, voyant la puissance impériale près de tomber (cela se passait en décembre 1813), différèrent de quelques jours la publication du volume où se trouvait cette notice; et lorsque la censure fut renversée, ils purent donner l'article tel que l'auteur l'avait écrit. Suard fut encore l'éditeur de quelques ouvrages dont nous n'avons point parlé. Un frère de Naigeon l'académicien lui donna, entre autres manuscrits, celui des Mémoires sur la vie de Diderot. Jugeant la publication de cet écrit dangereuse, il le retint long-temps, dans la vue d'éviter un scandale, jusqu'à ce qu'une parente de l'auteur vînt en réclamer la propriété. La prévoyance de Suard était fondée. Ces mémoires ont été imprimés depuis à la suite d'une nouvelle édition de Diderot; et ils ont été l'objet d'un procès. M. Garat a publié, en 1820, des *Mémoires historiques sur Suard*. On peut s'étonner d'abord que cet écrivain ait trouvé dans son sujet la matière de deux volumes in-8°.; mais on s'aperçoit en le lisant que le titre qu'il a choisi n'est qu'un prétexte pour amener le tableau de la littérature et de la philosophie pendant le période qu'a embrassé la carrière littéraire de Suard. Nous ne parlerons point d'un *Essai de Mémoires* composés par Mme. Suard, cet ouvrage n'ayant été imprimé qu'à un petit nombre d'exemplaires destinés à l'amitié. R—R.

SUARÈS (FRANÇOIS), théologien, naquit à Grenade, le 5 janvier 1548, d'une famille noble. Il achevait son cours de droit à l'académie de Salamanque, quand, par les conseils de son directeur, il prit l'habit de saint Ignace. La difficulté qu'il éprouvait à concevoir les principes de la philosophie tels qu'on les enseignait alors dans les écoles, fit juger à ses maîtres qu'il ne serait jamais qu'un sujet médiocre; et lui-même en était persuadé le premier (1). Il pria donc le recteur de le dispenser de suivre ce cours: mais celui-ci parvint à lui rendre la confiance dont il avait besoin; et, peu de temps après, ayant été placé sous la conduite du célèbre P. Rodriguez (2), par la rapidité de ses progrès, il sut réparer le temps perdu et acheva ses études de la manière la plus brillante. Chargé d'enseigner la philosophie à Ségovie, il occupa ensuite successivement les chaires de théologie à Valladolid, Rome, Alcalà, Salamanque; et partout ses leçons furent suivies par un grand concours d'auditeurs. La première chaire de l'université de Coïmbre étant venue à vaquer, le roi d'Espagne Philippe II la lui conféra, sur la présentation des chefs de cette académie. Avant d'en prendre possession, le P. Suarès se fit recevoir docteur à l'académie d'Évora. Doué d'une ardeur infatigable et d'une mémoire qui tenait du prodige, il passait

(1) Suivant le P. Oudin, « Suarès put à peine » être admis dans la Société; il fut d'abord refusé; » il fit de nouvelles instances, jusqu'à demander » même à y entrer parmi les frères. Enfin on le re» çut, et l'on était encore sur le point de le ren» voyer, lorsqu'un vieux jésuite dit: Attendons, » il me semble que ce jeune homme conçoit aisé» ment, et pense quelquefois fort bien (Voy. les » *Mélanges* de Michault, II, 66); » mais si Suarès avait eu la conception facile, on ne voit pas le motif pour lequel on l'aurait refusé. La petite anecdote rapportée par Oudin, n'est donc pas vraisemblable. On a suivi dans cet article le récit des bibliographes des jésuites, très-instruits ordinairement de ce qui concerne leurs confrères.

(2) Ce célèbre auteur ascétique, né à Valladolid, en 1526, et mort à Séville, en 1616 (*Voyez* son article, t. XXXVIII, p. 385), ne doit pas être confondu avec le bienheureux Alphonse Rodriguez, autre jésuite, né à Ségovie en 1531, et mort à Maïorque, le 31 octobre 1617. C'est la béatification de ce dernier, qui a été célébrée au Vatican, le 12 juin 1825. *Voy.* l'Ami de la religion et du roi, 6 juillet 1825, XLIV, 245.

au milieu de ses livres tout le temps qu'il ne consacrait pas à de pieux exercices, et n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Les succès qu'il obtint à Coïmbre accrurent encore sa réputation. Il prit une part active aux disputes que fit naître le système sur la grâce, de son confrère le P. Molina (*V.* ce nom, XXIX, 321), et imagina celui qu'on a nommé *congruisme*, qui n'en est qu'une modification, et sur lequel il est inutile de s'étendre ici, puisqu'il est abandonné depuis long-temps. Invité par le pape Paul V, d'attaquer le serment d'allégeance que le roi Jacques Ier. exigeait de ses sujets, il publia, dans ce but: *Defensio catholicæ fidei contrà anglicanæ sectæ errores*, Coïmbre, 1613, in-fol. Cet ouvrage ne pouvait manquer de déplaire à Jacques Ier., qui le fit brûler par la main du bourreau, devant l'église Saint-Paul à Londres, et en défendit la lecture à ses sujets, sous des peines sévères. (On assure que Suarès aurait desiré de partager le sort de son livre.) Le pape l'en remercia par un bref, en date du 9 sept. 1613; et le roi d'Espagne, à qui Jacques Ier. s'était plaint de ce que ce monarque avait autorisé, dans ses états, la publication de cet ouvrage, en fit l'apologie: mais on en porta le même jugement en France qu'en Angleterre; et un arrêt du parlement de Paris, rendu le 26 juin 1614, condamna ce livre au feu, comme renfermant des maximes contraires aux droits des souverains (3). Il n'en fut pas moins réimprimé, la même année, à Cologne; et il l'a été depuis plusieurs fois. Suarès, consulté sur toutes les questions importantes de théologie, fut invité à se rendre à Lisbonne, pour assister à des conférences qui devaient avoir lieu en présence du légat. Il tomba malade à son arrivée en cette ville, et y mourut, le 25 sept. 1617. Quelques instants avant d'expirer, il dit à ceux qui l'entouraient: « Je » ne croyais pas qu'il fût si agréable » de mourir. » Les ouvrages de cet illustre théologien sont très-nombreux; on en trouvera les titres dans la *Bibl. soc. Jesu*, p. 257 et suiv. Ils ont été recueillis à Maïence et à Lyon, 1630 et ann. suiv., in-fol., 23 vol. L'édition la plus récente est celle de Venise, 1740. Le P. Noël, son confrère, en a publié un *Abrégé*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol., et y a joint deux Traités, l'un: *De justitiâ et jure*, tiré de Lessius; et l'autre: *De matrimonio*, extrait du grand ouvrage de Sanchez (*V.* NOEL, XXXI, 337). Les ouvrages de Suarès sont écrits avec ordre et netteté. Il savait, dit le P. Oudin fondre, avec une adresse admirable, presque toutes les différentes opinions sur les matières qu'il traitait. Sa méthode était d'ajouter ensuite ses propres idées aux discussions théologiques, et d'établir avec solidité son sentiment. Le Traité des *Lois*, du P. Suarès, passe pour son meilleur ouvrage. Il a été réimprimé même en Angleterre. L'abbé de Longuerue en faisait très-grand cas, ainsi que de celui de la *Religion*. Le P. Ant.-Ignace Deschamps, jésuite, a publié la *Vie* du P. Suarès, en latin, Perpignan, 1671, in-4°. W—s.

SUARÈS (JOSEPH-MARIE), savant antiquaire, était fils d'un auditeur de la rote d'Avignon, et naquit en cette ville vers la fin du seizième siècle. La culture des lettres et de la poésie, l'étude des chartes et des anciens manuscrits occupèrent tour-à-tour sa jeunesse. Ayant embrassé

(3) Ce fut pour réfuter les principes de Suarès que Rob. Abbot publia: la *Défense* du pouvoir souverain des rois (*V.* ABBOT, I, 147).

l'état ecclésiastique, il fut nommé prévôt de la cathédrale d'Avignon: le cardinal François Barberin, charmé de ses talents, emmena Suarès à Rome, lui confia le soin de sa bibliothèque, et lui fit obtenir le titre de camérier du pape Urbain VIII. Suarès fut, en 1633, promu à l'évêché de Vaison. Il vint prendre possession de son diocèse, et partagea son temps entre les travaux évangéliques, l'étude de la numismatique et les antiquités. La ville de Vaison lui dut le rétablissement de l'église de Saint Quinidius (*V.* le *Gallia christiana*). Il se démit, en 1666, de son évêché, en faveur de son frère; et revint à Rome, où il fut nommé garde de la bibliothèque du Vatican et Vicaire de la Basilique de Saint-Pierre. Suarès mourut le 8 décembre 1677. Allatius a publié, dans les *Apes urbanæ*, le catalogue des ouvrages que ce prélat avait fait imprimer jusqu'alors, et la liste, beaucoup plus étendue, de ses manuscrits. Outre une Traduction latine des Opuscules de saint Nil, imprimée avec le texte grec, dont il est le premier éditeur, des lettres et des discours, on a de Suarès : I. *Notitia librorum Basilicorum;* dans l'édition des *Basiliques*, publiée par Fabrot (*Voy.* ce nom); dans le *Corpus juris*, Amsterdam, 1663, et dans la *Biblioth. gr.* de Fabricius, XII, 467. II. *De foraminibus lapidum in priscis ædificiis diatriba*, Lyon, 1652, in-8°., inséré dans le *Novus thesaur.* de Sallengre, I, 317. Suarès n'a pas été aussi heureux que Peiresc dans l'explication qu'il donne des trous qu'on remarque sur les pierres des anciens édifices. Peiresc a démontré que ces trous servaient à recevoir les caractères des inscriptions (*V.* PEIRESC, XXXIII, 258). III. *De vestibus litteratis, sive quibus nomina intexta sunt, diatriba*, Vaison, 1653, in-4°. IV. *Prænestes antiqua libri duo, cum numismatibus, inscriptionibus et figuris*, Rome, 1655, in-4°. Cet ouvrage, rempli de recherches intéressantes, a été réimprimé dans le *Thesaur. antiquitat. Italiæ*, tom. VIII. V. *Vindiciæ Sylvestri II, Pontificis maximi*, Lyon, 1658, in-4°. Suarès, dit Lenglet Dufresnoy, est louable d'avoir fait l'apologie d'un pape si étrangement calomnié. Sa dissertation est curieuse et peu commune. V. *Descriptiuncula civitatis Avenionensis et comitatûs Venascini*, ibid., 1658, in-4°. VII. *Chorographia diversis Vasionensis versibus expressa* (*V.* BOYER DE SAINTE MARTHE, V, 426). VIII. *Dissertatio de Tracala*, Rome, 1667, in-4°. L'auteur y recherche la signification de ce mot ainsi que le motif pour lequel on en avait fait un surnom de l'empereur Constantin. IX. *Conjectura de libris de Imitatione Christi, eorumque authoribus*, ibid., 1668, in-4°. Suarès prétend que les trois premiers livres de l'*Imitation* sont de Jean abbé de Verceil; qu'ils ont été retouchés par Thomas à Kempis, et que le quatrième est de Gerson. Mais ce système de conciliation ne satisfit personne (V. les *Considérations de* M. Gence, à la suite de la *Dissert.* de M. Barbier, sur les traductions françaises de l'Imitation, p. 178) (1). X. *Arcus Septimi Severi aug. æri incisus, cum explicatione*, ibid., 1676, in-fol.; fig., rare et recherché. XI. *De numismatis et nummis antiquis dissertatio;* dans l'*Introduction* de Ch. Patin à l'Hist. des médailles, Amsterdam, 1683, et

(1) *Voy.* PAPEBROCH, XXXII, 517, note 1.

dans les *Symbola litteraria* de Gori, VIII, 1-33. Cet opuscule avait paru séparément, Rome 1668, in-4°. XII. *Lettre sur la patrie et les parents de la belle Laure*; dans l'*Histoire de la noblesse du Comtat*, par Pithon-Curt, III, 200. Niceron a donné dans ses *Mémoires*, tome XXII, les titres de vingt-neuf ouvrages ou opuscules de Suarès; mais cette liste n'est pas complète (2). On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque Barberine. Son portrait a été gravé par Desrochers. W—s.

SUBLET DES NOYERS (François), intendant des finances et secrétaire d'état sous Louis XIII, était né en 1578, fils d'un maître de la chambre des comptes. Le cardinal de Richelieu l'employa dans des affaires importantes; et ce fut lui qui fonda l'imprimerie royale d'abord établie dans les galeries du Louvre. (*Voy.* Cramoisy et Trichet). On a dit qu'il aimait les arts et qu'il les protégeait; cependant ce fut par un zèle bien contraire qu'il fit brûler le tableau peint par *Michel-Ange*, qui était le chef-d'œuvre de ce grand peintre, et dont François Ier. avait décoré le château de Fontainebleau. C'était en conséquence d'un zèle pareil, qu'un scrupuleux baron allemand, directeur des bâtiments de l'électeur, dégrada autrefois dans la galerie de Dusseldorf les plus belles antiques au nombre de près de cent, moulées avec soin sur les originaux, en les faisant toutes couvrir par un sculpteur ignorant, en sorte qu'on y put voir la Vénus de Médicis en chemise, le Laocoon en culotte, l'Hercule Farnèse en caleçon, et ainsi du reste. Sublet mourut le 20 octobre 1645, dans sa maison de Dangu, où il s'était retiré. T—D.

SUBLEYRAS (Pierre), peintre, naquit en 1699, à Uzès, d'un peintre médiocre, dont il reçut les premières leçons, mais qui bientôt ne se jugea plus capable de lui rien enseigner. Le jeune Subleyras se rendit à Toulouse, où il eut pour maître Antoine Rivalz. A l'âge de vingt-cinq ans, il vint à Paris, en 1724, concourut deux ans après pour le grand prix académique, et le remporta. Son tableau représentant le *Serpent d'airain*, est encore un des plus estimés de ceux qui sont exposés au musée, quoique le goût de dessin n'en soit pas pur; mais on en estime la composition et surtout l'harmonie générale. Parti pour Rome, en 1728, il s'y maria, en 1739, à Maria Felice Tibaldi, qui peignait la miniature, et dont la sœur avait épousé Charles Trémollière. Peu après on le reçut à l'académie de Saint-Luc, et son morceau de réception fut une esquisse représentant *Jésus-Christ à table chez Simon le Pharisien*. Cette esquisse, ainsi que le tableau exécuté en grand, pour un monastère voisin de Turin, et dont il existe une gravure à l'eau-forte par l'auteur même, se voient maintenant au musée du Louvre, qui possède aussi du même peintre, outre son tableau de concours, une esquisse de l'*Empereur Théodose recevant la bénédiction de saint Ambroise*, et un tableau ou plutôt encore une esquisse soignée, représentant un Saint Bruno, comme le disent la Notice du musée et quelques autres Catalogues; mais suivant M. Lavallée (Galerie du Musée, par Filhol, tome VI), *Saint Benoît ressuscitant un enfant*. L'académie des Arcadiens le compta aussi au nombre

(2) On n'y parle point, par exemple, de sa correspondance avec le P. Morin de l'Oratoire, que ce dernier a insérée dans ses *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, epist. 29-32, etc.

de ses membres, ainsi que sa femme; et selon l'usage adopté par cette association, ils reçurent tous deux un nouveau nom, l'un fut appelé *Protogène*, l'autre *Astérie*. Subleyras, aimé des principaux personnages de la cour de Rome, fit plusieurs tableaux pour le pape, et par la protection du cardinal Valenti, il fut chargé d'en peindre un pour l'église de Saint Pierre de Rome. Comme ces tableaux qui, à cause de l'humidité ne peuvent être exposés dans cette basilique même, sont copiés en mosaïque, ce qui les éternise en quelque sorte, l'avantage de les composer est très-recherché, rarement accordé à des étrangers; plus rarement encore on les exécute ainsi du vivant de l'artiste. Quoique Subleyras, dans l'intervalle du temps qu'il travaillait au sien, eût peint des portraits, des tableaux de chevalet, et qu'il eût fait un voyage à Naples, il termina ce tableau en 1745, et il fut exécuté tout de suite en mosaïque. Il représente l'*Empereur Valens, partisan des hérétiques, s'évanouissant pendant que saint Basile célèbre les saints mystères*. C'est un morceau d'une belle ordonnance, et d'une couleur très-suave. Subleyras, dont la santé avait toujours été faible, mourut à Rome, le 28 mai 1749, à l'âge de cinquante ans, et fut enterré dans l'église de Saint-André *dei Fratri*. Il laissa quatre enfants très-jeunes, avec une fortune médiocre. Il ne forma point d'élève d'un talent distingué. Subleyras avait de la douceur dans le caractère, et une franchise estimable. Il aimait la littérature, la musique et même les hautes sciences. Ses contemporains eurent une grande estime pour ses talents : estime que la postérité a partagée avec quelques restrictions, car il convient de dire que si cet artiste fût un des plus habiles de son temps, il parut à une époque de décadence, où l'école romaine, en particulier, avait beaucoup dégénéré. D—T.

SUBLIGNY, avocat au parlement de Paris, dans le dix-septième siècle, et non comédien, comme quelques-uns l'ont écrit, s'adonna aux lettres plus qu'au barreau, et fut avec Montplaisir (*V.* ce nom, XXX, 38), le maître en poésie de la comtesse de La Suze. Après avoir écrit contre Racine, il prit la plume en sa faveur. On a de lui : I. La *Folle querelle*, comédie en 3 actes et en prose, 1668, in-12. Cette critique de l'*Andromaque* de Racine, fut jouée sur le théâtre du Palais-Royal, le 18 mai 1668, avec un grand succès. L'auteur ne s'étant pas nommé, Racine attribua cet ouvrage à Molière, ce qui brouilla ces deux grands hommes. Subligny, en faisant imprimer sa pièce, la dédia à la maréchale de L'Hôpital, et y ajouta une longue préface, dans laquelle il reprend quelques vers de la tragédie. « Sa » comédie ne fut pas, dit Racine le » fils, inutile à l'auteur critiqué, qui » corrigea dans la seconde édition » d'*Andromaque*, quelques négligen- » ces de style, et laissa néanmoins » subsister certains tours nouveaux, » que Subligny mettait au nombre » des fautes de style, et qui ayant » été approuvés depuis, comme heu- » reux, sont devenus familiers à » notre langue. » II. *Réponse à la Critique de la* BÉRÉNICE *de Racine*, par l'abbé de Villars, 1671. III. *Dissertation sur les Tragédies de Phèdre et Hippolyte*, 1677, in-12. Ces trois Ouvrages ont été réimprimés par les soins de l'abbé Granet, dans le *Recueil de Dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille*

et de Racine, 1740, 2 vol. in-12. IV. La *Fausse Clélie, histoire française, galante et comique*, 1670, in-12, souvent réimprimée, V. La Traduction des célèbres *Lettres portugaises*, 1669, in-12 (*V.* CHAMILLY, VIII, 16; GUILLERAGUES, XIX, 166; et SOUZA, XLIII, 222). VI. *Aventures* ou *Mémoires de Henriette Silvie de Molière*, 1672, six parties in-12, réimprimées plusieurs fois séparément, et dans les *OEuvres de Madame de Villedieu*. On attribue encore à Subligny, 1°. La *Muse Dauphine;* 2°. le *Désespoir extravagant*, comédie non imprimée; 3°. deux autres pièces qui font partie des OEuvres de Baron (la *Coquette et la Fausse Prude*, et l'*Homme à bonnes fortunes*). D'un autre côté, c'est à un autre gentilhomme nommé d'Alègre, qu'on donne non-seulement l'*Homme à bonnes fortunes*, et *la Coquette*, mais encore les *Aventures de Silvie de Molière;* ces points ne sont pas faciles à débrouiller aujourd'hui. — La fille de Subligny fut une des premières femmes qui parurent à l'opéra comme danseuses de profession. Car la dauphine, et autres princesses ne se faisaient pas alors honte ni scrupule de danser à la cour dans les ballets, où, lors des représentations à Paris, les mêmes rôles de femmes étaient remplis par des hommes habillés en femmes. On cite le ballet du *Triomphe de l'Amour*, par Quinault et Benserade, joué en 1681, comme le premier où aient paru Mlle. Fontaine et quelques autres. L'*Histoire de l'Opéra* dit que « la demoiselle Subligny parut peu » de temps après la demoiselle Fontaine, et fut aussi fort applaudie » pour sa danse; mais elle quitta le » théâtre, en 1705, et mourut après » l'année 1736. » A. B—T.

SUCKLING (sir JOHN), écrivain anglais, né, en 1609, à Witton en Middlesex, était fils d'un contrôleur de la maison du roi. Son intelligence se développa de très-bonne heure. On assure qu'à cinq ans il parlait le latin, et à dix savait écrire en cette langue. Formé par la lecture ainsi que par la société des hommes du bon ton que fréquentait son père, il fut distingué par la vivacité et l'agrément de son esprit et par des manières élégantes et gracieuses. Ayant joint les drapeaux de Gustave-Adolphe, il fut, dit-on, dans l'espace de six mois, présent à cinq siéges, trois batailles et quelques escarmouches. De retour en Angleterre, on le vit aussitôt lancé parmi les hommes de la cour les plus à la mode, et parmi les plus beaux esprits du temps, lord Falkland, Davenant, Ben Jonson, Digby, Hales d'Eton. C'était un galant accompli, dans les idées du jour, et l'un de ceux qui tournaient le plus agréablement des vers légers. Il composa, pour amuser la cour, plusieurs pièces de théâtre, et déploya sa magnificence dans les costumes et les décorations qu'elles exigeaient. Les lettres de Strafford rapportent, comme un exemple de prodigalité inouie, que la mise en scène d'*Aglaure* lui coûta quatre ou cinq cents livres sterling. Suckling eut bientôt occasion de faire un emploi bien différent de sa fortune. La guerre civile avait éclaté. Les dangers de la monarchie l'appelèrent aux armes. Ayant obtenu la permission de lever, pour le service du roi, une compagnie de cent cavaliers, il voulut que ses soldats fussent des plus brillants de l'armée, et dépensa douze mille livres sterling à leur équipement. Malheureusement ces guerriers, si richement vêtus, placés à l'avant-

garde des troupes opposées aux covenantaires écossais, ne tinrent pas devant l'ennemi, et furent mis en fuite à Newburn, en 1639. Les républicains n'épargnèrent pas le ridicule à la troupe de Suckling et à son chef; et les épigrammes qui furent faites à cette occasion n'ont point encore été oubliées. On présume que le chagrin qu'il en ressentit contribua pour beaucoup à avancer sa mort, arrivée le 7 mai 1641, dans sa trente-deuxième année. Comme il n'avait, en cultivant la poésie, cherché que le plaisir et non la gloire littéraire, ses écrits, imprimés seulement après sa mort, ont été jugés avec indulgence. On y trouve de la rudesse et des incorrections qu'il eût été facile de faire disparaître; mais on y trouve aussi l'expression vive et originale des sentiments de l'amour, du dédain, de l'espérance trompée. L'auteur réussit dans ce qu'on appelle en Angleterre ballade. On cite la *Session des poètes*, les *Vers à un rival*, l'*Amant honnête*, la Ballade *Sur une Noce*. On a de lui des Lettres assez bien écrites, et qui contiennent des observations fines ou profondes. Un opuscule intitulé, la *Religion expliquée par la raison*, remarquable par la solidité du raisonnement et par la pureté du style, semblait annoncer que l'esprit de son auteur, rapidement mûri par l'infortune, allait se porter vers des objets moins frivoles que ceux qui l'avaient captivé jusque-là, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée. Ses ouvrages dramatiques, *Aglaure*, *Brennoralt*, les *Gobelins*, ont disparu du théâtre depuis long-temps. Ses Œuvres furent publiées, pour la première fois, en 1646, in-8°. Le grand nombre d'éditions qu'elles ont eues depuis est peut-être dû en partie à la licence qui règne dans ses poésies comme dans ses lettres. Le libraire Tonson en a donné, en 1719, l'édition la plus correcte; et c'est sur celle-ci que les éditeurs de la Collection des *Poètes anglais* (21 vol. in-8°., 1810 et suiv.) ont imprimé ceux des poèmes de Suckling que la décence leur permettait de reproduire. L.

SUDET (JEAN-MATHIAS), professeur à l'université de Prague, agita, dans le commencement du dix-septième siècle, une question qui, deux cents ans plus tard, a été vivement discutée dans le sein de l'institut de France. En 1812 et 1813, dans les inscriptions qui furent érigées pour célébrer l'entrée de nos armées en Russie, on confondit les Russes avec les anciens Roxolans; ce qui éprouva une vive contradiction. Le pour et le contre furent exposés dans plusieurs séances. Sudet, supposant que les Russes, les Roxolans et les Bohémiens ont une seule et même origine, avait, en 1614, posé la thèse suivante, en latin: « Nous établissons et nous » soutiendrons, comme très-proba- » ble, que la nation Bohémienne tire » son origine, non des Slaves, com- » me l'ont assuré Énée Sylvius et » Jean Dubraw, mais de la Russie » ou Roxolanie. » Cette première thèse ayant fait bruit parmi les savants de la Bohème, Sudet développa sa pensée, dans une brochure qu'il fit paraître sous ce titre: *De origine Bohemorum et Slavorum subsecivà, Joh.-Mathiæ à Sudetis*, Leipzig., 1615, in-4°. Troïle, recteur de l'université de Prague, s'éleva contre Sudet; et, selon les mœurs du temps, les injures ne furent point épargnées dans la contestation. Pour une promotion qui devait avoir lieu le 17 février 1615, Troïle posa différentes thèses, parmi lesquelles on remarque

la suivante : *Bohemos origine Roxolanos esse qui scripsit, an alia Menecles, alia porcellus loquatur.* Dans une seconde promotion, Troïle tint contre Sudet un discours véhément, qu'il fit imprimer sous ce titre : *De Bohemiâ piâ contra Roxolanos*, Prague, 1615, in-4°. Sudet ne se regarda point comme battu. Dans une thèse qu'il soutint au collége Carolin, le 21 décembre 1615, et qu'il fit imprimer à Prague, il proposa de nouveau la question : *Les Bohémiens descendent-ils des Roxolans ou des Slaves-Croates?* et il se décida pour l'origine roxolane. Troïle lui opposa une troisième thèse : *Anti-Roxolania M. Nic. Troïli adversùs Joannis-Mathiæ à Sudetis scriptum cui titulus : Quæstiones tres....*, Prague, 1616. Ici Troïle, ne gardant plus de mesure, disait, entre autres : *Maneat Roxolanus, qui, Czechus aut Bohemus esse non vult; maneat Scytha et Barbarus qui suos veteres pro barbaris agnoscit........ oportet itaque ipse Scytha, Barbarus et Roxolanus sit, qui et Bohemorum et Germanorum originem à Scythis deducit..... Si pater ejus in vitâ suâ nunquàm peccavisset, tamen majorem injuriam nationi Czechicæ facere non potuisset, quàm quod talem filium genuerit.* L'université de Prague donna tort à Sudet, qu'elle blâma, par un décret donné en 1616, d'avoir osé faire imprimer ses thèses sans l'approbation de l'université et du recteur. G—y.

SUE (Pierre), chirurgien, naquit à Paris, le 28 décembre 1739. Son père, Jean Sue, maître en chirurgie, d'après la déclaration de 1743, portant que les examens aux écoles seraient soutenus en latin, s'était trouvé dans la nécessité, malgré son âge avancé, de même que le célèbre J.-L. Petit, de se livrer à l'étude de la langue latine. Il connaissait trop l'importance des études pour ne pas mettre tous ses soins à diriger celles de son fils. Aussi celui-ci avait-il acquis des connaissances très-étendues dans les langues anciennes. Il succéda, en 1762, à son père, dans la charge de chirurgien de la ville de Paris. Il n'était encore que candidat en chirurgie, et il fut reçu maître en 1763. Sa thèse de réception eut pour titre : *De sectione cæsareâ*. En 1766, il épousa Mlle. Passemant, fille d'un opticien célèbre, dont il n'eut qu'un fils, qu'il perdit avant l'âge de puberté. En 1767, La Martinière le nomma professeur et démonstrateur de l'école pratique, conjointement avec Lassus. Il en résulta, entre ces deux professeurs, une rivalité qui ne devint que trop souvent un sujet de scandale de la part du second. Sans cesse occupé de l'avancement de la science, Sue, malgré l'ardeur de son zèle pour le travail, plein d'aménité pour ses confrères, cherchait la vérité de bonne foi. Il portait dans les discussions un esprit de modération bien propre à servir de modèle. Lassus, avec un desir non moins vif de contribuer aux progrès de la science, avec un talent supérieur et des qualités brillantes, avait le tort de s'abandonner aux explosions d'un amour propre excessif et aux saillies d'un esprit caustique. En 1770, Sue débuta dans la littérature médicale, par la traduction, du latin en français, de la première édition (1758) de la Pathologie de Gaubius, un vol. in-12. Cet ouvrage, quoique n'ayant pas encore tous les développements que l'auteur lui donna ensuite, fut adopté par les écoles, et y remplaça la Pathologie de Boerhaave, dont beaucoup d'idées parais-

saient dès-lors surannées. Gaubius mit au jour, en 1773, une seconde édition de son ouvrage. Il en avait préparé une troisième, lorsque la mort l'enleva aux sciences. Son travail fut publié, un an après (1781), par David Hahn. Enfin Ackerman en donna une quatrième édition, avec des additions, en 1787. Sue profita de ces diverses améliorations, dans une édition nouvelle de sa Traduction, qui demeura long-temps classique dans les écoles de médecine. En 1771, il publia un Dictionnaire de chirurgie, en un vol. in-8°., qui eut quelque succès, et dont une seconde édition parut en 1779. L'académie de chirurgie, appréciant son zèle infatigable, le nomma prévôt du collége, puis conseiller, commissaire pour les extraits et pour la correspondance, enfin receveur de ses fonds. Ces fonctions honorables développèrent chez lui le goût de la vie sédentaire, et en même temps celui des recherches littéraires médicales, pour lesquelles il n'avait que trop de dispositions. Il publia, en peu d'années : I. *Éléments de chirurgie*, en latin et en français, in-8°., 1774. II. *Éloge de Louis XV*, in-8°., même année. III. Un *Discours* prononcé aux écoles de chirurgie, in-8°., 1775. IV. Un *Mémoire*, en un vol. in-8°., 1776, sur l'anévrisme de l'artère crurale, dans lequel il indique le premier la possibilité de la ligature de l'artère iliaque externe, opération qui depuis a été exécutée avec succès. V. Des *Lettres critiques* sur un ouvrage intitulé : *État de la médecine en France*, in-8°., 1776, insérées dans les Mémoires historiques, critiques et littéraires de Goulin, in-4°. VI. Un *Précis* sur les ouvrages de Passemant, ingénieur du roi, in-8°., 1778. Il est suivi d'un petit *Supplément* au *Dictionnaire des artistes* de Fontenay, et de quatre pages de notes ou corrections au Supplément de la *France littéraire* de Laporte. VII. Des *Essais historiques et critiques* sur l'art des accouchements chez les anciens et chez les modernes, in-8°., 2 vol., 1779. VIII. *Anecdotes de médecine, chirurgie*, etc., 2 vol., in-12, 1785. IX. *Examen* d'un ouvrage intitulé : Nouvelles historiques, biographiques, de médecine, in-8°., 1785. X. *Nomenclature* des thèses soutenues au collége de chirurgie, depuis 1749 jusqu'en 1786, in-4°., 1787. Tant de travaux ne l'empêchèrent pas de continuer avec zèle son professorat au collége de chirurgie; et, en 1790, le roi le nomma professeur de thérapeutique dans la chaire vacante par la mort d'Hévin, place qu'il perdit, peu de temps après, par la suppression de l'académie de chirurgie. En 1794, lors de la formation de l'école de santé, actuellement Faculté de médecine, il y fut nommé bibliothécaire, puis professsseur de bibliographie, et ensuite de médecine légale et trésorier de cette école. Son assiduité à remplir ces diverses fonctions ne ralentit nullement ses travaux littéraires. Il publia bientôt, XI. un *Aperçu* sur la médecine légale an VIII, in-8°. XII. un *Mémoire historique* sur Goulin, même année. XIII. Des *Observations* sur quelques maladies des os, insérées dans le Cours de clinique externe, d'après Desault, de Cassius. Enfin, XIV. son *Histoire du galvanisme*, 4 vol. in-8°., 1801 et ann. suiv. Cet ouvrage eut le plus grand succès. C'est un précis analytique des travaux qui furent faits, à cette époque, sur le galvanisme. Il contribua beaucoup à faciliter les recherches de ceux qui se livraient à l'étude des faits nouveaux

que présentait cette branche importante de la physique, et des phénomènes physiologiques qui s'y rattachent. Le zèle toujours actif de Sue, quoique dans un âge avancé, le rendait précieux pour la Faculté, dont il était un des membres les plus assidus. Il employait à l'étude, dans sa retraite de Vincennes, les moments que ses fonctions lui laissaient de libres. Devenu infirme depuis quelques années, il ne survécut que quinze jours à son épouse; et il mourut à Paris, le 8 avril 1816. N—H.

SUÉNO AAGESON. *V.* AAGESEN (1).

SUÉNON Ier., roi de Danemark, fut surnommé Tyfve-Skeg (*barbe fourchue*); quelques historiens l'ont aussi appelé Suen Otte ou Othon, parce que l'empereur Othon II, lorsqu'il vint en Danemark, en 972, donna son nom à ce prince alors âgé de neuf ans, et le fit baptiser avec Harald Blotand, son père. Impatient de régner, Suénon se révolta contre son père. Des historiens ont dit qu'il avait été élevé à Iulin, ville de la Poméranie, si célèbre dans ces temps de barbarie, et que sous les yeux de Palna-Toke, il avait été formé à la bravoure féroce de ce siècle. Animé de toute l'audace que l'on inspirait dans cette école, Suénon se croit digne d'occuper le trône, et demande à son père une portion du royaume à gouverner; sur le refus d'Harald, il arme secrètement, se fait un parti chez les Vendes, et promet aux Danois, encore payens dans le cœur, de rétablir l'ancien culte; Palna-Toke se joint à lui avec sa troupe dévouée. Harald est obligé de fuir en Normandie, auprès de Richard, duc de ce pays. Celui-ci aide Harald à dompter les rebelles. Harald pardonne à son fils, qui, loin d'être touché de tant de bonté, arme de nouveau: sa flotte est battue; il se réfugie en Vandalie, équipe une nouvelle armée, descend secrètement en Sélande, et apprenant que le roi doit passer la nuit par un bois, accompagné seulement d'un petit nombre de gardes, il le tue d'un coup de flèche. Parvenu ainsi au souverain pouvoir par un parricide, en 985, Suénon rétablit le culte des idoles. S'il faut en croire les Chroniques du moyen âge, il ne tarda pas à être puni de son apostasie. Engagé trois fois dans une guerre cruelle contre les habitants de Iulin, il fut fait prisonnier chaque fois; la première et la seconde, sa rançon se monta si haut, qu'à la troisième, le trésor public se trouva épuisé. Dans cette extrémité, les dames danoises eurent la générosité de sacrifier leurs joyaux et leurs pierreries pour délivrer leur roi. Suénon, voulant signaler sa reconnaissance, ordonna qu'à l'avenir les filles eussent dans les successions une part égale à celle de leurs frères. Cette disposition de la loi existe réellement; mais son origine paraît fabuleuse: en effet, l'histoire des trois captivités de ce prince est au moins douteuse. Pour occuper l'armée qui l'avait aidé à devenir roi, Suénon en employa une partie à ravager la Saxe, défendue par Othon III, tandis que l'autre, embarquée sur la flotte, croisait sur la mer du Nord, et tenait l'Angleterre dans des alarmes continuelles. Dès 991, Éthelred, effrayé des descentes périodiques des Danois, leur

(1) Le nouveau *Dictionnaire hist. critiq. et bibliogr.* lui a consacré deux articles dans la même page, t. XXV, p. 256, après lui en avoir déjà donné un dans le 1er. vol., p. 3. Les doubles ou triples emplois de ce genre sont trop communs dans cette compilation pour mériter d'être signalés: mais on conviendra qu'il faut une distraction un peu forte pour donner deux fois un article dans la même page.

offrit une grosse somme d'argent pour qu'ils sortissent de son pays. Suénon, jugeant par là qu'il aurait beaucoup à gagner, arriva, l'année suivante, avec une flotte nombreuse, renforcée de celle d'Olaüs, roi de Norvége. Ces deux princes assiégèrent Londres inutilement : ils saccagèrent les provinces voisines, et ne se retirèrent que lors qu'Éthelred eut acheté leur départ; mais comme il n'avait pas payé entièrement la somme convenue, les Danois revinrent bientôt, mettant tout à feu et à sang. L'île de Wight était en quelque sorte leur place de guerre; ils y déposaient leur butin. Éthelred se soumit enfin à payer trente mille livres d'argent, somme très-considérable pour le temps, qui fut levée par le moyen d'une imposition appelée *danegelt* (argent danois). Cette taxe devint dans la suite d'autant plus onéreuse pour les Anglais, que le clergé et les moines en rejetèrent le fardeau sur le peuple. Suénon n'avait pas été présent à cette expédition; il était allé en Norvége, appelé par la vengeance de Sigrida, veuve d'Éric le victorieux, contre Olaüs Tryggeson. Il répudia sa femme Gunild, et épousa Sigrida. Olaüs, mécontent de cette alliance, enlève Thyra, sœur de Suénon, l'épouse, demande à celui-ci les biens de cette sœur, qu'il retient injustement, et arme une puissante flotte. Suénon, aidé des secours du roi de Suède, et d'Éric, seigneur norvégien, défait, sur les côtes de Poméranie, l'armée navale d'Olaüs qui, de désespoir, se précipite dans la mer. Une partie de la Norvége échoit à Suénon, et lui fournit de nouveaux moyens de nuire à l'Angleterre. Éthelred, non moins lâche que perfide, avait fait égorger en un seul jour (23 février 1002) tous les Danois, hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient dans ses états. La sœur de Suénon fut décapitée, après avoir vu massacrer ses enfants. A cette nouvelle, Suénon sort avec une flotte de trois cents vaisseaux, descend en Cornouailles, s'avance dans le pays, brûle Exeter, passe les habitants au fil de l'épée, défait l'armée d'Éthelred; et, après avoir rempli l'Angleterre d'incendies et de carnage, il retourne passer l'hiver en Danemark. Ce prince continua, tous les ans, des expéditions semblables. Éthelred se racheta, en 1008, par une grosse somme. L'année suivante, les Danois en exigent une pareille, prétendant qu'on leur a promis un tribut annuel. Les Anglais tentent un dernier effort pour se défendre : ils sont défaits. Les Danois s'emparent de l'Angleterre orientale. Canterbury est pris. En 1013, Suénon assiége Londres; Éthelred se réfugie en Normandie. Londres ouvre ses portes à Suénon, qui est proclamé roi d'Angleterre. On doute cependant qu'il ait été couronné. Il mourut en 1014, sans que l'on sache par quelle cause : mais il paraît que sa fin ne fut pas naturelle; on en raconte les circonstances assez diversement. Son fils Canut lui succéda. E—s.

SUÉNON II, petit-fils du précédent, par sa fille Estrith, en reçut le nom d'Estrithson. Son père était le comte Ulson, arrière-petit-fils d'Olaüs II, roi de Suède. La race masculine de Canut-le-Grand s'étant éteinte dans la personne de Hardi Canut, son fils, Magnus Ier., roi de Norvége, avait succédé à ce dernier, en 1042, par un traité conclu avec lui (V. Magnus Ier., XXVI, 144). Tous les historiens représentent Suénon comme un jeune homme doué de tous les avantages extérieurs et des plus bel-

les qualités. Comblé d'honneurs par Magnus, et nommé vice-roi de Danemark, il fit soulever ce pays contre ce prince; mais plusieurs fois vaincu, il était encore errant en Scanie, lorsqu'il y apprit, en 1047, la mort de son bienfaiteur, qui l'appelait au trône. Il fut reçu à bras ouverts. Harald, roi de Norvége, après avoir inutilement essayé de lui ravir la couronne, ravagea le Jutland pendant plusieurs campagnes consécutives. Suénon alla le chercher avec sa flotte, et le combattit sans résultat marqué. La guerre dura plusieurs années avec une fureur incroyable. Enfin il fut décidé qu'un combat général mettrait fin aux hostilités. Ce combat eut lieu le 10 août 1063. Suénon fut vaincu, et ne put échapper à la mort que par la générosité de l'amiral norvégien, qui lui permit de regagner ses états. Il leva une nouvelle armée. L'année suivante, les deux rois, las d'une guerre si cruelle, eurent une entrevue sur les bords du Gœtha-elf, et convinrent de garder chacun ce qu'ils possédaient. Quelques années après, Suénon, apprenant que la dureté du gouvernement de Guillaume-le-Conquérant causait beaucoup de murmures, en Angleterre fit partir son frère Esbern, avec une flotte considérable. Celui-ci, débarqué sur les côtes du Northumberland, fut joint par des Écossais, des Danois établis dans le pays, et beaucoup de mécontents. Déjà il avait emporté York. Guillaume lui fit offrir une grosse somme par des émissaires, et se débarrassa ainsi de cet ennemi. Esbern, de retour en Danemark, après avoir perdu une partie de ses vaisseaux par une tempête, fut envoyé en exil par son frère irrité. Suénon avait épousé Gytha, fille de Jacques Amund, roi de Suède. Comme elle était sa parente à un degré éloigné, il fut forcé de s'en séparer, sur les représentations d'Adelbert, archevêque de Brême; mais en même temps il reprit plusieurs maîtresses qu'il avait écartées. Il en eut douze enfants, dont plusieurs occupèrent le trône. Adelbert, qui avait excité le ressentiment de Suénon, vint à bout de le fléchir, en l'allant trouver à Slesvig, et l'engagea même à conclure un traité d'alliance avec l'empereur Henri IV, qui était alors en guerre avec Adolphe, duc de Saxe, et ses alliés. Henri promettait à Suénon une partie de ses conquêtes, à condition qu'il fît chez les Saxons une irruption du côté de l'Elbe. Celui-ci remonta effectivement ce fleuve; mais son armée déclara qu'elle ne voulait pas attaquer d'anciens amis, et Suénon fut obligé de retourner en Danemark. Ce prince ayant fait assassiner, dans une église de Roskild, des seigneurs qui s'étaient permis des propos injurieux sur son compte, Guillaume, évêque de cette ville, lui défendit l'entrée du lieu saint, en lui reprochant publiquement son crime. Suénon reconnut sa faute, et offrit de réparer le scandale qu'il avait donné. Il passa les dernières années de sa vie dans des exercices de pénitence, et mourut le 8 mars 1074. Adam de Brême, qui visita le Danemark durant le règne de ce prince, le dépeint comme très-versé dans les lettres, et dirigeant lui-même les clercs qu'il envoyait prêcher en Suède, en Norvége et dans les îles voisines. Il ajoute qu'il était très-affable et généreux envers les étrangers, et qu'il n'avait d'autre vice que l'incontinence. Harald III et quatre autres fils de Suénon régnèrent après lui. — SUÉNON III, fils d'Éric Emund, fut surnommé *Grathe*, du nom d'une bataille où il périt. Après

l'abdication d'Éric III (l'Agneau), en 1147, il contesta la couronne à Canut V (*Voy*. l'article de ce dernier, VII, 48). Ces querelles durèrent pendant tout son règne, malgré des traités de partage souvent signés; et le royaume éprouva toutes les horreurs de la guerre civile. Suénon, ayant fait assassiner Canut, en 1150, devint l'objet de la haine publique. Valdemar qui, d'après un accord fait avec les deux autres princes, possédait le Jutland indépendamment du Slesvig, son patrimoine, parvint à échapper aux embûches que Suénon lui avait dressées, et se sauva dans la péninsule. Suénon l'y suivit, espérant le surprendre avant qu'il eût eu le temps de se mettre en défense; mais Valdemar était prêt à le recevoir, et soutint plusieurs combats, dont aucun ne fut décisif. Enfin, le 23 octobre 1157, les deux ennemis se rencontrèrent dans la plaine de Grathe, près de Viborg. Suénon battu prit la fuite, et en traversant un marais, y enfonça, et fut retenu par le poids de ses armes. Des soldats de Valdemar l'y découvrirent, et lui tranchèrent la tête. Suénon avait épousé Adelaïde, fille de Conrad, margrave de Misnie. Il n'en eut qu'une fille, qui fut mariée à Berthold II, comte d'Andechs, margrave d'Istrie, vers 1176. E—s.

SUÈRE-DUPLAN (Jean-Maurice), né, vers le milieu du dix-huitième siècle, à Rieux, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, et partagea son temps entre les devoirs du ministère et la culture des lettres. Affligé de voir les langues anciennes négligées, il conçut le projet d'en ranimer le goût, en faisant imprimer, à ses frais, de nouvelles éditions d'ouvrages grecs, dont il distribuait gratuitement les exemplaires. En 1786, il donna le *Psautier*, en grec, suivi des principales hymnes de l'Église, et des prières de la messe, dans la même langue. Il annonce, dans la préface, son intention d'employer ses épargnes à publier des éditions correctes des meilleurs ouvrages grecs et latins. Il invite les personnes zélées pour l'instruction de la jeunesse, à lui adresser leurs ouvrages, qu'il s'engage à faire imprimer, et témoigne le desir de voir quelque habile helléniste entreprendre une traduction grecque des *Hymnes* de Santeul. L'université de Paris s'empressa de féliciter Suère-Duplan sur un projet dont l'exécution devait être fort utile aux bonnes études. Il publia, en 1787, un recueil de discours (*Conciones sive orationes ex græcis historicis excerptæ*), Paris, un vol. in-12; en 1788, une édition grecque de *Sophocle*, ibid., 2 vol. in-12; et en 1789, les *Racines de la langue latine* (mises en vers français), précédées d'un Discours de saint Chrysostome, grec et français, sur l'éducation, in-12. Cet ouvrage, l'essai du savant Fourmont (*V*. ce nom, XV, 374), était devenu rare; et c'était rendre un véritable service que de le reproduire; mais on ne sait comment le nom de Suère-Duplan se trouve seul sur le frontispice de la réimpression. Sa probité bien connue et sa modestie repoussent l'idée qu'il ait eu l'intention de s'approprier le travail de Fourmont: il est plus probable que l'imprimeur y aura mis son nom sans le consulter (1). Ce

---

(1) Cet ouvrage, que Fourmont avait composé étant encore écolier, fut employé comme livre classique au collége Mazarin: l'édition fut assez promptement épuisée, et une tracasserie de collége en ayant empêché la réimpression, il devint rare, et finit par être oublié (*Voy*. l'Éloge de Fourmont, par Fréret, *Acad. des inscr.*, tom. XVIII, II, p. 413.) La réimpression donnée en 1789, semble ne


HIST. ROMAINE.
SUETONE.
Reveil sc.

pieux et savant ecclésiastique, échappé comme par miracle, aux orages de la révolution, est mort oublié, dans le courant de 1806. Aucun des journaux littéraires qui paraissaient en France à cette époque, n'a payé, par quelques lignes, un tribut de reconnaissance à la mémoire d'un citoyen bienfaisant dont la fortune et les veilles avaient été consacrées à favoriser le progrès des bonnes études dans sa patrie. Indépendamment des ouvrages cités, on a de Suère-Duplan : un *Essai d'office en français*, avec une préface enrichie de citations des Pères, favorables à cette innovation. W—s.

SUÉTONE (*Caius Suetonius Tranquillus*), historien latin, naquit au premier siècle de l'ère vulgaire, et mourut au deuxième, on ne sait pas en quelles années. Seulement, comme il dit qu'il était fort jeune encore sous Domitien, vingt ans après la mort de Néron, c'est-à-dire en 88, on a lieu de le croire né sous Vespasien, entre 64 et 79. Il nous apprend aussi que son père, *Suetonius Lenis*, était tribun de la treizième légion, et combattait à Bédriac, où Vitellius vainquit Othon. Muret dit avoir lu, dans un manuscrit, *Linus* au lieu de *Lenis*, et il conjecture que ces syllabes *Linus*, précédées d'une petite lacune, sont les dernières de *Paullinus*, d'où il conclut que l'historien Suétone était fils du général Suétone Paulin (*Voy.* l'article suivant). Cette opinion, quoique soutenue par quelques auteurs modernes, avant et après Muret, est généralement abandonnée, comme inconciliable avec diverses circonstances des récits de Suétone et de Tacite. Paulin était général, sénateur, consulaire; *Lenis* n'est désigné par son fils que comme un simple chevalier, *angusti-clavius*. D'autres ont prétendu que l'historien Suétone était petit-fils de Paulin: ce qui est fort peu vraisemblable encore; car Suétone parle de son propre aïeul, sans le désigner comme un personnage célèbre. Il faut donc se contenter de savoir qu'il était fils de *Lenis* : Bayle a remarqué la conformité de ce surnom avec celui de *Tranquillus*. L'intime et inaltérable amitié qui a régné entre Suétone et Pline le jeune a fait conjecturer qu'ils étaient compatriotes, tous deux nés dans la Gaule cisalpine (*V.* Pline le jeune, XXXV, 76) : c'est un point sur lequel on n'a pas non plus de renseignements positifs à l'égard de Suétone; mais quatre lettres de Pline lui sont en effet adressées. La première (l. I. ep. 18) tend à dissiper les alarmes qu'un songe avait inspirées au jeune Suétone, la veille du jour où il devait plaider une cause : il était donc alors avocat; peut-être même avait-il aussi donné des leçons de grammaire, de rhétorique, et plaidé, dans les écoles, des causes imaginaires : c'est du moins ce que l'on pourrait conclure d'un texte de Suidas, et de quelques mots d'une lettre de Pline à Hispanus (l. I, ep. 24). Par la seconde, de celles qui sont écrites à Suétone lui-même (l. III, ep. 8), on voit que celui-ci avait été nommé tribun militaire à la sollicitation de son ami, mais qu'il consentit à céder cet honneur à Cæsennius Silvanus. Dans une troisième épître (V, 11), Pline le presse de publier des ouvrages déjà composés et impatiemment attendus. La quatrième (IX, 34) ne tient point à l'histoire personnelle de Suétone;

présenter Suère-Duplan que comme éditeur : le titre est ainsi conçu : Les Racines de la langue latine, présentées à la jeunesse, par J. M. Desuère Duplan.

mais c'est pour lui que Pline le jeune écrit à Trajan la quatre-vingt-quinzième lettre du livre x. Nous y apprenons que Suétone s'était marié et n'avait point eu d'enfants : l'empereur est supplié de lui accorder le *jus trium liberorum*, c'est-à-dire les exemptions et priviléges de ceux qui avaient trois fils ; c'était une faveur difficile à obtenir, et que pourtant l'empereur ne refusa point. Suétone demeurait alors chez Pline, qui, en le voyant de plus près, l'estimait et le chérissait davantage : *Suetonium Tr. probissimum, honestissimum, eruditissimum virum jàm pridem in contubernium accepi, tantòque magis diligere cœpi quantò hunc propiùs inspexi.* Nous ne savons rien du surplus de sa vie, sinon par quelques lignes de Spartien, où il est dit qu'étant devenu secrétaire (*magister epistolarum*) de l'empereur Adrien, il perdit cette place pour s'être conduit, à l'égard de l'impératrice Sabine, avec plus de familiarité qu'il ne convenait. Moréri et d'autres biographes emploient le terme de *privautés* en traduisant ce passage : mais Tillemont observe judicieusement que l'histoire ne s'explique pas sur la nature des libertés que Suétone et d'autres officiers avaient pu prendre avec Sabine ; et d'ailleurs, si les mots *injussu ejus*, qui se trouvent dans le texte de Spartien, signifient sans l'ordre de l'*empereur*, le sens qu'on a voulu donner à *familiariùs egerant*, n'est aucunement admissible. Quoi qu'il en soit, Suétone fut renvoyé de la cour impériale en l'année 121 ; et nous ignorons combien de temps il survécut à cette disgrace. Dans la liste assez longue de ses écrits, on a placé un livre sur les hommes illustres, et même celui que Lactance indique, en disant que *Tarquitius*, dissertant sur les personnages célèbres, *de illustribus viris disserens*, rapporte qu'Esculape fut exposé aussitôt après sa naissance, et allaité par une chienne. On veut que *Tarquitius* soit une altération de Tranquillus. Vossius, pour réfuter cette opinion, observe qu'il y a eu un auteur réellement nommé *Tarquitius*, dont les livres sont cités, non-seulement par Lactance, mais aussi par Ammien Marcellin. Cependant saint Jérôme et Vincent de Beauvais font mention d'un livre ou d'un Catalogue *virorum illustrium*, rédigé par Suétone, et où se trouvait un article sur Pline l'ancien. On a, d'après ces indications, attribué quelquefois à Suétone, ainsi qu'à Pline et à Cornelius Nepos, le recueil de Notices historiques, qui a été reconnu depuis pour une production d'Aurélius Victor (*Voy.* ce nom, III, 78). Mais Suétone avait écrit en effet plusieurs livres qui ne subsistent plus : un sur les jeux (ou les écoles) des Grecs, deux sur les spectacles des Romains, deux sur les lois et les coutumes de Rome, un sur la vie de Cicéron ou sur son Traité de la république, trois sur les rois, un sur les offices, et, selon Priscien, jusqu'à huit sur les préteurs ; de plus des tableaux généalogiques ; des traités sur l'année romaine, sur les noms propres, sur les paroles de mauvais augure, sur les notes dont se servaient les grammairiens ou critiques ; sur les défauts corporels, sur les différentes formes d'habillements ; enfin des mélanges intitulés *De rebus variis*, ou *Prata* ou *Parerga*. Les auteurs qui citent ces ouvrages avec plus ou moins de précision sont Aulugelle, Tertullien, Charisius, Servius, Ausone, Priscien, Isidore de Séville, Tzetzès et Suidas. Nous ne tenons pas

compte d'une *Historia ludicra*, qui semble n'être, sous un autre titre, que l'ouvrage sur les jeux des Grecs et des Romains, ni d'un Traité *De lusibus puerorum*, ce dernier mot n'étant, selon toute apparence, qu'une faute des copistes de Servius, au lieu de *Græcorum*. Il ne reste aujourd'hui de Suétone, outre les Vies des douze Césars, que de très-courtes Notices sur les grammairiens, sur les rhéteurs, sur Térence, Horace, Lucain, Perse, Juvénal et Pline l'ancien; encore ce dernier article, qui ne consiste qu'en douze ou quinze lignes est-il évidemment supposé; car l'auteur paraît y confondre les deux Pline, erreur dans laquelle ne pouvait tomber l'intime ami du second. Les doutes qu'on a élevés sur les articles Juvénal, Perse et Lucain sont beaucoup moins fondés; on y retrouve la diction de Suétone, ainsi que l'a prouvé Saumaise. L'authenticité des pages qui concernent Horace et Térence n'a point été contestée. Ces deux Notices faisaient partie d'un traité historique sur tous les poètes latins, qui comprenait une Vie de Virgile, dont le grammairien Donat a extrait quelques lignes. Le livre des rhéteurs illustres ne nous est parvenu que réduit à six chapitres, où l'on rencontre néanmoins plusieurs faits d'histoire littéraire qui ne se lisent point autre part : il en faut dire autant du livre des grammairiens (romains), qui est d'ailleurs plus étendu et peut-être même complet. C'est par son Histoire des douze Césars que Suétone est principalement connu : cet ouvrage, naturellement divisé en douze parties, l'a été quelquefois en huit, dont les six premières correspondaient aux six premiers empereurs : Jules-César, Octave, Tibère, Caligula, Claude et Néron; la septième comprenait Galba, Othon et Vitellius, et la huitième, les empereurs de la famille Flavienne Vespasien, Titus et Domitien. Mais cette division n'appartenait qu'aux copistes, et elle n'était point uniforme; car Loup de Ferrières ne partageait l'ouvrage qu'en deux livres, et Vincent de Beauvais en comptait douze. Comme les premières lignes de la vie de Jules César se rapportent à une époque où il est âgé déjà de seize ans, on a supposé, non sans quelque probabilité, que le commencement de ce livre était perdu; et Louis Vivès a pris la peine d'en rétablir les premières pages. Suétone s'est proposé de tracer le tableau des mœurs privées, de la conduite personnelle de chacun de ces douze princes, plutôt que celui des affaires politiques et militaires de leurs règnes. Il ne suit pas rigoureusement l'ordre chronologique des faits; et néanmoins, ainsi que le cardinal Noris l'a remarqué, il ne s'en écarte pas autant qu'on le pourrait croire; il fait correspondre, le plus qu'il peut, la distribution des matières à la succession des temps. En général, on rend hommage à l'exactitude, à la véracité de cet historien : Linguet qui l'a, dans le dernier siècle, accusé de mensonge et de calomnie, a été victorieusement réfuté par Tiraboschi et par Laharpe. On a reproché, avec plus de justice, à Suétone, d'avoir fait un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses, et quelquefois si scandaleusement racontées, qu'il y a presque autant de licence dans les récits que dans les actions mêmes, comme le disait saint Jérôme. De telles peintures, en effet, ne sont profitables que lorsqu'elles sont décentes; et pour montrer à nu la dépravation et l'ignominie des Tibère et des Néron, il fallait

une sagesse, un goût, un art, qui manquaient à Suétone. Mais Tillemont et d'autres censeurs, qui se plaignent de son excessive liberté, conviennent du moins qu'il est véridique. On a vu quelle idée avait conçue de sa probité son contemporain Pline le jeune. Vopiscus l'a depuis qualifié *emendatissimus et candidissimus*. Au renouvellement des lettres, Ange Politien, Érasme, Bodin, Vivès, Juste Lipse, etc., ont décerné à son ouvrage de magnifiques éloges, auxquels peut-être ils n'ont pas mis assez de restrictions. Nous le trouverions mieux aprécié par La Harpe (Lycée, part. I, liv. III, c. I, sect. I) : « Il » est exact jusqu'au scrupule et ri» goureusement méthodique; il n'o» met rien de ce qui concerne l'hom» me dont il écrit la vie; il rapporte » tout, mais il ne peint rien. C'est » proprement un *anecdotier*, si l'on » peut se servir de ce terme, mais » fort curieux à lire et à consulter. » De nombreux manuscrits de ces douze vies se conservent à Rome, à Paris, à Turin, à Zurich, à Berne.... et ont servi à préparer des éditions qui se sont extrêmement multipliées. Les dix-huit premières ont été publiées avant l'année 1500; et depuis ce temps on en compterait plus de cent autres, en écartant celles qui ne se recommandent à aucun titre. Nous ne pourrons indiquer ici que les plus précieuses et les plus utiles: Rome, 1470, au mois d'août, in-fol. (c'est la première de toutes); Rome, Sweynheim et Pannartz, 1470, in-fol.; Venise, Janson, 1471, in-fol.... Venise, Alde, 1516, in-8°... Genève, 1595, in-4°.; Paris, imprimerie royale, 1644, in-12; Amsterdam, Elzévir, 1650, in-12... Utrecht, 1672, in-4°.; Paris, 1684, in-4°., à l'usage du Dauphin; Utrecht, 1690, 2 vol. in-8°.; Leuwarde, 1714, 2 vol. in-4°.; Amsterdam, 1736, 2 vol. in-4°.; Leipzig, 1748, in-8°.; Leyde, 1751, in-8°.; Deux-Ponts, 1800, in-8°.; Leipzig, 1804, 2 vol. in-8°. Les principaux éditeurs de Suétone ont été G. Ant. Campanus, J. J. André, évêque d'Alérie, Égnatius, Érasme, Isaac Casaubon, Gruter, Grævius, Pitiscus, Oudendorp, Ernesti; mais plusieurs autres savants, Phil. Beroaldo, H. Lorit (*Glareanus*), Torrentius, Juste-Lipse, Boxhorn, Pierre d'Almeida, etc., ont contribué, par des recherches et par des notes, à éclaircir le texte de cet auteur. Il a été traduit en italien par Paul del Rosso, dont la version, publiée en 1554, a été réimprimée à Venise en 1738, in-4°.; en espagnol, par Jaimo Bartholomeo, Tarragone, 1595; en anglais, par Philémon Toland; Londres, 1666, in-fol.; par J. Hughes, 1717-26, 2 vol. in-12; par J. Clarke, 1733, in-8°.; enfin par Alexandre Thompson, 1795, in-8°.: en allemand, par Wagner, 1771, in-8°.; en danois, par H. D. Holk; en langue belgique, par Abrah. Bogaert, etc. Quant aux Versions françaises, La Harpe, qui donnait la sienne pour la troisième, était dans l'erreur : on avait déjà celles de Michel de Tours, Paris, 1520, in-fol.; de George de La Boutière, Lyon, 1556, in-4°.; de J. Baudouin, Paris, 1628, in-4°.; d'un anonyme, Amsterdam, Elzévir, 1665, in-12; et de Bernard Dutheil, Paris, 1670, in-12. La Traduction de La Harpe parut en 1770; et celle de Delisle de Sales (sous le nom de Henri Ophellot de la Pause, anagramme de *philosophe de la nature*) en 1771 : celle-ci est en quatre tomes in-8°., à cause des mélanges et des notes qui l'accompagnent; et l'autre en 2 vol., qui

ont été réimprimés en 1806, et depuis dans la collection des œuvres de La Harpe. Ce traducteur, quoiqu'on lui ait reproché plusieurs méprises, et qu'on s'aperçoive qu'il a travaillé fort vite, est néanmoins le plus élégant et quelquefois même le plus fidèle que Suétone ait eu dans notre langue avant la fin du dernier siècle. Deux autres Versions ont été publiées à Paris en 1807, l'une par M. A.-L. de La Roche, in-8°.; l'autre, sans aucun retranchement, par M. Maurice Lévesque, en 2 vol., du même format. Les Remarques de Laisné sur la personne et les écrits de Suétone, insérées dans le Nouveau Recueil des pièces fugitives d'Archaimbaud (tom. 1, pag. 23-67), sont empruntées, en partie, de l'article qui concerne cet historien latin, dans le Dictionnaire de Bayle.—Vopiscus parle d'un *Suétone* surnommé *Optatianus*, qui avait écrit une Vie de l'empereur Tacite. D—n—u.

SUETONIUS PAULINUS est un des plus grands généraux qu'ait produits l'empire romain dans le premier siècle de l'ère chrétienne. L'opinion publique, dit Tacite, qui ne manque jamais de donner un rival à un grand homme, le comparait à Corbulon. Nul n'était plus savant dans l'art des combinaisons militaires, et ne déployait, dans les occasions difficiles, plus de prudence et de sang-froid; nul ne se montrait plus actif et plus vigilant pour tout ce qui pouvait empêcher un revers; et la certitude de n'être pas vaincu était considérée par lui comme le commencement de la victoire. Mais, ainsi que Corbulon, dont il fut l'émule et le contemporain, Suetonius Paulinus a vécu dans les temps du plus sombre et du plus dégradant despotisme. Les Mémoires qu'il semble avoir écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous; et nous sommes réduits à recueillir, dans le petit nombre des auteurs anciens qui nous restent de cette époque, quelques détails sur ce qui le concerne. Nous tâcherons de n'en omettre aucun, et de les classer chronologiquement. On ignore également la date et le lieu de sa naissance. Il paraît pour la première fois dans l'Histoire, au commencement du règne de Claude, et déjà nous le trouvons revêtu de la dignité de préteur. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé, l'an 37 de J.-C., en Mauritanie, pour y combattre les peuples de cette contrée qui s'étaient révoltés (1). Comme son expédition dans ce pays est aussi un voyage de découvertes et qu'elle a enrichi la Géographie, nous rapporterons ce qu'en a dit Pline, le seul auteur qui donne quelques notions sur cet important événement. C'est après avoir décrit le mont Atlas, que le naturaliste romain ajoute (2) : « Suetonius » Paulinus, celui que nous avons vu » depuis consul, est le premier des » capitaines romains qui ait franchi » le mont Atlas et se soit avancé de » quelques milles au-delà.... Il a rap» porté que sa cime était couverte » d'épaisses couches de neiges, même » pendant l'été. Il y parvint après » dix campements, et pénétra ensuite » plus loin jusqu'à un fleuve nommé » *Ger*, à travers des solitudes cou» vertes d'une poussière noire, d'où » s'élèvent çà et là des pointes de » rochers qui paraissent toutes brû» lées, lieux inhabitables, même en » hiver, à cause de l'extrême cha» leur. On appelle *Canariens* les peu-

(1) Dion Cassius, *Hist.* lib. 60, c. 8, p. 947, édit. Reim., in-folio.

(2) Plin., *Hist. nat.*, lib. v, cap. 1. — Solin, cap. xxiv.

» ples qui vivent dans les forêts voi-
» sines de ces déserts. Elles abondent
» en éléphants, en bêtes féroces et
» en serpents de tout genre. Il est
» assez constant que cette nation des
» *Canariens* est voisine de celle des
» Éthiopiens, qu'on nomme *Perorses*. » Nous avons ailleurs démontré (3) que l'expédition de Suetonius Paulinus ne s'était pas étendue au-delà du pays de Tafilet, et que le fleuve *Ger* dont parle Pline est celui qu'on nomme actuellement *Ziz*, sur les bords duquel se trouve encore une ville nommée *Gers*. Pline nous apprend, dans un autre endroit de son ouvrage, que les *Perorses* étaient un peuple de l'Atlas; et il n'est pas douteux que les *Canariens* ne soient le même peuple que celui qui habitait *Canaria*, une des *îles Fortunées*, et sous le même parallèle que les vallées qui sont au sud de l'Atlas. Dion-Cassius, qui fait aussi mention de l'expédition de Suetonius Paulinus, nous apprend que peu après on envoya dans cette contrée, nouvellement découverte, un autre préteur, Cn. Hosidius Geta. Dans ces brûlants déserts, son armée manqua périr de soif; elle fut sauvée par la découverte inopinée d'une source, et elle vainquit Salabus, chef des Mauritaniens. Ce ne fut qu'après cette victoire que, selon Dion, l'empereur Claude résolut de réunir toute la Mauritanie à l'empire romain. Il partagea ce pays en deux provinces, la Mauritanie tingitane, et la Mauritanie césarienne. Il est difficile de concevoir, d'après un ensemble de faits si bien liés, et si décisifs, comment il s'est trouvé tant de savants qui ont pensé que Suetonius Paulinus avait franchi le grand désert de Sahara, et s'était avancé avec son armée presque sur les bords du Joliba, si improprement confondu par eux avec le Niger des anciens. Mais l'imagination aime à exercer son influence jusque sur la sévère érudition, et ne parvient que trop souvent à l'égarer. C'était une grande gloire pour Suetonius Paulinus, d'avoir étendu au midi les limites de l'empire romain; il eut encore celle d'empêcher qu'elles ne fussent diminuées dans le nord, et même il les agrandit en triomphant de peuples belliqueux et justement exaspérés contre leurs oppresseurs. Vers l'an 59 de notre ère, il fut créé consul subrogé, et envoyé comme gouverneur dans l'île de la Grande-Bretagne (4). Le besoin qu'on avait de lui, et son propre mérite, l'avaient, même sous le règne d'un Néron, porté à ce poste éminent. L'île qu'on lui donnait à gouverner était à découvrir et à conquérir. Les Romains y avaient seulement formé, dans la partie méridionale, des établissements mal assurés. Suetonius Paulinus soumit, vers le nord et à l'ouest, plusieurs peuples qui jusqu'alors étaient restés indépendants, et il établit chez eux de fortes garnisons. L'île *Mona* ou l'île Anglesey, qui n'est séparée de la côte occidentale d'Albion que par un étroit canal, était pour tous les peuples bretons un territoire sacré. Ses sombres et mystérieuses forêts recélaient leurs autels les plus vénérés; c'est dans cette dernière retraite que s'était réfugié le grand-prêtre des druides avec l'élite des guerriers. Suetonius Paulinus résolut d'en faire la conquête, et sous

(3) *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, p. 370.

(4) Tacite, *Ann.*, XIV, 29 à 40. — *Agricola*, cap. 14 et 15.

le prétexte vrai ou supposé que ceux qui y résidaient avaient secouru les rebelles, il fit marcher contre eux son armée. Mais parvenus sur le rivage, les soldats romains s'arrêtèrent en voyant les femmes bretonnes vêtues de deuil, les cheveux épars, agitant des torches enflammées, et telles qu'on peint les furies; les druides parcourant les rangs, levant les mains vers le ciel, et prononçant des imprécations. Suetonius Paulinus pousse en avant ses drapeaux, traverse avec eux le détroit dans des nacelles qu'il avait fait construire exprès. Il entraîne à sa suite son armée, qui était restée immobile d'étonnement et d'effroi; il fond aussitôt sur les Bretons, les enveloppe dans leurs propres feux, en fait un grand carnage; il abat leurs forêts, et renverse leurs autels, que le sang des captifs avait si souvent arrosés. Tandis que Suetonius Paulinus remportait cette grande victoire, les cruautés et les exactions des centurions et des intendants romains avaient excité, dans la partie de la Grande-Bretagne déjà conquise, la plus furieuse des insurrections. On avait, par l'ordre de l'empereur, imposé de nouvelles taxes, et on les exigeait avec une rigueur extrême(5). Bodicée, veuve du roi des Icènes, avait été frappée de verges, et ses deux filles avaient été violées par les officiers d'un empereur stupide et féroce, lesquels, à l'exemple de leur maître, méconnaissaient les traités, les droits des nations et ceux de l'humanité. L'indignation enfanta le desir de la vengeance; et tous les Bretons prirent les armes. Les Romains, et les alliés des Romains, qui habitaient dans la riche colonie de *Camulodunum* ou Colchester, dans *Verulamium*, municipe près le village moderne de Saint-Alban, et dans *Londinium* (Londres), déjà célèbre par ses navires et son commerce, furent, après une courte résistance, massacrés sans pitié. Heureux ceux qui périrent en combattant; les autres furent crucifiés, brûlés, empalés, ou subirent des supplices que Tacite n'a osé qu'indiquer, mais dont l'historien Dion nous a retracé les horribles détails (6). Suetonius Paulinus envisagea toute la grandeur du danger; il vit la puissance romaine sur le point d'être anéantie dans la Grande-Bretagne et ne dépendant plus que des chances d'une bataille. Comprenant qu'il serait écrasé par le nombre, si, pour protéger les villes et les cantonnements il divisait ses forces, il les réunit et grossit son armée de toutes les garnisons. Il attira ensuite les Bretons dans la plaine; et quoiqu'ils fussent animés jusqu'à la frénésie par la vue et les paroles éloquentes de la reine Bodicée, qui leur montrait son corps déchiré par les verges, et ses deux filles outragées, il remporta sur eux une victoire complète, et en fit un grand carnage. Tacite porte à quatre-vingt mille le nombre des Bretons qui furent massacrés dans cette bataille. « Les sol- » dats romains, dit-il, n'épargnè- » rent pas même les femmes; et des » monceaux de cadavres se trou- » vaient accumulés sur les bêtes de » somme percées de traits. » Suetonius Paulinus continua de tenir la campagne, et acheva de soumettre les rebelles. Ceux-ci, occupés des soins de leur vengeance, avaient négligé de cultiver la terre, et il en résul-

(5) Dion Cassius, lib. 62, ch. 1, p. 1001.

(6) Dion Cassius, *Hist.*, lib. 62, p. 1008, n°. 7, édit. in-folio, de Reimar.

ta une affreuse famine qui en fit périr un grand nombre (7). La guerre était terminée, et Suetonius Paulinus ne songeait plus qu'à étendre et consolider la puissance que la victoire lui avait assurée, lorsque de nouveaux embarras lui furent suscités. Le despotisme avait su, dans le gouvernement des provinces, diviser l'autorité pour qu'elle ne lui devînt pas funeste. L'administration des finances était confiée à un procurateur ou intendant, tandis que le légat ou proconsul avait le commandement des armées. Le procurateur de la Grande-Bretagne était alors un certain Julius Classicianus qui, jaloux de Suetonius Paulinus, le contrariait dans toutes les mesures qu'il voulait prendre, et excitait sourdement les Bretons à la résistance. Suetonius Paulinus fit contre lui de justes plaintes; et pour prendre connaissance des différends qui s'étaient élevés entre le proconsul et l'intendant, Néron envoya dans la Bretagne un de ces êtres vils qui peuplaient sa cour, et auxquels seuls il accordait sa confiance. L'affranchi Polyclète, par son faste et son insolence, vint étonner les Bretons eux-mêmes, tout courbés qu'ils étaient sous le joug de l'adversité. Ils ne pouvaient concevoir comment les Romains, avec tant de courage et de fierté, montraient tant de servilité et de bassesse. L'affranchi prit le parti de l'intendant, et chercha à nuire au grand capitaine; mais comme il ne pouvait anéantir sa gloire et les suffrages de l'armée, il se contenta d'insinuer que la haine des Bretons envers un général qui les avait vaincus était un obstacle au rétablissement de la tranquillité. En conséquence, comme si la guerre n'eût pas été terminée, on donna ordre à Suetonius Paulinus de remettre l'armée à Turpilianus, dont le consulat venait d'expirer. Celui-ci n'attaqua point un ennemi fatigué, et décora du nom de paix sa honteuse inaction. Suetonius fut cruellement blessé qu'on lui enlevât une palme certaine au moment où, après avoir triomphé de tous les obstacles, il ne lui restait plus qu'à s'en saisir. Il dissimula cependant, et quitta l'île de Bretagne, ce théâtre de ses exploits, après y être resté deux ans. Il avait eu, pendant ce temps, constamment auprès de lui, comme aide-de-camp, le jeune Agricola, qui devait un jour soumettre l'île entière aux armes romaines, et qui a été encore plus redevable de l'immortalité de son nom à la plume de son gendre Tacite, qu'à l'éclat de ce grand triomphe. Huit ans après, l'an 69 de notre ère, nous retrouvons Suetonius Paulinus commandant l'infanterie et la cavalerie de l'empereur Othon, et en butte aux intrigues de Licinius Proculus, préfet du prétoire, homme rusé et méchant, ignorant dans l'art de la guerre, et jaloux de l'influence que le vainqueur des Maures et des Bretons avait acquise sur l'esprit des soldats! Quand Vitellius, à la tête d'une puissante armée, vint disputer à Othon le trône impérial, Suetonius Paulinus conseilla à celui-ci d'éviter une bataille, et de traîner la guerre en longueur. Il appuyait son opinion de motifs irrésistibles que Tacite nous a fait connaître et qui donnent la plus haute idée de sa grande capacité et de la profondeur de ses vues (8). Othon ne suivit pas ses conseils, et joignit à cette faute une faute plus grande encore, celle

(7) Tacit., *Hist.*, lib. I, cap. 87-90. — Lib. II.

(8) Tacit., *Hist.*, lib. 2, cap. 32.

de céder aux instances de ses courtisans et de ses flatteurs, et de s'écarter de son armée pour ne pas exposer sa personne sacrée. Il perdit la bataille, qui fut livrée à Bedriac, près de Crémone, et, abandonné de tous les siens, il se tua de ses propres mains. Vitellius fut reconnu empereur. Alors Suetonius Paulinus se trouva dans une position pénible. Obligé de se montrer à la cour du nouveau maître en habit de suppliant, il eut de la peine à obtenir audience, et se servit d'un moyen de défense peu honorable, mais qui lui réussit. Ce qui n'avait été que l'effet du hasard ou de l'obstination d'Othon, la longueur de la marche, la fatigue des troupes, leur découragement, le mélange des voitures et des vivandiers, tout cela fut représenté par Suetonius Paulinus, comme le résultat de ses ruses pour assurer la victoire à un empereur plus digne de régner que celui sous les ordres duquel les destinées l'avaient placé. Vitellius le crut, et la prétendue perfidie du général lui fit pardonner sa fidélité. Nouvelle preuve que les dissensions civiles long-temps prolongées brisent enfin la constance des hommes les plus énergiques et parviennent à souiller les caractères les plus dignes d'estime. L'histoire, après l'évènement que nous venons de raconter, ne fait plus mention de Suetonius Paulinus. Les détails que nous avons réunis dans cet article nous le montrent, pendant l'espace de trente-deux ans, toujours revêtu des plus hautes dignités, et à la tête des armées; il devait donc être avancé en âge lorsque Vitellius parvint à l'empire; et cette époque doit être peu éloignée de celle qui marqua la fin de sa carrière. W—R.

SUEUR (Eustache le) *Voy.* Le Sueur.

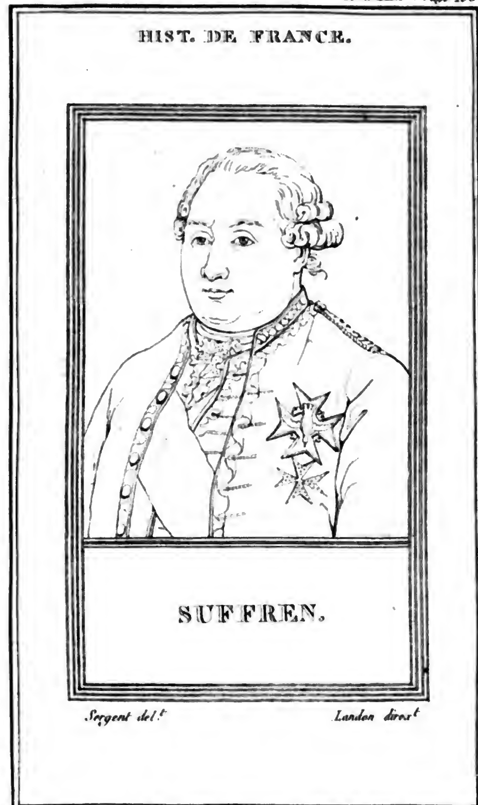
SUFFREN (Jean), jésuite, né, en 1565, à Salon en Provence, embrassa la règle de saint Ignace à quinze ans. Après avoir professé la philosophie à Dole, et la théologie à Avignon, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de la chaire. Les succès qu'il obtint étendirent bientôt sa réputation; et ses supérieurs l'appelèrent à Paris, où ses talents ne furent pas moins appréciés que dans le reste de la France. La reine-mère Marie de Médicis le nomma son confesseur en 1615, et l'honora de toute sa confiance. Le P. Suffren s'en montra digne par la sagesse des conseils qu'il ne cessa de lui donner, et il ne tint pas à lui d'empêcher la rupture éclatante que devait amener l'opposition constante de la reine, aux vues et aux volontés du roi son fils. Il accompagna cette princesse à Blois; et ne revint qu'avec elle a la cour, où il ne se fit remarquer que par sa douceur, sa piété et sa franchise. C'est le témoignage que lui rendent, même les écrivains protestants. Louis XIII, après le renvoi du P. Séguiran, voulut avoir le P. Suffren pour confesseur; mais la reine-mère s'y opposa, dans la crainte d'être privée d'un directeur qu'elle estimait; et il fallut négocier avec cette princesse pour obtenir son consentement. En lui annonçant sa nomination à la place de confesseur du roi, le cardinal de Richelieu lui traça la conduite qu'il devait tenir dans ce poste éminent (1). Mais le P. Suffren n'avait pas les qualités convenables pour se maintenir long-temps à la cour, au milieu d'intrigues et de querelles sans cesse renaissantes. Il ne tarda pas d'être

(1) La Lettre du cardinal de Richelieu au P. Suffren se trouve dans le *Recueil de pièces intéressantes*, publié par La Place, III, 250.

remplacé. On prétend même que le cardinal de Richelieu le fit bannir. Mais il est plus vraisemblable que Suffren sollicita la permission de rejoindre dans les Pays-Bas la reine-mère, à laquelle, malgré ses torts réels, il ne cessait pas de porter un attachement sincère. Il la suivit en Angleterre; et il se disposait à se rendre avec elle à Cologne, qui devait être le terme de la vie errante de cette malheureuse princesse, quand il tomba malade sérieusement. Son état ne l'empêcha pas de s'exposer aux hasards du voyage; mais arrivé à Flessingue, il y mourut le 15 septembre 1641, à l'âge de soixante-seize ans. Ses restes furent rapportés à Paris et déposés dans l'église professe des jésuites. Outre quelques Opuscules ascétiques, on a de lui: des *Sermons*, Paris, 1622-23, 2 vol. in-8°.; et l'*Année chrétienne*, ibid., 1641, in-4°., 6 vol. Cet ouvrage, qu'il avait composé à la prière de saint François de Sales, a été abrégé par le P. Frizon, Nanci, 1728, 2 vol. in-12. Quoique le style de l'abréviateur soit plus correct, plusieurs personnes préfèrent la simplicité de l'original. Le portrait du P. Suffren a été gravé plusieurs fois par Michel Lasne, format in-4°., et par Mariette. W-s.

SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (Louis-Jérôme), né en 1722, dans le diocèse d'Arles, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, devint prévôt du chapitre de Saint-Vincent de Marseille, et fut sacré évêque de Sisteron, le 30 septembre 1764. D'un caractère bon et généreux, il se fit chérir dans les fonctions de l'épiscopat, par ses vertus et son savoir. Ce fut en 1780 qu'il commença le canal qui porte son nom, et qui a deux lieues d'étendue. Ce canal ne coûta que quatre vingt-dix mille francs, dont la province fournit le tiers; il a vingtuplé la valeur des terres de cinq lieues carrées; et considérablement augmenté les richesses des habitants de Sisteron: « Les pères me maudiront, disait » ce vertueux prélat; mais les en» fants béniront ma mémoire. » Jamais prédiction ne s'est mieux vérifiée. En 1824, la ville de Sisteron a élevé un obélisque en l'honneur de son bienfaisant évêque. Ce prélat, qui avait été sacré évêque de Nevers en 1789, fut obligé de quitter la France au commencement de la révolution, et il mourut dans l'exil. M—d j.

SUFFREN SAINT-TROPEZ (Pierre André de), frère du précédent, et l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, naquit au château de Saint-Cannat en Provence, le 13 juillet 1726. Sa famille, qui tenait un rang distingué parmi la noblesse de cette province, le destinant à la marine, l'envoya à Toulon dès qu'il eut terminé ses études. Il s'y embarqua, en 1743, comme garde-marine, sur le vaisseau *le Solide*, qui faisait partie de l'armée française et espagnole combinée; et pour son début, Suffren assista au combat que ce vaisseau soutint contre *le Northumberland*. L'année suivante, étant sur *la Pauline*, à la Martinique, il participa à un autre combat; et le sang-froid qu'il montra dans ces deux actions fit présager ce qu'il devait être un jour. Au désarmement de ce navire, il se rendit à Brest, et fut embarqué sur *le Trident*. L'escadre dont ce vaisseau faisait partie fut, à la suite d'une entreprise infructueuse contre la colonie anglaise d'Annapolis, dispersée par une tempête,


HIST. DE FRANCE.
SUFFREN.
Sergent del.t
Landon direx.t

et attaquée par une armée supérieure en force; la plupart des vaisseaux qui la composaient tombèrent au pouvoir de l'ennemi, mais *le Trident* fut du petit nombre de ceux qui réussirent à lui échapper. Nommé enseigne de vaisseau, en 1748, Suffren passa sur *le Monarque*, dans l'escadre de M. de l'Étanduère. Lors du combat qu'elle soutint, à la hauteur de Belle-Ile, contre l'amiral Hawk, ce vaisseau ayant été obligé d'amener, Suffren fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il ne resta que peu de temps. La paix de 1748 semblait le condamner au repos; il en profita pour se rendre à Malte, et se préparer à prendre ses degrés dans l'ordre de Saint Jean de Jésusalem. Admis au nombre des chevaliers, il employa les années qui s'écoulèrent jusqu'à 1754 à faire ses caravanes, et ne revint à Toulon qu'à la fin de cette dernière année. Les hostilités ayant recommencé en 1755, une escadre de cinquante-huit vaisseaux fut armée à Brest, pour protéger le Canada; et le chevalier de Suffren obtint d'en faire partie. Il fut embarqué sur *le Dauphin-Royal*. Ce vaisseau, ayant été séparé de l'escadre pendant la route, fut rencontré par l'armée anglaise; mais, profitant de la supériorité de sa marche, il se réfugia dans le port de Louisbourg, et parvint à rentrer à Brest. La France ayant alors armé trois escadres, Suffren, récemment fait lieutenant de vaisseau, s'embarqua sur l'*Orphée*, dans celle du marquis de La Galissonnière, qui était chargée de protéger le siége de Mahon, dirigé par le maréchal de Richelieu. Cette escadre parut devant Minorque le 19 avril 1756, et mouilla le lendemain devant Ciutadella. La ville se rendit à la première sommation; mais il fallut faire le siége du fort Saint-Philippe, où s'était retirée la garnison anglaise. La Galissonnière, pour empêcher cette place d'être secourue, avait établi sa croisière entre Majorque et Minorque, lorsqu'il eut connaissance de l'escadre de l'amiral Byng. Le combat qui s'engagea fut à l'avantage des Français, (*Voyez* Byng), et cette victoire fut suivie de la prise de Port-Mahon. Après avoir navigué sur divers bâtiments, Suffren reçut, en 1750, l'ordre de se rendre à Toulon, où M. de Laclue venait d'armer une escadre de sept vaisseaux, destinée pour l'Inde. Il fut embarqué sur l'*Océan*. Le 17 août, cette escadre, se trouvant à la hauteur du port de Lagos, fut rencontrée par une armée anglaise forte de quatorze vaisseaux. L'infériorité des forces de M. de Laclue ne lui permettant pas d'engager le combat, il prit le parti de se réfugier dans ce port, qui appartenait aux Portugais. Tout devait lui faire croire qu'il y serait en sûreté, puisque cette puissance était neutre; mais les Anglais, sans respect pour le pavillon portugais, vinrent attaquer l'escadre française jusque sous les forts. Trois vaisseaux furent pris; deux se brûlèrent à la côte, et deux seulement purent se sauver. L'*Océan* fut au nombre des premiers, de sorte que le chevalier de Suffren fut une seconde fois prisonnier. On le verra plus tard prendre sa revanche sur les Anglais, dans une circonstance absolument semblable. Sa captivité ne fut pas de longue durée; et il revint à Toulon au mois d'octobre suivant. La paix, qui eut lieu au commencement de 1763, faisait craindre à Suffren une longue inactivité; mais il obtint, l'année suivante, le commandement

du chebec le *Caméléon*, avec la mission de protéger le commerce dans la Méditérannée. Quelque temps après, il prit le commandement du *Singe*, dans l'escadre du comte Duchaffaut, dirigée contre les Saletins; et il fut témoin du désastre qu'éprouva cette expédition devant Larrache. Promu au grade de capitaine de frégate, en 1767, Suffren se rendit à Brest. On y réunissait une escadre sous les ordres du marquis de Breugnon, que le roi envoyait à Maroc, pour y traiter de la paix. Cet amiral lui confia le commandement de la frégate l'*Union*, sur laquelle il avait arboré son pavillon. Au retour de cette campagne, il se rendit à Malte; et pendant les quatre années qu'il y resta, il parvint au grade de commandeur, et fit, sur les galères de la religion, différentes courses contre les Barbaresques. Ayant été nommé capitaine de vaisseau, en 1772, il vint prendre, à Toulon, le commandement de la *Mignonne*, et fit, avec cette frégate, deux croisières successives dans les mers du Levant. Le comte Duchaffaut, qui fit, en 1776, une campagne d'évolutions, lui donna le commandement de l'*Alcmène*; et, l'année suivante, le comte de Barras lui fit faire une campagne semblable. Lors de la guerre entreprise pour l'indépendance de l'Amérique (1778), Suffren fit partie de l'escadre du comte d'Estaing, sur le *Fantasque*. Pendant la relâche que cette armée fit à Boston, l'amiral, apprenant que cinq frégates anglaises étaient mouillées dans la rade de Newport, chargea Suffren d'aller les y attaquer avec son vaisseau, auquel il adjoignit trois frégates. Le commandeur se présenta devant cette rade le lendemain. Elle était défendue par un fort: il y pénétra sous toutes voiles, et alla s'embosser le plus près possible des frégates ennemies; mais celles-ci ne l'attendirent point. Après avoir tiré quelques coups de canon, elles s'échouèrent à la côte, et s'y brûlèrent. Suffren, satisfait du succès de son expédition, rejoignit le comte d'Estaing à la Martinique, où ce dernier lui avait donné rendez-vous. Au combat de la Grenade (6 juillet 1779), le *Fantasque*, qui faisait partie de l'avant-garde, se distingua par une manœuvre brillante, et eut soixante hommes hors de combat. L'armée du comte d'Estaing, après avoir conquis la Grenade, attaqué Savannah, et contribué puissamment aux succès de l'armée de terre, rentra à Brest, au mois de nov. 1779. Le compte avantageux que cet amiral rendit de Suffren fit donner à celui-ci le commandement de l'escadre légère, dans l'armée combinée de France et d'Espagne, aux ordres de don Louis de Cordova. Cette armée se trouvant, le 9 août 1780, à la hauteur du cap Saint-Vincent, tomba au milieu d'un convoi anglais destiné pour l'Inde, et escorté par un vaisseau et deux frégates. Suffren, qui montait le *Zélé*, se mit à la poursuite des bâtiments de guerre: mais la supériorité de leur marche l'empêcha de les atteindre; et il dut se borner à faire amener douze bâtiments marchands, dont quatre furent amarinés par son vaisseau. Jusqu'ici la vie de Suffren a sans doute été assez active et assez remplie; mais d'autres événements vont lui fournir l'occasion de déployer ses talents et sa bravoure sur un plus vaste théâtre. Dès le commencement de l'année 1778, les Anglais avaient tenté diverses entreprises sur les établissements français et hollandais dans l'Inde. La guerre ac-

tive qu'ils soutenaient contre les divers princes indiens était mêlée de succès et de revers; mais leur marine suivait un but constant, celui d'anéantir, dans ces parages, les deux seules puissances qui pussent lutter contre l'Angleterre. Les hostilités contre la Hollande ayant été déclarées en 1781, les Anglais s'emparèrent de Négapatam et de plusieurs comptoirs sur la côte occidentale de Sumatra. Les Hollandais, se trouvant, en raison de l'infériorité de leur marine, hors d'état de protéger des colonies qui leur avaient coûté tant d'efforts, de patience et de courage, proposèrent au gouvernement français de se lier avec eux par un traité. A peine ce traité était-il conclu, que le cabinet de Versailles fut informé du projet formé à Londres d'envahir le cap de Bonne-Espérance. La prise de cette riche colonie devait entraîner la perte de Batavia, de Ceylan, ainsi que celle des autres possessions hollandaises du Bengale et à la côte de Coromandel. Dans cette perplexité, les états-généraux chargèrent la France, non-seulement de protéger le cap de Bonne-Espérance, mais ils lui remirent, en quelque sorte, cette colonie, en lui permettant d'y envoyer, pour sa défense, une garnison toute composée de troupes françaises, qu'ils prirent à leur solde. Le ministère avait besoin d'un homme ferme, actif et entreprenant pour l'opposer au commodore Johnston, qui commandait l'expédition anglaise. Son choix tomba sur le commandeur de Suffren. On mit sous ses ordres cinq vaisseaux et deux frégates; et il fut autorisé à arborer le pavillon de chef d'escadre, dans les mers de l'Inde. Sorti de Brest, le 22 mars 1781, avec l'armée du comte de Grasse, il s'en sépara à la hauteur de Madère. Le 16 avril l'*Artésien*, qui avait reçu ordre de précéder l'escadre, ayant aperçu dans la baie de la Praya cinq vaisseaux anglais, qui y étaient à l'ancre, le commandeur ne douta pas que ce ne fût l'escadre du commodore Johnston; et il forma aussitôt le projet de l'attaquer, sans respect pour la neutralité du pavillon portugais qui flottait sur les forts de l'île. On se souvient qu'il avait à prendre sa revanche de l'affaire de Lagor. Après avoir fait signal à ses frégates et au convoi de continuer leur route, en tenant le vent, il donna l'ordre de se disposer au combat, de former la ligne sans avoir égard à l'ordre de bataille, de forcer de voiles, et enfin de se préparer à mouiller. Tous ces signaux se multipliaient et se succédaient trop lentement au gré de sa bouillante ardeur. Lui-même, se couvrant de voiles à l'instant, et sans remarquer s'il était suivi des vaisseaux de son escadre, pénètre dans la baie, et, arrivé près du vaisseau commandant, laisse tomber l'ancre par son travers, en faisant un feu terrible. L'*Annibal*, qui suivait immédiatement le *Héros*, vint mouiller en avant de lui. Dans cette position, recevant beaucoup plus de bordées qu'il n'en pouvait rendre, il éprouva, en peu de temps, les plus grands dommages dans sa mâture et dans ses agrès. L'*Artésien* manœuvrait pour venir prendre poste auprès du *Héros*; mais son capitaine ayant été tué, et ayant été abordé par un bâtiment anglais, il dériva au large. Le *Vengeur* et le *Sphinx*, après avoir tiré quelques bordées, se virent entraîner par les courants, et furent obligés de laisser porter au large. Le *Héros* et l'*Annibal* se trouvaient mouillés au milieu de l'escadre enne-

mie; les trois autres vaisseaux étant trop éloignés pour pouvoir les seconder. Leur position devenait de plus en plus critique; forcés de la quitter pour ne pas succomber sous le feu qui les accablait, ils coupèrent leurs cables, et après une heure et demie du combat le plus vif et le plus meurtrier, ils portèrent au large. Cette retraite ne pouvait se faire plus à-propos; car à peine l'*Annibal* fut-il hors de la portée du canon des Anglais, qu'il démâta de tous ses mâts. Le *Sphinx* vint le tirer de danger en le prenant à la remorque. Le *Héros* n'était pas, comme on peut le penser, dans un meilleur état; sa mâture était debout, mais criblée de boulets et presque en équilibre, tous les étais et presque tous les haubans ayant été coupés. Le commandeur, voyant l'impossibilité de détruire un ennemi dont il avait juré la perte, abandonna enfin cette baie, mais avec autant de fierté qu'il y était entré, et prit congé de l'escadre anglaise en la saluant à coups de canon. L'amiral Johnston, après avoir réparé ses plus fortes avaries, appareilla avec son escadre dans l'intention d'attaquer les Français, et aussi de s'emparer de l'*Annibal*, qu'il voyait démâté. Dès que le commandeur l'apérçut: *Allons*, s'écria-t-il, *point de manœuvres honteuses;* et aussitôt il fait le signal de former la ligne de combat. Cette contenance produisit le meilleur effet: l'escadre ennemie, qui avait le vent, s'approcha jusqu'à une portée et demie de canon, mais voyant les Français l'attendre en travers, elle ne crut pas à-propos de recommencer le combat. Suffren resta toute la nuit dans la même position, tenant ses feux allumés pour provoquer l'amiral anglais à le suivre, mais au jour, on s'aperçut qu'il avait disparu. Le commandeur alors dirigea sa route vers le cap de Bonne-Espérance, et il y fut rejoint par son convoi. Son arrivée avant l'escadre anglaise, préserva cette colonie du danger qui la menaçait; et l'expédition de Johnston n'eut d'autre résultat que la prise de cinq bâtiments hollandais. Suffren, après avoir débarqué les troupes qui devaient rester dans la colonie, et pourvu aux besoins de ses vaisseaux, appareilla pour l'île de France, où il fit sa jonction avec l'escadre du comte d'Orves. Il avait été précédé dans cette colonie par sa réputation, et on l'y attendait pour arrêter le plan de la campagne qu'on allait entreprendre. Son escadre éprouvait des besoins de toute espèce. Le temps était précieux; la présence du commandeur semblait avoir tout ranimé. Il communiquait son ardeur et son activité à tout ce qui l'approchait: administrateurs, chefs, marins et soldats, étaient animés du plus beau zèle; la nécessité développait les ressources; et l'on vit, non sans étonnement, une escadre et un convoi aussi considérables prêts à prendre la mer dans un espace de temps aussi court. Le 7 déc. 1781, l'escadre mit à la voile, sous les ordres du comte d'Orves. Elle était composée de onze vaisseaux, trois frégates et trois corvettes. L'armée de terre était répartie sur huit bâtiments de transport, qui portaient l'artillerie et les munitions. Le 19 janvier 1782, on eut connaissance d'un vaisseau de guerre. Le *Héros*, qui se trouvait en tête de l'armée, eut ordre de le chasser; et comme il était d'une marche supérieure, il fut bientôt à la portée du canon; le combat s'engagea vigoureusement. Pendant ce temps,

deux autres vaisseaux forçaient de voiles pour soutenir le *Héros*, mais avant leur arrivée, l'anglais avait amené: c'était l'*Annibal*, de cinquante canons. Un début aussi heureux répandit la joie dans l'armée. L'amiral d'Orve, attaqué, déjà depuis quelque temps, d'une maladie grave, n'avait entrepris cette campagne que par un excès de zèle. Le 3 février, sentant sa fin approcher, il remit son commandement à Suffren, et le 9, il avait cessé d'exister. Avant que l'escadre appareillât de l'île de France, il avait été décidé que Madras serait le point de son attérage. Le projet du commandeur était de manœuvrer de manière à y arriver au point du jour, et de surprendre les Anglais par une attaque imprévue; mais les divers mouillages que le calme et les vents contraires obligèrent l'escadre de prendre à la vue de terre, firent manquer ce projet. Le 14 février, on eut connaissance de Madras, et la *Fine* signala neuf vaisseaux mouillés sous les forts. Il n'était pas prudent de les attaquer dans cette position; aussi Suffren jugea-t-il à-propos de continuer sa route pour Pondichéri. A peine l'escadre française avait-elle dépassé Madras, qu'on vit les Anglais sous voiles. L'amiral alors fit signal de prendre les mêmes amures que les vaisseaux ennemis, et de faire la même route: toutefois l'intention de l'amiral Hughes, en appareillant, n'était pas de combattre, mais d'aller couvrir Trinquemalé. Cependant Suffren, résolu de l'amener à un engagement, manœuvra de manière que le 19, les deux escadres se trouvant en présence, le combat devint inévitable: il eut lieu par le travers de Sadras; mais le commandeur, contrarié dans ses projets par la brume, le temps orageux, et par les mauvaises manœuvres de plusieurs de ses vaisseaux, ne put les réaliser; et ce combat n'eut d'autre résultat que de montrer à l'amiral anglais à quel homme il avait affaire. Suffren alors dirigea sa route sur Pondichéri, où il ne resta que le temps nécessaire pour prendre des informations sur le point où il devait débarquer les troupes qu'il avait à bord. Les lettres qui l'y attendaient lui ayant fait connaître que Porto-Nove présentait toutes les facilités désirables, il se détermina à s'y rendre, et il y mouilla le 23 fév. Ce fut là qu'il reçut M. Piveron, envoyé français auprès d'Haïder-Aly, ainsi que deux des principaux officiers de ce nabab, chargés de le complimenter, et de faire délivrer à l'escadre et aux troupes de terre tous ce dont elles avaient besoin. Le commandeur, prenant dès ce moment l'initiative, exigea, avant le débarquement des troupes, que le nabab souscrivît un traité dont les principales conditions furent, que l'armée française serait indépendante, qu'on y adjoindrait un corps de quatre mille hommes de cavalerie, un de six mille d'infanterie, et qu'il serait annuellement payé à l'armée vingt-quatre lacks de roupies, ou environ sept millions deux cent mille francs. Haïder-Aly consentit à tout; et Suffren quitta Porto-Nove pour aller à la recherche des Anglais. Le 9 avril, au point du jour, on signala quatorze voiles ennemies. L'amiral fit aussitôt former l'ordre de bataille; on manœuvra pendant trois jours pour conserver l'ennemi, et surtout pour lui gagner le vent; et le 12, les deux armées se trouvant en présence, le combat s'engagea, et il dura avec acharnement pendant cinq heures. Suffren, voyant trois de ses vais-

seaux dégréés rester en arrière, fit signal de cesser le feu, et de tenir le vent, afin de mettre les Anglais entre la terre et lui. Ce combat ayant eu lieu par le travers de Provédien, il en prit le nom. Les deux escadres furent très-maltraitées; mais la perte des Anglais fut plus considérable, car le 19, se retrouvant encore en présence, et le commandeur voulant engager l'amiral Hughes à une nouvelle action, en le prolongeant dans les différents bords qu'il était obligé de courir, celui-ci s'y refusa obstinément, en forçant de voiles pour l'éviter. Suffren, dont les vaisseaux avaient besoin de réparations, se trouvant, le 30 avril, en vue de Batacolo, petit comptoir hollandais, y fit jeter l'ancre. Le scorbut avait exercé de grands ravages dans les équipages; on débarqua les malades, et on les fit camper sous des tentes; les habitants fournirent des bœufs: le pays offrait abondamment une sorte d'herbage appelé *brèdes;* ce qui, joint à la pêche et au gibier, arrêta bientôt les progrès de cette cruelle maladie. Un mois suffit pour faire à l'escadre les réparations dont elle avait besoin; les malades étaient presque tous rétablis, de nouveaux approvisionnements avaient été faits: le commandeur donna l'ordre de lever les tentes; et le 3 juin, l'escadre mit sous voiles, se dirigeant sur Goudelour; elle s'arrêta devant Tranquebar pour y prendre cinq cents bœufs, qui lui étaient envoyés par Haïder-Aly, et pour traiter de divers approvisionnements. Chemin faisant, elle s'empara de quatre bâtiments anglais, chargés de vivres et de munitions. Arrivé à Goudelour, Suffren envoya le major de son escadre auprès d'Haïder-Aly, pour proposer au nabab de reprendre Négapatam, dont les Anglais s'étaient emparés quelque temps auparavant sur les Hollandais, et pour lui demander, à cet effet, quatre cents européens et un bataillon de cipayes. Ne doutant pas que le nabab n'acceptât sa proposition, il s'occupa, dès ce moment, à préparer tout ce qui était nécessaire pour cette opération. On embarqua les munitions sur les flûtes, et les troupes furent mises sur les vaisseaux. Le nabab ayant acquiescé aux demandes du commandeur, l'escadre appareilla en se dirigeant sur Négapatam. La *Bellone*, qui avait été chargée d'observer l'ennemi pendant la relâche à Goudelour, rencontra l'amiral dans sa route, et lui apprit que les Anglais étaient mouillés devant Négapatam. Cette nouvelle changea les projets de Suffren; mais, ravi de trouver l'occasion d'un nouveau combat, il fit signal de forcer de voiles, en continuant la même route. Bientôt, en effet, on découvrit l'escadre anglaise au mouillage. Comme il était trop tard pour engager une action, le commandeur donna l'ordre de mouiller. Le lendemain (6 juillet 1782), à dix heures et demie, le combat commença entre les deux avant-gardes, et à onze heures, il devint général. Le feu le plus terrible régnait de part et d'autre depuis cinq heures, lorsqu'une saute de vent jeta le désordre dans les deux lignes: toutefois cet accident fut plus défavorable aux Anglais, dont plusieurs vaisseaux, ayant été entièrement désemparés, furent dispersés sans pouvoir rallier leur amiral. Le *Superbe*, que montait Hughes, et qui avait été aux prises avec le *Héros*, se trouvait très-mal traité; enfin le feu ayant cessé, les Anglais allèrent au mouillage devant Négapatam, sans attendre les ordres de leur chef. Suf-

fren, resté en panne sur le champ de bataille, voyait fuir devant lui l'escadre ennemie, et hâtait même à coups de canon la marche de ceux qui n'exécutaient pas assez vite l'ordre de retraite qui venait de leur être donné. L'escadre française alla mouiller à Karikal, à deux lieues de Négapatam. La position des Anglais, qui se trouvaient au vent, leur permettait de venir l'attaquer s'ils avaient voulu recommencer le combat. Suffren passa toute la nuit et une partie du lendemain à les observer; mais voyant l'inaction de l'amiral Hughes, il se détermina enfin à conduire son escadre à Goudelour pour l'y réparer. Elle était sous voiles depuis quelques heures, lorsqu'on aperçut un petit bâtiment détaché de l'escadre anglaise, portant pavillon parlementaire. L'officier qui montait ce bâtiment, étant arrivé à bord du *Héros*, remit une lettre de sir Edward Hughes, par laquelle celui-ci réclamait le vaisseau l'*Ajax*, qui, dans le combat de la veille, après avoir demandé quartier et amené son pavillon, l'avait ensuite rehissé et recommencé son feu Il avait, ajoutait-il, profité du moment où *le Sultan* mettait un canot à la mer, et allait l'amariner, pour lui tirer trois volées qui avaient fait un ravage affreux. L'amiral Hughes terminait en réclamant ce vaisseau au nom du roi d'Angleterre, et comme s'étant rendu à l'un des bâtiments de son escadre. Le commandeur, pour qui cette réclamation était une énigme, répondit que *l'Ajax*, n'ayant point combattu, ne pouvait avoir amené; qu'il n'avait pas connaissance qu'aucun de ses vaisseaux se fût rendu; mais que si, par un événement quelconque, cela fût arrivé, il serait allé l'enlever lui-même au milieu de l'escadre anglaise; qu'au reste il allait vérifier les faits. *Dites cependant à M. Hughes*, ajouta-t-il, *que s'il croit de son devoir d'insister, il peut venir chercher ce vaisseau lui-même*. Il n'était que trop vrai qu'un des vaisseaux de l'escadre avait amené dans le combat du 6. Le capitaine du *Sévère*, homme faible et dont la valeur avait déjà été suspectée, se voyant dans un grand danger, perdit la tête à un tel point que, sans considérer la honte dont il allait se couvrir, il voulut se rendre, et ordonna d'amener le pavillon. Deux volontaires auxquels il en donna l'ordre refusèrent de l'exécuter; mais il rencontra des hommes plus complaisants, et le pavillon fut amené. Lorsque cette nouvelle parvint dans les batteries, les officiers ne voulurent point y croire; l'un d'eux (M. Dieu) vole sur le pont, et voit effectivement le vaisseau sans pavillon. Il adresse alors au capitaine les représentations les plus vives, et il essaie de lui faire honte de sa lâcheté: tous ses efforts étant inutiles, il lui déclare qu'il est le maître de son pavillon, mais que ni lui, ni ses camarades, ne voulant point partager son opprobre, le vaisseau ne se rendra pas, et qu'ils vont continuer le combat. Cet officier descend aussitôt dans les batteries, et le feu recommence avec une vigueur nouvelle (1). Malheureusement pour *le Sultan*, il venait de mettre en panne, et se disposait à envoyer son canot pour amariner *le Sévère*, lorsque les bordées de ce vaisseau, le prenant en poupe, lui causèrent un dommage considérable. Cependant le capitaine, à qui il était devenu en quelque sorte impossible d'exécuter

(1) Lorsque ces circonstances furent devenues publiques, on disait dans l'escadre que le capitaine du *Sévère* avait voulu se rendre aux Anglais, mais que *Dieu* ne l'avait pas permis.

sa résolution, avait fait rehisser son pavillon; et ce fut ainsi que la bravoure de ses officiers sauva le vaisseau qui lui était confié. Ce dernier combat avait mis le comble aux mécontentements que ressentait depuis long-temps l'amiral de la conduite de plusieurs des capitaines de son escadre. Le commandant du *Sévère* fut suspendu; ceux de *l'Artésien* et du *Vengeur* reçurent l'ordre de remettre leurs commandements; quelques autres officiers, coupables de lâcheté et d'insubordination, furent envoyés à l'Ile-de-France. Mais quittons ces détails affligeants, et revenons à Haïder-Aly. Son admiration pour le commandeur s'était encore accrue par la dernière victoire qu'il avait remportée. Ayant appris son retour à Goudelour, il lui écrivit pour lui témoigner le desir qu'il avait de le voir; et sans attendre sa réponse, il fit les dispositions pour que son armée se mît en marche. Le 25 juillet, Suffren ayant été prévenu que le nabab venait d'arriver à Bahour, le fit saluer par le canon de la place et par l'artillerie de l'escadre. Il lui envoya en même temps son major, pour le complimenter, et prendre son jour pour leur entrevue. Elle fut fixée au lendemain. Le nabab, dont le camp était éloigné d'environ deux lieues de Goudelour, envoya un détachement de cinq cents cavaliers, sous les ordres de Goulam-Aly Khan, général en chef de sa cavalerie, pour servir d'escorte au commandeur. Le 26, Suffren descendit à terre avec six de ses capitaines, et plusieurs officiers de son escadre. Après avoir été complimenté par le général du nabab, il monta, ainsi que sa suite, dans les palanquins qui leur avaient été envoyés, et il sortit de Goudelour, escorté par la cavalerie d'Haïder et par un bataillon de Cipayes. En arrivant aux premières lignes de l'armée, il trouva toute l'infanterie du nabab rangée en bataille et présentant les armes; les tambours battaient aux champs L'amiral et sa suite furent introduits immédiatement auprès d'Haïder, qui, aussitôt qu'il aperçut Suffren, se leva, vint le recevoir à l'entrée de sa tente, et lui donna l'accolade. Revenu à sa place, et ayant mis le commandeur à ses côtés, il lui présenta son second fils Kérym-Saheb, ainsi que tous les seigneurs de sa cour, les chefs de son armée et tous les envoyés des différents princes de l'Inde résidant près de lui. Après les premiers compliments, le nabab exprima toute la joie qu'il avait de voir le commandeur, et son admiration pour ses victoires : *Avant votre arrivée à la côte*, lui dit-il, *je me croyais un grand homme et un grand général; mais vous m'avez éclipsé, vous seul êtes un grand homme.* Suffren, de son côté, lui dit les choses les plus flatteuses sur ses faits d'armes; et le nabab répétait à sa cour tout ce que lui disait le commandeur; mais s'apercevant tout-à-coup que la position dans laquelle Suffren était placé lui devenait incommode, à cause de son embonpoint, il fit apporter des carreaux; et l'engagea à s'asseoir à l'européenne, sans égards pour l'étiquette, qui, dit-il, n'était pas faite pour lui. Le commandeur, avant de se rendre au camp du nabab, avait reçu la nouvelle de l'arrivée de Bussy à l'Ile-de-France, avec six vaisseaux de guerre, deux frégates, et un grand nombre de bâtiments de transport, portant cinq mille hommes de troupes : il en fit part à Haïder-Aly, et lui apprit en même

temps que ses frégates venaient de s'emparer d'une goëlette anglaise qui portait à Négapatam le colonel Horn, officier d'un mérite distingué. Le nabab reçut ces nouvelles avec la plus grande joie ; et, pour la témoigner, il détacha de son turban une aigrette en diamans, dont il orna le chapeau du commandeur ; il lui présenta aussi un serpeau (2) fort riche, et deux bagues d'un grand prix. Chaque capitaine reçut un serpeau en gaze d'or, un châle, et une plaque d'or enrichie de diamants et de pierres précieuses. L'usage étant d'ajouter un cheval à ces objets, ou d'en donner la valeur en argent à ceux pour qui ce présent est inutile, le nabab fit compter pour cet objet mille roupies à chaque capitaine. L'éléphant qu'il destinait à Suffren fut représenté par dix sacs de mille roupies chacun (la roupie vaut 2 fr. 50 c.). Cette première entrevue, où il ne fut point question d'affaires, dura cependant près de trois heures. Le nabab, en la terminant, demanda au commandeur un entretien particulier, et le pria d'accepter un déjeuner pour le lendemain. Il se leva ensuite, toute sa cour l'imita, et il reconduisit Suffren jusqu'à la sortie de sa tente. Les mêmes honneurs que celui-ci avait reçus à son arrivée lui furent rendus à son retour. Goulam-Aly-Khan, ainsi que plusieurs seigneurs, l'accompagnèrent jusqu'à la tente qui lui avait été préparée, non loin de celle d'Haïder, et où une garde d'honneur était commise auprès de sa personne. Le lendemain, le déjeuner fut préparé dans une tente particulière : il se composait de mets apprêtés à la turque ; et, par une attention délicate, le nabab avait fait disposer le service, et surtout les siéges, à la manière européenne. Pendant le repas il s'entretint constamment avec Suffren, par l'entremise de Piveron. Ses combats contre l'escadre anglaise furent le sujet de la conversation, et il ne cessait de lui témoigner son admiration sur son activité et sa valeur. Le déjeuner terminé, Haïder-Aly invita le commandeur à passer dans sa tente, et là ils eurent un entretien de plusieurs heures. Le nabab lui fit l'exposé de ses plans de campagne contre les Anglais, de ses projets de les chasser de l'Inde avec le secours de la France : mais en même temps il ne lui dissimula pas ses inquiétudes, causées par les conquêtes que l'armée anglaise avait faites récemment dans son pays sur la côte de Malabar, et dans ses propres domaines ; ses craintes sur la défection des Mahrattes, qui, disait-il, finiraient par s'allier aux Anglais, et pourraient l'exposer à un grand danger, si les troupes françaises aux ordres de Bussy n'arrivaient promptement. La franchise et la noblesse que Suffren mit dans ses réponses, l'intérêt qu'il témoigna au nabab, l'empressement qu'il lui montra de remettre promptement à la mer pour aller combattre les Anglais, l'assurance positive qu'il lui donna de la prochaine arrivée des secours envoyés par le roi de France, charmèrent ce prince, et lui inspirèrent pour l'amiral une estime et une confiance sans bornes. Cette entrevue se termina avec le même cérémonial que la première ; et le commandeur, en annonçant au nabab le projet qu'il avait de retourner le soir même à Goudelour, lui proposa de venir jusqu'à la côte pour jouir du spectacle de son escadre pavoisée, et dans

(2) Habit à la mauresque, en étoffe d'or.

toute la pompe dont les vaisseaux sont susceptibles. Haïder s'en défendit par un compliment aussi flatteur que spirituel, en répondant au général, qu'il ne s'était déplacé que pour avoir le plaisir de le voir et qu'il ne lui restait plus rien à desirer. Alors, oubliant la morgue ordinaire aux souverains de l'Asie, il reconduisit le commandeur jusqu'au delà de sa tente, et lui dit en le laissant aller : *Adieu, M. de Suffren; heureux le souverain qui possède un sujet aussi précieux que vous; j'espère que vous reviendrez bientôt couvert de nouveaux lauriers, je ne puis vous exprimer le desir que j'en ai, et la confiance que vous m'avez inspirée.* Cet épisode de la vie de Suffren doit être à jamais mémorable dans l'histoire; car il est sans exemple qu'un des plus puissants souverains de l'Asie se soit déplacé de plus de quarante lieues, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, dans le seul but de donner un témoignage de son estime à un général étranger. Suffren fut instruit dans les premiers jours d'août, 1782, que l'escadre anglaise s'était dirigée sur Madras, où elle était occupée à embarquer des troupes dont on ignorait la destination. Aussitôt il appareille, et fait route pour Tranquebar, espérant y obtenir des renseignements. Trompé dans cette attente, il se dirige sur Batacolo. La frégate *la Consolante*, expédiée de l'Ile-de-France, y était depuis trois jours; elle apprit au général que les vaisseaux *le Saint-Michel*, de 60, et *l'Illustre*, de 74, escortant huit bâtiments de transport, chargés de troupes et de munitions, étaient mouillés à Galle, où ils n'attendaient que des vents favorables pour le rejoindre. Ce renfort ne pouvait arriver plus à propos pour l'exécution du projet que méditait Suffren. En mouillant à Batacolo, il avait expédié un de ses bâtiments légers pour reconnaître la baie de Trinquemalé. Le rapport du capitaine lui ayant donné la certitude que l'escadre anglaise n'y était point, il se détermina à faire le siége de cette place. Les deux vaisseaux et le convoi parurent le 21. Le même jour, le cutter *le Lézard* mouilla dans la rade de Batacolo. Il apportait à Suffren des paquets de la cour, contenant l'approbation de sa conduite à la baie de la Praya, et la confirmation de toutes les grâces qu'il avait demandées pour les officiers de son escadre. Une lettre du grand-maître de Malte, en le félicitant sur ses succès, lui annonçait qu'il avait été fait bailli. Ces nouvelles portèrent la joie à bord de tous les bâtiments, car Suffren était chéri de tous ceux qui servaient sous ses ordres. Le 25 août, l'amiral fit signal d'appareiller, et de se préparer au combat. L'escadre se trouva bientôt à la vue des forts de Trinquemalé. Le succès de l'entreprise dépendait principalement de la célérité; il fallait qu'une attaque aussi vigoureuse qu'imprévue fît tomber cette place avant qu'elle pût être secourue. La descente eut lieu à deux tiers de portée de canon des forts. Les Anglais, pris à l'improviste, n'y opposèrent aucun obstacle. Le 27 août, à la pointe du jour, le général descendit à terre; il visita les travaux commencés, fit élever de nouvelles batteries, et construire des retranchements. Les ouvrages avançaient rapidement; on était déjà parvenu à assurer les communications entre eux. Suffren se portait partout, animant et dirigeant les travailleurs. Enfin, le 29, les batteries commencèrent à

jouer : elles consistaient en six canons de 18 et trois mortiers. Leur feu, parfaitement dirigé, était très-destructeur; mais les plates-formes, mal faites, à cause de la précipitation, se démontèrent et s'affaissèrent promptement. Il fallut suspendre l'attaque pour les réparer : on s'en occupa toute la nuit; et au jour, les batteries se trouvèrent en état. Le feu recommença le 30, avec une nouvelle vigueur. A neuf heures, le général fit sommer le fort principal de se rendre, quoique la brèche fût encore loin d'être faite. L'officier français revint, deux heures après, avec un officier du génie. Ils portaient les conditions auxquelles le gouverneur consentait à capituler. Suffren les trouva un peu exigeantes; mais il ne crut pas devoir se rendre difficile : c'étaient moins des prisonniers que le poste important de Trinquemalé qu'il voulait. La garnison obtint les honneurs de la guerre et son renvoi à Madras. L'accession du fort d'Ostembourg à cette capitulation, qui eut lieu le lendemain, permit aux Français d'arborer leur pavillon sur tous les points de la baie. Ainsi, en cinq jours, le bailli de Suffren s'empara d'un des plus beaux ports de l'Inde et d'une place, qui, par sa position, assurait ses moyens d'attaque et ses communications. Son pressentiment de l'arrivée de l'escadre anglaise ne tarda pas à se réaliser : elle parut trois jours après la prise de Trinquemalé. Suffren était encore à terre, occupé de mettre sa conquête à l'abri de toute attaque, lorsqu'on signala l'ennemi. Aussitôt il ordonne le rembarquement des troupes, retourne à bord de son vaisseau, et se dispose à livrer un combat d'une autre espèce. Le jour commençait à baisser lorsqu'on aperçut les vaisseaux anglais ; l'éloignement où ils étaient encore au soleil couchant ne leur permit pas d'avoir connaissance de l'escadre française. Ils laissèrent tomber l'ancre; et on les vit, au jour, manœuvrant pour s'approcher de la baie. Il devint évident que l'amiral Hughes, ignorant la prise de Trinquemalé, venait pour le secourir; et sa manœuvre marqua bientôt sa surprise et sa consternation. Suffren avait donné l'ordre de virer à pic. Une forte rafale, qui s'éleva subitement, fit déraper plusieurs vaisseaux. Le *Flamand* vint tomber sur l'*Orient*, qui ne l'évita qu'en appareillant précipitamment. Le *Héros* aborda l'*Annibal*, qui était encore mouillé; et ces deux vaisseaux éprouvèrent des avaries assez majeures. Le général donna le signal d'appareiller et chargea la *Bellone* d'aller reconnaître l'ennemi, qui continuait à s'éloigner. On faisait petites voiles, lorsque l'escadre reçut l'ordre de mouiller avec une grosse ancre. Plusieurs capitaines profitèrent de cette circonstance pour se rendre à bord du *Héros*. Ils représentèrent à l'amiral que peut-être il serait de la prudence de s'abstenir de combattre. Trinquemalé pris assurait à l'escadre un port pour l'hivernage et un rendez-vous pour les convois. On avait présenté le combat aux Anglais, en appareillant à leur vue; mais, puisqu'en prenant le bord du large, ils entraînaient l'escadre loin de Trinquemalé et du convoi, il fallait tenir le vent pour y revenir. Ces considérations commençaient à ébranler Suffren, lorsque la *Bellone* vint lui rendre compte que l'escadre anglaise n'avait que douze vaisseaux (l'escadre française se composait de quatorze). « Messieurs, dit-il, si » l'ennemi était en forces supérieu-

» res, je me retirerais; contre des » forces égales, j'aurais de la peine » à prendre ce parti : mais contre » des forces inférieures, il n'y a pas » à balancer; il faut combattre. » On était à sept lieues de l'escadre anglaise. La grande inégalité de marche des vaisseaux, dont six seulement étaient doublés en cuivre, obligea Suffren à se mettre en panne avec ses meilleurs voiliers, pour attendre les plus mauvais; mais il n'y resta pas assez long-temps pour que la ligne pût se former, quoique les vaisseaux qui devaient prendre leur poste se fussent couverts de voiles pour s'y rendre. Dans le dessein de mettre sa ligne parallèlement à celle des Anglais, Suffren envoya l'ordre à son avant-garde d'arriver, ordre qu'il rendit général bientôt après. L'*Artésien* et le *Saint-Michel* l'exécutèrent avec tant de célérité, qu'en peu de temps ils s'approchèrent à demi-portée de canon du vaisseau de tête ennemi, mais de l'avant à lui. Alors, pour ne pas se trouver entièrement sous le vent de la ligne anglaise, ils revirèrent au plus près, tribord amure, manœuvre qui fut exécutée par les vaisseaux qui les suivaient. Le signal général à toute l'escadre d'arriver fut de nouveau arboré; mais comme il ne s'exécutait pas assez promptement au gré de l'amiral, il le fit appuyer d'un coup de canon. On crut, dans les batteries, que c'était le commencement du combat : les bordées partirent. L'*Illustre*, qui suivait, envoya la sienne; et il fut imité par les autres vaisseaux. L'escadre anglaise riposta, mais sans discontinuer de courir grand largue; et en un instant le feu devint général. Suffren, au désespoir de voir le combat engagé lorsque son escadre était aussi mal formée en ligne, multipliait les signaux à chaque division: et, pour ainsi dire, à chaque vaisseau; mais la ligne continuait à être sans ordre : peu de vaisseaux pouvaient combattre avantageusement; la plupart étaient trop au vent; les autres tiraient des volées sans effet. L'escadre anglaise, au contraire, formée dans le meilleur ordre, faisait un feu terrible. Ses efforts se dirigeaient particulièrement sur le centre de l'escadre française, où étaient le *Héros*, l'*Illustre* et l'*Ajax*, qui l'avaient seuls approchée à portée de fusil. En vain le général répétait le signal de venir à son secours : le gros de son escadre se trouvait presque en calme, ou du moins le vent était si faible, qu'il ne pouvait manœuvrer; tandis que les vaisseaux ennemis, favorisés par une brise très-fraîche, évoluaient à leur aise, et écrasaient l'amiral et ses deux matelots (3). Il était même à craindre que l'avant-garde anglaise, en revirant, ne mît ces trois vaisseaux entre deux feux; mais l'*Artésien*, qui jugea leur position, se porta rapidement par le travers de cette avant-garde, combattit lui seul les trois premiers vaisseaux, les tint en respect, en força même deux de laisser arriver, et, par cette belle manœuvre, sauva l'amiral. Dans ce moment, le feu ayant pris à bord du *Vengeur*, obligea les vaisseaux les plus rapprochés de lui de s'éloigner; et ce mouvement augmenta le désordre qui régnait dans la ligne française. Suffren, se croyant abandonné par son escadre, était au désespoir, et voulait s'ensevelir sous les ruines de son vaisseau. Déjà il avait perdu son grand mât; celui de perroquet, de fougue et le

(3) Par ce mot on entend le vaisseau qui suit ou qui en précède un autre.

petit mât de hune venaient de tomber. Aux cris de joie qu'il entend à bord d'un des vaisseaux ennemis qui le combattaient, il regarde sa mâture, et s'aperçoit que son pavillon de commandement est abattu : « Des » pavillons, s'écria-t-il; qu'on ap» porte des pavillons blancs, qu'on » en mette tout à l'entour du vais» seau. » On le voyait furieux, courant sur la dunette, s'offrir, en quelque sorte, aux boulets ennemis, ne voulant pas survivre à sa défaite; mais le génie de la France veillait sur lui, et devait le dédommager bientôt de cet échec. Le combat durait depuis une heure et demie, isolément à la vérité, et partiellement, lorsqu'enfin les vaisseaux français parvinrent à se rejoindre : la nuit fit cesser le combat. Les Anglais allèrent relâcher à Madras. Plusieurs de leurs vaisseaux paraissaient très-maltraités, et l'un d'eux avait perdu son grand mât. Telle fut l'issue d'une action si malheureusement commencée, plus malheureusement suivie, et pour le succès de laquelle se réunissaient cependant tant de chances favorables. Suffren resta persuadé que la plupart de ses vaisseaux l'avaient abandonné, ou du moins qu'ils avaient négligé de venir à son secours aussi promptement qu'ils l'auraient pu. Son mécontentement était extrême; et, dès le soir même, il en donna des témoignages non équivoques. L'escadre resta toute la nuit en panne sur le champ de bataille. Le lendemain, n'apercevant plus l'ennemi, elle fit route pour Trinquemalé; cependant avant d'y entrer, elle était destinée à éprouver un nouveau malheur. Le 8 sept., à quatre heures du matin, on entendit un coup de canon; et le jour fit voir à l'escadre le vaisseau l'*Orient* échoué sur la *pointe-sale*, située à l'entrée de la baie. Tous les vaisseaux eurent ordre de mouiller pour lui porter secours. On reconnut bientôt qu'il avait donné sur des rochers cachés sous l'eau, en sorte que la vétusté de ce bâtiment, qui ne se soutenait plus sur l'eau que par le jeu des pompes, surtout depuis le combat de Provédien, ôta tout espoir de le sauver. Les vents contraires retinrent l'escadre au mouillage; et elle ne put rentrer dans la baie que le 17. C'était un spectacle vraiment douloureux que de voir l'état dans lequel revenait cette escadre. Dès qu'elle fut rentrée dans la baie de Trinquemalé, on s'occupa de réparer les vaisseaux désemparés; et les équipages y apportèrent une si grande activité, qu'en moins de quinze jours, elle fût en état de reprendre la mer. Pendant cette relâche, Suffren reçut des avis qui lui donnèrent de l'inquiétude pour Goudelour. Haïder-Aly avait été obligé de se porter dans le Nord avec son armée. Les Anglais, profitant de son éloignement, étaient sortis de Madras, et campaient sur le coteau de Périmbé, près de Pondichéri, d'où ils semblaient menacer Goudelour. On avait réuni, dans cette place importante, une grande quantité de vivres et d'approvisionnements, et il fallait la conserver à quelque prix que ce fût. L'amiral expédia la *Bellone* au comte d'Hoffelize, pour lui annoncer son retour prochain à la côte, et lui recommander, dans le cas où il serait attaqué, de tenir jusqu'à son arrivée. Effectivement ce général, par des manœuvres sagement combinées, sut forcer à l'inaction l'armée qui lui était opposée, et faire, en attendant les renforts qui lui étaient annoncés, une campagne d'observation justement admirée. Le 1er. octobre, l'es-

cadre étant réparée et approvisionnée, Suffren appareilla pour se rendre à Goudelour, où il mouilla le 4. En y entrant, l'escadre éprouva encore une nouvelle perte. Le *Sphinx*, qui était en tête de la ligne, mouilla trop précipitamment; le *Bizarre*, qui le suivait, craignant d'être gêné par le mouvement de culée du *Sphinx*, se vit obligé d'arriver; malheureusement ce vaisseau ne fut pas assez sensible à l'action de son gouvernail et à la disposition de ses voiles, pour le faire venir au vent lorsqu'il eut doublé le *Sphinx;* et on le vit échouer par le plus beau temps du monde. Toutes les embarcations volèrent à son secours: mais, balotté par la lame sur un fond de roches, il se creva bientôt; et l'on dut perdre tout espoir de le sauver. L'amiral fut très-sensible à cet événement: il voyait avec peine cette diminution de ses forces, tandis qu'il savait que celles des Anglais venaient de s'augmenter de cinq vaisseaux. Ce chagrin fut tempéré par la satisfaction de ne pas trouver Goudelour assiégé, ainsi qu'il l'avait craint. Le général Coote, qui avait effectivement le projet d'attaquer cette place, était en route pour venir l'investir, lorsqu'apprenant la prise de Trinquemalé, il se retira jusqu'au Grandmont, sous Madras, où son armée passa tout l'hivernage suivant. Ainsi c'était encore à l'amiral qu'on devait la conservation de ce poste important. On était arrivé au 12 octobre, et ni l'une ni l'autre escadre ne pouvait rester plus longtemps à la côte de Coromandel. Les Anglais se réfugièrent à Bombay, ne doutant pas que l'escadre française ne fût obligée d'aller, suivant l'usage ordinaire, se ravitailler à l'Ile de France, à quinze cents lieues du théâtre de la guerre. Certains alors de se trouver les premiers à la côte de Coromandel, au retour de la belle saison, ils espéraient bien recouvrer la supériorité qu'ils avaient perdue, et reprendre, avant l'arrivée des Français, toutes les conquêtes que ceux-ci avaient faites. Trinquemalé offrait à Suffren un port superbe, où ses vaisseaux pouvaient être en sûreté; mais le climat en est trop insalubre pour des équipages, épuisés par tant de fatigues et par un si long séjour à la mer. L'île de Sumatra, à la partie orientale de la mer des Indes, offre une rade assez sûre. La terre y est d'une fertilité telle, que les vaisseaux y trouvent en abondance toutes les espèces de rafraîchissements. Ce fut cette rade que Suffren choisit pour faire hiverner et reparer son escadre. Elle appareilla de Goudelour le 15 octobre, et mouilla à Achem le 1er. nov. Les opérations avançaient rapidement, les malades se rétablissaient, lorsqu'une corvette, expédiée de l'Ile de France, vint annoncer l'arrivée prochaine de M. de Bussy, avec trois vaisseaux de guerre, et un convoi chargé de troupes et de munitions. Voulant se réunir à ce nouveau renfort, Suffren appareilla d'Achem, le 20 décembre, cinquante jours après y être entré. Son intention étant de retourner à la côte de Coromandel: il s'arrêta à Ganjam, comptoir anglais, situé sur la côte d'Orixa, et y détruisit une grande quantité de bâtiments chargés de vivres pour le compte des Anglais. Le 12 janvier 1783, étant mouillé par le travers des bouches du Gange, on vit, au déclin du jour, une corvette se diriger sur l'escadre, et laisser tomber l'ancre au milieu d'elle. C'était le *Coventry*, de trente canons, commandée par le ne-

veu de sir Édouard Hughes. Cet officier, croyant les Français bien loin de là, avait cru donner dans l'escadre anglaise. Il informa Suffren que le nabab Haïder-Aly était mort le 7 déc. (4). Son fils Tippou-Saëb lui avait succédé, et paraissait avoir hérité de sa haine contre les Anglais, en même temps que de sa confiance dans les Français. Suffren s'empressa de lui écrire, pour le féliciter sur son avénement, et l'engager à suivre les grands desseins de son père, en l'assurant que, de son côté, il le seconderait de tout son pouvoir. Bussy, attendu si impatiemment, arriva enfin, avec trois vaisseaux et une frégate, escortant trente bâtiments, reste d'un convoi beaucoup plus considérable, qui avait été disséminé dans le trajet. La belle saison s'avançait; et l'on devait s'attendre chaque jour à voir paraître l'amiral Hughes. L'escadre française n'était pas en état de se mesurer avec les Anglais. Son infériorité en nombre était le moindre des obstacles. Les vaisseaux qui venaient de la rallier, ayant essuyé des avaries, avaient besoin de réparations; les autres, auxquels on n'avait pu en faire que de provisoires à Achem, étaient dans le même cas. Enfin l'escadre devait être presque entièrement radoubée. Suffren se hâta de débarquer les troupes. Il fit distribuer sur les vaisseaux les munitions et les vivres apportés par le convoi; et lorsque ces opérations furent terminées, il mit à la voile pour se rendre à Trinquemalé. Les vents contraires rendirent la traversée fort longue; l'amiral trouva néanmoins dans cette circonstance la récompense de son activité : car les premiers vaisseaux entraient à peine dans la baie, lorsque la *Fine*, qui était en observation, signala dix-sept vaisseaux de guerre. Suffren donna aussitôt l'ordre de forcer de voiles; et l'amiral Hughes sembla être arrivé tout exprès pour être témoin de l'entrée de l'escadre française à Trinquemalé. Une heure plus tard, un combat était inévitable; et l'amiral français n'était pas en état de le soutenir. D'après les instructions données par la cour à M. de Bussy, Suffren se trouvait, en quelque sorte, sous ses ordres : il crut donc devoir lui rendre compte de l'heureuse rentrée de l'escadre à Trinquemalé. Suffren avait toutefois un motif encore plus pressant d'expédier à la côte. En appareillant de Goudelour, il avait détaché deux vaisseaux et deux frégates, pour croiser à la hauteur de Madras, afin d'intercepter un convoi qu'il savait y être attendu. Il était donc essentiel de prévenir ces croiseurs de la présence de l'escadre anglaise, et de leur donner l'ordre de revenir. L'amiral expédia en conséquence la frégate la *Naïade*, commandée par Villaret de Joyeuse. La mission était délicate et périlleuse. Suffren ni le capitaine Villaret ne se le dissimulaient pas. Aussi cet officier, en recevant ses instructions, lui demanda-t-il, avec une gaîté toute française, s'il avait eu la précaution d'y joindre des lettres de recommandation pour le gouverneur de Madras et pour l'amiral Hughes. L'événement ne justifia que trop ces craintes. Trois jours après son départ, la *Naïade* eut, à la chute du jour, connaissance d'un vaisseau anglais, qui l'obligea d'amener, après un combat meurtrier (*V.* VILLARET-JOYEUSE). Pendant ce temps, la plus incroyable activité régnait dans la baie de Trinquemalé. A mesure qu'un vaisseau

(4) *Voy.* HYDER-ALY, tom. XXI.

était réparé, il allait mouiller dans l'arrière-baie pour se mettre en appareillage. Cinq seulement y étaient déjà rendus, lorsque l'escadre anglaise parut. Aussitôt Suffren, dont le vaisseau était encore retenu dans le port, passe sur l'un de ceux qui se trouvaient dans l'arrière-baie, et les fait embosser. Hughes, voyant la contenance de l'escadre française, protégée d'ailleurs par une forte batterie placée sur la montagne de la Découverte, continua sa route vers le sud. Dans l'ignorance où était Suffren sur la destination des Anglais, il dut craindre quelque tentative sur Goudelour. Bussy ne lui avait pas inspiré une grande confiance; et sans douter de sa bravoure personnelle, les plans qu'il lui avait développés lors de leur première entrevue, et surtout le système de guerre défensive qu'il paraissait résolu de suivre, n'avaient pas obtenu son approbation. L'amiral était dans cette incertitude lorsque des lettres de ce général, hasardées sur un bateau qui avait passé de nuit au milieu de l'escadre anglaise, vinrent confirmer ses craintes et lui apprendre la fâcheuse position dans laquelle il se trouvait. Sir James Stuart, par des manœuvres qui n'eussent peut-être pas réussi en présence de tout autre général que Bussy, avait acculé l'armée française jusque sous les murs de Goudelour, et l'avait forcée de s'y renfermer. L'escadre anglaise était venue mouiller par le travers du camp du général Stuart, pour intercepter tout secours. Dans cette situation, Bussy appelait l'amiral à son aide; mais il ne se dissimulait pas, disait-il, le danger qu'il y avait à essayer de venir le délivrer en présence de dix-huit vaisseaux de guerre, n'en ayant que quinze à leur opposer. Cet obstacle n'en était pas un pour Suffren; il ira dégager Goudelour. Arrivé le 16, à la hauteur de Tranquebar, les frégates lui signalèrent dix-huit vaisseaux de guerre, mouillés dans le sud de Goudelour. Aussitôt il appelle la *Cléopâtre*, passe à son bord (5), et s'avance pour reconnaître lui-même l'ennemi. Le vent permettait d'arriver en ordre de bataille sur l'escadre anglaise. Celle-ci, ne jugeant pas à propos de rester à l'ancre, appareilla, en sorte qu'elle-même leva le blocus de Goudelour, qu'elle ne devait plus reprendre. Il était déjà tard lorsqu'on avait aperçu l'ennemi; il n'entrait pas dans le plan de Suffren d'entamer un combat que l'approche de la nuit eût empêché d'être décisif; lorsqu'il se vit à portée de canon de l'escadre anglaise, il fit tenir le vent à la sienne, et bientôt après il ordonna de virer vent devant, par la contre-marche. Les Anglais en firent autant. La nuit se passa en observation de part et d'autre, les deux escadres courant des bordées. Au jour, l'escadre française se trouva la plus rapprochée de terre: celle des Anglais était au large. La brise, déjà très-faible de l'ouest, tomba successivement; en sorte que, ne pouvant manœuvrer, Suffren fit mouiller dans la rade de Goudelour. En forçant, pour ainsi dire, les Anglais à lui céder cette position, l'amiral acquérait un grand avantage, celui de pouvoir renforcer ses équi-

(5) Les derniers bâtiments arrivés d'Europe avaient apporté à Suffren l'ordre de se conformer à une ordonnance du roi, qui enjoignait à tous les commandants d'escadre de passer à bord d'une frégate, au moment d'un combat. L'affaire malheureuse du 12 avril 1782, où le comte de Grasse fut fait prisonnier sur son vaisseau la *Ville de Paris*, avait nécessité cette ordonnance; et peut-être était-elle plus nécessaire pour Suffren que pour tout autre, lui dont la prudence ne tempérait pas toujours assez l'audace.

pages avec des détachements pris dans les troupes, et parmi les Cipayes. En effet, on s'occupa pendant toute la nuit de l'embarquement de ces détachements. Les officiers apprirent à Suffren l'état de détresse où l'armée était réduite, la joie qu'y avait causée son arrivée, et l'espoir que l'on mettait en son courage. Le 18 au matin, l'escadre appareilla en forçant de voiles. Ayant le vent sur l'ennemi, on manœuvra toute la journée pour engager le combat, mais inutilement; les Anglais profitèrent de la supériorité de leur marche pour l'éviter. Le lendemain, même manœuvre, avec aussi peu de réussite. Suffren ne concevait pas que l'amral Hughes, dont l'armée était plus nombreuse, n'acceptât point un combat présenté avec tant d'insistance. Enfin, le 20 juin, il se trouva plus près de l'ennemi. Les vents, qui étaient toujours à l'ouest, lui donnaient l'avantage. Il passa sur sa frégate, et fit aussitôt, suivant son usage, le signal d'approcher à portée de pistolet. A une heure après midi, la distance entre les deux armées était telle que l'amiral Hughes ne pouvait plus éviter le combat. Ce ne fut pourtant qu'à trois heures et demie que l'action s'engagea. Suffren, à bord de la *Cléopâtre*, parcourait la ligne, donnant ses ordres à tous les vaisseaux, mais n'ayant besoin d'en stimuler aucun, car tous combattaient vaillamment, surtout l'avant-garde, qui soutint le plus grand effort de l'ennemi. On se battait depuis une heure, lorsque le feu se manifesta dans la hune d'artimon du vaisseau le *Fendant*. Le *Flamand*, qui le suivait, s'approcha pour le couvrir. Pendant qu'il exécutait cette manœuvre, le *Gibraltar* tenta de couper la ligne, dans l'espace que le *Flamand* venait de laisser libre; celui-ci, faisant aussitôt une forte arrivée, lui envoya toute sa volée, et l'obligea de se retirer. On continuait à combattre avec vigueur de part et d'autre, mais le feu de l'escadre française, mieux nourri et plus vif, forçait, de temps en temps, les vaisseaux ennemis à laisser arriver. L'ardeur des équipages était telle, que la nuit qui survint put à peine faire cesser le combat. Il dura deux heures et demie, sans causer de grands dommages à l'une ni à l'autre escadre. L'intention de Suffren étant de le recommencer aussitôt que le jour paraîtrait, les frégates parcoururent la ligne, en recommandant à chaque vaisseau de ne point perdre l'ennemi de vue. Le lendemain matin, l'escadre, entraînée par les courants, était sous le vent de Pondichéri. L'amiral ne voulant pas s'éloigner de Goudelour, fit le signal de mouiller sur une petite ancre. A midi, *le Coventry* signala les Anglais au sud-est, à environ cinq lieues. Les vents leur étant favorables, Suffren ne doutait pas qu'ils ne fissent porter sur lui, et il était prêt à mettre sous voiles pour aller au-devant d'eux; mais il les attendit vainement. L'escadre passa la journée et la nuit du 25 à l'ancre; le lendemain, au point du jour, elle se disposait à appareiller, lorsqu'on aperçut les Anglais faisant route au N.-N.-O. sans ordre. L'amiral Hughes ne s'attendait pas sans doute à se trouver si près de l'escadre française; cependant dès qu'il put la distinguer, il tint le vent. Suffren, qui ne desirait rien tant que d'engager une nouvelle action, fit aussitôt le signal de former la ligne de combat, en approchant l'ennemi; mais les Anglais forcèrent de voiles en dirigeant leur

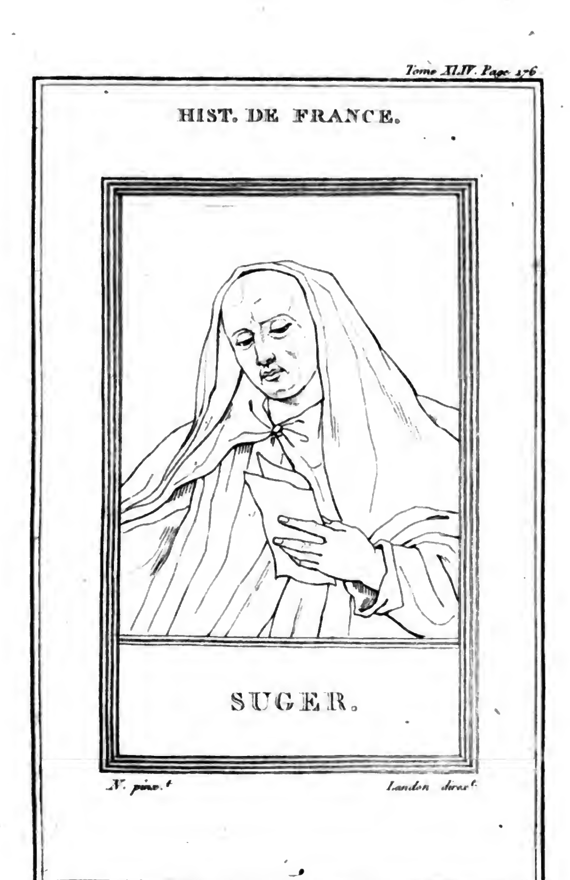
route sur Madras, où ils se réfugièrent. La supériorité de leur marche ne laissait à Suffren aucun espoir de les atteindre ; et ne voulant pas perdre de vue Goudelour, il ordonna de tenir le vent, et revint mouiller dans cette rade le lendemain. Quoique ce dernier engagement n'eût rien produit de décisif, il n'était pas moins glorieux pour le bailli de Suffren d'être venu attaquer une armée supérieure à la sienne, de l'avoir forcée de quitter sa position, de lever le blocus de Goudelour, et d'accepter un combat qu'elle aurait dû présenter elle-même. On se figurerait difficilement la joie de l'armée assiégée, lorsqu'au lever du soleil, ses yeux, fatigués depuis si long-temps de l'aspect des couleurs ennemies, purent contempler le pavillon blanc, auquel la valeur de Suffren venait de donner un nouvel éclat. On accourt sur le rivage ; l'armée entière, oubliant que l'ennemi est sous les murs de la place, n'a plus qu'un seul desir, celui de voir l'amiral. Il paraît enfin ; il vient conférer avec le général, sur les moyens de faire lever le siége, et lui offrir de disposer de ses troupes et de ses équipages. Bussy l'attendait sur la plage avec son état-major. *Voilà notre sauveur*, dit ce général en le présentant à tous les officiers de l'armée. Alors les cris de joie se renouvellent, l'air en retentit, et l'écho put les porter jusque dans le camp ennemi. Suffren étonné, se trouve tout-à-coup enlevé de terre, et transporté dans un palanquin. Les soldats veulent ravir aux noirs l'honneur de le porter ; et malgré ses refus et sa résistance, il fait une entrée triomphale dans Goudelour, au milieu des transports d'allégresse de l'armée et des habitants. A son arrivée à terre, le conseil s'assemble ; l'amiral, en remettant les troupes qui lui avaient été fournies quelques jours auparavant, propose d'y joindre un corps de matelots, formé de détachements pris à bord de chaque vaisseau, et commandés par des officiers de la marine. Ce secours fut accepté, il devait être inutile. Sir James Stuart, soit que la présence de Suffren eût fait sur lui l'effet de la tête de Méduse, soit que, privé des secours que pouvait lui fournir l'escadre anglaise, il désespérât d'emporter désormais la place, demeura dans l'inaction. On eût cru qu'une suspension d'armes existait entre les assiégés et les assiégeants, si quelques coups de canon, tirés de loin en loin, n'eussent rappelé que Goudelour était en état de siége. Suffren, retourné à bord de son vaisseau, attendait l'issue des événements, lorsque, le 29 juin, à la chute du jour, une frégate anglaise fut aperçue portant pavillon parlementaire. Elle mouilla, quelques moments après, au milieu de l'escadre. Sir Édouard Hughes faisait proposer à l'amiral, et à Bussy, de cesser les hostilités, en leur annonçant que les préliminaires de la paix avaient été signés à Versailles, le 9 février 1783. Suffren acquiesça à cette proposition, et une frégate fut chargée de parcourir l'escadre, pour en donner la nouvelle à tous les bâtiments. Le silence de la nuit fut interrompu par les cris, mille fois répétés, de *vive le Roi!* auxquels on mêlait, avec enthousiasme, le nom du chef qui venait de soutenir avec tant de gloire l'honneur du pavillon français. Suffren se disposait à appareiller pour conduire l'escadre à Trinquemalé, où il savait qu'un convoi l'attendait pour la ravitailler, lorsque, le 25 juillet, la frégate la *Surveillante* arriva d'Europe, apportant

la nouvelle de la paix, et les ordres de la cour relativement à l'escadre. D'après ces ordres, cinq vaisseaux et deux frégates étaient destinés à rester dans l'Inde, sous le commandement de M. de Peynier. L'amiral appareilla avec les autres, pour opérer son retour en France. On toucha au cap de Bonne-Espérance. Suffren y était depuis quelques jours, lorsque l'escadre anglaise vint y relâcher. Les vents ne lui étant pas favorables, elle eut quelques bords à courir pour gagner le mouillage. Le coup-d'œil de l'amiral était si sûr et si exercé, qu'observant la manœuvre d'un des vaisseaux de cette escadre, il annonça qu'il allait se perdre, et ordonna de tenir les chaloupes prêtes à lui porter secours. En effet, peu de moments après, le vaisseau anglais fit côte. On y vola de toutes parts; mais les chaloupes françaises arrivèrent les premières, et, pour l'observateur, ce ne fut pas un spectacle sans intérêt que de voir ces deux escadres, naguère si acharnées à leur destruction réciproque, rivalisant d'obligeance et se prodiguant les soins les plus empressés. Le 26 mars 1784, le bailli de Suffren rentra dans le port de Toulon, après une absence de trois ans. Les honneurs l'attendaient dans sa patrie : ses concitoyens le reçurent avec enthousiasme; les états de Provence firent frapper une médaille à son effigie, avec cette inscription : LE CAP PROTÉGÉ; TRINQUEMALÉ PRIS; GOUDELOUR DÉLIVRÉ; L'INDE DÉFENDUE; SIX COMBATS GLORIEUX. — LES ÉTATS DE PROVENCE ONT DÉCERNÉ CETTE MÉDAILLE MDCCLXXXIV. Jamais ni les Turenne, ni les Condé, ni même le maréchal de Saxe, n'avaient reçu, au retour de leurs campagnes, un accueil plus honorable que celui qui fut fait au bailli de Suffren à son arrivée à Versailles. En entrant dans la salle des gardes, le maréchal de Castries, alors ministre de la marine, dit : « Messieurs, » c'est M. de Suffren. » A ces mots, les gardes-du-corps se levèrent, et, quittant leur mousqueton, lui formèrent un cortége jusqu'à la chambre du roi. Louis XVI l'entretint pendant plusieurs heures; et l'amiral fut étonné des détails dans lesquels ce monarque entra avec lui sur ses campagnes. La reine et les princes le comblèrent de témoignages d'estime et d'admiration. Le roi le nomma chevalier de ses ordres, et lui accorda les entrées de sa chambre. Une quatrième charge de vice-amiral fut créée en sa faveur, et l'ordonnance portait qu'étant uniquement érigée pour lui, elle serait supprimée à son décès. Il ne pouvait paraître au spectacle, ni dans aucun lieu public, sans que la foule empressée lui témoignât, par ses acclamations, l'enthousiasme qu'inspiraient ses exploits. Au mois d'octobre 1787, quelques difficultés entre la France et l'Angleterre ayant fait craindre une guerre nouvelle, le roi ordonna l'armement d'une armée navale au port de Brest, et, en désignant le bailli de Suffren pour en prendre le commandement, Sa Majesté lui donna le choix des capitaines qui devaient servir sous ses ordres. Il se disposait à se rendre en ce port, lorsqu'il fut atteint d'une maladie grave. Les soins qui lui furent prodigués le tirèrent du danger qui menaçait sa vie; mais, depuis ce moment, sa santé fut toujours chancelante, et il mourut à Paris le 8 décembre 1788. Suffren était d'une taille ordinaire, mais d'un embonpoint extrême. La régularité de ses traits donnait à sa physionomie un aspect noble et gracieux. Ses manières, aisées et polies

avec ses égaux, devenaient douces et affectueuses pour ses inférieurs. A un sang-froid imperturbable dans l'action, il joignait une activité et une ardeur extrêmes. Courageux et brave jusqu'à la témérité, il était d'une rigueur inflexible pour les officiers chez lesquels il croyait remarquer de la faiblesse ou de la lâcheté; et ni le rang, ni les liens de l'amitié, pas même ceux du sang, ne pouvaient tempérer sa sévérité, lorsqu'il s'agissait de fautes contre l'honneur ou contre la discipline. A une grande élevation de caractère, il alliait des connaissances très-étendues et une extrême vivacité d'esprit et de jugement. En un mot il réunissait toutes les qualités qui font le guerrier illustre, le marin expérimenté et l'homme estimable. Trublet, ancien capitaine de vaisseau, a donné : *Histoire de la campagne de Suffren dans les mers de l'Inde*, un vol. in-8°. L'auteur de cet article a publié, en 1824, *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, Paris, in-8°., avec portrait. H—Q—N.

SUFFRID PETRI. *Voy.* PETRI, XXXIII, 533.

SUGER, abbé de Saint-Denis, naquit, en 1087, de parents pauvres, à Saint-Denis, suivant Félibien; à Tours en Beauce, suivant quelques-uns, ou à Saint-Omer, suivant d'autres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut placé, à l'âge de dix ans, dans l'abbaye de Saint-Denis, où était élevé Louis VI. Quoique ce prince, né en 1081, eût six ans de plus que Suger, et qu'on ne puisse admettre qu'il se formât dès-lors entre eux une liaison que le temps ne fit qu'augmenter, comme nos rois avaient des rapports continuels avec cette maison religieuse, où ils allaient souvent passer quelques jours dans la retraite ou dans des conversations savantes, il est hors de doute que Suger dut le bonheur d'être connu de son roi au choix que ses parents firent du monastère où ils le consacrèrent. Ce prince l'appela auprès de lui dès qu'il fut monté sur le trône, et il en fit son conseil et son guide. Ne réparant pas la bassesse de sa naissance par un extérieur avantageux, Suger avait plus d'obstacles à vaincre pour se faire remarquer : mais une mémoire prodigieuse, une élocution facile, un sens droit, beaucoup d'érudition et une activité d'autant plus sûre qu'elle s'unissait à un caractère réfléchi; telles furent les qualités qui lui donnèrent, sur les ecclésiastiques et les grands de l'état, un ascendant d'autant moins contesté qu'il sembla se faire une loi d'être plus modeste à mesure qu'il acquit plus de grandeur et d'autorité. En effet, ayant été nommé abbé de Saint-Denis, en 1122, il prit les manières, les équipages, le luxe d'un grand seigneur : ce qui n'étonne pas quand on sait qu'un archevêque, un évêque, un abbé, et surtout un abbé de Saint-Denis, suivant le régime féodal, jouissait, dans les domaines qui formaient son bénéfice, de tous les droits de la souveraineté; qu'il rendait la justice, avait l'administration suprême sur un grand nombre de vassaux, et qu'ainsi il était, par sa position même, entraîné à vivre selon l'esprit du monde; mais cet usage ne pouvait pas long-temps faire autorité pour un homme tel que Suger. Touché des exhortations de saint Bernard, qui prêchait, avec autant d'éloquence que de zèle, une réforme dont le clergé du siècle avait besoin, l'abbé de Saint-Denis donna le premier l'exemple, et mit dès-lors dans sa conduite autant de simplicité


Tome XLIV. Page 176
HIST. DE FRANCE.
SUGER.
N. pinx.t
Landon direx.t

qu'il avait cru devoir déployer de faste. Chargé par le monarque d'administrer la justice et de perfectionner les lois, il montra un génie si propre aux affaires, qu'il réunit bientôt à son ministère les négociations et même la guerre; il aida, par une sage politique, au mouvement qui préparait l'affranchissement des villes, soit qu'il prévît les avantages que la royauté tirerait de l'établissement des communes, soit que la religion et l'humanité le décidassent seules à relâcher les lois de la servitude. Il reçut le dernier soupir de Louis, qu'il couvrit de ses larmes : *Mon cher ami*, lui dit le roi, *pourquoi pleurer quand la miséricorde de Dieu m'appelle au ciel?* Suger vit augmenter son crédit sous le règne suivant : car Louis VII, avec autant de vertus privées que son père, était loin d'avoir les qualités indispensables pour gouverner dans un siècle où les rois, entourés de grands vassaux indépendants, n'avaient de puissance que celle qu'ils conquéraient. Il eut le bon esprit de sentir que celui qui avait été pour Louis-le-Gros un conseiller fidèle, deviendrait pour le fils de ce monarque un ministre nécessaire. Saint Bernard venait de recevoir du pape Eugène III, l'ordre de prêcher la seconde croisade : les malheurs des princes chrétiens établis dans la Palestine, et l'esprit d'aventures qui distingue éminemment ce siècle, firent prendre la croix à quatre-vingt mille Français. Le roi se mit à leur tête, malgré l'opposition de Suger, qui alla jusqu'à écrire au pape, pour que le pontife empêchât la croisade; mais ce fut en vain, rien ne put arrêter l'ardeur des croisés et le zèle du monarque. Il donna la régence à Suger, qui l'accepta uniquement parce que l'ardeur pour les voyages d'outre-mer était si générale, que les seigneurs auxquels on pouvait l'offrir se seraient trouvés humiliés de rester dans leur patrie tandis que leurs pairs marchaient à la conquête de la Terre-Sainte (1). Pendant l'absence de Louis VII, Suger gouverna la France avec l'intégrité d'un homme qui n'avait point desiré cet honneur, et avec toute l'activité qu'on aurait eu droit d'attendre de celui qui l'aurait brigué. Le bon ordre qu'il mit dans les finances rendit moins désastreux les revers que les Français éprouvèrent en Palestine; et sous son administration, le royaume ne cessa pas d'être tranquille et florissant. Il est vrai que la tâche du régent fut rendue moins difficile par la paix générale qui résulta, en Europe, du départ de tant de guerriers pour la Terre-Sainte. Cependant Suger, craignant de ne pouvoir supporter plus long-temps tout le poids de l'autorité, écrivit à son maître des lettres pleines de tendresse et de dévouement pour l'engager à revenir dans ses états; et lorsqu'enfin les désastres de cette croisade eurent obligé le monarque de se rendre à ses vœux, il vola au devant de lui; et leur entrevue offrit le plus touchant spectacle. Le roi loua hautement son zèle, la sagesse de son administration, et il lui donna le titre de *Père de la patrie*. Suger avait alors un grand avantage: il était le seul homme en Europe qui se fût opposé à la croisade. De toutes parts on vantait sa prévoyance, et toutes les plaintes se dirigeaient contre saint Bernard. Ainsi l'abbé de Saint-Denis, jouissant de plus en plus de la faveur de son souverain, continua de gouverner le

(1) Le comte de Nevers, qui fut nommé régent du royaume, conjointement avec Suger, refusa cet emploi par ce seul motif.

royaume avec la même sagesse et le même succès ; mais dans l'année 1152, lorsque de nouveaux désastres dans la Palestine vinrent encore une fois réveiller le zèle des chrétiens de l'Occident, on vit, chose difficile à croire, l'abbé Suger, qui s'était opposé avec tant de force à l'expédition de Louis VII, prendre la résolution de secourir Jérusalem, et, dans une assemblée tenue à Chartres, exhorter les princes, les barons et les évêques à s'enrôler sous les drapeaux de la guerre sainte. Comme on ne répondait à ses discours que par le silence de la douleur et de l'étonnement, il forma le projet de tenter lui seul une entreprise dans laquelle avaient échoué deux monarques. Suger, à l'âge de soixante-dix ans, résolut de lever une armée, de l'entretenir à ses frais et de la conduire lui-même dans la Palestine. Selon la dévotion du temps, il alla visiter à Tours le tombeau de saint Martin, afin d'obtenir la protection du ciel; et déjà plus de dix mille pélerins se disposaient à le suivre en Asie, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses desseins. Dans ses derniers moments, il invoqua l'assistance et les prières de saint Bernard, qui l'exhorta à ne plus détourner ses pensées de la Jérusalem céleste, dans laquelle ils devaient bientôt se revoir. La France perdit, la même année, deux hommes qui l'ont illustrée, l'un par des qualités et des talents utiles à la patrie, l'autre par son éloquence et des vertus chères aux chrétiens. Dans un temps où l'on ne songeait qu'à défendre les priviléges de l'Église, Suger défendit ceux de la royauté et ceux du peuple. Tandis que d'éloquents prédicateurs animaient le zèle des guerres saintes, toujours accompagnées de quelques désastres, l'habile ministre de Louis VII préparait la France à recueillir un jour les fruits salutaires de ces grands événements. Au jugement de ses contemporains, il vivait à la cour en sage courtisan, et dans son cloître en saint religieux. « S'il y a dans l'Église de France, écrivait saint Bernard au pape Eugène, quelque vase de prix, qui embellisse le palais du roi des rois, c'est sans doute le vénérable abbé Suger. » Comme abbé de Saint Denis, il possédait peut-être plus de richesses qu'un moine ne doit en avoir, puisqu'il se proposait d'entretenir une armée; mais il n'employa jamais ses trésors que pour le service de la Patrie et de l'Église; et jamais l'état n'avait été plus riche que sous son administration. Il réforma les moines de son ordre sans mériter leur haine; il fit le bonheur des peuples sans éprouver leur ingratitude; enfin il servit les rois et obtint leur amitié. La fortune le favorisa dans toutes ses entreprises; et pour qu'il n'y eût rien de malheureux dans sa vie, et qu'on ne pût lui reprocher aucune faute, il mourut lorsqu'il allait conduire une armée en Orient. Enfin comme ce ne fut que quelques mois après sa mort que s'accomplit le divorce d'Éléonore d'Aquitaine et de Louis VII, l'histoire lui a fait un mérite de s'être opposé, tant qu'il vécut, à cet acte contraire à la religion et à la politique, mais que cependant l'honneur ne saurait blâmer. Les affaires de l'état ne firent jamais oublier à Suger les obligations qu'il devoit remplir comme moine, comme abbé de Saint-Denis et comme l'ecclésiastique qui, étant le plus en évidence, était spécialement chargé de maintenir en France la pureté de la foi. On trouve dans les Œuvres de l'abbé Prevost une Dissertation sur le lieu où il est

né, dissertation qui n'a pas terminé les incertitudes à cet égard : il est même à présumer qu'on ignore l'époque de sa naissance, puisque les mêmes écrivains qui lui donnent soixante-dix ans à sa mort arrivée en 1152 disent qu'il vint au monde en 1087. Les religieux de Saint-Denis se contentèrent de graver sur son tombeau *Ci gît l'abbé Suger* : on peut regretter qu'ils n'y aient pas ajouté les dates qu'il est d'usage de mettre dans les épitaphes. On a de Suger : I. *Vitæ Ludovici VI et regum Franciæ, de translatione corporum S. Dionysii et Sociorum, ac consecratione ecclesiæ à se ædificatæ,* qui se trouve dans le tome IV de la collection de Duchesne, et dont Mabillon a donné un supplément. II. *De rebus in suâ administratione gestis*. Duchesne en a donné une édition, Paris, 1648, in-8°. On trouve beaucoup de lettres de Suger, et un plus grand nombre qui lui sont adressées, dans la Collection de Martène et Durand. Toujours courtisan et favori des rois, Suger, lorsqu'il écrit l'histoire, passe sous silence les événements dans lesquels les princes ont eu quelques torts. Par exemple, dans les premières années du règne de Louis le Jeune, il ne dit rien des différends survenus entre ce monarque et Innocent II, quoique personne ne pût mieux connaître les circonstances de cette affaire; et dans l'Histoire de Louis-le-Gros, il ne parle pas des tentatives que fit ce prince pour opérer la dissolution du mariage de Guill. Cliton, fils de Robert duc de Normandie, avec une fille du comte d'Anjou, mariage qu'il était de la politique de la France de maintenir contre les prétentions du roi d'Angleterre, et où il échoua; enfin il ne dit rien des différends qu'eut Louis-le-Gros avec Étienne, évêque de Paris, différends dans lesquels ce monarque, séduit par les intrigues de son sénéchal Étienne de Garlande, eut peut-être quelques torts et fut obligé de céder. Duchesne a publié, en 1648, d'après un ancien manuscrit, que l'on croit être du secrétaire de Suger : *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, summi Franciæ ministri*, etc., in-8°. Michel Baudier a donné l'*Histoire de l'administration de Suger*, Paris, 1645, in-4°. D. Gervaise a fait paraître, sous le voile de l'anonyme, l'*Histoire de Suger, abbé de Saint-Denys*, etc., Paris, 1732, 3 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé. L'académie française ayant proposé pour sujet de prix, en 1778, l'*Éloge de Suger*, le Discours de M. Garat fut couronné. Il existe un autre Discours, publié en 1779, qui présente une satire ingénieuse, mais peu fondée, de la Vie et de l'administration de Suger. F-E. et M-D.

SUHM (ULRIC-FRÉDÉRIC DE), diplomate saxon, naquit à Dresde, le 29 avril 1691. Son père, conseiller privé de l'électeur et son ministre à Paris, l'envoya très-jeune à Genève, où il finit ses études. Il se rendit ensuite à Paris auprès de son père, qui guida lui-même ses premiers pas dans la carrière diplomatique. En 1718, son souverain le nomma ministre plénipotentiaire à Vienne, et en 1720, lui conféra les mêmes fonctions à la cour de Prusse. Pendant son séjour à Berlin, qui se prolongea jusqu'en 1730, Suhm eut le bonheur de gagner l'estime et même l'amitié du grand Frédéric, alors prince royal. Unis par les liens de la philosophie, ils avaient souvent des entretiens qui se prolongeaient fort avant dans la nuit, et lorsqu'ils furent éloignés l'un

de l'autre, ils eurent une correspondance qui a été imprimée, en 1787, sous ce titre : *Correspondance familière et amicale de Frédéric avec Suhm*, 2 vol. Elle dura cinq ans, de 1736 à 1740. Suhm faisait grand cas de la philosophie de Wolff; et il traduisit, pour son usage, la métaphysique de ce philosophe. En 1737, il remplaça, à Pétersbourg, le comte de Lynar, comme ministre de Saxe; et ce fut alors que sa correspondance avec Frédéric eut le plus d'activité. Le prince royal manquait d'argent; et Suhm fut chargé secrètement de lui en trouver en Russie, chose assez difficile à cette époque. La plus grande partie des Lettres contenues dans le tome second se rapportent à cette affaire. Frédéric, à son avénement au trône, pressa son ami d'entrer au service de Prusse, ce que Suhm n'hésita point d'accepter. Après avoir reçu sa démission de l'électeur de Saxe, il se rendait à Berlin, en novembre 1740, lorsqu'il fut atteint, à Varsovie, d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. M—d'j.

SUHM (Pierre-Frédéric), l'un des plus célèbres historiens danois, naquit à Copenhague, le 18 octobre 1728, d'une famille originaire de Poméranie, mais établie depuis très-long-temps en Danemark. Son père était amiral de la marine danoise. Le jeune Suhm, dont l'éducation se ressentit des suites d'un changement fréquent de maîtres, se distingua néanmoins de bonne heure par d'heureuses dispositions et par une passion extraordinaire pour la lecture. A seize ans, il avait lu non-seulement tous les bons auteurs latins, mais encore quinze cents volumes de la bibliothèque de Plessen à Nœsbycholm, où son père demeurait. En 1746, il se fit inscrire à l'université de Copenhague, et en 1747, il reçut le titre de *hof-junker* ou gentilhomme de cour, faveur précoce qui l'appelait à la carrière des honneurs; mais il témoigna à son père le desir de chercher des occupations solides. Celui-ci obtint, en 1748, de le faire nommer assesseur au tribunal de la cour. Suhm n'avait embrassé l'étude de la jurisprudence que pour être agréable à son père; aussi se démit-il bientôt de cet emploi pour se livrer entièrement à la littérature, qui offrait plus d'attrait à son esprit. Depuis cette époque, il se tint constamment éloigné des fonctions publiques, quoique le gouvernement l'eût successivement nommé gentilhomme de la chambre, conseiller de conférence, chambellan, et enfin *historiographe royal*. Une seule fois il parut participer aux affaires politiques : ce fut lors de cette conspiration des courtisans qui renversa le ministère de Struensée et de Brandt, et qui conduisit ces deux favoris de Christian VII sur l'échafaud et amena l'exil de la reine Caroline-Mathilde. Ce qui est incontestable, c'est que Suhm remplissait avec une assiduité minutieuse ses devoirs comme gentilhomme de la chambre, qu'il ne sortait pas de l'antichambre de la reine douairière, ame de la conjuration, qu'il avoue lui-même avoir été averti de la proximité d'une révolution, par un des initiés, et avoir, sur l'invitation de cette personne, rédigé le plan d'une constitution monarchique tempérée; plan qui fut présenté aux vainqueurs du 17 janvier, mais qu'ils écartèrent. Ce fut donc l'espoir d'abolir le pouvoir arbitraire, qui seul rendit Suhm favorable à cette révolution. C'est dans cet esprit qu'après la victoire, il publia, peut-être avec trop de complaisance, un écrit pour exposer les prétendus cri-

mes des vaincus et les principes du nouveau ministère; mais il ne chercha ni n'obtint aucun pouvoir. Le ministère Bernstorf qui, en 1784, succéda à l'administration de 1771, fut censé être en froideur avec Suhm: du moins l'opinion publique affecta de placer dans l'opposition modérée ce savant, qui sortait peu de sa bibliothèque, et protégeait, avec circonspection quelques jeunes écrivains entraînés par les idées nouvelles. Considérons maintenant la vie littéraire de Suhm: elle est un modèle d'activité rare, et nous dirons presque unique. Le commerce qu'il entretenait avec les esprits les plus distingués de son temps, tels que Gram, Nolberg, etc., aiguillonnait en lui le desir de s'illustrer comme auteur. A l'âge de vingt ans, il débuta dans la carrière des lettres par la publication d'un *Dialogue* dans le genre de ceux de Lucien. L'année suivante il fit paraître sa *Défense de la Comédie danoise*, et quelques traductions de classiques anciens. Il entreprit, en 1751, de visiter la Norwège avec G. Schiœning, jeune savant, qui partageait son goût pour les antiquités nationales, et s'y maria avec la fille d'un riche négociant de Trondhiem (Drontheim). Son zèle pour la recherche des monuments propres à répandre un nouveau jour sur l'origine des peuples du Nord, le retint quatorze ans dans ce pays. Il fournit, sous le nom de *Philalethès*, plusieurs Discours et Dissertations historiques à l'écrit périodique qui parut sous le nom de *Collections de Trondhiem.* Il mit au jour, à la même époque, son *Caractère du dix-huitième Siècle*, production remarquable, et qui eut un grand succès. Il y a cherché a se rapprocher du style de La-Bruyère, mais il n'a jamais pu imiter la concision du moraliste français. Des affaires de famille et les soins qu'exigeait l'éducation d'un fils unique, et surtout le besoin d'être à portée des grandes bibliothèques et de suivre une vaste correspondance littéraire, le ramenèrent, en 1765, à Copenhague, dont il ne s'éloigna plus. Il publia dès-lors cette immense suite de travaux sur l'histoire de Danemark, qui doivent immortaliser son nom. A ces travaux se joignirent, de temps en temps, des productions d'un genre moins sévère, telles que des romans historiques, entre autres *Sigur et Habor*, traduit en français par M. Coiffier, dans ses *Romans du Nord*, 3 vol. in-12; *Gyritha*, traduit dans le même Recueil, et les *Trois Amis*, qui est son meilleur ouvrage et un des meilleurs dans ce genre, aujourd'hui si perfectionné par Walter Scott. Ce qui donne de la valeur aux Romans historiques de Suhm, c'est une profonde connaissance des mœurs, des institutions et des croyances religieuses de la Scandinavie ancienne; ce qui leur manque, c'est ce style original, hardi, entraînant, que le romancier écossais a puisé dans son génie. Les *Idylles* de Suhm n'ont que le mérite de l'élégance. Ses essais littéraires, surtout son *Portrait d'Holberg* et son *Éloge de Luxdorph*, ont souvent toute la finesse de Fontenelle. Mais tous ces écrits ont été effacés par trois grands ouvrages historiques, savoir: I. L'*Introduction à l'Histoire critique du Danemark*, 5 vol. in-4°., composée de différentes parties, 1°. *Introduction générale à l'Histoire*, ou *Essai sur l'origine des peuples*, 1 vol. in-4°., 1769. C'est un coup-d'œil critique qui, à plusieurs égards, peut encore guider dans les études historiques

ceux mêmes qui ont lu tous les travaux des Allemands; car Suhm, fidèle à la chronologie de Moïse, est indépendant des préjugés philosophiques auxquels les Allemands ont trop souvent sacrifié. Il analyse avec beaucoup d'impartialité les monuments grecs, romains, hébreux et phéniciens. 2°. *Essai sur l'origine des peuples du Nord*, 1 vol. in-4°., 1770. Ici tout est spécial et puisé dans les documents islandais, comparés aux témoignages de l'histoire générale; c'est, à quelques assertions près, susceptibles de controverse, le livre le plus classique sur cette matière, et c'est de plus une sorte de bibliothèque complète. 3°. *Odin* ou *la Mythologie et le culte du Nord païen*, 1 vol. in-4°., 1771; ouvrage encore plus précieux que le précédent, et qui, malgré les recherches postérieures, reste la base de toute étude critique de l'odinisme. Les Allemands, qui affectent de confondre le système tout-à-fait scandinave et peut-être asiatique de l'odinisme avec le culte grossier et informe de Teut et de Mannus, ont pillé ce travail de Suhm, sans le citer et souvent sans le comprendre. 4°. et 5°. *Histoire des peuples sortis du Nord*, 2 vol. in-4°., 1772 et 1773. Les *Goths* occupent la première section; la deuxième comprend les nations gothiques, savoir: les *Gépides*, *Hérules*, *Scyres*, *Hirres*, *Turcilingues*, *Rugiens*, *Varnes*, *Vandales et Bourguignons*; dans la troisième, il est question des *Longobardi* ou *Lombards;* la quatrième embrasse les *Angles*, les *Frisons*, les *Suèves*, les *Alemanni*, les *Juthungues* et les *Thuringiens*. C'est là que Suhm a montré toute la force de son érudition, au point qu'après avoir lu les recherches postérieures des historiens allemands, même celles de Schlötzer, on est obligé de revenir au critique danois, comme étant à-la-fois plus érudit, plus judicieux et surtout plus à l'abri de toute manie systématique, de toute métaphysique et de tout mysticisme. Les rêveries de M. Mone, d'Heidelberg, sur l'odinisme, et celles de MM. Pinkerton et Gråberg sur les Goths, paraîtront inconcevables à ceux qui ont lu les recherches critiques de Suhm. Les cinq volumes que nous venons de caractériser forment un ensemble, terminé par un ample index; mais il faut remarquer qu'il existe séparément des additions et des corrections importantes dans les ouvrages subséquents de l'auteur. II. *Histoire critique du Danemark pendant les siècles païens*, 4 vol. in-4°., 1774, 1775, 1776 et 1781, avec un volume de *Tableaux*, 1779, in-fol., formant un ensemble entièrement distinct du précédent, et uniquement consacré à discuter les points difficiles de l'histoire danoise. Dire que l'auteur les a résolus complètement, ce serait donner un démenti à sa modestie; il faut même convenir que le principe de Suhm de ramener toutes les traditions à un ordre chronologique et à une série historique, n'est pas entièrement conforme à une critique philosophique; il n'apprécie pas assez les traditions poétiques et populaires, qui, sans être fausses et souvent même en portant l'empreinte de la vérité, ne peuvent se plier à aucun système chronologique positif, et n'en sont que plus authentiques, parce qu'elles sont l'écho des siècles contemporains. L'*Histoire critique* est terminée par un ample index. Nous arrivons à l'ouvrage qui est achevé en manuscrit

jusqu'à l'an 1400 : III. *Histoire du Danemark*, dont il n'a paru que VII tomes in-4°. : le premier a été publié en 1782. Dans les tomes que nous avons lus de cet immense ouvrage, l'auteur reprend souvent, dans des notes très-étendues, les points qu'il craint de n'avoir pas assez éclaircis par ses travaux préparatoires, et il suit les Danois dans leurs anciennes conquêtes et émigrations. L'histoire des Ostmans, dans l'Irlande ; des Varangues, à Constantinople ; celle surtout des Normands en France, s'y trouvent non-seulement exposées, mais profondément discutées d'après les documents peu connus de la littérature islandaise, comparés à tous ceux que les savants étrangers au Nord ont pu consulter. Ce n'est pas une histoire agréable à lire ; mais c'est, comme tous les ouvrages de l'auteur, une source abondante de notions nouvelles sur toutes les branches de l'histoire, liées à celles du Danemark. Aussi, lorsque l'académie des inscriptions et belles-lettres proposa, comme sujet de prix, l'Histoire de l'invasion des Normands, l'auteur de cet article fit observer à quelques membres, qu'ils feraient mieux de faire traduire ce que Suhm a écrit sur ce sujet. Nous devons maintenant faire connaître les Mémoires isolés de Suhm sur d'autres parties de l'histoire : il y en a d'une grande importance ; ceux qui sont relatifs aux *Patzinakites* (1770), aux *Chazares* (1781), aux *Uzes* ou *Polowzes* (1774), méritent encore de l'attention. On trouve les deux premiers dans les Mémoires de l'académie des sciences de Copenhague, et le dernier dans l'édition des Annales de Nestor de Schloetzer, par Schérer. Suhm sentait parfaitement que, pour compléter l'histoire du Nord et de l'Est de l'Europe, il faut unir la connaissance des antiquités et des langues scandinaves à celle des antiquités et des langues sclavones et finnoises ; mais, accablé par l'immensité de ses études, il laissa ce travail à ceux qui voudront lui succéder. Suhm a continué l'importante collection des *Scriptores rerum danicarum medii ævi*, commencée par Langebeck (*V.* ce nom, XXII, 336), depuis le tome IV jusqu'au tome VIII, quoique, dans l'incendie de 1794, qui consuma le château royal, il eût perdu les manuscrits du tome VI, et même celui d'un tome de son Histoire. On a encore de lui une Dissertation *sur les causes qui ont fait triompher le christianisme sur la doctrine d'Odin*, imprimée dans le 1er. tome du *Musée scandinave*. Ce fut pour lui le chant du cygne. Il nous reste à considérer ce grand homme dans sa qualité de protecteur des lettres ; il a fait plus qu'aucun particulier dans aucun pays. Passionné pour la gloire de sa patrie, il consacrait sa fortune à favoriser en Danemark les progrès des lettres et à y propager les connaissances utiles. Il entretenait, à l'université, les jeunes gens dans lesquels il trouvait des dispositions pour les sciences, et leur facilitait, par tous les moyens en son pouvoir, l'entrée de la carrière qu'ils promettaient d'honorer un jour : il employait chaque année des sommes considérables à l'impression des livres les plus importants. Outre les frais de ses trois grands ouvrages historiques, il fit ceux des derniers volumes des *Scriptores rerum danicarum*, et paya le manuscrit et l'impression de six volumes islandais, depuis le *Landnamabok*, 1774, jusqu'à l'*Eyrbyggia-Saga*, 1787. Mais le plus célèbre monument de sa munificence fut l'édition des *Annales*

Abulfedæ, par *Adler*, 5 vol., 1789-1794 ; elle lui coûta 4,000 rixdalers (24,000 francs) ; elle est extrêmement recherchée. On lui doit entre autres l'édition de *Symbola ad litteraturam teutonicam*, etc., par MM. Nyerup et Sandvig, 1787. Suhm possédait une bibliothèque aussi précieuse par le choix que par le nombre des volumes, qui s'élevaient à plus de cent mille ; il l'ouvrait au public. Pour perpétuer le souvenir de ce bienfait, on fit frapper une médaille représentant d'un côté son portrait et au revers le temple d'Apollon palatin, avec le mot : *Aperuit*. En 1796, il céda cette belle collection à la bibliothèque royale de Copenhague, à des conditions telles qu'on pouvait les attendre de son noble désintéressement. Ni l'éclat de ses richesses, ni les succès qu'il ne cessait d'obtenir dans tous les genres, n'altérèrent jamais sa bonté naturelle. Il fut, toute sa vie, simple, modeste et le plus obligeant des hommes. Un accès de goutte l'enleva le 7 septembre 1798, à l'âge de soixante-dix ans. Suhm était membre de presque toutes les académies du Nord. La plupart de ses Opuscules, épars dans les journaux et les recueils scientifiques, ont été réunis en 15 vol., Copenhague, 1788-98. Le dernier contient un *Essai* sur sa vie et ses ouvrages par M. Rasmus Nyerup, bibliothécaire de l'université de Copenhague (*Voy.* NYERUP, Biographie des hommes vivants, IV, 554). Indépendamment de ce premier tribut à la mémoire de l'illustre bienfaiteur des lettres, M. Nyerup a publié sur lui une Notice dont la traduction allemande porte ce titre : *Précis sur la vie et les écrits de P.-F. Suhm, traduit du danois, par F. Eckard*, Copenhague, 1799, in-8°. On en trouve un extrait dans le *Magasin encyclopédique*, cinquième numéro (an 7, 1799), II. 293-300. Le portrait de Suhm a été gravé plusieurs fois, et l'académie de Copenhague a proposé son éloge au concours. M. B—N.

SUICER (JEAN-GASPAR SCHWEITZER, plus connu sous le nom latinisé de), savant théologien et philologue, naquit, en 1620, à Zurich, d'une famille établie en cette ville depuis le commencement du quinzième siècle. Après avoir terminé ses premières études dans sa patrie, il vint en France, et suivit deux ans les leçons des plus célèbres professeurs des académies de Saumur et de Montauban. A son retour, il embrassa la carrière évangélique, et fut, en 1643, nommé pasteur d'une commune rurale ; mais il ne tarda pas de renoncer aux fonctions du ministère pour se dévouer à l'enseignement ; et, après avoir été chargé des classes inférieures, il fut pourvu, en 1660, de la chaire d'hébreu et de grec au collége de Zurich. Dans les loisirs que lui laissait cette place, il fit une étude approfondie des ouvrages des Pères grecs, et publia quelques écrits qui le firent connaître avantageusement. Charles Patin, dans la relation de ses voyages (*V.* PATIN, XXXIII, 126), dit qu'il a connu « quelques personnes fort doctes à Zurich, entre autres, M. Suicer, qui sait lui seul plus de grec que tous les Grecs de la Grèce, et, ajoute-t-il, que j'estime encore plus pour sa probité que pour sa science. » Suicer se démit de ses emplois en 1683, et mourut, le 29 déc. 1684 (1). On a de lui : I. *Syntaxeos græcæ quate-*

(1) Et non pas en 1688, comme le dit le *Dict. universel* ; ni en 1705, comme le disent les rédacteurs de la *Biblioth. raisonnée*, II, 245, confondant Suicer avec son fils. Cette grave erreur a passé dans le *Dict.* de Moréri, éd. de 1759.

nüs à latinâ differt compendium, Zurich, 1651 (2), in-8°. II. Εμπυρευμα *Eusebias quo Miscellanea duæ nimirùm Chrysostomi, et duæ Basilii Magni Homiliæ continentur: carmina item Nazianzeni, paraphrasis Jonæ et Psalmi aliquot*, etc., ibid., 1658, 1681, in-12. III. *Sacrarum observationum liber singularis; adjectum est in fine duplex specimen, alterum Supplementi linguæ græcæ, alterum Lexici Hesychiani*, ibid., 1665, in-4°. IV. *Thesaurus ecclesiasticus de patribus græcis ordine alphabetico exhibens quæcumque phrases, ritus, dogmata, hæreses et hujusmodi alia spectant*. Amsterdam, 1682, in-fol., 2 vol. Cet ouvrage, le plus important qu'ait publié Suicer, lui avait coûté plus de vingt ans de travail. Jean-Rodolphe Wetstein, son ami, se chargea d'en surveiller l'impression. La seconde édition, Amsterdam, 1728, un vol. in-fol., est corrigée et augmentée d'un Supplément, que l'on doit en partie à son fils aîné, dont l'article suit (*V.* ci-dessous). V. *Lexicon græco-latinum et latino-græcum*, Zurich, 1683, 2 vol, in-4°. VI. *Symbolum Nicæno-Constantinopolitanum, ex antiquitate ecclesiasticâ illustratum*, Utrecht, 1718, in-4°. W—s.

SUICER (JEAN-HENRI), fils du précédent, né à Zurich, le 6 avril 1644, fut initié par son père dans la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu. A dix-sept ans, il soutint une thèse de philosophie avec beaucoup de succès. Admis, peu de temps après, au saint ministère, il s'appliqua tout entier à l'étude de la théologie et de l'histoire sacrée. S'étant chargé de l'éducation d'un jeune gentilhomme de Zurich, il parcourut avec son élève une partie de la Suisse et de l'Allemagne. Pendant le peu de temps qu'ils demeurèrent à Genève, Suicer apprit le français, et se familiarisa si bien avec les difficultés de notre grammaire, qu'il prêcha, dans la suite, aussi volontiers en français qu'en allemand. On voulut le retenir à Hanau pour y professer le grec et la philosophie; mais il fut bientôt rappelé à Zurich, et attaché sur-le-champ au gymnase de cette ville. Il succéda, en 1683, à son père dans la chaire de grec; et l'année suivante, il fut pourvu d'un canonicat. Ce savant professeur crut devoir accepter, en 1700, la chaire de théologie à l'académie de Heidelberg; mais il tomba malade peu de temps après son arrivée en cette ville, et y mourut le 23 septembre 1705. Il avait été marié trois fois. Outre des Notes sur le *Thesaurus ecclesiasticus* cité plus haut, insérées dans le Supplément à la seconde édition, on connaît de lui: I. *Compendium physicæ aristotelico-cartesianæ*, Amsterdam, 1685; Bâle, 1691, in-12. II. Un *Commentaire* sur l'Épître de saint Paul aux Colossiens, Zurich, 1699, in-4°. On trouve à la suite trois Discours: *De fortunis Græciæ antiquæ; De Græciâ christianâ; et De internis Ecclesiæ reformatæ terroribus*. III. *Specimen commentarii in epistolam ad Ephesios*, dans les *Miscellan. Duisburgensia* II. On a la *Vie* de J. H. Suicer, en latin, par Jean-Rodolphe Wolf, Zurich, 1745, in-4°.—On a confondu quelquefois ce savant théologien avec un autre J. H. SUICER, l'un de ses ancêtres, dont on a: *Chronologia Helvetica, res gestas*

(2) Fabricius, par inadvertance, a daté cette édition de 1551 (*Bibl. græca*, XIII, 638); la même faute se trouve dans le Catalogue de la bibl. du Roi. On pourrait soupçonner que le titre du livre porte cette fausse date; mais nous avons vérifié qu'il y a bien MDCLI.

Helvetiorum ad nostra usque tempora... complectens, Hanau, 1607, in-4°., réimprimé en 1735, dans le *Thesaurus helveticus* de Fueslin (*V.* ce nom). L'auteur place la fondation de Zurich à l'an du monde 1980 : il est d'ailleurs assez exact pour les faits qui appartiennent à l'histoire moderne. On connaît encore de lui une grande Histoire de la Suisse jusqu'à l'an 1532, en allemand, conservée en manuscrit dans diverses bibliothèques (*Voy.* Haller, *Biblioth. de l'hist. suisse*, IV, p. 217). W—s.

SUIDAS, lexicographe grec, n'est connu que par l'ouvrage qu'on a sous son nom; mais il n'est pas permis de croire, avec le savant Ange Politien, que ce nom soit supposé. Tous les manuscrits s'accordent à présenter Suidas ou Sudas comme l'auteur de ce Lexique; et il est cité plusieurs fois par Eustathe, le commentateur d'Homère. On ignore la patrie de Suidas; et les savants ne conviennent pas entre eux de l'époque où il a vécu. Giraldi prétend que ce fut sous le règne d'Auguste; mais il le confond avec l'historien du même nom, dont parlent Strabon, le scholiaste d'Apollonius de Rhodes, et Étienne de Byzance. En le rapprochant jusqu'au quatorzième siècle, Jérôme Wolf est tombé dans un excès contraire, trompé par quelques additions faites à son Lexique par des écrivains postérieurs à Suidas. L'opinion la plus probable est qu'il florissait à la fin du neuvième et dans les premières années du dixième siècle. L'ouvrage de Suidas est une compilation faite presque sans choix et sans jugement. Des copistes ignorants sont encore venus ajouter aux fautes du premier auteur, en insérant dans le texte, des notes qui ne font plus qu'embrouiller les passages qu'elles devaient éclaircir. Malgré tous les défauts qu'on est en droit de lui reprocher, ce *Lexique* n'en est pas moins d'une haute importance, par le grand nombre de fragments qu'on y trouve d'écrivains qui ne nous sont point parvenus, ainsi que par les détails vraiment curieux qu'il présente sur les poètes, les orateurs et les historiens de l'antiquité. C'est un trésor d'érudition, sans le secours duquel l'histoire littéraire des Grecs et des Romains aurait offert d'immenses lacunes qu'il n'eût jamais été possible de remplir. La première édition de *Suidas* est celle qu'on doit au savant Démétrius Chalcondyle (*Voy.* ce nom), Milan, 1499, in-fol. C'est un chef-d'œuvre typographique. L'édition de Venise, Alde, 1514, offre des différences notables dans le texte. Elle fut reproduite à Bâle, par Froben, en 1544. Jérôme Wolf traduisit, le premier, *Suidas* en latin. Cette version a été imprimée deux fois, Bâle, Oporin, 1564; et avec des corrections, 1581. Émile Portus, professeur à l'académie de Heidelberg, en donna une nouvelle traduction latine, avec le texte grec, Genève, 1610 ou 1630, 2 vol. in-fol. Enfin le savant Ludolphe Kuster revit le texte de Suidas sur des manuscrits de Paris et de Londres, et le publia, Cambridge, 1705, in-fol., 3 vol., avec la version de Portus, corrigée dans une foule d'endroits. Cette édition, supérieure à toutes celles qui avaient paru (1), est précédée d'une *Dissertation* sur Suidas, que Fabricius a recueillie dans la *Bibl. græca*, IX, 621 (2).

(1) M. Gaisford, professeur à l'acad. d'Oxford, prépare en ce moment une nouvelle édition du Lexique de Suidas.

(2) Fabricius a fait suivre cette dissertation de trois *Index* : 1°. des auteurs dans lesquels a dû

Après Kuster, beaucoup de savants, parmi lesquels on doit citer Jacq. Gronove, Ét. Bergler, Laur. Bos, Théod. Hase, Louis Valkenaer, se sont occupés de rétablir ou d'expliquer des passages de Suidas. Le *Recueil* de l'académie des inscriptions contient les corrections de l'abbé Sallier, de Sainte-Croix, etc. Louis Schultze a publié : *Specimen observationum miscellanear. in Suidam*, Halle, 1761, in-4°.; Jean Toup : *Emendationes in Suidam*, Londres, 1760, 64, 75, in-8°., 3 vol. (*Voy.* Toup). Enfin Chardon de La Rochette, après avoir donné, dans le *Magas. encyclopédiq.*, des éclaircissements sur quelques articles de Suidas, les a réunis, dans ses *Mélanges de critique*, I, 92. J.-Ch.-Gottl. Ernesti a tiré des Lexiques de Suidas et de Favorinus (*V.* ce nom) tous les passages relatifs au culte des anciens, et les a publiés, avec des notes, sous le titre de *Glossæ sacræ*, Leipzig, 1786, in-8°. On conserve, à la bibliothèque publique de Leyde, un *Lexique étymologique*, attribué par Gronove à Suidas, lequel a successivement appartenu à H. Estienne, Goldast et Vossius. Voyez Muller, *Programma de Suidâ cum observationibus T. Reinesii*, Leipzig, 1696, in-8°. W—s.

SUINTILA, vingt-troisième roi des Visigoths d'Espagne, donna des preuves de sa valeur, avant de parvenir au trône, en soumettant les Asturiens révoltés. Devenu roi, en 622, par l'élection des grands, il s'occupa de réformer les lois et de protéger le peuple contre l'oppression des ducs et des comtes. Il prit les armes, dans la première année de son règne, pour s'opposer aux irruptions des Gascons, qui désolaient la Biscaye et la Navarre; et, à la tête d'une armée nombreuse, il les défit sur les bords de l'Èbre. Les Gascons dûrent à son humanité la sûreté de leur retraite, le vainqueur n'ayant exigé d'eux que la restitution du butin et d'une forteresse qu'on croit être Fontarabie. Ce prince acheva de chasser les Romains de l'empire d'Orient, qui s'étaient maintenus dans la province d'Algarve, et qui y conservaient encore deux généraux. Il vainquit l'un par les armes, et parvint à gagner l'autre par ses libéralités. N'ayant plus de guerre à soutenir, son caractère parut changer tout-à-coup. Il foula ses sujets, qu'il avait gouvernés jusque-là avec douceur. Les grands se soulevèrent, et appelèrent à leur secours Sisenand, gouverneur de la Gaule gothique. Suintila marcha contre lui; et déjà les deux armées étaient en présence, lorsque ses propres soldats, gagnés par son rival, s'écrièrent qu'il fallait le déposer. Sisenand fut proclamé roi; et Suintila n'eut que le temps de fuir et de se cacher dans une retraite où il mourut, peu de temps après. B—P.

SULEAU (François-Louis), né en 1757, d'une famille honorable de Picardie, avait été élevé au collége de Louis-le-Grand. Après avoir servi quelque temps dans la gendarmerie de France à Lunéville, il abandonna la carrière des armes, passa dans l'île de la Guadeloupe, en qualité de sénéchal, et revint en France, où il fut pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi. Dès le commencement de la révolution, dont les conséquences funestes ne purent échapper à un esprit aussi pénétrant que le sien, il se livra, avec un dévoû-

---

puiser Suidas pour composer son ouvrage; 2°. des écrivains sur lesquels son lexique offre des renseignements; et 3°. de tous les personnages qui y sont cités.

ment sans bornes, à la défense de la royauté. A ses yeux, les doctrines qui avaient dicté les fameuses déclarations du tiers-état, des 10 et 17 juin 1789, consacraient le renversement de l'ordre social en France. Il fut arrêté sur une dénonciation de la Commune et traduit devant le tribunal du Châtelet, comme atteint et convaincu du nouveau crime de *lèze-nation*, dont le comité des recherches de l'assemblée Constituante avait enrichi son Code. Suleau, mis en jugement après le baron de Besenval et le marquis de Favras, baffoua ses accusateurs, et même embarrassa ses juges qui prononcèrent son absolution. Le *Journal politique*, les articles qu'il publia à cette époque dans les *Actes des apôtres*, et ses interrogatoires au Châtelet, sont également remarquables par son courage, les saillies et la verve de son esprit. Quelques pages surtout, remplies d'étonnantes prophéties, rappellent la logique et la chaleur des meilleurs écrits de Mallet du Pan. On lisait, dans le treizième numéro de son Journal: « Je ne porte » la vue qu'en frémissant sur une carrière qui sera bientôt inondée de » fleuves de sang, et d'un déluge de » calamités. Peut-être mes premiers » pas sur cette arène de carnage et » de malheurs, seront-ils marqués » par une catastrophe! une sombre » inquiétude, et je ne sais quelles » anxiétés m'avertissent d'une destinée cruelle. Ces sinistres pressentiments pourront bien rembrunir » mes couleurs, mais sans affaiblir » mon pinceau. » Et plus bas: « Louis » XVI est délaissé au milieu de Paris, » c'est-à-dire dans la sphère des plus » déterminés régicides, à la merci » d'une populace sanguinaire et effrénée, continuellement instiguée » par les plus furieux ennemis du » trône, par ces hommes profondément pervers, qui ont déjà calculé » que la monarchie, dont le fantôme » seul contrarie les projets de leur » ambition, sera renversée sans ressource, aussitôt qu'ils auront tranché le fil qui l'attache encore à la » personne du monarque. » Non content de consacrer sa plume à la défense de la monarchie, on peut dire que Suleau lui voua sa personne même. La cause de l'infortuné Favras, qu'il avait été appelé à défendre, plaidée avec une noble et éloquente audace; la confiance dont une reine malheureuse daigna l'honorer; les fréquents voyages qu'il fit à Coblentz, les négociations qu'il conduisit avec talent, notamment celle dont le but était de ramener Mirabeau à la cause de la monarchie; enfin ses liaisons avec Cazalès, Rivarol, Durozoi, Royou et d'autres hommes marquants de cette époque, avaient également fixé sur lui les regards de tous les amis comme de tous les ennemis de la royauté. La surveille de la fatale journée du 10 août 1792, Suleau, averti par Camille Desmoulins (son ancien condisciple, avec lequel il avait conservé des relations, dans l'intérêt de la cause royale), que sa tête était une des premières demandées par les conspirateurs, refusa l'asile que celui-ci lui offrait dans sa propre maison. Son cœur généreux s'enflammait à la seule pensée de l'affreuse situation de Louis XVI: et le 9, en racontant cette proposition à un témoin digne de foi, qui nous a transmis ces détails, il ajouta que depuis long-temps le sacrifice de sa vie était fait. Le soir, il se rendit de bonne heure aux Tuileries, en uniforme de garde national. Toute la nuit, il suivit, avec quelques autres grenadiers, le maire de Paris, Pétion.

qu'ils tenaient en quelque sorte en ôtage, mais qui trouva le moyen de leur échapper, à l'aide d'un décret (*V.* Péthion). Suleau, arrêté à huit heures du matin sur la terrasse des Feuillants, sous le prétexte qu'il faisait partie d'une fausse patrouille, fut conduit au corps de garde de la section, où se trouvaient déjà quelques personnes arrêtées sous le même prétexte, et il y fut détenu, quoiqu'il exhibât un ordre des officiers municipaux de service au château, qui lui enjoignaient de faire son rapport de l'état des choses au procureur-général syndic du département. Une femme sanguinaire, Théroigne de Méricourt, montée sur un tréteau, exhortait alors au massacre des prisonniers la populace qui s'était amassée en foule dans la cour des Feuillants. Au bruit des vociférations de cette furie, Suleau dit à la garde nationale : « Je vois bien qu'aujour-» d'hui le peuple veut du sang; peut-» être une victime leur suffira-t-elle: » laissez-moi aller au-devant d'eux; » je paierai pour tout le monde. » Il veut se précipiter; on le retient; mais sa mort n'est différée que de quelques instants, car elle a été résolue par les chefs de la révolte. Trois victimes tombent avant lui. Théroigne, qui ne le connaît même pas, ne cesse de le demander sous le nom de l'abbé Suleau: il est investi, entraîné, se débat comme un lion; et lorsqu'enfin toute défense paraît impossible, il croise les bras, et dit fièrement aux assassins : « Égorgez-moi, et voyez » au moins comment un royaliste sait » mourir. » Sa tête fut mise au bout d'une pique, et portée en triomphe par ses meurtriers. Peu de temps avant sa mort, il avait épousé Mlle. Adèle Hall, d'une famille suédoise distinguée, aussi intéressante par ses talents que par sa beauté. Il la laissa enceinte d'un fils qui est né sept mois après la mort de son père. Suleau annonçait une histoire du renversement de la monarchie française; les matériaux de cet ouvrage lui avaient été pillés; il s'occupait de les réunir lorsqu'il périt d'une manière si déplorable. L—D.

SULGHER-FANTASTICI MARCHESINI (Fortunée), improvisatrice, née à Livourne, en 1755, annonça de bonne heure une facilité si rare pour la poésie, qu'on l'entendit débiter des vers avant qu'elle eût appris l'art de les composer. Voulant cultiver ce talent extraordinaire, ses parents allèrent s'établir à Florence, où cette jeune Sapho étudia les belles-lettres, se rendit familières les langues savantes, et desira même être initiée dans les mystères de la nature. Le but de ces différents travaux était de briller dans ces assauts poétiques, où l'on se charge de répondre en vers à toutes les demandes, d'aborder toutes les questions, d'analyser chaque pensée, d'éclaircir les points les plus obscurs de la mythologie, de l'histoire, des sciences, et de revêtir de formes poétiques les sujets les plus graves, pour jeter dans l'étonnement ceux qu'on aurait déjà surpris par l'érudition. Ces essais, si remarquables dans un homme, tiennent presque du prodige chez les femmes; et il n'est peut-être permis d'en juger qu'à ceux qui ont entendu Mme. Sulgher chanter concurremment avec ses émules Mmes. Massei et Bandettini, ou avec Biamonti, Mollo, Lorenzi, et le plus étonnant de tous, Gianni. Assujétie aux entraves des mètres, des refrains, de la rime, elle marchait, sans effort, l'égale de ces grands improvisateurs, dont elle aurait excité l'envie, si le

charme de sa voix, la noblesse de son geste, les grâces de sa personne, n'eussent inspiré des sentiments plus doux dans le cœur même de ses rivaux. Ce fut dans un de ces moments d'inspiration, où l'homme semble s'élever au-dessus de sa nature, qu'Angélique Kauffmann saisit les traits mobiles de cette muse, dont la ressemblance a été rendue encore plus durable par le burin de M. Morghen. Mme. Sulgher a eu deux époux, qui ont ajouté successivement de nouveaux noms à celui de sa famille. L'Arcadie, en l'admettant dans son sein, l'appela *Thémire Parraside*, nom sous lequel on a publié quelques-uns de ses vers. Cette improvisatrice est morte à Florence, le 13 juin 1824. On a d'elle : I. Un recueil de *Poésie*, Florence, 1782, 1785, et Livourne, 1794, in-8°. II. *Componimenti poetici*, Parme, 1791, in-8°. III. *Ero e Leandro, poemetto*, Livourne, 1803, in-8°. IV. *La morte di Abele, tragedia*, Florence, 1804, in-8°. V. *Favole Esopiane*, ibid., 1806, in-8°. *Voy.* son *Elogio*, par M. Giotti, ibid., 1824, in-8°. A—G—S.

SULIKOW DE SOLKI (JEAN DÉMÉTRIUS), archevêque de Lemberg, né dans le Palatinat de Sieradz, d'une famille équestre, mais pauvre, fut envoyé à l'académie de Cracovie pour y suivre ses études, et s'y distingua par sa modestie, sa piété, autant que par les connaissances qu'il acquit dans les lettres grecques et latines. Son mérite le fit connaître du roi Sigismond Auguste, qui, l'ayant nommé secrétaire d'état, l'employa dans les affaires les plus importantes. Sous ce prince, et sous ses successeurs, Sulikow remplit, près de différentes cours, quinze missions, dans lesquelles il montra autant de prudence que de savoir. Sigismond étant mort (1572), Sulikow, chargé de son oraison funèbre, fit, en présence des évêques et des grands du royaume, un discours latin qui, pour le plan et l'élégance, mérite d'être cité comme modèle. On voit, dans l'exorde de ce discours, qui fut imprimé (1), que l'orateur avait été envoyé, en 1568, auprès du roi de Danemark, pour le détourner de faire la guerre au roi de Suède, beau-frère de Sigismond, et qu'il avait rempli avec succès sa mission après une longue et pénible négociation. Sulikow conserva auprès de Henri d'Anjou toute la faveur dont il avait joui auprès de Sigismond ; il composa, pour célébrer l'avénement du nouveau roi, un petit poème latin, intitulé : *Urania, sive cœlestis electio*, où l'élégance de la poésie ne fait pas oublier l'exagération des louanges. Pour apprécier Sulikow, comme écrivain et comme homme d'état, il faut lire les Mémoires qu'il a publiés sur les événements de son temps, sous ce titre : *Joan. Demet. Sulikowii Commentarius brevis rerum Polonicarum à morte Sigismundi Augusti*, Dantzig, 1647, in-4°. Laissant de côté ce que l'auteur dit sur les affaires générales du royaume, nous y prendrons quelques détails qui le regardaient spécialement. Après la mort de Sigismond, dit-il, les dissidents ou seigneurs catholiques cherchèrent à troubler le couronnement du roi Henri de Valois, en demandant à grands cris qu'avant de lui imposer la couronne, on lui fit jurer d'observer l'acte de la con-

(1) *In funere D. Sigismundi Augusti, Poloniæ regis, magni ducis Lithuaniæ*, etc., *Oratio Joan. Demetrii Solikowii à Solki, regii secretarii*, Varsovie, 1573, in-4°., et dans Cromer, Cologne, 1589, f. p. 701.

fédération qu'ils avaient formée (*V.* UCHANSKI et ZBOROWSKI); ce qui fut rejeté. L'agitation augmenta par la publication d'un petit écrit (2), où l'on discutait la question de savoir si le roi refusant d'adopter quelques-unes des conditions qui lui avaient été présentées, notamment celles que la confédération voulait lui arracher, on pouvait lui refuser obéissance. La question étant résolue négativement, les confédérés firent beaucoup de bruit dans les deux chambres; le grand maréchal qui était à leur tête, fit même arrêter l'imprimeur. Sulikow, se levant, déclara qu'il était l'auteur de l'écrit. On s'écria qu'il fallait le mettre en accusation. L'archevêque primat déclara que lui, tous les évêques et le clergé pensaient comme Sulikow. Le tumulte augmentant, le roi à l'invitation duquel Sulikow avait composé cet écrit, rétablit l'ordre, en disant qu'il prêterait serment dans la forme observée par ses prédécesseurs: ce qu'il fit; et il commença dès ce moment à exercer l'autorité royale. Mais à peine ce règne avait-il duré trois mois, que le monarque s'enfuit secrètement. Tenczyn, qui courut après lui, n'ayant pu rien obtenir, revint avec les lettres que le prince lui avait données. Sulikow les lut dans l'assemblée du sénat, de la noblesse, et à la reine; il eut beaucoup de reproches à essuyer, à cause de la faveur dont le roi l'honorait. On l'envoya aussitôt en France, pour y veiller aux intérêts de la Pologne. Étant arrivé à Paris, il apprit que la reine-mère, accompagnée du duc d'Alençon, et de Henri, roi de Navarre, était allée au-devant de son fils: il se hâta de la suivre, et alla jusqu'à Chambéri. En y arrivant, il trouva, à sa grande douleur, le roi de Pologne dans un bal que le duc de Savoie lui donnait. Ayant saisi le moment, il blâma vivement ce prince, de ce qu'il avait ainsi abandonné la Pologne. Il lui adressa des remontrances (3), et lui donna des avis que Henri parut écouter avec bienveillance, ainsi que la reine-mère. En chemin, le roi reçut de Pologne des lettres très-dures. Il engagea Sulikow à rester près de lui, pour soigner les affaires de ce royaume. Par de nouvelles lettres, on l'avertissait que si pour le 12 mai 1575, il n'était pas revenu en Pologne, on procéderait à une nouvelle élection. Il fut ensuite résolu que le 4 novembre, l'élection aurait lieu. Sulikow, que l'on en avertit, conjura le roi d'envoyer en Pologne des ambassadeurs qui y portassent autre chose que des paroles; qu'il devait avant tout faire acquitter ce qui était dû à la maison du roi et à l'armée, et lever ainsi tout doute sur son retour. Henri, se réveillant tout-à-coup comme d'un profond sommeil, se hâta d'envoyer en Pologne Bellegarde et Pibrac. Celui-ci étant arrivé seul (*Voy.* PIBRAC), l'archevêque primat lui ordonna d'attendre à Zakrocin; il indiqua ensuite le jour de l'élection, et le trône fut déclaré vacant. Sulikow, voyant la tournure que prenaient les affaires, deman-

(2) *Jugement sur les droits qui peuvent appartenir à l'élection faite à Varsovie, sur le couronnement du roi*, Cracovie, 1574, in-4°,

(3) On a publié ces Remontrances, sous ce titre: *Probi et Galliæ ac Poloniæ amantis viri ad Gallos et Sarmatas oratio*, Bâle, 1575, in-4°.; et à la suite des Œuvres de Cromer, Cologne, 1589, x, p. 721. Dans ce discours, Sulikow expose aux Français et aux Polonais les raisons qui devaient leur faire desirer que Henri conservât le trône de Pologne; il discute et réfute les objections que l'on pouvait faire de part et d'autre, à ce prince, pour l'engager à renoncer à la couronne qui lui avait été déférée; enfin il montre aux deux nations qu'il est de leur intérêt qu'il retourne en Pologne.

dait souvent au roi la permission de retourner dans sa patrie. Le prince et la reine-mère le renvoyaient d'un jour à l'autre, en lui faisant les plus belles promesses. Quelques conseillers du roi l'avaient engagé à faire surveiller les jeunes seigneurs polonais qui étudiaient à Paris, et à les retenir en otage. Sulikow rejetant cet avis comme imprudent et indigne du roi, renvoya ces jeunes nobles dans leur patrie, après leur avoir distribué des présents au nom du roi, et envoya en Italie ceux qui y consentirent. Enfin Henri pria Sulikow de retourner en Pologne, pour y soigner ses intérêts à la diète. A son retour près de Siéradz, on conseilla au prélat de ne point passer dans cette ville, la noblesse du palatinat, qui y était assemblée, étant vivement indisposée contre le parti de Henri, et particulièrement contre son conseiller. Sulikow crut devoir, au contraire, aller trouver ces nobles, et il les regagna à la cause du roi. De là, il se rendit à Cracovie, chez l'archevêque primat, qui se montra peu favorable à Henri et fort enclin à procéder à un nouveau choix. Cependant Sulikow, qui l'accompagna dans Varsovie, insinuait toujours qu'il fallait conserver ce prince pour éviter de grands malheurs. Mais les légats de l'empereur Maximilien s'étant emparés de ce faible vieillard, il déclara leur maître roi de Pologne, et se hâta d'aller à l'église pour chanter le *Te Deum*. La noblesse, indignée en voyant ainsi violer les droits de l'élection, proclama reine la princesse Anne, fille du feu roi, lui donnant pour mari Étienne Battory, palatin de Transsilvanie, qui fut également nommé roi. Chaque parti envoya des députés à celui qu'il avait choisi. Quoique Battory eût pour lui une immense majorité, le haut clergé était inquiet, parce que ce prince favorisait, disait-on, les nouvelles doctrines. On députa vers lui Sulikow, afin de savoir ce qui en était avant que le nouveau roi arrivât à Cracovie. Sulikow rencontra sur le Pruth Battory entouré de Polonais catholiques, qui s'étaient hâtés d'aller le trouver. Comme l'arrivée du nouveau député paraissait les alarmer, il leur proposa d'être présents à l'audience que le roi lui accorderait; mais il eut pendant la nuit une audience secrète, où il instruisit complètement le prince de ce qui se passait, et lui dit, en finissant: « Professez la foi catholique hautement et dans toute sa pureté : le haut clergé, la reine, la cour, l'armée et la noblesse vous attendent. Faites-leur connaître que, par vos sentiments religieux, vous ne resterez point au-dessous des rois vos prédécesseurs. » Battory interrompit plusieurs fois Sulikow par ses soupirs, ses protestations et sa profession générale de foi catholique, ajoutant que « par politique il avait caché sa religion; mais que sous prétexte d'une partie de chasse, il allait à Albe se confesser près d'un prêtre hongrois, de qui il recevait la communion; que, comme soldat, il n'avait pas acquis une connaissance bien profonde de la religion catholique, mais qu'il se ferait instruire. » Le lendemain il entendit la messe en versant des larmes; baisa l'Évangile, et montra une piété exemplaire. Les nonces dissidents s'écrièrent alors: Ces prêtres « se sont déjà emparés du roi. » Les évêques ayant reçu cette nouvelle, se hâtèrent de la répandre dans Cracovie, et la joie y fut univer-

selle. Comme le roi était obligé de parler en latin, il engagea Sulikow à demeurer auprès de lui; et celui-ci fut, pendant cinq ans, son orateur. Battory se rendit à Cracovie, où il fut couronné par l'évêque de Cujavie, l'archevêque primat ayant refusé de venir. Tout allait bien en Pologne; mais au dehors il restait un grand point: l'empereur Maximilien regardait son élection comme valide, et il avait indiqué une diète à Ratisbonne. Le roi ne voulant pas envoyer lui-même, les états du royaume députèrent Sulikow avec un autre secrétaire, les chargeant de tout employer pour faire reconnaître Battory par l'empereur et par les états de l'empire. La mission n'était point facile. En arrivant à Prague, Sulikow et Krotoski son collègue allèrent saluer Rodolphe et l'archiduc Ernest, son frère, les priant de leur être favorables près de l'empereur, leur père. Ayant obtenu audience, ils remirent leur lettre à Maximilien, et Sulikow, dans un discours assez long, lui en exposa le contenu. L'empereur qui avait écouté attentivement, répondit qu'on lui avait exposé tout le contraire, en lui annonçant qu'il avait été choisi roi de Pologne, non pas à la vérité unanimement, mais par la majorité des états; que ce fait se trouvant contesté, il délibérerait. L'un des nonces dissidents, Christophe Zborowski demanda la parole pour réfuter ce que Sulikow venait d'alléguer. Celui-ci répondit qu'il était envoyé pour présenter les hommages du royaume à l'empereur, pour instruire sa majesté, et non pour disputer avec des particuliers; et aussitôt l'empereur ordonna au nonce de se taire. Le lendemain, l'empereur, ayant fait appeler les députés, leur remit sa réponse pour les états de Pologne. Ils le prièrent de vouloir bien leur dire s'il y avait dans ces dépêches quelque chose qui pût choquer les Polonais; qu'alors il ne devait point trouver mauvais qu'ils refusassent de s'en charger, et ils demandèrent un sauf-conduit. L'empereur leur dit : « Cela n'est » pas nécessaire; vous n'avez rien » à craindre tant que vous serez » dans mes états. » Le jour même de leur départ, à une petite distance de Ratisbonne, ayant voulu passer la nuit dans un village de la Bavière, ils furent tumultueusement arrêtés et conduits par ordre de l'empereur à Lintz, au milieu des vociférations et des insultes d'une populace que l'on avait ameutée, sous prétexte qu'ils étaient des Turcs envoyés par Battory pour assassiner l'empereur. Les deux députés restèrent en captivité pendant quatre mois, jusqu'après la mort de l'empereur. Lorsque Sulikow fut de retour, le roi le nomma son chapelain, puis archevêque de Lemberg, et il lui confia différentes missions, entre autres celle de régler les conditions de la soumission des Livoniens, et de recevoir leur serment. Il fut ensuite chargé, conjointement avec le cardinal Radziwil, de l'administration de cette province. Après la mort de Grégoire XIII (1585), il fut envoyé vers Sixte V, pour faire, au nom du roi et du royaume, profession d'obédience. A son retour, il reçut des lettres du roi qui le pressait de venir à la diète du Palatinat de Russie; mais ce prince étant mort peu après (1586) (*V.* BATTORY), on indiqua une diète à Varsovie, où l'archevêque de Lemberg remit solennellement dans l'église de Saint-Jean, à la reine Anne, la *Rose d'or*, bénite par le souverain pontife (1587).

Pendant l'interrègne, Sulikow, qui présidait le sénat en l'absence du primat, fit tous ses efforts pour modérer l'ardeur des dissidents; et comme ils voulurent lui faire signer un écrit en leur faveur, et qu'ils paraissaient près d'en venir aux dernières violences, il jeta par terre le capuchon qu'il avait sur la tête, et se découvrit le cou, en leur disant de frapper. Ils devinrent alors plus raisonnables en apparence; mais voyant tant d'agitation dans l'assemblée, Sulikow retourna dans son diocèse. Les Tartares et les Turcs ayant passé le Danube, à cette époque, et s'étant jetés sur les provinces méridionales de Pologne (1589), Zamoyski accourut à Lemberg, qu'il commença à fortifier, pour en faire le centre de ses opérations. L'archevêque lui représenta que ce serait effrayer la Pologne que de s'enfermer dans une place, au lieu de tenir la campagne. « Donnez-moi, répondit » le général, quarante mille hommes » de bonne cavalerie, avec vingt mil- » le hommes de pied, et je saurai bien » aller trouver les Turcs où ils sont.» Le prélat lui indiqua des ressources toutes prêtes pour avoir de l'argent, avec des hommes; et il se rendit près du primat, qui convoqua des diètes. On courut aux armes, on donna de l'argent; et les Turcs, après avoir brûlé Sniatin, repassèrent le Danube. Sulikow mourut à Lemberg, en 1603, après avoir gouverné son église pendant vingt ans. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : I. *Méditations sur le Psaume* 67 : *Exurgat Deus*. II. Les *Fastes chrétiens*. III. La *Révolte du duché de Prusse, sous Sigismond Auguste*. On a trouvé, dans ses manuscrits, un Traité sur le *Droit de la Livonie*, en deux chapitres; la *Topographie* de ce duché, et un recueil de Lettres, la plupart sur les affaires publiques. Il fut en correspondance avec la reine Catherine de Médicis, qui lui écrivait, après la fuite du roi Henri : « Pourquoi avez-vous laissé partir » mon fils? Si vous l'aviez gardé, » vos affaires et les nôtres seraient » en meilleur état. » G—Y.

SULLIVAN (JEAN), général américain, né en 1741, à Berwick, au district du Maine, fut nommé major-général par le congrès, dès le commencement de l'insurrection des colonies anglaises, et remplaça, en 1776, le général Arnold dans le commandement du Canada. Forcé de céder cette contrée à la supériorité de l'armée anglaise, il devint commandant de la division de Long-Island, et fut fait prisonnier. Échangé peu de temps après avec lord Stirling, il combattit vaillamment à la tête d'une division, à Brandywine et à Germantown; obtint encore différents succès dans les campagnes de 1777 et de 1778, et fut envoyé, l'année suivante, avec Brandt, contre les peuplades indiennes qu'ils dispersèrent, et dont ils ravagèrent et brûlèrent les habitations pour faire un exemple que la férocité de ces nations sauvages avait rendu nécessaire. La franchise du général Sullivan, et peut-être aussi ses succès lui suscitèrent des ennemis. Il fut accusé d'avoir demandé des fournitures trop considérables pour ses troupes, et se vit obligé de s'éloigner de l'armée. En 1788, il rentra au congrès, dont il était membre, et fut, bientôt après, nommé président du New-Hampshire, puis juge du même district. Il mourut en 1795. — Jacques SULLIVAN, son frère, naquit en 1744, et fut successivement juge, accusateur public, et gouver-

neur du Massachussetts. Indépendamment de divers Mémoires, il a publié : I. *Observations sur le gouvernement des États - Unis d'Amérique*, 1791, in-8°. II. *Dissertation sur la banque*, 1792. III. *Histoire du district du Maine*, 1795, in-8°. IV. *Histoire des terres du Massachussetts*, 1801, in-8°. V. *Dissertation sur la liberté constitutionnelle dè la presse dans les États-Unis*, 1801, in-8°. VI. *Histoire des Indiens Penobscots*. Z.

SULLY (MAURICE DE), évêque de Paris au douzième siècle, était né de parents très-pauvres dans le village de Sully, *de Solliaco*, sur les bords de la Loire; il n'appartenait point à la famille illustre dont il portait ainsi le nom. Vincent de Beauvais, Guillaume de Nangis et d'autres écrivains racontent que, réduit, durant sa jeunesse, à la mendicité, il refusa une aumône à laquelle on mettait pour condition qu'il renoncerait à devenir jamais évêque. C'était une étrange idée que d'exiger d'un jeune mendiant un engagement pareil : on assure qu'il ne voulut pas le prendre, ayant dès-lors une vocation décidée à l'épiscopat et un secret pressentiment de sa prospérité future. Il vint étudier et bientôt enseigner à Paris; il y prêchait avec un éclatant succès, lorsqu'on le nomma chanoine de Bourges. Peu d'années après, il reparut dans la capitale, où il obtint un canonicat et la dignité d'archidiacre. Sur la foi d'un sermon attribué à saint Bonaventure, Du Boulai, l'historien de l'université, rapporte qu'une femme vêtue de bure, un bâton blanc à la main, entra dans Paris et demanda où était le docteur Maurice, dont elle se déclara la mère. Des dames qui craignirent que le docteur ne rougît de la voir en un tel état, la rhabillèrent, lui donnèrent un manteau et la conduisirent auprès de son fils. Il refusa obstinément de la reconnaître; ma mère, disait-il, est une pauvre femme qui ne porte jamais qu'une tunique de bure. Les dames la remmenèrent, lui rendirent son bâton et lui firent reprendre ses premiers vêtements. Ainsi équipée, elle revint trouver Maurice, qui était alors dans une assemblée nombreuse et brillante; dès qu'il la vit, il se découvrit, l'embrassa, et s'écria : pour le coup, c'est bien ma mère. Casimir Oudin écarte cette anecdote comme invraisemblable, et surtout parce que le sermon d'où elle est extraite n'est point de saint Bonaventure, mais d'un théologien du quinzième siècle, nommé Godescalc Hollen. Ceux qui la croient vraie disent que l'honneur qu'elle fit à Maurice de Sully attira sur lui les regards et les suffrages, lorsque le siége épiscopal de Paris vaqua, en 1160, par le décès de Pierre Lombard. (*Voyez* ce nom, XXIV, 64). Mais Césaire d'Heisterbach rapporte que les électeurs, ne pouvant s'accorder sur aucun candidat, convinrent d'investir trois membres de leur propre assemblée du droit de nommer définitivement l'évêque; et que ces trois personnages, dont les opinions se trouvèrent également inconciliables, ne sortirent d'embarras qu'en concentrant à leur tour leurs pouvoirs dans un seul d'entre eux. Cet électeur unique était Maurice de Sully, qui fit à ses collègues la déclaration suivante : Je ne dois choisir qu'un sujet qui me soit parfaitement connu, et quoique je veuille bien supposer que parmi les candidats il y en a de très-dignes, je ne saurais en répondre. Je ne puis sonder leurs consciences; je ne lis que dans la

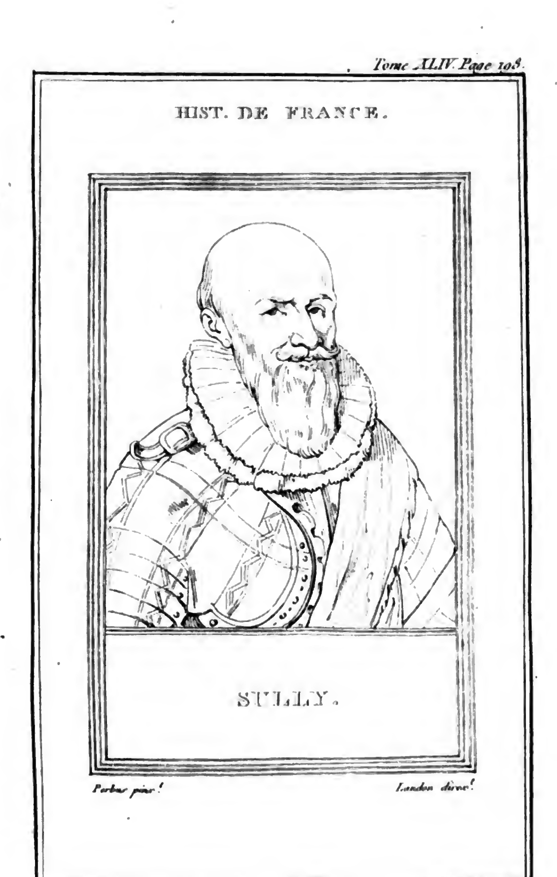
mienne; et pour ne rien hasarder, c'est Maurice de Sully que je nomme. Ce récit, qui n'est ni confirmé, ni démenti non plus par par aucun des autres historiens contemporains, a paru de même fort suspect à Oudin : nous ne le rapportons que parce qu'il est adopté, non-seulement par du Boulai, mais encore par les savants bénédictins auteurs du *Gallia Christiana nova*. En 1165, l'évêque Maurice baptisa Philippe-Auguste, fils et successeur de Louis-le-Jeune. Lorsqu'en 1188, huitième année du règne de Philippe, ce prince établit la dîme saladine, Maurice et d'autres prélats y consentirent, au sein d'un concile tenu à Paris, ce qui excita, dans une partie du clergé, un mécontentement dont Pierre de Blois se rendit l'organe. Certains droits honorifiques ou pécuniaires donnèrent lieu à plusieurs démêlés que Maurice de Sully eut à soutenir contre des abbés, des moines et même contre le chapitre de sa cathédrale : il s'agissait surtout de savoir si les revenus des doyennés vacants appartiendraient au chapitre ou à l'évêque : le pape Alexandre III ayant commis, pour décider cette affaire, l'archevêque de Sens, Guillaume, les chanoines se désistèrent de leurs prétentions. Quelques-unes des opinions théologiques de Pierre Lombard, déplaisaient fort à son successeur, qui, par exemple, ne permettait point de célébrer, dans son diocèse, la nouvelle fête de l'Immaculée conception : mais Maurice était un ardent défenseur du dogme de la résurrection des corps ; et pour contredire solennellement les ennemis, alors nombreux, de cette croyance, il fit insérer dans l'Office des Morts ces paroles du livre de Job *Credo quod.... in novissimo die de terrâ surrecturus sum*, etc. Ce pieux prélat fonda les abbayes d'Hérivaux, d'Hermières, de Saint-Antoine-des-Champs, etc. ; mais le principal fait de l'histoire de son épiscopat est la construction de la cathédrale de Paris. Il en fit poser la première pierre par le pape Alexandre III, en 1163, et durant les trente-trois années suivantes, il consacra tous ses soins à cette entreprise. L'un des moyens qu'il employait pour la soutenir était de s'adresser à ceux qui devaient accomplir quelques pénitences, et de les leur remettre, en tout ou en partie, moyennant des contributions pécuniaires : par cette industrie spirituelle, *hâc spiritali industriâ*, dit le P. Morin, il subvint à une dépense à laquelle eût à peine suffi le trésor d'un prince. Cependant il se trouvait des rigoristes qui n'approuvaient point cette méthode, ou, comme dit Richard Simon, ce *manége ;* Pierre le Chantre en fit de graves reproches au prélat. Quoi qu'il en soit, c'est à Maurice de Sully que Paris doit sa cathédrale: ceux qui lui ont contesté cet honneur ont été victorieusement réfutés par l'abbé Lebeuf ; et, sur ce point, les témoignages contemporains sont si positifs et si nombreux, que leur autorité ne saurait être affaiblie par le silence du Nécrologe de l'église de Paris ; silence toutefois bien étrange dans un long inventaire des autres bienfaits, beaucoup moins importants, de cet évêque. Il est vrai que l'édifice ne fut achevé que sous son successeur, Eudes ou Odon, et même que certaines parties n'ont été construites que plus tard ; mais on couvrait déjà le chœur lorsque Maurice mourut, le 11 septembre 1196, dans l'abbaye de Saint-Victor, où il avait, depuis quelques mois, transféré son

domicile. On a publié quelques-unes des chartes qu'il a souscrites, et il en existe sept autres aux archives du royaume : elles ne sont pas d'un grand intérêt. De six lettres qu'on a de lui, trois sont adressées au pape Alexandre, en 1169 et 1170, et concernent l'affaire de l'archevêque de Canterbury, Thomas Bekket ; la dernière, écrite en commun par l'évêque de Paris et par celui de Noyon (Bernard), contient une censure amère de la conduite du roi de la Grande-Bretagne. Ces épîtres ont été insérées au tome XVI du Recueil des historiens de France, où l'on trouve aussi (t. XV et t. XVI), celles qui ont été adressées à Maurice de Sully par Louis VII, par Alexandre III et par l'archevêque de Sens Guillaume. On connaît un assez grand nombre de copies manuscrites des sermons de Maurice, soit en latin, soit en français ; mais son éloquence est bien froide et sa latinité fort peu élégante. Les versions françaises méritent plus d'attention, parce qu'elles sont au moins un monument du langage de cette époque. Elles ont été, dit-on, imprimées deux fois, in-4°. sans date, et in-8°. à Lyon, en 1511 : nous n'avons pu rencontrer ni l'une ni l'autre de ces éditions. Des traités théologiques *De curá animarum* ; *De oratione dominicá et ejus septem partibus*, ont quelquefois été attribués à Maurice de Sully ; mais ce ne sont en effet que quelques-unes de ses prédications, réunies sous ces titres. Il paraît avoir laissé un livre *de Canone missæ ;* Montfaucon en cite un manuscrit qui existait à Bourges, et dans l'intitulé duquel l'auteur était qualifié *Sanctus Mauritius*. On avait en effet une très-haute idée des vertus de ce prélat, et il a long-temps conservé de la réputation, quoiqu'il n'ait joué aucun rôle bien remarquable dans les grandes affaires de son siècle, et que son nom ne reste guère attaché qu'à la construction de l'église cathédrale de Paris. Les détails relatifs à sa vie et à ses écrits ont été recueillis par l'auteur de cet article, p. 149-158 du t. XV de l'Histoire littéraire de la France, publié en 1820, in-4°. D—N—U

SULLY (EUDES ou ODON DE), évêque de Paris après Maurice, était né en Berri, à la Chapelle-Damgilon, au sein d'une famille illustre. Pierre de Blois l'appelait *regum consanguineus* : en effet, issu des maisons d'Angleterre et de Champagne, il était encore allié de celle de France par sa cousine Alix, troisième épouse de Louis-le-Jeune. En 1187, il fit un voyage à Rome, et quoique bien jeune encore, il y attira les regards par l'éclat de ses qualités personnelles, autant que par celui de sa naissance. Jusqu'en 1196, il se contenta de la modeste dignité de chantre de l'église de Bourges, sous son frère aîné Henri, qui en était archevêque. Mais élu pour succéder à Maurice sur le siége épiscopal de Paris, il fut sacré en 1197, ainsi qu'on le conclut des dates qu'il a données depuis à ses chartes. On le voit, durant les deux années suivantes, essayer sans succès d'abolir la fête des fous, qui a duré jusqu'en 1444, ou même au-delà. Lorsque Innocent III eut jeté un interdit sur les églises de France, à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste, Odon de Sully seconda vivement l'autorité du pontife romain. Entre les actes de son pontificat, on distingue la fondation de l'abbaye de Port-Rois, qui semble avoir été le berceau de Port-Royal. Racine n'a point négligé cette origine : « L'abbaye de Port-Royal, près de

» Chevreuse, dit-il, est une des plus » anciennes abbayes de l'ordre de » Citeaux: elle fut fondée en 1204 (ou » plutôt en 1206) par un évêque de » Paris nommé Eudes de Sully, de la » maison des comtes de Champagne, » proche parent de Philippe-Au» guste. » Odon venait de provoquer la croisade contre les Albigeois, quand il mourut le 13 juillet 1208, n'étant âgé que d'environ quarante ans. Sa tombe, en cuivre, se voit, comme l'a remarqué Racine, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. Ses écrits se réduisent à des chartes et à des épîtres ou ordonnances ecclésiastiques, ou synodales, dont il n'a probablement pas été le rédacteur. On les trouve éparses dans les compilations de Du Boulay et du père Dubois, et parmi les preuves ou pièces justificatives de l'*Histoire de Paris*. Les constitutions d'Eudes de Sully sont rassemblées, à la suite de la pragmatique de saint Louis, dans les OEuvres de Pierre de Blois, dans la Bibliothèque des Pères, dans la collection des conciles de Labbe, et dans le *Synodicon ecclesiæ parisiensis*, publié, en 1674, par l'archevêque François de Harlay. La plupart des auteurs du treizième siècle donnent à l'évêque Odon de magnifiques éloges, qui ont été répétés dans plusieurs livres modernes. Cependant Rigord, son contemporain, et l'un des meilleurs chroniqueurs de cet âge, en indiquant sous l'année 1196 la promotion d'Eudes au siége épiscopal, après la mort de Maurice, dit qu'on perdit beaucoup au change, que les mœurs du nouveau prélat ne retraçaient point les vertus de son prédécesseur : *longè à prædecessore moribus et vitâ dissimilis*. Une tradition défavorable à Odon s'est perpétuée jusqu'au temps de saint Antonin, qui le compte au nombre des prélats peu recommandables. Il ne fit rien en faveur de Pierre de Blois (*Voy*. XXXIV, 391), qu'il avait jadis connu à Rome, et qui, relégué en Angleterre, espérait que l'opulent évêque de Paris lui procurerait les moyens de rentrer en France. La construction de l'église de Notre-Dame fut achevée pendant son épiscopat; mais il n'est fait aucune mention particulière des soins qu'il a dû prendre pour continuer l'ouvrage de Maurice. On peut consulter, sur la vie d'Eudes de Sully, les pages 78 et 79 du *Gallia christiana nova*, et 574-583 du tom. XVI de l'Histoire littéraire de la France. D—N—U.

SULLY (MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, duc DE) naquit à Rosny, le 13 décembre 1560, de François de Béthune et de Charlotte d'Auvet. Il était le second de quatre garçons, et fut élevé dans la religion réformée. Son père, possesseur d'une médiocre fortune, le plaça de bonne heure auprès du roi de Navarre. Agé de douze ans, le jeune Rosny étudiait à Paris, lors de la journée de la Saint-Barthélemi. S'étant réveillé au bruit, son gouverneur et son valet sortirent pour connaître la cause du tumulte; et depuis on ne sut ce qu'ils étaient devenus. L'enfant, seul avec son hôte, montra de la présence d'esprit. Il se revêtit de sa robe d'écolier, mit un livre d'heures sous son bras, et se rendit au collége de Bourgogne. Le livre lui servit de passeport à travers les assassins. Le principal du collége le cacha durant trois jours. Quand le roi de Navarre s'échappa de la cour de France, le baron de Rosny le suivit, et ne tarda pas à s'en faire remarquer. Ce roi disait : « Il a un fort » gentil esprit; et, s'il vit, il fera un » jour quelque chose de bon. » L'ai-


Tome XLIV. Page 108.
HIST. DE FRANCE.
SULLY.
Porbus pinx.
Landon direx.

mable gaîté du prince, sa noble franchise, sa brillante valeur, captivèrent bientôt toutes les affections du jeune écuyer. Son précepteur La-Brosse, se mêlant d'astrologie judiciaire, lui avait souvent recommandé de s'attacher au roi de Navarre, parce que ce prince, après avoir touché à sa ruine, s'asseoirait sur le trône de France. Henri avait sept ans de plus que Rosny. On vit s'établir entre eux, autant que la distance du rang le permettait, une rivalité de bravoure et de prouesse. Au siége de Villefranche en Périgord, Rosny, précipité dans le fossé, remonta sur la brèche. A Marmande, à Lectoure, dans cent occasions, il partagea sans réserve les dangers que cherchait le roi de Navarre. Une circonstance suspendit ces faits d'armes. Le duc d'Anjou, frère de Henri III, faisait valoir ses prétentions sur la souveraineté des Pays-Bas, et emmenait à sa suite un grand nombre de gentilshommes. Rosny l'accompagna, dans l'espoir de recouvrer des biens qui avaient appartenu à sa famille dans ce pays, et d'intéresser en sa faveur un oncle et une tante fort riches. L'expédition échoua; et Rosny ne plut guère à ses parents de Flandre, à cause de sa religion. Il revint en France, où le roi de Navarre le reçut avec joie. Il se rendit agréable à une riche héritière, Anne de Courtenay, qu'il épousa. Le baron de Rosny se fit dès-lors remarquer par de brillants équipages, de nombreux gentilshommes et par le bon ordre de sa maison. On s'étonnait que sa fortune comportât de si fortes dépenses; mais on ignorait les ressources qu'il tirait de son industrie. Il faisait acheter en Allemagne des chevaux qu'il vendait fort cher en Gascogne. Dans la dissipation de la jeunesse, au milieu des dangers de la guerre, il parut toujours préoccupé du soin de s'enrichir, profitant sans scrupule de circonstances dont aujourd'hui la délicatesse de nos guerriers refuserait de tirer avantage. Il avoue ingénument, dans ses Mémoires, le bénéfice de ces rencontres: au pillage de Villefranche, il accepta mille écus d'or que lui offrit, pour sauver sa vie, un vieillard poursuivi par des soldats. Le roi de Navarre, qui trouvait la bourse de Rosny à son service, et souvent mieux garnie que la sienne, fut tout disposé à lui croire plus tard le talent de bien conduire les finances d'un état (*Voy.* HENRI, XX, 101). Mais Rosny n'était encore qu'un officier brave, heureux, se vantant un peu trop, disait Henri, et ne doutant de rien. A la bataille de Coutras, il dirigea l'artillerie. A Ivry, deux chevaux furent tués sous lui; et comme il se retirait blessé de la mêlée, il s'empara de l'étendard du duc du Maine. Presque mourant, on le transporta, en litière, dans son château de Rosny, dont on n'était pas fort éloigné. Ses écuyers, tous blessés, l'accompagnaient. Le hazard amena le roi sur la route que suivait ce triste équipage, et le cœur du prince fut ému. Il embrassa Rosny *des deux bras*, et avec l'élan chevaleresque qui lui était naturel, il le déclara *brave soldat, vrai et franc chevalier*. Quelle fut la surprise de Rosny lorsque, peu de temps après, les gouvernements de Gisors et de Mantes lui furent refusés! Il s'emporta, croyant ses services méconnus; mais le roi, qui craignait de faire ombrage aux Catholiques, n'eut garde de céder. A peine rétabli des blessures d'Ivry, Rosny en reçut une autre, qui lui causa toute sa vie de douloureuses incommodités: une balle lui

traversa la bouche, et sortit derrière le cou. Ayant perdu sa femme, il épousa Rachel de Cochefilet, veuve du seigneur de Châteaupers. Née catholique, elle embrassa la réforme, pour plaire à son mari. Il souffrait de ses blessures, se persuadait que le roi était ingrat, et ne pouvant dissimuler ses chagrins, il se retira au château de Rosny. On s'étonne qu'un serviteur dévoué, qui concevait parfaitement la position difficile du roi, eût tant de peine à y entrer dans ce qui touchait son propre intérêt. En vain le bon prince lui disait souvent : « Prenez patience, aussi » bien que moi, et continuez à bien » faire. » L'étude de l'histoire charma ses ennuis ; et il devint plus savant qu'il n'est ordinaire dans la profession des armes. La culture de ses jardins lui offrit aussi d'innocents plaisirs. Son dépit étant calmé, il s'empressa de porter à Henri des papiers importants, tombés par hasard entre ses mains. On y démêlait l'étendue des projets de la Ligue; et il s'en entretint longuement avec le roi. Consulté sur les moyens de pacifier le royaume, il n'hésita pas à proposer à Henri d'embrasser la foi catholique, conseil assurément désintéressé, puisque lui-même, protestant zélé, devait craindre que sa faveur ne diminuât par la conversion du monarque. Ce prince commençait à ne pouvoir se passer de Rosny. Il l'employa dans plusieurs négociations importantes, entre autres à détacher la Normandie de la Ligue. Lorsqu'il rentra dans la capitale, il lui manda d'accourir, *afin d'aider à crier VIVE LE ROI, dans Paris*. Une tentative pour surprendre Arras ayant échoué, Henri se désespérait de ne la pouvoir renouveler, faute d'argent. Alors (1596) il songea sérieusement à confier le soin de ses finances à Rosny. Écrivant d'Amiens pour lui annoncer ce dessein, il lui peignit son extrême détresse, dont il accusait les financiers. « Leur rapacité l'avait réduit, » disait-il, à n'avoir presqu'aucun » cheval sur lequel il pût combattre, » ni un harnois complet qu'il pût en» dosser. Ses chemises étaient dé» chirées, ses pourpoints troués au » coude, et sa marmite souvent ren» versée. » Cette position, tout incommode qu'elle fût, n'était pas sans remède pour un roi de France ; et Rosny consentit à entrer au conseil des finances. Sa première mesure fut de parcourir les provinces, afin d'examiner la comptabilité des receveurs, et de faire rentrer les deniers. Partout les officiers des finances lui suscitèrent des difficultés qui n'empêchèrent pas de prompts résultats. Menant à sa suite soixante-dix charrettes remplies d'argent, il revint auprès du roi, qui était à Rouen. Ces sommes se composaient, en grande partie, de dépenses irrégulières rejetées des comptes. Les courtisans, jaloux et moqueurs, ne purent rendre le roi insensible à l'évidence du succès; et, pour en assurer la continuation, il laissa Rosny au conseil, sans l'employer au siége d'Amiens. C'est en 1597 qu'il fut seul chargé des finances, ayant sous ses ordres les autres conseillers. Deux ans après, il fut déclaré surintendant. Jamais un ministre habile n'avait été plus nécessaire à la France. Les produits de l'impôt étaient engagés à l'avance pour plusieurs années. Le trésor pouvait à peine fournir vingt-trois millions aux dépenses courantes. La dette de l'état montait à trois cents millions, somme énorme pour ce temps. Les guerres civiles avaient ruiné l'agriculture et le commerce.

On jugea que les circonstances nécessitaient la convocation d'une assemblée des notables. Ils proposèrent de se charger des dettes, à condition que le roi leur abandonnerait la moitié des revenus de l'état, et se réduirait à l'autre moitié pour sa maison et l'entretien des troupes. La proposition blessait les droits de la couronne. Rosny fut seul d'avis qu'on acceptât. Il voyait, dans la disposition des esprits, le danger d'un refus. On peut croire qu'il fit comprendre, dans la moitié assignée aux notables, les revenus dont l'évaluation était exagérée, et le recouvrement plus difficile. Le roi fut bientôt supplié de reprendre, sans partage, la direction des finances; et, par l'essai infructueux des notables, le peuple revint à la confiance dans la sollicitude royale. Cette conduite habile de Rosny prévint des troubles funestes. En aucune circonstance, peut-être, il ne rendit un plus grand service à Henri et à l'état (Voyez Montyon, *Particularités sur les ministres des finances*). La remise de vingt millions arriérés sur la taille, concilia au roi et à son ministre la reconnaissance des peuples. Cette nature d'impôt fut successivement diminuée de cinq millions; les droits intérieurs de moitié. Une revision sévère des dettes de l'état, et le remboursement partiel amortirent la rente d'un capital de cent millions. On recouvra quatre-vingts millions de domaines royaux usurpés ou abandonnés. L'intérêt de l'argent fut réduit du denier dix et douze au denier seize, en sorte qu'on ne put exiger au-delà de six écus quinze sols d'intérêts annuels, pour un capital de cent écus. Le roi reconnaît, par l'édit constitutif de ces dispositions, que l'intérêt élevé de l'argent nuit à l'agriculture et à l'industrie. Plusieurs de nos sujets, dit-il, préfèrent l'oisiveté *d'un gain à la fin trompeur*, aux arts libéraux, à l'exploitation de leurs héritages. C'était dans la production du sol que Rosny voyait le principe de la richesse de l'état. « Le labourage et pastourage, répé» tait-il souvent, voilà les deux ma» melles dont la France est alimentée, » les vrayes mines et trésors du Pé» rou. » Ces grandes vues n'excluaient pas une continuelle attention aux détails minutieux de l'administration. Toutes les dépenses étaient contrôlées. Des formules de comptes furent prescrites aux agents des finances, et l'on vit naître une régularité jusqu'alors inconnue. Le roi ordonna qu'à la fin de chaque année, l'excédant des recettes serait déposé, en espèces, à la Bastille. Il s'y trouva, lors de sa mort, près de quarante-deux millons, quoiqu'on eût fait d'immenses travaux en tout genre, et des approvisionnements de guerre. La soustraction de cet amas d'argent à la circulation, a été l'objet de plus d'une critique; mais si l'on considère les circonstances, et à quel point le crédit public manquait de bases solides, on approuvera la prudence du ministre: c'est l'avis de Forbonais, juge instruit dans cette matière (*Voy.* ses *Considérations sur les finances de la France*). Des soins persévérants et douze années de paix élevèrent très-haut la prospérité de l'état. Le tableau de cet heureux changement appartient au règne de Henri IV. Le principal mérite de Sully consiste dans l'amour de l'ordre et du travail, la rectitude de jugement, la fixité de volonté, le zèle pour le bien de l'état. Scrupuleux ordonnateur des deniers publics-accélérant leur rentrée, il se persua,

da, trop facilement peut-être, que sa tâche n'avait pas une autre étendue. Jaloux de perfectionner les détails, l'amélioration du système général des finances lui échappa. Contradicteur obstiné des plans de Henri sur l'accroissement des manufactures, il goûtait la sévérité républicaine des lois somptuaires, que réprouve le caractère français. Il ne tint pas à lui d'entraver l'industrie des colons qui fondèrent la nouvelle France dans les déserts du Canada. Le roi voyait plus loin que le ministre auquel il s'efforçait vainement de persuader que l'épargne de l'argent n'est pas toujours une heureuse économie. La gloire la plus solide de Sully résulte de la vigueur qu'il déploya contre les abus et les prodigalités. La fermeté de caractère qui ne faiblit pas au gré des maîtresses du prince, ne sera jamais une vertu commune, et la vie de ce grand ministre abonde en traits de ce genre de courage. Lorsqu'on lui demanda le paiement des dépenses du baptême d'un fils que le roi avait eu de Gabrielle d'Estrées, il vit toutes les largesses dont cette cérémonie était l'occasion, répandues avec la même prodigalité qu'à la naissance d'un fils de France. Un refus pouvait blesser Henri, autant que Gabrielle; il n'hésita pas à le prononcer, disant nettement: *Il n'y a point d'enfant de France.* Le roi, quelquefois embarrassé de la roideur du surintendant, le soutint dans cette occasion; et la belle Gabrielle entendit ces dures paroles de son amant: « Je me passerais mieux » de dix maîtresses comme vous, » que d'un serviteur comme lui. » La duchesse de Verneuil, non moins chère à Henri, fut affligée aussi par l'économie de Rosny. Un jour, elle lui remontra doucement, qu'il était bien juste que le roi fît des présents à ses cousins, à ses parents et à ses maîtresses. La réponse fut une leçon digne d'être conservée: « Tout cela » serait bon, madame, si sa Majesté » prenait l'argent en sa bourse; mais » de lever cela sur les marchands, » artisans, laboureurs et pasteurs, » il n'y a nulle raison, estant ceux » qui nourrissent le roi, et nous tous; » et se contentent bien d'un seul maî» tre, sans avoir tant de cousins, de » parents et de maîtresses à entrete» nir. » Sully déchirant, sous les yeux du roi la promesse de mariage que ce prince avait faite à Mlle. d'Entragues, paraît plus sage que Henri. Il s'élève encore par sa piquante réponse à cette apostrophe: « Je crois que vous êtes fou, Rosny! »—Sire, je voudrais l'être si fort, que je le fusse tout seul en France. » Quand on résiste aux maîtresses du roi, on n'est guère disposé à se laisser intimider par les courtisans. Aussi le duc d'Épernon, malgré sa fierté, et sa violence, fut-il obligé d'abandonner les droits onéreux au peuple qu'il levait dans ses gouvernements. Un prince du sang, le comte de Soissons, s'était fait accorder par le roi la permission de percevoir une taxe sur les toiles à l'entrée du royaume: l'opposition de Rosny annula cette concession abusive. Livré tout entier aux finances, il avait néanmoins conservé un vif attrait pour la guerre, passion de ses premières années. La charge de grand-maître de l'artillerie et des fortifications ne fut point dans ses mains un simple titre d'honneur; il avait acquis, sur l'emploi du canon et sur l'attaque des places, des connaissances remarquables en un temps où la théorie était encore dans l'enfance. Au siége de Dreux, il étonna toute l'armée en faisant sauter avec

la poudre une tour que les boulets n'avaient pu entamer. Contre l'opinion de tous les généraux, les forteresses de Charbonnière et de Montmélian en Savoie furent prises sous sa direction. Il s'exposait avec si peu de ménagement, que le roi lui écrivit : « Si vous m'estes utile en la » charge de l'artillerie, j'ai encore » plus besoin de vous en celle des » finances. Mon ami, que j'aime » bien, continuez à me bien servir, » mais non pas à faire le fol et » le simple soldat. » Pendant la paix, la réparation des places et la construction de plusieurs forteresses signalèrent sa prévoyance. Il ne fut pas moins laborieux dans les fonctions de grand voyer de France, de surintendant des bâtiments, de capitaine héréditaire des canaux et rivières. Devenu ambassadeur près de Jacques Ier., roi d'Angleterre, il resserra l'alliance des deux couronnes par un traité, et il tenta d'obtenir des conventions favorables à notre commerce. Peindre Sully guerrier et ministre, ne serait pas le faire connaître tout entier, il faut encore montrer en lui l'ami de son roi. Au sein de l'adversité commença cet attachement à toute épreuve qui prit dans les camps le caractère d'une sorte de fraternité, et s'arma dans la prospérité d'une franchise rude et sévère. Jamais Sully, consulté par Henri, ne dissimula sa pensée. Souvent même, sans être provoqué, il osa faire au roi des représentations sur des amours peu convenables à son âge et à sa dignité. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la liberté des reproches, ou de la grandeur d'ame qui en supportait la rigueur. Un jour cependant, le roi dit avec humeur : « Voilà un homme que » je ne saurais souffrir; il ne fait jamais que me contredire et trouver » mauvais tout ce que je veux; mais » par Dieu, je m'en ferai croire, et » ne le reverrai de quinze jours. » La menace aurait pu s'étendre plus loin; mais c'était déjà trop pour le cœur de Henri. Dès le lendemain matin, à sept heures, il alla voir Sully qu'il trouva travaillant dans son cabinet.—« Depuis quand êtes-vous là, lui dit-il? — Depuis trois heures du matin.—Eh bien! reprit le roi, en s'adressant aux courtisans, pour combien voudriez-vous mener cette vie-là? » Le prince se retira, après lui avoir donné des marques de la plus douce familiarité : « Embrassez-moi, et » vivez avec la même liberté que vous » aviez accoutumé. Si vous faisiez » autrement, ce serait signe que vous » ne vous soucieriez plus de mes affaires. » Le roi renouvelait à l'improviste ses visites. Il resta quelquefois plusieurs jours à l'arsenal, et voulut y avoir un logement. Lorsque Sully revint du parlement, après la cérémonie de sa réception de duc, il trouva chez lui le roi, qui lui dit : « M. le grand maître, je suis » venu au festin sans être prié; se» rai-je mal reçu? » Quelque solides que fussent les fondements du crédit de Sully, des intrigues de cour l'attaquèrent fortement. Une fois le roi parut ébranlé; il avait répondu froidement à une lettre justificative de son ministre, et rentrant dans la règle de l'étiquette, il le nommait *mon cousin*, au lieu de *mon ami*, selon son habitude. Après l'explication, attendue avec une impatience mutuelle, Rosny, à genoux, donna lieu à ces mots devenus si fameux : « Re» levez-vous, Rosny, ceux qui nous » regardent croiraient que je vous » pardonne. » Dans les soucis de la vie privée comme pour les affaires

d'état, Rosny était l'homme du roi. Chargé souvent d'adoucir la reine, irritée des infidélités de son mari, et aigrie par les Italiens, qui l'obsédaient, il fallait encore qu'il intervînt dans les brouilleries du roi et de ses maîtresses. Le dévoûment de l'amitié l'encourageait dans de semblables missions, auxquelles son caractère franc et brusque le rendait peu propre. Le genre de vie qu'il observait lui donnait le temps de suffire à toutes les affaires. Dès quatre heures du matin, en toute saison, il se mettait au travail; à six heures sa toilette était finie, et à sept il entrait au conseil. A midi il dînait, sans autres convives que sa femme et ses enfants; ensuite il donnait des audiences. Après souper, il évitait les affaires, et se couchait à dix heures. Il s'occupait sans relâche des préparatifs d'une grande expédition militaire, annoncée depuis long-temps, quand le poignard d'un assassin priva la France du plus vaillant de ses rois. Dans ce jour funeste, Sully était indisposé, et Henri fut frappé en allant le visiter à l'arsenal. Il n'est pas surprenant qu'après cet événement, ses premières démarches manifestassent le trouble d'une soudaine et profonde douleur. D'abord il voulut aller au Louvre près de la reine; des avis, recueillis durant le trajet, lui firent craindre que sa personne n'y fût point en sûreté, et il revint à l'Arsenal. Cette résolution fut blâmée généralement : tous les yeux étaient fixés sur le ministre, auquel on avait vu remplir un si grand rôle dans le règne qui finissait. La princesse l'attendait, s'étonnait de ne le pas voir, et dépêcha plusieurs messages pour hâter son arrivée, avec prière d'amener peu de monde. A cette recommandation, les défiances de Sully s'accrurent tellement, qu'il alla coucher au château de la Bastille, dont il était gouverneur, et qu'il écrivit à son gendre, le duc de Rohan, colonel général des Suisses, d'entrer à Paris avec six mille soldats. Le lendemain, il se présenta au Louvre, reçut un accueil obligeant, et démêla cependant que son pouvoir était passé. On ne lui refusa pas la permission de se retirer dans une de ses maisons de campagne. Il y tomba dangereusement malade, et le souvenir de son bon maître, toujours présent à sa douleur, lui inspira la pensée de rimer un parallèle entre Henri et César. Il versifia aussi des adieux à la cour et à ses emplois. Voici le début :

Adieu maisons, chasteaux, armes, canons du roy,
Adieu conseils, trésors déposez à ma foy.

Détaché des affaires publiques, il ne songeait qu'à retirer le plus d'argent possible de ses charges, en les résignant au gré de la reine. Préoccupé de la crainte d'une prochaine persécution contre les protestants, il comptait envoyer un tiers de ses fonds en Suisse, et les deux autres tiers à Venise et en Hollande. Sa famille le suppliait de ne pas se retirer trop brusquement de la cour : on présumait que le favori n'aurait pas été éloigné de le souffrir quelque temps à la tête des affaires; mais Sully n'était pas d'humeur à ployer devant un Italien qu'il méprisait. Huit mois après la mort du roi, il se défit de la surintendance des finances, et successivement de ses autres dignités. Non content d'avoir obtenu de ses charges sept cent soixante mille francs, plus deux cent quarante mille francs pour l'abandon de trois abbayes et des bénéfices ecclésiastiques dont le feu roi l'avait pour-

vu, il reçut de la reine une pension viagère de quarante-huit mille francs. Ce n'était encore qu'une partie de sa fortune : il avait acheté la terre de Sully, érigée pour lui en duché, et de grands domaines, dont il revendit plusieurs avec un gain considérable. Il sut rendre ses services militaires lucratifs, puisqu'il évalue à plus de deux cent mille livres, son profit dans la seule expédition de Savoie. L'accumulation d'une immense fortune témoigne que Sully ne se piqua pas de servir l'état avec désintéressement. S'il faut en croire le cardinal de Richelieu, que la jalousie peut avoir abusé, Henri songeait, peu de temps avant sa mort, à lui ôter le maniement des finances, non qu'il soupçonnât la fidélité de son cœur, mais la netteté de ses mains. Le cardinal dit encore, dans ses Mémoires : « On peut assurer, avec vérité, que » les premières années de ses servi- » ces furent excellentes ; et si quel- » qu'un ajoute que les dernières fu- » rent moins austères, il ne saurait » soutenir qu'elles lui aient été uti- » les sans l'être beaucoup à l'état. » Quand Sully se retira, après avoir administré durant quatorze ans les finances, il était âgé de cinquante-un ans. Le château de Villebon, dans la Beauce, devint sa principale habitation; il y résidait l'été et l'hiver. Le printemps et l'automne il allait à Rosny, à Sully, et dans ses autres terres, qu'il embellissait de bâtiments et de jardins. Son état de maison était celui d'un prince : il avait nombre d'écuyers, de gentilshommes, et jusqu'à des gardes; mais l'économie présidait à ce luxe. Ayant conservé, par grace du roi, la direction de l'artillerie et des fortifications, la grande voirie et le gouvernement du Poitou, sa retraite fut sans doute peu accessible à l'ennui, qui accable ordinairement les ministres rendus à la vie privée. Il trouva aussi, dans la rédaction de ses Mémoires, une occupation attachante. Plus d'une fois il fut mandé à la cour et consulté. Rien n'avait changé dans la forme de ses vêtements, et sa tournure excitait la risée des courtisans, quoiqu'il leur imposât par son maintien et ses paroles. « Sire, dit-il un jour à » Louis XIII, quand le roi votre » père, de glorieuse mémoire, me » faisait l'honneur de m'appeler, » pour m'entretenir d'affaires, au » préalable, il faisait sortir les bouf- » fons. » Une grande médaille d'or, à l'effigie d'Henri IV, était toujours suspendue sur sa poitrine. De temps en temps, il la prenait, la contemplait, et la baisait affectueusement. Dans l'assemblée des protestants, tenue à Saumur, la régente fut mécontente du duc de Sully. On vit qu'il ambitionnait la faveur des réformés, pour s'assurer les ménagements de la cour. Mais il refusa de se joindre aux protestants armés, et demeura constamment fidèle. Son gendre, le duc de Rohan, ne put l'entraîner. En plusieurs occasions, il transmit à la régente des avis importants, et lui donna de bons conseils. Louis XIII honora du titre de maréchal de France la vieillesse du plus dévoué des serviteurs de son père (1634). Sa famille consistait en trois fils et deux filles, restes d'un nombre plus considérable. Son fils aîné, le marquis de Sully, issu de son premier mariage avec Anne de Courtenay, lui causa des chagrins : il était aussi prodigue que le duc était économe. De facheux procès troublèrent les dernières années de Sully, après la mort de son fils le marquis, lequel laissait un fils marié à la fille du chancelier

Seguier. Ce jeune homme, dirigé par les parents de sa femme, intenta un procès à son aïeul, et le gagna. Huit jours après, le 22 décembre 1641, Sully mourut à Villebon, âgé de 82 ans; sa femme vécut 97 ans. Elle lui fit élever une statue et un magnifique tombeau à Nogent-le Rotrou, l'une de ses terres. Il persévéra dans la communion protestante, que son fils abandonna. Henri avait cru décider sa conversion, en lui promettant l'épée de connétable, et le mariage du marquis de Sully avec Henriette de Vendôme, sa fille légitimée. Le pape lui adressa deux lettres affectueuses, pour le conjurer de rentrer dans le sein de l'église. Il répondit fort respectueusement, sans vouloir s'expliquer. L'opiniâtreté était naturelle à son caractère, et il jouissait d'une flatteuse importance dans l'association protestante. Sully mérite d'être rangé parmi les grands hommes de la France. Né pour les armes, renommé entre les braves, le premier des généraux du temps dans l'art d'attaquer les places, il ne dédaigna pas d'employer une partie de sa vie à dresser des comptes et des bordereaux. Il excella comme guerrier, financier, ingénieur. Il tenta le premier d'introduire une régularité constante dans l'administration des finances: il ne trouva pas de guide et de modèle dans les ministres qui l'avaient précédé; ses travaux frayèrent la route au génie de Colbert. Personne n'avait encore dirigé les affaires publiques avec autant d'ordre et d'économie. Les opérations de finances qu'il imagina ne furent pas toutes heureusement conçues. Des préjugés rétrécirent ses vues; et néanmoins sa réputation d'habileté est montée au plus haut degré: il semble que les Français aient pris à cœur de récompenser le noble orgueil qui le portait à placer la force et la puissance de l'état dans les trésors dont l'agriculture couvre le sol de la patrie. Ce système, convenable surtout au premier âge des nations, a paré Sully d'une sorte d'austérité antique, qu'il prit souvent pour règle de ses actions. Digne ami d'un grand roi, sa bouche lui parla toujours le langage de la vérité. L'exemple d'une amitié parfaite, si rare dans une condition privée, ne se reproduira peut-être jamais au même degré entre un souverain et son sujet. La postérité n'a pas séparé les deux amis dans l'admiration qu'elle leur accorde, et le nom de Sully s'est glorieusement associé à la popularité d'Henri IV. Naturellement violent, orgueilleux, entêté, avide d'honneurs et d'argent, il n'évita point assez le double tort de s'être fait beaucoup d'ennemis et d'avoir amassé trop de biens. L'indulgence de Henri montre que Sully racheta ses défauts par de brillantes qualités et d'importants services. On lui a reproché d'avoir donné le conseil d'enfermer à la Bastille le prince de Condé, dont la jeune épouse inspirait au roi une folle passion. La vie entière de ce grand homme s'oppose au soupçon d'avoir favorisé les déréglements de Henri; et l'on ne peut douter qu'il n'ait vu les inconvénients politiques de la fuite de Condé vers les Espagnols. On lui reproche encore l'intention du renvoi de la reine en Toscane; mais la princesse ignorait par trop le devoir de la patience et de la douceur envers un mari infidèle. Nous possédons peu de monuments historiques aussi précieux que les Mémoires de Sully, auxquels il a donné le titre d'*Économies royales*. C'est une narration étendue des événements du

règne d'Henri IV, des opérations du gouvernement, surtout de celles que Sully dirigea. On y trouve d'intéressants détails sur la vie privée du roi, celle de son ministre, et les intrigues de la cour. La forme du récit est des plus bizarres : les secrétaires de Sully racontent à leur maître les circonstances de sa vie, qu'il devait certainement mieux connaître que personne. On a pensé que ces secrétaires, si bien instruits, sont des personnages supposés, mis en scène pour éviter à Sully l'embarras de raconter lui-même ses actions (Voy. les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, t. XXI). Sully publia les deux premiers volumes en 1634. Le titre, sans date d'année, porte que l'impression a été faite à Amsterdam; mais elle eut lieu au château de Sully. C'est la première édition, connue sous le nom d'*édition aux* VV *verts*, à cause des enluminures de la vignette. Le troisième et le quatrième tomes parurent à Paris, en 1662, vingt ans après la mort de Sully, par les soins du savant Jean le Laboureur. Depuis ce temps, les réimpressions se sont multipliées. En 1745, l'abbé de l'Écluse eut l'idée d'arranger, d'après un nouvel ordre, et en style moderne, ces Mémoires, peu supportables par leur mauvaise rédaction. Ce travail n'est pas sans mérite, à cause des notes dont il est accompagné; mais la vérité de l'histoire y est trop fréquemment altérée par des suppressions, par la refonte générale des faits, des pensées et du style. Sully et les personnages du temps ne paraissent plus que sous le travestissement d'une physionomie moderne (*Voy*. ÉCLUSE des Loges). Sully avait composé d'autres écrits qui sont perdus, savoir : *Le Traité de la guerre; le Maréchal de camp; les Instructions de milice et police.* Il paraît qu'il s'était aussi exercé dans un genre frivole. Sa famille conservait en manuscrit le roman allégorique de *Gelastide*. La vie de Sully n'a pas encore été écrite avec succès. Son éloge, par Thomas, couronné par l'académie française en 1763, n'est pas la meilleure production de cet écrivain, et les notes qui y sont jointes contiennent plusieurs faits inexacts (1). C—L.

SULLY (HENRI), artiste anglais, a contribué beaucoup aux progrès de l'horlogerie dans le dix-huitième siècle. Élève de Gutten, horloger à Londres, il fit, sous cet habile maître, de rapides progrès dans la mécanique. Il était doué d'un génie inventeur, et, dans sa première jeunesse, il mérita l'estime de Newton, par des recherches sur les longitudes. Entraîné par le goût des voyages et par le desir de s'instruire, il passa peu de temps après en Hollande, puis à Vienne, où le prince Éugène le retint. Il profita de ses loisirs pour perfectionner ses connaissances et pour lire les Mémoires de l'académie des sciences. Ayant fait un voyage à Paris avec le duc d'Aremberg, il y rechercha la société des savants et devint bientôt l'ami du célèbre Julien Le Roy (*V*. ce nom, XXXIV, 242), le seul rival qu'il pût avoir alors en France. Le duc d'Orléans lui donna la direction de la manufacture d'horlogerie qu'il se proposait d'établir à Versailles. Sully perdit bientôt cette place par son inconduite, et tenta d'élever, soutenu par le duc

(1) Sully est le sujet de plusieurs pièces de théâtre : I. *Le Roi et le Ministre* ou *Henri IV et Sully* par du Coudray, 1775, in-8°. II. *Sully et Bois rosé*, pièce en trois actes, par M. Bailleul, a été jouée sans succès sur le théâtre de Louvois, en 1804. III. *Une journée de Sully*, comédie en un acte, par L. S. Mercier, a été jouée aussi sans succès sur le théâtre de l'Odéon, en 1809. A. B.—T.

de Noailles, une seconde manufacture à Saint-Germain. Mais l'embarras des finances, causé par les suites du système (*V*. LAW), vint tout-à-coup paralyser l'essor de l'industrie. L'Angleterre profita de la chute de nos manufactures pour augmenter les siennes; et Sully retourna dans sa patrie avec tous les ouvriers qu'il put décider à l'accompagner. N'ayant pas trouvé les ressources qu'il espérait, il ne tarda pas de revenir à Versailles. Ce fut alors qu'il exécuta sa pendule à levier (1) pour mesurer le temps en mer. Ce beau travail lui mérita les éloges de l'académie et une pension de 600 liv. sur la cassette du roi. Il avait appliqué à sa pendule un échappement de son invention, dont il se promettait une plus grande justesse; mais il fut obligé de l'abandonner pour revenir à l'échappement dit à roue de rencontre: c'est le premier dont on se soit servi; mais on n'en connaît pas l'inventeur. Dans le dessein de faire quelques expériences en mer avec sa pendule, il se rendit, en 1726, à Bordeaux, où il reçut des savants l'accueil le plus distingué. Pendant son absence, il éprouva des pertes considérables, et à son retour à Paris, il trouva ses affaires dérangées. Il tomba malade de chagrin. Dès qu'il fut rétabli, il s'occupa de tracer une méridienne dans l'église Saint-Sulpice. Les membres de la société des arts, qui s'était formée sous la protection du duc d'Orléans, ayant résolu de reprendre leurs travaux, Sully loua une salle pour les assemblées. Trop occupé du succès de ce projet, dont il attendait les plus heureux résultats, il s'échauffa le sang, fut attaqué d'une fluxion de poitrine et mourut le 13 oct. 1728. Comme il avait abjuré la religion anglicane, il fut inhumé dans Saint-Sulpice, non loin de sa méridienne, que Lemonnier a refaite depuis plus magnifique (*Voy*. LEMONNIER, XXIV, 63). Les ouvrages d'horlogerie de Sully ont été décrits par Lepaute (*V*. ce nom, XXIV, 205), lequel a recueilli des détails sur la vie de cet artiste. On a de Sully: I. *Règle artificielle du temps*, Paris, 1717, in-8°., réimprimé avec des additions par Jul. Le Roy, 1737, II. *Description d'une horloge*, in-4°. III. *Méthode pour régler les montres et les pendules*, ibid., 1728, in-8°. Il y trace le plan d'un grand *Traité d'Horlogerie* qu'il n'eut pas le loisir de rédiger. W—s.

SULPICE-SÉVÈRE (1), abréviateur élégant de l'Histoire sacrée, était né, vers 363, dans l'Aquitaine (2), de parents qui tenaient un rang distingué. Il s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude du droit, suivit la carrière du barreau, qui conduisait alors aux premiers emplois, et ne se signala pas moins par son éloquence que par son érudition. Un riche mariage, en ajoutant à sa fortune, lui permit de déployer son goût pour la magnificence. Il faisait son séjour habituel à Toulouse et à *Éluso* ou *Élusio* (3), près de Carcassonne. La

(1) On en trouve la description dans le Recueil des *Machines* de l'Acad. des Sciences, IV, 75.

(1) Gennade le nomme *Sévère-Sulpice*; et les plus anciens manuscrits, consultés par le P. Prato, nous confirment que *Sulpicius* était son surnom; mais l'usage contraire a prévalu.

(2) L'Aquitaine ne se bornait point alors à la province de Guienne et ses dépendances; elle comprenait tout le Languedoc jusqu'aux Pyrénées. C'est sans preuves que l'on a dit que Sulpice-Sévère était natif d'Agen: il est plus vraisemblable qu'il était né à Toulouse, ou dans les environs de cette ville.

(3) *Eluzo* ou *Eluzio*, entre Toulouse et Carcassonne, aujourd'hui *Lux*, dans le comté de Carmaing, suivant les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, I, 57. M. Schœll nomme cette ville *Eluza* et dit que c'est *Lauzun* (*Hist. Abrég. de la Litter. romaine*). *Voy*., sur la position d'*Eluzio*, les *Monuments religieux* de M. Dumége, 79.

culture des lettres et la société de quelques amis de choix, occupèrent ses loisirs. Doué d'une ame sensible et d'un cœur généreux, il prévenait les besoins ou les desirs de ses amis, et jamais il ne fit éprouver un refus à ceux qui s'adressaient à lui dans leurs peines. La mort de sa femme, qu'il aimait tendrement, vint interrompre le cours de sa prospérité. Il résolut de quitter le monde, distribua une partie de ses biens aux pauvres, donna le surplus à l'Église, en s'en réservant l'usufruit, et se retira, vers 392, à *Primuliac* (4), où il vécut en cénobite, consacrant tout son temps à la prière et aux exercices de piété. On sait qu'il y fit bâtir ou reconstruire une église pour laquelle il demanda des reliques à saint Paulin, évêque de Nole, son ami. Le desir de se perfectionner dans la vie chrétienne, le conduisit près de saint Martin, évêque de Tours, dont il devint le disciple et qu'il accompagna dans ses fréquents voyages. On croit assez généralement que Sulpice-Sévère embrassa l'état ecclésiastique et qu'il fut ordonné prêtre. L'invasion des Vandales dans l'Aquitaine l'obligea de chercher un asile à Marseille, où il entra dans un monastère et mourut vers 410, suivant le P. Prato (*Voy.* ce nom, XXXVI, 11): mais la plupart des autres auteurs reculent sa mort jusqu'en 429. Gennade (chap. XIX) dit que Sulpice, sur la fin de sa vie, adopta les opinions des Pélagiens, mais qu'ayant reconnu son erreur, il s'en punit par le silence absolu qu'il garda le reste de ses jours. Les meilleurs critiques regardent ce passage comme intercalé par des copistes. On a confondu Sulpice-Sévère avec un évêque de Bourges de même nom, mort en 591, et qui par conséquent lui est postérieur de près de deux siècles (5). Le principal ouvrage que nous ayons de celui qui est le sujet de cet article, est l'*Histoire sacrée*, divisée en deux livres, dont le premier s'étend depuis la création du monde jusqu'à la ruine du temple, sous Sédécias; et le second jusqu'à l'an 410, au consulat de Stilicon. L'élégance et la pureté du style mettent Sulpice Sévère si fort au-dessus des autres écrivains de son siècle, qu'on l'a surnommé le *Salluste chrétien*. On sait qu'il avait pris cet historien pour modèle. L'*Histoire sacrée* fut publiée, pour la première fois, par le célèbre Flacius Illyricus (FRANCOWITZ), Bâle, Oporin (1556), in-8°., de 492 pages. Sigonius, ayant été chargé par Grégoire XIII d'écrire l'histoire ecclésiastique, fit précéder son ouvrage d'une édition de l'*Histoire* de Sulpice-Sévère, 1581, in-8°., enrichie de savants commentaires. Elle a été reproduite par Argellati, dans le tome IV des Œuvres de Sigonius, augmentée des notes de Vorstius. Traduite en français par Jean Filleau, dès le seizième siècle, elle l'a été depuis par Louis Giry et l'abbé Paul (*Voy.* ces noms); Wandelaincourt en a donné une Version interlinéaire, Bouillon, 1779, in-12. Nous devons encore à Sulpice-Sévère: une *Vie de saint Martin de Tours* (6), publiée d'abord dans le second volume des

(4) *Primultiacum* était près de Beziers; mais on n'en connait pas la position précise.

(5) Baronius et le Martyrologe Romain ont confondu l'évêque de Bourges avec Sulpice-Sévère l'historien. Cette erreur a été relevée par Benoît XIV, dans la préface du *Martyrologe* qu'il a publié en 1749: il y démontre que le Saint-Siége n'a jamais mis le nom de ce dernier dans le Martyrologe: on lui rend cependant un culte dans l'église de Tours, depuis un temps immémorial. (*Feller.*)

(6) La Vie de saint Martin a été trad. en franç. par Duryer.

Poetæ christiani, Venise, Alde-Manuce, 1501, in-4°. (*V.* les Annal. des Aldes de M. Renouard). Elle fut réimprimée en 1511, à Paris, in-4°., avec *trois Dialogues* du même auteur: l'un sur les vertus des moines de l'Orient, et les deux autres sur la vie et les miracles de saint Martin. D'après ces derniers ouvrages, Sulpice-Sévère a été quelquefois taxé de crédulité et de manque de critique. Au reste, il a été témoin oculaire de plusieurs des faits qu'il rapporte, et sa sincérité n'a pas été mise en doute. On a encore de lui quelques Lettres. Ses OEuvres ont eu une foule d'éditions; les plus recherchées sont les suivantes: Leyde, Elzévirs, 1635, ibid., 1643, in-12. La seconde est moins belle, mais plus complète. On y trouve une continuation de l'Histoire sacrée jusqu'à l'année 1519, tirée de l'ouvrage de Sleidan: *De quatuor imperiis* (*V.* Sleidan); Amsterdam, 1665, in-8°., par George Horn; elle fait partie de la collection *Variorum*: Leipzig, 1719, in-8°., par J. Leclerc; mais l'édition la plus complète et la plus estimée de cet auteur est celle qu'on doit au P. Jérome de Prato Vérone, 1741-54, in-4°., 2 vol. L'éditeur en promettait un troisième, qui n'a point paru. Dans les notes et les dissertations dont il l'a enrichie, il réfute, avec beaucoup de vivacité, les éditeurs protestants, Horn, Worstius, Leclerc, etc., dont Chr. Adolp. Klotz, rédacteur des *Acta eruditor. lipsiens.* a essayé de prendre la défense dans le compte que ce journal a rendu de l'édition de Prato, année 1759. On peut consulter le *Recueil* de Bollandus au 29 janvier; la *Biblioth. choisie* de Leclerc, xx, 325-79; l'*Hist. littéraire de la France.* II, 95-116, et les auteurs cités par Sax dans l'*Onomasticon*, I, 469. Les Dissert. de *Moller*, de *Breithaupt et de Veller*, sur la vie de Sévère, son mérite comme écrivain, et son prétendu *vœu* du silence, sont indiquées dans le *Cat. de Bunau*, I, 1633. W—s.

SULPITIA, dame romaine, vivait sous le règne de Domitien, vers l'an 90 de J.-C., et avait épousé un nommé Calanus, qu'elle chérissait tendrement. Elle lui adressa des vers fort touchants sur l'amour et sur la fidélité conjugale, mais qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Il n'est resté de cette dame qu'une satire médiocre contre Domitien, qui fut composée à l'occasion de l'exil des philosophes, et que l'on a imprimée sous ce titre: *De edicto Domitiani*, quelquefois avec Pétrone, avec Juvénal, et dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, ainsi que dans les *Poetæ latini minores*. L'édition *princeps* est celle de Strasbourg, 1509, in-4°., donnée par G. Merula. Le président Bouhier a proposé des corrections sur cette pièce, dans une lettre adressée à Burmann, et qui fait partie du *Miscellaneæ observationes criticæ*, Amsterdam, 1736. La satire de Sulpitia a été traduite en vers français par l'abbé de Marolles, à la suite de ses *Épithalames de Catulle*, 1661, in-8°. Une autre traduction en vers, par M. Ch. Monnard, avec le texte en regard et des notes, a paru en 1816, in-8°. On a prétendu que cette dame était l'auteur des charmantes Élégies que l'on a ajoutées au quatrième livre de Tibulle; enfin on lui

(7) Les premières éditions n'en contiennent que *trois*, dont une adressée, par Sulpice-Sévère, à *Bassule*, sa belle-mère. D'Achery en a recueilli *cinq* nouvelles dans le *Spicilége*; mais les auteurs de l'*Hist. littér. de France* croient que la première seule est de Sulpice-Sévère. L'édition de Leclerc, 1709, contient *sept Lettres* de Sévère, découvertes par Émeric Bigot et par Baluze.

a encore attribué une satire *De lite*, qui est du chancelier de Lhôpital. — Une autre Sulpitia, qui passait pour la plus vertueuse des dames romaines, fut choisie à ce titre, l'an 639 de Rome, pour présenter à Vénus la statue que l'oracle avait ordonné d'offrir à cette déesse, afin qu'elle inspirât plus de pudeur aux femmes. M—D j.

SULPITIUS - GALLUS. *Voy.* GALLUS.

SULTHAN-ED-DAULAH (ABOU-SCHOUDJA), roi de Perse de la dynastie des Bowaïdes, succéda, l'an 403 (1013), à son père Boha-ed-daulah. Le khalife Cader lui envoya, de Baghdad, la patente qui, en le confirmant dans la possession de l'Irak et de la charge d'émir-al-omrah, lui conférait le titre de Sulthan-ed-daulah (le sulthan de l'empire). Ce jeune prince fut le premier de sa famille décoré d'un titre que la flatterie avait, depuis peu d'années, donné au fameux Mahmoud le Ghaznevide. (*V.* KHALAF, et MAHMOUD, XXVI, 168). Ses ancêtres n'avaient porté que le titre d'émir (prince ou commandant). Il quitta le séjour d'Ardjan, et fixa sa résidence à Chiraz, laissant pour son lieutenant dans l'Irak, Abou-Galeb Fakhr-el-molouk: mais ce général, au lieu de réprimer les ravages des tribus arabes et les guerres qu'elles se faisaient entre elles, étala le faste d'un souverain dans la ville d'Ahwaz, et ne s'occupa qu'à y amasser des richesses. Sulthan-ed-daulah le destitua, l'an 406 (1015) et le fit mettre à mort bientôt après. Ce prince, voulant vivre en bonne intelligence avec ses frères, avait donné le gouvernement du Kerman à Abou'l Fewarès, celui de Bassora à Abou Taher-Khosrou, et la partie méridionale du Diarbekr à Abou-Aly-al-Haçan; mais tous les trois se montrèrent ingrats. Le premier se révolta, s'empara de Chiraz, et y prit le titre de *Cawam-ed-daulah*. Forcé d'abandonner cette capitale à l'approche du sulthan, qui le chassa même du Kerman, il se retira auprès de Mahmoud le Ghaznevide, et en obtint des secours, avec lesquels il recouvra le Kerman et Chiraz. Sulthan-ed-daulah, qui était alors à Baghdad, en revint aussitôt, et triompha sans combattre. Le lâche Abou'l Fewares s'enfuit d'abord à Hamadan, où régnait un prince de sa famille; puis dans les états du prince de Batyhâ, qui se composaient des lagunes formées par le Tigre et l'Eufrate. Là il eut recours à la médiation de son frère Abou-Taher, qui gouvernait Bassora. Sulthan-ed-daulah lui pardonna généreusement, et lui rendit son apanage, l'an 409 (1018): mais un rival non moins ambitieux, plus actif, plus habile et plus brave, le jeune Abou-Aly al-Haçan, se déclara contre lui. Il commença par intriguer contre Abou-Mohammed-Ibn-Sahlan, vézir et lieutenant du sulthan dans l'Irak, et entretint des correspondances avec plusieurs généraux de ce prince. Sulthan-ed-daulah, informé des menées de son frère, se rendit à Baghdad, l'an 411 (1021). Les troupes s'y mutinèrent, et comme il songeait à se retirer à Waseth, elles ne voulurent pas le laisser partir qu'il n'eût nommé pour les commander son fils ou son frère. Craignant d'exposer son fils, qui n'était qu'un enfant, Sulthan-ed-daulah choisit son frère Abou-Aly, pour remplir, en son nom, les fonctions d'émir-al-omrah, à Baghdad. Mais à peine fut-il arrivé à Tostar, dans le Khouzistan, que, se croyant dégagé

d'une obligation que la violence lui avait arrachée, il renvoya Ibn-Sahlan avec une armée, pour chasser de Baghdad le jeune Abou-Aly, et pour y reprendre ses premières fonctions. Abou-Aly vint à la rencontre de ce général, le vainquit, le fit prisonnier, ordonna qu'on lui arrachât les yeux, et ayant supprimé le nom de Sulthan-ed-daulah, dans la kothbah, il y substitua le sien, auquel le khalife joignit le titre de *Moscheref-ed-daulah*. Cette révolution eut lieu à la fin de moharrem 412 (mai 1020). Par un traité conclu, l'année suivante, entre les deux princes, Sulthan-ed-daulah renonça formellement à la souveraineté de l'Irak, en faveur de Moscheref-ed-daulah (1), et consentit même que leur frère Abou-Taher Khosrou, que l'ambition avait mis dans les intérêts du nouvel émir-al-omrah, possédât le gouvernement absolu de Bassora et de l'Ahwaz. Réduit à la moitié de ses états, Sulthan-ed-daulah mourut à Chiraz, en chawal 415 (décembre 1024), dans la trente-deuxième année de son âge, après en avoir régné plus de douze. Il eut pour successeur son fils Abou-Kalandjar (ou Kalidjar) Ezzel-molouk, qui, après bien des vicissitudes, et malgré l'opposition de ses oncles, parvint à recouvrer tous les titres et les états qui avaient appartenu à son père et à son aïeul; mais la mésintelligence de ses fils les fit passer bientôt sous la domination des Seldjoukides. (*Voyez* THOGRUL BEIG, et au Suppl. MELIK-ER-RAHIM. A—T.

SULZER (JEAN-GASPAR) naquit à Winterthur, en 1716, et mourut à Gotha, en 1779. Il étudia la médecine à Strasbourg, où il publia, en 1740, une thèse académique, sous ce titre : *Historia morborum quorumdam Helvetiis endemicorum*. En 1756, il fut appelé à Gotha, comme médecin ordinaire du duc de Saxe-Gotha. Il occupa cet emploi, et il exerça son art, avec un grand succès, pendant plus de cinquante ans; et c'est à sa prudence et à son crédit qu'on dut l'introduction de l'inoculation de la petite-vérole dans une grande partie de l'Allemagne. Le monument que la piété filiale lui a élevé à Gotha, le nomme avec raison : *Virum, ab innocentiâ vitæ, morum suavitate, artis peritiâ ac mirâ in pauperes caritate, bonis omnibus commendatissimum.* U-I.

SULZER (JEAN-GEORGE), frère du précédent, naquit à Winterthur, en 1720. De vingt-cinq enfants que son père, magistrat d'une droiture et d'une probité à toute épreuve, avait eus de deux lits, Jean-George fut le dernier. Il reçut la meilleure éducation de ses parents, qu'il perdit dans un âge fort tendre. L'instruction qu'il obtint aux gymnases de Winterthur et de Zurich lui donna moins de goût pour les études que ne le firent ensuite l'exemple et l'encouragement d'un condisciple, Jean Gessner, depuis chanoine et célèbre naturaliste. Destiné à l'état ecclésiastique, Sulzer fit

(1) Cette partie de l'histoire des Bowaides est fort embrouillée à cause de la confusion qu'y jettent la diversité et même la ressemblance des noms. D'Herbelot, que tous les compilateurs ont copié, ne parle que de trois fils de Boha-ed-daulah, ne fait qu'un seul et même personnage de Cawam-ed-daulah, qu'il appelle Scherf-ed-daulah, et de Moschref-ed daulah, et qu'il transporte ainsi le théâtre de la guerre, contre toute vraisemblance, du Kerman dans l'Irak. M. Silvestre de Sacy, dans un de ses *Mémoires sur diverses Antiquités de la Perse*, nous a fait connaître un fils aîné de Boha-ed-daulah, lequel mourut avant son père : mais il ne parle pas de celui qui gouverna le Kerman, n'ayant eu en vue que ceux qui occupèrent la charge d'émir-al-omrah à Baghdad. Abou'l Feda ne fait mention d'Abou'l-Fewares, que sous l'année 415, après la mort de Sulthan-eddaulah; et l'auteur du *Loub el Tawarik* qui le nomme Cawam-eddyn, ne le cite que sous le règne de ce dernier prince. Les extraits informes de Mirkhond, par Texeira, auraient suffi néanmoins pour éclaircir ce point d'histoire.

de la philosophie et de l'histoire naturelle ses études favorites. Instituteur, et vicaire d'un curé de campagne, pendant quelques années, partageant son temps entre l'étude, la contemplation de la nature et les agréments de la société, il devint auteur, en 1741, et donna divers morceaux, dans un ouvrage périodique qui s'imprimait à Zurich. Ces pièces ont été recueillies à Berlin, et publiées sous le titre d'*Essais de physique appliquée à la morale*. Formey les a traduits en français, dans ses *Mélanges philosophiques*, Leyde, 1754. En 1744, Sulzer devint instituteur dans la maison d'un négociant, à Magdebourg; et, trois ans après, il obtint à Berlin une chaire de mathématiques au collége de Joachim. En 1750, il fut reçu à l'académie des sciences, agrégé à la classe de philosophie spéculative. Il dirigea ses travaux principalement vers la psychologie. Les Mémoires qu'il fournit à l'académie sur cette matière, et qui sont répandus dans la collection de ses travaux, furent dans la suite traduits en allemand et réunis en deux volumes. Leur succès a été complet; et Sulzer fut compté parmi les métaphysiciens de l'Allemagne. En 1760, il perdit une femme qu'il avait épousée à Magdebourg, et qui avait fait les délices de sa vie. Accablé de douleur, il obtint, par le crédit du marquis d'Argens, son ami zélé, la permission de faire un voyage en Suisse, d'où il revint en 1763. Ce fut pendant ce séjour dans sa patrie qu'il s'occupa particulièrement de sa *Théorie universelle des beaux-arts*, qu'il a eu la satisfaction d'achever et de voir paraître (2 vol. in-4°., 1772, en allemand). La dernière édition, augmentée, est en 4 vol. in-8°., 1792. Cet important ouvrage restera à jamais le principal monument de la gloire de Sulzer. Une profonde connaissance des sciences, des arts et des vrais principes du goût, a présidé à sa composition. L'auteur desirait ramener les beaux-arts à ce qu'il regardait comme le but de leur première institution, les rapporter tout entiers au bien de la société, en sorte que les sources mêmes des plaisirs étant une fois épurées, ils concourussent, par une heureuse harmonie, à former de bons citoyens (1). En 1764, Sulzer résigna sa chaire, et voulut se retirer en Suisse; mais Frédéric II, desirant le retenir à Berlin, lui accorda une pension, et le nomma professeur de philosophie à l'académie des nobles, qu'il s'occupait de fonder. Une maladie cruelle, à laquelle ce savant avait été près de succomber en 1771, et qui avait miné ses forces, l'engagea, en 1776, à faire un voyage en Italie. Il passa l'hiver à Nice, et s'y rétablit; mais, ayant ensuite été surpris par le froid et la neige, dans les montagnes de la Suisse, il y retrouva tous ses maux, et revint, l'année suivante, à Berlin, où il vécut tranquillement. Le roi l'avait nommé directeur de la classe de philosophie avant son retour de ce voyage, dont il a donné une relation fort intéressante, publiée à Berne, en 1780, et traduite en français (par Remfner) sous ce titre :

---

(1) Thiébault raconte, dans ses *Souvenirs de Berlin*, que Sulzer, l'ayant prié de faire traduire cet ouvrage en français, et de l'envoyer à Paris, pour y être imprimé, il en fut adressé quelques morceaux à un libraire qui ne put se charger de l'entreprise. Mais Thiébault ajoute qu'il fut très-étonné de voir ensuite ces mêmes articles imprimés littéralement dans l'Encyclopédie méthodique sous le nom de Marmontel. L'article sur l'allégorie a été traduit en français par Jansen, à la suite de l'*Allégorie* de Winckelmann, Paris, an 7 (1799), 2 vol. in-8°. Millin, dans son Dictionnaire des beaux arts, a largement puisé dans l'ouvrage de Sulzer, qu'il n'a guère eu qu'à réduire en ordre alphabétique. M—D j.

Journal d'un voyage fait en 1775 et 1776 *dans les pays méridionaux de l'Europe*, La Haye, 1782, in-8°. Voici le jugement que porte Formey sur le caractère de Sulzer : « Il pensait fortement; il se pénétrait des idées que sa méditation lui avait fournies et les plaçait dans son cerveau d'une manière ineffaçable. S'il était question de soutenir ensuite ce qu'il avait une fois conçu et projeté, il le faisait avec la plus grande fermeté, avec une vigueur inébranlable; et les obstacles, les résistances ne faisaient que le roidir et le transformer en une espèce de rocher, contre lequel tout effort était inutile. Heureusement il voulait le bien, le plus grand bien. Il tendait à la perfection, à la plus grande perfection; mais c'est peut-être cette volonté si louable, cette ardeur si généreuse, qui l'emportaient quelquefois au-delà du but, et qui l'empêchaient d'apercevoir des difficultés très-réelles, qui naissaient du temps, des circonstances, des ressources, des moyens, en un mot, de ce qui était d'une nécessité indispensable à la réussite de ses vues. » Thiébault le place au premier rang des auteurs allemands, pour l'élégance du style et la justesse des pensées. Sulzer mourut à Berlin, le 27 février 1779. Il a écrit lui-même des *Fragments sur sa vie*, publiés par Nicolaï, en 1809, à Berlin, en allemand; et le docteur Hirzel a donné deux volumes consacrés à la mémoire de son ami, Winterthur, 1780, en allemand. Voyez aussi son *Éloge*, par Formey, (*Académie de Berlin*, 1779.)Son portrait a été gravé par Dan. Berger, d'après Graf. Il se trouvait sur une médaille qui fut gravée en son honneur, à Berlin, en 1775, par Abramson. U—I.

SUMMARIPA (George de Sommariva, plus connu sous son nom latin de), chevalier et poète, né à Vérone, en 1435, étudia la jurisprudence, fut gouverneur de Gradisca, en 1488, et mourut vers la fin du quinzième siècle. On cite une pièce signée de lui, en 1476, et dans laquelle il prenait le titre de *provisor fortalitiorum Veronensium*. A ces occupations, déjà disparates entre elles, Summaripa joignit l'amour de la poésie; et, après avoir traduit Homère et Juvénal, il mit en tercets l'histoire de Naples, les actes d'un martyr, et jusqu'à son propre testament. Le *Juvénal*, le moins oublié de ses ouvrages, a le mérite d'être la première version italienne de ce poète; mais les vers en sont ridicules, et ils surpassent souvent l'original en obscénité. On a de lui : I. La *Batracomiomachia d'Omero*, *trad. in terza rima*, Vérone, 1470, in-4°. II. *Satire di Giovenale*, *trad. in terza rima*, Trévise, 1480, in-fol., et Venise (1530), in-8°. Cette réimpression a été citée par Hennin (*V.* ce nom, XX, 68), de la manière suivante : *Prodiit Ripæ*, in-8°., *auctore Georgio Summa*; et Argelati (*Biblioteca de' volgarizzatori italiani*, II, 175), en parlant de l'édition originale, au pied de laquelle sont marqués ces mots : *Appresso flavio* (*fluvio*) *Silese*, c'est-à-dire *près le fleuve Sile*, nom de la rivière qui coule près de Trévise; ajoute que cet ouvrage fut exécuté chez *Flavius Silese*, prenant ainsi le nom d'une rivière pour celui de l'imprimeur. Ce dernier s'appelait *Michel Manzolino* de Parme. III. *Martirio del beato Simone di Trento*, Trévise, 1480, in-4°. IV. *Cronica delle cose geste nel regno Napoli-*

tano, per anni 959, *dall' anno* 537 *insino al* 1495, *per rithmos compilata*, Venise, 1496, in-4°. V. *Rime* (sans date), recueil de poésies, *poche* et *cattive* (dit Maffei). Nous ne connaissons pas autrement cet ouvrage. On conserve à la bibliothèque *Magliabechiana*, à Florence, une copie manuscrite du testament de Summaripa, qui n'en a dicté en vers que le préambule. A—G—S.

SUMMONTE (JEAN-ANTOINE), historien, né vers le milieu du seizième siècle, à Naples, où il exerçait la profession de notaire ou de procureur, éprouva de graves persécutions pour avoir dévoilé, dans son Histoire de ce royaume, l'origine basse ou ignoble de quelques familles puissantes, qui, n'osant pas contester la vérité de ses détails généalogiques, lui firent un crime d'avoir fait connaître l'établissement des gabelles et d'autres droits de la couronne. L'ouvrage fut saisi, brûlé; et l'auteur, qui avait été mis aux fers, se vit contraint de réformer quelques-uns de ses chapitres. Cette disgrace l'affecta tellement, qu'il mourut de chagrin, le 29 mars 1602. Son travail n'est, à proprement parler, qu'un recueil de faits, de renseignements et de dates, classés d'après un certain ordre, qui en rend la recherche facile. C'est beaucoup, sans doute, que de rassembler les souvenirs épars d'une nation : mais ce mérite n'est que secondaire; et ceux qui l'ont exagéré, en élevant Summonte au rang d'historien, lui ont donné une place où il ne pouvait que s'éclipser. Il n'est même pas à l'abri de tout reproche comme compilateur; et ses plus zélés partisans ont été obligés de calomnier les censeurs, pour diminuer les torts de l'écrivain : ils ont prétendu que les passages les plus ridicules de son Histoire, n'étaient que des interpolations introduites dans le but de nuire à sa réputation. En ce cas, on devrait plutôt plaindre Summonte que d'accuser d'avoir dit qu'il existait une plante qui pouvait nous aider à comprendre le chant des oiseaux; que Virgile avait été consul à Naples, où il avait laissé de beaux ouvrages publics; que cette capitale avait été assiégée par les Sarazins, en 581, etc. Mais on sent le peu d'effet que ces absurdités auraient produit sur l'esprit des contemporains de Summonte, trop crédules eux-mêmes pour relever de pareilles bévues. Loin d'ajouter à ce que l'auteur avait écrit, on exigea la suppression de plusieurs passages, qui n'ont jamais été rétablis, quoique les mêmes faits se trouvent rapportés par les autres historiens de Naples. Summonte débute par la fondation de cette ville, dont il entoure le berceau de toutes les fables débitées sur la sirène Parthénope; et il ne s'arrête qu'à l'année 1582, où il termine son travail. Une grande partie du premier volume est consacrée aux tribunaux, ainsi qu'aux lois municipales et administratives. Giannone, qui a profité des recherches de Summonte, le cite toujours comme une autorité; et c'est déjà une forte présomption en faveur d'un écrivain qu'on a trop déprécié, lorsqu'on ne l'a pas loué à outrance. La partie la plus faible de l'ouvrage est celle qui a rapport aux siècles barbares; mais l'on sait que du temps de Summonte l'on manquait des secours nécessaires pour pénétrer dans les ténèbres du moyen âge, et que ce n'est qu'après la publication de tant de chroniques, de chartes et de lexiques pour les déchiffrer, qu'on a pu oser se jeter dans ce dédale inextricable. Le style de cet au-

teur est tel qu'on doit l'attendre d'un chroniqueur : il écrit sans artifice et sans prétention ; mais ses phrases, ordinairement incorrectes, se font souvent remarquer par une certaine naïveté qui contribue à inspirer de la confiance au lecteur. Le libraire qui entreprit l'édition de 1675, s'était adressé à Sarnelli (*Voy.* ce nom, XL, 421), pour en faire disparaître quelques taches. Ce savant lui répondit qu'il fallait traiter Summonte comme les ruines de Pouzzoles, dont on n'approchait qu'avec respect. L'argument parut sans réplique ; et l'on poussa la vénération au point de laisser sans remarques les erreurs les plus grossières du texte. Ainsi l'on reproduisit, entre autres, la phrase suivante, qui contient presque autant de fautes que de mots : « Numa » accrédita le bruit que ses lois lui venaient de la nymphe Égérie, pour » ne pas avouer qu'il les tenait de » Pythagore, Grec, habitant de Métaponte, maintenant Manfredonia- » Cotrone » (livr. 1er., chap. 2). La mort de Summonte arrêta l'impression de l'ouvrage, dont le troisième volume ne parut qu'en 1640, et le quatrième trois ans plus tard. La difficulté de rassembler ces parties, publiées à des époques différentes, et sous l'action de la justice, engagea Bulifon à les réimprimer en 1675; et quoique cette seconde édition fût calquée sur la première, elle déplut à la cour de Rome, qui la fit mettre à l'*index*. Ce qui paraît avoir provoqué cette mesure, c'est un passage où, en racontant la trahison du comte de Caserte à Cepperano (*Voy.* MANFRED, XXVI, 476), Summonte cite l'autorité de saint Thomas, pour légitimer le droit d'assassiner un tyran. Ses ouvrages sont : I. *Manuale divinorum officiorum, quæ juxta ritum S. R. E. recitantur*, etc., Naples, 1596, in-8°. II. *Istoria della città e regno di Napoli*, etc., ibid., 1601, in-4°. Ce premier volume est très-rare : il fut réimprimé l'année suivante, avec plusieurs changements ; et cette nouvelle édition porte quelquefois la date de la première. Le second volume parut en 1602, le troisième en 1640, et le quatrième en 1643, in-4°. Il existe deux éditions du troisième volume : la meilleure est celle qui porte le nom de *François Savio*. Tout l'ouvrage fut réimprimé en 1675, 4 vol. in-4°., et augmenté de la description des antiquités de Pouzzoles, par Loffredo ; d'un Traité sur les bains de la même ville, par Villani ; de plusieurs morceaux historiques, par Tobia Almagiore (Blaise Altomare); et d'une Notice sur les tribunaux, les évêques de Naples, etc., rédigée par Sarnelli, qui en fut l'éditeur. La troisième édition, ibid., 1748, 6 vol. in-4°., est accompagnée de la Vie de l'auteur, par de Cristofaro. *Voyez* Soria, *Storici napoletani*, pag. 570, et (Rogadei), *Saggio sul diritto pubblico e politico del regno di Napoli*, Cosmopoli (Lucques), 1767, in-4°., p. 46. A—G—S.

SUMOROKOF, *Voy.* SOUMOROKOF.

SUNDERLAND (HENRI SPENCER, 1er. comte DE) était fils de Guillaume, lord Spencer, et de lady Pénélope, fille aînée de Henri Wriothesly, comte de Southampton (1). Il naquit à Althorp, au mois de novembre 1620, et épousa, à l'âge de dix-neuf ans, lady Dorothée Sidney,

(1) Un antiquaire anglais, cité par Arthus Collins, a prétendu qu'elle descendait, de différents côtés, des rois d'Angleterre, d'Écosse, de France, de Jérusalem, d'Espagne, de Portugal et de Navarre.

fille du comte de Leicester, femme aussi distinguée par sa beauté que par ses vertus (2). Henri Spencer voyageait sur le continent, lorsqu'il apprit la mort de son père; il revint immédiatement en Angleterre, et prit place dans la chambre des pairs, en 1641. Quoique opposé aux mesures adoptées par Charles Ier., il offrit à ce prince l'appui de son crédit et de ses conseils. Il l'accompagna à l'armée, le suivit à Oxford, après la perte de la bataille d'Edge-Hill, où il avait combattu vaillamment, comme volontaire, n'ayant voulu accepter aucun commandement. Pour récompenser sa fidélité et sa bravoure, Charles Ier. le créa comte de Sunderland, par lettres patentes du 8 juin 1643. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur; car il fut tué le 20 sept. suivant, à la bataille de Newbury, où il commandait une partie de la cavalerie de l'armée royale. —SUNDERLAND (Robert Spencer, 2e. comte DE), fils unique du précédent, naquit vers 1641, et fut élevé par le docteur Pierce, qui l'accompagna dans les voyages qu'il fit sur le continent, pendant le temps que l'Angleterre resta sous la domination de Cromwell. En 1671, Charles II le nomma ambassadeur extraordinaire près la cour d'Espagne, et le chargea de déterminer Sa Majesté Catholique à se réunir à la France et à l'Angleterre, contre les Provinces-Unies, ou à conserver du moins la neutralité. Lord Sunderland n'ayant point fait d'entrée publique à Madrid, comme cela se pratiquait ordinairement, fut vu de très-mauvais œil; et la cour d'Espagne, pour témoigner son ressentiment, décida, par un ordre d'état, *qu'à l'avenir aucun ambassadeur n'obtiendrait d'audience particulière du roi, qu'après sa première entrée publique*. N'ayant pu amener l'Espagne à se déclarer contre la Hollande (3), il quitta Madrid, le 30 mai, et se rendit à Paris, dans la même qualité. En 1673, il fut choisi pour remplir les fonctions de l'un des plénipotentiaires qui devaient s'assembler à Cologne, sous la médiation de la Suède, pour le rétablissement de la paix générale. Ce congrès n'ayant eu qu'une courte durée, lord Sunderland revint en Angleterre, au mois de mai 1674, et fut immédiatement admis au conseil privé. Au mois de juillet 1678, il fut envoyé de nouveau en France, mais il ne put empêcher la signature d'un traité de paix particulier entre Louis XIV et les États-Généraux (4). A son retour en Angleterre, lord Sunderland fut nommé secrétaire-d'état : nous n'entrerons point dans le détail de toutes les intrigues qui occupaient alors le gouvernement et les deux chambres; nous dirons seulement que Sunderland contribua à la prorogation du parlement, qui eut lieu en 1679, malgré l'opposition de Shaftesbury; que la même année il vota, ainsi qu'Essex et Hallifax, qui formaient avec lui, dans le conseil, ce qu'on appelait le *triumvirat*, contre l'exclusion du duc d'York de la couronne; et qu'en 1680, il se prononça avec beaucoup de force pour l'exclusion de ce même prince, dont il considérait alors l'*avénement au trône comme une calamité nationale*. Charles II témoigna un vif mécontentement de ce dernier vote de Sunderland, et l'exclut de ses con-

(2) Waller l'a célébrée dans ses poëmes, sous le nom de *Saccharissa*.

(3) Elle s'allia même avec elle par le traité du 30 août 1673.

(4) 10 août 1678, traité de Nimègue.

seils. Il le fit entrer de nouveau au conseil-privé, au mois de septembre 1682, et le nomma principal secrétaire-d'état. Ce fut en cette qualité qu'à la mort de Charles II (février 1685), Sunderland signa l'ordre, pour proclamer le duc d'York, roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II. Ce prince lui conserva son emploi, et le nomma, au mois de décembre, président du conseil, et au mois d'avril 1687, chevalier de la Jarretière. Sous le prédécesseur de Jacques II, Sunderland avait été le pensionnaire de la France; il continua de l'être sous le règne de ce dernier prince, dont il possédait à cette époque toute la confiance: bientôt le conseil ne fut plus assemblé que pour la forme, et toutes les affaires furent décidées entre le père Piter, Sunderland et le roi. En 1687, Spencer, fils de Sunderland s'étant déclaré catholique, pour faire sa cour au roi, ce dernier promit de l'imiter, et il fit, en effet, en 1688, profession ouverte de catholicisme, après la naissance du prince de Galles. Les intrigues du prince d'Orange, et les projets qu'il avait formés contre son beau-père, ayant été découverts par la cour de France, Louis XIV en fit donner avis à Jacques II, et proposa en même temps de lui fournir des secours suffisants pour repousser l'invasion dont il était menacé et renverser les projets des mécontents. Burnet accuse Sunderland de s'être opposé à l'acceptation de ces offres et à l'arrestation des personnes suspectes; les dépêches de Barillon confirment ce fait et font connaître en même temps que Sunderland avait refusé également d'approuver la proposition de faire venir en Angleterre des troupes catholiques d'Irlande. Quels que fussent les motifs de Sunderland, cette conduite fit naître des soupçons, et le roi céda aux instances des catholiques, en lui retirant sa confiance, et en nommant à sa place le vicomte Preston. Sunderland se retira en Hollande lorsque Guillaume effectua son débarquement. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fut excepté de l'acte d'amnistie signé par ce prince le 23 mai 1690, et qu'en 1692, le roi Jacques l'excepta également du pardon dans la déclaration qu'il rendit au moment où il se disposait à se rendre à la Hogue pour tenter un débarquement en Angleterre. Quelque temps après, Guillaume, qui avait conçu une haute opinion des talents de Sunderland, lui accorda sa confiance, le consulta sur les matières les plus délicates, et lui permit de rentrer en Angleterre. En 1695, il alla le visiter à Althorp et resta plusieurs jours avec lui. Sunderland, qui paraissait alors livré tout entier au parti de Guillaume, fit des démarches pour réconcilier les Whigs et les Torys; mais ce fut vainement. Le 19 avril 1697, il fut nommé lord chambellan, et trois jours après membre du conseil privé. Cette même année, Guillaume s'étant rendu en Hollande, Sunderland fut nommé l'un des lords justiciers pendant l'absence du roi. La chambre des communes témoigna le mécontentement que lui inspirait la présence d'une armée considérable en Angleterre, et manifesta l'intention de réduire ces forces à sept mille hommes. Sunderland voulait qu'elles fussent portées à 15,000, et la conduite qu'il tint à ce sujet, dans les débats du parlement, l'exposa aux attaques des Torys, tandis que les Whigs étaient jaloux du crédit dont il jouissait auprès du roi. Le 26 dé-

cembre 1697, il donna sa démission de tous ses emplois et se retira dans sa résidence d'Althorp, où il resta sans venir au conseil et sans se mêler des affaires publiques, jusqu'à sa mort, arrivée le 28 septembre 1702. Doué d'un esprit mobile, vif et pénétrant, d'une grande habileté dans les affaires, et de ces grâces irrésistibles qui font tout pardonner, Sunderland, suivant Burnet, *changeait de parti comme d'habit;* et cependant tous les partis le recherchaient tour-à-tour et croyaient tous le posséder uniquement. Entraîné par un amour désordonné du faste, les moyens illégitimes de pourvoir à ses dépenses l'arrêtaient rarement; aussi accepta-t-il, sans hésiter, toutes les sommes que la France lui offrit pour trahir les intérêts de sa patrie. Tour-à-tour le partisan ou l'ennemi du duc d'York, protestant et catholique, suivant que cela convenait à ses intérêts, il fut successivement ministre de Charles II, de Jacques II et de Guillaume, sans qu'on puisse affirmer qu'il ait trahi les intérêts d'aucun de ces souverains. D—z—s.

SUNDERLAND (Charles Spencer, troisième comte de) était le second fils du précédent, et d'Anne Digby, fille de George, comte de Bristol. Nous ignorons l'époque précise de sa naissance. Il fut élevé par le savant docteur Trimnel, qui fut successivement évêque de Norwich et de Winchester. Son frère aîné étant mort sans postérité, il devint l'héritier présomptif des biens et des titres du comte de Sunderland leur père. Parvenu à l'âge prescrit, il fut choisi en même temps par les bourgs de Heydon et de Tiverton, pour les représenter à la chambre des communes; il opta pour ce dernier, et le représenta dans le parlement qui s'assembla en 1695, et dans les quatre autres qui lui succédèrent. Il avait épousé, le 12 janvier 1694, lady Arabella, fille de Henri Cavendish, duc de Newcastle, et un an ne s'était pas encore écoulé depuis la mort de cette dame (4 juin 1698), lorsqu'il se maria en secondes noces à la seconde fille du célèbre Churchill, duc de Marlborough (16 janvier 1699). Au commencement de 1705, il accompagna la reine Anne dans la visite qu'elle fit à l'université de Cambridge, et suivant l'usage, il fut reçu docteur en droit. Nommé, au mois de juin de la même année, envoyé extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'empereur Joseph Ier., pour lui adresser des compliments de condoléance sur la mort de son prédécesseur, et le féliciter sur son élévation à l'empire, il fut chargé en même temps d'arranger les différends qui s'étaient élevés entre ce prince et les Hongrois. Après s'être concerté avec le duc de Marlborough, il arriva à Vienne le 26 août; et, réuni aux plénipotentiaires de Hollande, il eut plusieurs conférences avec les ministres impériaux et les députés Hongrois. Il se rendit ensuite à Tyrnau, que les derniers avaient choisi pour le lieu de la négociation; mais avant qu'elle eût produit des résultats définitifs, lord Sunderland retourna à Vienne, prit son audience de congé, et se rendit à la cour de Berlin, où il renouvela avec le roi de Prusse le traité de subsides qui venait d'expirer, et par lequel ce prince s'engageait à entretenir huit mille hommes en Italie. De Berlin, lord Sunderland passa dans le Hanovre, et revint en Angleterre, après avoir séjourné quelque temps à la Haye où il termina d'importantes négociations avec les États-Généraux. Il arriva à Londres, le 30 décembre

1705; et à la rentrée du parlement, les deux chambres lui adressèrent des remerciements *pour les grands services qu'il avait rendus dans la dernière campagne, et pour ses prudentes négociations avec les alliés de S. M.* Au mois d'avril 1706, il fut nommé l'un des commissaires chargés de traiter l'union avec l'Écosse; cette négociation se termina heureusement par une convention qui fut signée, le 22 juillet de la même année, par les délégués des deux royaumes. Le 3 décembre, il fut nommé membre du conseil privé, et l'un des principaux secrétaires-d'état. Au mois de mai 1708, il fit partie du nouveau conseil privé qui fut formé conformément aux dispositions de l'acte passé pour rendre l'union des deux royaumes plus complète et plus entière. Lors du procès de Sacheverel, le comte de Sunderland se prononça fortement contre ce théologien dans la chambre haute; et lorsque la présence de Sacheverel dans différentes parties du royaume y eut causé des troubles, Sunderland, consulté par le comte de Bradford, lord lieutenant du Shropshire, sur la conduite à tenir dans ces circonstances, lui écrivit, le 10 août 1710, d'après l'ordre de la reine et du conseil, de poursuivre avec vigueur tous les perturbateurs. Cette correspondance ayant été imprimée dans la gazette, le parti de la *haute Église* en fut très-irrité, et réunit ses efforts pour renverser Sunderland. La duchesse de Marlborough, informée de ce complot, tenta, auprès de la reine, plusieurs démarches pour retarder la chute de son gendre; mais on n'y eut aucun égard, et on ne lui fit même aucune réponse. La reine fut également sourde aux prières du duc, qui se trouvait, à cette époque, à la tête de l'armée anglaise, et Sunderland reçut la démission de tous ses emplois. Il supporta sa disgrace avec fermeté, et refusa d'accepter une pension de trois mille livres sterling que la reine lui fit offrit, en répondant que s'il ne pouvait pas avoir l'honneur de servir son pays, il ne voulait pas lui être à charge inutilement. Lorsque George Ier. monta sur le trône, son premier acte fut de renvoyer les ministres de la reine Anne, et de placer au timon des affaires les membres du parti Whig. Sunderland obtint, le 24 septembre 1714, le poste important de lord lieutenant d'Irlande, à la place du duc de Shrewsbury, et rentra au conseil privé. Le mauvais état de sa santé l'ayant forcé, au mois d'août 1715, de résigner son gouvernement, il fut nommé, cinq jours après, lord garde du sceau privé, et ensuite l'un des vice-trésoriers d'Irlande. Au mois de mai 1716, il fut élu l'un des gouverneurs de *Charter-House*, et au mois de juin suivant, seul vice-trésorier d'Irlande. Cette même année, il accompagna le roi dans le Hanovre, et ayant résigné, à son retour, l'office de lord garde du sceau, George Ier. le nomma, le 12 avril 1717, l'un des principaux secrétaires d'état, puis président du conseil privé, le 12 mars 1718, et peu de jours après, premier commissaire de la trésorerie. Sunderland possédait alors toute la confiance de son souverain, et il continua d'en jouir jusqu'à sa mort. Le 6 février 1719, il résigna le poste de président du conseil privé, et fut nommé premier gentilhomme de la chambre. Pendant les voyages que le roi fit en Hanovre, le comte de Sunderland fut l'un des lords justiciers chargés de gouverner le royaume durant l'ab-

sence de ce souverain. La guerre qui existait à cette époque entre l'Angleterre et l'Espagne ayant déterminé cette dernière puissance à tenter une invasion en Irlande, le duc d'Ormond s'embarqua sur la flotte espagnole; mais une violente tempête l'ayant dispersée à la hauteur du cap Finisterre, cette tentative fut manquée: les seigneurs jacobites d'Écosse, qui étaient réfugiés dans diverses parties de l'Europe, pour échapper à l'acte *d'attainder* prononcé contre eux, et qui étaient revenus en Écosse pour seconder les efforts du duc d'Ormond en faveur des Stuarts, ne se laissèrent pas décourager par ce contre-temps, et parvinrent à soulever quelques-uns de leurs partisans; mais battus à Glenshiel, il furent de nouveau forcés d'abandonner leur dessein et leur patrie. Sunderland se rendit dans le Hanovre, pour rendre compte au roi George de cette affaire. Il continua de rester à la tête des affaires jusqu'à sa mort, arrivée le 19 avril 1722. Lord Sunderland encourageait les arts et les sciences, et montra une grande intégrité dans le maniement des affaires publiques, sa fortune patrimoniale n'ayant pas augmenté, quoiqu'il eût été long-temps à la tête du gouvernement. Il avait épousé, en troisièmes noces Judith Tichborne, sœur du vicomte de ce nom, dont il eut plusieurs enfants qui moururent sans postérité. Charles Spencer, l'un des fils qu'il avait eus d'Anne Churchill, devint par la suite, duc de Marlborough. D—z—s.

SUNIATOR ou SUNIATES, l'un des principaux citoyens de Carthage, était ennemi déclaré de Hannon: voulant satisfaire sa haine contre ce général, il écrivit à Denis, tyran de Syracuse, une lettre en langue grecque, où il lui donnait avis de tous les préparatifs militaires qu'on faisait à Carthage contre lui, aussi bien que de l'incapacité de Hannon, qui devait commander l'expédition, et dont il parlait avec le plus grand mépris; mais sa lettre ayant été interceptée, il fut déclaré, par le sénat, coupable de haute-trahison, et reçut le châtiment dû à son crime, vers l'an 387 av. J.-C. La découverte de cette correspondance criminelle donna lieu à une loi par laquelle il fut défendu à tout habitant de Carthage d'écrire en grec, et même de parler cette langue. Le but d'une défense si extraordinaire était d'empêcher que l'on correspondît avec l'ennemi. B-P.

SUN-TSEU, général et tacticien chinois, était né plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, dans le royaume de Tsi, qui fait aujourd'hui partie du Chan-toung. Déjà connu depuis long-temps par ses exploits non moins que par ses talents, il s'empressa d'aller offrir ses services au roi de Ou, menacé par ses voisins. Ce prince l'accueillit avec une distinction flatteuse: Pensez-vous, lui dit-il, que vous pourrez mettre en pratique tous les préceptes que vous avez donnés sur l'art militaire? Prince, répondit Sun-tseu, je n'ai rien dit dans mon ouvrage que je n'aie pratiqué dans les camps, et j'ajoute, que je ne sois en état de faire pratiquer à d'autres. Comment, reprit le prince; vous parviendriez à donner aux femmes l'habitude de la discipline, et vous vous flatteriez de leur inspirer des sentiments guerriers! Sans doute, répliqua Sun-tseu. Le roi fit venir alors ses femmes, et leur dit qu'il chargeait ce général de leur apprendre les évolutions militaires. Sun-tseu leur fit aussitôt distribuer des armes, et leur expliqua

la manière de s'en servir; mais quand il en vint à leur faire exécuter les premières manœuvres, les guerrières éclatèrent de rire. La mauvaise humeur du général redoubla leur gaîté. Alors il leur dit : Quiconque n'obéit pas aux ordres du général mérite la mort; et malgré la défense du roi de pousser plus loin la plaisanterie, il abattit la tête des deux favorites qu'il avait établies ses lieutenants. Cet exemple de sévérité produisit l'effet qu'il en avait attendu : toutes les autres obéirent. Mais le roi renvoya le barbare Sun-tseu. Cependant il fut obligé de le rappeler bientôt après; et avec son secours il triompha de ses voisins. Tel est en substance le récit des historiens chinois : mais on ne doit peut-être le regarder que comme une espèce d'apologue imaginé pour montrer que la sévérité est la base de la discipline. On a de Sun-tseu *les Règles de l'Art militaire*. Cet ouvrage, traduit en mandchou par l'ordre de l'empereur Khang-hi, en 1710, l'a été en français par le P. Amiot. Cette traduction fait partie des *Mémoires sur les Chinois*, VII, 57-159. A la Chine, cet ouvrage est regardé comme un chef-d'œuvre, et comme le précis de tout ce qu'on peut dire sur l'art de la guerre. On n'admet aux emplois militaires que ceux qui peuvent l'expliquer, ou du moins en commenter quelques articles. W—s.

SURBECK (EUGÈNE-PIERRE DE), de Soleure, fils de Jean-Jacques Surbeck, maréchal de France, et chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, en 1714, naquit dans cette ville en 1678. Il entra au service de France, et parvint au grade de capitaine-commandant de la compagnie-générale des Gardes-Suisses. En 1738, il assista aux campagnes de Flandre, d'Alsace, de Hongrie, etc., et il dressa lui-même des Mémoires circonstanciés des événements auxquels il avait eu part. Dès sa tendre jeunesse, il avait montré un goût décidé pour les médailles, qu'il cultiva pendant toute sa vie. Il se proposa de commencer un grand ouvrage sûr les médailles, par la description de celles des empereurs, depuis Jules César jusqu'à Trajan Dèce. Le manuscrit qu'il avait achevé fut remis à l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, qui l'avait nommé son correspondant. Son cabinet a passé en Angleterre après sa mort. Il mourut à Bagneux près Paris, en 1741. U—I.

SURENA (1), général des Parthes, célèbre par la victoire qu'il remporta sur Crassus, l'an de Rome 699 (av. J.-C 55), était d'une naissance illustre. Sa famille avait le privilége de placer la couronne sur la tête du roi, le jour de son couronnement. Il possédait des richesses immenses; une garde particulière, composée de mille cavaliers, l'accompagnait dans ses voyages, et il avait à sa suite mille chameaux pour porter ses bagages et deux cents chariots pour ses femmes et ses concubines. Doué de tous les avantages extérieurs, il cherchait encore à y ajouter par les ressources de l'art : il se peignait le visage et frisait ses cheveux à la manière des Mèdes. D'ailleurs personne ne l'égalait, parmi les Parthes, en bravoure et en habileté. Il avait contribué beaucoup par sa valeur à rétablir Orodes sur le trône. A la prise de Séleucie, il était monté le pre-

(1) Ce nom, suivant Crevier, est celui d'une dignité, et il marquait la seconde personne de l'empire, et comme le vizir du roi des Parthes (*Hist. romaine*, liv. XLI). Ainsi, le nom du vainqueur de Crassus ne nous serait pas connu.

mier sur les murailles, et en avait chassé tous ceux qui les défendaient encore. Tel était le guerrier que le roi des Parthes choisit pour l'opposer à Crassus. Tandis qu'Orodes entrait dans l'Arménie pour se venger d'Artabaze, allié des Romains, Surena pénétra dans la Mésopotamie, et reprit plusieurs villes sur Crassus. Celui-ci l'attendait sur les bords de l'Euphrate où il avait concentré toutes ses forces. Surena, pour le décider à quitter une position dans laquelle il ne pouvait l'attaquer, eut recours à la ruse. Trompé par un espion de Surena, qui sut captiver sa bienveillance en lui rendant quelques services, le général romain s'avança dans la plaine pour livrer bataille aux Parthes, qui feignirent de redouter d'en venir aux mains. Surena, par une manœuvre habile, enveloppa les Romains, qui se trouvèrent assaillis de toutes parts, sans pouvoir essayer la moindre résistance (*V.* CRASSUS X, 154). La perte de cette bataille fut le coup le plus terrible que les Romains eussent souffert depuis celle de Cannes. Mais Surena ternit sa gloire par les indignes moyens qu'il employa pour se rendre maître de Crassus. L'ayant attiré dans une embuscade, sous le prétexte de régler les conditions de la paix, il l'obligea de monter à cheval. Les Romains, témoins de cette violence, tentèrent de s'y opposer, et dans la mêlée, Crassus fut tué. Surena lui fit couper la tête pour l'envoyer à Orodes, et laissa le corps exposé aux oiseaux de proie. Parmi ses soldats, il s'en trouvait un qui ressemblait à Crassus; Surena le fit revêtir de la toge consulaire, et par une imitation burlesque des triomphes des Romains, le conduisit en pompe dans Séleucie, escorté de musiciens et de licteurs, montés sur des chameaux. Ayant découvert dans le bagage d'un officier romain les *Milésiaques* d'Aristide (*V.* ce nom, II, 440), il les produisit aux magistrats de Séleucie, comme une preuve des mauvaises mœurs des Romains. Mais outre que c'est mal raisonner que de conclure du particulier au général, Plutarque, à qui nous devons cette anecdote (*Vie de Crassus*), observe judicieusement que Surena, qui traînait toujours à sa suite deux cents concubines, n'avait pas le droit d'affecter tant d'austérité. Surena ne jouit pas longtemps du fruit de sa victoire. Orodes, ne pouvant le récompenser du service important qu'il venait de lui rendre, trouva plus simple de le faire mourir (*V.* ORODES, XXXII, 164). Il n'avait guère alors que trente ans. Surena est le sujet de la dernière tragédie de P. Corneille, 1674. W—s.

SURENHUSIUS (GUILLAUME), professeur des langues orientales au lycée d'Amsterdam, florissait au commencement du 18me. siècle. Nous lui devons *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum, antiquitatum, ac legum oralium systema, cum clarissimorum rabbinorum Maïmonidis et Bartenoræ commentariis integris*, Amsterdam, 1698-1703, in-fol., six parties, ou trois volumes, avec fig. Surenhusius s'était appliqué avec beaucoup d'ardeur à l'étude du grec, pour bien entendre le Nouveau-Testament; mais s'étant aperçu qu'il avancerait plus vîte dans cette intelligence en étudiant les rabbins, il se livra à ce travail; et le recueil dont il est question, en est le fruit le plus précieux. Il est divisé en six parties, suivant le nombre des *ordres* (*sedarim*) de la Mischna. Surenhusius joint constamment une traduction latine

au texte hébreu. Il est vrai que déjà vingt-un traités (*Massecoth*) avaient été traduits par des hébraïsans célèbres; mais il a traduit lui-même les quarante autres. Il a donné ensuite une traduction latine des Commentaires de Maïmonide et de Bartenora, presque toute de sa façon; il a donné enfin les Notes de ses prédécesseurs, et les siennes sur chaque traité; et de plus, une préface à chaque partie. Cette compilation est estimée et assez rare. Cependant le P. Souciet, jesuite, a relevé quelques défauts qui la déparent, dans une Dissertation critique en trois Lettres, *Journal de Trévoux*, et à la fin de son excellent *Recueil*, Paris, 1715, in-4°. Ce docte religieux trouvait la version de Surenhusius simple, inélégante, obscure, pleine d'inadvertances et de négligences, qu'on pourrait peut-être nommer autrement. Il l'accusait de ne pas rendre toujours le sens de l'auteur; de lui faire dire quelquefois tout le contraire de ce qu'il dit en effet; de passer des mots et des phrases entières; d'en ajouter qui ne sont pas dans le texte; de changer des explications en objections; de ne pas entendre certaines abréviations rabbiniques; de donner dans toutes les fausses idées des Juifs sur la Mischna; d'être ridicule et minutieux dans ses Notes, etc. Tout cela n'est pas sans fondement, quoiqu'il y ait un peu de passion. Surenhusius avait entrepris sur la Ghémare le même travail que sur la Mischna; mais il n'en a rien publié. L—B—E.

SURET (ANTOINE), né en 1692, au village de Cabrières près de Nîmes, fut admis, à l'âge de dix-sept ans, dans la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne. Successivement professeur de grammaire, de belles-lettres et de philosophie dans leur collége d'Aix, desservant de la paroisse confiée à leurs soins, et supérieur de leur maison dans la même ville; passé ensuite en la même qualité à celle de Mende, il fut, en son absence et à son insu, nommé supérieur-général de la congrégation, par l'assemblée des provinces réunie à Paris, en 1750; et continué dans la même dignité, dix ans après, par les suffrages unanimes d'une nouvelle assemblée. Ce double choix fut la récompense de la piété, de la sagesse et de l'éloquence avec lesquelles, tant avant que pendant son premier généralat, le P. Suret s'était efforcé de préserver son ordre de l'effervescence des passions qu'excitaient alors, dans l'Église et même dans l'état, les dissentiments dans les opinions religieuses. On lut, dans l'assemblée générale, un écrit qu'il venait de publier dans cette intention; et cette lecture fixa tous les yeux sur lui. L'épigraphe, empruntée de saint Célestin, pape, qu'il avait placée à la tête de son ouvrage, et qui suffit pour en faire connaître l'esprit, a depuis été inscrite autour de son portrait: *Dominantur nobis regulæ, non regulis dominemur; simus subjecti canonibus*. Quand il fut devenu chef de son ordre, le P. Suret fortifia, par quatre nouvelles exhortations en forme de lettres, le bon effet qu'avait produit la première. Outre ces écrits de circonstance, il a publié: *Conférences de Mende*, etc., en dix volumes; *Conférences sur la morale et le Décalogue*, pour servir de suite aux *Conférences de Paris*, du P. Semelier, sur le mariage, l'usure et la restitution. La préface de ce livre est fort estimée. Un Recueil de prônes, de sermons et de panégyriques composés par le P. Suret, lui ayant été dérobé, il ne

parla plus en chaire que d'abondance, et se fit en ce genre une grande réputation, particulièrement dans les retraites ecclésiastiques de Mende, auxquelles présidait annuellement l'évêque. Frappé de paralysie, il se retira, à la fin de son second généralat, dans la maison de sa congrégation à Avignon, et y mourut deux ans après, le 17 janvier 1764. V. S. L.

SURIAN (Jean-Baptiste), prédicateur, naquit à Saint-Chamas en Provence, le 20 septembre 1670. D'abord prêtre de la congrégation de l'Oratoire, il prêcha deux avents et deux carêmes à la cour, et avec tant de succès, que ses sermons lui valurent l'évêché de Vence. Il assista, dans la même année, au concile d'Embrun, comme suffragant de cette métropole, ce qui le rendit un des juges de son ancien confrère, Soanen, évêque de Senez. Dès qu'il eut pris possession de son diocèse, il se donna tout entier au soin de son troupeau. Naturellement bon et paisible, il maintenait, par son exemple et par ses discours, la concorde et l'union parmi ses administrés. Lorsque quelque paroisse se plaignait de son curé, l'indulgent prélat répondait aux paysans : « Souvenez-» vous, mes enfants, que les prêtres » sont des hommes : votre curé se » corrigera; il me l'a promis. Re-» tournez dans votre paroisse, et vi-» vez en paix. » Ce pieux évêque menait une vie simple et frugale; et quoiqu'il possédât un des évêchés les plus modiques de France, il laissa, en mourant, des épargnes considérables destinées aux pauvres. On lui offrit des siéges plus riches; mais un refus fondé sur l'attachement qu'il portait à son troupeau, fut toujours sa réponse. Surian remplaça, en 1733, M. de Coislin à l'académie française, et la même année, il prononça à Notre-Dame l'*Oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne.* Quelques années avant sa mort, on lui proposa de faire imprimer ses Sermons; il répondit que le feu ayant pris accidentellement à ses cahiers, ils avaient été brûlés en grande partie. C'est à tort sans doute que quelques uns ont voulu assimiler son éloquence à celle de Massillon; mais s'il est loin de pouvoir soutenir la comparaison avec le célèbre évêque de Clermont, l'on ne saurait disconvenir qu'il n'ait droit à un rang honorable parmi les orateurs sacrés du second ordre. « Son » éloquence, dit d'Alembert, son suc-» cesseur à l'académie, fut touchan-» te et sans art, comme la religion » et la vérité. » Surian mourut dans son diocèse, le 3 août 1754, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ce prélat avait évité avec soin dès le commencement de sa carrière, de se mêler des querelles du jansénisme, alors si actives. Il faisait assidument sa cour aux hommes puissants de tous les partis, tels que les cardinaux Dubois, de Rohan, de Bissy, etc.; et ce fut ainsi qu'il parvint aux honneurs. Du reste, il fut un des meilleurs évêques de ce temps-là, fit beaucoup pour les pauvres, ne s'abstint jamais de l'obligation de la résidence, et montra beaucoup de courage et de fermeté lors de l'invasion des Autrichiens dans la Provence, en 1745. Nous avons quelques-uns de ses Sermons, entre autres, celui sur le *Petit nombre des élus*, regardé comme le meilleur, dans le recueil des *Sermons choisis pour tous les jours de carême*, Liége, 1738, 2 vol. in-12. On a imprimé, en 1778, in-12, son *Petit Carême*, prêché en 1719. M. Guérin, avocat d'Aix, a donné,

en 1779, un *Éloge historique* de Surian. V—R.

SURIAN (JOSEPH-DONAT), médecin et pharmacien à Marseille, à la fin du dix-septième siècle, avait acquis des connaissances assez étendues en chimie et en botanique. Begon, qui se trouvait alors intendant des galères dans cette ville, songeant toujours aux moyens d'être utile aux colonies des Antilles qu'il venait d'administrer, regardait comme un des services les plus importants qu'il pût leur rendre ainsi qu'à la mère-patrie, de faire dresser l'inventaire exact de toutes les richesses que la nature a départies à ces climats. Surian lui parut propre à remplir cette mission, d'autant mieux que, vu son habileté reconnue en chimie, il pourrait concourir puissamment à l'entreprise que faisait alors l'académie des sciences, de soumettre toutes les plantes à l'analyse chimique, pour constater leurs vertus médicales. Surian accepta avec joie cette proposition; mais ayant besoin d'un compagnon, il jeta les yeux sur le P. Plumier, dont il connaissait les profondes connaissances en botanique et surtout l'habileté dans le dessin. Plumier saisit avec empressement l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps d'explorer des contrées nouvelles. « Ils partirent en 1689, et revinrent au bout de dix-huit mois, chargés, dit le malin P. Labat, de graines, de feuilles, de racines, de sels, d'huiles et autres babioles, et de quantité de plaintes l'un contre l'autre. » Il y a apparence que le minime avait plus de raison que le médecin, ou qu'il fut mieux écouté, puisque celui-ci fut congédié et que Plumier fut renvoyé aux îles pour travailler de nouveau. Les deux associés s'étaient donc brouillés; mais on n'en dit pas le motif. Ils travaillèrent dès-lors séparément. Le résultat fut que le P. Plumier publia un ouvrage qui le plaça au premier rang parmi les botanistes (*Voyez* PLUMIER), et que Surian donna un Catalogue fort sec d'un petit nombre de plantes désignées par les noms des pays, qui a paru dans le *Traité des drogues*, par Lemery, 1698, et un autre *Catalogue de drogues et médicaments des Indes*, imprimé pag. 67-73 du *Droguier curieux* de Pomet (*Voy.* ce nom), Paris, 1709, in-8°. Il ne fut donc pas étonnant qu'on envoyât Plumier seul remplir une nouvelle mission; et l'on sait quel profit la science a retiré de ses trois voyages. Cependant Surian avait une qualité précieuse dans un botaniste: c'était une frugalité extrême. « Quand il partait, le matin, pour aller herboriser, dit le P. Labat, il portait avec lui une caffetière *monacale*, c'est-à-dire, qu'on fait chauffer avec de l'esprit de vin; mais il ne garnissait la sienne que d'huile de *palma christi* ou de poisson. Un petit sachet de farine de manioc accompagnait la cafetière. Lorsqu'il était arrivé au lieu où il voulait travailler, il suspendait sa cafetière à une branche, après l'avoir remplie d'eau de balisier ou de fontaine. Il cueillait en travaillant, et goûtait les herbes qui lui tombaient sous la main, et tuait autant d'anolis qu'il croyait en avoir besoin: ce sont de petits lézards de sept à huit pouces de long, de la grosseur de la moitié du petit doigt. On peut juger ce que peut être leur corps quand il est vidé et écorché, et quelle graisse il peut fournir aux herbes avec lesquelles on le fait cuire. Une heure avant son repas, Surian allumait sa lampe, mettait les herbes dans la cafetière avec autant d'anolis qu'il ju-

geait necessaire pour faire un bouillon du tout: quelques grains de poivre d'Inde et de piment lui tenaient lieu de sel ou d'épicerie; et quand ce dîner était cuit, il versait le bouillon sur la farine de Manioc, étendue sur une feuille de balisier. C'était son potage, qui lui servait aussi de pain pour manger ses anolis; et comme la réplétion est dangereuse dans les pays chauds, la cafetière lui servait pour le repas du matin et celui du soir, qui tous deux ne revenaient jamais à plus de deux sous six deniers. C'était pour lui un carnaval lorsqu'il pouvait attraper une grenouille : elle lui servait pour deux jours au moins. » Une telle frugalité devait étonner le P. Labat, qui ne marchait jamais sans s'être préparé des ressources pour bien vivre, même au milieu des bois. Au reste ce que Labat attribue à l'excès de la lésinerie peut venir du zèle pour la science; nous en aurions à citer quelques autres exemples. Nous nous contenterons de celui d'André Michaux qui aurait trouvé la cuisine de Surian encore trop somptueuse; car il passait souvent plusieurs jours sans faire usage du feu, se contentant des provisions sèches qu'il emportait. « Mais, dit Labat, j'ai pourtant oui dire que Surian se relâchait beaucoup de cette austérité quand il mangeait hors de chez lui. » Il n'en était pas de même de Michaux; car quand on lui proposait de faire un bon dîner, il s'enfuyait pour aller manger des haricots et du manioc dans une misérable case. « J'ai cru devoir mettre ici cette manière de vivre économique, continue Labat, afin que ceux qui voudront l'imiter sachent à qui ils en doivent l'invention. » Mais on voit que Surian n'en était encore qu'à son apprentissage dans l'art de pouvoir soutenir ses forces avec le moins de frais possible. « Il travaillait à amollir les os, continue Labat, et prétendait faire bonne chère sans rien dépenser, s'il pouvait trouver ce secret; mais, par bonheur pour les chiens, qui seraient morts de faim si ce galant homme eût réussi, la discorde se mit entre le minime et lui, et les obligea de se séparer. » On voit que Surian avait été sur le point d'enlever à M. Cadet Devaux une de ses plus utiles découvertes pour l'économie domestique, la gélatine des os. Le malin dominicain n'épargnait pas même le P. Plumier dans ses plaisanteries; mais au fond il était obligé de respecter son savoir, comme on le voit par la manière dont il parle de leur mission : « Le P. Plumier avait, entre autres talents, un génie merveilleux pour la botanique, et une main admirable pour dessiner les plantes. Il avait été envoyé aux îles avec un autre provençal, médecin de profession et chimiste. La cour qui les entretenait avait destiné le minime pour dessiner les figures des plantes entières ou disséquées, et le médecin-chimiste pour en tirer les huiles, les sels, les eaux et autres minuties dont on se sert aujourd'hui pour abréger la vie des hommes, sous prétexte de leur conserver la santé. » Il finit en disant : « A l'égard du médecin, j'ai su, étant à Marseille, que, continuant son travail de botaniste, il avait apporté certaines herbes qui lui avaient paru merveilleuses pour purger doucement. Il en fit faire de la soupe, qui fit mourir lui, sa femme, ses enfants et sa servante. Ainsi, dit charitablement Labat, devraient faire tous ses confrères quand ils veulent faire quelque expérience. » Dans tous les ouvrages de Plumier, on ne trouve aucune trace de la mésintelligence dont il a été question.

Loin de lui faire aucun reproche, il honora sa mémoire du plus beau monument qu'il croyait pouvoir ériger, la consécration d'un genre, en disant que Surian eût été un second Dioscoride pour l'Amérique, s'il eût vécu plus long-temps; car il méditait de publier une Pharmacopée américaine, qu'il avait éprouvée par ses propres expériences; mais l'ouvrage a péri avec lui. Plumier donna donc, en l'honneur, de son associé, le nom de *Suriana* au genre qu'il forma d'un arbuste élégant, de la famille des rosacées, qui se trouve sur les bords de la mer dans tous les pays équatoriaux. D—P—S.

SURIN (JEAN-JOSEPH), écrivain ascétique (1), né à Bordeaux, en 1600, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il fut élevé dans la piété, et à l'âge de quinze ans, il obtint de son père, à force d'instances, d'entrer chez les Jésuites. Il fit son noviciat à Bordeaux, et fut envoyé à la Flèche et à Rouen pour y continuer ses études. Son goût le portait vers la solitude et vers la vie contemplative, en même temps que sa piété le rendait propre à la direction des consciences. Dès l'âge de trente ans, il fut regardé comme un bon guide dans les voies de la perfection, et l'on apprend par ses lettres que beaucoup de personnes pieuses recherchaient ses conseils. Il se livrait aussi à la prédication; et de Marennes, où il résidait, il visitait les villes et les campagnes environnantes, s'appliquant à toutes les fonctions de son ministère, et faisant aimer Dieu par ses leçons et par ses exemples. Sa haute vertu et son habileté dans les voies intérieures, engagèrent ses supérieurs à lui confier un emploi délicat et périlleux: ils l'envoyèrent à Loudun, pour diriger le couvent des ursulines, que l'on croyait être possédées du démon. Nous ne devons pas entrer ici dans les détails d'une affaire qui fit tant de bruit, et sur laquelle on a porté des jugements si divers (*Voy.* GRANDIER); nous remarquerons pourtant que Surin ne fut envoyé à Loudun qu'après la mort de Grandier, et que par conséquent il n'eut aucune part à la triste fin de ce curé. Le 17 décembre 1634, il partit de Marennes pour aller remplir sa mission, et fut spécialement chargé de diriger la mère Jeanne des Anges, prieure du couvent des ursulines. Cette fille, qui n'avait pas moins de prudence que de piété, se trouvait alors dans les épreuves les plus singulières et les plus difficiles; le P. Surin s'appliquait surtout à la former à la vie intérieure, et à lui inspirer un entier détachement et une humilité profonde. Un manuscrit que nous avons sous les yeux raconte d'une manière très-circonstanciée les moyens qu'il prit pour consoler et fortifier la prieure; lui-même ne put échapper aux tourments qu'endurait cette fille. Le vendredi saint de l'année 1635, il tomba aussi dans un état fort extraordinaire, et c'est lui qui le raconte dans une lettre au P. d'Attichy. Près de deux ans se passèrent dans une alternative de combats et de calme: les uns plaignaient le P. Surin d'être soumis à une si rude épreuve; les autres le blâmaient de négliger les exorcismes, et de s'appliquer davantage à régler la conduite intérieure des religieuses. A la fin de 1636, ses supérieurs lui ordonnèrent de quitter Loudun: il obéit aussitôt, et étant retourné à Bordeaux, il se livra de nouveau au

(1) Nous avons suivi l'orthographe actuelle; dans le temps, on l'appelait plus généralement *Seurin*.

ministère de la chaire. Son père mourut vers cette époque, et la veuve, par les conseils de son fils, entra chez les carmélites, où sa fille avait déjà fait profession. Cependant beaucoup de personnes demandaient que le jésuite retournât à Loudun, pour achever ce qu'il y avait commencé; ses supérieurs l'y renvoyèrent donc en 1637, et la prieure fut totalement délivrée le 15 octobre de cette année, à la suite d'un vœu qu'elle avait fait d'aller avec le P. Surin au tombeau de François de Sales, mort en odeur de sainteté, quinze ans auparavant. Ils firent le voyage séparément, en 1638, et furent accueillis à Anneci par la mère de Chantal, qui vivait encore. De retour à Bordeaux, Surin s'y trouva dans un état presque indéfinissable (2), jouissant de toute sa raison, et cependant privé de l'exercice extérieur de ses facultés; il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire, et était en proie à des tentations violentes. Dans cet état humiliant, on crut, pour sa propre sûreté, devoir le tenir enfermé. Objet du mépris des uns et de l'inquiétude des autres, il eut assez de force pour offrir à Dieu ses peines; et ce fut même pendant cette époque de douleurs de tout genre, qu'il composa son *Catéchisme spirituel*, et les *Fondements de la vie spirituelle*, qui furent écrits sous sa dictée, aussitôt qu'il fut en état de parler. Au bout de plus de vingt ans, cette situation violente se calma peu-à-peu; Surin recouvra, en 1658, l'usage de ses facultés, et renoua ses correspondances long-temps interrompues. On a un grand nombre de lettres de direction, qu'il adressait à différentes personnes; il y parle avec simplicité de l'état où il avait langui pendant tant d'années. Le prince de Conti, dont la conversion avait été si éclatante, estimait le P. Surin, et ils étaient en relation de lettres. Ce fut ce prince qui fit imprimer le *Catéchisme spirituel*. Le jésuite entretenait aussi une correspondance avec des personnes distinguées dans le monde et à la cour; il reprit l'exercice du ministère, et il aimait surtout à se rendre utile aux gens du peuple, à visiter les pauvres à la ville et dans les campagnes, et à leur faire des instructions à leur portée. Les malades les plus abandonnés étaient ceux auxquels il donnait plus volontiers ses soins. Il aurait souhaité retourner à Loudun pour y visiter les personnes qu'il avait dirigées autrefois; mais ses supérieurs ne jugèrent pas à-propos de le lui permettre. Jeanne des Anges mourut à Loudun, sur la fin de janvier 1665. On a un grand nombre de lettres du P. Surin adressées à cette pieuse fille. Il lui survécut peu, et mourut le 21 avril 1665. Sa Vie a été écrite par l'abbé Boudon, et publiée à Chartres, 1689, in-8°.; mais cette Vie, toute en réflexions, offre très-peu de faits. On a suivi principalement, pour cet article, les *Lettres spirituelles* du P. Surin, 2 vol. in-12, et deux manuscrits assez curieux, dont l'un est intitulé: *Abrégé de la véritable histoire de la possession de Loudun*, trois parties formant 278 pag. in-4°., et *Conduite du P. Surin envers Jeanne des Anges*, in-12. Les deux seuls ouvrages que Surin ait mis au jour sont le *Catéchisme spirituel*, 1661, 2 vol. in-12, et les *Fondements de*

(2) Southwell attribue en partie cet état, qu'il traite d'ensorcellement, à un breuvage que des magiciens lui avaient donné à Loudun pendant son sommeil. Il ajoute que le P. Surin, dans son amour pour l'humilité, avait ardemment demandé à Dieu d'être tenu pour un insensé, ce qu'il obtint en effet, *quod et reipsè tandem obtinuit*.

la vie spirituelle, 1669, in-18; ils furent publiés sous ces initiales J. D. S. F. P. (c'est-à-dire *Jean de Sainte-Foi, Prêtre*). Ils ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en italien. Les *Fondements de la vie spirituelle*, sont des réflexions sur quelques maximes de l'Imitation; le P. Brignon les revit en 1703, et en donna une nouvelle édition. L'ouvrage a reparu en 1824, dans le Recueil de la *Bibliothèque catholique*, avec une notice incomplète sur le P. Surin; une Notice plus étendue se trouve dans l'*Ami de la religion*, tomes XLIV et XLV. Depuis la mort de Surin, on a publié: I. Ses *Dialogues spirituels*, revus par le P. Champion, 1704, 3 vol. in-12. II. Les *Lettres spirituelles*, qui sont intéressantes, et dont il y a eu une dernière édition en 1825, 2 vol. in-12, etc. (3) Surin avait, de plus, laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans sa Vie, par Boudon, pag. 295, et dans l'édition de 1824 des *Fondements de la vie spirituelle*, déjà citée. P—c—t.

SURIREY. *Voy.* Saint-Remy.

SURITA. *Voy.* Zurita.

SURIUS (Laurent), écrivain ascétique, et principalement connu par sa compilation des Actes des Saints, la première dans laquelle on aperçoive les traces d'une saine critique, naquit, en 1522, à Lubeck. Suivant la plupart des auteurs, ses parents avaient embrassé la réforme de Luther; mais Hartzheim (*Bibl. Coloniensis*, p. 218), dit qu'il fut élevé dans les principes de l'église catholique, que son père ne cessa jamais de professer. Après avoir achevé ses humanités à Francfort, il vint continuer ses études à Cologne, où il eut pour condisciple le P. Canisius (*V.* ce nom) avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Le goût de la retraite, et une certaine conformité de caractère, les avaient rendus inséparables. Tous deux renoncèrent au monde pour se consacrer entièrement à Dieu; mais Canisius entra dans l'ordre naissant des Jésuites, et Surius prit l'habit de saint Bruno, dans le couvent des Chartreux de Cologne, en 1542. Dès-lors il partagea sa vie entre les devoirs que lui imposait sa règle, et la culture des lettres. Doué d'une ardeur infatigable, la mort le surprit au milieu de ses travaux, le 23 mai 1578. Surius avait beaucoup de simplicité, de piété et de candeur. C'est ainsi qu'en parle de Thou, dont le témoignage n'est pas suspect. Mais on doit reprocher à Surius d'avoir, dans l'excès de son zèle, adopté les fables les plus grossières sur les chefs des réformés, et applaudi aux massacres de la Saint-Barthélemi. Outre des traductions latines des ouvrages ascétiques de *Taulère*, de *Rusbrock*, de Michel *Helding*, plus connu sous le nom de *Sidonius*, évêque de Mersburg, de *Florent* de Harlem, de Henri *Suson* (1), on lui doit: I. *Homiliæ sive conciones præstantissimorum ecclesiæ doctorum in evangelia totius anni*, Colo-

---

(3) *Le Prédicateur de l'amour de Dieu*, ouvrage posthume que M. l'abbé La Sausse a publié en 1799, à Paris. L'éditeur dit qu'il en a retouché le style, et qu'il n'a rien changé au fond de l'ouvrage. Il est intitulé: *Questions sur l'amour de Dieu*, qui composent les deux premiers livres; le troisième est intitulé: *Des différents degrés pour s'élever à un grand amour pour Dieu*, suivis des *Avis salutaires et sentiments affectueux*, puis du *Chrétien en oraison*, en forme d'*Entretiens*, le tout extrait des ouvrages du P. Surin. L'éditeur, trouvant qu'ils n'avaient pas assez d'onction, a placé à chaque chapitre des affections qui y sont relatives. T-d.

(1) On n'a pas cru devoir alonger cet article de la liste de toutes les traductions de Surius. On la trouvera dans les *Mémoires* de Niceron, t. XXVIII, et plus détaillée encore dans la *Biblioth. Coloniensis* du P. Hartzheim, 119-22.

gne, 1569, 1576, in-fol. II. *Concilia omnia tùm generalia tùm provincialia atque particularia*, ibid., 1567, 4 vol. in-fol. Il dédia cette collection au roi d'Espagne Philippe II, qui donna l'ordre au duc d'Albe de faire compter à l'auteur cinq cents florins, comme une marque de sa satisfaction. Elle est depuis longtemps oubliée. III. *Vitæ sanctorum ab Aloysio Lipomanno olim conscriptæ*, ibid., 1570, et années suivantes, 6 vol. in-fol. Surius rangea dans un meilleur ordre les Vies des Saints publiées par Lippomani (*V.* ce nom, XXIV, 551); il en retoucha le style, et en supprima plusieurs qui pouvaient prêter aux critiques des Protestants. Il enrichit d'ailleurs ce recueil d'un grand nombre de Vies tirées des manuscrits. Aucun agiographe ne l'avait égalé jusqu'alors pour l'exactitude et la fidélité; et de toutes parts, en applaudissant à son travail, on s'empressa de lui fournir de nouveaux matériaux. La première édition fut promptement épuisée. Il en donna, dès 1576, une seconde; mais une mort prématurée l'empêcha d'aller au-delà du troisième volume. Le P. Mosander, son confrère, la termina, et y joignit un septième volume, composé de pièces inédites. Malgré les efforts des Protestants pour décrier le recueil de Surius (2), il a été réimprimé plusieurs fois. La meilleure édition est celle de Cologne, 1618, divisée en XII tomes (un pour chaque mois), qui se relient ordinairement en VI ou VII volumes in-fol.: elle est ornée du portrait de l'auteur et d'une Notice sur sa Vie et ses Ouvrages. Bollandus cite avec éloge ce Recueil (*Acta Sanctor. janv.*, I, XII), dont il existe deux Abrégés, et dans lequel ont largement puisé tous les compilateurs des Vies des Saints. Tout y respire un esprit de piété, une grande candeur, et beaucoup d'érudition et d'exactitude pour le temps. IV. *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* 1500, Louvain, 1566, 1567, in-8°., et avec un supplément, Cologne, 1602, in-8°., traduit en français et en allemand. Cet ouvrage est une suite à la chronique de Nauclerus (*V.* ce nom). Surius l'entreprit afin de l'opposer à l'Histoire de la réforme par Sleidan (*V.* ce nom); mais il n'avait pas les talents nécessaires pour lutter avec avantage contre cet historien. Son livre fut néanmoins continué (de 1566 à 1585), par Isselt, par Brachel (jusqu'à 1651), par Thulden (jusqu'à 1660), et par Henri Brewer (jusqu'à 1673): il est aujourd'hui complètement oublié. — Le P. Bernardin Surius, recollet, président du Saint Sépulchre et commissaire de la Terre-Sainte ès années 1644, 1645, 1646, 1647, a écrit son voyage en flamand, et ensuite l'a traduit en français sous ce titre: *Le Pieux Pélerin, ou Voyage de Jérusalem, divisé en trois livres, contenant la description topographique de plusieurs royaumes, pays, villes, nations étrangères, nommément des quatorze religions orientales, leurs mœurs et humeurs, tant en matière de religion que de civile conversation; joint un Discours de l'Alcoran, etc.* Bruxelles, 1666, in-4°., divisé en trois livres: le Pélerin voyageant, séjournant, retournant. W—s.

SURLET. *Voy.* Chokier.

(2) Daillé est un de ceux qui l'ont le plus violemment critiqué, dans le livre *De usu patrum*, p. 82. Le cardinal Bona (*De rebus liturg.*, lib. 1, c. 22, p. 195) se plaint aussi des altérations que Surius a quelquefois faites aux Actes des Saints, pour en rendre la lecture plus édifiante.

SURREY (Henri Howard, comte de), bon poète et brave guerrier, fils et petit-fils de deux lords-trésoriers d'Angleterre et ducs de Norfolk, naquit vers l'année 1520, et fut élevé au château de Windsor, avec le jeune Henri Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel d'Henri VIII. Ils firent ensemble le voyage de Paris, en 1532. Ce furent eux qui reçurent le roi d'Angleterre à Calais, lorsqu'il vint visiter François Ier. Fitzroy étant mort, en 1536, à dix-sept ans, peu de temps après son retour, Howard passa en Italie, portant dans son cœur l'amour que lui avait inspiré une des plus belles femmes de son temps, qu'on croit avoir été Élisabeth Fitzgerald, fille du comte de Kildare, qu'il a immortalisée dans ses sonnets, sous le nom de *Géraldine*. Pendant son séjour à Florence, il publia un défi à tout venant, chrétien, juif, sarrasin, turc ou cannibale, pour soutenir la beauté sans égale de sa maîtresse. Demeuré vainqueur dans le tournoi institué à cette occasion par le grand-duc de Toscane, il se proposait de signaler ainsi sa valeur et sa fidélité dans toutes les grandes villes de l'Italie, lorsqu'il fut rappelé en Angleterre par Henri VIII. Il eut part aux actions militaires les plus brillantes du règne de ce prince, et surtout à la bataille de Flodden-Field, où il commandait, et où il obtint le titre de comte de Surrey. La même année, ce guerrier fut enfermé au château de Windsor, pour avoir mangé de la viande en temps de carême, au mépris d'une proclamation royale. En 1544, lors de l'expédition contre Boulogne, il fut nommé maréchal-de-camp, et après la prise de cette ville, en 1546, capitaine-général de l'armée anglaise en France, et reçut en même temps l'ordre de la Jarretière; mais ayant été battu, quelques mois après, par les Français, en voulant intercepter un convoi, ce fut une circonstance que ses ennemis, les Seymours, saisirent pour chercher à le perdre. Il fut accusé d'avoir ambitionné la main de la princesse Marie, en vue d'usurper la couronne, et d'avoir ajouté les armes royales aux siennes. Tout ce qu'on put prouver, c'est qu'il avait dit que le roi était *mal conseillé*. Il s'excusa sur l'impétuosité de la jeunesse; mais, livré à un simple jury qui était dévoué aux passions du sanguinaire Henri VIII, il fut déclaré coupable de haute-trahison, et eut la tête tranchée à Tower-Hill, le 19 janvier 1546-7. Ce monarque, qui craignait tant pour sa couronne, mourut lui-même, neuf jours après, noirci d'un forfait de plus. Le comte de Surrey est le premier Anglais, parmi la noblesse, qui ait eut commerce avec les Muses. Il est l'inventeur du vers blanc, et a, conjointement avec sir Th. Wyat, concouru à donner à la poésie anglaise un peu de cette douceur de la poésie italienne, qu'elle n'avait pas avant eux. Les poètes les plus distingués de l'Angleterre ont célébré son mérite. Pope, dans la *Forêt de Windsor*, en lui comparant le lord Landsdown (Granville), l'a célébré dans des vers charmants :

Here noble Surrey felt the sacred rage,
Surrey, the Granville of a former age, etc.

Ses Poésies ont été imprimées avec celles de Th. Wyat et de quelques autres poètes contemporains, en 1557, in-4°., et en 1565, 1567, 1569, 1574, 1585, 1587. D'après les éloges de Pope, elles furent réimprimées à Londres, in-8°., 1717; plus récemment, dans la collection générale des *Poètes anglais* du docteur Anderson, d'Édinbourg; et enfin en 1812, ac-

compagnées de notes critiques et historiques et de Mémoires biographiques sur ces divers auteurs, par G.-F. Nott. On distingue, parmi ses poèmes, des Sonnets plus naturels que ceux de Pétrarque, sur lesquels cependant Surrey s'était formé, et la traduction des deuxième et quatrième livres de l'*Énéide* (1557), où l'on vit le premier essai de ce vers sans rime dont Milton et Thomson ont fait plus tard un si bel usage. S-D.

SURVILLE (Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon-Chalis, dame de) naquit vers l'an 1405, à Vallon, château sur la rive gauche de l'Ardêche. Dès sa plus tendre enfance, elle donna des preuves de ses talents, et à peine âgée de onze ans elle traduisit en vers une ode de Pétrarque. Les malheurs qui suivirent la démence de Charles VI ayant fait quitter la capitale à un grand nombre de familles, elles vinrent chercher un asile sur les rives du Rhône, de l'Isère et de la Durance où le Dauphin comptait beaucoup de partisans. Clotilde eut le bonheur d'avoir pour compagnes plusieurs parisiennes, dont l'esprit et le goût ne contribuèrent pas médiocrement à former le sien. En 1421, elle connut et aima Bérenger de Surville, jeune homme de vingt-deux ans, et l'épousa la même année, malgré la perte encore récente de sa mère. A peine marié, Bérenger fut obligé d'aller rejoindre l'armée de Charles VII, alors dauphin. C'est pendant cette absence que Clotilde composa sa première héroïde, dans laquelle on trouve la violence des feux de Sapho. On prétend que cette pièce ayant été montrée au célèbre Alain Chartier, il dit que l'auteur n'aurait jamais l'air de la cour. On ajoute que de ce jugement naquit l'antipathie et le mépris que Clotilde montre en divers endroits pour le poète royal. Pendant les sept années de son union avec Bérenger, elle s'occupa de refondre le grand poème qu'elle avait commencé sous le titre de *Lygdamir*, et le fit entrer dans le plan de sa *Phélypeïde*. Elle entreprit aussi le roman héroïque et pastoral du *Chastel d'amour*. Ayant perdu son époux au siége d'Orléans, un fils unique, encore en bas âge, lui resta pour la consoler. Tout entière à l'éducation de cet enfant, elle s'occupa de revoir ses premiers ouvrages et de les corriger. On croit même qu'à cette époque elle dut commencer des Mémoires qui sont perdus, et dont les premiers livres contenaient l'histoire de l'ancienne poésie française. Vers 1450, elle maria son fils à Héloïse de Goyon de Vergy, qui mourut en 1468. Ce fils suivit de près son épouse au tombeau; et Clotilde n'eut plus alors de consolation que dans la société de sa petite-fille Camille, qui ne l'abandonna jamais, et renonça pour elle au mariage. Camille mourut à quarante-cinq ans, et Clotilde, plus qu'octogénaire, résolut d'aller respirer pour la dernière fois l'air pur des lieux de sa naissance. C'est là quelle apprit la nouvelle de la victoire de Fornove, et qu'elle composa son Chant royal adressé à Charles VIII. Depuis cette époque elle n'a plus rien écrit; Clotilde était âgée de plus de quatre-vingt-dix ans quand elle mourut. On croit que ce fut à Vessaux, et qu'on l'y inhuma dans la même tombe qui renfermait les cendres de son fils, d'Héloïse et de Camille. Les poésies de Clotilde de Surville ont été publiées en 1803, sous plusieurs formats, par M. Vanderbourg. Peu d'ouvrages ont donné lieu à autant

de critiques; et il faut convenir que parmi les objections qui ont été faites, il en est quelques-unes auxquelles il est difficile de répondre. Beaucoup de gens croient encore que la plupart de ces poésies ont été composées par le marquis J. E. de Surville (*V*. son article p. 237 ci-après). En effet, que l'on ôte aux poésies de cette dame l'orthographe antique souvent recherchée jusqu'à l'affectation, on y trouvera toute la pureté du langage, le choix varié des mesures, le scrupule des élisions; enfin, l'entrelacement des rimes, règle aujourd'hui consacrée, mais inconnue au temps de Clotilde, et même dans le seizième siècle. En supposant que ces poésies aient été écrites sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, comment se fait-il que l'épouse de Bérenger ait eu un langage si épuré, vivant dans une province où la langue française était ignorée? On s'efforcerait en vain de croire quelle a pu se rencontrer avec Voltaire dans la disposition d'un conte dont Milton a fourni le sujet, et avec Berquin, dans le sentiment d'une romance charmante. En tête de ses œuvres se trouve la traduction d'une ode de Sapho, et l'on sait que presque tous les ouvrages de cette femme poète ne nous sont point parvenus. Denis d'Halicarnasse a conservé l'*Hymne à Vénus*, et Longin l'*Ode à une maîtresse*. Les œuvres de ce dernier furent imprimées à Bâle, en 1554, et Clotilde ne peut en avoir eu connaissance. On objectera peut-être que Clotilde a pu se servir des vers de Catulle à Lesbie, qui sont une traduction de l'*Ode de Sapho;* mais la première édition de ce poète a été publiée à Venise, en 1472, et celle de Vossius, où les deux pièces de Sapho sont corrigées, ne parut à Leyde qu'en 1684. On ne peut voir dans l'*Héroïde à Bérenger* qu'une allusion manifeste aux événements des dernières années du dix-huitième siècle. Il est impossible d'expliquer dans le *Poème de la nature et de l'univers*, que Clotilde composa, dit-on, à dix-sept ans, comment elle peut avoir cité Lucrèce, dont l'ouvrage n'était pas encore découvert, et qui fut publié, pour la première fois, à Brescia, en 1473; et, en supposant qu'elle ait connu des manuscrits, on ne croira jamais qu'elle ait pu parler des sept satellites de Saturne, dont le premier fut observé par Huygens, en 1635, et le dernier par Herschell, en 1789. Il serait aisé d'ajouter encore à ces faits contradictoires, et de prouver que les pièces de poésie contenues dans le discours préliminaire, et qui sont attribuées à quelques femmes, sont toutes controuvées. En résumé, il est possible qu'une dame du nom de Clotilde de Surville ait existé, qu'elle ait fait des vers, et se soit distinguée par ses poésies; mais en examinant le recueil publié sous le nom de cette dame, on n'y verra qu'une production moderne, habillée de lambeaux antiques. M. de Surville, qui est réputé avoir été le contrefacteur et l'auteur de la plus grande partie du recueil, s'est servi d'une foule d'expressions qu'il a créées, et qui n'ont jamais existé dans la langue romane. A une foule de latinismes, simplement assujétis à une terminaison française, se joint une orthographe bizarre, composée d'un grand nombre de mots qui ont pris naissance dans le seizième siècle. On peut consulter sur cette question un article de M. Raynouard, inséré dans le Journal des savants de juillet 1824. Au surplus, le recueil

des poésies de Clotilde contient des pièces d'une noble et naïve simplicité ; plusieurs d'entre elles renferment des pensées fines et délicates , de charmantes descriptions , et des beautés très-remarquables. Une nouvelle édition des *Poésies* de Clotilde de Surville a paru en 1825, Paris, in-8°., in-12 et in-32. R—T.

SURVILLE (LOUIS-CHARLES DE HAUTEFORT , marquis DE), général français , était issu d'une ancienne famille , originaire du Périgord. Élevé parmi les pages , il embrassa de bonne heure la profession des armes , et servit d'abord comme volontaire à l'armée de Flandre. Il fut nommé colonel du régiment de Toulouse , en 1684 , et signala sa valeur , à la tête de ce corps dans les journées de Fleurus et de Steinkerque. Sa belle conduite lui mérita le grade de brigadier avec la place de lieutenant-colonel dans le régiment du roi. Il combattit sous les ordres du duc de Bourgogne, pendant la guerre de la succession, et contribua même à la victoire remportée sur les Hollandais devant Nimègue. Nommé lieutenant-général , il fut employé en Allemagne , et décida le gain de la bataille de Spire, en enfonçant, avec le régiment du roi , sept bataillons ennemis , dont la déroute entraîna celle de l'armée impériale. Il reçut , en 1708 , un coup de mousquet, à la défense de Lille , attaquée par le prince Eugène et Marlborough. L'année suivante , il fut assiégé dans Tournai. Après vingt-un jours de tranchée ouverte , il fut obligé d'abandonner la ville , et se retira dans la citadelle, qu'il ne rendit que faute de vivres et de munitions. Feuquières lui reproche, dans ses *Mémoires* (*V.* FEUQUIÈRES), de n'avoir pas employé tous les moyens qui se trouvaient à sa disposition pour conserver cette place importante ; mais l'enquête faite dans le temps justifia pleinement sa conduite. Pendant ce siège mémorable, Surville fit frapper, pour les besoins de la garnison, trois sortes de pièces , de deux et de huit sols , en cuivre , et de vingt sols , en argent. Cette dernière monnaie, pour laquelle il avait donné sa vaisselle , représente d'un côté le buste du gouverneur , couronné de laurier , et au revers , les armes de Tournai , avec le nom de *M. de Surville* (*V.* le *Recueil de Pièces obsidionales* , par Duby , pl. 18 et 19). Il était sans exemple qu'un gouverneur eût placé son effigie sur la monnaie qu'il avait été dans la nécessité de frapper. La cour témoigna son mécontentement de cette nouveauté ; mais le président de Boze répondit , au nom de l'académie consultée par le ministère , que les pièces de siége n'étaient pas , à proprement parler , des monnaies , et que par conséquent Surville n'avait préjudicié d'aucune manière aux droits du souverain (*V.* les *Mém. de l'acad. des inscrip.* , I., 282). Surville mourut à Paris le 19 décembre 1721 , âgé de soixante-trois ans. W—s.

SURVILLE (JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE), officier de marine , naquit , en 1717 , au Port-Louis en Bretagne. Dès l'âge de dix ans, il commença la rude carrière de la mer , et navigua au service de la compagnie des Indes, ainsi que son frère aîné. En 1754 , il commanda le vaisseau la *Renommée* , pour le voyage de l'Inde et de la Chine. En 1756, ses talents , sa bravoure et ses connaissances nautiques lui firent donner le commandement du vaisseau le *Duc d'Orléans* , de soixante canons , avec lequel il fit une partie des campagnes de l'Inde ,

sous le comte d'Aché, qui demanda et obtint pour ce jeune officier la croix de Saint-Louis. Dans tous les combats de cette guerre malheureuse, Surville se distingua par son intrépidité et la plus rare présence d'esprit. Il prit le commandement du *Centaure*, après la mort de son frère aîné, tué dans une action, en 1757; mais le *Centaure* ayant été condamné à l'Ile-de-France, Surville passa sur la *Fortune*, de soixante-quatre canons. Ce vaisseau, chargé de troupes et de passagers, se trouva avoir plusieurs voies d'eau à-la-fois. Averti de ce danger, Surville, eut l'adresse et le bonheur d'arriver jusqu'à la hauteur de Fisch-Bay, sans que son équipage ni personne à bord eût pressenti l'horreur de cette situation, soit dans le langage, soit sur la figure du commandant. A cet attérage, qui est à cent lieues à l'est du cap de Bonne-Espérance, le vaisseau échoua. Surville jouait avec les femmes et les enfants, dans la chambre du conseil, au moment où son ordre secret s'exécuta, au grand étonnement de tous. Il ramena les soldats, les passagers et l'équipage entier, par terre, au Cap, sans avoir perdu un seul homme, ni rien des bagages et de la cargaison. Il repassa alors en France, après dix ans des campagnes les plus actives et les plus honorables. Peu de temps après, il reçut une nouvelle marque de confiance, par la mission que la compagnie des Indes lui donna d'aller rétablir la ville de Pondichéri; et il eut en même temps le brevet de gouverneur en survivance de cette colonie, et en remplit les fonctions, en l'absence de Law de Lauriston. Ses talents et son courage toujours calme inspiraient une confiance aveugle à ceux qui étaient sous ses ordres. Un seul trait suffira pour faire juger de sa fermeté d'ame et de sa présence d'esprit. Le feu prit un jour à un vaisseau qu'il commandait; le vent soufflait avec force, et poussait les flammes dans la mâture, de manière à menacer le bâtiment de l'embrâsement le plus certain. Surville monte sur le pont, juge le danger, et voit le remède au même instant. Il ordonne de revirer de bord : les matelots obéissent. Cette seule manœuvre chassa la flamme hors des agrès, et sauva le vaisseau. Tel était l'habile marin à qui Law, gouverneur de Pondichéri, et Chevalier, gouverneur de Chandernagor, proposèrent, en 1769, de l'associer à un armement d'une grande importance pour le commerce et la navigation. Il s'agissait d'aller prendre possession d'une île de la mer du Sud, découverte, disait-on, par les Anglais, et distante de sept cents lieues des côtes du Pérou. Il fallait d'abord trouver cette île, dont la renommée exaltait l'opulence. Il paraît qu'au défaut de ce hasard heureux, dont on n'avait pour garant que des données vagues, les armateurs s'étaient assurés d'une permission de commercer de leur cargaison à Callao, dont le gouvernement espagnol ne permettait pas l'entrée. Surville dirigea, à Nantes, la construction du *Saint-Jean-Baptiste*, excellent voilier, armé de trente-deux pièces de canon. Il prit des vivres pour trois ans et tout ce qui était nécessaire à un équipage destiné à soutenir des fatigues de tous les genres. Nommé commandant de cette expédition, et ayant à son bord vingt-quatre soldats du bataillon de l'Inde, il appareilla dans la baie d'Engeli, dans le Gange, le 3 mars 1769. Il se dirigea sur les Philippines, reconnut les îles Babouyanes, côtoya les îles Baschi, arri-

va, le 13 octobre, à une terre inconnue (1), et jeta l'ancre dans un port qu'il nomma le *port Praslin.* Les insulaires lui ayant enlevé une chaloupe, Surville, pour les punir, enleva et emmena quelques-uns d'entre eux ; ce qui fit succéder aux démonstrations d'amitié un combat meurtrier, qui coûta beaucoup d'hommes aux malheureux insulaires et deux soldats blessés à l'équipage. Les hostilités exercées contre Surville firent donner à cette terre le nom d'*Arsacide*. En la quittant, après avoir découvert plusieurs petites îles, il reconnut, le 17 décembre, la Nouvelle Zélande, et y jeta l'ancre, dans une baie qu'il nomma *baie de Lauriston.* Au fond de cette baie, se trouve une anse, qu'il nomma *anse Chevalier,* en l'honneur des deux chefs de l'expédition. Il est remarquable que, dans le même moment, le capitaine Cook relevait les deux pointes qui forment l'entrée de cette vaste baie, et qu'il nomma *baie Double.* L'île est si grande, qu'il n'est pas surprenant que ces deux navigateurs ne se soient pas rencontrés. Surville séjourna peu de jours à la Nouvelle Zélande. Un larcin ayant été commis par les habitants, il fit mettre le feu à leurs cases, enleva quelques Indiens, et fut accusé d'avoir, par ces rigueurs et ces violences, peut-être nécessaires, préparé les esprits féroces de ces insulaires à la vengeance dont Marion (*V.* ce nom) fut victime, en 1771. Surville quitta la Nouvelle Zélande, et passa dans la mer du Sud, à la recherche de cette île promise, l'objet de son voyage. Le scorbut et la disette d'eau le forcèrent de renoncer à la découvrir, et de gagner au plus vîte les côtes du Pérou. Il aperçut la barre de Chiles le 5 avril 1770. Pour avoir quelques heures plus tôt l'audience qu'il desirait du vice-roi, il voulut passer la barre en canot. Le temps était très-mauvais : la force des lames entraîna la frêle barque sur la barre, où elle chavira ; et le malheureux Surville périt dans les flots. Il fut enterré à Lima, avec les honneurs dus à son titre de gouverneur de Pondichéri. S—Y.

(1) Iles de Salomon, reconnues en 1788, par Shortland.

SURVILLE (le marquis JOSEPH ÉTIENNE DE), né dans le Vivarais, vers 1760, entra au service dans le régiment de colonel-général, et fit les campagnes de Corse et celles d'Amérique, où il se distingua par son intrépidité. Se trouvant ensuite en garnison à Strasbourg, il eut avec un Anglais une querelle sur le courage de la nation britannique qui, selon lui, n'était brave que dans l'ivresse. L'Anglais ne s'étant pas cru capable de relever ce propos, en chargea un de ses compatriotes qui habitait l'Allemagne ; et celui-ci envoya un cartel à Surville, qui se rendit sur la frontière du duché de Deux-Ponts, où les deux champions, après s'être fait réciproquement une légère blessure, se séparèrent pour ne plus se revoir. Le marquis de Surville avait mis en vers très-piquants le récit de cette aventure ; mais il ne l'a jamais communiqué qu'à ses amis. Il émigra, en 1791, et fit dans les armées des princes les premières campagnes de la révolution. Rentré en France, en 1798, avec une mission du roi Louis XVIII, il fut arrêté dans le département de la Loire, et traduit devant une commission militaire au Puy. Il tenta d'abord de déguiser son nom ; mais voyant qu'il ne pouvait y réussir, il se dit hautement commissaire du

roi, et marcha à la mort avec beaucoup de courage (octobre 1798). Il avait confié à sa femme le manuscrit des *Poésies* de Clotilde de Surville, l'une de ses aïeules (*V.* ci-dessus l'article de Clotilde de SURVILLE), qui fut imprimé en 1803, et dont l'authenticité, après vingt-deux ans, donne encore lieu à des doutes et à des discussions. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'auteur de cet article, qui vit le marquis de Surville à Paris en 1790, eut communication du manuscrit, et qu'il le trouva dès-lors complet, et tel qu'il a été imprimé en 1803. D—P—S.

SUSANNE, fille d'Helcias, était parfaitement belle, et craignant Dieu, ayant été instruite par ses parents, selon la loi de Moïse. Elle avait épousé Joakim, de la tribu de Juda; et elle le suivit à Babylone, lorsqu'Israël y fut conduit en captivité, par l'ordre de Nabuchodonosor (*V.* ce nom). Joakim avait conservé de grandes richesses, qu'il employait à soulager ses compatriotes. C'était dans sa maison que le peuple tenait ses assemblées; et les juges, établis pour rendre la justice dans Israël, y donnaient leurs audiences. Ces juges, que l'Écriture nomme des vieillards (1), furent frappés de la beauté de Susanne, et conçurent pour elle une ardente passion. Long-temps ils tinrent cachées leurs vues criminelles; mais s'étant fait mutuellement l'aveu de leur fol amour, ils se concertèrent sur les moyens de le satisfaire. Un jour que Susanne était au bain, ils saisirent l'instant où elle venait d'éloigner ses femmes, pour lui déclarer leurs desirs impudiques, la menaçant, si elle n'y consentait, de l'accuser d'adultère. Hélas! dit Susanne, je ne vois que péril et qu'angoisse de toute part: mais j'aime mieux mourir sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur. Alors elle éleva la voix pour appeler ses femmes. Les vieillards irrités poussèrent aussi de grands cris, auxquels accoururent les serviteurs de Joakim. Le lendemain, ils firent venir devant eux Susanne, et mettant leurs mains sur sa tête, jurèrent qu'ils l'avaient surprise avec un jeune homme. L'assemblée les crut, et Susanne fut condamnée à mort tout d'une voix. Comme on la conduisait au supplice, Daniel (*V.* ce nom) alors enfant, et inconnu dans Israël, s'écria: Je suis innocent du sang de cette femme. On lui demanda ce qu'il voulait dire par ces paroles; et il ajouta: Pourquoi condamnez-vous une fille d'Israël, sans vous assurer si elle est coupable? Daniel obtint que Susanne serait jugée de nouveau; et les deux vieillards, ayant été interrogés séparément, furent convaincus de faux témoignage, par les contradictions de leurs réponses, et condamnés à la peine qu'ils avaient voulu faire subir à Susanne (Voy. *le Livre de Daniel*, ch. XIII). La peinture et la gravure ont souvent reproduit Susanne surprise par les vieillards; la poésie s'est emparée aussi de ce sujet, mais avec moins de succès (2). W-s.

(1) Le mot hebreu *zekenim*, signifie également ancien et juge. Plusieurs critiques ont donc pensé que le titre de vieillards que l'Écriture donne aux juges de Susanne, n'a point rapport à leur âge, mais à leur dignité.

(2) MM. Barré, Radet et Desfontaines ont fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 15 janvier 1793, la *Chaste Susanne*, vaudeville en deux actes, imprimé la même année; mais dont les représentations furent defendues lors du jugement de Marie Antoinette, parce qu'on trouva de l'analogie entre le jugement prononcé contre Susanne et celui que le tribunal revolutionnaire avait porté contre la reine. M. Blache a donné au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 2 janvier 1817, un ballet intitulé les *Deux Vieillards et Susanne*, dont les représentations sont défendues depuis quelque

SUSARION, le plus ancien poète tragique grec, donna ses premières représentations vers l'an 589 avant notre ère. Il était né dans un petit bourg de l'Attique, nommé Icarie; et ses pièces, dont les sujets étaient nobles et puisés dans l'histoire, réussirent sur le théâtre d'Athènes. Lui et un autre poète, appelé Dolon, eurent pour récompense un panier de figues et un tonneau de vin, qu'ils transportèrent sur un quadrige. C'est ce que nous apprennent les marbres de Paros. Casaubon et d'autres modernes ont confondu Susarion avec un poète comique, appelé Sannyrion, dont parlent Suidas, ainsi qu'Athénée qui nous a conservé quatre vers de lui. Ce Sannyrion était contemporain d'Aristophane, qui s'est moqué de son extrême maigreur.

F—A.

SUSON (le B. HENRI), célèbre ascétique, était né probablement à Constance, dans les premières années du quatorzième siècle, de parents illustres. Il est désigné quelquefois par le nom de Henri de Sews (*der Seuse*), parce qu'il était de la Souabe, ou par celui de frère Henri Amand, dont il a souscrit ses ouvrages. A l'âge de treize ans il prit l'habit de saint Dominique à Constance, et fut envoyé par ses supérieurs à Cologne, pour y achever ses études. Un jour qu'on lisait au réfectoire, suivant l'usage, quelques chapitres des Livres saints, entendant ces mots: *J'ai préféré la sagesse aux royaumes et aux trônes, et j'ai cru que les richesses n'étaient rien en comparaison* (*Sagesse*, VII, 8), il se sentit comme entraîné à la poursuite de la perfection, et s'écria tout transporté: « Je vais m'appliquer de toutes mes forces à me procurer la sagesse; si je la possède, je serai le plus heureux des hommes. » Il renonça dès ce moment aux habitudes du siècle qu'il avait conservées dans le cloître; et ayant résolu de se consacrer à la carrière évangélique, s'y disposa par la prière, la méditation et les rigueurs de la pénitence. Après dix ans d'épreuves, il reçut de ses supérieurs l'ordre de commencer sa sainte entreprise. Les provinces d'Allemagne, mais principalement la Souabe et l'Alsace, furent, pendant plus de trente ans, le théâtre de son zèle et de ses prédications. La pureté de ses mœurs ne put le mettre à l'abri des attaques de l'envie: mais les efforts des méchants ne firent qu'affermir son ouvrage; et après avoir vu ses travaux couronnés par d'abondantes moissons, il termina sa vie pénitente à Ulm, le 25 janvier 1366. Henri possédait le don de contemplation au degré le plus éminent. Outre des *sermons* et des *lettres*, on a de lui plusieurs opuscules ascétiques, écrits avec une simplicité et une onction admirables. Surius a recueilli ses *OEuvres*, qu'il avait traduites en partie de l'allemand, et les a publiées, précédées de la *Vie* de l'auteur, par Élisabeth Staglin, une de ses pénitentes (1), Cologne, 1555, 1588, 1615, in-8°. Elles ont été traduites en français par D. Nicole Lecerf, chartreux à Gaillon, Paris, 1586, 1614, in-8°.; et en italien par

temps. Un mélodrame, joué à l'Ambigu comique, a aussi pour sujet la *Chaste Susanne*. Antoine Ledevin, mort en 1570, avait fait une tragédie de *Susanne*. Une autre pièce sous le même titre, imprimée en 1581, a pour auteur Didier Oriet; François Leduchat et Antoine Montchrétien ont aussi traité chacun ce sujet (*Voy.* MONTCHRESTIEN, XXIX, 473). Plusieurs tragédies latines sont intitulées: *Susanna* (*Voyez* le catalogue de Pont-de-Veyle). A. B—T.

(1) Cette Vie a été insérée par le P. Henschen, dans les *Acta sanctorum*, au 25 janvier.

le P. Ignace del Nerte, Dominicain, Rome, 1663, in-4°. Parmi les ouvrages ascétiques de notre auteur, on distingue le *Dialogue* de la sagesse, que Surius n'a donné que d'après une traduction allemande. Henri l'avait composé cependant en latin, sous ce titre : *Horologium sapientiæ æternæ*. Indépendamment des copies qu'on en trouve dans plusieurs bibliothèques, il a été imprimé, Paris, 1480, in-4°.; et on en cite une édit. sans date, que l'on croit antérieure. Le P. Quetif, qui dit que cet ouvrage était estimé dans le temps à l'égal de l'*Imitation*, en a publié le prologue dans la *Bibl. script. ord. Prædicator.*, d'après un manuscrit du fonds de Colbert. Il fut traduit, dès 1389, par un religieux franciscain de Neufchâteau en Lorraine. Cette version, dont la bibliothèque du Roi possède un superbe manuscrit sur vélin, décoré de quatre belles miniatures, a été retouchée pour le style, et publiée par les chartreux de Paris (qui supprimèrent le nom de l'auteur et celui du traducteur) sous ce titre : *Cy commence l'éloge de Sapience*, nouvellement translatée de latin en français, Paris, Ant. Vérard, 1493, in-fol. L'exemplaire de dédicace, offert par l'imprimeur au roi Charles VIII, est orné de vingt-cinq miniatures (2). De Vienne, chanoine de la Sainte-Chapelle de Viviers en Brie, a publié une nouvelle traduction du *Dialogue de la sagesse avec son disciple*, Paris, 1684, in-12; mais elle est défectueuse. Il en existe des versions anglaise imprimée dès 1483, et flamande. Le P. Jean Jarry prieur de la chartreuse de Fontenay, a traduit quelques *Traités spirituels* de Henri Suson (*V.* la *Bibliothèque* de Duverdier, II, 446). Enfin le chanoine de Viviers, qu'on vient de citer, a traduit son *Dialogue de la verité*, Paris, 1701, in-12. *Voy.* pour plus de détails, Echard, *Scriptores ordin. Prædicator.*, I, 653-59. W—s.

SUSSMILCH (Jean-Pierre), économiste et théologien allemand, né à Berlin, en 1708, étudia d'abord la médecine ; mais ses parents, le destinant à la théologie, l'envoyèrent à Halle, d'où il se rendit à Iéna, pour compléter son instruction. Il obtint ensuite une charge d'aumônier de régiment, et fut appelé plus d'une fois à prêcher dans le cabinet du roi Frédéric-Guillaume. Il fit les campagnes de Silésie avec son régiment, et faillit être tué dans le presbytère d'un village cerné par les Autrichiens. Au retour de cette guerre, il fut nommé prévôt de l'église de Cöln, à Berlin, et membre du consistoire. Son ouvrage intitulé *de l'Ordre divin*, lui ouvrit les portes de l'académie des sciences de Prusse; et Maupertuis l'engagea à faire un cours public sur la même matière. Il fut un prédicateur distingué; mais son zèle l'emporta jusqu'à signaler en chaire, avec une virulence peu évangélique, un écrivain nommé Edelmann, qui, établi dans sa paroisse, ne se lassait ni de parler ni d'écrire contre le prévôt. Au consistoire, Sussmilch donna tous ses soins au bien-être des églises et écoles de Prusse. Dans ses travaux littéraires, il a été le premier en Allemagne qui ait essayé de mettre la morale en rapport avec l'économie politique. Ayant été frappé de paralysie, en 1763, il fit ses adieux à sa communauté dans un sermon touchant, languit encore quelques années, et mourut le 17 mars 1767. Le principal ouvrage de Sussmilch, et le

(2) M. Van Praet en a donné la description détaillée dans le *Catal. des livres sur vélin*, I, 341 et suivantes.

seul qui lui ait donné une grande réputation, est son *Traité de l'ordre divin dans les variations du genre humain, sous le rapport des naissances, décès*, etc. On avait donné jusqu'alors, en Allemagne surtout, peu d'attention à l'arithmétique politique. Süssmilch, ayant examiné attentivement les registres des naissances, décès et mariages, fut frappé de leurs résultats; et, envisageant ces rapports à-la-fois en théologien et en économiste, il entreprit cet ouvrage pour faire voir la main de la Providence dans les événements en apparence accidentels de la vie humaine. Il calcule les mortalités, le rapport des mariages et de la progéniture avec la population, les différences de la mortalité dans les grandes villes, les bourgs et les campagnes. Toutefois Süssmilch ne paraît pas avoir remarqué que les relevés sur lesquels il se fonde n'avaient pas tous été faits avec l'exactitude nécessaire. Aussi quelques-unes de ses conclusions ont été trouvées fausses, depuis que les tables statistiques ont été perfectionnées. Selon Süssmilch, il meurt par année, dans les villes, un habitant sur trente-cinq à trente-sept, et dans les campagnes, un sur cinquante-quatre. Il s'en faut de beaucoup que cette proportion soit également exacte partout. Au reste, son travail, fruit de pénibles recherches et d'un esprit solide, fut très-goûté du public. Mis au jour à Berlin, en 1742, il fut réimprimé avec des augmentations, en 1761, 2 vol. in-8º.; 3e. édit., 1765. Après sa mort, il en parut une quatrième, 1775, avec un 3e. vol. rédigé par Baumann. Süssmilch a inséré une *Dissertation sur la concordance des langues d'Orient et celles d'Occident*, dans le recueil des *Mémoires de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin*, année 1745. L'auteur y établit des rapports entre les langues celtiques et orientales, par la comparaison de près de cent mots pris seulement dans la lettre R. Pelloutier, dans la préface de son *Histoire des Celtes*, avoue lui être redevable d'un grand nombre de notes. On ne sait ce qu'est devenu un Glossaire auquel il travaillait depuis plusieurs années. Peu de temps avant sa mort, il avait composé une Dissertation sur la langue primitive.

D—G.

SUTTON (THOMAS), né à Knaith dans le comté de Corke, en 1532, fut secrétaire du comte de Warwick, et servit en Écosse, et contre les Espagnols, sur mer, par ordre d'Élisabeth. Très-riche de son patrimoine, qu'augmentèrent encore d'heureuses spéculations et un riche mariage, il dépensait son bien à secourir les indigents; et, desirant perpétuer ses bienfaits, il acheta, pour trente mille livres sterling, la Chartreuse de Smithfield, au comté de Suffolk, et la convertit en un hôpital pour les pauvres, qui subsiste encore sous le nom de *Charter-House*. La cour lui fit offrir la pairie, s'il voulait nommer son héritier le duc d'York, qui fut depuis Charles Ier.; mais peu jaloux des honneurs, il aima mieux consacrer son immense fortune (il avait environ un million cinquante mille francs de revenu, somme énorme pour ce temps là), au soulagement des malheureux. Cet homme bienfaisant mourut le 11 décembre 1611, et fut enterré dans l'église de son hôpital. — SUTTON (Samuel) inventa, en 1740, une méthode de désinfecter les vaisseaux par des tuyaux de communication avec le feu des cuisines. Cette méthode, qui fut aussitôt adoptée, a été

depuis perfectionnée en France et en Angleterre. — Robert SUTTON, et son fils Daniel, se sont rendus célèbres en Angleterre, en perfectionnant la pratique de l'inoculation de la petite-vérole. Robert établit, en 1757, à Debenham (Suffolk), une maison de santé, où en dix ans, il inocula 2514 sujets sans en perdre un seul. Daniel simplifia encore sa méthode, vint s'établir à Ingatestone (Essex), puis à Londres. Dimsdale (*V.* ce nom), donna, en 1767, les détails de ce traitement simplifié, et quoique son livre eut été, dès 1772, traduit en français, les Sutton continuaient d'avoir une grande vogue, et passaient pour faire mystère d'une partie de leur procédé. J. J. Gardane publia *Le secret des Sutton dévoilé*, la Haye, 1774, Paris, 1776, in-12, et ce mode conservateur ne tarda pas à se propager en France (*V.* DEZOTEUX), où il a même quelquefois essayé de lutter contre la vaccination (*V.* GOETZ). Z.

SUVÉE (JOSEPH-BENOÎT), peintre, né à Bruges, en 1743, fut placé par sa famille chez un peintre de cette ville, et acheva de se former à Paris, sous Bachelier. Il concourut pour le grand prix, et quoique étranger, l'obtint, en 1771, le gouvernement ayant bien voulu déroger à l'usage en sa faveur. L'académie l'agréa en 1779, et le reçut, l'année suivante, au nombre de ses membres. Les études aprofondies qu'il avait faites des principes de son art, le portèrent bientôt au professorat. Enfin en 1792, Suvée fut nommé directeur de l'école de France à Rome. Les orages de la révolution, pendant lesquels il fut incarcéré, étant passés, il se rendit à son poste (1801). Son premier soin fut d'y réorganiser l'académie, anéantie, pendant cette malheureuse époque (*V.* MENAGEOT). Son amour pour son art, son desir de remplir dignement la place qui lui était confiée, lui firent surmonter toutes les difficultés. Déjà l'école était parfaitement établie à la Villa Médicis, et il allait jouir du fruit de ses travaux, lorsque la mort vint le surprendre le 9 février 1807. Bienfaisant et sensible, quoiqu'un peu vif, Suvée eut le secret de se faire des amis, et celui encore plus rare de les conserver. Si cet artiste ne possédait pas cette vigueur de couleur et cette fierté de touche qui imposent au premier coup d'œil, il connaissait parfaitement cette harmonie et cette suavité qui plaisent toujours. Ses compositions étaient remplies de grâce, et l'expression de ses têtes douce et sentimentale. Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue: une *Descente du Saint-Esprit* et une *Adoration des rois*, qui se voient dans une église d'Ypres, et qui s'y font admirer à côté d'une Assomption de J. Jordaens; une *Résurrection*, faite pour l'église de Saint-Donat; la *Mort de Coligni;* une *Naissance de la Vierge*, tableau sur lequel il fut agréé de l'académie. On se rappelle encore avec plaisir son tableau de *Saint Denis*, celui de *Saint François de Sales* et de *Mme. de Chantal.* Peu de temps avant la mort de cet artiste, l'Institut l'avait reçu au nombre de ses correspondants. L'auteur de cet article a écrit une Notice de Suvée, qu'il a lue à l'école spéciale de peinture, et imprimée dans le *Courrier de l'Europe et des spectacles*, du 27 juin 1808. On a un *Éloge historique* de Suvée, par Joachim Lebreton (*Magas. Encycl.*, 1807, VI, 55). P-E.

SUWAROW. *V.* SOUWAROW.

SUZANNET (PIERRE-JEAN-BAPTISTE CONSTANT, comte DE),

l'un des généraux vendéens, naquit en 1772, dans le Poitou, au château de la Chardière, près de Montaigu. Cousin-germain de Henri de la Roche-Jaquelein, il reçut avec lui la première éducation, ainsi que celle des écoles militaires de Sorèze et de Paris. En 1788, il entra dans le régiment des gardes-françaises. Après la défection de ce corps, il demeura quelque temps dans une inaction forcée. Dès que les circonstances le permirent, il offrit ses services aux princes français, sous lesquels il fit la campagne de 1792, en qualité de lieutenant des hommes d'armes. Ayant ensuite accompagné son père en Angleterre, sa valeur s'y trouva enchaînée par la fatalité des conjonctures; mais il put du moins y déployer un zèle actif et touchant en faveur des émigrés, ses compagnons d'infortune (1). En 1795, il fut du petit nombre de ceux qui, dans le régiment d'Hervilly, échappèrent au massacre de Quiberon. Après ce désastre, il alla rejoindre Charette, qui, ne tardant pas à le distinguer, lui confia le commandement d'une division. Ce général l'ayant chargé d'aller demander au gouvernement britannique des secours qui devenaient indispensables, il s'acquitta de sa mission avec une ardeur que le succès aurait dû mieux couronner. Lorsqu'il revint dans la Vendée, à travers les dangers les plus imminents, il apprit la fin tragique du héros qui l'avait envoyé. Hoche étant parvenu à soumettre les départements de l'Ouest, enjoignit au comte de Suzannet de sortir de France, et le fit conduire aux frontières de la Suisse. Celui-ci ne fut pas long-temps sans revoir le sol natal : au commencement de 1797, il vint à Paris se concerter avec les agents du roi Brotier et Lavilleheurnois. La révolution du 18 fructidor an v (4 septembre 1797) l'ayant forcé de suspendre ses projets, l'Angleterre était le pays où l'appelait l'intérêt de la cause qu'il servait. Un séjour de six mois à Londres le mit à portée de renouer ses négociations avec l'Ouest de la France. Bientôt il s'y rendit, chargé de commander l'armée qui s'était couverte de gloire sous Charette, et il prépara les mouvements qui, vers la fin de 1799, éclatèrent contre la république. Grièvement blessé dans une affaire engagée près de Montaigu, il investit de son autorité le jeune et intrépide Grignon, qui périt dans une action près de Chambreteau. Au milieu des périls qui l'environnaient, le comte de Suzannet avait trouvé un asyle dans la chaumière de bons paysans (les frères Michelot), dont il reçut les soins affectueux, et qui méritent un souvenir. En 1800, le commandement dont il fût revêtu, s'étendit sur toute la rive gauche de la Loire. A cette époque, le premier consul voulut affermir son pouvoir naissant par une pacification générale. Quelques royalistes accueillirent d'autant mieux ses propositions, qu'ils se flattaient de lui voir jouer le rôle de Monk. Suzannet, aussi avare du sang de ses soldats que prodigue du sien, embrassa cette illusion. Il eut même à triompher de la résistance de plusieurs des siens, qui, sans prendre conseil de leur po-

(1) Le baron de Suzannet, son père, était chargé de leur distribuer les secours accordés par le gouvernement anglais. Il résida presque constamment en Angleterre, et ne revint en France qu'en 1814. Louis XVIII, qui le distinguait particulièrement, le nomma vice-amiral, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, et membre du conseil de marine. Le 21 janvier 1815, quoique très-souffrant, il se fit un devoir d'assister au service funèbre de Louis XVI, et y fut saisi d'un violent frisson, qui le conduisit au tombeau, le 27 févr er suivant.

sition difficile, menaçaient de tuer quiconque parlerait de paix. « Fusillez-moi, dit-il aux plus opiniâtres, qui étaient dans la division de Légé; j'aime mieux périr que de causer inutilement la mort de gens tels que vous. » A ces mots, le calme renaît, et le licenciement s'opère. Buonaparte, n'étant point rassuré sur les tentatives que méditaient les généraux vendéens, ne se borna pas à les tenir en surveillance; il fit enfermer au Temple les comtes de Suzannet et d'Andigné (2). En juillet 1801, ils furent transférés au château de Dijon, ensuite au fort Saint-André, enfin au fort de Joux. Après un an de captivité rigoureuse dans cette dernière prison, ils parvinrent à s'évader. Le premier consul, craignant qu'ils ne se fussent réfugiés dans les contrées où leur présence pouvait ranimer des hostilités, consentit à la levée du sequestre mis sur leurs biens, à condition qu'ils résideraient à cent lieues de Paris. Le séjour de Suzannet fut fixé à Valence. Le procès de George Cadoudal et de Pichegru l'exposant à de nouveaux orages, il s'en garantit par la fuite, et s'estima fort heureux d'avoir seulement reçu l'ordre d'aller en Allemagne. En 1807, il obtint la permission de revenir dans sa patrie, et l'année suivante, il put même habiter les lieux qui l'avaient vu naître. La couronne impériale paraissant fixée sur la tête de Napoléon, les ressources des plus chauds amis de la légitimité se réduisaient à une pénible résignation. Après avoir consumé sa jeunesse dans des agitations toujours renaissantes, dans des espérances toujours déçues, le comte de Suzannet chercha le bonheur dans une union bien assortie, et le trouva en épousant Mlle. d'Autroche Desmarais, fille d'un officier aux gardes-françaises. Voulant mener une vie retirée et paisible, il persista dans le refus que, depuis plus de dix ans, il opposait aux offres réitérées que les ministres étaient chargés de lui faire; refus qui lui avait attiré les persécutions auxquelles il fut en butte. Les changements qui, dans l'état politique de l'Europe, résultèrent de la folle expédition contre la Russie, rendirent aux royalistes la confiance qu'ils avaient perdue. Le général Suzannet en profita, pour combiner dans la Vendée les mouvements d'une insurrection qui devait y éclater le 11 avril 1814, mais dont la reddition de Paris fit sentir l'inutilité. Nommé commissaire extraordinaire par Louis XVIII, il usa de l'influence qu'il exerçait dans ce pays, en y tempérant avec sagesse les esprits, qui ne se pliaient pas sans peine à des mesures commandées par la nécessité. Dès que l'on eut appris, en mars 1815, le retour de Buonaparte, sur les côtes de Provence, il s'occupa des moyens de lui résister par une diversion. Quatre corps d'armée s'organisèrent promptement sur une terre vouée à la fidélité. Le commandement en fut confié à MM. Louis de Laroche-Jaquelein, d'Autichamp, de Sapinaud et de Suzannet. Le premier ayant déclaré que le roi l'avait nommé général en chef, les trois derniers le reconnurent en cette qualité, quoiqu'il fût le plus jeune et le moins avancé en grade. Ce général voulut alors que toutes les forces se dirigeassent vers la côte; mais la plupart des soldats s'obstinèrent à ne pas s'y rendre. Dépourvus de fusils, de munitions,

(2) Voyez l'article de ce dernier dans la *Biographie des hommes vivants*.


Tome XLIV. Page 245.
HIST. DE FRANCE.
Mme DE LA SUZE.
C. delt
Landon dirext

de vivres, ils étaient découragés par l'extrême faiblesse d'un convoi, dont l'importance leur avait été exagérée, et dont ils avaient protégé le débarquement, effectué par les Anglais. Ils craignaient qu'un nouveau convoi, également annoncé par le général en chef, ne fût encore très-insuffisant, et que tout moyen de retraite ne leur fût interdit, s'ils s'enfonçaient dans le *Marais*. En vain le général Suzannet essaya de détourner son parent d'une résolution au succès de laquelle il était impossible à ses compagnons d'armes de concourir. Lorsqu'il apprit sa mort, il rendit hautement justice à la pureté de ses intentions. Il savait néanmoins, par une voie sûre mais indirecte, que celui dont il déplorait la perte, avait prononcé son remplacement, ainsi que celui de MM. d'Autichamp et de Sapinaud. Aussitôt tout sujet de désunion est sacrifié à l'intérêt général. Loin de se laisser abattre par les revers, on redouble d'efforts; on réorganise l'armée; on convient d'en porter les différents corps sur La Roche-Servière. Attaqué isolément, le 20 juin, par un ennemi très-supérieur en nombre, le comte de Suzannet se dévoue en combattant à la tête de son corps. Son cheval tombe sous lui percé de coups. Au moment où il monte sur un autre, il est atteint d'une balle, et trente-six heures après il n'existait plus. La paroisse de Maisdon, où il avait établi son quartier-général, est devenue le lieu de sa sépulture. Louis XVIII l'avait confirmé dans son grade de maréchal-de-camp, et nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il a laissé une veuve, dont la douleur se plaît à retracer à son fils et à sa fille les exemples d'un homme bon, éclairé, courageux et modeste, qui plaçait son ambition à travailler à l'affermissement de la religion et de la monarchie. S. S-n.

SUZE (Henri de), célèbre canoniste du treizième siècle, fut d'abord évêque de Sisteron, puis archevêque d'Embrun (1250). Il devint cardinal évêque d'Ostie en 1262, d'où lui est venu le nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est souvent cité. Il mourut en 1271, selon MM. de Sainte-Marthe. C'était le plus habile jurisconsulte de son temps, également versé dans le droit canonique et dans le droit civil; ce qui lui valut le titre de la *source* et de la *splendeur* du droit. On a de lui une *Somme du droit canonique et civil*, connue sous le nom de *somme dorée*; Bâle, 1537 et 1573; Lyon, 1588 et 1597; un *Commentaire* sur les Décrétales, fait par l'ordre d'*Alexandre IV*; Rome, 1470 et 1473; Venise, 1478 et 1581. Ces ouvrages, originaux en leur genre, ont été d'une grande ressource aux canonistes qui sont venus depuis.

T—d.

SUZE (Henriette de Coligni, comtesse de la), née en 1618, et morte à Paris, le 10 mars 1673, fut célèbre par sa beauté, par ses aventures et par ses vers. Dans le roman de *Clélie*, Mlle. de Scudéri suppose qu'Hésiode, endormi sur le Parnasse, voit en songe les Muses, et que Calliope, lui montrant les poètes qui naîtront dans la suite des âges, dit: « Regarde cette femme qui t'apparaît: elle a, comme tu le vois, la » taille de Pallas et sa beauté, et je » ne sais quoi de doux, de languissant et de passionné, qui ressemble assez à cet air charmant que les » peintres donnent à Vénus. Cette illustre personne sera d'une si grande naissance, qu'elle ne verra presque que les maisons royales au-

» dessus de la sienne. Sache qu'elle » naîtra encore avec plus d'esprit » que de beauté, quoiqu'elle doive, » comme tu vois, posséder mille » charmes; elle aura même une bonté » généreuse, qui la rendra digne de » toutes les louanges, sans te parler » de tant d'autres admirables quali- » tés que le ciel lui prodiguera. Ap- » prends seulement qu'elle te fera des » élégies si belles, si pleines de pas- » sion, et si précisément du carac- » tère qu'elles doivent avoir, qu'elle » surpassera tous ceux qui l'auront » précédée, et tous ceux qui la vou- » dront suivre. » Le temps, juge inflexible, n'a point donné à cette espèce d'oracle l'accomplissement que lui promit en vain l'amitié. Henriette, fille de Gaspar de Coligni, seigneur de Châtillon, maréchal de France, mort en 1646, et petite-fille de l'amiral de Coligni, fut mariée, en 1643, à Thomas Hamilton, comte de Hadington, Écossais, et devint veuve peu de temps après son mariage. Elle ne tarda pas à épouser, en secondes noces, le comte de la Suze, de l'illustre maison des comtes de Champagne. Ce *je ne sais quoi de doux, de languissant, de passionné* que Mlle. de Scudéri trouvait dans sa jeune amie, fut trop bien remarqué par le comte de la Suze, et sa femme eut beaucoup à souffrir de ses soupçons jaloux. Elle aimait le monde et ses plaisirs. La gloire des poètes a ses dangers pour une jolie femme. Le comte résolut de conduire la sienne dans une de ses terres. On lit dans toutes les Biographies, que, pour se dérober aux exigeances d'un mari calviniste qu'elle ne pouvait aimer, la comtesse de la Suze, élevée dans la même communion, se fit catholique, *afin*, disait la reine Christine, *de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre*. Le mot est plaisant; mais il n'est peut-être que cela. Ce fut un protestant, converti depuis quatorze ans au catholicisme, le sieur de La Milletière, conseiller du roi, auteur de plusieurs ouvrages de controverse, qui, de concert avec les évêques du Mans et d'Amiens, entreprit, en 1653, la conversion de la comtesse de la Suze. Il nous apprend lui-même, dans une *Lettre à M. de Couvrelles sur la conversion de madame la comtesse de la Suze* (Paris, Vitré, 1653, in-8o.), qu'il composa pour l'exécution de son pieux dessein l'ouvrage intitulé : *Le Flambeau de la vraie Église, pour la faire voir à ceux qui en sont dehors;* et l'on sait que ce livre fut imprimé aussi en 1653, avec l'approbation de l'assemblée du clergé de France. La duchesse de La Force, la reine et toute la cour s'intéressèrent à cette conversion; la comtesse voulut entendre contradictoirement La Milletière et Montpezat, un des plus fameux ministres de ce temps. Mais Montpezat refusa d'entrer en conférence, et ce refus paraissant une défaite à la jeune néophite, elle n'hésita plus. « *Toute notre cour,* dit La Milletière, *en a été dans une joie indicible. La reine l'a conduite elle-même aux pieds du sanctuaire* (le 18 juillet 1653). L'éloge fut prodigué, dans cette circonstance, à la nouvelle catholique, à *cette héroïne fille de tant de héros.* « Son esprit, disait La Milletière, est » un chef-d'œuvre de la nature, ac- » compagné de toutes les grâces ex- » térieures... Sa connaissance s'élève » d'un vol si sublime au-dessus de la » portée commune de son sexe et du » nôtre, que l'excellence et la facilité » admirable des productions de son » génie semblent fort approcher de

» l'œuvre des intelligences célestes. » On peut donc assigner, à la conversion de Mme. de la Suze, un motif plus honorable que celui qu'on lit dans tous les Dictionnaires historiques. Quoi qu'il en soit, ce fut un événement remarquable dans le siècle de Louis XIV, que la conquête de la petite-fille de l'amiral à la religion de Charles IX. Mme. de la Suze savait bien que son entrée dans la religion catholique ne suffirait pas pour l'empêcher de *voir* son mari dans ce monde. Les liens du mariage devinrent plus fâcheux, sans cesser d'être aussi forts : il fallut en poursuivre la cassation. Vingt-cinq mille écus offerts au comte vainquirent sa résistance; et l'on dit, à ce sujet, peut-être encore avec plus d'esprit que de vérité : « Mme. de la Suze » perd 50 mille écus, car si elle n'en » eût donné 25 mille à son mari, » celui-ci, ne pouvant plus vivre avec » sa femme, aurait acheté sa séparation au même prix. » Devenue libre par arrêt du parlement, la comtesse de la Suze ne s'occupa plus qu'à faire des vers, qu'à écrire des billets galants, qu'à filer ce qu'on appelait alors le parfait amour. Sa maison fut comme une succursale de l'hôtel de Rambouillet. Les beaux esprits du temps s'y réunissaient, et ils prirent son parti dans un procès qu'elle perdit contre Mme. de Châtillon. « Le roi voulut savoir, dit » Ménage, qui étaient ceux qui » avaient été dans les intérêts des » deux parties. On lui dit que les » princes et les personnes de qualité » avaient été pour Mme. de Châtillon, et que Mme. de la Suze n'avait » eu que les *fauvettes* de son côté, » voulant parler des poètes, à cause » des vers qu'on avait faits en ce » temps-là (1659 et 1660) sur une » fauvette qui revenait tous les ans » dans le jardin de Mlle. de Scudéri » lui annoncer le retour du printemps (1). » Ménage, qui était une de ces fauvettes, ajoute : « Le » prince de Conti me dit que la raison » l'avait emporté sur les poètes. Je » lui répondis que ceux qui avaient » gagné n'avaient ni rime ni raison (2). » La perte de ce procès dut achever de déranger les affaires de Mme. de la Suze : elles étaient déjà en fort mauvais état. On rapporte qu'un exempt, accompagné de quelques archers, vint un jour, à huit heures du matin, saisir ses meubles. Elle n'était pas encore levée. L'exempt fut introduit : « Monsieur, lui dit- » elle, j'ai peu dormi cette nuit; je » vous prie de me laisser reposer en- » core deux heures. » L'exempt se retira : Mme. de la Suze se rendormit; et à dix heures, s'étant habillée et prête à sortir, elle trouva l'exempt dans l'anti-chambre; elle le remercia, lui fit de grands compliments, et en sortant, lui dit du ton le plus calme : *Je vous laisse le maître, Monsieur.* Les Muses vinrent la consoler : elle fut chantée par tous les poètes du temps. Charleval lui donnait tout *l'esprit des neuf doctes sœurs de la Grèce;* il disait de ses vers :

Le Louvre en fait tout son plaisir,
Et le Parnasse en fait sa gloire.

Enfin, il prétendait que Mme. de la Suze égalait Sapho, et que *le temps seulement* la faisait *aller après elle.* Largillière l'avait peinte assise sur un char, roulant sur des nuages. Le père Bouhours, ou plutôt le conseiller

(1) *Menagiana*, tom. I, p. 300, édit. de 1715.

(2) Ibid. Ménage ajoute qu'il avait voulu empêcher ce procès; qu'il avait eu une conférence de *dix heures* avec Mme. de Châtillon, et que Mme. de La Suze avait signé un écrit par lequel elle consentait *à se tenir à tout ce qu'il ferait.*

Fieubet, fit ce madrigal, digne du siècle d'Auguste :

Quæ dea sublimi rapitur per inania curru?
An Juno, an Pallas, an Venus ipsa venit?
Si genus inspicias, Juno; si scripta, Minerva;
Si spectes oculos, mater Amoris erit.

Dans un autre madrigal qu'on lit au bas de son portrait, gravé d'après Mignard, on dit que *le maître des neuf Sœurs ne serait pas son maître;* que *pour faire des captifs, elle n'a qu'à paraître;* que *pour faire des vers, elle n'a qu'à parler*. Mais quoique Titon du Tillet l'ait mise sur son Parnasse; quoique Boileau lui-même ait écrit, vingt-sept ans après la mort de Mme. de la Suze (1700), qu'il y a d'elle des *Élégies d'un agrément infini*, la réputation de sa beauté se soutient seule encore, et celle de ses vers est tombée. Le style de Mme. de la Suze est en général faible et sans couleur; il y a quelque chose de fade dans sa douceur; sa doulęur a de la recherche, et son naturel paraît souvent apprêté. Le dix-septième siècle n'a peut-être qu'une bonne Élégie, celle de La Fontaine sur la disgrace de Fouquet. D'ailleurs Mme. de La Suze n'a pu suivre les conseils de Boileau : l'Art poétique parut, pour la première fois, en 1674; elle était morte l'année précédente. Mme. de La Suze trouvait seule le sujet de ses petites pièces; mais elle rimait difficilement sans le secours de Subligny, de Montplaisir, qui fut l'objet de plusieurs de ses Élégies. Leclerc ne l'a point ménagée dans ses *Mélanges de littérature* : « Elle paraissait, dit-il, fort sérieuse » dans le grand monde; mais quand » elle était avec ses amis, elle était » si gaie qu'elle avait quelquefois des » transports qui la portaient loin.... » Elle disait qu'elle ne pouvait se » persuader que l'amour fût un mal... » Elle engagea un jour M. Bruguier, » alors ministre à Lumigny, de travailler avec elle à mettre l'Oraison » dominicale en vers burlesques : ce » qui pensa faire déposer ce ministre. » Il n'est pas inutile de remarquer que les auteurs protestants ne sont pas tous également favorables à Mme. de La Suze. On lui a longtemps attribué une traduction en vers français de la fameuse scène *O Mirtillo, Mirtillo*, du troisième acte du *Pastor fido*. Ménage la mit en vers latins, et même en vers français; mais sous le titre d'*Élégie*, et *dans un autre genre de vers*, « par respect, dit-il, pour la traduction » qu'on attribuait alors généralement » à Mme. de La Suze, et qu'on a su » depuis être de l'abbé Regnier Desmarets (3) » (*V.* TORCHES). Par une destinée singulière, il est aujourd'hui difficile de connaître, avec précision, ce qui appartient à Mme. de La Suze dans les nombreuses éditions des *Recueils de poésies galantes en prose et en vers*, publiés sous son nom et sous celui de Pellisson, qui fut son ami (4). On y trouve aussi des pièces de Mlle. de Scudéri, du comte de Bussy, de Bachaumont, de Cailly, de Desmarets, de Quinault, etc. On sait que Mme. de La Suze composa, outre ses Élégies, une Ode à la reine Christine, d'autres Odes, des Chansons, des Madrigaux, des Rondeaux, des Stances régulières et irrégulières, des Billets galants; mais on a compris dans ces *Recueils*, sans aucune indication du nom des auteurs, la *Princesse de Montpensier*, par Mme. de Lafayette et Segrais; le *Démêlé de*

---

(3) *Menagiana*, tome III, p. 272.

(4) Paris, 1684, 4 part. in-12; — Paris, Quinet (Hollande), 1695, 4 part. in-12; — Lyon, 1695, 4 tom. in-12; — Paris, Cavelier, 1698, 4 tom. in-12; — Trévoux, 1725, 4 vol. in-12; Trévoux, 1741, 5 vol. in-12.

HIST. DE SUÉDE.

SWEDENBORG.

N. pinx.t Landon direx.t

l'esprit et du cœur, par l'abbé Torche; le *Temple de la Paresse*; le *Voyage à l'île d'Amour*, et plusieurs autres pièces dont les auteurs anonymes sont encore inconnus. Parmi les pièces en prose qui peuvent être attribuées à Mme. de La Suze, on cite une lettre à la reine de Suède, où se trouve cette singulière maxime : « Tout le devoir ne vaut pas une » faute qui s'est faite par tendresse; » une lettre à Mme. de Longueville, pour s'excuser d'avoir pris le parti de Job dans la fameuse guerre qui partagea la ville et la cour entre deux sonnets : « Trouvez bon, écrit » Mme. de La Suze, que je vous de» mande la journée de jeudi pour » aller défendre un malheureux à qui » le diable a finement suscité votre » persécution, comme le seul moyen » pour lui faire perdre cette patience » qu'il garde depuis tant de siècles, » et qui ne se peut pas conserver » quand on est méprisé de vous; » une lettre à Mme. de Sully, carmélite, *qui lui avait envoyé une tête de mort dans un panier de roses* : « Vous m'avez bien ce matin, écri» vait Mme. de La Suze, caché la » frayeur sous les fleurs, en m'en» voyant une chose que la seule in» nocence de votre vie peut regarder » sans crainte. » On trouvait quelquefois Mme. de La Suze parée de grand matin, et elle répondait à ceux qui ignoraient sa coutume de soigner sa toilette avant de prendre la plume : *C'est que j'ai à écrire*. V—VE.

SVEDENBORG (Emanuel), fameux par sa doctrine mystique ou théosophique, naquit à Stockholm, en 1688. Il était fils de Jesper Svedberg, évêque luthérien de Skara, en Westrogothie, et fut anobli par la suite, sous le nom de Svedenborg. L'éducation religieuse que lui donna son père, qui n'était pas étranger aux opinions mystiques, exerça sur l'esprit de cet enfant une influence si marquée, qu'on disait de lui : *Les anges parlent par sa bouche*. Cependant, malgré ces premières impressions, ce ne fut point par la carrière religieuse qu'il débuta; il en fut même entièrement éloigné pendant la plus grande partie de sa vie. Après avoir fait ses études avec distinction à l'université d'Upsal, il publia, dès l'âge de vingt-un ans, un recueil des plus belles maximes de l'antiquité : *L. Annæi Senecæ et P. Syrii Mimi forsan et aliorum selectæ sententiæ, cum annotationibus Erasmi et græcâ versione Scaligeri, notis illustratæ*; Upsal, 1709. Cette dissertation académique annonçait un goût assez marqué pour l'érudition. L'année suivante, Svedenborg fit paraître un ouvrage d'un genre différent : c'était une Collection de vers latins : *Ludus Heliconius*, etc., où il annonçait autant d'imagination que de vivacité d'esprit. Ce fut cette même année qu'il quitta sa patrie, et qu'il chercha, dans les différentes universités de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre, à se fortifier dans l'étude des mathématiques, auxquelles il s'était déjà livré avec ardeur. Revenu de ces voyages scientifiques, il se fit connaître par un ouvrage périodique, composé d'Essais et de Remarques sur cette science, ainsi que sur la physique (*Dædalus hyperboreus*, Stockholm, 1716, 1717, 1718, six parties en suédois). Ce travail lui acquit une telle réputation, que, dès la première année, il fut désigné pour accompagner à Lund M. de Polheim, conseiller de commerce, qui y avait été mandé par Charles XII. Svedenborg eut plusieurs entretiens avec ce monarque,

sans doute sur le nouveau calcul sexagésimal inventé par ce prince, qui, reconnaissant en lui des talents supérieurs, le nomma assesseur au conseil des mines. Dans ce poste important, Svedenborg fit preuve d'un génie inventif et d'une grande connaissance de tout ce qui était du ressort de cette administration. Au moyen de machines roulantes de son invention il fit transporter au siége de Frédérikshall, en 1718, à travers des montagnes et des vallées, sur une route de deux milles et demi de Suède, deux galères et cinq grandes chaloupes. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de publier, à cette époque, plusieurs écrits sur des objets de physique, d'algèbre, d'astronomie et de mécanique, savoir : *Introduction à l'algèbre, sous le titre de l'Art des règles*, 1717. — *Essai pour fixer la valeur de nos monnaies, et déterminer nos mesures de manière à supprimer les fractions pour faciliter les calculs*, 1719. — *De la position et du mouvement de la terre et des planètes* (même année). — *De la hauteur des marées, du flux et reflux de la mer, plus grand jadis, avec les preuves tirées de la Suède* (même année). Tous ces ouvrages sont écrits en suédois. A la mort de Charles XII, Svedenborg jouit de la plus grande faveur auprès de la reine Ulrique-Éléonore. Ce fut cette princesse qui lui conféra, en 1719, ses titres de noblesse, et qui changea son nom de Svedberg en celui de Svedenborg. Une récompense si flatteuse le décida à faire de nouveaux efforts; et, dans l'année 1720, il entreprit, autant dans l'intérêt de la science que par les obligations de sa charge, de visiter les mines de la Suède. L'année suivante, il voyagea en Allemagne, pour examiner celles de la Saxe et du Harz, dans l'électorat de Hanovre. Pendant cette tournée, il reçut des marques de la plus grande considération, surtout à Brunswick, où le duc Louis-Rodolphe s'intéressa vivement à ses recherches. Mais ce qui est véritablement étonnant, et prouve sa fécondité, c'est que durant son voyage en Suède il publia six ouvrages sur les sciences naturelles; et pendant celui qu'il fit en Allemagne, il en publia un autre non moins curieux et non moins important. Ces ouvrages sont intitulés : *Essai sur les principes des choses naturelles, ou sur la manière d'expliquer géométriquement la chimie et la physique expérimentale*. — *Nouvelles découvertes sur le fer et le feu, avec une nouvelle forme de cheminée*. — *Nouvelle méthode pour trouver les longitudes, soit en mer, soit sur terre, par le moyen de la lune*. — *Manière de construire les navires*. — *Nouvelle construction d'écluses*. — *Manière d'éprouver les qualités des navires*. L'ouvrage qu'il publia pendant son voyage d'Allemagne est un *Recueil d'observations sur les choses naturelles, particulièrement sur les minéraux, le feu et les couches des montagnes*, Leipzig, 1722 (1). Ces écrits, surtout le dernier, qui firent offrir à l'auteur une chaire de professeur à l'université d'Upsal, n'étaient que le prélude d'un plus grand ouvrage : *Opera philosophica et mineralogica*, 3 vol. in-fol., ornés de 155 gravures, 1734. Il n'existait pas d'ouvrage plus curieux et plus savant

(1) C'est dans le 4e. vol. de cet ouvrage qu'il rend compte du nouveau système de calcul inventé par Charles XII.

sur la métallurgie. Tout ce qui est relatif aux métaux est dans le premier volume. L'auteur considère le grand édifice de l'univers et cherche à l'expliquer. On peut regarder cette partie comme un traité de physique générale. En effet, il y développe un système complet de la nature du monde visible, d'après des idées qui lui sont propres et qu'il combine avec toute la rigueur des mathématiques. Un point donné dans l'infini doué de la force primitive, produit, d'après lui, par un mouvement interne et spiral, les forces secondaires, tous les mouvements, toutes les formes de l'activité distribuées en éléments; ces éléments, sont le magnétisme, l'éther, l'air, les gaz, etc. dont il suit la trace dans le règne des organisations. Cette publication fit une grande sensation; l'académie impériale de Pétersbourg se hâta de nommer Svedenborg son associé. Il avait été nommé, quelques années auparavant, membre de la société royale des sciences de Stockholm; et l'académie des sciences de Paris lui fit peut-être encore plus d'honneur, en traduisant, pour son Histoire des arts et métiers, comme l'écrit le plus satisfaisant qui existât alors sur cette matière, son traité sur le fer, qui se trouvait dans cet ouvrage. La même année, Svedenborg avait aussi fait paraître un *Essai de philosophie spéculative sur l'infini, la cause finale de la création et le mécanisme de l'union de l'âme avec le corps.* Dresde, in-8°. Cet ouvrage annonçait une tendance aux idées mystiques de son enfance, mais l'heure n'était pas encore arrivée; et loin de s'en occuper, Svedenborg voyagea en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, cherchant à établir son système sur les sciences naturelles. Il séjourna pendant toute l'année 1738, à Venise et à Rome; et fit paraître, dans les années suivantes, son *OEconomia regni animalis* et les trois tomes du *Regnum animale perlustratum*, qui contiennent le développement ultérieur de son système de la nature. Par ces derniers travaux, Svedenborg terminait ses observations sur le monde visible, et en classait les phénomènes d'après ses idées d'une manière originale; mais il n'ajoutait rien à la réputation que lui avait acquise son Traité sur la métallurgie, et même ses ouvrages précédents, dont le plus grand mérite était d'avoir fait connaître à la Suède le calcul différentiel, et d'avoir donné des aperçus lumineux sur l'aplatissement du globe vers les pôles, objet du voyage des mathématiciens français envoyés par Louis XV. Ce fut dans cette position brillante que, renonçant au monde, à l'âge de cinquante-neuf ans, il se démit de sa charge d'assesseur aux mines, prétendant avoir de fréquentes communications avec les êtres spirituels et des révélations sur le culte de Dieu et les saintes Écritures. On le voit tout-à-coup, à la tête d'une fortune immense, relever et soutenir une foule de maisons de commerce d'Allemagne, par des bienfaits qui s'élevaient à plusieurs millions. Enfin il annonça qu'il était chargé d'une mission divine; et il le dit avec tant de simplicité et un tel air de bonne-foi, qu'on ne put imaginer qu'il cherchait à en imposer. Voici comment il raconte de quelle manière il fut chargé du ministère sacré d'éclairer les hommes : « Je dînais fort » tard, dans mon auberge, à Londres (c'était dans le courant de » l'année 1743), et je mangeais avec » un grand appétit, lorsqu'à la fin

» de mon repas, je m'aperçus qu'u- » ne espèce de brouillard se répardit » sur mes yeux, et que le plancher » de ma chambre était couvert de » reptiles hideux. Ils disparurent : » les ténèbres se dissipèrent; et je vis » clairement, au milieu d'une lumière » vive, un homme assis dans le coin » de la chambre, qui me dit d'une » voix terrible : *Ne mange pas tant.* » A ce mot, ma vue s'obscurcit: elle » s'éclaircit ensuite peu-à-peu; et je » me trouvai seul. La nuit suivante, » le même homme, rayonnant de lu- » mière, se présenta à moi, et me » dit : Moi, le Seigneur Créateur et » Rédempteur, je t'ai choisi pour » expliquer aux hommes le sens inté- » rieur et spirituel des Écritures sa- » crées; je te dicterai ce que tu dois » écrire..... Cette nuit, les yeux de » mon homme intérieur furent ou- » verts et disposés pour voir dans » le ciel, dans le monde des esprits » et dans les enfers, où je trouvai » plusieurs personnes de ma connais- » sance, les unes mortes depuis long- » temps, les autres depuis peu. » C'est ainsi que s'exprime Svedenborg, dans une lettre à Robzam, qui se trouve en tête de la préface du Traité *De cœlo et inferno*. Dès ce moment il crut de son devoir, en sa qualité d'intermédiaire entre le monde visible et le monde invisible, de ne s'occuper que des objets qu'il apprenait des anges et de les faire connaître aux hommes. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il publia une foule d'ouvrages, où il expose, dans un langage simple et dépourvu de tout ornement, le résultat de ses entretiens avec les esprits célestes. Dans tous, il parle en témoin oculaire, attestant ses conversations avec Dieu et les anges. « Voici ce que le Seigneur m'a ré- » vélé à ce sujet, dit-il, ou bien, voici » ce que les anges m'ont raconté. » Tantôt il a assisté à une conférence dans le temple de la sagesse, tantôt il s'est entretenu dans le monde spirituel avec Pythagore, Socrate, Xénophon, Luther, Calvin, Sixte V, Louis XIV, Newton, etc. Il termine les chapitres de tous ses Traités par une vision céleste, sous le titre de *Memorabilia*, qui confirme les dogmes qu'il vient d'établir; et dans cette vision, il raconte, avec autant de détails que d'assurance, ce qu'il a vu et entendu dans les cieux en présence du Seigneur et dans la société des anges. C'est de cette manière que sont écrits tous les ouvrages mystiques de Svedenborg, depuis son Traité du culte et de l'amour de Dieu jusqu'à celui de la vraie religion chrétienne ou la théologie universelle. Ils sont au nombre de dix-sept. A mesure qu'il achevait un de ces Traités, il s'embarquait pour aller le faire imprimer à Londres ou à Amsterdam. Ils furent lus et goûtés par beaucoup de monde, et la doctrine de Svedenborg se répandit au point que le clergé suédois en fut alarmé, et crut devoir la soumettre à une enquête: à sa demande, le gouvernement nomma une commission qui examina les ouvrages et en discuta les principes. Le rapport de cette commission fut plus favorable à l'auteur qu'on n'avait cru; et s'il faut en croire Pernety, l'un de ses sectateurs, ce rapport établissait que la nouvelle doctrine ne heurtant pas les dogmes de la confession d'Augsbourg, et confirmant la morale évangélique, elle pouvait être tolérée. Selon Catteau, au contraire (*Tableau général de la Suède*), elle fut déclarée dangereuse et hétérodoxe. Ce dernier sentiment semble être appuyé par un passage d'un des sectateurs de Sve-

denborg. On lit dans l'abrégé de la doctrine de cet auteur, que ses premières révélations l'ayant engagé dans quelques conférences avec des ecclésiastiques qui rejetèrent ses opinions, il se tut, et depuis cette époque, il ne chercha pas à faire indistinctement des prosélytes, et ne s'ouvrit qu'avec réserve à un petit nombre de personnes auxquelles il voyait de la bonne-foi. Depuis sa mission, il habitait à Stockholm une maison très-modeste, située dans un quartier isolé et solitaire; la pièce où il se tenait ordinairement était tapissée de peintures allégoriques et mystiques. Quand on allait le visiter, il fallait souvent attendre long-temps pour être admis. Quelquefois le docteur illuminé était livré à une méditation profonde, qu'on craignait de troubler; d'autres fois, il conversait avec des morts illustres, qu'il ne pouvait quitter brusquement. Tout cet appareil permet de soupçonner que Svedenborg n'était pas de bonne-foi, et qu'il n'aspirait qu'à jouer un rôle et à faire des dupes, surtout depuis que l'on connaît le secret du merveilleux qui l'entoura. On sait, par ses sectateurs mêmes, que les richesses qu'il distribua, ainsi que nous l'avons dit plus haut, lui étaient fournies par un certain Élie Artiste, homme extraordinaire, d'une basse extraction, qui, guidé par une espèce d'enthousiasme, s'était élevé à des connaissances très-variées, et à une fortune colossale (2). Quant aux prophéties qu'on attribue à Svedenborg, les unes ne sont que d'heureuses conjectures, et les autres paraissent être du genre de son anecdote avec la reine Louise-Ulrique de Suède. Il lui rendit un compte détaillé et fidèle d'un entretien secret qu'elle avait eu à Berlin avec son frère, le prince royal de Prusse (depuis Frédéric II), et qu'elle ne croyait connu de personne; mais tous ceux qui étaient au fait de ce qui se passait alors à la cour de Stockholm, savent que Svedenborg avait été instruit par un sénateur qui entretenait des relations particulières à Berlin, et qui était bien aise de faire connaître à la reine qu'on n'ignorait rien en Suède de ce qui la concernait. Cependant il serait possible que Svedenborg soit resté étranger à tout ce prestige de merveilleux dont ses disciples ont cherché à l'environner pour affermir sa doctrine; et la conduite de cet homme extraordinaire autorise à le croire. Tous les auteurs s'accordent à dire que ses mœurs furent exemplaires, et qu'il pratiquait la morale pure qu'il prêchait. L'auteur des Mémoires manuscrits, qui nous ont servi pour la rédaction de cet article, assure, d'après des personnes qui avaient été en relation avec Svedenborg, qu'il avait dans son extérieur une grande simplicité, et dans le commerce de la vie un abandon de franchise qui n'est pas ordinaire aux charlatans (3). Svedenborg était parvenu à un âge très-avancé, lorsqu'il entreprit un nouveau voyage en Angleterre. Arrivé à Londres, il y fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui le conduisit au tombeau trois mois après, le 29 mars 1772, à l'âge de quatre-

(2) Il a écrit un traité sur le *grand-œuvre* que les adeptes regardent comme le chef-d'œuvre de l'art.

(3) M. Grégoire, qui n'est pas favorable à Svédenborg, s'explique cependant ainsi. « Ses visions sont un phénomène psychologique assez étrange. Il les a, dit-on, débitées de bonne-foi, parce qu'il ne se défiait pas de l'illusion de ses sens. » Il cite ensuite l'exemple d'un savant de Berlin, qui avait éprouvé les mêmes phénomènes dans le cours d'une maladie, mais qui, toujours maître de sa raison, les avait étudiés en observateur. (*Hist. des sectes relig.*, tom. I, pag. 223).

vingt-cinq ans. Ses restes furent déposés dans l'église suédoise de Londres près de Radcliff-Highway. Il existe peu de notices sur la vie privée de cet homme et sur les relations qu'il eut avec les savants et les gens du monde; la plupart des faits qui le concernent sont consignés dans son éloge funèbre prononcé, le 7 octobre 1772, dans le sein de l'académie royale de Stockholm, par le conseiller des mines Saudel, secrétaire de cette société, qui s'est attaché à faire ressortir le savant et a cru devoir négliger tout ce qui appartenait au théosophe. C'est cependant sous ce dernier point de vue que Svedenborg présente, aux yeux du philosophe et de l'historien, un intérêt tout particulier, surtout depuis que les Svedenborgistes se sont constitués en société. Il ne sera donc pas inutile de consigner ici un aperçu de leur doctrine. Elle peut se diviser en deux parties; la première est une espèce de Genèse, où l'on rend compte de la divinité et de la création; la seconde développe les principes de la croyance religieuse de cette secte. « Il n'y a qu'un Dieu, dit Svedenborg : il est incréé, infini et seul; il peut dire: *Je suis celui qui est*. Dieu est homme : les anges ne le voient que sous la forme humaine; il est la vie parce qu'il est amour : l'amour est son être, la sagesse son existence. Dans le ciel, l'amour divin et la sagesse divine se manifestent dans un soleil spirituel, qui n'est pas Dieu, mais le premier procédant de Dieu : la chaleur de ce soleil est l'amour, la lumière est la sagesse. Dieu étant amour, et l'amour n'étant pas fait pour s'aimer soi-même, il a dû former des créatures pour les aimer; il les tira de lui-même et non du néant. C'est par le soleil spirituel que Dieu a tout créé immédiatement, et de là par le soleil naturel, celui-ci étant l'instrument de l'autre. Après avoir expliqué comment les trois règnes de la nature se sont formés des atmosphères spirituelles, réceptacles du feu divin et de la lumière divine, il passe à l'homme pendant sa vie. S'élançant ensuite dans des régions moins connues, il traite du monde spirituel; il donne la description du ciel, composé de trois cieux : le céleste, le spirituel et l'inférieur, qui, dans son tout, représente l'homme, car le ciel supérieur est la tête; le second ciel occupe depuis le col jusqu'aux genoux; le troisième forme les bras et les jambes. Il y a dans le ciel des eaux, des bois, des terres, des jardins, des palais, des cités, des richesses, de l'or, des diamants, enfin tout ce que l'on voit sur la terre; mais tout y est spirituel : il y a des emplois, un gouvernement, des plaisirs, des travaux, un culte divin, des voyages. Cependant il n'y a pas d'espace, il n'y a pas de temps; on y parle une langue bien différente de celle des hommes, et par conséquent il y a une écriture et des livres. Les cieux sont peuplés d'anges mâles et femelles, qui se marient; le mari fait les fonctions de l'intelligence et la femme celle de la volonté : ces anges ont la forme humaine; il sont vêtus, à l'exception de ceux du ciel supérieur, qui sont nus. Outre ces trois cieux, il existe encore le monde des esprits, le purgatoire des chrétiens, espèce d'état mitoyen entre le ciel et l'enfer : enfin l'enfer, qui fait de continuels efforts contre le ciel, est formé d'un feu émané du même principe que le feu céleste; mais il devient infernal dans ceux qui en reçoivent l'influence avec des dispositions impures. Tel est l'abrégé de la Genèse

des Svedenborgistes; quant à leur doctrine proprement dite, elle repose sur trois points : la divinité de Jésus-Christ, la sainteté des écritures, la vie qui est charité. Ils admettent une espèce de Trinité renfermée tout entière dans le Christ. La Trinité humaine comprend l'ame, le corps et l'opération qui en procède. Cette Trinité forme un seul homme, de même la Trinité divine n'est qu'un Jéhovah. Le Christ est ce Jéhovah, qui ne diffère de celui des Juifs que comme Dieu non manifesté diffère de Dieu manifesté. Ainsi toute la Trinité est dans le Seigneur Rédempteur ; aussi administrent-ils le baptême avec cette formule : *je te baptise au nom de Jésus-Christ, qui est le père, le fils et le Saint-Esprit*. Tout, dans la Bible, présente trois sens, le céleste, le spirituel, le naturel, unis par des correspondances qui avaient été connues jusqu'au temps de Job et qui ont été retrouvées par Svedenborg. Le sens littéral est accessible au simple bon sens; le sens spirituel a été révélé de nouveau à Svedenborg, et enfin le sens céleste n'est connu que des anges et ne regarde que Dieu. Ils n'admettent pas tous les livres de la Bible ; leurs livres canoniques sont le Pentateuque, le livre de Josué, ceux des Juges, des Rois, les Psaumes, les Prophètes, les Évangiles et les Actes des apôtres; les autres n'ont qu'une autorité subsidiaire. Les hommes, dans l'autre vie, ont des corps, une forme humaine, des habits, des logements ; ils conservent leurs affections : ils mangent, ils boivent, ils font l'amour; cependant Svedenborg n'admet pas la résurrection des corps. Après la mort, chacun sera revêtu d'un corps spirituel qui était renfermé dans le matériel; on se rend alors au monde des esprits où l'on est préparé pour le ciel ou pour l'enfer, à la réserve d'un petit nombre admis immédiatement dans la gloire ou repoussés dans les tourments. Les méchants ne peuvent vivre dans le ciel; l'atmosphère céleste les suffoquerait ; ainsi Dieu les punit sans les damner. La foi seule ne sauve pas; point de salut sans repentance; et quelque erreur qu'on ait suivie, si c'est pour l'amour du bien et non par vanité que l'on a agi, on est sauvé. Il n'y aura pas de fin du monde, mais la fin du siècle, ce qui signifie la fin de l'Église. L'Église très-ancienne ou adamique, l'ancienne ou néotique, l'israélitique et la chrétienne, ou catholique ou protestante, ont eu toutes leur commencement, leur progrès, leur fin. Le dernier jugement final a commencé en 1757, époque à laquelle a commencé également le second avénement de Jésus-Christ, non en personne, mais dans un sens spirituel. Alors a paru la nouvelle Église chrétienne, désignée dans l'Apocalypse, par les nouveaux cieux et la nouvelle terre. C'est pour préparer cette *Jérusalem nouvelle*, que Svedenborg, rempli de l'esprit divin, a reçu l'ordre d'expliquer la parole sacré, et d'ouvrir les cœurs à une union plus intime avec Dieu. A ces points fondamentaux de leur croyance religieuse, les Svedenborgistes joignent une constitution qu'il est curieux de connaître parce que peu d'auteurs en font mention. Le baptême, administré à des enfants et à des adultes, qui est pour eux le signe de réception dans l'Église, n'est pas le prélude de l'admission de cette société : on peut en faire partie sous la condition expresse de croire dans le Seigneur, et de fuir le mal de son propre mouvement. Celui qui remplit ces deux

conditions peut participer, pendant sept ans, au droit de suffrage dévolu à tous les membres adultes des deux sexes; il a droit encore à la célébration de la cène, premier moyen d'union spirituelle avec le Christ, et jouit de ce double avantage avant de se faire recevoir formellement par le baptême. Les membres ayant voix sont divisés en plusieurs classes. Les non mariés possèdent un sixième des suffrages, les mariés qui n'ont pas trois enfants en ont un tiers, et la moitié appartient à ceux qui sont mariés, et qui ont trois enfants et plus. Trois pouvoirs régissent l'Église de la nouvelle Jérusalem : le premier ou le pouvoir absolu est représenté par la Bible, qui est placée en trois formats sur la chaise du président, place qui n'est jamais occupée que par elle. Le second pouvoir, qu'on appelle pouvoir réactif ou expliquant, ou réglant, est réparti parmi tous les membres ayant voix de chaque communauté, et se manifeste par des délibérations prises à la pluralité des voix; le troisième pouvoir ou le pouvoir actif ou décidant, est confié à quatre directeurs ou conseillers, dont un surveille la doctrine du Christ, un autre celle des correspondances, le troisième celle de la correction de la vie, et le quatrième les rites saints. Ce dernier est en même-temps évêque; il officie conjointement avec les ecclésiastiques qu'il consacre, et il surveille la discipline ecclésiastique en se concertant avec les membres de la communauté. Les maisons destinées aux réunions des Svedenborgistes, sont composées de deux salons, dont l'un sert au baptême et aux délibérations, et l'autre à la célébration du culte, qui se compose de la consécration des mariages, de la sainte cène, de la lotion des pieds et d'une liturgie pour les réunions des dimanches et des grandes fêtes. Dans ces réunions, le prêche est accompagné de la lecture de la Bible et des écrits de Svedenborg; on y chante aussi des cantiques. Dans ces deux salons, on ne voit que des chaises et des tables, aucun ornement n'indique un lieu destiné à un culte. Seulement, dans le salon des dimanches, il y a un endroit séparé qui sert de chœur pour la musique. Les jours ouvrables ces salons servent aux affaires civiles de la communauté. Aucun signe extérieur ne distingue les membres de cette secte. Leur nombre s'élève à deux mille en Suède, où ils sont tolérés. En 1787, il se forma dans Stockholm une petite société exégétique et philanthropique, qui, aux doctrines de Svedenborg, voulait rattacher les rêves du magnétisme : le duc de Sudermanie, qui passait lui-même pour avoir une propension marquée vers les Svedenborgistes, en était membre, ainsi que le prince Charles de Hesse ; mais elle vit échouer ses efforts pour s'étendre au-dehors, surtout à Strasbourg, où elle n'eut qu'une existence éphémère. En Angleterre, les Svedenborgistes jouissent, depuis 1783, d'une tolérance publique, et avouée par le gouvernement, ainsi que tous les cultes dissidents. Ils ont des chapelles à Bristol, à Birmingham, Manchester et Londres. Au-dessus de la porte de ces chapelles, on lit cette inscription : *Nunc permissum est ;* allusion à l'accomplissement du jugement dernier, qui est déjà arrivé d'après leur croyance. Il paraît, d'après les auteurs anglais, que cette secte, qui s'était insensiblement propagée dans ce pays, y est maintenant dans un état peu florissant. En

France, en Allemagne et en Pologne, il n'existe que des adhérents et quelques sectateurs isolés, malgré les assertions des partisans de cette secte (*V.* Bulow). Aux Indes orientales, aux États-Unis et dans la partie méridionale de l'Afrique, leur nombre est plus considérable. On y trouve des communautés entières, qui correspondent entre elles et semblent reconnaître pour centre de l'Église la société de Stockholm. L'opinion qui règne parmi eux, que la nouvelle Jérusalem existe parfaitement organisée au centre de l'Afrique, les a déterminés à envoyer des missions, et à faire des voyages dans cette partie du monde. Ils ont contribué, avec un vif intérêt, à la formation, dans ces contrées, de colonies libres. Ils ne se contentent pas de condamner l'esclavage des nègres; mais ils font encore de continuels efforts pour abolir la traite. C'est dans cette vue qu'ils ont coopéré à l'établissement de Sierra-Leone, où Ulric Nordenskiœld a fondé, avec son compatriote Afzelius, une communauté qui a été visitée par Charles-Bernard Wadstrom et Sparmann, qui a passé pour être affilié à cette secte, quoiqu'il traite leur auteur de visionnaire, et qui pourrait être du nombre de ceux qui, sans se faire définitivement recevoir, entrent dans cette société et en sortent à leur gré. Les Svedenborgistes cherchent à répandre leur doctrine par l'impression des ouvrages théosophiques de Svedenborg, et par la publication d'un écrit périodique, sous le nom de *Journal de la Nouvelle Jerusalem* (*the new Jerusalem Magasine*), qui s'imprime à Londres. Cependant il paraît qu'il existe parmi eux une espèce de schisme. Les uns professent une adhésion absolue à tout ce qu'a dit Svédenborg: ils conviennent qu'on trouve dans ses écrits des difficultés et des obscurités; mais ils croient que leur maître n'a pu, dans une langue terrestre, exprimer toutes les idées spirituelles dont il était pénétré. D'autres distinguent dans Svédenborg ce que le Seigneur lui a dicté et ce que les anges lui ont dit. Les paroles de ces derniers leur semblent moins infaillibles, à moins qu'elles n'aient été confirmées par le Seigneur. Après avoir fait connaître la doctrine de Svédenborg et avoir tracé l'histoire des progrès de sa secte, il nous reste à donner les titres de ses écrits théosophiques. I. *De cultu et amore Dei*, Londres, 1745. II. *Arcana cœlestia*, 8 vol. in-4°., Londres, 1749-56. C'est un des ouvrages les plus importants de l'auteur, ainsi que le suivant. III. *De cœlo et inferno ex auditis et visis*, Londres, 1758, traduit en français par Pernety, 2 vol. in-8°., Berlin, 1782. IV. *De ultimo judicio et Babyloniæ destructu*, Londres, 1758. V. *De equo albo de quo in Apocalipsi*, Londres, 1758. La traduction française se trouve à la suite d'un autre ouvrage de Svedenborg, trad. par Parraud. VI. *De telluribus in mundo nostro solari*, Londres, 1758. VII. *De novâ Hierosolymâ*, Londres, 1758. VIII. *Deliciæ sapientiæ de amore conjugali*, Amsterdam, 1758. Il a été traduit en français par M. de Brumore, Berlin et Bâle, 1784. IX. *Sapientia angelica de divino amore et divinâ sapientiâ*, Amsterdam, 1763. X. *Doctrina novæ Hierosolymæ de Domino*, Amsterdam, 1763. XI. *Doctrina vitæ pro novâ Hierosolymâ*, Amsterdam, 1763. XII. *Continuatio de ultimo judicio et de mundo spirituali*, Amsterdam, 1763. XIII. *Sapientia angelica de*

divinâ providentiâ, Amsterdam, 1764. XIV. *Apocalypsis revelata*, Amsterdam, 1766. XV. *Summaria expositio doctrinæ novæ ecclesiæ*, Amsterdam, 1769. La Traduction française a été imprimée à Paris, en 1797. XVI. *De commercio animæ et corporis*, Amsterdam, 1763. Il en existe deux Traductions, l'une de Pernety, Paris, 1785, l'autre de Parraud. XVII. *Vera christiana religio seu universalis theologia novæ ecclesiæ*, Amsterdam, 1771. Cet ouvrage contient toute la doctrine de Svédenborg. On compte encore, parmi les écrits imprimés de cet auteur, un Supplément à la vraie religion, œuvre posthume, Réponse à la Lettre d'un ami, etc. Il avait laissé un nombre considérable de manuscrits dont on a annoncé une édition à Londres, en 20 vol. in-4°. Il en a paru la *Clef hiérogliphique*. Presque tous les ouvrages théosophiques de Svedenborg ont été traduits en anglais (2 vol. in-4°.); et parmi les traducteurs se trouve T. Hartley (*Voy*. ce nom), ami intime de l'auteur. Ils ont été aussi traduits en allemand par T.-C. OEtinger, grand partisan de cette doctrine, sous ce titre: *OEuvres choisies* d'Émanuel Svédenborg, 4 vol., Francfort-sur-Mein, 1776. On y trouve quelques Lettres inédites de Svédenborg à l'éditeur; elles sont d'un mince intérêt. Enfin, depuis 1819, il paraît chez Treuttel et Wurtz, une Traduction française (annoncée en 36 vol.) de tous les ouvrages du théosophe suédois, par J.-P. Moet, ancien sous-bibliothécaire du roi. C'est le fruit de vingt années de travail; il en a paru 12 vol. in-8°. Nous citerons encore la liturgie anglaise des Svédenborgistes, sous ce titre : *The liturgy of the new church*, cinquième édition, Londres, 1797. On trouve, à la suite de cette liturgie, le catéchisme de cette société, une cinquantaine de Cantiques à son usage, composés par Joseph Proud, et un Catalogue des Ouvrages qui concernent la Nouvelle-Jérusalem, mais qui est loin d'être complet. On a publié, en 1820, à Copenhague, une *Vie de l'assesseur Svédenborg*, contenant une analyse de son système et plusieurs fragments de ses écrits. On y voit que Svédenborg avait eu quelques idées de la crânologie que le docteur Gall a rendue si célèbre de nos jours.

C—AU et C—Y.

SWAMMERDAM (JEAN), célèbre anatomiste hollandais, naquit en 1637, à Amsterdam, où son père exerçait la profession de pharmacien. Il commença ses études médicales à Leyde, et, avant de les terminer, il passa en France pour se perfectionner dans l'art des dissections. Après y avoir fait de grands progrès, il revint à Leyde, et y prit le bonnet de docteur en 1667. Bientôt après, il se rendit dans sa ville natale, et ne se sentant aucune inclination pour la pratique de la médecine, il fit sa principale occupation de l'anatomie de l'homme et de celle des insectes. C'est Swammerdam qui découvrit la méthode de rendre plus visibles et faciles à disséquer les vaisseaux artériels et veineux, en y injectant de la cire liquéfiée par la chaleur, et diversement colorée. Une fièvre quarte ayant interrompu ses travaux anatomiques, il changea de goût après sa convalescence, et abandonna complètement l'étude de la structure de l'homme, pour se consacrer tout entier à celle des insectes. Dans cette intéressante branche de la zoologie, il fit de nombreuses et

importantes découvertes, et montra une habileté et une patience admirables en disséquant les parties les plus minutieuses des animaux les plus remarquables par leur petitesse. C'est en continuant avec persévérance ses recherches, qu'il parvint à se former peu-à-peu un très-riche cabinet d'histoire naturelle qui, après sa mort, fut vendu par ses héritiers. Mais l'extrême contention d'esprit, et les recherches subtiles qu'exigeait la nature de ses travaux, finirent par troubler ses facultés intellectuelles; il tomba dans une telle morosité, qu'il daignait à peine répondre à ceux qui lui adressaient la parole: il se contentait de les regarder, et demeurait immobile. C'est dans cette disposition d'esprit que, frappé du nouveau système de dévotion mystique de la Bourignon, il s'en déclara le chaud partisan, et que, croyant offenser la divinité par ses études anatomiques, cet habile observateur de la nature jeta le scalpel, et courut joindre dans le Holstein la fanatique qui l'avait subjugué. Mais auparavant, pour que le secret de sa méthode d'injecter les cadavres ne fût point perdu, il l'avait confié à Ruysch, qui se servit habilement de cette découverte. (*Voy*. RUYSCH). Swammerdam revint néanmoins quelque temps après à Amsterdam, et y vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée prématurément en 1680, la même année que celle de la Bourignon. Vers la fin de sa carrière, il était tellement maigre et décharné, qu'il ressemblait à un vrai squelette; et, dans cet état d'émaciation, il avait de si violents accès de fureur mélancolique, qu'un jour il jeta au feu tout ce qu'il avait de ses écrits entre les mains. Voici ceux qui nous restent: I. *Tractatus physico-anatomico-medicus de respiratione, usuque pulmonum*, Leyde, 1667, 1679, in-8°.; 1738, in-4°. Quoique ce traité ne soit que la dissertation inaugurale de l'auteur, il est cependant remarquable par des faits intéressants et nouveaux pour l'époque, tels que des expériences sur le mécanisme de la respiration, la démonstration des valvules des vaisseaux lymphatiques et du mouvement de la lymphe, la description des tubes déliés dont il se servait pour gonfler ces vaisseaux, l'invention d'un thermoscope pour apprécier le degré de chaleur dans les maladies fébriles, etc. II. *Miraculum naturæ, seu uteri muliebris fabrica, notis in Van Horne prodromum illustratum*, Leyde, 1672, 1679, 1717, 1729, in-4°. Sous ce titre, Swammerdam embrasse tout le système de la génération, et il se prononce en faveur de l'existence de l'œuf dans l'ovaire: il saisit cette occasion pour se faire l'apologiste de Van Horne, aux dépens de Graaf, qu'il accuse injustement de plagiat. III. *Histoire générale des insectes*, en hollandais, Utrecht, 1669, in-4°.; traduit en français, Utrecht, 1682, 1685, in-4°.; en latin, par H. C. Henninius, Leyde, 1685, in-4°.; Utrecht, 1693, in-4°.; Leyde, 1733, in-4°. Swammerdam expose dans cet ouvrage une classification des insectes, et il la fonde sur la structure et les métamorphoses de ces animaux; il en fait quatre classes, et dans chacune il décrit avec soin les diverses phases de la vie des insectes. IV. *Histoire de l'éphémère*, en hollandais, Amsterdam, 1675, in-8°., traduit en latin, Londres, 1681, in-4°. Ce petit traité anatomique, que l'on peut regarder comme un chef-d'œuvre, fut, dit-on,

écrit par Swammerdam, dans l'intention de témoigner son amitié à la Bourignon. V. *Biblia naturæ, seu historia insectorum in certas classes reducta, necnon exemplis et anatomico variorum animalculorum examine æneisque tabulis illustrata*, Leyde, 1737-1738, 2 vol. in-fol.; traduit en allemand, Leipzig, 1752, in-fol.; en anglais, Londres, 1758, in-fol.; en français, dans les tomes IV et V de la *Collection académique* de Dijon, partie étrangère. Voici l'histoire de cette publication, qui n'a point été faite du vivant de l'auteur. Quelque temps avant sa mort, Swammerdam, pressé par le besoin, avait vendu à vil prix ses manuscrits et ses figures à Thévenot : un demi-siècle après, Boerhaave retrouva heureusement intacts ces trésors de la science, les racheta pour une somme considérable, écrivit la biographie de l'auteur, et publia l'ouvrage en hollandais et en latin, par les soins de Gaubius. Cette admirable production renferme une foule de faits extrêmement curieux et entièrement inconnus avant Swammerdam; il est impossible de pousser plus loin l'anatomie des petits animaux, et d'être plus exact dans la description de leurs organes, lesquels, par leur exiguité, présentent toujours à la dissection des difficultés considérables. Il se servait, pour séparer les molécules animales sans les déchirer, de petites aiguilles d'ivoire qu'il aiguisait lui-même au microscope. En réfutant une foule d'erreurs commises par les naturalistes qui l'avaient précédé dans la carrière, on peut dire qu'il les a surpassés tous. A l'occasion de l'histoire des abeilles, qui se trouve dans le second volume, Boerhaave rapporte que cet excellent traité était resté long-temps caché en France, et il soupçonne les académiciens français qui avaient écrit sur le même sujet, de n'avoir point négligé le manuscrit de Swammerdam, si riche en découvertes. Mais Boerhaave n'apporte aucune preuve à l'appui de son assertion. Si l'on peut considérer Swammerdam comme presqu'inimitable dans l'anatomie des insectes, on n'apprendra pas sans étonnement qu'il a été moins heureux dans celle d'animaux plus volumineux, tels que les mollusques, par exemple, comme si la nature ne l'avait appelé qu'à l'observation des infiniment petits. R—D—N.

SWARTZ (OLAUS), botaniste suédois, né, en 1760, à Norkœping, fut envoyé par son père, à l'âge de dix-huit ans, à l'université d'Upsal, où il suivit les cours du fils de Linné; mais bientôt, devenant son maître, il parcourut, en herborisant, les provinces et les îles de la Suède, pour augmenter ses connaissances. A l'âge de vingt-trois ans, il entreprit, à ses frais, des voyages dans le Nouveau-Monde, étudia sur les lieux la flore de la Jamaïque, de Saint-Domingue et des autres îles, ainsi que celle des côtes de l'Amérique méridionale, et il alla ensuite séjourner, pendant un an, à Londres, où il profita des leçons et des richesses végétales de sir Joseph Banks. Swartz revint dans sa patrie, en 1789, riche des résultats nombreux de ses études et de ses recherches. Il visita encore plus tard les Alpes de la Norwège et une partie de la Laponie. A son retour, il fut nommé membre de l'académie de Stockholm, et l'année suivante il en fut président. La place de professeur d'histoire-naturelle à l'institution médico-chirurgicale, les décorations

de l'ordre de Vasa et de l'Étoile polaire, furent ajoutées aux distinctions que lui accorda son souverain. Il avait épousé, peu de temps après son retour dans sa patrie, la fille du docteur Berg d'Upsal, dont il eut un fils et une fille. Ce savant mourut le 18 septembre 1817, après avoir soutenu, par ses travaux utiles, l'honneur de l'école suédoise, fondée par Linné et ses disciples. Il a établi plus de cinquante genres de plantes phanérogames, ajouté de nouvelles espèces, et introduit un nouvel ordre parmi les orchidées, qui ont été de nouveau classées par Brown, Dupetit-Thouars et Richard. Swartz était pourtant très-circonspect dans ses innovations, et il se gardait bien d'introduire des genres et des dénominations inutiles aussi, comme le remarque Sprengel, les genres qu'il a établis n'ont pas subi de réductions de la part d'autres botanistes. Ses descriptions de plantes étaient claires et concises; souvent il y ajoutait des figures d'après ses propres dessins. Il est le premier botaniste suédois qui se soit appliqué à l'étude des plantes cryptogames suivant la méthode d'Hedwig. Étant étudiant, il s'était déjà occupé à perfectionner celle qu'avait établie Linné pour les mousses. Il étendit beaucoup cette étude pendant son séjour aux Indes Occidentales, et établit trois nouveaux genres de mousses, le Conostome, le Cynelidium et l'Alympères. La botanique lui est redevable d'une connaissance plus parfaite des fougères, famille dans laquelle il décrivit exactement huit cents espèces, et où il établit trois genres nouveaux, *Anemia*, *Mohria* et *Chelantès*. Les lichens et les *fungus* furent aussi l'objet de ses recherches; dans les derniers il établit le genre nouveau de Werpa. Son premier ouvrage fut sa dissertation *De methodo muscorum*, qui termine le volume x des *Amænitates academicæ* de Linné, et qui fut suivie de l'histoire de *Gentiana pulchella*, comprise parmi les Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm pour 1785. A son retour du Nouveau-Monde, il publia : I. *Nova genera et species plantarum*, Stockholm, 1788. II. *Observationes botanicæ*, Erlang, 1791. III. *Icones plantarum incognitarum*, ibid., 1794, 1[er]. fascicule, 6 pl. color., in-fol. IV. *Flora Indiæ occidentalis*, Erlang, 1797 à 1806, 3 vol. in-8°. V. *Fasciculus lichenum Americanorum*, ibid., 1811. VI. *Principes du Système des animaux et des végétaux* (en suédois), Stockholm, 1813, in-8°. Cet ouvrage est regardé comme très-faible et peu digne de la réputation de l'auteur. Le *Journal de Botanique* de Schrader, le Recueil des *Mémoires de l'académie des sciences de Stockholm*, celui de la société Linnéenne, et d'autres collections savantes contiennent de Swartz un grand nombre de Mémoires de botanique. Il coopéra aussi au *Botaniste suédois*, publié par Palmsbruch et Billberg, au *Magasin pour les amateurs de fleurs*, par Pfeiffers et Russmann, ainsi qu'aux *Annales de l'académie d'agriculture de Suède*. Schreber a dédié à ce botaniste le *Tounatea* d'Aublet, qu'il regardait comme génériquement différent du *Possira* du même auteur; ensuite, Wahl ayant démontré que ces plantes ne forment qu'un seul genre, Willdenow conserva, pour les deux, le nom de *Swartzia*; toutefois Sprengel fait observer que leurs affinités naturelles ne sont pas encore bien

connues. Hedwig avait aussi donné le nom de *Swartzia* à un genre de mousses que le botaniste suédois désigna lui-même par le nom de *Cynontodium*. Swartz était officieux, communicatif et plein de bienveillance. Une Notice sur sa vie et ses travaux (par Sprengel) a paru dans le volume x des *Nova Acta acad. Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum*. En 1824, l'académie de Stockholm a fait frapper une médaille à son honneur; elle représente d'un côté l'effigie du Botaniste, et au revers la plante *Convallaria majalis*, avec la jolie légende: *honos dum prata virebunt*. D—G.

SWEDENBORG. *V.* SVEDENBORG.

SWEDIAUR (FRANÇOIS-XAVIER), médecin, naquit, le 24 mars 1748, à Steyer dans la Haute-Autriche, d'une famille originaire de Suède. Après avoir reçu de son père la première instruction et suivi les cours ordinaires de philosophie, de mathématiques et de langues anciennes, à l'ecole latine de sa ville natale, il se rendit, à l'âge de dix-huit ans, à Vienne, pour y étudier la médecine, vers laquelle l'avait porté son goût particulier pour les sciences naturelles. En joignant à ces études celle des langues vivantes de l'Europe, il s'appliqua surtout à profiter des doctes leçons du célèbre Van-Swieten et de celles de De-Haen sur la clinique. A l'âge de vingt-trois ans, il prit le grade de docteur, et voyagea pendant trois ans en Europe, pour se perfectionner dans la science et pour connaître personnellement les plus célèbres professeurs et praticiens. Au bout de ce temps, il s'établit à Londres, et s'y livra à l'étude et à la pratique de son art. De concert avec ses amis, les docteurs Nooth et Milmann, il répéta et vérifia les expériences faites à Vienne, par Van-Swieten, sur l'emploi du sublimé corrosif comme curatif dans les maladies siphilitiques, et celles de Storck sur l'emploi de la ciguë dans les cancers. Il consigna, dans un journal, le résultat de ses expériences sur la ciguë employée dans les cancers, et se prononça pour la négative. Swediaur fut lié, à Londres, avec les célèbres praticiens Ingenhousz, Pringle, Heberden, Waren et Fordyce. Il s'occupa aussi, pendant son séjour dans cette capitale, de l'étude particulière de la chimie moderne, alors peu répandue en Angleterre, et publia la traduction du Traité de chimie composé par son ami le célèbre Bergmann. En 1784, il se rendit à Édinbourg, pour voir Cullen, avec lequel il était déjà en correspondance, et pour le consulter relativement à un ouvrage contenant des observations sur la siphilis. Au commencement de la révolution française, il quitta Londres, et vint se fixer à Paris, où il se lia avec les chefs du parti révolutionnaire, et notamment avec Danton, ce qui ne l'empêcha pas de poursuivre ses études médicales et de publier divers ouvrages. Il continua de vivre à Paris jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 27 août 1824. Quelques écrits qui agrandirent sa réputation de savant, lui valurent une nombreuse clientelle. Voici les titres de ses ouvrages: I. *Dissertatio exhibens descriptionem præparatorum anatomicorum et instrumentorum chirurgicorum quæ possidet facultas medica Vindobonensis*, Vienne, 1772, in-4°. II. *Methodus medendi hodierna in nosocomiis Londinensibus usitata*, ibid., 1777, in-8°. III. *Practical observations on the more*

etc., c'est-à-dire, *Observations pratiques sur les maladies vénériennes les plus opiniâtres et les plus invétérées*, Londres, 1784; Édinbourg, 1788, in-8º.; id. en allemand à Vienne, 1786. IV. *Philosophical dictionary*, Londres 1786, in-8º., anonyme, que le *Monthly review* qualifie de quintessence d'impiété. V. *Traité complet sur les symptomes, les effets, la nature et le traitement des maladies siphilitiques*, Paris, 1798; septième édition, 1817. Cet ouvrage est le plus important de ceux qui sont sortis de la plume de Swediaur. Il y soutient que la siphilis ne nous vient pas de l'Amérique, et qu'elle n'est point nouvelle dans l'ancien continent. Ce système a été réfuté par des raisons qui paraissent d'une grande force. V. *Materia medica*, Paris, 2 vol. in-12. VI. *Pharmacopœia medici practici universalis*, 3 vol. in-12, Paris, 1803. VII. *Novum nosologiæ methodicæ systema*, etc., 2 vol in-12, Paris, 1812. Pendant les dernières années de sa vie, il s'occupa d'un *Traité général sur les aliments*, qu'il a laissé en manuscrit, ainsi qu'une nouvelle édition, très-augmentée de la Pharmacologie et de la Pharmacopée. Z.

SWEERT (François), historien, né, en 1567, à Anvers, embrassa, lorsqu'il eut terminé ses études, la profession de son père, qui s'était enrichi par le commerce des tapisseries; mais il continua de consacrer ses loisirs à la culture des lettres et de la musique, art qu'il aima toute sa vie avec passion. Désirant perfectionner ses connaissances, il rechercha l'amitié de ses compatriotes les plus distingués, entre autres, d'Abrah. Ortell (*V.* ce nom), qui possédait un précieux cabinet d'antiquités. Sweert en tira les médailles représentant les divinités du paganisme, qu'il fit graver (1); et, après la mort d'Ortell, il rassembla les vers composés à sa louange. Ce fut d'après les conseils du P. Schott (*Voy.* ce nom) qu'il entreprit l'histoire littéraire des Pays-Bas, pour suppléer à l'ouvrage de Valère André, que l'on croyait perdu. Celui-ci retrouva son manuscrit, et s'empressa de le publier, avec une préface, dans laquelle il accuse Sweert de plagiat. C'était un reproche au moins prématuré, puisque le travail de son émule n'avait point encore paru; mais les deux auteurs ayant dû puiser aux mêmes sources, on pouvait prévoir qu'ils se rencontreraient souvent. Sweert mourut en 1629. On cite, parmi ses amis, Juste Lipse, Jos. Scaliger, Casaubon, etc. Outre des éditions de l'Opuscule de Magius : *De tintinnabulis* (*V.* Maggi, XXVI, 124), et des Poésies latines de J. Boch (*V.* ce nom, IV, 627), on a de lui des compilations qui n'offrent aucun intérêt aujourd'hui, et dont on trouvera les titres dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome 27, ainsi que dans ceux de Paquot. Nous nous contenterons de citer : I. *Selectæ christiani orbis deliciæ ex urbibus, templis, bibliothecis et aliundè*, Cologne, 1608, in-12; 1625, même format. C'est un recueil d'épitaphes, genre qui paraît avoir eu pour lui un charme particulier, puisqu'il en a publié trois recueils. Sweert a beaucoup profité, pour celui-ci, de l'ouvrage de Nathan. Chytrée (*Voy.* ce nom, VIII, 519) : *Varior. in Europa itinerum deliciæ*. II. *Ducatûs Brabantiæ monumenta sepulchralia, et inscriptiones publicæ priva-*

(1) *In deorum, dearumque capita ab Ortelio collecta narrationes historicæ ex analectis Andr. Schotti*, Anvers, in-4º.

tæque, Anvers, 1613, in-12. III. *Epitaphia joco-seria latina, gallica, italica, hispanica, lusitanica, belgica*, Cologne, 1623, in-12. IV. *Rerum Belgicarum annales*, Francfort, 1620, in-fol. Ce volume, qui devait être suivi de plusieurs autres, contient les Annales de Hollande, de Jean Gerbrand de Leyde, et celles de Regner Snoy; les Annales belgiques d'un anonyme, moine d'Egmond, et de Gilles de Roye, moine des Dunes. V. *Athenæ Belgicæ, sive nomenclator Inferioris Germaniæ scriptorum*, Anvers, 1628, in-fol. Cet ouvrage est plein d'inexactitudes; il ne vaut pas, à beaucoup près, celui de Valère André : mais tous les deux ont été surpassés par la *Biblioth. Belgica* de Foppens (*V.* ce nom). W—s.

SWEERT (Émanuel), fleuriste, né à à Sevenbergen près de Breda, se rendit célèbre par son habileté dans la culture des plantes, dont il finit par faire le commerce, et fut nommé chef (*præfectus*) des jardins de l'empereur Rodolfe II. Ayant fait graver les plus belles plantes de ses collections, il les publia sous le titre de *Florilegium amplissimum et selectissimum*, in-fol., Francfort. La première partie parut en 1612, et la seconde en 1614; le tout, composé de dix-huit feuilles d'impression, comprenant une Épître dédicatoire, une Préface et un Catalogue en quatre langues, soixante-trois planches dans la première partie et quarante-trois dans l'autre. Ainsi cent dix plantes sont figurées : la plupart sont des variétés des liliacées et quelques arbres. Plusieurs sont imitées du jardin de Henri IV, par Vallet et Robin. Toutes ces plantes sont réellement dessinées d'après nature et gravées correctement, mais très-sèchement : elles ressemblent à celles de l'ouvrage que nous venons de citer. C'est la manière de cette époque, employée dans le *Florilegium* de de Bry, et l'*Hortus floridus* de Dupas (Passæus). Les deux parties réunies reparurent à Amsterdam, en 1647. On cite d'autres éditions jusqu'en 1672; mais comme on y voit toujours figurer la préface de 1612, on peut les soupçonner identiques. C'est donc à cause de ces images représentant des objets connus précédemment, que non-seulement Sweert est compté parmi les botanistes, mais que, de plus, Linné a consacré à sa mémoire, sous le nom de *Swertia*, un genre formé sur une des plus belles plantes alpines, de la famille des gentianées. D—P—S.

SWEIGKER ou SCHWEIGKER (Salomon), ministre protestant, né en 1554 à Sultz, dans le pays de Würtemberg, est connu par son voyage en Turquie, en Égypte et dans la Terre-Sainte. Le comte de Zinzendorf ayant été nommé ambassadeur de la cour autrichienne près de la Porte-Othomane, Sweigker partit avec lui en 1577, comme ministre évangélique de la légation. Le comte étant retourné à Vienne, en 1581, Sweigker se rendit en Égypte avec quelques savants; il visita Alexandrie, Rosette, d'où il se disposait à passer au Caire; mais la peste y faisait de si horribles ravages, qu'il traversa le Nil, et alla dans la Terre-Sainte. Après avoir vu Jérusalem, Bethléhem, Damas et Tripoli, il revint en Allemagne, par Cypre, Candie, Corfou et Venise. Crusius a publié les détails de ce voyage sous le titre suivant : *Hodoeporicon sive itinerarium D. Salomonis Sweigkeri Sultzensis, qui Constantinopoli in aulâ legati imperatoris romani aliquot*

annos ecclesiasta fuit, et è Thraciâ in Ægypto, Palestinâ, Arabiâ, atque Syriâ peregrinatus est, conscriptum à Mart. Crusio., Leipzig, 1586, in-12. Cette description est précédée d'un petit poëme en grec et en latin, dans lequel Crusius raconte les voyages de Sweigker. G—y.

SWERRE ou SVERRIR, roi de Norvége, illustre par sa valeur et sa sagesse, passe pour être l'auteur du *Miroir royal*, monument précieux de la littérature islandaise. Né en 1151, ce dernier rejeton des Harald fut transporté dans une île éloignée, et confié à un évêque, qui l'ayant élevé avec soin, l'ordonna prêtre. En 1171, il vint en Norvége, dont il parcourut sęcrètement plusieurs provinces. Lorsqu'il fut arrivé dans la Varmie, le bruit se répandit qu'un fils du roi Sigurd, conservé comme par miracle, se trouvait dans cette province; et l'on accourut de toutes parts pour le voir. Tout annonçait en lui le descendant d'une race auguste, que l'on croyait éteinte, et qui avait laissé de si grands souvenirs. On proposa à Swerre de revendiquer ses droits : « Il n'est pas encore temps, disait-il; Magnus est trop puissant; vous n'êtes qu'une poignée d'hommes : je ne veux point vous sacrifier. » Comme on apprit que Swerre avait formé le projet d'aller en Palestine pour prendre part aux expéditions des croisés, on le fit garder à vue, afin de conserver en Norvége le prince sur lequel reposaient les espérances de la légitimité. On lui déclara même que s'il hésitait plus long-temps, on le livrerait à Magnus, pour prix de la réconciliation que l'on allait solliciter. Swerre reçut alors le serment de ces braves, et jura sur son épée de ne point les quitter. Ses partisans, dont le nombre augmentait tous les jours, le proclamèrent roi de Norvége; et, dès l'année 1179, il était à la tête d'une petite flotte. Magnus fut surpris, et Swerre, après avoir gagné une seconde victoire, proposa, dans une entrevue, que les deux concurrents partageassent entre eux la Norvége. Magnus répondit : « J'ai été sacré roi par le légat du pape et d'après le consententement des états du royaume. J'ai fait des serments : je veux les tenir. Je conserverai toute la Norvége, ou je la perdrai avec la vie.—C'est bien à moi, répondit Swerre, qu'il appartient de repousser toute proposition de partage. Mon père, né roi légitime, a été mis à mort; mon frère aîné Hacon a été immolé par votre père Erling, qui a fait attacher mon frère Harald à une potence. Mon troisième frère Sigurd a eu la tête tranchée. Ainsi ont été traités tous mes parents. Sans perdre plus de paroles, que chacun rentre dans son camp; le sort des armes décidera. » Magnus proposa de vider la querelle dans un combat naval, où le nombre de vaisseaux serait égal, puis il ajouta : « Battez-vous, si vous osez, contre moi; la Norvége sera le prix du vainqueur. — Je suis prince, répondit Swerre; je vais me mettre à la tête de mes troupes, pour me mesurer avec vous en bataille rangée : je laisse à d'autres le métier de gladiateur. » Cette lutte dura encore quatre ans. Enfin Magnus, complètement défait dans un combat naval, voyant le vaisseau amiral prêt à tomber entre les mains de l'ennemi, se jeta, avec les princes de sa maison et ses généraux, dans la mer, où il périt le 15 juin 1184 (*Voy.* MAGNUS VI, XXVI, 146). Son corps ayant été retrouvé, Swerre

le fit conduire solennellement à Bergen, l'accompagnant avec respect jusqu'à l'église cathédrale. Magnus avait le visage découvert, et ses amis pouvaient s'approcher de lui. Un d'eux s'étant jeté sur le corps, avec de grands cris de douleur, Swerre dit : « Voilà des hommes comme je les aime : ils ne » sont pas faciles à gagner. » L'oncle de Swerre fit l'oraison funèbre en peu de mots, et comme il convient à un soldat. « Le prince que vous » pleurez, dit-il, a été bon envers » ses sujets, mais impitoyable envers » nous et notre famille; que Dieu » veuille lui pardonner comme nous » lui pardonnons. » Swerre fit élever un riche mausolée sur la tombe de Magnus. N'ayant plus de compétiteur, et reconnu souverain de la Norvége, qu'il avait conquise à la pointe de l'épée, il récompensa généreusement ses soldats et leurs chefs. Pendant tout son règne, il eut à lutter contre les restes de la faction opposée, contre le haut clergé et contre la cour de Rome. L'archevêque, primat du royaume, faisait ses visites pastorales avec la pompe d'un monarque. D'après les anciens usages, le roi prétendait que ce prélat ne devait avoir à sa suite que trente personnes, avec douze soldats. L'archevêque répondait que le pape lui avait confié le siége archiépiscopal avec tous ses droits; que personne ne pouvait restreindre le nombre des personnes qu'il lui plaisait de prendre à sa suite. La diète, convoquée par le roi (1189), prononça contre l'archevêque, qui porta plainte à la cour de Rome. Le pape Célestin III (1192) excommunia Swerre, jeta un interdit sur la Norvége, et y envoya un légat pour informer. Après quelques entrevues, le légat ayant refusé de sacrer le roi, Swerre lui dit : « Je sais pourquoi » vous êtes venu; vous allez ramasser notre argent, et vous vous en » irez, tournant en ridicule le royaume de Norvége et ses habitants. Retirez-vous sur le champ. » Il réunit les évêques du royaume, qui lui donnèrent l'onction royale. D'après un auteur contemporain (Guillaume de Neubridge), le sceau de Swerre portait l'empreinte suivante : *Swerrerus rex magnus, ferus ut leo, mitis ut agnus.* Voulant faire la paix avec la cour de Rome, il assembla les évêques de son royaume, qui députèrent deux d'entre eux au souverain pontife. Un Norvégien appelé Hreidar, revenu de Constantinople, présenta au roi de Norvége des lettres par lesquelles l'empereur Alexis Comnène le priait de lui envoyer un corps de mille hommes de bonnes troupes. Swerre ayant rejeté cette demande répétée avec de vives instances, Hreidar obtint la permission de se rendre dans les villes maritimes de Norvége, et d'y enrôler les hommes qui voudraient le suivre de bonne volonté. Alexis Comnène avait aussi envoyé des députés pour demander des secours aux rois de Suède et de Danemark. Swerre était occupé en Norvége, le haut clergé ayant soulevé une partie du royaume contre lui, et les rebelles, encouragés par leurs succès, ayant osé proclamer un autre roi. Innocent III, profitant de ces troubles, lança sur la Norvége de nouveaux anathèmes. Dans les lettres que ce pape adressa aux évêques du royaume et aux rois de Danemark et de Suède, il dit : « C'est pour punir les » Norvégiens que Dieu permet la domination tyrannique de Swerre. » Nous nous étonnons que l'on puisse » donner des secours à cet apostat,

» qui dit faussement avoir été recon» nu roi et confirmé par le Saint-Sié» ge. Avertissez les Norvégiens, et » qu'ils l'abandonnent. Excommu» niez ses partisans; fermez les égli» ses; que dans la partie de la Nor» vége qui lui est attachée, on n'ad» ministre d'autres sacrements que le » baptême aux enfants; que l'on re» fuse la sépulture ecclésiastique à » ses fauteurs (1198). » Swerre, accablé de fatigue et d'inquiétude, tomba malade à Bergen. Sentant approcher ses derniers moments, il demanda les sacrements, qu'il voulut recevoir assis sur son trône. Il fit lire et sceller en sa présence les dernières instructions qu'il donnait à son fils unique Hacon; et il ajouta : « Je » veux qu'après ma mort on me dé» couvre la face, afin que mes amis » et mes ennemis puissent bien me » voir. » Ce prince, si grand dans la bonne et la mauvaise fortune, mourut, en 1202, n'étant âgé que de cinquante-un ans. Son histoire a été recueillie par plusieurs auteurs contemporains, entre autres, par Charles, abbé de Thingeyr, qui paraît avoir écrit sous la dictée de Swerre lui-même. Voyez *Torfæi historiæ rerum Norvegicarum, pars 3a. et 4a.*, Copenhague, 1711, in-fol. On croit que Swerre est l'auteur du *Miroir royal*, qui parut, pour la première fois, dans l'ancienne langue norvégienne ou islandaise, avec la version danoise et latine, sous ce titre : *Kongs-skugg-sio, utlogd a daunsku og latinu. Speculum regale cum interpretatione danicâ et latinâ*, Soroe, 1768, in-4°. Dans cet ouvrage, si intéressant par son contenu et son antique simplicité, l'auteur converse familièrement avec son fils, se proposant de l'instruire dans l'art de gouverner et d'administrer. Il divise, dans l'exorde, le sujet qu'il va traiter en quatre chapitres : *Du commerce*, *De la cour*, *Du clergé* et *Des cultivateurs*. Il ne nous reste plus que les deux premières parties, les deux autres, si elles ont été écrites, s'étant égarées. La première partie traite du Commerce maritime et des connaissances qu'il exige. On y trouve un petit Traité d'astronomie et de physique pratique et une belle Description des vents et des tempêtes. Le commerce des Norvégiens se faisant alors particulièrement avec l'Hibernie, (l'Écosse), l'Islande et le Groenland, l'auteur donne la description géographique de ces îles, des mers qui les entourent, s'attachant surtout aux objets qu'elles présentaient au commerce. Il décrit fort au long les baleines, les autres cétacés, la manière de les prendre et d'en tirer parti. Ce qu'il dit sur les volcans de l'Islande annonce des connaissances physiques, rares dans le douzième siècle. C'est dans cette île qu'il place les enfers. Il parle d'un ouvrage sur les *Merveilles de l'Inde*, qui avait été dédié à l'empereur Manuel Comnène. La seconde partie est divisée en deux chapitres. Dans le premier, l'auteur parle de ceux qui entourent le roi; et dans le second, il montre ce qu'est un bon roi, ce qu'il doit faire et éviter. « Si vous étiez appelé par le roi à » partager avec lui les soins du gou» vernement, dit l'auteur à son fils, » prenez pour principe de vos ac» tions la crainte et l'amour de » Dieu. Soyez intègre, juste et tem» pérant. N'oubliez jamais qu'il y a » une autre vie, et que nos bonnes » et mauvaises actions vous survi» vront quand, de cette vie si cour» te, vous passerez dans l'éternité. « La plus grande partie des hommes » vivent et meurent comme des bêtes,

» ou plutôt pis que les bêtes, puisque » celles-ci remplissent leur destination. Étant le ministre de votre roi, » aimez-le au-dessus de tout, après « Dieu. » Ce que l'auteur dit sur les usages de la cour, sur la guerre, sur la conduite d'une armée, sur l'attaque et la défense des places, est précieux pour l'histoire des mœurs du Nord dans le douzième siècle. On a aussi découvert, dans la bibliothèque royale de Copenhague, un manuscrit du treizième siècle (nº. 114, A, in-4º.), qui contient un Traité de droit public, écrit par Swerre, en ancienne langue islandaise. Ce manuscrit a été publié par Christ. Werlauff, un des conservateurs de cette bibliothèque, sous ce titre : *Anecdoton historiam Swerreri regis Norvegiæ illustrans, è codice membranaceo bibliothecæ Arna-Magnæanæ, cum versione latinâ et commentario.* Copenhague, 1815, in-8º. Dans sa préface, l'éditeur donne de curieux détails sur Swerre, sur ses qualités, ses défauts et sur la lutte dans laquelle ce prince fut engagé avec le haut clergé de Norvége et avec la cour de Rome. Ici l'on croit voir Henri IV en présence de la Ligue; et l'histoire des deux princes offre d'autres rapprochements également frappants. Tous les deux ont eu à conquérir à la pointe de l'épée l'héritage de leurs pères. Sur le champ de bataille, ils désarmaient l'ennemi par la promptitude, la sagesse de leurs mesures et par leur courage. Après la victoire, ils gagnaient les cœurs par la franchise et la loyauté du pardon. Swerre eut un avantage qui fut refusé au chef des Bourbons. Ayant vécu dans la retraite jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, le descendant des Haralds avait fait des études fortes et aprofondies. Il connaissait parfaitement l'histoire, la philosophie, la théologie, le droit civil et canonique. Il possédait comme Henri, toutes les ressources de l'art oratoire. Sur le champ de bataille, il enflammait ses soldats en leur entonnant des Hymnes sacrés, qu'il avait composés. Les discours qu'il leur adressait ont cette force de raison, cette loyauté qui va droit au cœur du soldat et qui lui fait mépriser le danger. Ces nobles discours seraient dignes d'être tirés de son histoire et d'être publiés séparément, comme modèles de la véritable éloquence militaire. L'ouvrage que l'on a découvert dernièrement acquiert une nouvelle importance en ce moment où les esprits s'occupent si vivement de la doctrine de Bossuet et des quatre articles que l'Église gallicane adopta en 1682. Voici le plan de Swerre, que, dans ses développements, il appuie sur les textes pris dans l'Écriture sainte, dans les Lettres des papes et dans les écrits de saint Augustin, de saint Jérôme et des autres Pères de l'Église. Dans l'exercice de ses droits, la majesté royale est indépendante de l'autorité ecclésiastique. J.-C. a établi son Église pour exercer des droits spirituels, et non pour usurper l'administration des choses qui sont purement de ce monde. La situation d'un royaume devient déplorable quand le clergé trouble l'ordre social par ses empiétements. Les sentences d'anathème que le pape et les évêques lancent si légèrement sont nulles. Les devoirs du clergé envers l'autorité temporelle sont clairement tracés dans l'Écriture sainte et dans le droit canon. C'est Dieu lui-même qui a investi les rois de la puissance qu'ils exercent. Que les ecclésiastiques ouvrent les saintes Écritures et les saints Pères, et ils y trouveront

clairement et expressément ordonné qu'ils doivent, comme les autres sujets, obéissance et respect au souverain. D'un autre côté, les rois sont tenus d'accorder à l'Église protection toute spéciale. La Norvége est là, avec son histoire et avec ses faits, pour prouver que ses rois ont, en tout temps exercé ce droit de patronage dans les affaires ecclésiastiques. Les concessions qu'un roi pourrait avoir faites d'après les instances des évêques, sont nulles; et ses successeurs doivent revendiquer des droits inhérents à la majesté royale. » Ainsi s'exprimait, vers la fin du douzième siècle, un prince du Nord, en son vieil idiome islandais; et c'est le même langage qu'ont tenu depuis St. Louis, Philippe-le-Bel et Louis-le-Grand, quand ils ont réclamé contre des prétentions qui, poussées outre mesure, pouvaient troubler la paix dans leur empire. G—Y.

SWEYNHEIM (Conrad), allemand, partage avec son compatriote Pannartz (*V.* ce nom (1), XXXII, 491) la gloire d'avoir porté l'imprimerie en Italie. Il paraît que Sweynheim ne cessa, en 1473, la société qu'il avait faite avec Pannartz, que pour s'appliquer tout entier à l'art de graver en cuivre. Il entreprit une édition de Ptolémée; et la préface de cette édition, qui parut en 1478 (*Voy.* Buckinck, VI, 207), apprend qu'il mourut, après avoir employé trois années à cette occupation; ce qui porte la date de sa mort en 1476 ou 1477. On n'a aucun ouvrage sous le nom seul de Sweynheim; mais beaucoup portent celui de *Sweynheim et Pannartz*. Pannartz et Sweynheim ont, les premiers, fondu et employé des caractères grecs (il y a des passages grecs dans leur Lactance de 1465); les premiers ils ont fait usage des registres contenant les premiers mots de chaque feuillet (leur *César* est de 1469); les premiers enfin, ils ont mis à leurs éditions des préfaces (l'*Apulée* est de 1469), et des notes marginales (leur *Aulugelle* est encore de 1469). A. B—T.

(1) Dans l'article de Pannartz, c'est par faute d'impression que les *Quæstiones Divi Thomæ* sont datées de 1478; leur date est 1476.

SWIENTOCHNA, reine de Bohème, épouse de Wratislas II, était fille de Casimir, roi de Pologne, et de Marie Dobrogniewa, fille de Wladimir-le-Grand, duc de Kiow. Dans les chroniques bohémiennes, elle est appelée Swatawa, en latin Béatrix. Cette princesse épousa, en 1062, en troisième noces Wratislas II, duc de Bohème, et en 1086, elle reçut avec son époux la couronne et l'onction royale. Sage et pieuse, elle vit avec beaucoup de chagrin les désordres de Boleslas-le-Hardi, roi de Pologne, son frère, et lui fit des représentations que Wratislas appuya de son autorité. Tout fut inutile, et S. Stanislas, évêque de Cracovie, ayant été sacrifié aux passions fougueuses de Boleslas, ce mauvais prince fut obligé de se soustraire par la fuite à l'indignation de ses sujets (*Voy.* Boleslas). Swientochna eut de Wratislas quatre fils: Brzeczislas, Borzivoy, Wladislas et Sobieslas. Elle vécut assez long-temps pour les voir, l'un après l'autre, succéder à leur père, ayant survécu plus de trente ans à son mari, mort en 1092. Le ciel parut l'avoir conservée, afin que, par son autorité, elle pût calmer les dissensions qui éclatèrent dans sa famille. Cette princesse n'eut que des malheurs à déplorer: Brzeczislas, son fils aîné, après un règne de sept ans, fut assassiné à l'instigation des Wers-

sowiez qui appartenaient à la famille régnante (1100); Borzivoy, son second fils, après avoir gouverné la Bohême pendant six ans, fut chassé par son neveu Swientopelk, qui eut pour successeur Wladislas, troisième fils de Swientochna : ce dernier fut presque toujours en guerre avec ses frères Borzivoy et Sobieslas. En 1111, leur mère, à force de prières, les reconcilia. De nouveaux troubles étant survenus, elle fit encore la paix entre eux (1124). Enfin en 1125, Wladislas, tombé dangereusement malade, et étant vivement sollicité par son épouse, de désigner pour son successeur son cousin Otton, comte de Moravie. Swientochna, chargée d'années et d'infirmités, accourut à Prague. Wladislas, cédant aux larmes et aux touchantes représentations de sa mère, se reconcilia avec son frère Sobieslas et le désigna pour son successeur. G—y.

SWIENTOPELK (1), roi de Moravie, reçut le baptême avec Radislaw, son oncle, en 862, des mains de S. Cyrille et de Méthodius, apôtres des peuples Slaves, dans la Bulgarie et la Bohême. Oubliant ce qu'il devait à Radislaw son bienfaiteur, qui lui avait donné une province de la Moravie en fief, il livra son malheureux oncle à Louis-le-Germanique, qui lui fit crever les yeux : par là Swientolpelk devint maître et roi de la Moravie (870). Au commencement du huitième siècle, ce royaume comprenait la Norique et l'ancienne Pannonie tout entière; mais les Huns s'étant jetés sur la Pannonie orientale, le royaume sous Swientopelk n'en avait plus que la partie occidentale; cependant il comprenait encore les deux rives du Danube depuis Lintz jusqu'à Semlin, c'est-à-dire l'Autriche proprement dite et la basse Hongrie. La Bohême dépendait aussi de ce beau royaume, dont Swientopelk reçut l'investiture des mains de Louis-le-Germanique. Le nouveau roi, soupçonné d'infidélité, fut arrêté, jeté en prison, mais bientôt après mis en liberté, parce qu'on n'avait pu le convaincre. On lui confia même le commandement de l'armée bavaroise, pour aller soumettre Slavamard, parent de Radislaw, qui s'était révolté. Mais Swientopelk pensait à se venger de l'affront qui lui avait été fait, beaucoup plus qu'à réduire ses compatriotes. Dès qu'il fut arrivé en Moravie, il s'éloigna secrètement; et ayant rassemblé un corps de troupes moraviennes, il tomba brusquement sur les Bavarois, qui, se gardant mal dans leur camp, furent tous ou tués ou faits prisonniers, malgré les représentations de S. Méthodius. La conduite de Swientopelk était peu régulière; mais il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la foi catholique, envoya plusieurs fois des députés au pape, et reçut des instructions et des éloges de la cour de Rome en différentes circonstances, surtout à l'occasion de la conversion de Borzivoy, duc de Bohême, de laquelle il fut le principal auteur. Il faisait sa résidence à Wéléhrade, au sud d'Olmutz, sur la Morave. Des difficultés s'étant élevées au sujet d'un comté dépendant de la Moravie et situé sur les frontières de la Bavière, les prétendants s'adressèrent à Ar-

(1) *Swientopelk* vient de deux mots slaves; le premier *Swiento*, signifie *saint*, *sacré*; le second *pelk*, *poleck*, *polk* ou *pulk*, veut dire *légion*, *cohorte*, *régiment*, et quelquefois *peuple*, *nation*. Le mot Swientopelk paraissant trop dur aux auteurs, qui alors écrivaient en latin, ils l'adoucirent en le changeant en Zuuentiboldus, Zuuentibold ou Suatoplutus. Le fils d'Arnoul, duc de Lorraine, qui au baptême avait reçu le nom de son parrain, Swientopelk, roi de Moravie, n'est connu dans l'histoire que sous le nom de Zuentibold.

noul, roi de Germanie. Swientopelk mécontent passa le Danube et mit tout à feu et à sang. Ces ravages durèrent deux ans et demi; enfin l'empereur Charles-le-Gros se rendit, en 864, dans la Basse-Autriche; et dans une entrevue qu'il eut avec Swientopelk, il lui céda toute la Pannonie, pour laquelle ce roi lui fit hommage comme vassal. En 892, l'empereur Arnoul, qui avait montré la plus grande bienveillance à Swientopelk, étant venu sur les frontières de la Moravie, le fit inviter à une entrevue; ce qui fut refusé avec hauteur par ce prince. Arnoul irrité engagea les peuples voisins à tomber sur la Moravie, laquelle eut beaucoup à souffrir de leurs incursions. Swientopelk mourut en 894, redouté de ses voisins, laissant trois fils, dont l'aîné, appelé Swientibold, lui succéda. Il ne sut point défendre l'héritage paternel, qui, en peu d'années, devint la proie des peuples voisins. G—y.

SWIENTOPELK ou ZUENTIBOLD, roi de Lorraine, était fils naturel de l'empereur Arnoul, et reçut son nom de Swientopelk, roi de Moravie, son parrain (*V.* l'article précédent). Son père, qui avait pour lui une vive affection, voulait le déclarer son héritier, et le faire reconnaître roi de Germanie; mais ayant eu d'une union légitime un fils (Louis), qui lui succéda dans la suite, il se contenta de proposer Swientopelk aux états de Lorraine pour leur roi, ce qui fut d'abord rejeté. L'année suivante, Arnoul tint un concile dans son palais de Tribure près de Maïence. Les évêques assemblés envoyèrent au roi des députés pour lui demander s'il était disposé à protéger les églises, et à en affermir l'autorité. Le roi leur fit dire qu'ils n'avaient qu'à s'acquitter fidèlement de leur ministère, et qu'ils le trouveraient toujours prêt à combattre quiconque oserait leur résister. Alors les évêques, se levant de leurs siéges, s'écrièrent: *Vive le grand roi Arnoul!* Ils firent sonner les cloches, chanter le *Te Deum*; et s'étant inclinés devant les députés, ils les prièrent de témoigner au roi toute leur reconnaissance. Le monarque se rendit au concile; et les évêques furent admis à son conseil secret. Ce fut probablement là qu'il réussit à vaincre toutes les résistances, et que l'on consentit à le reconnaître pour roi de Lorraine (895). Peu de temps après, Arnoul convoqua une diète générale à Worms, où, du consentement des grands et des évêques, il déclara et fit couronner Swientopelk roi de Lorraine. Dans les archives de S. Mihiel, d'Epternach, de Prumm, de S. Maximin à Trèves, de S. Èvre à Toul, de S. Grégoire en Haute-Alsace, dans les cathédrales de Trèves et de Toul, on trouve des chartes accordées par ce prince, en 895 et 896, avec son effigie, son monogramme et sa qualité de roi. D'après cela, on voit que le royaume de Lorraine s'étendait bien loin au-delà des limites du duché qui a porté ce nom. Eudes, comte de Paris, avait été proclamé roi de France, au préjudice de Charles-le-Simple. Swientopelk, sous prétexte de soutenir celui-ci contre Eudes, mais en effet dans le dessein d'augmenter sa puissance, entra en France, et vint mettre le siége devant Laon. Cette ville se défendit avec courage; et Eudes, qui était en Aquitaine, eut le temps d'accourir à son secours. Sans l'attendre, Swientopelk leva le siége, et rentra dans ses états (896). C'est dans ces circonstances que Foul-

ques, archevêque de Reims, pressé par le pape Étienne VI, de venir à Rome, écrivait : « Je me rendrai un » jour près de vous, si cependant » les chemins deviennent libres. A » présent ils sont fermés par Swientopelk, fils du roi Arnoul. Ce prince attaque l'église de Reims, dont » il prend les biens pour les donner » à ses vassaux. Je vous en prie, réprimez sa tyrannie, par votre autorité apostolique. » Les comtes Étienne, Odacres, Gérard et Matfried ayant eu le malheur de déplaire à Swientopelk, ce prince les dépouilla de leurs biens et de leurs dignités. Il vint à Trèves, et partagea entre ses serviteurs les biens de ces seigneurs, ne se réservant que deux abbayes de filles, l'une à Metz et l'autre à Trèves, lesquelles avaient été usurpées par les comtes tombés en disgrace. Arnoul était alors à Rome, où il s'était fait reconnaître empereur. Son fils lui envoya demander son consentement pour le mariage qu'il voulait contracter. D'après l'aveu de l'empereur, Swientopelk envoya des ambassadeurs au comte Eudes, roi de France, qui accorda sa fille Oda au roi de Lorraine. L'empereur ayant convoqué une diète générale à Worms (897), Swientopelk, qui s'y rendit, fut accueilli avec affection par son père, qui le réconcilia avec les quatre comtes dont il avait partagé les dépouilles. Depuis cette époque, les comtes Gérard et Matfried prirent une part très-active aux affaires de la Lorraine. Le célèbre Réginon, abbé de Prumm, fut obligé de se démettre de son abbaye en faveur de Richard, qui était frère de ces deux comtes (899). Swientopelk avait alors éloigné, sans qu'on sût par quel motif, le plus fidèle de ses conseillers, le duc Réginaire; l'ayant dépouillé de ses biens et de ses dignités, il ne lui avait donné que treize jours pour quitter le royaume. Les amis du duc se joignirent à lui, et se retirèrent dans un lieu entouré de marais, appelé Durfos. Swientopelk marcha contre eux; mais il fut obligé d'abandonner son entreprise. Les mécontents allèrent trouver Charles-le-Simple, qui, favorisé par leur parti, marcha, sans éprouver de résistance, sur Aix-la-Chapelle, Nimègue et Prumm. La paix s'étant faite entre les deux princes, Charles repassa la Meuse, et revint en France. Swientopelk assista à la diète convoquée à Saint-Goar sur le Rhin, en 898; et il y eut des conférences avec les députés de l'empereur Arnoul et du roi Charles. Il paraît qu'à son insu, on prit des mesures pour lui ôter la Lorraine, où, par sa conduite, il s'était attiré beaucoup d'ennemis. Ayant fait inutilement une seconde tentative sur Durfos, il ordonna aux évêques de son royaume d'excommunier les deux seigneurs rebelles. Les prélats s'y refusant avec constance, il les chargea d'injures et d'outrages. C'est probablement en cette circonstance qu'il osa frapper d'un bâton Ratbode, archevêque de Trèves. Une telle brutalité envers un prélat qui jouissait d'une grande faveur auprès du roi, ajouta beaucoup à la haine que Swientopelk s'était attirée. Le mécontentement étant devenu général, les grands du royaume allèrent trouver le roi Louis, qu'ils proclamèrent roi de Lorraine, à Thionville. Swientopelk marcha contre eux, et ils lui livrèrent, sur les bords de la Meuse, une bataille sanglante, où il périt, le 13 août 900.

G—Y.

SWIENTOPELK, grand-duc de Kiow, fils aîné de Wladimir-le-

Grand, épousa, vers l'an 1000, une fille de Boleslas Ier., roi de Pologne. Cette princesse fut envoyée en Russie par son père, qui la fit accompagner par Reinbern, évêque de Colberg. Ce prélat, joignant une mission apostolique à celle que le prince lui avait confiée, prêcha la foi aux Russes, avec un zèle héroïque, et voulut suivre les traces de Brunon et de Boniface, qui avaient subi le martyre en annonçant l'Évangile dans les mêmes contrées. Swientopelk, à la prière de Boleslas, son beau-père, racheta le corps de Brunon et l'envoya en Pologne. Wladimir-le-Grand s'étant converti et ayant adopté le rit grec, tandis que son fils Swientopelk pratiquait la religion romaine, cette différence contribua beaucoup à aigrir le père contre le fils; et celui-ci fut enfermé avec son épouse et avec l'évêque Reinbern, dans un fort d'où il ne sortit qu'après la mort de son père, en 1015. Son droit d'aînesse devait lui faire obtenir la couronne ducale; mais l'attachement qu'il avait montré pour l'Église latine, et ses liaisons avec les Polonais, ennemis naturels des Russes, avaient éloigné de lui ses sujets. Tous les vœux se portèrent vers son frère Bori, qui avait été chéri de leur père Wladimir. Cependant ce frère généreux, cédant aux lois de la nature, reconnut son frère pour son souverain. Tant de générosité ne put fléchir Swientopelk: peu rassuré par le désintéressement de son frère, il le fit impitoyablement massacrer, lui et leur frère cadet, appelé Gelb. Cette barbarie excita l'indignation de tous les peuples russes; et le duc de Nowgorod Jaroslaw, s'étant mis en marche la tête d'une armée, pour venger le meurtre de ses frères, Swientopelk fut surpris, battu et forcé de se réfugier en Pologne, où il alla encore une fois implorer les secours de son beau-père. Ce monarque, séduit par la promesse que lui fit son gendre de le reconnaître pour souverain du duché de Kiow, se mit de nouveau en campagne, et vint, à la tête d'une puissante armée, porter le fer et le feu dans les environs de Kiow. Il était près de s'emparer de cette ville, lorsque l'empereur Henri l'obligea, par une diversion, de revenir pour défendre son royaume. La paix ayant bientôt été conclue avec l'empereur, Boleslas se disposa à faire de nouveaux efforts en faveur de Swientopelk, et les deux princes ne tardèrent pas à se diriger encore une fois contre les Russes. Ayant rencontré Jaroslaw sur les bords du Bog, ils le mirent en fuite, et s'emparèrent de Kiow. Aucun obstacle ne s'opposait au rétablissement de Swientopelk; et ce fut alors que, de concert avec son beau-père, il députa l'archevêque de Kiow vers Jaroslaw pour proposer à ce prince de lui renvoyer son épouse, fille de Boleslas, ainsi que l'évêque Reinbern. A cette condition, il offrait de rendre la belle-mère, la femme et les huit sœurs du prince russe, que l'on avait trouvées dans le couvent de Sainte-Sophie à Kiow. Swientopelk voyait avec peine qu'il n'avait que le titre de grand-duc, la ville et les places-fortes ayant garnison polonaise. Devant satisfaire aux besoins de cette armée étrangère, et ne pouvant suffire à toutes les demandes, il mécontenta les Polonais, qui, fiers de leurs succès, se permettaient tous les excès. De là s'élevèrent de vives altercations entre le beau-père et le gendre. Enfin Boleslas ayant rassemblé son armée, à un signal donné, la ville de Kiow, que le roi avait jusque-là épargnée, fut, ainsi

que les environs, abandonnée au pillage. Boleslas retourna en Pologne avec son armée, emmenant comme otages deux sœurs de Swientopelk, et les principaux seigneurs du pays, où Jaroslaw revint aussitôt. Swientopelk, qui avait pris à sa solde un corps nombreux de Pieczingowiens, fut vaincu, mis en fuite, et se sauva jusqu'à Brzesc sur le Bug, où il fut accueilli par le gouverneur polonais. Ayant erré pendant quelque temps, sans oser paraître à la cour de son beau-père, il succomba sous le poids de ses malheurs, et mourut dans une petite ville sur les frontières de la Bohème. G—Y.

SWIENTOPELK, duc de Bohème, était fils d'Otton, marquis d'Olmutz, qui mourut en 1091, et fut dépouillé de la succession de son père par son oncle Wratislas II, roi de Bohème, qui donna le duché d'Olmutz à son fils Brzécislas. Swientopelk, cédant à la nécessité, réussit à se faire accueillir par l'usurpateur de ses droits, et il l'accompagna dans ses expéditions contre le prince Udalric et contre Wladislas Herman, duc de Pologne; mais Borzivoy ayant refusé de partager avec lui les subsides auxquels les Polonais furent soumis, Swientopelk, indigné, rassembla ses forces en Moravie (1105), et s'avança jusqu'à Prague. Cette première tentative ayant échoué, il revint avec de nouvelles forces, se fit prolamer duc de Bohème, et força Borzivoy de s'enfuir en Pologne, puis auprès de l'empereur Henri, qui enjoignit à Swientopelk de venir lui rendre compte de sa conduite. Obligé d'obéir, le duc fut mis en prison; et il n'en sortit qu'après avoir promis de payer dix mille marcs d'argent. Arrivé à Prague, il en envoya sept mille avec son frère Otton, qui devait rester jusqu'à ce que toute la somme fût acquittée. Les caisses publiques étant épuisées, Swientopelk recourut aux plus odieuses exactions pour satisfaire l'empereur; et un fils lui étant né, il décida ce prince à le tenir sur les fonts de baptême. On conduisit l'enfant à Bamberg, où il se trouvait: après la cérémonie, l'empereur fit au père remise des trois mille marcs qu'il devait encore, et il invita Swientopelk à l'accompagner dans une expédition contre les Hongrois. Le duc de Bohème s'y distingua; mais ayant appris, tandis qu'il ravageait la Hongrie, que Borzivoy, favorisé par Mutina de la famille des Werszowicz, était entré dans son duché, il se hâta de quitter la Hongrie, et força bientôt Borzivoy de se réfugier de nouveau en Pologne. Mutina fut décapité; Swientopelk, oubliant toute retenue dans sa vengeance, fit mettre à mort les Werssowicz, même les enfants qui étaient à la mamelle. « C'est chose horrible, dit Dubrawski, que de » raconter ce qui se passa. Bosée, » un des Werzovicz, était assis à » table avec ses enfants, quand les » assassins entrèrent chez lui. On se » jette d'abord sur le fils, ensuite » sur le père, dont l'épouse, cou» verte du sang de son mari, tomba » évanouie sous la table. Tout fut » pillé. Ensuite on tomba sur les en» fants, en disant qu'il fallait tuer » les louveteaux aussi bien que les » loups. Les assassins étaient payés: » ils recevaient une drachme pour le » meurtre d'un enfant, ou comme ils » disaient, pour un louveteau, et deux » drachmes pour un loup. Compa» rant à Hérode celui qui donnait » de tels ordres, on croyait voir » dans ces horreurs un nouveau mas» sacre des Innocents. Quelques-uns

» des Werzowicz échappèrent et se » sauvèrent en Pologne. Cette famille, » qui tenait de si près à nos princes, » fut presque entièrement détruite. » Le roi de Hongrie, ayant voulu tirer vengeance des ravages que Swientopelk avait commis dans son royaume, entra dans la Moravie pour la dévaster. Swientopelk alla au-devant lui; et, après l'avoir forcé de s'éloigner, pénétra dans le royaume de Hongrie, qu'il ravagea de nouveau. Ayant ainsi porté au loin la terreur de son nom, il rentra en Bohême chargé de butin. La même année (1109), il suivit l'empereur Henri dans une expédition contre les Polonais. Ayant perdu, au siége d'un fort appelé Géra, un de ses généraux, dont il chérissait la valeur, il fit démolir le fort, sans y laisser pierre sur pierre. De là il s'avança, avec l'empereur, contre la ville de Glogau. Les habitants, découragés par un long siége et par des attaques qui se succédaient jour et nuit, députèrent vers Swientopelk afin d'obtenir, par son intervention, une trêve de cinq jours, promettant de se rendre, si après ce délai ils n'étaient point secourus. Pendant ce temps un des Werszovicz dressa des embûches à Swientopelk. Comme ce prince soupait avec l'empereur, un assassin se joignit aux soldats de sa garde, et lorsqu'il eut quitté la tente impériale, il lança sur lui un trait qui le frappa entre les épaules avec une telle violence, que le prince expira sur-le-champ (21 septembre 1109). L'assassin s'échappa, selon les uns, par la vitesse de son cheval; selon d'autres, il fut mis en pièces par la garde du prince. Les troupes bohémiennes, revenues dans leur pays, déposèrent le corps de leur duc dans un monastère qu'il avait fondé. G—y.

SWIENTOPELK Ier., duc de Poméranie, obtint ce titre, au commencement du douzième siècle, des rois de Pologne, et se déclarant indépendant, refusa bientôt de payer le tribut auquel il s'était engagé. Attaqué par Boleslas Krzywousty, et mis en fuite, il se jeta dans la ville de Nackel, où il soutint un siége de trois mois. Étant sorti par capitulation, il remit une somme considérable, fit de nouveaux serments, donna son fils en otage, et fut confirmé dans sa dignité (1119). L'année suivante, Boleslas fut obligé de faire une seconde campagne pour punir une nouvelle révolte. Les Poméraniens ayant été vaincus près de Bromberg, Swientopelk se jeta de nouveau dans Nackel, dont il avait réparé les fortifications. Il fallut former un siége régulier. Trois fois les assiégés réussirent à mettre le feu aux tours. Enfin Boleslas étant maître des murs, la garnison, qu'il menaçait de passer au fil de l'épée, livra son chef Swientopelk, qui fut emmené en Pologne, et renfermé pour le reste de ses jours. G—y.

SWIENTOPELK II, duc de Poméranie, était slave de nation. Attaché par alliance à la famille régnante de Pologne, il fut nommé, en 1217, par le prince Leszko, gouverneur de la Poméranie, avec obligation de lui payer annuellement une somme de mille marcs d'argent. Peu de temps après son installation, les habitants de la Prusse orientale, encore païens et barbares, s'étant jetés sur les provinces septentrionales de la Pologne et sur la Poméranie, les habitants de cette dernière province lui offrirent le titre de duc, espérant de lui une protection plus efficace que des princes polonais, toujours désunis entre eux. Swientopelk,

qui ne se croyait pas encore en mesure de satisfaire ses projets ambitieux, répondit à cette offre, qu'il se contentait de porter le nom de gouverneur; et continuant de gouverner le duché que les Danois avaient dévasté, il y rétablit l'ordre et l'abondance: mais pendant ce temps, il fomentait en secret des divisions parmi les princes polonais. Ayant donné sa sœur en mariage à Wladislas Odonicz, il fournit des troupes à ce prince, pour faire des incursions sur les domaines de Wladislas Laskonogi, son oncle, avec lequel il était en guerre. Odonicz ayant repris ses domaines, Swientopelk, fier de l'accroissement que prenait son pouvoir, demanda à Leszko le titre de duc au lieu de celui de gouverneur. Le prince ayant pris du temps pour délibérer, Swientopelk refusa d'envoyer le tribut auquel il s'était obligé. Leszko indiqua pour le jour de la Saint Martin (1227) une diète à Gonzawa, près de Zyn; et il y invita les princes de la famille royale, ainsi que Swientopelk. Celui ci promit d'abord de s'y rendre; mais ce fut seulement le 14 novembre, que, d'intelligence avec Odonicz, il entra dans la ville à la tête d'une troupe nombreuse, surprit Lesko et Henri de Breslau au bain, tua le premier de sa propre main, et poursuivit Henri, qui fut blessé dangereusement et transporté à Breslau. Après cette horrible trahison, Swientopelk se fit proclamer duc, et porta le ravage en Pologne. Ayant réuni ses armes à celles des chevaliers de l'ordre teutonique qui venaient de s'établir à Culm, il s'empara de plusieurs forteresses. Mais considérant ensuite que les chevaliers avaient soumis presque toute la Prusse orientale, qu'ils y établissaient des places fortes, et qu'ils y organisaient leur gouvernement, il commença à redouter le voisinage de ces guerriers entreprenants, d'autant plus que tous les jours il leur arrivait des renforts de la Saxe, de la Bohême et de l'Allemagne: il craignit qu'après avoir affermi leur puissance, ils ne cherchassent à le punir de ses crimes et à venger les insultes et les torts qu'il avait faits à la Pologne. D'après ces considérations, il se lia secrètement avec les habitants de la Prusse, leur promettant secours pour chasser les chevaliers, et recouvrer leur indépendance. Les habitants, rassemblés au signal donné, se répandirent depuis la Warmie jusqu'aux côtes de la mer Baltique, détruisant les villes qui se trouvaient sur leur passage, et massacrant sans pitié les habitants (1243). Balga et Elbing furent les seules places qui résistèrent. Ce fut alors qu'un légat, envoyé par le pape pour régler les nouveaux évêchés que les chevaliers avaient érigés dans la Prusse, exhorta Swientopelk à la paix. Celui-ci, sans rien écouter, se répandit dans le Palatinat, dont il s'empara, à l'exception de Thorn, Culm et Raszyn. Les chevaliers perdirent, en cette occasion, plus de cinq mille hommes, sans compter les troupes étrangères qui étaient venues à leur secours. Les habitants furent massacrés ou menés en esclavage, et les chevaliers furent dans une telle épouvante, qu'ils se disposaient à évacuer la Prusse. De Culm, Swientopelk se jeta sur la Masovie; Plock, capitale du duché, fut incendiée et ses églises pillées. A cette nouvelle, Grégoire IX fit prêcher, en Allemagne et en Pologne, une croisade contre Swientopelk; et deux princes polonais s'étant réunis aux chevaliers, on commença une nou-

velle campagne en surprenant Zartowice. Swientopelk étant accouru pour reprendre cette place, fut défait et mis en fuite. Après avoir repris Wyyzogrod et Nakel, les chevaliers pénétrèrent dans le cœur de la Poméranie, ravageant la Cassubie jusqu'à Oliva et Dantzig. Swientopelk s'adressa au légat du pape, et demanda la paix. Il promit avec serment et par écrit, qu'il n'aurait plus de relation avec les habitants de la Prusse, qu'il enverrait contre eux des secours si les chevaliers en demandaient; il donna pour otages son fils aîné, et deux de ses généraux. Mais cet homme turbulent et sans foi ne pensait qu'à profiter de la première occasion de rompre ses serments. Ayant étendu sa ligue, et y ayant fait entrer les habitants de la Lithuanie occidentale avec ceux de la Prusse, il se jeta de nouveau sur le Palatinat de Culm, et mit en fuite les chevaliers qui voulaient l'arrêter. Comme il tenta, mais inutilement, de délivrer son fils et ses autres otages, on les transporta en Autriche. Il s'empara de Swiécie, qu'il fortifia pour être maître de la Vistule. Herman, grand-maître de l'ordre, instruisit de ces événements Innocent IV, qui, ayant envoyé un légat en Prusse, écrivit à Swientopelk des lettres menaçantes : « Vous avez osé, lui » dit-il, prendre les armes contre les » religieux hospitaliers et contre les » pèlerins; vous vous êtes emparé de » contrées sur lesquelles vous n'avez » aucun droit, puisqu'elles dépen» dent du siége apostolique. Prenez» y garde, vous attirerez sur vous la » colère de Dieu et celle du Saint» Siége. On dit que déjà, depuis huit » ans, vous êtes excommunié pour » d'horribles impiétés, et que vous » vous moquez des ordres qui » vous sont donnés par l'Église. Con» vertissez-vous : sinon nous procé» derons contre vous avec la plus » grande sévérité (1245). » Le pape écrivit dans le même sens à l'archevêque de Gnesne, et à ses suffragants. « Swientopelk, qui se dit » faussement chrétien, abuse de ce » nom. Afin qu'il ne puisse pas d'a» vantage se glorifier d'écraser im» punément les fidèles, nous vous » mandons de l'avertir. Si dans » quinze jours, après avoir reçu nos » lettres, il ne se désiste point de ses » violences, excommuniez-le, lui et » ses complices, et implorez contre » lui l'autorité séculière. » Swientopelk méprisant toutes ces menaces, le légat apostolique, dont il avait aussi repoussé les représentations, prêcha la croisade contre lui, pendant que les dominicains, dans les diocèses de la Saxe, exhortaient les fidèles à prendre les armes pour le même sujet. Les chevaliers ayant reçu des renforts de l'Allemagne, et Swientopelk ayant été défait, il écouta enfin les représentations du légat, et la paix fut conclue aux premières conditions (1246); mais les croisés refusèrent de rendre les otages de Swientopelk. Au mépris de cette paix, Henri, troisième grand-maître des chevaliers, s'empara d'une forteresse appartenant aux Poméraniens. Swientopelk reprit la place d'assaut, passa la garnison au fil de l'épée, mit en fuite les troupes des chevaliers, et ravagea la contrée selon sa coutume. Un légat, envoyé par le pape, réussit à concilier les deux partis, et les chevaliers rendirent à Swientopelk son fils avec les autres otages (1248). Celui-ci tint, à la vérité, ses derniers arrangements avec ses chevaliers; mais n'ayant remis qu'avec peine Nackel à la Po-

logne, il fit enlever cette place par son fils; et les princes polonais qui vinrent pour la reprendre furent repoussés avec perte (1255). Swientopelk eut encore des différends avec Warcislas, duc de la Poméranie occidentale, et il se jeta sur les terres de son voisin. Les évêques de Camin et de Cujavie ayant pris parti pour Warcislas, leurs terres furent ravagées, et l'un d'eux fut sur le point d'être fait prisonnier par les Poméraniens (1259). Ce fut ainsi que pendant près de cinquante ans, cet homme, aussi ambitieux que féroce, fut la terreur de ses voisins. Il mourut à Dantzig, et fut enterré dans le couvent d'Oliva en 1266. On croit que, dans ses derniers moments, il témoigna un vif regret de l'assassinat du prince Leszko. Ses deux fils partagèrent entre eux le duché, qui ne tarda pas d'être envahi par les chevaliers teutoniques. G—Y.

SWIENTOSLAS ou SWIENTOSLAW, grand duc de Russie, petit-fils d'Oleg, succéda, en 945, à son père Igor, qui avait été mis à mort par les Drzevliens révoltés. La princesse Olga, qui s'empara de la régence pour son fils Swientoslas, encore enfant, vengea d'une manière éclatante la mort de son époux (*V.* OLGA). Ayant embrassé le christianisme, elle fit inutilement tous ses efforts pour porter son fils à imiter son exemple. Swientoslas, lorsqu'il eut atteint sa majorité, pensa moins à gouverner le grand duché qu'à attaquer ses voisins et à se signaler par ses exploits militaires. Afin de s'habituer aux fatigues de la guerre, il avait mené, dès son enfance, une vie très-dure. Il ne mangeait que de la chair de cheval ou des bêtes sauvages, qu'il faisait lui-même rôtir sur des charbons. N'ayant ni tente ni équipage, il passait la nuit en plein air, couché sur la couverture de son cheval, et la tête appuyée sur sa selle. Sa mère ayant inutilement tenté de le retenir à Kiow, il s'avança vers les rives du Don, de l'Oka et du Volga. Après avoir soumis les Wiatitches, il tourna ses armes contre le khan des Khozars. L'ayant battu, il prit Biélovège ou Sarkel, ville fortifiée par des ingénieurs grecs. De là il conquit les contrées situées entre l'embouchure du Volga et celle du Don; ainsi il pouvait aisément, par la mer Noire et le Dniéper, établir ses communications entre Tmoutorokau et Kiow. Il ne tarda pas à trouver l'occasion d'une conquête encore plus importante. L'empereur grec Nicéphore Phocas étant mécontent de Pierre, roi des Bulgares, engagea, en 967, Swientoslaw à déclarer la guerre à ce prince. On ne pouvait faire au grand duc une proposition plus agréable. Ayant reçu de Constantinople une somme considérable comme subside, il parut bientôt sur le Danube avec une armée de 60,000 hommes. Les Bulgares, après de vains efforts, furent mis en fuite; leurs villes se soumirent au vainqueur, et leur roi succomba sous le poids de ses malheurs. Swientoslaw se voyant maître de l'ancienne Mésie, s'abandonnait à ses plaisirs dans Péréyaslawetz, que les auteurs byzantins appellent la grande Péréiaslaw; mais les Petchénègues ou Pieczyngowiens, profitant de son absence, avaient osé (en 968), pour la première fois, attaquer la Russie; s'étant avancés jusqu'à Kiow, ils y renfermèrent Olga avec ses petits-fils. Les habitants, réduits au désespoir, parlaient déjà de se rendre, lorsque les Pieczyngowiens furent attaqués inopiné-

ment par un général russe appelé Prititch, qui avait rassemblé un faible corps de troupes. Les barbares s'enfuirent, croyant voir Swientoslaw tomber sur eux, et la ville fut délivrée. Olga s'empressa d'avertir Swientoslaw, qui, étant accouru, repoussa ces étrangers et les éloigna de ses frontières. Le calme et la paix étaient rétablis dans le grand-duché, Swientoslaw n'avait qu'à rendre ses sujets heureux : mais ses vœux le portaient sans cesse vers les rives du Danube. On peut voir, à l'article Olga, combien ce projet contraria les desseins de cette princesse. Lorsqu'elle eut fermé les yeux, Swientoslaw, n'y voyant plus d'obstacles, résolut de transférer le siége de son empire sur les bords du Danube, où, sans doute, la civilisation était plus avancée que sur les bords du Dniéper. Avant d'entrer en campagne (970), il donna le gouvernement de Kiow à son fils aîné Yaropolk; à Oleg, son second fils, la Drzewlanie ou le pays des Drzewliens, et il envoya, pour gouverner à Nowgorod, un troisième fils appelé Wladimir, issu d'une union illégitime avec une concubine appelée Maloucha. C'est ce dernier prince qui gouverna ensuite la Russie avec tant de gloire, sous le nom de Wladimir-le-Grand (*Voy*. Wladimir). Après avoir pris ces mesures, Swientoslaw se mit en marche vers la Bulgarie. Étant arrivé près de Péréïaslawetz, il se vit tout-à-coup attaqué par une armée nombreuse. Un combat long et sanglant s'engagea; la victoire penchait pour les Bulgares, quand Swientoslaw s'écria : « Mourons, amis, mourons; » mais mourons en braves! » A ces paroles, les Russes redoublent d'efforts; les Bulgares cèdent, et la ville de Péréyaslavetz est prise d'assaut. Swientoslaw résolut d'y fixer son séjour; cependant il permit à Boris, fils du dernier roi, de porter les insignes de la dignité royale. Alors les Grecs commencèrent à reconnaître la faute qu'ils avaient commise en attirant les Russes sur les bords du Danube. Jean Zimiscès, empereur d'Orient, somma Swientoslaw d'évacuer la Bulgarie, ainsi qu'il en était convenu avec l'empereur Nicéphore. Le grand-duc répondit fièrement que bientôt il serait à Constantinople, et qu'il rejèterait les Grecs en Asie. On se prépara, de part et d'autre, à combattre. Les historiens russes ne sont point d'accord avec les bizantins sur les événements de cette guerre; mais ce qui est certain, c'est que le grand-duc ayant réuni aux Russes les Bulgares, les Hongrois et Piéczyngowiens, alors ses alliés, entra dans la Thrace qu'il ravagea jusqu'à Andrinople; après des combats sanglants, il retourna dans la Bulgarie. Cela se passait en 970; l'année suivante, Zimiscès entra dans la Thrace, après avoir envoyé une flotte qui devait se tenir à l'mebouchure du Danube, pour intercepter les communications des Russes avec Kiow. Des ambassadeurs russes s'étant présentés, il les fit conduire dans son camp, et leur permit de retourner vers leur chef. Laissant derrière lui le gros de son armée, il arriva à l'improviste sous les murs de Péréyaslawetz. Les Russes, qui occupaient cette ville, se défendirent avec courage; mais malgré leurs efforts, la ville fut prise d'assaut; et Zimiscès s'avança contre Swientoslaw. Les deux chefs se rencontrèrent dans les environs de Dorostol, aujourd'hui Silistria. Après un combat opiniâtre, Swientoslaw fut obligé de se réfugier

dans Dorostol. La flotte grecque étant arrivée, la ville fut cernée de toutes parts, et après un siége de deux mois, considérant qu'il ne lui restait qu'un petit nombre de braves, la plupart blessés comme il l'était lui-même, Swientoslaw se décida enfin à demander la paix. Théophane, au nom de Zimiscès, et Sweneld, au nom de Swientoslaw, signèrent le traité suivant : « Au mois de juillet, indiction » XIV, l'an (du monde) 6479, moi » Swientoslaw, prince de Russie, fais » serment de vivre jusqu'à la fin de » ma vie en paix et bonne intelligence » avec vous, Zimiscès, grand empe» reur des Grecs, avec vous Boris et » Constantin, empereurs très-chré» tiens, ainsi qu'avec tous vos peuples, » promettant, au nom de tous les » Russes, boyards et autres, mes » sujets, de ne jamais rien entre» prendre contre vous, de ne jamais » conduire mon armée ni celle des » étrangers dans la Grèce, la province » de Cherson et la Bulgarie. S'il ar» rivait que d'autres ennemis mar» chassent contre la Grèce, je me » déclarerais contre eux et les com» battrais. Si moi et mes sujets man» quions à remplir ces conditions » fondées sur la justice, puissions» nous devenir l'objet de la malédic» tion des dieux que nous adorons. » Que nous soyons alors jaunes com» me de l'or, et que nous périssions » par nos propres armes. » Une entrevue eut lieu sur les bords du Danube. L'empereur, entouré de ses écuyers, couverts d'armures en or, s'y rendit à cheval; Swientoslaw, vêtu d'un simple habit blanc, arriva dans une barque, qu'il conduisait lui-même. Les Grecs, en le voyant, furent frappés d'admiration. Il était, disent-ils, d'une taille moyenne et assez bien fait; il avait la poitrine large, le cou gros, les yeux bleus, les sourcils épais, le nez aplati, de longues moustaches, peu de barbe, et sur la tête une mêche de cheveux comme marque de sa haute extraction. A une de ses oreilles pendait un anneau d'or orné de deux perles et d'un rubis; sa physionomie était sombre et farouche. Il resta assis dans sa barque, y laissant venir l'empereur qui descendit de cheval. Après s'être entretenus quelque temps, les deux princes se séparèrent bons amis. Swientoslaw s'étant embarqué avec une armée faible, et harassée de fatigue, reprit le chemin de Kiow, en s'embarquant sur le Danube et cotoyant la mer Noire. D'après Nestor, les habitants de Péreyaslavetz ayant fait connaître aux Pieczyngowiens que Swientoslaw retournait à Kiow chargé d'un butin immense et suivi d'un faible corps de troupes, ces peuples se hâtèrent d'aller occuper les cataractes du Dniéper, pour y attendre les Russes à leur passage. A cette nouvelle, Sweneld, ce sage capitaine, qui avait déjà commandé sous Oleg et Igor, conseilla à Swientoslaw d'abandonner ses barques, et de faire par terre le tour des écueils. Le prince, rejetant ce conseil, s'obstina à passer l'hiver à Bielobérège, à l'embouchure du Dniéper, où les Russes eurent beaucoup à souffrir de la faim. Au retour du printemps, Swientoslaw, qui avait inutilement attendu des renforts de Kiow, se mit en marche avec un petit nombre de braves. Attaqué par les Piéczyngowiens, il périt sans gloire. Kouria, le chef de ces barbares, lui trancha lui-même la tête, et depuis il se servit de son crâne comme d'une coupe. Quelques Russes, commandés par le brave Sweneld, échappèrent au carnage et revinrent à Kiow, apportant ces tristes nouvelles (an 973). G—Y.

SWIENTOSLAS, duc de Nowgorod et de Tchernigow, l'un des meilleurs princes qui aient gouverné la Russie, vivait au douzième siècle. Wzéwolod, duc de Nowgorod, son frère, ayant été arrêté par ses sujets révoltés, et enfermé avec sa femme et ses enfants, Swientoslas, qui avait déjà la principauté de Tchernigow, fut élu duc de Nowgorod à sa place; mais son premier mouvement fut de mettre Wzéwolod en liberté. Celui-ci étant devenu grand-duc et souverain de la Russie, après la mort de Iaropelk (1139), Swientoslas fut nommé gouverneur de Kiow, pendant que le grand-duc portait la guerre en Gallicie. A la mort de ce prince, Swientoslas contribua beaucoup à faire monter son frère Igor sur le trône de Russie. Les habitants de Kiow, qui, du vivant du dernier duc, avaient déjà prêté serment à Igor, se rassemblèrent tumultueusement, après avoir assisté aux funérailles de Wzéwolod. Swientoslas parut seul au milieu d'eux, et leur demanda ce qu'ils desiraient : « La » justice, s'écrièrent-ils. Les juges » nommés par Wzéwolod ont op- » primé les faibles. Jurez, pour vous » et votre frère, que vous serez vous- » mêmes nos juges, ou que vous vous » ferez remplacer par des seigneurs » fermes et intègres. » Swientoslas fit cette promesse solennellement; il descendit de cheval, et baisa le crucifix avec respect. Tandis qu'il était à table avec son frère, la populace s'étant jetée sur la maison d'un de ces juges iniques, pour la piller, il y courut et rétablit l'ordre. Le prince Isiaslaw s'étant ensuite révolté contre le grand-duc, Igor fut mis en fuite, et tomba entre les mains du vainqueur, qui l'enferma dans un couvent (1146). Swientoslas, son frère, réunit une partie des troupes dispersées, et se retira à Nowgorod Severski. Isiaslaw étant monté sur le trône de Russie, proposa à Swientoslas d'abandonner son frère Igor, et lui offrit, à cette condition, d'augmenter son apanage : « Prenez plutôt tout ce que » je possède, répondit cet excellent » prince; mais rendez la liberté à » mon frère. » Ne pouvant rien obtenir par ses prières, il fit, de concert avec d'autres princes, des préparatifs pour aller délivrer Igor : mais il ne fut point heureux dans ses efforts, et, par suite de ses revers, ses propres domaines furent livrés au pillage. Se voyant vivement poursuivi, il se retira, avec sa femme et ses enfants, dans une épaisse forêt. Ne prenant conseil que de son courage et de son désespoir, il mit en fuite un corps de cavalerie nombreux, et pénétra jusqu'à Moscou. Le prince de Souzdal l'accueilit et lui donna une fête somptueuse (1147). C'est la première fois que, dans les Annales russes, il est question de cette ville, qui fut plus tard la capitale de l'empire. Le grand-duc Isiaslaw étant occupé à la guerre, les habitants de Kiow se jetèrent sur le couvent où le dernier grand-duc Igor était enfermé; et ils lui ôtèrent la vie. Son frère Swientoslas, au désespoir, jura qu'il vengerait cet attentat; et dès-lors toutes les passions rendirent la guerre de plus en plus acharnée. Les traités de paix ne furent que des trèves bientôt suivies d'hostilités encore plus cruelles. Swientoslas avait de tout temps été lié avec le prince George, surnommé Longue-Main ou Dolgorouki, qui mourut après un règne de trois ans. Son successeur lui offrit d'agrandir son apanage, s'il voulait réunir ses efforts aux siens : « Nous » sommes parents, répondit Swien-

» toslas, pourquoi chercherions-nous » à nous nuire? comment oserais-je » accepter des présents pour prendre » les armes contre mes frères? » Rostislaw, élevé sur le trône de Russie, avait été jusque-là l'ennemi déclaré de Swientoslas. Celui-ci le désarma par le don d'une panthère et de chevaux richement harnachés. La paix fut conclue entre les deux princes; et ils réunirent leurs forces pour protéger les frontières méridionales de l'empire contre des brigands qui dévastaient les côtes de la mer Noire, les rives du Danube, et s'étaient même emparés d'Oleschie, célèbre place de commerce, située à l'embouchure du Dnieper. Les deux princes attaquèrent de concert ces barbares: ils les mirent en fuite, et reprirent les prisonniers et le butin qu'ils avaient enlevés. Ils rejetèrent de même au-delà des frontières les Polowitks, qui ravageaient les rives occidentales du Dniéper. La mort de Swientoslas fut une calamité pour la Russie méridionale. Son fils aîné Oleg lui succéda à Tchernigow; et son neveu Swientoslas, fils de Wzévolod, eut Nowgorod Seversky; ce qui fut une nouvelle source de dissensions et de guerres civiles. G—Y.

SWIERCKOWSKI, général de cosaques, se distingua dans la guerre qui éclata en Moldavie et en Valakhie, entre le palatin Iwon ou Juonia, et le sulthan Sélim. Le premier, voulant soustraire sa principauté au joug des Turcs, appela les cosaques à son secours (1574). A leur arrivée, il donna aux chefs un grand repas; et, au dessert, il fit présenter à chacun d'eux un plat couvert de pièces d'or. Tous l'assurèrent de leur dévouement jusqu'à la mort; et Swierckowski fut le premier qui prêta ce serment. Sélim, instruit de cette défection, fit marcher cent mille hommes contre Iwon. Swierckowski, qui était à l'avant-garde avec ses cosaques et six mille Moldaves, tomba inopinément sur l'ennemi, le mit en désordre; et Iwon ayant donné de son côté, on en fit un tel carnage, que plus de cinquante mille Valaques et Turcs restèrent sur le champ de bataille. De là on marcha sur Braïlow, qui fut pris d'assaut. Les Turcs s'étant mis en marche pour secourir la ville, Swierckowski les surprit et les tailla en pièces. Iwon, instruit de ces succès, vint joindre Swierckowski. On marcha contre Téhinie, que l'on emporta: tout y fut passé au fil de l'épée. Bialogrod éprouva le même sort. Swierckowski, qui était toujours en avant, se plaçait au centre avec ses cosaques armés de carabines. Il avait à sa droite les archers, et à sa gauche les cuirassiers. Apprenant qu'un corps de Turcs et de Tartares se gardait mal, il tomba sur eux et les tailla en pièces. On ne fit que deux cents prisonniers, qui furent tués à coups de faux après le combat. Le chef de l'armée turque, qui s'y trouvait, offrit en vain, pour sa rançon, deux fois son pesant en or, trois fois en argent et une fois en pierreries. Après l'avoir gardé quelques jours, pour apprendre de lui ce qu'on desirait savoir, il fut mis en pièces. Sélim, effrayé par ces revers, fit assembler une armée formidable, dont le commandant en chef vint à bout de corrompre Zarniéwicz, un des généraux d'Iwon. Au moment où la bataille allait s'engager, le traître se jeta du côté des Turcs, et décida la victoire en leur faveur. Swierckowski et Iwon ne perdirent point courage: ils se retirèrent dans leur camp, avec vingt mille hommes qui leur restaient. Iwon se rendit à des conditions ho-





Markham del.t Landon direx.t

norables, que l'ennemi jura sept fois sur ses drapeaux ; mais ces serments furent observés à la manière des Turcs : ils mirent Iwon en pièces, dans la tente même de leur général ; et tous les prisonniers furent aussi lâchement égorgés. Swierckowski, à la tête de ses cosaques, voulut se faire jour à travers les bataillons ennemis ; mais il tomba percé de coups, n'ayant pu trouver la mort qu'il cherchait ; et il fut fait prisonnier, avec treize hommes, qui seuls restaient de tous ses braves soldats. Ce fut en vain que les Turcs employèrent les menaces et les promesses pour leur faire abjurer la foi chrétienne. Ils se rachetèrent au poids de l'or. Quand les blessures de Swierckowski le permirent, on le transporta à Constantinople, d'où il s'échappa et revint trouver les siens. Il jura entre leurs mains qu'il tirerait vengeance des Turcs, et tint parole, en répandant encore, pendant plusieurs années, la terreur et la mort sur les côtes de la mer Noire.

G—Y.

SWIETEN. *V.* VAN-SWIETEN.

SWIFT (JONATHAN), surnommé par Voltaire le *Rabelais* de l'Angleterre, naquit à Cashel, dans le comté de Tipperary en Irlande, le 30 novembre 1667. Sa famille était ancienne, mais pauvre. Quelques biographes, abusant de ce qu'il était enfant posthume, et de ce que sir William Temple lui témoigna toujours beaucoup d'intérêt, l'ont représenté comme fils de cet homme célèbre ; mais il est avéré que sir William Temple était, depuis plus de deux ans, en ambassade sur le continent, quand le jeune Swift vint au monde. Dès qu'il eut atteint sa quatorzième année, sa mère l'envoya au collége de la Trinité, à Dublin. Après y avoir consacré quatre ans à des lectures étrangères à ses études et s'être montré un assez mauvais écolier, souvent puni par ses maîtres et rossé par ses camarades, il passa à l'université de la même ville, où il fit un meilleur emploi de son temps. Ce fut cependant alors qu'il jeta sur le papier l'esquisse de son fameux *Conte du tonneau* (*Tale of a Tub*) (1). Lorsqu'il sortit de l'université, sa mère lui conseilla de passer en Angleterre, et de recourir à la protection de sir William Temple, dont elle était parente. Sir William accueillit parfaitement le jeune Irlandais ; et ce fut en copiant les Mémoires de ce grand homme d'état, que le jeune Swift conçut ses premières idées politiques. Temple le présenta au roi Guillaume III, qui l'honorait souvent de sa visite, dans sa terre de Sheen. Ce prince goûta tellement la conversation de Swift, qu'il le prenait pour compagnon ordinaire de ses promenades. Swift aimait à raconter que le monarque lui avait appris à cultiver les asperges à la manière hollandaise. Guillaume lui offrit une compagnie de cavalerie, qu'il refusa, en disant qu'il se sentait plus de goût pour l'état ecclésiastique. Il entra en effet dans les ordres. Lord Capel, vice-roi d'Irlande, lui donna la prébende de Kilroot ; mais sir William Temple l'engagea si instamment à revenir partager sa retraite, qu'il résigna son bénéfice, et repassa en Angleterre. Il se flattait d'y en obtenir de bien plus considérables : mais son protecteur mourut ; et le roi parut l'avoir entièrement oublié. Il prit alors le parti

(1) C'est sous ce titre que cet ouvrage est généralement désigné en France, parce que le traducteur l'a rendu mot à mot. Mais il est bon de savoir que par *Tale of a Tub*, les Anglais entendent ce que nous entendons par *Conte bleu*, *Conte de ma mère l'oie*.

de retourner en Irlande, et parvint enfin à s'y faire nommer doyen de Saint-Patrick, titre sous lequel il est souvent désigné par les écrivains anglais. Pendant son séjour chez sir William Temple, il s'était secrètement épris des charmes de la fille de Johnson, son intendant. C'est cette jeune et belle personne qu'il a célébrée sous le nom de *Stella*. Il la détermina à venir le joindre en Irlande. Quelle que fût sa passion pour elle, il ne s'écarta jamais, dans sa conduite à son égard, des règles de la décence la plus sévère. Quoique élevé dans les principes des Whigs, il écrivit en faveur du gouvernement. Les ministres de la reine Anne lui témoignèrent le desir de le voir. Il fut si bien accueilli par les lords Oxford et Bolingbroke, qu'il fit plusieurs voyages à Londres. Il y dînait habituellement avec eux et d'autres membres du ministère, en petit comité. Cette familiarité le rendit tellement suspect au parti de l'opposition, qu'il eut plusieurs fois l'honneur d'être dénoncé au parlement comme l'ame du conseil privé. Sa correspondance avec sa chère Stella, qui a été conservée, prouve effectivement que Swift exerçait une haute influence sur les mesures du ministère. Sa fortune n'en devint cependant pas beaucoup plus brillante. La reine Anne le flatta un instant de l'espoir d'un évêché; mais cette princesse, ayant entendu décrier les opinions religieuses du doyen de Saint-Patrick, ne voulut plus qu'on lui parlât de lui. Swift prit le parti de retourner en Irlande. Son doyenné lui rapportant plus de mille livres sterling, il chercha dans les plaisirs de la société et de la table, à se consoler de la nullité politique où il était tombé. Stella continuait à faire les honneurs de sa maison, quoiqu'il crût toujours devoir au décorum de la tenir dans une habitation séparée. Au bout de seize ans, il se résolut enfin à l'épouser. Le mariage fut béni par l'évêque de Clogher; mais ce qui est resté incompréhensible jusqu'à ce jour, c'est que Swift, en prenant Stella pour sa femme, ne cessa pas de la traiter comme lorsqu'elle n'était encore que son amie. Leur union, a dit un écrivain du temps, était toute platonique. C'est à cette époque qu'eut lieu une aventure amoureuse, où le doyen se montra non moins bizarre que dans ses relations avec Stella. Il avait fait, à Londres, la connaissance d'une jeune hollandaise nommée Esther Van Homrigh, qu'il a célébrée dans un de ses poëmes, sous le nom de *Vanessa*. Charmée d'abord de l'esprit de Swift, Esther devint bientôt tellement éprise de sa personne, qu'elle lui proposa de l'épouser. Il éluda ses offres par des plaisanteries; elle le suivit néanmoins en Irlande, et il lui rendait des visites assidues : mais dès qu'il s'aperçut qu'elle voulait renouveler ses propositions de mariage, il lui remit, de sa propre main, une lettre qui ne lui permettait plus le moindre espoir. Esther apprit, peu de temps après, l'union du doyen avec Stella : l'excès du chagrin la conduisit promptement au tombeau. Vu d'un œil peu favorable à son retour en Irlande, comme le partisan déclaré du ministère anglais, Swift trouva et saisit l'occasion de se rendre tout-à-coup extrêmement populaire. Une émission considérable de monnaie de bas aloi jetait l'alarme dans la classe manufacturière : le doyen de Saint-Patrick écrivit ses *Lettres du Drapier*, pour démontrer l'inconvénient de cette mesure. De ce moment il devint l'idole du peuple irlandais.

Un attrait irrésistible le ramenait cependant assez fréquemment en Angleterre; il y avait contracté une liaison intime avec le célèbre Pope. Ces voyages semblaient être pour lui une distraction nécessaire, depuis la mort prématurée de cette Stella, objet apparent de toute sa tendresse, et victime trop réelle de la négligence où il la laissa languir. Vainement les amis de Swift ont-ils tenté de le justifier de ses torts publics envers deux jeunes et charmantes femmes, qui lui avaient consacré toute leur existence. Ils ont allégué pour excuse de sa froideur et de ses bizarreries, un défaut de constitution physique, semblable à celui dont était affligé Boileau; mais, du moins, Boileau n'eut point la cruauté de recevoir les serments d'une femme, de la réduire à la condition d'esclave, et de la faire périr de honte et de regrets. La triste fin de Stella rendit son insensible époux un objet d'horreur pour ses amis les plus familiers. Délaissé, attaqué d'une goutte et d'une surdité toujours croissante, il se livra plus que jamais à la misanthropie et au cynisme, qui faisaient le fond de son caractère. Des attaques réitérées d'apoplexie influèrent tellement sur ses facultés intellectuelles, que dans les neuf dernières années de son existence, il mena une vie presque purement animale. Ses yeux, recouverts par des tumeurs, lui causaient des douleurs si cruelles, que plus d'une fois il voulut les arracher de ses propres mains. La mort le délivra enfin de tant de maux, le 29 octob. 1745: il était sur le point d'accomplir sa soixante-dix huitième année. Le chapitre dont il était le doyen le fit enterrer dans la cathédrale de Saint-Patrick. Voici le portrait qu'a laissé de ce singulier personnage un homme qui avait vécu dans son intimité: « Swift semblait être un composé de tous les extrêmes. Il mettait une sorte de modestie à ne jamais parler plus d'une minute de suite; mais il s'emportait si quelqu'un l'interrompait par une seule observation ou par un éternuement. Grand amateur de pointes et de jeux de mots, il ne s'en permettait jamais qui blessassent la décence ou la religion; mais, la plume à la main, il ne connaissait plus de bornes. Il se plaisait beaucoup au milieu de plusieurs femmes, et il ne pouvait cacher sa répugnance à se trouver tête-à-tête avec les plus aimables et les plus jolies. Personne ne se montra plus sensible que lui aux prévenances des grands; et on le vit mille fois rechercher la société des gens de la dernière classe du peuple. En voyage, il s'arrêtait de préférence dans les auberges où il était sûr de trouver pour commensaux des rouliers et des portefaix. » Swift a beaucoup écrit: les éditions complètes de ses OEuvres ne forment pas moins de 18 à 20 volumes; mais peu de ses productions trouvent encore des lecteurs. On ne connaît même généralement en France que deux de ses ouvrages: le conte du *Tonneau* et les *Voyages de Gulliver à Lilliput*. Le premier est une satire allégorique où, sous les noms de *Pierre*, de *Martin* et de *Jean*, il attaque tour-à-tour le pape, Luther et Calvin. Quelques plaisanteries assez fines ne peuvent faire trouver grace à ce ramas de déclamations souvent impies, et presque toujours prolixes et fatigantes. *Gulliver* est un livre chéri des enfants: ils y trouvent des contes qui peuvent les amuser. Mais les esprits judicieux et graves ne démêlent que trop facilement, à travers toutes ces folies, l'intention préméditée de je-

ter le ridicule sur toutes les institutions qui servent de base à la société humaine. Si ce livre, plus bizarre qu'amusant, eut beaucoup de vogue en Angleterre, c'est qu'il contenait une foule d'allusions et même de portraits, aussi piquants pour les nationaux qu'insipides pour les étrangers. Sir Walter Scott en donne la clef : mais les originaux n'existant plus, les copies ont perdu tout intérêt. Ce fut Voltaire qui, le premier, vanta en France les *Voyages de Gulliver*. L'abbé Desfontaines en donna (1727) une traduction que sir Walter veut bien trouver passable (*tolerably good*), mais qu'il n'a certainement point lue, et que nous prendrons la liberté, malgré sa décision, de regarder comme pitoyable. Le biographe anglais a soin d'avertir que la *continuation* du Gulliver n'est point de Swift, mais de son traducteur : aucun lecteur exercé n'a pu s'y méprendre. Le Rabelais de l'Angleterre a laissé quelques autres ouvrages ; mais ils sont tombés dans un tel discrédit, que sir Walter Scott n'a pas même daigné en faire la plus légère mention. De ce nombre est un livre que l'on peut juger d'après son titre du *Grand Mystère* ou de l'*Art de méditer sur la Garde-robe*. Un autre écrit plus ignoré encore, est une satire intitulée : *John Bull*, sur la paix d'Utrecht. Elle eut pour traducteur l'historien Velly. On a encore traduit en français : I. Ce que Swift a écrit contre Partrige, astrologue, dont il fit tomber les vaines prédictions. II. Son ouvrage intitulé, des *Avantages qu'il y aurait à abolir la Religion en Angleterre*, petit écrit ingénieux, où il tourne en ridicule les discours des incrédules et des petits-maîtres d'Angleterre. III. Le *Grand Mystère*, ou *l'Art de méditer sur la Garde-robe*, *avec des Pensées hasardées sur les Études, la Grammaire, la Rhétorique et la Poésie*. IV. Plusieurs *Écrits* sous le titre de *Productions d'esprit, contenant tout ce que les Arts et les Sciences ont de rare et de merveilleux*. Presque tous les autres ouvrages de Swift sont demeurés en anglais. Ses vers sont moins parfaits que sa prose ; en général, son style est nerveux, clair et précis. Il égale en élégance et en exactitude les meilleurs écrivains en prose de sa nation, et il les surpasse presque toujours en variété et en verve ; mais par suite de ses goûts et de ses habitudes, ses écrits sont assez souvent parsemés d'expressions grossières et indécentes. Il y peint néanmoins toujours la vertu sous une image agréable, en lui opposant un tableau hideux du vice. Son grand principe, en matière de politique, était celui de Cicéron, que l'*intérêt et le bonheur du peuple est la première de toutes les lois*. Le docteur Swift jouissait de plus de trente mille livres de rente. Sa manière de vivre simple, modeste et frugale, lui laissait beaucoup de superflu. Il disait qu'il était le plus pauvre de ceux qui avaient une vaisselle d'argent, et le plus riche de ceux qui n'avaient pas d'équipage. Sensible à la misère des pauvres, il imagina de faire un fonds, et d'établir, pour leur soulagement, une banque, où, sans caution, sans gages, sans sûreté, sans intérêts quelconques, on prêtait à tout homme ou femme du bas peuple, ayant quelque métier ou quelque talent, jusqu'à la concurrence de dix livres sterlings, c'est-à-dire plus de deux cents livres, monnaie de France. Le temps de la restitution du prêt était fixé, et tou-

jours proportionné à la situation de l'emprunteur. Par là, il faisait vivre des milliers de personnes, animait l'industrie, encourageait les talents, détruisait la fainéantise, et jamais on ne lui manquait de parole. Au jour marqué, les sommes prêtées rentraient dans la banque, pour circuler en d'autres mains. On peut consulter sur ce célèbre écrivain l'ouvrage intitulé : *Lettres du comte d'Orrery, sur la Vie et les Ouvrages de Swift*, imprimé à Paris, en 1753, in-12. Ce comte était ami intime de Swift, et ses Lettres sont curieuses et intéressantes; mais la traduction française en est très-fautive. La Vie de Swift a été écrite en anglais, par Th. Sheridan, Dublin, 1785, in-8°.; M. Craufurd a publié un *Essai historique sur le docteur Swift*, etc., 1808, in-4°.; et le romancier Walter-Scott a donné une Notice sur le même dans sa *Biographie des Romanciers célèbres*, traduites en français, Paris, 1826 (1825). S-v-s.

SWIFT (Deane) était petit-fils de Godwin Swift, oncle du précédent. Le nom de Deane lui venait de son aïeul, l'amiral de ce nom, qui, étant au nombre des régicides, n'avait sans doute dérobé sa tête à l'échafaud, qu'en mourant un an ou deux avant la restauration. Deane Swift avait étudié à l'université de Dublin. Il habitait à Goodrich en Herefordshire. Le peu d'écrits qu'on a de lui se rattachent aux œuvres de son illustre parent. I. *Essai sur la vie, le caractère et les écrits du docteur Jonathan Swift*, 1755, in-8°. Ce livre ne répondit pas à l'attente du public. L'utilité de quelques renseignements, et de la fixation des dates ne dédommage pas assez le lecteur de la confusion, de l'étroite partialité, ainsi que de l'humeur, qui règnent dans ce morceau de biographie. L'auteur montre surtout beaucoup d'aigreur à l'égard de lord Orrery et du docteur Delany, qui avaient précédemment écrit sur le même sujet. II. Le huitième vol. in-4°., ou les quinzième et seizième, in-8°. des *OEuvres de Swift*, 1765. III. *Lettres écrites par J. Swift et ses amis, de 1710 à 1742, revues*, etc., 1768, 3 vol. in-8°., pour faire suite aux trois volumes de *Lettres* publiés en 1766, sous l'inspection du docteur Hawkesworth. Le nouvel éditeur, qui se montrait extrêmement jaloux de la réputation de son parent, aurait mieux mérité de sa mémoire s'il n'eût imprimé qu'un choix des papiers qu'il avait dans les mains. Deane Swift mourut à Worcester, le 12 juillet 1783. L.

SWIFT (Théophile), fils du précédent, naquit dans le comté de Hereford. Il avait de l'esprit naturel, et l'instruction ne lui manqua point; mais un caractère fougueux, et une certaine bizarrerie qu'il semblait tenir de sa consanguinité avec l'auteur du *Conte du Tonneau*, le firent surtout remarquer en diverses circonstances. Un duel ayant eu lieu en 1789, entre le duc d'York et le colonel Lenox, aujourd'hui duc de Richemond, Th. Swift s'efforça de donner à la querelle une couleur politique, dans une *Lettre au roi*, qu'il fit imprimer. Les termes dans lesquels il s'y exprimait sur le compte du colonel, offensèrent cet officier, qui ayant exigé de lui satisfaction, le blessa d'un coup de pistolet. Il fit paraître, à diverses époques, quelques poèmes de peu d'étendue, où l'on trouva de l'esprit, des idées originales et de la facilité. Un événement assez extraordinaire lui donna occasion de développer son talent dans un autre genre, ainsi que son naturel énergi-

que et ardent. Vers l'année 1790, la sûreté des dames de Londres fut menacée par un raffinement de scélératesse qui rappelle les crimes du marquis de Sade, et qui s'est renouvelé récemment en France. Un homme, à qui le peuple donna le nom du *Monstre*, guettait le soir dans les rues les jeunes personnes qui se trouvaient isolées, pour leur enfoncer dans la hanche un instrument tranchant, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de les rendre boiteuses. Après avoir échappé quelque temps à la justice, il fut enfin reconnu par une demoiselle qu'il avait ainsi blessée plusieurs jours auparavant; la blessure avait de trois à quatre pouces de profondeur, et de neuf à dix d'étendue. Arrêté et mis en jugement à la cour d'Old-Bailey, il fut déclaré coupable, et condamné à une prison de six ans. C'était un fabricant de fleurs artificielles, nommé Renwick Williams. Théophile Swift qui, probablement persuadé de l'innocence de cet homme, avait, pendant le procès, fait tous ses efforts pour le sauver, persista dans son opinion après que la sentence fut prononcée. Il écrivit alors un mémoire intitulé: *The Monster, at all*, etc. Le *Monstre*, ou *l'innocence de Renwick Williams mise au grand jour*, 1791, in-8°. de 213 pag.; l'auteur de ce mémoire, peu accoutumé aux ménagements, passait en revue toute la procédure, et attaquait non-seulement le caractère des témoins accusateurs, mais aussi l'impartialité des juges, qu'il prétendait avoir partagé les préventions populaires contre son client. Théophile Swift est mort en Irlande, dans l'été de 1815. On a de lui: I. *Les Escrocs* (The Gamblers), poème, in-4°. II. *Le Temple de la folie*, poème en quatre chants, in-4°. III. *Adresse poétique à Sa Majesté*, 1788, in-4°. IV. *Le Parlement féminin*, 1789, in-4°. V. *Lettre au roi, sur la conduite du colonel Lenox*, 1789, in-4°. Les circonstances du duel sont rapportées dans l'*Annual register* de 1789, *Chronique*, p. 208. VI. *Lettre à W. A. Browne* (sur le duel de l'auteur avec le colonel Lenox), 1789, in-4°. Il a contribué, par ses communications, à enrichir de plusieurs écrits jusqu'alors inédits l'édition que sir Walter Scott a donnée des OEuvres du doyen de Saint-Patrice. L.

SWINBURNE (Henri), voyageur anglais, était le plus jeune fils de sir Jean Swinburne, baronnet, et appartenait à une famille catholique du comté de Northumberland. Il naquit à Capheaton, résidence de son père, et après avoir commencé son éducation dans une école du comté d'York, il l'alla continuer à Paris, à Bordeaux et à l'académie royale de Turin. Lorsque ses études furent terminées, il parcourut les différentes parties de l'Italie, et se maria ensuite. Sa femme partageant son goût pour les antiquités et pour les beaux-arts, ils partirent ensemble vers 1774, et passèrent six ans à visiter les lieux les plus remarquables de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Allemagne. Il se lia, pendant ses voyages, avec les hommes les plus éclairés des pays où il s'arrêtait, et reçut des marques d'estime de quelques souverains. A son retour en Angleterre, il se retira à la campagne, et publia, en 1779, ses Voyages en Espagne, un vol. in-4°. Quatre ans après, il fit paraître le premier volume de ses Voyages dans le royaume des Deux-Siciles, auquel il ajouta un second volume en 1785. On accorde généra-

lement à Swinburne le mérite d'un bon observateur : ses descriptions sont vives et animées; il est le premier qui ait fait bien connaître en Angleterre les arts et les anciens monuments de l'Espagne. Le mariage de sa fille avec Paul Benfield, lui fit partager les désastres de cet aventurier, et le força d'aller s'établir dans la colonie de la Trinité, où il mourut au mois d'avril 1803. Jean Bigland a consulté les Voyages de Swinburne pour la rédaction de l'Histoire d'Espagne, qui a été traduite en français, après avoir été revue et corrigée par le général Matthieu Dumas. Le *Voyage en Espagne*, de Swinburne, a été traduit en français (Paris, 1787, in-8°.), par J. B. de la Borde, qui avait déjà traduit le *Voyage dans les Deux-Siciles*, du même auteur (ibid., 1785, 4 vol. in-8°.), auquel on joint quelquefois, comme cinquième volume, le Voyage en Sicile, par Denon, et le *Voyage de Baïonne à Marseille*, traduit aussi de Swinburne, mais qui ne se trouve pas sur papier ordinaire (*Voy.* le *Manuel du libraire*). D—z—s.

SWINDEN (Jean-Henri Van), né en 1746 à la Haye, soutint, à l'âge de vingt ans, une thèse sur l'attraction, à l'académie de Leyde, et fut nommé la même année professeur à celle de Franeker, où il ouvrit ses cours par un Discours : *De causis errorum in rebus philosophicis*. Dans cette place il s'appliqua à diverses branches des sciences naturelles, surtout au magnétisme, à l'électricité et à la météorologie, avec cette patience minutieuse, si nécessaire dans les sciences physiques. Pendant treize ans il observa non-seulement jour par jour, mais presque heure par heure, les variations du baromètre, et dix ans de suite il nota, chaque heure de la journée, le différences de la déviation de l'aiguille aimantée. En 1777, il partagea avec Coulomb le prix décern par l'académie des sciences à Paris, pour ses *Recherches sur les aiguilles aimantées et leurs variations*. Ce travail de Van Swinden a été inséré dans le tome VIII des *Mémoires des savants étrangers*, 1780. L'année suivante, il obtint une médaille de l'académie de Munich, pour sa *Dissertation sur l'analogie de l'électricité et du magnétisme*, in-8°. Après avoir professé dix-huit ans à Franeker, il obtint, en 1785, la chaire de physique et d'astronomie à l'athénée d'Amsterdam. Il y débuta par un Discours : *De hypothesibus physicis, quomodo sunt è mente Newtoni intelligendæ*. Dans la capitale de la Hollande, il ne se rendit pas moins utile qu'à Franeker : les établissements publics, les savants, les citoyens, invoquèrent à l'envi ses lumières et consultèrent son profond savoir. Appelé dans une commission de l'amirauté, il rédigea un *Almanach à l'usage des marins*, et un *Traité sur la fixation de la longitude en mer*, lequel a été réimprimé cinq fois : la dernière édition, corrigée et augmentée, est de 1803. Il le fit suivre, en 1796, d'un Traité sur deux instruments, l'octant et le sextant. Le nouveau système décimal introduit en France avait attiré son attention; il lut à la Société *Felix meritis*, plusieurs dissertations sur ce sujet. Lors de l'organisation de la république batave, il fut appelé au pouvoir exécutif; et en 1798, il reçut, avec M. Æneæ, la mission de se rendre à Paris, pour s'entendre avec les savants français sur l'établissement du nouveau système métrique. A son arrivée à

Paris, il était déjà si versé dans ce système, qu'il put aisément le mettre à la portée du public. Son *Rapport fait à l'Institut des sciences et arts, le 29 prairial an VII, au nom de la classe mathématique et physique, sur la mesure du méridien de France, et les résultats qui en ont été déduits pour déterminer les bases du nouveau système métrique*, et son *Précis des opérations qui ont servi à déterminer les bases du nouveau système métrique, lu à la séance publique de l'Institut, le 1er. messidor an 7*, furent insérés dans le Recueil des Mémoires de cette compagnie. Après son retour dans sa patrie, il continua ses travaux sur les poids et mesures, dont l'uniformité lui paraissait, comme au gouvenement français, un objet de la plus haute importance. C'est à lui qu'on attribue le Rapport que la première classe de l'institut des Pays-Bas fit sur ce sujet, après 1814, au nouveau gouvernement de ce royaume. L'activité savante de Van Swinden se faisait sentir partout; il présidait la commission sanitaire d'Amsterdam; il avait contribué à l'organisation de l'école de marine de la même capitale; il donnait ses avis à l'institution des aveugles: dans sa vieillesse encore il était membre de la commission pour la rectification du cours des rivières. Il fut nommé, en 1803, correspondant de l'institut de France; il appartenait aux principales sociétés savantes d'Europe, et il en était un membre très-actif. Les Mémoires des académies de Bruxelles et de Turin renferment de lui des observations météorologiques; il donna, à la première classe de l'institut des Pays-Bas, une Dissertation sur la pression de l'athmosphère; dans le Recueil de la Société hollandaise de Harlem, on a inséré son traité sur le Binome de Newton. Il possédait bien le latin, le hollandais et le français, et il a écrit dans ces trois langues. Van Swinden est mort après une courte maladie, le 9 mars 1823, à l'âge de soixante-seize ans. Il avait eu de sa femme, Sara Riboulot, un fils et trois filles. L'Athénée et la Société *Felix meritis*, à Amsterdam, le célébrèrent par des hommages publics; son éloge funèbre prononcé dans la dernière de ces compagnies, par M. Van Lennep, a été publié à Amsterdam, 1824, in-8o., avec la liste des ouvrages de Van Swinden, et une pièce de vers de Harmen Klingin, en son honneur. Il a paru aussi une Notice sur Van Swinden, in-4o. Voici les principaux ouvrages qu'il a publiés, indépendamment de ceux qui viennent d'être mentionnés. I. *Cogitationes de variis philosophiæ capitibus*, 1767, huit parties in-8o. II. *Tentamina theoriæ mathematicæ de phænomenis magneticis*, 1769, in-4o. III. *Observations sur le froid rigoureux de 1776*. IV. *Dissertations sur la comparaison des thermomètres*, 1777. V. *Dissertation sur l'analalogie de l'électricité et du magnétisme*, 1784, in-8o. VI. *Recueil de différents Mémoires sur l'électricité et le magnétisme*. Sous ce titre, il réunit, en 3 vol. in-8o., plusieurs petits traités qui avaient d'abord été publiés séparément. VII. *Description d'une machine inventée par L. Emsinga, pour représenter le système du monde*, 1780, 1801. VIII. *Observations météorologiques pour l'année* 1779 à 1780. IX. *Description d'une nouvelle pompe pneumatique*. X. *Principes de géométrie*, 1790. XI. *Traité sur les poids et mesures*, 1802, 2 vol. in-

8o., ouvrage où cette matière est traitée à fond. XII. *Tables des mesures de longueur, de capacité et des poids*, etc., en Hollandais. On trouve aussi plusieurs morceaux de lui dans le *Journal de physique*, dans les Recueils périodiques de la Hollande, tels que le *Magasin universel*, le *Messager des lettres et des arts* ; il a écrit sur l'aurore boréale, la lumière zodiacale, la population et la mortalité d'Amsterdam, le magnétisme animal, etc. Ce savant professeur nous a aidés pour plusieurs articles de la *Biographie*, et il a rédigé seul celui de *Musschenbroek*. D—G

SWINTON (JEAN), philologue anglais, né en 1703, dans le Cheshire, entra dans la carrière du ministère évangélique, et fut nommé chapelain de la factorerie anglaise à Livourne. Il profita des loisirs que lui laissait cet emploi pour continuer ses études, et perfectionner ses connaissances dans les langues orientales. De retour en Angleterre, il fut nommé professeur au collége de Christ à Oxford. Bientôt après, la société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres. Sa vie n'offre plus qu'une suite de travaux : il mourut le 4 avril 1777, archiviste de l'académie d'Oxford. Swinton est un des collaborateurs de l'*Histoire universelle* (*V.* PSALMANASAR). Outre des *Recherches*, en anglais, sur l'alphabet de Palmyre (*V.* BARTHELEMY, III, 444), dans le tome XLVIII des *Transactions philosophiques*, on cite de ce savant : I. *Dissertatio de linguâ Etruriæ regalis vernacula*, Oxford, 1738, in-4o. Dans cette dissertation, l'auteur se propose de prouver que les Pélasges ou les Phéniciens, qui suivant lui sont le même peuple, ont porté dans l'Étrurie leur culte et leur langue, dont il s'efforce de retrouver les traces. Tout en rendant justice à son immense érudition, Wachter a combattu le système de Swinton par de courtes observations insérées dans les *Acta erudit. Lipsens.*, ann. 1744. II. *De priscis Romanorum litteris dissertatio*, ibid., 1746, in-4o. III. *Metilia sive de Quinario gentis Metiliæ, è numis vetustis, cæteroquin minimè notis*, ibid., 1750, in-4o. IV. *Inscriptiones Citicæ; sive in binas inscriptiones Phœnicias, inter rudera Citii nuper repertas conjecturæ. Accedit de numis quibusdam Samaritanis et Phœniciis dissertatio*, ibid., 1750, in-4o., petit volume rare et recherché. V. *Dissert. on a Parthian coin*, Londres, 1757, in-4o., et dans les *Transactions philosophiques*, l. 1, 86. VI. Sur des médailles samnites étrusques, parthiques, phéniciennes (de Philistis, reine de Syracuse), puniques, de Laodicée, etc., et sur les chiffres ou caractères numériques phéniciens usités à Sidon, *ibid.*, tom. 49 à 60. VII. *Description d'une médaille inédite de l'imper. Crispina*, des Dardanissiens; *Explication d'un monogramme* qui se voit sur un Quinaire très-ancien, etc., dans l'*Abrégé des Transact. philos.*, par Gibelin (ou plutôt par Millin), 1, 256 et 260. W—S.

SWITZER (ÉTIENNE), jardinier anglais, probablement d'origine suisse, comme son nom l'indique, se distingua dans sa profession, au commencement du dix-septième siècle, par des ouvrages qui annonçaient des connaissances au-dessus de son état. On n'a aucun détail sur sa vie privée ; seulement on présume qu'il travailla chez les London et Wise, jardiniers célè-

bres de cette époque; qu'ensuite il cultiva, pour son compte, des jardins et pépinières, à l'enseigne du Pot-à-Fleur, situés à Milbank près Westminster, et qu'il mourut en 1745, après avoir publié en anglais les ouvrages suivants : I. *Iconographia rustica, or the nobleman gentlemen and gardeners récréation*, contenant la direction générale pour distribuer une propriété étendue (*country seat*) en jardins, parcs, enclos, etc., avec un système géneral d'agriculture ; le tout éclairci par un grand nombre de gravures en cuivre, faites sur les dessins de l'auteur, Londres, 3 vol. in-8°. II. *The practical fruit and kitchen's garden*, Londres, 1727, in-8°.; le Jardin pratique, fruitier et potager, ou méthode à suivre pour élever les brocolis d'Italie, les cardons d'Espagne et autres légumes étrangers, accompagné d'un précis sur la luzerne, le sain-foin et autres plantes sauvages, avec la méthode de brûler l'argile pour l'amélioration des terres, et portée à son dernier degré de perfection dans la quatrième édition, qui parut en 1729, 1 vol. in-8°. III. *Introduction to a general*, etc. Introduction à un système général d'hydrostatique et d'hydraulique. Londres, 1729, 2 vol. in-4°. IV. *Dissertation sur le vrai cytise des anciens*, Londres, 1731. V. *Universal system*, ou *Système philosophique et pratique des eaux et de leur conduite*, avec des gravures, Londres 1730, 2 vol. in-4°. Dans les préfaces de ces ouvrages, on trouve des particularités concernant l'histoire du jardinage en Angleterre. Ce fut Switzer qui, le premier, donna aux Anglais, en 1717, les directions convenables pour obtenir des primeurs par le moyen des serres chaudes. D—P—S.

SYAGRIUS (AFRANIUS), est appelé seulement Syagrius par Ammien Marcellin, qui en fait mention sous l'an 369 de notre ère, époque à laquelle il était *notarius*, ou secrétaire de l'empereur Valentinien. Ce prince, voulant défendre les frontières de la Gaule contre les Germains, fit élever une forteresse à Manheim, à l'endroit où le Necker se jette dans le Rhin. Il voulut ensuite en construire une autre au-dessus, sur les rives du Necker, auprès du lieu où se trouve aujourd'hui Heidelberg. Syagrius fut chargé de présider à ce travail, conduit par deux généraux. Les Allemands, voyant avec peine tous ces ouvrages destinés à les asservir, attaquèrent les Romains dans le moment où ceux-ci charriaient des terres, et les tuèrent à coups d'épée. Les deux généraux ne furent pas épargnés. Syagrius s'échappa seul, et Valentinien lui reprocha vivement de n'avoir pas su exposer sa vie. Le malheureux secrétaire fut exilé dans son pays, à Lyon, où les muses le consolèrent de sa disgrâce. Ses poésies, selon Sidoine Apollinaire, étaient supérieures à toutes celles qui ont paru depuis. Il mérita ainsi l'amitié d'Ausone, qui lui dédia le recueil des siennes, et qui, chargé de l'éducation de Gratien, fils de Valentinien, lui obtint la faveur de ce jeune prince. Syagrius rentra, par ce moyen, dans la carrière des honneurs. Il fut trois fois préfet, et une fois consul l'an 382. C'est à tort, selon Tillemont, que Goltzius et d'autres l'ont confondu avec le consul de l'année précédente, qui s'appelait Flavius Syagrius, ou Évagrius, et qui d'ailleurs est absolument inconnu. Quant à Afranius Syagrius, il eut un fils qui fut père du comte Égidius ou Gilles, et une fille appelée Papianilla, qui fut mère

de Ferréol, célèbre dans les Gaules, vers le milieu du cinquième siècle. C'est de ce Ferréol que d'habiles généalogistes ont voulu faire descendre la maison de France (*Voyez* Ferréol). Syagrius eut une statue à Rome, et fut enseveli à Lyon, où l'on montrait encore son tombeau du temps de Sidoine Apollinaire. F-a.

SYAGRIUS, fils, non pas d'Aëtius, comme on l'a dit à l'article Clovis, mais du comte Égidius ou Gilles (*V.* ce dernier article), était arrière petit-fils du consul de ce nom, et jouissait d'une fortune considérable, à l'abri de laquelle il se croyait dispensé de suivre l'exemple de son père, en étudiant l'art militaire. Lorsque l'empereur Majorien vint dans les Gaules combattre les Visigoths, l'an 459, Sidoine Apollinaire, qui avait fait tout récemment l'éloge de ce prince, écrivit au jeune Syagrius pour le rappeler à ses devoirs : nous avons encore cette lettre dans laquelle il lui conseille de faire des efforts pour mériter les honneurs du triomphe, et le menace d'être rayé par le censeur du rôle de la noblesse, si, préférant les richesses aux honneurs, il se livre entièrement aux travaux de l'agriculture. Il ne paraît pas que Syagrius ait suivi ce conseil ; car après la mort de son père, arrivée à la fin de l'an 464, il n'hérita ni du commandement des armées romaines, qui fut donné au comte Paul, ni du royaume des Francs, dont Childéric rentra en possession. Il se renferma dans la seconde Belgique, à Soissons, où l'on croit qu'était le centre des propriétés de son père, et y vécut paisiblement au milieu des convulsions de l'empire romain, qui cessa bientôt d'exister. Occupé du soin de s'instruire, il mérita les éloges de Sidoine par la pureté de son langage, et par les lois qu'il donna aux Bourguignons, qu'il s'efforçait de civiliser. Clovis, qui avait succédé, l'an 481, à son père Childéric, et qui régnait à Tournai, voulut mettre à profit sa supériorité dans l'art militaire. Il se fortifia du secours des autres rois Francs qui descendaient, comme lui, de Clodion. Celui de Cambrai, appelé Ragnacaire, s'étant joint à lui, tous deux s'avancèrent dans le territoire de Soissons. Clovis voulut livrer une bataille décisive, et conduisit ses troupes dans une plaine où il défia Syagrius, qui accepta le combat. Mais cet indigne fils d'Égidius, ayant vu que les Romains commençaient à plier, prit la fuite, et vint chercher un asile dans le royaume des Visigoths. Alaric régnait alors à Toulouse. Ne croyant pas devoir s'exposer au ressentiment du vainqueur, en faveur de celui dont le père avait toujours été l'ennemi de sa nation, il renvoya chargé de chaînes le malheureux Syagrius. Clovis le fit garder soigneusement, et dès qu'il fut en possession des états de ce faible ennemi, il donna l'ordre qu'on le fit mourir en secret, l'an 486 de notre ère. En lui finit la domination des Romains dans les Gaules, qui furent partagées entre les Visigoths, les Bourguignons et les Francs. — L'Histoire ecclésiastique des Gaules parle encore d'un autre Syagrius fils de Salvi et d'Erchanfrède, citoyens de la ville d'Albi. Sa famille, qui était très-riche, et gauloise d'origine, tenait un rang distingué en Aquitaine, parmi celles qui avaient conservé le nom de romaines. Il était le frère aîné de Didier, qui a été mis au rang des Saints. Clotaire, devenu maître de l'Albigeois, l'an 615, confia, trois ans après, le gouvernement de cette province à Sya-

grius, qui mérita, par ses services, d'être élevé, l'an 625, à la charge de duc de Marseille. Ce nouveau gouvernement comprenait une grande partie de la Provence, et outre le titre de duc, donnait celui de patrice à ceux qui l'exerçaient. Syagrius s'y fit remarquer par sa piété; et à sa mort, l'an 628, il laissa la meilleure partie de son bien aux pauvres et aux églises. Son frère Didier fut duc de Marseille après lui, et quitta ce duché pour être évêque de Cahors; ce que l'on a négligé d'observer à l'article Didier. La veuve de Syagrius, appelée Bertolène, fit un pieux usage de ses grandes richesses, et consacra aussi sa vie à l'exercice des vertus les plus austères; ils n'eurent point d'enfants. F—a.

SYAGRIUS ou SYAGRE (Saint), évêque d'Autun, fut élevé à l'épiscopat vers l'an 560. Fortunat lui écrivait. *Domino sancto apostolicæ sedis dignissimo Syagrio papæ.* Adon de Vienne l'appelle un homme de la *plus haute sainteté.* Il est appelé *saint* dans un concile de Metz. Il assista aux conciles de Lyon, II (567); de Paris, IV (573); de Mâcon, I (580); de Lyon, III (583); de Mâcon, II (585) et aux autres conciles qui se tinrent en France de son temps. La paix fut troublée, en 590, dans le monastère que sainte Radegonde avait fondé à Poitiers; Chrodielde, fille du roi Charibert, étant sortie scandaleusement de cette maison, emmenant avec elle plus de quarante religieuses, S. Syagrius fut chargé, avec quelques autres évêques, d'y rétablir l'ordre, et il assista au concile qui se tint à Poitiers pour cet objet. Le roi Gontran, qui avait en lui une grande confiance, voulut qu'il l'accompagnât à Paris, pour assister au baptême de Clotaire II, qui se fit à Nanterre, en 591. Le pape Grégoire-le-Grand lui donna des marques éclatantes de son estime, et lui recommanda les missionnaires qu'il envoyait en Angleterre, sous la conduite de saint Augustin (597). Il lui confia plusieurs missions importantes dans les Gaules. Écrivant à la reine Brunehaut, pour la remercier de la charité qu'elle avait exercée envers ces missionnaires, il lui dit: « Vous avez » desiré que le pallium fût envoyé » à notre frère coévêque Syagrius: » nous nous empressons de répondre » à ce vœu qui nous est bien agréa» ble, d'autant plus que l'empereur » l'approuve; et nous avons remis le » pallium au prêtre Candide, que » nous envoyons vers vous, et qui le » remettra de la manière convenable » à Syagrius, après que celui-ci lui » en aura fait la demande par écrit » (597). On avait signalé au pape des abus qui déshonoraient l'Église de France. Saint Grégoire envoya l'abbé Cyriaque avec une longue lettre adressée à Syagrius d'Autun, aux archevêques de Lyon, d'Arles et de Vienne. Après avoir exposé ces abus, il termine ainsi: « Nous vous enjoi» gnons d'assembler aussitôt un con» cile, pour régler ces objets impor» tants; notre frère Syagrius, de » concert avec le concile, nous fera » son rapport, par l'abbé Cyriaque » qui reviendra vers nous. » En faisant remettre le pallium à Syagrius, le pape lui écrivit encore: « Afin que » tout réponde à cette nouvelle élé» vation, l'église d'Autun, dont vous » êtes évêque, aura dans la province » le premier rang, après celle de » Lyon, qui est la métropole, et » vous garderez cette prérogative » dans les conciles auxquels vous as» sisterez, et que vous souscrirez. » Cependant nous vous confions spé-

HIST. D'ANGLETERRE.



SYDENHAM.

M. Beale pinx.t *Landon direx.t*

» cialement le soin de convoquer et » de tenir le concile que nous avons » ordonné pour extirper les abus, » sachant que les rois ont pour vous » une affection particulière, et que » vous pourrez d'autant plus efficacement veiller à ce que le bien se » fasse. » Le pape écrivit aussi à Brunehaut pour lui commander la tenue de ce synode: *Quam fiendam*, ajoute-t il, *fratri coepiscopoque nostro Syagrio, quem VESTRUM PROPRIUM novimus, specialiter delegare curavimus*. De là quelques auteurs ont pu conclure que Syagrius était parent de Brunehaut; mais, par d'autres faits, on prouve que les paroles citées n'ont rapport qu'à l'affection et à la considération que le saint évêque avait obtenues. D'autres lettres du pape à Syagrius ont rapport à différents objets de discipline. Il l'engage à prendre des mesures pour que deux évêques italiens, qui étaient venus dans les Gaules, pour y vivre avec plus de liberté, fussent renvoyés à leur métropolitain. G—Y.

SYDENHAM (THOMAS), célèbre médecin anglais, naquit, en 1624, à Windford-Eagle, comté de Dorset. Après avoir étudié quelque temps dans l'université d'Oxford, il fut obligé de la quitter pour éviter les troubles des guerres civiles, et il se retira chez son frère, qui était malade. D'après le conseil du docteur Thomas Coxe, qui soignait ce dernier, Sydenham se détermina à embrasser l'étude de la médecine, revint à Oxford, où il prit le grade de bachelier, le 14 avril 1648, puis se rendit à Cambridge pour y recevoir les honneurs du doctorat. Il s'établit ensuite à Westminster, et y obtint de tels succès, qu'à l'âge de trente-six ans, il jouissait de la réputation d'un des premiers praticiens de l'Angleterre. Quoique son talent fût bien connu et apprécié à Londres, il n'alla se fixer dans cette capitale, à titre de licencié du collége royal, que vers la fin de sa carrière, arrivée le 29 décembre 1689, après qu'il eût été long-temps tourmenté de la goutte. Sydenham a rendu de grands services à la science. Pour s'en faire une idée, il faut se rappeler qu'il vivait à une époque où la médecine était envahie d'un côté par l'application outrée et hypothétique des principes de la chimie (*V.* SYLVIUS), et de l'autre par celle, non moins hasardée, des mathématiques. Sydenham évita ce double écueil; il démontra combien toutes les hypothèses de son temps étaient futiles et illusoires, et, en s'appuyant sur la pure observation des faits, il ramena les esprits dans la route, presque entièrement abandonnée, de la nature et de l'expérience. Il est vrai que l'illustre Locke, son ami, doit avoir une grande part aux succès de Sydenham, qui reconnaît lui-même avec candeur combien les conseils du médecin philosophe lui ont été utiles. Voici comment Sydenham exprime ses idées à l'égard des principes sur lesquels la médecine doit reposer : « De même qu'Hippocrate blâme avec raison ceux qui attachent trop d'importance aux hypothèses sur la nature du corps humain, de même il faut encore aujourd'hui faire de justes reproches aux écrivains qui fondent principalement sur la chimie l'espoir qu'ils ont de voir la médecine se perfectionner. On doit, il est vrai, convenir que cet art est extrêmement utile lorsqu'il se renferme dans ses propres limites; mais dès qu'on croit que les indications curatives peuvent être fournies par tel ou tel élément du corps, on se

perd en spéculations sur de belles chimères. Toutes ces hypothèses, qui sont les produits de l'imagination et ne reposent point sur l'observation des faits, seront renversées et détruites par le temps, tandis que les jugements de la nature ne périront qu'avec la nature elle-même. Quoique les hypothèses établies sur des axiomes philosophiques soient toujours trompeuses et inutiles; cependant il en est qui se fondent sur des faits, et qui se déduisent de la pratique médicale : ces dernières sont inébranlables. Il est donc bien plus sûr de tirer les indications curatives des faits qui prouvent l'utilité ou les inconvénients de certaines choses, que d'avoir égard à des principes occultes. » (*Tract. de hydrop*,). Sydenham observait, avec une scrupuleuse attention, les constitutions atmosphériques, parce qu'elles donnent naissance aux épidémies, lesquelles, à leur tour, exercent une grande influence sur le caractère des maladies intercurrentes et sur le traitement qui doit leur être appliqué. Mais les principes d'après lesquels il se règle pour distinguer les constitutions épidémiques sont vains et incertains, parce que la présence ou l'absence d'un seul phénomène organique, comme, par exemple, la moiteur ou la sécheresse de la peau, ne saurait jamais suffire pour conduire à la connaissance du véritable caractère d'une affection aiguë. Avec l'esprit d'observation dont il était doué, Sydenham ne tarda pas à se convaincre que les épidémies dont il fut témoin étaient de nature inflammatoire, et il les combattit avec succès par la saignée. Dans l'une d'elles cependant, il avait cru devoir s'abstenir de ce moyen, pour donner la préférence aux cordiaux et à la méthode échauffante : mais les accidents fâcheux qui résultèrent de ce traitement incendiaire lui firent adopter une méthode opposée, qu'il suivit avec hardiesse; et c'est ainsi qu'il obtint des succès supérieurs à ceux des autres médecins. Cette méthode, dite *antiphlogistique* ou rafraîchissante, il l'appliqua avec un égal bonheur au traitement des petites véroles; et certes on lui doit la plus grande reconnaissance pour avoir introduit dans la pratique cette importante modification curative. C'est lui aussi qui paraît avoir découvert la meilleure manière d'administrer le quinquina dans les fièvres intermittentes, en prescrivant cette écorce après la fin de l'accès : Martin Lister fait néanmoins honneur de cette découverte au charlatan Talbot. Auteur de la composition du laudanum qui porte son nom, Sydenham célèbre, à ce sujet, les précieux avantages de l'opium, que le Tout-Puissant a créé, dit-il, pour la consolation de l'humanité souffrante, et sans lequel l'art de guérir cesserait d'exister. Mais il faut lui reprocher de n'avoir point fait l'abandon complet de cette polypharmacie qui régnait de son temps; d'avoir accordé trop de confiance aux vertus des bezoards, des cordiaux, des purgatifs répétés, qui souvent détruisaient les bons effets des évacuations sanguines, et d'avoir cru que les maladies vénériennes ne peuvent être guéries sans salivation. Quoiqu'il ait été longtemps en proie à une affection goutteuse et qu'il ait écrit un traité sur ce sujet, Sydenham n'a point connu la véritable altération organique qui constitue cette maladie, et conséquemment n'en a déterminé le traitement que d'une manière embarrassée. C'est que, livré tout entier à l'observation des symptomes, il avait

négligé l'étude de l'anatomie, et spécialement celle de l'anatomie pathologique, qui seule conduit à la connaissance positive de la lésion des organes. Quoiqu'il ait pris Hippocrate pour modèle et pour guide, cette direction, toute louable qu'elle est, ne le justifie point de n'avoir pas généralisé ses observations et d'avoir tenu peu de compte des travaux de ses prédécesseurs. Aussi est-ce un peu légèrement que les compatriotes de Sydenham le saluent du titre d'Hippocrate anglais. Sans lui refuser la place d'un des meilleurs observateurs des temps modernes, il nous semble encore à une distance immense du vieillard de Cos, dont le vaste génie, embrassant la nature entière, a proclamé le premier des vérités qui seront éternelles. Sydenham n'est pas plus un Hippocrate, que Houllier, Duret et Baillou ; mais il est comme ceux-ci, un médecin hippocratique, c'est-à-dire qui a senti, de même que le père de la médecine, le prix de l'observation et de l'expérience. On peut même dire que la route suivie par le docteur anglais a été ouverte par le français Baillou, qui, longtemps auparavant, avait recherché, dans la constitution atmosphérique, les causes évidentes ou occultes des épidémies, et avait fait apercevoir les rapports qui peuvent exister entre l'état de l'atmosphère et les maladies régnantes. Les ouvrages de Sydenham sont : I. *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa*, Londres, 1666, 1668, 1683, in-8o.; Amsterdam, 1666, in-12. Le même ouvrage a aussi paru sous le titre suivant : *Observationes medicæ circà morborum acutorum historiam et curationem*, Londres, 1676, in-8o.; Genève, 1683, in-12. Cet ouvrage, le plus remarquable de Sydenham, fut primitivement écrit en langue anglaise, puis rendu en latin par Mapletoft et Havers : il est divisé en six sections, et renferme non-seulement toutes les maladies fébriles et inflammatoires, mais encore l'observation de toutes les constitutions épidémiques qui se succédèrent depuis 1661 jusqu'en 1675. On s'aperçoit ici que l'auteur, à l'exemple d'Hippocrate, tient compte des efforts salutaires que fait la nature pour repousser le principe morbifique qui la trouble. Sydenham est le premier qui ait clairement distingué la variole en discrète et en confluente. II. *Epistolæ responsoriæ duæ* : 1a. *De morbis epidemicis ab anno* 1675 *ad annum* 1680, *ad Robertum Brady* ; 2a. *De luis venereæ historiâ et curatione, ad Henricum Pamam*, Londres, 1680, in-8o. III. *Dissertatio epistolaris ad Gulielmum Cole de observationibus nuperis circà curationem variolarum confluentium, nec non de affectione hystericâ*, Londres, 1682, 1683, in-8o.; Francfort, 1683, in-8o. IV. *Dissertatio de febre putridâ variolis confluentibus superveniente, et de mictu sanguineo à calculo renibus impacto*, Londres, 1682, in 8o. V. *De podagrâ et hydrope*, Londres, 1683, in-8o., 1685, in-8o.; Amsterdam, 1685, in-8o. VI. *Schedula monitoria de novæ febris ingressu*, Londres, 1688, in-8o. VII. *Processus integri in omnibus ferè morbis curandis*, Londres, 1693, 1695, in-12, 1702, 1717, 1726, in-8o.; Amsterdam, 1694, in-8o.; Genève, 1696, in-8o.; Venise, 1696, in-8o.: Edinbourg, 1750, in-8o.; trad. en anglais, Londres, 1695, in-8o., 1710, in-12; en allemand, Nuremberg, 1772, in-8o.; en français, 1774, in-8o. Cet

ouvrage posthume est un abrégé de médecine pratique, composé littéralement d'après les diverses productions de Sydenham. Les OEuvres complètes de ce médecin, sous le titre d'*Opera universa*, ont eu une grande quantité d'éditions, dont les meilleures sont celles de Londres, 1734, in-8°.; Genève, 1737, deux vol. in-4°.; Leyde, 1754, in-8°., de plus de 900 pages, avec une table des matières très-étendue : elles ont été traduites en anglais par C. Pechey, Londres, 1696, 1729, 1734, in-8°., et avec des notes de J. Swan, Londres, 1742, 1753, in 8°.; par G. Wallis, Londres, 1788, 2 vol. in-8°.; en allemand, Leipzig, 1717, in-4°.; en français, par A. F. Jault, Paris, 1774, 2 vol. in-8°.; Avignon, 1799, 2 vol. in-8°.; nouvelle édition revue et augmentée de notes, par J. B. T. Baumes, avec un discours apologétique contre Sprengel, Montpellier, 1817, 2 vol. in-8°.; *idem*, par Prunelle, avec une Notice sur la vie et les écrits de Sydenham, Montpellier, 1816, 2 vol. in-8°. R-D-N.

SYDENHAM (Floyer), helléniste anglais, remarquable pour son mérite personnel, et parce que sa fin malheureuse donna lieu en Angleterre à une institution de bienfaisance, naquit en 1710, et fit ses études au collége Wadham d'Oxford, où il prit le degré de maître ès-arts, en 1734. Il publia, en 1759 : *Proposition d'imprimer, par souscription, les OEuvres de Platon, traduites du grec en anglais*, avec des notes explicatives et critiques, et un nouvel argument en tête de chaque Dialogue. Cette espèce de synopsis, qui pouvait servir d'introduction à l'ouvrage, fut bientôt suivi de la publication des premiers Dialogues : 1°. *Le Grand Hyppias ; le Petit Hyppias*, trois volumes in-4°. La traduction, les arguments et les notes abondantes et étendues qui l'accompagnaient, prouvaient une connaissance profonde de la philosophie de Platon, de la langue, de l'histoire et des mœurs des Grecs ; mais malgré les suffrages du petit nombre de ceux qui pouvaient en juger, cette entreprise fut à peu près stérile pour son auteur. Les souscriptions furent rares ; plusieurs des souscripteurs manquèrent même à leur engagement ; et Sydenham, sans protecteur, quoiqu'il eût dédié son travail à lord Granville, et privé des encouragements du public, ne donna qu'à d'assez longs intervalles la traduction des deux parties du dialogue suivant : le *Banquet*. La seconde partie parut en 1767. Privé enfin de moyens d'existence, et ne pouvant payer le chétif dîner qu'il avait reçu quelque temps à crédit dans une auberge, le savant laborieux et modeste fut arrêté pour dette, et mourut, dit-on, des suites de cette détention, le 1er. av. 1787, ou dans l'été de 1788. Quelques personnes, qui faisaient partie d'un club réuni au café du prince de Galles, informées de ce triste événement, et desirant prévenir le retour de pareils sujets d'affliction pour les amis de l'humanité et des letttes, résolurent d'aviser aux moyens de former un fonds de secours en faveur des écrivains qui le mériteraient par leur caractère, leurs talents et leur position. Telle fut l'origine de cette société de bienfaisance appelée *le fonds littéraire*, qui, à l'honneur de la nation anglaise, est aujourd'hui dans un état de prospérité croissante. L.

SYDNEY (sir Philippe). *Voyez* SIDNEY, XLII, 306.

SYEN (Arnold), médecin hollandais, naquit à Amsterdam, en

1640. Ayant pris un goût très-vif pour la botanique, il parcourut différentes parties de l'Europe, surtout la France, l'Angleterre et l'Allemagne, pour augmenter ses connaissances dans cette science : partout il acquit des amis, en sorte qu'ayant été nommé professeur de botanique à Leyde, en 1670, pour remplacer Florent Schuyl, qui venait de mourir, il put établir des correspondances avantageuses pour enrichir le jardin qui lui était confié. Plus de deux cents plantes vinrent augmenter, par ce moyen, le Catalogue qu'avait publié son prédécesseur; mais ce n'était rien en comparaison de la moisson qui se préparait dans son propre pays. Le goût des plantes exotiques avait remplacé, parmi les plus riches négociants et administrateurs de la Hollande, celui des fleurs que la mode proscrivait, comme les tulipes, les jacinthes, etc. Les Beverning, les Beaumont, les Fagel, s'empressaient à l'envi de tirer de leurs possessions des deux Indes ce qu'elles avaient de plus rare et de plus beau dans le règne végétal, au point qu'il ne sortait pas, à cette époque, un bâtiment des ports de Hollande, que le capitaine n'eût les instructions les plus détaillées pour rapporter, à quelque prix que ce fût, des plantes vivantes. C'est donc par là que s'introduisit en Europe tout ce que le cap de Bonne-Espérance avait de plus curieux; mais c'était presque au hasard que de pareils collecteurs s'acquittaient de leur commission. Des jardiniers les accompagnaient quelquefois : ils étaient plus en état de faire un choix; mais quelque soin qu'on prît de ces nouveaux habitants dans les serres qu'on leur préparait, la plupart y languissaient sans produire ni fleurs, ni fruits, par conséquent sans donner les moyens de déterminer leurs affinités. Syen jugea qu'il était nécessaire d'envoyer quelqu'un qui pût étudier ces plantes dans tout le cercle de leur végétation; et il détermina Beverning à donner cette mission à un jeune allemand, Paul Hermann; et comme on peut le voir a son article (XX, 255), aucun voyageur botaniste ne réalisa mieux les espérances qu'on avait conçues. Partant en 1671, il envoya du cap de Bonne-Espérance, des Indes et de Ceylan, des graines, des bulbes et autres plantes. Syen leur donnait, pour ainsi-dire, une première éducation dans son propre jardin, afin de se mettre au fait de leur culture, pour les déposer plus sûrement dans le jardin botanique. Il étudiait aussi tout ce qui concernait leur histoire naturelle. Il comptait en faire part au public; mais comme il ne pouvait assigner l'époque de cette publication, vu les matériaux qui s'accumulaient journellement; loin de les enfouir, il favorisait les efforts que d'autres faisaient pour en profiter, notamment Jacques Breyn. Celui-ci lui en témoigna sa reconnaissance en le qualifiant de son très-illustre Mécène; et Syen le remercia de ce titre par une petite pièce de vers latins qui, suivant l'usage du temps, se trouve en tête des centuries de plantes de cet auteur. Mais une occasion imprévue vint le mettre à portée de jouir de la plus riche moisson de plantes exotiques qu'on eût encore faite. Van Rheede venait d'envoyer de l'Inde le manuscrit du premier volume de son *Hortus Malabaricus*. Syen fut chargé d'examiner la nomenclature de cet ouvrage, et de la faire concorder avec les noms précédemment établis, c'est-à-dire de démêler les plantes qui se trou-

vaient présentées pour la première fois, d'avec les anciennes : c'était tout ce qu'on pouvait demander alors, et il s'acquitta de cette commission avec habileté ; mais lorsqu'on en attendait la continuation dans les autres volumes, on apprit sa fin prématurée, en 1667. Jean Commelin et autres continuèrent ce travail ; Paul Hermann vint, au retour de son voyage, en 1680, le remplacer comme professeur, et au moyen des notions qu'il avait recueillies dans ce voyage, il put exécuter les projets formés par son prédécesseur pour faire connaître les richesses végétales des jardins de Hollande. D—P—S.

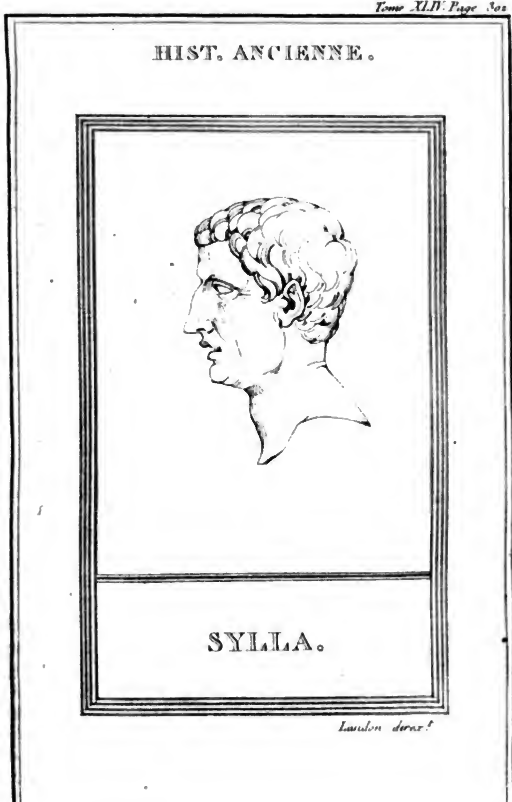
SYKES (ARTHUR-AGHLEG), théologien, né à Londres en 1684, étudia à l'université de Cambridge, fut nommé, en 1712, vicaire de la paroisse de Godmersham dans le comté de Kent, cumula, dans les dernières années de sa vie, différentes places ecclésiastiques, et mourut à Londres le 23 novembre 1756. Parmi un grand nombre d'écrits sur des querelles littéraires et différentes questions de théologie qu'il publia, on remarque : I. *Essai sur la vérité de la religion chrétienne, dans lequel on démontre comment elle est réellement fondée sur l'Ancien Testament*, 1725, in-8°. II. *Réflexions sur les principes et la connexion entre la religion naturelle et la religion révélée*, 1740, in-8°. Sykes se distingua entre les pasteurs de l'église anglicane par les principes de charité et de tolérance qu'il chercha à répandre, et il paraît même qu'il excita la défiance des chefs intolérants de cette église ; ce qui ne l'empêcha pas, lors des troubles et des persécutions qui eurent lieu en Angleterre par suite de la dernière entreprise du prétendant, d'élever sa voix en faveur des catholiques, et d'invoquer pour eux les principes éternels de la justice, dans deux écrits, savoir : III. *De quelle manière les papistes peuvent-ils être regardés comme des sujets fidèles, et jusqu'à quel point les reproches qu'on leur fait sont-ils fondés ?* 1740. IV. *Sur la nécessité d'améliorer les lois concernant les papistes, et de les soumettre à une révision*, 1746. Jean Disney, docteur en théologie et membre de la société des antiquaires, qui donna sa démission d'une cure d'un assez grand rapport, pour satisfaire à sa conscience, a écrit une biographie de A. A. Sykes, sous ce titre : *Mémoires sur la vie et les écrits de A. A. S.*, Londres, 1785, in-8°. Z.

SYLBURG (FRÉDERIC), fils d'un paysan de Wetter près Marbourg en Hesse, naquit en 1536. C'était un savant aussi modeste que laborieux, et un helléniste doué d'un esprit de critique extrêmement juste. Sa vie offre peu d'événements mémorables. Il s'appliqua au grec sous Laurent Rhodoman, à Iéna. Après avoir fait quelques voyages, il fut, pendant plusieurs années, à la tête de l'école de Lich, dans le comté de Solms, et de celle de Neuhaus près Worms. Dégoûté de ces fonctions pénibles, qui ne lui permettaient pas de se livrer à son penchant pour la littérature classique, il renonça à tout emploi, et s'attacha, jusqu'en 1591, à l'imprimerie de Wechel, à Francfort, et depuis à celle de Jer. Commelin, à Heidelberg, comme directeur des éditions d'auteurs grecs et latins que ces typographes publièrent. Il corrigea, avec infiniment de goût, les textes altérés, et les accompagna de bonnes notes et de tables utiles. La

célébrité qu'il acquit par ces travaux engagea le landgrave de Hesse à lui assigner une pension sur les fonds de l'université de Marbourg, espèce de munificence dont il n'y avait pas d'exemple en Allemagne. Son épitaphe, qu'on voit à Heidelberg, dit qu'il mourut le 16 février 1596, épuisé par son assiduité au travail et par ses longues veilles. On peut juger de l'estime que le monde littéraire avait pour lui, par une lettre où Casaubon déplore sa mort comme une perte irréparable pour la littérature ancienne, et par la manière dont de Thou parle de cette mort, vers la fin du dix-septième livre de son histoire. Nous allons indiquer les principales éditions auxquelles Sylburg donna ses soins, et qui sont encore recherchées, malgré les progrès qu'a faits la critique littéraire. I. En 1580 parut par ses soins, in-4°., et en 1587, in-8°., une nouvelle édition, perfectionnée et augmentée, de la Grammaire grecque, et en 1582, in-8°., des Rudiments, de *Nicolas Clénard*. Ces deux livres élémentaires étaient alors généralement introduits dans les écoles. II. En 1583, son *Pausanias* grec-latin, où il retoucha la version d'Amaseus, et qu'il enrichit de notes, de bonnes tables, et d'une dissertation *De grammaticis Pausaniæ anomaliis*. III. En 1584, parut à Francfort le commencement de son édition des *OEuvres d'Aristote*, qui eut successivement onze parties formant cinq volumes in-4°., pour lesquels on imprima, en 1587, un titre général. C'est encore la meilleure, mais non la plus belle édition existante des œuvres complètes du philosophe de Stagire. Elle est sans traduction. IV. Edition de quatre discours d'*Isocrate*, Francfort, 1585, in-8°. V. Édition des OEuvres de Denys d'Halycarnasse, ibid., 1586, en 2 vol. in-folio; première édition des OEuvres complètes de ce rhéteur et historien, d'une bonne et saine critique, qui n'a pas été surpassée. Sylburg y joignit, après l'avoir corrigée, la traduction de Gelenius; mais après sa mort, en 1615, il parut une nouvelle traduction qu'il avait faite lui-même. VI. En 1588, il commença sa belle collection des *Scriptores historiæ Romanæ*, Francfort, 3 vol. in-folio, dont les deux premiers renferment, outre les Fastes consulaires, l'ouvrage de Messala Corvinus, Aurelius Victor, Sextus Rufus, Florus, Velleius Paterculus; la Chronique de Cassiodore, Jornandès, Suetone; les six écrivains de l'histoire Auguste, Ammien Marcellin, Publius Victor. Dans le troisième se trouvent Eutrope et son traducteur grec Pœamus; l'extrait de Dion Cassius, rédigé par Xiphilin, Hérodien, Zosime, et les Césars de Julien, le tout en grec. VII. En 1590, à Francfort, in-4°., la *Syntaxe du grammairien Apollonius*. Sylburg corrigea le texte d'Alde et de Giunta. Cet ouvrage n'a pas été réimprimé avant 1817. VIII. En 1591, parut à Francf., en 1 vol., sa Collection de poésies gnomiques ou morales de *Pythagore*, *Phocylide*, *Solon*, etc., en grec et en latin. C'est la dernière entreprise de la librairie de Wechel qu'il dirigea. IX. Le Commentaire d'*André de Crète* sur l'Apocalypse, en grec et en latin, Heidelberg, chez Commelin, 1592, in-folio. X. La même année, chez le même imprimeur, la première édition du texte grec de l'ouvrage de *Théodoret*, dirigé contre l'empereur Julien, et portant le titre de *Remède contre les maladies grecques*, en 12 livr. Sylburg y joignit la traduction latine que Zeno-

bio Acciajuoli avait publiée en 1519, et des notes. XI. Les OEuvres de *saint Clément d'Alexandrie*, Heidelberg, 1592, in-folio, avec notes, mais sans traduction. XII. Les OEuvres de *saint Justin le Martyr*, Heidelberg, 1593, in-folio. La base de cette édition est celle de 1551, donnée par Robert Étienne; mais Sylburg a corrigé le texte et y a ajouté des notes. C'était la meilleure édition de ce saint Père, avant celle de Paris de 1742. XIII. En 1594, *l'Etymologicum magnum*, Heidelberg, in-fol., édition bonne et critique, mais d'une exécution médiocre. Sylburg y ajouta une table; et plus tard elle fut réimprimée sans changement, à cause de sa rareté, Leipzig, 1816, in-4°. Ce n'est que depuis cette réimpression qu'on a commencé à publier des éditions de l'*Etymologicum* d'après des manuscrits différents de celui qui avait servi à Callierges : ce Grec avait imprimé, en 1499, à Venise, la première édition, qui servit d'original à Sylburg. XIV. *Saracenica, sive Collectio scriptorum de rebus ac religione Turcarum*, grec et latin, Heidelberg, 1595, in-8°. Ce petit recueil contient la Réfutation de l'islamisme, par *Euthymius Zigabenus;* une Biographie de Mahomet, par un auteur grec anonyme qui paraît avoir vécu au onzième siècle, et quelques autres morceaux de ce genre, en grec et en latin, et en partie publiés pour la première fois. XV. En 1597, et ainsi après la mort de Sylburg, parut, chez Commelin, sa seconde Collection de poètes grecs gnomiques, corrigée : elle a été souvent réimprimée depuis. Sylburg laissa beaucoup de matériaux destinés à une édition d'Hérodote, qui servirent ensuite pour celle que *Jungermann* donna en 1608 à Francfort. Il fournit aussi un grand nombre d'articles au *Thesaurus linguæ græcæ*, de Henri Étienne. Il existe une Vie de Sylburg, écrite en latin par J. G. Jung, Berlebourg, 1745, in-8°. S—L.

SYLLA ou SULLA (Lucius Cornelius), né vers l'an de Rome 617 (avant J.-C. 137), descendait de la branche la moins illustre de l'antique maison des Corneliens (*Voy.* tome XLI, p. 293), dont, suivant l'expression de Velleius Paterculus, la gloire avait été, en quelque sorte, interrompue depuis que l'ancêtre de Sylla à la sixième génération, Cornelius Rufinus, honoré de deux consulats, d'un triomphe et de la dictature, s'était vu rayé de la liste des sénateurs pour avoir eu chez lui plus de quinze marcs de vaisselle d'argent. A Rome, les fautes ou les condamnations des pères ne retombaient pas sur leurs enfants, et les descendants immédiats de Rufinus auraient pu relever l'honneur de leur famille, s'ils avaient eu quelque mérite; mais ils vécurent dans l'obscurité. Plébéien, Sylla eût commencé la noblesse de sa maison : patricien dégradé, il lui rendit l'honneur et la remonta au rang des plus considérables. Il put même se passer d'une éducation honorable, pour devenir le premier des Romains, tant la nature s'était montrée prodigue envers lui de ces dons précieux qui semblent appeler à l'empire celui qui les possède! Tout, dans la vie de cet homme étonnant, sort de l'ordre commun. Il n'est pas jusqu'aux débauches de sa première jeunesse, qui n'aient quelque chose d'extraordinaire. Bien qu'élevé dans un état voisin de l'indigence, ses vices eurent d'abord de l'éclat; et il trouva la source de sa fortune là où tant d'autres ne rencontrent qu'opprobre et que ruine. Sans cesse en-


Tome XLIV. Page 302
HIST. ANCIENNE.
SYLLA.
Laudon direx.

touré de prostituées, d'histrions et de bateleurs, il aima, dès son adolescence, l'acteur Metrobius, et devait, durant toute sa vie, persévérer dans cet infâme attachement. Il séduisit, par les grâces de sa jeunesse, Nicopolis, riche courtisanne, qui lui légua toute sa fortune. A la même époque, Sylla recueillit l'héritage de sa belle-mère qui l'avait chéri comme un fils, malgré ses désordres. Dès ce moment, il fut compté parmi les chevaliers romains les plus opulents, et il put se frayer un chemin aux honneurs. Nommé questeur, l'an 107 avant J.-C. (647 de Rome), il alla servir en Afrique sous Marius, alors consul pour la première fois. Sylla n'était encore connu que comme un aimable débauché. Le choix qu'il faisait de ses familiers parmi les plus vils bouffons, le temps qu'il donnait aux plaisirs de la table, n'étaient pas de nature à décéler en lui un ambitieux. Il semblait ne songer qu'à scandaliser Rome et nullement à la dominer. D'ailleurs il passait pour un homme doux ; il était railleur, mais sans méchanceté : on le croyait bon, parce qu'il riait à tout propos ; sensible, parce qu'il pleurait aisément : enfin il paraissait trop léger pour être capable d'aucun sentiment de vengeance. A son arrivée au camp, il fut accueilli avec mépris par son général, qui ne voyait en lui qu'un sibarite, d'ailleurs tout-à-fait novice dans l'art militaire. Mais il ne tarda pas à triompher de ces préventions ; et Marius reconnut que la mollesse et la légéreté de son questeur n'étaient qu'extérieures, et cachaient la facilité d'un génie supérieur aux hommes comme aux choses. Sylla se rendit bientôt aussi habile dans le métier des armes qu'aucun officier de l'armée. Affable envers les soldats, il savait se les attacher par ses bons offices, et n'avait jamais l'air d'attendre la reconnaissance. Actif, infatigable, il semblait se multiplier dans les marches, dans les travaux, à tous les postes périlleux, sans chercher à s'en faire un mérite, sans jamais déprimer personne, pas même son général, ainsi que l'ingrat Marius en avait use à l'égard de Métellus son patron. Sylla parvint même à gagner un instant l'affection de son chef, par la précision avec laquelle il exécutait ses ordres, et le bonheur avec lequel il savait les prévenir. Deux batailles furent successivement livrées contre Jugurtha et Bocchus (*Voy.* ces deux noms). Dans la première, Marius, surpris d'abord et contraint à reculer, charge son questeur, qui commande la cavalerie, d'occuper une hauteur rafraîchie par une source abondante et dont la possession, après avoir assuré la retraite et le bien-être des Romains, doit leur procurer, pour le lendemain, une revanche complète sur les barbares qui, se croyant vainqueurs, sont campés négligemment dans la plaine. Quatre jours après, nouveau combat contre les deux rois africains. Jugurtha, qui se surpasse lui-même, est près d'arracher la victoire aux Romains qui forment le corps de bataille, et auxquels il fait croire que Marius vient d'être tué ; mais Sylla, toujours à la tête de la cavalerie, après avoir repoussé l'aile gauche des ennemis, survient en ce moment décisif, prend Bocchus en flanc, le réduit à fuir, et force Jugurtha de se dessaisir d'une victoire qu'il avait pour ainsi dire surprise. Enfin Marius, qui s'était porté à son avant-garde menacée, revient pour achever l'ouvrage si bien commencé par son lieutenant. Dès-lors, Bocchus

ne songe plus qu'à la paix : il fait prier Marius de lui envoyer deux hommes sûrs avec lesquels il puisse traiter. Aulus Manlius et Sylla sont chargés de cette mission ; et bien que celui-ci fût le plus jeune, son éloquence et son adresse lui assignèrent le rôle principal dans la négociation. Le premier il insinua au roi de Mauritanie, qu'il lui serait facile de faire oublier au peuple romain une première faute, en rendant à la république un important service. Bocchus comprit bien qu'il s'agissait de livrer son gendre Jugurtha. Cet acte de lâcheté, loin de révolter son cœur, lui paraissait déjà le moyen le plus prompt d'acheter la paix, lorsque ce prince, aussi faible que perfide, changea tout-à-coup d'avis par les suggestions de quelques-uns de ses favoris, vendus secrètement à Jugurtha. Sylla et Manlius retournent au camp de Marius, sans avoir rien conclu. L'armée romaine était alors en quartiers d'hiver : le bonheur de Sylla voulut que pendant cet intervalle de repos, il eût occasion de rendre à Bocchus un service important qui accéléra l'heureux dénoûment de la guerre. Marius, s'étant éloigné pour aller surprendre une place (la Tour du Roi), remit le commandement à son questeur. Cependant Bocchus, qui avait encore une fois changé de résolution, envoyait au proconsul (1) cinq de ses plus habiles conseillers chargés de conclure la paix. Ces ambassadeurs furent dépouillés en chemin par des brigands gétules, et arrivèrent presque nus au camp des Romains. Sylla, loin de les traiter en ennemis comme l'inconstance de leur roi aurait pu l'y autoriser, leur prodigua les secours et les soins que réclamait leur dénûment. Dans leur reconnaissance, ils n'hésitèrent pas à communiquer au questeur les instructions dont ils étaient chargés pour le général romain. Sylla leur enseigna la manière dont ils devaient traiter avec son chef. Marius, à son retour, mit en délibération les propositions des ambassadeurs, et la demande préalable qu'ils faisaient d'une suspension d'armes. Sylla fut d'avis de l'accorder ; et dans le discours que lui prête Salluste, il insista sur l'instabilité des prospérités humaines. Son avis prévalut. Marius autorisa en outre trois des ambassadeurs à se rendre à Rome, pour traiter de la paix. Les deux autres retournèrent auprès de Bocchus et ne manquèrent pas de lui raconter tous les bons offices qu'ils avaient reçus de Sylla. La réponse du sénat aux envoyés de ce prince fut favorable, et tels en étaient à-peu-près les termes : Rome veut bien pardonner à Bocchus, en faveur de son repentir ; mais pour obtenir l'alliance et l'amitié du peuple Romain, il faut qu'il la mérite. C'était implicitement reproduire la proposition de livrer Jugurtha. Bocchus, bien que non encore fixé sur le parti qu'il prendrait à la fin, écrivit à Marius de lui envoyer Sylla pour régler leurs communs intérêts. Ce dernier part avec quelques troupes légères, et se fait jour à travers les nombreux bataillons de Jugurtha, qui n'ose rien entreprendre contre les Romains, en présence de Volux, fils de Bocchus, qui était venu joindre Sylla pour protéger sa marche. Dans cette occasion, le romain montra encore autant de générosité que de résolution. Sa petite troupe se voyant enveloppée par les Numides, se croit trahie par

(1) L'année du consulat de Marius étant alors expirée, il continua la guerre en qualité de proconsul.

Volux, et demande la mort de ce prince. Sylla s'oppose à cette violence, bien qu'il partage les soupçons des soldats; mais Volux n'était pas un traître, et cette circonspection généreuse sauva les Romains. A la cour de Bocchus, il courut de plus grands dangers encore : le roi maure hésita long-temps, incertain s'il livrerait Jugurtha au Romain, ou le Romain à Jugurtha; mais enfin le Numide fut livré; et Sylla le conduisit au camp du proconsul. C'est ainsi qu'il ravit à son général la gloire de terminer la guerre de Numidie, comme Marius l'avait enlevée à Métellus, avec cette différence cependant, que Marius y était parvenu par des moyens odieux, tandis que l'heureux Sylla n'avait eu besoin, pour atteindre ce but, que de se montrer le questeur le plus docile et le plus dévoué. Sa renommée commença dès-lors à balancer la gloire de Marius; et pendant que ce dernier menait Jugurtha à la suite de son char triomphal, on ne parlait à Rome que des dangers qu'avait bravés Sylla pour obtenir cet illustre captif. Chacun, dit Plutarque, l'honorait et le respectait; et lui-même était si glorieux de cet acte de courage et d'habileté, qu'il fit graver un cachet sur lequel il était représenté recevant Jugurtha des mains de Bocchus. Cela désesperait Marius; mais réfléchisant que Sylla était, au prix de lui, un personnage encore trop peu important pour être envié, il continua de l'employer comme lieutenant. Durant son second consulat, il le chargea de combattre les Tectosages (peuple gaulois qui habitait les environs de Toulouse). Sylla fit prisonnier un de leurs rois, nommé Copylas. L'année suivante, envoyé par Marius contre les Marses, peuplade germanique, qui venait se joindre aux Teutons, il n'employa contre eux d'autres armes que celles de la persuasion, et les décida à embrasser le parti des Romains. Après tant d'exploits et de travaux, Sylla n'était encore que tribun de mille hommes. Las d'obéir à un général, qui, tout en se servant de lui comme d'un utile instrument, s'opposait à son avancement, il le quitta pour s'attacher à Lutatius Catulus, qui, ravi d'avoir à sa disposition un officier si actif et si habile, lui confia les missions les plus importantes. Sylla s'en acquitta avec d'autant plus de zèle, que son nouveau chef était plus disposé à lui rendre justice. Il défit un corps considérable de Barbares dans les Alpes. Les armées des deux consuls manquaient de vivres. Sylla, chargé des approvisonnements de Catulus, en amena une si grande quantité, que non-seulement les troupes de ce consul furent dans l'abondance, mais qu'elles purent faire part de leur superflu aux soldats de Marius, collègue de Catulus. Cette circonstance désespéra de nouveau celui-ci et redoubla sa haine pour un homme dont les services l'humiliaient plus peut-être que des offenses ne l'auraient irrité. La journée de Verceil, dans laquelle Marius et Catulus combattirent en personne, vint encore ajouter à tous ces motifs d'inimitié. Le premier avait fait toutes ses dispositions pour que l'autre consul eût la moindre part à cette bataille : la fortune de Sylla, qui partout faisait pâlir l'étoile de Marius, déconcerta tout ce plan : le vent ayant élevé des nuages de poussière, Marius s'égara au fort de l'action, et ce furent Catulus et Sylla qui vainquirent réellement les Cimbres à Verceil. Ce dernier, persuadé alors qu'il avait assez fait pour

pouvoir aspirer aux dignités civiles, brigua la préture urbaine. Il ne fut point élu : le peuple, qui savait que les liaisons de Sylla avec Bocchus le mettraient en mesure de donner de magnifiques combats de bêtes d'Afrique (2), espérait, par ce refus, le réduire à demander l'édilité. Toutefois, l'année suivante, il acheta les suffrages et fut enfin préteur. Comme il menaçait un jour Julius-Cæsar Strabo, père du dictateur, d'user contre lui du droit de sa charge : « Vous avez raison de l'appeler vôtre, répondit celui-ci, car vous l'avez bien payée. » A l'expiration de sa préture (l'an de Rome 661), Sylla fut envoyé dans le royaume de Cappadoce, pour mettre sur le trône Ariobarzane, élu roi par la nation, du consentement des Romains, et à la place duquel Mithridate, roi de Pont, avait élevé un prince de sa famille sous la tutelle de Gordius, un de ses ministres. Une seule bataille suffit à Sylla pour renverser ce fantôme de roi, et pour assurer la couronne sur la tête d'Ariobarzane. Il reçut alors une ambassade du roi des Parthes : jamais, avant ce jour, les Romains n'avaient eu de relations avec ce peuple, qui, dans la suite, leur devint si redoutable. « Mais cela même, dit Plutarque, est une nouvelle preuve de la fortune de Sylla, qu'il ait été le premier des Romains à qui les Parthes, ce peuple si fier, aient envoyé une ambassade solennelle. » La hauteur avec laquelle il se comporta dans cette occasion frappa tous les esprits : il prit la place d'honneur entre Ariobarzane et Orobaze, ambassadeur du roi des Parthes, qui, furieux de ce que son représentant l'avait souffert, le fit périr par la main du bourreau. On raconte encore qu'un courtisan d'Ariobarzane, admirant la majesté que le préteur romain déploya dans cette fameuse entrevue, s'écria : « Quel homme! il sera quelque jour le premier de l'univers! » Sylla, de retour à Rome, balança dès-lors réellement l'influence de Marius, dont l'insolence et le despotisme révoltaient tous les patriciens. Dès lors l'inimitié de ces deux rivaux ne connut plus de bornes. La faction populaire était pour le vainqueur des Cimbres : le sénat avait jeté les yeux sur Sylla, afin de l'opposer à Marius. Les deux partis étaient en présence, lorsqu'une démarche de Bocchus pensa leur mettre les armes à la main. Ce prince, pour faire sa cour au peuple romain, consacra, dans le Capitole, des statues d'or représentant les victoires de Rome, et Bocchus lui-même qui livrait Jugurtha entre les mains de Sylla. Marius regarde ce monument comme un affront fait à sa gloire ; il entreprend de le renverser. Sylla réunit ses partisans pour s'opposer à cette violence. La guerre civile va donc ensanglanter Rome, lorsque la guerre sociale, qu'on peut regarder elle-même comme une véritable guerre civile, apporte une diversion aux fureurs menaçantes de deux hommes dont les passions régleront désormais les destinées du monde. Dans la guerre contre les alliés, Marius fit peu pour l'état et pour sa gloire; Sylla, au contraire, acquit la réputation d'un grand capitaine. Il gagna deux batailles sur les Samnites, força leur camp dans la première, et tua leur général dans la seconde. La prise de Bovianum, qui était le foyer de la révolte, la conquête de plusieurs autres places considérables, cou-

(2) Sylla en effet donna un combat, où cent lions combattirent contre cent gladiateurs.

ronnèrent ces glorieux exploits. Les ennemis de Sylla affectaient d'attribuer ses succès à la protection de la fortune; mais celui-ci, loin de s'en offenser, se plaisait à en convenir. Il croyait à sa fortune; il se disait inspiré par elle bien mieux que par la prudence : c'était le moyen de diviniser en quelque sorte ses exploits, et de convaincre les Romains que rien ne pouvait résister à son bonheur. Sans cette croyance superstitieuse, eût-il osé concevoir le projet de devenir le maître de Rome; et les Romains eux-mêmes, non encore façonnés à l'eclavage, eussent-ils reconnu Sylla pour maître? Entouré de la faveur publique, il brigua et obtint le consulat à l'âge de quarante-neuf ans (l'an de Rome 666, l'an 89 avant J.-C.). On lui donna pour collègue Quintus Pompeius Rufus. La guerre sociale touchait à son terme; mais Rome avait à châtier Mithridate, qui venait de faire massacrer quatre-vingt mille Romains dans les villes de l'Orient. La gloire de se mesurer avec ce prince redoutable était digne de l'ambition de Sylla; et déjà le sénat lui avait assigné l'Asie pour département. Tout semblait alors succéder à ses vœux : il venait d'obtenir la main de Cæcilia Metella, fille du grand pontife Metellus. C'était peut-être le premier parti de la république : le peuple et la plupart des grands taxèrent le père de Metella de s'être mésallié, ne trouvant pas, dit Tite-Live, digne d'une telle épouse celui qu'ils avaient pu juger digne du consulat. Déjà Sylla avait eu trois femmes: Ilia, la première, était morte après lui avoir donné une fille; veuf d'Ælia, la seconde, il avait épousé en troisièmes noces Cœlia, qu'il répudia sous prétexte qu'elle était stérile; mais dans le fait pour s'unir à Metella, déjà veuve de Marcus-Æmilius Scaurus. Cependant Marius, aidé de Sulpicius, tribun séditieux, se fait donner le commandement de la guerre contre Mithridate, par l'assemblée du peuple. Les consuls déclarent la république en danger: Sulpicius et ses satellites dissipent les citoyens amis de l'ordre et des lois qui entourent ces deux magistrats. Sylla lui-même, poursuivi par les factieux, se précipite, au grand étonnement de chacun, dans la maison de Marius : mais il n'avait pas trop présumé de sa fortune; et son ennemi mortel, généreux pour la première, pour la seule fois de sa vie, le fait évader par une porte dérobée. Une condition, il est vrai, fut mise à sa délivrance : c'était de rapporter l'édit qui, déclarant l'état en danger, suspendait toutes les affaires publiques. Sulpicius, alors arbitre de Rome, dépouille Q. Pompeius de la dignité consulaire : s'il la conserve à Sylla pour prix de sa condescendance, il prétend lui ôter le département de l'Asie et l'armée destinée à combattre Mithridate, afin de donner l'un et l'autre à Marius. Des tribuns militaires se rendent à Noles, où se trouvaient ces légions, pour en prendre le commandement au nom de ce dernier; mais Sylla eut le bonheur d'arriver au camp avant ces officiers, qui, à son instigation, furent lapidés par ses soldats. A quel prix avait-il acheté ce dévouement extrême de son armée? Plutarque nous l'apprend : en favorisant l'indiscipline, à tel point qu'un de ses lieutenants, Albinus, ancien préteur, ayant été assommé par la soldatesque, les auteurs de ce crime ne furent pas même recherchés; et Sylla se borna à dire que le désir d'effacer leur faute les rendrait plus dévoués et

plus vaillants. Il se dispose à marcher sur Rome; c'était, depuis Coriolan, le seul exemple d'un pareil attentat. Ses tribuns légionnaires l'abandonnent; mais il est joint en route par Q. Pompeius, son collègue. Le sénat, dont Sulpicius et Marius dictent les délibérations, envoie audevant de Sylla deux préteurs, Brutus et Servilius, pour lui défendre d'entrer dans la ville. La troupe veut tuer ces députés; elle brise leurs faisceaux, et déchire leurs robes de pourpre : ils sont renvoyés avec ignominie. Sylla se remet en marche; il approche de Rome: nouvelle ambassade qui vient, au nom du sénat, lui offrir toutes les satisfactions qu'il peut exiger. On n'y met qu'une condition, c'est de ne pas entrer à main armée dans la ville. Sylla promet tout; il donne, devant les ambassadeurs, l'ordre de suspendre la marche et de camper sur le lieu même; mais ils ne se sont pas plutôt éloignés, qu'il envoie Lucius Basillus et Caius Mummius occuper, avec un détachement, la porte Esquiline; lui-même les suit de près. Le peuple de Rome, bien que sans armes, songe cependant à se défendre : chacun monte sur les toits pour accabler de tuiles et de pierres les soldats de Basillus, qui déjà pénètrent dans les rues. Sylla survient en ce moment; il crie qu'on va mettre le feu aux maisons; lui-même s'arme d'une torche et commande à ses archers de lancer sur les toits leurs dards enflammés. Dès ce moment toute résistance cesse, et Sylla voit Rome à ses pieds. Ce n'est pas encore cette fois qu'il abusera de la victoire. Le sénat, qu'il assemble, annulle les actes de Sulpicius, ôte aux tribuns la proposition de toute loi qui n'aurait pas d'abord été présentée au sénat, substitue les comices par centuries aux comices par tribus, et prononce la condamnation des deux Marius, père et fils, de Sulpicius et de huit autres sénateurs. Rien de plus célèbre dans l'histoire que la manière dont le vainqueur des Cimbres, proscrit dans cette même Italie que sa valeur avait sauvée, fut soustrait à la rage de ses bourreaux. Sa gloire seule fut son égide (*Voyez* MARIUS); mais l'infâme Sulpicius, trahi par un esclave, eut le sort qu'il méritait. Sylla affranchit d'abord ce serviteur perfide, comme il l'avait promis; puis, par une sentence fort juste, il fait précipiter du haut de la roche Tarpéienne celui que son crime vient de faire citoyen romain. Jusqu'ici l'on ne peut voir dans Sylla qu'un consul légalement armé contre des séditieux, et qui ne songe qu'à établir dans la république une réforme salutaire. Satisfait de la proscription de quelques sénateurs, dont tous, au reste, avaient mérité la mort en violant les lois fondamentales de l'état, il montra une modération qu'il crut sans doute lui être utile; car la suite ne fit que trop voir qu'elle n'était point dans son caractère. Il souffrit que, pour l'élection des consuls de l'année suivante, on n'eût aucun égard à sa recommandation en faveur de Nonius son neveu, disant qu'il était bien aise de voir les citoyens user de la liberté qu'il leur avait rendue. Il ne s'opposa même point à ce que Lucius Cornelius Cinna, ami de Marius et partisan de la faction populaire, fût porté au consulat. Sylla crut, il est vrai, le lier à ses intérêts par un serment accompagné de tout ce que la superstition pouvait inventer de plus terrible; mais quel serment arrêta jamais l'effet des haines politiques dans un

cœur ambitieux? Le nouveau consul ne fut pas plutôt en fonctions, qu'il oublia toutes ses promesses; et, à son instigation, le tribun Virginius osa intenter une accusation capitale contre celui qui avait proscrit Marius. Sylla, laissant l'accusateur, les juges et le procès, se hâta de partir de Rome pour aller combattre Mithridate. Il sentait que, malgré la gloire qu'il avait acquise par ses exploits, il n'était pas encore en état d'accabler son rival, dont la proscription, si voisine de ses immenses services, semblait avoir accru la renommée. Pour le vaincre, il fallait l'attaquer par ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires sur les ennemis de la république. L'insolence de Cinna lui apprenait assez qu'en demeurant à Rome il avait tout à perdre : c'était en Asie qu'il devait conquérir le droit de dominer dans Rome : c'était en domptant un autre Jugurtha qu'il pouvait se mettre en état d'enchaîner la faction populaire. A peine arrivé en Grèce, Sylla reçoit des députations de toutes les villes, à l'exception d'Athènes, qui, soumise à la tyrannie du philosophe Aristion, créature de Mithridate (*V.* ARISTION, II, 443), persistait dans l'alliance du roi de Pont. Sylla investit à-la-fois avec toutes ses forces le Pirée, défendu par Archelaüs, et la ville d'Athènes. Il lui eût été facile de réduire cette cité par la famine; mais pressé de retourner à Rome pour accabler la faction de Marius, il donna assaut sur assaut; et par l'effet de la résistance inattendue des Athéniens, qui, pendant une année, le retinrent sous leurs murs; il perdit beaucoup de temps, pour avoir voulu trop hâter la fin de cette guerre. Toutes les ressources alors connues de l'art des siéges furent mises en usage par le général romain. Plus de vingt mille mulets, dit Plutarque, travaillaient sans relâche au service de ses machines et de ses batteries. Pour ses ouvrages de siége, il n'épargna ni les bois sacrés, ni les beaux arbres de l'Académie et du Lycée. Il ne se fit pas plus de scrupule d'enlever les trésors des temples, sans respecter ceux d'Épidaure, de Delphes et d'Olympie. « Ces trésors, écrivait-il aux Amphictyons, seront plus sûrement » entre mes mains qu'entre les vôtres. D'ailleurs je les rendrai après » la guerre. » On verra dans la suite comment il s'acquitta de cette promesse. Un Phocéen, nommé Caphis, qu'il avait envoyé à Delphes pour recevoir les trésors d'Apollon essaya vainement de le détourner de cette spoliation sacrilége, en lui disant que, lorsqu'il avait exposé sa demande aux Amphictyons assemblés dans le temple, on avait entendu, au fond du sanctuaire, résonner la lyre du dieu. « Comment, répondit » Sylla, n'avez-vous pas compris » que cette musique était un signe » d'adhésion et de satisfaction, et » nullement d'improbation et de mécontentement? Faites-vous remettre » hardiment ces trésors : c'est le » dieu lui-même qui nous les donne. » Ils furent donc envoyés au camp du proconsul, mais à l'insu des Grecs. Jusqu'alors les Romains avaient affecté un grand respect pour la religion des nations étrangères; et cette sage conduite avait été un des principaux ressorts de leur politique conquérante. Sylla fut le premier qui s'en écarta; mais, comme l'observe Plutarque, si les Flamininus, les Manius Acilius, les Paul Émile, avaient jusqu'alors respecté les temples de la Grèce, c'est que ces vertueux capitaines, pla-

cés légalement à la tête des armées de la république, n'avaient sous leurs ordres que des soldats bien disciplinés, et ne les employaient que pour servir l'état : mais comme Sylla et les généraux factieux qui l'imitèrent ne tenaient le commandement que de la violence et ne faisaient la guerre que pour leurs intérêts, il leur fallait des trésors à tout prix, afin de corrompre leurs soldats, et de se les attacher personnellement. Cependant le siége d'Athènes se prolongeait, et quelque pressé que fût Sylla par des intérêts plus puissants, il s'obstinait à la conquête de cette ville. Voulait-il faire servir à sa gloire l'antique gloire de cette cité qui avait été si long-temps la dispensatrice de la renommée? ou, ce qui est plus probable, voulait-il punir les Athéniens des railleries obscènes et injurieuses que du haut des remparts le tyran Aristion faisait vomir contre lui et contre sa femme Metella? Jusqu'alors il avait ignoré les déréglements de son épouse, et il ne parut pas dans la suite qu'il en eût moins de considération pour elle. Passant sa vie avec des histrions, des bateleurs, et autres gens non moins décriés, Sylla pouvait bien ne pas être aussi susceptible que César sur la fidélité conjugale. On a dit, dans la notice déjà citée sur Aristion, à quelles extrémités les Athéniens furent réduits pendant un si long siége. Ce tyran était, parmi eux, le seul intéressé à cette résistance sans objet pour la liberté de la Grèce; à la fin cependant, sollicité par les prêtres et par les sénateurs, il ne put se refuser à faire une démarche pacifique auprès de Sylla. Les députés qu'il choisit parmi ses compagnons de débauche, au lieu de s'acquitter de leur mission, se bornèrent à louer devant le général romain Thésée, Eumolpe et les anciens héros d'Athènes : « Grands » orateurs, leur dit Sylla, en les interrompant, allez vous-en avec » tous vos beaux discours; car je » n'ai pas été envoyé à Athènes pour » recevoir des leçons de rhétorique, » mais bien pour châtier des rebel- » les. » Informé par ses espions qu'Aristion néglige de faire garder une partie des murailles qui peut être facilement enlevée, il dirige un assaut sur ce point dès la nuit suivante. Athènes alors est livrée à toute la fureur des Romains : Plutarque écrit que le sang qui fut versé dans les rues, regorgea par les portes, et se répandit jusques dans les faubourgs : il ajoute même qu'on montrait encore de son temps la hauteur à laquelle ce fleuve de sang s'était élevé. Outre ceux que moissonna le fer des Romains, beaucoup d'Athéniens se donnèrent la mort pour ne pas survivre à l'existence de leur ville. L'exemple encore récent de Carthage, de Numance et de Corinthe ne permettaient d'attendre de Sylla aucune pitié pour les malheureux Athéniens. Cependant, fléchi par les instantes prières de ceux de leurs concitoyens que leur attachement pour Rome avait fait bannir de leur patrie, il arrêta enfin le carnage et la destruction, en disant « qu'il épargnait » le grand nombre des rebelles en » faveur du petit nombre des inno- » cents, et qu'il pardonnait aux vi- » vants en faveur des morts, » faisant par ces derniers mots allusion à la gloire passée d'Athènes. Après avoir fait mettre le feu aux principaux édifices du Pirée, et privé ainsi cette ville de tout moyen de défense, il lui rendit la liberté, si l'on pouvait appeler ainsi le bienfait d'une puissance qui dédaignait de ravir à

cette ville dégénérée le droit de vivre sous ses propres lois. Cependant Archélaüs, que l'habileté des dispositions de Sylla avait rendu spectateur forcé de la prise d'Athènes, était avec sa flotte dans le port de Munychie, tandis que Taxile, autre général de Mithridate, venait d'entrer en Grèce par la Macédoine, avec une armée de cent mille hommes. Archélaüs, loin de se laisser éblouir par une si grande supériorité de forces, tant sur terre que sur mer, n'espérait vaincre un adversaire tel que Sylla qu'en traînant la guerre en longueur et en coupant les vivres aux Romains, qui commençaient à souffrir de la disette dans les campagnes stériles et ravagées de l'Attique. Si ce plan eût été suivi, le proconsul se serait infailliblement vu forcé de retourner honteusement à Rome. Mais il s'empressa d'évacuer l'Attique, où Taxile et Archélaüs auraient pu l'enfermer, et mena ses troupes dans la riche et fertile Béotie. Il n'avait sous ses ordres que seize mille cinq cents hommes : Taxile et les généraux ennemis, voyant ce petit nombre, obligent Archélaüs qui les commande de changer son plan et de présenter la bataille aux Romains dans la vaste plaine d'Élatée. Les soldats de Sylla, qui comptent leurs ennemis, sont épouvantés et se tiennent enfermés dans leurs retranchements. Le général, trop habile pour mener au combat des troupes découragées, espère, à force de fatigues et de travaux, les contraindre à le demander elles-mêmes. Il ne leur donne aucun repos, et les oblige à détourner les eaux du Céphise dans de vastes fossés. Personne n'est exempt de cette tâche : il surveille incessamment les travailleurs, et punit sévèrement ceux qui ralentissent leurs efforts. Cependant il voit avec une fureur impuissante les barbares ruiner les villes de Panope et de Lebadée. Les Romains demandent enfin à marcher à l'ennemi. « C'est bien moins le combat que » vous demandez, leur répond Sylla » d'un ton grave et sévère, que la » cessation de tout travail. Au surplus, si vous voulez absolument » combattre, prenez vos armes, et » allez occuper ce poste. » En disant ces mots, il leur montre un monticule escarpé qui domine la plaine. Les Romains s'élancent, et malgré les efforts des ennemis, ils ont enlevé le poste désigné. Ce premier succès plaçant Archélaüs dans une position défavorable, l'oblige de transporter son camp vers Chéronée. Sylla, qui observe ce mouvement, envoie sur le champ une légion dans cette ville, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Lui-même suit l'ennemi avec le reste de ses troupes. Pendant plusieurs jours, les deux généraux firent des efforts réciproques pour se surprendre; à la fin, Sylla sut contraindre Archélaüs à combattre dans un lieu semé de roches, où sa nombreuse cavalerie et ses chars armés de faux ne purent se développer (*V.* MITHRIDATE VII, XXIX, 163). Le succès fut longtemps douteux. Vainqueur à l'aile droite, Sylla se porta rapidement à la gauche, qui commençait à plier. Sa présence rétablit le combat de ce côté; mais, dans le même moment, Archélaüs tente une nouvelle attaque contre l'aile droite. Sylla, qui semble se multiplier, revole vers ce point menacé. Dès qu'il a paru, les Romains se sentent invincibles. Archélaüs est repoussé, tandis que l'aile gauche, où le proconsul a laissé une partie les soldats qui le servaient,

reprend l'avantage. La déroute des barbares est complète : ils fuient ; et les vainqueurs, entrant pêle-mêle avec eux dans leur camp, en font un horrible carnage. Plus de cent mille Asiatiques auraient péri dans cette journée, s'il était vrai que de leur nombreuse armée, dix mille seulement purent se sauver à Chalcis en Eubée. Une exagération encore plus manifeste, c'est que du côté des Romains, quatorze hommes seulement manquèrent à l'appel après la bataille, et encore deux rentrèrent au camp le soir même. C'est ce que Sylla avait écrit dans ses Mémoires. On sait combien des mensonges de cette espèce lui étaient familiers pour faire admirer sa fortune. Sur les trophées qu'il érigea, il fit graver cette inscription : *A Mars, à la Victoire, à Vénus*, affectant toujours de mettre son bonheur au-dessus de son mérite. Pour célébrer la victoire de Chéronée il donna, à Thèbes, des jeux où des musiciens disputèrent la palme. Prétendant restituer aux dieux les trésors qu'il avait enlevés dans leurs temples, il expropria les Thébains de la moitié de leurs terres, dont les revenus furent désormais consacrés à Apollon Pythien et à Jupiter Olympien. Pendant ce temps, le parti de Marius triomphait à Rome, bien que ce farouche consul fût descendu dans la tombe, au bruit menaçant des victoires de son rival. Lucius Valerius Flaccus substitué, dans le consulat, à Marius défunt, se hâta de traverser la mer Ionienne, avec une armée qu'il destinait moins à combattre Mithridate que Sylla ; et celui-ci, toujours prêt pour la guerre civile, marcha aussitôt vers la Thessalie, afin de prévenir Flaccus : mais à peine arrivé dans cette province, il est forcé de retourner sur ses pas, pour faire tête à une armée de quatre-vingt mille Asiatiques, qui viennent d'aborder en Béotie, sous les ordres de Dorilaüs. Archélaüs, qui s'était joint à ce nouveau général, avec ses dix mille hommes échappés au désastre de Chéronée, essaya de lui persuader d'éviter une bataille, et de traîner la guerre en longueur ; mais Dorilaüs ne tint pas plus compte que Taxile des conseils de ce prudent capitaine ; il eut le même sort. Sylla le battit près d'Orchomène, dans une vaste plaine, où cette fois les troupes pontiques auraient pu se déployer, si le général romain n'avait neutralisé pour elles l'avantage du terrain joint à celui du nombre, en coupant toute la campagne de fossés et de tranchées profondes, garnies de redoutes. Par ce moyen fut arrêtée la course impétueuse des chars des ennemis. L'attaque de leur cavalerie fut plus difficile à soutenir : peu s'en fallut qu'elle ne mît les Romains en déroute. Sylla, dans cette extrémité, descendit promptement de cheval, et saisissant une enseigne, il se précipita vers l'ennemi, à travers les rangs des fuyards, en criant : « Pour moi, Romains, je veux mourir ici ; et quand » on vous demandera en quel lieu » vous avez abandonné votre général, souvenez-vous de répondre » que c'est à Orchomène. » Ce reproche rend aux Romains tout leur courage : Sylla les ramène à la charge ; et ils sont vainqueurs. Tandis qu'il faisait ainsi triompher les armes de la patrie, la faction de Marius le déclarait ennemi public, proscrivait sa tête, et confisquait ses biens. Ce fut après la victoire d'Orchomène que Sylla vit arriver dans son camp sa femme Metella, ses enfants et plusieurs sénateurs fugitifs, qui le pressaient de venir au secours de ses amis

et de ses partisans. Quelque impatient qu'il fût de répondre à leur vœu et encore plus de se venger de ses ennemis, Sylla ne pouvait se résoudre à partir sans avoir terminé la guerre avec honneur. Il était dans cette perplexité lorsque Mithridate, qui avait aussi besoin de la paix, envoya vers lui le sage Archelaüs. Sylla mit dans cette négociation autant de hauteur que s'il n'avait eu d'autres affaires que de bien servir la république. On eût dit même que la situation désespérée de son parti le portait à se montrer plus exigeant, afin de mieux en imposer à tous ses ennemis. Mithridate lui offrait des troupes et de l'argent pour aller à Rome accabler le parti de Marius : il ne lui demandait que de faire sortir les troupes romaines de l'Asie. Sylla rejeta cette proposition avec un froid dédain, et contraignit Archélaüs à prendre un langage suppliant. On a dit ailleurs (*Voy.* MITHRIDATE, XXIX, 169) quelles furent les conditions dictées par le proconsul. De nouveaux ambassadeurs vinrent les ratifier au nom du roi de Pont, sauf celles qui concernaient la cession de la Paphlagonie et la remise de soixante-dix galères. « Quoi, s'écria Sylla, » Mithridate refuse ces conditions, » quand je m'attendais au contraire » qu'il serait venu à mes pieds, me re» mercier de ce que je lui laissais la » main droite, avec laquelle il a signé » la mort de tant de Romains. » La négociation était près de se rompre, et déjà le proconsul allait passer en Asie, lorsque, par une faveur inespérée, la fortune vint faire concourir aux succès de cet heureux général les victoires même de ses ennemis. Fimbria, lieutenant de Flaccus, après avoir assassiné ce consul, s'était mis à la tête de son armée, et pressait les généraux de Mithridate avec d'autant plus d'ardeur, qu'il voulait enlever à Sylla l'honneur d'accabler entièrement ce prince. Mithridate, aux abois, se résout enfin à demander une entrevue au proconsul : elle lui est accordée à Dardanum, dans la Troade; et Sylla déploya encore en cette occasion cette fierté qui semblait annoncer en lui le maître du monde. Il refusa la main que lui tendait le roi, et lui demanda s'il ne voulait pas terminer la guerre aux conditions qu'Archélaüs avait acceptées. Mithridate gardant le silence : « Savez-vous, » reprit Sylla, que c'est aux sup» pliants à parler les premiers, et » que les vainqueurs n'ont qu'à les » écouter en silence? » Le roi commence alors une longue apologie de sa conduite. « J'avais toujours en» tendu dire que vous étiez un prince » très-éloquent, dit le Romain en » l'interrompant. Je reconnais au» jourd'hui combien cette réputation » est méritée, puisque vous n'avez » pas manqué de paroles spécieuses » pour pallier vos crimes et vos in» justices. » Puis, après lui en avoir fait l'énumération, il demanda une seconde fois au roi de Pont s'il ne voulait pas ratifier les conditions qu'Archélaüs avait acceptées. Sur la réponse affirmative de Mithridate, le proconsul courut à lui, et l'embrassa; puis il lui présenta les rois Ariobarzane et Nicomède. Ainsi se termina la guerre de Sylla contre Mithridate (*Voy.* MITHRIDATE V, XXIX, 165). Alors le proconsul marcha contre Fimbria, qui se trouvait en Lydie avec son armée. Cet indigne rival fut vaincu sans coup férir. Abandonné par ses soldats, qui passaient tous dans le camp de Sylla, il se donna la mort. Les trésors de l'Asie-Mineure, sur laquelle le proconsul leva une contri-

bution de vingt mille talents, servirent à payer l'affection de ses anciens et nouveaux soldats. Il leur permit en outre de vivre à discrétion dans les villes qui s'étaient montrées infidèles aux Romains. Rien ne s'opposait plus à son départ pour Rome. Toutefois, partant d'Éphèse, avec tous ses vaisseaux, il se rendit à Athènes, où il se fit initier aux grands mystères. Sans doute il voulait, par cette démarche, effacer la réputation d'impiété sacrilége que lui avaient attirée la spoliation des temples et la dévastation des bois sacrés. Durant ce court séjour dans la patrie des Socrate et des Platon, il s'appropria la bibliothèque d'Apellicon de Téos, au sein de laquelle demeuraient ensevelis et exposés à l'action dévorante des vers, les seuls manuscrits qui existassent des écrits d'Aristote et de Théophraste. Il les fit transporter à Rome. Ainsi les ouvrages de ces deux grands philosophes seraient probablement perdus pour nous si le Romain Sylla n'avait passé par Athènes pour ensanglanter sa patrie! Sur le point d'arriver en Italie, il reçut une preuve signalée du dévouement de ses soldats. Après lui avoir renouvelé leur serment, ils lui offrirent tout l'argent qu'ils avaient pu amasser. Bien que sa caisse militaire fût vide, Sylla n'accepta point cette contribution, laissant à la fortune le soin de lui créer d'autres ressources. Il prit terre à Brindes selon les uns, à Tarente selon les autres (l'an de Rome 671, 84 av. J.-C.), et pénétra sans obstacle dans la Campanie. Il n'avait que quarante mille hommes; mais la discipline sévère qu'il fit observer à ses troupes, comparée aux excès commis par les soldats du parti contraire, lui attira une foule de partisans. Métellus Pius fut des premiers à se joindre à lui (*V.* ce nom, XXVIII, 455). Toutefois Sylla voyait réunis contre lui deux cent mille soldats commandés par quinze généraux. Sans compter ses ennemis, il marche hardiment contre l'armée du consul Norbanus, et grâce à l'ardeur de ses troupes, dès l'abord il la met en fuite. Ce succès décida de celui de toute la guerre, en inspirant à chaque soldat de Sylla une confiance en lui-même, un mépris pour les ennemis, qui le rendait invincible. Un autre avantage remporté par M. Lucullus, lieutenant du proconsul près de Fidentia, où, avec seize cohortes, il en vainquit cinquante, et tua dix-huit mille hommes, vint encore ajouter à cette force d'opinion. On peut voir dans la Notice sur le consul L. Corn. Scipion *Asiaticus* (XLI, 327), comment Sylla fit passer sous ses drapeaux toute l'armée de ce général, auquel il laissa la vie, moins par générosité que par mépris. C'est à cette occasion que Carbon dit qu'il avait à combattre à-la-fois, en Sylla, le lion et le renard, mais que le renard était le plus dangereux. Les troupes que lui amenèrent Crassus (*Voy.* ce nom, X, 194) et le jeune Cnéus Pompée (*Voy.* ce nom, XXXV, 291), personnages destinés à jouer par la suite un si grand rôle, assurèrent à Sylla une supériorité décidée. Tandis que Norbanus et Carbon, vaincus par Crassus, Pompée et Métellus, sont forcés d'évacuer l'Italie, Sylla défait deux fois le jeune Marius, auprès de Préneste. Dans le dernier de ces combats, vingt mille hommes furent tués et huit mille faits prisonniers du côté du consul vaincu, tandis que le vainqueur, si l'on en croit ses propres Mémoires, n'aurait perdu que vingt-trois hommes. Le jeune Marius, sans

ressource, s'enferma dans Préneste; mais il restait à Sylla un ennemi qui ne fuyait pas : c'était le Samnite Pontius Telesinus, qui, songeant moins à secourir Marius qu'à nuire aux Romains, marche sur Rome pour la détruire. La jeunesse romaine court aux armes, et oppose assez de résistance pour donner à Sylla le temps d'arriver. Une bataille se livre aux portes de Rome. Telesinus met d'abord en déroute l'aile gauche, où Sylla commande; et les soldats de ce dernier fuient jusqu'au camp, devant Préneste, où ils répandent le bruit de sa mort; mais Crassus, dont la destinée fut toujours de vaincre pour que d'autres en recueillissent le fruit, avait accablé l'aîle gauche des ennemis, et Telesinus, forcé de livrer un nouveau combat, trouve une mort glorieuse, au lieu de la victoire, qui lui échappe. Son trépas eût été le salut de Rome, si Rome, menacée des vengeances de Sylla, avait pu se croire sauvée. Il visita d'abord le champ de bataille couvert de cinquante mille morts, et fit égorger sur la place plus de huit mille prisonniers. Un corps de trois mille Samnites, qui lui envoya demander quartier par des hérauts, reçut pour réponse qu'il accorderait la vie à ceux qui s'en rendraient dignes par la mort de leurs compagnons. Ces infortunés se précipitèrent avec fureur les uns sur les autres; et mille seulement sortirent vainqueurs de cet odieux combat. Sylla les joignit à cinq mille prisonniers de la même nation. Il les fit tous enfermer dans le Cirque; et ils furent égorgés pendant qu'il haranguait le sénat, dans le temple de Bellone. Les cris de ces malheureux sont entendus de l'assemblée, qui témoigne sa surprise et son horreur. Alors Sylla, avec un calme féroce, et comme s'il eût prononcé des paroles de paix : « Continuez de m'écouter; ce n'est rien, ce sont quelques séditieux que je fais châtier. » Puis il reprit froidement le fil de son discours. Marius avait fait couler beaucoup de sang; mais Sylla devait l'expier par plus de sang encore. Les proscriptions du premier n'avaient surpris personne : il s'était toujours montré dur et farouche. On pouvait expliquer sa fureur sanguinaire par sa haine fougueuse contre les patriciens; mais on n'aurait jamais soupçonné que Sylla, cet ami des plaisirs et de la joie, pût surpasser Marius en barbarie. La cruauté avait même chez lui un caractère particulier, c'est qu'il y entrait une sorte de facilité d'humeur et de molle complaisance. Proscrivant sans haine et sans colère, il accordait la tête d'un citoyen à ses amis, et même au premier venu d'entre ses partisans, comme il aurait fait un présent sans conséquence : le plus souvent c'était le sourire de la bienveillance sur les lèvres qu'il prononçait des sentences de mort. Pour être proscrit, il ne fallait pas même avoir été de la faction ennemie : il suffisait d'être riche; et Sylla livrait à l'avidité sanguinaire de ses soldats, tous ceux dont ils convoitaient la dépouille. Depuis son entrée dans Rome, le sang n'avait point cessé de couler par ses ordres. Dans cette désolation générale, un jeune sénateur, Caïus Métellus, osa lui dire : « Quel » terme mettras-tu Sylla aux infor- » tunes de tes concitoyens? Nous ne » te demandons pas de sauver ceux » que tu as résolu de faire mourir; » mais délivre-nous d'une inquiétude » pire que la mort, et du moins ap- » prends-nous ceux que tu veux sau- » ver. » — « Je ne sais encore ceux » que je sauverai, répondit le tyran. »

— « Nomme, du moins, ajouta Metellus, ceux que tu as condamnés. » — « Je le ferai, répondit froidement » Sylla ; » et c'est ainsi qu'il annonça la plus horrible proscription qui jamais ait fait frémir l'humanité. Dejà trois listes fatales, contenant ensemble cinq-cent-vingt noms, avaient paru; déjà les victimes avaient été frappées, lorsqu'il dit au peuple en le haranguant, « qu'il avait d'abord proscrit ceux dont il s'était » souvenu, et qu'il proscrirait les » autres à mesure qu'ils lui reviendraient à la mémoire; mais qu'il » ne pardonnerait à aucun de ses ennemis. » Ainsi périrent, en vertu de ces listes fatales, quatre mille sept cents Romains, parmi lesquels se trouvaient quinze consulaires, les deux consuls, quatre-vingts sénateurs et seize cents chevaliers. Rome ne fut pas le seul théâtre de ces sanglantes horreurs. Des cités entières furent proscrites : les murs de Préneste virent tomber douze mille têtes. Florence, Spolète, Interamne, Sulmone, Bovianum, Esernie, Télesie, et maintes autres villes, furent mises à feu et à sang, et détruites de fond en comble. Alors s'opéra dans les esprits la plus triste, la plus épouvantable des révolutions. La morale fut violée, et la nature méconnue dans ses affections les plus saintes. On punissait de mort le fils qui n'avait pas dénoncé son père proscrit, le frère qui n'avait pas trahi son frère, l'esclave qui n'avait pas livré son maître. Les récompenses attendaient au au contraire celui qui se présentait couvert du sang d'une victime. Sylla ne proscrivit pas seulement les vivants, mais encore les morts, et les générations à naître; car à la prière de Catilina, il mit au nombre des proscrits, comme s'il eût été encore vivant, le frère que ce monstre avait assassiné pendant la guerre civile; il déclara infâmes les fils et les petits fils de ceux qu'avait atteints la proscription, et confisqua leurs biens. C'est après de tels attentats qu'il prit le surnom d'Heureux (*Felix*), qu'il eût porté à plus juste titre, dit Velleïus, s'il eût cessé de vivre le jour qu'il acheva de vaincre. En écrivant aux Grecs, il prenait celui d'*Évaphrodite*, c'est-à-dire, *favori de Vénus*. Les partisans de Marius avaient succombé en Sicile et en Afrique. Le consul Carbon venait d'être massacré en Sicile, sous les yeux de Pompée. Sertorius seul soutenait encore, en Espagne, le parti vaincu. Quant à l'administration de la république, elle était entièrement dans la main de Sylla. Il ne fut plus question, dit Appien, de loi, ni d'élection, ni de sort. Tout ce qu'il avait fait en qualité de consul et de proconsul fut déclaré permanent et affranchi de toute responsabilité. On lui décerna une statue équestre en or, vis-à-vis la tribune aux harangues, avec cette inscription : *A Cornélius Sylla, l'heureux général*. La république était sans consuls. Sylla envoya ordre au sénat d'élire un interroi; et ce magistrat temporaire lui déféra la dictature. Se prévalant à l'heure même de cette magistrature redoutable, il parut dans la place publique, précédé de vingt licteurs, qui portaient la hache unie aux faisceaux. Résolu d'abattre sans retour la faction populaire, d'écarter pour jamais des dignités de l'état les hommes nouveaux, et de concentrer dans le sénat toute la puissance du gouvernement, il commença par abolir les droits du tribunat. Il rendit au sénat la judicature, ôta au peuple l'élection des pontifes, réduisit le nombre

des citoyens, en enlevant aux villes latines le droit de bourgeoisie romaine; et pour augmenter le nombre des sénateurs, il leur adjoignit trois cents membres de l'ordre équestre. Il porta le nombre des questeurs de huit à vingt, et celui des préteurs de six à huit. Il remit en vigueur les anciens réglements pour l'ordre dans lequel il était permis de briguer les magistratures, ne permettant pas d'arriver au consulat sans avoir été successivement édile, questeur et préteur, etc. Pour laisser au peuple l'apparence de la république, il assembla les comices, et invita les tribus à se nommer des consuls. Apercevant du haut de son siége un de ses plus habiles lieutenants, Lucretius Ofella, qui, au mépris de la loi concernant l'ordre des magistratures, sollicitait les suffrages, il fait signe à un centurion de l'immoler; ce qui est exécuté sur-le-champ. Le peuple indigné veut qu'il soit fait justice de l'assassin. On l'amène devant Sylla : « Laissez aller » cet homme, dit-il; il n'a fait » qu'exécuter mes ordres (3). » Ce terrible exemple n'effraya point Pompée : il eut l'audace de résister à Sylla, qui n'osa le punir, et qui lui donna même le surnom de *Grand* (*V.* Pompée). Un ordre du dictateur régla la succession au trône d'Égypte : un mot de sa bouche fit cesser la guerre que Muréna avait osé, sans ses ordres, renouveler contre Mithridate. Par ses soins, l'enceinte de Rome fut agrandie et le Capitole restauré. Rassuré par la bassesse des Romains, le dictateur partageait son temps entre ses violences et ses plaisirs. Le jour, juge inexorable, il condamnait sans pitié une foule de citoyens ; la nuit, heureux tyran, il se livrait sans crainte à tous les ébats d'une joie bruyante. C'est alors qu'entouré de musiciens, d'histrions, de femmes publiques, de jeunes gens dissolus et de flatteurs parasites, il consumait, dans le luxe et dans la débauche, les riches dépouilles des proscrits. De la même main dont il avait spolié tant de citoyens respectables, il combla de biens dix mille esclaves affranchis et en fit des citoyens. Ces nouveaux plébéiens, qu'il appela de son nom Cornéliens, lui assuraient la majorité des suffrages dans les comices, en même temps qu'ils pouvaient être pour lui des sicaires tout prêts dans l'occasion. Il généralisa, dans toute l'Italie, cette mesure qui garantissait son pouvoir et sa sûreté. Déjà il avait distribué aux vingt-trois légions qui avaient combattu pour sa cause, une grande partie des terres confisquées. Nommé consul pour l'année 673, il dédaigna cette magistrature : bientôt même il abdiqua la dictature au milieu du Forum, licencia ses licteurs, et dit avec assurance aux Romains : « Me voici semblable à vous, prêt à » vous rendre compte de tout le sang » que j'ai versé. » Personne n'élevant la voix, Sylla descendit de la tribune, et se promena tranquillement dans la place publique avec quelques amis. La foule du peuple le regardait avec une surprise mêlée de terreur et d'admiration, et s'ouvrait respectueusement pour le laisser passer. Le soir il rentra dans sa maison, seul et à pied. Il n'y eut qu'un jeune Romain

(3) A ce propos il cita cet apologue, dont la dégoûtante et terrible énergie fera connaître combien Sylla méprisait profondément les Romains : « Un » laboureur conduisant sa charrue, fut mordu par » des poux. Deux fois il interrompit son travail » pour éplucher sa chemise. Mais les poux ayant » continué de le mordre, il jeta sa chemise au feu » afin de n'être pas encore obligé de perdre son » temps pour leur donner la chasse. Que les vain- » cus apprennent de moi par cet exemple à ne pas » s'exposer à se faire jeter au feu pour la troisiè- » me fois. »

qui eut la hardiesse de le suivre en l'accablant d'injures. Sylla, sans daigner lui imposer silence, se contenta de dire : « Voilà un jeune insensé » dont l'exemple peut détourner ceux » qui se trouveront dans ma place, » de la quitter comme moi. » On peut s'étonner, au premier coup-d'œil, que Sylla ait osé abdiquer ; mais quand on considère que, par ses massacres et par ses proscriptions, il avait exterminé ses ennemis et leurs partisans ; que par ses donations, ses lois et ses réglements, il avait tout mis entre les mains de ses créatures, on voit qu'il n'avait rien à craindre dans sa retraite. Il avait, pour veiller à sa sûreté, un sénat formé par lui-même, auquel il avait transféré la souveraine puissance, et dont les principaux membres lui devaient leurs immenses richesses. Il avait pour défenseurs cent vingt mille soldats répandus dans toute l'Italie, dont la fortune dépendait de la stabilité des actes de leur général, et qui étaient toujours prêts à obéir à ses ordres. Il avait affranchi les esclaves des proscrits, au nombre de dix mille, et il pouvait les considérer comme des gardes prétoriennes dévouées à sa personne. Pompée et ses autres lieutenants poursuivaient, à la tête des armées, les restes malheureux du parti ennemi. Enfin cette loi cruelle, qui prononçait peine de mort contre tous ceux qui donneraient retraite aux proscrits, tenait ces infortunés loin de l'habitation de leur impitoyable vainqueur. La véritable cause pour laquelle il put finir ses jours en paix, est exprimée dans son épitaphe faite par lui-même : « Que jamais, ni » ami ne lui a fait tant de bien, ni » ennemi tant de mal, qu'il ne l'ait » rendu avec usure. » Après sa retraite, Sylla passa la plus grande partie de son temps dans les plaisirs et les réjouissances, ayant toujours sa maison remplie de chanteurs et de comédiens. Il consacra solennellement la dîme de son bien à Hercule ; et à l'occasion de cette cérémonie, il donna de magnifiques festins à tout le peuple. Pendant ces fêtes, Metella tomba mortellement malade. Les prêtres déclarèrent à Sylla qu'il ne lui était pas permis d'aller la voir, ni de souffrir que sa maison fût souillée par la mort de qui que ce fût. Il se hâta d'envoyer à son épouse mourante une lettre de divorce, et ordonna qu'on la portât sur le champ hors de sa maison. La superstition lui fit tenir cette odieuse conduite malgré lui ; car il était fort affligé de la perte de cette femme, qu'il avait toujours beaucoup aimée, et il lui fit faire des obsèques magnifiques, sans égard pour les lois somptuaires que lui-même avait établies. « Il les enfreignit hautement, dit Bayle, lui qui n'avait osé violer les cérémonies ridicules et barbares que les prêtres lui avaient marquées. » Il avait eu de Metella deux jumeaux, un fils et une fille, qu'il nomma *Faustus* et *Fausta*. Quelques mois après la mort de leur mère, il épousa Valerie, sœur de l'orateur Hortensius. Cette femme, jeune et belle, et qui venait de faire divorce avec son premier mari, séduisit Sylla, déjà presque sexagénaire, par des avances qui auraient pû tout au plus entraîner un jeune homme sans expérience. Elle lui donna un fils qui, né après la mort de son père, fut appelé *Posthumus*. Peu de temps après ce cinquième mariage, Sylla, dont la santé s'affaiblissait, se retira à sa maison de campagne sur le territoire de Cumes. Dans cette retraite, sa principale occupation consistait à rédiger ses Mémoires, et il partageait le

reste de son temps entre la pêche, la chasse, la promenade et les plaisirs de la table. Ce fut pendant ces loisirs qu'il donna aux habitants de Pouzzoles, ses voisins, des lois fort sages pour le gouvernement de leur république. Ses débauches avaient tellement vicié la masse de son sang, qu'il s'engendrait sur sa peau une horrible quantité de vermine, qui ne cessait de se reproduire, malgré tous les soins possibles, et l'usage continuel des bains. (4) Sentant approcher sa fin, il mit la dernière main à ses Mémoires, qui ne furent achevés que la veille de sa mort. Les dernières lignes nous en ont été conservées par Plutarque : elles prouvent à-la-fois l'inconcevable superstition de Sylla, sa confiance invincible en sa fortune, et surtout une étonnante sécurité de conscience, après tant de forfaits. « J'ai vu en » songe, la nuit précédente, écrivait- » il, un de mes enfants mort depuis » peu, qui me tendait la main, et » qui, me montrant Metella sa mère, » m'exhortait à laisser les affaires, » et à venir auprès d'eux jouir du » repos dans le sein de l'éternelle tran- » quillité. Ainsi je termine mes jours » comme me l'ont prédit les Chal- » déens, qui m'ont annonçé qu'après » avoir surmonté l'envie par ma gloi- » re, j'aurais le bonheur de mourir » dans toute la fleur de ma prospé- » rité. » Ses Mémoires, adressés à Lucullus, qu'il nommait, par son testament, tuteur de son fils, étaient écrits en grec ; il ne nous en est parvenu que quelques fragments cités par Plutarque. La veille de sa mort, ayant appris que Granius, magistrat de Pouzzoles, dans l'espoir de la fin prochaine de Sylla, différait de payer une somme due aux Romains il le manda dans sa chambre, et le fit étrangler en sa présence. L'agitation causée par cette scène violente, fit crever un abcès que Sylla avait dans le corps : il rendit par la bouche une grande quantité de sang, et surpris, le soir même, par un violent accès de fièvre, il expira le lendemain, à l'âge de soixante ans, l'an de Rome 676. Ainsi cet homme, sanguinaire jusqu'au dernier instant de sa vie, mourut tranquillement dans son lit, comme l'eût pu espérer le plus paisible des citoyens (5). Rien de plus difficile que d'apprécier sa conduite et son caractère. « A bien examiner le cours de sa vie, dit le président de Brosses, on le trouve rempli d'inconséquences. Cet homme, si plein de foi pour les oracles, si crédule pour les songes, qu'il regardait comme autant d'avertissements directs donnés par les dieux ; si religieux, qu'il portait toujours une image d'Apollon pendue à son cou, pilla sans scrupule les temples de Delphes et d'Épidaure... Il aimait autant le plaisir que la gloire, et le travail que la volupté. Ses desirs étaient trop vastes et trop variés pour que rien fût capable de les contenir ou de les satisfaire. Chez lui l'homme privé voulut ravir le pouvoir suprême, et l'usurpateur aspira à la vie privée....... Pour avoir guéri les plaies de la république, il n'en sera pas moins regardé comme un mauvais citoyen, puisque ce fut par des remèdes plus

(4) Delille a décrit ainsi l'affreuse maladie de Sylla :

Que Sylla meure en proie aux insectes hideux,
Qui de la pauvreté sont les hôtes honteux ;
Je m'étonne et m'écrie : Est-ce donc là cet homme
Vainqueur des Orchoméniens, et le bourreau de Rome ?

(5) Corneille a exprimé cette pensée dans Cinna, en comparant Sylla à César :

Mais l'un, cruel, barbare, est mort aimé, tranquille,
Comme un bon citoyen dans le sein de sa ville.

cruels que les maux mêmes..... Il fit détester la justice de sa cause par l'inhumanité de sa victoire; car on ne peut nier qu'il n'eût eu raison de prendre les armes....... Il fut, dit Cicéron, un maître consommé dans trois vices pernicieux : la débauche, l'avidité, la cruauté. Ni l'indigence dans sa jeunesse, ni le déclin de l'âge ne purent mettre un frein à ses déréglements. Il viola sans ménagement ses propres lois, qu'il faisait observer par le fer et par le feu... Cependant il a eu ce bonheur, même au-delà du tombeau, d'être le seul des méchants hommes de son temps en qui l'éclat des grandes actions ait surpassé la haine de ses affreuses cruautés. » A ces traits si frappants de vérité, on peut ajouter que le peu de bien que put faire Sylla, en rétablissant l'ordre dans l'état, lui survécut à peine; tandis que tous ses actes concoururent à corrompre les Romains. Il rendit les soldats vicieux et indisciplinés, pour se les attacher; il corrompit les citoyens en introduisant dans leurs tribus une soldatesque licencieuse, et des affranchis teints du sang de leurs maîtres. Le premier, en entrant armé dans Rome, il viola cet asile de la liberté. Du moment qu'il put se faire impunément dictateur, la liberté de Rome fut proscrite à jamais, et le calme qui suivit son abdication (6) apprit aux ambitieux capitaines romains combien il lui eût été facile de garder le pouvoir. Son usurpation fit des imitateurs, son abdication n'en devait point avoir. De tous les personnages de l'histoire, Sylla est celui qui s'est joué le plus cruellement de la vie de ses semblables. Quelque grand qu'il paraisse dans ses victoires, il est encore plus extraordinaire dans ses cruautés. Personne n'a montré plus d'audace et plus de mépris pour les autres hommes. Enfin, Sylla est le seul tyran dont la puissance personnelle ait survécu à son usurpation. Verri, dans les *Nuits romaines*, Montesquieu, dans sa *Grandeur des Romains*, et dans son *Dialogue d'Eucrate*, nous ont révélé Sylla tout entier. Cependant il faut se défier de quelques anachronismes qui déparent ce dernier morceau. Plutarque, (*Vie de Sylla*), nous le montre dans ses habitudes privées; il nous peint son visage. « Ses yeux étaient, dit-il, de couleur perse, vifs et étincelants à merveille; mais dans la suite, la couleur de son visage les rendit terribles à voir; car, lorsqu'il avança en âge, il devint couperosé et parsemé de taches blanches; pour quoi un farceur d'Athènes le compara à une mûre saupoudrée de farine. » La guerre civile de Sylla forme une des parties les plus intéressantes des histoires d'Appien. Le président de Brosses a donné une notice très-étendue sur ce personnage. On a de M. de Jouy une tragédie intitulée *Sylla*, représentée avec succès au Théâtre-Français, en 1823. Il existe plusieurs médailles de Sylla, et son buste ornait le palais Barberin. — SYLLA (Faustus Cornelius), fils du précédent et de Metella, né l'an de Rome 670, embrassa le parti de Pompée et combattit à Pharsale. Après cette journée, il se joignit à Caton d'Utique. Fait prisonnier à la bataille de Thapsus, il fut mis à mort par ordre de César, qui aurait dû se rappeler la clémence dont le père de Faustus avait usé envers lui (an de Rome 706). — SYLLA (Publius-Cornelius), fils

(6) Crébillon caractérise ainsi l'abdication de Sylla :

.... Sylla, couvert du sang romain,
Abdique insolemment le pouvoir souverain.

aîné de Servius Sylla, frère du dictateur, fut questeur dans le temps de la domination de son oncle, et participa avec avidité à sa tyrannie, ce qui le rendit odieux au peuple. Il se mit sur les rangs pour le consulat avec Autronius, l'an 688. Tous deux furent élus; mais convaincus d'avoir obtenu cette magistrature par corruption de suffrages, ils en furent dépouillés. Outré de cette disgrace, Publius Sylla entra avec Autronius dans la première conspiration de Catilina. Après la seconde conjuration, qui éclata sous le consulat de Cicéron, il fut accusé d'avoir trempé dans les deux complots : il eut pour défenseurs Hortensius, qui parla en sa faveur au sujet du premier, et Cicéron, qui entreprit sa défense sur le second chef d'accusation. Sylla fut absous ; mais Tite-Live, Suétone, Florus et Salluste ne le comptent pas moins au nombre des conjurés. Au reste, Cicéron, qui le défendit avec tant de succès et d'éloquence au barreau, parle de lui avec assez peu d'estime dans sa correspondance. On reconnaît même facilement que l'opinion qu'il avait réellement de Sylla était défavorable, quand une considération particulière ne le forçait pas à parler autrement. Sylla embrassa le parti de César, et se signala dans les guerres civiles : il aurait pu même, dans une occasion où il commandait en chef, mettre fin à la guerre par l'entière défaite du parti ennemi, s'il n'eût pas cru devoir en réserver l'honneur à son général. Il montra beaucoup d'avidité à profiter des dépouilles des vaincus, après le triomphe de César. Il fut marié à Cæcilia, veuve de Memmius, dont il laissa un fils, et mourut en 708. On possède de lui une médaille, dont le type est une victoire sur un char à deux chevaux; au revers est la tête de Rome. —Servius Cornelius SYLLA, frère du précédent, trempa dans la conjuration de Catilina, et fut condamné comme son complice.— On vit, l'an 749, un Lucius-Cornelius SYLLA, consul avec Auguste. Un autre membre de cette famille fut chassé du sénat en 770, par Tibère, pour s'être ruiné par ses prodigalités et ses débauches. Ce n'est pas le même que L. Corn. SYLLA, qui fut consul l'an 784, sous le même empereur. — Cornelius-Faustus SYLLA épousa, l'an 805 de Rome, Antonia, fille de l'empereur Claude. Malgré sa nullité morale, il devint suspect à Néron, qui s'imaginait que cette stupidité trop réelle n'était qu'un dehors affecté pour cacher des vues ambitieuses. L'an 806, Pallas et Burrhus furent accusés d'avoir voulu faire Sylla empereur. Bien que rien ne fût moins fondé que cette accusation, elle donnait trop d'importance à Faustus pour que la haine du tyran n'en fût pas augmentée. Un misérable affranchi du palais impérial, nommé Graptus, assuré de plaire à son maître, dénonça Sylla comme ayant attenté à la vie de Néron, à la faveur de la nuit et au retour d'une partie de débauche. Cette imputation ne put être prouvée : mais l'accusé n'en fut pas moins exilé à Marseille (l'an de Rome 809). Son éloignement ne rassura point Néron, qui envoya des sicaires pour l'assassiner; et Sylla fut égorgé comme il se mettait à table, sans qu'aucun indice l'eût averti du danger qu'il courait (l'an de Rome 815). Sa tête fut portée à l'empereur, qui, l'examinant avec un féroce plaisir, se moqua de ce que Sylla était devenu chauve avant l'âge. En lui finit la postérité du vainqueur de Mithridate. D—R—R.

SYLVA. *V*. SILVA.

SYLVESTRE (SAINT), élu pape le 21 janvier 314, était romain de naissance, et succéda à saint Miltiade. Il avait été ordonné prêtre par le pape saint Marcellin. C'est tout ce que l'on sait de sa famille et de sa vie avant son élévation. Le pontificat de saint Sylvestre eût dû être heureux et tranquille, puisque Constantin avait fait cesser les persécutions, et protégeait la religion chrétienne de toute son autorité, en même temps qu'il l'enrichissait par la magnificence de ses dons; mais les Donatistes troublèrent de nouveau la paix de l'Église. Mécontents de la décision du concile de Rome, que saint Miltiade avait présidé, ils en firent convoquer un autre dans Arles, où ils réitérèrent leurs accusations contre Cécilien. St. Sylvestre fut représenté dans ce concile par ses légats. Cécilien fut de nouveau justifié; mais les persécutions des Donatistes devaient encore se prolonger long-temps, ainsi qu'on peut le voir dans les articles CÉCILIEN, CONSTANTIN, DONAT, saint AUGUSTIN, etc. Ce fut aussi sous le pontificat de saint Sylvestre qu'éclata l'hérésie d'Arius, et que Constantin convoqua, en 325, à Nicée le premier concile œcuménique (*V*. CONSTANTIN-LE-GRAND, ARIUS, saint ATHANASE), où l'on fixa d'une manière irrévocable le dogme de la consubstantialité du Verbe; et cette décision solennelle est devenue le Symbole ou profession de foi qui se répète chaque jour dans le saint Sacrifice. On y établit aussi l'uniformité de la célébration de la Pâque pour toutes les églises de l'Orient et de l'Occident, qui fut indiquée pour le dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars. Le pape envoya des légats à ce concile, ne pouvant y assister, à cause de son grand âge. Il fut également témoin de la translation du siége de l'empire à Byzance (en 328); et ce mémorable événement, qui étendit d'une manière si glorieuse l'empire de la vraie religion, fut également l'ouvrage du grand Constantin, qui donna son nom à la nouvelle capitale du monde chrétien. Quelques années auparavant (en 321), pendant un séjour de trois mois que ce même empereur fit à Rome, il avait témoigné une estime et une affection particulière à saint Sylvestre, en ornant magnifiquement une église que le pontife avait fait construire dans la maison de l'un de ses prêtres; mais on ne voit rien, dans l'histoire contemporaine, de cette *donation de Constantin*, que l'on prétendit depuis avoir été faite à saint Sylvestre, et qui devait contenir une concession formelle de la dignité et de la puissance temporelle. Cet acte semble avoir été ignoré jusqu'au huitième siècle, où il paraît que ce fut le pape Adrien Ier. (en 775), qui en parla le premier. Du moins, dans cet intervalle, les grands papes qui ont fait usage de leur puissance et de leur juridiction spirituelle dans toute leur plénitude, tels que saint Léon et saint Grégoire, n'ont jamais invoqué cette donation à l'appui de leur autorité. On y a cru cependant; et non-seulement les papes, mais les empereurs eux-mêmes (Voy. la Lettre de l'empereur Frédéric à Adrien IV, en 1159), ainsi que d'autres personnages d'une science éminente, tels que le saint abbé de Clairvaux, la citaient comme authentique. On commença seulement au 12me. siècle à élever des doutes sur ce point (V. la Chronique de Godefroi de Viterbe, et l'Hist. eccl. de Fleury, tome XV, page 478). Dans le quinzième et le seizième siècles, elle fut

examinée avec encore plus d'attention; et l'on en a, dit Fleury, reconnu entièrement la fausseté. Un des arguments les plus forts avec lesquels on l'a combattue, c'est qu'il y est dit que Constantin fut baptisé par le pape Sylvestre, étant à Rome, tandis qu'il est avéré par l'histoire que ce prince ne le fut qu'au moment de mourir, par Eusèbe, évêque de Nicomédie, ville aux environs de laquelle il se préparait à la guerre contre les Perses (*Voy.* CONSTANTIN, IX, 473). On peut voir, dans Fabricius (*Bibl. gr.*, tome VI, pag. 4), le texte de cette donation imaginaire et l'indication des auteurs qui ont écrit pour ou contre son authenticité. Un des plus anciens qui en aient parlé est Énée de Paris, qui vivait en 854. On peut consulter encore J. Vogt, *Historia litteraria Constantini Magni*, pag. 44-52, et parmi les écrivains plus modernes, le célèbre Muratori. Les actions particulières de saint Sylvestre sont restées ignorées. Il mourut l'an 335, le 31 décembre, jour auquel on honore sa mémoire. Il avait tenu le Saint-Siége pendant vingt-un ans et onze mois. Ce fut saint Marc qui lui succéda. D—s.

SYLVESTRE II, pape, successeur de Grégoire V, fut élu le 9 février 999. Il s'appelait Gerbert, était né en Auvergne, et avait reçu, dans un monastère d'Aurillac, la plus savante éducation. Ses talents l'avaient fait rechercher par l'empereur Othon II, qui lui donna l'abbaye de Bobio; et ce choix eut l'approbation universelle. Après la mort d'Othon III, Gerbert revint en France, où il se plaça auprès de l'archevêque de Reims, et fut donné pour instituteur à Robert, fils de Hugues Capet. L'archevêque, nommé Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, après avoir été comblé des bienfaits de Hugues, le trahit, en se jetant dans le parti de Charles, fut déposé, dans un concile tenu à Saint-Basile, près Reims, après avoir avoué sa félonie, et Gerbert fut élu en sa place. Le pape Jean XV désapprouva cette déposition, et força Hugues à tenir un autre concile, pour examiner de nouveau cette affaire, qui ne finit que sous le règne suivant. Quoi qu'il en soit, Gerbert se prononça avec beaucoup de chaleur contre la décision de Jean XV. Il s'éleva contre la puissance que s'attribuait le pontife romain. Il dit que le jugement des évêques est le jugement de Dieu, et que l'évêque de Rome qui, étant averti, ne s'y soumet pas, doit être regardé comme un païen et un publicain. Tout cela n'empêcha point Arnoul d'être rétabli dans son siége, sous Robert; mais Gerbert, dépouillé à son tour de son archevêché, s'était réfugié auprès de l'empereur, qui lui avait donné le siége de Ravenne. Après la mort de Grégoire V, il le fit élever au Saint-Siége. Il y déploya des talents, des lumières, et des vertus surtout, qui étaient rares dans ce siècle d'ignorance et de barbarie. Pendant les quatre ans et quelques mois, que dura son pontificat, il régla toutes les affaires avec beaucoup de sagesse. Il mourut le 12 mai 1003, très-avancé en âge. On lui a reproché une extrême sévérité; et ce reproche n'est pas tout-à-fait injuste, si l'on se rappelle la violence de ses expressions contre Jean XV. Le temps l'avait adouci sans doute; et l'historien ne doit lui tenir compte aujourd'hui que de ses grandes qualités. Le président Hénault dit que l'on attribue à Gerbert l'introduction du chiffre arabe ou indien, qu'il avait bien pu tenir des Sarrasins, lors d'un

voyage qu'il fit en Espagne. D'autres en font honneur à Léonard de Pise (*Voyez* FIBONACCI). Cependant ces chiffres, sous une forme peu différente, étaient connus chez les Romains; Boèce s'en servait dans le cinquième siècle, trois cents ans avant l'arrivée des Arabes en Espagne. Sans doute que l'usage s'en étant conservé dans l'Orient, l'Europe les oublia jusqu'à la renaissance des lettres, qu'on les retrouva chez les Arabes, auxquels nous en attribuons l'invention. Voyez là-dessus, dans le tom. XLVIII de la *Raccolta di opuscoli scientifici et filologici*, du P. Calogerà, une dissertation très-curieuse. Ce fut aussi Gerbert qui entreprit la première horloge, dans laquelle, en 1650, on substitua le pendule au balancier. Sa grande science le faisait passer pour magicien. Le moine Hugues l'appelle Gerbert le philosophe. On a de lui cent quarante-neuf Épîtres, un Discours contre la simonie, quelques opuscules de mathématiques, etc. (*Voy.* Mabillon, *Analecta*, II, 215.). On ouvrit son tombeau, en 1648, dans la basilique de Latran. Il était revêtu de tous ses ornements pontificaux et parfaitement conservé; mais quand on voulut y toucher, tout tomba en poussière. Sylvestre II eut pour successeur Jean XVII. D—s.

SYLVESTRE III, anti-pape. *V.* BENOÎT IX et GRÉGOIRE VI.

SYLVESTRE-GOZZOLINI (SAINT), fondateur des Sylvestrins en Italie, naquit l'an 1177 à Osimo, dans la Marche d'Ancone. Ayant étudié le droit canon et la théologie à Bologne et à Padoue, il fut nommé chanoine d'Osimo, et il s'acquitta de ses fonctions ecclésiastiques avec zèle et édification jusqu'à l'âge de quarante ans; mais alors la pensée de la mort le frappa si vivement, qu'il prit la résolution de quitter entièrement le monde. Il se retira dans un lieu désert; et quelques personnes pieuses s'étant réunies à lui, il bâtit, en 1231, le monastère de Monté-Fano dans la Marche d'Ancone. En 1248, le pape Innocent IV approuva le nouvel institut, auquel son fondateur n'avait donné d'autre règle que celle de saint Benoît dans toute sa pureté. L'ordre des Sylvestrins se répandit si promptement en Italie, qu'il comptait déjà vingt-cinq maisons lorsqu'il perdit son bienheureux instituteur. Saint Sylvestre mourut le 26 novembre 1267, âgé de quatre-vingt-dix ans. *Voy.* sa Vie par Fabrini, quatrième général de l'ordre, dans le *Breve Chron. della Congreg. dei monachi Sylvestrini.* G—Y.

SYLVIUS (ÆNEAS). *V.* PIE II.

SYLVIUS (JACQUES). *Voy.* DU BOIS.

SYLVIUS (FRANÇOIS), médecin allemand, d'origine française, et dont le nom primitif était *Lebois*, mais qui est plus fréquemment appelé DE LE BOE, naquit à Hanau, en 1614. Après avoir terminé ses études à Leyde, il pratiqua quelque temps dans sa ville natale, puis à Leyde et à Amsterdam, fut nommé, en 1658, professeur à l'université de Leyde, et y mourut le 14 novembre 1672. Sa pratique était heureuse: il tenait un registre très-exact de ses observations, mais ne faisait aucun cas de la science que donnent les livres. Il avait souvent recours à l'autopsie cadavérique, trop peu pratiquée de son temps; et l'on peut le regarder comme l'un des créateurs de l'anatomie pathologique. Il fut l'un des premiers à répandre sur le continent la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang. On lui doit aussi quel-

ques découvertes anatomiques, telles que celle de l'os lenticulaire de la caisse du tympan : personne n'avait encore aussi bien montré les différences que présentent les tubercules quadrijumeaux dans l'homme et chez les animaux ; car pour mieux observer le cerveau, il en avait fait des coupes transversales, et l'on voit qu'il n'avait point négligé l'anatomie comparée. La beauté de sa figure, sa facilité à s'exprimer avec élégance, attiraient à ses leçons une foule d'auditeurs : il ne put résister au desir de devenir chef de secte, en introduisant dans l'enseignement médical une nouvelle doctrine que l'on peut appeler *chimiatrique*. Enchérissant sur les dogmes de Paracelse et de Van Helmont, et les appliquant arbitrairement à l'appréciation des phénomènes morbides, il ne voyait dans les fluides du corps humain que des acides et des alcalis ; dans les solides qu'un appareil distillatoire, dans les altérations humorales qu'une âcreté, qui était la cause générale de toutes les maladies. Cette théorie, d'abord combattue par Gui Patin, tantôt avec finesse, tantôt avec emportement, a long-temps exercé une malheureuse influence dans l'enseignement public. Elle a fini par faire place au système de Stahl, renversé à son tour par les doctrines plus modernes. Les ouvrages de Sylvius, tous écrits en latin, et dont quelques-uns sont traduits en anglais et en allemand, ont été recueillis sous le titre d'*Opera omnia*, Amsterdam, 1679, in-4°. ; Genève, 1731 ; Venise, 1708, 1736, in-fol. Parmi les éditions de ceux qui avaient paru séparément, nous indiquerons : I. *De motu animali ejusque læsione*, Leyde, 1637, in-4°. II. *De febribus*, ibid., 1661, in-4°. III. *Disputationum medicarum decas*, Amsterdam, 1663, in-16. IV. *Opuscula varia*, Leyde, 1664, in-12. V. *Collegium medico-practicum*, Francfort, 1664, in-12. VI. *Praxeos medicæ idea nova*, en 3 parties, Amsterdam, 1674, in-12. Son bizarre système y est exposé fort méthodiquement, par des divisions et des subdivisions à l'infini. VII. *De Inflammatione*, Leyde, 1671, in-4°. Cent-cinquante histoires de maladies, observées sous sa directon, ont été publiées par Joach. Mercklin, sous le titre de *Casus medicinales*, et plusieurs de ses autopsies cadavériques sont insérées dans les Éphémérides des Curieux de la nature, années v et vi. Son oraison funèbre par Luc Schacht, Leyde, 1673, in-4°., a été réimprimée dans la *Biblioth. script. medic.* de Manget, tome ii, iie. partie, page 338, et dans la collection de ses Œuvres. Z.

SYMEONI (Gabriel). *Voy.* Siméoni.

SYMES (Michel), militaire et voyageur anglais, embrassa de bonne heure la profession des armes, servit dans l'Inde, et parvint au grade de major. En 1795, sir John Shore, gouverneur-général des établissements anglais dans cette contrée, jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en ambassade à la cour du roi des Birmans, avec lesquels il s'était élevé des difficultés pour une violation de limites. Symes partit de Calcutta le 21 février ; le navire toucha aux îles Andaman : on y passa cinq jours ; le 18 mars on était devant une des bouches de l'Iraouaddy : bientôt on remonta ce fleuve jusqu'à Rangoun. En attendant la permission de continuer son voyage à la ville principale de l'empire, Symes alla visiter Pegou, capitale d'un royaume autrefois indépendant, mais depuis

subjugué par les Birmans. Le 26 avril, il quitta cette ville et revint à Rangoun; quelques jours après, il reçut l'autorisation de poursuivre sa route vers Amerapoura, résidence du monarque birman, et située sur l'Iraouaddy. Il s'embarqua, le 29 mai, sur ce fleuve; le 18 juillet il entra dans la capitale, où il fut reçu avec les plus grands égards; mais on lui conseilla en même temps de ne pas trop s'écarter de sa demeure, avant d'avoir obtenu audience du souverain. Ce prince était alors absent. Après son retour, lorsque le jour heureux eut été fixé par les astrologues de la cour, Symes et les autres Anglais furent conduits en grande pompe au palais, le 30 août. L'empereur ne se montra pas dans cette occasion. Ce ne fut qu'un mois après (le 30 septembre), que, dans une seconde audience solennelle, il parut un instant au fond d'une niche magnifique, fermée par des volets qui s'ouvrirent pour le laisser voir, vêtu avec un faste éblouissant. Il ne dit pas un mot aux Anglais. Néanmoins Symes eut lieu d'être satisfait de son ambassade ; et malgré les tracasseries que les ministres birmans lui avaient suscitées, il conclut un traité avantageux pour le commerce de ses compatriotes. Le 29 octobre, il quitta la capitale; le 17 novembre il fut de retour à Rangoun, et le 22 décembre à Calcutta. L'année suivante, le gouvernement du Bengale envoya vers l'empereur des Birmans une seconde ambassade, dont le capitaine Hiram Cox fut le chef. Celui-ci fut moins content de la cour d'Amerapoura que Symes ne l'avait été ; car les intrigues des principaux officiers de la cour, aidés de l'ascendant d'une des femmes du monarque, l'empêchèrent d'obtenir plusieurs choses qu'il sollicitait. Après qu'il fut revenu à Calcutta, en novembre 1797, le gouverneur-général fit de nouveau partir Symes, qui, dans cette seconde occasion, réussit à se faire accorder ce qu'il demandait. Il vint ensuite en Europe, où il publia la relation de sa première ambassade. Il avait, en récompense de ses services, été nommé lieutenant-colonel du soixante-seizième régiment de ligne. Ayant été envoyé en Espagne en 1808, les fatigues qu'il éprouva le forcèrent de s'embarquer à la Corogne pour retourner dans sa patrie: il ne put y arriver; la mort le surprit dans la traversée, le 22 janvier 1809. Son corps fut apporté en Angleterre, et enterré le 3 février à Rochester. On a de Symes, en anglais: *Relation de l'ambassade anglaise, envoyée en 1795, dans le royaume d'Ava*, Londres, 1800, in-4°., ou 3 vol. in-8°., avec 27 pl.; traduit en français par Castera, Paris, 1800, 3 vol. in-8°., avec un atlas; en allemand, par Hager, Hambourg, 1801, in-8°., figures. L'empire des Birmans, qui comprend les anciens royaumes d'Aracan, d'Ava et de Pégou, n'était connu que par un petit nombre de relations succinctes, telles que celles de Fitch, Methold, Percoto et autres, la plupart insérées dans des recueils de voyages. Symes a fort habilement rempli le vide qui existait. Son livre offre un abrégé de l'histoire du pays et du peuple ; une description des mœurs, des usages des habitants, de bonnes observations sur leur langue et sur leur religion. Cet ouvrage obtint un accueil favorable, qu'il méritait sous tous les rapports. Le tableau des coutumes, de la législation, des richesses et du commerce d'une nation nombreuse, puissante et belliqueuse, et qui cependant

était restée jusqu'alors presqu'ignorée de l'Europe, quoiqu'elle eût conquis une grande partie de la vaste péninsule qui sépare le golfe du Bengale de la mer de Chine, intéressa généralement, et d'autant plus, qu'il était fait avec talent. Symes fut aidé dans ses travaux par Thomas Wood, ingénieur, qui s'occupa des observations astronomiques, et par le docteur Buchanan, qui fit des recherches spéciales sur la langue et la religion des Birmans, recherches qu'il a insérées dans le VI[e] volume des *Asiatick Researches*. Dalrymple dressa la carte d'après les matériaux que Wood et Buchanan lui fournirent : ils en tenaient une partie des naturels du pays. Le caractère aimable et conciliant de Symes lui avait gagné la confiance des Birmans; sa pénétration, ses connaissances, son esprit judicieux, l'aidèrent à faire un bon emploi des renseignements qu'il avait recueillis. La traduction française est exacte. La relation de Symes a, pour ainsi dire, acquis un nouveau prix depuis que les Anglais sont engagés avec les Birmans dans une guerre qui n'est pas encore terminée. Les mêmes circonstances ont motivé la traduction en français, de la *Relation d'H. Cox*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, qui n'avait été publiée en Angleterre qu'en 1817, près de vingt ans après la mort de son auteur. Cox porte sur les Birmans un jugement moins favorable que celui de Symes; peut-être cette différence dans la manière de voir le même objet tient-elle à ce que ce dernier réussit, tandis que l'autre échoua dans sa mission.

E—s.

SYMMAQUE (Célius), élu pape, le 22 novembre 498, successeur d'Anastase II, était originaire de Sardaigne, et diacre de l'église romaine. Sa nomination eut l'assentiment du plus grand nombre; mais le patrice Festus, qui voulait faire souscrire l'Hénotique de Zenon, c'est-à-dire, l'édit d'union des Catholiques et des Eutychiens, gagna plusieurs suffrages à prix d'argent, et fit élire l'archi-prêtre Laurent, qui fut consacré dans l'église de Sainte-Marie, en même temps que Symmaque l'était dans la basilique de Constantin. Cette double élection causa un schisme, dans lequel on prit pour arbitre le roi des Goths, Théodoric, tout Arien qu'il était. Il décida que celui-là serait conservé, qui avait été élu le premier, et par le plus grand nombre. A ces conditions, Symmaque fut reconnu pour le pape légitime; Laurent céda sans résistance, et devint ensuite évêque de Nocera. Un concile tenu à Rome, au mois de mars 499, rendit des décrets contre les élections faites au moyen d'intrigues ou de violence, et statua même des récompenses pour ceux qui découvriraient les auteurs de ces coupables manœuvres. Bientôt après, les divisions se renouvelèrent à l'instigation de Festus et de Probus, qui rappelèrent en secret Laurent, accusèrent le pape Symmaque de crimes horribles (entre autres d'adultère), et subornèrent de faux témoins qu'ils envoyèrent à Ravenne devant Théodoric. Il fallut donc avoir recours à un autre concile pour juger le pape; il fut convoqué en 501, et prit le nom de concile de Palma, du lieu où il se tint. Le roi des Goths vint à Rome, pour y maintenir, par sa présence, l'ordre et la tranquillité. Plusieurs difficultés s'élevaient contre cette forme judiciaire. La première était de savoir si un autre que le pape avait le droit de convoquer un concile. Cette

question ne fut point débattue, parce que Symmaque déclara qu'il faisait lui-même la convocation. Il s'agissait encore de savoir si on entendrait les esclaves du pape en témoignage contre leur maître; proposition monstrueuse, repoussée par toutes les lois. Enfin, lorsque le pape se mit en marche pour venir se défendre devant l'assemblée, une troupe de séditieux l'accabla d'une grêle de pierres, lui et son escorte : il courut le plus grand danger, et y aurait péri, si les officiers du roi n'eussent repoussé les assaillants. Les évêques composant le concile, au nombre de soixante-seize, indignés de tous ces excès, se hâtèrent de prononcer l'absolution de Symmaque, et de sortir d'une ville, où leur vie était en danger. La forme dans laquelle ce jugement fut prononcé est remarquable; les évêques dirent : « Nous déclarons » le pape Symmaque, déchargé, » quant aux hommes, des accusations intentées contre lui, laissant » le tout au jugement de Dieu. Nous » lui rendons, en vertu des ordres du » prince, qui nous en donne le pouvoir, tout ce qui lui appartient au » dehors et au dedans de l'Église; » nous exhortons les fidèles à refuser » la communion de Symmaque. » Quant aux clercs, qui ont contribué » au schisme, ils rentreront dans » leurs fonctions après avoir obtenu » leur pardon. » Cette sentence n'obtint pas une approbation universelle. L'évêque de Vienne, saint Avit, pensait que le pape n'avait pas pu être jugé par les évêques ses inférieurs, et blâmait ceux du concile de Palme de s'être chargés un peu légèrement de cette affaire. Il conjurait le sénat de ne pas donner un aussi mauvais exemple. Ces discussions occasionnèrent un nouveau concile, tenu à Rome en 503, où Symmaque chargea Ennodius de son apologie. La question de droit, c'est-à-dire de l'incompétence du concile de Palme, fut écartée par le consentement de Symmaque lui-même, qui s'était, par le fait, soumis à ses juges. Ainsi, le jugement d'absolution subsista dans toute sa force. Les évêques demandaient que les accusateurs de Symmaque et des actes du concile fussent condamnes. L'empereur Anastase s'était plaint d'avoir été excommunié par le pape, qu'il accusa à son tour d'être manichéen. Symmaque n'eut pas de peine à se justifier sur ce second point, mais insista sur le premier avec fermeté, en faisant observer à l'empereur que ce n'était pas lui qui avait été excommunié principalement, mais Acace, dont il s'était déclaré le protecteur, et que s'il voulait l'abandonner, l'excommunication tomberait d'elle-même. Anastase n'en persécuta pas moins les évêques qui refusaient de souscrire l'Hénotique, et ces persécutés trouvèrent un refuge auprès de Symmaque. Le pape ne cessa jusqu'à la fin de poursuivre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès. Les évêques orientaux communiquaient avec ces hérésiarques; mais ils écrivirent à Symmaque qu'ils persistaient néanmoins dans leur attachement à la cour de Rome et aux principes du concile de Calcédoine. On a conservé la réponse de Symmaque (du 8 octobre 512), qui exhorte ces évêques à être fermes dans leur foi, mais à condamner hautement tous les sectateurs de la doctrine contraire, c'est-à-dire, Eutychès, Dioscore, Timothée, Pierre et Acace, en leur faisant entendre qu'une improbation tacite ne suffisait pas pour mériter une communion parfaite avec l'Église

catholique. Saint Césaire, évêque d'Arles, vint à Rome, en 513, pour réclamer les droits de son Église, aux termes des réglements faits par saint Léon. Symmaque lui accorda ses demandes, ainsi qu'il paraît par sa Lettre du 11 juillet 514. Peu de jours après, c'est-à-dire le 19 du même mois, ce vertueux pape mourut, après avoir occupé le Saint-Siége pendant quinze ans et près de huit mois. Il eut pour successeur Hormisdas. D—s.

SYMMAQUE (*Quintus-Aurelius-Avianus Symmachus*), est connu dans la littérature par dix livres de Lettres écrites en latin, et dans l'histoire, par ses efforts pour soutenir l'ancienne religion de Rome. Il était né au sein de cette ville, on ne sait pas en quelle année, mais avant le milieu du quatrième siècle de l'ère vulgaire. Son père, Lucius-Avianus-Symmachus, préfet de Rome en 364, l'avait fait élever avec un grand soin. Symmaque étudia la rhétorique sous un maître gaulois, qu'il qualifie *Senex olim Garundæ* (Garumnæ) *alumnus* (l. IX, ep. 86). On a conclu de là qu'il avait passé quelques années de sa jeunesse à Bordeaux et qu'il avait suivi les leçons d'Ausone (*Voy.* III, 89); mais il n'en est fait aucune mention dans les Lettres adressées par Symmaque à Ausone lui-même; et il est plus probable que, sans sortir de Rome, il y avait eu pour maître d'éloquence quelque autre Gaulois d'un âge avancé, par exemple le rhéteur Minervius, qui tenait une école dans cette ville vers 350 ou 360, et qui était né à Bordeaux. Les talents et l'éducation de Symmaque lui ouvrirent de bonne heure la carrière des fonctions publiques : il avait été déjà questeur, préteur et pontife, lorsqu'il devint, en 368, intendant de la Lucanie et du pays des Brutiens, au fond de l'Italie méridionale. En 370, il était proconsul en Afrique : les habitants de cette province lui érigèrent une statue. Rentré dans la capitale de l'empire, il se mit à la tête du parti qui s'efforçait de relever le paganisme. Une famine, causée par une longue sécheresse et par l'imprévoyance des administrateurs, affligea Rome en 383 : on ne manqua point d'imputer cette calamité au renversement des anciens autels, artifice ignoble et grossier, mais redoutable. L'empereur Gratien périt au mois d'août de cette même année : il avait fait enlever du lieu des séances du sénat un autel de la Victoire, renversé jadis par Constantin, mais rétabli par Julien et maintenu sous Valentinien. En vain Symmaque, au nom d'une grande partie des sénateurs, avait redemandé cet autel : une protestation des sénateurs chrétiens contre cette démarche avait été envoyée par le pape Damase à saint Ambroise, et présentée par celui-ci à Gratien, qui refusa d'écouter Symmaque. Cependant ce zélé défenseur de l'idolâtrie païenne obtint, en 384, la fonction de préfet de Rome : en cette qualité, et de la part de tout le sénat, disait-il, il rédigea, sous la forme de rapport, une nouvelle requête qui, adressée aux princes Valentinien II, Théodose et Arcade, ne fut, en effet, présentée qu'au premier ; elle subsiste dans le dixième livre des Lettres de l'auteur; et c'est, de tous ses écrits, celui qui tient le plus à l'histoire. Il y réclame le maintien d'une religion qui a garanti la prospérité de l'état; le rétablissement d'un autel, dont le nom était le gage des triomphes du peuple romain. Le principal argument est celui qui sert à soutenir

tous les vieux usages, bons ou mauvais, savoir qu'il faut respecter des traditions consacrées par l'autorité des siècles, et ne pas s'écarter d'une route où les traces de tant de générations demeurent imprimées. Le préfet parle aussi des intérêts personnels compromis par ces changements : il représente la banqueroute qui se fait aux vestales et aux prêtres, non-seulement comme injuste, mais aussi comme téméraire ; car, dit-il, les biens dont ils jouissaient étaient moins des largesses que des préservatifs, que des assurances contre les fléaux publics ; et il en donne pour preuve la stérilité inouie qui désole et va dépeupler l'empire : ce sont les sacriléges qui ont desséché une terre naturellement féconde. *Sacrilegio annus exaruit.* Il est difficile que l'esprit de Symmaque fût réellement imbu de ces idées superstitieuses; néanmoins il les exprime avec l'accent de la persuasion, et il y joint d'ailleurs des considérations d'un ordre plus élevé : il y demande la liberté générale des opinions et des pratiques religieuses. « Nous contemplons, s'écrie-t-il, les mêmes astres: un même ciel nous environne, et nous adorons tous le même Dieu : qu'importent les chemins divers que nous prenons en cherchant à le bien connaître? c'est à lui que tous aboutissent. » Symmaque ne veut point entamer ces disputes ; il les laisse aux oisifs ; *sed hæc otiosorum disputatio est* : il se borne à revendiquer, pour l'ancien culte, des droits égaux à ceux dont le nouveau jouit. C'est même l'antique Rome qu'il fait intervenir pour adresser aux princes cette supplication, dont le style ne semble pas indigne d'une telle prosopopée. Saint Ambroise (*V.* II, 32), ayant été informé de la présentation de cette requête, en demanda communication, et y fit une réponse éloquente. Il réfuta surtout, d'une manière péremptoire, les arguments tirés de la vétusté du paganisme et de la famine récente, mais non sans exemple, que Rome avait éprouvée en 383. Valentinien II n'eut donc aucun égard à la relation de Symmaque, qui ne remporta, dit Fléchier, que la gloire d'avoir assez bien défendu sa mauvaise cause; ce qui donna lieu à un poète de ce temps-là (Ennodius), de dire que la Victoire était une déesse bien aveugle ou bien ingrate, puisqu'elle avait abandonné son défenseur. Quoique Symmaque eût fait profession de tolérance, et n'eût inséré dans son rapport aucune expression injurieuse au christianisme, on l'accusa d'avoir inquiété, emprisonné, torturé des chrétiens et même des évêques, à l'occasion d'une enquête qu'il avait été chargé de faire contre ceux qui auraient endommagé les murs de la ville : il repoussa cette imputation calomnieuse par le témoignage des officiers publics, et principalement par celui du pape Damase, qui attesta, peu avant de mourir, qu'aucun chrétien n'avait été incarcéré ni maltraité par le préfet. Symmaque conserva cette charge jusqu'à la fin de l'année 384, et même, selon Corsini, durant les deux années suivantes. Mais, en 388 ou 389, il s'avisa encore, en complimentant Théodose, de requérir, au nom du sénat, la restauration de l'autel de la Victoire; affaire à laquelle il tenait avec une obstination trop peu digne d'un homme éclairé. Théodose qui, peu auparavant, lui avait pardonné ses relations avec l'usurpateur Maxime, s'indigna de tant d'opiniâtreté, fit mettre l'orateur dans un chariot, et

l'exila à une grande distance. Toutefois Cassiodore n'attribue cette disgrace qu'au ressentiment que Théodose conservait des éloges prodigués à Maxime par Symmaque. Quoi qu'il en soit, nous le voyons rentré en grâce dès 391; car il était alors consul. Nous ignorons en quelle année il mourut; ce fut probablement dans le cours des dix premières du cinquième siècle : on peut, sans assigner les limites précises de sa vie, la placer entre 395 et 410. Il survécut plusieurs années à Théodose, et fut employé par les fils de cet empereur, Honorius et Arcadius. Il avait lui-même un fils, Quintus-Avianus-Memmius-Symmachus, qui cultivait aussi les lettres, et qui exerça la charge de préteur en 397, et en 419. Le goût de la littérature était héréditaire dans cette famille; car Symmaque, soit justice, soit piété filiale, donne de magnifiques éloges aux vers et à la prose de son propre père, qui, selon quelques savants, pourrait bien être le Symmaque auteur des livres d'histoire cités par Jornandès. Quant à celui auquel cet article est consacré, il jouissait, ses Lettres nous l'apprennent, d'une assez grande fortune; il possédait plusieurs propriétés rurales et une bibliothèque précieuse. C'était surtout comme orateur qu'il avait acquis une réputation brillante. Ses contemporains Macrobe et Ammien-Marcellin rendent hommage à son éloquence : Ausone et Prudence le comparent à Cicéron; et leur témoignage est d'autant plus remarquable qu'ils ne partageaient point ses erreurs, et que Prudence (*Voy.* XXXVI, 160) a même écrit deux Livres de vers pour les réfuter. Dans le cours des deux siècles suivants, l'historien Socrate, Cassiodore et Boëce, l'ont aussi beaucoup loué : nous ne pouvons juger à quel point ces éloges étaient mérités, puisque nous n'avons plus ses panégyriques de Théodose et de Maxime, ni son Discours sur Vettius Agorius, ni enfin aucune de ses Harangues. Il ne nous reste de lui que ses Lettres, que son fils avait recueillies et distribuées en dix livres. Elles sont en tout au nombre de neuf-cent-soixante-cinq, dans les éditions complètes; mais plusieurs ne sont que de très-courts billets. Parmi les cent-trente personnages auxquels sont adressées les Épîtres de Symmaque, on distingue son père et son fils, deux ou trois de ses frères; les empereurs Constance, Gratien, Valentinien II, Théodose, Arcadius et Honorius; le poète grec Andronicus, le poète latin Ausone, et un Ambroise qui, selon Tillemont, n'est autre que le saint évêque de Milan. Quoique cette identité ne soit pas rigoureusement établie par le contenu de ces lettres, Tillemont pense que saint Ambroise et Symmaque ont été long-temps amis, et même qu'ils étaient parents. En général, toutes ces Épîtres portent l'empreinte d'une ame douce et bienveillante et d'un esprit exercé à-la-fois par des études littéraires, et par l'habitude des affaires publiques : le style en est moins élégant, et quelquefois plus naturel que celui de Pline le jeune, que Symmaque paraît cependant avoir pris pour modèle. Nous croyons qu'elles ont été jugées beaucoup trop sévèrement par Tiraboschi, et même par Heyne. On les a imprimées avant la fin du quinzième siècle, sans indication de lieu ni d'année; mais cette édition n'étant connue que par une indication assez vague de Michel Denis, dans son Supplément à Maittaire, on regarde ordinairement com-

me la première celle qui a été donnée par Barthélemi Cynischus, sous le pontificat de Jules II, entre 1503 et 1513 : c'est un in-4°. dont l'intitulé porte *Epistolæ..... unquam aliàs impressæ, ab inferis penè revocatæ*. Panzer, qui n'indique point cette édition, fait mention de celle de Strasbourg, chez J. Schott, 1510, in-4°. Les suivantes sont de Bâle, chez Froben, 1549, in-8°.; de Paris, Chesneau, 1580, in-4°., avec les notes de Juret; de Genève, in-8°., 1587 et 1599; de Saint-Gervais (Genève) chez Vignon, 1601, in-16, avec les remarques de Juret, jointes à celles de l'éditeur Jacques Lect; de Paris, chez Orry, 1604, in-4°.; de Maïence, 1608, in-8°., où se trouvent les notes de Scioppius; de Neustadt, 1617 et 1628, et de Francfort, 1642, in-8°., éditions revues par Philippe Paréus, qui a quelquefois altéré le texte plutôt qu'il ne l'a corrigé. La dernière et la meilleure est de 1653, Leyde, chez Wingendorp, in-12. L'abbé Mai a découvert, dans la bibliothèque ambrosienne, quelques faibles débris des harangues de Symmaque, et les a fait imprimer à Milan, en 1815, in-8°., avec d'autres fragments pareils et des notes. On voit que les commentateurs n'ont point manqué à Symmaque; mais nous ne lui connaissons point de traducteurs en langues modernes, à l'exception d'une version italienne, composée par Antonio Tedeschi, qui a aussi traduit Pline le jeune, et publiée à Rome en 1724, in-4°. Nous croyons les Épîtres de Symmaque fort susceptibles d'être rendues avec élégance et lues avec intérêt dans notre langue. Les écrits à consulter sur la vie et les travaux de Symmaque sont ses propres lettres; les textes qui le concernent dans les OEuvres des auteurs du quatrième, du cinquième et du sixième siècles, qui ont été nommés dans cet article; une Dissertation de Juret, à la tête de l'édition de 1604; une Notice par Jacq. Godefroy, jointe à l'édition de 1617; une autre Notice par J. Rosenberg, imprimée à part en 1697, in-4°.; le tome x des Mémoires de Tillemont sur l'Histoire ecclésiastique; l'article cxi de la Vie de Théodose, dans l'Histoire des empereurs du même Tillemont; le livre iii de la Vie de Théodose, par Fléchier; les chapitres xxxi-xxxiii du livre xviii de l'Hist. Ecclés. de Fleuri; le chap. xvi du liv. iii de la *Bibliotheca latina* de Fabricius; le chap. iii du liv. ii du tome second de Tiraboschi...., et les pag. 1-19 du sixième volume des *Opuscula academica* de Heyne, pages contenant le morceau intitulé: *Censura ingenii et morum Aur. Symmachi*.—Outre l'auteur des dix livres de lettres, outre son père et son fils, et le beau-père de Boëce, huit autres Symmaques sont nommés dans les livres de littérature ou d'histoire : 1°. Martial a fait trois épigrammes sur un médecin de ce nom. 2°. Un traducteur grec d'une assez grande partie de l'Ancien Testament (*Voy.* son article ci-après); 3°. Un autre écrivain grec du même nom est cité par un scholiaste d'Aristophane, par Tzetzès, par Suidas, et dans le grand recueil étymologique; 4°. Lucius-Aurelius Symmachus, consul en 330, pouvait être l'aïeul ou l'oncle de l'auteur des Épîtres; 5°. On peut regarder comme un de leurs descendants le Quintus Aurelius Symmachus, qui fut consul, en 446, avec Aetius; 6°. Un Symmaque, évêque d'Attalie en Lydie, assista au concile d'Éphèse,

en 449. 7°. En 522, deux fils de Boëce avaient été consuls ensemble, et l'un deux s'appelait Quintus Aurelius Anicius Symmachus. 8°. C'était peut-être à la même famille qu'appartenait un Symmaque, sénateur et orateur, cité par Olympiodore dans Photius, pour les grandes dépenses qu'il avait faites durant la préture de son fils. D—N—U.

SYMMAQUE (*Quintus-Aurelius-Memmius*), illustre sénateur, descendait du préfet de Rome dont l'article précède, et avec lequel on l'a confondu quelquefois, bien qu'il y ait entre eux l'intervalle de plus d'un siècle. Dans sa jeunesse, il cultiva la philosophie avec ardeur, et dut à ses talents ainsi qu'à ses vertus une considération qui ne s'accorde pas toujours au rang. Il fut désigné consul, l'an 485, sous le règne d'Odoacre; et l'histoire remarque qu'on ne lui donna point de collègue. Le père de Boëce étant mort, il se chargea de l'administration de ses biens; et lorsque celui-ci fut en âge de se marier, il lui donna la main de sa fille Rusticienne (1). L'habitude de vivre ensemble fortifia l'amitié réciproque du beau-père et du gendre, unis déjà par les mêmes principes et par les mêmes goûts. La gloire de Boëce, qui lui dédia ses Traités du *Syllogisme hypothétique* et de la *Trinité*, reflétait sur Symmaque; et l'autorité de Boëce s'accrut de celle que donnait à son beau-père un long exercice de toutes les vertus publiques et privées. Occupé de l'éducation de ses petits-fils, il coulait des jours tranquilles, quand la disgrace de Boëce vint mettre son courage à la plus rude épreuve. Symmaque veillait sur sa fille et ses deux enfants, qu'il avait mis en sûreté, et s'efforçait de ranimer leur espérance; mais, en apprenant la mort de son gendre, il ne put contenir son indignation. Les paroles indiscrètes échappées à sa douleur, furent rapportées à Théodoric. Chargé de fers, il fut traîné de Rome à Ravenne, où on l'égorgea dans sa prison, en 525 ou 526 (2), et suivant l'opinion la plus accréditée, le 28 mai, jour où l'on honore sa mémoire, à Ravenne, d'un culte particulier. L'histoire contemporaine nous apprend que Théodoric, en proie aux remords, imaginait voir sans cesse l'ombre menaçante de sa victime. Un jour, dit Procope (*Hist. des Goths*, I, c. I), qu'on venait de servir un poisson monstrueux sur sa table, Théodoric effrayé s'écria qu'il apercevait le visage irrité de Symmaque; et l'on ne peut guère douter que cette apparition n'ait contribué à conduire au tombeau un monarque qui s'était si long-temps montré digne du trône par ses qualités (*V.* THÉODORIC). W—S.

SYMMAQUE, le quatrième des interprètes de l'Ancien-Testament en langue grecque, florissait sous l'empire de Sévère. Il était de Samarie, et jouissait d'une haute réputation de savoir et de sagesse. Ne pouvant satisfaire, parmi les siens, son ambition et son envie de dominer, il embrassa l'erreur des Ébionites; et,

(1) On croit assez généralement que Boëce avait épousé d'abord *Elpis*, fille de Festus; mais le savant Tiraboschi regarde ce mariage comme douteux; et il est certain que le nom d'Elpis ne se trouve pas une seule fois dans les ouvrages de Boëce. Voy. la *Storia dell. letteratur. ital.*, III, 63.

(2) Le rédacteur de l'art. BOECE (IV, 645) place sa mort en 526, d'après des autorités très-respectables. Mais il est certain que la mort de Boëce, arrivée au mois d'octobre, a précédé celle de Symmaque, qu'on place au mois de mai. Ainsi l'on peut assurer que Boëce est mort au plus tard en 525. Marius rapporte cet événement en 524. Ce point de chronologie a été discuté par D. Gervaise, dans une dissertation qu'on trouve à la suite de sa *Vie de Boëce* (*Voy.* GERVAISE).

pour contrarier encore davantage les Samaritains, il entreprit une nouvelle version de l'Ancien-Testament en grec, qu'il opposa au texte ou à la version dont ils faisaient usage dans leurs assemblées. Il en publia une première édition vers la neuvième année de l'empire de Sévère (177), et, quelque temps après, une seconde, ou plutôt, comme le pense dom Bernard de Montfaucon, quelques corrections seulement. Saint Jérôme, Eusèbe de Césarée et la plupart des anciens ont regardé la version de Symmaque comme la plus claire et la plus élégante de toutes, comme la plus conforme à l'original hebreu, pour le sens des phrases et pour la chronologie. Cependant Théodore d'Héraclée n'a point suivi le sentiment commun : il a prétendu que Symmaque, pour ne pas se traîner sur les pas de l'original, et pour éviter les défauts reprochés à Aquila, a fait un grand nombre de contre-sens. La version de Symmaque occupait la quatrième colonne dans les Hexaples d'Origène. Il ne nous en reste que de légers fragments, recueillis par le P. de Montfaucon : *Hexapl. Origenis quæ supersunt*, etc. Ce savant religieux, dans son Discours préliminaire, rapporte et discute, avec le talent qui le caractérise, les opinions des anciens sur Symmaque et sa version. On peut consulter aussi G. Cave : *Script. ecclesiast. histor. litter.*, p. 60; Jahn : *Introduct. in libros sacros veteris fœderis*, pag. 56, qui a fait un grand éloge de la version de Symmaque; Hody : *De text. Bibl. origin.*, p. 588, et Thieme : *Dissert. de puritate Symmachi*, 1735. Hebed-Jesu nous apprend qu'on trouve chez les Chaldéens des ouvrages de Symmaque, pour la défense des Ébionites. L-y.

SYMPHORIEN (SAINT) souffrit le martyre à Autun, sous Marc-Aurèle. Né de famille noble et chrétienne, il avait été instruit avec soin dans les sciences divines et humaines. Il était dans la fleur de l'âge, généralement estimé, à cause de ses belles qualités, lorsqu'il versa son sang pour la foi de Jésus-Christ. La ville d'Autun, une des plus illustres dans les Gaules, était alors livrée au culte superstitieux de Cybèle. Comme on portait dans les rues, sur un char magnifiquement décoré, la statue de cette déesse, Symphorien refusa de prendre part à cette cérémonie. Arrêté par le peuple, conduit au tribunal d'Héraclius, gouverneur de la province, et interrogé pour quoi il refusait d'adorer l'image de la mère des dieux, il répondit qu'étant chrétien, il n'adorait que le vrai Dieu. Le proconsul, ayant appris qu'il était d'Autun, et qu'il appartenait à une famille noble, lui dit : « Vous vous fiez peut-être sur votre » naissance illustre; ignorez-vous les » ordres de l'empereur? » et il l'envoya en prison, après l'avoir fait frapper cruellement. Deux jours après, il le fit comparaître de nouveau devant son tribunal : « Rendez » honneur aux dieux immortels, lui » dit-il, et recevez une gratification » du trésor, avec une place honora- » ble à l'armée. Je vais orner l'autel » de fleurs; et vous offrirez aux » dieux l'encens qui leur est dû. » Symphorien refusa ces offres, et Héraclius ne pouvant vaincre sa constance, le condamna à être décapité. Sa mère, le voyant passer, comme on le conduisait hors de la ville, lui dit à haute voix : « Mon » fils, mon fils Symphorien, souve- » nez-vous du Dieu vivant, et soyez » courageux jusqu'à la fin; élevez

» votre cœur vers le ciel, et considérez celui qui y règne : ne craignez point la mort; elle vous conduira à la vie éternelle. » Saint Symphorien consomma son sacrifice vers l'an 178. Des personnes pieuses enterrèrent son corps près d'une fontaine; et dans le cinquième siècle, Euphrone, évêque d'Autun, fit bâtir une église sur son tombeau, qui était devenu célèbre par plusieurs miracles (*V*. Godescard, tome VII; *Acta sanct.* Ruinart; Fleury). G-Y.

SYMPHOROSE (SAINTE) souffrit, avec ses sept fils, le martyre, sous l'empereur Adrien, vers l'an 120. Ce prince ayant ordonné que l'on célébrât, avec la plus grande magnificence, la dédicace du palais qu'il avait fait construire à Tibur ou Tivoli, on commença par offrir des sacrifices, pour engager les idoles à rendre des oracles. Les prêtres répondirent, au nom des démons : « La veuve Symphorose et ses sept fils nous tourmentent tous les jours, en invoquant leur dieu ; portez-les à sacrifier, et nous vous promettons que vos vœux seront favorablement écoutés. » Symphorose, qui vivait à Tivoli avec ses fils, employait ses biens, qui étaient considérables, à soulager les pauvres et surtout les chrétiens qui souffraient pour la foi. Son époux Gétulius et son frère Amantius avaient déjà reçu la couronne du martyre. Symphorose se préparait à les suivre. Adrien l'ayant fait venir avec ses fils, elle repoussa toutes les promesses, toutes les menaces, disant qu'elle desirait être réunie dans le lieu de repos avec son époux, que l'empereur avait mis à mort pour la même cause. Adrien fit conduire Symphorose au temple d'Hercule; on lui meurtrit le visage de soufflets, on la pendit par les cheveux, et comme elle était inébranlable, elle fut jetée dans la rivière avec une pierre au cou. Son frère Eugène, qui était un des premiers magistrats de Tibur, retira son corps et l'enterra sur le chemin près de la ville. Le lendemain Adrien fit comparaître les fils de Symphorose. Ayant inutilement tout employé pour les gagner, il les fit étendre sur des poulies, et serrer avec tant de violence, que leurs os furent disloqués. Comme ils s'animaient les uns les autres, au milieu des tortures, l'empereur les fit mettre à mort sous ses yeux. Ces martyrs s'appelaient Crescens, Julien, Némésius, Primitivus, Justin, Stacteus et Eugène. Le premier fut égorgé ; le second reçut un coup de poignard dans la poitrine ; le troisième eut le cœur percé d'une lance ; le quatrième fût frappé dans la poitrine ; on brisa les reins au cinquième ; on ouvrit les côtés au sixième ; enfin le plus jeune eut le corps fendu depuis le haut jusqu'en bas. Le lendemain Adrien fit jeter les corps de ces martyrs dans une fosse profonde près du temple d'Hercule. La persécution ayant cessé, les Chrétiens donnèrent à leurs reliques une sépulture honorable sur la voie Tiburtine, entre Rome et Tivoli. On voit encore les restes d'une église qui fut construite en leur honneur dans le lieu qui porte le nom des *Sept Frères*. Leurs corps ayant été depuis transférés à Rome, dans l'église de Saint-Ange, on les y trouva sous le pontificat de Pie IV, avec une inscription qui rapporte les circonstances de cette translation. (Voyez Godescard, tome VI ; *Acta sanct.* Ruinart ; Ceillier, tome I ; Fleury, tome I.) G—Y.

SYNCELLE (GEORGE LE), chronographe grec, vivait au hui-

tième siècle de l'ère vulgaire. Le titre de syncelle se donnait à un officier privé, attaché de si près à une personne éminente, qu'il ne la quittait point ou était censé ne s'éloigner jamais d'elle. George remplit auprès de Taraise, patriarche de Constantinople, cette fonction intime, qui était regardée dans cette ville comme la seconde dignité ecclésiastique, et même, selon quelques auteurs, comme un titre pour obtenir la première, lorsqu'elle venait à vaquer. Il y a des manuscrits où George est à-la-fois qualifié syncelle et logothète, c'est-à-dire archiviste ou chancelier (de l'église); mais on a lieu de penser que les copistes ne lui ont attribué cette deuxième qualité, qu'en le confondant avec quelque chroniqueur nommé George comme lui. En effet plusieurs écrivains de ce nom, énumérés et distingués par Allatius, dans sa *Diatriba de Georgiis*, ont vécu au moyen âge et particulièrement au huitième siècle. Celui qui est surnommé ἁμαρτωλὸς (pêcheur), et celui qui est désigné par le titre de moine ou abbé, ont composé des chroniques: peut-être ne sont-ils pas distincts l'un de l'autre; ils le sont du moins du Syncelle, dont la Chronographie tend à établir les dates des faits avec une méthode rigoureuse dont on n'aperçoit, à-peu-près, aucune trace dans leurs extraits historiques. Toutefois il n'est pas très-étonnant qu'on s'y soit trompé: d'une part, on savait que le Syncelle avait laissé un Tableau d'histoire universelle à partir d'Adam; de l'autre, la plupart des manuscrits de sa Chronographie étaient défectueux et ne commençaient guère qu'au siége de Jérusalem par Pompée: il est arrivé de là qu'on a pris pour les premières parties de cet ouvrage, des livres qui semblaient du même genre, et qui remontaient à la création du monde. Joseph Scaliger s'est aperçu le premier de cette erreur; Petau l'a reconnue, et elle a été pleinement dissipée par la publication du véritable ouvrage du Syncelle, en 1652. Nous ne savons presque rien de la vie de ce chronographe: Anastase le bibliothécaire, qui le fait moine et abbé, dit qu'il était fort considéré dans l'Église, et qu'il a combattu avec zèle contre les Iconoclastes; mais il se pourrait encore qu'il y eût ici quelque confusion; car c'est surtout un *Georgius Cyprius* qu'on voit figurer, au huitième siècle, parmi les ardents défenseurs du culte des images. Le Syncelle vivait en 780; il écrivait en 793, vingt-un ans avant la mort de Charlemagne; il est mort vers l'an 800, sans avoir eu le temps d'achever sa Chronographie, qui ne va point au-delà de l'an 284. Selon toute apparence, l'auteur s'est arrêté à ce terme; et si nous n'avons pas tout le travail qu'il avait laissé, c'est parce qu'en effet il se rencontre quelques lacunes dans les copies manuscrites qui nous en restent, surtout à l'égard des vingt-huit dernières années, c'est-à-dire depuis 257. L'une des plus précieuses de ces copies est datée de l'an 1021: elle se conserve à la bibliothèque royale de Paris, et a servi à l'édition de 1652, in-folio. C'est un des volumes de la collection Byzantine: on le doit aux soins du dominicain Goar (*V.* ce nom), qui a joint au texte grec une version latine, des notes, des tables et une savante préface. M. Schoell dit que cette édition est l'*unique*; mais ce volume a été réimprimé à Venise, en 1729, avec tout le recueil dont il fait partie. En comparant la Chronographie du Syncelle à ce qu'on possède aujourd'hui de la

Chronique d'Eusèbe, on reconnaît qu'elles ont, l'une et l'autre, un même premier fond, qui avait été fourni par Jules Africain (*Voy.* AFRICAIN, I, 274). Cependant George, tout en s'emparant du travail de ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière, relève leurs erreurs avec une sévérité quelquefois un peu acerbe : il appelle Eusèbe ἐμβρόντητον, étourdi ou extravagant. A son tour, le Syncelle a été jugé rigoureusement par ses successeurs, sur-tout par Michel Glycas (*Voy.* XVII, 523), qui, en lui empruntant plusieurs articles, en critique un assez grand nombre d'autres. Les défauts de cette composition furent beaucoup mieux démêlés par Joseph Scaliger, qui, vers la fin du seizième siècle, renouvela, ou plutôt créa, la science chronologique. En reproduisant les cadres informes tracés par Jules Africain et par Eusèbe, George y a jeté çà et là tout ce qu'il a pu trouver ailleurs de détails fabuleux et de traditions vagues. Il cite, comme eux, Bérose, Abydène, Alexandre Polyhistor, Castor, Céphalion; mais il fait usage aussi de quelques anciennes chroniques anonymes : il a recours à des livres apocryphes, tels que ceux d'Hénoch et d'Elie, que l'Église ne compte point au nombre des livres sacrés, et qui sont des tissus de puérilités et de chimères. Il prend le géographe Ptolémée pour un roi d'Égypte, et le fait contemporain de Philippe Aridée. C'est avec des notions si mal choisies, si mal conçues, qu'il compose un volumineux amas de nomenclatures, de supputations et de dates. Loin d'y maintenir un ordre constamment régulier, il revient souvent sur ses pas; et l'on a besoin de quelque étude pour saisir tout l'ensemble de son système. Aussi son éditeur Goar a-t-il jugé indispensable d'ajouter un *Canon chronicus*, c'est-à-dire un tableau des temps, où en effet toute la chronologie du Syncelle est méthodiquement résumée. L'espace entre la création et l'ère chrétienne y est de 5500 ans, selon l'hypothèse de Jules Africain. Le déluge arrive en l'an du monde 2242 ; et à partir de 2776, les Annales sacrées sont rapprochées de celles des rois chaldéens ou babyloniens, et des rois d'Égypte. Ces derniers, en 2898, se partagent en deux branches parallèles, savoir : ceux de Memphis et ceux de Thèbes. Une suite de rois arabes commence par Mardocentès, en 3001 : le royaume de Sicyone s'établit en 3238 ; celui d'Argos est fondé par Inachus en 3691, celui d'Athènes par Cécrops, en 3945. Ensuite la ruine de Troie est fixée à l'an du monde 4328 (1172 av. J.-C.); et à partir de cette époque, le nom d'Énée ouvre une liste de rois du Latium. Les royaumes de Lacédémone et de Corinthe apparaissent en 4676 : les Macédoniens, vingt ans après, ont Caranus pour premier roi; et c'est à l'an 4726 depuis la création, 774 avant notre ère, que le Syncelle fait commencer celle des olympiades, dont l'ouverture véritable est en 776. Il suppose de même que la fondation de Rome est de 756, au lieu de 753, et que l'ère de Nabonassar s'est ouverte en 752 au lieu de 747, nombre qui se déduit de la Table de Ptolémée. L'avènement de Cyrus, qu'on place en 559, n'aurait eu lieu, selon George, qu'en 548. Il n'est pas plus exact sur la date de la mort d'Alexandre, ni sur le commencement de l'ère des Séleucides, ni sur les annales des Lagides ; et la concordance qu'il prétend établir partout entre l'histoire profane et l'histoire sainte,

a donné lieu à d'innombrables difficultés. Voilà quels sont les principaux résultats de la Chronographie à laquelle il a dû sa célébrité : ils sont, comme on voit, si peu vrais ou si peu justes, qu'on ne doit pas compter sur la précision des détails qui s'y rattachent. Malgré tant d'imperfections ou même d'erreurs, cette compilation est devenue la source où beaucoup de chronologistes ont puisé de préférence dans le cours du moyen âge, et même depuis le renouvellement des lettres. En 1750, Bougainville aîné, au sein de l'académie des inscriptions, attribuait encore au Syncelle une très-grande autorité, et le distinguait parmi ceux des anciens écrivains qui avaient supputé les temps avec le plus d'attention et d'exactitude. La même académie a mis au concours, en 1804, l'*Examen critique* des sources où ce chronographe a puisé, et de l'usage qu'il en a fait : le prix a été adjugé à un mémoire, non encore imprimé, de M. Le Prevot d'Iray. — La Chronographie du Syncelle a été continuée, de 285 à 813, par Théophane l'Isaurien. — On a sous le nom de George le Syncelle, une oraison sur l'ascension des ames après la mort, un autre en l'honneur de Zacharie, père de saint Jean-Baptiste ; des fragments sur l'empereur Héraclius, sur Justin et Justinien, sur Léon l'Isaurien : des versions latines de ces écrits se rencontrent dans trois manuscrits de la bibliothèque du Roi.

D—N—U.

SYNESIUS, célèbre écrivain, évêque de Ptolémaïde, en Afrique, naquit à Cyrène, capitale de la Pentapole, et florissait sous les règnes d'Arcadius et de Théodose-le-Jeune. Sa famille était une des plus illustres de l'Asie-Mineure. Il nous apprend lui-même (*Lettr.* 57) que sa généalogie, inscrite dans les registres publics, remontait jusqu'à Hercule, c'est-à-dire, que l'origine s'en perdait dans la nuit des temps. Animé du desir d'étendre ses connaissances, il se rendit à Alexandrie, et se rangea parmi les disciples de la célèbre et malheureuse Hypathie (*V.* ce nom, XX, 133), pour laquelle il conserva toujours la plus tendre affection. A l'étude des sciences il voulut joindre celle de l'éloquence, et fit le voyage d'Athènes, dans le dessein de fréquenter ses écoles ; mais il trouva, comme il s'en était douté, que cette ville n'avait plus rien d'illustre et de vénérable que le souvenir de ses orateurs et de ses philosophes (*Lettr.* 135). La carrière des emplois publics était ouverte à son ambition, et il pouvait se promettre de la parcourir d'une manière brillante; mais, préférant son indépendance à de vains honneurs, il refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, pour mener une vie paisible, en suivant ses goûts. Il partageait son temps entre la prière, l'étude, la chasse (1), et la culture de son jardin. « Je ne fais point, dit-il (*Catastase*, p. 66), mon métier de la rhétorique; mais je sais cultiver les arbres et élever des chiens de chasse. Mes doigts s'usent moins à manier la plume qu'à manier des dards et des bêches. » Cependant Synesius ne pouvait rester insensible aux maux qui pesaient sur ses compatriotes. Il se chargea de porter leurs plaintes à l'empereur Arcadius, et de solliciter les secours dont ils avaient besoin. Dans son discours à ce prince, il ne touche qu'en passant

(1) On trouve une Lettre de Synesius sur la Chasse, trad. en franç. par M. Sam. Fermat, à la suite du *Traité de la chasse* d'Arrien, Paris, 1690, in-12.

l'objet de son message, et s'étend sur les devoirs de la royauté. C'est aussi sous ce titre qu'il nous est parvenu. Le courage du philosophe ne déplut point à l'empereur, puisqu'on sait que sa mission eut tout le succès qu'on en attendait. Synesius resta trois ans à Constantinople. Il quitta cette ville (en 400), au moment où elle commençait à être désolée par un tremblement de terre; ce qui ne lui permit pas de prendre congé de ses amis. Peu de temps après, ayant visité, pour la dernière fois, Alexandrie, il s'y maria, vers l'an 403 ou 404. Il avait obtenu de l'empereur un décret qui le dispensait de toutes les charges publiques: mais il eût rougi de s'en prévaloir dans les circonstances difficiles où se trouvait le pays; et on le vit s'empresser d'aider ses compatriotes de ses conseils et de son argent. La Pentapole était souvent ravagée par des Marcomans et autres nations barbares établies dans le voisinage. Dans une de leurs incursions, ils s'emparèrent des domaines de Synesius, dont on ne put venir à bout de les chasser. Il aurait supporté ce malheur avec plus de résignation s'il en eût souffert seul; mais il avait une femme et des enfants dont le sort l'inquiétait vivement. Obligé de quitter Cyrène, il erra long-temps avec sa famille, sans trouver un asile. La réputation qu'il s'était acquise par ses talents et ses vertus décida les habitants de Ptolémaïde à l'élire leur évêque, vers 410. Synesius les pressa de faire un choix plus convenable. Parmi les motifs de son refus, les deux plus remarquables sont: l'un, qu'il ne voulait point quitter sa femme, à laquelle il était tendrement attaché; l'autre, qu'il ne partageait pas l'opinion de l'Église chrétienne sur la nature de l'ame, sur la fin du monde, ni sur la résurrection de la chair (Voy. l'*Hist. ecclésiastique* de Fleury, XXII, 41). Vaincu par les instances de Théophile, patriarche d'Alexandrie, Synesius reçut enfin l'ordination; et, suivant Évagre (liv. I, 15), cette cérémonie fut précédée par celle de son baptême. Ainsi l'on peut conjecturer qu'il ne professait pas encore le christianisme, lors de son élection à l'épiscopat. Synesius obtint la permission de passer quelques mois dans la retraite, pour se disposer, par la prière, à ses nouveaux devoirs. La haute idée qu'il en avait conçue l'effrayait tellement, qu'il fut sur le point de se dérober, par la fuite, à des fonctions qu'il craignait de ne pouvoir remplir; mais dès qu'il eut pris possession de son siége, il ne montra plus ni faiblesse ni hésitation. Saisissant toutes les occasions d'instruire son troupeau, il parvint à faire disparaître jusqu'aux dernières traces de l'arianisme. Informé des exactions d'Andronic, gouverneur de la Pentapole, il essaya de le faire changer de conduite; et voyant qu'il persévérait dans le mal, il l'excommunia: mais Andronic ayant encouru la disgrace de l'empereur, Synesius ne mit pas moins de zèle à le servir qu'il en avait mis à solliciter sa punition. Ptolémaïde ayant été assiégée en 412, il concourut de tous ses moyens à la défense de cette ville, veillant la nuit sur les murailles avec les soldats, et les encourageant par ses discours et par ses largesses. Synesius avait eu de son mariage trois fils, auxquels il survécut. On place sa mort vers l'an 430. Évopte, son frère, lui succéda dans l'évêché de Ptolémaïde. Les ouvrages qui nous restent de Synesius prouvent qu'il avait des connaissances étendues et variées. Fabricius en a donné les ti-

tres, dans la *Bibl. græca*, VIII, 222-230 : I. *Discours à Arcadius sur les devoirs de la royauté*, traduit en français, par Daniel d'Auge, Paris, 1555, in-8°. II. *Dion*, ou de l'Institution de soi-même. L'auteur y cite souvent Dion Chrysostome. III. *Éloge du chauve*, plein d'érudition. Ant. Duverdier l'a traduit en français; mais cette version n'a point été imprimée. IV. L'*Égyptien* ou la *Providence*. Dans ce traité, Synesius décrit les malheurs de son temps, sous le voile d'une fable égyptienne. V. Une *Homélie* sur la manière de célébrer les fêtes. VI. Le *Livre des songes*, publié en grec, à la suite du Traité d'Artémidore : de l'*Interprétation des songes*, Venise, Alde, 1518, in-8°.; en grec et en latin, de la version d'Ant. Pichon, avec un Commentaire de Nicéphore Grégoras, Paris, 1586, in-8°.; nouv. éd., revue par Fréd. Morel, ibid., 1601, in-8°. VII. Des *Lettres*, au nombre de cent cinquante-cinq. Elles sont fort intéressantes, mais malheureusement rangées sans aucun ordre, gr. et lat., Paris, 1605, in-8°.; en grec, avec les *Scholies* de Néophyte, Vienne, 1792, in-8°. On doit cette édition estimée à Grégoire Demetriades (2). VIII. Une *Homélie* et deux *Discours*, dont l'un est intitulé : *Catastase*. IX. Une *Lettre* ou Dissertation, à Pœon, favori d'Arcadius, en lui adressant un astrolabe d'argent. C'est la préface d'un traité de Synesius *Sur l'astrolabe*, que nous avons perdu (3). Comme Synesius n'y nomme point Ptolémée parmi les auteurs qui se sont occupés de l'astrolabe ou planisphère, Delambre en conclut que cet astronome n'a fait que s'approprier le planisphère imaginé par Hipparque (Voy. *Histoire de l'astronomie ancienne*, II, 453 et suiv.). X. Des *Hymnes*, au nombre de dix, gr.-lat., de la version de Fr. Portus, Henri Estienne, 1568, in-16; Paris, 1570, in-8°.; on en trouve une traduction en vers français, par Jacq. Courtin, dans ses *OEuvres poétiques*, Paris, 1581, in-12. Les *OEuvres* de Synesius ont été publiées en grec, par Adrien Turnèbe, Paris, 1553, in-fol., éd. *princeps*, belle et rare, mais peu recherchée. Le P. D. Petau en a donné une édition grecque et latine, Paris, 1612, 1633, in-fol. La seconde est la plus belle et la plus complète. Outre les auteurs cités, on peut consulter, pour plus de détails, l'*Hist. ecclésiastiq.* de Tillemont, XII, 499-554, et l'*Hist. des auteurs sacrés*, par D. Ceillier, X, 496-517. La Dissertation de Matt. Chladni, *Theologumena Synesii*, Wittemberg, 1713, in-4°., et celle de P.-Ad. Boysen, *Philosophumena Synesii*, Halle, 1714, in-4°.—Plusieurs autres auteurs grecs ont porté le nom de SYNESIUS. On trouve, dans le *Recueil des chimistes grecs*, une *Lettre* d'un Synesius, philosophe, à Dioscore, prêtre du temple de Sérapis, à Alexandrie, touchant un Opuscule chimique de Démocrite. Elle a été insérée par Fabricius, avec la traduction latine en regard, dans la *Biblioth. græca*, VIII, 233.—Un autre SYNESIUS est auteur d'un *Traité des fièvres*, pu-

(2) Une lettre de Synesius à Hypathie, que Fermat a seul entendue, nous apprend l'usage qu'on faisait alors de l'aéromètre ou pèse liqueur. (*Voy.* FERMAT, XIV, 373).

(3) On conjecture que cet instrument avait beaucoup d'analogie avec les planisphères modernes (Montucla, *Hist. des math.*, I, 333). *V.* un Rapport de Delambre, sur un Mémoire de M. Gail, ayant pour titre : *Description d'un astrolabe, par Synesius*, dans les *Mémoires* de l'institut, classe des sciences physiques, V, 34-40.

blié en grec et en latin, avec des notes, par Jean-Étienne Bernard, Amsterdam, 1749, in-8°. W—s.

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, c'est-à-dire de la Mauritanie qu'on appela depuis *Césarienne*, fit, au commencement de la seconde guerre punique, une alliance avec les Romains; et eut alors pour ennemi Gala, autre roi numide, que les Carthaginois suscitèrent contre lui. Vaincu par Masinissa, fils de Gala, Syphax se retira en Mauritanie, où il fit de nouvelles levées. Il se préparait à passer le détroit pour joindre les Romains en Espagne, lorsqu'il fut défait de nouveau. Ce prince parvint cependant, à force de courage, à se maintenir dans ses états, et il allait même traiter avec les Carthaginois, lorsque Scipion le premier africain, après avoir réduit l'Espagne, vint à sa cour pour l'engager à rompre la négociation. On a vu à son article (XLI, 306) que Syphax fut tellement charmé des manières et du caractère de Scipion, qu'il conclut un traité secret avec lui; mais Asdrubal étant parvenu à lui faire épouser sa fille Sophonisbe, le roi numide fut entièrement subjugué par les attraits de cette célèbre Carthaginoise. Il fit la guerre à Masinissa devenu l'allié des Romains, et remporta sur ce prince quelques avantages. Lorsque Scipion débarqua en Afrique, Syphax se déclara pour Carthage, mena ses troupes devant Tholus, où étaient les magasins de l'armée romaine, s'en rendit maître, fit passer la garnison au fil de l'épée, et opéra ensuite sa jonction avec l'armée carthaginoise. Mais la campagne suivante fut fatale au roi numide; Scipion et Masinissa surprirent et brûlèrent son camp. Syphax se sauva avec deux mille cinq cents chevaux, joignit, avec de nouvelles forces, les troupes carthaginoises, livra bataille aux Romains, fut encore défait à cinq journées d'Utique, et regagna la Numidie avec une partie de ses troupes. Poursuivi par Masinissa et Lælius jusqu'au cœur de ses états, il vint courageusement au-devant de l'ennemi, fut vaincu et fait prisonnier avec son fils Vermina, et vit Cirtha, sa capitale, tomber au pouvoir des vainqueurs. Devenu captif des Romains, ce malheureux prince fut conduit à Albe dans le pays des Marses, pour servir ensuite d'ornement au triomphe de Scipion (l'an de Rome 553). Polybe dit qu'il mourut à Rome, peu de jours après cet événement; mais tous les historiens anciens assurent qu'il ne put survivre à son infortune, et que sa mort précéda la pompe triomphale de Scipion l'Africain. Les vainqueurs donnèrent une partie de son royaume à Masinissa; mais ils respectèrent sa mémoire, et décernèrent à ce malheureux prince des obsèques honorables. B—P.

SYRIANUS, philosophe et grammairien grec, naquit à Alexandrie, vers l'an 380 de l'ère chrétienne. Il vint faire ses études à Athènes, sous le platonicien Plutarque, fils de Nestorius. Parent et ami d'un autre grammairien, nommé Ammonianus, il lui ressemblait par le caractère autant que par l'extérieur. Tous deux étaient d'une belle figure et d'une haute taille; tous deux étaient robustes et bien portants, en sorte que la nature leur avait accordé les mêmes avantages; mais au jugement de Damascius, copié par Suidas, Syrianus méritait mieux les faveurs de la divinité, parce qu'il était un vrai philosophe, tandis qu'Ammonianus n'était occupé qu'à disserter

sur les poètes, et à parler correctement le grec. Damascius raconte encore qu'Ammonianus avait un âne qui aimait à entendre parler sur la philosophie. Mais l'éditeur de Suidas (Kuster), dit qu'il faut placer au nombre des ânes ceux qui ajoutent foi à cette histoire. Syrianus remplaça Plutarque dans la direction de l'école d'Athènes, jusque vers l'année 450, qui fut celle de sa mort. On distingue parmi ses disciples Hermias, Domninus, et le célèbre Proclus, qu'il désigna pour son successeur. Il voulait aussi le marier avec Aidésia, sa parente, distinguée par sa piété et sa bienfaisance; mais Proclus allégua un ordre de la divinité, qui l'empêchait d'y consentir. Elle épousa Hermias qui n'était pas moins vertueux qu'elle. Suidas nous donne le catalogue de plusieurs ouvrages que Syrianus avait écrits et qui n'existent plus : I. Un *Commentaire* sur Homère entier, en sept livres; il en résulte que Syrianus est le plus ancien de ceux que l'on désigne sous le nom de scholiastes d'Homère. II. De la *République de Platon*. III. De la *Théologie d'Orphée*. IV. Des *Dieux d'Homère*. V. De l'*Accord entre Orphée, Pythagore et Platon*. VI. Des *Oracles*, en dix livres. Comme, en parlant de Proclus, Suidas répète les mêmes titres, on est fondé à croire que le disciple de Syrianus n'a fait que transcrire les ouvrages de son maître, du quel il nous reste : I. Un Commentaire sur quelques parties de la métaphysique d'Aristote, qui a pour principal but de défendre Platon contre les objections des Péripatéticiens. Le texte grec de ce Commentaire n'a pas été publié. Jérôme Bagolini a fait une traduction latine de la partie qui traite des livres III, XII et XIII, qu'il avait trouvée seule dans un manuscrit. Elle a paru à Venise, 1558, in-4°. Au jugement d'un très-bon critique, le texte original mériterait de voir le jour. La bibliothèque royale de France en possède deux manuscrits cotés n°s. 1893 et 1894. Celui-ci est revu par une main habile; l'un et l'autre sont terminés par un éclaircissement sur la Providence. On s'aperçoit, continue le même critique, en lisant le *Commentaire* de Syrianus, qu'il ramène tout à Orphée, à Pythagore, à Platon, et qu'il regarde Platon et Jamblique, comme les véritables interprètes de ces philosophes; ainsi l'école néo-platonicienne n'est qu'une dérivation de l'ancienne école ionienne. II. Un Commentaire sur la rhétorique d'Hermogènes. Il se trouve dans l'édition Aldine des rhéteurs grecs, publiée en 1508 et 1589. F—A.

SYROPULUS (SYLVESTRE), grand ecclésiarque de l'Église de Constantinople, se rendit, en cette qualité, au concile de Florence, avec le patriarche. Il était l'un des cinq premiers grands-vicaires, et souscrivit, comme les autres membres de l'Église grecque, le décret d'union arrêté entre les Grecs et les Latins; mais étant revenu à Constantinople avec l'empereur Jean Paléologue, en 1440, et voyant l'aversion que le clergé et les habitants de Constantinople marquaient hautement contre l'union, il désavoua l'acte qu'il avait signé; et afin de regagner la popularité qu'il avait perdue, il publia, en grec du moyen âge, l'Histoire du concile de Florence, avec le récit des événements qui avaient précédé et qui suivirent cette assemblée. Un manuscrit de son Histoire se trouvant à la bibliothèque royale de Paris, Cl. Sarrau, conseiller au parlement, en tira une copie, qu'il don-

na à Is. Vossius, pour la publier (1). Clarendon, ayant oui parler de cette copie, en instruisit Charles II, qui était alors à Bruxelles; et Rob. Creyghton, prédicateur du prince, fut envoyé en Hollande vers Vossius, qui lui remit sa copie. A la première page, on lisait ces lignes écrites de la main de Sarrau : *Describebam mense augusto 1642, Claudius Sarravius : autographon est formæ, quam vocant in-quarto, compactum anno 1604, uti præ se fert, in operculo adverso inferiori; in superiori est nota numeri quinarii, cum regiis stemmatis Henrici IV.* Creyghton publia le texte de Syropulus, avec la version latine, sous ce titre : *Historia unionis inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini narratio græcè scripta per Sylvestrum Sguropulum* (2), *magnum ecclesiarcham, atque unum è quinque crucigeris et intimis consiliariis patriarchæ Constantinopolitani, qui concilio interfuit*, la Haye, 1660, in-fol. Léon Allatius a critiqué la version et les notes de l'éditeur (*Voy.* CREYGHTON, X, 259), dont le travail, quoiqu'il ne soit point sans défaut, est précieux pour les derniers moments de l'empire d'Orient ou du Bas-Empire. Le texte de Syropulus est divisé en douze sections. La première et les premières lignes de la seconde manquent. Dans la seconde et la troisième, il a exposé les négociations qui, depuis 1434 jusqu'en 1438, eurent lieu à Constantinople, avec les papes Martin V, Eugène IV et avec le concile de Bâle. L'auteur, qui était toujours à côté du patriarche, nous montre l'empereur Jean Paléologue allant, revenant au palais patriarcal, convoquant des assemblées, employant la flatterie, les promesses et les menaces pour décider le haut clergé, qui paraissait avoir en horreur l'union avec l'Église latine. En suivant Syropulus, on croit tout voir, tout entendre. Il met en action les derniers mouvements d'un empire mourant, sa faiblesse et ses vaines passions. L'auteur de *Lascaris* aurait trouvé dans cet ouvrage des matériaux pour agrandir son tableau. Il y avait déjà trente ans que l'on parlait d'union entre les deux Églises; mais le projet n'en était pas plus avancé. On prit confiance dans le pape Martin V, qui avait eu l'attention d'appeler le patriarche son *frère;* ce qui paraissait placer sur la même ligne les chefs des deux Églises. On crut qu'Eugène, son successeur, agissait moins franchement. Ses députés arrivèrent peu de temps après ceux que le concile de Bâle envoyait à Constantinople. Ceux-ci avaient apporté avec eux huit mille florins en or, qu'ils offraient à l'empereur pour couvrir les premiers frais du voyage. Les Pères du concile s'engageaient

---

(1) Ce manuscrit est encore à la bibliothèque royale, sous le n°. Gr. 427. Il a 436 feuillets, in-4°.; il contient, en grec du moyen âge : 1°. l'Histoire du concile de Florence, par Syropulus; 2°. le Décret du concile de Florence; 3°. les Conférences qui eurent lieu dans le concile entre les Grecs et les Latins; 4°. un Traité de Gennadius, sous ce titre : *Scholarii monodia in mortem Marci Ephesini Eugenici.* Ces quatre ouvrages paraissent avoir été écrits de la même main, peu de temps après le concile de Florence. Le manuscrit était endommagé quand il fut acheté pour la Bibliothèque royale; il avait probablement appartenu auparavant à une bibliothèque d'Italie, sous le n°. 1247. On le fit relier, en 1604, avec les armes de Henri IV. L'Histoire du concile de Florence, par Syropulus, y est divisée en douze sections; les sommaires de chaque section sont écrits en encre rouge, qui a pénétré le papier, de sorte que la plupart sont à peine lisibles. Le reste du manuscrit est facile à lire. Il y manque la première section et quelques lignes de la seconde, comme dans la copie de Cl. Sarrau. Il serait à desirer qu'un helléniste plus fort que Creyghton publiât, avec une version fidèle, les quatre ouvrages contenus dans le manuscrit. Le commencement et la fin étant mutilés, il faudrait chercher à rétablir les textes de Syropulus et de Gennadius.

(2) Creighton a conservé *Sguropulus*, c'est une faute du copiste; Syropulus est le vrai nom de l'auteur.

en outre à fournir trois galères et trois cents archers, pour la défense de Constantinople. Pour conférer avec ces deux députations, l'empereur et le patriarche nommèrent une commission dont Syropulus devait être membre. Il supplia instamment le patriarche de rayer son nom. « Que » peuvent, disait il, nous faire ces » Latins, qui ne sont pas même unis » entre eux? A quoi sert-il d'avoir » avec eux de longues conférences? » Où nous conduiront ces projets d'u» nion, que jamais nous ne pourrons » amener à une fin heureuse, le clergé » et les fidèles y étant si hautement » opposés? L'ennemi est à nos portes. » Sans aller mendier des secours si » loin, rassemblons nos forces con» tre lui; voilà le parti de la sagesse: » tout le reste est folie. » L'on commanda, et Syropulus obéit. L'empereur, qui avait pris son parti, entrait en fureur quand on lui montrait quelque obstacle. Il n'épargnait pas même le patriarche. On s'engagea envers les deux députations. Les quatre galères envoyées par le pape arrivèrent sous la conduite de son neveu. Peu après on annonça celles que les Pères du concile envoyaient. Le neveu du pape serait allé au-devant d'elles, pour les combattre, si l'empereur ne l'avait arrêté. On se décida pour le pape. Le patriarche, qui n'osait contredire le prince, ordonna de faire prendre, dans toutes les églises, les ornements et les vases les plus précieux, afin de pouvoir se montrer en Italie avec la magnificence qui convenait au chef de l'Église grecque. « Ce fut bien en vain, dit Syropulus, que nous fîmes des représentations contre une pareille folie; et malheureusement l'empereur faisait encore pis. Il avait reçu du pape quinze mille florins d'or, du métropolitain de Kiow une somme presque aussi forte; et tout cela était employé aux préparatifs d'une magnificence ridicule. A peine donna-t-il six mille florins au patriarche, ce qui mécontenta beaucoup celui-ci. Je fis prier l'empereur, ajoute Syropulus, de vouloir bien me dispenser de faire le voyage. On lui représenta, en ma faveur, que l'administration de la justice souffrirait beaucoup de mon absence. « Misère que tout cela, ré» pondit-il, on trouvera bien quel» qu'un qui sache *réchauffer* les tri» bunaux, en attendant que nous » revenions. » Dans la quatrième section, l'auteur expose le départ de l'empereur, son arrivée à Venise, son entrée à Ferrare, où le pape s'était rendu, les retards occasionnés par les difficultés du cérémonial. Quand on approcha de Venise, Syropulus fut envoyé en avant pour saluer le doge, et pour préparer l'entrée de l'empereur. Le doge fit demander au prince s'il avait besoin d'argent. Paléologue répondit que cinq cents ducats lui feraient plaisir: on lui en compta six cents, et quatre cents au patriarche qui n'en avait desiré que trois cents. Le doge offrit aussi au patriarche une provision copieuse en sucre, en vin, et quarante chandeliers de grand prix. Il dit à l'empereur et au patriarche: « Restez ici, com» me si vous étiez chez vous; prenez » votre temps pour examiner lequel » vaut mieux d'aller à Ferrare près » du pape, ou à Bâle près du concile. » En visitant la ville, dit Syropulus, » nous admirâmes surtout la statue » de Saint-Marc que l'on peut bien ap» peler une merveille du monde. Les » larmes me vinrent aux yeux, quand » je pensai que les pierres précieuses » dont elle est ornée, sont un vol » fait à notre église de Sainte-So-

» phie. » En visitant les églises principales, le patriarche nous ordonna d'ôter nos bonnets, puisque tel est l'usage des Latins. Il accepta l'eau bénite qu'on lui présentait, et il baisa avec respect une châsse précieuse dans laquelle était renfermé, lui dit-on, un bras de saint George. Nous lui en fîmes des reproches; il nous imposa silence. Au même moment, arrivèrent deux officiers envoyés vers lui par l'empereur. Selon l'usage, ils lui demandèrent sa bénédiction, avant de lui exposer le sujet de leur mission. Il leur dit d'ôter leurs bonnets : comme ils hésitaient, il réitéra son ordre. L'un d'eux obéit, et reçut la bénédiction; l'autre s'en alla en disant tout haut : « Je puis bien me passer de sa bénédiction. » Les députés du pape et ceux du concile étaient à Venise; chacun cherchait à gagner les Grecs à son parti. L'empereur fit prier le patriarche de venir conférer avec lui. Celui-ci feignit une maladie pendant trois jours, ce qui mécontenta beaucoup le prince. Ils se virent enfin, et l'on décida que l'on irait à Ferrare. Selon sa promesse, le pape avait fait remettre quinze cents florins d'or au patriarche, et plus à l'empereur. Sans nous prévenir, dit l'auteur, le prince partit pour Ferrare, où nous n'arrivames que plusieurs jours après lui. L'empereur fit annoncer qu'il faudrait baiser les pieds du pape; le patriarche, que nous appuyions fortement, refusa. Le pape envoya des cardinaux; même refus. On négocia pendant toute la journée. Le patriarche, que nous engageâmes à ne pas sortir de sa barque que tout ne fût réglé, dit à l'un des cardinaux : « Vous » prétendez que le pape est le succes- » seur de saint Pierre : soit; mais » montrez-nous que les autres apô- » tres ont baisé les pieds de celui » qui était le premier parmi eux. Je » m'en retournerai à Constantinople. » Couchés dans notre barque, nous » disions tristement au patriarche : « Ceci n'est qu'un commencement. A » Constantinople, vous ne vous dou- » tiez de rien : selon vous, les Latins, » desirant si vivement l'union, de- » vaient nous recevoir à bras ouverts; » vous rejetiez nos représentations : » à présent vous voyez ce qui ar- » rive. » Enfin le soir, fort tard, le pape fit dire qu'il consentait à ce que le baisement des pieds n'eût point lieu pour nous; mais qu'il ne nous recevrait qu'en audience particulière et seulement six à-la-fois. Les discussions recommencèrent quand il fallut régler l'ordre des séances. Malheureusement il n'y avait point d'union parmi nous; les prétentions de nos évêques entre eux amenaient toujours des scènes scandaleuses. Pour conférer avec les Latins, une commission fut nommée; et bien malgré moi, je fus de nouveau parmi les dix. On commença à discuter la question du purgatoire; et certes nous n'étions pas bien éloignés les uns et les autres. L'empereur, à qui tous les soirs nous en rendions compte, nous disait : « Te- » nez-vous bien fermes sur vos syllo- » gismes. Ne vous laissez pas vain- » cre. » Pendant que nous disputions comme des écoliers, les lettres les plus effrayantes nous arrivaient par Venise. Amurath s'avançait contre notre ville avec une flotte de cent cinquante galères, et une armée de cent cinquante mille hommes; les nôtres, dans leurs lettres, conjuraient l'empereur et le patriarche de tout quitter et de revenir à Constantinople, pour défendre la capitale de l'empire. Nous nous rassemblions pour lire nos lettres, en poussant des

cris, des gémissements vers le ciel. L'empereur et le patriarche s'adressèrent au pape et aux cardinaux ; ils ne leur demandaient que quelques galères pour les envoyer contre les Turcs. Le prince nous rassembla pour nous engager à nous cotiser et à armer ensemble une ou deux galères. Mais que pouvions-nous faire, nous qui étions réduits à vivre des aumônes que l'on nous distribuait tous les jours? Le prince envoya proposer à Venise un emprunt : le pape avait promis de le seconder ; mais il nous trompait, il ne donnait que de vaines promesses. Cependant nous continuions à disputer avec les Latins et entre nous : nous étions nous-mêmes nos plus grands ennemis ; nous ne pouvions nous accorder sur aucun point. L'empereur s'était retiré dans un monastère à quelques lieues de Ferrare et s'y livrait à sa passion pour la chasse. J'allai plusieurs fois, de la part du patriarche, lui exposer le mécontentement général. Enfin les habitants des campagnes voisines, poussés au désespoir, sonnèrent un jour le tocsin et entrèrent dans le monastère en poussant des cris affreux. Paléologue, effrayé, s'enfuit à Ferrare, d'où nous nous rendîmes bientôt après à Florence avec lui. C'était au mois de décembre 1438. L'empereur étant convenu avec le pape et le patriarche, que le synode serait transféré à Florence, nous demandions avec instance de nous en retourner à Constantinople ; nous ne pouvions plus supporter l'opprobre dont nous nous couvrions, étant obligés, pour vivre, d'arracher aux Latins les modiques secours qu'ils nous accordaient. L'empereur nous atterra par la dureté de ses expressions. On nous donna quelques florins, et nous partîmes pour Florence avec le patriarche. Trois prêtres à la suite du prélat s'étaient évadés pour retourner à Constantinople. Le patriarche fit écrire à Venise, d'où on les ramena sous bonne escorte. Ils partirent une seconde fois, et le patriarche manda à Constantinople, qu'à leur arrivée ils fussent dégradés et frappés de verges. C'étaient des prêtres! A Florence, l'empereur pressait, menaçait : il voulait nous arracher ce que l'on appelait l'union ; on se rendit, plusieurs par crainte et par des raisons politiques. Il nous rassembla à une conférence solennelle pour proclamer l'union ; et en cette occasion, il arriva un événement qui fit une singulière impression sur l'assemblée. Parmi ses chiens de chasse, l'empereur en avait un qui le suivait partout, même chez le patriarche. La bête favorite se plaçait sous le trône impérial, sur le tapis destiné pour les pieds du prince, qui avait l'attention d'avancer ses jambes pour ne point la déranger ; et elle dormait tranquillement pendant nos séances : mais l'empereur s'étant échauffé en proclamant l'union, le chien commença d'aboyer, et couvrant de sa voix celle de son maître, il semblait protester contre l'acte que le prince proclamait. Les officiers du prince cherchèrent en vain à l'apaiser ; il fallut le traîner hors de la salle. Le patriarche mourut de vieillesse et de chagrins, avant la séance où les Latins et les Grecs rassemblés proclamèrent l'acte d'union. En retournant, nous passâmes de nouveau par Venise. Là, il fut question de rendre les derniers devoirs religieux à notre patriarche. A sa mort, on avait trouvé chez lui une cinquantaine de florins d'or, que l'empereur dépensa pour ses chiens. Nous fîmes vendre à l'en-

can les petits effets du patriarche, afin de pouvoir couvrir les frais du service funèbre. Voilà où nous en étions réduits. A Corfou, à Modon, partout où nous abordions sur notre route, on nous traitait comme des schismatiques, des transfuges; à Constantinople ce fut encore pis. Les ecclésiastiques qui y étaient restés, refusaient de communiquer avec nous; l'autel où nous disions la messe était, selon eux, profané, pollué. L'opinion était si générale, si forte, qu'un curé de la campagne, qui était venu à Constantinople par simple curiosité, pour voir l'intrônisation du nouveau patriarche, fut, à son retour, repoussé par ses paroissiens: ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il les tranquillisa, en les assurant qu'il n'avait fait que regarder la cérémonie, sans y prendre aucune part. Voyant cette confusion, je quittai la place éminente que j'avais dans l'Église patriarchale, pour vivre dans la retraite. Le deuil était dans la famille impériale. Pendant leur absence, l'empereur et son frère Démétrius avaient perdu chacun leur épouse. Quand ils entrèrent dans le palais, comme ils ne voyaient point venir au-devant d'eux l'impératrice et sa sœur, il fallut bien révéler ce que l'on cachait. L'empereur, accablé de chagrin, me fit venir: il insista, il pria; mais il ne put faire changer ma résolution. A la prière de mes amis, j'ai profité de mon loisir pour publier cette histoire. »

G—Y.

SYRUS (Publius). *V.* Publius.

SZALKAI (Antoine de), l'un des meilleurs poètes hongrois de nos jours, peut être regardé comme le fondateur de la littérature dramatique de sa nation. Son *Pikko Hertzeg* est la première pièce régulière qui ait été composée en langue hongroise, et les amateurs y ont trouvé le germe d'un talent très-remarquable. L'auteur s'était déjà fait connaître par une *Énéide travestie*, en Hongrois, 1792, in-8°., composée sur le modèle de celle de Blumauer (*Voy.* ce nom, IV, 602), et avec plus de licence encore que celle de Scarron; aussi l'ouvrage fut défendu par la censure, bien que Szalkai ne manquât point d'un certain crédit à la cour: il fut pendant quelque temps attaché à la maison de l'archiduc palatin Alexandre-Léopold. Il est mort à Bude, en août 1804. C. M. P.

SZEGEDI (Jean-Baptiste), jésuite hongrois, né en 1699, dans le comté d'Eisenstadt, d'une famille noble, professa avec beaucoup de distinction les hautes sciences dans différentes maisons de son ordre, et fut successivement recteur, missionnaire et aumônier-général. Il se fit remarquer, dans ces différentes places, par ses talents, son affabilité et la pureté de ses mœurs. Très-versé dans l'étude du droit et dans l'histoire de sa patrie, il a publié: I. *Tripartitum juris Hungarici Tirocinium*, Tirnau, 1734, in-12. II. *Synopsis titulorum Juris Hungarici*, 1734, in-8°. III. *Decreta et vitæ regum Hungariæ qui Transylvaniam possiderunt*, Coloswar, 1743, in 8°. IV. *Werbotsius illustratus*, Tirnau, 1753, in-8°. Szegedi est mort à Tirnau, le 8 déc. 1760. Z.

SZENT-MARTONIY (Ignace), savant jésuite, né vers le commencement du dix-huitième siècle, mourut le 15 avril 1793, à Belliza dans le comitat de Szalad près de Csakaturn en Croatie. Voué à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, il acquit, dans cette partie des sciences, une telle célébrité, que l'impératrice

Marie-Thérèse l'envoya, sur la demande du roi de Portugal Jean V, à Lisbonne, où il fut placé comme astronome de la cour, avec des appointements considérables, et envoyé au Brésil, pour lever le plan des frontières, près du fleuve des Amazones, qui étaient en discussion entre l'Espagne et le Portugal. Il s'occupa de ce travail pendant plusieurs années, et il en était presque à la fin, lorsque éclatèrent en Portugal les troubles qui occasionnèrent la destruction de son ordre. Tous les Jésuites qui se trouvaient au Brésil, sans exception, furent arrêtés par les ordres du premier ministre Pombal, et embarqués pour Lisbonne, où on les mit en prison, en attendant l'instruction de leur procès. Szent-Martoniy resta détenu pendant huit ans, sans être interrogé, et il fut ensuite mis, avec tous ses confrères, dans un souterrain, où il cessa de voir le jour pendant six ans, et ne reçut pour toute nourriture que du riz. Marie-Thérèse s'étant informée, à plusieurs reprises, de son sort, reçut pour réponse que l'on ne pouvait pas le trouver. Après la mort du roi Joseph I[er]., tous les prisonniers ayant été mis en liberté, Szent-Martoniy fut de ce nombre. Appelé auprès de l'ambassadeur impérial, le baron de Lebzeltern, celui-ci lui donna l'argent nécessaire pour retourner à Vienne. Il eut l'honneur de raconter toutes ses aventures à l'impératrice, qui en fut touchée jusqu'aux larmes, et il se rendit dans sa patrie, où il passa les dernières années de sa vie, auprès de son neveu, Ignace Szent-Martoniy le jeune, curé et doyen à Belliza dans l'île de Csakaturn, en l'aidant dans l'exercice de ses soins spirituels, comme le dernier chapelain, partageant sa pension avec les pauvres et avec tous les malheureux qui recouraient à sa bienfaisance. Il mourut à l'âge de soixante-quinze ans. Z.

SZTARAY (Antoine, comte de), général autrichien, a, malgré ses talents et son courage, laissé un souvenir peu glorieux, parce que son nom ne se rattache guère qu'à des opérations malheureuses. On le voit d'abord, en 1792, chargé de couvrir la retraite du duc de Saxe-Teschen vivement poursuivi par Dumouriez, à la suite de la bataille de Jemmapes (*V.* Clerfayt, IX, 83, et Dumouriez au supplément); aux combats de Tirlemont et de Liége; et à Courtrai (11 mai 1794), où il fut dangereusement blessé; en 1796, à Forchheim, Bamberg, Wurzbourg, et surtout à Cronach, où il se distingua par son habileté et sa bravoure. Au combat du pont de Kehl (20 avril 1797), il fut blessé au commencement de l'action, et ne put empêcher la défaite des Autrichiens. Dans les campagnes de 1799 et 1800, il combattit sous les ordres de l'archiduc Charles et de Kray. Ce général mourut en 1808. On ne lui a pas contesté une grande bravoure personnelle, une ardeur infatigable, un coup-d'œil juste et pénétrant; mais la fortune lui fut toujours contraire. Il servit dans des temps difficiles, et il fut blessé gravement à presque toutes les actions où il prit part. C. M. P.

SZYMANOWSKI (Joseph), né en Pologne, mourut en 1801. On a de lui une élégante traduction en vers polonais du *Temple de Gnide*; et des poésies fugitives qui respirent le bon goût et le sentiment de l'harmonie. Elles ont été recueillies après sa mort, et publiées dans le *Choix d'auteurs polonais*, en 26 vol., Varsovie, 1803-1805. M—t—i.

SZYMONOWIEZ (Simon), surnommé *Simonides*, né en 1553, et mort en 1624, était citoyen et chanoine de Léopol (Lemberg) en Pologne. Ses Églogues sont encore jusqu'ici les meilleures de la langue polonaise : le naturel, la douceur et la sensibilité les distinguent éminemment, Cracovie, 1629, in-4°.; 1686, in-4°. Il y en a vingt qui se trouvent dans le *Choix d'auteurs polonais*, Varsovie, 1803-1805. M—t—i.

T

TABARI (Abou-Djafar Mohammed, fils de Djoraïr), célèbre historien arabe, naquit à Amol, capitale du Tabaristan, en l'année 224 de l'hégire (839 de J.-C.). Il se distingua dans plusieurs sciences, telles que l'exégèse de l'Alcoran, la connaissance des traditions, la jurisprudence et l'histoire, et composa un grand nombre d'ouvrages qui attestent la variété et l'étendue de ses connaissances. En fait de jurisprudence, il est compté au nombre des docteurs auxquels on donne le titre de *Moudjtéhed*, par ce qu'il ne s'attachait à l'opinion d'aucun de ceux qui ont formé une école, et que dans toutes les questions controversées il se déterminait par lui-même, indépendamment de toute autorité. Il eut des disciples, parmi lesquels on cite Abou'lfaradj Moafi Nahréwani, fils de Zacaria, et connu sous le nom d'*Ebn-Altirazi* ou *Ebn-Altarraz*, mort en l'année 390. Moafi fut lui-même un célèbre jurisconsulte, et on le surnommait *Djoraïri*, à cause de son attachement aux opinions de Tabari, qu'on désigne souvent sous le nom de *fils de Djoraïr*. Les deux principaux ouvrages de Tabari sont un Commentaire sur l'Alcoran, et une Histoire ou chronique universelle, qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 302 de l'hégire. Elle a été abrégée et continuée par George fils d'Amid, connu sous le nom d'*Elmacin* (*V.* ce nom); et la partie de cet abrégé qui commence à la naissance de Mahomet a été publiée en arabe et en latin. On dit que l'Histoire de Tabari qui est généralement connue, n'est que l'extrait d'un ouvrage beaucoup plus considérable que cet auteur avait d'abord composé en plusieurs volumes et qu'il a réduit lui-même. L'ouvrage de Tabari a eu plusieurs continuateurs et a été traduit en persan par un des vizirs de l'émir samanide Nouh fils de Nasr; elle a aussi été traduite en langue turque. Tabari passe pour un historien véridique, qui a mis beaucoup de soin à s'assurer de la vérité des faits qu'il raconte. Abou'lféda, en parlant du commentaire de Tabari sur l'Alcoran, dit que c'est un livre qui n'a pas son pareil. On cite encore de lui; 1°. un ouvrage intitulé *Eladab elhamida ouelakhlak elnafisa*, qui, à en juger par le titre, doit être un traité de morale; 2°. un livre qui a pour titre *Tahhib alathar*, et que je suppose être relatif aux traditions; 3°. un ouvrage de jurisprudence sur les questions controversées entre les docteurs. On remarqua, que dans ce dernier ouvrage, il n'avait fait aucune mention du célèbre docteur Ahmed fils de Hanbal,

chef d'une des quatre sectes réputées orthodoxes parmi les Musulmans. Ce silence mal interprété le rendit, après sa mort, l'objet de la censure et de la haine des Hanbalites de Bagdad : ils calomnièrent sa mémoire et lui imputèrent des opinions hétérodoxes. Tabari mourut à Bagdad en l'année 310 et fut enterré dans la maison qu'il habitait. Il serait à souhaiter qu'on publiât l'Histoire de Tabari ou du moins la partie de cette histoire qui commence à la naissance de Mahomet, d'autant plus que l'abrégé fait par Elmacin, et qui a été imprimé, est rempli de fautes grossières qui en diminuent considérablement l'utilité. Au défaut du texte arabe, on ferait une chose utile si l'on en publiait la version persane. S. D. S—Y.

TABARIN, personnage célèbre dans les rues de Paris, au commencement du dix-septième siècle, et dont le nom est resté proverbe, était valet ou associé de Mondor, charlatan et vendeur de baume. C'étaient le Pont-Neuf et la place Dauphine que Tabarin choisissait le plus souvent pour débiter ses quolibets. Mondor et Tabarin coururent aussi la province. Du reste, on ignore les époques et les lieux de sa naissance et de sa mort. Boileau le nomme deux fois dans son *Art poétique* (chants I et III), commencé en 1669, et publié en 1674. La Fontaine l'a encore signalé, dans sa fable du Mouton, de la chèvre et du porc que l'on mène à la foire :

Le charton n'avait pas dessein
De les mener voir Tabarin.

Un demi-siècle avant, Tabarin était au plus haut de sa réputation. En 1622, on avait imprimé un volume in-12, intitulé : *Inventaire universel des OEuvres de Tabarin, contenant ses Fantaisies, Dialogues, Paradoxes, Farces, Rencontres et Conceptions, ouvrage où, parmi les subtilités tabariniques, on voit l'éloquente doctrine de Mondor, ensemble les Rencontres, Coqs-à-l'asne et Gaillardises du baron de Gratelard.* La même année vit paraître la *Querelle de Tabarin et de Francisquine, sa femme*, dialogue, in-12. En 1623, parurent l'*Almanach prophétique de Tabarin*, in-12 ; le *Recueil des OEuvres et Fantaisies de Tabarin*, in-12, et encore les *Rencontres et Fantaisies et Coq-à-l'asne facétieux du baron de Grattelard*, in-12, en dialogues. Deux ans après, on mit au jour la *Seconde partie du Recueil général des Rencontres et Questions de Tabarin, contenant plusieurs Questions, Préambules, Prologues et Farces, le tout non encore vu ni imprimé*, Paris, 1625, in-12. Les *Farces tabariniques et les Aventures de Rodomont* ont été imprimées à Rouen, en 1631, in-12. Dans la même ville, on donna, en 1632, les *Aventures et amours du capitaine Rodomont, les rares beautés d'Isabelle et les inventions folastres de Tabarin, faites depuis son départ de Paris jusqu'à son retour*, in-12. Les éditions de 1637 et de 1664 des *OEuvres et Fantaisies de Tabarin* contiennent les *Farces tabariniques* et les *Aventures de Rodomont*, mais non le *Gratelard*, quoique annoncé sur le titre. Tous ces volumes sont des recueils de rébus, de jeux de mots, quelquefois grossiers, du même genre que ceux qui sont débités par *Paillasse*, dans les parades et sur les places publiques. A. B-T.

TABARRANI (PIERRE), médecin italien, membre de l'institut de Bologne, naquit à Lombricci dans l'état de Lucques, le 3 mai 1702.

Après sa première éducation, il alla se livrer à Pise à des études plus sérieuses, et prit le bonnet de docteur en philosophie et en médecine. Le cardinal Salviati l'emmena à Rome, en qualité de son médecin. Là, Tabarrani se livra plus particulièrement aux mathématiques et à l'anatomie, et il ouvrit un commerce de lettres avec le célèbre Musschenbroek. Son protecteur étant mort en 1733, Tabarrani exerça encore quelque temps à Rome sa profession de médecin, sans abandonner l'étude de l'anatomie; mais bientôt il se rendit à Bologne, où l'attirait la réputation des grands hommes que cette ville renfermait dans son sein. Il s'y lia étroitement avec les docteurs Galeazzi et Beccari; le desir de connaître Morgagni, le fit passer de là à Padoue, où il s'acquit l'estime de ce grand anatomiste et des savants professeurs Pontedera et Vallisnieri. Il retourna ensuite à Lucques, où il resta jusqu'en 1759, temps où il fut appelé à Sienne pour y remplir la chaire d'anatomie, qui n'était occupée que par intérim depuis la retraite du célèbre Jean Bianchi de Rimini. Tabarrani fit revivre cette école illustre, y remit l'anatomie en faveur, et forma de savants élèves. Il avait déjà soixante-treize ans, lorsqu'une double cataracte le rendit aveugle : en vain il se rendit à Lyon, pour se remettre entre les mains du fameux oculiste Jeannin ; il fut obligé de demander au grand-duc de Toscane de lui donner pour adjoint le docteur Paul Mascagni, son élève, et mourut à Lucques, le 5 avril 1779, âgé de près de soixante-dix-sept ans. Ses ouvrages sont : I. Deux Lettres sur la coupe de la forêt de Viareggio, la 1re. imprimée deux fois, dont la 2e. éd. est de Bassano, 1742, in-4°.; la seconde n'a été imprimée qu'une fois, Pesaro, 1741, in-4°. II. *Observationes anatomicæ*, Lucques, 1742, 1753, in-4°. Ouvrage excellent, qui a réuni le suffrage de Haller, Van Swieten, Morgagni et Portal. La seconde édition est supérieure à la première. III. Trois Lettres, dont l'une sur le flux de sang ; la seconde, sur l'opération de l'hydrocèle; la troisième, sur les ventricules et les cavités du cerveau, sur l'hymen, sur les muscles supercostaux et intercostaux, et sur le larynx, Lucques, 1764, in-4°. IV. Des Lettres médico-anatomiques, dans lesquelles il rend compte de plusieurs observations faites par lui tant sur le corps humain que sur d'autres corps animés, Sienne, 1766, in-4°. Elles se trouvent aussi dans le tome 3e. de l'académie des sciences de Sienne. V. On trouve deux Mémoires de lui dans le premier et le sixième volumes des actes de la même academie, et un autre dans le dixième volume des actes de l'institut de Bologne. VI. Il a encore publié divers écrits polémiques occasionnés par les disputes littéraires dans lesquelles il s'est souvent engagé. *Voy*. Fabroni, *Vitæ Italor.*, tome XIX, p. 108. C. T—y.

TABERNÆMONTANUS (Jacques Theodor, plus connu sous le nom de), médecin allemand, qui acquit une certaine réputation comme botaniste, était né, vers 1520, à Bergzabern, petite ville du pays de Deux-Ponts, dont il portait le nom latinisé. Ayant été disciple de Tragus ou Le Bouc, il prit près de lui le goût de la botanique, et dès-lors il forma le projet de continuer les travaux de son maître, pour la recherche des plantes de l'Allemagne ; il lui consacra le reste de sa vie, ou du moins tout le temps que lui laissa de libre l'état

qu'il fut obligé de prendre. Ce fut d'abord celui de pharmacien qu'il choisit, comme plus conforme à ses goûts. Il paraît que ce fut en 1553 qu'il s'établit à Weissenbourg en Alsace; mais ayant voyagé et séjourné en France, il y fit des études plus suivies en médecine, et y reçut le bonnet de docteur. De retour dans sa patrie, il pratiqua cet art avec distinction, se servant le moins qu'il pouvait de remèdes exotiques. Sa réputation était telle, qu'il fut appelé par l'évêque-prince de Spire, pour être son premier médecin. Tout lui faisait espérer qu'il obtiendrait de la libéralité de ce prélat les moyens de publier les matériaux qu'il recueillait depuis si long-temps; mais ce protecteur étant mort avant d'avoir réalisé ses promesses, Tabernæmontanus fut menacé de les voir s'ensevelir avec lui. Heureusement il trouva, à Francfort-sur-le-Mein, dans Bassæus, un libraire capable de l'apprécier, et qui n'épargna rien pour mettre au jour son ouvrage. Il fit exécuter à grands frais toute la série de planches en bois qui était nécessaire; et il fit paraître, en 1588, le premier des trois volumes in-fol. qui devaient contenir le fruit de trente-six ans de recherches. sous ce titre : *New volkommen Kreuter-buch...*, ou *Nouvel herbier complet*, dans lequel plus de trois cents plantes sont figurées et décrites, avec leurs noms, dans plusieurs langues, etc. Sur ces entrefaites l'auteur mourut; et son ouvrage restait suspendu. Pour ne pas décourager les acquéreurs et voulant leur donner l'idée de ce que serait l'ouvrage, Bassæus publia la Collection complète des figures, rangées dans l'ordre qu'elles devaient avoir, avec leur nom seul, sous ce titre : *Eicones plantarum, seu stirpium..... omnis generis, tam inquilinorum quam exoticorum in gratiam medicinæ reique herbariæ studiosorum, in tres partes digestæ, curante Nicolao Bassæo*, Francfort, in-4°. de forme allongée, 1588 et 90, 1128 pag., 2 fig. sur chaque page. Les trois parties parurent d'abord successivement, ce qui a fait annoncer cet ouvrage en trois volumes (comme dans l'article Bassæus de la Biographie). Enfin un médecin, Nicolas Brauer, se chargea d'arranger les manuscrits de Tabernæmontanus, et de les mettre en état de voir le jour; ce qu'il exécuta en 1590 : mais ce fut en l'abrégeant; en sorte que, quoique divisés en deux, ils purent être réunis en un seul volume in-fol., de 844 pages, le premier seul étant de 685. On porte à 5800 le nombre des plantes qui s'y trouvent énumérées, mais dont 2480 seulement sont figurées. Cet ouvrage jouit d'abord d'une grande célébrité; il fut d'une grande utilité en Allemagne : mais dans les autres pays, on ne put profiter que des *Eicones* ou des figures seules. On les trouva fort commodes, par la reunion du plus grand nombre de plantes communes à toute l'Europe, et dont quelques-unes se trouvaient figurées pour la première fois; mais ensuite on ne tarda pas à s'apercevoir que la science n'avait rien gagné à cette publication. Ainsi l'ouvrage général, comparé à l'Histoire des plantes de Dalechamp, qui avait paru à Lyon un an auparavant, ne l'avait surpassée sur aucun point. D'abord, du côté de l'arrangement, on peut regarder les deux ouvrages comme aussi imparfaits l'un que l'autre. La méthode employée par Tabernæmontanus est si vague, qu'on a cru que les plantes y étaient jetées au hasard : c'est une erreur; car il a une sorte de méthode, mais

si peu liée, qu'on a peine à l'apercevoir. Nous ne dirons rien des descriptions, n'étant pas en état de les juger dans l'auteur allemand. Pour les figures, elles sont à-peu-près les mêmes; car l'un et l'autre ont fait copier celles de leurs prédécesseurs: mais Dalechamp l'avouait en citant les sources, au lieu que Tabernæmontanus cachait leur origine. Aussi Clusius, et surtout Lobel lui ont-ils fait de vifs reproches de plagiat. Quant à la citation des usages médicaux, il est certain que l'auteur allemand l'emporte de beaucoup sur le français pour la quantité; mais l'on trouva que c'était le cas de dire que ce qui abonde vicie. Aussi a-t-il été tourné en ridicule sur ce point, en beaucoup d'occasions, par Jean Bauhin; et l'on a approuvé les retranchements exécutés par son éditeur. Enfin, par le nombre des plantes ajoutées aux précédentes, Tabernæmontanus l'emporterait, en apparence, sur Dalechamp, si l'on comptait toutes celles qui sont présentées comme nouvelles; mais en les examinant à fond, on verra que la plupart ne sont que des variétés très-peu distinctes, comme, par exemple, quand on voit de suite dix-huit épis de maïs donnés comme autant d'espèces, et qui semblent être la répétition du même, n'étant distingués entre eux que par de légères nuances de couleur; en sorte qu'il n'y a pas trente plantes qui lui appartiennent, tandis qu'il y en a une centaine des plus curieuses dans l'Histoire de Lyon. Les seules *Eicones* ou figures comparées avec celles de Lobel, publiées en 1581, sont dans le même rapport qu'une copie l'est à son original, puisque c'est le recueil des planches mêmes, par conséquent des originaux, que Plantin avait fait exécuter pour les ouvrages de Clusius, Dodonée et Lobel. Cependant elles ont eu leur degré d'utilité; et ces deux ouvrages ont concouru efficacement pour déterminer le nom des plantes avant l'emploi des méthodes; et quoique depuis ce temps, ils aient perdu beaucoup de leur prix, ils sont encore consultés avec avantage. Il faut remarquer ici que Tournefort semble faire plus de cas de Tabernæmontanus que de son rival. Quant à l'ouvrage complet, il a conservé plus long-temps une sorte de popularité, étant écrit dans une langue parlée sur une grande étendue de pays. Aussi a-t-il eu plusieurs éditions, jusque dans le dix-huitième siècle. La seconde est de 1613. Séguier la donne comme faite encore à Francfort: mais Haller la date de Bâle. Les planches y auraient donc été transportées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles étaient encore à Francfort, chez Bassæus, en 1598; car il en employa au moins une grande partie, c'est-à-dire, environ douze cents, pour faire une édition complète des ouvrages de Mathiole, dirigée par Gaspar Bauhin. Ces figures furent donc mises dans le même ordre que dans l'auteur italien, ce qui donna la facilité de vérifier que la totalité des planches de cet ouvrage avaient été copiées par Tabernæmontanus, et qu'elles avaient fait le fond du sien. Bauhin put y en prendre de même deux cents autres environ, qui avaient été ajoutées par Camerarius; il en choisit enfin deux cents autres, auxquelles il en joignit quarante-huit, qu'il tira d'une collection qu'il préparait, et qui ne parut qu'en 1620, à Francfort, sous le titre de *Prodromus*. Ici on trouve encore une grande conformité entre l'ouvrage de Francfort et celui

de Lyon. C'est que celui-ci avait aussi pour principal fond la copie des planches de Mathiole, avec cette différence que le libraire Rouillé, qui en était l'entrepreneur, avait commencé par les faire servir à une traduction française de Mathiole lui-même. Tout prouve donc que ce fut à Francfort que parut encore la seconde édition; et elle fut surveillée par C. Bauhin, quoiqu'il résidât à Bâle. Il l'enrichit d'une synonymie complète et exacte : on sait que c'est la partie où il s'est le plus distingué; mais ce fut bien à Bâle que parut la troisième édition, en 1625, chez Paul Jacques, ainsi que les autres, en 1664-87 et 1731. Le libraire Jean König fit entrer dans l'ouvrage posthume du même Gaspar Bauhin, qu'il publia en 1668, toutes les planches de Tabernæmontanus qui pouvaient y convenir, c'est-à-dire, celles des graminées et des liliacées. Le P. Plumier a consacré à la mémoire de cet auteur le genre *Tabernæmontana*, composé d'arbres ou arbustes élégants, de la famille des apocynées. Il a laissé quelques autres ouvrages sur la médecine : I. un Traité des eaux minérales d'Allemagne. II. *Methodus curandi pestem*. III. *Consilium de curandâ febre pestilentiæ*. IV. *Practica de curandâ peste*. Suivant Melchior Adam, Tabernæmontanus était médecin des troupes allemandes qui faisaient le siége de Metz. Il dit qu'il s'y servit avec succès de la poudre d'armoise pour guérir les plaies d'arquebusades : mais ce fut en 1552 qu'eut lieu ce fait mémorable; et ce n'était qu'en 1551 qu'il quitta son maître Tragus, pour devenir pharmacien, comme le témoigne le certificat que lui délivra celui-ci, cette même année. On ne donne d'autre date précise sur sa vie que celle de sa mort, qu'on place à l'année 1590; mais, comme on l'a vu, ce fut la date de la publication des *Eicones*, qui sont données comme posthumes. Il mourut à Heidelberg, où il laissa dix - huit enfants de trois mariages qu'il avait contractés. D—P—S.

TABET BEN CORRAH. *Voy.* THABET.

TABOR (JEAN-OTHON), jurisconsulte allemand, né le 3 septembre 1604, à Bautzen, où son père était receveur, fut élevé dans la maison paternelle et apprit à fond les langues anciennes. Le hasard ayant fait que ses maîtres étaient des jurisconsultes, il fut imbu dès son enfance des principes du droit. Il passa ensuite une année au gymnase de Halle, et alla, en 1620, à l'université de Leipzig. Après avoir achevé son cours académique, il conduisit comme gouverneur quelques jeunes gens de famille, d'abord à Leipzig, ensuite à Strasbourg, où il prit le grade de docteur en droit. On lui offrit même une chaire de professeur dans cette ville; mais ses parents, qui venaient de perdre le seul fils qu'ils eussent avec lui, desirèrent qu'il rentrât dans le sein de sa famille. A peine arrivé à Bautzen, il vit ses parents mourir de la peste, et quatre maisons qu'ils lui avaient laissées, devenir la proie d'un incendie, ainsi que sa bibliothèque et d'autres objets précieux. La république de Strasbourg lui ayant alors proposé, pour la seconde fois, une place de professeur, il l'accepta en 1634. Ce fut dans cette ville, où il enseigna pendant vingt-deux ans, qu'il acquit sa grande célébrité. Plusieurs princes d'empire lui avaient fait, pour l'attirer à leur service, des propositions qu'il avait refusées; mais ayant perdu son épouse, il ac-

cepta la place de conseiller intime et directeur de la chancellerie à Gustrow. Le duc de Mecklenbourg, son souverain, l'employa à différentes missions, à Vienne et à Dresde. En 1660, Tabor se rendit à Giessen, comme chancelier de l'université et premier professeur de droit. Des tracasseries qu'il essuya dans cette ville l'engagèrent à se démettre de ses fonctions au mois d'octobre 1667, et à se retirer auprès de son fils, qui était avocat à Francfort. Il y mourut, le 12 décembre 1674. Selon l'usage des jurisconsultes allemands de ce temps là, Tabor a écrit beaucoup de Dissertations sur des questions détachées. André Mylius, professeur à Leipzig, en a recueilli trente-quatre sous ce titre : *J. O. Taboris Tractatus anteà singulatim editi, in quibus varia et difficillima juris themata ex jure publico et privato, feudali et canonico explicantur*, etc., Leipzig, 1688, 2 vol. in-fol. Une autre collection publiée à Giessen en 1686, in-4°., par J. C. Itter, porte ce titre : *Exercitationes academicæ de altero tanto usurario*. Pour introduire une meilleure méthode dans l'étude du droit, Tabor publia : *Filus Ariadneus per sinuosos Pandectarum juris anfractus viam monstrans*, Strasbourg, 1642, in-fol., réimprimé, 1657. Tout l'ensemble du droit y est divisé en deux parties et réduit en tableaux. En 1652, il fit imprimer : *Thesaurus locorum communium jurisprudentiæ ex Axiomatibus Aug. Barbosæ et Analectis J. O. Taboris*, ibid., 2 vol. in-4°. Son fils Tobie Othon en donna une nouvelle édition à Francfort, en 1670, in-fol.; Sam. Stryck une troisième, Leipzig, 1690, in-fol.; et Andr. Chr. Rœsener, une quatrième, Leipzig, 1719, in-fol. Il faut encore remarquer les collections qui ont paru sous les titres suivants : *Relationes Argentoratenses, ex supremo reipublicæ dicasterio lectæ, approbatæ atque decisionibus gravissimis corroboratæ*, ed. Nic. Thelenius, Francfort, 1675, in-fol.; et *Decisiones et consultationes de variis selectisque juris publici, feudalis et privati argumentis*, Francfort, 1702, in-fol. Sch—l.

TABOUET (Julien), en latin *Taboetius*, jurisconsulte et historien, était né, dans les premières années du seizième siècle, à Chantenay près du Mans. Il acheva ses études classiques à Paris, où il eut pour professeur de grec le célèbre Danes (*V.* ce nom), et alla vraisemblablement ensuite faire son cours de droit à Toulouse. Admis au nombre des avocats, il obtint des succès au barreau, et, en 1537, fut pourvu de la charge de procureur-général près le sénat de Chambéri (1). D'un caractère tracassier, il ne vécut pas long-temps en bonne intelligence avec ses confrères. Ayant été publiquement admonesté par le premier président Raimond Pellisson (2), il s'en vengea en le poursuivant comme prévaricateur. Pellisson, traduit devant le parlement de Dijon, fut condamné, par arrêt du 18 juillet 1552, à l'amende honorable et à une peine pécuniaire. Il appela de cette sentence, et, avec l'aide du connétable de Montmorenci, parvint à la faire annuler. Des commissaires, tirés en pareil nombre du parlement de Dijon et de celui de Paris, auxquels on adjoignit six maî-

(1) La Savoie avait été conquise par François Ier., en 1536; elle ne fut restituée à son souverain, comme on le dit plus bas, qu'en 1559

(2) Raimond Pellisson était le bisaïeul de Paul Pellisson-Fontanier, si connu par son dévouement pour le malheureux surintendant Fouquet, et par sa belle *Histoire de l'académie française*.

tres-des-requêtes, rendirent, le 22 octobre 1556, un nouvel arrêt qui condamna Tabouet, comme calomniateur, à subir la même peine qu'il avait fait prononcer contre Pellisson. Après que la sentence eut été exécutée, il fut reconduit à Chambéri, où il resta détenu jusqu'en 1559, que cette ville fut rendue au duc de Savoie. Il obtint alors des lettres de rappel; et il fut rétabli dans ses biens. Il revint à Toulouse, y donna des leçons de droit, et passait une partie de l'année dans une maison de campagne, qu'il a célébrée dans une pièce de vers. Cependant ses ennemis continuaient de le poursuivre avec acharnement. Papon avait publié, dans son Recueil, sous le titre de la *Chasse de Tabouet*, les arrêts rendus contre lui, sans faire mention de ceux qu'il avait obtenus en divers parlements, à son profit et avantage. Tabouet se plaignit de cette partialité, convainquit même de son innocence les magistrats les plus distingués de Toulouse, puisqu'ils l'admettaient dans leur intimité. Toutefois des soupçons graves pesaient sur sa mémoire; mais le président Bouhier, après un examen attentif de la procédure, a déclaré que Tabouet avait été victime d'une intrigue, et sacrifié, comme partisan des Guises, à la haine du connétable de Montmorenci (3). Suivant la plupart des biographes, Tabouet mourut dans un âge avancé, vers 1562; il est certain qu'on ne peut placer sa mort avant 1561, année où il publia le Recueil de ses Lettres. C'était, dit son compatriote Lacroix-du-Maine, un grand théologien, jurisconsulte et orateur, historien et philosophe, et surtout bien versé dans la poésie latine. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Mémoires* de Niceron, t. XXXVIII, et plus complète dans les *Remarques* de Joly sur le Dict. de Bayle. Nous nous contenterons de citer: I. *Orationes forenses et responsa judicum illustrium*, Paris, 1551, in-8°. C'est la seconde édition de ce Recueil; la première avait paru, Lyon, 1541-42, in-8°., deux part. II. *De quadruplicis monarchiæ primis autoribus et magistratibus, in miscellaneo divini et humani juris corpore dispersis, ephemerides historicæ*, Lyon, 1558, in-4°. de 52 pag. Suivant le P. Niceron, on y voit quelque érudition, mais sans ordre et sans exactitude. D. Liron dit que cet opuscule fut mis à l'*index* à Rome. III. *De republicâ et linguâ francicâ ac gothicâ, deque diversis ordinibus Gallorum vetustis et hodiernis, necnon de primâ senatuum origine*, etc., ibid., 1559, in-4°. de 67 pag. Cet Opuscule, qu'on voit ordinairement à la suite du précédent, est écrit, dit le P. Le Long, d'un style clair et concis, et contient des choses curieuses, principalement sur l'origine des chambres de justice et des divers offices de magistrature (*Bibl. de France*, 15483); mais ce que l'auteur rapporte à cet égard, ainsi que sur la langue française, qu'il dit être composée de grec, de latin, de gaulois et de gothique, a été plus approfondi par Pasquier, Miraulmont, Ducange, etc. IV. *De magistratibus post cataclismum institutis*, ibid., 1559, in-4°. de 92 pag. Il dédia cet Opuscule aux trois états du pays de Savoie, dont il invoque le témoignage en faveur du zèle et du désintéressement avec lesquels il a rempli ses fonctions dans cette province. V. *Historica Franciæ regum genesis, duplici dialecto in epitomen con-*

(3) Le Mémoire de Bouhier est inséré en entier dans les *Remarques* de Joly, sur Bayle.

tracta usque ad Franciscum II, ibid., 1560, in-4°. Cet ouvrage n'est point, comme l'a conjecturé le P. Le Long, écrit en deux langues, mais en prose et en vers. VI. *Sabaudiæ principum genealogia romanis versibus et latiali dialecto in historicam syntaxim digesta*, ibid., 1560, in-4°.; trad. en français, la même année, par P. T. A. (Pierre Trédéhan, Angevin), ibid., in-4°. de 36 pag. Ce dernier Opuscule commence par une dédicace au duc de Nemours, en vers français, par Julien Tabouet, et se termine par deux autres Pièces de vers adressées au duc Émanuel-Philibert, par Rémond Tabouet, fils de l'auteur. Entre les règnes de Berold et d'Humbert, on trouve, en quarante-six vers, une *Première Histoire de la très-certaine généalogie de Savoye*, annonçant que *la Savoye eut trente roys avant l'empire de Néron;* mais leurs noms n'y sont pas indiqués. VII. *Epidicta ad christianos pacis autores epigrammata*, ibid., 1650, in-4°. La plupart des pièces que renferme ce vome sont adressées aux plus fameux présidents et conseillers des parlements de France. VIII. *Epistolæ christianæ, familiares et miscellaneæ*, ibid., 1561 ou 1564, in-4°., de 191 pag. L'abbé Joly prétend que la première date est fausse; cependant c'est celle que porte l'exemplaire de la bibliothèque du Roi. Ces lettres, au nombre de 96, mais toutes sans date, sont adressés à toutes sortes de personnes, et peuvent offrir quelque intérêt pour l'histoire littéraire du seizième siècle. Quelques-unes sont en vers latins, par fois entremêlés de grec. L'auteur se proposait, sans doute, de donner une suite à ce Recueil, car le volume est terminé par ces mots : *Finis primæ sectionis*. Outre les ouvrages cités dans le corps de l'article, on peut consulter les *Singularités historiques* de D. Liron, I, 425, où l'on trouve un curieux article sur *Tabouet*. W—s.

TABOUREAU (Louis-Philippe). *V*. Villepatour.

TABOURIER (Pierre-Nicolas) né à Chartres en 1753, y fut curé de Saint-Martin, adopta la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale, en 1790, et la défendit par ses écrits. On a de lui : I. *Tableau moral du clergé de France*, etc. avril, 1789, in-8°. II. *Défense de la constitution civile du clergé, avec des réflexions sur l'excommunication du pape*, 1791, in-8°. de 48 pag.; III. *Discours pour tranquilliser les consciences sur les affaires du temps relatives à la religion*, in-8°. de 24 pag.; IV. *Entretien sur la révolution française*, in-8°. V. *Adresse sur la divinité de la religion chrétienne;* etc., à tous ceux que l'impiété des derniers temps a séduits, an V (1793), in-12, de 222 pag., terminé par un *Post scriptum*, qui est une pompeuse apologie des théophilantropes. Après la terreur, l'abbé Tabourier reprit ses fonctions, et resta attaché aux évêques constitutionnels. Il prononça, dans l'église de Chartres, en 1800, un Discours sur la conservation de Buonaparte, à l'époque de la détonation de la rue Saint-Nicaise. Il y célébrait avec pompe la délivrance du premier consul, et ce Discours fut imprimé par ordre du préfet du département. Tabourier assista aux conciles des constitutionnels, en 1797 et en 1801. Dans cette dernière assemblée, il fit, sur le régime métropolitain, un rapport que l'on trouve dans les *Actes du concile*, tome II, pag. 93. Après le concordat

de 1801, M. l'évêque de Versailles nomma l'abbé Tabourier à la cure de Saint-Pierre de Chartres. Cet ecclésiastique est mort dans cette place le 28 nov. 1806. P—c—t.

TABOUROT (Étienne), écrivain facétieux, plus connu sous le nom de Sieur *des Accords*, naquit à Dijon en 1547. Il était fils d'un avocat au parlement de cette ville, homme d'esprit et de mérite, que Saint-Julien de Balleure cite avec éloge, dans son livre de l'Origine des Bourguignons (*V.* Saint-Julien). Dans sa jeunesse, il se rendit familiers les poëtes anciens et modernes, et, prenant Marot pour modèle, parvint quelquefois à l'égaler dans le conte épigrammatique. On l'envoya continuer ses études à Paris. Il nous apprend qu'en 1564, il était au collége de Bourgogne, et que, cette même année, à l'exemple de Simmias et de Porphyrius (*V.* ces noms), il composa quelques pièces de vers figurés, telles que la *Coupe poétique*, la *Marmite*, etc. Le choix de pareils sujets annonçait déjà le goût de l'auteur pour les bizarreries. Destiné par ses parents à la carrière du barreau, il alla faire son cours de droit à Toulouse. Il se trouvait dans cette ville en 1567; et son application au travail ne l'empêchait pas de se divertir avec ses amis. Peu après son retour à Dijon, il fut pourvu de la charge de procureur du roi au baillage et à la chancellerie. Son inépuisable gaîté dut le rendre l'ame de toutes les sociétés joyeuses. Malgré les devoirs de sa place, il trouva le loisir de publier, sous le titre de *Bigarrures*, un livre très-singulier, où l'esprit et l'érudition se le disputent, et dont le succès prouve qu'il avait bien saisi le goût de ses contemporains. La décence n'y est pas toujours respectée : mais cette vertu, comme on sait, n'était pas celle de nos aïeux; et ils ne craignaient pas d'employer des expressions qui choqueraient aujourd'hui les oreilles les moins délicates. Tabourot avait embrassé le parti de la Ligue avec un zèle bien extraordinaire dans un homme d'un caractère si gai. Il mourut, en 1590, à l'âge de quarante-trois ans, d'une maladie au foie, et fut inhumé dans l'église S. Bénigne, où ses fils lui consacrèrent un monument. Les armes de sa famille étaient un tambour (1). Il y joignit la devise : *A tous accords;* telle est l'origine de sa seigneurie *des Accords,* qu'il a rendue fameuse. Au nombre de ses amis, on doit citer Pontus de Thiard, Peletier du Mans, Pasquier, etc. Sa bibliothèque était nombreuse et bien choisie. On trouve encore assez fréquemment des livres qui portent au frontispce son nom avec sa devise. Bayle caractérise ainsi Tabourot : « Il avait beaucoup d'esprit et d'érudition; mais il donna trop dans la bagatelle. » Outre la *Traduction en vers latins* de la *Fourmi* de Ronsard, et du *Papillon* de Remi Belleau (Paris, 1565, in-8°.), et des *Sonnets*, à la tête de divers ouvrages de ses amis, on lui doit deux éditions du *Dictionnaire de rimes* de Jean Lefèvre, son oncle. La seconde est augmentée de plus de moitié (*Voy.* Lefèvre, XIV, 468). Ses autres ouvrages sont : I. Un *Recueil de Sonnets*, Paris, Galliot Dupré, 1572. C'est Tabourot qui nous apprend lui-même l'existence de ce volume (2); mais il est si rare, qu'aucun bibliographe encore n'en a désigné le format. II. Les *Bigarrures et touches du seigneur des Accords*,

(1) Tambour, autrefois *tabour, tabourin.* C'étaient des armes parlantes.

(2) *Bigarrures*, éd. de 1662, p. 477.

avec les estraignes dijonnoises et les apophtègmes du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté Bourguignotte, Paris, 1662, in-12. Cette édition, la plus récente, est aussi la plus complète. Le *Premier livre des Bigarrures* fut imprimé séparément, suivant Papillon (*Bibl. de Bourgogne*), Paris, 1572, in-8°.; mais Tabourot indique lui-même comme l'édition originale celle de Paris, 1582 (*Avant-Propos*). Il s'en fit quatre ou cinq réimpressions en fort peu de temps. En 1585, parut le second livre des *Bigarrures*, que l'auteur intitula *Quatrième;* car, dit-il, ce volume entier ne serait pas bien bigarré s'il suivait la forme des ordinaires écrivains. A la suite sont 1°. les *Touches*, recueil de vers, parmi lesquels on trouve des Épigrammes fort jolies et très-bien tournées. Sautreau de Marsy en a publié quelques-unes dans le tome XI des *Annales poétiques*. 2°. Les *Escraignes dijonnoises*, contes en prose, licencieux pour la plupart, et même orduriers. 3°. Enfin les *Apophtegmes* du sieur Gaulard, personnage imaginaire (3), auquel Tabourot attribue toutes les sottises et naïvetés qu'on prête à M. *de La Palisse*, pour ridiculiser les Francs-Comtois, sujets alors de l'Espagne, et fort arriérés dans la culture des lettres. Ce recueil est assez recherché, (du moins l'édition citée au commencement de cet article), et mérite de l'être par les amateurs de notre ancienne littérature. III. Les *Portraits des quatre derniers ducs de Bourgogne*, de la maison de Valois, avec leurs Épitaphes et l'abrégé de leurs Vies, en latin et en français, Paris, 1587, in-8°. de 22 feuillets. IV. un *Almanach*, ibid., 1588, in-8°., sous le nom de *Jean Vostet Breton*, anagramme d'Estienne Tabourot. Les prédictions populaires sont en vers; mais La Monnoye ne nous dit pas si ce sont celles qu'on a conservées si longtemps dans les almanachs de la Suisse. La Monnoye croit que Tabourot est le véritable auteur de la *Synachrisie* ou *Recueil confus*, Dijon, 1567, in-4°.; volume rare, publié sous le nom de Jean *Desplanches*, qui en est l'imprimeur, et dont on connaît une seconde édition, 1579, in-8°. On trouvera d'autres détails dans la *Biblioth. de Bourgogne*, de Papillon; le *Dict.* de Bayle, la *Bibl. française*, de l'abbé Goujet, XIII, 364; et les *Notes* de La Monnoye sur la *Bibl.* de Lacroix-du-Maine.— Jehan TABOUROT, oncle du précédent, chanoine et official de Langres, mort en 1595, à l'âge de soixante-seize ans, a publié, sous le masque de Thoinot Arbeau, son anagramme: I. *Calendrier des bergers*, en Dialogues, Langres, 1582, in-4°., goth. On l'a confondu quelquefois avec l'Almanach de son neveu, cité plus haut. II. *Orchesographie, traité en forme de dialogues, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre et pratiquer l'honnête exercice des danses*, ibid., 1589, in-4°. de 104 feuillets, très-rare. On en trouve des exemplaires sans date, et d'autres avec celle de 1596; mais il n'y a qu'une seule édition (4). W-s.

TABRIZY. *V.* TÉBRIZI.

(3) Le P. Joly (*V.* ce nom) a placé *Gaulard* parmi les auteurs Franc-Comtois. Voy. les *Lettres sur la Franche-Comté ancienne et moderne*, p. 111.

(4) Les *Mémoires de Trévoux*, ann. 1765, pag. 1131, contiennent une note sur un autre traité sur la danse, presque aussi rare que celui de Jean Tabourot. C'est la *Chorégraphie ou l'art de décrire la danse par caractères, figures et signes démonstratifs*, par Feuillet, Paris, 1700, in-4° de 106 pag., texte grav.; on en a l'abrégé sous ce titre: *Éléments de Chorégraphie, contenant la description de tous les pas et les mouvements en usage dans la danse*, etc., par Malpied, in-4° de 38 p., texte grav.

TACCOLI (Nicolas), historien, né à Reggio, en 1690, et mort dans la même ville, en 1768, était tellement prévenu en faveur de l'ancienneté et de la noblesse de sa famille, qu'il se proposa d'en dresser la généalogie. Mécontent de ce que Bacchini en avait déjà publié à Rome, il compulsa les archives, déroula les parchemins, examina les chartes, qui pouvaient l'aider; mais lorsqu'il eut rassemblé plus de matériaux qu'il n'en fallait pour son but, il franchit les limites qu'il s'était prescrites, et composa un ouvrage plus étendu sur l'histoire de son pays. Ce travail se ressent du premier plan : on y parle beaucoup plus des personnes que des choses; il y règne d'ailleurs un tel désordre, et le nombre des renseignements utiles y est si borné que l'on ne peut presque tirer aucun parti de cette lourde compilation, décorée mal-à-propos du titre d'histoire. Les ouvrages de Taccoli sont: I. *Appendici tre correlative alla discendenza Taccoli*, 1727, in 4°. C'est une réponse au P. Bacchini. II. *Compendio delle diramazioni o sieni discendenze de' Taccoli, con alcune memorie istoriche più rimarcabili della città di Reggio*, Reggio, 1742. La seconde partie de cet ouvrage sert de premier volume à l'histoire de Reggio : les deux derniers parurent sous le titre suivant: *Memorie storiche della città di Reggio di Lombardia*, IIe. partie, Parme, 1748, et IIIe. partie, Carpi, 1769, in-4°. III. *Enunciative della discendenza Taccoli*, Parme, 1752. C'est un supplément au no. 1er. *Voy.* Tiraboschi, *Bibliot. Modenese*, tom. V, pag. 161. A—G—S.

TACFARINAS, chef des Africains révoltés contre Rome, était Numide de nation, et servait dans les troupes auxiliaires de l'empire, vers le 3e consulat de Tibère. Ayant déserté en Afrique, il rassembla un grand nombre de vagabonds et s'en déclara le chef. Les Muzulains, nation puissante vers la contrée de Sahara, le reconnurent, et il vit bientôt ses forces s'augmenter par la jonction des Maures du voisinage, sous la conduite de leur général Mazipa. Tandis que Tacfarinas disciplinait lui-même ses troupes à la manière des Romains, Mazipa formait un camp volant et portait le fer et la flamme de tous côtés. Les Érithiens grossirent cette confédération, qui menaça de renverser la puissance romaine en Afrique. Mais l'activité du proconsul Furius Camillus en arrêta les progrès. Le proconsul marcha contre Tacfarinas avec une seule légion, et le défit l'an 17 de l'ère chrétienne. Vaincu, mais non découragé, Tacfarinas reparut, avec de nouvelles troupes, l'année suivante, faisant des courses jusqu'au cœur de l'Afrique, et dévastant tout sur son passage. Son armée, divisée en plusieurs corps, passait avec tant de rapidité d'un endroit à un autre, qu'aucun détachement ne pouvait l'atteindre. Avec l'élite de ses forces, il assiégea un château près des bords de la Gagita, où commandait Décrius, et repoussa la garnison en rase campagne. Décrius, quoique blessé, revint à la charge, fut abandonné de ses troupes, et périt sur le champ de bataille; le château tomba au pouvoir de Tacfarinas. Enhardi par ce succès, il mit le siége devant la ville de Thala, où il fut attaqué et défait par Lucius Apronius, nouveau proconsul d'Afrique. Tacfarinas prit la fuite, mais continua de harceler les Romains, évitant d'en venir à une action générale. Aussi long-temps

qu'il s'en tint à ce genre de guerre, il rendit inutiles les efforts de ses ennemis ; mais ayant voulu s'avancer vers les côtes maritimes, dans l'espérance du butin, il fut attaqué dans son camp par Apronius, qui le vainquit et le força de se réfugier de nouveau dans la contrée de Sahara. Sans être abattu par ces défaites réitérées, Tacfarinas reprit son ancienne méthode de faire la guerre, et ne fit plus que des courses à la manière des Numides. Il continua de recruter son armée, et poussa l'arrogance au point d'envoyer des ambassadeurs à Tibère, pour le menacer d'une guerre éternelle s'il ne lui assignait pas, à lui et aux siens, un établissement et des terres qu'il promettait de cultiver en paix. Tibère, irrité de tant d'audace, loin de lui accorder sa demande, donna ordre à Junius Blæsus, successeur d'Apronius dans le proconsulat d'Afrique, d'offrir une amnistie générale aux insurgés, mais de poursuivre encore plus vigoureusement Tacfarinas, et de tâcher, par toute sorte de moyens, de se rendre maître de sa personne. Ce chef faisait alors des courses sur le territoire de Leptis, et se retirait parmi les Garamantes. Les mesures prises par Blæsus produisirent leur effet : Tacfarinas fut mis en déroute; son frère fut pris, et lui-même réduit à se cacher dans un désert. Mais un puissant renfort de Maures, et un corps d'auxiliaires que lui envoya le roi des Garamantes, le mirent encore une fois en état de tenir tête aux légions romaines. Il recommença ouvertement la guerre, fit courir le bruit que les Romains étaient si occupés ailleurs, qu'ils seraient obligés d'abandonner l'Afrique, et que jamais on ne trouverait une occasion aussi favorable de tailler en pièces le peu de troupes qu'ils y avaient alors. Ce chef rassembla ainsi une puissante armée d'Africains, et vint assiéger Thubascum ; mais il se vit contraint de lever le siége à l'approche de l'armée romaine, commandée par Dolabella. Ce proconsul, l'ayant joint par une marche forcée, lui livra bataille. Tacfarinas fut défait et perdit la vie dans l'action, avec un grand nombre des siens, après avoir fait des prodiges de valeur. Telle fut la fin de ce brigand célèbre, qui, pendant huit ans, ébranla la puissance romaine en Afrique, et eut la gloire de combattre et de mourir pour l'indépendance de son pays. B—P.

TACHARD (GUI), jésuite, de la province de Guienne, embrassa jeune la règle de saint Ignace, et se disposa, par l'étude des sciences mathématiques, à la carrière des missions, dans laquelle il brûlait d'exercer son zèle. Il accompagna, vers 1680, le maréchal d'Estrées dans les colonies de l'Amérique méridionale, où il resta près de quatre ans. A son retour, il vint à Paris, et ayant su qu'il était question d'envoyer des missionnaires à la Chine, il sollicita de ses supérieurs la grace d'en faire partie. On reçut, dans le même temps, une lettre de Constance (*V.* ce nom, IX, 461), premier ministre du roi de Siam, annonçant que ce monarque n'était pas éloigné d'embrasser le christianisme, ainsi que tous ses sujets. Louis XIV résolut d'envoyer à Siam le chevalier de Chaumont, pour s'assurer de la vérité des faits et reconnaître l'importance que ce pays pourrait offrir à notre commerce. L'occasion était favorable, et il fut décidé que les missionnaires destinés pour la Chine accompagneraient l'ambassadeur à Siam, où ils ne manqueraient pas de

recueillir d'utiles observations. Les deux vaisseaux qui devaient transporter Chaumont et sa suite mirent à la voile de Brest, le 3 mars 1685 (*V*. CHAUMONT, VIII, 303, et A. C. DESTOUCHES, XI, 240). Pendant la traversée, le P. Tachard, qui n'avait pas pour la prédication les mêmes talents que ses confrères (1), quoiqu'il dît d'ailleurs de bonnes choses (2), catéchisa les matelots et les gens de l'équipage, parmi lesquels se trouvaient deux protestants qu'il eut le bonheur de ramener à la foi catholique. Le roi de Siam reçut les missionnaires avec de grands honneurs, et témoigna le desir d'en voir quelques-uns s'établir dans ses états, pour y répandre le goût des sciences de l'Europe. Le P. Tachard fut choisi pour aller chercher de nouveaux missionnaires ; et tandis que ses confrères s'avançaient vers la Chine, il revint en France avec Chaumont, moins satisfait de son voyage que le bon père, qui était encore tout émerveillé de ce qu'il avait vu. Il repartit en 1687, avec Laloubère (*Voyez* ce nom), emmenant douze missionnaires, tous mathématiciens et remplis de zèle pour la propagation de l'Évangile. L'accueil qu'il reçut du roi de Siam et de son ministre le toucha plus encore que la première fois. Pénétré de reconnaissance pour leurs bontés, on ne doit pas être surpris qu'il ait jugé ce prince un homme extraordinaire, et qu'il n'ait pas même désapprouvé les vues ambitieuses de son ministre. Comme il avait appris la langue du pays, il se chargea d'accompagner, en 1688, afin de leur servir d'interprète, les ambassadeurs que le roi de Siam envoyait à Louis XIV et au souverain pontife. Il conduisit lui-même ces ambassadeurs à Rome, pour les présenter au pape ; et, après avoir obtenu du Saint-Père des reliques et les instructions nécessaires, il repartit, en 1689, pour les Indes. La mission de Siam ayant été ruinée par les princes de Macassar, il se rendit, avec la plupart de ses confrères, à Pondichéri. Les grands progrès que les jésuites portugais avaient faits dans la partie méridionale de la presqu'île de l'Inde, lui donna l'espérance d'obtenir les mêmes fruits dans le nord; mais la prise de Pondichéri par les Hollandais, en 1693, retarda l'exécution de ses pieux desseins. Dès que cette ville eut été rendue à la France, par le traité de Riswyck, il se hâta d'y retourner. Pendant son absence, une mission s'était établie dans le royaume de Carnate. Il résolut donc de passer dans le Moghol, et s'arrêta dans la province de Bengale, dont il fut l'un des premiers apôtres. On voit, par une lettre qu'il écrivait de Chandernagor, le 18 janvier 1711 (3), que l'âge n'avait point ralenti son zèle infatigable. Il retourna, peu de temps après, au Bengale, où il mourut d'une maladie contagieuse, dans l'exercice de ses travaux évangéliques. Outre plusieurs Lettres insérées dans le Recueil des *Lettres édifiantes*, et deux Dictionnaires latin-français et français-latin, rédigés pour l'usage du duc de Bourgogne, et qui furent long-temps employés dans les colléges des Jésuites 4), et même dans l'étranger (*V*.

(1) C'étaient les P. P. Fontaney, Visdelou, Bouvet, Lecomte et Gerbillon (*V*. ces noms).

(2) Voyez le *Journal* de Choisy, pag. 82, éd. in-12.

(3) Elle est insérée dans le *Recueil des Lettres édifiantes*, tom. XII, éd. du P. Querbeuf.

(4) Ces Dictionnaires, quoique portant le nom de Tachard, sont moins son ouvrage que celui des

PITISCUS), on doit au P. Tachard : *Voyage de Siam des PP. Jésuites* envoyés par le roi aux Indes et à la Chine, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie et d'histoire, Paris, 1686, in-4°., fig.;—*Second Voyage de Siam*, ibid., 1689, in-4°., fig. Ils ont été réimprimés, format in-12, Amsterdam, ainsi que le *Journal* de l'abbé de Choisy (*Voy.* ce nom), que l'on y joint fréquemment. On en trouve un extrait étendu dans l'*Histoire générale des voyages*, par l'abbé Prevôt, tomes XXXIII et XXXIV, édit. in-12. Le P. Tachard y fait une description, sans doute très-exagérée, des richesses de ce pays. Sous ce rapport, Laloubère mérite plus de confiance; mais on est obligé de reconnaître dans les récits du P. Tachard, une bonne-foi, une candeur admirable. S'il trompe, c'est qu'il a été trompé le premier. Il ne fait que répéter ce qu'on lui a dit ou ce qu'il croit avoir vu. Son style est agréable, quoique négligé, et les observations scientifiques que son Voyage contient, en grand nombre, sont exactes. W-s.

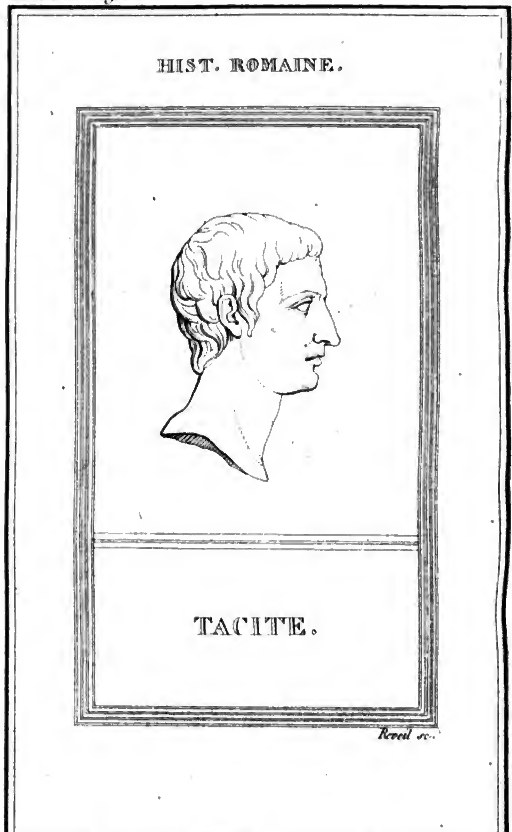
TACITE (*MARCUS-CLAUDIUS-TACITUS*), empereur romain, fut élu successeur d'Aurélien, après un interrègne de six mois. On ignore ce qui concerne l'origine de la famille de ce prince; mais l'immense fortune dont il jouissait, comme particulier, peut faire conjecturer que ses parents tenaient dans l'état un rang distingué. Doué d'un esprit juste et ferme, d'un caractère affable et généreux, il se concilia l'estime publique dans les différents emplois qu'il remplit successivement. En quittant les fonctions de consul, il revint siéger au sénat, dont il devint l'oracle et le prince. L'empereur Aurélien ayant été tué dans une émeute (*Voyez* AURÉLIEN, III, 75), l'armée, par une déférence très-remarquable et qui ne s'est pas renouvelée depuis, pria le sénat de lui désigner un successeur. Tacite prononça, en cette circonstance, un discours que Flavius Vopiscus nous a conservé (dans la *Vie d'Aurélien*). Il fit renvoyer le choix à l'armée, qui se défendit à son tour de donner un maître à l'empire. Pendant ce combat de générosité, Tacite, craignant qu'on ne vînt à jeter les yeux sur lui, se retira dans une de ses terres en Campanie, où il passa deux mois. Au bout de ce temps, il fut rappelé par le consul en exercice, qui démontra au sénat la nécessité de faire cesser l'interrègne dans l'intérêt public. Lorsque le consul eut achevé de parler, Tacite s'étant levé pour donner son avis, fut salué par ses collègues du titre d'Auguste. En vain il allégua son âge pour se dispenser d'accepter une charge au-dessus de ses forces; les acclamations du sénat l'interrompirent, et il fut proclamé empereur, le 25 septembre 275. Ce choix, confirmé par l'armée, fut accueilli dans tout l'empire par de grandes démonstrations de joie. Dans le premier discours qu'il prononça devant le sénat, Tacite annonça l'intention de rendre à ce corps illustre toutes les prérogatives dont il avait été dépouillé. Cependant il ne put obtenir le consulat qu'il demandait pour Flavius son frère : loin de s'en offenser, il dit qu'il voyait avec plaisir que le sénat connaissait le prince qu'il venait de créer. Il signala son avénement au trône par l'abandon à l'état de ses revenus, dont une partie

P P. Gaudin, Bouhours et Commire. Le Dict. lat.-fr. imprimé, pour la première fois, en 1687, fut acquis dans la suite par les Barbou, qui le firent reparaître en 1727 et 1754. Le dict. fr.-latin parut en 1689, in-4°. Ils ont cessé depuis long-temps d'être en usage dans les écoles.

fut affectée à payer la solde arriérée des troupes, et l'autre à l'entretien et à l'embellissement du temple du Capitole. Il affranchit tous les esclaves qu'il avait dans Rome, et fit abattre sa maison et construire sur l'emplacement des thermes publics. D'utiles réglements, qui, malheureusement, ne tardèrent pas d'être négligés, mirent des bornes aux extravagances du luxe de la table et des habits. L'empereur donna lui-même l'exemple de l'ordre et de l'économie. Tous les mets qu'on lui servait étaient fournis par son jardin et par sa basse-cour. Il ne changea rien à son costume, et ne voulut pas permettre à l'impératrice de porter des pierreries. Une loi sévère épouvanta ceux qui se permettaient d'altérer les monnaies. Le cours de la justice fut mieux réglé que sous les règnes précédents; et les esclaves cessèrent d'être admis à déposer contre leurs maîtres, même soupçonnés du crime de lèse-majesté. Tacite, après avoir assuré la tranquillité des citoyens, tourna ses vues vers l'armée. Probus, auquel il reconnaissait, dit-on, des qualités dignes du trône (*V.* PROBUS, XXXVI, 115), reçut le commandement des provinces de l'Orient, et la promesse du consulat pour l'année suivante. L'empereur se rendit ensuite dans la Thrace avec Florien, nommé préfet du prétoire. Il vengea la mort d'Aurélien sur ses meurtriers, et chercha, par ses discours et par ses largesses, à gagner l'affection des soldats. Aidé de son frère, il força les Goythes ou Goths à se retirer des provinces qu'ils venaient d'envahir. Une médaille de ce prince semblerait prouver qu'il remporta sur ces peuples une victoire signalée; mais quelques auteurs prétendent qu'il acheta leur retraite. Ce fut vers le même temps qu'éclata la conspiration dont on croit que Tacite périt victime. Suivant quelques historiens, Maximien, son parent, qu'il avait fait gouverneur de la Syrie, ayant excité des mécontentements, fut tué dans une émeute. Les meurtriers, craignant la vengeance de Tacite, s'unirent alors aux assassins d'Aurélien; et, ayant attaqué l'empereur pendant la nuit, le massacrèrent. Mais d'autres disent qu'il périt d'une maladie occasionnée par la fatigue, à Tarse ou à Tyane. On ignore donc le genre et le lieu de sa mort, qu'on place du 25 mars au 2 avril 276. Il était âgé de soixante-cinq ans (1), et n'avait occupé le trône qu'environ six mois. On a vu combien Tacite était sobre, économe, ennemi du luxe, et cependant prodigue de sa propre fortune. A des qualités si rares, il joignait le goût des lettres, dont la culture avait sans cesse charmé ses loisirs. Il consacrait une partie des nuits à lire les meilleurs ouvrages, particulièrement ceux de l'historien *Tacite* (*Voy.* ce nom), dont il s'honorait de descendre, et pour lequel il avait une vénération si grande qu'il ordonna que ses productions fussent placées dans toutes les bibliothèques. L'étude ne l'avait cependant pas guéri de la superstition, puisqu'il s'abstenait de tout travail le second jour de chaque mois, regardé par les Romains comme malheureux. On voyait dans Interamne (Terni) le cénotaphe de ce prince et celui de son frère Florien (*V.* ce nom, XV, 96), avec leurs statues de trente pieds de hauteur; mais elles furent renversées dans la suite par la foudre. Nous avons la vie de Tacite par Flav. Vo-

(1) Quelques auteurs lui donnent 75 ans; mais cette opinion est solidement combattue par Tristan de Saint-Amant (*V.* ce nom).

Tome XLIV. Page 365.



piscus, dans l'*Histoire Auguste*; mais celle qu'avait composée Suétone Optatien, sur un plan plus détaillé, ne nous est point parvenue. On a des médailles de ce prince en or et en bronze; celles qu'on cite comme d'argent ou de billon, sont probablement en bronze saucé. *Voy*. le *Traité* de M. Mionnet, *sur la rareté des Médailles romaines*, 318. W—s.

TACITE (*Caius Cornelius Tacitus*), célèbre historien latin, a vécu au premier siècle de l'ère vulgaire et au commencement du second. Quelques-uns des manuscrits de ses ouvrages lui donnent le prénom de *Publius*, au lieu de *Caius*, qui paraît être le véritable. Il est invariablement appelé *Cornelius*, et néanmoins on ne le croit point issu de la famille patricienne que ce nom désigne et que le sien rendrait encore plus illustre. Parmi les Cornelius si nombreux de l'ancienne Rome, on démêle des plébéiens et même des affranchis : il est difficile et peu important de savoir desquels descendait celui qui a immortalisé le nom de Tacite. Probablement il était fils de Cornelius Verus Tacitus, chevalier romain, procurateur ou intendant de la Gaule belgique et contemporain de Pline l'ancien. On connaît cet intendant par une inscription trouvée à Juliers, et par quelques lignes de Pline (1), où il est dit qu'il eut un fils qui, après avoir grandi de trois coudées en trois ans, périt d'une contraction de nerfs avant l'âge de puberté. Certains auteurs ont prétendu que cet enfant monstrueux était, non le frère, mais le fils de l'historien Tacite. Il suffit, pour écarter cette hypothèse, d'observer que Pline l'ancien écrivait ce récit avant l'an 79, ou même avant 77, à une époque où Tacite ne pouvait avoir fait un long séjour en Belgique, et avoir élevé un fils jusqu'à l'âge de plus de trois ans, ou même jusqu'à l'adolescence (2). En effet Tacite, outre qu'il ne portait pas le nom de *Verus*, avait à peine vingt-trois ou vingt-deux ans en 77, étant né en 54 ou 55, au commencement du règne de Néron, cinq ou six ans au plus avant son ami Pline le jeune, qui était dans sa dix-huitième année en 79, au moment de l'éruption du Vésuve (3). Tacite se dit Romain; mais c'était un titre qu'on pouvait prendre sans être né dans les murs de Rome; et s'il fallait en croire les habitants de Terni, surtout leur historien Angeloni, ce serait à leur ville qu'appartiendrait l'honneur d'avoir produit ce grand écrivain : ils lui ont, au quinzième siècle, élevé des statues, afin de soutenir cette tradition, qui n'est d'ailleurs confirmée par aucun témoignage. On ne sait rien non plus de l'enfance et de l'éducation de Tacite. Il a pu être disciple de Quintilien : qu'il l'ait été réellement, comme le disent des auteurs modernes, c'est ce qui n'est exprimé ni indiqué nulle part dans les anciens livres. On serait plus fondé à présumer qu'il a, dans sa jeunesse, suivi au barreau les plaidoieries d'Aper et de Julius Secundus, orateurs alors très-renommés. Sa correspondance avec Pline

(1) Hist Nat., VII, 17.

(2) On lit ici dans Pline : *Ipsi non pridèm vidimus.*, ou *Ipsi nos pridem vidimus*; Nous avons vu nous-même depuis peu, ou Nous avons vu il y a long-temps. Selon cette seconde leçon, il s'agirait d'un fait trop ancien pour qu'il pût jamais être appliqué à un fils de l'historien Tacite; mais en supposant même que Pline parle d'une aventure récente, ce qui va être dit de la naissance et du mariage de Tacite prouverait encore qu'il ne pouvait être le père de cet enfant.

(3) *Agebam duodevicesimum annum*, dit Pline le jeune, l. VI, ep. 20. C'est par erreur que Juste-Lipse et quelques autres ont transcrit *duoetvicesimum*.

le Jeune prouve qu'il avait de bonne heure cultivé la poésie ; et le style de ses ouvrages en prose annonce assez avec quel soin et quel succès il s'était livré à l'étude des grands modèles de l'art d'écrire, particulièrement de Thucydide. Entre les sectes philosophiques, il paraît avoir préféré la stoïcienne : on le trouve presque partout imbu des maximes, pénétré des sentiments qui la caractérisent. Ce fut sous le règne de Vespasien, vers l'an 73 ou 74 qu'il entra, nous ne dirons pas dans le monde, parce que nous craignons que cette expression moderne ne convienne pas assez aux mœurs antiques, mais dans la carrière qui s'ouvrait à l'émulation et aux talents de la jeunesse romaine. On a droit de conjecturer qu'il commença par porter les armes, non-seulement à cause de l'exactitude et de l'habileté qu'on remarque dans ses récits lorsqu'il s'agit d'usages et de détails militaires, mais surtout parce que ce service était encore l'apprentissage ordinaire de ceux qui se destinaient à des fonctions civiles. On sait d'une manière plus directe qu'il embrassa la profession d'avocat peu d'années avant Pline le jeune, qui s'honore d'avoir marché sur ses traces (4). Depuis Auguste, il fallait, pour devenir questeur, avoir été *vigintivir* : on nommait ainsi vingt officiers de police qui surveillaient les monnaies, les prisons, l'exécution des jugements. Il est fort vraisemblable que Tacite a passé par le vigintivirat avant d'arriver à la questure, que lui conféra l'empereur Vespasien qui mourut en 79. Il suffisait alors d'avoir vingt-quatre ans accomplis pour être questeur, ce qui autorise à supposer que Tacite l'était en 78 ; mais on n'a, sur ce point, aucun autre détail. Il avait le titre de chevalier, et la questure lui ouvrait l'entrée du sénat. Vers la même époque, et peut-être dès 77, il épousa la fille d'Agricola (*V.* I, 309-311), alliance qui donne lieu de croire qu'il tenait déjà un rang honorable parmi les jeunes Romains. Il a célébré les vertus de sa belle-mère Domitia, et les biographes lui prêtent l'intention d'étendre cet éloge sur sa propre épouse, qu'il n'a cependant louée nulle part. En considérant les circonstances de sa vie, que nous venons de retracer, on ne voit pas comment jusqu'alors il aurait eu le temps d'administrer une province Belgique : ceux qui lui attribuent une telle fonction le confondent apparemment avec son père. Il nous apprend lui-même qu'il dut à Vespasien le commencement de ses honneurs publics, accrus depuis par Titus, et encore plus par Domitien (5). Il n'obtint pourtant pas sous Titus la préture, qu'il avait espérée sous Vespasien même ; et il ne paraît point qu'avant l'avénement de Domitien, il eût exercé d'autres charges que celles de questeur, d'édile, et peut-être de tribun. Mais aux jeux séculaires de 88, il se trouvait au nombre des quindécimvirs dépositaires des livres sibyllins : c'est lui encore qui nous instruit de ce détail de sa propre vie, et il ajoute que ce n'est pas pour s'en vanter qu'il le rappelle (6). En même temps il était préteur (7) ; et nous manquons de

(4) *Ætate, dignitate, propemodum æquales.... Equidem adolescentulus quum jam tu famâ gloriâque floreres, te sequi, tibi longo, sed proximus intervallo et esse et haberi concupiscebam.* Pl. l. VII, ep. 20.

(5) *Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longius provectam.* Histor. l. I, c. I.

(6) *Quod non jactantiâ refero.* Annal. l. XI, c. XI.

(7) *Ac tum prætor.* Ibidem.

renseignements sur la manière dont il s'est acquitté de cette fonction importante. Il sortit de Rome avec son épouse en 89 : était-ce disgrace ou retraite volontaire, ou bien allait-il remplir quelque fonction, quelque mission dans une province? Ceux qui ont agité ces questions n'ont pu les résoudre d'une manière précise : seulement Bayle a montré que, selon toute apparence, Tacite n'avait point été banni. C'est surtout bien mal-à-propos que certains auteurs prolongent pendant dix ans cet exil prétendu; car on trouve Tacite rentré dans Rome avant la mort de Domitien, qui ne vécut que huit ans après les jeux séculaires. Toutefois, en 93, lorsqu'Agricola périt dans la capitale de l'empire, l'absence de son gendre durait encore. « Quel surcroît de douleur, s'écrie Tacite, pour moi et pour sa fille, de n'avoir pu soutenir sa défaillance, jouir de ses embrassements et de ses derniers regards! Nous l'avons perdu quatre ans d'avance par l'effet de notre éloignement. » L'historien n'ose point affirmer que Domitien ait fait empoisonner Agricola, quoique tel fût le bruit public, et que les proscriptions ordonnées peu après par le farouche empereur aient rendu ce premier crime beaucoup trop croyable. « Bientôt, dit Tacite, nos mains (sénatoriales) conduisirent Helvidius en prison; la cruelle séparation de Mauricus et de Rusticus fut notre ouvrage; et il fallut nous couvrir du sang de Sénécion. » En prenant ces paroles à la lettre, on a voulu en conclure que Tacite, au sein du sénat, avait cédé au torrent et s'était prêté aux bons plaisirs de Domitien. Mais le style figuré, pour ne pas dire passionné, des derniers chapitres de la vie d'Agricola, permet bien, ce semble, de n'appliquer les expressions collectives qu'on vient de lire, qu'à l'assemblée des sénateurs, et de supposer qu'ils n'avaient pas tous, sans exception, coopéré à ces iniquités sanguinaires. C'est pour mieux exprimer l'horreur qu'il en ressent, que l'historien se place, en quelque sorte, au nombre des complices, bien sûr que les couleurs odieuses dont il a peint la tyrannie, montreront assez qu'elle n'a jamais pu le compter parmi ses instruments. On se délivra de Domitien en 96; et dès l'année suivante, Tacite parvint au consulat : son nom ne figure point dans les fastes, parce qu'il n'était pas consul ordinaire, mais subrogé par Nerva, nouvel empereur, à Virginius Rufus, qui venait de mourir et dont il prononça l'éloge funèbre : ainsi, dit Pline le jeune, la fortune, toujours fidèle à Virginius, lui gardait, après sa mort, le plus éloquent des panégyristes C'est le seul acte que l'on connaisse de ce consulat, qui n'était au surplus qu'un vain titre, et qui laissait à Tacite assez de loisir pour qu'il se livrât à des travaux littéraires. Il composa, en 97, la Vie de son beau-père; en 98, le Tableau des mœurs des Germains. Avait-il visité ces peuples, parcouru leur pays, observé immédiatement leurs habitudes? cela n'est rapporté ni indiqué nulle part; mais on serait fort tenté de le croire, à ne considérer que l'exactitude de cette description, le nombre et la précision des détails qu'elle renferme : elle semble trop originale pour avoir été rédigée d'après des mémoires étrangers; et d'ailleurs comme on ne sait point où Tacite a passé les quatre années de 89 à 93, rien n'empêche de supposer qu'il ait fait, durant cette absence, quelque séjour

en Germanie. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, il n'eut pas plutôt achevé ce livre qu'il conçut l'idée et se traça le plan de ses grands ouvrages historiques. Il n'avait cependant point renoncé au barreau : nous le retrouvons, en 99, chargé, avec son ami Pline le jeune, de soutenir l'accusation intentée par les Africains contre le proconsul Marius Priscus. Cette affaire eut de l'éclat : elle nous est connue par le récit qu'en fait Pline, dans une de ses Lettres (l. 2 ép. xi). « Le sénat, dit-il, nous ordonna, à moi et à Cornelius Tacitus, de prendre la cause des Africains contre le proconsul, qui, dénoncé par eux, se retranchait à demander des juges ordinaires, sans proposer aucune défense. Notre premier soin fut de montrer que l'énormité des crimes dont il s'agissait ne permettait pas de civiliser l'affaire; car Priscus était prévenu d'avoir reçu de l'argent pour condamner à mort des innocents. » Son avocat, Fronto Catius, voulait qu'on se restreignît à examiner s'il y avait eu péculat. Mais le sénat, en donnant des juges chargés de prononcer sur ce chef d'accusation, décida aussi que ceux à qui l'on disait que Priscus avait vendu le sang de plusieurs victimes innocentes, seraient assignés et entendus. Il ne comparut qu'un seul de ces complices, Flavius Martianus; un autre venait de mourir fort à propos. Une assemblée se tint, présidée par l'empereur Trajan, qui était alors consul; c'était au commencement de janvier, époque où Rome voyait le plus de sénateurs réunis. Là et en présence de l'accusé Priscus, sénateur lui-même, et de Martianus, duquel il avait reçu sept cent mille sesterces pour flétrir et faire étrangler en prison un chevalier romain, Pline parla le premier durant près de cinq heures, et l'on entendit ensuite Marcellin défenseur de Martianus. Le lendemain, Salvius Liberalis plaida pour le proconsul, et Tacite répondit avec l'énergie et la gravité majestueuse qui caractérisaient son éloquence (8). Le plaidoyer de Fronton pour Priscus dura jusqu'à la nuit, et ne se termina que dans une troisième séance, où les accusés furent condamnés à des peines assez douces pour des attentats énormes : mais on déclara que Pline et Tacite avaient dignement rempli leur ministère et l'attente du sénat. On voit par d'autres Lettres de Pline, que Tacite composait aussi des pièces de vers, et que les hommes les plus instruits de ce temps recherchaient sa société. Celui avec lequel il entretenait le commerce le plus intime, était Pline lui-même, qui lui a écrit onze Épîtres (9), ou du moins dix ; car il en est une qui semble être plutôt une réponse de Tacite. Ces Lettres nous apprennent qu'ils se communiquaient réciproquement leurs ouvrages; qu'ils mettaient en commun tout ce *qu'ils* avaient de lumières, de talents et de gloire. C'est à la prière de l'historien que Pline le jeune fait une relation détaillée de la mort de son oncle et des autres circonstances de l'éruption du Vésuve. Il sait que l'éloquence de son ami peut, mieux qu'aucune autre, immortaliser ces tristes souvenirs, et il espère qu'elle sera aussi employée à jeter quelque éclat sur la conduite que Pline vient de tenir lui-même dans l'affaire de Bæbius Massa ; non pourtant qu'il demande qu'on altère ou qu'on amplifie la vérité ; il est per-

(8) *Respondit Corn. Tacitus eloquentissimè et quod eximium orationi ejus inest*, σεμνῶς.

(9) L. I, ép. 69 et 20 ; l. IV, ép 13 ; l. VI, ép. 9, 16 et 20 ; l. VII, ép. 20 et 33 ; l. VIII, ép. 7 ; l. IX, ép. 10 ; l. XI, ép. 14 ; Mais l'avant-dernière de ces épîtres pourrait être de Tacite à Pline.

suadé qu'un récit fidèle suffit aux actions honorables, et il n'attend de Tacite ni exagérations ni réticences officieuses : Ciceron n'avait pas porté si loin la délicatesse, en priant Luccéius d'écrire l'histoire de son consulat. Dans une lettre adressée à Maxime, Pline raconte un fait dont il a été, depuis peu de jours, informé par Corneille Tacite. Celui-ci assistait aux jeux du cirque, à côté d'un chevalier romain qui, à la suite d'un entretien savant et varié, lui demanda s'il était d'Italie ou d'une autre province. Vous me connaissez, répondit l'historien, et j'en ai l'obligation aux belles-lettres; à quoi le chevalier répliqua : êtes vous Tacite ou Pline? Je ne puis, ajoute ce dernier, vous exprimer avec quels délices nous avons vu nos deux noms ainsi rapprochés et confondus en quelque sorte avec celui de la littérature elle-même. L'un des deux illustres amis mourut vers l'an 103 (voyez PLINE le jeune, XXXV, 77) : il paraît que Tacite lui survécut longtemps; on suppose qu'il est mort octogénaire, ce qui étendrait sa carrière jusques vers l'an 134 ou 135; mais nous n'avons, sur ce point, aucun renseignement positif. Il n'est rien dit de ses enfants; et néanmoins on a lieu de croire qu'il laissait une postérité, puisqu'au troisième siècle, l'empereur Tacite se glorifiait de descendre de ce grand historien, et qu'au cinquième, un préfet des Gaules, nommé Polemius, le comptait parmi ses aïeux. C'est ce que nous apprenons de Sidoine Apollinaire, qui dit que ce préfet, né au sein d'une famille gauloise très-illustre, était poète, orateur, philosophe platonicien, et vivait sous le règne de Julius Népos, prédécesseur immédiat d'Augustule. On ne rapporte aucun fait de la vie de Tacite, après la fin du premier siècle de l'ère vulgaire; il a probablement consacré les années suivantes à la composition ou à la révision de ses ouvrages. Nous ne possédons qu'une partie de ses écrits; car, sans parler encore de la perte qu'on a faite de plusieurs livres de ses Annales et de ses Histoires, il ne subsiste rien de son panégyrique de Verginius, ni de son discours contre le proconsul Priscus, ni de ses autres plaidoyers, ni de ses poésies, ni d'un livre de facéties, dont Fulgence Planciadès le déclare auteur. Au troisième livre de ses Annales (c. 24), il annonce qu'après avoir achevé les travaux qu'il a entrepris, il écrira, s'il en a le temps, l'histoire du règne d'Auguste. Ce livre nous manque aussi, soit qu'il n'ait jamais été composé, soit qu'il ait disparu comme tant d'autres. Au nombre de ceux qui nous restent de cet illustre écrivain, on comprend quelquefois le Dialogue sur les orateurs ou sur les causes de la corruption de l'éloquence; excellent opuscule dont nous avons déjà fait mention aux articles de Quintilien (XXXVI, 440, 441), et de Suétone, (pag. 149 ci-dessus). Des savants l'ont attribué soit à l'un, soit à l'autre de ces deux auteurs; mais Tacite, outre que son nom se lit sur plusieurs anciens manuscrits de ce livre, serait encore assez désigné par le caractère des idées et même du style. On y a remarqué des tours et des expressions qui se retrouvent dans ses autres ouvrages. Le grammairien Pomponius Sabinus a cité, comme énoncée par cet écrivain, une observation critique sur les faux ornements des productions de Mécène, *calamistros Mœcenatis*, et c'est en propres termes, ce qui se lit au 26e chapitre du dialogue. L'auteur dit

qu'il était dans sa première jeunesse lorsqu'il entendit cette conversation (10); et il en fixe la date à-peu-près à l'an 75 de notre ère, lorsqu'en effet Tacite n'avait qu'environ 20 ans, ou moins même, si l'on adoptait l'opinion, un peu hazardée, de Juste-Lipse et de Dodwell, qui ne le font naître qu'en 59 ou 60. Toutes ces circonstances suffiraient pour le désigner; mais il est particulièrement reconnaissable au soin que prend l'auteur de ce dialogue, de rattacher partout à l'histoire politique et à la science des mœurs sociales, la théorie de l'art oratoire. Cette littérature forte et profonde est celle qui convient à l'historien des empereurs. Si les formes et les mouvements du discours n'y sont pas toujours les mêmes que dans ses livres purement historiques, il ne faut assurément pas s'en étonner : un écrivain tel que lui sait prendre plus d'un ton, donner à un entretien d'autres couleurs qu'à un simple récit, et parler le langage des orateurs quand il les met en scène. Nous devons dire cependant que tous les modernes ne s'accordent pas à lui attribuer cette production : Beatus Rhenanus a le premier élevé des doutes sur ce point; Juste Lipse, Gaspar Barth et Vossius ont laissé la question indécise; Henri Estienne, Boxhorn, Freinshemius, Grævius, Pichon, etc., ont pensé qu'elle devait se résoudre en faveur de Quintilien; Morabin, La Bléterie, Tiraboschi, ne veulent pas qu'on la décide pour Tacite : mais c'est pour lui que se déclarent ou qu'inclinent P. Pithou, Colomiez, Dodwell, Schurzfleisch, Sigrais, Brotier, Schulz, Oberlin, Dureau de la Malle, etc.; et cette opinion nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Du reste, le mérite du Dialogue sur les orateurs est généralement reconnu; et il suffit de prendre une idée sommaire du sujet pour en sentir l'importance. Doit-on préférer l'éloquence à la poésie? les anciens orateurs valaient-ils mieux que ceux du temps de Vespasien? et si l'éloquence a dégénéré, quelles en sont les causes? Ces questions débattues, la décadence du genre oratoire demeure avérée, et imputable à la mauvaise éducation, à l'impéritie des maîtres, à la nonchalance de la jeunesse. Chacun des interlocuteurs soutient constamment son caractère : le poète Maternus y parle de son art avec enthousiasme; l'avocat Aper a de la rudesse, son éloquence de barreau est véhémente, mais son style a souvent de l'élévation; Messala est un patricien qui se possède davantage, il se contient dans les bornes d'une discussion grave. Des portraits fidèles, des parallèles ingénieux, des contrastes habilement ménagés, des tours variés et toujours justes, donnent un grand intérêt à cet opuscule. Il est compris dans la première édition des Œuvres de Tacite; mais il manque dans un grand nombre des suivantes. On l'a joint quelquefois aux Institutions oratoires de Quintilien; et il a été imprimé à part, in-8°., à Upsal en 1706; à Göttingue, en 1719; à Leipzig, en 1788. Fauchet, L. Giry, Maucroix, Morabin, Bourdon de Sigrais, Dureau de la Malle, Chénier et M. Dallier l'ont traduit en français. Entre ces versions, celles de Dureau de la Malle et de Chénier nous semblent les plus fi-

(10) Un de ses traducteurs nous dit, en le prenant lui-même à témoin, *qu'il était fort jeune lorsqu'il composait ce dialogue*. Cela nous paraît inexact; car Tacite ne parle que du temps où il prétend l'avoir entendu, et il déclare qu'il a besoin que sa mémoire lui en retrace tous les détails. *Juvenis admodùm audivi.... Memoriâ ac recordatione opus est, ut.... iisdem nunc numeris, iisdem rationibus persequar.*

dèles, les plus élégantes et, à tous égards, les plus dignes du texte. Nous avons indiqué déjà un autre écrit qu'on n'a pas coutume non plus d'insérer dans le Recueil des ouvrages de Tacite, et qui se place dans celui des Lettres de Pline : c'est une très-courte Épître, que La Bléterie regarde, non sans quelque fondement, comme une réponse à celle où Pline avait conseillé à son ami d'associer l'exercice de la chasse aux travaux littéraires. « J'aurais bien envie, répond Tacite » (du moins nous le supposons ainsi), » de suivre vos leçons; mais les sangliers sont si rares ici, qu'il n'y a » pas moyen de réunir Minerve et » Diane, que vous me dites de servir à-la-fois. Il faut donc ne rendre hommages qu'à Minerve, encore avec ménagement, comme il » convient dans une campagne, et » pendant l'été. Sur la route même, » j'ai esquissé quelques bagatelles » qui ne sont bonnes qu'à effacer » aussitôt; pur babillage, pareil aux » conversations que l'on tient dans » une voiture. J'y ai ajouté quelque » chose depuis mon arrivée, ne me » sentant pas disposé à un autre travail. Ainsi je laisse en repos les » poëmes, qui, selon vous, ne s'achèvent nulle part plus heureusement qu'au milieu des forêts. J'ai » retouché une ou deux petites harangues, quoique ce genre d'occupation soit peu aimable, peu attrayant, et qu'il ressemble plus aux » travaux qu'aux plaisirs de la vie » champêtre (11). » On ne conteste pas l'authenticité des autres écrits qui subsistent sous le nom de Tacite. Telle est d'abord la Vie d'Agricola, que Thomas admire comme le chef-d'œuvre et le modèle des éloges historiques. Ce livre contient de vives peintures et d'éloquents discours : il offre l'expression, toujours noble et vraie, des sentiments les plus fiers et des affections les plus tendres. L'auteur se montre tour-à-tour énergique et pathétique, avec une convenance parfaite. La diction est partout savante; mais l'art profond qu'elle recèle dans la structure des phrases, dans le choix et l'arrangement des mots ou même des syllabes, ne se manifeste que par les grands et rapides effets qu'il produit. Quel que soit pourtant l'éclat de cet ouvrage si justement célèbre, nous doutons qu'il porte, autant que ceux qui l'ont suivi, l'empreinte du goût sévère et du génie pénétrant de Tacite : ce n'est pas non plus celui qui a fixé le premier les regards et l'attention des hommes de lettres du quinzième siècle. Il manque dans les premières éditions de cet historien; il ne paraît que dans celles de Milan, vers 1496, et de Venise, en 1497. Depuis il en a été fait plusieurs réimpressions et traductions, même particulières. Pour ne rien dire d'une première version française, publiée à Paris, en 1656, in-12, ni de celles qui embrassent, avec la vie d'Agricola, d'autres livres de son gendre, nous n'indiquerons ici que deux traducteurs français, Desrenaudes, en 1797, et M. Mollevault, en 1822. Ces deux versions, imprimées à Paris, in-18, sont accompagnées du texte, et l'on a joint de plus à celle de M. Mollevault une carte dressée par M. Walckenaer, et représentant l'état de l'Angleterre au temps où Agricola la subjuguait et la gouvernait. En effet, l'ouvrage latin, ou-

(11) Dans l'édition Elzévirienne de 1669, cette lettre est precedee de l'inscription : *Cornelio Tacito suo C. Plinius S.*, tandis qu'ailleurs on lit toujours *C. Plinius Tacito suo*. Il est fort probable que les plus anciens manuscrits portaient : *Corn. Tac. C. Plin. S. S.*, et que les copistes auraient du lire : *Cornelius Tacitus Caio Plinio suo, salutem.*

tre le mérite éminent qu'il a comme production littéraire, a aussi l'avantage d'éclairer l'histoire ancienne des îles Britanniques : mais Tacite a jeté bien plus de lumière encore sur la géographie et les mœurs primitives de la Germanie. Ce livre si court, sur un vaste sujet, est d'un homme qui abrège tout, parce qu'il voit tout, dit Montesquieu. C'est une admirable introduction à l'Histoire de l'Allemagne, ou plus généralement de l'Europe moyenne et occidentale. On y retrouve les premiers germes des coutumes et des lois de plusieurs siècles; et dans ce tableau des habitudes privées, des opinions communes et du régime civil, il y a des traits si caractéristiques et si profonds, que d'âge en âge, et de nos jours même, ils demeurent reconnaissables, quoique modifiés ou affaiblis par le temps. Quiconque veut rechercher les origines des institutions modernes, militaires, judiciaires, féodales, a besoin de recourir, avant tout, à cet antique exposé des mœurs des Germains; et s'il nous fallait dire quel est le plus instructif des livres de Tacite, nous serions fort tentés de nommer celui-là. Il y règne une méthode si lumineuse et si naturelle, que les transitions, quoique bien fréquentes, ne se laissent jamais apercevoir. De tant de détails rapidement parcourus, aucun n'est inutile, ni obscur, ni déplacé : la précision du style, toujours élégante, devient énergique ou pittoresque, toutes les fois qu'il le faut. L'antiquité ne nous a pas laissé un plus parfait modèle de description; et pour sentir tout le prix de cet opuscule, il suffirait de le comparer aux morceaux du même genre qui se rencontrent dans les livres de Diodore de Sicile. On a cependant accusé Tacite de n'avoir peint et loué des peuples barbares, que pour faire la satire des Romains : Voltaire a fort accrédité cette prévention; il a comparé l'historien « à ces pédagogues » qui, pour donner de l'émulation à » leurs disciples, prodiguent, en leur » présence, des louanges à des enfants » étrangers, quelque grossiers qu'ils » puissent être. » Cette relation a, sans doute, des intentions morales; mais, à nos yeux, son caractère le plus sensible est une exactitude scrupuleuse : elle ne ressemble assurément point à un panégyrique; et la satire, s'il y en a, y demeure indirecte et sage. De tous les écrits de Tacite, nous croyons que c'est celui qui a été le plus souvent publié : il est joint aux autres dans la plupart des éditions, à partir de la première, et il a été assez fréquemment imprimé sans eux, soit à part, soit avec Diodore de Sicile, soit en différentes collections relatives aux peuples Germains. Entre les éditions particulières, nous indiquerons seulement celles de Nuremberg, vers 1473, in-fol.; de Rome, vers 1474, in-4°.; de Leipzig, in-4°., en 1509; de Bâle, 1519, même format; d'Augsbourg, 1580, in-8°.; de Strasbourg, in-8°., 1594; de Wittemberg, in-8°., 1664; d'Erlang, 1618, in-4°.; de Francfort, in-8°., 1725. M. Renouard en a donné, en 1795, une édition in-18, qui renferme de plus la Vie d'Agricola. Ces deux livres ont été traduits en anglais par J. Aikin, l'un en 1774, in-8°.; l'autre in-4°., en 1778. Nous n'entrerons pas dans le détail des versions allemandes; et à l'égard des traducteurs français, nous nous bornerons en ce moment à tenir compte de ceux qui n'ont travaillé que sur cette description de la Germanie. Le roi d'Espagne Philippe V s'était exercé à la rendre dans notre langue,

pendant son éducation à la cour de son aïeul Louis XIV. Nous ignorons quel est l'auteur d'une version imprimée à Lyon, in-8°., en 1706 : celle qui a été publiée in-12, à Paris, en 1776, est de M. Boucher, procureur au parlement. M. C. L. F. Panckoucke en a mis au jour une nouvelle en 1824, avec une introduction, un commentaire, et le texte latin, grand in-8°., accompagné d'un atlas. M. Gråberg a joint un lexique à une version italienne des Mœurs des Germains et de la Vie d'Agricola, Gènes, 1814, in-8°.—Les deux ouvrages de Tacite qui ont le plus d'étendue sont ses Annales et ses Histoires : on a quelquefois prétendu qu'ils ne formaient originairement qu'un seul et même corps. Allatius attribue cette opinion à Quærengus, qui la fondait apparemment sur un texte de saint Jérôme, où il est dit que l'Histoire des empereurs depuis l'avénement de Tibère jusqu'à la mort de Domitien, était comprise en vingt livres; mais Tertullien, en citant le livre cinq, parle précisément de celui que nous appelons le cinquième des Histoires : il est vrai qu'ailleurs ce même cinquième livre est désigné comme le seizième par Tertullien, ce qui prouve ou qu'on mettait peu d'exactitude dans ces citations, ou que la distinction et la numération des livres de Tacite n'étaient pas très-bien connues. Depuis qu'on n'hésite plus à séparer les deux ouvrages, la plupart des savants sont persuadés que les Histoires ont été composées avant les Annales. Vossius, Bayle, Rollin, La Bléterie, Tiraboschi, Brotier, en jugent ainsi d'après un passage du livre onzième des Annales, où l'auteur renvoie à ce qu'il a raconté dans l'Histoire du règne de Domitien, *narratas libris quibus res imperatoris Domitiani composui*. Quelques-uns aiment mieux croire que l'historien a suivi, dans son travail, l'ordre des événements; qu'en conséquence il a commencé par le règne de Tibère, sujet des premiers livres des Annales ; et quoique cette conjecture ne soit pas la plus vraisemblable, il a convenu de s'y conformer dans la publication et l'étude de tous ces livres. On croit que l'historien ne les a entrepris qu'après la mort de Nerva, qu'il qualifie *Divus*, et sous le règne de Trajan, au nom duquel il n'ajoute point un pareil titre : *Principatum divi Nervæ, et imperium Trajani*. Aulugelle a écrit un chapitre sur la signification des mots *Histoire* et *Annales :* il n'en explique pas la différence d'une manière très-constante et très-précise. Seulement il semble assez que les Annales devaient procéder toujours par années, et que l'Histoire n'était point assujétie à une chronologie si rigoureuse. Mais en comparant les deux ouvrages de Tacite, on voit qu'à cet égard, il s'est donné à-peu-près la même liberté dans l'un et dans l'autre, et qu'il s'y est permis presque également d'achever de grands récits en se portant un peu au-delà des dates auxquelles il allait être obligé de revenir. Chez lui la distinction consisterait plutôt en ce que les faits se pressent davantage dans les Annales, et que les narrations prennent plus d'étendue dans les Histoires, ainsi qu'on va le voir par l'exposé de la matière et de l'état de ces deux grandes compositions. Les quatre premiers livres des Annales, que l'on possède entiers ; le cinquième qui est mutilé, et le sixième, dont il ne s'est rien perdu, contiennent le règne de Tibère, depuis l'an 14 jusqu'en 37. Les quatre livres suivants, dans

lesquels était compris le règne de Caligula, nous manquent, ainsi que le commencement du XIe.; en sorte qu'en ouvrant ce qui reste de celui-ci, on est transporté à l'année 47, 5e. de Claude : la lacune est d'environ dix ans. On n'en remarque plus de très-sensible ou de très-importante jusqu'au chapitre 35 du livre XVI. Ce chapitre ne nous conduit qu'à l'an 66; et la perte de la fin de ce dernier livre des Annales, nous prive du tableau des deux dernières années de Néron. Les 16 livres embrassaient donc 52 ans : dans les 20 livres d'Histoires, s'ils nous avaient été tous conservés, Tacite continuerait ses récits depuis la mort de Néron, en 68, jusqu'à celle de Domitien, en 96, espace de vingt-huit années seulement. Il ne reste que les 4 premiers livres et le commencement du 5e. Ils correspondent aux règnes éphémères de Galba, Othon, Vitellius, et à celui de Vespasien, jusqu'à la guerre de Civilis (*V.* ce nom, VIII, 590), en 70. Les livres suivants achevaient l'histoire de Vespasien, et y ajoutaient celles de Titus et de Domitien. Quant aux règnes de Nerva et de Trajan, l'historien semblait les avoir réservés pour servir de matière à un troisième ouvrage. Il destinait à sa vieillesse ce doux et consolant travail; mais on a lieu de croire qu'il n'a pas eu le temps de s'y livrer : il n'en est fait aucune mention dans le cours des siècles qui ont suivi le sien. Toujours venons-nous de voir que de 36 livres historiques qu'il avait composés, il en subsiste à peine 17. Plus d'une fois on s'est empressé d'annoncer la découverte de quelques parties des 19 autres; en 1606 surtout, des Napolitains conçurent ou inspirèrent cet espoir : leurs promesses ont été vaines, comme la plupart de celles du même genre; et nous devons nous résigner à regretter toujours ces trésors, dévorés par le temps, ou détruits par l'ignorance, à moins que des palimpsestes ne nous en restituent quelques débris. Mais les livres qui nous restent de Tacite, s'ils ne suffisent point à notre instruction, suffiront du moins pour perpétuer sa gloire. Les Lettres de Pline ne laissent aucun doute sur la célébrité dont cet historien a joui de son vivant. Quelques-uns pensent que c'était lui que Quintilien désignait par ces paroles du livre X (c. I) des Institutions oratoires : « Pour » l'honneur de notre âge, un écri» vain vit encore, qui sera nommé » un jour, que chacun reconnaît as» sez aujourd'hui (*qui olim nomi» nabitur, nunc intelligitur*). Il a » plus d'admirateurs que d'imita» teurs : sa liberté lui a nui; on a » mutilé ses ouvrages; mais ce qui » en demeure porte l'empreinte inef» façable de son génie et de la » hardiesse généreuse de ses senti» ments. » Il n'est pas certain ni même probable que cet éloge doive s'appliquer à Tacite; et nous devons d'ailleurs avouer que depuis sa mort cet historien a été fort diversement jugé. D'un côté, Vopisque et Tertullien l'accusent de mensonge; de l'autre, Spartien, Orose, Sidoine Apollinaire, louent sa bonne-foi aussi bien que son talent. L'empereur qui, au 3e. siècle, portait son nom, ordonna de placer ses livres dans toutes les bibliothèques, et d'en tirer un très-grand nombre de copies : ce deuxième ordre n'aura eu sans doute qu'une exécution fort imparfaite dans l'étroit espace d'un règne de six mois; autrement on ne concevrait pas comment auraient pu dis-

paraître tant de parties de ces ouvrages. Quoiqu'ils aient continué d'être cités par quelques écrivains, comme saint Jérôme, Sulpice-Sévère, Cassiodore, Jornandès, Fréculphe, Jean de Salisbury, on peut dire qu'en général ils ont été fort peu étudiés pendant le moyen âge. Mais depuis le renouvellement des lettres, ils sont devenus l'objet d'une sorte de controverse qui peut-être dure encore. Si Côme de Médicis et le pape Paul III ont cherché dans Tacite les leçons de la plus profonde politique; si Bodin, Muret, Juste Lipse, ont révéré en lui l'un des grands maîtres de l'art d'écrire; si Montaigne *l'a couru d'un fil*, et si enfin la plupart des savants du seizième siècle ont contribué à expliquer, répandre ou recommander ses écrits, il faut dire aussi qu'Alciat et Ferret critiquaient sa latinité, que Casaubon le reléguait parmi les auteurs du deuxième ordre, et que Budé l'accusait d'imposture, de perversité, ou en propres termes, de scélératesse. Dans l'âge suivant, il a trouvé encore des censeurs rigides, tels que Du Perron, Strada, Rapin, Saint-Évremond; mais il recevait les hommages de la reine Christine, de Balzac, de Gui Patin, de La Mothe le Vayer, de Tillemont, et de Racine qui l'appelait *le plus grand peintre de l'antiquité*. Au dix-huitième siècle, tandis que Rollin, Voltaire, Mably, lui adressent beaucoup de reproches, et Linguet presque autant d'injures qu'à un contemporain, il retrouve tant d'admirateurs, que nous n'en pourrons nommer qu'un fort petit nombre : en Angleterre, Gordon et Gibbon; en France, La Bléterie, Brotier, d'Alembert, Thomas et Laharpe. Il est, aux yeux de d'Alembert, le premier des historiens; il n'a fait que des chefs-d'œuvre, ajoute Laharpe (12): c'est lui, selon Thomas (*Ess. sur les éloges*, ch. XV), qui est descendu le plus avant dans les profondeurs de la politique, et qui a donné le caractère le plus imposant à l'histoire. Quels sont maintenant les défauts si graves que lui imputent ses censeurs modernes? D'abord sa latinité leur paraît suspecte; et cette critique étrange s'est reproduite, même depuis qu'elle a été réfutée par Muret, dont l'autorité est d'un si grand poids en une telle matière. Il nous semble qu'après tout, c'est une langue assez riche et assez pure que celle qui exprime les plus fortes pensées et les plus vifs sentiments, qui colore les détails, qui peint les caractères, qui anime les récits, qui rend sensibles les nuances les plus délicates. Nous ne saurions nous plaindre non plus de la précision et de la rapidité du style, quand l'expression demeure partout juste et complète, nerveuse sans effort, claire par son énergie même, et moins figurée que pittoresque. S'il y reste quelques traces d'affectation, comme le soupçonnait Montaigne, nous devons avouer qu'elles ne nous sont pas sensibles. Tacite craignait à tel point d'altérer l'histoire en la chargeant d'ornements étrangers, qu'il n'y insérait d'autres harangues que celles qui avaient été réellement prononcées. Il ne les transcrivait pas littéralement : il élaguait les détails superflus et supprimait les digressions prolixes, resserrait et enchaînait les idées afin de leur donner plus de force et de clarté; mais il en conservait le fonds et ne l'inventait pas. C'est à notre avis ce qu'on doit reconnaître

(12) Voyez un excellent exposé des motifs de ce jugement dans le *Lycée* de Laharpe. Part. I, l. III, c. I, sect. I.

en comparant le discours que tient l'empereur Claude au chap. 24 du livre XI des Annales, avec le texte qui se lit sur deux Tables de bronze retrouvées à Lyon, et regardées comme antiques. De part et d'autre, l'empereur s'élève contre le préjugé qui proscrit les innovations; il rappelle les changements politiques qui se sont opérés successivement dans l'état romain; il soutient qu'il est avantageux d'acquérir en Italie, hors de l'Italie, des citoyens distingués, des sénateurs illustres; et il fait particulièrement l'éloge des Gaulois, dont la fidélité ne s'est pas démentie depuis qu'on a traité avec eux. La différence ne consiste qu'en ce que l'historien a retranché quelques détails locaux et personnels, et une dissertation plus inutile sur l'origine du roi Servius, et sur les noms du mont Cœlius. Mais il est, dit-on, des faits bien plus importants, que Tacite a mal connus ou infidèlement retracés. En effet, les fausses idées qu'il donne des Juifs et des Chrétiens, sont, à notre avis, sans excuse : puisqu'il écrivait l'histoire, il devait s'éclairer assez pour ne point partager des préjugés populaires si odieusement injustes. Nous regrettons aussi qu'en rapportant de prétendus miracles de Vespasien, il se laisse soupçonner d'y ajouter foi. Doit-on dire ensuite que son humeur indépendante et satirique l'entraîne au-delà des bornes de la vérité, quand il s'agit des mœurs et des actions des maîtres du monde? Nous ne le pensons point. Il n'est pas sans doute impartial entre la tyrannie et la liberté, entre le vice et la vertu; mais Tibère, Claude et Néron ne pouvaient être calomniés : quelque affreuses que soient les couleurs dont il les peint, ils ne s'offrent pas sous des jours plus favorables dans les récits de Suétone, ni dans les autres monuments historiques de ce siècle, ni dans les traditions perpétuées durant les âges suivants; aucune des flétrissures qu'il leur imprime n'est effacée ou affaiblie par des témoignages de quelque valeur; et jusqu'ici l'on n'a su opposer aux siens que de pures dénégations ou des considérations vagues sur l'invraisemblance des excès monstrueux qu'il signale; comme si la perversité humaine, exaltée par l'usage du pouvoir absolu, enhardie par l'impunité, encouragée par l'adulation, devait reconnaître des limites! A vrai dire, les premiers à qui ces morceaux de Tacite ont déplu étaient des personnages qui s'y croyaient dénoncés d'avance. Thomas a dit que Louis XI, Henri VIII, Philippe II, n'auraient jamais dû voir Tacite dans une bibliothèque sans une espèce d'effroi; et lorsque cette observation eut été confirmée, il y a vingt ans, par les aveux d'un usurpateur et de ses flatteurs, un poète (Chénier) s'empressa de la reproduire :

Tacite en traits de flamme accuse nos Séjans ;
Et son nom prononcé fait pâlir les tyrans.

Toutefois, sauf les pertes que nous avons indiquées, ces redoutables livres ont traversé les âges, et retrouvé, depuis quatre siècles, plus de lecteurs que jamais. Il s'en conserve deux anciens manuscrits à Florence. L'un serait de l'an 395, si l'on s'en rapportait à la note qui le termine; mais les Bénédictins (Nouv. Traité de diplomatique, III, 278-280) y ont reconnu une écriture lombarde du dixième ou du onzième siècle; et cette remarque paraît fort juste, quoiqu'elle ait été modifiée par Ernesti et par quelques autres, qui, en avouant que ce n'est qu'une copie faite sur l'exem-

plaire de 395, la font remonter au neuvième siècle, au septième, même au sixième. Le second manuscrit de Florence vient de Corbie ou Corwey en Westphalie, où il a été trouvé par un receveur nommé Archimbold. Léon X paya cette découverte d'une gratification de cinq cents écus; et les premiers livres des Annales ont été fournis par ce manuscrit, dont l'âge n'est pas non plus très-bien déterminé. On en cite quatre de la bibliothèque du Vatican : l'un de la fin du quatorzième siècle, et les autres plus modernes. Beatus Rhenanus en possédait un qui avait été auparavant conservé à Bude, et dont il exagérait fort l'autorité. Ceux de Paris ne jouissent pas d'un très-grand renom : l'un pourtant, celui qui existait à l'institution de l'Oratoire, et que Dotteville a décrit, se recommande par sa beauté. Il est d'ailleurs défectueux, incorrect, et semble assez peu antérieur aux éditions. La première de celles-ci parut à Venise, chez Vendelin de Spire, vers 1469; et le quinzième siècle en fournit cinq autres publiées, soit dans cette même ville, soit à Rome et à Milan. Toutes sont in-folio; et elles comprennent, sous la dénomination d'histoire auguste, plusieurs livres, tant des Histoires que des Annales. Il en est de même des éditions de Venise, 1512; de Rome, 1514; mais celle de 1515, dans cette dernière ville, a été revue par Béroalde le jeune. Elle est remarquable en ce que les premiers livres des Annales, récemment découverts, y étaient, pour la première fois, imprimés. Les précédentes éditions commençaient par les mots *Nam Valerium*, du onzième livre. Après 1515, on distingue celles de Rome, 1516; de Milan, 1517; de Bâle, chez Froben, 1519, toutes trois in-fol. encore; puis celles des Juntes, à Florence, en 1527, in-8°., et des Aldes, à Venise, en 1534, in-4°., avec des notes de Beatus Rhenanus et d'Alciat. Le travail de Rhenanus se retrouve dans plusieurs éditions de Bâle, particulièrement dans celle de 1543, in-fol. Il en existe une sous la même date, publiée à Lyon, in-8°., chez les Gryphes, avec les remarques de Ferret. Les corrections et les notes de Juste Lipse ont enrichi les éditions d'Anvers, 1574, in-8°.; 1600, in-4°. Vers le même temps, Pichena et Gruter travaillaient aussi sur Tacite. Les résultats de leurs recherches ont été joints au texte de cet historien, en 1600, à Florence; en 1607, à Francfort, in-8°., et à Anvers, in-fol.; en 1608, à Paris, dans ce dernier format. Les trois principales éditions elzéviriennes sont celles de 1634, à Leyde, 2 tomes in-12; de 1640, dans la même ville, et pareillement en 2 vol.; de 1672-73, à Amsterdam, 2 vol. in-8°. Dans la première, on a suivi celle de Juste Lipse; la seconde a été revue et annotée par Grotius, et l'on y a joint un troisième tome imprimé à Amsterdam, en 1649, et contenant le Commentaire de Henri Savile; dans la troisième, Fréd. Gronovius a réuni ses propres notes à celles de divers commentateurs, y compris Bernegger, qui avait publié les siennes, avec le texte de Tacite, à Strasbourg, en 1638 et 1664, in-8°. Le Tacite *ad usum Delphini*, donné par Pichon, à Paris, 1682-87, 4 vol. in-4°., n'a de valeur que parce que les exemplaires n'en sont pas très-communs. On estime davantage l'édition de Leyde, 1687, 2 vol. in-8°., préparée par Théod. Ryckius (*Voyez* ce nom, XXXIX, 389), et enrichie de ses remarques. Elle a été repro-

duite à Dublin, en 1730, en 3 tomes in-8°. Neuf ans auparavant, Jacq. Gronovius avait fait paraître à Utrecht, en 2 volumes in-4°., un Tacite *cum notis variorum*, qui diffère assez peu de celui de 1672, et que les Foulis ont réimprimé à Glasgow, en 4 vol. in-12, en 1753. Ernesti venait de publier, en 1752, à Leipzig, 2 vol. in-8°, qui ont reparu en 1772, et dans lesquels sont comprises les notes de Juste Lipse, de J. Fred. Gronovius, de Nicolas Heinsius, avec celles d'Ernesti lui-même. En 1760, Brindley réimprimait à Londres, en 4 vol. in-18, le Tacite de Ryckius, en même temps que Barbou donnait à Paris, en 3 vol. in-12, une édition de ce classique, revue par Lallemand. Celle de Brotier, en 4 tomes in-4°., est de 1772 : elle a été renouvelée en 1776, avec des additions, 7 vol. in-12. Brotier (*Voy.* VI, 38,) n'a pas seulement commenté Tacite, il a osé remplir les trop grandes lacunes qui interrompent et décomplètent les récits de cet historien, et il a aussi ajouté un supplément au dialogue des Orateurs. Parmi les éditions publiées depuis 1786, nous indiquerons celles de Londres, 1790, disposée par H. Homer; des Deux Ponts, 1792, 4 vol. in-8°.; de Parme, chez Bodoni, 1795, 3 vol. in-4°., qui ne contiennent que les Annales; d'Édinbourg, 1798, 4 vol. in-4°. (c'est une copie du Tacite de Brotier); de Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°., édition d'Ernesti, revue et augmentée par Oberlin; de Londres, chez Valpy, 5 vol. in-8°., où se retrouvent les notes et les dissertations de Brotier, avec des extraits de plusieurs autres commentaires et quelques remarques de Porson. Enfin, de 1819 à 1821, M. Le Maire a publié, à Paris, pour entrer dans sa collection de classiques latins, 6 vol. in-8°., intitulés : *Corn. Tacitus, qualem omni parte illustratum, postremò publicavit J. Jac. Oberlin, cui selecta additamenta subjunxit Jos. Naudet* : on y a reproduit le texte et les notes d'Ernesti, plutôt que de Brotier, dont le travail a essuyé, en 1801, une critique amère, et en général assez juste, dans les observations de M. Ferlet sur Tacite, 2 vol. in-8°. Nous avons, dans cette liste des plus importantes éditions de l'historien des Césars, nommé ses principaux commentateurs : il convient d'y joindre Muret, qui n'a point été employé par les imprimeurs à revoir le texte, mais qui l'a publiquement expliqué, et à qui l'on doit un commentaire sur les Annales, de courtes notes sur les autres livres, outre trois Harangues sur les caractères de ces chefs-d'œuvre. On rencontre aussi des observations critiques et historiques, à la suite de quelques-unes des traductions qui vont être indiquées. Ayant déja fait mention des versions particulières de la vie d'Agricola, du Tableau des mœurs des Germains, et du Dialogue sur l'éloquence, nous n'avons à nous occuper ici que de celles des Annales, des Histoires, ou de la totalité des ouvrages de Tacite. Ils ont été traduits en langue polonaise, en 1775, 3 vol. in-8°.; et Baden (*Voy.* III, 199, 200) a donné une version danoise des Annales, qui passe pour excellente : elle a paru à Copenhague en 1773 et 78, in-8°., 2 vol. Les Flamands en ont deux anciennes, l'une de Groznewagen, l'autre de J. Léonard Fénacol : Delft, 1616, in-4°. ; Amsterdam, 1645, in-8°.; mais ils ne lisent plus que celle de P. Corn. Hofd, publiée en 1684, in-fol. et réimprimée dans le même for-

mat, avec les œuvres du traducteur, en 1704. Micyllus (*V.* XXVIII, 600) a mis au jour un Tacite allemand, en 1535 : c'est un volume in-fol., imprimé à Maïence, et décrit par Freytag (*Analect.* II, 923, 931) : cette version et celle de Grotnitz, Francfort, 1657, in-8°., ont été remplacées par celles de J. Sam. Muller, Hambourg, 1705, 3 vol. in-8°.; de Patzke (*V.* XXXIII, 154-156) Magdebourg et Halle, 1765-77, 6 tomes in-8°.; de Ch. Fréd. Bahrdt, 1780 et 81, in-8°., 2 vol., et par de plus nouvelles. Richard Grenewey a traduit en anglais les Annales; et Henri Savile les Histoires : on a réuni l'un et l'autre travail dans l'édition in-fol. de Londres, 1612. La version de Thomas Gordon, publiée en 1728, 1731, 2 vol. in-fol. a été souvent réimprimée : 1737, 4 tomes in-8°.; 1753, 5 vol. in-12; 1757, 4 v. in-8°.; 1770, 5 v. in-12 : elle est accompagnée de discours historiques, critiques et politiques, qui ont eu assez de succès et qui ont été traduits en français, Amsterdam, 1742, 2 vol. in-12; Paris, 1794, 3 vol. in-8°.; mais en elle-même, elle n'est pas d'un très-grand mérite, non plus que celle d'Arthur Murphy, dédiée à Burke, en 1793, 4 vol. in-4°, et réimprimée en 8 tomes in-8°., en 1805. Murphy a joint aussi à son travail des réflexions politiques, qui ont paru suggérées par les circonstances où il écrivait plutôt que par les récits de l'historien latin. Les traducteurs espagnols de Tacite sont : Alamos de Barientos (Madrid, 1614, in-fol.), Emmanuel Sueyro (Anvers, 1619, in-8°.), Léandre de Saint-Martin (Douai, 1629, in-4°.). On ne connaît pas bien l'auteur d'une version italienne, imprimée à Venise, en 1544; George Dati donna la sienne en 1563, in-4°., et elle eut plusieurs éditions jusqu'à celle de Francfort, en 1612. Le premier essai de la traduction célèbre de Davanzati parut à Florence, in-4°., en 1596 : elle a été publiée ensuite chez les Juntes, en 1600, in-4°.; chez Nesti, aussi à Florence, en 1637, in-fol.; à Venise, en 1677, in-4°.; à Padoue, chez Comino, en 1755, 2 tomes in-4°.; à Paris, chez Quillau, en 1760, 2 vol. in-12; à Bassano, en 1790 et en 1803, 3 vol. in-4°., y compris des additions; à Milan, 1799, 9 vol. in-12, avec le texte; à Paris, 1804, trois volumes in-12, revus par M. Biagioli. Quoique Davanzati (*Voy.* X, 579-581), lutte de fort près avec Tacite, il y a bien, de temps en temps, quelques idées qu'il ne parvient pas à exprimer ; mais cette traduction n'en est pas moins, comme l'a dit Ginguené, un chef-d'œuvre de pureté de style, de force, de précision et d'élégance. On ne saurait faire le même éloge de celle d'Adriano Politi, imprimée à Rome, en 1603, in-8°., à Venise, en 1604, in-12, et quelques autres fois jusqu'en 1644 : les éditions de 1618, de 1620 et de 1628, in-4°., comprennent une version des Aphorismes politiques qu'Alamos Barientos avait joints à son Tacite espagnol.—Peut-être n'est-il point de langue moderne qui puisse, aussi bien que la française, représenter les pensées de l'éloquent et ingénieux historien des premiers empereurs, imiter sa précision, atteindre à son élégance, aspirer à son énergie. Cependant Marmontel et Laharpe l'ont déclaré intraduisible dans notre langue, ce qui montre au moins qu'ils n'avaient pas une très-haute idée des tentatives faites avant 1790. Il semble en effet presque inutile de rappeler les plus anciennes, c'est-à-

dire du seizième siècle et même du dix-septième. Après Ange Capelle, qui s'engagea, le premier chez nous, dans cette carrière, Étienne de La Planche publia *les cinq livres d'Annales*, *tournés en français*, Paris, 1548, 1555 et 1581, in-4°. (*Voy.* La Planche, XXIII, 384). Le président Claude Fauchet donna, en 1582, in-folio, une version complète, qui ne satisfit point Pasquier, quoiqu'elle vînt d'un *personnage d'honneur*, et qu'elle ait eu plusieurs éditions. La traduction mise au jour, en 1619 et en 1628, par Jehan Baudoin, l'un des premiers membres de l'académie française, n'a pas eu un long succès; et l'on ne se souvient pas davantage de celle de Raoul Lemaître, imprimée en 1636, in-fol., ni de celle d'Achille de Harlay de Chanvalon, qui parut dans le même format, en 1644. Perrot d'Ablancourt en composa une qui fixa l'attention publique durant un demi-siècle : la première édition, en 3 vol. in-12, fut achevée en 1651, et suivie d'environ dix autres : on la trouvait belle et infidèle, comme toutes les productions du même traducteur : aujourd'hui l'on n'adopterait guère que la seconde partie de ce jugement. Amelot de La Houssaye la critiqua vivement dans un volume in-12, imprimé en 1686, sous le titre de *Morale de Tacite* : un neveu de Perrot prit sa défense, et défia le censeur d'en faire une aussi bonne. Amelot accepta le défi, et traduisit les six premiers livres des Annales, en y ajoutant des Notes historiques et politiques. Cet ouvrage, qui ne formait, en 1690, qu'un vol. in-4°., en remplit dix in-12 dans l'édition d'Amsterdam, en 1731, parce qu'on y a fait entrer la suite des Annales, déplorablement traduite par François Bruys, ou par un anonyme, que les lettres initiales C. de G. ne font pas connaître. Le professeur Guérin offrit au public, en 1742, 3 vol. in-12, dignes au plus de servir aux études de ses élèves : c'était une interprétation scholastique et inanimée des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola. Jean-Jacques Rousseau s'essaya, en 1754, sur le premier livre des Histoires seulement : il aspirait à traduire le style de Tacite; mais il avoue qu'un si rude jouteur l'eut bientôt lassé. Peut-être néanmoins a-t-il lui-même un peu trop déprécié ce travail, et l'en a-t-on beaucoup trop cru sur sa parole. S'il n'a que rarement vaincu les difficultés, il les a toujours senties; et pour la première fois, Tacite aurait pu se reconnaître de temps en temps dans notre langue. Une fidélité plus constante et plus sévère distingue la traduction que d'Alembert a donnée de morceaux choisis dans les divers ouvrages de l'historien latin : elle est d'un goût très-pur; et si les couleurs n'en paraissent pas assez vives, on doit convenir au moins qu'il était fort difficile de mieux faire. C'est ce qu'a prouvé La Bléterie, lorsqu'après dix ans de veilles, il a mis en lumière sa pénible et rampante version des Annales (Paris, 1768, 3 vol. in-12). Elle n'est guère connue aujourd'hui que par ces deux vers de Voltaire :

Des dogmes de Quesnel un triste prosélite,
En bourgeois du Marais a fait parler Tacite.

Dotteville a traduit d'abord les Histoires (1772, deux tomes in-12), puis les six derniers livres des Annales (1774, 2 vol. in-12), ensuite les six premiers (2 vol. in-12, 1779). A l'égard de la Vie d'Agricola et des Mœurs des Germains, que La Bléterie avait tolérablement traduites, en 1755, Dotteville s'est borné à re-

toucher ce travail dans ses éditions de 1792 (7 vol. in-12), et de 1799 (7 vol. in-8°.), qui contiennent ainsi tout Tacite en latin et en français, excepté pourtant le Dialogue des orateurs ; mais avec de très-bonnes notes et des Suppléments historiques pour remplir les lacunes des textes. Cette traduction est fort estimée : cependant Dureau de La Malle en avait composé une nouvelle, qui parut en 1790, 3 vol. in-8°. ; et qui se reproduisit en 1808, un an après la mort du traducteur, perfectionnée par lui, et revue par M. son fils : cette seconde édition est en 5 vol. in-8°. ; elle comprend le texte latin, une introduction, des Remarques historiques et littéraires, un Tableau chronologique des événements rapportés par Tacite, etc., un Tableau généalogique de la famille des Césars, une Table des matières, et une Carte de l'empire Romain. Une troisième édition, publiée en 1817, est augmentée des Suppléments de Brotier, qui portent le nombre des volumes à six : la quatrième est sous presse et paraîtra en 1826, par les soins de M. Noel. Le mérite de ce travail est assez attesté par l'accueil qu'il a reçu, par le succès toujours croissant qu'il obtient chaque fois que la publication s'en renouvelle ; et quoique ce qui en a été dit à l'article *Dureau* (XII, 357-359) semble nous dispenser ici de plus longs détails, nous rendrons du moins hommage à l'élégance et à la fidélité de cette traduction. En profitant, comme il l'avoue, de tout ce qu'il y avait d'heureux dans les précédentes, surtout dans celle de Dotteville, Dureau de La Malle en a fait une meilleure, et qui, très-précieuse en elle-même, se recommande encore par la correction parfaite du texte qui l'accompagne, et par tous les autres accessoires. La nouvelle édition sera accompagnée des suppléments de Brotier, traduits par M. Noel. Il nous reste à indiquer un Essai de traduction des Annales par M. Sénac de Meilhan, Paris, 1789, in-8°., une dernière version complète de Tacite, par M. Gallon de La Bastide, Paris, 1812, 3 vol. in-12; et celle que M. Le Tellier vient de publier, en 1825, de plusieurs extraits des Annales, des Histoires et de la Vie d'Agricola (2 vol. in-8°., *Voy.* le *Journal des savants*, juillet 1825).—Les notes de la plupart des traducteurs et des commentateurs de Tacite sont historiques ou philologiques plutôt que politiques et morales ; mais d'autres écrivains se sont spécialement appliqués à recueillir les leçons que les livres de cet historien peuvent offrir aux princes, aux hommes d'état, aux citoyens. C'est le sujet de quelques livres de Scipione Ammirato, de Filippo Cavriana, de Vergilio Malvezzi, de Trajano Boccalini, etc., en langue italienne ; de Chp. Forstner, de J. H Boecler, en latin ; d'Amelot de La Houssaye, en français ; de Thomas Gordon, en anglais. Nous avons déjà fait mention de ces deux derniers ; et à l'égard des autres, nous renvoyons aux articles qui les concernent dans cette Biographie universelle. Nous en omettons un grand nombre d'autres, et nous n'ajouterons à cette liste que le nom de Wéguelin, qui a inséré dans les Mém. de l'acad. de Berlin des Dissertations sur ce qu'il appelait l'*Art Psychologique, l'art caractéristique, moral et politique de Tacite* : c'est l'un des premiers essais d'une école qui croit aprofondir ce qu'elle obscurcit, et qui replongerait les principes et les détails même des sciences

morales dans les plus épaisses ténèbres, si leur lumière pouvait s'éteindre au cœur de l'homme, et si les écrivains classiques anciens et modernes, Tacite peut-être plus qu'aucun autre, n'avaient su les revêtir d'un immortel éclat. Ernesti et d'autres philologues ont fort déprécié tout ce qu'on a publié d'observations morales sur l'Histoire des Césars; de son côté, Gordon et d'autres écrivains politiques ont parlé avec peu de respect des Commentaires grammaticaux : la vérité est que le premier service à rendre à l'instruction classique est de bien établir les textes, de les vérifier et de les interpréter avec une exactitude rigoureuse; que nous devons à ces travaux difficiles beaucoup de reconnaissance et d'estime; mais que pourtant ce ne serait pas faire un usage raisonnable des livres historiques, que de n'y point étudier la science des mœurs et des sociétés, puisqu'après tout ils n'ont d'utilité réelle, qu'en perfectionnant les théories, qu'en les rendant sensibles, qu'en servant à les étendre, et au besoin à les rectifier par l'expérience. C'est visiblement la destination que Tacite a donnée à ses écrits; et tous ceux qui les ont ou loués ou censurés, sont d'accord sur ce point. Nous avons, dans le cours de cet article, recueilli plusieurs de ces jugements; il en existe un tel nombre d'autres, au milieu des livres de littérature et d'histoire, que nous n'entreprenons point ici de les indiquer: l'un des plus récents et des plus remarquables se trouve dans les Mémoires de M. Ancillon.—Les Vies de Tacite, soit abrégées, comme celle qu'a rédigée Juste Lipse, soit verbeuses, comme celle que La Bléterie a mise à la tête de ses traductions, soit précises et savantes, comme celle que l'on doit à Brotier, sont aussi trop nombreuses pour qu'on nous en demande le catalogue. Nous désignerons néanmoins les notes qui concernent notre historien dans le second volume de l'Histoire des empereurs par Tillemont, et l'article que Bayle lui a consacré. Mais son caractère, son génie, et à vrai dire tout ce qu'il y a de mémorable dans sa vie, il faut le chercher dans ses ouvrages : c'est là qu'il continue de vivre pour les délices des hommes sages, pour l'effroi des pervers et pour l'instruction de la plus lointaine postérité. D—N—U.

TACONNET (TOUSSAINT-GASPAR), né à Paris, le 4 juillet 1730, d'un menuisier, fut destiné à l'état de son père, et cependant envoyé au collége, où il ne se distingua que par ses espiégleries. Après avoir achevé ou peut-être interrompu ses études, il fréquenta les cabarets et autres lieux méprisés par la société. Ses ressources épuisées, il était sur le point de s'engager dans un régiment..... On lui offrit une place de manœuvre des décorations à la comédie française. Il suppléait au besoin le souffleur : un jour il laissa tomber une coulisse qui faillit écraser une actrice, et il reçut son congé sur-le-champ. Renvoyé par les comédiens, Taconnet se fit comédien lui-même; mais ce fut sur le théâtre de la Foire. Dès son début, il eut de grands succès, prit du goût pour sa nouvelle profession, et devint même auteur. Lors de la réunion de l'Opéra-Comique du théâtre de la Foire avec les Italiens, en 1762, Taconnet, qui n'avait pas été du nombre des acteurs conservés, fut trop heureux d'être employé dans les ateliers des menus plaisirs; mais une nouvelle troupe foraine se forma bientôt, et il y fut

admis. Nicollet, son directeur, ayant obtenu, peu après, la permission d'élever un théâtre sur le boulevard du Temple, ce fut là que Taconnet acquit une grande réputation. Les rôles d'ivrognes et de savetiers étaient ceux dans lesquels il excellait. Il jouait les premiers au naturel; aussi, quand il voulait exprimer le dernier degré de son mépris pour quelqu'un, disait-il : *Je le méprise comme un verre d'eau.* Son talent pour jouer les savetiers était tel, que Préville disait avec esprit, qu'*il serait déplacé dans les rôles de cordonniers.* Sa conduite n'avait jamais été régulière; sa santé en souffrit. Une chute qu'il fit lui occasionna une plaie à la jambe. Il n'avait d'autre ressource que d'aller à l'hospice de la Charité. Nicollet, à la fortune duquel il contribuait, vint offrir cent louis aux frères de l'hospice, pour sauver son cher Taconnet. *M. Nicollet,* dit celui-ci, qui l'avait entendu, *prêtez-moi douze francs à compte.* On raporte que quelques instants avant sa mort, voyant, dans le lit à côté du sien, un compagnon menuisier qui rendait le dernier soupir : « Camarade, lui dit-il, va-t-en dresser le théâtre chez Pluton, et annonce que j'y jouerai ce soir le *Savetier avocat* et la *Mort du bœuf gras.* » Taconnet mourut le 29 décembre 1774 à cinq heures du matin. Il est auteur d'un grand nombre de pièces de théâtre. A la suite de l'une d'elles (*le Procès du Chat*), on en trouve une liste dont vingt-trois sont indiquées comme imprimées. Une seule paraît l'avoir été depuis : c'est *le Baiser donné et le Baiser rendu.* Les *Spectacles de Paris*, 22e. partie, 1773, contiennent une liste beaucoup plus ample, et qui doit avoir été fournie par l'auteur lui-même, à en juger par cette note qui l'accompagne : « *Toutes ces pièces* (au nombre de quatre-vingt-trois) *existent tant imprimées que manuscrites ; mais plus de quarante ont été supprimées par des ordres supérieurs auxquels l'auteur se soumet avec respect.* » La plus ancienne de ces pièces est de 1749; c'est le *Labyrinthe d'amour*, opéra-comique. Aucune n'est restée au théâtre. *La Petite écosseuse,* parodie de l'*Écossaise* de Voltaire, fut jouée et imprimée en 1760, in-8°. La tragédie de *Rosemonde* (*Voy.* ce mot, XXXIX, 34) n'est point imprimée. La *Mort du Bœuf gras*, tragédie pour rire, jouée et imprimée en 1767, s'est conservée quelque temps sur les théâtres de société. Outre ses comédies, Taconnet a composé : I. *Tablettes lyriques*, in-32. II. *Almanach chantant*, ou *Soirées amusantes*, 1761, in-32. III. *L'Ami de tout le monde*, almanach en vaudevilles, 1762, in-32. IV. *Jérôme à Fanchonnette*, *avec la réponse*, *héroïde*, 1759, in-8°. V. *Mémoires d'un frivolite*, *par l'auteur ambulant*, 1761, in-12, fiction satirique. VI. *Stances sur la mort de Marie, princesse de Pologne, reine de France*, 1768, in-4°. J. B. Artaud, né à Montpellier, le 26 décembre 1732, est auteur de l'opuscule anonyme intitulé : *Taconnet*, ou *Mémoires historiques pour servir à la vie de cet homme célèbre, article oublié dans la Nécrologie de* 1775. Amsterdam (Paris), 1775, in-12. Un *Éloge de Taconnet* se trouve en tête des *Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, etc., 4e. *partie*, pour l'année MDCCLXVI (lis. MDCCLXXVI), in-24. Le 26 novembre 1776, on joua, sur le théâtre de Nicollet, *l'Ombre de Taconnet,* comédie en

deux actes. Taconnet y paraissait au dénouement, pour prononcer sur les débats entre les savetiers et les cordonniers. On a représenté, en 1807, au théâtre des Variétés, *Taconnet chez Ramponneau*, ou *le Réveillon de la Courtille*, comédie-folie, de MM. Francis, Désaugiers et Moreau, imprimée en 1808, in-8°. M. Martainville a donné au théâtre de la gaîté, en 1811, *Taconnet*, comédie en un acte, réimprimée en 1812. On doit à MM. Merle et Brazier, *Préville et Taconnet*, ou *la Comédie sur le Boulevard*, vaudeville grivois, joué en 1817, sur le théâtre des Variétés, imprimé en 1817, et dont la 3e. édition est de 1818.—TACONNET (*Jacques*), frère aîné du précédent et comédien au théâtre de Nicollet, est auteur du *Congé de semestre*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles. A. B—T.

TACQUET (ANDRÉ), mathématicien, né en 1611, à Anvers, embrassa jeune la règle de Saint Ignace, et après avoir régenté quelque-temps les humanités, fut chargé de l'enseignement des mathématiques. Il professa cette science pendant quinze ans avec beaucoup de succès, et mourut de phthysie dans sa ville natale, le 23 déc. 1660. Ses principaux ouvrages sont : I. *Cylindricorum annulorum libri IV, unà cum Dissertat. physico-mathematicâ de circularium volutatione per planum*, Anvers 1651 ;—*liber V.*, ib. 1659, in-4°. Dans cet ouvrage, dit Montucla, l'auteur se propose de mesurer la surface et la solidité des divers corps qui se forment en coupant un cylindre de diverses manières par un plan, et celles des différents solides de circonvolution, formés par un cercle tournant autour d'un axe donné. Mais il y règne une affectation tout-à-fait superflue de démontrer dans le style de la géométrie ancienne, des choses déjà démontrées par Guldin, Cavalieri, Grégoire de Saint-Vincent, etc. (Voy. *Hist. des Mathémat.*, II, 82). II. *Elementa geometriæ planæ ac solidæ, quibus accedunt ex Archimede theoremata*, ibid. 1654, 1655, in-8°. III. *Arithmeticæ theoria et praxis accuratè demonstrata*, Louvain, 1655 ; Anvers 1655, in-8°. Ces deux ouvrages du P. Tacquet, recommandables par leur clarté, ont été long-temps suivis dans les écoles de la Société. IV. *Opera mathematica*, Anvers, 1668 et 1669 in-fol. Ce vol. contient : *Astronomiæ libri* VIII ; *Geometriæ practicæ libri* III ; *Opticæ libri* III ; *Catoptricæ libri* III ; *Architecturæ militaris liber unus*, etc. Dans son traité d'astronomie l'auteur suppose la terre immobile, quoiqu'intérieurement convaincu de la vérité du système de Copernic ; mais il craignait de s'écarter de Riccioli (*Voy.* ce nom) qu'il avait pris pour guide, et d'adopter une opinion qui paraissait contredire le texte des Livres saints. Delambre a donné l'analyse de cet ouvrage dans l'*Histoire de l'astronomie moderne*, II. 531-36. W—S.

TADINO (GABRIEL), général italien, né vers l'année 1480, à Martinengo près de Bergame, se rendit d'abord aux vœux de ses parents, qui le destinaient à la médecine ; mais entraîné par ses goûts, il étudia l'architecture, et se forma sous un ingénieur français chargé de la réparation des fortifications de Bergame. En sortant de cet apprentissage, il offrit ses services aux Vénitiens, menacés de rester écrasés sous les efforts de la Ligue de Cambrai (1509). Pendant cette lutte désastreuse, Tadino donna des preuves

éclatantes de son habileté, et mérita, dès que la guerre fut terminée, d'être élevé au rang de surintendant-général des fortifications de Candie. Reçu chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, en 1522, il se distingua au siége de Rhodes, dont il fut un des plus vaillants défenseurs. Malgré la funeste issue de cette campagne, il obtint la commanderie de Saint-Étienne, qui fut ensuite échangée contre le prieuré de Barlette. La trève dont jouissaient alors les Vénitiens et l'ordre de Malte lui fit accepter le grade de grand-maître d'artillerie dans les armées de Charles-Quint, qu'il suivit dans toutes ses expéditions contre la France. Épuisé d'années et de travaux, il desira finir ses jours dans la retraite; mais à peine eut-il regagné ses foyers, qu'une nouvelle guerre, éclatée entre les Vénitiens et la Porte, rendit ses conseils nécessaires à ses concitoyens. Il fut appelé par le sénat, à Venise, où il suggéra des mesures sages et énergiques pour mettre les îles de l'Archipel à l'abri des Musulmans. Tadino mourut en 1543. *Voy.* Galliccioli, *Memorie di Tadino*, etc., Bergame, 1783, in-4°., ornés d'une médaille frappée, en 1538, en l'honneur de ce général, dont on voit le portrait d'un côté, et une batterie de canon de l'autre, avec cette inscription : *UBI RATIO, IBI FORTUNA PROFUGA.* Il n'est pas vrai que Tadino soit, comme son historien l'a prétendu, l'inventeur des contre-mines. Ce moyen d'attaque des places était connu long-temps avant lui; et les anciens en ont même quelquefois fait usage. A—G—S.

TADJ-EDDYN ILDOUZ ou ILDIZ, roi de Ghazna, était un des esclaves turks ou mamlouks, que le sulthan gauride Schehab-eddyn Mohammed avait fait élever avec soin et adoptés, pour lui tenir lieu d'enfants. Ildouz ayant reçu de ce monarque le gouvernement du Kerman et du Mékran, provinces situées entre Ghazna et l'Indoustan, se trouvait placé avantageusement sur le passage de son souverain pour lui faire sa cour et en obtenir des faveurs nouvelles. En effet, Schehab-eddyn, au retour de sa dernière expédition dans l'Inde, donna à son ancien esclave l'étendard royal de Ghazna, et sembla le déclarer ainsi son successeur. Mais après la mort du conquérant (*V.* MOHAMMED II, XXIX, 216), les omrahs turks appelèrent au trône son neveu Mahmoud et refusèrent de se soumettre à Ildouz. Ce dernier fut néanmoins reconnu roi de Ghazna, par la renonciation de Mahmoud, prince indolent, qui se contenta du vain titre d'empereur et d'un simulacre de souveraineté. Tadj-eddyn Ildouz, véritable dépositaire de toute l'autorité, voulut régner sur tous les états que son ancien maître avait possédés. Il envahit le Pendjab et s'empara de Lahor, l'an 603 (1207). Mais Cothoub-eddyn Aïbek, roi de Dehly, reprit bientôt cette ville après avoir défait Ildouz qui, poursuivi jusqu'à Ghazna, perdit une seconde bataille ainsi que son royaume, et fut contraint de se réfugier dans le Kerman. Rappelé par ses sujets, il surprit son rival qui eut à peine le temps de s'enfuir et de repasser l'Indus. Tadj-eddyn, loin d'être corrigé par cette leçon, ne mit point de bornes à son ambition. Il prit Herat et conquit une partie du Seistan : mais ayant eu l'imprudence de faire la guerre au fameux Mohammed, sulthan du Kharizme (*V.* MOHAMMED ALA-EDDYN), il encourut la vengeance de ce puis-

sant monarque, qui lui enleva pour toujours le royaume de Ghazna. Réduit, pour la seconde fois, à ne régner que sur le Kerman, il ne laissa pas de recruter une armée nombreuse, en attendant une occasion de pouvoir reculer les frontières de son petit état. La mort de Cothoub-eddyn et l'usurpation de Scham-seddyn Iletmisch (*Voy.* ce nom) parurent à Tadj-eddyn Ildouz des circonstances favorarables pour rentrer avec avantage dans l'Indoustan. Il conquit d'abord les provinces du nord et pénétra jusqu'à Dehly; mais ayant été vaincu par Schams-eddyn l'an 612 (1215), il fut fait prisonnier et termina ses jours dans les fers après un règne de neuf ans. Il ne laissa point de successeur, et le Kerman passa sous la domination des dynasties établies en Perse. A—T.

TADJ-EDDYN (Aly ben Khaïr) de Baghdad, historien arabe, mort en 674 de l'hég. (1275 de J.-C.), a composé: I. *Histoire des hommes illustres*, en 5 vol. II. *Histoire du Caire*. III. *Histoire des Khalifes*, et plusieurs autres ouvrages historiques. Z.

TAFTAZANI (Saad-eddyn Mas'oud al), fils d'Omar, est ainsi nommé dans tous les manuscrits de l'Escurial et de la bibliothèque bodleïenne cités par Uri et par Casiri, et tous ceux de la bibliothèque de Leyde, et non pas Taktazani ou Tagtazani, comme le nomme Herbelot en différents endroits. Ibn Kassem, dans son *Histoire universelle*, rapporte à l'an 792 de l'hég. (1389 de J.-C.) la mort de Taftazani à Marasch, et cette époque est indiquée aussi par Herbelot, qui se trompe lorsqu'il dit ailleurs que le même Taftazani mourut l'an 751 (1350). Taftazani est cité comme un grand jurisconsulte par le célèbre historien Ahmed Ibn-Arabchah. Parmi les nombreux ouvrages qu'il écrivit sur différentes matières, on remarque: I. Un *Commentaire du Coran*. II. Une *Grammaire arabe*. III. Un autre ouvrage sur la *Grammaire*, intitulé *Florilège*. IV. Divers traités de *Théologie*. V. Un *Commentaire* sur la *Grammaire* de Zamakhschari. VI. Un autre sur la *Rhétorique* de Socaki. VII. *Commentaires* sur trois ouvrages intitulés *Clef des sciences* par Abou-Yacoub al-Moali, par Djelal-eddyn al-Cazvini, et par Seradj-eddyn al-Socaki (*Voy.* Socaki). Il a donné aussi un Appendix à l'ouvrage de ce dernier. VIII. *Traité de Dieu, de son essence*, de son existence et de ses attributs. IX. *Commentaire* sur la clef de la jurisprudence de Yahia ben Said al-Sirami. X. *Traité de logique*. XI. *Commentaire* sur la métaphysique d'Avicenne. XII. *Épitome du droit canonique*. XIII. *Traité du droit civil*. XIV. *Essai et Recueil de droit*. La bibliothèque de l'Escurial en possède trois exemplaires, dont un est autographe. Ces ouvrages se trouvent tous manuscrits à la biblioth. de l'Escurial, et quelques-uns à la bibl. Bodleïenne, à la bibliothèque du roi à Paris, et à celle de Leyde. Il existe en outre à celle de Paris plusieurs manuscrits du même auteur, qui ne sont point encore catalogués. Volney dit, dans son voyage en Syrie, t. II, p. 90, qu'il a trouvé une Rhétorique de la composition de Taftazani parmi les manuscrits du couvent de Marhanna, sur la montagne des Druses. Z.

TAFURI (Jean-Bernardin), biographe, naquit en 1695, à Nardò, petite ville de la terre d'Otrante. Après avoir passé ses premières années dans la dissipation, il s'efforça de

réparer ce tort; et autant ses études avaient été tardives, autant ses progrès furent rapides. Ses ouvrages marquent le développement successif de ses idées; car il travailla d'abord à illustrer sa ville natale, puis sa province, enfin tout le royaume. C'était marcher, pour ainsi dire, du connu à l'inconnu, et étendre ses conquêtes après avoir augmenté ses forces. L'amour des lettres ne l'empêcha pas de remplir des charges publiques; et, dans le tremblement de terre qui renversa de fond en comble la ville de Nardò, en 1743, on vit ce savant, rempli de zèle et de philanthropie, apporter des consolations et des secours à ceux qui avaient le plus souffert de ce terrible fléau. Il mourut dans cette ville, le 24 mai 1760. On a de lui : I. *Vita di S. Gregorio Armeno*, Lecce, 1723, in-12. S. Grégoire est le patron de la ville de Nardò. II. *Ragionamento istorico degli antichi studj ed Accademie della città di Nardò*. (Dans le IIe volume de la *Cronica de' minori Osservanti*, par Lama, ibid., 1723, in-4°.) III. *Giudizio intorno alla Dissertazione della patria di Ennio, dell' ab. de Angelis*. (Dans le IVe vol. du Recueil de Calogerà.) L'auteur soutient que cet ancien poète latin naquit à *Rugge* (Rudia), aux environs de Tarente, et non pas dans un village du même nom, près de Lecce, comme de Angelis l'avait prétendu (*Voy*. Angelis, II, 162). L'opinion de Tafuri fut attaquée par un de ses compatriotes, qui publia (sous le nom supposé de Metello Alessandro Da riva) : *Risposta alla Critica fatta all' ab. de Angelis*, etc., ibid., tom. XI, IV. *Delle scienze e delle arti inventate, illustrate ed accresciute nel regno di Napoli*, Naples, 1738, in-12, compilation médiocre, et qui prouve plus de patriotisme que de lumières : elle est bien au-dessous des éloges qu'on lui a prodigués. V. *Censura sopra i Giornali di Matteo Spinelli di Giovenazzo*. Les notes publiées par Muratori, sous le nom de Tafuri, appartiennent à l'abbé Pollidori. Ce fut pour en repousser la responsabilité, que notre auteur fit paraître les siennes dans le VIe volume de Calogerà. VI. *Ant. de Ferrariis Galatei, de situ Japygiæ*, etc., Lecce, 1727, in-8°., réimprimée dans le VIIe vol. de Calogerà. Tafuri, qui a été l'éditeur de cet ouvrage, l'a enrichi de quelques notes. VII. *Annotazioni critiche sopra le cronache di Antonello Coniger*, dans le VIIIe. vol. du même recueil; et avec de nouvelles remarques dans le tom. III, part. 5e de la Collection des historiens de Naples. L'avocat Ambolo publia des observations sous le titre suivant : *Risposta alle critiche annotazioni di Tafuri sopra le Croniche di Coniger*, Lecce, 1736, in-4°. VIII. *Notizie intorno alla vita ed alle opere di Angelo di Costanzo;* (dans le Xe vol. de Calogerà) suivi de corrections et de suppléments à l'ouvrage de cet historien, la notice seule a été réimprimée dans l'édition de Costanzo de 1735; elle fait aussi partie de la collection de Gravier. IX. *Dell' origine, sito ed antichità della città di Nardò*; (dans le XIe vol. de Calogerà. Les six premiers chapitres seulement) X. *Frammenti degli atti della Congregazione ordinata da Gregorio XIV, per l'emendazione della Bibbia*, etc., dans le XXXIe vol. de Calogerà, avec plusieurs renseignements biographiques sur les prélats chargés de ce travail. XI. *Istoria degli scrittori nati nel regno di Napoli*, Naples, 1744-70, 9 vol. in-12; c'est l'ou-

vrage le plus important de l'auteur, qui a le mérite d'avoir le premier traité l'histoire littéraire de Naples moins superficiellement que ne l'avaient fait Toppi et Nicodemo. Il a été maltraité par Signorelli, qui ne vaut pas mieux que Tafuri, auquel il a beaucoup emprunté. Le premier volume de cet ouvrage comprend les écrivains nés dans le royaume de Naples avant l'ère chrétienne : leurs notices, au nombre de quatre-vingt-une, sont rangées par ordre alphabétique, et précédées d'une introduction relative à l'ancienne géographie du royaume. Dans les volumes suivants, les noms sont disposés par ordre chronologique : l'auteur y a joint également un discours sur l'état des sciences et des lettres pendant les siècles barbares. Cette seconde période, qui s'étend jusqu'à la fin du 16e. siècle, remplit six volumes. Les deux derniers et la moitié du septième, contiennent des additions et des corrections aux volumes précédents. Tafuri avait déjà rassemblé les matériaux pour la continuation de son ouvrage, qu'il aurait probablement refondu en entier, s'il en avait eu le loisir. Ses héritiers conservent plusieurs de ses manuscrits, entre autres la suite de l'histoire littéraire, en 3 vol. in-4°., et des additions nombreuses à la *Bibliothèque napolitaine*, de Toppi, en 1 vol. in-fol. *Voy*. Soria, *Storici napoletani*, pag. 577. A—G—S.

TAGEREAU (Vincent), avocat au parlement de Paris, dans le XVIIe siècle, était né dans l'Anjou. Il est principalement connu par un *Discours de l'impuissance de l'homme et de la femme*, qui paraît avoir été composé pour une affaire particulière à laquelle il s'intéressait. Tagereau prouve, dans cet ouvrage, que le congrès est déshonnête, impossible dans son exécution, plus propre à égarer sur la question qu'on veut décider, qu'à faire découvrir la vérité (*Voy*. Lamoignon). L'édition de 1612, in-8°., offre des additions et des retranchemens qu'on ne trouve point dans celle de 1611, que Bouchel a insérée dans sa *Bibliothèque du droit français*. Ce traité ne diffère de celui d'Hotman sur le même sujet, qu'en ce que Tagereau y a mis plus d'ordre et a discuté quelques questions de plus. Il est encore auteur du *Vrai Praticien français*, Paris, 1633, in-8°. T—D.

TAGESEN, *V*. Tausan.

TAGHRY-BERDY (Ben), *Voy*. Aboul-Mahacen.

TAGLIACARNE, *Voy*. Théocrène.

TAGLIACOZZI (Gaspar), chirurgien, né en 1546, d'un fabricant d'étoffes à Bologne, fit ses études à l'université de cette ville, où il eut, pour maître Cardan. Reçu docteur à l'âge de vingt-quatre ans, il obtint peu de temps après une chaire de chirurgie, et s'appliqua particulièrement au traitement des lésions des oreilles, de l'excision des lèvres, et surtout des nez coupés. Il publia sur cette dernière opération, un livre dans lequel il ne se montre que théoricien, quoique son ancien biographe et plusieurs de ses contemporains assurent la lui avoir vu exécuter avec succès dans les principales villes d'Italie. Il ne faut pas croire pour cela que Tagliacozzi ait été l'inventeur de cet art, sur lequel d'autres auteurs avaient écrit avant lui, et qui était pratiqué par un certain Branca, en Sicile, par Vianeo et d'autres chirurgiens en Calabre. Ce que l'on doit à ce professeur, c'est d'avoir publié sur la réparation des nez

le premier ouvrage méthodique, qui même à présent est le travail le plus complet que l'on possède sur cette partie. Il est divisé en deux livres, dont l'un contient vingt-cinq chapitres, et l'autre vingt, suivis de vingt-deux planches gravées sur bois, et d'une table générale des matières. Du temps de Tagliacozzi, on avait l'habitude d'étaler beaucoup d'érudition, en rapportant de longs passages tirés des anciens auteurs. Se conformant à cet usage, l'auteur emploie les premiers articles de son traité à prouver la dignité et l'importance du nez, des lèvres et des oreilles; invoquant l'autorité des médecins, des orateurs, des poètes, et jusqu'à celle des pères de l'Église et de la Bible. Ce n'est qu'au dix-neuvième chapitre qu'il expose ce que l'on savait avant lui sur cette opération, et en quoi sa méthode s'accorde avec ces traditions incomplètes. Il cite, à cette occasion, Galien, Celse, Paul d'Égine, parmi les anciens, et Benedetti, Fallope, Vésale, Paré, Schenk, parmi les modernes, presque tous ses contemporains. Cette opération, dit-il, est fondée sur l'art de greffer; car on ente une partie vivante du corps sur un autre, à-peu-près de la même manière qu'un bourgeon sur un arbre. Mais l'on se tromperait fort si l'on croyait remplacer les cartilages du nez ou des oreilles par les muscles du bras ou de tel autre endroit charnu du corps. Ce n'est que par l'épiderme que l'on peut espérer de réparer ces membres mutilés; car il n'y a que la peau qui soit presque partout la même; et il ne peut y avoir d'adhésion qu'à la surface et entre des parties analogues. Tagliacozzi fait cependant l'énumération de quatre espèces de peau; et en accordant la préférence à celle du bras, il rejette expressément la peau du front comme difficile à se joindre, et d'un autre tissu que celui du nez. Les joues lui paraissent trop musculeuses, et il ne croit pas que l'on puisse écorcher les mains et les pieds, sans compromettre la vie. Il ne trouve rien de si convenable que la partie du bras audessus du coude. Il conseille au chirurgien opérateur de prendre plutôt un grand lambeau qu'un trop mince, parce qu'il vaut beaucoup mieux avoir un gros nez qu'un petit : *Minus enim malum est amplas gestare nares et prolixas.... quam imminutas et deformes.* Il n'est pas rare, dit-il, de voir croître le poil sur ces nouvelles narines, et dans ce cas, on est obligé de se faire *raser le nez.* Il examine ensuite l'âge, la constitution, l'état de santé, la saison, l'heure même dans laquelle l'opération peut être essayée avec succès. Il discute s'il vaut mieux se servir de la peau d'un tiers que de celle du blessé; et quoiqu'il ne doute pas que la greffe ne puisse avoir lieu en employant la peau d'un autre, il regarde néanmoins comme presqu'impossible d'assujétir deux personnes à un état d'immobilité parfaite, pendant un assez grand espace de temps. Il lui paraît même peu probable qu'une pareille méthode ait jamais été pratiquée. Dans le second livre de son ouvrage, Tagliacozzi décrit l'opération, et fait connaître les instruments et l'appareil dont on a besoin pour l'exécuter. Nous renvoyons au traité même, ceux qui seraient curieux d'en apprendre les détails. Depuis l'apparition de ce singulier ouvrage, personne n'avait songé à revenir sur le même sujet, si ce n'était pour en donner quelque idée. Fyens (*Voyez* ce nom, XVI, 206), un

des élèves de Tagliacozzi, consacra plusieurs chapitres d'un livre intitulé : *De præcipuis artis chirurgicæ controversiis*, à présenter un aperçu de la méthode de son maître. A en juger d'après l'énoncé de ce travail (*De nasi amputati ex carne brachii restitutione*), l'on dirait que l'auteur partage l'erreur commune de son temps, de croire que l'on réparait les nez avec de la chair; tandis qu'il dit expressément : *Non fit scissio in musculis brachii, sed tantum in cute*. Mais il se trompe lorsqu'en supposant qu'on puisse faire usage du bras d'un autre, il cite l'autorité de Tagliacozzi, qui, tout en admettant le principe, se montrait peu disposé à en adopter les conséquences. Ce qu'il y a de plus important dans l'ouvrage de Fyens, c'est le passage où il déclare avoir été témoin de plusieurs guérisons obtenues par son maître. Comme il se trouve encore des personnes qui en doutent, nous croyons devoir les renvoyer au témoignage d'un auteur contemporain. Cette opération, qui paraît avoir été très-suivie en Italie, ne fut presque point accueillie dans le reste de l'Europe; et sans le cas, cité par Hildan, d'un nez amputé et remis en 1592, par Griffon, à Lausanne, on ne pourrait citer aucun exemple de pareilles opérations entreprises hors d'Italie; les chirurgiens s'étant bornés, dans les autres pays, à discuter sur la possibilité ou l'impossibilité de la méthode de Tagliacozzi. Chez les Italiens même, il y eut des professeurs qui la rejetèrent comme impraticable; et un Génois nommé Della Croce (*V.* ce nom, X, 282), qui, en 1612, remplissait une chaire de médecine à Rome, en parlait comme d'une chose absurde et ridicule. On peut juger de ce que l'on en pensait dans les autres parties de l'Europe, d'après un passage des *Institutions chirurgicales* d'Heister (*V.* ce nom, XIX, 592), qui, en 1739, écrivait que lorsqu'on a le malheur de perdre son nez, la meilleure manière de le remplacer, c'est d'en commander un autre en bois ou en argent (chap. 73); et l'ouvrage d'Heister, traduit dans presque toutes les langues, a été, pendant un demi-siècle, le seul traité général que possédât la chirurgie moderne. Les rêves des partisans de la *sympathie* vinrent ajouter encore à l'incrédulité des antagonistes de Tagliacozzi. Le célèbre Van Helmont (*V.* ce nom, XX, 15), en répondant à ceux qui attribuaient en grande partie le succès de cette opération à l'intervention du démon, raconte sérieusement l'aventure d'un Bruxellois qui, ayant perdu son nez dans une bataille, en emprunta un autre sur le bras d'un laboureur, à Bologne. Il était tout fier de sa nouvelle acquisition, lorsqu'au bout de treize mois, il sentit tout-à-coup son nez se refroidir et tomber en putréfaction. Étonné de cet accident, il en demanda une explication à son chirurgien Tagliacozzi, qui lui apprit qu'au même jour et au même instant où ce nez tombait à Bruxelles, le malheureux laboureur qui l'avait fourni rendait le dernier soupir à Bologne. « Il y a encore des personnes vivantes, ajoute l'historien, qui ont » été témoins de ce fait; et je demande ce qu'il y a là d'incompré» hensible ou de surnaturel (1). » Robert Fludd fait à peu-près le même conte dans sa réponse à Forster, qui avait osé révoquer en doute les vertus surprenantes de l'onguent *Arma-*

(1) *De Magneticá vulnerum naturali et legitimá curatione.* Paris, 1621, in-8°, § 23.

rius (2). La méthode de Tagliacozzi était presque tombée dans l'oubli, lorsque le *Gentleman's magazine*, rendit compte, en 1794, d'une cure merveilleuse opérée à Kumar, près de Pounah, et dont les détails avaient été transmis par l'*Hircarrah*, ou la gazette de Madras. Un Mahratte, au service de la compagnie des Indes, ayant eu une main et le nez coupés dans les prisons de Tippou-Saëb, rejoignit dans cet état l'armée de Bombay, à Seringapatam, où au bout d'une année, il trouva un chirurgien indien, qui se chargea de lui rendre le nez, au moyen d'un morceau de peau détachée du front. D'après Pennant (3) (*V.* ce nom, XXXIII, 315), et d'autres voyageurs, ce talent était héréditaire chez les *Koomas*, caste des *Indous*, qui exerçaient en même temps l'art du briquetier. On ne comprend pas bien ce qu'il peut y avoir de commun entre cette profession et l'opération du nez : le seul rapport que nous y avons découvert, c'est qu'on emploie de la terre à porcelaine pour donner aux nouveaux nez une forme élégante, que la peau seule serait incapable de prendre d'elle-même. Quoi qu'il en soit, il paraît que les chirurgiens anglais ont trouvé la méthode indienne préférable à l'italienne, puisque c'est exclusivement du front qu'ils prennent la peau qui doit former le nez, bien que l'opération leur ait souvent manqué. Les journaux ont donné récemment de tristes détails (4) sur un malheureux à qui l'on avait en vain essayé de remettre un nez aux dépens de ses joues, après lui avoir inutilement écorché le front. Il ne nous appartient pas de décider laquelle des deux méthodes mérite d'être encouragée; mais il nous semble que l'on se trompe fort lorsqu'on avance que celle de Tagliacozzi est d'origine asiatique : car, comme nous l'avons déjà remarqué, ce chirurgien s'est expressément prononcé contre l'emploi de la peau du front. Le procédé auquel le docteur Graefe a pompeusement donné le nom de *méthode allemande*, n'est dans le fond que l'opération *taliacotienne* ou *calabraise*, avec quelques légères modifications, qui ne nous paraissent pas assez importantes pour lui obtenir le titre de nouvelle méthode. On rendrait un plus grand service à la science en dégageant l'ouvrage de Tagliacozzi (5) de tout ce qu'il y a de superflu, et en publiant ce qu'il a dit de bon sur une opération encore peu connue et si rarement pratiquée. On pourrait mettre à profit les nouvelles connaissances physiologiques et anatomiques, et résoudre, d'après de meilleures données, les questions importantes trop légèrement discutées par le professeur de Bologne. Tagliacozzi, après avoir occupé pendant plusieurs années la chaire d'anatomie à l'université de cette ville, y mourut le 7 novembre 1599. Ses compatriotes lui élevèrent, dans les salles de leur théâtre anatomique, une statue tenant un nez à la main, avec une inscription très-honorable. Ses ouvrages sont : I. *De curtorum chirurgiâ per insitionem ; additis cutis traducis, instrumentorum omnium, atque deligationum iconibus et tabulis, libri duo*, Venise, 1597, in-

(2) *Responsum ad Hoplocrisma-spongum Fosteri.* Londres, 1631, in-4°.

(3) *View of Hindoostan.* Londres, 1798, 2 vol. in-4°, tom. II, pag. 237.

(4) *Tagliacotian operation*, by M. TRAVERS. *Voy.* le Bulletin des sciences médicales d'avril 1824, I, 312, pag. 352.

(5) M. Portal l'appelle *Taliacot* ou *Tagliaguerzo*. Passe pour le premier ; mais que veut dire l'autre ?

fol., fig., réimprimé sous le titre suivant: *Cheirurgia nova de narium, aurium, labiorumque defectu per insitionem cutis ex humero, arte hactenùs omnibus ignotâ, sarciendo*, Francfort (1598), in-8°. II. *Epistola ad Hieronymum Mercurialem, de naribus multò antè abscissis, reficiendis*, dans l'ouvrage de Mercuriale, intitulé : *De decoratione*, ibid., 1587, in-8°. III. *Consilia medica*, dans le Recueil de Lautenbach, intitulé: *Italiæ medicorum.... consilia medicinalia*, ibid., 1605, in-4°., *Voy*, Mutio (de Plaisance), *Oratio in obitu G. Taliacotii*, Bologne, 1599, in-4°. — Brambilla, *Storia delle scoperte degl' Italiani*, tome II, pag. 213. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, tome VIII, pag. 61. — Baronio, *Degl' innesti animali*, Milan, 1804, in-8°., fig. — Carpue, *An account of two successful operations for restoring a lost nose*, Londres, 1816, in-4°., fig. M. Breschet en avait annoncé une traduction française, qui n'a pas encore paru; l'ouvrage a été traduit en allemand, par Graefe, Berlin, 1817, in-4°. — Graefe, *Rhinoplastik, ou l'art de remplacer la perte du nez*, etc., ibid., 1818, in-4°., fig. (en allemand), trad. en latin, par le docteur Hecker.—Schönberg, *Sulla restituzione del naso*, Naples, 1819, in-8°., fig.; on en a rendu compte dans la *Biblioteca italiana*, année 1820. — Portal, *Histoire de l'anatomie*, tome II, pag. 165. — *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Nez*, par Percy et Laurent, tome XXXVI, pag. 74. A—G—S.

TAGLIAZUCCHI (JÉROME), littérateur, né à Modène, en 1674, entra dans les ordres, et fut protégé par le duc Renaud Ier., son maître, dont il obtint une place dans la chancellerie ducale. Il le suivit à Bologne, où il connut cette élite de littérateurs et de savants qui avaient fait de l'école de cette ville la première université d'Italie. Peu après son retour à Modène, le prince lui conféra un bénéfice, et la chaire de langue grecque au collége des nobles. Tagliazucchi remplit ces fonctions jusqu'à l'année 1723, époque à laquelle il prit, on ignore par quel motif, la résolution de se rendre à Milan, où il ouvrit une classe de littérature et de philosophie. Il y forma plusieurs élèves, entre autres la célèbre Marie Gaëtane Agnesi, à laquelle il apprit le grec et l'algèbre. Pressé en même temps de se charger de la direction du collége *Mariano*, à Bergame, et de remplir la chaire d'éloquence à l'université de Turin, il se décida pour ce dernier emploi, qui, bien que plus modeste, le plaçait sur un théâtre plus convenable. Tagliazucchi y resta jusqu'à l'année 1743, qu'il profita de sa retraite, pour aller terminer ses jours à Modène, où il mourut le 1er. mai 1751. Ce professeur, qui, par ses travaux, a contribué à répandre le goût de l'étude de la langue italienne en Italie même, où elle était très-négligée, ne mérite pas un rang parmi les écrivains distingués; mais ce serait une injustice que de lui en refuser un parmi les habiles instituteurs. Ses ouvrages sont : I. *Epigramma greco, colla traduzione latina, per la festività di san Geminiano*, Bologne, 1703, in-4°. II. *Ultima persecuzione di Saulle contro Davide, oratorio*, Modène, 1708, in-4°. III. *Prose e poesie toscane*, Turin, 1735, in-8°. Ce recueil contient deux Dissertations sur la nécessité d'introduire l'étude de la langue italienne dans les écoles d'Italie; un discours d'ouverture; des traductions

du grec et du latin, et quelques poésies originales. IV. *A Carlo Emmanuele, Orazione panegirica*, ibid., 1735, in-8°. V. *Orazione e poesie per l'istituzione dell' Accademia del Disegno*, etc., ibid., 1736, in-8°. VI. *Raccolta di prose e poesie ad uso delle regie Scuole*, ibidem, 1744, 2 vol. in-8°., réimprimé plusieurs fois, et précédé d'un discours très-estimé sur la manière d'instruire la jeunesse dans la littérature. VII. *Rime e panegirico al re di Sardegna*, Bergame, 1757, in-8°. VIII. *Della lirica poesia*, Paris (Venise), 1764, in-8°., ouvrage posthume, publié par l'abbé Vicini. (*Voy.* Zaccaria, *Storia letteraria d'Italia*, tom. III, pag. 728; *Memorie per servire alla storia letteraria*, ann. 1751, pag. 200; Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, tom. V, pag. 167.)

A—G—S.

TAHUREAU (Jacques), poète français, naquit au Mans vers 1527. Son père était juge au Maine; et sa mère, Marie Tiercelin, appartenait à une ancienne famille du Poitou. Plusieurs Tiercelins, les uns abbés, les autres guerriers, lieutenant-généraux, gouverneurs ou seigneurs, sont célébrés dans les vers de Tahureau. Il y parle aussi de son frère Pierre, qui aimait et cultivait les lettres. Lacroix du Maine dit que Pierre Tahureau, quoique voué à la profession des armes, avait profondément étudié la jurisprudence, mais qu'il ne faisait usage de son savoir en ce genre que pour concilier les plaideurs et les empêcher de s'engager en des procédures dès-lors ruineuses; qu'il avait d'ailleurs composé, en vers et en prose, plusieurs ouvrages dont aucun n'est imprimé, et parmi lesquels on distinguait une histoire des règnes de François Ier., Henri II, François II, Charles IX et Henri III jusqu'en 1584; un livre de la police et république Française, ou « discours » sur les états et offices tant des nobles » que de ceux de robe longue et de » leur première institution. » Selon La Croix du Maine, Pierre Tahureau, sieur de la Chevalerie et du Chesnay, n'avait, en 1584, qu'environ 50 ans, et cependant il était le frère aîné de Jacques, dont ce biographe et Duverdier s'accordent à placer la naissance vers 1527. Il y a là nécessairement quelque erreur: Pierre, s'il était l'aîné, devait être à peu près sexagénaire en 1584. On dit que les deux Tahureau descendaient du connétable Bertrand du Guesclin; c'est du moins ce que La Croix du Maine encore déclare avoir *vu par les mémoires et enseignements de cette maison*. Quoi qu'il en puisse être, Jacques Tahureau, qui est le principal sujet de cet article, nous est représenté comme ayant fait, dès son enfance, de rapides progrès dans l'étude des langues grecque et latine: ses talents littéraires s'annonçaient déjà. Néanmoins, durant son premier séjour à Paris, il embrassa l'état militaire et s'enrôla dans l'armée de Henri II: il y fit une ou deux campagnes contre Charles-Quint; ce devait être en 1552 ou 1553: il avait alors environ 25 ans. S'il s'est distingué par sa bravoure, il a eu la modestie de n'en rien dire dans ses poésies: il s'est contenté de chanter les exploits de ses parents les Tiercelins. Après avoir parcouru plusieurs provinces, il revint dans la capitale, y reprit bientôt le goût des lettres, et mérita l'estime des poètes les plus renommés de ce temps, Mellin de Saint-Gelais, La Péruse, Joachim du Bellay, Jodelle, Ronsard, etc.: il obtenait en même temps les bonnes

grâces de quelques puissants personnages, particulièrement de Louis de Lorraine, cardinal de Guise. Malgré ces brillants succès, le desir de former un établissement plus solide le ramena au Mans, où il se maria; mais il mourut bientôt après, en 1555, à peine âgé de vingt-sept ans accomplis. La Croix du Maine « a entendu, de ceux qui avaient » vu Jacques Tahureau, que c'était » le plus beau gentilhomme de son » siècle et le plus dextre à toutes » sortes de gentillesses. » Il avait, peu de temps avant sa mort, livré à l'impression trois différents recueils de vers. Le premier parut à Poitiers, chez les De Marnef et Bouchetz frères, en 1554, in-8°. avec une dédicace à M. le révérendissime cardinal de Guise, datée, par l'auteur, de Poitou, en cette même année. C'est aussi la date du second recueil, intitulé: Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée; petit vol. in-8°., qui, pareillement publié à Poitiers, se réunit au précédent. Le troisième est un in-4°. de vingt-deux feuillets, dont les premiers contiennent une Oraison (en prose) adressée au roi, sur *la grandeur de son règne*, ainsi que sur *l'excellence de la langue française;* et les derniers, des vers, qui sont dédiés à Mme. Marguerite, fille de Henri II, et qui roulent sur divers sujets de morale. Le poète a peu survécu à la dédicace de ce livre, datée par lui du 15 avril 1555: cet in-4° est imprimé à Paris, chez la veuve de Maurice Laporte. En 1574, Jean Ruelle réimprima à Paris, pour Robert le Mangnier, les poésies de Tahureau, *mises toutes ensemble*, in-8°., avec des vers d'Antoine de Baïf à la louange de l'auteur. Jacques Tahureau avait composé quelques autres ouvrages: une Traduction en vers français de l'Ecclésiaste, laquelle est restée manuscrite; et deux Dialogues en prose, qui ont été publiés en 1566, chez Gabriel Buon, in-8°., avec une longue épître préliminaire de Maurice de La Porte fils. C'est l'édition la plus connue; on en cite d'autres de Paris, 1562 et 1565, in-8°.; de Lyon, 1568, in-16. Nous ne saurions faire aujourd'hui un grand éloge des poésies de Tahureau: les idées en sont devenues fort communes; elles ont été beaucoup mieux exprimées; mais il y a de l'aisance et quelquefois de l'harmonie dans la diction de ce poète; et si sa carrière s'était prolongée, il avait assez d'imagination, de talent et d'étude pour obtenir de plus véritables succès. Goujet et d'autres censeurs ont jugé en toute rigueur le second des trois recueils ci-dessus indiqués: ce sont des pièces érotiques, dont plusieurs sont en effet trop libres, particulièrement les six qui sont intitulées Baisers. L'*Admirée*, dont il célèbre les *Mignardises*, était une demoiselle de Tours, pour laquelle il avait conçu, dès l'âge de quatorze ans, si nous l'en croyons, l'amour le plus passionné. Son enthousiasme s'étend jusques sur la ville de Tours, qui devient à ses yeux une des merveilles de l'univers. Il est plus grave dans ses autres pièces de vers, quand c'est aux rois, aux princes, aux guerriers, aux poètes et surtout à la poésie elle-même que ses hommages sont adressés. On peut distinguer dans ses Œuvres soixante-quatre vers contre ceux qui le blâmaient de s'être voué aux Muses, cinq Stances sur les dangers de l'indiscrétion, l'ode ou l'Épître au cardinal de Guise, une Ode à Charles Tiercelin, sur les services rendus par ce seigneur à François Ier.;

et parmi les pièces érotiques, le Sonnet : *Voyez combien l'Amour est inconstant*, et une Épigramme contre une courtisane (1). L'intitulé des deux dialogues en prose annonce qu'ils ne sont pas *moins profitables que facétieux*, et que *les vices d'un chacun y sont repris fort aprement pour nous animer à les fuir et à suivre la vertu.* Tahureau s'y moque de plusieurs sottises accréditées au milieu du seizième siècle; par exemple des livres astrologiques de Pierre Turreau (*Voy.* Bayle, Dict., art. Turrel) : il avance même que les auteurs les plus révérés sont précisément *les plus grands sots*, « témoin, » dit-il, Platon, qui, étant monté » au plus haut de la quintessence de » sa folie, nous est allé forger de » belles idées imaginaires, etc. » Ces dialogues, malgré la franchise et la gaîté qui les a long-temps recommandés, ont conservé peu d'intérêt et ne pourraient plus servir qu'à l'histoire des opinions humaines, depuis l'an 1500 jusqu'à 1550 : ils supposent des connaissances et des idées assez étendues pour un tel temps. Pasquier cependant les a censurés par ce vers, qui forme à lui seul la pièce cinquante-neuf du troisième livre de ses épigrammes latines :

Omnia qui ridet ridetur ab omnibus ipse ;

Sur quoi La Monnoye dit, peut-être avec tout autant d'injustice et de légèreté, que Pasquier devait songer à ses propres dialogues « dont tout » le monde aurait sujet de se mo- » quer, mais dont personne pourtant » ne se moque, parce que personne ne » les lit. » On lit, p. 216 du tome IV de la Bibliothèque des poètes français, depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe, que Tahureau se proposait de composer « deux autres » dialogues, dont les interlocuteurs » seraient le Démocritiq et le Cos- » mophile. » Ces noms sont précisément ceux des deux personnages entre lesquels ont lieu les deux dialogues qui subsistent. Toutefois il est vrai que l'auteur devait y joindre deux autres morceaux du même genre. C'est du moins ce que nous apprend son éditeur Maurice La Porte, frère d'Ambroise La Porte à qui Tahureau avait laissé une copie des deux premiers dialogues et qui mourut vers la fin de l'année 1555 (*Voy.* l'art. de Maurice de LA PORTE, XXXV, 454, 455). Les livres à consulter sur Jacques Tahureau sont les Œuvres mêmes de ce poète; l'Épitre mise à la tête de ses dialogues, par Maurice La Porte; les Épithètes du même La Porte au mot Tahureau; les articles qui le concernent (lui et son frère Pierre) dans les Bibliothèques de La Croix du Maine et de Duverdier; dans Niceron, XXXIV, 204-211; dans la Bibliothèque française de Goujet, XII, 40-52. Quant au tom. VI des Annales poétiques, et au tom. IV des Poètes français, jusqu'à Malherbe, etc... on n'y trouve que des notices incomplètes ou inexactes de la vie et des productions de Jacques Tahureau. D—N—U.

TAIE ou THAI-LILLAH (ABOUBEKR ABD ELKERIM), 24e. khalife abbasside de Baghdad, remplaça son père Mothy-Lillah, qui avait été forcé d'abdiquer l'an 363 de l'hég. (974 de J.-C.). Il suivit, malgré lui, les milices turkes qui, révoltées contre l'émir-al-omrah Bakhteïar Ezz-eddaulah, allèrent le com-

(1) Ne t'esbahis plus si Nerée
Vend si cher maintenant l'amour ;
Elle veut avoir, la rusée,
De quoy l'acheter à son tour.

battre à Waseth : mais après diverses hostilités sans résultat, Adhad-eddaulah, souverain de Chyraz, étant venu au secours de son cousin, battit les Turks, et le ramena dans Baghdad. Le khalife qui, pendant la bataille, s'était échappé des mains de ses tyrans, revint aussi dans sa capitale où Adhad-eddaulah lui témoigna beaucoup de respect, releva l'éclat de sa maison et pourvut magnifiquement à son entretien. Les deux princes Bowaïdes se brouillèrent bientôt : Adhad-eddaulah ayant vaincu et fait périr son cousin l'an 367 (978), devint maître de la charge d'émir-al-omrah, et ne cessa de montrer les plus grands égards au khalife, dont il devint le beau-père deux ans après. Thaï continua de vivre dans une heureuse tranquillité sous le gouvernement de Samsam-ed-daulah et de Chérif-ed-daulah, qui possédèrent successivement la dignité que s'était arrogée leur père Adhad-eddaulah : mais le second étant mort en 379 (989), son frère Boha-eddaulah, qui lui succéda, cessa de ménager le khalife. Avide des richesses que la munificence de ses prédécesseurs avait permis à ce prince d'amasser, il lui envoya demander une audience. Thaï l'ayant reçu solennellement, un officier deilémite, aposté par l'émir, s'approcha du khalife comme pour lui baiser la main suivant la coutume, le saisit avec force et lui fit descendre rapidement les marches de son trône. On s'empara de sa personne, malgré ses prières et ses gémissements, et on l'entraîna dans le palais de Boha-eddaulah, où, en présence de témoins, il fut contraint d'abdiquer le vain titre qu'il avait porté près de dix-huit ans. Cet événement eut lieu l'an 381 (991). Thaï survécut douze ans à sa disgrace, et les passa auprès de Cader-Billah son successeur, qui lui témoigna toujours beaucoup de considération. Il mourut en 393 (1003), âgé de soixante-seize ans.

A—T.

TAIKO-SAMA fut le premier cubo ou empereur séculier du Japon. Depuis la fondation de cet empire par Syn-Mu, environ 660 ans avant J.-C., il était gouverné par un pontife ou daïro, qui réunissait dans sa personne, comme on a vu depuis les khalifes, la double autorité civile et ecclésiastique. Plusieurs fois des généraux avaient tenté de s'affranchir de son pouvoir, mais leurs révoltes avaient été promptement étouffées. Ce grand changement ne devait être accompli que par celui qui fait le sujet de cet article. Fide-Jos, nom sous lequel il fut d'abord connu, était de la plus basse extraction Dans sa première jeunesse, il avait été réduit à se mettre aux gages d'un paysan, qui l'employait à couper du bois et à le porter ensuite, sur son cou, à la ville voisine. Fatigué d'un état si pénible, il s'enfuit, et devint domestique d'un officier de Nobunanga, l'un des plus habiles généraux du Japon, lequel s'était arrogé la souveraineté de quelques provinces dans les environs de Meaco. Son nouveau maître, qu'il amusait par ses saillies, ayant vanté son esprit à Nobunanga, celui-ci voulut le voir, et le prit à son service. Le courage de Fide-Jos, et les talents qu'il montra dans plusieurs occasions importantes, l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il sut se concilier l'affection des soldats par sa bienveillance; et Nobunanga, dans une émeute, ayant été tué avec son fils, Fide-Jos lui succéda sans obstacle (1583). Plus habile que son prédécesseur, il s'empressa de recon-

naître l'autorité du daïro, dont il reçut le titre de quambuku, c'est-à-dire de lieutenant-général en service, gérant de l'empire. En lui prodiguant des marques de respect et de soumission, il ne visait qu'à le dépouiller de sa puissance temporelle. Il lui fit élever, dans Méaco, un palais superbe où il le tint renfermé, sous prétexte qu'à l'exemple des dieux, dont il était la vivante image, il devait se soustraire aux regards indiscrets des peuples. Il augmenta le nombre de ses gardes et des officiers destinés à le servir; et, par les hommages dont il l'entourait, trompa si bien le daïro, qu'il ne put jamais se douter qu'il était prisonnier. Maître du trône, Fide-Jos parut ne s'occuper que d'accroître la prospérité de l'empire. Il encouragea l'agriculture, le commerce, les arts; et, par ses soins, différentes villes furent aggrandies et reçurent d'utiles embellissements. Mais il songeait en secret aux moyens d'affermir son pouvoir, en restreignant celui des princes et des grands, que le moindre mécontentement pouvait entraîner à la révolte. Ce fut dans ce dessein, qu'en 1592, il annonça le projet de réunir la Corée à l'empire du Japon. Si la conquête de cette péninsule eût été le seul but de cette expédition, quelques mois auraient suffi pour la terminer; mais Fide-Jos voulait prolonger la guerre. Il laissa son armée manquer de vivres et de munitions, et donna le temps aux Chinois de venir au secours du roi de Corée. Pendant que la guerre continuait avec des succès balancés, il faisait construire, autour de son palais, des habitations magnifiques, pour y loger les femmes et les enfants des seigneurs dont il redoutait le plus l'influence, et tout en les amusant par des fêtes continuelles, les y retenir comme autant d'otages. Les Chinois, battus dans diverses rencontres, furent obligés de demander la paix. Fide Jos ne la leur accorda qu'à des conditions onéreuses, afin de trouver, dans l'inexécution des traités, un prétexte de continuer la guerre. Les seigneurs japonais, ruinés et épuisés de fatigues, furent trop heureux d'obtenir la permission de revenir dans leurs terres, en laissant leurs familles à la cour, où ils avaient d'ailleurs la liberté d'aller les voir. Il ne restait donc plus à Fide-Jos qu'à maintenir dans le devoir un peuple naturellement turbulent et ami des nouveautés. Il le fit, en publiant des lois si sévères que la moindre infraction était punie d'un châtiment corporel, quand le coupable n'appartenait pas aux classes privilégiées. Après avoir établi son autorité absolue, il songeait à bannir de ses états les étrangers, surtout les Portugais, quand il mourut, le 8 septembre, suivant le P. Charlevoix (*Histoire du Japon*, XI, 1), ou le 16 décembre 1597, peu de temps après avoir pris le titre de *Taïko-Sama*, c'est-à-dire chef des grands. Il avait désigné son fils pour lui succéder; mais ce jeune prince fut supplanté par son tuteur. Ainsi, tous les soins qu'il avait pris pour assurer l'autorité dans sa famille, en précipitèrent la ruine. Taïko-Sama fut mis au rang des dieux par le daïro, sous le nom de de Ssin Fatzman, c'est-à-dire le second Fatzman, ou le dieu de la guerre. On voyait encore, du temps de Kæmpfer, son temple à Méaco (*Hist. du Japon*, I, 174). Comme il persécuta le premier la religion chrétienne au Japon, les missionnaires, dit le P. Charlevoix (VI, 2), peuvent fort bien avoir été trop crédules sur le mal qu'on

débitait de ce prince. C'est à tort qu'ils l'ont représenté comme un tyran cruel. Pendant son règne, il ne fit mourir qu'un petit nombre de chrétiens; et, si l'on veut examiner les raisons qu'il eut pour les condamner au supplice, on ne le taxera point d'avoir été sanguinaire (ibid. VIII, 6). Taïko-Sama possédait toutes les qualités des grands princes, le courage, la prudence et la fermeté. Les seuls défauts que l'histoire lui reproche sont une excessive vanité et de fréquents emportements, qu'il s'efforçait quelquefois de réprimer. W—s.

TAILHIÉ (Jacques), historien, était né, vers le commencement du dix-huitième siècle, à Villeneuve, diocèse d'Agen. Disciple de Rollin, il conserva la plus vive reconnaissance des soins qu'il en avait reçus. Ce fut pour faciliter aux jeunes gens la lecture des Histoires de Rollin qu'il en publia des *Abrégés*. Il paraît que le succès inespéré qu'obtint son *Abrégé* de l'Histoire ancienne décida sa vocation pour les lettres. Tailhié avait embrassé l'état ecclésiastique. Les particularités de sa vie sont inconnues. On ignore même la date de sa mort, que Fontette place avant l'année 1768 (Voy. la *Bibl. hist. de la France*, nº. 14220); mais il est probable qu'il a poussé sa carrière jusqu'en 1778, époque de la publication du dernier ouvrage qu'on lui attribue. On cite de lui : I. *Abrégé de l'histoire ancienne* de Rollin, Lausanne, 1744, in-12, 5 vol., souvent réimprimés. La quatrième édition, Neufchâtel, 1776, in-12, revue par l'auteur, est augmentée d'une table géographique. On l'a réimprimée, Lyon, 1805, fig. II. *Abrégé de l'histoire romaine*, avec des réflexions critiques, politiques et morales, Paris, 1755, 4 vol. in-12; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, 1784, 5 vol., Lyon; 1801, 1805, 1825, in-12, 5 vol. Ces deux Abrégés ont été rivalisés par le *Précis* de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine, par M. Royou (Voyez ce nom, dans la *Biograph. des hommes vivants*, V, 264). III. *Histoire de Louis XII*, Milan (Paris), 1755, 3 vol. in-12. Elle est exacte, mais écrite, suivant Fréron (*Ann. littér*), avec une plate simplicité. IV. *Abrégé chronologique de l'histoire de la société de Jésus*, sa naissance, ses progrès, sa décadence, etc., 1759, 2 part. in-12; nouv. éd. augmentée, 1760, in-12. V. *Remarques succinctes* et pacifiques sur les écrits pour et contre la loi du silence, 1760, in-12. VI. *Portrait des Jésuites*, 1762, in-12. VII. *Histoire des entreprises du clergé* sur la souveraineté des rois, 1767, 2 vol. in-12, mis à l'index à Rome, le 19 juillet 1768. VIII. *Traité de la nature et du gouvernement de l'Église*, Berne, 1778, 3 vol. in-12. Cet ouvrage et le précédent sont attribués à l'abbé Tailhié, par Barbier, dans son *Dict. des anonymes*. W—s.

TAILLANDIER (Charles-Louis), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit, en 1705, dans la ville d'Arras. Il fit profession, en 1727, à l'abbaye de Jumièges, et, s'abandonnant à l'utile impulsion donnée par quelques-uns de ses confrères, se dévoua tout entier à l'étude des antiquités nationales. En 1738, il fit paraître le *Projet* d'une histoire générale de Champagne et de Brie, in-4º. C'est une excellente dissertation, dont on trouve l'analyse dans les *Observations* de l'abbé Desfontaines sur les écrits modernes, xvᵉ. lettr., p. 214. La bulle *Unigenitus* avait réveillé les querelles

assoupies du jansénisme; et D. Taillandier eut le malheur de se rendre suspect par l'éloge des appelants. Obligé d'interrompre les recherches qu'il avait entreprises sur l'histoire de Champagne, il vint à Paris, et se chargea de publier le *Dictionnaire* de la langue bretonne, par D. Le Pelletier (*V.* ce nom). L'éditeur l'enrichit d'une préface qui contient l'histoire de la langue celtique, son origine et ses variations, et dans laquelle il indique les causes qui l'ont conservée dans le pays de Galles et dans l'Armorique. Il s'associa ensuite à D. Morice (*V.* ce nom), pour la continuation de l'*Histoire de la province de Bretagne;* et après la mort de son collaborateur, il en publia le second volume, en 1756. Les talents qu'avait montrés D. Taillandier lui méritèrent l'estime de ses supérieurs. Il obtint, avec un riche bénéfice, le titre d'abbé régulier *in partibus*, et mourut en 1786. Outre les ouvrages cités, on a de lui : I. *Lettre* à D. Montfaucon sur un ancien monument découvert dans la ville de Reims (*Mercure*, février 1739). II. *Lettre* sur les différentes translations du corps de saint Maur, abbé de Glanfeuil, Paris, 1749, in-12. III. L'*Éloge de D. Rivet*, à la tête du tome IX de l'*Hist. littér. de la France* (*V.* D. RIVET). — Jean-Baptiste TAILLANDIER, jésuite français, s'embarqua, en 1707, à Saint-Malo, pour les missions orientales; fit le tour du monde par le Mexique et les Philippines, et exerça son zèle à Pondichéri. Quelques observations recueillies dans ses voyages, sont insérées dans les *Lettres édifiantes*. Voy. le Journal des savants de 1715, p. 286. W—s.

TAILLASSON (JEAN-JOSEPH), naquit à Blaye, près de Bordeaux, en 1746, d'un négociant, qui lui fit faire d'excellentes études. Voyant le peu de goût qu'il montrait pour le commerce, ses parents lui laissèrent le choix entre la robe et le petit collet. Déjà passionné pour les arts, il rejeta l'un et l'autre avec une égale répugnance. Assuré de l'éloignement de sa famille pour une profession qui promet plus de gloire que de fortune, et n'osant contrarier ouvertement un préjugé si fortement enraciné, il s'avisa de rendre les murs de la maison interprètes de ses projets. Bientôt on lut dans tous les corridors et les escaliers, écrits en grosses lettres : *Je serai peintre ou je mourrai, j'en jure par Raphaël.* Affermi dans ces dispositions par la lecture de Vasari, de Félibien, etc., ainsi que par l'exemple de Lacour, son ami, qui éprouvait la même opposition dans sa famille, Taillasson parvint, à force d'importunités, à triompher de toutes les résistances. Mais son départ fut signalé par ses parents comme celui d'un mauvais sujet dont on ne peut rien faire, et qu'on abandonne à son malheureux sort. S'étant mis en route avec Lacour, ils arrivèrent à Paris, en 1764, et se placèrent dans l'école de Vien. Malgré son âge de dix-huit ans et son extrême délicatesse, qui tenait peut-être plus encore de sa grande sensibilité que de ses facultés physiques, Taillasson vint à bout de triompher de toutes les difficultés que présentent aux élèves les principes des beaux-arts. Impatient, comme sont tous les artistes, d'aller admirer les chefs-d'œuvre de la peinture dans la terre classique des arts, et n'ayant pas réussi dans le premier concours, plutôt à cause de la brièveté du temps accordé aux élèves pour ces sortes de concours, que par défaut de talent, il résolut de faire le voyage à ses frais. En ayant

obtenu les moyens de sa famille, un peu revenue sur son compte et sur celui des beaux-arts, il partit pour l'Italie, vers 1773. S'étant livré à l'étude avec ardeur pendant les quatre années qu'il passa à Rome, peu de temps après son retour à Paris il se fit agréer à l'académie de peinture, sur un tableau représentant la naissance de Louis XIII, et recevoir deux ans après, sur celui d'Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule. Dans le nombre des tableaux qui font honneur au talent de Taillasson, nous citerons : I. *Virgile lisant l'Énéide à Auguste.* II. Une *Scène de la tragédie de Rodogune.* III. *Olympias arrêtant la fureur des soldats venus pour l'assassiner.* IV. *Timoléon visité à Syracuse par des étrangers.* V. La *Mort de Sénèque.* VI. *Andromaque versant des larmes sur le tombeau d'Hector.* VII. *Héro et Léandre*, etc. Dans le choix des sujets peints par Taillasson, ainsi que dans leur exécution, on reconnaît toujours une profonde sensibilité et beaucoup d'expression. Le seul reproche qu'il méritât, et qui tenait plutôt à sa timidité et au desir de bien faire qu'au manque de talent, était celui de revenir trop souvent sur la même partie, ce qui donne à ses tableaux l'air d'être faits péniblement. La littérature et la poésie étaient l'objet de ses délassements. On a de lui plusieurs poésies, entre autres un petit poème imité des chants de *Selma* d'Ossian, dans lesquelles on retrouve la même sensibilité que dans ses tableaux. Son ouvrage intitulé : *Observations sur quelques grands peintres* (1807, in-8°.), est aussi utile aux artistes qu'il est agréable aux amateurs. Ce fut ainsi que, parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, passés entre les délices de l'amitié, le charme des arts et celui des lettres, Taillasson fut enlevé à ses amis le 11 novembre 1809. Il montra dans ses derniers moments une sécurité parfaite, celle d'une ame pure qui n'a aucun reproche à se faire. La veille de sa mort, rappelant un de ses amis, qui le croyait endormi, et lui serrant la main : *Disons-nous donc bon soir mon ami, car demain il ne sera plus temps.* L'auteur de cet article a donné sur Taillasson une Notice plus étendue, qui a été imprimée, en 1811, dans le *Moniteur* et dans les *Mémoires de l'athénée des arts.* Il existe sur lui une autre Notice, par Bruun-Neergard (*Magasin encycl.*, 1810, I, 310). P—E.

TAILLE (JEAN DE LA), né vers 1540, à Bondaroy, près de Pithiviers, d'une famille noble. Son père, qui était sans instruction, voulut que son fils en eût, et l'envoya étudier à Paris. Jean de la Taille eut au nombre de ses maîtres Marc-Antoine Muret; ce fut à Orléans qu'il fit son droit, sous Anne du Bourg (*V.* ce nom). On peut croire que La Taille était destiné à la magistrature; mais la lecture de Ronsard et de Du Bellay le fit renoncer à la jurisprudence, et il s'adonna à la poésie. Il avait suivi pendant quelque temps le parti des armes; il était, en 1563, au camp près de Blois; et, en 1568, au camp devant Loudun : c'est tout ce qu'on sait de sa vie; il n'était pas mort en 1607. Il a été éditeur des ouvrages de Jacques, son frère cadet, mort avant lui (*V.* ci-après) : il est lui-même auteur de : I. *Remontrance pour le roi à tous ses sujets qui ont pris les armes*, 1563, in-8°., pièce de vers, réimprimée

en 1572, à la suite de *Saül*. II. *Saül le furieux*, tragédie, 1572, in-8°., précédée d'un discours sur l'*Art de la tragédie*, et suivie d'un éloge de Jacques de La Taille, etc. III. La *Famine ou les Gabaonites*, tragédie, 1573, in-8°. On trouve à la suite la *Mort de Pâris*, *Alexandre et OEnone*, poème, le *Courtisan retiré*, le *Combat de fortune et de pauvreté*, autre poème; les *Corivaux*, comédie en cinq actes et en prose (qui n'est point imitée de l'Arioste, malgré ce qu'on lit dans la *Bibliothèque des théâtres*, dans les *Recherches* de Beauchamps, dans la *Bibliothèque chartraine* de D. Liron, dans Léris, et même dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, (par Marin et le duc de La Vallière); le *Négromant*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'Arioste, des *Élégies*, etc. IV. La *Géomance abrégée de Jean de La Taille, pour savoir les choses passées, présentes et futures; ensemble le blason des pierres précieuses*, 1574, in-8°., contenant aussi quelques petites pièces de vers. V. *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*, 1595, in-8°., réimprimée avec la *Satyre ménippée*, Ratisbonne, 1711, et Paris, Delangle, 1824. VI. *Discours notables des duels, de leur origine en France, et du malheur qui en arrive tous les jours au grand intérêt du public*. Le P. Niceron dit qu'il y a bien des faits dans ce livre. Quant au poème en trois chants, intitulé : *Le prince nécessaire*, dont Lacroix du Maine fait mention, et dont La Taille parle lui-même en tête de *Saül*, il ne paraît pas qu'il ait été imprimé.

A. B—T.

TAILLE (JACQUES DE LA), frère cadet de Jean, était né à Bondaroy, en 1542; l'exemple et les conseils de son frère le portèrent à cultiver la poésie. Dès l'âge de seize ans, il composa des pièces de vers, et même des pièces de théâtre. Cependant il n'a pas été mis par Baillet au nombre des enfants célèbres. Jean Dorat avait été son maître de grec, et l'élève faisait beaucoup d'honneur au professeur, s'il faut en croire Jean de La Taille. Jacques mourut de la peste, à Paris, au mois d'avril 1562, âgé seulement de 20 ans. Selon Lacroix du Maine, il haïssait tellement les Manceaux et les Normands, qu'il louait Dieu de ne pas l'avoir fait naître en Normandie, ni dans le Maine, mais en Beauce. On a de lui les ouvrages suivants, dont son frère fut l'éditeur : I. *La Manière de faire des vers en français comme en grec et en italien*, 1573, in-8°. Les vers mesurés sur la quantité et sans rimes n'ont pas été naturalisés en France, malgré les tentatives faites à diverses reprises. (*V.* MOUSSET). II. *Daire*, tragédie, 1573, in-8°. Daire est Darius; c'est dans le récit du cinquième acte que l'auteur a pris une licence dont on ne connaît pas d'autre exemple, au moins dans le genre sérieux : voici les dernières paroles qu'on y rapporte de Darius qui prie Alexandre d'avoir sa famille en recommandation :

> O Alexandre, adieu! quelque part que tu sois,
> Ma mère et mes enfants ayé en recommanda....
> Il ne put achever, car la mort l'en garda.

III. *Alexandre*, tragédie, 1573. Léris, dans son *Dictionnaire*, et les *Anecdotes dramatiques*, attribuent à Jacques, trois autres pièces : *Athamont*, *Niobé* et *Progné*. Ces pièces, que mentionnent aussi Lacroix du Maine et D. Liron, n'ont point été imprimées; du moins on n'en connaît

aucun exemplaire. IV. *Recueil des inscriptions*, *anagrammatismes et autres œuvres poétiques*, à la suite du *Saül le furieux*, de Jean de La Taille. Le Moréri de 1759 annonce que dans la *Bibliothèque française* de Goujet *on trouvera* une histoire exacte, etc., des deux frères de La Taille, où il a su corriger les fautes qui étaient échappées à ceux qui en ont parlé avant lui. Mais le dix-huitième et dernier volume, qui ait été publié de la *Bibliothèque française*, est de 1756 : il est à croire que l'article sur les frères de La Taille faisait partie des tomes dix-neuf et vingt, qui sont restés manuscrits (*Voy.* GOUJET, XVIII, 179). A. B—T.

TAILLEPIED (NOEL), historien, né, vers 1540, dans le diocèse de Rouen, prit jeune l'habit de cordelier, se fit recevoir docteur en théologie à la faculté de Paris, et professa plusieurs années cette science à Pontoise et dans d'autres maisons de son ordre. Desirant mener une vie plus parfaite, il passa dans l'ordre des capucins, et mourut, en 1589, à Angers, où ses confrères venaient d'être reçus. Comme leur église n'était pas achevée, il fut inhumé dans la chapelle dite du Saint-Esprit, sous les murs de cette ville. C'était un homme savant et laborieux, mais crédule. Outre quelques livres théologiques, cités par nos anciens bibliothécaires Lacroix du Maine et Duverdier, mais qui ne peuvent plus offrir aucun intérêt (*V.* BUNDEREN), on a de lui : I. *Les Vies de Luther*, *de Carlostadt* (André Bodestein) *et de P. Martyr*, Paris, 1577, in-8°. La vie de Luther a été réimprimée, avec celles de Calvin et de Th. de Bèze, par Jérôme Bolsec, sous ce titre : *Histoire des vies, mœurs, actes et morts des trois principaux hérétiques de notre temps*, Douai, 1616, in-12, rare (1). II. *Commentarii in Threnos, sive lamentationes Hieremiæ prophetæ*, ibid., 1582, in-8°., cité par Vogt, *Cat. libror. rarior.* III. *Abrégé de la philosophie d'Aristote*, 1583, in-8°. IV. *Histoire de l'état et république des Druides*, Eubages, Saronides, Bardes, Vacies, anciens Français, gouverneurs du pays des Gaules, depuis le déluge jusqu'à J.-C., ibid., 1585, in-8°., livre plein de fables et d'idées singulières, mais qui n'en est pas moins recherché des curieux. On en trouve l'analyse dans la *Bibl. hist. de la France*, I, 3813. J. Georg. Frick en a donné un extrait dans le *Commentar. de Druidis occidental. Populor. philosophis*, 2e. part. (*V.* FRICK). V. *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen*, Rouen, 1587, in-8°., rare. Il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice de 1610. VI. *L'Antiquité de Pontoise*, ibid., 1587, in-8°. VII. *Traité de l'apparition des esprits*, à savoir des ames séparées, fantômes, etc., in-12, souvent réimprimé dans les premières années du 17e. siècle. L'édition que préfèrent les curieux est celle de 1602, in-12, Paris. Cet ouvrage, dit Lenglet Dufresnoy, d'un homme habile, mais crédule, est écrit bien languissamment; il n'a pas laissé d'avoir quelque cours. *Voy.* la table des auteurs, à la suite de son *Recueil de Dissertations sur les apparitions*. W-s.

TAISAND (PIERRE), jurisconsulte, né à Dijon, le 7 janvier 1644, était fils d'un conseiller au bailliage de

---

(1) C'est par erreur que, dans les notes sur la *Bibl.* de Lacroix du Maine, Rigoley de Juvigny attribue à Taillepied la *Vie de Th. de Bèze*; elle est de Bolsec.

cette ville, et parent de Bossuet. Après avoir fait ses études avec succès au collége des jésuites à Pont-à-Mousson, il alla faire son cours de droit à Toulouse, et prit ensuite ses degrés à l'université d'Orléans. Il se plaça bientôt au premier rang des jeunes avocats qui fréquentaient le barreau de Dijon. Plusieurs de ses plaidoyers furent insérés dans les *journaux* du Palais. Dans un voyage qu'il fit, en 1673, à Paris, il reçut des témoignages particuliers de l'estime du premier président de Lamoignon et de mademoiselle de Scudéri, qui l'admit aux réunions de savants dont elle était l'oracle (*V.* Scudéri). La délicatesse de sa poitrine ayant obligé Taisand de renoncer au barreau, il acquit, en 1680, une charge de trésorier de France. Dans les loisirs que lui laissait cette place, il entreprit différents ouvrages, entre autres un *Commentaire* sur la coutume du duché de Bourgogne, qu'il mit au jour en 1698, in-fol. Il se démit de sa charge, qu'il avait exercée avec honneur pendant vingt-six ans, résolu de consacrer entièrement ses dernières années à la culture des lettres; mais le temps lui manqua pour achever les ouvrages qu'il méditait. Taisand mourut à Dijon, le 12 mars 1715, et fut inhumé dans l'église de Saint-Étienne, sous une tombe décorée d'une épitaphe rapportée par Papillon (*Bibl. de Bourgogne*, II, 306). Quelques jours avant sa mort, il avait reçu de Louis XIV un médaillon d'or, comme un encouragement à ses travaux. Outre quelques opuscules ascétiques, on a de lui : I. *Histoire du droit romain*, Paris, 1678, in-12. Il dédia cet ouvrage à Bossuet, alors évêque de Condom. II. *Commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne*; il se proposait de donner une édition augmentée de cet ouvrage, que celui de Bouhier (*Voy.* ce nom) a rendu tout-à-fait inutile. III. *Les Vies des plus célèbres jurisconsultes* de toutes les nations, tant anciennes que modernes, par ordre alphabétique, au nombre de près de cinq cents. Ce n'est qu'une compilation (*Voyez* D. Simon, XLII, p. 386). La plupart des articles sont fort succincts, quoique rédigés avec peu de précision; l'auteur est trop sobre de dates et de détails bibliographiques. La Notice la plus importante, par son étendue et son exactitude, est celle du président Favre, qui occupe 59 pages. Les articles des trois Socin, jurisconsultes de Sienne (Marien l'ancien, mort en 1467; Marien le jeune, en 1556; et Barthélemi, en 1507), sont aussi traités avec quelque développement. Claude Taisand, son fils, religieux de Cîteaux, en donna la première édition, Paris, 1721, in-4°., précédée de la Vie de l'auteur, qu'il avait publiée séparément en 1715. La seconde édition, Paris, 1737, in-4°., augmentée (par Ferrière), laisse encore beaucoup à désirer (1). La Monnoye avait fait, sur cet ouvrage, des remarques que le nouvel éditeur paraît n'avoir pas connues, puisqu'il n'en a pas profité. La bibliothèque et les manuscrits de Taisand furent légués par son fils à l'abbaye de Cîteaux. Outre des *questions* de droit et des plaidoyers, on remarque, parmi les manuscrits, des

(1) Le frontispice de l'édition de 1737 annonce qu'elle est *augmentée d'un tiers.* Les *additions* vont de la page 583 à la page 762; mais elles ne sont pas fondues dans l'ouvrage: elles ont été imprimées pour être jointes aux exemplaires qui étaient en magasin, de l'édition de 1721. Les *additions* seules ayant été imprimées en 1737, je ne sais si l'on peut compter pour *nouvelle édition* les exemplaires du Taisand qui portent cette date. Au reste, les *additions* de Ferrière sont presque toutes prises des *Mémoires* de Niceron. A. B—T.

traductions des *lois* de Cicéron et des *poésies* de Catulle, et un *Recueil* ou Dictionnaire de bons mots, choisis des anciens et modernes, en 70 vol. in-12, dont son fils annonçait le projet de publier un extrait, sous le titre de *Taisaniana*. On peut consulter, pour plus de détails : la *Vie* de Taisand, déjà citée ; la *Bibl. de Bourgogne* ; et les *Vies des Commentateurs* de la coutume de Bourgogne, par Bouhier. Le portrait de ce jurisconsulte a été gravé in-4°.

W—s.

TAI-TSOU (1), empereur de la Chine, chef et fondateur de la dynastie des Tcheou postérieurs, monta sur le trône l'an 951 de l'ère chrétienne. Avant son élévation, il portait le nom de Kono-ouci, qu'il avait illustré dans la guerre contre les Tartares. Ses talents, joints à sa naissance, l'élevèrent rapidement aux premiers emplois militaires. Il fut un des quatre mandarins auxquels l'empereur Kao-tsou recommanda son fils Yu-ti, qu'il avait déclaré son successeur. La confiance de ce prince dans ses ministres ne fut point trompée. Kono-ouci, chargé de pacifier les provinces de l'occident, assiégea les chefs des rebelles dans les places où ils s'étaient renfermés, et les força de se donner la mort. Affermi sur son trône, Yu-ti ne songea plus qu'à se livrer à son goût effréné pour les plaisirs. Il abandonna le soin du gouvernement à ses ministres, et nomma le brave Kono-ouci commandant-général de ses troupes. Des ministres intègres ne purent voir sans peine les revenus de l'état dissipés en vaines prodigalités. Au risque de lui déplaire, ils osèrent faire des représentations à l'empereur sur la nécessité de diminuer ses dépenses. Yu-ti, loin de leur savoir gré de cette noble franchise, les fit mettre à mort, et donna en même temps l'ordre d'exterminer leurs familles. Un sort pareil menaçait Kono-ouci. Les soldats, dont il avait gagné le cœur par sa prudence et ses libéralités, l'engagent à se rendre à la cour, pour dissiper les impressions fâcheuses qu'on aurait pu donner à l'empereur sur sa conduite, et tous veulent l'accompagner. Effrayé par le bruit de sa marche, Yu-ti rassemble à la hâte des troupes, et s'avance au-devant de Kono-ouci ; mais il est abandonné par ses soldats : sa capitale lui ferme ses portes. Il arrive la nuit dans un village dont les habitants prennent les armes pour sa défense ; et, dans le tumulte, l'empereur est tué sans être reconnu. Kono-ouci s'empresse d'inviter l'impératrice à se concerter avec les mandarins pour désigner un successeur à l'empire. Les suffrages se réunirent sur un neveu d'Yu-ti, que ce prince avait adopté ; mais ce choix mécontente les soldats. Alors l'impératrice force Kono-ouci de saisir les rênes de l'état. Le premier soin de Taï-tsou, en montant sur le trône, fut de publier une

(1) On a déjà eu occasion de faire observer que les noms par lesquels les empereurs chinois sont désignés dans les écrits des Européens ne sont pas de véritables noms, mais des appellations honorifiques décernées à ces princes après leur mort, ou des titres assignés aux années de leur règne. Les noms de Taï-tsou et de Taï-tsoung appartiennent à la première classe, ainsi que ceux de Chi-tsou et de Chi-tsoung, de Wen-ti, de Wou-ti et plusieurs autres. Chacun de ces noms revient dans l'histoire chinoise autant de fois qu'il y a de changement de dynastie, et l'ordre dans lequel ils reparaissent est à peu près fixé par l'usage, de sorte que pour savoir de quel prince on entend parler, il est nécessaire d'être informé du nom de la famille impériale à laquelle ce prince appartenait. Taï-tsou (*le grand aïeul*) est le nom qu'on donne d'ordinaire au fondateur d'une dynastie, Taï-tsoung (*le grand illustre prince*) à celui qui l'a consolidée ou qui en a augmenté l'éclat ou la puissance. Du reste il y a dans les annales chinoises une douzaine de Taï-tsou et autant de Taï-tsoung. Pour s'entendre il faut ajouter le nom de la dynastie : Soung Taï-tsoung ou Thang Taï-tsoung, le Taï-tsoung de la dynastie des Soung ou de celle des Thang ; Tcheou Taï-tsou ou Youan-Taï-tsou, le Taï-tsou des Tcheou ou des Youan, etc. A. R—T.

amnistie générale. Descendant d'une des branches de la grande famille de Tcheou, il ordonna que sa dynastie prendrait ce nom. Dès qu'il eut pacifié ses états, il alla visiter le tombeau de Confucius, auquel il décerna, par un édit, le titre de roi. Les courtisans qui l'accompagnaient lui ayant représenté l'inconvenance d'accorder ce titre à un homme qui, pendant sa vie, avait été le sujet d'un petit prince : « On ne peut, répondit-il, trop honorer celui qui a été le maître des rois et des empereurs. » Cependant le frère d'Yu-ti n'avait point renoncé à ses prétentions au trône. Allié avec quelques gouverneurs mécontents, il ne tarda pas à lever l'étendard de la révolte. Taï-tsou chargea quelques-uns de ses généraux de marcher contre les rebelles. L'affaiblissement de sa santé l'obligeait de rester dans son palais. Tous les soins ne purent le rétablir; et il mourut, en 954, à l'âge de cinquante-trois ans, laissant pour successeur son neveu, qui prit le nom de Chi-tiong. D'après ses intentions, il fut inhumé en habit de bonze. C'est dans la deuxième année du règne de ce prince que fut publiée l'édition des *Neuf King*, imprimée avec des planches de bois; véritable édition *princeps*, dit M. Abel-Rémusat, qui fixe l'époque de l'établissement de l'art typographique à la Chine (*Journ. des sav.*, 1820, p. 557). — Ce nom de Taï-tsou est commun à plusieurs fondateurs de dynasties à la Chine, dont le plus célèbre est celui qui est vulgairement cité sous le nom de Gengiscan, ou plus exactement Tchinggis-khan (*V.* Djenguyz-khan).

W—s.

TAI-TSOUNG, empereur de la Chine, succéda, l'an 977, à son frère Taï-tsou, fondateur de la dynastie des Song, et qui, pendant un règne de dix-sept années, avait affermi sa puissance et amélioré le sort des peuples, en favorisant, par des lois sages, l'agriculture, le commerce et les arts. Le nouvel empereur se concilia l'estime et l'affection de ses sujets par le respect qu'il montra pour la mémoire de Confucius; il se hâta de renouveler l'édit qui déclarait exempts d'impôts les descendants du sage législateur de la Chine, et accrut les priviléges dont ils avaient joui jusqu'en 954. Taï-tsoung étouffa, presque sans peine, la révolte du prince de Han; mais il ne fut pas aussi heureux dans son dessein de s'opposer aux excursions des Tartares de Leno. La guerre qu'il leur fit, entremêlée de revers et de succès, l'occupa presque sans relâche. Jamais prince n'aima plus tendrement sa mère. Quand ses loisirs le lui permettaient, il examinait lui-même ce qu'on devait servir, le matin et le soir, à la table de l'impératrice. Dans la dernière maladie de cette princesse, il ne quitta son chevet, ni le jour, ni la nuit; et le chagrin que lui causa la mort de cette mère chérie, affaiblit beaucoup sa santé. Plusieurs années après, ayant été conduit, dans un voyage, au palais de Tong-tcheou, il changea de couleur en l'apercevant, et dit à ses officiers : « C'est ici que ma mère a prodigué tant de soins et de caresses à mon enfance; et maintenant ma reconnaissance n'a plus de chemin pour arriver jusqu'à elle. » En prononçant ces derniers mots, sa voix s'éteignit et des larmes inondèrent son visage (*Mémoires sur les Chinois*, IV, 254). Taï-tsoung protégea les lettres. Savant lui-même, il s'était fait une bibliothèque composée de quatre-vingt mille volumes (*Descript. de la Chine*, par Duhalde, 1er.) Il chan-

gea l'ancienne division de l'empire, qu'il partagea en quinze provinces, et mourut, en 997, à l'âge de cinquante-neuf ans. Les historiens chinois s'accordent à louer le discernement de Taï-tsoung, son équité, et la sagesse avec laquelle il distribuait les récompenses et les châtiments. *Voy.* THAÏ-TSOUNG. W—s.

TAIX (GUILLAUME DE), naquit à Fresnai, près de Châteaudun, vers 1532. Issu d'une famille noble de la Touraine (1), il devint, jeune encore, chanoine et doyen de l'église de Troyes, et abbé de Basse-Fontaine. Il mourut le 7 septembre 1599. On trouve, dans les Mélanges historiques que Nicolas Camusat fit imprimer à Troyes, en 1619, in-8°., un ouvrage curieux et intéressant de G. de Taix; il a pour titre : *Recueil sommaire des propositions faites aux États de Blois*, en 1576, etc. Député à cette assemblée fameuse, il le fut aussi à celle de Melun, en 1579, et à celle de Paris, en 1586, il dut ces missions honorables à son attachement à la cause royale et à son aversion pour les Ligueurs. Ce ne fut que long-temps après sa mort qu'on livra à l'impression ses *Mémoires des affaires du clergé de France*, en 1576, 1579, 1580, 1585 et 1586, en forme de journal, etc., Paris, Bouillerot, 1625, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, non moins curieux que son Recueil sommaire, renferme une foule de particularités qui n'ont pas cessé d'offrir un grand intérêt. D—E—S.

TAIZY (CLAUDE-ANDRÉ-JEAN-BAPTISTE COQUEBERT DE), ancien capitaine au régiment de Bresse-infanterie, né à Reims, le 15 janvier 1758, mérite d'être distingué parmi les plus savants bibliographes de son temps. Dès qu'il eut terminé ses études, il entra fort jeune au service, fut d'abord attaché, comme volontaire, au régiment de Poitou, et passa dans celui de Bresse, en 1775. A l'époque où les États-Unis d'Amérique déclarèrent leur indépendance, Taizy fit successivement et avec distinction, la guerre sur les vaisseaux du roi le *Saint-Esprit*, le *Souverain* et le *Triomphateur*. Il assista à la prise de Tabago, aux combats de Saint-Christophe et de la Chesapeack, signala sa bravoure à la prise d'York-town en Virginie, et notamment au combat du 12 avril 1782. A son retour en France, il se délassa par l'étude des sciences et des belles-lettres, pour lesquelles il avait un goût passionné. La révolution éclata; et Taizy, singulièrement attaché à la monarchie, n'hésita point à rejoindre l'armée des princes, réunie sur les bords du Rhin, sous les ordres du prince de Condé, en 1791. Il se trouva à toutes les affaires où il y avait de la gloire à acquérir, fut blessé à Oberkamlach, en 1796, et eut pour récompense la croix de Saint-Louis. Ayant suivi l'armée de Condé, en Allemagne et en Russie, en qualité de major, il ne la quitta que lorsqu'elle fut licenciée, en 1796. Dès qu'il lui fut permis de rentrer dans sa patrie, il vint y recueillir les débris de sa fortune, et consacra tous ses moments à sa famille et à l'étude. Littérateur distingué, tout ce qui sortait de sa plume annonçait une saine critique, un goût pur et délicat. S'étant occupé à mettre en ordre la bibliothèque de Reims, il recueillit, par ce travail, de précieux

(1) Jean de Taix, l'un de ses parents, grand maître de l'artillerie et colonel-général de l'infanterie, lors de l'institution de cette charge, en 1544, se distingua à la bataille de Cérisoles, et fut tué au siége de Hesdin, en 1553.

matériaux bibliographiques ; et il eut la satisfaction d'en procurer de non moins utiles à Barbier, pour son *Dictionnaire des anonymes*, ainsi qu'à la *Biographie universelle*, qu'il a enrichie de fort bons articles. Il a laissé en manuscrits des Notices littéraires du plus grand intérêt. Taizy joignait à la critique la plus judicieuse, et aux plus vastes connaissances, une rare modestie. Rien surtout n'égalait sa probité et son désintéressement. Cet homme de bien, vrai modèle des chevaliers français, termina sa carrière à Reims, le 8 octobre 1815. J—B.

TAKASCH ou TAGASCH (ALA EDDYN), sulthan du Kharizme ou Khowarezm, était le fils aîné d'Il-Arslan, qui lui avait donné pour apanage la ville de Djond, près de l'embouchure du Sihoun (le Iaxarte). A la mort d'Il-Arslan, son plus jeune fils, Sulthan Chah Mahmoud, ayant été mis sur le trône par le crédit et sous la tutelle de sa mère, l'an 568 de l'hég. (1172 de J.-C.), Takasch réclama une juste part dans la succession de son père, offrant de laisser le Kharizme à son frère, et de se contenter du Khoraçan. Sa demande ayant été rejetée, il rassembla des troupes, et au moyen des secours qu'il reçut du khan de Cara-Kathaï, il entra dans le Kharizme, y fut proclamé sulthan, et força son frère de se retirer à Nischabour. La guerre eut lieu entre les deux princes durant plusieurs années; mais Sulthan-Chah se maintint dans la partie orientale du Khoraçan. L'an 588 (1192), Takasch alla dans l'Irak Adjem, au secours de l'atabek Kizil-Arslan (*V.* ce nom), attaqué par Thoghrul, sulthan seldjoukide de Perse. Voyant, à son arrivée, que ces deux princes avaient fait la paix, et ne voulant pas perdre entièrement le fruit de sa campagne, il s'empara de Reï et de Thabrek. L'année suivante, il devint seul possesseur de la monarchie Kharizmienne, par la mort de son frère. En 590 (1194), il revint dans l'Irak, pour faire la guerre à Thoghrul, qui avait repris Reï, et il réunit à son empire tous les états de ce sulthan, le dernier des seldjoukides de Perse (*Voy.* THOGROUL III). Plusieurs poètes contemporains célébrèrent sa conquête de l'Irak. Au printemps suivant, il marcha vers le Mawar-al-nahr, pour arrêter quelques mouvements du Khan de Saganak, qui, étant venu au-devant de lui, se soumit et obtint sa grâce. Sandjar, beau-frère du sulthan, avait trempé dans une conspiration dont le but était de soustraire le Khoraçan à la domination de Takasch. Ce prince le fit arrêter et aveugler; mais bientôt, à la demande de sa sœur, il le mit en liberté, et lui accorda une pension. Cependant le khalife Nasser Ledin-Allah, croyant reconquérir l'Irak plus facilement depuis qu'il n'était plus défendu par la présence de son souverain, y envoya une armée. Ynanedj, gouverneur d'Ispahan, obligé de se replier, alla aussitôt joindre ses forces à celles de Miagen, gouverneur de Reïh. Mais ce dernier, ennemi d'Ynanedj, lui fit couper la tête, qu'il envoya au sulthan, comme celle d'un traître dévoué au khalife (*Voy.* COTLOGH YNANEDJ). Takasch démêla l'imposture; mais dissimulant ses soupçons, il marcha vers l'Irak, vainquit les troupes de Baghdad, et força le khalife à demander la paix, et à se désister de ses prétentions (*V.* NASSER LEDIN-ALLAH). Le perfide Miagen fut destitué et mis dans une étroite prison. L'an 594 (1197),

Takasch entreprit une expédition contre les Khitans, dont l'empire était en décadence. Il prit Bokhara; et loin de se venger des habitants, qui pendant le siége l'avaient insulté de la manière la plus grossière, en jetant dans son camp un chien borgne affublé d'un turban et d'une robe persane, avec cet écriteau : *Voici votre sulthan*, il leur pardonna et les combla de bienfaits. Takasch, pendant sa dernière campagne dans l'Irak, avait commencé l'exécution de son projet, d'exterminer la secte des Ismaéliens ou Bathéniens (*V.* HAÇAN BEN SABBAH). Il avait depuis chargé son fils Ala-eddyn Mohammed, de continuer à poursuivre ces assassins, et à les chasser de tous leurs repaires. Il ne vit pas l'issue de cette guerre, qui prit fin à sa mort, arrivée au mois de ramadhan 596 (juillet 1200). Takasch avait régné, avec autant de gloire que de bonheur, plus de vingt-huit ans. Ce prince habile, vaillant, juste et libéral, laissa un vaste empire à son fils, qui l'agrandit encore, et ne sut pas le conserver (*V.* MOHAMMED ALA-EDDYN). Il paraît qu'il fut le premier prince turk qui adopta le croissant pour orner le faîte de ses palais. A—T.

TAKTAZANI. *V.* TAFTAZANI.

TAKY-EDDYN OMAR (MELIK EL-MODHAFFER), premier roi de Hamah, de la dynastie des Ayoubides, était fils de Schahin-Chah, frère aîné du grand Saladin. Il fit partie de l'expédition que Nour-eddyn, sulthan de Syrie, envoya contre l'Égypte, l'an 564 (1168), et y demeura auprès de son oncle Saladin. Lorsque ce dernier, maître de l'Égypte, en 567 (1171), et inquiet sur les intentions de Nour-eddyn, eut assemblé ses parents et ses principaux officiers, pour les consulter, le jeune Taky-eddyn s'écria le premier que si l'atabek venait en Égypte, on le recevrait les armes à la main, et on le forcerait de retourner en Syrie. Le vieil Ayoub, père de Saladin, réprima la pétulance de son petit-fils: mais Saladin put compter dès-lors sur le courage et le dévouement de Taky-eddyn. C'est à tort, cependant, que Renaudot et Marin ont avancé qu'il le mit à la tête des troupes qu'il envoya, l'an 568 (1172), conquérir Barca et Tripoli, en Afrique. Ce fut un Turk, jadis son esclave, nommé Taky-eddyn Kara-Kousch, qui fut chargé de cette expédition, et ce Turk fut le premier de sa nation qui fit la guerre en Afrique. Quant à Taky-eddyn Omar, il suivit son oncle en Syrie. Il perdit un de ses fils à la bataille d'Ascalon (1177), partagea lui-même tous les dangers de Saladin dans cette déroute; et, l'année suivante, il en obtint, à titre de fief, la principauté de Hamah. Deux ans après (1180), il vainquit, avec deux mille cavaliers, ou avec mille seulement, le *sulthan* d'Iconium, qui avait fait une invasion en Syrie, à la tête de vingt mille hommes (*V.* KILIDJ-ARSLAN II). L'an 1183, il alla gouverner l'Égypte, où il remplaça son oncle Melik-el-Adel (*V.* ce nom). A la bataille de Tibériade, ce fut lui qui fit prisonnier le roi de Jérusalem, qui s'empara de la vraie-Croix, et qui présenta au sulthan ces deux trophées d'une victoire éclatante. Au fort de l'action, suivant Abou'l-feda, il avait favorisé la retraite de Raimond II, comte de Tripoli, en lui ouvrant un passage à travers le corps qu'il commandait. Saladin, ayant pris Laodicée, l'année suivante, en remit le commandement à Taky-eddyn, qui en fit réparer les fortifications et en ajouta de nouvel-

les; car il entendait fort bien l'art de fortifier les places, et il dirigea lui-même la construction de la citadelle de Hamah. Pendant le siége de Saint-Jean-d'Acre par les chrétiens, l'an 1189, il commandait l'aile droite de Saladin. Il enleva les positions de l'ennemi, s'avança jusque sous les murs de la ville, et en facilita le ravitaillement : mais ayant été chargé d'amener des renforts à l'armée musulmane, il employa son temps et ses forces à prendre la ville d'Helata et à faire une invasion dans le Diarbekr; ce qui fut cause que le sulthan lui attribua la reddition de Saint-Jean-d'Acre. Malgré cette faute, Taky-eddyn conserva la confiance de son oncle, et continua de recevoir des marques signalées de sa satisfaction. Outre les villes de Hamah, Maarrah, Salamiah, Manbedj, Laodicée, et quatre autres places qu'il possédait en Syrie, ainsi que Meïafarekin, dans le haut Diarbekr, il en obtint, en 1190, les villes de Harran, Orfa ou Edesse, Samosath et Almanzar. Excité par une tardive ambition, il attaqua le roi de Khélath en Arménie, lui enleva qnelques places, le vainquit et l'assiégea dans sa capitale. Mais Baktimour ayant eu recours à la médiation du khalife, Taky-eddyn abandonna son entreprise sur Khélath, et alla mettre le siége devant Malazkerd. Il y tomba malade, et mourut le 11 ramadhan 587, octobre 1191). Son fils Melik-el-Mansour cacha sa mort et ramena l'armée à Hamah, où il fit inhumer le corps de son père. Taky-eddyn Omar fut, par sa valeur, son activité, ses talents et sa fermeté, une des principales colonnes de la maison d'Ayoub, et l'un des princes qui contribuèrent le plus à fonder la puissance de Saladin. Il avait d'ailleurs des connaissances littéraires, et cultivait la poésie avec succès. Son fils Melik-el-Mansour, ayant voulu se mettre en possession de toute sa succession, sans l'agrément du sulthan son oncle, perdit tout ce que son père avait possédé au-delà de l'Eufrate, et ne conserva que les villes qui composaient la principauté de Hamah. Cette branche de la famille de Saladin dura jusqu'en 742 (1342). On y compte huit princes, dont le septième fut le célèbre historien et géographe Abou'l-Feda (*V.* ce nom).

A—T.

TAKY-EDDIN. *V.* Makrizi.

TALBERT (François-Xavier), littérateur estimable, naquit le 4 août 1728, à Besançon, d'une famille distinguée dans la magistrature. D'excellentes études le préparèrent à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa de bonne heure. Un de ses oncles, chanoine du chapitre de Saint-Jean, lui résigna sa prébende; et libre de tout soin, il put cultiver son goût pour les lettres. En 1754, l'académie de Dijon proposa la question sur l'*Origine de l'inégalité*, que J.-J. Rousseau, en la traitant, a rendue si fameuse (*V.* Rousseau). L'abbé Talbert concourut, et remporta le prix. Son discours fut imprimé; mais il le supprima, dès qu'il eut vu celui de Rousseau; et il n'aimait pas s'entendre rappeler son prétendu triomphe sur ce redoutable athlète. L'année suivante, il prononça, devant l'académie française, le *Panégyrique de saint Louis*. Membre de l'académie de Besançon, depuis son origine (1752), il y fit agréger, en 1757, le savant et laborieux Schoepflin (*V.* ce nom), dont l'admission, à raison de sa qualité de protestant, éprouva beaucoup d'obstacles. L'abbé de Soraize, l'adversaire le plus

opiniâtre de Schoepflin, venait de renouveler, dans le sein de l'académie, la dispute de la prééminence de la langue française sur les langues anciennes (*V.* Charpentier). Talbert ouvrit la séance suivante par une *Dissertation* sur le mérite respectif des langues grecque, latine et française : « Je loue, dit-il, le zèle » des défenseurs de notre langue ; » mais je crains fort que plusieurs » d'entre eux n'imitent ces anciens » chevaliers qui combattaient quel» quefois pour des dames qu'ils ne » connaissaient pas (1). » Ce trait lui fit, de l'abbé de Soraize, un irréconciliable ennemi. Depuis quelques années, de fréquents démêlés avaient éclaté entre le parlement, jaloux de la conservation des priviléges de la province, et M. de Boynes, qui réunissait la double charge de premier président du parlement et d'intendant. M. de Boynes crut les terminer par un coup d'éclat, et obtint des lettres d'exil contre les trente conseillers qui montraient le plus d'opposition à ses volontés. Dans le nombre des exilés, l'abbé Talbert comptait des amis et plusieurs parents ; il n'hésita pas à prendre hautement leur défense, et jeta le ridicule à pleines mains sur M. de Boynes et ses partisans, dans une foule de pamphlets en vers et en prose, écrits avec beaucoup de malice et de gaîté. L'auteur, quoique protégé par l'anonyme, fut découvert facilement ; et une lettre de cachet l'envoya d'abord (1759) au séminaire de Viviers, puis au château de Pierre-Encise, où il expia sa faute par une détention de près de trois années. Ce temps ne fut pas perdu pour son instruction : il se perfectionna dans la langue grecque, et se nourrit de la lecture des meilleurs ouvrages anciens et modernes. Rendu à la liberté, l'abbé Talbert reparut avec un nouvel éclat dans la carrière évangélique ; et après avoir brillé dans les principales chaires de Paris, prêcha successivement à Versailles et à Lunéville, où il reçut du bon roi Stanislas l'accueil le plus flatteur. L'évêque de Lescar, M. de Noë (*V.* ce nom), l'ayant choisi pour son grand-vicaire, l'engagea à rentrer dans la lice académique. En 1769, il remporta deux prix de poésie, l'un à l'académie de Pau, par des *Stances* sur l'industrie, et l'autre à l'académie d'Amiens, par une *Épître* sur les avantages de l'adversité. Le choix de ce dernier sujet prouverait qu'il n'avait point encore oublié sa disgrâce, quand même il ne la rappellerait pas dans les deux vers suivants, qui terminent la pièce :

Je dois aux coups du sort mon repos, mon courage,
Heureux sur mes débris, j'ai chanté mon naufrage.

Il adressa, l'année suivante, à l'académie de Dijon, son *Éloge de Bayard*. L'ouvrage, arrivé trop tard, lui fut renvoyé par le secrétaire, avec une apostille. « J'en suis » consolé, dit-il ; car j'avais con» couru pour le prix de l'éloquence, et » non pour celui de la course (2). » Depuis ce moment, tous ses pas furent marqués par autant de succès. De 1772 à 1778, il remporta sept prix dans différentes académies ; et son éloge de l'Hôpital, couronné à Toulouse, obtint le premier *accessit* à l'académie française, dont il partagea les suffrages avec celui de l'abbé Remi. Les triomphes littéraires de l'abbé Talbert étaient un obstacle à sa fortune. Dans un moment de dé-

(1) Cette dissertation se trouve dans le *Recueil* manuscrit des ouvrages des académiciens, t. II.

(2) Avertissement en tête de l'*Éloge de Bayard*.

tresse, il se vit forcé de vendre ses médailles (3). Ses amis lui conseillèrent de faire quelques démarches près de l'évêque d'Autun, chargé de la feuille des bénéfices. Ce prélat lui ayant reproché l'emploi profane de ses talents : « Monseigneur, lui répondit l'abbé Talbert, quand j'ai eu besoin de vingt-cinq louis, craignant de ne pouvoir pas les rendre si je les empruntais, j'ai mieux aimé tirer une lettre de change sur une académie. » M. l'abbé, lui dit aussitôt le ministre, il n'est pas donné à tout le monde de se procurer de l'argent sur de pareils effets. » Quelques jours après, il lui conféra le prieuré du Mont aux Malades, diocèse de Rouen, bénéfice de douze mille livres. L'abbé Talbert renonça pour toujours à disputer des couronnes dans les académies, et se consacra au ministère de la chaire. En 1779, il eut l'honneur d'être choisi, une seconde fois, pour prononcer devant l'académie française le panégyrique de saint Louis. L'orateur fut fréquemment interrompu par les applaudissements des auditeurs (4). En 1781, il prêcha devant le roi le sermon de la Toussaint, dont on remarqua surtout l'exorde et la péroraison. L'amitié qui l'unissait depuis long-temps à deux personnes de distinction de sa province le fixa à Paris. Il en sortit avec elles dans les premiers moments de la révolution pour les suivre en Italie, puis à Lemberg dans la Gallicie, où il mourut le 4 juin 1803, à l'âge de 75 ans. Les qualités morales de Talbert l'emportaient même sur ses talents. Plein de bonhomie et de simplicité, quoique malin, il faisait les délices des sociétés par son enjouement et son obligeance naturelle. Avec de l'esprit, a dit Laharpe, et des connaissances, l'abbé Talbert écrit plus en rhéteur de province qu'en orateur et en homme de goût (*Correspond. littéraire*, t. 2). Ce jugement est beaucoup trop sévère. Ses ouvrages sont déparés, il est vrai, par de fréquentes incorrections; mais elles sont rachetées par des beautés réelles; et l'on ne peut guère douter que s'il eût attaché plus de prix à laisser un nom comme orateur, il aurait pu se placer près de Fléchier, son modèle. La liste des ouvrages de l'abbé Talbert n'a pas encore été donnée complète. On a de lui : I. *Discours* qui a remporté le prix de l'académie de Dijon, en 1754, in-8°. de 35 pages, très-rare. La devise choisie par l'auteur, *Quæ sunt, a Deo ordinata sunt*, fait assez connaître la manière dont il avait envisagé son sujet (5). II. *Panégyrique* de Saint-Louis, prononcé en présence de MM. de l'académie française, 1755, in-8°. III. *Compliment* au roi de Pologne, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, 1764, in-4°. IV. Vers sur la mort du Dauphin et du roi Stanislas, 1766, in-8°. V. *Ode sur l'industrie*, qui a remporté le prix de l'académie de Pau, en 1769, in-4°. et in 8°., et insérée dans une foule de recueils. L'auteur, dit Fréron, a le talent de rendre avec noblesse les grands objets, les plus petits mêmes, et ceux qui prêtent le moins à la poésie, *Année littéraire*, IV, 94. VI. Les *Avantages de l'ad-*

(3) Il ne conserva que celle que lui avait adjugée l'académie de Rouen, pour l'*Éloge du cardinal d'Amboise*; elle était d'argent, et ne valait que dix à douze francs; il l'entoura d'un cercle, sur lequel il écrivit : *Ma pauvreté m'a sauvée*. Note de Philippon.

(4) Voyez les journaux du temps, et entre autres l'*Année littéraire*.

(5) Peut-être doit-on rappeler la manière dont la question avait été présentée par l'académie de Dijon : *Quelle est la source de l'inégalité des conditions parmi les hommes? si elle est autorisée par la loi naturelle?*

versité, poème, couronné par l'académie d'Amiens, en 1769, in 8°. VII. *Le Citoyen*, poème, lu à l'académie de Besançon, Mercure, février, 1769. VIII. *Oraison funèbre du duc de Duras*, maréchal de France et gouverneur de Franche-Comté, Besançon, 1770, in-8°. IX. Éloge historique du chevalier Bayard, ibid., 1770, in-8°.; il est précédé d'un *Précis* sur la chevalerie, très-bien fait et très-curieux. X. *Éloge historique de Bossuet*, couronné par l'académie de Dijon, en 1772, ibidem, 1773, in-8°. XI. *Éloge de Massillon*, ibid. 1773, in-8°. XII. *Éloge de Montaigne*, couronné par l'académie de Bordeaux, en 1774, Paris, 1775, in-8°.; il est suivi de notes intéressantes et qui prouvent que l'auteur avait fait une étude profonde des origines de la langue française. XIII. *Éloge de Louis XV*, Besançon, 1775, in-8°. De tous les panégyriques, dit La Harpe, dont les chaires et les académies ont retenti depuis la mort de ce monarque, il n'en est aucun où l'on ait rassemblé si scrupuleusement tous les faits remarquables que l'on peut recueillir dans un si long règne. Cet éloge est le plus historique de tous; c'est là ce qui le caractérise. Ce caractère se retrouve aussi dans les notes, qui sont instructives. XIV. *Éloge du cardinal d'Amboise*, couronné par l'académie de Rouen, ibid., 1777, in-8°. XV. *Plutus*, Épître à un sage, qui a remporté le prix à l'académie d'Amiens, en 1777, Besançon, in-8°., insérée dans l'*Esprit des journaux*, janvier, 1778, XVI. *Éloge du chancelier de l'Hôpital*, couronné à Toulouse en 1777, ibid., in-8°., réimprimé plusieurs fois, notamment dans la *Collection* de divers éloges publiés à l'occasion du prix proposé par l'académie française, en 1777, pour le meilleur éloge du chancelier de l'Hôpital, Paris (Hollande), 1778, in-8°. XVII. *Éloge de Philippe d'Orléans, régent*, couronné par l'académie de Villefranche, en 1777, Besançon, in-8°. XVIII. *Éloge de Boileau*, couronné par la même académie, en 1778, ibid., 1779, in-8°. XIX. *Essai sur la vie et les ouvrages de Fléchier* : l'auteur l'avait composé pour l'édition complète des OEuvres de l'évêque de Nismes. XX. *Panégyrique* de saint Louis, prononcé devant l'académie française, en 1779, Paris, in-8°. XXI. *Compliment* fait au roi, à la fin d'un sermon sur le ciel, prêché le jour de la Toussaint, 1781, Besançon, in-8°. Outre des *Sermons*, l'abbé Talbert a laissé en manuscrit : l'*Histoire des négociations* concernant la succession à la couronne d'Espagne. Cet ouvrage était terminé dès 1758; mais le censeur ayant exigé des retranchements, il renonça à le faire imprimer. On ignore ce qu'il est devenu. Les recueils de l'académie de Besançon contiennent un assez grand nombre de morceaux inédits de Talbert; mais parmi celles de ses compositions qu'on n'a pas l'espérance de recouvrer jamais, on doit regretter surtout une Traduction en vers de l'*Iliade*, et un poème intitulé l'*Hermitage*, dont on n'a que des fragments qui rappellent sans trop de désavantage la *Chartreuse* de Gresset. Il nous reste à parler des écrits qui causèrent sa détention. Le principal est un poème en vers de huit syllabes, intitulé : *Langrognet aux enfers* ; c'était le nom d'un conseiller au parlement, créature de M. de Boynes. Il fut imprimé séparément, 1759, in-12, de 20 p., sous la rubrique *Antiboine, de l'imprimerie de*



HIST. D'ANGLETERRE.

TALBOT.

Pincefilleux. (6) Cette édition, très-rare, est décorée d'estampes satiriques, gravées à l'eau-forte : elle fut supprimée et même brûlée, dit-on, par arrêt du parlement de Besançon (Voy. le *Dictionnaire des livres condamnés au feu*, par M. Peignot, II, 150); mais cette dernière allégation n'est pas prouvée. Le poème de *Langrognet* se trouve dans l'*Histoire allégorique de ce qui s'est passé de plus remarquable à Besançon, depuis l'année* 1756. Il occupe les pages 62-117 de ce volume, dont on doit la publication à Terrier de Cléron (*V*. ce nom ci-après), président à la chambre des comptes de Dole. La plupart des autres pièces qui composent ce Recueil, si rare qu'on n'en a pas vu jusqu'ici un seul exemplaire complet, peuvent être attribuées à l'abbé Talbert (7). Philippon de La Madelaine, l'un de ses amis les plus intimes, lui a consacré une Notice dans le *Dictionnaire* des poètes français, qui fait partie de la *Petite Encyclopédie poétique* (*V*. PHILIPPON). M. Grappin a lu son *Éloge* à l'académie de Besançon, en 1811. On y trouve quelques inexactitudes qui ont été corrigées dans cet article. W—s.

TALBOT (JEAN), comte de Shrewsbury, etc., surnommé l'*Achille anglais*, second fils de Richard lord Talbot, naquit, vers 1373, à Blechmore dans le Shropshire, sous le règne de Richard II. On le voit figurer au parlement, vers 1410; et il fut, on ne sait pour quel motif, enfermé à la Tour, la première année du règne de Henri V (1413). Il ne tarda pas à être mis en liberté, et fut même nommé, au mois de février suivant, lord-lieutenant d'Irlande. Ses lettres de nomination lui donnent les titres de sir Jean Talbot, chevalier-lord Furnival (1). Pendant la durée de son commandement, il battit Donald Mac Murghe, rebelle irlandais, qui jouissait d'une grande réputation; le fit prisonnier, et l'envoya en Angleterre, chargé de fers. Le roi d'Angleterre, qui venait de se lier, par un traité secret, avec le duc de Bourgogne, opéra, en 1417, une descente sur les côtes de Normandie, à la tête d'une petite armée de cinq mille cinq cents hommes, et envoya à Charles VI, peu de jours après son débarquement, un écrit en forme de manifeste, par lequel il lui demandait la restitution du royaume de France. Talbot, qui faisait partie de cette expédition, contribua, l'année suivante, avec le comte de Warwick, à la prise du château-fort de Domfront, et montra une grande bravoure au siége de Rouen, qui retomba sous la domination des Anglais, deux cent quinze ans après sa confiscation sur Jean-sans-Terre. Talbot retourna en Angleterre vers 1422. Après avoir rétabli la tranquillité, un instant troublée dans les comtés de Salop et d'Hereford, il paraît qu'il revint sur le continent avant la fin de l'année, puisqu'on voit son nom sur la liste des généraux anglais qui combattaient en France avec Henri V. La ville du Mans, dont les Anglais étaient

(6) Les amis de M. de Boynes étaient désignés par le sobriquet de *filleul*.

(7) On sera peut-être bien aise de trouver ici les titres de ces pièces : le Siége de Thémis. La Pipée. La Révélation du frère Pacome. La nouvelle arithmétique. Relation de ce qui s'est passé dans la compagnie des avocats, au sujet de l'enlèvement de huit conseillers au parlement. Relation du fort Saint-Yves. L'Épée perdue de l'avocat Bassand. Des Odes et différentes Pièces de vers à l'honneur des exilés. Une Ordonnance (supposée) de M. de Boynes, pour fournir des voitures aux magistrats atteints par des lettres de cachet et enfin le Langrognet aux enfers.

(1) Il avait épousé Maud, fille aînée de sir Thomas Nevil, et de Jeanne, héritière de Guillaume, lord Furnival, dont Talbot prit le nom et le titre.

en possession depuis long-temps, ayant été surprise par les Français (1427), Suffolk, qui y commandait, se retira dans la citadelle, où il n'avait des vivres que pour trois jours, et fit avertir Talbot de sa détresse. Celui-ci partit précipitamment d'Alençon, entra de nuit dans la forteresse, d'où il fondit sur les Français, qui ne s'attendaient pas à cette attaque imprévue. Ils furent chassés de la ville aussi promptement qu'ils s'en étaient emparés. Talbot et Suffolk, après cet exploit, marchèrent sur Laval, qu'ils emportèrent d'assaut; et le premier alla ensuite aider le comte de Warwick à s'emparer de Pontorson, place importante par sa situation, qui avait empêché le duc de Bedford de porter la guerre au-delà de la Loire. Talbot et Ross en furent nommés gouverneurs, vers le milieu de 1428. Le comte de Warwick ayant été mandé en Angleterre, pour y remplir les fonctions de gouverneur du jeune Henri VI, les Anglais perdirent en lui l'un de leurs meilleurs généraux. Il fut remplacé par le comte de Salisbury, qui, ayant réuni sous ses ordres Talbot et les autres capitaines, commença la campagne par la prise de plusieurs places qui le rendirent maître des environs d'Orléans. Il vint reconnaître cette ville le 8 octobre, et, quoique d'abord repoussé par Gaucourt, qui en était gouverneur, il s'en rapprocha le 12, donna, le même jour, un assaut, fit jouer la mine le lendemain, et s'empara du fort des Tourelles. Prévoyant que le siége serait long, Salisbury avait résolu d'embrasser la place par une enceinte de plusieurs forts, lorsqu'il fut tué par un boulet de canon. Le duc de Bedfort ne lui donna point de successeur; mais il chargea du commandement, avec un pouvoir à-peu-près égal, le comte de Suffolk, le lord Poll, son frère, Talbot, Glacidas (2) et les autres chefs. Nous n'entrerons pas dans le détail des opérations de ce siége mémorable, d'où dépendait le salut de la France: nous dirons seulement que, depuis l'arrivée de la pucelle d'Orléans (*V.* Jeanne d'Arc), les Anglais, frappés d'une terreur panique, n'éprouvèrent que des désastres, furent forcés enfin de le lever, le 8 mai 1429, et de s'éloigner précipitamment, abandonnant leurs malades, leurs bagages, leurs vivres et leur artillerie. Suffolk se retira dans Jargeau, où il se vit bientôt assiégé et obligé de se rendre prisonnier; Talbot se rendit à Meun, où il se fortifia. Les Français, enhardis par le succès, attaquèrent la place; et Talbot, devenu général en chef des troupes anglaises, depuis le désastre de Suffolk, fut contraint de l'abandonner, et perdit, bientôt après, Beaugenci. Poursuivi par l'armée française, il se retirait vers la Beauce, par le chemin de Janville, lorsqu'il rencontra les troupes que sir *John* Falstolf et Rampton lui amenaient. Tandis qu'il délibérait, incertain s'il poursuivrait sa route ou s'il reviendrait sur ses pas, l'avant-garde des Français, conduite par le connétable, le maréchal de Boussac, La Hire, Xaintrailles, n'était plus qu'à une demi-lieue de distance, sans qu'il en fût informé. Le corps de bataille dans lequel se trouvait la Pucelle, ne tarda pas à arriver. Les Anglais étaient frappés d'une telle stupeur, qu'ils oublièrent même de retrancher leurs archers derrière une palissade de piquets ferrés, manœuvre qui leur avait tant de fois réussi. Ils en auraient eu au surplus à peine le temps; car dès

(2) Monstrelet l'appelle Glasendas et assure qu'il fut tué au siége d'Orléans.

qu'ils furent en présence, les Français fondirent sur eux avec furie. Talbot, quoique attaqué avant d'avoir fait ses dispositions, soutint ce premier effort avec autant de présence d'esprit que de valeur. Il avait mis pied à terre avec tout ce qu'il put, dans le moment, rassembler de braves gens. Tandis qu'il disputait la victoire par des prodiges de valeur, Falstolf, ce même général, vainqueur à la journée *des Harengs*, frappé d'une terreur subite, tourna bride, et entraîna, par sa fuite, une partie des troupes. En vain Talbot se surpassa lui-même : il ne fit que retarder sa défaite et la rendre plus meurtrière. Environné de tous côtés, blessé au cou, et sans espérance de rétablir le combat ni de se dégager, il se rendit à Xaintrailles, laissant sur le champ de bataille de Patay deux mille cinq cents de ses soldats. Douze cents furent faits prisonniers (3); et les Français, après avoir poursuivi les fuyards jusqu'à Janville, s'emparèrent du château de cette ville, où ils trouvèrent le bagage et l'artillerie des Anglais. Xaintrailles conduisit son prisonnier devant le roi; et en lui présentant le brave Talbot, il demanda et obtint la permission de lui rendre la liberté sans rançon. Les historiens anglais prétendent au contraire que Talbot resta pendant trois ans et demi prisonnier des Français; qu'il fut échangé contre Xaintrailles, le 12 février 1433, et qu'après être resté quelques instants en Angleterre, il revint en France reprendre le commandement des troupes anglaises. Il paraît cependant qu'en 1430, Talbot s'empara de Laval (4), que les Français ne tardèrent pas à reprendre; et qu'en 1431, le maréchal de Boussac et Xaintrailles, ayant rassemblé huit cents hommes, pour faire des courses en Normandie, furent rencontrés, près de Gournay, par le comte de Warwick et Talbot; et que le maréchal, ayant jugé la partie trop inégale, reprit la route du Beauvoisis, abandonnant Xaintrailles. Celui-ci, après s'être vaillamment défendu, fut obligé de se rendre à Talbot, qui, se rappelant la conduite généreuse du guerrier français après la bataille de Patay, et non moins généreux que lui, le fit mettre immédiatement en liberté. En 1433, Talbot, nouvellement arrivé d'Angleterre, débarqua en Normandie, avec huit cents hommes d'armes, et s'étant joint, à l'Isle-Adam, à l'évêque de Thérouenne et à Gallois d'Aunay, s'empara de Beaumont-sur-Oise et de plusieurs autres places, et reprit, en 1435, la ville de Saint-Denis qui était tombée quelques mois auparavant entre les mains des ennemis. Informé, en 1436, de la tentative faite par les Français de surprendre Rouen, où ils avaient des intelligences, il les atteignit à quelques lieues de la ville, et les défit entièrement. La rigueur de l'hiver n'empêcha pas l'infatigable Anglais de terminer la campagne par une expédition aussi hardie qu'ingénieuse : ce fut l'escalade de Pontoise, exécutée au mois de février 1437. Les fossés de la ville étant glacés et *couverts* de neige, Talbot, pendant la nuit, fit approcher les plus braves de ses gens, *revêtus* de draps blancs. A la faveur de ce stratagème, ils gagnèrent le haut des fortifications sans être aperçus, et se rendirent maîtres de la place : le maréchal de l'Isle-Adam, qui s'y trouvait, n'eut que le temps de faire rompre une poterne, par laquelle il

(3) Monstrelet ne porte le nombre des tués qu'à dix-huit cents, et celui des prisonniers de cent à cent vingt.

(4) Monstrelet, Rapin Thoiras, Chr. de France.

se sauva. La prise de Pontoise était un événement important; car elle exposait les habitants de Paris, dont Charles VII était, à cette époque, en possession, aux incursions continuelles de la garnison anglaise, qui s'avançait quelquefois jusqu'aux portes de la capitale. La même année, le duc de Bourgogne, devenu l'ennemi des Anglais, ayant fait assiéger le Crotoy par mer et par terre, Talbot rassembla à la hâte quatre mille hommes de troupes de Normandie, et arriva sur les bords de la Somme. Quoique la rive opposée fût bordée de troupes ennemies, l'intrépide Anglais ne balança pas: laissant une partie de son monde, il se jeta le premier à l'eau, et suivi par un petit nombre de soldats d'élite, qui tenaient les armes élevées, il parvint, sans obstacle, sur l'autre rive. Les troupes bourguignones, qu'une action si hardie semblait avoir rendues immobiles, ne firent aucun effort pour s'y opposer. Mais Talbot, sans s'arrêter, tourna sa marche vers le Crotoy et y fit entrer un convoi. Dans le même temps, sept navires anglais attaquèrent les vaisseaux ennemis qui bloquaient le port, et les obligèrent de se réfugier dans le havre de Saint-Vallery. Les Bourguignons se dispersèrent, et le général anglais réduisit en cendres les fortifications élevées autour de la ville, et fit rentrer en Normandie sa petite armée couverte de gloire, et victorieuse sans avoir combattu. L'épuisement des finances de l'Angleterre, le défaut de troupes, et, plus que tout cela, les cabales qui troublaient la cour de Londres, forcèrent Talbot à se tenir sur la défensive, et à borner ses exploits à la prise de quelques places de peu d'importance. Le connétable de Richemont ayant investi Meaux au commencement de juillet 1439, et emporté la place, après trois semaines de siége, la garnison anglaise se retira dans le marché, rompit le pont et mit le connétable dans la nécessité de former un second siége plus difficile que le premier. Talbot accourut de Normandie, à la tête de quatre mille combattants, résolu de délivrer la citadelle à quelque prix que ce fût; mais ce fut en vain qu'il offrit le combat aux Français: le connétable, assuré du succès, demeura tranquille dans ses lignes; et le général anglais, après avoir surpris une bastille, et fait entrer des vivres et quelques troupes dans le marché, reprit la route de Normandie, voyant qu'il était également impossible de faire lever le siége et de forcer les Français à combattre: trois semaines après sa retraite, Meaux capitula. Talbot ne tarda pas à prendre sa revanche: apprenant qu'Avranches est vivement pressé par le même connétable, il vole au secours de cette place, passe à gué la petite rivière de Sée, force un quartier mal gardé des troupes françaises, pénètre dans la ville, fond sur les ennemis, détruit leurs ouvrages et s'empare de leur artillerie, ce qui les contraignit d'abandonner leur entreprise. Réuni au comte de Sommerset, il assiége et prend Harfleur et quelques autres places, fait lever le siége de Pontoise (1441), où Charles VII était en personne avec le dauphin (5); et si les armes anglaises conservèrent encore quelque réputation, elles durent, en grande partie, cet avantage à la bravoure et au talent de l'infatigable Talbot, qui

(5) La même année le roi de France assiégea de nouveau Pontoise et la prit d'assaut malgré la vive résistance des Anglais.

fut élevé, le 20 mai 1442, à la dignité de comte de Shrewsbury. Vers la fin de la même année, il investit la ville de Dieppe; mais le dauphin battit les assiégeants, s'empara de leurs redoutes et délivra cette place (1443). Il paraîtrait que Talbot fut l'un des plénipotentiaires anglais chargés la même année de traiter de la paix avec le roi de France; mais ces négociations n'eurent aucune suite. En 1444, il obtint une pension de quatre cents marcs, et fut envoyé de nouveau en Irlande, comme lord-lieutenant. Il s'y rendit en 1446, assembla, bientôt après, à Trim un parlement où l'on fit plusieurs lois pour assurer la sécurité des Anglais, et il obtint, au mois de juillet, des lettres-patentes qui lui conférèrent le titre de comte de Wexford et Waterford, et lui accordèrent la concession de la ville et du comté de Waterford, de la baronnie de Dungarvan, etc. En 1447, Talbot revint en Angleterre, laissant pour député en Irlande son frère Richard Talbot, archevêque de Dublin. En 1449, on le voit encore figurer en France parmi les généraux anglais qui défendirent la Normandie; mais ses efforts ne purent empêcher les Français de faire des progrès rapides. Au mois d'octobre, ils mirent le siége devant la ville de Rouen: Talbot y donna des preuves de son grand courage. Lorsque les bourgeois de cette capitale eurent fait publier les articles de la capitulation qu'ils venaient de conclure avec le roi, et dans lesquels ils avaient demandé et obtenu que la garnison anglaise sortirait avec armes et bagages, Talbot furieux rassembla ses troupes et se saisit du vieux palais, du château, et de quelques autres postes; le peuple de son côté prend les armes, et secondé par Charles VII en personne, accouru avec le brave Dunois, il enlève successivement tous les postes défendus par les Anglais, et force Talbot et le duc de Sommerset, régent d'Angleterre, à capituler, après un siége où l'on ne tira pas un coup de canon, et qui ne coûta aux Français que quarante soldats que Talbot précipita des remparts. Ce guerrier fut au nombre des ôtages que le régent livra aux Français, et qui devinrent prisonniers de guerre par le refus que fit le commandant de Honfleur de remettre la place, conformément aux termes de la capitulation de Rouen. Il ne fut délivré que l'année suivante (1450), sa liberté ayant été un des articles de la capitulation de Falaise. Il se passa quelque temps sans qu'on le vît paraître dans les expéditions militaires, soit que ce fût une des conditions de sa délivrance, soit, comme quelques historiens l'ont rapporté, qu'indigné contre les lâches qui trahissaient l'honneur de sa nation, il ait, pendant cet intervalle, accompli le vœu qu'il avait fait d'un pélerinage à Rome. Il fit effectivement un voyage en Italie, d'où il ne revint qu'en 1451. A cette époque, Charles VII venait de s'emparer de la Guienne; mais comme les rois d'Angleterre avaient, dans tous les temps, extrêmement ménagé la noblesse de cette province, et que plusieurs maisons illustres tenaient des possessions ou des dignités dépendantes de ces anciens maîtres, un certain nombre des principaux seigneurs se rendit à Londres, et proposa au conseil la conquête de cette contrée comme une entreprise facile. Talbot, nouvellement revenu d'Italie, fut nommé commandant d'une flotte anglaise, et lieutenant de la Guienne, où il se ren-

dit en octobre 1452, avec un corps de quatre mille hommes pour seconder les mécontents. Il débarqua sur les côtes du Médoc, où Lesparre l'attendait, et lui livra la place de ce nom : toutes les villes et forteresses de cette petite province ouvrirent leurs portes avec le même empressement : Bordeaux ne tarda pas à suivre cet exemple ; et Talbot y entra en triomphe, six jours après son débarquement. S'étant ainsi rendu maître de tout le Bordelais, il pénétra dans le Périgord, assiégea et prit Castillon et Fronsac. Il recouvra toute la Guienne en moins de temps encore que le roi de France n'en avait employé à la subjuguer, l'année précédente. Charles VII, plus indigné qu'effrayé des succès rapides des ennemis, vole à leur rencontre. Chabannes, l'un de ses généraux, investit Chalars et l'emporte d'assaut le sixième jour ; et l'armée royale, commandée par les maréchaux de Loheac et de Jalognes, et grossie des troupes de Bretagne, sous les ordres du comte d'Étampes, ainsi que de celles de plusieurs autres princes et seigneurs, vient, le 13 juillet 1453, mettre le siége devant Castillon. Le général anglais, cédant aux instances des Bordelais, se détermine, quoiqu'avec répugnance, à sortir de Bordeaux, et à marcher au secours de la place, à la tête de mille hommes d'armes. Son fils, nouvellement arrivé d'Angleterre avec un renfort de cinq mille hommes et quatre-vingts bâtiments de transport chargés de vivres et de munitions de guerre, ne tarda pas à le suivre avec le reste de l'armée anglaise. La défaite d'un corps de francs-archers, qui défendaient un poste avancé, lui parut d'abord d'un favorable augure : il les poursuivit jusqu'au camp des Français, dont les fortifications dirigées par Bureau, grand-maître de l'artillerie, l'étonnèrent d'autant plus que les assiégés venaient de lui mander que les ennemis prenaient la fuite. Talbot, surpris, mais inaccessible à la terreur, attaqua, sans balancer, le retranchement que défendait l'élite de la noblesse française. Les canons et les bombardes placés sur le rempart foudroyaient les Anglais sans ralentir leur fureur : la terre était jonchée de morts. Après deux heures d'un combat extrêmement meurtrier, les Anglais commencèrent à fléchir : deux fois ramenés à la charge par Talbot, ils furent toujours repoussés. Les Français eux-mêmes, épuisés d'une action si opiniâtre, ne combattaient plus avec la même ardeur, lorsqu'ils furent ranimés par un corps de cavalerie bretonne, sous les ordres de Montauban et de La Hunaudaye qui fondirent tout-à-coup sur l'arrière-garde des Anglais. Ceux-ci, pressés de tous côtés, firent des prodiges de valeur ; mais aucun d'eux, dans cette journée, ne pouvait disputer le prix du courage au brave Talbot. Ce généreux vieillard (il avait à cette époque plus de quatre-vingts ans), désespérant désormais de vaincre, résolut de vendre cher du moins sa défaite au vainqueur. Monté sur une haquenée, car la faiblesse de son âge ne lui avait pas permis de mettre pied à terre, blessé au visage, couvert de sang, il courait de rang en rang, exhortant les siens par ses discours et plus encore par son exemple, lorsque la haquenée qui le portait, fut atteinte d'un coup de coulevrine, et l'entraîna par sa chute. La fatigue de l'action, le sang qu'il perdait, avaient tellement épuisé ses forces, qu'il ne put jamais se relever : couvert de nouvelles bles-

sures, foulé aux pieds, il était près d'expirer, lorsque son fils accourut pour le dégager. Talbot, à cette vue, reprit l'usage de ses sens : c'était le dernier effort du courage et de la nature. Il pria son fils de se retirer et de conserver ses jours pour une occasion plus utile à la patrie : « Je meurs en combattant pour elle, » lui dit-il, vivez pour la sauver. » Le jeune Talbot, pénétré de la plus vive douleur, ne songea plus qu'à venger dans des flots de sang français l'auteur de ses jours. Assailli de toutes parts, il tomba percé de coups, auprès de son illustre père. Ce dernier respirait encore lorsqu'un franc-archer, qui ne le connaissait pas, l'égorgea pour le dépouiller. Après la mort de ce grand homme, Castillon se rendit, et l'armée anglaise se dispersa. Ce qui en restait se rembarqua précipitamment. Ainsi périt, le 7 ou 20 juillet 1453, le héros, l'*Achille de l'Angleterre;* expressions dont ses compatriotes se servaient pour le désigner. Ils auraient pu ajouter à ce surnom glorieux des titres plus honorables. Talbot joignait aux vertus militaires les qualités, encore plus respectables, d'honnête homme et de citoyen. Sujet fidèle, dévoué à sa patrie, ami sincère, ennemi généreux, exact observateur de sa parole, jamais il ne viola sa foi, dans un siècle où les trahisons étaient si communes. Il porta soixante ans les armes contre la France; et pendant un si long temps, on ne peut trouver, en consultant tous les monuments de ce siècle, aucune action qui le rende coupable de la plus légère injustice. Une piété sincère mettait le sceau à tant de perfection. Il emporta au tombeau les regrets de deux nations rivales; et quoiqu'il fût comte de Shrewsbury, de Wexford et de Waterford, l'histoire ne le désigne que sous le nom de Talbot. Il fut d'abord enterré en France, avec son fils aîné. Son corps fut ensuite transporté à Whitchur, dans le Shropshire, où on lui éleva un monument, sur lequel on grava une inscription qui rappelle ses titres, l'époque et le lieu de sa mort. Camden dit, dans ses *Remains*, que l'épée de Talbot fut trouvée dans la Dordogne, long-temps après sa mort, et vendue par un paysan à un armurier de Bordeaux : elle portait cette inscription en mauvais latin : *Sum Talboti M. IIII C. XLIII, pro vincere inimico meo.* D—z—s.

TALBOT (CHARLES), grand-chancelier de la Grande-Bretagne, de la même famille que le précédent, était fils de Guillaume Talbot, évêque de Durham (1), et naquit en 1684. Il entra de bonne heure dans la carrière du barreau, s'y fit distinguer, et fut élu, en 1719, membre du parlement, par Tregony dans le Cornouaille. Il devint avocat-général (*sollicitor-general*) en 1726; et la ville de Durham le choisit pour la représenter à la chambre des communes, probablement par suite des démarches des amis de son père, qui en était évêque à cette époque. Au mois de novembre 1733, George II lui remit le grand-sceau, l'admit dans son conseil privé, l'établit lord-grand-chancelier, et le créa baron de la Grande-Bretagne. Alors il résigna la place de chancelier du diocèse d'Oxford, que son père

(1) Guillaume Talbot, né en 1659, entra dans les ordres, et sous le règne de Jacques II, prêcha et agit avec la plus grande violence contre la religion catholique. Il devint successivement doyen de Worcester, évêque d'Oxford, de Salisbury, et enfin de Durham, et mourut en 1730. On a de lui deux Discours prononcés à la chambre des pairs, l'un en faveur de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande, et l'autre dans le procès de Sacheverell. Il a publié en outre un volume in-8°. de Sermons.

lui avait donnée lorsqu'il occupait ce siége, et mourut généralement regretté, le 14 février 1737, avec la réputation de grand orateur, de magistrat intègre et plein de sagacité, et d'homme de bien. D-z-s.

TALBOT (ROBERT), antiquaire anglais, né à Thorp, dans le comté de Northampton, au commencement du seizième siècle, fut élevé à l'université d'Oxford, dont il sortit, en 1530, pour entrer dans les ordres. En 1541, il obtint une prébende à Wells; et en 1547, il fut fait trésorier de l'église cathédrale de Norwich, place qu'il exerçait encore à l'époque de sa mort, arrivée le 27 août 1558. Il s'est beaucoup occupé de recherches sur les antiquités de son pays; et ses collections ont été d'une très-grande utilité à Leland, Bale, Caïus, Camden et autres. Il a aussi fourni à l'archevêque Parker plusieurs ouvrages saxons, qu'il tenait du docteur Owen, médecin de Henri VIII. Il a laissé ses manuscrits à *New-College*. C'est le premier Anglais qui ait éclairci l'Itinéraire d'Antonin, par des Commentaires et des Notes, dont Camden s'est beaucoup servi, et que Hearne a imprimés à la fin du troisième volume de l'Itinéraire de Leland, d'après un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne. Les Notes de Talbot ne vont que jusqu'à la sixième route. Camden a suivi en général tout ce que Talbot a dit des stations; mais Burton diffère de lui, dans son *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin*. Ses autres manuscrits sont : I. *Aurum ex stercore, vel de ænigmaticis et propheticis*, qui se trouve dans le *Corpus College*, à Oxford; et II. *De chartis quibusdam regum Britannorum*, conservé dans Benet's Collége, à Cambridge. D—z—s.

TALBOT (PIERRE), archevêque de Dublin, né en Irlande, en 1620, d'une illustre famille originaire d'Angleterre, fit ses études en Portugal, chez les Jésuites, entra dans leur société, fut ordonné prêtre à Rome, et professa la théologie morale à Anvers. Southwell dit qu'il sortit de la Société, *justis de causis*, sans cesser de lui être entièrement dévoué. Clément IX l'éleva sur le siége de Dublin, où il se fit généralement estimer. Il passait pour plus habile politique que savant théologien. Cependant ses ouvrages de controverse ne sont pas sans mérite; en voici les titres : I. *Traité de la nature de la foi et de l'hérésie*, Anvers, 1657, in-8°. II. *Catéchisme historique*, ibid., 1658, in-4°. III. *Nullité du clergé protestant*, Bruxelles, 1658, in-8°. IV. *Traité de la religion et du gouvernement*, Gand, 1670, in-4°. V. *Réfutation des principes du protestantisme* contre Stillingfleet, Londres, 1673, in-4°. VI. *Lettre pastorale* aux catholiques d'Irlande, Paris, 1674, in-8°. VII. *Remède contre l'athéisme et l'hérésie*, ibid., in-8°., contre le *Statera* de Blackloe, qui s'était déguisé sous le nom de Th. White. VIII. *Histoire des iconoclastes*, ibid., in-8°. IX. *Histoire du manichéisme et du pélagianisme*, ibid., in-8°. L'auteur y prétend que Blackloe et ses partisans font revivre ces deux hérésies. X. *Pugna fidei et rationis cum renascente pelagianismo et manichæismo*, 1675, in-4°. XI. *Blackloanæ hæresis, olim in Pelagio et Manichæis damnatæ, nunc denuò renascentis historia et confutatio*, Gand, in-4°. Ce prélat avait composé plusieurs autres ouvrages, qui n'ont point été imprimés. Accusé, en 1678, d'avoir pris part au

prétendu *complot papiste*, l'archevêque Talbot fut enfermé au château de Dublin, où il mourut, en 1680.

T—D.

TALBOT (Catherine), Anglaise distinguée par ses vertus et par son esprit, naquit en mai 1720. Fille unique d'Édouard Talbot, second fils de l'évêque de Durham et neveu du chancelier, elle vint au monde cinq mois après le décès de son père, qui mourut dans sa vingt-neuvième année, laissant sa veuve sans fortune. Heureusement celle-ci reçut de son frère Benson, depuis évêque de Gloucester, et de Secker, qui fut élevé dans la suite sur le siége archiépiscopal de Canterbury, tous les services, toutes les consolations qui pouvaient adoucir ses regrets. Le dernier, qui avait éprouvé l'obligeance d'Édouard Talbot, reporta sa reconnaissance sur sa famille, et regarda dès-lors mistriss et miss Talbot comme faisant partie de sa maison. Après qu'il eut perdu sa femme, il leur abandonna même le soin de ses intérêts domestiques. L'esprit vif et les qualités heureuses de Catherine se développèrent rapidement. A des études graves elle joignit celle des langues modernes et des arts d'agrément : la géographie, l'astronomie, la musique, le dessin, la peinture à l'aquarelle, furent tour-à-tour l'objet de son application. Elle commença de bonne heure à confier au papier ses pensées et ses sentiments, mais sans aucun desir de publicité. On a imprimé après sa mort, dans le *Gentleman's magazine*, de 1770, une lettre spirituelle et philosophique, adressée par elle, à l'âge de seize ans, à la fille *nouvelle-née* de J. Talbot, fils du chancelier, et cette lettre a été reproduite dans d'autres recueils. Quelques autres lettres, écrites vers le même âge, semblent annoncer qu'elle avait alors autant de légèreté d'esprit et même de malice, qu'elle montra par la suite de solidité : mais une inclination mal reconnue répandit sur ses pensées une teinte sensible de mélancolie. Catherine Talbot se faisait remarquer par une piété éclairée, et par l'exercice continuel de la charité, dans la plus grande étendue de ce mot. Liée avec des personnes d'un rang et d'un caractère élevé, elle eut pour amie intime mistriss Elisabeth Carter (*V.* ce nom), ornée, comme elle, des avantages de l'esprit; et ce fut à cette amie qu'elle abandonna, en mourant, les manuscrits de ses opuscules. L'archevêque Secker mourut en 1768, léguant à mistriss Talbot et à sa fille une rente annuelle d'environ 400 livres; mais sa pupille ne lui survécut que peu de temps : elle mourut d'un cancer, le 9 janvier 1770. Mistriss Carter, sans être aveuglée par une prévention bien naturelle, jugea que plusieurs écrits de son amie étaient dignes des regards du public. Réunis et imprimés sous le titre d'*Essais sur divers sujets*, ils furent généralement goûtés : on y reconnut l'épanchement d'une ame sensible et religieuse, et le fruit d'un esprit cultivé. Les *Réflexions sur les jours de la semaine*, qui furent imprimées séparément en un volume d'environ quarante pages, eurent un grand succès, et il s'en débita plus de vingt-cinq mille exemplaires. On a donné, en 1812, une septième édition des *Essais*, en deux volumes in-8°., précédés d'une Notice sur la vie de l'auteur, par le rév. Montague Pennington. Ce recueil se compose principalement d'*Essais*, de *Lettres à un ami sur un état futur*, de *Dialogues*, de *Pastorales* en prose, d'*Imitations d'Ossian*,

d'*Allégories* et de *poésies*. On attribue à miss Talbot le trentième numéro du *Rambler*, 30 juin 1750. Elle eut aussi, dit-on, quelque part aux *Lettres athéniennes*. On a publié, il y a quelques années, sa Correspondance avec mistriss Carter. L.

TALEBI. (*V*. THALEBI).

TALLART (1) (CAMILLE D'HOSTUN, duc DE), maréchal de France, né en 1652, d'une ancienne famille du Dauphiné, fut d'abord guidon des gendarmes, puis mestre-de-camp du régiment Royal-Cravates, et fit ses premières armes sous le Grand Condé, en Hollande, et sous Turenne, en Alsace, où il eut part aux brillantes campagnes de 1674 et 1675. Nommé brigadier, en 1677, et maréchal-de-camp, en 1678, il obtint ces différents grades en se montrant aussi habile que courageux dans divers commandements qui lui furent confiés sur la Sarre et sur le Rhin. En 1690, il conçut le dessein de passer ce fleuve sur la glace, pour mettre à contribution le Rhingau; et cette entreprise presque téméraire eut un succès complet. Il fut blessé d'un coup de mousquet à Ebersburg, en 1691, et le roi le nomma lieutenant-général, en 1693. La paix de Riswyck fit cesser ses travaux guerriers, en 1697; mais la mort de Charles II, roi d'Espagne, étant venue menacer l'Europe d'un nouvel embrasement, il fut envoyé en Angleterre, comme ambassadeur extraordinaire, et chargé de négocier avec les nombreux aspirants à cette importante succession. Tallart conduisit cette négociation avec beaucoup d'habileté, et il conclut, dans le même temps, un traité de partage en faveur de l'électeur de Bavière. Pour prix de ces services, le roi le nomma chevalier de ses ordres, et gouverneur du pays de Foix. La guerre ayant recommencé, en 1702, il fut mis à la tête d'un corps destiné à agir sur le Rhin, et réussit à faire passer des secours dans Kayserswerdt, assiégé par les Impériaux. Il chassa ensuite les Hollandais du camp de Mulheim, s'empara de Traerbach, et reçut, en récompense de ces exploits, le bâton de maréchal de France (14 janvier 1703). Commandant en cette qualité l'armée d'Allemagne, sous le duc de Bourgogne, il s'empara, en peu de jours, de Brisach; et lorsque le prince eut quitté l'armée, il mit le siége devant Landau, qui fit une plus longue défense. Les Impériaux ayant réuni leurs forces sous les ordres du prince de Hesse, pour attaquer les Français dans leurs lignes, Tallart marcha bravement au-devant d'eux, les rencontra près de Spire, et les ayant surpris par la rapidité de ses mouvements, remporta une victoire complète et si décisive, que Landau se rendit le lendemain, et que toute l'Alsace resta au pouvoir de la France. Cette époque est la plus brillante de sa vie, et quoi qu'en dise Feuquières, l'un de ses détracteurs, ce triomphe fut dû aux bonnes dispositions autant qu'à la valeur du maréchal, qui sut prendre l'initiative des mouvements, et profiter de la surprise de l'ennemi, attaqué avant d'avoir pu se former, et vaincu lorsqu'il croyait marcher à une victoire assurée. Dans l'ivresse du succès, Tallart écrivit au roi une fanfaronnade qui a eu beaucoup d'imitateurs. « Nous avons pris à l'ennemi, lui dit-il, plus de drapeaux et d'étendards, que votre majesté n'a perdu de soldats. » Après un

(1) C'est par erreur que la plupart des historiens écrivent *Tallard*.

aussi brillant exploit, ce maréchal semblait destiné à des succès encore plus glorieux; on lui donna le commandement de l'armée la plus importante, et il alla remplacer Villars, qui avait eu le malheur de déplaire à l'électeur de Bavière. Trois armées françaises furent alors envoyées au secours de ce prince. Celle de Villeroi forma une espèce de réserve sur le Rhin, tandis que celles de Marsin et de Tallart se réunirent aux troupes de l'électeur, dans les plaines d'Hochstett, où Marlboroug et le prince Eugène vinrent les attaquer. Nos généraux avaient pour eux la supériorité du nombre; ils eurent tout le temps de se concerter, de reconnaître le terrain, et ils délibérèrent avec calme, dans un conseil de guerre tenu en présence de l'électeur. Cependant il eût été difficile de faire de plus mauvaises dispositions. Tallart, qui avait battu l'ennemi à Spire, en le prévenant par des mouvements rapides et imprévus, fit cette fois tout le contraire. Il l'attendit sur un mauvais terrain, et ne profita d'aucun de ses avantages. On avait arrêté dans le conseil, que l'armée combinée serait divisée en deux parties distinctes; que les troupes de Marsin et de l'électeur, formeraient la gauche, et celles de Tallart, la droite. Chacun s'arrangea comme s'il eût conduit une armée à part, de manière que, par une bizarrerie sans exemple, la cavalerie des deux armées placée à l'aile droite de l'une et à l'aile gauche de l'autre, formait le centre de l'armée combinée. Cette armée était campée parallèlement à un ruisseau profond; au lieu de chercher à en disputer le passage, on s'en tint fort éloigné, laissant dans l'intervalle les villages de Bolstatt et de Blenheim. Pour comble de maladresse, Tallart sépara ses deux lignes par une large fondrière, et il fit pis encore en plaçant sur le front de son aile droite, dans le village de Blenheim, vingt-sept bataillons et douze escadrons de ses meilleures troupes. Marlborough, qui commandait la gauche de l'ennemi, après avoir passé le ruisseau sans obstacle, marcha droit au centre de l'armée combinée, et ne vint faire capituler Blenheim, que lorsqu'il eut enfoncé ce centre si mal disposé, et mis en fuite les Bavarois et Marsin, obligés de renoncer à un commencement de succès pour faire face à leur droite, qui venait d'être mise à découvert par la déroute de Tallart. Quant à ce général, toujours brave de sa personne, il fit tous ses efforts pour rétablir le combat, et voulant rallier ses troupes, il se jeta tête baissée dans la mêlée; mais ayant la vue très-courte, il prit un corps ennemi pour des Français, et fut pris et conduit à Marlborough. Ainsi, il était dans les mains de l'ennemi, lorsque les troupes qui occupaient Blenheim, se rendirent par capitulation; et il n'eut aucune part à ce honteux dénouement d'une journée si désastreuse. On le conduisit en Angleterre, comme une sorte de trophée, avec les drapeaux et les canons que l'on avait pris; et il resta huit ans prisonnier à Londres. On prétend que son séjour dans cette capitale ne fut pas tout-à-fait inutile à la France, et qu'il y concourut par ses intrigues à faire rappeler de l'armée d'Allemagne le duc de Marlborough. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut parfaitement traité par la reine Anne, que cette princesse le renvoya sans échange, et que dès le commencement de sa captivité, le roi de France, opposant ses faveurs aux

disgraces de la fortune, lui donna le gouvernement de la Franche-Comté. Après son retour, en 1712, il fut créé duc d'Hostun, et sa terre fut érigée en duché pairie; enfin, Louis XIV lui donna une preuve d'estime encore plus grande, en le nommant, par son testament, membre du conseil de régence. Ce testament étant resté sans exécution (*V*. Orléans, XXXII, 111), Tallart fut quelque temps oublié; mais le régent lui-même le rappela ensuite au conseil; et lorsque Louis XV prit les rènes du gouvernement, il eut recours aux lumières du maréchal, et le fit ministre-d'état. L'académie des sciences l'avait admis comme membre honoraire, en 1723, et il présida cette compagnie l'année suivante. Il mourut le 20 mars 1728. « C'était, dit » Saint-Simon, un homme de taille » médiocre, avec des yeux un peu » jaloux, pleins de feu et d'esprit, » mais sans cesse battu du diable par » son ambition, ses vues, ses menées » et ses détours; un homme enfin à » la compagnie duquel tout le monde » se plaisait, et à qui personne ne » se fiait. » Fontenelle, qui a fait son Éloge historique, en qualité d'académicien, le traite, selon l'usage, beaucoup plus favorablement : il ne dit pas à quelle espèce de connaissances ce grand seigneur dut l'honneur d'entrer à l'académie; il dit bien moins encore comment, malgré ses échecs, le roi lui conserva toujours sa faveur; mais on voit, dans Saint-Simon, que ce fut par suite de la protection de Villeroi dont la fortune eut tant de rapports avec la sienne. — Le fils aîné du maréchal de Tallart, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il avait reçues à côté de lui, dans la malheureuse journée d'Hochstett. Son second fils, qui lui succéda dans ses biens et titres, n'a pas laissé de postérité. M—d j.

TALLEMANT (François), littérateur français, naquit à La Rochelle, vers 1620. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint plusieurs bénéfices : l'abbaye du Val chrétien, le prieuré de Saint-Irénée de Lyon; et fut pendant vingt-quatre ans aumônier du roi Louis XIV. On a plus de peine à se rendre compte de ses succès dans la carrière littéraire, car on n'a de lui aucune production antérieure à 1651, époque où il entrait à l'académie française. S'il figure en 1662 dans la liste des gens de lettres recommandés par Chapelain, c'est avec cette note : « Il sait » assez la langue grecque et latine; » et pour la française ce qu'il écrit » n'est pas naturel. On n'a rien vu » de lui qu'il ait fait de son chef, » que quelques lettres et quelques » préfaces, dont on ne saurait dire » ni bien ni mal. Il s'est jeté dans la » traduction des Vies de Plutarque, à » quoi, par un grand travail, *il réus-* » *sit fort bien*. D'autre entreprise » où il faut du fond et du dessein, il » ne s'en tient pas lui-même capable. » Cette version de Plutarque parut à Paris, en 8 vol. in-12, de 1663 à 1665, fut réimprimée à Bruxelles, en 1667, et eut, pendant la vie du traducteur, quelques autres éditions. Il s'en faut pourtant qu'elle ait *réussi* aux yeux du public comme à ceux de Chapelain : c'est à Fr. Tallemant que s'applique le vers de Boileau :

Et le sec traducteur du français d'Amyot.
(Ép. VII, v. 90).

Huet dit qu'elle déplut même à la cour, qui la trouva diffuse et languissante. On convint généralement que si Tallemant savait le grec, ce dont

Boileau ne convenait pas, s'il entendait le latin, l'italien, l'anglais, l'espagnol, comme ses amis l'en félicitaient, il écrivait fort mal en langue française. Sa traduction de Plutarque, effacée depuis par celles d'André Dacier et de Ricard (*V.* ces deux noms, X, 423, et XXXVII, 501, 502), l'était d'avance par celle d'Amyot, (*Voyez* ce nom, II, 79). François Tallemant se mit ensuite à traduire de l'italien l'*Histoire de la république de Venise*, par Nani, c'est-à-dire seulement la première partie de cet ouvrage, celle qui répond aux années 1613-1644. Cette traduction, publiée à Paris, en 1679 et 1680, 4 vol. in-12, reparut à Cologne, en 1682; et cette seconde édition est préférable, parce qu'on y a rétabli les passages retranchés ou altérés dans la première. La seconde partie, qui s'étend jusqu'à l'année 1671, a été mise en plus mauvais français encore par Masclaury, Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12: Nani (*Voy.* XXX, 552), méritait d'avoir de plus habiles interprètes. Pour compléter la liste des écrits de Fr. Tallemant, nous n'avons plus à citer qu'une lettre contre Furetière, insérée dans le Mercure Galant de mai 1688; c'est le mois où mourut Furetière, que ce même abbé Tallemant avait concouru à exclure de l'académie française, en 1685. Cet abbé a fait aussi quelques vers ensevelis en des recueils. Brossette prétend qu'il s'était attiré l'inimitié de Boileau par l'imprudence qu'il avait eue de lire, en pleine académie, une lettre où il était dit que le satirique venait d'être trouvé et maltraité dans une maison de débauche, derrière l'hôtel Condé. C'est l'une des anecdotes fabuleuses ou invraisemblables dont Brossette a grossi son commentaire; car la régularité bien connue des mœurs du poète aurait trop démenti cette calomnie; et nous ne pouvons croire que l'abbé fût assez dépravé pour se la permettre. Il était néanmoins d'un caractère fort inquiet: il ne pouvait rester paisible; et dans un temps où plusieurs membres de l'académie française étaient appelés Son Éminence, Son Excellence, Sa Grandeur, etc., on le qualifiait, dit-on, *Son Inquiétude*. Il mourut à Paris, le 6 mai 1693, étant sous-doyen de l'académie. Peut-être était-il parent d'un *Tallemant, des Réaux* (bourg de Saintonge), auteur d'une épitaphe en vers, de Patru, imprimée en quelques recueils. D—n—u.

TALLEMANT (Paul), littérateur français, cousin du précédent, et comme lui ecclésiastique et académicien, était né à Paris, le 18 juin 1652. Son aïeul maternel, Puget de Montauron, receveur-général des finances, avait acquis et dissipé une grande fortune; attirant chez lui des gens de lettres, et prétendant récompenser leurs travaux; acceptant et payant cher de nombreuses dédicaces. Ce qui lui restait de biens, ce que cette munificence et d'autres profusions n'avaient point épuisé, fut réclamé, peu avant sa mort, par la chambre de justice, chargée d'examiner son administration. Ce financier avait marié sa fille à Gédéon de Tallemant, qui exerça les fonctions de maître des requêtes et d'intendant de province, et qui, riche de plus de cent mille livres de rente, parvint aussi à dissiper son capital par ses prodigalités dans ses intendances, par les pertes énormes qu'il fit au jeu chez le cardinal Mazarin, et par ses relations avec des littérateurs faméliques.

Il en logeait quelques-uns dans son hôtel, il en pensionnait plusieurs autres; il les traitait tous magnifiquement. En un mot l'aïeul et le père de Paul Tallemant avaient si bien procédé, que lorsqu'il les perdit l'un et l'autre, étant lui-même fort jeune, ils lui laissaient à peine de quoi subsister. Mais il avait connu chez eux, outre leurs parasites, tout ce qu'il y avait, dit de Boze, de plus distingué à la ville et à la cour. Il était d'ailleurs parent, non seulement de François Tallemant, mais aussi de l'évêque de Marseille Pomeuse, et de deux dames qui avaient alors du crédit et de la célébrité, Mme. Pélissari et Mme. de La Sablière. Il sut tirer parti de ces relations : le goût des poésies galantes dominait dans la plupart de ces sociétés; l'abbé Paul Tallemant fit de petits vers, des idylles, des pastorales, des esquisses d'opéra. Il composa, dès l'âge de dix-huit ans, un Voyage à l'île d'Amour, opuscule en vers et en prose, qui fut imprimé à Paris, in-12, en 1663, et qui reparut, en 1667, en Hollande, dans un Recueil de pièces nouvelles et galantes. C'est une composition allégorique, destinée à décrire les charmes, mais aussi à indiquer les écueils et les périls des passions tendres : il n'en fallut pas davantage pour ouvrir à Tallemant, en 1666, les portes de l'académie française, où n'entraient encore ni Quinault, ni La Fontaine; ni Racine, qui faisait *Andromaque;* ni Boileau, qui avait achevé sept de ses *Satires* ; mais on vient de voir combien Tallemant avait de protecteurs dans ses proches, dans ses amis, dans les anciens pensionnaires de sa famille. Quand sa mère le vit académicien, successeur de Gombaud : De mes cinq enfants, dit-elle, en voilà toujours un de pourvu. Ce propos « n'é» tait pas tout-à-fait, dit de Boze, » dans les règles d'une exacte logi» que; mais par la suite il se trouva » heureusement justifié *pour l'hon» neur des lettres.* » C'est par erreur que le même de Boze ne donne à Paul Tallemant, lorsqu'il prononça son discours de réception, que vingt-deux ou vingt-trois ans : il en avait vingt-quatre; et durant les six années suivantes, il ne mit au jour aucune autre production. Mais en 1672, il fit un éloge funèbre du chancelier Séguier; en 1673, un premier panégirique de Louis XIV, et une Harangue à ce monarque, après la prise de Maestricht; en 1674 un Compliment à l'archevêque de Paris, Harlay; en 1675, un Discours sur l'utilité des académies; en 1676, une Réponse au jésuite Lucas, qui venait de soutenir que les inscriptions publiques devaient être en latin et non en français : c'est un procès qui a été souvent débattu entre l'érudition et la raison, et que la seconde a le plus souvent perdu. Sous l'année 1677, on eut de Tallemant un Panégyrique du roi sur la campagne de Flandre, imprimé et enseveli, comme les discours précédents, dans les recueils de l'académie française; et sous l'année 1678, les paroles d'un opéra de Persée, chanté au Louvre, pour Mme. de Thiange. Beauchamps fait mention de cet opéra, dont Niceron et de Boze ne parlent pas, occupés qu'ils sont de recueillir les titres de toutes les harangues académiques de cet écrivain. Au fond, ce fut à elles qu'il dut ses succès et sa fortune. Les lectures que l'académie lui fit faire, dans les séances publiques, depuis 1672 jusqu'en 1677, fixèrent l'attention de Colbert, et valurent au petit-fils de Montauron des pensions,

des bénéfices, les prieurés d'Ambierle et de Saint-Albin. Le ministre songea même à l'envoyer à Rome en qualité d'auditeur de Rote : il le plaça, vers 1673, dans l'académie des médailles, avec une pension de cinq cents écus : cette académie, qui depuis est devenue celle des inscriptions, n'était encore composée que de quatre personnes ; Colbert lui procura de plus la charge d'intendant des devises de tous les édifices royaux. Quand Le Brun entreprit les tableaux de la grande galerie de Versailles, il en concerta les dessins avec Paul Tallemant, qui y joignit des inscriptions fort verbeuses. On les trouva si mauvaises, dit Furetière, qu'il y eut ordre de les effacer : Charpentier en composa de nouvelles, qui disparurent à leur tour. Lorsque Colbert mourut, en 1683, l'abbé Tallemant avait commencé et fort avancé, dit-on, la description de toutes les maisons royales. Il était avantageusement connu de la reine de France, qui mourut la même année et qui avait assisté, ainsi que d'autres princesses, aux sermons qu'il prêchait aux Carmélites de la rue du Bouloi et aux Nouvelles Catholiques : car il s'était fait théologien et prédicateur pour convertir des parents calvinistes qui lui restaient à Paris et surtout à La Rochelle. Après avoir prononcé, au sein de l'académie française, un Éloge du ministre qui l'avait comblé de bienfaits, il y fit encore une Harangue sur le rétablissement de la santé du roi, en 1687, et un dernier Panégyrique de ce prince, en 1689. En 1697, il mit à la tête des OEuvres de Benserade (Paris, de Sercy, 2 vol. in-12) un *Discours sommaire* touchant la vie de ce poète, discours qui a été quelquefois attribué mal à propos à François Tallemant. Paul a recueilli, en 1698, des *Remarques et décisions* grammaticales de l'académie française. Il eut ordre, à ce que raconte d'Olivet, de se désigner sur le frontispice de ce petit volume (in-12), par les initiales L. (l'abbé) T.; l'académie ne voulant ni répondre du style de ce rédacteur, ni prendre sur elle toutes ces décisions, dont la plupart n'émanaient que d'un bureau particulier. On l'avait chargé, dans le cours de l'année 1694, des fonctions de sécrétaire de l'académie des médailes, qui comptait alors huit membres (1). Il fut, dans cette compagnie, l'un des collaborateurs et l'éditeur de l'Histoire de Louis XIV, par les médailles, qui parut pour la première fois en 1702 : il y avait attaché une préface, qu'on a depuis jugé à propos de supprimer; elle n'est que dans les cinquante premiers exemplaires de l'édition in-folio; mais on l'a réimprimée en Hollande, et Camusat l'a transcrite dans son Histoire critique des Journaux (tom. II, p. 180-197). C'est peut-être le meilleur écrit de P. Tallemant, et il n'est pas très-facile de deviner pourquoi l'on a craint d'en faire usage. De toutes les conjectures proposées sur ce point, la plus probable, à notre avis, est celle qui suppose qu'on aura été mécontent de ce que l'auteur s'était permis de parler fort au long et même à deux reprises, de la médaille que fit frapper Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, avec la légende : *Omnium victorem vici* (*V.* DIANE, XI, 274). On ne trouva rien à redire dans l'Oraison funèbre

(1) Charpentier, P. Tallemant, A. Félibien, Racine, Boileau, Tourreil, Renaudot et La Loubère : — Chapelain, Bourzeis, Quinault, Rainssant, et Besse de la Chapelle, qui avaient été de cette académie, étaient morts. Perrault et l'abbé Gallois s'étaient retirés.

de Ch. Perrault, prononcée par Tallemant, à l'académie française, ni dans les éloges qu'il fit, comme secrétaire de l'académie des inscriptions, de cinq membres de cette compagnie : le duc d'Aumont, Ét. Pavillon, Duché, Pouchard et Barat, décédés en 1704, 1705 et 1706. De Boze s'est servi, pour louer ces cinq morceaux, d'expressions assez étranges : « La manière ingénieuse, dit-il, dont M. l'abbé décrivait » nos pertes, a souvent fait *souhaiter* » qu'elles fussent plus fréquentes. » On est d'autant plus surpris d'un tel *souhait*, que les cinq Notices dont il s'agit, et qui remplissent à peine, à elles toutes, dix pages in-4°., n'offrent aucun trait remarquable. C'était évaluer à bien peu de chose la perte des académiciens, que de la trouver compensée par l'éloquence de leur secrétaire. Du reste, Tallemant se démit de ce secrétariat en 1706; mais il continua d'assister assidument aux séances de l'une et de l'autre compagnie. Dans l'académie française, il répondit en qualité de directeur, aux discours de réception de l'abbé de Louvois et du marquis de Saint-Aulaire, qui venaient d'être élus malgré Despréaux. Le goût des vers le reprit en 1707 : on lui attribue une épigramme sur M. et Mme Dacier. Il publia en 1709, sous le titre de *Ver luisant*, la traduction d'une églogue de Huet; il traduisit aussi, dans ses loisirs, d'autres poésies latines du même auteur, et quelques Psaumes. Mais ces dernières versions n'ont point été imprimées, non plus que des *Maximes pour l'éloquence*, qu'il s'amusait à rédiger ou à recueillir. Vers le commencement de l'année 1711, il essuya une attaque d'apoplexie, languit encore dix-huit mois, et mourut à Paris le 30 juillet 1712. Il avait su acquérir et conserver des amis qui le regrettèrent. Plus recommandable par ses vertus que par ses talents, il était d'une société douce, et, selon de Boze, sa seule présence inspirait la gaîté; « il brillait surtout *dans les parties d'un honnête plaisir* par d'heureuses saillies et par des impromptu. » L'article qui le concerne dans le tom. XXII de Niceron, est emprunté, en grande partie, de l'Éloge qu'a fait de lui de Boze, son successeur, depuis 1706, dans la place de secrétaire de l'académie des inscriptions. D—N—U.

TALLEYRAND (1) est un surnom que prirent, au commencement du douzième siècle, plusieurs seigneurs de la famille des comtes souverains du Périgord, qui remonte, par les mâles, jusqu'à Boson Ier., comte de Charroux ou de la Marche, mort vers la fin du dixième siècle. — HÉLIE V, dit TALLEYRAND, déjà comte de Périgord l'an 1116, après son père Boson III, est un des premiers qui aient porté ce *surnom*, devenu depuis le titre distinctif d'une branche cadette de cette illustre maison. Hélie V se distingua, comme la plupart de ses successeurs, par sa haine contre les Anglais, alors maîtres d'une partie de la France. Il entra dans une ligue contre Richard (Cœur-de-Lion), duc d'Aquitaine, qui, par ses cruautés, avait soulevé les seigneurs français ses vassaux. Secouru par son père Henri II, roi d'Angleterre, et par les troupes du roi d'Aragon, Richard assiégea Puy-Saint-Front (ville séparée alors de Périgueux), et s'empara de cette place, malgré la résistance du comte Hélie, qui, bientôt après, en chassa

(1) Ce nom, qui paraît avoir été originairement un nom de terre, s'écrivait autrefois *Taleran*, *Tallerand*, *Talairand* et *Taleirant*.

les Anglais. Pendant que Richard, devenu roi d'Angleterre, était détenu en Autriche, à son retour de la Terre-Sainte, Hélie-Talleyrand fit des incursions dans l'Aquitaine; mais il fut obligé de demander la paix, lorsque Richard eut recouvré sa liberté. Toujours attaché à la France, il abandonna le parti de Jean Sans-Terre, successeur de Richard, et fit hommage de son comté à Philippe-Auguste, l'an 1204. S'étant croisé pour la Palestine, il mourut en y arrivant, l'année suivante.—Son troisième fils, Hélie TALLEYRAND, fut le chef de la branche des comtes de Grignols, devenus princes de Chalais et de Talleyrand, ce qui n'a pas empêché que ce dernier nom n'ait été porté par d'autres personnages de la branche aînée.—Les comtes de Périgord, successeurs d'Hélie V, eurent des démêlés avec le chapitre de Puy-Saint-Front, et avec les habitants de cette ville et de Périgueux. Depuis l'affranchissement des communes, il y en eut peu qui montrèrent plus de courage et de constance que ces deux villes pour défendre leur indépendance contre les comtes de Périgord. ARCHAMBAUD II, deuxième fils d'Hélie V, les divisa pour les asservir. Après de longues guerres, elles se réunirent dans une même enceinte, en 1240. Leurs querelles ayant recommencé bientôt, un jugement de saint Louis, en 1246, prononça que le comte HÉLIE VI, fils d'Archambaud II, perdrait, pour le temps de sa vie, les droits qu'il prétendait sur la ville de Saint-Front, les attribua aux habitants, en dédommagement de leurs pertes, et condamna la cité de Périgueux à des dommages et intérêts. En enlevant ainsi au comte de Périgord le droit d'administrer la justice dans ses domaines, saint Louis prépara la révolution qui, par le traité de 1259, priva le comte de Périgord ARCHAMBAUD III de l'immédiation, et commença les grands malheurs de cette dynastie. Un autre traité, qui, en 1247, avait affranchi BOSON I[er]., comte de Grignols et ses successeurs, de l'hommage envers les comtes de Périgord, leurs aînés, fut confirmé en 1277, en faveur d'HÉLIE II de Talleyrand, fils de Boson.—ROGER-BERNARD, deuxième fils d'Hélie VII et petit-fils d'Archambaud III, fut un des seigneurs les plus considérés de son temps. Pour le récompenser du zèle qu'il avait montré dans les guerres de la France contre l'Angleterre, Philippe de Valois lui donna la terre de Montrevel, et lui rendit, en 1342, une partie des droits de domination dont ses ancêtres avaient été dépouillés. Les Anglais ayant soumis toutes les places du Périgord, Roger-Bernard devint, malgré lui, vassal d'une puissance qu'il n'avait cessé de combattre. Mais le prince de Galles, voulant le gagner par des bienfaits, lui remit la ville de Périgueux. Le comte résolut alors d'abolir enfin l'autorité municipale des bourgeois de cette cité. Ils furent protégés par Jean Chandos, lieutenant-général de Guienne pour le roi d'Angleterre, et maintenus dans les droits de seigneurie et de juridiction : ce jugement fut confirmé par le prince de Galles, en 1363. La même année, Boson II de TALLEYRAND, prince de Chalais, fut obligé de rendre hommage à l'Angleterre, pour sa terre de Grignols. La maison de Périgord, ainsi que les autres grands vassaux de Guienne, secoua le joug des Anglais, et rentra sous la domination de la France, en 1368. Roger-Bernard mourut l'année suivante, laissant deux fils, dont

le second, TALLEYRAND de Périgord, fut, en 1370, commandant-général dans la Guienne pour le roi de France, qui le qualifiait son cousin. — ARCHAMBAUD V, l'aîné, ayant eu de nouveaux démêlés avec les habitants de Périgueux, pour un droit de péage, dédaigna de le soumettre au jugement du parlement de Paris, et traita ces bourgeois de rebelles; mais ils obtinrent du roi, en 1392, la permission d'informer contre le comte. Archambaud prit les armes pour soutenir ses prétentions; mais en protestant qu'il ne voulait que défendre ses droits, et nullement attenter contre ceux du roi de France. Les hostilités furent même suspendues, par l'entremise de son cousin, Hélie III DE TALLEYRAND, sire de Grignols, prince de Chalais, fils de Boson II, et chambellan de Charles VI. En 1394, Archambaud se soumit et livra au roi quatre châteaux forts. Mais voyant que le ministère penchait en faveur des bourgeois, il reprit les armes. Trop faible pour tenir la campagne devant l'armée royale, commandée par le maréchal de Boucicaut, et forcé de se rendre, après avoir soutenu un siége de deux mois dans le château de Montagnac, il fut conduit à Paris, où le parlement le condamna au bannissement, par un premier arrêt, en 1395; et par un second, en 1398, à perdre la tête et son comté. Le roi lui fit grâce de la vie; et son frère (Louis duc d'Orléans), qui convoitait les états du comte de Périgord, lui donna de l'argent pour passer en Angleterre, où Archambaud mourut l'année suivante. — ARCHAMBAUD VI, même avant la mort de son père, fut remis en possession du Périgord, par ordre du roi, qui n'en retint que la capitale. La hauteur avec laquelle Archambaud réclama cette ville ne fit qu'ajouter à ses torts héréditaires. Sa tentative d'enlever la fille d'un bourgeois de Périgueux, acheva de le perdre. Le parlement, pour ce délit, le bannit et confisqua ses biens, par arrêt du 19 juin 1399. Archambaud se retira en Angleterre, et le comté de Périgord fut donné au duc d'Orléans, qui, dès long-temps, préparait la ruine de cette maison. Archambaud revint en France avec les Anglais; mais il ne put recouvrer son patrimoine, et mourut en 1425, sans postérité. Le comté de Périgord fut vendu, en 1437, par Charles, duc d'Orléans, fils de Louis, à Jean de Blois, dit de Bretagne, dont la petite-fille l'apporta en dot, avec le vicomté de Limoges, à Alain d'Albret, qu'elle épousa, en 1470. Antoine de Bourbon l'acquit, par son mariage avec Jeanne d'Albret; et leur fils, Henri IV, le réunit à la couronne, en 1589. Après l'extinction de la puissance et de la race des anciens comtes de Périgord, la branche cadette, connue sous le nom de sires, puis comtes, de Grignols, et enfin princes de Chalais et de Talleyrand, a continué jusqu'à nos jours. A—T.

TALLEYRAND DE PÉRIGORD (HÉLIE), cardinal, né en 1301, était le second des trois fils d'Helie VII, comte de Périgord. Sa mère, Brunissende, fille de Roger-Bernard III, comte de Foix, et l'une des plus belles femmes de son temps, fut, dit-on, le principal lien qui retint en France le pape Clément V. Destiné à l'état ecclésiastique, Talleyrand fit de bonnes études, et s'appliqua spécialement au droit. Ses talents et sa naissance l'élevèrent rapidement aux premières dignités de l'Église. Pourvu, dès l'enfance, d'un bénéfice, il devint archidiacre de Pé-

rigueux, puis de Richemond, diocèse d'York, abbé de Chancelade et évêque de Limoges, en 1324; mais il ne fut pas consacré à cause de son âge, et l'on voit qu'en novembre 1325, il ne se qualifiait qu'évêque nommé. Il fut transféré, en 1328, à l'évêché d'Auxerre, et sacré par le pape Jean XXII, qui lui accorda un subside payable par tous les ecclésiastiques de son diocèse. Dédaignant la pompe d'une entrée solennelle dans Auxerre, il fit une retraite de six jours à l'abbaye de Saint-Germain de cette ville; et afin de satisfaire plus librement sa passion pour les lettres, il construisit une espèce de cloître où il disposa un bel appartement à quelque distance de l'évêché. L'année suivante, il confirma, par un diplome donné à Coulanges, la fondation de la Chartreuse de Basseville; et, en 1330, il assista à la consécration de l'église de Saint-Louis à Poissy. Le pape, qui avait eu occasion d'apprécier son mérite, voulant l'attacher à sa personne, le fit venir à Avignon, en 1331; et, par une promotion spéciale, le créa cardinal-prêtre de *Saint-Pierre aux liens, au titre d'Eudoxia*. Talleyrand acquit bientôt la plus grande influence dans le sacré collége. A la mort de Jean XXII, en 1334, il se trouva le chef des cardinaux français, qui l'emportèrent dans le conclave, sur la faction des Italiens, et qui élurent Benoît XII. Il se démit, cette année, de l'évêché d'Auxerre, et obtint plus tard celui d'Albano. En 1342, il contribua puissamment à l'élection de Clément VI : aussi jouissait-il d'un crédit sans bornes auprès de ce pontife, dont il partageait d'ailleurs le goût pour le faste et pour les plaisirs. Sur la demande du général et des provinciaux des Cordeliers, le pape le nomma protecteur de l'ordre de saint François. Agnès de Périgord, sœur du Cardinal, avait épousé Jean, duc de Gravina, l'un des fils de Charles II, roi de Naples. Charles de Duraz, issu de ce mariage, ayant enlevé Marie d'Anjou, sœur de la reine Jeanne Ire., quoiqu'elle eût été promise, par le roi Robert, son aïeul, à Louis Ier., roi de Hongrie, et ne pouvant l'épouser sans dispense, parce qu'elle était sa nièce à la mode de Bretagne; Talleyrand obtint du pape cette dispense pour son neveu: mais ce mariage attira au cardinal une longue suite de chagrins. Charles de Duraz fut accusé d'avoir trempé dans l'assassinat de son beau-frère André, roi de Naples, soit qu'il eût peut-être fomenté la division entre ce prince et la reine Jeanne, son épouse, soit qu'on le crût seulement intéressé à ce qu'ils n'eussent point d'enfants. Ces accusations rejaillirent sur Talleyrand, à qui cependant on ne pouvait reprocher tout au plus que d'avoir, par ses intrigues, retardé le couronnement d'André, et influé par là, quoique très-indirectement, sur la mort de ce prince. Elles éclatèrent scandaleusement dans une occasion remarquable. Il s'agissait d'influencer l'élection d'un empereur à la place de Louis V, que Clément VI avait excommunié. Les cardinaux français, dont Talleyrand était le chef, voulaient faire nommer Charles de Luxembourg; mais les cardinaux gascons, alors sujets de l'Angleterre, ayant à leur tête le cardinal de Comminges, formaient une violente opposition. Dans la chaleur de la dispute, les deux cardinaux, en plein consistoire, sans égard pour la présence du pape, vomirent l'un contre l'autre des injures atroces, s'appe-

lant réciproquement traîtres à l'Église, etc. Comminges reprocha à Talleyrand d'avoir trempé dans l'assassinat du roi André. Le cardinal de Périgord, furieux, se leva pour frapper son rival, qui se disposait à lui tenir tête; et ils allaient en venir aux mains, si leurs collègues et le pape lui-même ne les eussent séparés. Cette scène causa une grande rumeur dans Avignon: les partisans et les domestiques des deux cardinaux s'armèrent de part et d'autre; mais une réconciliation apparente empêcha l'effusion du sang. Cependant la faction de Talleyrand l'emporta : Charles fut élu roi des Romains, en 1346, et bientôt la mort de Louis de Bavière le laissa possesseur du trône impérial. Lorsque Louis, roi de Hongrie, eut vengé, à Naples, la mort de son frère André, il écrivit au pape, pour se plaindre de Talleyrand, qu'il accusait d'y avoir participé. Clément VI chargea son légat, le cardinal Gui de Boulogne, en 1348, de réconcilier le roi de Hongrie avec la reine Jeanne, et de justifier Talleyrand. La négociation traîna en longueur. Louis, par ses lettres, par ses ambassadeurs, revenait sans cesse à la charge contre le cardinal; et le pape répondait toujours qu'il n'était pas imaginable qu'un prélat illustre par sa naissance, ses talents et ses vertus, eût voulu se déshonorer par un crime où il avait si peu d'intérêt. Enfin, la paix, conclue à Avignon, en 1351, et surtout la peste, qui força le roi de Hongrie de retourner dans ses états, rendirent le trône à Jeanne, et la tranquillité au cardinal, qui, corrigé par cette leçon, cessa de se mêler d'intrigues étrangères. Ce fut à cette époque qu'il connut Pétrarque, dont il devint l'ami, le protecteur, et qu'il aurait fait nommer secrétaire apostolique, s'il avait pu vaincre le goût du poète pour l'indépendance et pour l'Italie (*Voy.* PÉTRARQUE). Lorsque le fameux tribun Rienzo eut été conduit prisonnier à Avignon, le cardinal de Périgord fut probablement un des trois commissaires que le pape chargea de le juger, et dont l'histoire ne nous à pas transmis les noms. Le jugement ne fut point prononcé; et Rienzo, grâce à sa réputation de poète et d'orateur, peut-être aussi aux sollicitations de Pétrarque, fut mis en liberté, et reparut quelque temps sur l'horizon politique (*V.* RIENZO). Talleyrand fut encore un des commissaires-médiateurs qui s'interposèrent vainement pour rétablir la paix entre les républiques de Venise et de Gènes. La mort de Clément VI, en 1352, fournit au cardinal une nouvelle occasion de déployer son ascendant sur le conclave. On sentait la nécessité de réformer la cour pontificale, et de donner à Clément un successeur dont la morale fût moins relâchée. Déjà l'on avait jeté les yeux sur Jean Birel, général des Chartreux, connu par la sainteté de sa vie et la hardiesse de ses prédications. *Qu'allez-vous faire?* dit Talleyrand, effrayé, aux cardinaux. (1) *Ne voyez-vous pas que ce moine, accoutumé à gouverner des anachorètes, voudra nous soumettre à l'austérité de sa règle? Il nous forcera d'aller à pied comme les apôtres, et d'envoyer nos beaux chevaux à la char-*

(1) Talleyrand se repentit, dit-on, d'avoir empêché le général des Chartreux d'être pape. Il combla cet ordre de bienfaits, fit achever la magnifique chartreuse de Vauclaire, dont son frère Archambaud IV, comte de Perigord, avait jeté les fondements, et il la dota de douze mille florins d'or.

rue. Il réussit à donner l'exclusion à ce candidat, et à déterminer l'élection d'Innocent VI. Sous le pontificat du nouveau pape, le cardinal de Périgord joua le premier rôle dans les affaires et les négociations les plus importantes. Nommé légat, pour rétablir la paix en France, il se rendit en Normandie, auprès du roi Jean; et n'ayant pu le déterminer à relâcher le roi de Navarre, il le suivit en Poitou. Le 18 septembre 1356, au moment où les armées de France et d'Angleterre, qui se trouvaient en présence depuis la veille, près du village de Maupertuis, commençaient à s'ébranler, il partit de Poitiers dès le point du jour; et étant arrivé à toute bride au camp du roi de France, il le supplia, les mains jointes, de vouloir bien l'entendre avant d'engager l'action. Il fit la même démarche auprès du prince de Galles; et ayant obtenu de tous les deux un armistice de vingt-quatre heures, il employa ce temps à aller plusieurs fois d'un camp à l'autre, pour déterminer les deux partis à un accommodement: mais les prétentions exagérées du roi, l'ardeur présomptueuse de ses courtisans, déconcertèrent l'éloquence et l'habileté du légat. Le lendemain il tenta de nouveaux efforts; mais les Français, au lieu de l'écouter, lui dirent que s'il paraissait encore, *il lui en pourrait mal prendre*. Il retourna donc auprès du prince de Galles, et lui dit : *Beau fils, faites ce que vous pourrez : il vous faut combattre*. Alors commença cette malheureuse bataille de Poitiers, où les talents et le sang-froid d'un jeune héros triomphèrent, avec huit mille Anglais, de quarante mille Français conduits par l'imprévoyance et la témérité (*V*. Édouard, XII, 526, et Jean, XXI, 441). Robert de Duraz, neveu de Talleyrand, ayant été tué dès le premier choc, le vainqueur envoya son corps au légat, auquel il adressa quelques reproches de ce que des gens de sa suite, au lieu de rentrer avec lui dans Poitiers, avaient combattu pour les Français. Le cardinal de Périgord fut encore chargé d'aller à Metz, auprès de l'empereur Charles IV, puis à Londres, afin de solliciter la liberté du roi Jean: mais il ne put obtenir d'Édouard III qu'une trève de deux ans entre la France, l'Angleterre et leurs alliés. Dans l'intervalle de ces deux légations, il courut un grand danger. Depuis la déroute de Poitiers, des bandes de déserteurs et de brigands dévastaient la France. Celle que commandait Arnaud de Servole, dit l'*archiprêtre* : ravagea le comtat Venaissin, se présenta devant Avignon, que défendaient ses murs nouvellement bâtis, et exigea du pape quarante mille écus. Comme la plupart des chefs étaient des gentilshommes gascons, parents du feu pape Clément VI, les Avignonais, pressés par la famine, voulaient sacrifier les cardinaux, parents ou créatures de ce pontife, et surtout Talleyrand, parce qu'ils les soupçonnaient d'intelligence avec les bandits. Innocent VI eut besoin de toute son autorité pour les sauver. Le cardinal de Périgord qui, suivant Pétrarque, trouvait plus beau de faire des papes que de l'être, fit élire Urbain V, après la mort d'Innocent, en 1362; et, satisfait de ce choix, il disait plus tard : *A présent nous avons un pape*. Pierre Ier., roi de Cypre, parcourant l'Europe pour solliciter des secours contre les Musulmans, vint à la cour d'Avignon, où se trouvait le roi de France. Urbain, qui depuis son exaltation, n'avait cessé d'inviter les princes chrétiens à la concorde, et à

réunir leurs efforts contre les infidèles, prêcha la croisade. Le roi de France en fut déclaré le chef, et Talleyrand légat. L'expédition devait avoir lieu dans deux ans ; mais le cardinal mourut le 17 janvier 1364, et le monarque le 8 avril suivant. Le prélat s'était procuré depuis longtemps des notions sur la contrée qu'il devait visiter. Il existe à la bibliothèque royale de Paris, à la suite d'un beau manuscrit in-folio, des *Voyages* de Marc Paul et autres anciennes relations, nº. 8392, un *Traité de l'état de la Terre-Sainte et de l'Égypte*, composé, en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Bouldeselle ; traduit du latin en français, par frère Jean Lelonc d'Ypres, moine de Saint-Bertin, à Saint-Omer, en 1351, et contenant plusieurs belles miniatures : celle qui est en tête offre le cardinal assis, à qui l'on présente ce livre. Talleyrand aimait et protégeait les lettres ; il était aussi instruit qu'on pouvait l'être dans un siècle à demi-barbare. Pétrarque, malgré sa prévention pour l'Italie et son antipathie contre la France, convient que les cardinaux de Boulogne et de Périgord *étaient les plus forts rameurs de la barque apostolique*. Il les compare aussi à *deux puissants taureaux dominant parmi le troupeau de Jésus-Christ, dans les pâturages de son Église*. Froissart dit qu'ils étaient les *plus grands* du sacré collége, peut-être à cause de leur naissance. Parmi les Lettres de Pétrarque à Talleyrand, il en est une où il le prie de le justifier dans l'esprit d'Innocent VI, à qui l'on avait persuadé que ce poète était sorcier. Le cardinal laissa une fortune très-considérable. Outre la chartreuse qu'il avait achevée, et le collége de Périgord, qu'il avait fondé à Toulouse, son testament et son codicile, que François Duchesne a donnés en entier, dans le tome II de son *Histoire des cardinaux français*, offrent quelques dispositions assez singulières. Il voulut que son corps fût déposé neuf jours dans l'église des Cordeliers d'Avignon, puis enterré dans la collégiale (aujourd'hui cathédrale) de Saint-Front, à Périgueux, ville qu'il affectionnait particulièrement, parce qu'il y avait reçu les premiers éléments des lettres. Il fonda, dans cette église, douze chapellenies, et lui légua cent cinquante florins d'or. Il augmenta de cinquante chanoines l'abbaye de Chancelade, où il n'y en avait que vingt-deux. Il légua cent florins d'or aux chapitres de Limoges, d'Auxerre, de Périgueux, à l'église de Saint-Pierre-aux-liens, à Rome, de Saint-Médard en Périgord ; deux cent cinquante à celle de Saint-Benoît-du-Sault, à Bourges, etc., etc. Enfin il laissa à son neveu, Talleyrand de Périgord, chevalier et depuis commandant en Guienne, *au nom de Charles V*, *toute la quantité de poivre qu'il avait à Montpellier et dix mille florins d'or*, qui lui étaient dus par un marchand de cette ville. Il est évident que ce cardinal s'était enrichi principalement par le commerce, profession qui sans doute ne faisait point déroger la noblesse, puisqu'elle se conciliait avec les plus hautes dignités sacerdotales. Le portrait de Talleyrand, qu'a donné François Duchesne, a été gravé d'après un tableau que l'on voyait à Toulouse, dans la chapelle du collége de Périgord. A—T.

TALLEYRAND (Henri de), comte de Chalais, troisième fils de Daniel, prince de Chalais, eut pour aïeul maternel Blaise de Montluc,

maréchal de France, et naquit vers la fin de 1599. Élevé dès l'enfance avec Louis XIII, doué de tous les agréments extérieurs, et d'une grande vivacité d'esprit, il se concilia l'amitié des jeunes courtisans par son empressement à leur rendre service. Il accompagna le monarque en Languedoc, et se signala, sous ses yeux, aux siéges de Montpellier et de Montauban. A l'âge de vingt ans, il fut pourvu de la charge de maître de la garde-robe du roi, et devint bientôt le favori de ce prince. Quelle ambition n'eût pas été satisfaite? cependant, si l'on en croit quelques auteurs contemporains, il songea dès-lors à s'insinuer dans la confiance de Gaston, duc d'Orléans, qui pouvait un jour occuper le trône, et contribua beaucoup, par des rapports envenimés, à éloigner tout rapprochement entre Gaston et le roi, dans le but de se rendre de plus en plus nécessaire à tous deux. D'autres vont jusqu'à dire qu'il consentit à se rendre l'espion du cardinal de Richelieu près de Gaston (*Voy.* les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, VI, 203). Ce qui paraît plus certain, c'est que l'amour de Chalais pour la duchesse de Chevreuse (*Voy.* ce nom), lui fit partager la haine de cette dame contre le premier ministre, et qu'il se trouva mêlé dans toutes les intrigues formées pour obliger le roi à le renvoyer. Chalais était à la tête des jeunes seigneurs qui voulaient empêcher le mariage de Gaston d'Orléans avec Mlle. de Montpensier. La résolution ayant été prise d'assassiner le cardinal de Richelieu dans sa maison de Limours, il s'engagea de lui porter le premier coup, et fit même fabriquer exprès un poignard à Bruxelles. Le commandeur de Valençay, auquel il confia ce projet criminel, l'en fit rougir, et alla sur-le-champ révéler tout le complot au cardinal, comme s'il en avait été chargé par Chalais. On peut voir, dans l'article d'ORLÉANS, XXXII, 84, comment l'habile ministre sut profiter de cette circonstance pour affermir son pouvoir. Il arracha le consentement de Gaston à son mariage avec Mlle. de Montpensier, et le conduisit à Nantes, où cette union devait être célébrée. Chalais y suivit le roi, sans aucune défiance; mais à peine arrivé dans cette ville, il fut arrêté (le 8 juillet); et une commission fut créée aussitôt pour le juger. Le comte de Louvigny avait accusé Chalais d'avoir formé un projet contre la vie du roi. Mais il n'existait aucune preuve de ce complot, et la dénonciation de Louvigny n'offrait pas la moindre vraisemblance. Le cardinal alla visiter Chalais dans sa prison, et lui promit sa grâce, s'il voulait se reconnaître coupable, et déclarer qu'il n'avait agi que par le conseil de la reine (*Mém.* de Mme. de Motteville, I, 28). Il fit plus qu'on ne lui demandait. Les juges, quoique vendus au cardinal de Richelieu, voulant conserver l'apparence des formes de la justice, ne se contentèrent pas de ses aveux; ils firent entendre comme témoins les gardes qu'on lui avait donnés dans sa prison; et les plaintes échappées à ce malheureux jeune homme, des propos peu mesurés contre la personne du roi, furent trouvés suffisants pour motiver sa condamnation au dernier supplice. Après la lecture de l'arrêt, il se hâta de rétracter tout ce qu'il avait dit qui pouvait compromettre la reine et Mme. de Chevreuse. La princesse du Chalais, ayant vainement sollicité la grace de son fils, obtint seulement qu'on lui épargnerait les hor-

reurs de la question, et qu'on adoucirait les dispositions infamantes du jugement. Il écrivit ensuite à sa mère, lui demanda pardon des chagrins qu'il lui causait; et se prépara à l'accomplissement de ses devoirs de chrétien. Ses amis avaient fait cacher l'exécuteur, dans l'espoir que le moindre délai pourrait amener sa grâce. Mais on trouva dans la prison un malfaiteur qui consentit à remplacer le bourreau. Cet homme, n'ayant pas l'habitude de se servir du glaive, s'arma d'une doloire, dont il frappa trente-quatre fois l'infortuné Chalais, avant de séparer sa tête de son corps. Ainsi périt, le 19 août 1626 (1), à l'âge de vingt-huit ans, le prince de Chalais, victime de la vengeance du cardinal de Richelieu. La Borde a publié: les Pièces du procès de Henri de Talleyrand, Londres, (Paris) 1781, in-12, orné des portraits de Chalais et de Mme. de Chevreuse (*Voy.* BORDE, V, 158). —Son frère aîné Charles II DE TALLEYRAND, né vers 1596, succéda aux titres de prince de Chalais, marquis d'Exideuil, etc., et fut chargé par Louis XIII d'une mission diplomatique en Turquie et en Russie. Jacques Roussel, son collègue, l'ayant desservi auprès du patriarche de Moscou, le Czar, peu habitué aux usages judiciaires des peuples policés, l'envoya sans forme de procès en Sibérie, où le malheureux Talleyrand demeura trois années. Il en fut rappelé à la mort du patriarche, et s'embarqua, le 13 février 1635, à Riga pour revenir en France avec Olearius, de qui nous empruntons ces détails (2). Il épousa, en 1637, Charlotte de Pompadour, et en eut deux fils qui continuèrent la branche des princes de Chalais. — André, frère des deux précédents, fut la tige des comtes de Grignols. W—s.

(1) Et non pas le 17 septembre, date qu'on lit au bas de son portrait.

(2) Olearius, Voyage de Moscovie, liv. 1, tom. 1, p. 69.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (ALEXANDRE-ANGÉLIQUE DE) était fils du marquis de Talleyrand, tué au siége de Tournai en 1745, et naquit à Paris le 18 octobre 1736. Sa mère, née Chamillart, et dame du palais de la reine, étant restée veuve fort jeune, montra autant de force d'ame que de prudence dans la conduite de sa maison et dans l'éducation de ses enfants. Le fils dont nous parlons fut envoyé au collége de la Flèche et entra ensuite au séminaire de St.-Sulpice. Pourvu, en 1762, de l'abbaye du Gard, diocèse d'Amiens, il fit ses études théologiques sous la direction de M. Bourlier, qui mourut depuis évêque d'Évreux. Nommé aumônier du roi et grand-vicaire de Verdun, il n'avait que trente ans lorsque M. de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, le choisit pour coadjuteur. Outre le grand âge de ce prélat, ses fonctions de grand aumônier le retenaient souvent à la cour et lui faisaient sentir le besoin d'un évêque qui le remplaçât dans le gouvernement d'un vaste diocèse. L'abbé de Talleyrand fut sacré le 28 décembre 1766, sous le titre d'archevêque de Trajanople, et prit d'autant plus de part à l'administration épiscopale, que M. de la Roche-Aymon devint, quelques années après, ministre de la feuille, place qui l'obligeait à une résidence encore plus prolongée à Versailles. En 1769, le roi nomma le coadjuteur de Reims à l'abbaye de Hautvilliers; et, en 1770, l'assemblée du clergé lui accorda une distinction flatteuse et l'admit comme suppléant de son archevêque, que ses infirmi-

tés et ses occupations empêchaient de se trouver assidûment aux séances. Le cardinal de la Roche-Aymon étant mort le 27 octobre 1777, M. de Talleyrand lui succéda de droit; il se démit de ses abbayes et reçut en échange celle de Saint-Quentin en l'Isle. Son séminaire fut confié à la congrégation de Saint-Sulpice. Les hospices furent l'objet de la sollicitude du prélat: il procura un asile aux vieux prêtres et répandit des secours abondants parmi les malheureux. Un mont de piété fondé à Reims, des encouragements donnés aux manufactures, un troupeau de mérinos amené d'Espagne à ses frais et dispersé dans les campagnes, des secours distribués à propos pour remplacer les couvertures de chaume par la tuile, prouvèrent qu'aucun bien n'était étranger à la sollicitude de M. de Talleyrand. Nommé membre de la deuxième assemblée des notables, puis député aux états généraux, il lutta vainement contre les innovations, signa les principales protestations du côté droit, et publia en son nom des écrits pour défendre les droits de son siége, entre autres une *Lettre aux électeurs de la Marne*, du 8 mars 1791, et deux *Ordonnances* du 4 avril et du 2 mai, sur les élections de deux évêques constitutionnels: ces trois écrits sont développés et font sentir l'irrégularité des mesures prescrites par les nouveaux décrets. L'esprit qui dominait dans l'assemblée constituante, et les troubles du royaume, engagèrent l'archevêque de Reims à se retirer à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières protestations du côté droit. Des Pays-Bas il passa en Allemagne, à l'approche des armées françaises: Weimar et Brunswick furent tour-à-tour sa résidence. Lorsque Pie VII demanda, en 1801, aux évêques de France leur démission, l'archevêque de Reims et quelques autres prélats, qui demeuraient dans cette partie de l'Allemagne, firent des réponses dilatoires; ils exposèrent leurs motifs dans une lettre du 26 mars 1802, adressée au pape, et dans les réclamations du 6 avril 1803. Du reste, ces prélats s'abstinrent de tout exercice de juridiction. La santé du cardinal de Montmorenci l'ayant obligé de quitter la cour de Louis XVIII, et de retourner en Allemagne, ce prince appela M. de Talleyrand à Mittau, et l'admit dans son conseil. Le prélat suivit le roi en Angleterre, et fut nommé grand-aumônier à la mort du cardinal de Montmorenci, en 1808. Les événements de 1814 ramenèrent en France ces nobles exilés; M. de Talleyrand fut inscrit le premier sur la liste des pairs du royaume, et chargé de présenter les sujets pour les évêchés. En 1816, le roi augmenta ses attributions, par une ordonnance du 13 avril; mais le ministère fit révoquer cette mesure, le mois suivant. On eut pareillement à regretter que ses conseils n'eussent pas toujours été suivis dans l'affaire du concordat; sa sagesse et son esprit de conciliation eussent aplani bien des obstacles. Le prélat donna sa démission de l'archevêché de Reims, qu'il avait refusée précédemment, et engagea quelques-uns de ses collègues à souscrire la lettre de soumission adressée au pape, le 8 nov. 1816. Cette démarche facilita la conclusion des affaires. Le 28 juillet 1817, M. de Talleyrand fut fait cardinal, sur la présentation du roi, qui le nomma à l'archevêché de Paris. Son rang, son âge et son expérience, le placè-

rent à la tête de ses collègues dans les délibérations qui eurent lieu sur les affaires de l'église de France, et le respect qu'on lui portait fit plus d'une fois prévaloir son avis dans les matières les plus importantes. L'exécution du concordat de 1817 ayant rencontré des obstacles inattendus, le nouvel archevêque de Paris ne prit possession de son siége qu'en 1819. Le choix de son coadjuteur, divers réglements pour le clergé, le rétablissement des retraites pastorales, la rédaction d'un nouveau Bréviaire, les encouragements donnés aux petits séminaires, tels furent les actes les plus importants d'un épiscopat qui ne dura que deux ans. Le cardinal de Périgord mourut le 20 octobre 1821. Le roi, dont il avait si long-temps partagé l'infortune, lui donna, pendant sa maladie, des témoignages d'intérêt et d'attachement; et les princes vinrent le visiter sur son lit de mort. Ses obsèques furent célébrées avec pompe. Le 29 novembre, il y eut un second service à Notre-Dame, où M. Frayssinous prononça l'oraison funèbre du cardinal: ce discours a depuis été imprimé. Peu après, le cardinal de Bausset publia une *Notice historique* sur son ami. On trouve dans l'*Ami de la Religion*, tome XXIX, page 321, une courte Notice sur le cardinal; et à la table des matières de ce même Recueil, on indique les actes, les affaires et les délibérations auxquels il prit part. P—C—T.

TALLIEN (Jean-Lambert), né à Paris, en 1769, était fils d'un maître-d'hôtel du marquis de Bercy, qui, lui ayant trouvé quelques dispositions, se chargea des frais de son éducation, et en fit, non pas un savant, mais un de ces hommes toujours si nombreux en France, qui, n'ayant qu'effleuré une partie des connaissances humaines, croient cependant les posséder toutes, et ne doutent point surtout qu'ils ne soient appelés à gouverner leurs semblables. Tallien perdit son protecteur au commencement de la révolution: il avait déjà été clerc de procureur et clerc de notaire; il se jeta dans la carrière politique avec toute l'ardeur de son caractère, et fut d'abord secrétaire du député Broustaret, puis prote de l'imprimerie du Moniteur, dans lequel il inséra, le 7 janvier 1792, une espèce de prospectus de la feuille qu'il publiait depuis cinq mois, sous le titre d'*Ami du citoyen*. Ce journal, que l'on affichait sur les murs de Paris, était destiné à soulever la populace contre Louis XVI et ses ministres. Les Jacobins en faisaient les frais; et ce fut dans cette société, dont Tallien était un des membres les plus assidus, qu'il fit les premiers essais de cette audacieuse et véhémente éloquence qui eut plus tard sur de grands événements une influence si décisive. Il prenait, dans ce prospectus, le titre de fondateur de la *Société fraternelle de l'un et de l'autre sexe, séant au palais Cardinal* (Soubise), où il faisait, disait-il, un *prône civique pour enseigner aux citoyens peu instruits, leurs devoirs et leurs droits*. Ne négligeant aucun moyen de se faire remarquer, il publia, vers la même époque, son discours prononcé aux Jacobins *Sur les causes qui ont produit la révolution*. Les circonstances et l'âge de l'auteur nous dispenseront, sans doute, de rendre compte en détail des maximes politiques de ce Montesquieu de vingt-trois ans; il nous suffira de dire que les Discours et les Écrits de Tallien fixèrent alors sur lui les regards des

révolutionnaires, et qu'il fut bientôt un des hommes les plus populaires et les plus influents de ce parti. C'est avec cette réputation d'ardent patriote, qu'il se présenta, le 8 juillet 1792, à la barre de l'Assemblée nationale, comme orateur d'une des sections de Paris, qui l'avait chargé de réclamer contre la destitution de Péthion. Il appelait alors *son père* ce maire de la capitale, que plus tard il devait poursuivre avec tant d'acharnement (*V.* PÉTHION). On se rappelle que ces députations préludèrent, par leurs séditieuses harangues, à la révolution du 10 août. Tallien prit une part très-active à cet événement. Les conjurés l'avaient nommé secrétaire-greffier de la commune qui s'installa elle-même à l'hôtel-de-ville, au milieu du désordre, qui se perpétua malgré l'Assemblée, et qui fut le centre et le moteur de toutes les intrigues et de tous les massacres de cette époque. Le 26 août, il vint, en cette qualité, à la barre, où il dénonça des députés qui, effrayés des événements, avaient demandé des passeports pour retourner dans leurs départements. Il annonça que ces passeports avaient été refusés par la Commune; on approuva le refus, et l'orateur reçut les honneurs de la séance. Quatre jours après, il y reparut pour se plaindre du décret de révocation prononcé contre cette même commune, et vanta avec beaucoup d'insolence les services qu'elle avait rendus à l'Assemblée, son zèle à faire arrêter les *conspirateurs et les prêtres, qui*, dit-il, *étaient tous enfermés, et devaient bientôt purger de leur présence le sol de la liberté*. C'était trois jours avant les massacres des prisons, que Tallien parlait ainsi. Au milieu de ces horribles massacres, il vint encore à la barre, accompagné de Truchon, espèce de sauvage, qui portait une longue barbe, et dont la révolution du 10 août avait fait un municipal. Ces députés de la Commune, restée en fonctions malgré les décrets, annoncèrent positivement que les massacres avaient cessé. Cependant cette *Saint-Barthélemi du peuple*, comme l'appelait Manuel, dura encore plusieurs jours à Bicêtre, où elle se faisait à coups de canon, et à la Force, d'où les municipaux pouvaient, sans sortir de leur salle, entendre les cris des victimes. Les deux orateurs firent ensuite ouvertement l'apologie de la *justice* du peuple et de son *désintéressement*, même de *l'ordre* que les assassins avaient établi dans leurs opérations; enfin Tallien dit, en parlant des victimes : *il n'y avait là que des scélérats*. On conçoit que dès-lors il dut être considéré comme l'un des principaux auteurs de ces massacres : c'était lui d'ailleurs qui avait signé la plus grande partie des ordres d'arrestation, qui avait donné le signal des égorgements par une circulaire faite et signée de concert avec Manuel (*V.* ce nom); et il avait reçu et déposé dans ses bureaux les dépouilles des victimes; il avait envoyé, sous le contre-seing du ministre Danton, son protecteur et son ami (*V.* DANTON), l'horrible circulaire du 3 septembre, rédigée par Marat, et destinée à faire égorger tous les prisonniers dans les départements comme à Paris; enfin il avait délivré les bons de paiement aux égorgeurs ! Depuis ce temps le nom de *Septembriseur* n'a pu être séparé de celui de Tallien; sa jeunesse, le délire universel de l'époque, des services incontestables rendus à la patrie et à l'humanité, le salut de quelques malheureux soustraits au fer des assas-

sins (1), rien n'a pu effacer cette horrible souillure ; d'amers reproches lui en ont été faits à toutes les époques et par tous les partis, même dans la Convention nationale, où ce crime est le seul dont on ne se soit pas vanté. L'un des hommes les plus à portée de savoir ce qui se passait alors, Senart, a fourni de nouveaux détails sur ces affreuses journées ; et la plupart de ces détails sont encore des preuves contre Tallien : il l'accuse surtout de s'être approprié les dépouilles des victimes, que les assassins lui apportaient, et qu'il enfermait dans un coffre dont lui seul avait la clef. Une autre accusation de Senart contre le greffier de la Commune, paraît moins prouvée ; c'est d'avoir dirigé, par les ordres de Danton, et, ce qui est plus invraisemblable, contre la volonté de Fournier l'américain, le massacre des prisonniers d'Orléans, qui se fit à Versailles a la même époque (*V.* Lessart et Brissac). Ce fut sous de tels auspices que le département de Seine et Oise nomma Tallien député à la Convention nationale, où, dès les premières séances, il eut à défendre la Commune encore accusée de meurtres et de spoliations, et Marat son conseil et son coopérateur. Manuel ayant proposé, à la même époque, de loger le président de l'assemblée aux Tuileries, Tallien fit rejeter cette demande, disant que les représentants d'un peuple libre ne devaient être logés qu'au cinquième étage. Dans la séance du 15 décembre, il pressa avec beaucoup de chaleur le jugement de Louis XVI, s'opposa à ce qu'on lui donnât des conseils, et ajouta de nouvelles charges à l'accusation. Le même jour, son acharnement contre ce prince, autant que son zèle à défendre la Commune, le fit censurer par un décret, pour avoir dit que ce serait en vain que la Convention nationale permettrait à Louis XVI de voir sa famille, si la Commune ne le voulait pas... Le lendemain, c'est-à-dire plus d'un mois avant la condamnation, il dit hautement à la tribune, qu'il ne fallait s'occuper de l'expulsion des Bourbons, qu'après la mort de Louis !... Il vota ensuite pour cette mort, et contre l'appel au peuple. Dans la question du sursis, il proposa de n'en point accorder, par *humanité ;* et le jour même de l'exécution (21 janvier), il fut élu président. Deux jours auparavant, ne pouvant empêcher que la Convention ordonnât, sur la demande de Gensonné, que des poursuites seraient faites contre les septembriseurs, il obtint, par une sorte de compensation, que du moins il en fût également ordonné contre ceux qui avaient défendu Louis XVI au 10 août. Le 26 février 1793, il prit encore la défense de Marat, prétendant que la Convention n'avait pas le droit de le décréter d'accusation, et il ajouta : *Ce sont les hommes de l'appel au peuple qui veulent assassiner l'ami du peuple.* Envoyé, peu de temps après, avec Carra, comme commissaire dans les départements de l'Ouest, au moment où ces contrées se soulevaient contre la tyrannie conventionnelle, il y montra cependant quelque modération. Senart, révolutionnaire encore plus forcené que lui, l'accuse d'avoir alors épargné des royalistes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut à sa demande que la Convention rapporta son décret

(1) On a cité, parmi les personnes que Tallien sauva dans les massacres de septembre, Hue, valet de chambre de Louis XVI (*Voy.* ce nom, au Supplément), et l'avocat de Bonnières, qui lui a rendu ce témoignage au conseil des Cinq-Cents, où ils furent collègues en 1797.

qui avait mis la ville d'Orléans en état de siége. Revenu dans cette assemblée, lorsque la crise du 31 mai s'annonçait par les plus violentes convulsions, il concourut de tout son pouvoir au triomphe de la commune et à celui de Robespierre. Quand le parti de la Gironde eut succombé, il se montra l'un des plus acharnés à le poursuivre, et ce fut lui qui proposa de mettre hors de la loi les députés qui s'étaient soustraits au décret d'accusation. Ce fut encore lui qui, pour multiplier les proscriptions, dénonça un complot imaginaire tendant à sauver le général Custines. Dans le même temps il prenait la défense de l'infâme Rossignol, avec une chaleur telle que la Convention elle-même ne put, sans en témoigner son mécontentement, l'entendre s'écrier : « Et que m'importe à moi » le pillage de quelques maisons !.. » C'est au milieu de cette terrible effervescence des passions, qu'on envoya Tallien à Bordeaux, avec son collègue Isabeau, afin d'y établir le gouvernement révolutionnaire, et surtout de poursuivre dans leur dernier asile les débris du parti de la Gironde. Les Journaux, les Mémoires du temps, tous les témoignages s'accordent à le représenter dans cette mission comme le digne émule des Carrier, des Lebon et des Collot-d'Herbois. Craignant d'abord, ou feignant de craindre la résistance du parti vaincu, il s'établit à douze lieues de Bordeaux, dans la petite ville de la Réole, et ce fut là qu'ayant réuni tout ce qu'il y avait dans la contrée d'hommes féroces et avides de pillage, il en composa son comité, son tribunal et son armée révolutionnaires. Lorsque tout fut ainsi préparé, il envoya ses ordres et ses arrêts de mort aux Bordelais consternés; et quand il eut exercé de loin pendant quelques mois la plus sanguinaire tyrannie, il fit dans Bordeaux une entrée à laquelle il donna l'air d'un triomphe, et vint se loger sur la place où il avait fait dresser l'échafaud. Là, tous les jours on le vit diriger de sa fenêtre les exécutions, applaudir aux supplices qu'il avait ordonnés. Une de ses premières victimes fut Biroteau, son collègue, qu'il insulta lâchement avant de l'envoyer aux bourreaux. Il frappa ensuite sur le commerce, et poursuivant le *négociantisme*, comme on disait alors, il fit arrêter et condamner les plus riches commerçants, et les accabla de taxes aussi excessives qu'arbitraires. Lorsqu'il eut détruit par le *maximum* et les confiscations toutes les sources de l'industrie, il menaça de l'échafaud, et fit réellement exécuter, ceux qui ne purent remplir leurs engagements. Enfin, lorsque la famine vint mettre le comble aux calamités de cette malheureuse ville, loin que ce fût pour le proconsul un avertissement de l'absurdité de son système, il en accusa, suivant l'usage du temps, *les malveillants*, *les accapareurs*, et ce fut encore un prétexte pour désigner de nouvelles victimes. Tous ces faits sont tirés de sa correspondance avec la Convention nationale et les Jacobins, qu'il informait exactement de ses opérations. Il était alors parfaitement d'accord avec les meneurs des comités: suivant en tous points leurs instructions et leurs avis, il en recevait tous les jours des félicitations; mais une circonstance imprévue vint tout-à-coup changer ses idées et sa position. Mme. de Fontenai, née Cabarrus, l'une des femmes les plus belles de ce temps-là étant arrivée à Bordeaux, pour aller en Espagne, se

réunir à sa famille, fut mise en prison. Tout annonçait qu'elle serait conduite à l'échafaud, lorsque sa beauté fixa les regards du jeune proconsul. Après avoir obtenu sa délivrance et celle de son mari, Mme. de Fontenai se servit de son ascendant sur Tallien pour soustraire à la mort un grand nombre de victimes; et si le sang ne cessa pas entièrement de couler, l'effusion en fut du moins de beaucoup ralentie. Mais les féroces agents du proconsul, les hommes de sang et les spoliateurs dont il s'était entouré, ne purent consentir à un tel changement : ils y apportèrent tous les obstacles qui furent en leur pouvoir et le dénoncèrent aux comités de la Convention. Tallien les destitua, les incarcéra, mit en liberté un plus grand nombre de prisonniers, et se rendit à Paris, pour faire approuver sa conduite: mais, comme il aurait dû s'y attendre, ses collègues des comités le reçurent fort mal; ils lui reprochèrent son *modérantisme;* et Mme. de Fontenai, qui l'avait suivi dans la capitale, y fut arrêtée. C'était peu de temps après la mort de Camille-Desmoulins, de Lacroix et de Danton, immolés à la haine de Robespierre; beaucoup d'autres députés étaient menacés du même sort, et le tyran pouvait d'un seul mot le faire subir à Tallien. Dans une situation aussi périlleuse, celui-ci prit le parti de dissimuler et de tromper ses ennemis par une feinte exagération. Ce fut ainsi qu'il dénonça avec une nouvelle violence aux Jacobins et à la Convention, les nobles, les aristocrates, les modérés; qu'il accusa la lenteur des tribunaux révolutionnaires, enfin qu'il prit la défense de Jourdan-Coupe-Tête. Ce plan lui réussit d'abord assez bien : il recouvra une partie de son crédit, et fut nommé successivement secrétaire et président de la Convention nationale. C'est en cette qualité qu'il fit, le 19 mai 1794, une réponse courageuse à deux habitants de Cette, qui étaient venus demander qu'on mît *la mort à l'ordre du jour :* « Dites à ceux » qui vous ont envoyés, que nous ne » sommes pas des anthropophages. » La Convention applaudit à son président, et les audacieux orateurs furent expulsés. Mais Robespierre ne perdait pas de vue Tallien : ses liaisons, son caractère audacieux et l'espèce de popularité qu'il venait d'acquérir inquiétaient vivement le tyran. Le 12 juin, il l'accusa d'avoir insulté les patriotes en les traitant d'espions des comités, et il couvrit de menaces et d'injures ses explications et ses excuses. Un autre jour, il le tança encore plus rudement aux Jacobins, lui reprochant de parler sans cesse de ses périls, d'avoir toujours *la guillotine devant les yeux;* enfin il fit rayer son nom du tableau de la société. Tallien comprit toute l'étendue du danger dans lequel il se trouvait engagé. Environné d'espions, il n'osait plus coucher chez lui, et ne voyait que pendant la nuit et en tremblant ceux de ses collègues que la haine de Robespierre avait frappés des mêmes craintes. Ne pouvant échapper aux proscriptions du tyran qu'en renversant sa puissance, ces députés, presque tous anciens amis de Danton, se concertèrent en secret sur les moyens de parvenir à un but aussi difficile. Ainsi se forma une conjuration, très-vague et très-impuissante dans son origine; mais que, peu de jours avant la catastrophe, l'orgueil et la maladresse de Robespierre fortifièrent d'une partie des membres du comité

de salut public, et de tous ceux du comité de sûreté générale. Voilà comment se prépara la révolution du 9 thermidor. On peut voir à l'article ROBESPIERRE les détails de cette révolution mémorable : nous y ajouterons que, depuis long-temps, un grand nombre de députés avaient résolu d'attaquer le tyran, mais qu'aucun d'eux n'osait engager cette terrible lutte; que tous tremblaient devant lui, et qu'à peine Bourdon et Vadier avaient osé la veille parler contre l'impression du discours de Maximilien, lorsque Tallien seul et spontanément eut le courage d'interrompre Saint-Just (*Voy.* ce nom), et d'apostropher Robespierre. « J'ai vu le tyran de » la France, dit-il, dresser ses » listes de proscription, donner ses » ordres aux assassins. Je l'écou- » tais hier quand il nous désignait à » leurs coups.... Ses yeux ne peuvent » plus rencontrer dans cette enceinte » un homme qui ne soit son ennemi, » qu'il n'ait forcé de l'être. La pa- » trie, le genre humain, s'élèvent » contre lui : nous remplirons leurs » vengeances...... » Oui, s'écrièrent alors tous ceux que la terreur avait comprimés si long-temps : à bas le tyran! à bas le nouveau Cromwell! Billaud-Varennes, jusque-là l'instrument si dévoué et si cruel de Robespierre (*V.* BILLAUD, au Supplément), Billaud-Varennes qui, trois jours auparavant, avait menacé Tallien d'une mort prochaine, se réunit à lui pour accuser le tyran; et il déroule devant l'assemblée ses crimes qu'il connaissait si bien! Tallien reprend ensuite la parole; et il s'écrie avec une nouvelle énergie : « Si la Con- » vention trahissait mon attente, si » elle hésitait à prononcer sa déli- » vrance, si elle n'avait pas le cou- » rage de décréter sur-le-champ d'ac- » cusation le tyran, je me suis armé » d'un poignard, et je suis prêt à » lui percer le sein. » Il fait alors briller son poignard; et toute l'assemblée se lève pour témoigner son adhésion. La permanence est déclarée; Robespierre et ses complices sont décrétés d'accusation; on les envoie dans diverses prisons. Mais on eut ensuite l'imprudence de suspendre la séance; et, dans le même moment Robespierre et ses amis, réunis à l'hôtel-de-ville, entourés des municipaux, des plus furieux jacobins et des troupes d'Henriot, se préparaient à la résistance. Collot d'Herbois épouvanté accourt pour avertir ses collègues d'un danger que la peur grossit à ses yeux; et son discours glace tous les esprits. Dans un moment aussi critique, ce fut encore Tallien qui rendit le courage à ses collègues. « Par sa révolte, dit- » il, le tyran vient de nous offrir le » seul moyen qui nous convienne » pour en délivrer la patrie. Vous » n'avez plus besoin de la décision » d'un tribunal qu'il a lui-même for- » mé. Mettez-le hors la loi avec ses » complices. Frappez du même dé- » cret la commune rebelle; nommez » un commandant de la force armée; » saisissez l'offensive : c'est s'assurer » la victoire. » Aussitôt le décret de *hors la loi* est prononcé; et l'on nomme Barras commandant de la force armée. Tallien le suit à l'attaque de l'hôtel-de-ville; et le lendemain, il vient annoncer la mort du tyran, invitant ses collègues à la joie, et leur disant que le même coup doit ébranler les trônes de tous les despotes, et les convaincre que la France ne sera jamais gouvernée par un maître. Dans la même séance, il dénonça Julien de la Drôme, jeune homme de

dix-neuf ans, son successeur à Bordeaux, qui avait, dit-il, exercé dans cette ville un pouvoir révoltant, et que Robespierre avait mis à la tête de l'instruction publique. M. Julien réclama contre cette dénonciation au club des Jacobins et dans les journaux. Il mit à son tour en évidence les crimes de son adversaire; et il résulta de cette lutte, comme de toutes celles du même genre qui eurent lieu dans ce temps-là, qu'un peu de lumière fut répandue sur des faits qui depuis ont été mis encore dans un plus grand jour. Aussitôt après le 9 thermidor, Tallien fut nommé membre du comité de salut public, et les Jacobins le rétablirent sur leur liste. Il eut beaucoup de part à toutes les opérations de l'assemblée; et nous devons dire qu'il ne se servit alors de son influence que dans les intérêts de la justice et de l'humanité. Cette époque est sans doute la plus belle et la plus honorable de sa vie; mais les récriminations, les reproches des divers partis, et peut-être aussi les reproches qu'il se faisait à lui-même, l'éloignèrent bientôt de cette heureuse situation. Tandis que, sur sa demande, on supprimait le tribunal révolutionnaire et que l'on fermait le club des Jacobins, tandis qu'il poursuivait Carrier, Lebon et les autres agents du terrorisme, ceux-ci rappelaient à leur tour ses excès à Bordeaux et les massacres de septembre. Cambon l'accusa un jour à la tribune d'avoir signé pour quinze cent mille francs de bons aux égorgeurs. Tallien répondit avec assez de fermeté et de présence d'esprit; et le nom de Mme. de Fontenai ayant été prononcé dans la chaleur de la discussion, il déclara qu'il l'avait épousée. Dans le même temps, les journaux, qui jouissaient d'une entière liberté, et dont la plus grande partie était rédigée par des ennemis de la révolution, lui adressaient les mêmes reproches, et semblaient ne lui tenir aucun compte des services rendus à leur parti. Au milieu de cette espèce de feu croisé, dirigé sur lui des deux extrémités de l'horizon politique, on conçoit que Tallien ne put conserver long-temps sa popularité. La voyant s'affaiblir de jour en jour, il essaya en vain de la relever en supposant un assassinat dont il aurait été victime, à-peu-près comme avaient fait Robespierre et Collot, ou plutôt comme il avait déjà fait lui-même à Bordeaux, à l'époque la plus terrible de sa mission. Il déclara qu'un homme aposté dans la rue avait lâché sur lui un coup de pistolet. Mais il avait à peine été effleuré; personne ne crut à son récit; et ce fut pour les journalistes un nouveau sujet de railleries, dans lesquelles ils mêlèrent Mme. Tallien d'une manière assez fâcheuse. Cependant la victoire que la Convention nationale remporta les 2 et 3 *prairial an* III (juin 1795), sur le parti de la Montagne (*V.* Féraud), et à laquelle Tallien prit une part très-active et très-honorable, lui rendit un peu de faveur. Il rentra au comité de salut public, où il avait donné sa démission, et se rendit, en qualité de commissaire, à l'armée de l'Ouest, que commandait le général Hoche. Il y fut témoin, presque en arrivant, de la malheureuse affaire de Quiberon (*Voy.* Sombreuil et Hervilly). Après la défaite des royalistes, il sembla vouloir s'éloigner du théâtre des massacres qui devaient en être la suite. Laissant à son collègue Blad le soin d'organiser les commissions militaires, et de préparer les supplices, il se hâta de venir

à Paris, pour y célébrer l'anniversaire du 9 thermidor. Arrivé dans cette ville, il y vit quelques-uns de ses anciens amis, et ses collègues du comité de salut public, qui lui reprochèrent de se laisser entraîner vers les royalistes. Alors, se rappelant ses premiers sentiments et les gages trop réels et trop nombreux qu'il avait donnés à la révolution, craignant par-dessus tout le rétablissement d'un édifice qu'il avait tant contribué à renverser, il monta à la tribune le même jour et à la même heure qu'il y avait attaqué la puissance de Robespierre un an auparavant. Après avoir salué l'anniversaire de ce grand jour, il fit, sur l'affaire de Quiberon, un rapport très-emphatique, très-injurieux pour les vaincus (2), et qui dut leur ôter tout espoir. Les lois contre les émigrés condamnaient, il est vrai, tous les prisonniers de Quiberon à la mort; mais ces lois avaient été rendues dans des temps de terreur et de sang. Tous les jours la Convention rapportait des décrets de la même époque; et depuis la chute de Robespierre, on n'avait point vu de massacre pareil. Enfin tout devait faire croire que quelques chefs seulement seraient sacrifiés : c'était l'avis du général Hoche; mais Tallien avait résolu de n'épargner personne; et l'on n'excepta pas même les enfants ni les domestiques. Dans sa fureur, il proféra, contre ces infortunés, un mensonge aussi atroce que ridicule, en disant que l'on avait saisi sur eux des poignards empoisonnés; et il ajouta : « Les flots ont rejeté » sous le glaive de la loi ce vil ramas de stipendiés de Pitt, ces exécrables auteurs de tous nos maux; » ils ont osé remettre le pied sur la » terre natale : la terre natale les dé» vorera. » Voilà comment s'exprimait, sur le compte des royalistes, celui que dans le même-temps Lemaître, un de leurs agents, désignait dans ses listes comme l'un des hommes qui devaient leur être favorables. Deux mois plus tard, à l'époque du 13 vendémiaire (septem. 1795), il ne se montra pas moins acharné contre ce parti, le dénonçant individuellement et collectivement dans toutes les séances qui précédèrent cet événement, et déclamant surtout avec beaucoup de violence contre les journalistes, qui l'attaquaient à leur tour par des railleries et de sanglantes épigrammes. C'est ainsi que, par une inconséquence, qui a eu beaucoup d'imitateurs, l'homme qui, dans toutes les occasions, avait invoqué la liberté de la presse, ne manquait jamais d'en condamner l'usage, lorsque cet usage lui était contraire. Il avait demandé très-vivement cette liberté quand il s'agissait d'attaquer Louis XVI; il la demanda ensuite contre Robespierre, et contre les membres des comités qui lui survécurent; mais à l'époque du 13 vendémiaire, il provoqua les mesures les plus violentes contre les journaux et contre les écrivains politiques. Faisant alors tous ses efforts pour ramener le régime révolutionnaire, il proposa de créer une commission de cinq membres, chargée de présenter des mesures de salut public, et il fut lui-même un des cinq commissaires; mais, soit que l'opinion générale se montrât trop contraire à un pareil changement, soit que Tallien craignît de retomber dans les mains

(2) Tallien commença son discours en disant que l'expédition de Quiberon avait été dirigée par l'*ineptie*. On ne peut nier que cette assertion ne fût vraie sous beaucoup de rapports; mais était-ce à lui qu'il convenait de tenir dans un tel moment un pareil langage ?

des jacobins, la commission ne proposa que des mesures insignifiantes; et le moment de terreur que la victoire conventionnelle avait inspiré s'évanouit avec le bruit du canon qui avait mis en fuite les Parisiens. Quinze jours après cette victoire, Thibaudeau prononça une longue philippique contre la commission et plus particulièrement contre Tallien, qu'il acheva de perdre dans l'opinion publique, en le peignant tantôt comme un terroriste enrichi par la révolution, tantôt comme un traître vendu aux Bourbons. Se voyant encore appuyé par les tribunes et par une partie de l'assemblée, Tallien répondit avec assez de présence d'esprit, mais sa position n'en devint pas meilleure; il n'eut presque aucune part à la formation du gouvernement qui fut alors établi par la constitution de l'an III; et ce n'est que par le sort qu'il devint membre du conseil des Cinq-Cents, où il eut encore moins de crédit. Cependant on le vit, dans cette assemblée, s'attacher de plus en plus aux principes de la révolution, et parler successivement contre les royalistes, contre les agents de l'Angleterre, contre l'admission de Job Aymé et contre celle de M. Barbé-Marbois. Le 9 juillet 1797, il sortit de la salle comme un furieux, éclatant en murmures contre le décret qui venait d'être rendu en faveur des fugitifs de Toulon. Dans le même temps, par une bizarrerie que peut seule expliquer la diversité de ses rôles et la versatilité de ses opinions, il eut à se défendre, presque à la fois, d'avoir participé à la conjuration de Lavilleheurnois, agent royaliste, et d'avoir été un des terroristes les plus sanguinaires; enfin d'avoir dirigé les assassinats de septembre. Cette fois ce fut Dumolard qui lui adressa cette terrible accusation, et il le fit dans des termes si injurieux et si positifs, que Tallien ne put se dispenser de répondre. Faisant à la tribune un aveu de ses torts, une espèce d'amende honorable, que devraient méditer les prédicateurs de révolution, ces insensés qui prétendent régler à leur gré les événements, il dit : « C'est un malheur, d'être né dans » un temps de révolution; puisque » trop souvent, entraîné par les cir» constances, on ne peut suivre ni » l'impulsion de son cœur, ni les » conseils de la sagesse. Je dois donc » pleurer sur ces temps désastreux, » puisque j'ai, peut-être, contribué à » les faire naître par l'exaspération » de mes opinions.... J'ai pu errer » dans un temps où la vérité était » couverte par le voile des passions; » mais l'erreur n'est pas un crime.... » Et qui serait assez vain, pour affir» mer qu'il a toujours jugé sagement » notre étonnante révolution.....? » De pareils aveux étaient bien faits pour désarmer les accusateurs de Tallien; personne ne répondit; Dumolard lui-même garda le silence; et la révolution du 18 fructidor, qui survint peu de jours après, mit fin pour long-temps aux récriminations de cette espèce. Tallien n'abusa pas de la victoire de son parti; on le vit même faire des efforts pour soustraire quelques victimes à la déportation. Mais son influence avait pour toujours disparu, et sa mission législative était finie. Il rentra dans l'obscurité de la vie privée, sans qu'à peine le public s'aperçût de sa retraite. Ne pouvant s'accoutumer à une pareille existence, et se voyant en proie à des chagrins domestiques, il résolut de s'éloigner de sa patrie, et suivit en Égypte le général Buonaparte avec

lequel il avait été fort lié, et qui même lui devait quelque reconnaissance (3). Mais son discrédit sembla le suivre au-delà des mers ; il n'eut d'abord que le titre de *savant*, puis celui de membre de l'*Institut d'Égypte*, et de rédacteur d'un journal qui s'imprimait au Caire (la *Décade Égyptienne*) ; il devint ensuite administrateur des domaines nationaux, et son existence fut supportable dans cette contrée, tant que Buonaparte y resta ; mais après le départ de ce général, il éprouva toutes sortes de tracasseries de la part de ceux qui lui succédèrent. Menou finit par le forcer de s'embarquer pour la France, en l'y faisant précéder d'une plainte dont on ne comprend guère l'objet, mais dont l'effet inévitable était de le faire arrêter à son arrivée. Pour son bonheur les Anglais l'enlevèrent dans la traversée, et le conduisirent à Londres, où il fut très-bien accueilli par le parti de l'opposition. Le club des Wighs lui donna une grande fête ; et l'on y vit le célèbre Fox placé à table à côté de Tallien. La duchesse de Devonshire lui ayant envoyé son portrait entouré de diamants, il renvoya les diamants et garda le portrait. Revenu en France, il y fut mal accueilli par le chef du gouvernement, et, ce à quoi il devait moins s'attendre, plus mal encore par Mme. Tallien. Peu de temps après, leur divorce fut prononcé par les tribunaux (4). On a peine à concevoir qu'après tant d'emplois et de missions importantes Tallien se trouvât alors sans fortune ; et les reproches de spoliation qu'il avait si souvent essuyés ne devaient pas le faire présumer ; cependant il n'en est pas moins vrai qu'on le vit dans un extrême dénuement. Ce fut seulement au bout de quelques années, que, par la protection de Fouché et celle de M. de Talleyrand, il obtint l'emploi de consul de France à Alicante, où il fut atteint de la fièvre jaune, et perdit un œil. Il revint aussitôt en France, et y conserva son traitement. Une telle faveur a fait dire qu'il rendait des services à la police ; et cette assertion a été répétée avec plus de vraisemblance encore, lorsque, malgré le décret de bannissement contre les régicides, il a continué d'habiter la capitale. Si ce n'est pas une calomnie, il faut croire que ces services étaient bien mal payés, car peu de temps avant sa mort (16 novembre 1820), il fut obligé de vendre ses livres pour vivre ; et plus tard les journaux, qui publièrent son Éloge, dirent que *sans une auguste munificence*, il serait mort de misère. M—D j.

TALMONT (GABRIELLE DE BOURBON, princesse DE) était fille de Louis Ier., comte de Montpensier, mort prisonnier en Angleterre, et de Gabrielle de La Tour, sa seconde femme. Au mois de juillet 1485, elle fut mariée à Louis II, sire de La Tremoille, l'un des plus grands capitaines de son siècle (*V.* TREMOILLE). De cette union, formée par la politique, mais dont l'inclination et les vertus des deux époux resserrèrent les nœuds, naquit Charles, prince de Talmont. Gabrielle se chargea de veiller sur l'éducation de son fils, et sut lui inspirer le goût des lettres, qu'elle cultivait elle-même avec succès. Jean Bouchet (*Voyez* ce nom),

---

(3) C'était par Tallien et sa femme, que Buonaparte avait été connu de Barras, première cause de sa fortune ; et l'on voit dans l'acte de mariage du général, que ce fut Tallien qui lui servit de témoin, ainsi que Barras.

(4) En 1805, Mme. Tallien épousa M. Joseph de Caraman, prince de Chimay. Elle avait eu de son mariage avec Tallien une fille qui reçut en naissant le nom de *Thermidor*.

chroniqueur du Poitou, que la princesse honcrait de son estime, nous a laissé, sur ses occupations, des détails précieux par leur naïveté. « Elle employait, dit-il, une partie de sa journée en broderie et autres menus ouvrages appartenants à de telles dames, et y faisait travailler ses demoiselles ; mais, quand aucunes fois, elle en était ennuyée, se retirait en son cabinet bien garni de livres, lisait quelques histoires ou chose morale ou doctrinale ; et s'y était son esprit ennobli et enrichi de tant de bonnes sciences, qu'elle composait petits traités à l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, et à l'instruction de ses demoiselles (1). » Le fils qu'elle aimait si tendrement fut tué à la bataille de Marignan. Depuis elle ne fit plus que languir, et mourut consumée de chagrin, au château de Thouars, le 30 novembre 1516. Ses restes furent déposés dans un tombeau, au milieu du chœur de l'église collégiale, avec une épitaphe dont les dates sont inexactes (2). Dans celle que consacra Bouchet à la mémoire de cette princesse, il la compare à Léontium, à Christine de Pise, à Sapho (*en prose, non en mètre*), et enfin à Pauline, dame romaine, célèbre par l'amitié que lui porta St. Jérôme (*V.* ce nom). Les ouvrages de Gabrielle, restés manuscrits, sont : *Contemplation sur la nativité et passion de N. S. J.-C.*; — le *Château du Saint-Esprit*; — le *Viateur*, ou le Voyage du pénitent ; — l'*Instruction des jeunes filles*. Le P. Hilarion de Coste a publié l'Éloge de cette princesse, dans ses *Histoires catholiques* des hommes et dames illustres par leur piété, et dans son *Recueil des éloges des reines*, etc. W—s.

TALMONT (A. Ph. de La Trimoille, prince de), second fils du duc de La Trémoille, quoique jeune et n'ayant jusqu'alors mené qu'une vie très-dissipée, embrassa avec beaucoup d'ardeur la cause de la monarchie ébranlée par la révolution française, entra dans la confédération poitevine formée dès le commencement de 1792, afin de combattre cette révolution, et passa en Angleterre, pour y veiller aux intérêts de son parti. Il se rendit alors sur le Rhin, se réunit aux émigrés, qui se préparaient à pénétrer en France, et fit cette première campagne en qualité d'aide-de-camp du comte d'Artois. Rentré en France au commencement de 1793, avec un nouveau plan d'insurrection pour les provinces de l'Ouest, il parcourait ses domaines, et se trouvait à Château-Gonthier, quand vint à éclater le soulèvement d'une partie de la Bretagne et de la province du Maine, soulèvement qui précéda de peu de semaines celui de la Vendée. Le prince de Talmont fut arrêté, transféré dans les prisons d'Angers, et voué dès ce moment à l'échafaud. Il ne fut sauvé que par une intrigue fort heureuse et fort habilement ménagée par l'abbé de La Trémoille, son frère, dans le sein même de la Convention nationale. Un député qu'on avait gagné se transporta dans les prisons d'Angers, pour concerter l'évasion du prince auquel il proposa secrètement de retourner en Angleterre ou de passer dans la Vendée. « Je choisis la » Vendée, répondit le jeune Talmont ; » tout mon sang est pour mon roi, » et je le verserai pour lui jusqu'à la » dernière goutte. » Pendant sa trans-

(1) Voy. le *Cheval et Sans-Reproche*, de J. Bouchet, éd. de 1527, fol 89.

(2) Voy. la *Bibl. du Poitou*, par Dreux du Radier, II, 7.

lation d'Angers à Laval, ses propres gardes favorisèrent sa fuite, et des paysans apostés l'escortèrent jusqu'aux environs de Saumur, dont les Vendéens venaient de se rendre maîtres. Son arrivée produisit la plus grande sensation dans la Vendée. L'éclat de son nom et sa belle figure en imposaient à la multitude. Il fut fait, sur-le-champ, général de cavalerie vendéenne, et prit place au conseil. A l'attaque de Nantes, le 28 juin 1793, il se signala par des prodiges de valeur avec Cathelineau et d'Elbée, parcourut les rangs, harangua plusieurs fois, et ramena au combat les Vendéens découragés. Il fut blessé en chargeant à la tête de la cavalerie royale. Rentré dans la Vendée, il prit part à presque toutes les actions de cette guerre mémorable : impétueux et plein d'ardeur, il aurait toujours voulu combattre. Après la malheureuse journée de Châtillon, et les défaites réitérées des Vendéens, il insista fortement pour qu'on se rendît maître du passage de la Loire, et de l'entrée en Bretagne. Il affirma que ses intelligences dans cette province lui avaient appris qu'elle n'attendait que la présence des Vendéens pour se soulever de nouveau; que d'ailleurs on pouvait compter sur des levées considérables de royalistes dans ses vastes propriétés de Laval et de Vitré. Son opinion se trouvait conforme à celle de Bonchamps, qui voulait envoyer un détachement dans le Bas-Anjou et la Bretagne, pour se ménager une retraite en cas de revers. Au moment de la crise où l'armée Vendéenne fut comme poussée vers la Loire, on détacha le prince de Talmont avec quatre mille royalistes, pour garder le poste de Saint-Florent. Après la malheureuse issue de la bataille de Chollet, il protégea de tout son pouvoir le passage des Vendéens sur la rive droite, et peu de jours après, il concourut au gain de la bataille de Laval. Il s'opposa, dans le conseil, à la résolution des chefs qui desiraient rentrer dans la Vendée, et il fut d'avis qu'on se dirigeât vers Saint-Malo, afin d'y recevoir les secours promis par les Anglais. Cette détermination l'ayant emporté, il prit, avec le chevalier de Fleuriot, le commandement de la colonne qui se porta de Laval sur Vitré, se replia ensuite sur l'armée royale, qui, remportant plusieurs avantages, et se dirigeant sur le Cotentin, vint mettre le siége devant Granville. De la prise de cette place maritime dépendait l'issue de l'expédition de lord Moira, chargé de porter des secours aux royalistes, étant à la veille de mettre à la voile des ports d'Angleterre, pour se diriger d'abord sur Jersey. Mais déjà les Vendéens, repoussés dans leur attaque sur Granville, et complétement découragés, voulaient à tout prix regagner la Vendée; ils étaient même en pleine révolte contre leurs chefs. Dans cette confusion, le prince, accompagné de Beauvollier, de Solérac et du curé de Saint-Laud, gagne la plage pour s'y embarquer. A cette nouvelle, les Vendéens s'indignent; et regardant la démarche du prince comme une désertion, détachent un piquet de la cavalerie sous les ordres de Stofflet pour l'arrêter. Le détachement entoure le prince et le ramène au camp avec les autres chefs qui l'avaient suivi. « Ils » n'avaient frété, dirent-ils, qu'un » bateau pêcheur pour Jersey, afin » de presser l'arrivée des secours de » l'Angleterre, et sauver quelques » femmes. » Du reste, les témoignages diffèrent sur le fait de l'évasion projetée du prince de Talmont.

Sa réputation et son honneur seraient à l'abri de toute atteinte, selon l'explication qu'en donne M. de Rostaing, officier vendéen, qui a survécu au désastre de son parti. L'armée se trouvait à Avranches, la veille de l'attaque de Granville, lorsque deux marins s'étant fait introduire, à dix heures du soir, devant le prince, lui présentèrent une lettre écrite par une personne qui lui était chère, et de plus un bijou de prix, qui ne lui laissa plus de doute sur la réalité du message. On le conjurait de se confier aux deux marins, qui, tenant une barque prête, le transporteraient à Jersey, et l'y mettraient en sûreté. Le prince répondit en ces termes, en présence même de Rostaing : « J'ai » promis de défendre la cause pour » laquelle j'ai tiré l'épée, et que je » crois juste; et ce serait violer ma » parole que d'abandonner mes com» pagnons d'armes : je partagerai » jusqu'à la mort leurs travaux et » leurs dangers. » On objectera sans doute qu'il y eut au moins de la légèreté et de l'imprudence après une telle déclaration, à se porter sur la côte avec des personnes qui ne déguisaient pas leur intention de se mettre en mer. Quoi qu'il en soit, le prince fit de nouveaux prodiges de valeur à la bataille qui fut donnée peu de jours après entre Dol et Antrain; lui seul, quand presque toute les divisions de l'armée royale étaient en déroute et fuyaient vers Dol, tint ferme avec une poignée de braves, jusqu'à ce que Larochejaquelein vînt le joindre. En rentrant à Dol, ce généralissime des Vendéens déclara que c'était au prince de Talmont qu'on était redevable de la victoire. Celui-ci suivit l'armée au siége d'Angers, qui fut tout aussi malheureux que celui de Granville. Marchant de là sur la Flèche, une plaine séparait les Vendéens de l'armée républicaine. Talmont, presque seul, s'avançait à cheval. Reconnu à son écharpe blanche, un hussard vint le défier au combat. « Je t'attends, lui crie le prince. » Le hussard fond au galop sur lui ; les sabres se croisent; Talmont pare, frappe, et d'un coup assuré, partage en deux la tête de son adversaire. A la déroute du Mans, le 14 décembre, il chargea, au milieu du feu, les hussards ennemis à l'entrée de la ville. Après sa défaite, l'armée royale n'ayant pu repasser la Loire, se trouva réduite à sept mille hommes. Talmont et Fleuriot se mirent à leur tête avec d'autres officiers, et marchèrent sur le bourg de Nort. Mais Fleuriot ayant été nommé général en chef, Talmont, blessé de cette préférence, quitta l'armée. Ce desir immomodéré de la commander, malgré l'état misérable où elle se trouvait, marquait, certes, encore plus de dévouement que d'ambition. Il errait déguisé en paysan dans les environs de Laval et de Fougères, accompagné d'un fidèle domestique, nommé Matelein, quand il tomba dans une patrouille de la garde nationale de Bazouges. Il fut conduit à Fougères, sans être reconnu; mais la fille de l'aubergiste de *Saint-Jacques*, en le voyant, s'écria : « C'est le prince de Talmont ! » Cet indiscret élan était d'autant plus odieux, que le prince avait sauvé le père de cette malheureuse lors du passage des Vendéens. Traduit devant le général Beaufort, qui commandait à Fougères, Talmont jeta son bonnet de paysan, et répondit avec fierté : « Oui, je » suis le prince de Talmont; soixante-» huit combats contre les républi» cains m'ont familiarisé avec la

» mort. » Un officier nommé Huard, lui demandant pourquoi il avait embrassé le parti royaliste, en reçut cette réponse : « Issu des La Trémoille, » fils du seigneur de Laval et de Vitré, prince moi-même, je devais » servir mon roi ; et je ferai voir, en » sachant mourir, que j'étais digne » de défendre le trône. » Il demanda pour seule grâce le trépas le plus prompt ; mais les conventionnels en mission dans cette contrée se le disputèrent comme une proie. Il fut transféré à Rennes, où Esnue-Lavallée, n'ayant pu lui arracher aucune révélation, lui dit un jour en colère : « Tu es un aristocrate, et je suis un » patriote. — Tu fais ton métier, et » moi mon devoir, répondit le prin» ce. » Parole sublime, et que rien n'a surpassé dans l'antiquité, comme dans les temps modernes. On prolongea misérablement sa vie pendant deux mois, dans les cachots de Rennes, sans que l'affaiblissement de ses forces diminuât son courage. Enfin son supplice ayant été demandé à la Convention, il fut transféré, quoique malade, à Vitré, puis à Laval, où l'échafaud fut dressé devant l'entrée principale de son château. L'exécuteur qui fit tomber sa tête lui devait la vie. Elle fut mise sur une pique et exposée, ainsi que celle d'Anjubault, son intendant, au-dessus de la porte de Laval. On regrette qu'avec tant de valeur et de dévouement, ce prince n'ait pu périr les armes à la main. Doué, comme tous les La Trémoille, de la plus haute taille et de la plus noble figure, il joignait à ces avantages extérieurs une bonté inaltérable. Son fidèle Matelein, qu'on voulut sauver, s'écria : « Moi, survi» vre à mon maître ! non, j'aime » mieux mourir ; » et il monta sur le même échafaud. Le corps du digne descendant du vainqueur de Saint-Aubin fut enfoui, avec ceux d'une multitude d'autres victimes, dans les landes de La Croix-Bataille, près de Laval. Quand ces landes furent vendues, après la restauration de la maison royale, on réserva le terrain qui renfermait les cendres du prince et de ses compagnons d'infortune. En 1822, il fut enclos de murs ; et une souscription volontaire fut ouverte pour élever, dans ce lieu de sépulture, un monument à la mémoire du prince de Talmont et des victimes de nos discordes. Ce monument consiste en un autel en granit, surmonté d'une croix. Sur une table de marbre, incrustée dans le devant de l'autel, on a gravé l'objet du monument et les noms qu'il doit rappeler. B—P.

TALON (OMER), littérateur du seizième siècle, était né, suivant Lacroix-du-Maine, dans le Vermandois. On lit, dans le *Dict.* de Moréri (éd. de 1759), qu'il naquit à Amiens, et qu'il était le second fils d'Artus Talon, colonel d'un régiment irlandais au service de Charles IX. Cette dernière assertion e t évidemment erronée ; mais elle n'en a pas moins passé dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, par le P. Daire (*V.* ce nom), et sans doute ailleurs (1). Omer s'appliqua, dès son enfance, à l'étude des langues et de la littérature anciennes. En 1534, il fut pourvu d'une chaire de rhétorique au collége du cardinal Le Moine ; et il la remplit d'une manière brillante. Lié de l'amitié la plus étroite avec le célèbre et malheureux Ramus, son compatriote, il dut employer tout son crédit pour faire adopter par l'uni-

(1) En effet, il est impossible d'admettre qu'Omer Talon, né vers 1510, fût le second fils d'un colonel au service de Charles IX, qui ne parvint au trône qu'en 1560.

versité les changements que Ramus proposait dans l'enseignement des langues et de la philosophie; mais rien ne montre qu'il ait partagé le penchant de son ami pour les réformes religieuses. On croit assez généralement que Talon était ecclésiastique; et quelques auteurs assurent, mais sans preuve, qu'il fut nommé curé de Saint-Nicolas du Chardonnet. Une maladie cruelle, et qui, dans un autre temps, donnerait une opinion peu favorable de ses mœurs, empoisonna ses dernières années. L'état déplorable auquel il était réduit ne pouvait lui permettre de prendre part à la querelle de Ramus contre Turnèbe. Cependant Ramus employa le nom de son ami dans cette guerre (2); mais Turnèbe reconnut facilement cette petite ruse (*Voy*. Adr. TURNÈBE). Omer Talon mourut, en 1562, à l'âge au moins de cinquante ans. Le P. Daire a donné la liste de ses ouvrages, qui n'offrent plus aucun intérêt, dans l'*Histoire littéraire d'Amiens*, p. 94 et suiv. Ils ont été recueillis par Thom. Freig, Bâle, P. Perna, 1575, in-4°. de 706 pag. Ce volume est orné d'une préface de l'éditeur (3). Outre des *Lettres*, des *Dissertations* et des *Harangues*, publiées avec celles de Ramus, Paris, 1577, in-8°. (*Voyez* RAMUS, XXXVII, 65), on y trouve un Traité de rhétorique élémentaire (*Institutiones oratoriæ*), qui eut une grande vogue dans tout le cours du seizième siècle. La première édition est celle de Paris, 1544 ou 1545, in-8°. Parmi les nombreuses réimpressions de cet ouvrage, on doit citer celle que Cl. Minos et Jean Piscatorius ou le Pêcheur, ont accompagnées de leurs Commentaires. Antoine Foquelin, compatriote de Talon, l'inséra tout entière dans sa *Rhétorique française*, Paris, 1557, in-8°.; ouvrage oublié depuis longtemps, et que, par ce motif, on n'a pas cru devoir mentionner à l'article de Foquelin (*V*. FOQUELIN, XV, 234). W—s.

TALON (OMER), l'un des plus célèbres avocats-généraux du parlement de Paris, était né vers 1595. Sa famille était originaire d'Irlande, où elle possédait des terres et des places considérables. Le premier de ses ancêtres qui s'établit en France, fut nommé colonel d'un régiment irlandais sous Charles IX. (1) Depuis, les Talon n'ont pas cessé de fournir à la magistrature des personnages recommandables par leurs vertus et leur capacité. Omer acheva ses études sous Dautruy, de Troyes, savant docteur de Sorbonne, qui resta son conseil et son ami. Dirigé par cet habile maître, il fit de rapides progrès dans les lettres, l'histoire, le droit et la théologie. Il fut admis, en 1613, dans l'ordre des avocats, et ne tarda pas à se signaler au barreau. En 1625, il épousa Françoise Doujat, fille d'un avocat-général de la reine Marie de Médicis et de Gaston duc d'Orléans. Dès-lors, il partagea tout son temps entre les affaires et les soins qu'il devait à sa famille. Son frère aîné lui offrit la charge d'avocat-général

(2) On ne doute pas que Ramus ne soit le véritable auteur de l'écrit intitulé : *Audomari Talæi admonitio ad Adrian. Turnebum*, Paris, 1556, in-8°.

(3) Cette édition est intitulée : *Audomari Talæi quem Petri Rami Theseum dicere possis*. Elle est ainsi un monument de l'amitié qui les avait constamment unis.

(1) Cette généalogie des Talon, insérée dans le Dict. de Moréri, serait contredite par un mot de Denis Talon, dont l'article suit, lequel déclare que ce qu'il y avait de plus grand dans la robe et le ministère sortait des procureurs, et que lui-même en était sorti. Voy. les *Mélanges de littérat. de Vigneul-Marville* (D. Bonav. d'Argonne), II, 261.

au parlement, qu'il se proposait de quitter. « Je la refusai d'abord, dit-il, comme un emploi trop lourd et trop difficile ; néanmoins, après une longue résistance, laquelle, de ma part, n'était ni feinte, ni affectée, la sollicitation de ma femme et de mes proches fut si pressante que je lâchai pied et promis de faire ce qu'on voulut. » Il en prit possession le 15 novembre 1631 ; et bientôt il effaça tous ses prédécesseurs, que sa modestie lui persuadait qu'il ne pourrait jamais égaler. Pendant vingt-deux ans qu'il remplit cette charge, il eut l'occasion de traiter les questions les plus importantes de notre droit public, et il le fit avec une clarté et un ordre admirables. Supérieur à tous les orateurs de son temps, il évita presque tous leurs défauts, dont le plus grand était l'affectation ridicule d'un savoir inutile, et donna le premier l'exemple d'une éloquence simple et grave. Les troubles de la Fronde, en mettant en évidence la noblesse de son caractère, lui fournirent les moyens de prouver son attachement à ses devoirs et son dévouement à la cause royale. Si, dit le cardinal de Retz, on remarqua quelques contradictions dans sa conduite, c'est qu'il était emporté, comme tous les autres, par les torrents qui courent dans ces sortes de temps, avec une impétuosité qui agite les hommes en un même moment de différents côtés (*Mém.*, liv. IV). Ses vertus et sa franchise donnaient à Talon une grande influence sur les déterminations du parlement. Il s'en servit constamment pour maintenir cette compagnie dans le devoir envers le souverain, ou pour l'y rappeler, quand elle s'en écartait. La régente ayant invité Gaston, duc d'Orléans, dont elle connaissait les intrigues, à se rendre près du roi, ce prince hésitait sur le parti qu'il devait prendre. Ce fut dans cette circonstance mémorable (4 février 1651), que Talon prononça cette improvisation que le cardinal de Retz regardait comme une des plus belles qui eussent été faites. « Je n'ai, dit-il, jamais rien lu, ni ouï de plus éloquent. Il accompagna ses paroles de tout ce qui pouvait leur donner de la force ; il invoqua les mânes de Henri-le-Grand ; il recommanda la France à saint Louis, un genou en terre. Toute la compagnie fut émue si fortement, que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affaiblir (*Mém.*, liv. III). » Le chagrin que Talon éprouvait de la continuation des troubles finit par altérer sa santé. Il tomba malade d'hydropisie, et les médecins jugèrent bientôt le mal sans remède. Le lendemain de Noël, il reçut le viatique avec la ferveur et la dévotion que l'on devait attendre de sa piété exemplaire. Quelques mois auparavant, sentant déjà sa fin prochaine, il avait dressé, pour son fils une règle de conduite « qui contient, ajoute le digne fils, dont nous empruntons les expressions, des sentiments si chrétiens, si élevés et si dignes d'un homme d'honneur, que j'en estime plus la possession que celle des biens qu'il me peut avoir laissés (*Mém. de Talon*, VIII, 123). » Lorsque son fils se présenta devant son lit pour lui demander sa bénédiction, il lui dit, par trois fois : « Mon fils, Dieu te fasse homme de bien. » Il mourut, le 29 décembre 1652, à l'âge de cinquante-sept ans, et fut inhumé dans une chapelle de l'église Saint-Côme, où reposaient déjà son père, sa mère, son frère aîné, et son précepteur Jean Dautruy. Omer Talon laissait des *Mémoires* de son temps, mêlés de pièces justificatives. Son fils les a continués

jusqu'au mois de juin 1653. Ils ont été publiés par Ant. Franc. Jolly (2), la Haye, 1732, 8 vol. in-12. Cette édition, imprimée d'une manière peu correcte, laisse d'ailleurs beaucoup à desirer, l'éditeur s'étant servi d'un manuscrit incomplet, et dans lequel les matières étaient mal classées, défaut qu'il n'a pas pris le soin de corriger. Voltaire (*écriv. du Siècle de Louis XIV*) juge ces Mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen. Sans doute le public en accueillerait avec plaisir une nouvelle édition. Pendant long-temps on n'a connu Talon comme orateur, que par le témoignage de ses contemporains, et par quelques fragments de ses Discours insérés dans des Recueils où peu de lecteurs avaient la facilité de les chercher. On savait pourtant qu'il existait un recueil, en 15 vol. in-fol., des Plaidoyers d'Omer Talon et de Denis, son fils (*Voy.* l'art. suiv.). Cette précieuse collection, ayant été acquise assez récemment, par M. Druon, pour la bibliothèque de la chambre des députés, M. Rives, avocat aux conseils du roi et à la cour de Cassation, en a extrait les morceaux les plus intéressants, qu'il a publiés sous le titre d'*Œuvres d'Omer et de Denis Talon*, Paris, 1821, 6 vol. in-8°.: le premier contient les Discours d'Omer sur des questions politiques, au nombre de quarante-quatre; et son éloge de Jérôme Bignon (*V.* ce nom), qu'il avait composé pendant une maladie grave de ce magistrat, en faisant des vœux pour qu'il fût inutile (3). L'éditeur l'a fait précéder d'un avertissement, de l'*Éloge* d'Omer Talon, en latin, par Lallemant, professeur d'éloquence au collége Mazarin, avec la traduction française en regard, et d'un Discours sur l'éloquence judiciaire en France. Il a placé à la fin, comme modèle de l'éloquence du temps, l'Éloge prononcé, en 1611, par Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris, du grand-père de la femme de Talon. Le second volume contient cinq Discours et vingt-quatre Mercuriales de Denis Talon, précédés d'un avertissement de l'éditeur. Les deux volumes suivants renferment les Plaidoyers d'Omer Talon, au nombre de quarante-neuf, et les deux derniers, ceux de Denis, au nombre de quatre-vingt-onze. Tous deux, dit M. Rives, auraient atteint la perfection de l'éloquence judiciaire sous le rapport de la diction, s'ils eussent moins scrupuleusement sacrifié au desir d'égaler le style périodique des anciens. Ils essayèrent, il est vrai, de se soustraire à ce culte superstitieux de l'antiquité; mais encouragé par l'exemple de son père, Denis, *surtout*, aurait dû aller beaucoup plus loin (*Disc. prélimin.*, CXVI). Malgré les défauts résultants du système qu'ils avaient adopté, on est frappé de l'éloquence et de la pureté de style de ces deux orateurs, en pensant qu'ils s'exprimaient dans une langue qui n'était point encore formée. En 1631, époque des débuts d'Omer Talon, aucun des ouvrages immortels dont s'honore le grand siècle de notre littérature n'avait paru; et même la plupart des écrivains qui devaient l'illustrer, n'étaient pas encore nés. Le *Portrait* d'Omer Talon a été gravé, d'après Phil. de Champagne, par Morin et par Mellan. Il fait partie du *Recueil* de Moncornet.

W—s

(2) Et non pas l'abbé *Joly*, comme le dit M. Rives, *Avertiss.*, p. x.

(3) Ce souhait fut exaucé, puisque Bignon ne mourut qu'en 1656, quatre ans après Talon.

TALON (Denis), fils du précédent, naquit à Paris, au mois de juin 1628. Dès qu'il eut terminé ses cours, il obtint, avec la charge d'avocat du roi au Châtelet, la promesse de la survivance de son père à la place d'avocat-général. Il n'avait que vingt-quatre ans et demi quand il fut appelé à lui succéder. « Dans l'emploi, dit-il, que j'exerçais depuis deux ans, j'aurais pu acquérir quelque facilité, si la stérilité des affaires n'avait rendu cette jurisdiction déserte, principalement des causes qui desirent notre ministère; outre plus l'inconsidération des jeunes gens, qui préfèrent leur divertissement à l'étude, et la paresse que je ressens naturellement en moi, me privaient de beaucoup de lumières, que je pouvais acquérir par l'assiduité dans le cabinet. Je me trouvai pourtant obligé, pour ne pas jeter ma mère dans le dernier désespoir, et espérant qu'elle réglerait la conduite de ma vie, je me dévouai tout entier à la fonction d'avocat général » (*Mém. d'Omer-Talon*, VIII, 124). Le lendemain de la mort de son père (30 décembre, 1652) il alla prendre place au parlement, et le même jour il fut présenté, par M. Le Tellier, au roi, qui le fit conseiller d'état. Ainsi, comme le remarque M. Rives (1), il obtint, à son début dans la haute magistrature, une dignité que l'on regardait alors comme la récompense des services et d'un mérite éprouvé. Bientôt l'affaire du docteur Arnauld contre les examinateurs de son ouvrage sur les cinq propositions de Jansénius, et le fameux procès de M[lle]. de Montpensier contre M[me]. d'Aiguillon et M. le duc de Richelieu, au sujet de la terre de Champigny (1657), lui fournirent l'occasion de justifier, d'une manière brillante, toutes les espérances qu'on avait conçues de ses talents. Désigné d'abord pour instruire le procès contre Fouquet (*Voy.* ce nom), il ne tarda pas d'être remplacé dans des fonctions qu'il n'aurait pas remplies au gré de ceux qui voulaient la perte du surintendant, et fut envoyé procureur-général aux grands-jours d'Auvergne, en 1665. Il concourut ensuite à la rédaction des ordonnances regardées encore comme l'un des plus beaux monuments du règne de Louis XIV (*V.* Guill. de Lamoignon, XXIII, 296); et il ne tint pas à Denis Talon qu'on n'entreprît dès-lors de concilier les coutumes des différentes provinces, dont les dispositions variées étaient la source d'une foule de difficultés sans cesse renaissantes. Ses services furent récompensés, en 1693, par le don que lui fit le roi d'une des deux charges de président à mortier, nouvellement créées. En entendant d'Aguesseau porter, pour la première fois, la parole comme avocat-général, Denis Talon prédit tout ce qu'on devait attendre de lui : « Je voudrais, dit-il, finir comme ce jeune homme commence. » Talon mourut le 2 mars 1698, à l'âge de soixante-dix ans, vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu (2). On peut consulter, sur ses ouvrages, l'art. précédent; mais c'est à tort qu'on lui a long-temps attribué le *Traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'Église* (*V.* Boutigny, V, 406). Son portrait a été

(1) Voy. l'*Avertissement* en tête du tome second des *Œuvres d'Omer et de Denis Talon*, p. VII.

(2) Denis Talon n'eut point de descendance masculine. Sa fille unique épousa un d'Aligre. Ainsi l'illustre famille des Talon est éteinte dès le dix-septième siècle, et l'avocat du roi au Châtelet de Paris, de ce nom, en 1790, ne lui appartenait point.

gravé un grand nombre de fois, dans divers formats. Les amateurs recherchent surtout ceux qu'on doit au burin de Poilly et de Nanteuil. W—s.

TALON (Jacques), prêtre de l'Oratoire, parent du célèbre avocat-général de ce nom, était fils de Nicolas Talon, notaire et secrétaire du parlement. Il s'attacha au cardinal de La Valette, qu'il suivit dans ses campagnes de 1635 et 1636, en qualité de son homme de confiance. Après la mort de ce cardinal, en 1639, il se retira au séminaire de Saint-Magloire, y reçut les ordres sacrés, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1648. Député du second ordre à l'assemblée du clergé de 1645, il y remplit les fonctions d'agent, et en rédigea le procès-verbal. Le P. Talon passa les dix dernières années de sa vie dans la maison de l'Institution, à laquelle il fit réunir son prieuré de Saint-Paul-au-Bois, dans le diocèse de Soissons. C'est dans cette maison qu'il mourut le 22 février 1671, âgé de soixante-treize ans, après y avoir mené une vie très-édifiante. Ses ouvrages attestent qu'il avait l'esprit très-cultivé. Ce sont : I. *Instructions chrétiennes tirées du catéchisme du concile de Trente*, rédigées dans un ordre très-méthodique, et dédiées aux deux jeunes princes de Conti, Paris, 1667, in-16. II. Les *Exercices de Thaulère, sur la vie et la passion de J.-C.*, traduits du latin, ibid., 1669, in-12. III. La *Vie et les œuvres spirituelles de Saint-Pierre d'Alcantara*, dédiées à la reine, ibid., 1670, in-12. IV. *Vie de la mère Madeleine, de Saint-Joseph, carmélite*. C'est une seconde édition de celle qu'en avait publiée le P. Senault, retouchée pour le style, et augmentée de plus d'un tiers. V. *OEuvres spirituelles de Louis de Grenade*, Paris, 1668, in-fol. Cette traduction, qui a toujours passé sons le nom du sieur Girard, est réellement du P. Talon. Son ami, M. Girard, n'avait fait qu'ébaucher la *Guide des pécheurs*, lorsqu'il mourut. VI. *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi*, traduite de l'espagnol, 1671, in-12. VII. *Mémoires du cardinal de La Valette*. Ils avaient été rédigés par le P. Talon, et n'ont été publiés qu'en 1772, 2 vol. in-12. On conservait de lui dans la bibliothèque de l'Institution, un recueil in-folio de Lettres et d'instructions, qui auraient pu fournir bien des éclaircissements sur l'histoire du temps. T—d.

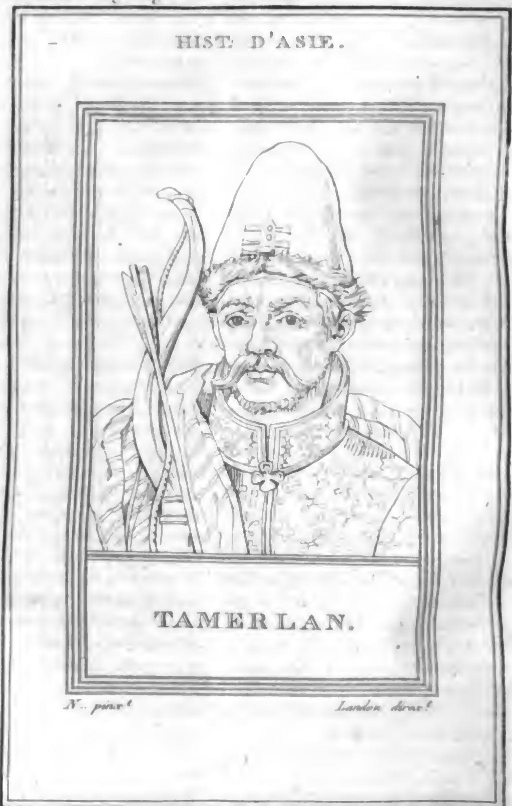
TALON (Nicolas), jésuite, né à Moulins, en 1605, s'engagea de bonne heure dans l'état religieux, et, après avoir, suivant l'usage de l'institut, consacré plusieurs années à l'enseignement des humanités et à la prédication, employa le reste de sa vie à la rédaction de divers ouvrages ascétiques, qui sont maintenant oubliés. C'était, suivant l'abbé d'Artigny (*Nouv. Mémoir. de littérat.*), un homme d'esprit, d'une imagination vive et un bon écrivain pour l'époque. Il mourut à Paris, en 1691, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Outre une *Oraison funèbre* de Louis XIII et la *Description* de la pompe funèbre du prince de Condé (1645, in-4°.), on cite du P. Talon : I. L'*Histoire sainte*, Paris, 1640 et années suiv., 4 tomes in-4°. Persuadé que beaucoup de personnes ne pouvaient plus goûter l'ancienne et majestueuse simplicité des Écritures, il avait conçu le projet d'écrire une Histoire des Juifs, qui fût à-la-fois édifiante et agréable. Cependant il finit par se borner à choisir les principaux événements, qu'il distribua par chapi-

tres. D'ailleurs il ne se fit aucun scrupule de paraphraser les discours qui ne sont qu'indiqués dans le texte, et d'y joindre des détails et des réflexions qui lui appartiennent en propre. Rien n'est plus singulier que celles qu'il fait sur le pouvoir de la beauté, dans le chapitre où il représente Esther aux pieds d'Assuérus. L'abbé d'Artigny les a trouvées si plaisantes, qu'il les a recueillies dans ses *Mémoires*, IV, 138-48. Malgré les défauts de cet ouvrage, il eut un grand succès lors de sa publication; et il a été réimprimé plusieurs fois, dans divers formats. Il en existe une belle édition in-fol., Paris, Cramoisy, 1665, 2 vol. II. l'*Histoire sainte du Nouveau-Testament*, ibid., 1669, 2 v. in-fol. C'est la suite de l'ouvrage précédent; mais elle ne reçut pas le même accueil. N'ayant point été réimprimée, elle est devenue rare, sans être recherchée. III. La *Vie de St. François de Sales*, ibid., 1650, in-4°., au-devant des *OEuvres* de ce saint, dont le P. Talon est l'éditeur, ibid., 1661, in-fol., et séparément, 1666, in-12. IV. Les *Peintures chrétiennes*, ibid., 1667, 2 vol. in-8°., ornées de 200 grav. V. La *Vie de saint François Borgia*, ibid., 1671, in-12. Le Portrait du P. Talon a été gravé par Heer. W—s.

TAMBRONI (JOSEPH), littérateur, né à Bologne, en 1773, fit ses études à l'université, et en 1794, obtint au concours la place de paléographe, ou d'inspecteur aux archives de la même ville. Lorsque les armées françaises débordèrent pour la première fois en Lombardie, il se rendit à Milan, afin de prendre part aux événements qui se préparaient dans cette contrée. Il s'attacha au sort de Marescalchi, qu'il suivit au congrès de Rastadt et à Vienne, en qualité de secrétaire de la légation cisalpine. Sitôt que la guerre éclata, en 1799, entre la France et l'Autriche, Tambroni, qui, après le départ du ministre, en avait rempli les fonctions, quitta Vienne, et revint à Milan, où il fut nommé sous-secrétaire du directoire. Les revers des armées républicaines l'obligèrent de chercher un asile dans les montagnes de la Savoie, qu'il regarda ensuite comme une seconde patrie, s'étant allié à une famille de Chambéri. Après la bataille de Marengo, et la nouvelle organisation donnée à la république cisalpine, Tambroni fut attaché à la légation italienne, à Paris, et il y occupa postérieurement la place de chef de division du ministère des affaires étrangères, dirigé par son ancien protecteur, le comte Marescalchi. En 1809, il fut nommé consul à Livourne, et deux ans après, transféré, avec le même titre, à Rome, où il s'entoura de savants et d'artistes. A la chute du gouvernement impérial, en 1814, Tambroni, rentré dans la vie privée, eut part à la rédaction du *Giornale arcadico*, où il fit insérer un assez grand nombre d'articles. Ces travaux, et son goût pour les arts, lui méritèrent d'être admis à l'*Arcadie*, à l'académie de Saint-Luc, à la société Archéologique, à la *Tiberine* de Rome, et à l'académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne. Il était décoré de l'ordre de la couronne de fer, et appartenait, depuis 1804, à l'institut de France, en qualité d'associé étranger. Tambroni est mort à Rome, le 10 janvier 1824. Ses ouvrages sont : I. *Compendio delle storie di Polonia*, Milan, 1807, 2 vol. in-8°. II. *Ode*, Milan, 1816, in-8°. III. *A. S. M. Francesco imperatore e re, ode*, ibid., in-fol. IV. *Let-*

tera di un impiegato diplomatico nella corte del Brasile, ad un suo amico in Italia (ibid.), 1816, in-fol. (anonyme). V. *Descrizione de' dispinti a buon fresco, eseguiti in una galleria del Palazzo di Bracciano, a Roma, dal signor Palagi*, Rome, 1816, in-8°. VI. *Lettere intorno all' urne cinerarie disotterrate nel pascolare di Castel Gandolfo*, ibid., 1817, in-8°. VII. *A Licori Partenopea, ode saffica*, in-8°. VIII. *Di Cennino Cennini, trattato di pittura, messo in luce la prima volta, con prefazione ed annotazioni*, Rome, 1822, in-8°. Ce Traité, qui avait été déjà signalé par Vasari, Bandini et Bottari, était resté inédit parmi les manuscrits de la bibliothèque vaticane. L'éditeur s'est servi d'une copie moderne, exécutée en 1737, et qui appartenait au baron de Stosch. Elle est maintenant au Vatican, dans le fonds Ottoboni, n°. 2974. Les chapitres les plus remarquables de cet ouvrage sont ceux où l'auteur parle de l'art de peindre à l'huile; d'enluminer et de dorer les manuscrits. Il paraît que les Italiens employaient les couleurs à l'huile avant l'année 1410, époque à laquelle on prétend que *Jean de Bruges* en fit pour la première fois la découverte. IX. *Lettere al signor Benci, autore delle osservazioni intorno al trattato suddetto*, ibid., 1822, in-8°. X. *Lettera al signor Lama intorno alcuni edificj ora riconosciuti dell' antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°. XI. *Lettera al signor Poletti intorno all' antica città di Boville*, ibid., 1823, in-8°. XII. *Intorno alla vita di Canova, comentario*, Venise, 1823, in-8°. XIII. Soixante-huit articles sur des objets de beaux-arts, insérés dans le *Giornale arcadico*, de Rome. Parmi les écrits inédits de Tambroni, on cite les suivants : 1°. *Tre satire, in terza rima;* 2°. *Quattordici novelle;* 3°. *Cenno intorno allo stato attuale* (1816) *delle belle arti, in Roma;* 4°. *La lettura d'una tragedia; — Il Faccendone del villaggio*, ou *Quanti Taddei; — Il matrimonio per contradizione*, comédies; 5°. Une *Traduction italienne d'Eutrope*. A—G—S.

TAMBRONI (CLOTILDE), sœur du précédent, née à Bologne, en 1758, montra, dès son enfance, un penchant invincible pour les études classiques. Travaillant dans la même chambre où son frère prenait des leçons de grec, elle profita en secret de cet enseignement; et un jour elle suspendit son ouvrage pour aider l'enfant à répondre aux questions de son maître. Les parents se décidèrent alors à cultiver d'aussi heureuses dispositions ; et ils confièrent l'instruction de la jeune personne à deux savants jésuites espagnols (Colomès et d'Aponte), qui lui prodiguèrent tous leurs soins. En peu de temps Clotilde fut en état de composer des vers qui, récités à l'académie des *Inestricati*, la firent admettre dans cette société. Elle justifia ce choix, en publiant, à l'occasion du mariage du président, un Épithalame grec, où elle avait semé avec grâce des traits saillants empruntés des anciens. Les Arcadiens de Rome, l'académie Etrusque de Cortone, la *Clémentine* de Bologne, s'empressèrent de l'admettre aussi dans leur sein ; et le sénat de cette dernière ville lui accorda une distinction bien autrement flatteuse, en lui offrant, en 1794, la chaire de langue grecque à cette ancienne université, qui, par un privilége unique, a souvent compté des femmes sur le banc des professeurs (*Voy.* AGNESI, I, 301,


HIST: D'ASIE.
TAMERLAN.
N.. pinx.t
Landon direx.t

et Bassi, III, 503) Mme. Tambroni conserva cette place jusqu'à l'année 1798, époque à laquelle elle en fut dépossédée pour n'avoir pas voulu prêter le serment de haine à la royauté, exigé par les lois de la république *cispadane*. Elle crut ne pouvoir mieux employer ce temps de loisir qu'à faire un voyage en Espagne pour y accompagner son vieux instituteur, le P. d'Aponte. Elle revint avec lui en Italie, au moment où l'on donnait une meilleure organisation à la république italienne. Le premier consul Buonaparte, sans s'arrêter aux opinions politiques de cette femme illustre, rendit justice à ses talents, et fit rétablir son nom sur l'*Album* des professeurs. Lorsque, par suite de nouveaux réglements, les chaires de langue grecque furent supprimées dans les universités d'Italie, Mme. Tambroni rentra au sein de sa famille, et y mena une vie très-retirée. A la connaissance du grec, elle joignait celle du latin, du français, de l'anglais et de l'espagnol. Sa correspondance avec les savants étrangers était très-étendue; et d'Ansse de Villoison disait qu'il n'y avait en Europe que trois hommes capables d'écrire comme elle, et quinze au plus en état de la comprendre. Mme. Tambroni avait une extrême défiance d'elle-même; et bien qu'elle ait beaucoup écrit, très-peu de ses ouvrages ont été imprimés. Ses mœurs étaient aussi pures que ses manières étaient aimables. Son cœur, fermé aux passions vulgaires, s'ouvrait facilement aux sentiments généreux; et rien n'égalait sa reconnaissance envers ceux qui avaient pris soin de son éducation. Elle fut surtout très-attachée au P. d'Aponte, qu'elle ne quitta jamais pendant sa vie, et dont elle consacra la mémoire par un modeste tombeau élevé, à ses frais, dans la chartreuse de Bologne. Mme. Tambroni est morte dans cette ville, le 4 juin 1817. Ses manuscrits passèrent dans les mains de son frère, qui se proposait de les publier. On a d'elle: I. *Epitalamio grec-ital., per le nozze Fava-Ghisilieri* (Parme), Bodoni, 1792, in-4°. II. *Ode gr.-ital, pel parto della contessa Spencer*, Bologne, 1792, in-4°. III. *Ode pindarica gr.-ital. per la ricuperata salute dell' arcivescovo di Bologna*, ibid., 1793, in-8°. IV. *Ode saffica gr.-ital. al conte Marescalchi*, Crisopolis (Parme), Bodoni, 1794, in-4°. V. *Elegia gr. in onore di Bodoni, con la traduz. di Pagnini*. Parme, 1795, in-4°. VI. *Orazione inaugurale pel dottora mento* (in chirurgia) *della signora Maria dalle Donne*, Bologne, 1806, in-8°. A—g—s.

TAMAR. *V*. Thamar.

TAMERLAN, est le nom vulgaire mais classique du héros tartare que les historiens orientaux appellent *Timour-Beig* ou *Emir-Timour* (1), et les Chinois *Tlei-mou-eul*. Il descendait de Djenghyz-Khan par les femmes, et ces deux conquérants avaient pour ancêtres paternels deux fils de Bouzandjyr, grand khan des Mongols; mais Timour était de la branche cadette. L'empire fondé par Djenghyz en forma quatre sous ses descendants. Le premier, dont les autres dépendirent quelque

(1) *Timour*, *Demour* ou *Demir*, signifie *fer* en langue mongole. C'est de ce mot, joint à celui de *Lenk* (*boiteux*) en persan, que nos historiens ont formé le nom de Tamerlan. Quant aux titres d'*émir* et de *beig*, sous lesquels Timour est ordinairement désigné dans l'histoire, ce sont deux mots synonymes, l'un arabe, l'autre turc, qui expriment également le titre de prince, commandant, etc. Les noms entiers de Tamerlan, lorsqu'il fut parvenu à la suprême puissance, étaient *Sulthan Kiumram Cothb-eddyn Timour Kour-Khan Saheb-Keran*. Nous en donnerons plus bas la signification

temps, domina sur la grande Tartarie et sur la Chine (*Voy.* Oktaï, Mangou et Chi-Tsou). Le second s'étendit sur tous les pays au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, renferma dans ses limites la Russie presque entière, une partie de la Pologne, et porta le nom d'empire du Kaptchak (*Voy.* Batu et Ouzbek). Le troisième comprit la Perse, l'Arménie, la Mésopotamie et une partie de l'Asie-Mineure (*Voy.* Houlagou et Behader-Khan). Enfin le quatrième, qui reçut le nom de son fondateur, Djagataï, l'un des fils de Djenghyz-Khan, renferma le Mawar-el-nahr ou Transoxane, le Kharizme, le Mongolistan et plusieurs pays à l'est et au sud des fleuves Djihoun et Sihoun (l'Oxus et le Iaxartes). C'est dans les états du Khan de Djagataï que la famille de Tamerlan était établie. Son père, Targaï, chef de la tribu de Berlas, possédait, à titre de fief, la province de Kesch, peu éloignée de Samarkand, et portait le titre héréditaire de *Nowian*, réservé aux descendants des branches souveraines. Caradjar-Nowian, trisaïeul de Targaï, avait été vézir de Djagataï. Tamerlan naquit à Sebz, faubourg de la ville de Kesch, ou dans le village de Khouadjeh-Ilgar, peu distant de cette ville, le 5 ou 25 chaban 736 de l'hégire (20 mars ou 9 avril 1336). On assure qu'il vint au monde les mains fermées et pleines de sang. Élevé parmi les jeunes seigneurs de sa tribu, il apprit de bonne heure à brandir un sabre ou une lance, à monter les chevaux les plus fougueux, et à chasser les bêtes féroces : il ne parlait que de couronnes et de conquêtes, et ses jeux étaient des combats. Il prit sur les amis de son enfance cet ascendant que donne la supériorité du génie : il leur persuada même de lui prêter serment de fidélité, et ils furent, dans la suite, les compagnons de ses exploits. Dès l'âge de douze ans, il entra dans la carrière militaire ; mais ce n'est qu'à vingt-cinq, qu'il commence à figurer dans l'histoire. Son père venait de mourir ; et son oncle, Hadjy Seif-eddyn Berlas, était devenu le chef de sa tribu, par ancienneté d'âge, conformément aux lois de Djenghyz-Khan. Les troubles qui déchiraient alors la Transoxane ouvrirent à Timour une carrière qu'il parcourut avec ardeur. L'empire de Djagataï portait, dès son origine, le germe d'une prompte décadence. L'insubordination, les révoltes des nowians avaient affaibli l'autorité du souverain. Vingt khans s'étaient succédés en moins d'un siècle. Cazan, le dernier, devenu odieux par sa tyrannie, avait péri dans une bataille contre ses émirs révoltés. Mir Cazagan, leur chef, disposa alors de l'empire et le gouverna sagement, au nom des *deux khans* qu'il plaça tour-à-tour sur le trône ; mais il fut assassiné l'an 759 (1358). Son fils, Mir Abdallah, ayant excité un mécontentement général, soit pour avoir abandonné l'ancienne capitale du Djagataï, et établi le siége de l'empire à Samarkand, soit pour avoir élevé un nouveau khan à la place de celui qu'il avait fait mourir; le désordre fut à son comble dans la Transoxane : car la plupart des autres provinces, le Kharizme, Balkh, Kothan, Badakhschan, etc., formaient déjà autant de principautés indépendantes. Cet état d'anarchie parut favorable à Toglouk Timour, qui s'était fait roi de Kaschgar ou du Djetteh. Issu de Djenghyz, il prit le titre de khan de Djagataï,

et envahit la Transoxane, l'an 761 (1360). Hadjy Seif-eddyn Berlas, qui avait joué un rôle important dans les guerres civiles, s'enfuit dans le Khoraçan : mais Tamerlan, son neveu, se soumit au nouveau khan, devint le chef de la tribu de Berlas, et fut confirmé dans la possession de la principauté de Kesch, et dans le commandement de dix mille hommes. Les prétentions et les entreprises de l'émir Houcein, qui voulait s'arroger le gouvernement de la Transoxane, comme petit-fils de Mir Cazagan, y rallumèrent la discorde. Toglouk Timour y revint l'année suivante, vainquit Houcein, dissipa son parti, fit mettre à mort plusieurs chefs de factieux, laissa son fils Élias Khodjah Aglen pour gouverner cette vaste province, et lui donna Tamerlan pour conseil. Hadjy Berlas, qui avait combattu dans les rangs des ennemis de son neveu, ayant regagné le Khoraçan, fut tué par des brigands. Timour ne fut pas long-temps d'accord avec le premier ministre d'Élias Khodjah. Leurs démêlés en vinrent au point qu'il partit de Samarkand, alla rejoindre, dans le désert de Khiwa, l'émir Houcein, dont il avait épousé la sœur, et s'attacha à sa mauvaise fortune. Il mena quelque temps une vie errante et aventureuse, et éprouva toutes les vicissitudes du sort. Mais sa constance, son courage et sa présence d'esprit triomphèrent de tous les périls, de toutes les trahisons. Tamerlan fit, avec son beau-frère, une invasion dans le Séïstan; et ce fut là qu'il reçut, dans un même combat, à la main et au pied, deux blessures qui le rendirent manchot et boiteux. La mort de Toglouk-Timour ayant placé, en 765 (1363), Elias Khodjah sur le trône de Kaschgar; Tamerlan et Houcein, auxquels il faisait la guerre, le poursuivirent avec des forces très-inférieures, lorsqu'il quitta Samarkand, mirent son armée en déroute, et manquèrent de le faire prisonnier. La valeur que Tamerlan avait déployée dans tous ces combats, lui acquit une grande réputation, et lui gagna la confiance et l'amour des soldats. Jusqu'alors un intérêt commun l'avait uni à l'émir Houcein; mais ils se divisèrent lorsqu'ils eurent affranchi la Transoxane de la domination étrangère. Tous deux, également ambitieux, aspiraient au pouvoir suprême, et aucun d'eux ne voulait céder à l'autre : mais Tamerlan, qui, supérieur en talents militaires, aurait pu recourir aux armes, employa les ressources de la politique, et ajourna l'exécution de ses desseins. Il sut persuader à son beau-frère de convoquer un kouriltaï. Dans cette diète générale, il peignit avec force les malheurs des dissentions civiles, exposa la nécessité d'élire un chef, et, connaissant la vénération que l'on conservait pour la race de Djenghyz-Khan, il fit tomber tous les suffrages sur Kaboul-Aglen, homme d'un génie borné, qui, dégoûté des grandeurs, par le sort funeste de plusieurs princes de sa famille qui avaient occupé le trône, s'était retiré du monde, et avait embrassé la profession de derviche. On le trouva, comme Abdolonyme, cultivant son petit jardin; on le revêtit du manteau royal, et on l'emmena à Samarkand, où il fut reconnu et proclamé khan, avec toutes les solennités en usage chez les Tartares. Cette révolution ramena Elias Khodjah dans le Mawar-el nahr. Il remporta une victoire importante sur Tamerlan et Houcein; mais la résistance que lui opposèrent les habitants de Samarkand,

et la mortalité qui ravagea son armée, l'obligèrent de retourner dans ses états. Après le départ du khan de Kaschgar, Timour et Houcein renouvelèrent leur alliance, et réformèrent, par des mesures sévères et violentes, plusieurs abus qui s'étaient introduits dans l'état : mais l'ambition (ou, s'il faut en croire l'historien panégyriste de Tamerlan, la différence de leurs caractères) ne tarda pas à les brouiller de nouveau. Houcein, avare et injuste, ne s'occupait qu'à réparer ses pertes par les extorsions les plus criantes. Les émirs, auxquels il avait imposé des taxes exorbitantes, ne pouvant satisfaire son avidité, eurent recours à Tamerlan, qui donna jusqu'aux bijous de sa femme, sœur de Houcein ; et celui-ci eut la bassesse de les accepter. Cependant des seigneurs, jaloux de leur pouvoir, aigrissaient leur mésintelligence. Timour, accusé de trames criminelles contre le khan et contre Houcein, vint à Samarkand, et se justifia pleinement : mais il ne put oublier cette injure ; et la mort de sa femme ayant rompu tous les nœuds qui l'attachaient à son beau-frère, il cessa de le ménager, et se forma un parti. Échappé, en 767 (1365), à plusieurs piéges que Houcein lui tendait, il leva des troupes pour sa défense personnelle, et prit les armes contre lui. Un des faits les plus singuliers et les plus inconcevables de la guerre qui éclata entre les deux rivaux, fut la prise de Karschi ou Nakhschab, que Timour surprit avec deux cent quarante-trois hommes, quoiqu'il y en eût douze mille dans la place. Après diverses hostilités, réduit à six cents hommes, il traversa le Sihoun, et se replia sur Taschkend, où le bruit des secours que le nouveau khan de Kaschgar se disposait à lui envoyer, suffit pour obliger Houcein à demander la paix. Tamerlan s'y prêta volontiers, afin d'empêcher l'arrivée de ses dangereux auxiliaires. Il se joignit à lui pour réduire les rois de Badakhschan, qui s'étaient révoltés plusieurs fois, et pour soumettre la plupart des feudataires de l'empire de Djagataï, qui avaient arboré l'indépendance. Les deux émirs marchèrent aussi contre une puissante armée de Djettes, qui menaçait le Mawar-el-nahr, mais qui, désunie par l'anarchie, se retira à leur approche. La paix entre Timour et Houcein ne fut pas de longue durée. Celui-ci ayant recouvré la ville de Balkh, qui avait appartenu à ses ancêtres, en fit rebâtir la citadelle, et y établit sa résidence. Haï des soldats et des officiers, il obligea son rival, par de nouvelles perfidies, à recourir aux armes. Avant de l'attaquer, Tamerlan alla visiter un descendant de Mahomet, le seïd Bereké, qui lui donna un étendard et un tambour, symboles de la souveraineté, en lui annonçant qu'il posséderait un jour l'empire du monde. Ce témoignage apparent, ou supposé peut-être, de la protection divine, augmenta considérablement le parti de Timour, et accrédita son usurpation. Le succès couronna dès-lors toutes ses entreprises. Il remporta, près de Balkh, une victoire décisive sur Houcein, qui, assiégé dans cette ville, offrit de se rendre, à condition d'avoir la vie sauve, et de passer dans la retraite le reste de ses jours. Il obtint cette capitulation ; mais, se défiant de la clémence de son vainqueur, il se cacha dans un minaret de la grande mosquée. Il y fut découvert et conduit à Timour, entre les mains duquel il abdiqua la souveraineté. Deux émirs, ses ennemis personnels, lui ôtèrent la vie ; et l'on

ne peut douter que sa mort n'ait eu l'approbation de Tamerlan, s'il ne la commanda pas. En effet, deux de ses fils furent brûlés dans la citadelle de Balkh, et leurs cendres jetées au vent. Deux autres périrent dans l'Inde, où ils avaient été forcés de fuir. La forteresse fut rasée, ainsi que tous les palais de Houcein. Le khan Adel Sulthan, qu'il avait substitué à Kaboul-Aglen, fut mis à mort. Enfin tous ses biens, ses trésors, son harem devinrent la propriété de Timour, qui garda les quatre principales femmes, et distribua les autres à ses courtisans. Cet événement, arrivé en ramadhan 771 (mars ou avril 1370), mit l'empire de Djagataï au pouvoir du vainqueur. Au milieu d'une assemblée nombreuse de tous les grands et des gouverneurs de provinces, il monta sur le trône, ceignit lui-même le baudrier royal, et posa la couronne sur sa tête. Ensuite les grands prosternés répandirent sur lui des pièces d'or et des pierreries, suivant la coutume des Mongols, et lui donnèrent le titre de *Saheb-keran* (maître du monde ou du siècle), devenu héréditaire dans sa famille (2). Il eut la sage politique de ne jamais prendre celui de khan, réservé à la race de Djenghyz : il le donna d'abord à Soyourgatmisch-Aglen, issu de cette famille, puis à Mahmoud sulthan, fils de ce prince ; et en s'attribuant une autorité absolue, il ne fut en apparence que régent de l'empire. Après son installation, Timour, qui avait habituellement résidé à Kesch, sa patrie, choisit Samarkand pour sa capitale ; cette ville devint, sous son règne, aussi belle et aussi célèbre que le Caire et Baghdad. Il y convoqua une diète générale, où tous les grands furent sommés de se rendre. Un seul, par son refus, manifesta sa haine contre Tamerlan, soutint sa résistance à main armée, se soumit, se révolta, obtint son pardon, reprit les armes, et fut enfin renfermé dans une étroite prison. Timour employa la première année de son règne à rétablir l'ordre et la tranquillité dans son empire, et à réorganiser l'administration publique. Ce fut en 772 (1371) que commença la carrière vaste et non interrompue de ses victoires et de ses conquêtes. Il traversa le Sihoun, et porta la guerre dans le royaume de Kaschgar ou pays des Djettes, anciens sujets du Djagataï, et depuis ses éternels ennemis. Il les subjugua, et leur donna un gouverneur dont la révolte excita bientôt des troubles dans cette contrée, et y attira de nouveau les armes de Timour, qui triompha aisément des rebelles. Le Kharizme était la seule province de l'empire de Djagataï que Tamerlan n'eût pas fait rentrer sous sa dépendance. Houcein Sofy qui, pendant les guerres civiles, en était devenu souverain par droit de conquête, refusa fièrement de subir le joug, et fit arrêter l'ambassadeur de Timour. Mais celui-ci ayant vaincu les

(2) Ce nom signifie proprement *maître* ou *seigneur des grandes conjonctions*. Il a pour origine la croyance où sont les Orientaux que toutes les révolutions extraordinaires, physiques, politiques et religieuses, qui arrivent dans le monde, sont toujours précédées d'une conjonction de planètes. Timour ne prit le titre de sulthan que vers la fin de sa vie, et on y ajouta le surnom persan de *Kiamram*, qui peut signifier *heureux*. Il portait aussi le nom de *Kour-Khan*, que d'Herbelot et de Guignes traduisent par *gendre ou allié du khan*. C'est en effet la signification du mot *Fouma*, sous lequel les Chinois désignent Tamerlan, et qui signifie aussi *chevau-léger*. M. Malcolm, dans son *Histoire de Perse*, nous paraît donc avoir commis une erreur en assurant que *Kourkhan*, qu'il écrit *Gourgan*, était tout simplement le nom de famille de Timour, et en reprochant à nos deux orientalistes de s'être trompés sur ce point. Quant au nom de *Cothb-eddyn* (*le pôle de la religion*), il est, comme tous ceux de la même espèce, *Seif-eddyn*, *Nour-eddyn*, etc., commun à un très-grand nombre de personnages musulmans, et n'est point un attribut de la naissance ni de la souveraineté.

Kharizmiens, sur les bords du Djihoun, l'an 773, assiégea la ville de Kath, qu'il emporta d'assaut, fit main-basse sur tous les habitants, n'épargna que les femmes et les enfants, et désola toute la contrée. Houcein Sofy, battu sur tous les points, mourut à Ourghendj, où il s'était renfermé. Son fils Yousouf, qui lui succéda, obtint la paix à condition que sa nièce Khan-Zadeh, la plus belle princesse de son temps, épouserait le mirza Mohammed Djihanghyr, fils aîné de Tamerlan. Mais après le départ du vainqueur, il oublia sa promesse, et reprit les armes. Timour rentra dans le Kharizme, l'année suivante, força ce prince à tenir sa parole, et fit célébrer à Samarkand, avec une extrême magnificence, les noces de son fils et de la princesse. L'an 776 (1375), il marcha de nouveau contre le Kaschgar, dont Kamar eddyn s'était rendu souverain, vainquit les troupes de cet usurpateur, le contraignit d'abandonner le pays, et s'empara de plusieurs personnes de sa famille, entre autres de sa fille Dilchad-Agha, qu'il épousa dans la suite. Au milieu des fêtes qui eurent lieu à Ouzkend, à l'occasion de l'arrivée d'une de ses sœurs, il découvrit une conspiration tramée contre lui par quelques-uns de ses généraux. Il fit périr les chefs, pardonna aux autres, et envoya ceux-ci avec des troupes sur les traces de Kamar-eddyn. Mais ils se révoltèrent dans le Kaschgar, et ayant reçu de puissants secours d'Ourousch, khan du Kaptchak, ils vinrent assiéger Samarkand. Timour apprit cette fâcheuse nouvelle dans le Kharizme, où de nouveaux troubles avaient exigé sa présence : il chargea son fils Djihanghyr du soin de sa vengeance. Ce jeune prince battit les rebelles, et les força de s'enfuir dans le Kaptchak, d'où leurs trames contre Ourousch-Khan, qui leur avait donné asile, les obligèrent bientôt de revenir auprès de Kamar-eddyn, qu'ils déterminèrent à recommencer la guerre. Timour alla les combattre en personne; mais pendant que la majeure partie de son armée était à la poursuite des fuyards, il fut surpris avec sa faible escorte, par Kamar-eddyn, qui était à la tête de quatre mille cavaliers ; et il ne sortit de ce mauvais pas qu'après des prodiges de valeur. Il prit bientôt sa revanche, et fit courir le même danger à son ennemi. Au retour de cette expédition, il trouva sa capitale plongée dans le deuil, par la mort de son fils aîné, prince digne de sa tendresse et des regrets des peuples qu'il devait gouverner. Timour fut accablé de cette perte : elle ne put être réparée, peu de temps après, que par la naissance du mirza Chah-rokh, son quatrième fils, dont la mère était fille de Cazau-Khan. Tandis que Tamerlan achevait de conquérir le Kaschgar, et poursuivait sans relâche Kamar-eddyn, il rencontra Toktamisch-Aglen, prince de la race de Djenghyz, qui était venu réclamer son secours pour enlever au fils d'Ourousch-Khan le trône du Kaptchak. Timour saisit avec ardeur cette occasion de se venger d'un monarque dont le père avait favorisé les rebelles du Djagataï. De retour à Samarkand, il donna des troupes à Toktamisch, le renvoya dans le Kaptchak, s'y rendit bientôt lui-même, et le fit couronner khan à Saganah, l'an 778 (*Voyez* Toktamisch). Le roi de Kharizme ayant manqué à ses serments, Timour entra dans ses états, l'an 780, et l'assiégea dans Ourghendj. Yousouf Sofy, pour l'in-

timider, le défia en combat singulier, mais n'osa se montrer lorsqu'il vit ce conquérant armé à la légère, et prêt à se mesurer avec lui. Le siége d'Ourghendj dura trois mois et demi; la mort de Yousouf, survenue dans l'intervalle, n'empêcha pas les habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Leur ville fut prise d'assaut et livrée au pillage. Les schérifs, les docteurs, les savants et les artisans furent envoyés à Kesch, patrie de Tamerlan, qui l'ayant choisie pour sa résidence d'été, la fortifia, y fonda un magnifique palais, et en fit un séjour délicieux. Timour, dans l'espace de dix ans, avait rétabli l'empire de Djagataï dans ses anciennes limites. Une apparence de justice avait donc coloré toutes les guerres qu'il avait entreprises: mais les succès exaltèrent son ambition; pour la satisfaire, il devint injuste et cruel; et le reste de sa vie n'offre plus qu'un tableau de conquêtes aussi vastes que rapides, de carnage et de dévastations. Ses regards se portèrent d'abord sur la Perse, qui, depuis la décadence de l'empire d'Houlagou, se trouvait démembrée sous la domination de plusieurs dynasties rivales et toujours armées les unes contre les autres. Les princes Ilkhanides de la tribu mongole de Djelaïr, en avaient conservé la partie la plus occidentale, depuis l'Araxe jusqu'au golfe Persique, et possédaient Tauris, Hamadan, Sulthanieh, Baghdad, etc. (*V.* Haçan Buzurk). Toutes les provinces du midi, depuis Ispahan, étaient au pouvoir de la famille des Modhafferides (*V.* Mobarez-eddyn). Le Chyrwan, le Ghylan, le Mazanderan, le Djordjan et le Séïstan, avaient leurs souverains particuliers. Enfin, le Khoraçan se trouvait partagé entre les Sarbedariens, qui en possédaient quelques districts occidentaux (*Voy.* Abdel Rezzak et Wadjih-eddyn), et les Molouk-Kurts qui étaient maîtres de la partie la plus considérable et la plus orientale. Gaïath-eddyn Pir-Aly, prince régnant de cette dernière dynastie, à l'exemple de son père Melik-Houcein, avait profité des troubles de l'empire de Djagataï, pour agrandir ses états sur cette frontière: mais depuis l'élévation de Timour, il s'était tenu sur la défensive, et avait même envoyé des ambassades et des présents à ce redoutable voisin. Ce fut sur lui que Tamerlan porta ses premiers coups. Précédé par son fils Miran Chah, qui, ayant traversé le Djihoun, l'an 782 (1380), prit et pilla la ville de Badghiz, il partit au commencement du printemps de l'année suivante, et alla visiter, à Andekoud, un de ces derviches qui passent pour saints, en affectant d'être fous. Le solitaire lui jeta aussitôt une poitrine de mouton à la tête. Tamerlan publia que, par ce présage, Dieu lui promettait le Khoraçan, que les Orientaux appellent le *royaume de la Poitrine*, le regardant comme le milieu de la terre. Il s'empara de Serakhs, où il obligea un frère de Gayath-eddyn de se rendre à discrétion, et prit d'assaut Fouschendj, dont il fit massacrer les habitants, pour se venger de leur résistance et de deux blessures qu'il avait reçues pendant le siége. Gaïath-eddyn n'avait pu ni prévoir ni empêcher cette subite invasion: il se trouvait à Nischabour, qu'il venait d'enlever aux Sarbedariens. Il accourut défendre Hérat, sa capitale; mais les habitants, qu'intimidaient le sort de Fouschendj, le mauvais succès de leurs premiers efforts et les menaces de Tamerlan, forcèrent leur souve-

rain à envoyer un de ses fils pour apaiser le conquérant, et à se livrer lui-même au vainqueur, en moharrem 783 (avril 1381). Timour rasa les fortifications de la ville, en enleva tous les trésors, et jusqu'aux portes, qui étaient revêtues de bandes de fer, ornées de ciselures et d'inscriptions; il dépouilla les habitants de tous leurs biens, ne leur laissa que la vie, et en envoya plusieurs familles à Kesch. Après avoir exigé que Gaïath-eddyn ordonnât à son plus jeune fils de livrer la forteresse d'Eschkildjeh, qui passait pour imprenable, et s'être emparé de Nischabour, il rendit à ce prince ses états dévastés: mais au bout de quelques mois, irrité par la résistance de la ville de Terschiz, que Gaïath-eddyn ne put déterminer à ouvrir ses portes, il fit arrêter ce prince avec ses fils et ses frères; et bientôt, à la nouvelle d'une révolte qui avait éclaté à Hérat, il se vengea sur cette malheureuse famille, qui fut exterminée. Dans cet intervalle, il s'était emparé en personne ou par ses généraux, des villes de Sebzwar et de Thous, qui appartenaient aux Sarbedariens. Leur prince, Khodjah-Aly Mowaïed, implora sa clémence, s'attacha à sa personne, et le suivit dans toutes ses expéditions. Aly-Beig Djoungorbany, prince de Khelat, assiégé dans cette place; et l'émir Waly, souverain du Djordjan, effrayé du désastre d'Esferaïn, où toutes les maisons avaient été ruinées et la population entière passée au fil de l'épée, promirent de se soumettre: mais pendant que Timour passait l'hiver à Bokhara, ils réunirent leurs forces et vinrent assiéger Sebzwar. Le retour du conquérant les obligea de se séparer. Aly-Beig, surpris dans Khelat, tenta de faire assassiner Tamerlan, au moyen d'une conférence qu'il lui proposa; se soumit, lorsqu'il vit les Tartares monter à l'assaut; s'enfuit dans les montagnes, où il résista encore quelque temps, et vint enfin se livrer au vainqueur, en lui présentant un sabre et un suaire, en signe de dévouement; ce qui n'empêcha pas Timour de le faire arrêter et mettre à mort. Après la destruction de Khelat et la prise de Terschiz, Tamerlan accepta les présents et la soumission de l'émir Waly, et lui accorda un délai pour venir lui rendre hommage. Les rebelles de Hérat furent réduits par le mirza Miran-Chah; et les têtes de ceux qui avaient été tués furent empilées en forme de tour. Tamerlan eut la gloire de perfectionner cette horrible, mais singulière espèce de monument. Ayant repris Sebzwar, qui s'était révolté, il en fit périr tous les habitants; mais il réserva deux mille prisonniers, qui, entassés tout vivants les uns sur les autres, avec du mortier et de la brique, servirent de matériaux à la construction de plusieurs tours. Au milieu de ces triomphes, des chagrins domestiques rappelèrent un moment ce barbare aux sentiments de la nature et de l'humanité. Il eut la douleur de perdre successivement une de ses filles, sa femme Dilchad-Agha, et surtout sa sœur Coutlouk-Terkhan-Agha, princesse pieuse et charitable, dont les sages conseils lui avaient été souvent utiles, et qui s'était honorée par les colléges, les monastères, les hospices et autres édifices publics qu'elle avait fondés. L'an 785 (1383), Timour envoya une armée dans le pays des Djettes, pour détruire le parti de Kamar-eddyn, et marcha lui-même, avec cent mille hommes, à la conquête du Séistan. Il reçut les soumissions des princes

du pays; mais il saccagea plusieurs villes, entre autres Zarandj, dont il fit égorger même les enfants au berceau, et où ses soldats pillèrent jusqu'aux clous des portes. Le gouverneur, qui l'avait autrefois blessé à la main, étant tombé en son pouvoir, il le fit percer de flèches. Après avoir couvert le Seïstan de ruines et de cadavres, il envoya des troupes qui commirent les mêmes excès dans le Mékran, l'Afghanistan et le pays de Khotan. Rassasié de carnage et de butin, il alla se reposer trois mois à Samarkand. L'année suivante, il vainquit l'émir Waly près de Djordjan, et réduisit en cendres Esterabad, sa capitale, où tous les habitants furent passés au fil de l'épée. Dans sa marche rapide à la poursuite de ce prince, il prit Reï, et poussa même jusqu'à Sulthanieh, dont il s'empara, quoique cette ville appartînt au sulthan ilkhanide, Ahmed-Djelaïr, qui ne lui avait donné aucun sujet de mécontentement. Il revint par les montagnes boisées de Rostemdar, où Waly s'était caché: il l'obligea de chercher un autre asile; entra dans le Mazanderan, y reçut les hommages des princes Khawamides d'Amoul et de Sari, qui étaient Seïds ou descendants du prophète; et regagna Samarkand, pour y mettre ordre aux affaires de son empire, dont il allait s'absenter pendant trois ans. L'expédition qu'il venait de faire n'était que le prélude de celle qu'il entreprit en 788 (1386). Sous prétexte que Toktamisch Khan, qui lui devait le trône du Kaptchak, avait pénétré à main armée dans l'Adzerbaïdjan, et que le sulthan Ahmed-Djelaïr, prince cruel et dissolu, était incapable de protéger ses sujets contre les invasions étrangères; il se déclara le vengeur de ceux-ci envers le souverain qui était venu les attaquer et celui qui ne savait pas les défendre. Ces motifs spécieux lui facilitèrent la réduction de Tauris, de l'Adzerbaïdjan et de tous les pays jusqu'à l'Araxe. Il passa ce fleuve, s'empara sans beaucoup de résistance de la forte place de Kars, entra dans la Géorgie, prit d'assaut Téflis, sa capitale, et emmena le roi Bagrat V, qu'il força d'embrasser l'islamisme. Ses généraux ravageaient en même temps le pays des Lezghis et des autres peuples tartares, établis dans les montagnes du Caucase, tous sujets ou vassaux de l'empire du Kaptchak; ce qui provoqua entre Tamerlan et Toktamisch une rupture et des guerres longues et sanglantes. Cheikh Ibrahim, prince du Chirwan, vint alors se soumettre à Tamerlan, et lui offrir des présents, dont chaque espèce était composée de neuf pièces, suivant la coutume des Tartares. Comme il n'y avait que huit esclaves, *où donc est le neuvième ?* dit le conquérant; — *C'est moi*, répondit Ibrahim, qui, par cette basse flatterie, gagna les bonnes grâces de Timour, et fut confirmé dans la souveraineté du Chirwan. Les petits princes du Ghylan, qui avaient conservé leur indépendance, envoyèrent aussi des députés à Tamerlan, et devinrent ses tributaires. Dans sa marche vers l'Adzerbaïdjan, il s'était détourné pour réduire Malek Azzeddyn, atabek du petit Louristan, et chef d'un peuple de bandits, qui pillaient les caravanes des pélerins de la Mekke. Timour lui prit Ouroudgherd et Khorrem-Abad, ses principales places; fit raser la seconde, et précipita du haut de leurs montagnes un grand nombre de ces brigands. Ce fut pour le même motif, qu'à son re-

tour de la Géorgie, il attaqua les Turkomans de la tribu *Cara-Koïounlou* (du mouton noir), établis dans l'Arménie; leur enleva les places de Bayazid, Arz-roum, etc., et força Cara-Mohammed, leur chef, de se sauver dans les montagnes. Il agréa l'hommage de l'émir Taharten, et lui laissa la principauté d'Arzendjan. Il alla ensuite assiéger Van et Vastan, qui appartenaient à Malek Azz-eddyn; prit d'assaut la première, et fit périr un grand nombre des habitants: mais il pardonna à ce prince, lequel, n'ayant pu les déterminer à rendre la place, en était sorti pour aller se jeter aux pieds du vainqueur, qui lui donna le gouvernement de tout le Kourdistan. Chah Choudjah, roi de la Perse méridionale, ayant deviné, dès long-temps, les projets de Timour, lui avait envoyé une ambassade et des présents, et s'était allié avec lui, par le mariage de sa fille avec un petit-fils du conquérant. Avant de mourir, il lui avait même recommandé son fils Zein-Alabedin. Le jeune prince, sommé d'aller se prosterner devant Timour, fait arrêter son ambassadeur, et lui fournit un prétexte pour envahir les états des Modhafferides. En 789 (1387), Tamerlan vint camper, avec une partie de son armée, devant Ispahan, dont les clefs lui furent présentées par un oncle du roi. Il y fit son entrée; et l'on s'occupait à régler le montant de la contribution que la ville devait payer, lorsqu'une émeute, provoquée par un incident fortuit, coûta la vie à trois mille Tartares. La fureur de Timour ne peut se décrire. Sourd à toutes les excuses, à tous les moyens de réparation qui lui sont proposés, il assiége la ville, l'emporte d'assaut, malgré la résistance désespérée des habitants, et ordonne un massacre général, dont il n'excepte que les quartiers habités par les descendants de Mahomet et par les docteurs de la loi, ainsi que les maisons où les Tartares avaient trouvé un asile (3). Cette épouvantable boucherie arriva le 6 dzoulkadah 789 (18 nov. 1387). Des états authentiques tenus à cet effet, nous apprennent que l'on apporta sur les remparts d'Ispahan soixante-dix mille têtes, dont on forma plusieurs tours en divers endroits de la ville. Il faut ajouter à ce nombre une foule de victimes qui ne furent point enrégistrées, leurs têtes n'ayant point été payées aux bourreaux. Chyraz ouvrit ses portes; mais Zein-Alabedin avait pris la fuite. Plusieurs autres princes Modhafferides s'étant rendus dans cette capitale pour se soumettre au vainqueur, il donna à Chah Yahia, l'un d'eux, le trône de Chyraz. Après avoir réglé à la hâte les affaires de la Perse, il reprit la route de Samarkand, où sa présence était nécessaire. Des révoltes avaient éclaté dans le Kharizme, dans le Khoraçan, dans le Mongolistan. Les troupes du Kaptchak, envoyées par Toktamisch, avaient fait une invasion dans la Transoxane, vaincu le mirza Omar-Cheikh, près d'Otrar; assiégé sans succès Sabran et Bokhara, pénétré jusqu'au Djihoun, et ravagé toute la contrée. Tamerlan mit d'abord en jugement les officiers qui n'avaient pas secondé la valeur de son fils et empêché sa défaite. Un général, convaincu de lâcheté, fut condamné à avoir la barbe rasée, le visage fardé, et à être promené dans Samarkand avec une coiffure de femme sur la tête. Timour entra dans le Kharizme en 790 (1388);

(3) A l'exemple d'Alexandre, qui avait respecté la maison de Pindare, dans l'incendie de Thèbes, le conquérant tartare épargna celle de Khodjah Imam-eddyn Vaez, célèbre docteur, mort depuis un an.

et pour y rétablir la tranquillité, il le dépeupla, fit raser entièrement la capitale, semer de l'orge sur le sol qu'elle avait occupé, et transféra ses habitants à Samarkand. Il employa le reste de cette année et les deux suivantes à étouffer les révoltes, à punir les rebelles, au nombre desquels était son gendre Mireké; à porter la guerre dans les provinces limitrophes du Kaptchak, afin de prévenir les incursions de Toktamisch; et dans les états du khan des Djettes, pour détruire une puissance dont le voisinage et la haine constante étaient un sujet continuel de troubles pour son empire. Le détail de ses campagnes dans cette partie de la Tartarie, n'offre que peu d'intérêt, à cause du changement qu'ont subi les noms des villes et des provinces. Il suffit de savoir que les diverses armées qu'il y envoya ou qu'il y conduisit en personne, triomphèrent partout des Djettes et des autres nations du Mongolistan; que Keser Khodja Aglen et Kamar-eddyn, leurs souverains, furent poursuivis jusqu'au-delà de l'Irtisch; et que les officiers de Timour, voulant laisser un monument de ses vastes conquêtes, gravèrent leurs armes et leurs chiffres, rougis au feu, sur les pins des forêts voisines de ce fleuve. Dans l'automne de l'année 792 (1390), Timour entreprit la conquête du Kaptchak. Il traversa les plaines au nord de Taschkend, en poursuivant Toktamisch, qui fuyait devant lui à travers les déserts. Parvenu aux montagnes d'Ouloug-Tadj, il y fit construire un obélisque sur lequel on grava, par son ordre, la date du jour et de l'année de son passage. Après plus de quatre mois d'une marche pénible, pendant laquelle son armée, manquant de vivres, n'eut d'autres ressources que des herbes, des œufs d'oiseaux sauvages, et les produits de la chasse; il franchit la Tobol et quelques autres rivières, et ayant traversé le Yaïk, il rencontra près d'un lac, entre ce fleuve et le Volga, l'armée de Toktamisch. La bataille fut longue et sanglante. Timour ne dut la victoire qu'à un traître qu'il avait gagné: l'officier qui portait l'étendard du Kaptchak, l'ayant renversé, les soldats du Khan crurent que leur maître avait péri, et prirent la fuite. Tamerlan fit reposer ses troupes près d'un mois, sur les bords du Volga, entra dans Seraï, capitale du Kaptchak, s'assit sur le trône des khans, et retourna dans ses états, traînant après lui une foule de captifs. Il donna le gouvernement du Khoraçan à son fils Miran-Chah qui l'avait accompagné dans cette expédition, et celui de Ghazna, Kaboul, Candahar et de tous les pays depuis le Djihoun jusqu'à l'Indus, à son petit-fils, Pir-Mohammed Djihanghyr. Non moins infatigable qu'ambitieux, Tamerlan quitte Samarkand, au mois de redjeb 594 (juin 1392), pour achever la conquête de la Perse. Une grave maladie l'arrête à Bokhara. A peine rétabli, il attaque les Seïds du Mazanderan, qui s'étaient retirés dans une forteresse battue par les flots de la mer Caspienne. Il se sert de leurs vaisseaux pour les assiéger, les force de capituler, s'empare de leurs richesses et de leurs personnes; extermine une partie de leurs sujets qui paraissaient être un reste des Batheniens, Ismaélides ou Assassins, détruits par Houlagou (*Voy.* KYA-BUZURK-OUMID et ROKN-EDDYN KHOURSCHAH): mais plus barbare qu'eux, il met à feu et à sang la ville d'Amoul. Il passe une partie de l'hiver avec les princesses de sa famille, dans un superbe palais

qu'il avait fait bâtir près de Djordjan; et dès le 24 safar 795 (9 janvier 1393), il s'avance dans la Perse, et va ravager le Kourdistan, le Louristan et le Khouzistan, tandis que des détachements de ses troupes portent l'épouvante jusqu'à Cazbyn et Baghdad. Il marche vers Chyraz, pour *châtier* les princes Modhafferides, qui étaient sans cesse en guerre les uns contre les autres, et délivrer les peuples de leur *tyrannie;* mais il trouve dans Chah Mansour un ennemi digne de lui, et il aurait péri dans la bataille que ce vaillant prince, avec une poignée de braves, osa lui livrer, sans la valeur de son fils Chah-Rokh, qui lui apporta la tête de son ennemi (*Voy.* MANSOUR-CHAH). Maître du royaume de Perse par l'entière destruction des princes de la race de Modhaffer, qui s'étaient livrés volontairement, il en gratifie le mirza Omar-Cheikh, alors l'aîné de ses fils, et donne au mirza Miran-Chah celui de l'Adzerbaïdjan, avec tous les pays jusqu'à la chaîne du Caucase et aux frontières de l'empire Othoman, à la charge de conquérir les provinces qui n'étaient pas encore subjuguées. Timour marche ensuite contre Baghdad, que le sulthan Ahmed Djelaïr abandonne à son approche: il entre sans résistance dans cette capitale, et se contente de la mettre à contribution. Bassora et Moussoul ouvrent leurs portes; Tekrit, où commandait l'émir Haçan, fameux par ses déprédations, soutint un siége mémorable, où soixante-douze mille hommes furent employés pendant trois semaines à miner les rochers qui servaient d'appui à cette forteresse. Tamerlan fit périr cet intrépide brigand avec tous ses soldats; mais il épargna les habitants. Pour laisser à la postérité des monuments de sa justice cruelle et de la valeur de ses troupes, il voulut que les pyramides de têtes humaines que ses ingénieurs construisirent, portassent cette inscription: *Ainsi sont punis les voleurs;* et que l'on conservât entières une partie des prodigieuses fortifications de la place. Lorsqu'il eut traversé le Tigre, il reçut les soumissions de la plupart des petits princes de la Mésopotamie et de la Basse-Arménie, au nombre desquels était le dynaste d'Hisn-Kaïfa, faible et dernier rejeton de la famille du grand Saladin. La conduite équivoque et irrésolue d'Isa, roi de Mardin, de la race des Ortokides, l'exposa aux malheurs d'un siége; mais le vainqueur se contenta de lui donner son frère Saleh pour successeur, et accorda la vie aux habitants, en faveur de son petit-fils Oulough-Beig, dont la naissance, que suivit bientôt celle d'un autre fils de Chah-Rokh, adoucit les regrets de Tamerlan sur la mort de son fils Omar-Cheikh. Ce prince, âgé de quarante ans, venait de succomber sous un trait lancé par une main inconnue, devant une place qu'il assiégeait dans le Kourdistan. Pir-Mohammed vengea la mort de son père, en faisant main-basse sur tous les habitants, et lui succéda dans le gouvernement de la Perse. Timour réunit alors tous ses efforts contre Cara Yousouf, chef de la tribu du Mouton Noir; mais après avoir pris Van où commandait un fils de ce prince; et tandis que ses troupes assiégeaient les autres places dont ce Turkoman s'était attribué la souveraineté; le conquérant entra dans la Georgie, afin de se venger de l'artifice que le roi Bagrat avait employé pour recouvrer sa couronne et sacrifier un corps de

troupes musulmanes. (*V*. GEORGE VII). Il ravagea tout le plat pays, et répandit impunément le sang des chrétiens qui s'offrirent à ses coups; mais le roi George, du haut de ses montagnes, bravait sa fureur impuissante. Tamerlan était campé près des rives du Kour, lorsqu'il apprit que Toktamisch venait de commettre des hostilités dans le Chyrwan. Soit qu'il craignît de compromettre sa gloire contre un ennemi si actif et si fécond en ressources, soit que les travaux et les fatigues de sa dernière expédition dans le Kaptchak fussent encore présents à sa mémoire, il employa d'abord les moyens de conciliation. Il écrivit au khan de Kaptchak un lettre ferme et modérée à-la-fois, pour lui rappeler ses bienfaits et ses victoires, et lui offrir la paix ou la guerre. Toktamisch penchait vers le premier parti; mais ses courtisans le décidèrent pour le second. Timour fit la revue de ses troupes, qui montaient à quatre cent mille combattants, et qui, rangées en bataille, occupaient un espace de cinq lieues, entre le mont Albours et la mer Caspienne. Ce fut le 7 djoumadi premier 797 (28 février 1395), qu'il entreprit cette grande expédition. Il franchit le défilé de Derbend, brûla tous les villages des Tartares Kaïtaks, traversa le Terek, sans obstacle, et ne tarda pas à rencontrer l'armée du Kaptchak entre ce fleuve et le Volga. On combattit de part et d'autre avec un égal acharnement; mais la fortune de Tamerlan triompha encore de la valeur de Toktamisch. Le vainqueur installa un nouveau khan de son propre choix, et ne laissa pas de conquérir ou plutôt de dévaster l'empire de Kaptchak, dans le but apparent de poursuivre son ennemi et de consommer la ruine de son parti. Suivant ses historiens, il s'avança jusqu'à Moskou, pilla cette ville et en rapporta un immense butin: mais les auteurs russes prétendent qu'après avoir pris et brûlé Yeletz, et fait prisonnier le souverain de cette principauté, il s'approcha de Rezan, d'où l'alarme se répandit à Moskou; et que sa retraite fut attribuée à un miracle de la Sainte-Vierge. Il est plus probable qu'elle eut pour motifs l'âpreté du climat et l'insuffisance des fourrages nécessaires à sa nombreuse cavalerie. Quoi qu'il en soit, il détacha son petit-fils Mohammed-Sulthan, qu'il chargea de dévaster plusieurs provinces de la Russie et de la Pologne; et revenant par Azof, le Kouban, la Circassie et le pays des Abkhas, il laissa partout des traces de sa cruauté, principalement dans la Géorgie, qu'il abandonna pour aller, au cœur de l'hiver, détruire et raser Astrakhan, uniquement parce que la conduite du gouverneur était suspecte. Il traita de la même manière Seraï, capitale du Kaptchak, en représailles de la destruction du palais de Zendjir-Seraï près de Nakhschab, dans le Mawar el-nahr. Tous les habitants de Seraï et d'Astrakhan, sans distinction, furent réduits en esclavage, et leurs richesses partagées entre les vainqueurs. Le butin que Tamerlan fit dans cette expédition fut un bien faible dédommagement des hommes et des chevaux qu'elle lui coûtait. Mais elle eut des conséquences qu'il n'avait pas prévues, et qui étaient probablement contraires à ses idées. En affaiblissant l'empire de Kaptchak, en préparant son démembrement et sa destruction, elle arrêta les progrès que le mahométisme avait faits et pouvait faire encore dans cette partie de l'Eu-

rope ; elle facilita aux Russes les moyens de s'affranchir du joug des Tartares, sous lequel ils gémissaient depuis près de deux siècles, et de faire quelques pas vers la civilisation. Timour rentra dans la Géorgie, y exerça de nouvelles vengeances, battit les Awars, les Kasi-Koumouks et autres peuples du Caucase, et revint en Perse, par Chamakhy. Tandis qu'il portait la flamme et le fer dans les contrées entre la mer-Noire et la mer Caspienne, le mirza Mohammed-Sulthan, avait pénétré jusqu'à l'embouchure du golfe Persique, et forcé le roi d'Hormuz à payer tribut. Il revint joindre son aïeul à Samarkand, où le conquérant était arrivé à la fin de 798 (septembre 1396). Après cinq ans d'absence et de travaux, Tamerlan avait besoin de se délasser. Il passa l'année suivante dans la Transoxane, au milieu des fêtes et des plaisirs ; fit bâtir un magnifique palais dans les environs de sa capitale; donna à son fils Chah-Rokh, la souveraineté du Khoraçan, du Seïstan et du Mazanderan, jusqu'à Firouzkouh et Reï, et l'envoya résider à Herat ; il reçut une ambassade de l'empereur de la Chine; et maria un de ses petits-fils à une fille de Kezer-Khodjah, Khan des Djettes. Il épousa lui-même, à 62 ans, une autre fille du même prince. L'âge semblait n'avoir affaibli ni sa vigueur ni son activité; aussi s'occupait-il alors des préparatifs de l'une de ses plus brillantes, mais de ses plus difficiles entreprises. Déterminé à conquérir l'Indoustan, qui, sous un souverain faible et sans capacité (*Voy*, MAHMOUD III), était déchiré par des dissentions intestines ; il supposa n'y être excité que par les sollicitations de plusieurs de ses enfants. Mais ses émirs, fatigués de tant de guerres, et soupirant après le repos, se récrièrent contre un projet dont ils représentèrent les dangers et les inconvénients, même en cas de succès. Timour voulait les punir de leur opposition : il finit par recourir au Coran, suivant sa coutume, et leur lut un verset dont le sens, favorable à ses desseins, leur persuada d'envahir un pays dont la plus nombreuse population était idolâtre. Il porta la cavalerie de son armée à quatre-vingt-douze mille hommes, nombre égal à celui des surnoms donnés au prophète des Musulmans, ce qui fut regardé comme un heureux présage. Précédé par son petit-fils Pir-Mohammed Djihanghyr, qui gouvernait les provinces limitrophes de l'Indoustan, il partit de Samarkand, au mois de redjeb 800 (fin de mars 1398). Il attaqua, dans leurs montagnes couvertes de neige, les Siapousch, peuples idolâtres et pillards, au midi du Badakhschan, et en détruisit un nombre considérable; mais il y perdit beaucoup de chevaux, et courut personnellement de grands dangers, *n'ayant* pu redescendre de ces rochers que suspendu par des cordes. Il dompta et dépeupla ainsi plusieurs tribus d'Afghans. Arrivé, au bout de six mois, sur les bords de l'Indus, il le traversa sur un pont de bateaux, au même endroit où le sulthan Djelal-eddyn l'avait autrefois passé à la nage en fuyant devant Djenghyz-Khan ; et il délivra Pir-Mohammed, assiégé dans Moultan par les Indiens, auxquels il avait enlevé cette ville. La marche de Timour, jusqu'à Dehly, ne fut qu'une suite de cruautés et de dévastations. Près de livrer bataille au sulthan Mahmoud, il fit égorger cent mille esclaves qui l'embarrassaient, remporta une victoire complète, le 13 janvier 1399, s'empara de Dehly, la

saccagea, y fit un immense butin et un nombre infini de captifs. Il traversa le Gange, vainquit Moubarck-Khan, prince de Thoglouk-Pour, extermina un grand nombre d'Indous et de Guèbres sur les deux rives du fleuve; défit plusieurs autres princes, reçut les soumissions de quelques-uns, entre autres de Chah Iskander, roi de Kaschmyr; et revint, le 21 chaban 801 (28 avril 1399), dans sa capitale, où il fonda une superbe mosquée. Tamerlan semblait enfin disposé à jouir de quelque repos; mais la mauvaise administration de son fils Miran-Chah, le rappela bientôt dans la Perse occidentale, où le mécontentement et le désordre étaient extrêmes. Le roi de Géorgie avait chassé les troupes musulmanes de ses états, et fait une invasion dans l'Adzerbaïdjan. Le sulthan Ahmed Djelaïr était rentré dans Baghdad, avec le secours du turkoman Cara-Yousouf, qui avait aussi recouvré ses possessions dans le Diarbekr; et tous deux menaçaient Tauris. Tamerlan quitta Samarkand le 8 moharrem 802 (10 septembre 1399), et vint camper dans la plaine de Carabagh, près de l'Araxe. Il pardonna à son fils, sans lui rendre ses bonnes grâces, punit de mort ses musiciens, ses complices subalternes, et fit grâce aux puissants coupables. Il envahit ensuite la Géorgie, brûla toutes les vignes, ruina tout le plat pays, et enleva un grand nombre de prisonniers; mais la rigueur du froid et la disette lui causèrent des pertes considérables, et l'obligèrent de retourner à Carabagh. Dans le même temps, deux de ses petit-fils faisaient triompher ses armes sur deux points différents. Le mirza Roustem obtenait des avantages sur le sulthan de Baghdad; et son frère Iskander, après la mort du khan de Kaschgar, Kezer-Khodjah s'était emparé de ce royaume et de Khotan. Au printemps, Timour rentra en Géorgie; et, ne se bornant pas au prétexte de la différence de religion, il s'autorisa du refus que fit le roi George de livrer un fils du sulthan Ahmed Djelaïr. Il recommença ses dévastions, lui enleva plusieurs places, le força d'errer dans les montagnes, et de chercher un refuge chez les Abkhas; contraignit les Géorgiens d'embrasser l'islamisme, livra aux supplices ceux qui ne voulurent pas apostasier, et ordonna que des matières enflammées fussent jetées dans les cavernes qui servaient d'asile à plusieurs de ces malheureux. Il se laissa toucher enfin, accorda la paix à George, qui s'était décidé à renvoyer le prince ilkhanide; et il courut exercer les mêmes fureurs dans les états de deux autres princes géorgiens. Une lutte terrible allait bientôt s'engager entre Tamerlan et un rival presque aussi puissant et non moins barbare que lui. L'empereur grec de Constantinople, attaqué, dépouillé de la plupart de ses provinces, et insulté, dans sa capitale, par les Turcs Othomans, envoya solliciter le secours de Tamerlan, par un ambassadeur. Sur ces entrefaites, Taharten, émir d'Arz-roum et d'Arzendjan, vassal du monarque tartare, fut sommé, par Bajazet Ier. (Bayazid Ilderim), de payer tribut à l'empire Othoman. Timour se plaignit de ce procédé dans une lettre mêlée de conseils et de reproches. Le fier sulthan répondit par une lettre menaçante; et la guerre éclata entre les deux conquérants. Timour commença les hostilités, le 1er moharrem 803 (22 août 1400). Il tailla en pièces, près de Césarée, une armée turque,

commandée par un fils de Bajazet, et assiégea Siwas. Malgré l'épaisseur prodigieuse des remparts de cette place, les habitants, voyant qu'il les avait minés, et qu'une partie des tours était écroulée, craignirent les horreurs d'un assaut. Dans l'espoir d'attendrir le vainqueur, ils envoyèrent au-devant de lui un millier d'enfants en bas âge, qui portaient tous un Coran sur la tête, et faisaient retentir l'air du cri de *Allah, allah*, interrompu par leurs gémissements; mais le barbare détacha un parti de cavaliers, qui, par son ordre, enlevèrent respectueusement des mains de ces enfants le livre sacré, et les écrasèrent tous sous les pieds des chevaux. Il fit toutefois grâce de la vie aux habitants: mais il réduisit en esclavage les Chrétiens; imposa une contribution sur les Musulmans; fit enterrer vivants les quatre mille hommes qui composaient la garnison, et abandonna aux flammes la ville, après l'avoir pillée, au mépris de la capitulation. Il s'empara ensuite de Malathia, une des dernières conquêtes de Bajazet. Le voisinage de la Syrie l'invita sans doute à laisser respirer un instant les Turcs, pour tomber sur les Mamlouks. Il avait, quelques années auparavant, sommé le sulthan d'Égypte de se reconnaître son vassal. Pour toute réponse, Barkok, qui régnait alors, fit arrêter l'ambassadeur tartare. Tamerlan dissimula cet outrage, soit que sa domination ne fût pas encore assez solidement établie dans l'Occident, soit qu'il craignît d'attaquer une milice belliqueuse, commandée par un chef audacieux et puissant (*V.* Barkok). Mais les troubles qui déchiraient l'Égypte depuis la mort de ce sulthan, lui parurent une circonstance favorable pour se venger d'un prince qui, à l'exemple de son père, refusait de fléchir devant le conquérant de l'Asie (*V.* Faradje). Tamerlan arrive en Syrie: la défaite d'une armée égyptienne, près d'Halep, le rend maître de cette ville, le 13 rabi 1er. (1er. novembre). Ses troupes y entrent pêle-mêle avec les vaincus, et s'y livrent, pendant quatre jours, aux excès les plus inouis de débauche et de férocité. Tamerlan y fait, suivant sa coutume, élever plusieurs tours de têtes humaines. Elles avaient dix coudées de haut et vingt coudées de circuit. Au milieu du carnage, il s'amusait à discourir avec les docteurs arabes, qu'il avait épargnés, et leur demandait ironiquement quels étaient les vrais martyrs, des Tartares ou des Syriens qui avaient péri dans la journée précédente. Le château ayant capitulé, il ordonna seulement l'arrestation des généraux qui s'y étaient renfermés; et il leur rendit la liberté peu de temps après, quoique l'un d'eux eût fait périr le héraut qu'il leur avait envoyé avant la bataille. Le sort d'Halep et celui de Hamah, qui fut à-peu-près pareil, répandirent la terreur dans toute la Syrie. La plupart des places se rendirent; et Timour arriva près de Damas. Déjà, dans quelques combats partiels, les Mamlouks, avec des forces très-inférieures, avaient triomphé des Tartares. Le sulthan était campé devant cette ville pour la défendre. On en vint aux mains. L'issue de l'action fut indécise, et les deux armées restèrent sur le champ de bataille. Tamerlan avait demandé la paix; il n'y mettait d'autre prix que la délivrance de son ambassadeur: elle lui fut refusée; et il délibérait s'il décamperait ou s'il recommencerait le combat, lorsque la fortune lui donna une preuve signalée de sa faveur. Quelques beigs mécon-

tents se retirèrent avec leurs troupes, et retournèrent en Égypte. Les autres émirs, craignant qu'ils n'y excitassent une révolution, enlevèrent Faradj, et reprirent en hâte la route du Caire. Le reste de l'armée, privé de chefs, se débanda. Les Mamlouks épars furent taillés en pièces par les Tartares. Quelques-uns se joignirent à la garnison de Damas. Tamerlan, repoussé dans une première attaque, et prévoyant une longue résistance, eut recours à la ruse. Il affecta une grande vénération pour une ville qui avait été le séjour de plusieurs prophètes, proposa une capitulation, et feignit de se contenter d'une contribution modérée. Quand il l'eut reçue, il exigea des sommes plus fortes, qui lui furent apportées. Alors il leva le masque, et s'établissant le vengeur d'Aly et de la famille de Mahomet, dont les Damascéniens avaient autrefois soutenu les persécuteurs (4); il fit mettre à la torture leurs descendants, pour les forcer à livrer leurs richesses; Il en sacrifia un grand nombre, réduisit en esclavage les femmes et les enfants, et incendia leur ville, qu'il quitta enfin, le 3 redjeb (17 février 1401). Satisfait du butin qu'il remportait de la Syrie, et juste appréciateur du courage et de la tactique des Mamlouks, il n'alla point les attaquer en Égypte. Il repassa l'Eufrate, et après avoir vainement assiégé le prince Isa dans la forteresse de Mardin, qu'il lui avait rendue, il vint dresser ses tentes devant Baghdad, que ses petits-fils tenaient bloqué. Le lieutenant que le sulthan Ahmed y avait laissé, ne put résister long-temps à des forces si redoutables. Il tenta de se sauver, en s'embarquant sur le Tigre; mais il périt dans les flots avec sa fille. En ce moment, un dernier assaut livré aux assiégés, pendant que l'extrême ardeur du soleil les retenait dans leurs maisons, mit leur ville au pouvoir du conquérant, le 27 dzoulkadah (9 juillet). Tout y fut égorgé, sans égard pour l'âge ni le sexe. Le carnage dura huit jours; le nombre des morts fut incalculable. On évalua celui des têtes à environ quatre-vingt-dix mille, qui servirent à la construction de cent-vingt tours; mais on n'y comprend pas la foule des victimes qui périrent dans le fleuve, ou qui s'y précipitèrent afin d'échapper aux bourreaux. Quelques gens de lettres furent seuls épargnés; ils reçurent même des chevaux et une escorte pour se rendre en lieu de sûreté. Baghdad fut entièrement détruit; et de tous les monuments des khalifes Abbassides et des princes qui leur avaient succédé, Timour ne respecta que les mosquées, les colléges et les hôpitaux. Cependant Bajazet, excité par Cara-Yousouf et par Ahmed-Djelaïr, qui s'étaient réfugiés auprès de lui, avait enlevé Arzendjan à l'émir Taharten, et se disposait à poursuivre ses conquêtes vers l'Orient. Mais troublé par le bruit des succès et des préparatifs de son rival, il eut recours à la médiation de Taharten lui-même, pour obtenir la paix. Tamerlan accueillit d'autant mieux ces propositions, qu'il répugnait à combattre un prince devenu la terreur des Chrétiens. Modéré dans ses prétentions, il se bornait à exiger que Bajazet lui cédât la place de Kemak, voisine d'Arzendjan, et qu'il lui livrât Cara-Yousouf, mort ou vif, ou que du moins il le chassât de ses états: (Ahmed-Djelaïr avait quitté l'Anatolie pour se rapprocher de Baghdad).

(4) Les khalifes Ommeyades (*V.* MOAWIAH Ier.)

En attendant la réponse du monarque othoman, Timour, campé près de l'Araxe, y faisait creuser un canal de navigation qui avait été comblé, et auquel il donna le nom de Nahr-Berlas. En même temps il rassemblait des troupes de toutes les parties de son empire. Ses émirs, fatigués de la guerre, lui représentèrent que les astres annonçaient de funestes présages pour la nouvelle expédition qu'il voulait entreprendre. Afin de ranimer leur courage, il fit intervenir son astrologue qui, expliquant d'une manière favorable l'apparition d'une comète vers l'occident, déclara qu'elle ne menaçait que le sulthan des Turcs. Tamerlan quitta ses quartiers d'hiver le 13 redjeb 804 (16 février 1402), envoya de nouveaux ambassadeurs à Bajazet, et, dans sa marche vers l'Anatolie, prit le château de Kemak. Il reçut alors du sulthan, une réponse pleine de hauteur et de fierté : il n'en persista pas moins dans ses propositions pacifiques, et les lui transmit pour la dernière fois. Bajazet n'y répondit pas. Avant de congédier les ambassadeurs de ce prince, il leur donna le spectacle effrayant de son armée, qu'il passa en revue : elle était de huit cent mille hommes, la plupart endurcis à tous les climats. Comme Bajazet occupait la route de Tokat, Timour prit par le midi de l'Anatolie, épargna les habitants de Césarée; mais s'empara de toutes leurs moissons, et arriva devant Ancyre ou Angoura, qu'il investit. Il était sur le point de s'en rendre maître, lorsqu'il fut obligé de lever le siége, pour s'opposer au sulthan, qui, à la tête de quatre cent mille hommes, venait tomber sur son arrière-garde. Il donna le commandement de son aile gauche à son fils Chah-Rokh, et à ses petits-fils Khalil et Houcein ; celui de la droite à son fils Miran-Chah et à Abou-bekr, l'un des fils de ce dernier. Il plaça au centre son petit-fils Mohammed-Sulthan, devant lequel on portait pour étendard une queue de cheval rougie, surmontée d'un croissant, et qui avait sous lui les princes Pir-Mohammed, Omar, Iskander, etc. Il adjoignit à tous ces mirzas, les plus habiles de ses généraux; fortifia son front d'une ligne d'éléphants qu'il avait amenés de l'Inde, et qui portaient des tours, du haut desquelles des soldats lançaient des traits et des feux grégeois, et se mit à la tête du corps de réserve. Bajazet occupait le centre de son armée, avec ses enfants, Mousa, Isa et Moustafa. Son aile gauche était commandée par son fils Soliman Tchelebi, et sa droite par le renégat Pesirlas, despote de Servie, dont il avait épousé la sœur. Sa réserve était sous les ordres de Mahomet, le plus sage de ses fils. La charge sonna à dix heures du matin, le 19 ou le 27 dzoulkadah 804 (18 ou 26 juin 1402), suivant les historiens orientaux, ou le 28 juillet, suivant les Grecs. Les Othomans, épuisés de fatigue et de soif, résistèrent en vain à l'impétuosité des Tartares : leurs ailes plièrent bientôt ; la mort de Pesirlas, la défection d'une partie des troupes de Bajazet, qui passèrent dans l'armée de Tamerlan, la disparition de Moustafa, l'un de ses fils, la fuite de trois autres, complétèrent la déroute. Bajazet, posté sur une éminence, et déployant une valeur inutile, combattit en désespéré, jusqu'à ce que se voyant attaqué par Timour en personne, et entouré d'ennemis, il profita des ténèbres de la nuit pour leur échapper. Arrêté

dans sa fuite (*Voy.* MAHMOUD-SULTHAN-KHAN), il fut amené au camp des Tartares, pieds et mains liés. Tamerlan allait se mettre au lit, lorsqu'on lui présenta cet illustre prisonnier. Il vint au-devant de lui, ordonna qu'on brisât ses fers, le fit asseoir sur son tapis, et s'entretint familièrement avec lui. On prétend qu'il ne put s'empêcher de rire en le voyant, non pour l'insulter, comme le croyait Bajazet, mais pour lui faire remarquer la bizarrerie de la fortune, qui avait mis les destinées du monde entre les mains d'un borgne et d'un boiteux. Ensuite il le consola de la disgrace qu'il s'était attirée par son obstination, lui témoigna les plus grands égards, lui donna une tente particulière et lui rendit son fils Mousa, qui avait été fait prisonnier. On a fort exagéré l'histoire de la cage de fer, sa forme, son usage, ainsi que les humiliations et les mauvais traitements dont le vainqueur accabla le malheureux sulthan. Après avoir lu ce qu'ont écrit à ce sujet plusieurs auteurs orientaux, nous sommes persuadés qu'on ne doit pas entièrement rejeter ce fait, mais qu'il ne faut l'admettre qu'avec des modifications. On a vu que Tamerlan, loin de se piquer de générosité envers les princes vaincus, les poursuivait à toute outrance, et condamnait ordinairement à mort ceux que le sort mettait en son pouvoir. Toutefois il crut avoir des raisons de ménager Bajazet avant et après sa victoire : il promit de lui rendre ses états. Mais le farouche orgueil du sulthan, ses menaces, ses accès de fureur, obligèrent son vainqueur à le resserrer plus étroitement, et à le faire voyager probablement dans un chariot grillé. D'ailleurs les bons procédés de Timour ne se démentirent pas ; et lorsqu'au bout d'un an, le chagrin eut causé à Bajazet la maladie dont il mourut, on le fit rester à Ak-Schehr, où les médecins les plus habiles furent chargés de le soigner. La victoire d'Ancyre, dont Tamerlan envoya la relation dans toutes les provinces de son empire, lui soumit l'Asie Mineure entière. Il trouva dans Brousse les femmes et une partie des trésors de Bajazet : il y mit en liberté plusieurs Français que ce sulthan y gardait prisonniers depuis la bataille de Nicopolis. Il congédia deux ambassadeurs qu'Henri III, roi de Castille, lui avait envoyés ; leur remit plusieurs princesses espagnoles, qui étaient captives, et les fit accompagner par un musulman, auquel il donna des lettres de créance pour le monarque castillan. Mécontent de l'empereur de Constantinople et des Génois établis à Pera, il exigea d'eux un tribut, pour les punir d'avoir manqué au traité par lequel ils s'étaient engagés à ne point fournir aux Turcs les moyens de passer d'Europe en Asie, et à ne pas donner asile aux fugitifs. Timour séjourna un mois à Koutayeh, et y célébra ses triomphes par des fêtes brillantes, tandis que ses troupes dévastaient l'Anatolie jusqu'aux rives du Bosphore. Les richesses que renfermait la ville de Smyrne et le desir de se venger des Grecs, le déterminèrent à assiéger cette place, qui avait résisté sept ans aux armes de Bajazet. Il la prit d'assaut, en quinze jours, à la fin de djoumadi 1er. 805 (fin décembre 1402), malgré la bravoure du grand-maître de St.-Jean de Jérusalem, Philibert de Naillac, et de ses chevaliers. La ville fut pillée, rasée entièrement; et tous les habitants qui ne purent pas se sauver par mer, furent massacrés.

Timour reçut alors des ambassadeurs de Soliman et d'Isa, fils de Bajazet. Il agréa leurs hommages et confirma le premier dans la souveraineté de la Turquie d'Europe. Il reçut aussi les soumissions du gouverneur de l'ile Scio. Ayant appris la mort de Bajazet, il donna des larmes à sa mémoire, rendit la liberté à son fils Mousa, lui fournit les moyens de conduire honorablement le corps de son père à Brousse, où étaient les tombeaux de ses ancêtres, et l'établit souverain tributaire de la Turquie d'Asie. Quelques jours après, Tamerlan eut la douleur de perdre son petit-fils, son héritier présomptif, Mohammed-Sulthan, prince déjà célèbre par ses talents et ses exploits, qui mourut à Cara-Hissar, dans sa vingt-neuvième année. La cour et l'armée partagèrent le deuil de l'empereur. On brisa le tambour d'airain du jeune mirza, et l'on ne monta ni chevaux blancs ni gris. L'arrivée d'une ambassade du sulthan d'Égypte, qui se reconnaissait vassal de Timour, avait séché ses larmes. La vue des deux enfants de son petit-fils les fit couler de nouveau, sans exciter toutefois, dans son ame, aucun remords sur les maux dont il avait affligé l'humanité, aucuns mouvements de pitié sur les innombrables familles qu'il avait privées de leurs pères ou de leurs enfants. Maître de l'Asie-Mineure, vainqueur des Turkomans et des Tartares noirs, qu'il incorpora dans son armée, Tamerlan donne à son petit-fils Abou-Bekr, le gouvernement de Baghdad, le charge de rebâtir cette ville, et rentre en Géorgie, pour punir le roi George qui, au lieu de se rendre en personne au camp impérial, y avait envoyé son frère Constantin. Des flots de sang coulent encore dans ce malheureux pays. Les églises, les monastères, sont renversés; sept cents villages sont ruinés. Enfin Tamerlan paraît las de tuer et de détruire : il accorde la paix au roi de Géorgie, moyennant un tribut annuel. Il fait rebâtir Baïlacan, ville depuis long-temps abandonnée, et va passer l'hiver à Carabagh avec son armée, sous des cabanes de paille. Il y reçoit les hommages et les compliments de condoléance de plusieurs princes, et de l'imam Bereké, son ami, dont la mort renouvelle bientôt ses douleurs. Après avoir traversé l'Araxe et donné au mirza Omar, son petit-fils, l'investiture de la Perse occidentale, et des autres provinces qui avaient formé autrefois l'empire de Houlagou, il arrive, en moharrem 807 (juillet 1404), dans sa résidence impériale, qu'il avait quittée depuis sept ans : il y visite les mosquées, les colléges, les hôpitaux bâtis pendant son absence, donne des audiences publiques où tous ses sujets sont admis à lui présenter leurs requêtes et leurs plaintes, et fait pendre deux magistrats concussionnaires. Il reçoit une nouvelle ambassade du roi de Castille qui, entre autres présents, lui envoyait des tapisseries à personnages, auprès desquels les chefs-d'œuvre du peintre Many auraient paru difformes. (*Voy.* MANÈS). Il employa les plus habiles ouvriers de la Perse et de la Syrie, à la construction d'un magnifique palais dont les murs intérieurs furent revêtus de mosaïques et de porcelaine. Rien ne manquait à la gloire et à la prospérité de Timour: en Égypte et dans la plus grande partie de l'Asie, son nom, craint et respecté, était gravé sur les monnaies, préconisé dans les mosquées. Mais depuis long-temps il méditait une conquête plus importante, celle de la

Chine, sur laquelle il élevait des prétentions comme allié à la famille de Djenghyz-khan, dont les descendants en avaient été chassés en 1368 (*V.* Houng-wou). Deux ambassades qu'il avait envoyées au fondateur de la dynastie des Ming, en 1388 et 1395, le tribut ou plutôt les présents de chevaux et de chameaux qu'il lui fit offrir, et même une lettre dont on trouve la traduction dans le tome XIV des *Mémoires sur les Chinois*, et dont le style louangeur, soumis et respectueux contraste singulièrement avec le ton habituel et la brillante position du monarque tartare; ne peuvent être regardés que comme des stratagèmes dont il usa pour éloigner la défiance de l'empereur de la Chine, sur ses projets ultérieurs. Mais il avait besoin de ménager les chefs tartares, qui, dans l'expédition précédente, avaient témoigné des mécontentements. Il convoqua donc une diète générale, qui s'ouvrit par des fêtes magnifiques, auxquelles donnèrent lieu les noces de six des mirzas ses petits-fils. Elles durèrent deux mois entiers, et il y admit les ambassadeurs d'Égypte et de Castille. Lorsqu'il eut, par ce moyen, disposé favorablement ses émirs à seconder ses projets, il les harangua, et affectant une extrême douleur d'avoir répandu tant de sang musulman, il exhorta ses guerriers, coupables du même délit, à l'expier en allant se purifier dans le sang des Chinois idolâtres, et en élevant des mosquées sur les ruines de leurs temples. Son enthousiasme entraîna les émirs : on mit la plus grande activité aux préparatifs; on forma un corps de deux cent mille cavaliers choisis, commandés par les chefs les plus habiles; et l'ardeur fut si grande qu'on n'attendit pas le printemps (5). Le 23 djoumadi 1er. 807 (27 nov. 1404), Tamerlan sortit pour la dernière fois de Samarkand, où il avait pris à peine cinq mois de repos. La terre était couverte de neige. Plusieurs de ses chevaux et de ses soldats périrent de froid. Il ne laissa pas de continuer sa marche, traversa le Sihoun sur la glace, et arriva, le 12 redjeb, à Otrar. De sinistres présages annoncèrent sa fin prochaine. Une fièvre violente l'obligea de s'arrêter dans cette ville, et il y mourut le 17 chaban 807 (18 février 1405), âgé de soixante-onze ans (soixante-neuf années solaires), après en avoir régné trente-six. Tamerlan n'avait eu que quatre fils, dont les deux aînés, Gaïath-eddyn Mohammed Djihanghir, et Moezz-eddyn Omar-Cheikh, moururent avant lui. Mohammed-Sulthan, l'aîné des deux fils du premier, étant mort aussi; ce fut le puîné, Pir Mohammed Djihanghir, que son aïeul, avant d'expirer, déclara héritier de l'empire, dont il avait démembré précédemment plusieurs vastes provinces, pour en former des apanages en faveur de Chah-Rokh, le plus jeune de ses fils, et des enfants de ses fils Omar-Cheikh et Moezz-eddyn Miran-Chah. Il montra beaucoup de résignation et de piété dans ses derniers moments, donna de sages avis aux princes de sa famille qui étaient auprès de lui, et regretta de ne pouvoir embrasser le mirza Chah-Rokh. A sa mort, il laissa trente-six fils,

---

(5) Le bruit de ce formidable armement était parvenu à la Chine, où le successeur de l'empereur Houng-wou avait pris toutes les mesures nécessaires de defense, lorsqu'il y apprit la mort de Tamerlan. Il ne laissa pas d'envoyer, deux ans après, un sceau, de l'argent et des soieries qu'il fit offrir sur le tombeau du conquérant, comme un témoignage de sa considération pour le gendre des Yuen; et cependant le monarque chinois était le fils du prince qui avait chassé cette dynastie mongole.

petits-fils et arrière petits-fils vivants, ainsi que dix-sept princesses : mais cette nombreuse postérité, loin de contribuer à l'affermissement de la puissance qu'il avait fondée, fut la principale cause de sa ruine. La vaste monarchie de Tamerlan eut le sort de tous les empires établis par la violence et l'injustice. Son testament ne fut pas respecté. L'ambition arma ses petits-fils et ses principaux capitaines les uns contre les autres. Le mirza Khalil disputa le trône à son cousin Pir-Mohammed-Djihanghir, qui périt à Balkh par la main d'un traître. Les contrées, subjuguées par Timour, à l'ouest du Tigre, au nord de l'Araxe, au sud et à l'est du Sihoun, recouvrèrent leur indépendance (*V.* CARA-YOUSOUF, MIRAN-CHAH, et au suppl. AHMED-DJELAÏR). Mais la sagesse et les vertus pacifiques de son fils Chah-Rokh retinrent encore pour un siècle, sous la domination des Timourides, la Perse entière, la Transoxane et les provinces septentrionales de l'Indoustan (*Voy.* CHAH-ROKH, VII, et aux suppl.). Enfin, lorsque de nouvelles dissentions, survenues entre les successeurs de ce dernier prince (*Voyez* OULOUGH-BEIG, MOHAMMED-MIRZA et ABOU-SAÏD), eurent facilité aux Turkomans et aux Ousbeks (*Voy.* OUZOUN-HAÇAN et SCHAIBEK) les moyens d'enlever la Perse et la Transoxane aux descendants de Tamerlan ; un de ceux-ci pénétra plus avant dans l'Inde, et y fonda l'empire Moghol ou Mongol, ainsi nommé de la nation à laquelle appartenait son fondateur (*V.* BABOUR); empire qui, après avoir subsisté deux siècles avec gloire (*Voy.* AKHBAR et AURENG-ZEIB), a déchu rapidement de nos jours (*Voy.* MOHAMMED XIII et XIV, et CHAH-ALEM), et n'existe plus que dans un fantôme de souverain qui siége encore sur un trône à Dehly, protégé et pensionné par les Anglais. S'il faut en croire les historiens persans qui ont parlé de Tamerlan, ce prince fut le modèle des rois et des conquérants; et nul n'égala son courage, ses talents, ses vertus et ses exploits. Ceux qui ne lui font pas un mérite de ses cruautés, croient que Dieu les lui a pardonnées avant sa mort. Un auteur arabe, qui, seul, semble s'être attaché à le décrier, nous en a tracé néanmoins le portrait suivant : Timour avait la taille haute, la tête grosse, le front grand, le teint blanc et coloré, la physionomie ouverte, les traits réguliers, la barbe longue, la voix forte et claire. Il était devenu accidentellement boiteux et manchot du côté droit. Il joignait à beaucoup de fermeté d'esprit, une constance inébranlable, une grande pénétration, un jugement sain, et une égalité d'ame qui ne se démentit jamais. Sobre, actif, intrépide, vigilant, robuste, infatigable, *il détestait le mensonge; il estimait la bravoure comme la qualité la plus essentielle*, la récompensait libéralement dans ses soldats; et comme il leur donnait lui-même l'exemple du courage, il savait à-la-fois s'en faire craindre, aimer et respecter. Le même historien lui reproche d'avoir préféré le code de Djenghyz-Khan à la loi de Mahomet. Le père Catrou croit que Tamerlan penchait pour le christianisme; d'Herbelot pense qu'il favorisait l'islamisme ; et Voltaire avance qu'il admettait la tolérance universelle pour toutes les religions. Ces diverses opinions sont plus ou moins erronées. Timour suivait le code civil et militaire de Djenghyz-khan, auquel il ne paraît

pas qu'il ait fait de notables changements : mais on ne peut douter qu'il n'ait été véritablement soumis à la doctrine du Coran, puisqu'il l'introduisit dans ses états, suivant une lettre de son fils Chah-Rokh à l'empereur de la Chine (6). Cependant comme il suivait la secte d'Aly ou des Chyites, et qu'il faisait la guerre au souverain de l'empire Othoman et au sulthan d'Égypte, qui professaient les sectes musulmanes orthodoxes ; l'ignorance où l'on était alors en Europe sur les mœurs, les usages et les religions de l'Orient, et quelques relations de Tamerlan avec des princes chrétiens, relations où la politique n'eut guère plus de part que la religion, firent croire qu'un monarque qui se montrait l'ennemi des Mahométans, devait être l'ami, le protecteur du christianisme. Le seul récit de ses cruautés en Georgie eût prouvé le contraire, dans un siècle où les moyens de communication entre les divers peuples auraient été plus faciles. Timour affectait même un grand zèle pour l'islamisme, une attention scrupuleuse à en observer les préceptes. Il était toujours entouré de cheikhs, de mollahs, visitait les saints personnages, les pieux solitaires, et témoignait partout beaucoup de respect pour les ministres de la religion et pour les descendants du prophète. Il ne manquait jamais, à la veille d'un combat, d'ordonner des prières publiques, et il passait lui-même presque toute la nuit en oraisons et en méditation, la face prosternée contre terre, dans un coin de sa tente. C'est à sa conduite exemplaire, c'est à sa réputation de sainteté, que les historiens musulmans attribuent ses triomphes sur Bajazet, dont la morale et la religion étaient fort relâchées. Des prédictions favorables annonçaient ordinairement les entreprises de Timour. Soit qu'il eût la faiblesse de croire aux sciences occultes, soit qu'il feignît d'y ajouter foi, il semblait attacher beaucoup d'importance à ces prophéties, qu'il jugeait utiles à l'accomplissement de ses desseins. On le regardait et il se regardait probablement lui-même comme un instrument dont Dieu se servait pour châtier les tyrans, les princes injustes, et les nations Musulmanes qui s'abandonnaient à la dissolution et à l'impiété. On l'appelait *Moueyd min-ind'illah* (l'invisible par la grâce de Dieu). On disait qu'une lumière céleste se reposait sur ses épaules, lorsqu'il livrait bataille à ses ennemis. Aussi ses entreprises passaient-elles pour des inspirations d'en haut, et ses actes d'inhumanité pour des décrets de la Providence. Il n'est donc pas étonnant qu'imbu de ces idées, Timour, à l'exemple de Djenghyz-Khan, ait aspiré à la monarchie universelle : c'était son unique passion. *La terre*, disait-il, *ne doit avoir qu'un maître, comme il n'y a qu'un Dieu dans le ciel : et qu'est-ce que la terre avec tous ses habitants pour l'ambition d'un grand prince ?* Il était intimement persuadé que des états déchirés par les dissensions intestines, des peuples écrasés par un gouvernement oppressif, ne pouvaient être heureux qu'en passant sous sa domination. Mais les obstacles, la résistance irritèrent son

(6) L'assertion de Chah-Rokh ne doit pas être prise rigoureusement à la lettre. Avant Tamerlan, plusieurs khans Mongols, tant du Kaptchak et de la Perse, que du Djagatai, ayant embrassé l'islamisme, l'avaient introduit dans leurs états. Mais il est probable que tous leurs sujets n'avaient pas imité leur exemple, et que ce ne fut qu'après la réunion de ces trois empires sous la puissance de Tamerlan, que le mahométisme fut généralement et solidement établi parmi les Tartares Mongols, à l'exception de ceux qui, chassés de la Chine, continuèrent d'habiter les contrées voisines.

caractère naturellement irascible, et le rendirent cruel. Tel fut le principe de son insatiable ambition; telles furent les causes de ses continuelles et sanglantes guerres, de ses longues dévastations, de ses massacres épouvantables. Il faut en conclure que si Tamerlan fut un grand guerrier, un conquérant fameux, il fut aussi un très-mauvais roi; car il est douteux que le but qu'il se proposait ait été souvent atteint. Son gouvernement, à la vérité, était ferme et vigoureux; mais son plan d'administration fut vicieux. Les divers commandants qu'il établissait dans les pays conquis, étaient en même temps officiers de justice et receveurs des deniers publics. Cette étrange cumulation donnait lieu aux abus les plus criants. Tamerlan croyait y obvier en plaçant auprès de chacun de ces fonctionnaires un *kotoul* ou successeur, qui n'en était véritablement que l'espion et le délateur. Mais un pareil système de politique, en instruisant le souverain de tout ce qui se passait dans ses états, devait l'exposer à commettre un grand nombre d'injustices. Il les réparait souvent par sa sévérité : il eût mieux valu les empêcher par sa prévoyance. Le mal était cependant moins grand qu'il ne l'aurait été sous un prince moins éclairé. Quels désordres d'ailleurs ne devait pas entraîner son excessive libéralité pour les braves, lorsqu'il accordait, à eux et à leurs descendants jusqu'à la septième génération, le singulier et dangereux privilège de ne pouvoir être poursuivis pour aucun crime, à moins de l'avoir commis neuf fois? Timour ne joignait donc pas, au talent de subjuguer les hommes, comme le dit son panégyriste, l'art de les rendre heureux : effroi de ses ennemis, idole de ses soldats, on peut douter qu'il ait été le père de ses peuples. Toutefois, il transporta dans la Transoxane les trésors de la Perse, de l'Indoustan, de la Syrie et de l'Asie-Mineure. Samarkand, où il tenait une cour brillante, fut, sous son règne, la ville la plus florissante de l'Orient. Il y attirait les savants, les gens de lettres, les artistes les plus célèbres. Il leur accordait une généreuse protection, s'entretenait familièrement avec les premiers, et employait les seconds aux embellissements de sa capitale et de la ville de Kesch, où il était né. Mais hors de la Transoxane, on ne cite que les places et les monuments qu'il a détruits, et fort peu de ceux qu'il a fondés. Les Tartares même de cette contrée, qu'il enrichit pour la première fois, sont bientôt après devenus aussi pauvres qu'auparavant. Timour, dans la vie privée, n'était plus le farouche conquérant, le fléau de l'humanité; il déposait l'orgueil du trône, et se montrait sensible à l'amitié, à la reconnaissance, à tous les sentiments de la nature. Constant dans ses affections, il conserva la plupart de ses ministres, de ses capitaines, jusqu'à leur mort, et transmit à leurs enfants les charges et les dignités dont ils avaient été revêtus. Il ne paraît pas qu'abusant des délices du harem, il y ait rassemblé ce grand nombre de concubines, qui forme une partie du faste des monarques de l'Orient. Il avait quelques épouses légitimes, toutes filles de rois ou de grands seigneurs. L'une d'elles, selon les auteurs chinois, avait pour père le dernier empereur de la Chine, de la dynastie mongole ou des *Yuen*. Il leur témoignait des égards, de la confiance, et les laissait jouir de beaucoup de liberté, de considération et de crédit. Jamais

les plaisirs ne le détournaient de ses devoirs. *Un bon prince*, disait-il, *n'a jamais assez de temps pour régner et pour travailler au bonheur des sujets que le Tout-puissant lui a confiés comme un dépôt sacré. J'en ferai ma principale occupation, pour qu'au jour du jugement dernier, les pauvres ne tirent pas le pan de ma robe, en criant vengeance contre moi.* Il ne connaissait d'autres délassements que la chasse et le jeu d'échecs, qu'il avait perfectionné et compliqué, afin de se représenter plus fidèlement les évolutions des soldats, et d'occuper son esprit d'une manière plus intéressante et plus conforme à sa passion dominante. Il ne voulait point qu'on se permît en sa présence des bouffonneries triviales, ni qu'on s'entretînt de brigandages, de meurtres et de viols; mais il aimait à entendre la vérité, et n'était point ennemi de la bonne plaisanterie. Un jour qu'il était au bain avec plusieurs seigneurs, il proposa pour divertissement d'estimer ce que valait chacun des assistants. Un poète (Ahmed Kermani, ou Baba Sawdaï) qui se trouvait au nombre des courtisans, fut chargé du rôle d'appréciateur, dont il s'acquitta avec beaucoup d'esprit. *Et moi*, dit Tamerlan, *combien m'estimerais-tu?— Trente-cinq aspres*, répondit le priseur. *Comment!* reprit le monarque, *c'est ce que vaut la serviette que j'ai autour de moi. — C'est aussi à cause de la serviette*, répliqua le poète, *que je vous ai mis à ce prix.* Loin de s'offenser de cette plaisanterie, Tamerlan fit au railleur un présent considérable. La plupart des princes de l'Orient cultivent la poésie : Timour ne leur ressemblait pas. Dans sa première expédition contre Baghdad, il reçut une pièce de vers que le sulthan Ahmed-Djelaïr lui adressa pour le détourner de son entreprise. *Plût à Dieu*, s'écria-t-il, *que j'eusse appris à composer des vers, pour répondre sur le même ton au sulthan de Baghdad!* Il fut obligé de charger de sa réponse son fils Miran-chah. Le sceau et les monnaies de ce conquérant portaient trois cercles rangés ainsi °₀°, avec cette devise : *Rasti Rusti* (vérité, salut). La devise a quelque rapport avec le 38e. verset de l'évangile selon saint Jean : quant aux trois cercles, ils ne pouvaient signifier, comme on l'a dit, que Tamerlan était maître des trois parties du monde, puisqu'il ne possédait pas même l'Asie entière; mais plutôt que sa domination s'étendait sur trois climats (6). Le corps de Timour, embaumé, renfermé dans un cercueil d'ébène, avait été inhumé à Samarkand, sous un dôme magnifique, dans le même tombeau que l'imam Bereké, suivant ses intentions, *afin*, disait-il, *qu'au jour du jugement, mes mains suppliantes implorant l'assistance d'un intercesseur, puissent tenir la robe de cet enfant du prophète.* Trois siècles après, cette sépulture fut violée par un autre conquérant plus avide, aussi cruel, mais moins célèbre, moins habile, et surtout moins pieux. Nadir-Chah, roi de Perse, se trouvant à Bokhara, et ayant su que la pierre sépulcrale de Timour passait pour un objet curieux (7), ordonna de la

(6) Les géographes orientaux divisent la terre en sept climats ou zones qui s'étendent du nord au sud. L'empire de Tamerlan pouvait bien comprendre la plus grande partie des régions situées en Asie, sous les 3e., 4e. et 5e. climats.

(7) Suivant Abdoul-Kerym (*Voyage de l'Inde à la Mekke*, traduit par Langlès, in-18, page 48), on prétend que c'était un bezoard, matière que les orientaux rangent au nombre des pierres précieuses (*Voy.* TEIFASCHY) : c'était peut-être une table formée d'un grand nombre de bezoards.

transporter à Meschehd, avec les portes d'airain du collége annexé au tombeau : mais en la levant on la cassa en quatre morceaux, que Nadir fit renvoyer à Samarkand (*V.* NADIR). La vie de Tamerlan a exercé la plume de plusieurs écrivains. L'histoire la plus complète et la plus exacte de cet homme extraordinaire, quoique commandée par un de ses petit-fils, est celle que Cheryf-eddyn Aly de Yezd a écrite en persan, sous le titre de *Zafar* ou *Dhafer-Nameh* (le livre de la victoire), et dont la traduction française, par Fr. Petis de La Croix, est intitulée : *Histoire de Timur Bec*, etc. On ne peut reprocher à l'auteur persan, que d'avoir continuellement encensé son héros, et d'avoir loué jusqu'à ses cruautés et ses violations du droit des gens (*V.* CHERIF-EDDYN et PETIS DE LA CROIX). Cette histoire a été copiée et abrégée par Mir-Khond, Khondemir et les autres historiens persans. Celle qu'Ahmed ibn Arab-Chah a donnée en arabe, ne mérite pas le même reproche. Syrien, et sujet du sulthan d'Égypte, l'auteur n'a vu dans Tamerlan qu'un ennemi, qu'un hérétique, que le dévastateur de sa patrie, l'incendiaire de Damas: et dans son zèle religieux et patriotique, il ne le traite que de monstre, de tyran, de fléau du genre humain, et semble prendre à tâche de l'avilir et de le décrier. Si son emportement est louable, sa véracité ne peut être que suspecte. Cet ouvrage a été mis en français, par Vattier, sous ce titre : *Histoire du grand Tamerlan*, traduite de l'arabe, du fils de Gueraspe, Paris, 1658, in-4°., et par Manger, en latin (*Voy.* ARAB-CHAH). Nezmy Zadeh Efendy a écrit en turc une *Histoire de Timour*, imprimée à Constantinople, en 1725, sous le titre de *Tarikh-Timour*. Quoique ce soit une version de l'ouvrage précédent, elle doit être impartiale, à en juger par une histoire de Baghdad, où cet auteur, dans le peu qu'il dit du conquérant tartare et de Bayazid, rapporte la maladie et la mort du sulthan, sans faire mention de la cage de fer (*Voy.* NEZMY). Le poète persan Ahmed Kermani, est auteur d'une histoire de Timour, en vers, intitulée : *Timour-Nameh*. On a publié une courte histoire de Tamerlan, sous ce titre : *Magni Tamerlani Scytharum imperatoris Vita, à Petro Perondino Pratense conscripta*, Florentiæ, 1553, in-8°. de 54 pag. Il existe en espagnol : *Historia del gran Tamerlan, y relacion del viage y ennarracion de la ambaxada que Gonzalez le hizo*, etc., en Sevilla, 1582, in-fol.; rare et curieuse. L'*Histoire du grand Tamerlanes, où sont décrites les rencontres, batailles, etc., durant son règne de 40 à 50 ans, tirée des monuments antiques des Arabes*, par Jean du Bec, abbé de Mortemer et de Ponterou, Lyon, 1602, in-8°., est un ouvrage apocryphe, quoique l'auteur cite un prétendu Al Hacm, dont il dit avoir fait traduire le manuscrit pendant ses voyages au Levant. On a aussi : *Timur, vulgò Tamerlanes*, par J. H. Boecler, Strasbourg, 1657, in-4°.; *Portrait du grand Tamerlan*, traduit par Vattier, Paris, 1658, in-4°. Sainctyon a donné une *Histoire du grand Tamerlan, traduite sur les originaux*, Paris, 1677, in-12. C'est un tissu de fables et d'anachronismes. L'auteur y suppose que Timour a conquis la Chine et l'Égypte, qu'il protégeait les Chrétiens, etc. Enfin, le P. Margat, jésuite, a publié l'*Histoire de Tamerlan, empereur des Mogols, et*

conquérant de l'Asie, Paris, 1739, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, généralement mieux écrit, et plus exact que le précédent, est annoncé comme le résumé des histoires de Cherif-eddyn et d'Ibn Arab-Chah, que l'auteur paraît avoir eu l'intention de concilier : mais il contient aussi un grand nombre de méprises, et même des épisodes romanesques évidemment controuvés, tels que la conspiration et la mort de Mirza-Omar-Cheikh, faussement accusé par une sulthane dont le supplice expia le crime; le mariage de Miran-Chah avec une prétendue régente du royaume d'Hormuz; le couronnement de Pir-Mohammed Djihanghir à Golconde et à Dehly, etc. On s'aperçoit, d'ailleurs, que le P. Margat est absolument étranger au sujet et à la matière qu'il traite. On crut même, dans le temps, que l'auteur avait eu l'intention d'y caractériser des traits et des personnages du règne de Louis XV, ce qui causa beaucoup de bruit et fit mettre le livre à l'index. On attribue à Tamerlan un Traité de politique et de tactique, écrit en langue mongole, et adressé par lui à ses enfants, comme une sorte de testament. Le titre de *Mémoires* conviendrait mieux à cet ouvrage, où les motifs et le récit des principales actions de sa vie se trouvent mêlés à des règles qu'il trace pour l'administration de ses vastes états. On y remarque de sages maximes que sa conduite a trop souvent démenties. Il a été traduit en persan par Abou-Thaleb al-Hoceiny. Cette version, dont le manuscrit est la seule preuve existante du livre de Timour, a été publiée en 1783, avec des notes, par M. White; et M. Davy y a joint une traduction anglaise. C'est d'après ces deux versions que feu Langlès a donné les *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, avec une Vie de ce conquérant, des Notes et des Tables historiques et géographiques, Paris, 1787, in-8°. Quoique l'authenticité de l'origine première de cet ouvrage ne nous semble pas suffisamment constatée, nous sommes assez portés à croire que Timour peut bien en être l'auteur. On y reconnaît le style sec, dur et impérieux d'un despote de l'Orient. Un autre fait, qui vient à l'appui de notre opinion, c'est que deux empereurs de l'Indoustan, issus de Tamerlan, ont écrit, et sans doute à son exemple, des *Commentaires* ou *Mémoires* (*Voy.* Babour et Akhbar). Il existe, aux archives du royaume, une *Lettre* de Tamerlan, écrite en persan et adressée à Charles VI, roi de France. M. Silvestre de Sacy, dans un Mémoire lu à l'Institut, le 3 juillet 1812, a reconnu que cette pièce porte tous les caractères d'authenticité, malgré la simplicité du style et des formes extérieures, malgré la négligence de l'écriture et l'absence de tous les ornements employés dans les correspondances des monarques de l'Orient : mais ce savant a démontré que la traduction latine de cette pièce est l'ouvrage d'un missionnaire (Jean, archevêque de Sulthanieh, de l'ordre des frères prêcheurs), qui, étant porteur de la lettre, y fit des anachronismes et des interpolations, afin de s'attirer plus de considération et de donner plus d'importance à la mission dont il se disait chargé; que cette mission, dont les chroniques du temps ont parlé comme d'une véritable ambassade, n'avait pour objet ni la politique ni la religion, et se bornait à une lettre de recommandation sollicitée par celui qui en était porteur; enfin que la traduction latine

d'une Lettre du mirza Miran-Chah, jointe aux deux autres pièces, mérite sans doute les mêmes reproches; mais que l'archevêque Jean en garda probablement l'original persan, pour s'en faire un titre d'introduction dans quelque autre cour de l'Europe (8). Le héros tartare aurait dû exercer la verve des poètes dramatiques; cependant nous ne connaissons que Marloé, qui ait donné en anglais une tragédie du *Grand Tamerlan*, ou *le Berger scythe*, fondée sur l'opinion que l'on avait alors de l'origine de ce conquérant. En France, Pradon l'a mis en scène dans sa tragédie de *Tamerlan*, ou *la Mort de Bajazet*, le moins mauvais de ses ouvrages après *Régulus*. Ce sujet a été traité aussi sous le titre de *Bajazet Ier*. par le chevalier Paccaroni. *Tamerlan*, opéra en quatre actes, par Morel, musique de Winter, a été représenté à l'Académie royale de musique, en 1802, et remis sur le même théâtre en 1815. A—T.

TAMIM ou TEMYM, sixième prince de la dynastie des Zëirides, Badisides ou Sanhadjides, fut le successeur de son père Moezz, l'an 453 de l'hég. (1061 de J.-C.), sur le trône de l'Afrique, ébranlé par l'invasion des Arabes (*Voy.* MOEZZ) et par l'insubordination des grands, qui avaient plongé l'état dans l'anarchie. Tamim soumit les villes de Safacas et de Sous; mais pour réduire Naser ou Nasrowia, qui s'était emparé de Tunis et de Kairowan, il eut recours à l'une des deux tribus arabes qui dévastaient l'Afrique; et il dut la victoire aux troupes qu'il en reçut, non moins qu'à la défection de l'autre tribu, qui abandonna les étendards du rebelle le jour de la bataille. Les drapeaux et les tambours des vaincus furent, pour Tamim, l'unique fruit d'une victoire qui augmenta la puissance de ses ennemis. Il parvint néanmoins à rétablir ses affaires, et reprit Tunis et Kairowan, l'an 458 (1066). Quelque temps après, il envoya une flotte et une armée en Sicile, sous les ordres de ses fils Ayoub et Aly, pour s'opposer aux progrès des Normands. Ils débarquèrent, l'un à Palerme, l'autre à Girgenti (Agrigente), où ils réunirent leurs forces. L'alcaïde Aly Ibn Nimat, l'un des plus puissants émirs de Sicile, jaloux des deux frères, voulut les forcer de remettre à la voile, et leur livra bataille; il fut tué, et Ayoub fut proclamé émir: mais les soldats africains ayant sans cesse des querelles avec les Musulmans du pays, Ayoub et son frère, l'an 461 (1068-9), évacuèrent la Sicile, qui resta au pouvoir des Francs, à l'exception d'Enna et de Girgenti, qu'ils ne prirent que plusieurs années après. Un nouveau rebelle, repoussé de Mahdyah, qu'il assiégeait l'an 466 (1073), alla s'emparer de Kaïrowan, que Tamim reprit aussitôt. L'an 481 (1088), les Grecs et les Chrétiens de Sicile, avec une flotte de quatre cents voiles, abordèrent dans l'île de Coussira (1), la mirent à feu et à sang, et allèrent prendre

(8) L'auteur de cet article a recueilli aux archives du ministère des affaires étrangères, et dans diverses relations de voyages, plusieurs exemples pareils d'impostures diplomatiques, commises par ces intrigants, qui s'érigeaient en ambassadeurs dans différentes cours de l'Asie, tant pour satisfaire une vaine gloriole, que pour jouir de l'indemnité attachée au titre qu'ils usurpaient. Les lumières que l'Europe doit aux progrès de l'étude des langues orientales, rendent impossibles aujourd'hui ces honteuses supercheries. La traduction chinoise de la Lettre de Tamerlan à L'empereur Houng-Wou, citée, page 479, ci-dessus, diffère peut-être encore plus de l'original que la version latine de sa lettre à Charles VI.

(1) Aujourd'hui Pantalaria, et non pas dans l'île de Corse, comme l'ont dit de Guignes et Cardonne.

et brûler Zawila en Afrique. Tamim, n'ayant pas de forces disponibles à leur opposer, acheta la paix au poids de l'or. Ils rendirent la ville, et se rembarquèrent. Vers ce même temps, un Turk arrivé en Afrique, à la tête d'une troupe d'aventuriers, s'empara de Tripoli, dont il ne fut chassé qu'au bout de plusieurs années. L'an 489 (1096), Tamim reprit la ville de Cabes, dont son frère Amrou s'était rendu maître. Deux ans après, il reconquit, sur les Siciliens, les îles de Djerb et de Kerkeni (2). Après avoir recouvré encore Tunis et Safacas, occupés par de nouveaux rebelles, il paraît que Tamim jouit enfin des douceurs du repos et de la paix pendant les dernières années de son règne, qui avait duré environ quarante-sept ans. Il mourut en redjeb 501 (février 1108), à l'âge de soixante-dix-neuf ans; prince recommandable par son courage, sa libéralité, sa clémence, sa justice, autant que par la vivacité de son esprit et par son talent pour la poésie. Il laissa soixante filles et quarante fils. Il eut pour successeur Yahia, l'un de ceux-ci, dont le petit-fils, dépouillé de tous ses états par Roger, roi de Sicile, fut le dernier prince de la dynastie des Zeïrides (*V.* HAÇAN AL SANHADJY, au Supplément). A—T.

TAMIMI (ABOU-THAHER MOHAMMED), fils de Yousouf de Saragosse, composa à Cordoue un Recueil de cinquante *Mecamat*, ou *Discours académiques*, à l'imitation de ceux du célèbre Hariri: il en existait un exemplaire à la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de Pierre Duval; et il y est retourné, après avoir été quelques années à la bibliothèque royale de Paris. Voy. la *Bibl. or.* d'Assemani, tom. I, pag. 588 et le *Catal. des man. choisis à la bibl. du Vatican, et remis aux commissaires français*, imprimé à Leipzig, en 1803, p. 33. M. Silvestre de Sacy, dans sa *Chrestomathie*, t. III, p. 194, nous apprend que le héros de ces discours est un certain Abou-Habib; que l'auteur met ses récits dans la bouche de Moundar Ben Homam; et qu'Hadji Khalfa en fait mention.—Un autre Tamimi ou Témimi de Maroc est auteur d'une Histoire de la Mauritanie, ou du *Règne des Maures en Espagne;* elle se trouve à la biblioth. académiq. de Leyde, n° 1798. Dombay a traduit de l'arabe en allemand, une *Histoire* anonyme des *rois Maures* (*V.* DOMBAY). Z.

TAMMEAMEA, roi des îles Sandwich dans le Grand océan, fut un de ces hommes doués de la force d'esprit et du génie nécessaires pour opérer des changements utiles dans les habitudes d'un peuple; il ne lui a manqué que d'être né dans un pays plus vaste pour laisser une grande renommée. Tammeamea appartenait à la race des chefs : à l'époque de la mort de Cook (1780) il était déjà parvenu à l'âge viril; sa bravoure le distinguait; il ne prit aucune part à ce funeste événement. Terriobou, roi d'Ovaïhy, la principale île de l'archipel des Sandwich, ayant, quelque temps après, mécontenté les grands de l'état, fut mis à mort. Le pouvoir suprême fut délégué à Tammeamea, qui bientôt eut occasion d'en faire un usage qui demandait un homme d'un esprit pénétrant. La paix, conclue en 1783, entre les nations civilisées qui s'étaient combattues sur l'océan Atlantique, allait apporter de grands changements chez un peuple à demi-sauvage, ha-

(2) Et non pas Harba et Maiorque, comme l'a dit de Guignes.

bitant quelques îles du Grand océan au nord de l'équateur. De nombreux navires, profitant des indications laissées par l'immortel Cook, sur les profits que devait donner le commerce des fourrures échangées avec les habitants de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et transportées ensuite à la Chine, parcoururent les parages situés entre les deux contrées. Les îles Sandwich, et notamment Ovaïhy, leur offraient une excellente relâche pour se pourvoir d'eau et de vivres. Plusieurs marins désertèrent et se fixèrent dans ces îles. Leur conversation fit concevoir à Tammeamea que la visite des navires des peuples civilisés pouvait être avantageuse sous plus d'un rapport; il accueillit ces étrangers, et les prit sous sa protection. Des chefs inférieurs, dont, en quelques occasions, l'autorité contrebalançait la sienne (car le gouvernement de ces îles offrait des traces du régime féodal), séduits par l'appât des richesses en armes et autres objets que renfermaient les vaisseaux, formèrent plusieurs fois des complots pour s'en emparer et massacrer les équipages : quelques-uns de ces cruels desseins réussirent. Tammeamea, qui comprenait que cette conduite éloignerait les étrangers de son île, ou qu'elle attirerait sur son peuple de cruelles représailles, fit souvent échouer les projets sanguinaires des autres chefs. Ayant fini par acquérir un pouvoir souverain, il put répondre aux étrangers de leur sûreté dans ses états. Lorsque Vancouver visita Ovaïhy, Tammeamea, qui n'était pas encore parvenu à ce degré d'autorité, pensa que, pour préserver son peuple des mauvais traitements que lui avaient fait éprouver quelques navigateurs, il convenait de se mettre sous la protection d'un prince puissant. En conséquence, dans une des relâches du navigateur anglais, il se reconnut, ainsi que son peuple, en février 1794, sujet du roi de la Grande-Bretagne. Tous les chefs avaient assisté à la délibération ; il fut convenu que le monarque étranger ne se mêlerait en rien du gouvernement intérieur de l'île: ainsi sa souveraineté se bornait à un droit de protection. Cependant, pour prix de sa soumission, Tammeamea s'était fait construire, par les charpentiers de Vancouver, une jolie goëlette. Ce bâtiment devint un modèle pour en construire de pareilles. Tammeamea eut une flotille ; il l'employa pour conquérir d'autres îles de l'archipel des Sandwich. Plus tard, il arma un navire, monté en partie par des matelots ses sujets, le chargea de bois de sandal et de nacre de perle, et l'expédia pour Canton. Le bâtiment, qui était commandé par un capitaine américain, ne fut pas admis par les Chinois, parce que ce peuple, esclave des formalités, ne connaissait pas le pavillon qui se présentait pour la première fois. En effet, Tammeamea n'avait pas adopté la bannière britannique ; il en avait pris une particulière. Ne négligeant aucune occasion d'introduire parmi son peuple les arts utiles des peuples d'Europe, il accueillait les artisans de tous les genres, et les encourageait à former des élèves. Il sentait tout ce qui manquait à ses compatriotes, et regrettait de n'avoir pas les moyens de les faire parvenir au degré d'instruction auquel il desirait les voir arriver. Du reste il avait établi parmi eux une police très-sévère. On jouissait, dans les îles Sandwich, de la même sûreté que chez les peuples les plus civilisés.

Sachant que ces mêmes nations envahissent quelquefois les états de voisins faibles, il conçut de vives alarmes en 1816, lorsqu'un capitaine américain lui raconta que plusieurs navires russes parcouraient le Grand océan, et devaient venir aux îles Sandwich pour s'en emparer. Il fit aussitôt construire un fort à l'île de Vahou; et, lorsque l'on vit en mer le pavillon russe, il rassembla autour de lui quatre mille hommes sous les armes. Ayant reconnu que le *Rurik*, commandé par M. de Kotzebue, ne voyageait qu'avec des intentions pacifiques, il le reçut amicalement et lui fit fournir tout ce dont il avait besoin, disant qu'il éprouvait une vive satisfaction à rendre service à une expédition de découvertes. Parmi les présents que les Russes lui firent, les plus agréables pour lui furent deux mortiers et une certaine quantité de bombes. Tammeamea avait, à Ovaïhy, un fort garni de plusieurs pièces de canon; son commerce avec les Européens lui avait procuré un trésor de cinq cent mille piastres fortes en espèces, beaucoup de marchandises et quelques navires marchands complétement gréés : richesses extraordinaires, si l'on considère qu'à l'époque de la première relâche de Vancouver, en 1793, Tammeamea vint lui-même trouver ce navigateur, pour échanger des bananes et des cochons contre des clous. Tammeamea mourut à Ovaïhy, au mois de mars 1819, après une maladie de quelques jours. Quand il sentit approcher sa fin, il fit rassembler autour de lui les chefs des îles qui lui étaient soumises, et les exhorta vivement à maintenir les institutions qu'il avait établies : « C'est aux » hommes blancs, dit-il, que nous » sommes redevables de tout ce que » nous avons acquis de bon. Je vous » invite à les respecter, eux et tout » ce qu'ils possèdent, et à les laisser » jouir paisiblement de tout ce que » je leur ai accordé. » Il nomma ensuite, pour son successeur, Rio-rio, son fils aîné. Cependant il craignait que ce fils ne conservât pas ce qu'il avait établi. A l'époque de sa mort, Tammeamea devait être âgé de soixante-quinze ans. Les Russes, qui le virent pour la dernière fois, en 1817, lui trouvèrent l'air d'un septuagenaire. Vancouver, qui se souvenait de l'avoir vu en 1779, se le rappelait comme un homme d'une physionomie très-farouche : il fut agréablement surpris, en 1793, d'observer que les années avaient adouci la férocité des traits de ce chef, et que sa figure annonçait de la franchise et de la générosité. Il eut de fréquentes occasions de reconnaître son esprit d'ordre et sa sagesse. Toutes ses questions étaient judicieuses; rien de ce qui était utile n'échappait à ses remarques. Tammeamea avait le talent de se faire obéir : la tranquillité de ses états ne fut pas troublée pendant sa vie. Il n'avait pu porter ses réformes sur plusieurs usages de ses compatriotes, quoiqu'il en connût les vices et l'absurdité; le temps lui manqua pour effectuer ses projets. On trouve des détails sur cet homme extraordinaire dans les Voyages de Vancouver, dans celui de M. de Kotzebue, dans le Voyage pittoresque autour du monde de M. Choris, et dans plusieurs autres relations. Son fils, Rio-rio, venu en Angleterre avec sa femme, en 1824, pour réclamer l'aide du gouvernement britannique, ne put supporter le climat d'une île si différente de la sienne : il mourut

après quelques mois de séjour; sa femme était décédée avant lui. Leurs corps ont été portés à Ovaïhy, par un bâtiment anglais. E—s.

TANAQUIL, *V*. SERVIUS-TULLIUS et TARQUIN-LE-SUPERBE.

TANARA (VINCENT), né à Bologne vers le commencement du dix-septième siècle, fut élevé à l'académie des *Ardenti* (1), ou *del Porto*, et passa sa jeunesse entre les travaux de la guerre et l'amusement de la chasse, qu'il aima passionnément. Rien n'annonçait en lui le talent de l'écrivain, lorsqu'admis à la familiarité du cardinal Sforza, il se sentit épris de l'amour de l'étude, à la vue d'une riche bibliothèque que ce prélat avait rassemblée, et qu'il tenait généreusement ouverte à ses amis. Après la mort de son protecteur, Tanara, accablé de chagrins domestiques, tâcha de les dissiper en s'occupant de la composition de quelques ouvrages, dont un seul a été imprimé. C'est un tableau de la vie champêtre, dans lequel on peut apprendre à régler son ménage, lorsqu'on a le temps et la patience de chercher de bons conseils au milieu d'une foule de détails oiseux. *L'Économia del cittadino in villa* (Bologne, 1644, in-4°.) est divisé en sept livres, dont chacun a un titre particulier, savoir: le *Pain* et le *Vin*; la *Vigne* et les *Abeilles*; la *Basse-cour*; le *Potager*; le *Verger*; les *Champs*; la *Lune* et le *Soleil*. L'édition de 1648 contient un petit supplément sur les *qualités du chasseur*. Il existe plusieurs réimpressions de cet ouvrage, qui, bien qu'il renferme quelques observations curieuses (2), ne fait pas beaucoup regretter la négligence qu'on a mise à la publication des autres traités du même auteur sur la pêche, la chasse, et le Maître d'hôtel, ou le seigneur dans son château (*lo Scalco, o il Gentiluomo in villa*). Tanara mourut à Bologne, vers 1667. *Voy*. Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, VIII, 74. A—G—S.

TANCARVILLE (JEAN II vicomte DE MELUN comte DE) était fils de Jean Ier., vicomte de Melun, grand chambellan de France, qui, par son mariage avec Jeanne, dame de Tancarville, attira dans sa famille (1), déjà illustrée depuis plus de trois siècles par ses grandes charges et ses alliances, la dignité de chambellan et connétable héréditaire de Normandie. Jean II, qui était petit-neveu de Simon de Melun, maréchal de France, tué à la bataille de Courtrai, en 1302, se fit remarquer parmi les plus vaillants chevaliers de son temps : il fit ses premières armes contre les infidèles, tant en Prusse qu'en Espagne; combattit contre les Anglais sous les ordres de Jean, duc de Normandie et fils du roi Philippe de Valois, en 1345; eut part à la prise de Miremont, aux sièges d'Angoulême et d'Aiguillon.

(1) C'était une maison d'éducation, dirigée par les PP. Somasques, et où avait été élevé Benoît XIV. Ce nom d'académie des *Ardenti*, lui avait été donné par le sénateur Paleotti, qui en fut le fondateur en 1558.

(2) C'est ainsi que dans le livre II il décrit la culture du roseau, qui sert en Italie à soutenir les vignes : il rapporte des exemples qui prouvent que les abeilles se découvrent l'une à l'autre les richesses qu'elles rencontrent. Au livre IV, il donne la culture du Caprier, quoique, en général, il ait signalé le climat de Bologne comme froid. Il vante les choux des contrées alpines, regarde le fenouil de Bologne comme le meilleur qui existe, et assure que sa tige est quelquefois de la grosseur de la cuisse : pour l'obtenir, on sème pendant l'hiver les deux graines réunies qui composent son fruit comme celui des autres ombellifères. En parlant des fleurs d'agrément, il nous apprend que les jonquilles se vendaient très-cher à Bologne, en 1610, et que les tubéreuses ne faisaient que s'y introduire. Au surplus le livre n'est guère qu'une compilation, et l'auteur paraît étranger à la pratique. D—P—S.

(1) Il en existe encore une branche, celle des vicomtes de Melun, de Brumetz (*V*. MELUN).

L'année suivante, il servit en Normandie; et lorsque la ville de Caen fut prise d'assaut par les Anglais, il défendit valeureusement cette place avec le connétable Raoul de Brienne et fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il jouit de toute la confiance du roi Jean II, qui érigea, en sa faveur, la seigneurie de Tancarville en comté, le 4 février 1351. L'année précédente, il avait succédé à son père dans la charge de grand chambellan: le roi Jean venait de lui conférer celle de grand-maître de France. Il fut chargé par ce prince d'aller négocier le mariage de Philippe de France, depuis duc de Bourgogne, avec la fille du comte de Flandre, Robert de Mâle. A la journée de Poitiers, l'an 1356, il combattit vaillamment avec Jean III, son fils aîné, et Guillaume de Melun, archevêque de Sens, son frère. Fait prisonnier avec le roi, il fut conduit en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1358, que ce prince le renvoya en France, ainsi que son frère l'archevêque, pour faire ratifier par les états les conditions au prix desquelles le monarque anglais consentait à rendre la liberté au roi captif. Paris était alors en proie à la sédition. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, et le prévot des marchands Marcel insultaient chaque jour à l'autorité du dauphin, Charles, qui gouvernait en l'absence du roi. Le retour de Tancarville et de son frère alarma tellement les factieux, que les jours de ces deux fidèles seigneurs furent menacés et qu'ils se virent obligés de quitter la capitale. Le bruit se répandit qu'ils rassemblaient dans les environs des gendarmes pour venger leur affront. La terreur devint générale, on tendit des chaînes dans les rues; mais le règne des factieux n'était pas encore à son terme. Ce ne fut que l'année suivante que le dauphin, entouré d'une brave noblesse, put rentrer dans Paris, où il fut reçu avec enthousiasme. Tancarville fut alors désigné, par le dauphin, parmi les négociateurs de la paix de Bretigny, et il fut ensuite au nombre des quarante otages donnés pour la garantie de ce traité. Le roi Jean, devenu libre, le fit entrer dans son *grand et étroit* conseil : ce prince lui conféra en outre la dignité de souverain maître des eaux et forêts. Le comte de Tancarville eut également une grande part aux affaires sous le roi Charles V. Il mourut l'an 1382. Il était à la fois gouverneur de Champagne, de Bourgogne et de Languedoc. Jean III, son fils aîné, grand-chambellan de France, mourut sans postérité, l'an 1385.—Guillaume IV, vicomte de Melun, comte de TANCARVILLE, second fils de Jean II, succéda à son frère dans la dignité de grand-chambellan. Il eut part à tous les événements du règne de Charles VI, et dans presque tous les actes qui nous sont restés du gouvernement de ce prince, le nom du comte de Tancarville figure à la tête de ceux du grand-conseil. Dans des lettres, données au mois de novembre 1392, confirmatives de l'ordonnance concernant la majorité des rois, portée par son prédécesseur, Charles VI qualifie Tancarville de prince du sang, *nostri consanguinei.* Il fut chargé, depuis 1393 jusqu'en 1397, de diverses négociations en Angleterre: il se rendit auprès du roi Richard II, pour confirmer le traité de Bretigny; à Avignon il accompagna les princes du sang, pour traiter avec le pape Benoît XIII, au sujet du schisme d'Occident; à Florence et

dans l'île de Cypre, il conclut des alliances avantageuses à la France. L'an 1396, il alla prendre possession de l'état de Gênes, qui s'était donné au roi. A son retour, il fut pourvu de la charge de grand-bouteiller de France et de celle de premier président *lai* de la cour des Comptes. Lors des dissensions funestes qui s'élevèrent, à la cour de l'insensé Charles VI, entre les partis d'Orléans et de Bourgogne, Tancarville s'attacha fortement à Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Il fut tué l'an 1415, à la bataille d'Azincourt, ne laissant qu'une fille, nommée Marguerite, qui porta la vicomté de Melun et le comté de Tancarville dans la maison d'Harcourt, par son mariage avec Jacques de Harcourt, dont elle eut une fille, Marie, qui épousa le célèbre Dunois. D—R—R.

TANCHELIN(1), hérésiarque qui dogmatisait à la fin du onzième et au commencement du douzième siècle, était né à Anvers. C'était un simple laïc, d'un esprit fort subtil, et qui ne manquait pas d'une certaine éloquence. La ville d'Anvers n'avait alors qu'un seul prêtre, de mœurs plus que suspectes. Tanchelin profita de cet abandon pour répandre ses erreurs parmi ses compatriotes. Il agit d'abord secrétement, séduisant les femmes, qui séduisirent leurs maris. Le nombre de ceux qu'il avait induits en erreur s'étant augmenté, il devint plus hardi, prêcha sa doctrine publiquement, souvent même en pleine campagne. Il marchait avec une pompe royale, environné de gardes qui portaient devant lui un étendard et une épée. L'or brillait sur ses habits et dans sa coiffure: *habitu et vestibus deauratis incedens;* sa table était splendidement servie. Suivi de trois mille hommes bien armés, il imposait par cet appareil militaire. Ceux qu'il ne gagnait pas par la force de son éloquence étaient subjugués par la crainte, et malheur à qui lui résistait (2). Quant à sa doctrine, il ne reconnaissait aucune distinction entre les laïcs et ceux qui avaient reçu les ordres; il comptait pour rien les évêques et les prêtres; il enseignait qu'en lui et ses sectateurs consistait la vraie Église; il regardait les temples catholiques comme des lieux de prostitution, et les sacrements comme des profanations; il attaquait surtout celui de l'Eucharistie, disant qu'il était sans vertu, et il niait la présence réelle. A ces impiétés il en joignait beaucoup d'autres, réunissant dans son enseignement les impuretés des gnostiques, les opinions de Bérenger sur l'Eucharistie, les erreurs des donatistes, etc. Le peuple l'écoutait comme un oracle. A cette doctrine pernicieuse, Tanchelin joignait les mœurs les plus dépravées, s'abandonnant aux plus honteuses impudicités, abusant des filles en présence de leurs mères, et des femmes au vu et su de leurs maris; et tel était l'état de fascination auquel il avait amené ce malheureux peuple, qu'il parvint à lui faire regarder ce cynisme révoltant comme une œuvre spirituelle, et que celles qui n'avaient pas obtenu cette faveur se trouvaient malheureuses. Tanchelin poussa l'audace jusqu'à s'attribuer la divinité, s'égalant à Jésus-Christ, et disant que comme lui il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit. On brûlait de

(1) Le nom de cet hérésiarque varie suivant les différents auteurs. Plusieurs l'appellent Tanchelam. Bayle le nomme *Tandemus*, d'après Sigebert.

(2) Il tuait ceux qu'il ne pouvait pas persuader, dit Bayle.

l'encens au pied de ses statues; on lui érigeait des autels; tout ce qu'il avait touché était regardé comme sacré, et l'on buvait comme un spécifique l'eau dans laquelle il s'était baigné. Un jour, en présence d'un peuple nombreux, il se fit apporter une image de la Sainte-Vierge; lui touchant la main et prononçant les paroles du mariage, il déclara qu'il la prenait pour épouse. Puis réclamant les présents de noces, il fit mettre deux coffres, l'un de son côté, l'autre du côté de l'image; et cette multitude s'empressa d'y apporter de nombreuses offrandes, les femmes donnant jusqu'à leurs colliers et leurs pendants d'oreilles. Vers 1105, Tanchelin partit pour Rome en habit de moine, avec un prêtre nommé Evervachier, son zélé partisan. Leur dessein était de porter la corruption jusque dans le centre de la catholicité, ou du moins d'y surprendre des lettres de communion. N'ayant pu y réussir, ils s'en retournaient au Pays-Bas, dogmatisant en route quand ils en trouvaient l'occasion. Comme ils passaient par Cologne, Frédéric, qui en était archevêque, instruit de leurs menées, les fit arrêter et enfermer dans les prisons de l'archevêché. Le clergé d'Utrecht, en ayant été informé, écrivit à Frédéric, le priant de ne point leur rendre la liberté; mais malgré les précautions qu'on prit, ils parvinrent à s'évader. Tanchelin fit une fin digne de sa vie : après avoir infesté les diocèses d'Utrecht et de Cambrai, et répandu sa doctrine dans la Hollande, le Brabant et une partie de l'Allemagne, il fut tué par un prêtre catholique, qui lui cassa la tête dans le cours d'une navigation. Depuis cette mort, qui date à-peu-près de 1115, il s'était écoulé environ huit ans. Dans cet intervalle, Burchard, évêque de Cambrai, avait rétabli, dans l'église de Saint-Michel d'Anvers, douze chanoines, espérant qu'avec ce secours, il serait possible de rappeler à la foi les peuples abusés. Les chanoines, après quelques tentatives, trouvèrent que cette entreprise était au-dessus de leurs forces. Ils en avertirent Burchard, qui, lié autrefois avec saint Norbert, crut, dans cette extrémité, que ce qu'il pouvait faire de mieux était de s'adresser à lui. Norbert venait de fonder Prémontré : il s'empressa de répondre au vœu de son ancien ami (*V*. Norbert, XXXI, 361). Il partit de Prémontré, en 1123, avec Evermode et Waltman, deux de ses disciples, auxquels il adjoignit quelques docteurs de l'école de Paris et de celle d'Anselme de Laon, qui venaient d'embrasser son institut. L'esprit de douceur et de charité du saint, son éloquence persuasive et les prédications de ses compagnons, ne furent pas sans effet. On abjura le Tanchelinisme entre leurs mains; on rapporta de tous côtés les hosties que, depuis plusieurs années, les disciples de Tanchelin gardaient dans des corbeilles ou des trous, pour leurs profanations. Les temples furent réparés et rouverts, les autels redressés, les croix exposées à la vénération publique, le sacerdoce rétabli, et l'Eucharistie honorée. Après l'heureuse issue de cette mission, Norbert retourna à Prémontré; mais auparavant, Burchard et les chanoines d'Anvers, sentant combien une colonie de pareils ouvriers pouvait être utile dans un pays où la foi n'était pas encore complétement affermie, offrirent au saint l'église de Saint-Michel. Il y laissa douze de ses chanoines, hommes zélés et instruits.

Waltman fut le premier abbé de cette maison, qui devint un des plus beaux établissements de l'ordre de Prémontré, et qui florissait encore il y a quelques années. Cependant le Tanchelinisme n'était pas détruit partout. On en trouve, vers ce temps, des traces en divers lieux, notamment à Avignon, à Noyon, au rapport de Guibert de Nogent, et à Yvois, au diocèse de Trèves. L'archevêque Brunon s'y transporta, et fit arrêter quatre de ces sectaires. Enfin, par les soins de quelques saints personnages, cette hérésie fut entièrement extirpée. L—Y.

TANCRÈDE, un des chefs de la première croisade, était Sicilien d'origine, du côté de son père Odon-le-Bon, et Normand du côté de sa mère Emma, fille de Tancrède de Hauteville, père du fameux Robert Guiscard, duc de Calabre (*V.* Guiscard, XIX, 182). Aucun des auteurs qui ont parlé de lui n'a fixé l'époque de sa naissance, ni fait connaître sa jeunesse. Raoul de Caen, qui a écrit sa Vie en vers et en prose (*V.* Raoul, XXXVII, 87), a fait de ce héros un portrait qui peut suppléer à ce silence. « Le haut rang de ses parents, dit-il, n'inspira aucun orgueil au jeune Tancrède. Les richesses de son père ne le portèrent point à la mollesse. Il surpassa les jeunes gens de son âge par son adresse dans le maniement des armes, et les vieillards par la gravité de ses manières. Chaque jour il offrait aux uns et aux autres un nouvel exemple de vertu. Scrupuleux observateur des préceptes de Dieu, il mettait tous ses soins à retenir les leçons qu'il entendait, et à les répéter dans les conversations avec ses égaux. Il évitait d'offenser personne, et pardonnait aisément à ceux qui l'offensaient. Tancrède était le premier à louer l'adresse ou la valeur de ses adversaires. Il disait qu'il fallait combattre ses ennemis et non les déchirer. Il ne parlait jamais de lui-même; mais il brûlait de faire parler de lui : pour y parvenir, il préférait les veilles au sommeil, le travail au repos. Aussi chaque jour acquérait-il de nouveaux titres à la gloire. Dans les combats, il comptait pour rien les blessures, et n'épargnait ni son sang ni celui de l'ennemi. Une seule chose cependant l'inquiétait et l'agitait sans cesse : il ne savait comment accorder les droits de la guerre avec les préceptes de Dieu; car le Seigneur ordonne de présenter la joue à celui qui nous frappe, et la loi de la guerre défend d'épargner même son parent. Cette opposition entre la doctrine de Dieu et les maximes du monde avait en quelque sorte enchaîné le courage de Tancrède, et lui faisait préférer une vie paisible à l'activité guerrière : mais lorsqu'en 1096, le pape Urbain II eut promis la rémission de leurs péchés aux Chrétiens qui iraient combattre les infidèles, il se réveilla de sa léthargie. Enflammé d'une ardeur incroyable en voyant qu'il s'agissait de faire servir son épée à la gloire du christianisme, il se mit à préparer tout ce qui lui était nécessaire, et réunit assez d'armes, de chevaux et de provisions pour lui et ses compagnons. » S'étant réuni, en 1096, à son cousin Bohémond, prince de Tarente, pour aller joindre l'armée des Croisés (*V.* Bohémond), il consentit à servir sous ses ordres. Tous deux, s'étant embarqués, abordèrent en Epire. Tancrède, qui cherchait l'occasion d'exercer sa valeur, se portait tantôt en avant de l'armée, pour découvrir les embûches, tantôt marchait sur les derrières pour écarter

les pillards, et se montrait toujours utile, toujours au milieu des dangers. L'armée sicilienne étant arrivée à la rivière Vardari, que les chroniques appellent *Bardal* ou *Vardal*, campa quelques jours sur ses bords. La rapidité du courant s'opposait au passage; et l'autre rive, couverte d'ennemis, offrait un spectacle effrayant pour les Croisés. Tancrède, voyant qu'on hésitait, traversa le fleuve, accompagné d'un petit nombre des siens. A peine eut-il mis le pied sur le rivage opposé qu'il se vit enveloppé d'une multitude de Grecs. Le nombre des ennemis ne l'effraya point. Il s'ouvrit un passage avec son épée, et tua tous ceux qu'il attaqua. L'armée de Bohémond, qui était restée de l'autre côté, voyant les Grecs en fuite, n'hésite plus à passer le fleuve. Les uns le traversent à la nage, les autres sur des barques ou sur leurs chevaux; et dans un instant, toute l'armée est à l'autre bord. Il restait six cents pèlerins, qui ne portaient point d'armes, et que la vieillesse ou la maladie mettait hors d'état de combattre. Les Grecs tombèrent sur cette troupe faible et sans défense; et les deux rives retentirent de cris et de gémissements. Tancrède, qui poursuivait les Grecs fugitifs, revient sur ses pas, repasse le fleuve avec deux mille hommes, met les Grecs en déroute, venge sur eux des blessures faites à des femmes et à des vieillards sans défense, et revient prendre sa place à l'avant-garde. L'empereur grec Alexis fut fort troublé en apprenant que Bohémond avait traversé l'Adriatique, et s'était emparé de la Macédoine. Il essaya de gagner par des promesses flatteuses celui qu'il ne pouvait vaincre, et lui adressa des lettres et des députés, pour l'attirer à Constantinople. Bohémond, séduit par les offres de l'empereur, partit, et laissa le commandement de l'armée à Tancrède. Celui-ci, se défiant de la trompeuse amitié des Grecs, dédaigna les présents d'Alexis; et il avait déjà résolu de s'éloigner, lorsqu'il apprit que Bohémond s'était soumis à rendre hommage au prince grec. La crainte d'éprouver un pareil sort hâta sa résolution. Il partit seul, sans suite, couvert d'un habit grossier, et s'embarqua pour l'Asie, où il alla se joindre aux autres chefs croisés qui se rassemblaient sous les murs de Nicée. Peu de temps après, Bohémond étant venu l'y joindre, il ne lui dissimula point son mécontentement, et jura de ne pas remplir les promesses qu'il avait faites. Cependant Nicée était assiégée par les Croisés. Le comte Raimond de Saint-Gilles, arrivé le dernier, plaça ses tentes devant la porte orientale de cette ville. L'armée turque descendit par le revers de la montagne voisine pour entrer par cette porte et donner du secours aux assiégés. Un cri s'élève aussitôt. Le comte court le premier au-devant de l'ennemi; les autres chefs le suivent. Tancrède, qui était éloigné, arrive sur son cheval à toute bride. Le combat était encore douteux, et les esprits flottaient entre la crainte et l'espérance; mais Tancrède, ayant coupé la tête à un turc en arrivant, rendit le courage aux Croisés, et abattit celui des ennemis. Les Infidèles se hâtèrent de regagner les montagnes, poursuivis par les Chrétiens, qui en tuèrent un grand nombre et rentrèrent dans leur camp, faisant entendre de toutes parts le nom et les louanges de Tancrède. La ville de Nicée ayant été remise aux troupes grecques (1097), Bohémond, lié par son traité et par son serment, alla trouver Alexis, qui s'était avancé

jusqu'à Pélécane, et lui amena Tancrède comme il l'avait promis: mais l'empereur fut plus effrayé que satisfait de la présence de ce dernier, dont il ne put obtenir qu'un hommage conditionnel. Tancrède était d'avis que les places prises sur les Turcs ne devaient être confiées qu'à la garde des Francs, parce que les Francs suffisaient pour les défendre. Il pensait que ce serait les restituer aux Turcs que de les confier aux Grecs. Quant à lui-même, il ne voulait pas servir en même temps deux maîtres, l'armée des Croisés et l'empereur de Constantinople. On dit même qu'il ne déguisa point ces sentiments et qu'il les fit connaître à Alexis avec sa franchise guerrière. « Si vous voulez commander aux Croisés, lui dit-il, mettez vos soins à leur être utile : comptez sur l'obéissance de Tancrède, tant que vous prouverez votre zèle pour l'armée du Christ. » Ayant été invité à demander à l'empereur quelle espèce de présent lui serait agréable, il répondit que la tente impériale pourrait seule lui plaire. Or cette tente était un ouvrage admirable; on y voyait des rues garnies de tout comme dans une ville; vingt chameaux l'auraient à peine portée. Alexis apprenant cette demande, s'emporta contre Tancrède, et finit par lui dire: *Je ne te juge digne d'être mon ami ni mon ennemi ; et moi*, reprit Tancrède, en riant de sa colère pereur, *je vous trouve digne d'être mon ennemi et non mon ami.* Dès ce moment Alexis et Tancrède ne se rencontrèrent plus ensemble. Tancrède se hâta de fuir la présence du prince grec, et Bohémond le suivit de près. Un messager de l'empereur eut ordre d'aller après eux et de les ramener; mais ayant échappé aux piéges d'Alexis, ils ne voulurent plus s'y exposer. L'armée des Croisés, après la remise de Nicée aux troupes grecques, ayant continué sa marche, eut à soutenir contre les Turcs un combat dans lequel Tancrède perdit son frère Guillaume, et courut lui-même de grands dangers. Il y laissa, dit un historien, sa lance et son pennon. Robert de Normandie et Bohémond firent des prodiges de valeur et sauvèrent l'armée qui reprit sa route vers Antioche. Tancrède s'éloigna du camp et entra dans la Cilicie, où il fit le siége de Tarse. Baudouin, frère de Godefroi, étant survenu, il s'éleva une querelle entre lui et Tancrède pour la possession de la ville : après de violents débats, Tancrède alla s'emparer de Mamistia. Bientôt Baudouin arriva sur ses traces. Ce fut alors qu'on vit se renouveller les querelles qui avaient éclaté à Tarse; les deux rivaux, suivis de leurs guerriers, en vinrent aux mains; le lendemain du combat, les deux partis se rapprochèrent de nouveau, et chacun des chefs, après avoir conquis plusieurs villes, revint à l'armée chrétienne; Tancrède loué pour sa modération et sa valeur, Baudouin blâmé généralement pour ses injustices et ses violences. Tancrède suivit les Croisés qui allèrent assiéger Antioche et campa près de Bohémond. Pendant ce siége mémorable, il intercepta tous les chemins, de manière qu'aucun habitant n'osait sortir de la ville. Cependant la garnison tentait encore quelques excursions, et surprenait quelquefois les Chrétiens. Pour prévenir leurs attaques imprévues, Tancrède alla se mettre en embuscade dans un lieu par lequel ils avaient coutume de passer. Les assiégés qui avaient un vague soupçon du piége qu'on leur tendait, n'envoyèrent ce jour là qu'un

petit nombre de fourrageurs. Les gens de Tancrède se cachèrent, et personne ne se montra. Les Turcs sortirent et rentrèrent sans être inquiétés. Le jour suivant ils revinrent plus nombreux et plus près du camp; Tancrède retint encore les siens. Le troisième jour, les Turcs, plus hardis, reparurent en plus grand nombre; Tancrède, sortant alors de son embuscade, fond sur eux et en tue sept cents. Il envoya à l'évêque du Puy, légat du pape auprès de l'armée, soixante-dix têtes des ennemis, comme la dîme de son triomphe; et le légat, en reconnaissance, lui fit compter soixante-dix marcs d'argent, dont Tancrède se servit pour acquitter ses dettes. Ce guerrier libéral et désintéressé, avait coutume de dire : « Mon trésor, ce sont mes » soldats; peu m'importe que je manque d'argent, pourvu qu'ils en aient. » Qu'ils remplissent leur bourse, je » prends pour moi les soins, les armes, la fatigue, la grêle et la » pluie. » Lorsque ses soldats étaient épuisés par les combats du jour ou par les veilles de la nuit, il les dispensait de faire leur service; mais lui ne se dispensait jamais du sien; souvent même il faisait celui des autres. Un jour étant sorti seul avec son écuyer, n'ayant que son épée, sa lance et son bouclier, il fut attaqué par trois Turcs, qu'il coucha morts sur la place. Ce fut dans ce combat qu'il conjura son écuyer de garder le silence sur ses exploits. Son historien Raoul de Caen ne peut s'expliquer un fait si extraordinaire, et il le compare ici à tout ce que l'antiquité a de plus grand. Cependant le siége d'Antioche durait depuis plusieurs mois, et la disette se faisait cruellement sentir parmi les assiégeants comme parmi les assiégés. Plusieurs chefs croisés se retirèrent du camp et se partagèrent la campagne environnante. Tancrède s'établit à Emma et à Harène, villes dont le territoire était très-fertile. Toujours en avant pour combattre, ce prince fut aussi le premier à secourir ses compagnons, quand la disette se fit le plus vivement sentir. Il n'éloignait personne de sa table, y admettant même des guerriers à qui d'autres chefs avaient refusé la leur; mais il ne put souffrir que cette disette servît de prétexte pour abandonner l'armée. Guillaume Carpentier et Gui le Rouge, ou, selon d'autres, Pierre l'Ermite lui-même, s'étant retirés secrètement, il les poursuivit, les atteignit, et les ramena au camp tout honteux. Pendant que la ville d'Antioche tombait au pouvoir des Croisés (juin 1098), par les intelligences et la ruse de Bohémond, Tancrède était, selon sa coutume, occupé d'intercepter les communications et de fermer les chemins. Lorsqu'il apprit, par les fuyards, que la ville était prise, il s'exhala en plaintes et en reproches contre son cousin Bohémond, qui lui avait, pour ainsi dire, envié l'honneur de monter le premier sur les remparts; mais il ne tarda pas à trouver une autre occasion de signaler son courage, dans la bataille que les Croisés livrèrent à Korbougah, général des Persans. Au rapport de Raoul de Caen, il poursuivit les Turcs vaincus vers l'Oronte, en faisant un carnage affreux. Son historien le compare à un léopard qui se rassasie de sang au milieu d'une bergerie. La conquête d'Antioche étant assurée, et Bohémond en étant nommé prince, Tancrède se joignit aux comtes de Normandie et de St.-Gilles, pour aller mettre le siége devant Marra, ville riche et populeuse. Les Croisés ne tardèrent pas à éprou-

ver, devant cette place, les mêmes maux que devant Antioche. Nous ne parlerons point des discordes qui troublèrent alors l'armée chrétienne, ni des excursions que firent les pèlerins dans la Syrie. Au printemps de l'année suivante 1099, les chefs réunis résolurent de marcher sur Jérusalem. Quand l'armée chrétienne fut arrivée à Ramla, les chrétiens de Bethléem vinrent implorer le secours des Croisés. Tancrède partit avec trois cents hommes au milieu de la nuit, et planta l'étendard victorieux des Francs au lieu même où naquit le sauveur. Bientôt il s'avança vers Jérusalem, et devançant tous ses compagnons se rendit seul sur la montagne des Oliviers, qui n'est séparée de la ville que par la vallée de Josaphat. Pendant que, du haut de cette montagne, il contemplait la cité sainte, un ermite l'aborda et lui en fit distinguer les principaux lieux. Cet ermite lui demanda ensuite qui il était, et lorsqu'il eut appris qu'il parlait au neveu de Robert Guiscard, il s'écria : « Quoi ! vous êtes du sang » de ce chef sous la foudre duquel la » Grèce trembla tant de fois, qui fit » fuir Alexis, qui fit ouvrir les por- » tes de Dyrrachium, et à qui toute la » Bulgarie obéit jusqu'au fleuve Var- » daris. Vous parlez à un homme qui » vous connaît, et qui n'a point ou- » blié le dévastateur de sa patrie : ce » guerrier, qui fut mon ennemi, ré- » pare enfin ses anciennes offenses en » vous envoyant ici. » Cet entretien se prolongea jusqu'à ce que l'ermite, apercevant cinq soldats qui, sortis de la ville, descendaient dans la vallée, et s'avançaient avec confiance vers la montagne, en avertit Tancrède ; celui-ci dit adieu à l'ermite, et alla au-devant des ennemis. Comme ils venaient à lui à des intervalles inégaux, il en tua trois l'un après l'autre, les fit rouler dans la vallée, et poursuivit le reste jusqu'aux murs de la ville. Mais repoussé à son tour, il revint vers les siens, qui commençaient à s'inquiéter de son absence. Cependant l'armée des Croisés arriva devant Jérusalem ; les comtes de Flandre et de Normandie vinrent placer leur camp devant la porte de Saint-Etienne. Tancrède était à leur droite ; il eut ordre d'attaquer une tour qu'on appela dans la suite la *Tour de Tancrède*. Les Croisés, impatients de conquérir la cité sainte, résolurent de monter à l'assaut dès le lendemain, et ils parcoururent tout le voisinage pour trouver du bois propre à faire des échelles ; mais ce fut inutilement : tout le bois avait été enlevé par les Musulmans. Cependant, quelques poutres cachées n'échappèrent pas aux recherches de Tancrède. On ne put toutefois en faire qu'une seule échelle, qui fut appliquée au mur de la tour qu'il était chargé d'attaquer. Ce guerrier, l'épée à la main, se disposait à monter le premier à l'assaut. Déjà il avait mis le pied sur l'échelle ; mais on lui représenta la dignité de son rang, de sa naissance, les services qu'il avait rendus, ceux qu'il pouvait rendre encore. Nobles et soldats, tous réclamaient contre sa résolution. Enfin, on se saisit de sa main droite, car de la gauche il tenait déjà l'échelle, et on lui enleva son épée. Toutes les tentatives ayant été inutiles, les chefs décidèrent qu'on irait partout à la recherche du bois nécessaire au siége, et qu'eux-mêmes ne s'en dispenseraient pas. Mais toutes leurs démarches furent encore une fois inutiles. Tancrède seul fit une découverte, que Raoul de Caen n'hésite pas à regarder comme miraculeuse. Il

était alors atteint d'une funeste dyssenterie; mais il monta toujours à cheval, et se trouvait souvent forcé d'en descendre, et de s'éloigner dans quelque lieu écarté. C'est ainsi qu'un jour, s'étant retiré dans une profonde vallée, il aperçut, sur un rocher, quatre morceaux de bois propres aux machines que l'on se proposait de construire. Plein de joie, il va examiner ces précieux objets, et découvre plus loin des arbres de haute futaie. Il est curieux de comparer ici le récit naïf de Raoul de Caen, avec la pompeuse description du Tasse. Ce bois ainsi découvert dans les montagnes voisines de Sichem fournit aux constructions des Croisés, et quand elles furent achevées (14 juillet 1099), la ville sainte ne tarda pas à tomber en leur pouvoir. Tancrède se porta d'abord à la mosquée d'Omar, et y planta son drapeau au milieu du carnage. Trois cents Sarrasins retirés sur la plate-forme obtinrent de lui une sauve garde; mais telle était la fureur des Croisés, que les prisonniers musulmans furent massacrés, malgré les prières et les menaces du héros, modèle de la chevalerie. Au milieu du tumulte et du désordre de la victoire, Tancrède ne négligea pas les dépouilles des Sarrasins. Le butin qu'il fit dans la Mosquée et qu'il partagea avec Godefroi son seigneur, fut si considérable, qu'il employa deux jours à le faire transporter. Parmi ces richesses, on comptait soixante-dix lampes, dont vingt étaient d'or et cinquante d'argent. Chaque lampe d'or pesait quinze cents drachmes, et chaque lampe d'argent trois mille six cents. Il y avait, en outre, un vase d'argent d'un poids énorme. L'envie ne manqua pas de s'élever contre Tancrède, parce qu'il avait été, dit Raoul, plus que tous les autres chefs, favorisé de Dieu. Le prêtre Arnoul, nommé gardien du temple, l'accusa, dans le conseil des princes. Tancrède répondit avec une éloquence guerrière; et les princes décidèrent qu'il rendrait sept cents marcs au temple; ce qu'il fit sans hésiter. Cependant, à la nouvelle de la prise de Jérusalem, le soudan du Caire envoya contre les Chrétiens une armée nombreuse; mais elle fut dispersée à la bataille d'Ascalon, où Tancrède commandait l'aile gauche, avec le duc de Normandie. Ce fut lui qui enfonça le centre de l'armée égyptienne, et qui y porta le désordre. Après cette victoire, la plupart des chefs de la croisade reprirent la route de l'Occident; Tancrède resta avec ses chevaliers en Orient, fidèle compagnon de Godefroi, qui lui donna la ville de Caïphas et la principauté de Tibériade ou de Galilée. Si l'on en croit l'historien Albert d'Aix, Tancrède voulut, après la mort du roi de Jérusalem, faire tomber la couronne sur la tête de son cousin Bohémond; et il se rendit dans la ville sainte, pour gagner les princes et les barons du royaume. Mais on avait déjà envoyé à Édesse, afin d'informer Baudouin de la mort de son frère, et de le presser de venir lui succéder. On refusa à Tancrède l'entrée de Jérusalem. Ce prince, irrité, se porta sur Jaffa, où il apprit que Baudouin était près d'arriver. Craignant de le rencontrer, il regagna Tibériade, et Baudouin fut reconnu pour successeur légitime de Godefroi, tandis que Bohémond auquel on avait député, pour l'engager à venir, fut fait prisonnier par les Turcs. Devenu roi de Jérusalem, Baudouin cita plusieurs fois Tancrède, pour qu'il vînt lui rendre compte de sa conduite, et le reconnaître comme son seigneur;

mais le prince de Galilée ne répondit d'abord qu'avec hauteur et mépris, et il finit par demander au roi une entrevue, dans laquelle il consentit à rendre hommage, sans renoncer à la principauté qu'il tenait de Godefroi. Les débats entre ces deux princes n'étaient pas terminés, lorsque des députés d'Antioche vinrent conjurer Tancrède de se rendre dans leur ville pour la gouverner pendant la captivité de Bohémond (1100). Touché du malheur de son cousin, mais ne se bornant pas à de vains regrets, il convoqua la milice de la province, fortifia Antioche et les villes des environs. En peu de temps, il soumit Malmystra, Adana et Tarse, qui avaient secoué le joug du prince d'Antioche. Les satrapes des Turcs et des Arméniens, apprenant qu'il avait réduit toute la province, recherchèrent son alliance et son amitié; ils lui envoyèrent de riches présents en or et en argent, des chevaux, des mules et des étoffes de soie. Tancrède s'empara ensuite de Laodicée, après un an de siége. Ce fut à cette époque que les débris des armées, parties d'Occident sous les ordres des ducs de Poitiers et de Bourgogne, se réunirent dans Antioche. De violents murmures s'élevaient contre Raimond de St.-Gilles, qu'on accusait d'avoir trahi la cause des Croisés; Tancrède le fit mettre en prison et ne lui rendit la liberté qu'à la sollicitation des princes chrétiens. Bohémond étant enfin sorti de sa captivité, Tancrède lui rendit sa principauté dans un état plus florissant qu'il ne l'avait reçue. Il eut en échange deux petites villes; mais peu de temps après, Baudouin du Bourg, comte d'Édesse, ayant été fait prisonnier après un combat où Tancrède sauva une partie des Chrétiens, il fut choisi lui-même pour gouverner le comté, qu'il ne tarda pas à voir attaqué par les Sarrasins, venus jusque sous les murs de sa capitale. Ne se croyant pas assez fort pour leur résister, il demanda secrétement des secours à Bohémond; mais se voyant pressé plus vivement, et voulant prévenir les Musulmans, il sort de la ville en ordre de bataille, s'avance en silence jusqu'au camp ennemi, et lorsqu'il est tout près, fait sonner ses trompettes, pousse de grands cris, et se précipite sur les Turcs, qui étaient encore plongés dans le sommeil : il en fait un grand carnage, et pénètre jusqu'à la tente des princes Diekermich et Sockman, qui n'ont que le temps de prendre la fuite et lui laissent toutes leurs richesses. Bohémond se voyant sans cesse menacé par les Turcs et par les Grecs, et jugeant que des secours lui étaient nécessaires pour se maintenir dans sa principauté, rappela Tancrède auprès de lui; et dans une assemblée tenue dans la basilique de *Saint-Pierre*, déclara l'intention où il était de passer en Europe et d'aller exciter les peuples de la France à lui prêter des forces. Tancrède essaya en vain de le détourner de ce projet, en offrant de se charger lui-même de cette mission. Le prince d'Antioche s'embarqua, en l'an 1103, avec peu de monde, laissant Tancrède pour gouverner à sa place, mais emportant l'or, l'argent et les pierreries. Antioche resta sans défense, sans garde et dans une pénurie funeste. Ce fut alors que, suivant son historien, Tancrède ne but que de l'eau pendant quarante jours, disant qu'il ne voulait pas se livrer à la sensualité pendant que ses compagnons d'armes étaient dans la disette. Mais

à la fin, de riches citoyens d'Antioche vinrent lui offrir de l'argent, qu'il accepta, et avec ce secours, il releva tous les courages, et fut bientôt à même d'aller attaquer la ville d'Artésie. Il en fit le siége; et avec ses machines de guerre, ébranla fortement les tours. Mais Redhwan, prince d'Alep, étant accouru avec trente mille hommes, il fallut se mettre en devoir de lui résister. Entre ces deux armées se trouvait une plaine couverte de rochers, où les chevaux ne pouvaient pas courir, ni même se soutenir. Tancrède, profitant habilement de cette circonstance, se retire pour laisser arriver l'ennemi sur ce terrain difficile, et quand il l'y voit engagé, il tombe sur lui et le met dans une déroute complète. Après avoir repris et fortifié Artésie, Tancrède revint à Antioche. Il projetait d'assiéger Alep, lorsqu'une députation d'Apamée vint lui faire prendre la résolution de s'emparer de cette ville à la faveur de quelques dissensions qui venaient d'y éclater. Ce projet eut un plein succès. Peu de temps après, une multitude infinie de Turcs, venus de l'Orient, envahit la Mésopotamie, et y fit de grands ravages. Tancrède, qui avait la garde de ce pays, envoya demander du secours au roi de Jérusalem, qui vint bientôt le joindre à la tête de ses troupes. Tous deux passèrent l'Euphrate et trouvèrent les ennemis répandus dans le pays, mais commençant à se réunir pour résister aux Chrétiens. Après quelques mouvements de peu d'importance, ceux-ci ayant repassé le fleuve en présence des Musulmans, eurent la douleur de voir tailler en pièces leur arrière-garde, sans pouvoir la secourir. L'année suivante (1108) le comte Baudouin et son parent Josselin, après cinq ans de captivité, se rachetèrent, en donnant des otages et une rançon. Tancrède, prévenu du retour de Baudouin, lui refusa d'abord l'entrée de la ville d'Édesse; mais se rappelant ensuite le serment qu'il avait fait lorsqu'on lui avait confié le commandement de cette ville, il remit Édesse et tout son territoire à leur prince légitime. Josselin et Baudouin, irrités du premier refus, ne tardèrent pas à lui déclarer la guerre. Le premier envahit la principauté d'Antioche, et appela les Turcs à son secours. Un combat sanglant fut livré, où Tancrède et ses guerriers, d'abord ébranlés, finirent par rester victorieux. Cependant les hommes sages parvinrent à rétablir la concorde. Ce fut vers ce temps que Bertrand, fils du comte Raimond de Saint-Gilles, débarqua au port de Saint-Siméon, avec une flotte génoise. Tancrède envoya le saluer, et lui-même, rassemblant ses troupes, sortit de la ville et l'alla recevoir. Les deux princes s'embrassèrent et passèrent ensemble la nuit au milieu de la joie. Le lendemain Tancrède demanda à Bertrand le motif de son arrivée. Après quelques compliments, Bertrand pria le gouverneur d'Antioche de lui remettre la partie de cette ville que son père avait occupée le premier. Tancrède répondit qu'il le ferait, à condition que Bertrand l'aiderait à assiéger et reprendre Mamistra, qu'il venait de perdre par la trahison des Arméniens, qui l'avaient rendue à l'empereur des Grecs. Bertrand se refusa à cette condition, en opposant la fidélité qu'il avait promise au prince grec; mais il offrit d'assiéger Djibela qui appartenait aux Sarrasins. Tancrède insista pour Mamistra, et ne pouvant changer la résolution de Bertrand, il lui signifia de quitter au plus vîte son

territoire, lui et sa troupe ; et dans le même moment, il envoya partout une défense expresse de lui fournir des vivres. Bertrand n'eut plus d'autre ressource que de s'éloigner ; et il alla faire à Guillaume de Sartange, qui régnait dans le pays de Calamela, une demande à-peu-près pareille, et qui fut accueillie de la même manière. Toutefois Guillaume inquiet des réclamations de Bertrand, après avoir pris conseil des siens, envoya demander des secours à Tancrède, qui promit de lui en donner. Bertrand, informé de cette alliance, alla assiéger Tripoli, en même temps qu'il fit dire au roi de Jérusalem, que Guillaume de Sartange et Tancrède lui avaient refusé les villes dont son père s'était rendu maître, et qu'ils étaient ligués pour lui faire la guerre. Le roi reçut les députés avec bienveillance, et promit à Bertrand sa protection. Il manda aussitôt à Tancrède et à Guillaume de venir le trouver à Tripoli, où il se rendit lui-même avec cinq cents cavaliers et autant de fantassins. Tancrède et Guillaume partirent avec soixante-dix cavaliers d'élite. Baudouin du Bourg et Josselin les joignirent à Tripoli, d'après l'ordre du roi, et s'étant expliqués devant lui, tous se réconcilièrent. Le roi rendit à Tancrède la ville de Caïphas, Tibériade et Nazareth, avec tous les revenus : il reçut de lui le serment de foi et hommage. Après cet arrangement, les princes chrétiens poussèrent le siège de Tripoli avec plus de vigueur, et prirent cette ville, par capitulation, en 1109. De nouveaux sujets de querelles ne tardèrent pas à s'élever entre Baudouin du Bourg et Tancrède. La ville d'Édesse ayant été de nouveau attaquée par les Turcs, Baudouin envoya demander du secours au roi de Jérusalem, en se plaignant que c'était à l'instigation de Tancrède qu'il se voyait menacé par les Infidèles. Le roi, se joignant au comte Bertrand, vola au secours d'Édesse. Les Turcs se retirèrent précipitamment du côté de Haran. Alors le roi envoya à Antioche des députés, chargés d'amener Tancrède, afin qu'il exposât, en présence des chefs de l'armée, les sujets de plaintes qu'il avait contre Baudouin du Bourg, et qu'il répondît aux accusations de ce prince. Tancrède refusa d'abord de se rendre aux ordres du roi. Enfin, sur l'avis des siens, il partit avec quinze cents cavaliers, couverts de cuirasses. Le roi le reçut très-bien, et l'ayant fait venir dans l'assemblée des fidèles, lui demanda par quel motif il avait pu armer des Turcs contre des Chrétiens. Tancrède ne chercha point à s'excuser ; il avoua qu'il n'était point venu au secours de ses frères parce que Baudouin, qui commandait Édesse, refusait de payer le tribut que cette ville et plusieurs autres devaient à Antioche, leur métropole. Le roi ne trouva point cette excuse fondée, et il fit observer à Tancrède que l'usage d'un tribut, qui avait eu lieu parmi les Musulmans, ne pouvait se continuer entre des princes chrétiens, qui avaient arrêté que chacun garderait librement tout ce qu'il gagnerait sur les Sarrasins, sans que personne pût lui en disputer la possession, et que tous se devaient assistance et appui. Tancrède, touché de ces raisonnements, rendit son amitié au comte d'Édesse, promit qu'il serait à l'avenir fidèle allié comme il l'avait été dans le principe, et qu'il ne manquerait jamais de

secourir ses frères. La paix étant ainsi faite, les princes chrétiens réunirent leurs troupes, et poursuivirent les Turcs jusque dans les montagnes de Haran. Mais ceux-ci revinrent, peu de temps après, en plus grand nombre, et fondirent sur la principauté d'Antioche. Alors les seigneurs chrétiens se réunirent de nouveau, avec le roi de Jérusalem, pour secourir Tancrède, et les deux armées se rencontrèrent sur le chemin de Césarée. Les Turcs passèrent sur l'autre rive de l'Euphrate, et campèrent dans un lieu très-spacieux, où l'on resta pendant 16 jours en observation. Les Chrétiens ne pouvaient engager de combat avec les Turcs, que la vîtesse de leurs chevaux dérobait aux coups de leurs ennemis : cependant ils étaient sans cesse harcelés; et les villes voisines ne pouvaient apporter des provisions au camp. La disette de pain et de fourrage fut bientôt excessive. Enfin, le seizième jour, les Chrétiens se rangèrent en bataille, et les Turcs en firent de même; trois bataillons Chrétiens s'étant portés avec trop de célérité sur les ailes des Turcs, une grêle de traits les obligea de revenir vers le corps de l'armée, après avoir perdu beaucoup de monde. Baudouin et Tancrède voyant les leurs se retirer, levèrent l'étendard de la croix, et se portèrent à bride-abattue sur les Turcs. Ceux-ci lâchèrent pied, selon leur coutume, et se retirèrent par bandes de cent et de mille. Le lendemain, au point du jour, ils tinrent conseil, et s'en retournèrent dans le Khoraçan. Tancrède alla ensuite assiéger la forteresse d'Atareb ou Sarepta, qui était auparavant soumise au prince de Sidon; l'ayant trouvée défendue par une bonne garnison, il établit des machines de guerre, et l'attaqua jour et nuit. Après divers assauts, il s'ouvrit une entrée dans la ville sans pouvoir y pénétrer encore à cause de la grosseur des pierres qui embarrassaient le passage et des traits meurtriers que les Turcs lui lançaient. Ceux-ci voyant l'acharnement de leurs ennemis, offrirent à la fin de capituler. Tancrède reçut de l'or, de l'argent, des effets précieux, et il entra dans la ville d'où la garnison eut la liberté de sortir. Il alla ensuite faire le siége d'un château appelé *Vetulum*, dans les montagnes de Djiblah. Le siége de ce fort l'occupa trois mois, et il ne s'en rendit maître qu'après des assauts réitérés. Ce fut son dernier exploit. Il revint à Antioche, où il mourut de maladie, en 1112, laissant dans le monde un souvenir illustre de ses hauts faits et de la sagesse de son administration, et dans l'église la mémoire éternelle de ses aumônes et de ses œuvres de piété. C'est le jugement qu'en porte Guillaume de Tyr. Tancrède avait épousé la fille naturelle de Philippe, roi de France, nommée Cécilia. On dit qu'à son lit de mort, voyant devant lui sa femme et un jeune homme nommé Ponce, fils de Bertrand, comte de Tripoli, il leur conseilla de se marier quand il ne serait plus : ce qui eut lieu en effet. Tancrède fut inhumé sous le portique de l'église du prince des apôtres. Nous avons fait connaître ce héros tel que le représentent les vieilles chroniques; son caractère ainsi tracé par l'histoire ne nous offre point l'éclat poétique et romanesque que lui a donné l'Épopée. On cherche en vain dans les faits historiques de sa vie quelque chose qui puisse ressembler aux amours de Clorinde, dont le Tasse a fait une peinture si séduisante. Tancrède fut par ses vertus

guerrières le modèle des chevaliers de son temps; le poète italien, en traçant son portrait, a peint la chevalerie du seizième siècle et non pas celle du douzième; telle est la cause de la différence qui se trouve entre le héros des chroniques et celui de la *Jérusalem délivrée*. Raoul de Caen, attaché au service de Tancrède, nous a laissé une histoire intitulée: *Gesta Tancredi*. M. Delbarre a publié *Histoire de Tancrède*, Paris, 1822, in-12. D—B—E et M—D.

TANCRÈDE, roi de Sicile, fils de Roger duc de Pouille, et petit-fils du roi Roger II, était né hors du mariage, d'une demoiselle noble, qui lui transmit par succession le comté de Lecce. Guillaume Ier., son oncle, en parvenant au trône, le fit arrêter de crainte que Tancrède ne lui disputât la succession, en se fondant sur le bruit qui courait déjà, que son père et sa mère avaient été secrètement mariés. Tancrède réussit cependant à s'échapper de sa prison, et il s'enfuit à Constantinople: il en revint à la mort de Guillaume Ier., et fut reçu avec distinction par Guillaume II, son cousin. Sa bravoure, sa générosité, sa prudence le rendirent cher aux Siciliens; il cultiva les lettres, les mathématiques, l'astronomie, la musique, à une époque où tout l'occident de l'Europe était plongé dans la plus profonde barbarie. Guillaume II, dernier survivant dans la ligne légitime masculine des conquérants Normands de la Sicile, hésita s'il appellerait au trône sa tante Constance, fille de Roger II, ou son cousin Tancrède. Le mariage de Constance avec Henri VI de Souabe le fit pencher pour la première; mais tous les Siciliens et tous les Normands favorisaient le second; et lorsque Guillaume II mourut, le 16 novembre 1189, sans avoir fait de testament, les états de Sicile, convoqués à Palerme, proclamèrent, après des débats assez vifs, Tancrède, qui fut couronné au mois de janvier 1190. Mais à peine monté sur le trône, il fut appelé à combattre les plus dangereux ennemis. D'une part le maréchal Testa, général de Henri VI et de Constance, envahissait la Pouille, de concert avec le comte d'Andria; d'autre part, Richard Cœur-de-Lion, arrivé à Messine avec Philippe-Auguste, à la fin d'août 1190, dans son voyage de Terre-Sainte, forma contre Tancrède les prétentions les plus extravagantes, pour le douaire de Jeanne d'Angleterre, sa sœur, veuve de Guillaume II. Les armes des Croisés furent employées à soumettre les châteaux de Messine, et à massacrer ses habitants. Enfin Richard partit pour la Terre-Sainte, emportant les sommes immenses que Tancrède lui avait payées pour obtenir la paix; le maréchal Testa vit son armée consumée par les maladies dans la Pouille; le comte d'Andria perdit la vie dans une embuscade; et Tancrède, possesseur pacifique des Deux-Siciles, maria, en 1191, son fils Roger avec Irène, fille d'Isaac-Ange, empereur de Constantinople. Mais dans cette année, vers la fin d'avril, Henri VI entra hostilement dans le royaume de Naples pour recouvrer l'héritage de sa femme Constance; il porta la désolation dans ces riches provinces, dont il incendiait les villes et les châteaux. Pour la seconde fois, les maladies causées par la chaleur de la saison détruisirent l'armée allemande. Henri, au mois de septembre, se retira, par Gènes, en Allemagne. Constance, qu'il avait laissée à Salerne, fut livrée à Tan-

crède par les habitants de cette ville, et conduite à Palerme. Mais Tancrède vit en elle une proche parente et non point une rivale : après l'avoir traitée quelque temps en reine à sa cour, il la renvoya, en 1192, comblée de présents, vers son mari, sans mettre aucune condition à la liberté qu'il lui rendait. La guerre se continua en effet entre les officiers de Henri VI et le roi Tancrède. Ce dernier s'avança jusqu'à Pescara, et réduisit à l'obéissance Richard comte de Célano ; mais obligé de retourner en Sicile, il laissa les troupes impériales reprendre l'avantage en son absence. Dans une troisième campagne, en 1193, il combattit avec succès Conrad *Mosca in Cervello*, général de Henri VI ; à la fin de l'année, de retour en Sicile, il eut la douleur d'y voir mourir son fils aîné Roger. Sa santé, qui avait déjà souffert quelques atteintes durant la précédente campagne, ne résista point à ce nouveau malheur ; il mourut au commencement de l'année 1194, laissant la reine Sibille tutrice de son second fils Guillaume III. S. S—I.

TANCRÈDE. *Voy*. ROHAN.

TANDY (JAMES NAPPER), né en Irlande, en 1757, fut d'abord négociant à Dublin, se montra dans sa patrie un des ennemis les plus ardents de la domination anglaise, et fit surtout éclater son opposition à l'époque de la révolution de France. Il publia, en 1791, un plan de réforme, et fut nommé secrétaire d'une association de catholiques romains, quoiqu'il professât la religion des protestants non conformistes. Il fut nommé colonel des volontaires de Dublin, et leva, en quelque façon, l'étendard de la révolte. Bientôt, poursuivi par les ordres du ministère anglais, il se réfugia en France, où il fut très-bien accueilli par le Directoire exécutif, qui, voulant se servir de son influence pour tenter une descente en Irlande, le nomma général de brigade, et lui accorda des secours pour lui et ses compagnons. Ayant été placé à la tête d'un petit nombre d'Irlandais, qui partageaient ses principes et sa destinée, il fut jeté, dans le mois d'août 1798, sur la côte occidentale de Donegal, avec un corps de troupes françaises, commandé par le général Rey, tandis que le général Humbert faisait une descente sur un autre point (à Killala); mais cette troupe, peu nombreuse, ayant appris la défaite du général Humbert, prit aussitôt le parti de se rembarquer. Napper Tandy, qui avait été excepté par le parlement du bill d'amnistie, s'étant réfugié à Hambourg, fut livré par les magistrats de cette ville, avec le frère d'O Connor, sur la réquisition du ministre d'Angleterre Crawfort. Buonaparte, alors premier consul de France, écrivit à cette occasion au sénat de Hambourg une lettre menaçante, où l'on remarquait la phrase suivante : « Le courage et l'énergie maintiennent les états ; c'est la » lâcheté qui les renverse. » Transporté dans les prisons d'Irlande, Tandy fut condamné à mort par la cour du banc du roi ; mais ce jugement n'ayant pas été exécuté, il recouvra la liberté lors de la paix d'Amiens, à la demande de l'ambassadeur de France, et il se hâta de retourner dans ce pays. Arrivé à Bordeaux dans le mois de mars 1802, il mourut dans cette ville, le 24 août 1803. M—D j.

TANNEGUI DU CHATEL, l'un des plus vaillants capitaines du quinzième siècle, descendait d'une ancienne et illustre maison de Bretagne. Dès sa première jeunesse, il montra des

inclinations guerrières, et se signala par divers exploits. Son frère aîné Guillaume ayant été tué, en 1404, par les Anglais, devant l'île de Jersey, il descendit sur les côtes d'Angleterre, suivi de quatre cents chevaliers bretons, et revint chargé d'un immense butin. Il entra, peu de temps après, au service du duc d'Orléans, qui le nomma son premier chambellan. Après la mort de ce prince, assassiné par le duc de Bourgogne (*V.* Orléans, XXXII, 81), il accompagna Louis d'Anjou, que les Napolitains invitaient à reconquérir son trône, et contribua beaucoup aux succès passagers que celui-ci obtint sur Ladislas, son compétiteur (*V.* Louis II, xxv, 248). A son retour de cette expédition, le dauphin le prit à son service, et le nomma maréchal de Guienne. En 1413, il fut revêtu de la charge importante de prévôt de Paris. Il déjoua plusieurs complots des Bourguignons, et notamment, en 1416, une conspiration dont les chefs expièrent leur crime dans les supplices. Mais malgré son infatigable surveillance, il ne put empêcher des traîtres de se glisser dans le palais, et de choisir leurs victimes dans la famille royale. Le dauphin Louis et Jean, son frère, moururent de poison, à quelques mois d'intervalle (*V.* Charles VI, viii, 116). Il ne restait plus à la France qu'un seul descendant de ses rois, quand un complot, tramé par quelques citoyens obscurs, livra Paris aux Bourguignons. Averti du danger par les cris de victoire des conjurés, Tannegui vole à l'hôtel du dauphin, l'emporte dans ses bras à la Bastille, et le conduit ensuite à Melun. Dès qu'il a mis en sûreté ce précieux dépôt, il revient à Paris, espérant surprendre les Bourguignons: mais un combat s'engage dans la rue Saint-Antoine. Les Orléanais, commandés par Tannegui, n'échappent qu'avec peine à une populace furieuse. Quatre mille victimes ne peuvent assouvir sa rage. La guerre civile étale ses horreurs d'un bout à l'autre du royaume. Les Anglais, profitant de nos discordes, s'emparent de la Normandie; et pour que rien ne manque aux malheurs de la France, la famine et la peste déciment ceux que le fer a épargnés. Les deux partis sentent également le besoin d'une réconciliation. Tannegui est chargé par le dauphin de négocier avec le duc de Bourgogne, pour l'empêcher de s'allier aux Anglais. Une entrevue des deux princes est fixée à Montereau. Le duc de Bourgogne, qui ne s'y rend qu'avec répugnance, y est assassiné (*V.* Jean-sans-Peur, XXI, 469). Du Chatel avait-il conseillé ce crime, et s'en est-il rendu le complice? Les historiens bourguignons l'accusent tous sans hésiter; mais Tannegui, dont on ne peut révoquer en doute la loyauté, jura sur son honneur que le meurtre du duc de Bourgogne n'avait point été prémédité, et s'offrait de maintenir son serment par les armes contre deux chevaliers. Aucun ne se présenta pour relever le défi. C'est, d'après les idées du temps, une preuve qu'on n'était pas convaincu qu'il fût réellement coupable. Une enquête fut faite par les officiers du duc de Bourgogne; des témoins furent entendus; et Saint-Foix, après avoir examiné leurs dépositions, déclare Du Chatel et le dauphin innocents du meurtre de Jean-sans-Peur (Voy. les *OEuvres de Saint-Foix*, v, 206 et suiv.). C'est aussi l'opinion de Voltaire (*OEuvres*, xvii, 351. éd. de Kehl, in-8°.); mais le nouvel historien des ducs de Bourgogne n'a point cru de-

voir absoudre la mémoire de Tannegui d'une si grave accusation (Voy. l'*Hist. des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, IV). Tannegui partagea la disgrace du dauphin, déshérité par son père, et le suivit dans le midi de la France, seule partie du royaume qui pût encore lui donner un asile. Ce prince, en arrivant au trône, récompensa la fidélité de du Chatel, en l'élevant aux premiers emplois. S'il était vrai, comme le dit Pasquier (*Recherches de la France*, VI, 4), que Tannegui, dans une assemblée du conseil, eût tué de sa propre main le comte dauphin d'Auvergne, cet acte de violence ternirait toutes ses qualités; mais la chronologie des comtes d'Auvergne, par Savaron (Voy. les *Origines de Clermont*), prouve que Pasquier était mal informé. Les courtisans ne purent voir sans jalousie la faveur de du Chatel. Le connétable de Richemont exigea son renvoi. Charles VII refusa de se priver d'un serviteur dont il connaissait le dévouement; mais Tannegui, sentant que ce sacrifice était nécessaire au bien de l'état, déclara son intention de se retirer en Provence; et rien ne fut capable d'ébranler sa résolution. Le roi lui donna des gardes pour sa sûreté dans le voyage, et le nomma sénéchal de Beaucaire, où il fixa sa demeure. En 1443, il fut nommé grand-sénéchal de Provence. Cinq ans après, il se rendit à Rome avec le titre d'ambassadeur. A son retour de cette mission honorable, il mourut, en 1449, à l'âge d'environ quatre-vingts ans, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un politique habile. W-s.

TANNEGUI DU CHATEL, vicomte de La Bellière (1), neveu du précédent, était le fils puîné d'Olivier du Chatel, chambellan du duc de Bretagne. Son oncle, qui n'avait point d'héritier, se chargea de le former dans l'art de la guerre, et de l'instruire des usages de la chevalerie. Il fut l'un des tenants du tournois célébré en 1449, à Tarascon, en présence du bon roi René (2). L'affection que Charles VII portait au grand sénéchal de Provence s'étendit sur son neveu, qu'il fit grand-maître de son écurie (3). A cette charge, Tannegui joignit celle de lieutenant du Languedoc, et en cette qualité, il sollicita, plusieurs fois, des états de la province, une augmentation d'impôts que les circonstances rendaient nécessaire. Au moment de la mort de Charles VII, tous les courtisans désertèrent le palais, empressés d'aller porter leurs hommages au nouveau roi (Louis XI), qu'ils avaient si souvent desservi près de son père. Tannegui seul resta près du corps de son bienfaiteur. Il donna les ordres pour ses obsèques, et y dépensa trente mille écus, qui ne lui furent remboursés qu'au bout de dix ans (4). Après avoir rempli ce triste devoir, il partit pour la cour du duc de Bretagne, François II, qui le nomma grand-maître de son hôtel. Il rendit d'importants services à ce prince; mais ayant osé lui représenter que son goût excessif pour les femmes l'avilissait aux yeux de ses sujets, il encourut sa disgrace, et fut obligé de se réfugier en France. Louis XI, desirant l'attacher à son service, lui rendit la charge de grand-maître des écuries; et deux ans après

(1) C'est le nom qu'il prit, après son mariage avec Jeanne, vicomtesse de la Bellière.

(2) Voy. l'*Histoire de René*, par M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, II, 52.

(3) On dirait aujourd'hui *grand-écuyer*.

(4) A l'art. FRANÇOIS II, XV, 482, on attribue, avec De Thou et la plupart des historiens, au prevôt de Paris la noble conduite de son neveu.

(1468), le nomma gouverneur du Roussillon, que le roi d'Aragon lui avait engagé pour trois cent mille écus d'or. Le vicomte de La Bellière (c'est le nom que portait alors Tanegui) fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Employé tour-à-tour par Louis XI dans les guerres et dans les négociations, il justifia partout la confiance que lui accordait ce prince soupçonneux. L'ayant accompagné au siége de Bouchain, tandis qu'il en examinait les fortifications avec le roi qui s'appuyait sur son épaule, il fut atteint d'un coup de fauconneau. Sentant sa blessure mortelle, il dicta ses dernières volontés, et expira dans les derniers jours de mai 1477. Il laissait trois filles, sans fortune, quoi qu'il eût commandé des armées et gouverné des provinces. Par son testament, il pria le roi de marier la seconde, de permettre que ses amis mariassent l'aînée, et de laisser à sa veuve le soin de pourvoir la troisième. Il le priait, en outre, de payer ses dettes, jurant par la mort qu'il attendait, qu'il n'avait pas dépensé un sou des deniers publics, autrement que pour le service de l'état. Enfin, il lui demandait pardon de ses emportements et de ses désobéissances; car folie, dit-il, me les fit faire plus que malice (Voy. *Hist. de France*, par Garnier, IX, 418, édition in-4°.). Le roi le regretta sincèrement, prit soin de ses obsèques, et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve, à la bibliothèque royale, plusieurs *Lettres* de Louis XI au vicomte de La Bellière. L'abbé Lenglet Dufresnoy en a publié quelques-unes dans son édition des *Mémoires* de Comines. On a son portrait gravé par Odieuvre, in-4°. W—s.

TANNER (Mathias), jésuite, né, en 1630, à Pilsen dans la Bohème, embrassa la règle de saint Ignace, à seize ans. Après avoir professé, suivant l'usage de l'institut, les humanités, la philosophie, la théologie scholastique et polémique, et l'Écriture sainte, il fut nommé recteur du collége d'Olmutz, et ensuite de Prague. Élu provincial, il se rendit à Rome, en 1675, et lorsque ses fonctions furent expirées, revint à Prague, où il mourut dans les premières années du dix-huitième siècle. Outre quelques opuscules en langue bohème, parmi lesquels on cite une *Histoire* du Mont Olivet dans la Moravie, près de Stambourg, et un *Dialogue*, dans lequel on examine si un homme marié peut, du consentement de sa femme, embrasser l'état ecclésiastique, on a du P. Tanner: I. *Cruentum Christi sacrificium incruento missæ sacrificio explicatum*, Prague, 1669, in-12. II. *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem in Europâ, Asiâ, Africâ et Americâ militans; sive vitæ et mortes eorum qui in causâ fidei interfecti sunt*, ibid., 1675, in-fol., fig. III. *Historia societat. Jesu; sive vitæ et gesta præclara PP. Soc.*, ibid., 1694, in-fol., fig. Ces deux ouvrages sont écrits avec une élégance remarquable; mais on les recherche surtout pour les beaux portraits dont ils sont ornés. — Tanner (Adam), jésuite, né à Inspruck, en 1572, fut professeur de théologie à Vienne, et chancelier de l'université de Prague. Il mourut en 1632, après avoir publié un grand nombre d'écrits, entre autres: *Astrologia sacra*, Ingolstadt, 1621, in-fol. W—s.

TANNER (Bernard), né à Prague, avait parcouru la Bohème, sa

patrie, l'Italie et la Pologne, lorsqu'en 1678, il fut choisi pour accompagner, en qualité de gentilhomme-interprète, l'ambassade que Jean Sobieski, roi de Pologne, envoya à Moscou, vers le czar Féodor ou Théodore Alexiowitch, frère de Pierre-le-Grand. Cette mission fut remarquable par son éclat et sa magnificence (*V.* SOBIESKI, XLII, 515). La relation que Tanner en a publiée (1) est piquante; on y trouve le portrait fidèle des mœurs moscovites, telles qu'elles étaient quelques années avant le règne de Pierre Ier. Le récit de cet auteur nous attache particulièrement, parce qu'en le suivant on marche sur la route que l'armée française a marquée, en 1812, par tant d'actions glorieuses et par des désastres si effrayants. « La diète de Pologne, dit-il, ayant terminé ses travaux, en 1677, le roi et la république, après la paix de Zuronow, résolurent d'envoyer des ambassades solennelles aux premiers monarques de l'Europe. Je fus d'abord attaché à celle de la Turquie, puis à celle qui allait à Moscou; le prince, Michel Czartorysky, palatin de Wolhinie, en était le chef. Ce prince qui voulait paraître à la cour des czars avec la magnificence d'un roi, prit quinze cents personnes à sa suite. Je ne fus placé que dans le quatrième rang des officiers; cependant j'avais trois chevaux de main et un domestique. Le 1er. mars 1678, nous arrivâmes à Minsk, de là à Porysow sur la Bérezina, dont les bords marécageux retardèrent notre route. A Mobilow, nous étions encore sur le territoire polonais, les Moscovites ayant été obligés de rendre cette ville, dont ils s'étaient emparés. Nous y passâmes le Dnieper, que nous traversâmes une seconde fois avant d'arriver à Smolensk. Pendant nos malheurs, les Moscovites s'étaient emparés de cette ville, et ils avaient jusque-là refusé de la rendre. Le prince Czartorysky y fit son entrée avec grande pompe. Nous y trouvâmes tout établi sur le pied moscovite. Les habitants avaient même été forcés de quitter l'habillement polonais pour prendre celui de leurs nouveaux maîtres. Après avoir passé une troisième fois le Dnieper, nous arrivâmes à Polanowce, où nous contemplâmes long-temps avec douleur la fosse carrée que le roi Sigismond avait fait creuser pour indiquer les limites de la Pologne. Nous traversâmes Wiasma, Czarskezamoiscie, Mojaïsk, et enfin le prince fit son entrée à Moscou, précédé par cinq cents voitures qui menaient les équipages. Ayant traversé les parties de la ville appelées Slobodow et Zemlenigorod, nous arrivâmes au Kitaïgorod, sur la porte duquel le czar s'était placé pour nous voir entrer. Quand le prince dut avoir sa première audience, le grand écuyer moscovite vint dans un char avec les chevaux que le roi de France avait donnés au czar, ainsi que le char. Il conduisit l'ambassade au Krimgorod (Kremlin), où est la résidence du czar. En nous congédiant après l'audience, ce monarque nous promit de nous régaler. On fit entrer l'ambassade dans une vaste salle du Kremlin, où l'on nous servit une énorme quantité de plats couverts de poissons hachés et tellement disposés qu'ils représentaient toutes sortes d'animaux. Je ne sais

(1) *Legatio polono-lithuanica in Moscoviam, potentissimi Poloniæ regis ac reipublicæ mandato et consensu anno 1678 feliciter suscepta, breviter sed accuratè quoad singula notabilia descripta à teste oculato. Bern. Leop. Franç. Tannero*, Nuremberg, 1689, in-4°.

avec quoi on les avait assaisonnés ; ils répandaient dans la salle une odeur fétide qui paraissait plaire aux Moscovites ; mais qui nous soulevait le cœur. Le prince (*Knias*), qui faisait les honneurs pour le czar, commença à porter les santés avec un grand vase plein d'eau-de-vie ; ensuite vinrent la bière, l'hydromel, enfin le vin. Les officiers du czar burent sans mesure ; ils tombaient dans la salle sans connaissance, et on le jetait dans la cour. Les séances commencèrent. On proposa au czar : 1°. de conclure un armistice de quatorze ans avec la Pologne ; 2°. une ligue offensive contre les Turcs ; 3°. de rendre les villes de Smolensk, de Kiow et le palatinat de Wielicka ; et enfin de permettre aux catholiques le libre exercice de leur religion. Le czar déclara de suite qu'il était inutile d'agiter le dernier point, que jamais il ne l'accorderait. Pendant les négociations, survint la Saint-Théodore, fête du czar. Il voulut de nouveau nous régaler. Ce fut, comme la première fois, une quantité de plats monstrueux, couverts de poissons assaisonnés avec de l'huile de lin : l'odeur nous soulevait le cœur. Nous fîmes des efforts pour ne point mécontenter le czar. Après de longues discussions, on convint que les Moscovites rendraient le Palatinat de Wieliska, et qu'ils paieraient deux millions en argent comme dédommagement pour Smolensk et Kiow, qu'ils refusèrent de rendre. La ligue contre les Turcs fut aussi conclue. Les officiers de l'ambassade que les négociations ne regardaient point avaient la plupart lié des connaissances. Un d'eux fut surpris par le mari, qui traita sa jeune épouse selon les mœurs du pays. Celle-ci furieuse fit mourir l'époux. Ayant été convaincue, elle fut amenée sur la place publique, dépouillée de tout vêtement, et, dans cet état, ayant les mains liées derrière le dos, exposée à tous les regards, et ensuite jetée, jusqu'à la moitié du corps, dans une fosse que l'on remplit de terre. Elle devait y rester trois jours et trois nuits ; mais des chiens affamés s'étant jetés sur elle, elle se défendit tant qu'elle put par ses cris, et parvint à en saisir un avec les dents ; mais ses forces s'étant bientôt épuisées, elle fut dévorée tout entière. Il faut avoir vu cet horrible spectacle pour s'en former une idée. Le gouvernement est si barbare, que personne n'osa porter secours à cette infortunée. A un mille de la ville, on trouve Niemeczka Sloboda, petite ville fondée par des colons allemands. Nous y allions souvent, nous croyant heureux quand nous n'avions point sous nos yeux les mœurs sauvages des Moscovites. Un de nos officiers ayant promis le mariage à une jeune veuve de cette colonie, le beau-père de celle-ci, qui était depuis *long-temps* ingénieur dans l'armée *moscovite*, se proposa de profiter de l'occasion pour quitter ce maudit pays et retourner dans sa patrie. Le gouvernement ayant eu vent de son projet, il fut décidé que, pour l'empêcher de partir, on lui casserait les deux jambes, et qu'on lui couperait la main droite. Ce pauvre malheureux représenta qu'il ne pourrait plus faire le signe de la croix. On lui accorda, comme une grâce insigne, d'avoir la main gauche coupée au lieu de la droite. Quand il fut guéri, nous célébrâmes la noce chez une jeune veuve qui tenait auberge. Notre joie bien innocente déplut ; la maison fut entourée, la veuve et l'ingénieur emmenés et conduits sur la place publi-

que, où ce pauvre homme fut achevé à coups de knout. On releva les vêtements de la veuve par-dessus sa tête, pour lui donner cinquante coups de knout, sans que ces sauvages se laissassent toucher par ses cris. Ses amies l'emportèrent chez elle demi-morte. Le lendemain de la Saint-Laurent, nous nous rendîmes avec la foule sur les bords de la Moskwa. Le patriarche arriva avec son clergé. Aussitôt qu'il eut béni le fleuve, et qu'il y eut fait descendre trois fois l'image de la Sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, les Moscovites de tout âge et de tout sexe se dépouillèrent sans aucune pudeur, et se jetèrent dans l'eau. Nous voulûmes plusieurs fois aller prendre des bains dans le fleuve; mais chaque fois nous fûmes obligés de nous éloigner, ne pouvant soutenir la vue des indécences que la foule commettait. » Pour revenir en Pologne, l'ambassade prit la route qu'elle avait suivie en allant à Moscou. G—y.

TANNER (Thomas), biographe anglais, né en 1674, fut admis, à seize ans, au collége de la Reine à Oxford, où il se distingua par son application à l'étude, et par la rapidité de ses progrès. Au nombre de ses condisciples se trouvait Edmond Gibson (*V.* ce nom), depuis évêque de Londres; et la conformité des goûts établit entre eux une amitié qui dura toute leur vie. Son *Essai* sur l'histoire monastique de l'Angleterre (1) l'ayant fait connaître de Moore, évêque de Norwich, ce prélat lui procura la place de chancelier de son église, et lors de sa transmutation sur le siége d'Ély, une prébende de ce chapitre. Passionné pour les recherches d'histoire littéraire, Tanner y consacrait les loisirs qu'il devait à son bienfaiteur et travaillait à justifier l'idée que les savants avaient conçue de son érudition. De nouveaux bénéfices furent le prix de ses honorables efforts. Archidiacre de Norwich et chanoine du chapitre de Christ d'Oxford, en 1731, il fut élu évêque de Saint-Asaph, et mourut à Oxford, en 1735, laissant à ses héritiers le soin de publier le résultat de ses recherches. David Wilkins, chanoine de Canterbury, mit enfin au jour le grand ouvrage de Tanner, sous ce titre : *Bibliotheca Britannico-Hibernica, sive de scriptoribus qui in Angliâ, Scotiâ et Hiberniâ, ad sæculi XVII initium floruerunt*, Londres, 1748, in-fol. Le savant éditeur a fait précéder cet ouvrage d'une *Notice*, tirée d'un ancien manuscrit, sur l'état des lettres dans la Grande-Bretagne avant l'invasion des Romains. La Bibliothèque de Tanner contient toutes les recherches de Leland, Bale, Pits et des autres biographes anglais qui l'avaient précédé; mais il a corrigé leurs erreurs et réparé leurs omissions. C'est l'ouvrage le plus complet que l'on connaisse sur l'histoire littéraire d'Angleterre. Il est rare en France. W—s.

TANNEVOT (Alexandre), né à Versailles, en 1692, d'un père employé, on ne sait pas précisément à quel titre, dans les bâtiments du roi, fut, pendant soixante ans, dans les bureaux de MM. Lecouturier et de Boulogne. Il finit par devenir premier commis des finances et premier secrétaire de M. de Boulogne, alors contrôleur-général. Il avait exercé les fonctions de censeur royal, et en portait encore le titre lorsqu'il mourut, en 1773. Exempt d'ambition, il ne chercha point à faire fortune. Il fut

(1) Cet *Essai* parut en anglais, Oxford, 1695, in-8°.

toute sa vie un financier désintéressé et pauvre, et un poète médiocre. On a de lui : I. *Poésies diverses*, 1732, in-12 : nouvelle édition, 1766, 2 v. in-12. Le premier est divisé en deux parties, qui ont chacune leur table, quoique n'ayant qu'une pagination ; ce qui fait que quelques bibliographes portent l'édition à trois volumes. On y trouve deux Tragédies déjà imprimées, trente Fables, quelques Odes, quelques Épîtres et des Chansons ou Pièces de circonstances. L'*Épître à mes livres*, antérieure ou non aux *Charmes de l'étude*, par Marmontel (qui sont de 1760), leur est certainement inférieure. Tannevot n'a pas été mieux inspiré dans son morceau intitulé : *A l'auteur d'une Épître à Uranie* (Voltaire). Les deux seules pièces qui soient supportables sont deux Chansons un peu longues, intitulées : le *Philosophisme* et l'*Esprit*. La dernière, contre le livre d'Helvétius, est citée quelquefois ; elle commence ainsi :

O l'incomparable livre
Que le livre *De l'esprit*.

II. *Sethos*, tragédie en cinq actes et en vers, 1739, in 8°. Cette pièce est tirée du roman de l'abbé Terrasson (*V.* ce nom). Elle n'a point été représentée; mais elle a été réimprimée, en 1766, parmi les *Poésies* de l'auteur, sous le titre de *Daluca*. III. *Adam et Ève*, ou la *Chute de l'homme*, tragédie en cinq actes et en vers, 1742, in-8°. ; réimprimée, en 1766, dans ses *Poésies diverses*. Beaucoup de passages sont imités du *Paradis perdu* de Milton, que Tannevot avait eu le projet de traduire en vers français. IV. Les *Décrets divins*, *ode sur la convalescence du roi*, 1747, in-4°., réimprimée dans un *Recueil de pièces choisies sur les conquêtes du roi*, 1745, petit-in-8°., mais non admise par l'auteur dans ses *Poésies*, en 1766. V. *Lettre à M. Kinglin, prêteur de Strasbourg*, *sur le Livre d'estampes qu'il a fait graver à l'occasion du séjour du roi à Strasbourg*, 1744, in-4°., non compris dans les volumes de 1766. VI. La *Parque vaincue*, divertissement en un acte sur la convalescence de M. le duc de Fronsac, exécuté à l'hôtel de Richelieu, à Versailles, et imprimé en 1757, mais non reproduit dans les volumes de 1766. VII. *A Messieurs les docteurs de la maison et société de Sorbonne*, épître en vers, 1764, in-4°., qui valut à l'auteur un rescrit de la Sorbonne, qui lui rend grâce de son zèle à combattre les ennemis de la religion. L'*Épître* et le *Rescrit* sont dans les volumes de 1766. VIII. Quelques autres Pièces dans les journaux, ou imprimées séparément, mais faisant partie des *Poésies*, et dont l'énumération serait fastidieuse et superflue. Enfin Tannevot a eu part aux *Caractères de l'amour*, grand opéra joué en 1738 ; et il a été l'éditeur des Motets de Lalande, recueillis en 1728 (*V.* Lalande, XXIII, 214) ; car il est l'auteur des *Préface*, *Avertissement* et *Avis*. A. B—t.

TANSILLO (Louis), poète italien, né, vers l'année 1510, à Venosa, d'une ancienne famille originaire de Nole (1), s'attacha au sort de la maison de Tolède, et servit avec distinction sous les ordres de don Garcia, fils de don Pèdre, vice-roi de Naples. Poète et soldat, il employa ses premières années à l'étude et à la guerre; ce qui l'empêcha de se livrer avec beaucoup d'assiduité à la composition de ses ouvrages, dont la perfection est moins le résultat du

(1) *Mio padre a Nola, io a Venosa nacqui.*

travail que le fruit spontané d'un talent richement doté par la nature. Dans le dialogue intitulé : *Il Gonzaga*, le Tasse place cet écrivain au nombre des meilleurs poètes de son temps; et l'on ne peut que souscrire à un pareil suffrage : mais il n'en est pas de même de ceux qui prétendent élever Tansillo au-dessus de Pétrarque. Ces jugements, dictés par la passion, s'ils ne le sont pas par l'ignorance, ne font qu'abaisser les hommes qu'on essaie d'agrandir. Que dire aussi de Stigliani, qui soutient que son compatriote a été volé par Marini, à qui il a inspiré les plus beaux *Concetti* (2) ? La première production de Tansillo fut un poème, qui, tout en blessant les mœurs, jeta les fondements de la réputation littéraire de l'auteur. Nulle part peut-être la tradition des anciens usages ne s'est si bien conservée que dans quelques provinces du royaume de Naples. Cette liberté, ou plutôt cette licence de parler, qu'à une certaine époque de l'année les Romains accordaient à leurs esclaves, et qui a fourni à Horace l'une de ses plus belles satires (3), était jadis autorisée pendant les vendanges, à Nola, non loin du berceau des *Atellanes*. Alors toute distinction d'âge, de sexe, de rang, s'effaçait; et le dernier des paysans se permettait d'adresser aux passants les traits les plus mordants et les plus licencieux. Ce fut pour solenniser ces orgies que le poète composa le *Vendemmiatore*, où, sous le voile d'une allégorie piquante, il alarme la pudeur, sans lui porter ouvertement des atteintes. Ce poème, écrit dans l'automne de 1534, parut cette année même, malgré la défense qui en avait été faite à celui qui était chargé d'en garder le manuscrit. Cette imprudence eut des suites fâcheuses pour l'auteur, dont l'existence était d'ailleurs fort agréable En 1539, il suivit don Garcia en Sicile, où l'on préparait des fêtes pour célébrer le mariage de donna Antonia Cardona avec ce seigneur espagnol. Tansillo augmenta l'éclat de cette pompe par un intermède, représenté, avec une magnificence extraordinaire, à Messine. Le théâtre fut dressé sur deux galères jointes ensemble par une plate-forme, amarrées près du rivage et toutes pavoisées de drapeaux. La description de ce spectacle nous a été conservée par un historien contemporain (4), dont le récit a induit en erreur Fontanini, qui, n'ayant jamais vu cette pièce, a imaginé que c'était une pastorale intitulée *Tircis*, et que l'on devait regarder comme le premier essai de ce genre, en Italie : mais le savant Apostolo Zeno a prouvé (5) d'une manière péremptoire que ce poème, que l'on croyait perdu, et dont il possédait un exemplaire, n'était autre chose qu'un *long dialogue dramatique*; à-peu-près comme la *Cecaria* d'Épicure, qui aurait des titres bien plus incontestables à passer pour l'inventeur du drame pastoral, si l'on n'en trouvait déjà des traces dans quelques scènes de l'Orphée de Politien (*V.* BECCARI, IV, 5). En 1551, Tansillo fit partie de l'expédition que Charles-Quint dirigeait contre Tunis; et il combattit à côté de don Garcia de Tolède, sous les murs de l'ancienne ville d'*Aphro-*

(2) *Venne il Marini, e colla sua garbata ronchetta, gli carpi tutti i suoi migliori concetti.* LETTERE, pag. 118.

(3) La 7e. du IIe livre.

(4) Maurolico, *Rerum Sicanarum compendium*. Dans le *Miscellanea* de Baluze, II, 337.

(5) *Voy.* ses Notes sur Fontanini, I, 409.

disium, qui fut emportée d'assaut. En s'associant aux exploits de son protecteur, il ne laissait échapper aucune occasion de l'amuser et de le distraire : ce qui faisait dire à ce prince qu'il avait à son service un Homère et un Achille réunis dans la même personne. Tansillo reconnut cette faveur par l'honorable mention qu'il fit de son Mécène, dans plusieurs endroits de ses ouvrages. Ce poète, d'un caractère doux et de mœurs irréprochables, ne put se soustraire aux rigueurs de l'inquisition, qui mit tous ses vers à l'*index*. Le seul ouvrage qui méritât cette rigueur était le *Vendemmiatore*, qu'il tâcha de se faire pardonner par un nouveau poème intitulé : *Le Lagrime di San Pietro*, dont le sujet indique assez le but. Cette composition, d'un cadre trop vaste pour être rempli, fut précédée par une *Canzone* adressée à Paul IV (6), et dans laquelle le poète implorait son pardon par d'humbles supplications et par le plus sincère repentir. L'effet de cette pièce surpassa l'attente de l'auteur, qui eut la satisfaction de voir son nom disparaître entièrement de la réimpression de l'*Index*, où l'on aurait pu sans injustice laisser le *Vendemmiatore*. Les Poèmes de Tansillo les plus estimés sont : *Il Podere* et la *Balia* (la *Ferme* et la *Nourrice*). Dans le premier, il donne des instructions pour le choix et l'entretien d'une maison de campagne, et dans l'autre, il recommande aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfants. Ces deux ouvrages, remarquables par la correction du style et par la beauté des détails, restèrent long-temps ignorés, après la mort de l'auteur, sur la date de laquelle on a beaucoup disputé. Tandis que Zeno la plaçait à l'année 1569, Crescimbeni la disait arrivée en 1571, et Tiraboschi en 1596 (7). On s'était généralement attaché à l'opinion du premier, soutenue par le témoignage d'Ammirato, qui, dans ses *Opuscoli*, raconte avoir laissé, en 1569, Tansillo vieux et malade à Gaëte, y exerçant les fonctions de gouverneur; mais ces calculs ont été redressés par Tafuri (8), qui a prouvé que ce poète mourut à Teano, dans le royaume de Naples, le 1er. décembre 1568. On voit encore son tombeau dans l'église de l'Annonciade de la même ville. Contemporain de Bembo, de Casa, de l'Arioste, d'Annibal Caro, des deux Tasse, Tansillo ne le cède peut-être à aucun des écrivains de ce grand siècle, par la grâce du style, l'harmonie des vers, le choix des expressions ; et si l'on est en droit de lui reprocher le mauvais usage qu'il a fait de ses talents, en traitant un sujet aussi libre que celui du *Vendemmiatore*, on se réconcilie facilement avec lui, lorsqu'on lui voit pleurer sincèrement sa faute, et consacrer le reste de sa vie à des travaux aussi recommandables pour le but que pour l'exécution. Ses ouvrages sont : I. *Il Vendemmiatore*, Naples, 1534, in-

(6) Si dans cette pièce on ne trouvait pas les vers suivants :

. . . . La Providenza . . . .
Due nomi, il Polo e'l Piero, in te congiunge,
L'un con le fasce, l'altro col diadema.

(Paul IV s'appelait *Pierre Carafa*), on pourrait douter que ce soit à Paul IV qu'elle s'adresse ; car ce pape, mort le 19 août 1559, semble n'avoir pu prendre aucune part ni à la condamnation ni à l'absolution de Tansillo, dont les ouvrages furent mis à l'*index* par un décret du 30 decembre 1559.

(7) C'est une erreur très-grave de Tiraboschi, et qui a été reproduite dans toutes les éditions de son ouvrage. Elle nous paraît l'effet d'un déplacement de chiffres sous la main du compositeur. Au lieu de 1569, on aura imprimé 1596.

(8) Voy. *Scrittori Napoletani*, t. III, partie II, pag. 207.

4°.; 1538, in-8°.; Venise, 1549, in-4°. Ce poème, qui n'a que cent quatre-vingt-trois octaves, a été quelquefois réimprimé sous le titre suivant : *Stanze di coltura sopra gli orti delle donne* (sans lieu ni nom d'imprimeur), 1537, in-8°. Il existe des éditions où les vers de Tansillo sont confondus avec d'autres poèmes, parmi lesquels celui qui est intitulé : *Stanze in lode della Menta*, attribué mal-à-propos au même auteur. Le *Vendemmiatore* a été traduit en français par Grainville, Paris, 1792, in-12, et dédié aux *jeunes fillettes* qui comptent *leur seizième printemps*, avec cette épigraphe, tirée de la *Métromanie* :

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

La seconde version, intitulée : le *Jardin d'amour*, ou le *Vendangeur*, ib., an VI (1798), in-12, fig., avec le texte, appartient à Mercier (de Compiègne), qui, répondant d'avance aux reproches qu'on eût pu lui adresser, cite l'exemple de saint Augustin, *qui édifiait l'Église, et scandalisait fort sa bonne mère*. D'ailleurs il a cru nécessaire de se charger de ce travail, dans un moment où *le Capitole renaissait des cendres du Vatican*. II. *Le Lagrime di San Pietro*, Vico, Cacchi, 1585, in-4°. Les quarante-deux premières stances de ce long poème, qui n'a pas moins de quinze chants, parurent à Venise, 1560, in-8°., et furent attribuées au cardinal Pucci : mais cette production, d'un mérite inégal, appartient sans contestation à Tansillo, qui y avait employé vingt-quatre ans, sans pouvoir la terminer. L'édition de 1585 est très-fautive. On lui préfère celle de Venise, 1606, in-4°., *con gli argomenti e le allegorie di Lucrezia Marinella, ed un discorso in fine di Tommaso Costo*: imité en français par Malherbe, Paris, 1587, 1588, in-4°., traduit en espagnol, par le p. Damien Alvarez, Naples, 1613, in-12. III. *I due Pellegrini*, Naples, Scoriggio, 1631, in-4°., très-rare. C'est la pièce qui a fait passer Tansillo pour l'inventeur du drame pastoral. Crescimbeni, Fontanini et quelques autres l'ont désignée arbitrairement sous le titre de *Tircis*. IV. *Sonetti e Canzoni*, Bologne, 1711, in-12. V. *La Balia*, *poemetto con annotazioni di Gio. Ant°. Ranza*, Verceil, 1767, in-4°.; poème en trois chants et en tercets, trad. en vers anglais, par M. W. Roscoe, Dublin, 1800, in-12; 3°. éd., avec le texte et une Notice sur Tansillo. VI. *Il Podere*, Turin, 1769, in-12; Venise, 1770, in-8°.; poème en trois chants et en tercets. VII. *Capitolo in lode del tingersi i capelli*, Naples, 1820, in-4°. Ce petit poème, adressé à Simon Porzio, a été publié dernièrement par le marquis Villarosa, à l'occasion d'un mariage. VIII. Deux Recueils, dont l'un intitulé : *Opere*, Venise, 1738, in-4°.; et l'autre : *Poesie*, Londres (Livourne), 1782, in-12 : c'est le premier qui est le plus complet. Outre les ouvrages dont on vient de rendre compte, il existe trois Comédies qui portent le nom de Tansillo, savoir : 1°. *Il Sofista, comedia bellissima*, Vicence, 1601, in-12. C'est le *Filosofo* de l'Arétin; — 2°. *Il Cavallerizzo, comedia ingegnosa*, ibid., 1601 et 1608, in-12. C'est le *Marescalco* de l'Arétin; — *Il Finto, comedia leggiadra*, ib., 1601, in-12. C'est l'*Ipocrito* de l'Arétin. Ces trois pièces ont été réimprimées ensemble, ibid., 1610, in-12. C'est un certain Jacques Doroneti qui est l'auteur de cette fraude, dont on ne s'est aperçu que tard, par la précau-

tion que cet éditeur avait prise de supprimer les passages les plus libres de l'Arétin et de changer, avec les titres, les noms des acteurs, et le commencement des prologues. Voy. Nicodemo : *Addizioni al Toppi*, p. 159; — Niceron, XVIII, 349 : *Giornale de' letterati d'Italia*, XI, 110.
A—G—S.

TAN-TAO-TSI, l'un des plus grands ministres et des plus habiles généraux qu'ait eus la Chine, florissait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, sous les premiers empereurs de la petite dynastie des Soung. Son courage et ses talents le firent connaître d'On-ty, fondateur de cette dynastie, qui l'éleva aux premiers emplois de l'armée. Lors de son avénement au trône, ce prince le créa ministre de la guerre, et lui laissa le soin de distribuer aux officiers et aux soldats des récompenses proportionnées à leurs services. Tan-tao-tsi justifia la confiance de son souverain, et mérita l'estime publique par la sagesse de ses mesures et par son désintéressement. On-ty mourut en 422, après avoir donné la régence de l'empire à ses quatre principaux ministres, en attendant la majorité de Chao-ty, son fils aîné, qu'il avait établi son successeur. Les vices de ce jeune prince l'ayant fait juger indigne du trône, les régents lui substituèrent Ouen-ty, l'un de ses frères. Trois des ministres craignant que Chao-ty ne tentât de reprendre l'autorité, résolurent de le faire mourir; et malgré les représentations de Tan-tao-tsi, qui ne partageait pas leur manière de voir, ils exécutèrent un crime qu'ils jugeaient nécessaire à la tranquillité de l'état. Le nouvel empereur ne pouvait pas conserver à sa cour les meurtriers de son frère : il les dépouilla de leurs emplois, et les exila. Ceux-ci, craignant qu'il ne portât plus loin la vengeance, prirent les armes. Cette sédition fut étouffée promptement par Tan-tao-tsi, que l'empereur avait investi de toute sa confiance. Tout le temps qu'il fut à la tête de l'armée, il comprima les rebelles, et battit les Tartares. L'envie parvint cependant à rendre sa fidélité suspecte. Ouen-ty, alors malade, se laissa persuader que son général n'attendait que sa mort pour s'emparer du trône au préjudice de l'héritier légitime. Mandé à la cour, sous quelque prétexte, Tan-tao-tsi fut retenu prisonnier. Il prévit sur-le-champ le sort qui le menaçait; et dépouillant les marques de sa dignité, qu'il foula aux pieds : « On en veut, dit-il, à mes jours; mais en me faisant mourir on renverse le boulevard de l'empire. » L'empereur, dont la santé se rétablissait, se refusait de croire à la trahison du guerrier qui lui avait donné tant de preuves d'attachement; mais enfin, vaincu par les importunités des courtisans, il signa son arrêt de mort, en 436. L'invasion des Tartares ne tarda pas à venger Tan-tao-tsi, que ses vertus rendaient digne d'une meilleure fin. On trouve une *Notice* sur ce guerrier célèbre, dans les *Mémoires sur les Chinois*, v, 72-80. W—s.

TANTARANI, Moïneddin Achmed, est cité dans l'*Histoire des poètes* de Douletschah Samarcandi, comme l'un des plus distingués. Suivant cet historien, il fut professeur à Baghdad, au collége Nizamia, du temps de Nizam Almoulk, qui mourut en 485 de l'hég. (1091); et quoique son talent pour la poésie fût son moindre mérite, il composa cependant beaucoup de morceaux de poésie arabe, avec un art extraordinaire. On dis-

tingue surtout son *Poème* en l'honneur de Nizam Almoulk, où il réunit les doubles rimes à la répétition de la même syllabe, à la fin des vers, l'emploi fréquent de beaucoup de mots formant le même son. C'est ce poème si ingénieux, si vanté dans tout l'Orient, que M. de Sacy a publié, dans sa *Chrestomathie*, avec une traduction française et de savantes notes, où il a fait usage de gloses inédites, pour éclaircir les endroits obscurs. Cette traduction a été composée d'après le manuscrit arabe de la bibliothèque royale de Paris, coté 1454, d'après deux autres manuscrits, l'un de la bibliothèque bodlej., n°. 1274, l'autre de la bibliothèque de Leyde, n°. 1637, et d'après un commentaire qui se trouve à ce dernier manuscrit. Tantarani a mis aussi en vers le Traité de jurisprudence, intitulé, *Vasit* du célèbre Gazali, dont il avait été le disciple. Z.

TANTALE, chef des Lusitaniens, réunit tous les suffrages après l'assassinat de Viriathe, et fut élu généralissime des troupes lusitaniennes; mais moins heureux que son prédécesseur, il entreprit imprudemment le siége de Ségontia, et se vit bientôt enveloppé par l'armée de Servilius Cépion. Tantale fut obligé de mettre bas les armes avec toute son armée, l'an 141 avant J.-C., à condition cependant que les Romains donneraient à ses soldats des terres à cultiver pour qu'ils pussent subsister sans être forcés de se livrer au brigandage. B—P.

TANUCCI (BERNARD), ministre napolitain, né en 1698, à Stia en Toscane, apprit le droit à l'université de Pise, où il eut pour maître Averani. A peine ses études furent-elles terminées qu'il prit rang parmi les professeurs de la même école où il s'était fait remarquer comme élève. Il y signala sa présence par la chaleur avec laquelle il appuya l'ancienne prétention des Pisans à la découverte des Pandectes. Il eut pour adversaire Grandi (*Voy.* ce nom, XVIII, 292), qui soutenait que ce manuscrit, conservé jadis à Pise, ne provenait pas d'Amalfi, comme on l'avait donné à entendre, et que le droit romain n'était pas non plus resté inconnu dans les provinces de l'empire d'Occident jusqu'à la prise de cette ville, en 1135. Quoiqu'il fût difficile de marquer avec précision d'où les Pisans avaient tiré ce trésor de jurisprudence, il lui paraissait plus que probable qu'il leur avait été apporté de Bologne, ou de Constantinople, par quelqu'un de leurs compatriotes. Tanucci s'éleva contre ces opinions, et, ne se bornant pas aux armes de la dialectique, il excita autour de lui les passions haineuses, qui ne sont guère destinées à jouer un rôle dans les discussions littéraires. La question prit un caractère grave; et les habitants de Pise, auxquels on avoit fait accroire qu'en leur contestant la découverte des Pandectes, on déchirait l'une des plus belles pages de leur histoire, s'ameutèrent contre Grandi, mis dans un embarras plus grand encore par la publication d'un nouvel ouvrage de Tanucci (1). L'attitude du peuple devint si menaçante que les recteurs de l'université eurent recours à l'autorité pour faire cesser ce scandale. Le grand-duc imposa silence aux deux partis. Celui qui sortait triomphant de la lutte, obéit sans peine à cette résolution; il n'en fut pas de même de Grandi, qui, ayant eu l'imprudence de recommencer l'attaque,

(1) Voy. Fabroni, *Vitæ Italorum*, tome VIII, p. 248.

acheva de se perdre dans l'opinion publique. Tanucci, qui aurait pu abuser de la victoire, eut la générosité d'offrir une réconciliation; et cet acte rétablit la bonne intelligence entre deux rivaux qui étaient plus faits pour s'estimer que pour se combattre. A cette dispute, qui avait fondé la réputation littéraire de Tanucci, succédèrent d'autres débats, qui préparèrent son élévation. L'infant don Carlos (*V.* CHARLES. III, tom. VIII, 151), en traversant la Toscane, vit la discipline de son armée compromise par l'impunité qu'un soldat espagnol avait trouvée dans les murs d'un couvent. Quel que fût le respect de ce prince pour la religion et ses ministres, ne voyant aucun rapport entre l'hommage dû à la divinité et l'inviolabilité réclamée en faveur d'un assassin, il insista pour que le meurtrier fût livré au bras de la justice, et desira en même temps qu'un jurisconsulte expérimenté examinât sans prévention l'origine et les conséquences de cette partie des immunités ecclésiastiques. Tanucci, qui s'était chargé de cette tâche, établit que le droit d'asile, contraire aux lois humaines et divines, devait être regardé comme subversif de tout pouvoir légitime. L'ouvrage fut supprimé à Rome; mais l'auteur, employé dans l'armée espagnole, suivit don Carlos à la conquête du royaume de Naples, où il franchit bientôt tous les degrès de l'ambition. Ce pays respirait à peine de la longue opression des vice-rois, qui avaient fait, de la contrée la plus florissante, l'état le plus malheureux. Le peuple y gémissait dans le plus honteux esclavage, et la fortune publique, confiée à des mains avides, y était exploitée au profit des princes étrangers. L'agriculture, le commerce, entravés par de nombreux obstacles, sans encouragements et sans but, présentaient le spectacle le plus affligeant. Quelques hommes instruits avaient, par intervalle, élevé la voix pour faire cesser tant de désordres; mais leur patriotisme, impuissant pour arrêter le mal, n'avait abouti qu'à les perdre; et l'exemple de Giannone n'était fait pour encourager personne. Charles III, en prenant les rênes du gouvernement, sentit la nécessité de guérir des plaies aussi profondes; mais plus capable de vouloir le bien que de l'opérer, il s'en rapporta aux lumières de Tanucci, qui, sans aucune expérience des affaires, attaqua les prérogatives de la cour de Rome et les priviléges des nobles, avec beaucoup plus d'acharnement que de prudence. Il obligea les barons à répondre aux griefs de leurs vassaux, qu'ils devaient désormais s'habituer à considérer comme les sujets de leur commun maître: il diminua les taxes de la chancellerie romaine; défendit les nouvelles acquisitions aux *mains-mortes*; borna la jurisdiction des évêques, et enleva au nonce du pape le droit qu'il s'était arrogé de prononcer des arrêts, et de les faire exécuter sous les yeux même du monarque. Mais ces coups, frappés isolément et sans aucun plan combiné, ébranlèrent l'ancien édifice sans poser les bases du nouveau. Se reposant sur la foi des traités et sur la protection de l'Espagne, Tanucci se crut dispensé de pourvoir à la sûreté de l'état: cette négligence qui, dans la guerre de la *Pragmatique sanction* (1740), avait exposé Charles III à signer un acte de neutralité sous le canon d'un amiral anglais, se prolongea pendant tout le règne du successeur de ce prince, et fit descendre le royaume

de Naples du rang des puissances militaires de l'Europe. Tanucci ne régla pas mieux les affaires de la justice; et les tribunaux, qui par leur indépendance auraient pu atténuer les vices du corps social, virent souvent leurs arrêts cassés par des ordonnances, et la volonté d'un ministre substituée aux décisions des juges. On eut, il est vrai, l'idée de réformer les lois; et une commission fut nommée pour rédiger le projet du nouveau code, dont les noms de Vargas-Macciucca, de Joseph-Aurèle de Gennaro, de Joseph-Pascal Cirillo, garantissaient le mérite. La nation attendait avec impatience le jour où elle pourrait saluer son roi du titre de prince législateur; mais de tous ces travaux il ne resta qu'un monument stérile du zèle et des lumières des magistrats qui avaient présidé à cette grande entreprise; et le *Codice carolino*, imprimé à un petit nombre d'exemplaires, est demeuré presque inconnu au pays qu'il devait régir. De quelque côté que l'on examine cette longue carrière politique de Tanucci, on cherche en vain ce qui a pu servir de fondement à la haute réputation à laquelle il s'éleva de son vivant, et qui ne l'a pas abandonné après sa mort. Son système financier était faux; car, dans un pays fertile, où l'on aurait dû encourager les arts, perfectionner les méthodes agricoles, tracer des routes, ouvrir des ports, creuser des canaux, établir des manufactures, il ne puisa des ressources que dans les douanes, dont il hérissa le royaume au détriment de l'industrie et de l'agriculture. Il ne se montra pas plus empressé à protéger les savants qui affluaient de tous côtés pour lui offrir le fruit de leurs veilles. On a vu quel cas il fit des jurisconsultes : on ne sera pas moins surpris en apprenant que ce fut sous son ministère que l'abbé Genovesi mourut dans l'obscurité et la misère; que Giannone gémit douze ans dans les prisons du Piémont et que, dans un pays, qui, s'honorait de posséder Pratilli, Martorelli, Mazzocchi, on ait songé à faire venir Venuti et Baïardi pour expliquer les antiquités d'Herculanum. Ce qui paraît avoir contribué à égarer l'opinion publique sur Tanucci, c'est la fermeté qu'on lui vit déployer contre l'établissement de l'inquisition. Mais repousser cet odieux tribunal, c'était faire respecter un ancien privilége, dont les Napolitains s'étaient toujours montrés jaloux. Il fallait bien plus de docilité que de courage pour suivre l'impulsion de toutes les classes des citoyens, et surtout celle des magistrats qui s'étaient déclarés les premiers contre les empiétements du cardinal Spinelli. Tanucci exerça une influence plus réelle et plus funeste lorsque, resté dépositaire de la confiance de son maître appelé à succéder en Espagne à Ferdinand VI, il entoura le jeune monarque d'hommes médiocres, se flattant ainsi de se perpétuer dans le pouvoir. Il dut d'abord le partager avec les membres d'un conseil de régence que Charles III avait institué par son acte de renonciation du 6 octobre 1759. Mais il ne tarda pas à l'emporter sur ses collègues; et ce fut pendant la minorité du roi, que, fort de l'appui du cabinet de Madrid, il entreprit de soustraire le royaume à toute dépendance du Saint-Siége. Il profita de l'atteinte portée au pouvoir spirituel par l'expulsion des jésuites, par les démêlés de Clément XIII avec la cour de Parme, et par des clameurs qu'excita en Europe l'apparition de la bulle *In cœ*

na Domini, pour ordonner, en 1769, l'occupation de Bénévent et de Pontecorvo, à l'exemple de la France, qui avait pris possession d'Avignon. Ce premier acte d'hostilité fut le signal d'une guerre, que Tanucci conduisit avec plus de témérité que de raison. En 1772, il essaya de s'emparer des duchés de Castro et de Ronciglione, en faisant valoir les droits du roi de Naples comme héritier des Farnèse; il supprima ensuite un grand nombre de couvents en Sicile, distribua des abbayes, suscita des querelles sur la nomination des évêques, sur leur jurisdiction, et presque sur leurs devoirs. Cette conduite altéra la bonne intelligence qui régnait entre la cour de Naples et le Saint-Siége et qui paraissait cimentée par le concordat de 1741. On perdit même tout espoir de conciliation lorsqu'on menaça pour la première fois de supprimer l'hommage de la haquenée; et l'on ne sait pas où l'esprit novateur du ministre se serait arrêté, si le mariage entre Ferdinand et une archiduchesse d'Autriche (*Voy.* CAROLINE, au Supplément) n'avait pas affaibli son crédit, la nouvelle reine l'ayant regardé, dès le premier instant, comme le seul obstacle à l'accomplisssement de ses projets. Après avoir lutté quelque temps contre l'ascendant toujours croissant de cette princesse, le favori de Charles III dut se retirer le jour où elle se présenta au conseil avec tous les avantages d'une mère qui venait de donner un héritier au trône. Tanucci, remplacé (octobre 1776) par le marquis de la Sambuca, ancien ambassadeur à la cour de Vienne, eut assez d'esprit pour prévoir les maux dont le royaume était menacé; mais ayant à se reprocher de n'avoir pas assuré le bonheur d'une nation par des institutions sages et durables, il descendit au tombeau, en regrettant les honneurs perdus, plutôt que le bien qu'il n'avait pas su faire. Il mourut à Naples, le 29 avril 1783. On a de lui: I. *Epistola ad nobiles socios Cortonenses, in qua nonnulla refutantur ex Epistolâ Guidonis Grandi, de Pandectis*; etc., Lucques, 1728, in-8°. Cet ouvrage fut supprimé par ordre du grand-duc de Toscane. II. *Difesa seconda dell' uso antico delle Pandette, e del ritrovamento del famoso manoscritto di esse in Amalfi*, Florence, 1729, in-4°. III. *Epistola de Pandectis Pisanis in Amalphitanâ direptione inventis, ad academicos Etruscos, in quâ confutantur quæ Guido Grandius opposuit Fr. Taurellio, et Hen. Brencmanno; et defensio usûs antiqui Pandectarum*, ibid., 1731, 2 vol. in-4°. On avait déjà disputé sur la découverte des Pandectes: le premier qui se prononça contre les prétentions des Pisans fut Donato-Antonio d'Asti, dont l'ouvrage est intitulé: *Sull' uso ed autorità della ragion civile nelle provincie dell' impero occidentale dal di che furono inondate da' barbari fino a Lottario II*, Naples, 1720, in-8°. Grandi et tous ceux qui en ont parlé après lui ont profité des recherches de ce savant jurisconsulte (2). IV.

(2) Pour compléter l'article de Tanucci, il n'est pas inutile de donner la liste des ouvrages de son adversaire Grandi: 1°. *Epistola de Pandectis ad J. Averanium*, Pise, 1726, in-4°.; et Florence, 1727, in-4°., seconde édition, augmentée de notes et de pièces justificatives. 2°. *Vindiciæ pro suâ epistolâ de Pandectis adversùs inanes querelas et oppugnationes B. Tanucci, in ejus libello, non ita pridem Lucæ impresso, expositas*, Pise, 1728, in-4°. 3°. *Nuova disamina della storia delle Pandette pisane, e di chi prima le rommentasse, di Bartolo Luccaberti* (anagramme d'*Alberto Bartolucci*, domestique de l'auteur), Faenza 1730, in-4°. 4°. *Diomedis Brava, patricii Tranensis, disquisitio critica*

Dissertazione del dominio antico de' Pisani sulla Corsica, dans l'*Istoria del regno di Corsica*, par Cambiagi, tome 1, pag. 165, et dans le Recueil intitulé : *Saggi di dissertazioni Etrusche di Cortona*, tome VII, pag. 173. Lastre fit insérer un *Elogio del marchese Tanucci*, dans les *Novelle letterar. fiorentine* de 1783, col. 385. A—G—S.

TAPPER (Rueward), doyen et chancelier de l'université de Louvain, né à Enkhuysen, fut envoyé au concile de Trente par l'empereur Charles-Quint, qui avait conçu la plus haute estime pour ses connaissances et le zèle avec lequel il défendait la doctrine catholique. Il eut aussi à soutenir contre Baïus quelques débats qui lui attirèrent, peut-être mal-à-propos, l'accusation de Pelagianisme. Appelé à Bruxelles par Philippe II, il y mourut d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-douze ans, le 2 mars 1559, laissant ses biens aux pauvres, et sa bibliothèque à la faculté de théologie de Paris. Ses œuvres ont été recueillies à Cologne, 1582, in fol. Nous citerons seulement: I. *Explicatio articulorum facultatis*, dédié au roi Philippe II. Dans sa préface, l'auteur fait voir, d'une manière claire et solide, que, depuis les apôtres, l'église a constamment fait usage de l'autorité que J.-C. lui a confiée, et qu'elle a décidé en dernier ressort les questions qui se sont élevées parmi les fidèles : « D'après » les ordres de l'empereur Charles-» Quint, dit-il, j'ai recueilli les tra-» ditions de notre faculté de Lou-» vain, qui a sans cesse combattu les » erreurs des novateurs. Dans mes » leçons, j'établissais la foi de l'é-» glise d'après les saintes écritures » et d'après la tradition. Ces le-» çons dogmatiques se sont données » avant l'époque où je reçus ordre » de l'empereur de me rendre au » concile de Trente. Un de mes élè-» ves prenait dans mes leçons ce qui » lui convenait, passant ce qui con-» trariait sa manière de penser. Il » communiqua ses cahiers, et cette » mauvaise rapsodie a été imprimée » à Lyon, comme venant de moi. » Ne pouvant souffrir une pareille » infidélité, et à la prière de mes » amis, je publie mes leçons telles » qu'elles ont été données. » Un des élèves de Tapper, Lindan, évêque de Ruremonde, a publié les discours théologiques de son maître sous ce titre : *Ruewardi Tapperi, Decani et Cancellarii Lovaniensis, Orationes theologicæ, potissimas religionis catholicæ controversias, et veram Germaniæ pacandæ rationem explicantes. Una cum aureo ejusdem corollario, de veris calamitatum Belgii causis atque remediis, ad Carolum V et Ferdinandum I.* Cologne, 1577. Dans la préface, adressée à l'empereur Rodolphe, l'é-

de interpolatione Gratiani (pseudonyme), Bologne, 1694 (Faenza, 1730), in-4°. 5°. *Epistola altera J. Averanio, de Pandectis*, inédit. Voy. Brenkman. *Historia Pandectarum, seu fatum exemplaris florentini*, etc., Utrecht, 1722, in-4°.; Valsecchi (virginius) *Epistola de veteribus Pisanæ civitatis, constitutis, ad Guidonem Grandi*, Florence, 1727, in-4°. Schewar (Christ. Gottl.) *Disquisitio an omnia pandectarum exemplaria, quæ adhuc extant, e florentinis manaverint*, Altorf, 1733, in-4°. Brenkman. *Epistola ad Fr. Hesselinum, qua examinantur præcipua capita epistolæ Guidonis Grandi de Pandectis; nec non dissertationis similis, auctore Schwartzio*, Utrecht, 1733, in-4° Guadagni, *de Florentino Pandectarum exemplari, an sit imperat. Justiniani archetipum, dissertatio*. Rome, 1752, in-8°.; Leipzig, 1752, in-8°., et Sienne, 1755, in-8°. Borgo dal Borgo. *Dissertazione sopra i codici Pisani delle Pandette*, Pise, 1765, in-4°.; et Struvius (Burchard. Gottl.) *Dissertatio de controversiâ inter Grandium et Tanuccium*, Leipzig, 1740. et dans la *Bibliotheca selectiss. juris*. Voyez aussi le *Journ. litter.* de l'Allemagne, année 1742, tom. 2, part. 2. L'université de Moscou a proposé, en 1824, un prix de deux cent cinquante roubles pour l'examen aprofondi de l'origine de ce manuscrit des Pandectes florentines. (*Bulletin histor.*, juin, 1824; p. 381, tom. 1, n°. 407).

diteur dit : « Ces discours, que je » vous offre, sire, sont ceux d'un » maître qui a laissé dans le cœur de » ses élèves de précieux souvenirs. » Tapper était considéré comme un » oracle, non seulement à Louvain, » dans les provinces belgiques et à » la cour de l'empereur, mais les » étrangers eux-mêmes accouraient » pour entendre sa voix. L'empereur » Charles-Quint le faisait venir près » de lui pour le consulter dans les » grandes questions qui regardaient » l'état de la religion en Allemagne » et dans la Belgique. Ayant été en- » voyé, par ce prince et par son fils » Philippe, au concile de Tren- » te, il se fit tellement remarquer » dans cette auguste assemblée, que » les légats du souverain pontife et » les présidents du concile lui assi- » gnèrent une place honorable, et on » ne publia ni canons ni décrets » avant qu'il n'y eut donné la der- » nière main. » II. *Ruardi Tapperi quæstio quodlibetica de effectibus quos consuetudo operatur in foro conscientiæ*, etc. *pronunciata publicè Lovanii in scholis Artium*, 1520, in-4°. III. *Tapperi Epistolæ alternæ de gratiæ et liberi arbitrii concordiâ cum Ant. Reginaldo de gratiâ efficaci*, 1706, in-fol. Les novateurs publièrent contre lui le libelle suivant : *Ruardi Tapperi enchusani hæreticæ pravitatis primi et postremi per Belgium inquisitoris apotheosis sive satyra in ipsum*. Franeker, 1643, in-12. G—y.

TAPLIN (Guillaume), chirurgien vétérinaire anglais, mort en janvier 1807, est regardé, par ses compatriotes, comme le promoteur des progrès qu'a faits l'art vétérinaire dans ces derniers temps. On a de lui : I. *Observations sur l'état actuel du gibier en Angleterre*, 1772, in-8°. Après avoir exposé les causes de la rareté du gibier, Taplin propose, pour prévenir le braconage, de considérer comme chasseur autorisé tout possesseur d'un revenu annuel de cinq livres sterling, moyennant quoi, dit-il, le gibier aura autant de protecteurs qu'il a maintenant d'ennemis. II. *Dissertation sur l'écurie du gentleman*, ou *Nouveau système de ferrure*, 1788, 1790, 2 vol. in-8°. Ce livre fut jugé supérieur à tout ce qu'on avait écrit jusqu'alors sur le même sujet; mais l'auteur fut blâmé du ton de mépris dont il s'exprimait à l'égard de ses devanciers. III. *Observations pratiques sur les blessures faites aux chevaux par des épines, sur les tendons piqués, sur le boîtement, avec des instructions sur la manière de les traiter et guérir*, 1790, in-8°. IV. *Compendium*, ou *Traité abrégé de la ferrure pratique et expérimentale*, 1796. V. *Dictionnaire de la chasse*, 1804. VI. Quelques morceaux détachés, insérés dans le *Magasin de la chasse* (Sporting magazine), particulièrement des descriptions de la chasse royale dans la forêt de Windsor, écrites, dit-on, dans le véritable esprit d'un chasseur. On croit que Taplin fut l'éditeur du *Cabinet du chasseur*, 2 vol. in-4°., ouvrage de luxe, contenant l'histoire et la description des variétés de la race canine. Des chagrins domestiques attristèrent ses dernières années, et affectèrent même ses facultés intellectuelles. L.

TARABOLOUS (Ali-Pacha, surnommé), parce qu'il était de Tripoli, fut fait grand vezir par Achmet II, en 1693. Son ministère fut remarquable par la prise de Scio, dont les Vénitiens s'emparèrent, et par le pillage de la caravane de la Mecque,

fait par les Arabes. A la mort d'Achmet, Tarabolous-Ali, qui n'avait ni moyens, ni adresse, crut, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, pouvoir placer sur le trône un souverain de son choix. Il prétendait y élever Ibrahim, fils d'Achmet, prince âgé seulement de trois ans, sous le nom duquel il espérait gouverner : il était appuyé, dans ses vues et son ambition, par le muphti. Leur plan n'eut pas de succès ; et tous deux furent forcés de se prosterner aux pieds de Mustapha II, lors de sa proclamation, en 1695. Le nouveau souverain dissimula son ressentiment ; mais dès la même année le muphti fut déposé, et le grand vezir Tarabolous étranglé, sous prétexte de malversation : il ne laissa que la réputation d'un fripon et d'un ambitieux maladroit. S—y.

TARAFAH (Amrou ben Alabad) est l'auteur de l'un des sept poëmes arabes connus sous le nom de Moallakah (1). Livré aux plaisirs et à la poésie, aimant et cherchant les combats, sans aucun souci de l'avenir, Tarafah dissipa son patrimoine et s'attira, par sa conduite déréglée, la malveillance de sa famille. Il ne dément point ses penchants voluptueux dans le poëme que nous possédons de lui. La briéveté de la vie, l'égalité que la mort met entre le libertin et le sage qui cultive la vertu, sont l'objet de ses chants et les motifs par lesquels il prétend se justifier. Tarafah, qui vivait près de la naissance de Mahomet, c'est-à-dire vers la fin du sixième siècle de notre ère, mourut à l'âge de 26 ans, par la perfidie d'Amroù, roi de Hira. On raconte que ce poète et son oncle Motalammes, ayant fait des vers satiriques contre un des rois de Hira, en Arabie, ce prince, pour se venger, leur donna des lettres cachetées, avec ordre, à l'un de ses gouverneurs, auquel ils devaient les remettre, de tuer les porteurs. Motalammes, plus rusé, ouvrit la lettre et ne la remit point ; Tarafah, qui voulut s'acquitter de la commission, obéit et en fut la victime. Le savant Reïske a publié à Leyde, en 1742, sa *Moallakah*, avec une traduction latine, des gloses arabes, un prologue et des notes remplies d'érudition. Cet ouvrage donne lieu de regretter que Reïske n'ait pas laissé le recueil entier des Moallakah (2). J—n.

TARAISE, patriarche de Constantinople, était né dans cette ville au milieu du huitième siècle, de parents patriciens. Son père se nommait Georges, et sa mère Eucratie. Les talents qu'il annonça de bonne heure lui ouvrirent la carrière des emplois. Il fut revêtu de la dignité de consul, et devint ensuite premier secrétaire-d'état. Après la mort du patriarche Paul, l'impératrice Irène jeta les yeux sur Taraise pour lui succéder. Il se défendit d'accepter cette charge, donnant pour motif de son refus qu'ayant vécu jusqu'alors dans le monde, il n'avait pas les qualités d'un prélat. Mais Irène ayant insisté, Taraise fut obligé de se sou-

(1) Si l'on en croit une note tirée d'un manuscrit des Moallakahs, qui est dans la bibliothèque du duc de Saxe-Gotha, ce nom de *Moallakas* (suspendus) vient, non point comme on dit, de ce que ces poëmes ont été suspendus à la porte de la Caaba, mais de ce que les Arabes, en entendant réciter un morceau de poésie d'un mérite supérieur, s'écriaient, dans leur admiration *Alla kon hou* (attachez-le), c'est-à-dire, gravez-le dans votre mémoire (*Journ. des sav.*, 1820, p. 279 et 280). C. M. P.

(2) Les auteurs des six autres Moallakahs sont Zoheir (*Voy.* ce nom); Amrial-Caïs (tom. II, p. 63); Amrou ben Kelthoum, dont M. Kosegarten a publié le poëme, Iéna, 1819 (*Journal des sav.*, mai 1820, p. 272); Hareth ben Hilizza (XIX, 481); Antarah (II, 242); et Lebyd (XXIII, 503). C. M. P.

mettre. Toutefois il exigea qu'un concile général serait assemblé pour mettre fin aux désordres occasionnés par les iconoclastes. Il fut consacré le jour de Noël, l'an 784; et il s'empressa d'adresser sa profession de foi au pape Adrien et aux évêques d'Asie. Le concile s'ouvrit le 1er. août 786, à Constantinople, dans l'église des Saints-Apôtres; mais la violence des Iconoclastes ayant empêché les pères de délibérer, il fut transféré, l'année suivante, à Nicée, où Taraise se rendit accompagné des légats du pape et des députés des églises d'Orient. Ce concile condamna l'hérésie des iconoclastes, et rétablit le culte des Images. Taraise s'empressa de faire exécuter cette décision. Plein de zèle pour le maintien de la discipline apostolique, il fit disparaître tous les abus qui s'étaient glissés dans l'administration des choses saintes, et condamna les simoniaques. Il bannit le luxe de sa table et de sa maison, assigna sur ses revenus des sommes suffisantes pour subvenir aux besoins des pauvres, qu'il visitait fréquemment, et se consacra tout entier à l'instruction des peuples. Taraise s'opposa vivement au dessein de Constantin de répudier son épouse pour placer sur le trône une des suivantes d'Irène, sa mère (*V*. Constantin vi, IX, 479); mais il n'osa pas excommunier ce prince, dans la crainte qu'il ne se déclarât pour les iconoclastes. Cette condescendance, qui fut regardée comme une faiblesse, ne le garantit point de la haine de l'empereur. S'il ne fut pas forcé d'abandonner son siége, il eut la douleur de voir ses proches bannis, et les domestiques qui lui témoignaient de l'attachement, remplacés par de vils espions. Malgré les infirmités dont il était accablé, il remplit tous ses devoirs, avec le même zèle, jusqu'à sa mort, arrivée en 806, le 25 février, jour où l'église honore sa mémoire d'un culte particulier. Ses restes furent déposés dans un monastère qu'il avait fondé sur les rives du Bosphore. Nous avons le *Discours* de Taraise à l'impératrice Irène, pour se défendre d'accepter les fonctions de patriarche, ainsi que ses *Lettres* au pape Adrien et aux évêques, dans le recueil des *Conciles* du Père Labbe VII, 34 et suiv. Sa *Vie*, écrite par Ignace, son disciple, et depuis métropolitain de Nicée, a été traduite en latin, par Gentien Hervet. Cette version, publiée par Surius, l'a été depuis dans les *Acta sanctorum*, avec un commentaire du P. Henschen. On en trouve un bon extrait dans les *Vies des pères* de Butler, traduit en français par Godescard. W—s.

TARAUDET, *voy*. Flassans.

TARBÉ (Pierre-Hardouin), né à Sens, le 28 décembre 1728, acquit, en 1762, l'imprimerie du diocèse, et s'occupa, dès cette époque, de recherches historiques sur la ville et le diocèse de Sens. Le Dictionnaire des Anonymes le désigne, sous le numéro 453, comme auteur de l'*Almanach historique du diocèse de Sens*, qu'en effet il rédigea pendant dix-neuf ans, de 1763 à 1781 inclusivement. Cet almanach, qui a eu beaucoup de vogue, et dont la collection est recherchée, contient, dans les premières années, des anecdotes sur l'histoire civile, ecclésiastique et militaire de la ville de Sens, et depuis l'année 1770, la description historique et topographique des villes, bourgs et villages du diocèse, par ordre alphabétique. A partir de l'an 1782 jusqu'en 1790, le même ouvrage a été rédigé

par M. Tarbé des Sablons, auteur de *Détails historiques sur le bailliage de Sens*, publiés, en 1787, à la suite d'une édition in-4°. de la Coutume de Sens (*Dict. des Anonymes*, n° 2648), et d'un *Manuel pratique et élémentaire des poids et mesures*, qui a eu un grand nombre d'éditions in-24, in-18, in-12 et in-8°. Son père, après avoir joui d'une grande réputation d'honneur et de probité, est mort le 8 juillet 1784, laissant plusieurs fils, qui ont rempli des fonctions honorables. Outre les deux aînés (*V.* les articles suivants), nous nommerons : 1°. M. Tarbé des Sablons, chevalier de la légion-d'honneur, dont nous avons parlé ci-dessus, et déjà cité, art. Bailly, pour la fermeté qu'il déploya, comme maire de Melun, lors de l'arrestation de ce savant. 2°. M. Tarbé de Vauxclair, inspecteur-général des ponts et chaussées, et maître des requêtes au conseil-d'état. 3°. M. Tarbé de Saint-Hardouin, lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la légion d'honneur, décédé le 24 décembre 1821. Ces trois frères ont obtenu individuellement du roi, en février 1816, des lettres d'anoblissement. 4°. M. Théodore Tarbé, imprimeur de Sens, connu par son goût pour les antiquités, et qui rédige, depuis 1795, l'Almanach historique et anecdotique du départ. de l'Yonne et de la ville de Sens. S—g—s.

TARBÉ (Louis-Hardouin), fils du précédent, naquit à Sens, le 11 août 1753, et y fit d'excellentes études au collége, dirigé par des professeurs de l'université, qui venaient de succéder aux Jésuites. Son goût naturel le portait vers l'étude des lettres ; mais des circonstances le forcèrent d'entrer à Paris, chez un homme de loi : il y suivit les leçons de l'école de droit, et se fit recevoir avocat. Bientôt il fut appelé à un autre genre de travail. Un rapport lumineux dans une affaire importante le fit remarquer de M. Lefebvre d'Ormesson, contrôleur-général des finances, qui l'admit dans ses bureaux. Il ne tarda pas à s'y distinguer par la sagesse de sa conduite, et une rare intelligence ; monta rapidement aux grades les plus élevés, et devint premier commis des finances sous le ministère de Necker et de Calonne, puis directeur des contributions sous M. de Lessart. Il occupait ce poste, lorsque le roi le nomma ministre des contributions, le 18 mai 1791 ; ce choix fut confirmé par le suffrage public. On y voyait l'élevation d'un homme d'une probité austère, d'un esprit droit, d'une vigilance infatigable. Quelque orageuses que fussent alors les circonstances, Tarbé sut, par la douceur de ses mœurs, concilier son dévoûment au roi avec le choc des partis. Les hommes les plus ennemis du trône, les esprits les plus turbulents, ne purent lui refuser leur estime. Il eut à organiser, dans le cours de son ministère, toutes les parties de l'administration financière. L'Assemblée constituante, sous le prétexte d'améliorer l'état, l'avait rejeté dans le chaos. On avait renouvelé tous les genres de contributions ; toutes les compagnies financières étaient dissoutes. Il fallait liquider les anciennes comptabilités et créer de nouveaux produits ; à cette immense nomenclature de contributions diverses et variées suivant les personnes, les provinces, et les priviléges de chaque ordre, il fallait substituer un impôt commun à toutes les classes de l'état. Tarbé se jeta courageusement dans ce travail immen-

se, en ordonna toutes les parties; et, ce qui dépose en faveur de ses talents, c'est que l'administration est encore aujourd'hui à-peu-près telle qu'il la fit dans un très-court espace de temps. Trop modeste pour ambitionner les honneurs d'un vaste hôtel et le faste des grandeurs, il garda son appartement de la rue du Hazard; et ce fut là que ses collègues se réunirent pour rédiger les motifs du *veto* que le roi se disposait à apposer sur les décrets de l'Assemblée législative relatifs à l'émigration et à la déportation des prêtres. Mais la marche des événements devenait de plus en plus effrayante, les partis étaient prêts à en venir aux mains, il aurait fallu un coup d'état pour sortir d'une crise aussi périlleuse, et la faiblesse de Louis XVI ne permettait pas de l'espérer. Tarbé, voyant que le trône était forcé chaque jour à des concessions qui devaient le renverser, convaincu qu'il était impossible aux ministres de conjurer tant d'orages, demanda sa démission au mois de mars 1792. Le roi, en l'acceptant, daigna lui en exprimer ses regrets dans une lettre écrite tout entière de sa main. Le 15 août suivant, il fut compris dans un décret d'accusation avec MM. de Montmorin, Duport-Dutertre, Duportail et de Bertrand Moleville. Fort du témoignage de sa conscience, il se disposait à se rendre à la haute-cour nationale, lorsque l'enlèvement et le massacre des prisonniers d'Orléans l'obligea de chercher une retraite inaccessible aux fureurs des assassins: il y passa près de trois ans, livré à de continuelles angoisses, souvent obligé, pour échapper aux visites domiciliaires, de se tenir caché dans des armoires masquées. Enfin le temps arriva où il put reparaître sans danger; il revint à Sens, sa patrie, et y vécut au sein de ceux de ses parents et de ses amis que la révolution n'avait pas moissonnés. Il s'y livrait paisiblement à son goût pour les lettres, lorsqu'en 1797, le conseil des Cinq-Cents lui donna une marque honorable de son estime, en le portant sur la liste des candidats pour le Directoire exécutif; mais il s'était voué à la retraite, et ne songea point à en sortir. Il refusa constamment les emplois qui lui furent offerts, même à l'époque du consulat, où M. Gaudin, ministre des finances, et depuis long-temps son ami, lui proposa d'entrer dans le conseil-d'état, et Lebrun, troisième consul, de se charger de la préfecture de la Seine. Profondément affecté des malheurs de l'auguste famille qu'il avait servie, il n'en voulut point servir d'autres; et cependant, il s'était retiré absolument sans fortune. Ses chagrins personnels, les malheurs de sa famille dont sept membres avaient été proscrits sous le régime de la terreur, la perte de plusieurs de ses amis, avaient vivement affecté son ame naturellement douce et sensible. Sa santé en était affaiblie: il mourut le 7 juillet 1806, âgé de cinquante-trois ans, des suites d'une apoplexie dont il avait été frappé cinq ans auparavant. Il s'était retiré dans une petite maison de campagne, qu'il avait achetée près de Sens, où il vivait d'une pension de six mille francs, que le duc de Gaëte lui avait fait obtenir. Le goût des lettres ne l'avait jamais abandonné au milieu même de ses occupations ministérielles; il se plaisait dans la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Pendant la terreur de 1793, lorsqu'il était réduit à se tenir renfermé dans un local de quelques pieds, il s'occupa de la traduc-

tion en vers des épigrammes de Martial, de celles surtout qu'un homme honnête peut traduire sans offenser les mœurs. Elles n'ont pas été imprimées, et sont encore dans les mains de sa famille, ainsi que le manuscrit de ses Poésies fugitives. On remarque, parmi ces dernières, la Romance célèbre de la Folle par amour :

C'est dans les champs de la Neustrie.

On a long-temps ignoré quel en était l'auteur, et dans plusieurs écrits du temps on voit qu'elle fut attribuée à J.-J. Rousseau. Cadet Gassicourt, dans son *Voyage en Normandie*, après avoir raconté les malheurs de cette victime de l'amour, rapporte cette romance et en fait honneur à un officier, qui, touché de tant d'infortunes composa ces vers, que l'on chanta bientôt dans toute la Normandie. Louis-Hardouin Tarbé attachait trop peu d'importance à ses productions pour réclamer celle-là ; mais elle prouve qu'il avait un talent véritable pour les compositions douces et grâcieuses. La musique en a été composée par Darondeau père, et gravée dans le temps. S—G—S.

TARBÉ (Charles), frère du précédent, et l'un des députés les plus distingués de l'Assemblée législative, naquit à Sens, le 19 avril 1756, y fit d'excellentes études, embrassa la carrière du commerce, et s'établit à Rouen, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son habileté, sa droiture, l'étendue de ses connaissances, et la manière élégante et facile avec laquelle il exprimait ses idées. Sa réputation lui ouvrit promptement l'accès des emplois : il fut successivement membre du tribunal et de la chambre de commerce, et officier municipal ; et il déploya, dans l'exercice de ses fonctions, autant d'activité que de talents. Il était membre du corps municipal, lorsque le comédien Bordier vint à Rouen, prêcher les doctrines révolutionnaires, et fut arrêté, condamné et pendu dans les vingt-quatre heures (août 1789), par arrêt de la chambre des vacations du parlement. Tarbé n'avait eu aucune part à cet événement. Cependant quelques années après, il fut accusé, dans la société des Jacobins de Paris, de l'avoir provoqué. Dubois de Crancé proposa même de le dénoncer à la Convention, et de prélever sur les biens de Tarbé une pension pour le fils de Bordier. Mais l'accusation était si mal fondée qu'elle n'eut aucune suite. Charles Tarbé s'était montré, dès le commencement de la révolution, tellement prononcé pour la cause du roi, que les électeurs du département, qui partageaient ses principes, le nommèrent député à l'Assemblée législative. Il justifia leur choix par un courage opiniâtre et une invariable fidélité aux intérêts du trône. Nommé membre du comité colonial, il défendit avec autant de talent que de fermeté la cause des colons, combattit avec chaleur les doctrines des Brissot et des négrophiles, et toutes celles qui tendaient à ébranler la monarchie. On s'étonna souvent d'entendre un simple négociant discuter avec autant de clarté que de profondeur les questions de la plus haute politique ; mais il avait soigneusement entretenu son goût pour l'étude, et il concevait avec une si rare facilité, que les matières les plus ardues lui devenaient en peu de temps, familières. On le vit combattre successivement les Jacobins, la Gironde, la Montagne, s'élever contre le licenciement de la garde du roi, repousser les dénonciations contre le

comité Autrichien, et braver les vociférations de la tribune. Son intrépidité et les épigrammes dont il acérait quelquefois ses discours, lui valurent les honneurs de la prison. Grange-Neuve ayant reçu un soufflet de la main d'un député royaliste, nommé Jouneau, et cette querelle ayant suscité de violents débats, l'assemblée se disposait à rendre un décret contre ce dernier, lorsque Tarbé, par un amer sarcasme, proposa de généraliser le projet, et de graduer la peine suivant le nombre de soufflets qu'un Girondin.....; cette phrase fut interrompue par un tumulte affreux, et l'auteur de l'amendement fut envoyé pour huit jours à l'Abbaye. Depuis ce temps il ne cessa d'être en butte à la haine des Jacobins; mais il n'en perdit rien de son courage, et combattit jusqu'au dernier moment pour la cause du trône. Un historien, qui a décrit les infortunes de Louis XVI, a rendu aux sentiments de Tarbé une justice éclatante lorsque retraçant l'heure fatale où le prince, cédant aux instances de quelques conseillers ou perfides ou imprévoyants, se rendit dans le sein de l'assemblée: « Le monarque, dit» il, y trouva du moins pour ap» puis de son innocence Tarbé, Vau» blanc, etc. ». Après la chute du trône, Tarbé, rendu à la vie privée, ne pouvait manquer de partager les honneurs de la proscription: arrêté à Rouen, il resta, pendant tout le temps de la terreur, enfermé à l'Abbaye de Saint-Ouen, et ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre. Il revint alors à Sens, au sein de sa famille, où il trouva son frère, qui comme lui avait échappé au fer des proscripteurs. Il avait laissé dans cette ville des souvenirs si honorables, que les électeurs royalistes du département de l'Yonne s'empressèrent de lui donner un témoignage de leur estime, en le nommant député au conseil des Cinq-Cents (1797). Il reparut dans la carrière législative avec les mêmes talents, les mêmes principes et le même courage. Défenseur intrépide des lois protectrices de la société et des intérêts des colonies, il signala à l'indignation publique cet horrible Sonthonax, qu'il traita de bourreau des blancs et d'incendiaire de leurs propriétés. Dans la chaleur des débats, il n'épargna pas même un membre du comité colonial, nommé Marec, qui s'était rendu recommandable auprès des proscrits de 1793, par le zèle qu'il avait déployé pour obtenir leur liberté. Tarbé lui reprocha de n'avoir montré ni le caractère d'un député, ni le courage de la vertu: mais, averti par les murmures de ses collègues, il s'empressa de réparer ce que ces expressions avaient de trop amer, et n'en obtint pas moins le rapport du décret qui autorisait le directoire à envoyer de nouveau des commissaires à Saint-Domingue. Son opposition constante aux triumvirs qui opprimaient alors la France et le gouvernement lui-même, ses liaisons avec la société de Clichi, son penchant connu pour la maison de Bourbon, devaient faire tomber sur lui les foudres qui atteignirent les plus illustres de ses collègues dans la journée du 18 fructidor. Il fut compris dans la liste de déportation; mais il s'était fait, par la franchise de son caractère, des amis qui plaidèrent sa cause; et le Directoire, cédant à leurs instances, se contenta de faire annuler sa nomination. Là finit sa carrière politique. Retiré de nouveau à Rouen, il se disposait à ne plus vivre que pour ses amis et sa famil-

le, dont il était chéri, lorsque cette ville lui donna de nouvelles marques de sa confiance et de son estime, en l'appelant aux places de membre du conseil général du département, d'adjoint municipal, et de membre de la chambre du commerce. Ses concitoyens se flattaient de jouir encore long-temps de ses lumières, lorsque les chambres d'assurances de Rouen et du Hâvre le pressèrent d'accepter une mission honorable à Cadix. Il céda à leurs instances, se rendit dans cette ville où il fut atteint d'une fièvre inflammatoire, qui l'enleva à ses amis et à son pays, qu'il pouvait encore servir long-temps. Il était âgé de quarante-huit ans, et n'avait jamais été marié. Son frère aîné, vivement affecté de cette perte, ne lui survécut que deux ans. Charles Tarbé, quoique très-instruit dans les diverses branches du commerce, de la marine, des finances et du droit public, n'a laissé aucun ouvrage. Il avait aussi des connaissances étendues dans l'histoire, les antiquités et la numismatique. S—G—S.

TARCAGNOTA (JEAN), historien, né à Gaëte, vers la fin du quinzième siècle, descendait d'une ancienne famille, alliée à la maison impériale de Constantinople, et qui, pendant les guerres de la Morée (*V.* MAHOMET II, XXVI, 214), avait quitté Misitra, où elle s'était établie, pour aller chercher un asile dans le royaume de Naples. Dépouillé de son rang et de sa fortune, l'illustre rejeton des Paléologues dut s'abaisser à chercher des ressources dans ses talents. Il entreprit plusieurs voyages pour acquérir de nouvelles connaissances, afin de tirer un jour parti de son éducation : il parcourut le royaume de Naples, la Sicile, une grande partie de l'Italie, et s'arrêta un certain temps à Venise, pour y publier quelques traductions du grec ; mais il choisit pour demeure Florence, où son nom n'était pas inconnu, un de ses ancêtres (1) y ayant joui de l'estime de Laurent de Médicis, qui y préparait le grand siècle de Léon X. Tarcagnota fut pris en affection par un secrétaire de Côme Ier., qui daigna lui-même encourager les efforts de cet étranger. Le plus considérable des ouvrages de ce dernier est celui où il entreprit de rassembler, dans un seul cadre, les monuments épars de l'Histoire particulière de chaque peuple. C'était une grande témérité que de se charger d'une pareille tâche, non moins décourageante par son étendue que par la difficulté de puiser, dans les archives et les chroniques du moyen âge, les matériaux nécessaires à la continuation des Annales du monde, depuis l'époque la plus reculée jusqu'aux temps les plus modernes. Dans l'état d'imperfection où les études historiques se trouvaient pendant la première moitié du seizième siècle, il y avait certainement du mérite à concevoir une telle pensée ; mais il était presque impossible de la

(1) MICHEL MARULLI TARCAGNOTA, l'un des principaux réfugiés de Constantinople qui trouvèrent un asile honorable à la cour de Laurent *le Magnifique*, figura parmi les plus illustres écrivains du quinzième siècle. Il appartenait à l'académie de Pontanus, et fut très-lié avec Sannazar, qui embrassa la défense de cet étranger contre les attaques de Politien. Ce dernier avait aspiré à la main d'Alexandra Scala (*Voy.* ce nom, XLI, 14), devenue la femme de Marulli, qui ne craignit pas de prendre la plume pour combattre un aussi redoutable rival. Le Recueil de ses poésies latines (Florence, 1497, in-4°.) se compose de quatre livres d'épigrammes, de trois livres d'hymnes, et d'un poème non achevé sur l'éducation d'un prince. Marulli, en revenant à cheval de Volterra, se noya dans la *Cecina*, petite rivière de la Toscane. Le Giovio place cet événement vers l'année 1500. *Voy.* Hedy, *de græcis illustr. linguæ græcæ litterarumque humaniorum restauratoribus*, Londres, 1742, in-8°.; et Boerner, *de exulibus græcis, iisdemque litterarum in Italia instauratoribus*, Leipz., 1750, in-8°.

bien remplir : et Tarcagnota, loin de vaincre les obstacles dont il s'était entouré, les augmenta par le désordre de la narration, l'incorrection du style, le vide des idées, et par cette fâcheuse disposition à recueillir les bruits les plus vagues pour expliquer d'une manière extraordinaire les événements les plus communs. Malgré ces défauts, on ne peut contester à ce travail l'avantage d'avoir été, sinon le premier, du moins le meilleur essai d'une histoire universelle dans la langue italienne. L'auteur mourut à Ancone, en 1566. On a de lui : I. *Alcuni opuscoletti delle cose morali di Plutarco*, trad. du grec, Venise, 1543, 2 vol. in-8°. réimprimé plusieurs fois dans la même ville, in-8°. Tarcagnota a traduit tous les ouvrages contenus dans le second volume, et quelques-uns du premier : le reste appartient à d'autres traducteurs. II. *A che guisa si possano e conoscere e curare la infermità dell' animo*, trad. de Galien, ibid., 1549, in-8°. Le même Traité a été ensuite traduit par Firmani, Rome, 1558, in-8°.; et par Betti, Bâle, 1587, in-8°. Cette dernière version est la plus estimée. III. *De mezzi che si possono tenere per conservare la sanità*, traduit du même, ibid., 1549, in-8°. Il en existe une autre traduction, par Galeano, Palerme, 1630, in-8°. IV. *L'Adone*, poème, Venise, 1550, in-8°. V. *Del sito e lodi della città di Napoli, con una breve istoria de' re suoi, e delle cose più degne altrove ne' medesimi tempi avvenute*, Naples, 1566, in-8°. L'auteur a employé la forme du dialogue, ce qui rend son récit très-ennuyeux. Il donne la description du site, de l'étendue et des objets les plus remarquables de cette capitale, dont, par une nouvelle erreur, il attribue la fondation à Phalaris, tyran d'Agrigente. VI. *Dell' istorie del mondo, le quali con tutte quelle particolarità che bisognano, contengono quanto dal principio del mondo fin a' tempi nostri è successo*, Venise, 1562, 4 vol. in-4°.; réimpr., ibid., 1573, 1585, 1588, 1592, 1598, 1606. Aux trois dernières éditions, on a joint un cinquième volume contenant un Supplément par Dionigi (2), qui a aussi donné un Abrégé de cette lourde compilation. Il l'a intitulé : *Istorie del mondo dal suo principio al sino* 1606, ibid., 1650, 2 vol. in-4°. Dans les quatre premiers volumes des anciennes réimpressions sont comprises les suites ajoutées par les continuateurs de Tarcagnota, savoir : Mambrino Roseo, dont le travail s'étend depuis 1513 jusqu'à 1575, et César Campana, qui va jusqu'à l'année 1596. L'ouvrage de ce dernier a été imprimé séparément, sous ce titre : *Istorie del mondo dal* 1570 *al* 1596, Venise, 1607, 2 vol. in-4°. Il a eu lui-même pour continuateur un anonyme, dont le livre est intitulé : *Giunta alle storie di Cesare Campana, scritta da grave autore dal* 1595 *al* 1600, Brescia, 1601, in-4°. VII. *Roma ristaurata, ed Italia illustrata*, trad. du latin, de Biondo, Venise, 1542, in-8°. VIII. *Roma trionfante*, trad. du même, ibid., 1548, in 8°. Ces deux traductions, publiées sous le nom de *Lucio Fauno*, sont attribuées à Tarcagnota; mais il est permis de ne point adopter cette conjecture, qui n'est fortifiée par aucune preuve. Voy. Chioccarelli : *De illust. script. qui in re-*

(2) Au lieu de, Farnèse (*Farnesii*), comme on l'a imprimé par erreur dans l'ouvrage de Chioccarelli, il faut lire *Fanese*, car ce Dionigi était né à Fano.

gno Neapolis floruerunt, pag. 350; Tafuri : *Scrittori napoletani*, tom. III, pag. 99; Soria : *Storici napoletani*, pag. 583. A—G—S.

TARDIEU (MARIE-FERRIER), née au commencement du dix-septième siècle, était fille de Jérémie Ferrier (*Voy.* ce nom) de Nîmes, ministre protestant converti. Mariée à Tardieu, lieutenant criminel de Paris, elle lui apporta, en même temps que de grands biens, une disposition contagieuse à la plus sordide avarice. Dès que les deux époux furent unis, ce fut à qui fournirait le plus de traits aux nombreuses peintures qu'on a faites de leur lésinerie. Tous les mémoires du temps semblent attester que le tableau que Boileau en a tracé (Sat. 10) n'est pas exagéré, et que surtout la parcimonie et l'avidité de la femme y sont frappants de vérité. On sait que c'est elle que Racine désignait dans la *Pauvre Babonette* des Plaideurs; et Gui Patin en avait déjà fait un portrait non moins hideux. Tombé dans l'isolement et dans le mépris, sans parents, sans amis, sans domestiques, sans secours, le malheureux couple fut assailli, au milieu de la nuit, par deux brigands, dans sa demeure solitaire, et massacré, le 24 août 1665. Les assassins étaient deux frères, nommés Touchet, de la province d'Anjou. Le parlement en fit prompte justice : pris en flagrant délit, ils furent roués vifs, trois jours après, sur le Pont-Neuf, en face de la statue de Henri IV, à la vue de la maison de leurs victimes, qui était située sur le quai des Orfèvres. Il paraît que Tardieu ne manquait ni de sens, ni de lumières, et qu'il aurait pu se faire un nom dans la magistrature; mais il ne lui reste de célébrité que celle que son triste sort, et le vice qui en fut la cause, la lui font partager avec sa femme. V. S. L.

TARDIEU (NICOLAS-HENRI), graveur, né à Paris, en 1674; fut un des meilleurs élèves de G. Audran, et, sous la direction de cet habile maître, grava la suite des batailles d'Alexandre. Il fut reçu à l'académie en 1713, et y présenta, pour morceau de réception, le portrait du duc d'Antin, d'après Rigaud. Ses ouvrages les plus remarquables sont une *Madelène*, d'après Bertin; *le Sacre de Louis XV*, le *Tombeau des hommes illustres d'Angleterre* et le *Plafond de la galerie du Palais-Royal*. Il mourut en 1749. — Jacques-Nicolas TARDIEU, son fils, se distingua aussi par d'excellents morceaux de gravure, tels que : l'*Apparition de Jésus à la Vierge*, d'après le Guide; *les Misères de la guerre*, *le Déjeûner flamand*, d'après Téniers, et un grand nombre de portraits. — Pierre-François TARDIEU, cousin du précédent, ajouta à la célébrité de ce nom, qui n'a pas cessé d'être distingué dans l'art de la gravure, par des morceaux également recommandables, savoir : *Persée et Andromède*, et *le Jugement de Paris*, d'après Rubens. Z.

TARDIF (GUILLAUME), littérateur, né, vers 1440, au Puy en Velai, professa les humanités et la rhétorique au collége de Navarre, avec distinction. Au nombre de ses élèves il compta le célèbre Reuchlin (*V.* ce nom), qui témoigne, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, l'estime qu'il avait pour les talents de son maître. Fr. Flerio lui dédia, en 1467, son roman : *De amore Camilli et Emiliæ* (FLORIO, XV, 97), par une Épître où l'on apprend que Tardif était connu depuis long-temps d'une manière avantageuse. Charles VIII,

qui l'honorait d'une affection particulière, en arrivant au trône, le nomma son lecteur ordinaire. Les succès de Tardif et sa vanité ne pouvaient manquer de lui susciter des ennemis. L'un de ses collègues, Jérôme Balbi, l'attaqua vivement, dans une satire intitulée : *Rhetor gloriosus* (*V.* BALBI, III, 261), que Tardif ne laissa pas sans réponse. On ignore l'époque de sa mort. Outre une édition de *Solin*, rare et recherchée (Paris, P. de Cæsaris, vers 1472), in-4°., on connait de lui : I. *Grammatica et Rhetorica* (Paris, Cæsaris, vers 1480), in-4°. Cet ouvrage est si rare, qu'il n'a pas été connu des plus savants bibliographes. Ce n'est, au surplus, qu'une compilation des préceptes des meilleurs auteurs. II. *Apologues et Fables d'Esope*, trad. du latin, de Laur. Valle, Paris, Ant. Verard (1490), in-fol. de 36 feuillets. Les quatorze derniers contiennent les *Dits* de Plutarque. La bibliothèque du Roi possède, de cet ouvrage, un magnifique exemplaire sur vélin. Dans la dédicace à Charles VIII, Tardif se déclare le traducteur d'un *Art de mourir*, que M. Van Praet conjecture devoir être l'ouvrage de Matthieu de Cracovie (*V.* MATTHIEU, XXVII, 480 (1). IV. *C'est le Livre de l'art de la fauconnerie et des chiens de chasse*, ibid., Ant. Verard, 1492, in-fol.; réimprimé plusieurs fois, format in-4°., séparément et à la suite de l'ouvrage de Francières (*V.* ce nom, XV, 435). L'auteur nous apprend, dans sa dédicace à Charles VIII, qu'il composa ce livre par exprès commandement de ce prince. C'est une compilation des Traités sur la chasse de Roi, par Danchus, Moamus, Guillinus et Guicennast, auteurs fort peu connus aujourd'hui. Il existe de la première édition un exemplaire sur vélin, à la bibliothèque du Roi. V. *Anti Balbina vel recriminatio Tardiviana in Balbum*, ibid., 1495, in-4°. Cet *Anti* n'a point été connu par Baillet. L'article que Prosp. Marchand a consacré à Tardif est curieux; mais il n'est pas exempt d'erreurs. On peut encore consulter la *Bibliothèq. des thereuticographes* de Lallemant, p. CI et suiv. W—s.

(1) Voy. le *Catal.* des livres sur vélin, de la bibliothèque du Roi, I, 333.

TARDY (JEAN), fut conseiller au Châtelet, du temps de la Ligue, en 1591. Le duc de Maïenne, que la faction des Seize reconnaissait déjà pour son chef, prévoyant que le parlement se tournerait du côté du roi, et qu'il y ramenerait les peuples, voyait avec plaisir que les Seize en diminuassent l'autorité, et il se promettait qu'en se choquant les uns les autres, ils se détruiraient à son avantage. Le parlement avait renvoyé absous le nommé Brigard, accusé par les Seize d'être en intelligence avec les royalistes. Les plus emportés de cette faction résolurent de se venger de ce jugement. Ils créèrent à cette fin un conseil secret de dix d'entre eux, par l'avis desquels toutes les choses importantes devaient passer. Ce conseil jugea qu'il fallait se défaire du président Brisson, de Larcher, conseiller au parlement, et de Tardy, conseiller au Châtelet, qui rompaient toutes leurs mesures. Ils dressèrent donc une sentence de mort contre ces trois magistrats, et l'écrivirent au-dessus des signatures de plusieurs notables bourgeois qu'ils avaient surprises sous un autre prétexte. En vertu de cet acte, ils se saisirent de leurs trois victimes, les menèrent au Châtelet, et les pendirent dans cette

prison. Le président Brisson fut le premier, « finissant par une catastrophe indigne d'un si docte et si excellent personnage; mais assez ordinaire à ceux qui veulent flotter entre deux partis. » MEZERAY. A l'égard de Jean Tardy, Hamilton, curé de Saint-Cosme, soutint qu'il avait trouvé chez celui-ci deux livres contre la maison de Guise et les ligueurs, pour lesquels le parlement, séant à Paris, avait blâmé Tardy. Cet arrêt revint à la mémoire des Seize; Hamilton, l'un des plus furieux ligueurs, se rendit chez Tardy, l'obligea de sortir de son lit, où il était retenu à cause d'une saignée, et le fit conduire dans la chambre haute du Châtelet, où le président Brisson et Larcher étaient déjà pendus. A cette vue, Tardy s'évanouit: les bourreaux profitèrent de ce moment pour le pendre (*Voy.* BRISSON). Z.

TARDY (CLAUDE), né à Langres, le 8 mars 1607, étudia la médecine, vint se fixer à Paris, vers 1643, et ne tarda pas à y jouir d'une réputation qu'il justifia par ses travaux. Professeur d'anatomie, il contribua beaucoup à faire adopter la nouvelle doctrine d'Harvey sur la circulation du sang. Tardy ne se borna pas au cours d'anatomie; il donna chez lui des leçons de chirurgie. Il y a lieu de croire qu'il mourut vers 1670. Voici le titre de ses ouvrages, presque tous écrits en latin: I. *Quæstio medica discutienda in scholis medicorum*, etc., 1643, in-4°. II. *Illustratio theseon defensarum in scholis*, etc. III. *Tempus infusionis animæ*. IV. *Hippocratica purgandi methodus*, Paris, 1646. V. *In librum Hippocratis de virginum morbis commentatio*, Paris, 1648. VI. Cours de médecine, contenant toutes les classes, Paris, 1667, 2 vol. in-4°. — TARDY (JEAN), médecin à Tournon, sa patrie, a publié: I. *Disquisitio physiologica de Pilis*, 1609, in-8°. II. *Histoire naturelle de la fontaine qui brûle près de Grenoble, avec la recherche de ses causes et principes*, Tournon, 1618, in-8°. III. *Dissertations physiologiques*, etc. D-B-S.

TARELLO (CAMILLE), auteur agronomique italien, est connu par un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre: *Ricordo d'agricoltura*, Venise, in-8°., 1567, qui reparut à Mantoue en 1577, 1622 et 1735; à Trévise en 1731; enfin de nouveau à Venise, 1772, in-4°., avec des notes du père Scosteni. Tarello sut se distinguer à cette époque, en ajoutant aux documents puisés dans les anciens auteurs ce que son expérience lui avait indiqué. C'est ce que démontre principalement la première des deux parties qui composent son ouvrage. Ainsi il prescrit de labourer le champ huit fois avant d'y semer du blé, et que ce ne soit que dans le quart de sa propriété. Il veut qu'on le remplace dans le reste par d'autres productions. On voit ici la première indication de la rotation de récolte ou de l'assolement bien ménagé. C'est donc à tort qu'on a fait honneur de cette découverte aux agriculteurs anglais. Tarello cite des exemples pour prouver l'avantage de la multiplication des labours. La seconde partie, sous forme de dictionnaire, concerne encore la culture des champs: là l'auteur rentre dans l'esprit de son siècle, en citant plusieurs pratiques superstitieuses ou peu dignes de foi, qu'il emprunte aux auteurs anciens, auxquels il donne trop de confiance. Il revient cependant sur les avantages des fréquents labours. Il conseille de faire macérer le blé avant de le semer,

dans l'urine corrompue et dans l'eau de chaux, de le répandre très-clair, de le fouler souvent. Il loue beaucoup la culture de la luzerne, qu'il désigne sous le nom de *cresti*. Il veut qu'à des époques déterminées on transforme les prairies en champs par le défrichement, pour les ramener ensuite à leur première destination, pratique encore usitée, notamment en Suisse. C'est aussi dans ce pays qu'on a rendu une justice tardive à cet auteur, comme on le voit dans les notes que lui consacra Dav. Sigismond Gruner, dans la quatrième partie du Recueil d'écrits sur l'agriculture de la société de Berne, commencée en 1761. Cependant on n'approuva pas le conseil qu'il donne de brûler sur place les chaumes et la quatrième partie des prairies. M. Yvart vient aussi de faire sentir le mérite de Tarello dans son Traité particulier sur les assolements, publié en 1822. D—P—S.

TARENTE (LOUIS DE). *Voyez* LOUIS, XXV, 246.

TARGA (LÉONARD), médecin, né à Vérone, en 1730, fit ses études à l'université de Padoue, où il eut pour maître Morgagni. Il y remplit quelque temps une chaire, que le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter. Le même motif lui fit ensuite refuser une autre place semblable, à l'université de Pavie. Il mit beaucoup de zèle à préparer une nouvelle édition de Celse, dont il épura le texte, et qu'il enrichit de Notes. Ce travail et l'augmentation d'une collection de médailles, pour lesquelles il était très-passionné, l'occupèrent pendant toute sa vie, qu'il termina le 28 février 1815. On a de lui : *Celsi opera, ex recognitione Leonardi Targæ*, Padoue, Comino, 1769, 2 vol. in-4°. — Le *même*, suivi d'un *Lexicon Celsien*, Vérone, 1810, 2 vol. in-4°.; édition plus ample, mais moins correcte que la précédente, qui a servi de texte aux éditeurs de Hollande, Leyde, 1785, in-4°., avec les Dissertations de Bianconi. A—G—S.

TARGE (JEAN-BAPTISTE), historien, né, vers 1720, à Paris, joignit à l'étude des langues modernes, celle des sciences exactes. Lors de la création de l'école militaire, il y fut nommé professeur de mathématiques. Quelques versions de l'anglais lui méritèrent un rang honorable parmi les traducteurs. Il obtint une pension, et s'établit à Orléans, où il passa le reste de sa vie, au milieu de ses livres, et mourut en 1788. C'est un des bienfaiteurs de la bibliothèque publique de cette ville. Il était correspondant de l'académie royale de marine. Indépendamment des traductions de l'*Histoire d'Angleterre*, par Smolett, 1759, in-12, 19 vol. (1); de l'*Histoire de la guerre de l'Inde*, depuis 1745, par Orme, 1765, in-12, 2 v., et de l'*Abrégé chronologique*, ou Histoire des découvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde, par Barrow, 1766, in-12, 12 vol. (2), on a de lui : I. *Histoire d'Angleterre*, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1763, Paris, 1768, 5 vol. in-12. C'est une continuation de Smolett (*Voy*. ce

---

(1) *Voyez* l'article SMOLETT, dont Targe fait l'éloge en tête de son dix-neuvième volume. Il joint à sa traduction quelques notes assez importantes. Nous citerons seulement ici celle où il prouve que Smolett a été plus impartial que Hume, au sujet du procès de l'infortunée Marie-Stuart. Targe relève d'ailleurs plusieurs fautes de Smolett sur l'histoire ancienne d'Angleterre (Voy. le *Journ. des savants* de janvier 1760, p. 38).

(2) Dans la préface, il annonce le projet de rassembler en un corps d'histoire toutes les tentatives qui ont été faites pour la recherche des longitudes, jusqu'à la machine de Harrison; mais d'autres engagements l'empêchèrent de s'occuper de cet ouvrage.

nom). II. *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, ibid., 1772, 6 vol. in-12. Elle est écrite avec diffusion, mais estimée pour l'exactitude des faits et le talent de les présenter sous leur véritable point de vue. III. *Histoire générale d'Italie*, depuis la décadence de l'empire romain, ibid., 1774, 4 vol. in-12. L'auteur n'eut pas le loisir de la terminer. W—s.

TARGET (Gui-Jean-Baptiste), né à Paris, le 17 déc. 1733, fut un des plus célèbres avocats de la capitale, à une époque où l'éloquence du barreau s'était élevée à une très-grande hauteur. Contemporain du fameux Gerbier, il lutta plusieurs fois, sans désavantage, avec lui, dans les causes les plus importantes. On a prétendu même que, capable d'un travail plus soutenu, il aurait fondé son éloquence sur plus d'instruction, et que s'il ne marcha pas toujours l'égal de Gerbier dans la plaidoierie, il lui fut supérieur au cabinet. Une élocution facile et fleurie, que quelques critiques ont cependant accusée de diffusion, notamment dans un de ses Mémoires pour le cardinal de Rohan, un bel organe, des talents littéraires distingués, et beaucoup de savoir, lui ouvrirent, en 1785, les portes de l'académie française. Alors il s'éloigna de l'audience, et ne s'occupa plus que de consultations. Il nous serait impossible de le suivre dans tous ses travaux de jurisprudence; nous nous bornerons à dire que sa réputation au palais commença par une plaidoierie pour les frères Lioncy, contre les Jésuites : le champ était vaste à parcourir contre de tels adversaires; le savoir, le raisonnement, la critique et l'éloquence pouvaient y figurer tour-à-tour; Target plaida victorieusement cette cause devant des juges peu disposés, par leurs opinions, à l'écouter avec faveur. Dès-lors il vit croître sa réputation et augmenter de plus en plus le nombre de ses clients. M. Garat, membre comme lui de l'académie française, a beaucoup parlé des talents de son confrère, dans une cause où il était question des rosières de Salenci. En retraçant le souvenir de la plaidoierie de Target, M. Garat a trouvé le moyen, en louant l'avocat, de faire en même temps une description brillante de l'institution de Saint-Médard. S'il faut l'en croire, l'éloquence de Target, aussi pure que les vertus de ses clientes, produisit à Paris un effet prodigieux : la peinture, la poésie, la musique et le théâtre s'emparèrent de la fête de Salenci, et les plus grands seigneurs voulurent avoir des rosières dans leurs domaines. Lors de la création du parlement Maupeou, Target resta fidèle à l'ancienne magistrature : il ne parut point à l'audience des nouveaux juges, quoiqu'il en fût recherché, et publia même contre eux un Factum intitulé *Lettres d'un homme à un homme*, que quelques personnes ont comparé aux meilleurs écrits de Montesquieu. Lorsque le parlement eut été rétabli, Target fut un des premiers de son ordre à féliciter sur leur retour ces magistrats alors bien-aimés, mais que plus tard il devait lui-même délaisser dans une proscription bien autrement funeste. Target fut député aux états-généraux par la ville de Paris; et son nom sortit un des premiers du scrutin électoral. Entièrement dévoué aux intérêts du tiers-état, il les défendit dès le principe en toutes les occasions, et se plaça dès-lors au premier rang des orateurs dans cette

assemblée fameuse. Cependant nous devons faire observer que le genre d'éloquence de la tribune politique ne doit pas être le même que celui du parquet judiciaire : Target ne s'en aperçut pas toujours; et l'on remarqua quelquefois dans les harangues du député des défauts qui échappent dans les plaidoieries des avocats. Son talent, comme celui de beaucoup de ses confrères, était prolixe et vague. Se servant toujours de grands mots sonores, et le plus souvent vides de sens, tels que le *grand œuvre*, *la grande nation*, il offrit le premier exemple de cette loquacité révolutionnaire devenue plus tard si ridicule, et qui fut dès-lors l'objet de railleries universelles. Tout le monde se rappelle encore cette phrase qui donna lieu à tant de persiflages : *l'assemblée ne veut que la paix et la concorde, suivies du calme et de la tranquillité.* Néanmoins Target jouit pendant quelque temps d'un assez grand crédit dans l'assemblée : nommé un des premiers commissaires dans les inutiles conférences pour concilier les trois ordres, il eut la mission particulière d'engager le clergé à se réunir au tiers-état, pour la vérification des pouvoirs respectifs, et s'en acquitta avec beaucoup de zèle et même d'habileté. Il fut aussi membre des comités les plus importants, et notamment de celui de constitution, dont il était un des plus habituels rapporteurs : mais ce fut là que ses détracteurs trouvèrent en abondance des aliments à leurs plaisanteries dans ses longs et fastidieux discours, si péniblement élaborés. On disait qu'il était en couches, et tout le monde parla des couches de Target et de la *Targétine constitutionnelle*, qu'il devait mettre au jour. Comme il fallait le supposer souffrant dans une telle situation, on répandit, devant la porte de sa demeure, une grande quantité de paille et de fumier, pour que le bruit des voitures n'interrompît pas son repos. Dans l'assemblée, il suivit le plus ordinairement les traces de l'abbé Sieyes, alors le Calchas de la France révolutionnaire, et il appuya de tous ses moyens la fameuse délibération du 17 juin, qui fit crouler l'ancienne monarchie, et dont Sieyes fut à-la-fois le provocateur et le rédacteur. Cependant quoique ses opinions indiquassent la route qu'il fallait prendre pour arriver à la république, il rejeta constamment ce système, impraticable dans un pays tel que la France. Dans la discussion sur la sanction royale, il vota pour le *veto* suspensif. Il fut un des défenseurs les plus déterminés de la déclaration des droits de l'homme, et combattit ceux qui desiraient qu'elle ne fût pas l'introduction, mais le corollaire de la nouvelle Charte, entre autres Malouet et Mirabeau, qui la jugeaient au moins inutile. Plusieurs députés voulant qu'après la révolution du 14 juillet une amnistie fût prononcée pour tous les faits contre-révolutionnaires, et que le baron de Bezenval y fût compris, Target demanda qu'on le traduisît au Châtelet; et sa proposition fut adoptée. Lors des débats qui préparèrent la révolution des 5 et 6 octobre, il soutint et développa la motion de son collègue Camus, qui demandait qu'on exigeât du roi la sanction de cette déclaration dangereuse, avant de rien statuer en matière de finances. Enfin Target fut un des députés constituants dont les combinaisons eurent pour but de concentrer tous

es pouvoirs dans l'assemblée, et de faire du roi le chef dégradé d'une monarchie dont ils ne conservèrent que le nom, et qui dans le fait n'existait plus. Le 3 novembre 1789, il oublia qu'il avait été le panégyriste et le protégé des parlements, et appuya fortement la motion d'Alexandre Lameth, qui fit prolonger les vacances de ces grands corps; mesure préparatoire de leur suppression, que l'on décréta le 24 mars 1790, sur la proposition de M. Rœderer, membre du parlement de Metz. Target voulait qu'en supprimant les parlements on conservât les sénéchaussées et les bailliages. Au mois de janvier 1790, il fut nommé président, et de nouveau harcelé à cette occasion, par les mauvais plaisants, qui dirent qu'entre ses deux fauteuils, il s'était trouvé le c.l par terre (1). Au mois de février, il fit décréter la suppression des vœux monastiques, et repoussa les divers projets de loi sur la presse, prétendant que, dans les circonstances où l'on se trouvait, il n'y avait rien à statuer à cet égard. Ce fut lui qui fit régler le cérémonial de la fédération du 14 juillet 1790. A la formation des nouveaux corps judiciaires, il fut nommé juge d'un des tribunaux civils de Paris. Dès-lors, il parut peu à la tribune, et dans le cours de l'année 1791, il ne fit aucune motion, ne proposa aucun décret qui mérite d'être cité. Thouret (*V.* ce nom) s'était emparé de presque tous les rapports qui restaient à faire pour compléter la constitution; les plaisanteries dont on ne cessait d'accabler le député académicien l'avaient discrédité, et il aima mieux garder le silence que de s'exposer à essuyer de nouveaux sarcasmes. Ce fut cependant lui qui donna la lecture du procès-verbal de la clôture de la session de cette fameuse assemblée constituante, où il n'acquit rien pour sa gloire, et perdit beaucoup de de sa réputation. Il vécut alors dans l'obscurité jusqu'au mois de décembre 1792, où Louis XVI lui fit l'honneur de le désigner pour l'un de ses défenseurs; honneur auquel il eut la faiblesse de se refuser. Ses amis ont prétendu que sa santé ne lui permettait pas de se charger d'une cause aussi pénible; mais cette santé n'exigeait pas qu'il mît le public dans la confidence d'un aussi cruel refus, par le petit écrit signé : *Le Républicain Target*, qu'il fit répandre avec profusion. Pendant le régime de la terreur, il fut secrétaire du comité révolutionnaire de sa section, dont un savetier nommé Chalandon était président. On a long-temps parlé de ce Chalandon, un des plus terribles agents de Robespierre : comme cet homme savait à peine lire, c'était Target qui rédigeait ses dénonciations et ses actes, avec une docilité sans exemple. On a dit que, dans ce misérable emploi, Target sauva la vie à beaucoup de monde : nous aimons à le croire; car dans le fond, et malgré ses erreurs, ce ne fut point un méchant homme; il était même assez obligeant. Cependant nous sommes forcés de dire, comme chose notoire, que de tous les comités révolutionnaires, celui que présidait Chalandon remplit, plus qu'aucun autre peut-être, les prisons de proscrits, et qu'un grand nombre périrent sur l'échafaud. En 1798, Target fut nommé membre du tribunal de cassation. Lorsque le projet

(1) On a dit plus haut que Target était de l'académie française. (*Voy.* MAURY, XXVII, 573, not. 1).

d'un code civil uniforme fut soumis à l'examen des tribunaux, il fut un des commissaires chargés par sa compagnie de présenter ses observations au gouvernement. Il inséra dans ce travail une opinion sur le divorce, qui mérite d'être remarquée. On lui confia, quelque temps après, de concert avec quatre de ses collègues, la préparation d'un code criminel. Il a laissé sur ce sujet un discours, où sont exposées les vues qui doivent servir de base à cette importante législation. Target est mort à Molières, le 7 septembre 1807. Il a publié : I. *Observations sur le commerce des grains* (faites en 1769), Paris, 1776, in-12. II. *Mémoire sur l'état des Protestants en France*, 1787. Laharpe fait un grand éloge de cet ouvrage dans sa correspondance russe. III. *Ma Pétition*, ou cahier du bailliage de 1788, in 8°. IV. Les *États-Généraux convoqués par Louis XVI*, in-8°., en 3 parties, 1789. V. *Observation sur la manière d'exécuter les lettres de convocation aux états-généraux*, in-8°., 1789. VI. *Rapport fait au nom du comité de constitution*, 29 sept. 1790, in-8°. VII. *Déclaration des droits de l'homme en société*, in-8°. On a publié contre lui divers pamphlets, entre autres : 1°. *Bulletin des couches de M. Target, père et mère de la constitution des ci-devant français*, etc., in-8°. 2°. *Relevailles, rechute, et nouvelle conception de M. Target*. 3°. La *Targetade, tragédie un peu burlesque*, parodie de l'*Athalie* de Racine (par Huvier de Fontenelles, 1791, in-8°. M. Muraire a donné un Éloge de Target, 1807, in-8°. B—U.

TARGIONI-TOZZETTI (JEAN), médecin et botaniste, né à Florence, en 1712, fit ses études à l'université de Pise, où il prit le degré de docteur, à l'âge de vingt-deux ans. Les honneurs littéraires, précoces comme ses talents, firent bientôt de ce jeune élève un savant distingué ; et de retour à Florence, il ajouta au titre de professeur extraordinaire de Pise celui de membre de la société de botanique, dirigée par Micheli, qui, par son activité, avait répandu le goût de cette science parmi ses compatriotes. Targioni s'attacha aux pas d'un guide aussi éclairé, parcourut avec lui les belles campagnes de la Toscane, l'aida dans toutes ses recherches; et lorsqu'il dut pleurer la mort d'un si bon maître, il eut la consolation de s'en entendre proclamer l'héritier et le successeur. Son premier soin fut de compléter le Catalogue des plantes du jardin de Florence (*Voy.* MICHELI, XXVIII, 592). Il prit ensuite part aux travaux des académies de la Crusca et des Apatistes, auxquelles il avait été agrégé, et il concourut, avec son confrère Cocchi, à mettre en ordre la superbe collection des ouvrages rassemblés par Magliabecchi, et dont il fut nommé le bibliothécaire. Il débuta dans cette carrière par la publication d'une partie de la correspondance inédite de ce savant florentin (*V.* MAGLIABECCHI, XXVI, 131) avec les littérateurs italiens et étrangers; recueil important, qui jette un grand jour sur l'histoire littéraire du dix-septième siècle. En 1749 Targioni remit au docteur Manetti sa place de directeur du jardin de botanique, afin de pouvoir disposer plus librement de son temps, une partie duquel était consacrée à la santé des grands ducs, dont il était devenu le médecin. Il entreprit alors des voyages dans l'intérieur de la Toscane, examinant tout ce qui avait

rapport à l'agriculture, à l'industrie et aux sciences naturelles. Il fit en même temps paraître des observations importantes sur le traitement de plusieurs maladies; sur l'épidémie de l'année 1752; la récolte des blés de 1755 et 1766, etc. En sa qualité de commissaire du bureau de santé, il déploya beaucoup de zèle pour propager l'inoculation de la petite-vérole, il étudia le caractère des fièvres endemiques, encouragea le desséchement des marais, et proposa des mesures pour rendre moins fréquentes les inondations de l'Arno, auxquelles plusieurs parties de la Toscane sont exposées. Ne se bornant point aux devoirs de son état, il envahit le domaine de l'archéologie, et donna la description des objets d'art et d'antiquité dont le pays qu'il habitait est si richement pourvu. C'est par une telle variété de connaissances qu'il a rendu la lecture de ses voyages utile et agréable à toutes les classes de lecteurs : le naturaliste s'y confond souvent avec l'historien, et le savant ne s'y montre pas au-dessous de l'artiste. Ce recueil fut suivi par un autre ouvrage non moins important sur les progrès des sciences physiques en Toscane, et par lequel Targioni termina sa carrière littéraire. Une maladie de langueur, dont les symptômes se manifestèrent dès l'année 1782, le conduisit au tombeau, le 7 janvier 1783. Ce professeur appartenait, en qualité d'associé étranger, à la société royale de médecine de Paris, dans laquelle Vicq d'Azyr prononça son éloge. Ses ouvrages sont : I. *Lettera sopra una numerosissima specie di farfalle, vedutasi in Firenze sulla metà di Luglio*, 1741, Florence, 1741, in-4°., fig. II. *Relazioni di alcuni viaggi fatti in diverse parti della Toscana per osservare le produzioni naturali, e gli antichi monumenti di essa*, ibid., 1751-1754, 6 vol. in-8°. Il en existe une seconde édition, ibid., 1768-1779, 12 vol. in 8°., augmentée de quelques Mémoires inédits de Micheli et de plusieurs suppléments de l'auteur. La traduction française publiée en 1792, 2 vol. in-8°., ne contient que le voyage fait en 1742. III. *Lista di notizie d'istoria naturale della Toscana, che si desiderano*, ibid., 1751, in-fol. IV. *Raccolta di osservazioni mediche*, ibid., 1751, in-8°. V. *Prodromo della corografia, e della topografia fisica della Toscana*, ibid., 1754, in-8°. VI. *Relazione di alcuni innesti di vajuolo fatti in Firenze*, ibid., 1756 et 1757, in-8°. VII. *Ragionamenti sull' agricoltura Toscana*, Lucques, 1759, in-8°. On en donna un extrait intitulé : *Selva di notizie ed osservazioni sopra il grano, specialmente duro*, Naples, 1764, in-4°. VIII. *Succinta relazione dell' ultima malattia, morte ed apertura del cadavere di Girolamo Samminiati*, Florence, 1760, in-fol. IX. *Parere sopra l'utilità delle colmate di Bellavista, per rapporto alla salubrità della Valdinievole*, ibid., 1760, in-fol. Cet ouvrage fut attaqué par Pierre Ant. Nenci, auquel l'auteur répondit par les deux écrits suivants : X. *Considerazioni sopra il parere di Nenci intorno le acque stagnanti delle Colmate*, etc., ibid., 1760, in-fol. XI. *Sommario di documenti correlativi alle considerazioni precedenti*, ibid., 1760, in-fol. XII. *Ragionamento sopra le cause ed i rimedj dell' insalubrità d'aria della Valdinievole*, ibid., 1761, 2 v. in-4°., fig. XIII. *Sitologia, ovvero raccolta di osservazioni, di espe-*

rienze, e ragionamenti sopra la natura e qualità de' grani, e delle farine per il panificio, Livourne, 1765, 2 vol. in-4°. XIV. *Alimurgia, ossia modo di render meno gravi le carestie, proposto per sollievo de' poveri*, Florence, 1767, in-4°., le premier volume seulement. Il parut contre cet ouvrage une forte diatribe dans le troisième vol. du *Giornale della letteratura europea*, Yverdon, 1767, in-8°., ce qui donna lieu à la publication d'un écrit intitulé : *Analisi e difesa della celebre opera intitolata : Alimurgia*, etc. XV. *Istruzioni circa le maniere d'accrescere il pane con l'uso di alcune sostanze vegetabili*, Pise, 1767, in-8°. XVI. *Disamine di alcuni progetti fatti nel secolo XVI per salvare Firenze dall' inondazioni dell' Arno*, Florence, 1767, in-8°. XVII. *Relazioni delle febbri che si sono provate epidemiche, in diverse parte della Toscana*, l'anno 1767, ibid., 1767, in-8°. XVIII. *Relazione della ricognizione del cadavere della fanciulla Anna Maria Cioni*, ibid., 1770, in-4°. XIX. *Raccolta di opuscoli medico-pratici*, ibid., 1773, in-12. XX. *Raccolta di teorie, osservazioni e regole per dissipare le asfissie*, etc., ibid., 1773, in-8°. XXI. *Notizie degli aggrandimenti delle scienze fisiche, accaduti in Toscana nel corso di anni sessanta, nel secolo XVII*, ibid., 1780, 4 vol. in-4°.; vaste répertoire de renseignements concernant les progrès des sciences physiques et naturelles, pendant le dix-septième siècle, en Toscane. Le troisième volume renferme de nouveaux détails sur les travaux de l'académie *del Cimento*, dont Targioni a reproduit les Mémoires, publiés, en 1666, par Magalotti (*Voy*. ce nom, XXVI, 110). A la fin du quatrième volume, l'auteur avait annoncé cinq autres Recueils pareils, relatifs à l'état des sciences sous les règnes de Côme, François et Ferdinand I[ers].; de Côme III et de Jean Gaston. Il se proposait aussi de remonter jusqu'aux temps les plus reculés, et de rassembler les monuments épars des titres scientifiques de la Toscane, sous la domination des Étrusques, des Romains, des Barbares, et de la république florentine. La mort vint interrompre ce grand dessein, qu'il était beaucoup plus facile de concevoir que d'exécuter. XXII. *Trattato del fiorino di sigillo*, etc., dans le 2e. vol. des actes *della società Colombaria*, Livourne, 1752, in-4°. XXIII. *Notizie della biblioteca Gaddiana di Firenze e del nuovo acquisto fatto dei codici mss. e stampati della medesima, dalla libraria publica Magliabechiana*, etc., dans les *Novelle letterarie Fiorentine*, année 1756, col. 65-81. XXIV. *Raccolta di opuscoli fisico-medici*, Florence, 1780, 21 vol. in-8°. *V*. Lastri, *Elogio di Gio. Targioni-Tozzetti*, ibid., année 1783, col. 97, 112. Son éloge par Vicq d'Azyr, dans le Recueil de ses ouvrages, tom. III, pag. 305. Celui que Pelli récita devant l'académie des *Georgofili*, en 1784, n'a pas été imprimé. A-G-S.

TARIK BEN ZEIAD, fameux capitaine arabe, le premier Musulman qui ait pénétré en Espagne, et qui l'ait gouvernée, commandait à Tanger un corps de dix mille Arabes Égyptiens, que lui avait confiés le gouverneur d'Afrique, Mousa ben Noseir, et avec lesquels il soumit au joug du Coran tout le Magreb (la Mauritanie), depuis les sources du fleuve Moulvia, vers l'an 87 de l'hég. (706 de J.-C.). Quelques seigneurs

Wisigoths, mécontents de Rodrigue, leur souverain, étant venus solliciter Mousa de porter ses armes en Espagne, ce gouverneur, avant de se rendre à leurs desirs, voulut se procurer des renseignements sur la Péninsule. Satisfait des informations qu'on lui donna, il chargea Tarik de s'assurer que les rapports qu'on lui avait faits étaient sincères. Tarik choisit cinq cents cavaliers, passe de Tanger à Ceuta, où il traverse le détroit avec quatre grandes barques, parcourt les côtes d'Andalousie, sans éprouver de résistance; et enlève des troupeaux, des prisonniers, qu'il ramène en Afrique, au mois de ramadhan 91 (juillet 710). Encouragé par ce succès, Mousa prépare un armement plus considérable; et Tarik en obtient encore le commandement. Ce général aborde, le 5 redjeb 92 (28 avril 711), sur la côte d'Algeziras, et s'empare, après trois jours de combats, du mont Calpé, que le brave Théodomir avait vaillamment défendu (*V.* Théodomir). Enfin, après un avantage remporté par la cavalerie musulmane sur celle des Wisigoths, Tarik gagne sur le roi Rodrigue, près de Xerès de la Frontera, le 26 ramadhan (17 juillet 711), la mémorable bataille de Guadalète, qui dura neuf jours, et dans laquelle il tua de sa main le monarque wisigoth (*V.* Rodrigue). Après cette victoire, il partagea ses troupes en trois corps, par le conseil du comte Julien, que les auteurs arabes citent ici pour la première fois. Tarik conquit alors Ecija, Malaga, Jaen, Cordoue, et entra dans Tolède presque sans résistance. Il confisqua seulement les biens des habitants qui avaient fui à l'approche des Musulmans, et laissa aux autres, moyennant un tribut modéré, leurs propriétés, leurs lois, leurs juges, ainsi que leurs temples, à condition qu'ils n'en éleveraient pas de nouveaux, qu'ils ne feraient point de processions publiques, et qu'ils ne s'opposeraient pas à la propagation de l'islamisme. Maître de la capitale, Tarik parcourt les provinces centrales de l'Espagne, et détruit les restes épars de l'armée des Goths. Il s'empare de Guadalajara, et trouve au nord de cette ville, dans celle d'Almeïda (ou de la Table, qui paraît être la même que Medina-Celi), une table d'émeraude, ou plutôt d'une matière moins précieuse, mais enrichie de perles et de pierreries, qu'on disait avoir appartenu à Salomon. Il y avait un an que Tarik gouvernait les provinces d'Espagne subjuguées par sa valeur, lorsque Mousa vint arrêter le cours de ses triomphes, et en recueillir le fruit (*V.* Mousa Ben-Naser, XXX, 339). Tarik va à la rencontre de Mousa jusqu'à Talavera, et lui présente la part du butin qui lui a été réservée. Mousa, qui avait défendu à son lieutenant, après la bataille de Xerez, de passer outre, jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts, lui reprocha durement d'avoir, par sa désobéissance, compromis le salut de l'armée qui lui était confiée; il le priva de son commandement, l'accusa d'avoir soustrait un des pieds de la précieuse table, le fit charger de fers, et s'oublia jusqu'à le frapper. Les ordres du khalife Walid Ier. rendirent à Tarik sa liberté et le commandement d'un corps d'armée avec lequel il conquit une partie de l'Aragon, de la Catalogne et de la province de Valence. Sa réconciliation avec Mousa n'était qu'apparente : il ne lui rendait point compte de ses opérations. Celui-ci, dans ses expéditions, s'appropriait tout le butin

fait sur l'ennemi : Tarik abandonnait le sien à ses soldats, et n'en prélevait que la cinquième partie pour le khalife. Aussi, dans ses dépêches à son souverain, ne manquait-il pas de dénoncer les exactions et la cupidité de l'émir. Mousa, de son côté, accusait Tarik d'avoir, par son insubordination et ses prodigalités, détruit l'union et la discipline parmi les Musulmans. Pour terminer leurs différends, le khalife les rappela l'un et l'autre. Tarik partit le premier, l'an 95 (714), laissant à Habib al-Fehri, son lieutenant, le soin d'achever la réduction de la Galice et de la Lusitanie. Arrivé à Damas, il eut une audience du khalife, qui voulut entendre de sa bouche le récit de ses exploits, et l'assura qu'il était satisfait de sa conduite. On peut voir, à l'article Mousa, comment Tarik, en présence de ce prince, triompha de l'imposture de son rival. Il cessa néanmoins d'être employé, et mourut dans une honteuse obscurité; mais son nom, resté au promontoire qui fut sa première conquête en Espagne, s'est perpétué dans celui de *Gibraltar*, formé, par altération, de *Djebal-Tarik* (montagne de Tarik). C'est à tort que les historiens espagnols, les compilateurs, Cardonne et les auteurs de la grande *Histoire universelle*, font deux et même trois personnages différents de Tarik, au moyen de quelques variantes dans l'ortographe de son nom et de ses surnoms. Il est constant que c'est lui seul qui opéra les deux premiers débarquements en Espagne, et qui en commença la conquête. A—T.

TARIN (Jean), né à Beaufort en Anjou, le 3 juin 1586, vint à Paris en 1615, et s'y maria en 1628. Il était alors professeur d'éloquence grecque et latine au collége royal, et avait été recteur de l'université de Paris dans les années 1625 et 1626. Ce fut en cette qualité qu'il obtint du parlement la condamnation du jésuite Santarelli, qui eut quelque éclat; ce qui lui valut, de la part de Louis XIII, une lettre de félicitation, datée de Fontainebleau, le 3 mai 1626. En 1629, il obtint un brevet de conseiller et de professeur en histoire et géographie, et celui de lecteur royal en éloquence latine. Tarin mourut à Paris, le 21 janvier 1666, laissant plusieurs enfants. L'un de ses fils, gouverneur de l'île de Saint-Domingue, fut tué à bord de son vaisseau, en combattant contre les Anglais, le 25 janvier 1691. Ses descendants se sont établis à Semur, en Bourgogne, dont son épouse était originaire. On a de lui : I. Un *Éloge* du cardinal de Gondi, archevêque de Paris, mort en 1616. II. Une traduction latine de la Philocalie d'Origène, de l'ouvrage de Zacharie, *De mundi opificio*, et un Recueil d'opinions célèbres sur l'ame. III. Quelques pièces de poésies latines sur les événements du temps : 1°. *Virtuti regis invictissimi deditio maxima, et summo viro cardinali duci de Richelieu soteria maxima*, 1633; 2°. *Eminentissimi et incomparabili cardinali duci soteria*, 1633; 3°. *Quod bonum, faustum, felix ac sempiternum salutare sit regi, reginæque christianissimis, natale munus*, 1638; 4°. *Reditus optatissimus, sive dies una et vicesima decimi mensis*, 1652, etc. Z.

TARIN (Pierre), médecin anatomiste, était né, dans les premières années du dix-huitième siècle, à Courtenai dans le Gatinais. Il acheva ses études médicales à la faculté de Paris, et se contenta de prendre le

grade de bachelier. Plus occupé de la théorie que de la pratique de son art, il consacra presque tous ses instants au travail du cabinet et aux démonstrations de l'amphithéâtre. On lui doit plusieurs observations, alors nouvelles et intéressantes, sur la structure du cerveau. Le premier il vit la bandelette transversale destinée à unir les deux couches optiques, et les deux prolongements supérieurs du cervelet, qui le joignent aux deux tubercules quadri-jumeaux (Voyez *Histoire de la médecine*, par Sprengel, IV, 268). Tarin se chargea de fournir au Dictionnaire encyclopédique (*V.* DIDEROT) toutes les notices relatives à l'anatomie et à la physiologie. Son article *Anatomie* est surtout fort estimé. Dans un cadre que la nature de l'ouvrage l'obligeait de resserrer, il a su présenter, avec l'histoire de cette science, tous les avantages qu'elle offre aux médecins, aux artistes, aux philosophes, aux magistrats, etc. Tarin termina sa vie laborieuse à Paris, en 1761. Outre ses Traductions des *Éléments de physiologie* de Haller, 1752, in-8°.; de la *Desmographie* ou Description des ligaments du corps humain, par Jos. Weitbrecht, 1752, in-8°., et une édition, enrichie de notes, des *Éléments de chimie* de Boerhaave, traduits par Allamand, 1753, 6 vol. in-12, on a de Tarin : I. *Brevis epistola ad Guattanum de lithotomia*, Paris, 1748, et dans le tome IV des *Dissert. chirurg.* de Haller. L'appareil qu'il indique est très-simple, mais insuffisant : c'est un lithotome légèrement courbé et une sonde cannelée ordinaire. II. *Utrum inter arterias mesæraicas, venasque lacteas, immediatum detur commercium*, ibid., 1748. Il s'y prononce pour l'affirmative. Cette Dissertation se trouve dans le tome VII du Recueil de Haller. III. *Anthropotomie* ou l'*Art de disséquer*, etc., ibid., 1750, 2 vol. in-12, fig. « Cet ouvrage, dit M. Portal, est rempli de préceptes intéressants. La manière de Tarin de disséquer le cerveau est fort bonne; et je m'en sers avec beaucoup d'avantage. On trouve, à la fin, quelques observations qui peuvent servir de modèles aux praticiens, dans des cas semblables. Sa méthode de faire l'ouverture d'un corps et celle de l'embaumer, méritent d'être lues » (*Hist. de l'anatomie*, V, 442). IV. *Adversaria anatomica*, ibid., 1753, in-4°., fig. C'est la description du cerveau et du cervelet. Les planches sont exactes. V. *Dictionnaire anatomique*, suivi d'une Bibliothèque anatomique et physiologique, Paris, 1753, in-4°. Cet ouvrage est encore recherché. On a dit, et depuis on n'a cessé de répéter, sans examen, que la *Bibliothèque anatomique* de Tarin n'était qu'un extrait du *Methodus studii medici* de Haller. Qu'il ait profité des recherches de son devancier, il en avait le droit, et il en convient; mais il ne s'est point contenté de le copier. Dans la préface, il remercie l'abbé Sallier et le savant médecin Falconet des secours qu'il en a reçus pour perfectionner son travail. Le Dictionnaire anatomique est une introduction nécessaire aux ouvrages suivants : VI. *Ostéographie* ou *Description des os*, ibid., 1753, in-4°., fig. Les planches sont empruntées, pour la plupart, aux ouvrages des anatomistes modernes. Cependant il a fait dessiner, d'après nature, plusieurs ligaments et cartilages. Le texte n'est guère qu'une compilation, qui serait plus utile si les matières étaient rangées dans un ordre plus méthodique.

VII. *Myographie*, ou *Description des muscles*, ibid., 1753, in-4°., fig. C'est un extrait de l'ouvrage d'Albinus (*V.* ce nom, I, 435); mais les planches de l'original, réduites au tiers, ne sont plus reconnaissables. VIII. *Observations de médecine et de chirurgie*, ibid,, 1758, 3 vol. in-12; recueil estimé. W—s.

TARLATI (GUIDO), gentilhomme toscan, dont la famille possédait, depuis le dixième siècle, dans les Apennins, des fiefs qui relevaient de l'empire. Les Tarlati s'attachèrent d'une manière invariable au parti Gibelin. Guido, qui était chef de cette famille au commencement du quatorzième siècle, entra dans les ordres, sans pour cela renoncer à la carrière militaire, ou aux intrigues d'un chef de parti. Élevé à l'évêché d'Arezzo, il s'empara de la souveraineté de cette ville, le 2 octobre 1323; il surprit aussi Città di Castello, qu'il soumit au parti Gibelin, et par là il attira sur lui l'excommunication du pape Jean XXII. Il assista, en 1327, au parlement de Trente, dans lequel les chefs des Gibelins d'Italie déterminèrent Louis IV, empereur élu, à venir à leur secours, et il fut un des trois évêques interdits et excommuniés qui mirent sur la tête de cet empereur la couronne de fer, le 31 mai, dans la basilique de Saint-Ambroise à Milan. Mais Louis de Bavière, ayant ensuite violé un sauf-conduit donné par Tarlati aux ambassadeurs de Pise, ce seigneur s'éloigna de lui: accablé de douleur d'avoir en même temps perdu son crédit auprès de l'empereur et auprès du pape, il tomba malade et mourut à Montenero, près de Livourne, au mois d'octobre 1327. S. S—I.

TARLATI (PIERRE), surnommé *Saccone*, était frère du précédent, auquel il succéda en 1327, dans la souveraineté d'Arezzo et de Città di Castello. Élevé dans la région la plus sauvage des Apennins, où le château de Pietramala, chef-lieu de son petit état, domine des déserts que de hautes neiges couvrent pendant une moitié de l'année, Saccone était accoutumé à braver tous les dangers, comme toutes les fatigues et toutes les intempéries de l'air. Il conservait, dans un siècle civilisé, et au milieu de peuples amollis, les mœurs et les habitudes des conquérants du Nord, antiques auteurs de sa race. Il méprisait le luxe et la mollesse de l'Italie; mais il s'était instruit dans la politique, et il en connaissait tous les artifices; il était en même temps le plus redoutable soldat dans un champ de bataille, et le partisan le plus rusé et le plus ingénieux, lorsqu'il voulait surprendre une place, ou tromper ses ennemis par un stratagème. Attaché à ses montagnes, il semblait prétendre plutôt à devenir le roi des Apennins qu'à dominer sur les contrées fertiles qui sont à leur pied. Il avait dépouillé la famille de Taggiuola de la souveraineté de Massa Trebaria; il avait de même assujéti les Ubertini avec tous leurs châteaux, et son pouvoir s'étendait sur toutes les hautes montagnes de la Toscane, de la Romagne et de la Marche d'Ancone. Città di Castello et le bourg Saint-Sépulchre s'étaient soumis à lui; il espérait réduire Pérouse à la même dépendance, lorsqu'en 1336, il s'engagea, comme allié de Mastino de La Scala, dans la guerre que ce prince fit aux Florentins. Ceux-ci réussirent à lui intercepter tous les secours du seigneur de Vérone, qui dans le même temps éprouvait des échecs réitérés. Tarlati, pressé par des armées fort

supérieures, après avoir perdu déjà plusieurs châteaux, fut obligé, le 10 mars 1337, de rendre Arezzo aux Florentins. La paix qu'il obtint à ce prix, ne dura pas long-temps. Au mois de mars 1342, ayant éveillé les soupçons des Florentins, il s'échappa d'Arezzo où l'on voulait l'arrêter : ses parents furent jetés en prison; mais Saccone n'en réussit pas moins à faire prendre les armes à tous ses vassaux dans les Apennins. Dès-lors se refusant à faire aucune paix, et ne compromettant jamais ses soldats dans la plaine, ou en bataille rangée, il demeura l'ennemi constant des Guelfes et des Florentins. De Pietra-Mala où il s'était établi, il dirigeait tous les mouvements qu'on voyait éclater dans les communes moins puissantes de Toscane, dans le Mugello, et le Casentin. Quoique sa bravoure fût éprouvée dans les combats, il était plus renommé encore pour les coups de main, la petite guerre, et l'art de surprendre les places. Parvenu à l'âge de quatre-vingt-seize ans, il sentit, au commencement de l'année 1356, les approches de la mort; et comme il remarquait déjà la consternation de ceux qui le servaient, il voulut engager son fils, Marc Tarlati, à profiter de la sécurité où la nouvelle de son agonie avait plongé ses ennemis, pour surprendre le fort château de Gressa près d'Arezzo. L'entreprise manqua, et le vieux Saccone apprit en mourant, que la fortune qui l'avait toujours secondé, devenait infidèle à sa famille. A peine fut-il mort, que son fils et ses neveux furent dépouillés de la plus grande partie de leurs possessions. S. S—I.

TARLO (Jean), noble polonais du palatinat de Posen, s'illustra par son dévouement et son courage, lorsque, sous le règne de Jean Casimir, la Pologne succombant sous le poids de ses malheurs, Charles Gustave, roi de Suède, envoya dans la Grande Pologne (1655), un corps de dix-sept mille hommes, sous les ordres du feld-maréchal Wittemberg. Dès que l'on en eut la nouvelle, la noblesse des palatinats de Posen et de Kalisch se rassembla dans la ville d'Uyscie. Un Polonais, indigne de ce nom, suivait l'armée ennemie. S'étant rendu à Uyscie, il y publia une proclamation dans laquelle Charles Gustave, invitant les habitants de la Grande Pologne à se soumettre, leur promettait sa bienveillance, la conservation de la religion, des lois et des propriétés, et leur faisait les menaces les plus effrayantes s'ils persistaient dans leurs projets de résistance : le pays devait être mis à feu et à sang, et les habitants emmenés prisonniers ou mis à mort. Après avoir fait lecture de cette proclamation, le traître, appelé Radzielowski, exaltant les forces de l'ennemi, soutenant que toute résistance était inutile, qu'elle entraînerait les plus grands maux, engageait ses compatriotes à céder à la nécessité. Jean Tarlo s'avança, et dit d'un ton de voix très-élevé : « Ne vaut-il pas mieux souffrir » pour sa patrie que de lui faire honte? Celui qui souffre pour sa patrie » agit comme un homme vertueux et » bon citoyen; celui qui préfère son » intérêt au bien de sa patrie est un » lâche et un homme injuste. » Cependant le parti de Radzielowski prenant le dessus, Tarlo quitta l'assemblée; et les Suédois s'approchant, la noblesse des deux palatinats se soumit à Charles Gustave. La nuit suivante, Radzielowski ayant fait entourer la maison de Tarlo, ce brave polonais

fut arrêté et conduit, comme rebelle, à la forteresse de Graudenz. Mais la Pologne, après avoir éprouvé tous les désastres, se releva enfin. Les bons citoyens reprirent courage : le parti de Jean Casimir se fortifia ; et Charles Gustave, menacé par les Danois, fut obligé de se retirer, ne laissant que des garnisons pour défendre les places. Stanislas Potocki et George Lubomirski s'avancèrent avec quinze mille hommes (1659), et vinrent mettre le siége devant Graudenz. Comme ils se disposaient à donner l'assaut, l'officier préposé à la garde des prisonniers de la citadelle instruisit Tarlo que le feu était déjà dans quelques parties de la ville, et qu'elle pourrait à peine tenir encore quelques jours. « Ne voudriez-vous » point, dit Tarlo, m'aider à recou- » vrer ma liberté ? Je serai recon- » naissant. » L'officier ne demanda que protection, si la ville était prise d'assaut. A minuit, Tarlo s'échappa et arriva au camp. On s'y préparait pour l'assaut : on chantait, suivant l'usage, des cantiques religieux. Ayant été conduit devant les chefs, il s'engagea à servir de guide à ses compatriotes, et à les conduire à l'assaut. Il arriva le premier sur les murailles, tenant de la main gauche un drapeau, et de la droite un sabre ; mais l'échelle par laquelle il était monté s'étant rompue sous les pieds de ceux qui le suivaient, il reçut, en combattant comme un lion, huit blessures avant que l'on pût arriver à son secours. Se sentant défaillir, il s'enveloppa dans son drapeau, afin qu'on ne le lui enlevât point ; et il tomba. Peu après, la garnison mit bas les armes, et se rendit prisonnière de guerre. Les chefs de l'armée polonaise, étant entrés dans la ville, et instruits de ce qu'avait fait Tarlo, rassemblèrent l'armée pour rendre les derniers honneurs à ce brave, dont ils firent déposer le corps dans l'église des Jésuites. On y voit encore son tombeau en marbre, dans la chapelle de St.-Jean. Le noble chevalier s'appuie sur le drapeau qu'il tient en main ; et on y lit l'inscription suivante :

Joannem Tarlo retinet hæc Urna,
Ingentem illum animum, in summis adversitatibus
In suo condidit sinu perennis fama.

G—y.

TARNOWSKI (Jean), surnommé le Grand), l'un des plus illustres guerriers de la Pologne, naquit en 1488, de Jean, comte de Tarnow, palatin de Cracovie, dont les ancêtres avaient commandé avec gloire les armées de la Pologne. Sa mère était petite-fille de Zawieski, dit le Noir, un de ces preux chevaliers dont les exploits sont racontés dans les Annales polonaises, sous le règne des premiers Jagellons. Tout annonçait en lui dès l'enfance un esprit très-précoce : il expliquait Virgile à l'âge de dix ans ; à treize il correspondait en latin avec le roi Albert et avec son conseil. En Pologne, l'usage voulait que les familles nobles, dans la vue de procurer un appui à leurs enfants, les envoyassent à des seigneurs d'un rang éminent, auprès desquels ils passaient leurs premières années. Tarnowski fut d'abord confié au cardinal Frédéric ; il s'attacha ensuite à Martin Drzewicki, évêque de Przemyzl et chancelier de la couronne, qui le recommanda au roi Albert. Ce prince prit le jeune comte en affection : étant tombé dangereusement malade, et sa porte étant refusée à ceux qu'il n'appelait pas auprès de son lit, le *petit cracovien* (comme le roi l'appelait), fut seul excepté. Il entrait librement dans la chambre du monarque, pour l'entretenir.

Après la mort d'Albert, Tarnowski fut également en faveur près des rois Alexandre et Sigismond-Auguste. Dans sa jeunesse, il partageait son temps entre l'étude des belles lettres et les exercices de l'art militaire. Recherchant les vieux généraux et les hommes expérimentés dans les affaires publiques, il leur faisait des questions, et il écoutait leurs récits avec respect. Animé par cet esprit chevaleresque qu'il tenait de ses ancêtres, il alla chercher dans les pays lointains la gloire et l'instruction. Ayant visité les côtes de la mer Noire, la Syrie et la Palestine, il s'arrêta en Afrique, où Émanuel, roi de Portugal, faisait la guerre aux Maures. Chargé par ce prince d'un commandement militaire, il se fit chérir de l'armée et du roi, qui, n'ayant pu le retenir à son service, le combla, à son départ, de riches présents. Tarnowski ayant parcouru toute l'Europe, et ayant laissé partout des souvenirs honorables, revint en Pologne. L'empereur Charles-Quint, voulant lui donner une preuve de son affection, le créa comte de l'empire romain. Ce prince et le pape Léon X le chargèrent pour le roi Sigismond Ier. de lettres dans lesquelles ils exprimaient la haute considération que Tarnowski s'était acquise près d'eux. Etant de retour en Pologne, il reçut du roi la châtellenie de Woyniski, et peu après le palatinat de la Petite Russie. Les troupes polonaises et lithuaniennes étaient réunies sous les ordres du prince Constantin Ostrogski, pour marcher contre les Russes. Tarnowski se hâta d'aller à l'armée, où un corps de volontaires nobles le choisit pour chef. Les deux armées étaient en présence dans les plaines d'Orsza; s'avançant hors des rangs, revêtu d'armes éclatantes, avec un casque panaché à la manière des Espagnols, il porta au plus brave de l'armée ennemie un défi qui ne fut pas accepté; mais dont le général en chef Ostrogski montra beaucoup de mécontentement. Il dénonça au roi et a la diète l'imprudent Tarnowski qui se défendit ainsi: « J'ai défié, dit-il, l'ennemi à » un combat singulier, afin d'éprou- » ver sa valeur et pour encourager les » braves que je commande; je n'ai » exposé que ma personne. » Ostrogski répliqua avec sagesse : « Appre- » nez, jeune homme, que l'on ne » combat point en Pologne comme » dans les armées de la Lusitanie; » les Russes qui nous font la guerre » ne ressemblent pas aux soldats » maures. Ne comparez point la su- » bordination qui doit régner dans » nos camps à la faible discipline que » vous pouvez avoir remarquée dans » les troupes commandées par le roi » de Portugal. » Tarnowski eut occasion de faire oublier cette première faute : dans la campagne suivante, il combattit, à la tête de ses volontaires, avec autant de prudence que de courage; et quoiqu'il eût puissamment contribué à la victoire que l'on remporta sur les Russes, il sut si bien ménager ses soldats qu'il n'en perdit que deux. Le sulthan Soliman était venu assiéger Belgrade avec une armée nombreuse, Louis, roi de Hongrie et de Bohême, ayant demandé des secours à Sigismond son oncle, ce prince lui envoya un corps de six mille hommes, sous les ordres de Tarnowski (1521). Celui-ci fit sa jonction avec l'armée hongroise; mais on arriva trop tard : Belgrade et Sabacz avaient capitulé. Soliman se pressa de réparer les fortifications de ces deux places; et y ayant mis garnison, il reprit le chemin de Cons-

tantinople. Tarnowski revint en Pologne sans avoir eu occasion de se distinguer. Le roi lui donna néanmoins le bâton de grand général de la couronne. Lorsque les Moldaves se jetèrent sur la Pokucie (1531), Tarnowski les repoussa au-delà de leurs frontières, et croyant avoir mis la province en sûreté, il licencia ses troupes. Pierre palatin de Moldavie, étant revenu à la tête de vingt-cinq mille hommes, Tarnowski courut à sa rencontre, avec cinq mille hommes levés à la hâte. Lorsqu'il fut en présence de l'ennemi, on lui conseilla de faire un mouvement rétrograde sur Halicz, et d'y attendre des renforts : « Non, dit-il, » je ne commencerai pas aujourd'hui » à tourner le dos à l'ennemi. » Sa petite armée reçut ces paroles avec des cris d'acclamation. L'ayant accoutumée, par de petites attaques, à mépriser un ennemi si supérieur en nombre, il prit position à Obatyn. Les Moldaves s'avancèrent pour envelopper son camp : la victoire leur paraissait assurée ; ils craignaient seulement que quelques Polonais ne trouvassent moyen d'échapper; mais après un combat sanglant, ils furent repoussés et mis en désordre au-delà de leurs frontières, ayant abandonné cinquante canons et quatre mille morts. Tarnowski revint à Cracovie, où se trouvait le roi Sigismond. Le sénat, le clergé et les habitants allèrent à sa rencontre. On traînait devant lui les canons pris à l'ennemi, et parmi lesquels se trouvaient ceux que le roi Albert avait perdus dans son expédition malheureuse en Valakie. Après ces trophées venaient quatre cents prisonniers, à la tête desquels marchaient le grand chancelier de Moldavie, et les chefs de l'armée. Le cortège triomphal conduisit le vainqueur à l'église cathédrale, et il déposa sur le tombeau de saint Stanislas les étendards enlevés à l'ennemi. De là, il se rendit au Palais royal. Sigismond, se levant du trône, alla au-devant de lui jusqu'à la grande porte, honneur qu'il n'avait accordé à aucun autre. Après avoir remercié la Providence, Tarnowski conjura le roi de ne plus tenter Dieu, en envoyant ainsi une poignée de braves contre un ennemi si nombreux. Comme les Tartares menaçaient la Podolie (1534), il alla prendre position sur le Bug; et ces peuples barbares se retirèrent dans l'intérieur de leur pays. Le roi l'appela promptement en Lithuanie, le duché étant menacé par Iwan Iwanowicz, qui avait déclaré la guerre à la Pologne. Tarnowski marcha en toute hâte à Wilna, avec un corps d'élite, dont il fit la revue en présence du roi. A l'invitation du prince, le grand-général de Lithuanie céda le commandement à Tarnowski, qui réunit les deux bâtons de la Pologne et de la Lithuanie, distinction bien rare, vu l'esprit de jalousie qui régnait entre le duché et le royaume. Le Czar s'étant rétiré dans l'intérieur de ses états, Tarnowski, qui le suivait, lui enleva Homla et Starodub. Il l'aurait poussé jusqu'à Moscou; mais il était embarrassé par les prisonniers dont le nombre surpassait celui de l'armée polonaise. Entraîné par une dure nécessité, après avoir mis de côté les officiers, il livra les soldats prisonniers au droit cruel de la guerre. Tarnowski rougit depuis d'avoir souillé sa gloire par une action si barbare, et au lit de la mort, il ne croyait pas pouvoir l'expier devant Dieu par le plus vif repentir. Les Moldaves se préparant à une nouvelle irruption, Tarnowski fut chargé d'aller porter la guerre

au milieu de ces peuples inquiets et remuants (1538). Le roi, qui avait fait couronner son fils, Sigismond-Auguste, confia ce jeune prince à Tarnowski, afin qu'il apprît la guerre sous un si grand maître. La reine, informée que la santé de son fils unique souffrait de la fatigue et de la longueur des marches, fit tant, par ses prières et ses instances, que le roi le rappela à Cracovie. Tarnowski s'avança jusqu'à Choczim : le palatin, effrayé en voyant que la Moldavie était à découvert, vint trouver le général polonais dans sa tente ; les conditions de la paix étant réglées, il jura foi et hommage au roi de Pologne. Ce fut après ces nouveaux succès, que la diète de Pétrikau, sur la proposition du roi, décréta qu'on lèverait deux gros par arpent de terre, pour en faire don à Tarnowski ; comme il aimait beaucoup plus la gloire que l'argent, il distribua cette somme, si considérable, entre ses compagnons d'armes. Sigismond-Auguste ayant succédé à son père (1548), Tarnowski servit le jeune prince avec dévoûment; et son influence lui fut très-utile à la diète de Pétrikau (1552). Le haut clergé avait soulevé la noblesse par des actes arbitraires ; et les nobles proposaient, contre les évêques, les mesures les plus violentes. Tarnowski prit parti pour la noblesse, mais avec une si grande modération, que l'évêque de Prezemysl, qui était le plus menacé, implora sa protection et se mit sous sa sauve-garde. De Pétrikau, Tarnowski se rendit à Dantzig, avec le jeune roi, qui voulait y faire reconnaître son autorité. Cette ville, fière de ses priviléges, de son commerce et de ses liaisons avec l'Allemagne, paraissait très-agitée contre les Polonais. Le bruit s'étant répandu que l'on avait placé des tonneaux de poudre dans les caves du château, pour le faire sauter quand le roi y serait avec sa cour : le prince descendit, avec Tarnowski et son cortége, dans des maisons particulières. Dès les premiers jours, il y eut des discussions entre les Polonais et les habitants. Un magistrat, que le roi fit venir, osa dire au prince qu'au premier mécontentement il ferait sonner le tocsin. Tarnowski, qui ne croyait point que l'heure fût venue de punir cette insolence, rassembla tous les magistrats, et leur parla avec tant de fermeté et de sagesse, que les esprits se calmèrent. Enfin le roi, pendant tout son séjour, fut traité avec les égards dus au souverain. Les malheurs de Jean Zapol, comte de Zips, fournirent encore à Tarnowski l'occasion de montrer la grandeur de son ame. Ce prince, élu roi de Hongrie, avait été chassé par les Autrichiens. Errant, sans secours, il fut accueilli par le héros polonais, qui, bravant les menaces de Ferdinand, lui donna, pendant deux ans, la ville de Tarnow pour demeure, avec un revenu suffisant pour soutenir sa dignité. Jean, étant remonté sur le trône, lui envoya un bouclier d'or massif, avec un bâton de grand-général, dont la valeur fut estimée à quarante mille ducats. Il fit aussi ériger un autel dans l'église principale de Tarnow. C'est dans cette ville que mourut Tarnowski, en 1571, âgé de quatre-vingt-trois ans. On lui fit de magnifiques obsèques, auxquelles plusieurs souverains furent représentés par leurs envoyés. Ce grand homme aimait les lettres. Il avait enrichi sa bibliothèque de tout ce qu'il avait pu trouver en ouvrages rares, imprimés ou manuscrits. Il accueillait, à Tarnow, les savants qui venaient l'y visiter ; et il en avait fixé plusieurs auprès de

lui par ses bienfaits, entre autres Tranq.-Andr. Dalmata, qui écrivit, dans cette résidence, son *Admonitio ad optimates Polonos*. Tarnowski avait composé une Histoire de son temps, qui n'a pas été publiée. Nous avons de lui : I. *Conseils sur l'art militaire*, en polonais, imprimés sous ses yeux, à Tarnow, 1558, in-4°. Il y parle des boulets rouges, dont on croyait la découverte postérieure à cette époque. II. *De bello cum juratissimis christianæ fidei hostibus Turcis gerendo disputatio sapientissima, cum Præfatione Joannis Strassii ad Carolum V, Rom. Imper. Augustum.* Il écrivit ce petit Traité dans le temps où Charles-Quint le pressait de venir prendre un commandement contre les Turcs. III. Un *Traité sur les lois, et les discours* les plus importants qu'il a tenus dans les diètes de Pologne (en latin). Pour les détails de sa vie, il faut consulter Paul Jove, Neugebauer, Warszewieski, Starowolski, Niesiecki, Gornieki. On trouvait, dans la bibliothèque de Zaluski, deux Vies manuscrites de Tarnowski, dont l'une a été publiée par M. Thadée Mostowski, dans les premiers volumes de ses Auteurs polonais. G—y.

TARPEIA. *Voy*. ROMULUS et TATIUS.

TARQUIN (LUCIUS TARQUINIUS PRISCUS), cinquième roi de Rome, était originaire de Corinthe et né à Tarquinies, ville d'Étrurie, l'an de Rome 98 (avant Jésus-Christ, 656). Si pour établir l'authenticité des faits historiques, l'étendue des détails consignés dans les auteurs anciens pouvait suffire, aucune histoire ne serait mieux attestée que celle de Tarquin: mais comme parmi ces historiens, les premiers en date ne fleurirent que quatre siècles au moins après ce prince, ils n'ont pu avoir sur sa vie que des monuments altérés et des traditions vagues et incomplètes. Il faut donc se résoudre à ne voir qu'un roman ingénieux dans ce que racontent, d'après des autorités si suspectes, Tite-Live, et surtout Denys d'Halicarnasse, qui jamais n'est embarrassé sur rien, et qui, pour cela même qu'il est si riche de détails sur des époques si éloignées, n'offre à son lecteur que des richesses stériles et qu'une science mensongère. C'est un point de critique que l'on croit avoir suffisamment établi dans les articles Romulus, Mutius Scævola et Servius Tullius (*V*. ces noms). Démarate, père de Tarquin l'Ancien, était Corinthien ; il appartenait à la famille des Bacchiades issue d'Hercule, et qui après avoir donné, pendant plusieurs siècles, des rois à Corinthe, avait fini par y former une puissante oligarchie en divisant le pouvoir entre tous ses membres. Démarate se livrait au commerce maritime et faisait de fréquents voyages en Italie, vendant aux Étrusques ce qu'il exportait de la Grèce, et important à Corinthe les denrées de l'Étrurie. Il avait acquis de grandes richesses, lorsque la tyrannie de Cypselus (*V*. ce nom, X, 402), qui renversa l'oligarchie à Corinthe, força Démarate à s'expatrier. Il alla se fixer à Tarquinies avec tous ses trésors ; et un mariage avantageux le fit entrer dans une des premières familles de sa patrie adoptive : son épouse lui donna deux fils, qu'il éleva dans les sciences de l'Étrurie et de la Grèce. Aruns l'aîné mourut : son père inconsolable le suivit bientôt au tombeau, léguant par testament toute sa fortune à Lucumon son second fils, au préjudice de l'enfant que laissait Aruns, et qui pour ce mo-

tif fut surnommé *Egerius*, le pauvre. Ainsi Denys d'Halicarnasse prend si peu la peine de donner de la vraisemblance à ses récits, qu'il fait du même homme le père le plus tendre et l'aïeul le plus injuste. Naturellement ambitieux, Lucumon renonça bientôt au séjour de Tarquinies, où sa qualité d'étranger le faisait dédaigner, pour s'établir à Rome, où cette même qualité était un titre de faveur. « Chez un peuple nouveau, dit Tite-Live, où les illustrations toutes récentes étaient la récompense du mérite, un homme de talent et de cœur ne pouvait manquer de trouver sa place. » Cet historien et Denys d'Halicarnasse rapportent qu'à l'entrée de Lucumon dans Rome, un aigle, après avoir plané au-dessus de son charriot, lui enleva son chapeau et le lui remit ensuite sur la tête. Tanaquil, son épouse, instruite dans la science des augures, vit, dans cet incident merveilleux, le présage assuré de la grandeur future de Lucumon. Ce n'est pas le seul prodige de ce genre que doit présenter la vie de ce prince. Les Annales romaines étaient remplies, à peu-près comme les Chroniques du moyen âge, de prétendus miracles. Lucumon pouvait avoir vingt-cinq ans; et, d'après l'opinion commune, il vint à Rome la huitième année du règne d'Ancus (627 avant J.-C.). Ce prince accueillit avec distinction un étranger qui transportait dans ses états de grandes richesses et de nombreux clients. Ces derniers furent réunis dans une tribu et curie particulière. Quant à Lucumon, le roi de Rome lui donna, pour lui et pour les siens, des terres à cultiver et un emplacement au sein de la ville où ils bâtirent des maisons. Tite-Live ne fait pas mention de toutes ces circonstances; selon lui, c'est de ses propres deniers que Lucumon acheta une habitation. Ce fut alors que ce nouveau citoyen de Rome changea son nom en celui de Lucius Tarquin. Tanaquil prit, dit-on, celui de Caia Cæcilia; mais les historiens ont persisté à ne la désigner que sous son nom Toscan (1). L'heureux Tarquin ne tarda pas à devenir, après le roi, le personnage le plus considérable de Rome par sa valeur à la guerre, sa sagesse dans les conseils, et surtout par le noble usage qu'il faisait de ses richesses. Sa bourse, toujours ouverte à ses amis comme aux indigents, n'était jamais épuisée lorsqu'il s'agissait de seconder de ses avances les entreprises du prince. Ancus, en mourant, le nomma tuteur de ses deux fils, qui touchaient, dit

(1) Cette princesse passait pour grande magicienne : elle n'était pas moins savante dans l'art de guérir et dans celui de conduire sa maison avec économie, que dans la science du gouvernement de l'état. Sa mémoire resta en vénération chez les Romains pendant plusieurs siècles. Selon Tite-Live, on conservait à Rome des ouvrages de ses mains. Varron assurait qu'il avait vu dans le temple de Sancus la quenouille et le fuseau de Tanaquil, chargés de la laine qu'elle avait filée; et que l'on gardait dans le temple de la Fortune une robe royale qu'elle avait faite, et que Servius Tullius avait portée. Pline, qui rapporte ce fait, ajoute que c'était à cause de cela que les romaines qui se mariaient étaient suivies d'une personne tenant une quenouille et un fuseau garnis de laine. Il dit aussi que cette reine fut la première qui fit de ces tuniques tissues que l'on donnait aux garçons quand ils prenaient la robe virile. On attribuait de grandes vertus à sa ceinture, où l'on supposait que Tanaquil, qui avait trouvé d'excellents remèdes contre les maladies, les avait enfermés. C'est pourquoi, selon Sextus Pompeius Rufus, ceux qui allaient en enlever quelques raclures, se persuadaient qu'elles leur apporteraient la guérison. Saint Jérôme observe que Tarquin l'*Ancien* était moins connu que son épouse. La vertu insigne de cette reine, ajoute-t-il, est trop avant imprimée dans la mémoire de tous les siècles pour en être jamais effacée. Il paraît, d'après Juvénal, Ausone, et Sidoine Apollinaire, qu'elle était fort impérieuse, et que les anciens donnaient le surnom de Tanaquil aux femmes qui menaient leurs maris : au reste comme, de la part de l'épouse du premier Tarquin, cet empire tournait au bien des sujets et à la gloire de son mari, il ne faut pas en faire à cette reine un sujet de reproche. Bayle, dans son *Dictionnaire*, a consacré un article curieux à Tanaquil (*Voy.* ci-dessus Servius Tullius XLII. 142 et suiv., et ci-après Tarquin le *Superbe*).

Tite-Live, à l'âge de puberté. Denys d'Halicarnasse, sans entrer dans aucun détail, dit simplement que comme du vivant du feu roi Tarquin était devenu le plus illustre des Romains, à la mort d'Ancus, il fut jugé d'une commune voix digne d'occuper le trône (an. av. J.-C. 614. L'historien Grec, panégyriste outré des Romains, n'affecte ici une concision qui lui est peu ordinaire, que parce qu'il aurait fallu cesser de louer Tarquin. Plus sincère, Tite-Live raconte qu'ingrat envers la mémoire de son bienfaiteur, l'homme de Tarquinie parvint, par ses intrigues, à se faire adjuger la couronne au détriment de ses pupilles. Il sut les éloigner de Rome, le jour de l'élection, sous prétexte d'une partie de chasse. « Avant lui, ajoute cet historien, personne n'avait encore brigué la royauté : c'est lui qui le premier imagina de haranguer le peuple pour se concilier les suffrages. » Le seul motif qui puisse faire paraître moins odieuse l'action de Tarquin, c'est que le trône à Rome n'était pas héréditaire. Au reste, Tarquin ne fut pas le premier étranger qui eût régné sur l'état romain; déjà Tatius et Numa, tous deux Sabins, avaient occupé le trône, et Tarquin lui-même devait avoir pour successeur un étranger en la personne du latin Servius Tullius. Cicéron, dans son *Traité de la République*, est d'accord avec Tite-Live sur la manière dont Tarquin s'éleva au trône. Le nouveau roi devait la couronne à la faveur populaire : pour continuer à se rendre agréable aux plébéiens, il tira de leur ordre cent hommes distingués par leur courage et leur aptitude aux affaires publiques, les fit patriciens, et les promut au rang de sénateurs. On les appela pères des nouvelles familles, *patres minorum gentium*, pour les distinguer des anciens sénateurs, appelés pères des anciennes familles, *patres majorum gentium*. Les vestales, préposées à la garde du feu éternel, n'etaient que quatre, Tarquin en porta le nombre à six. Par ses soins, la grande place de Rome fut entourée de boutiques, qu'il concéda à des particuliers. Avant lui les murs de cette ville étaient construits de pierres brutes posées sans art les unes sur les autres : il y substitua des pierres de taille bien polies et dont chacune faisait la charge d'une charrette. Il bâtit ces égoûts qui subsistent encore aujourd'hui, et au prix desquels Rome, au faîte de sa puissance, n'avait rien de plus magnifique (2). Il avait voué, pendant une guerre contre les Latins, un temple à Jupiter Capitolin; il commença d'en jeter les fondements sur le sommet du mont Tarpéien, dont il fit une immense esplanade, « comme si, dit Tite-Live, il eût présagé dès-lors que ce temple recevrait un jour les vœux de tout l'Univers. » Romulus, Numa, Ancus Marcius, avaient fait entrer dans leur système religieux les divinités grecques concurremment avec les divinités celtiques; et depuis la fondation de Rome, on n'avait pas vu de simulacres dans les temples. On a prétendu que Tarquin, adorateur des divinités grecques, les proposa à l'adoration des Romains, sous les formes nobles, gracieuses et terribles que devait leur donner le ciseau des sculpteurs grecs et toscans. C'é-

(2) Fergusson dans son *Histoire de la république romaine* ne pouvant croire qu'un tel ouvrage appartînt à un peuple naissant, l'attribue à un peuple antérieur qui avait joui d'une grande puissance dans un temps inconnu; mais d'après l'opinion du savant antiquaire Scipion Maffei, c'est Rome elle-même qu'il faut regarder comme fort antérieure à l'origine qu'on lui prête ordinairement.

tait une grande révolution dans le culte des Romains; et les auteurs qui ont écrit sur cette partie de l'histoire romaine ne l'ont point assez remarqué (3). Parmi les ouvrages de Tarquin, il ne faut pas omettre le grand cirque, dont il traça l'enceinte, si l'on en croit Tite-Live, qu'il ne fit qu'embellir, selon Denys d'Halicarnasse, et qui devait être un jour l'un des plus beaux de la ville de Rome. Ce prince doubla deux fois le nombre des chevaliers. Il les porta d'abord à douze cents; puis à deux mille quatre cents, après avoir subjugué les Èques. Cicéron, en consignant, dans son Traité *De la République*, ces détails, qui ne contredisent nullement les récits de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, ajoute que l'ordre équestre reçut de Tarquin la forme qu'il devait conserver jusqu'à son temps; mais ici il faut sortir de l'histoire pour rentrer dans la fable. Tarquin voulut changer les anciens noms de Titienses, Rhamnenses et Luceres, donnés, par Romulus, aux trois centuries équestres. Selon d'autres, il prétendit les diviser en trois nouvelles tribus ou centuries, pour leur donner son nom et ceux de deux de ses amis; mais il en fut empêché par Attus Nævius, célèbre augure, initié à tous les secrets divinatoires des Étrusques. Le roi parut fort irrité de cette opposition: il taxa même ce prêtre d'imposture. Annonçant aux Romains assemblés dans la place publique, qu'il va le confondre, il mande Nævius à son tribunal. L'augure approche: « Il est temps, lui dit Tar» quin, de nous donner des preuves » de ta science. J'ai dans l'esprit » un dessein de difficile exécution; je » veux savoir s'il est possible de » l'accomplir. » Le devin consulte le vol des oiseaux, et répond que la chose est faisable. « Te voilà con» vaincu d'imposture, lui dit le » roi, en montrant un caillou et » un rasoir qu'il tenait cachés sous sa » robe; car je songeais à couper ce » caillou avec ce rasoir. » Tous les assistants de rire aux dépens de l'augure, qui, sans se déconcerter, répliqua: « Eh! bien, donnez le coup » de rasoir; et la pierre sera tran» chée. » Le roi fait l'essai: le fer divise le caillou en deux, et blesse même la main qui le tient. L'admiration de la foule succède aux railleries contre l'augure. Tarquin paraît confus à son tour. Il comble de faveurs Nævius, et lui fait élever une statue d'airain. On la voyait encore sur la place publique, du temps de Cicéron, de Tite-Live, de Denys d'Halicarnasse, et même de Pline. La pierre et le rasoir furent enfermés tout à côté, sous un autel appelé puteal. Si l'on veut bien considérer que Tarquin avait tout exprès sous sa robe une pierre et un rasoir, on reconnaîtra facilement que cette scène était concertée d'avance, afin d'inspirer au peuple une foi entière aux augures. Le roi et Nævius y réussirent à souhait; car, d'après le témoignage unanime des historiens, la dignité d'augure obtint désormais à Rome une telle considération, que, soit dans la paix, soit dans la guerre, rien ne se fit plus sans qu'on eût recours aux auspices. Tarquin eut souvent les armes à la main. Sa première guerre eut lieu contre les peuples du Latium. Il prit d'assaut la ville d'Apioles, et célébra sa victoire par des jeux, avec plus d'appareil et de magnificence que les rois ses

(3) Beaufort, dans sa *République romaine*, publiée en 1825, présente à cet égard des détails très-curieux (liv. 1er., chap. 1 et 2).

prédécesseurs. Le spectacle consistait en combats du ceste et en courses de chevaux. La plupart des acteurs, dit Tite-Live, étaient tirés de l'Étrurie. Une irruption subite des Sabins occupa de nouveau les Romains. Dans un premier combat, la victoire fut indécise et la perte de ceux-ci considérable. Tarquin, l'attribuant à l'infériorité de sa cavalerie, donna, comme on l'a vu, tous ses soins à l'augmentation du nombre des chevaliers. Cette opération faite, le roi de Rome livra une seconde bataille aux Sabins; et grâce au succès d'un stratagème, il remporta une victoire signalée. Les vaincus lèvent de nouvelles troupes, et vont au-devant de Tarquin. Ils sont battus une seconde fois, et demandent la paix. Ils l'obtiennent en cédant Collatie avec son territoire. Tite-Live nous a conservé la formule de cette cession. Ce document peut, jusqu'à un certain point, être considéré comme un monument authentique du règne de ce prince. Tarquin donna le gouvernement de Collatie au fils de son frère Aruns. Après avoir triomphé des Sabins, le roi de Rome tourna ses armes contre les Latins : toute cette guerre se passa en actions partielles et surtout en siéges de places; mais ses résultats furent importants, s'il est vrai que Tarquin prit alors les villes de Cornicule, de Ficulnée, de Camérie, de Crustumère, d'Amériole, de Médullie et de Nomente, avec leurs dépendances. Ce fut à la suite de ces utiles acquisitions, qu'il se vit en état d'entreprendre, pour l'embellissement et l'assainissement de Rome, ces immortels ouvrages dont on a déjà parlé, et qui furent tels, dit Bossuet, que Rome n'en rougit pas, même quand elle se vit maîtresse du monde. Denys d'Halicarnasse et Tite-Live rapportent, avec des circonstances à peu-près semblables, les guerres de Tarquin contre les Latins et les Sabins : mais l'historien latin ne dit pas un mot de cette longue lutte contre les Étrusques, qui, selon Denys d'Halicarnasse, dura neuf ans, et qu'il décrit avec beaucoup d'étendue. Or comment croire que Tite-Live, si amoureux de la gloire de sa patrie, aurait négligé un point d'histoire si bien d'accord avec son plan ? Même dissentiment entre les abréviateurs; Eutrope, Aurelius Victor, l'Épitome de Tite-Live, Cicéron, dans le Traité de la République, gardent le silence sur cette guerre, tandis que Florus, Paul Orose et les Fastes Capitolins l'ont mentionnée. Florus et Orose n'ont même parlé que de celle-là. Ils disent, l'un et l'autre, que Tarquin soumit les douze nations de la Toscane. En voyant de pareilles contradictions sur des points si importants, il faut bien se résoudre à ignorer les commencements de l'histoire Romaine : car, dans tout sujet où l'on ne peut s'élever à la certitude, le comble de la science est de savoir douter; et assurément c'est le seul parti qui soit sage après les importants travaux des Beaufort, des Levesque, des Niebuhr, et de plusieurs autres érudits français et allemands. Cependant, pour expliquer, s'il se peut, l'incontestable union des deux nations Étrusque et Romaine, à cette époque, serait-ce s'avancer trop loin dans le champ des conjectures, que de faire de Tarquin l'Ancien, non plus un exilé volontaire d'Étrurie, mais un des rois (*Lucumons*) de ce pays, qui, appelé à régner dans Rome, au même titre que Numa, sur la seule réputation de sa puissance et de sa sagesse, aurait

joint à l'état Romain la partie de l'Étrurie sur laquelle il aurait déjà régné, soit du chef de son père, soit par son mariage avec une princesse du sang royal de la Lucumonie de Tarquinies? On voit la puissance Romaine prendre sous lui de prodigieux accroissements, qui cessent d'être invraisemblables, si l'on admet que ce prince, possédant une grande domination dans son pays, établit à Rome le siége de sa souveraineté. Florus, après avoir parlé des conquêtes de Tarquin sur les Étrusques, ajoute: « De là nous sont venus les faisceaux, les robes royales, les chaises curules, les colliers, les manteaux guerriers, la toge prétexte; de là les robes enrichies de broderies, de là les tuniques à palmes, etc. » Quand on attribuerait à Tarquin l'ancien l'importation à Rome de toutes les inventions des Étrusques, ce ne serait pas encore une preuve de ses conquêtes sur ce peuple: Toscan lui-même, il serait naturel qu'il eût fait part au pays qui l'avait adopté des objets d'utilité ou de luxe que sa patrie s'honorait de posséder. Au reste, si l'on en croit le témoignage d'auteurs plus dignes de foi que Florus, plusieurs de ces mêmes objets étaient connus à Rome avant Tarquin. Ce ne fut pas ce prince, mais bien Romulus qui aurait emprunté aux Toscans les douze licteurs (Denys d'Halicarnasse, Tite-Live), et la trabée ou robe royale (Pline le naturaliste). Quant aux chaises curules, aux robes ornées de palmes et de broderies et aux manteaux guerriers, etc., on n'a aucune raison de contester que leur introduction à Rome vienne de Tarquin. Ce fut aux Sabins plutôt qu'aux Étrusques que les Romains empruntèrent l'anneau qui devint l'ornement distinctif des sénateurs et des chevaliers. En effet les Sabins qui assiégèrent le Capitole sous Romulus portaient des anneaux (Tite-Live), et selon Pline, parmi les statues des rois de Rome, on ne voyait que le Sabin Numa et Servius Tullius qui fussent représentés avec l'anneau: la statue de Tarquin l'Ancien n'avait pas cet ornement. Pour ce qui est du char de triomphe doré et traîné par quatre chevaux, Florus paraît ne s'être pas trompé: son témoignage est d'accord avec celui de Tite-Live et de Plutarque, qui, dans la Vie de Romulus, reprend Denys d'Halicarnasse, pour avoir dit que ce prince triompha sur un char lorsqu'il rentra dans sa ville chargé des dépouilles opimes. Le premier des rois de Rome n'institua que le triomphe à pied, appelé petit triomphe, *ovatio;* et Tarquin l'Ancien fut le premier chez les Romains qui reçut les honneurs du triomphe sur un char. Denys d'Halicarnasse, Pline et Aurelius Victor nous apprennent à quelle occasion Tarquin introduisit l'usage des toges prétextes et de la bulle d'or, ornements toscans: ce fut en faveur de son fils, à peine âgé de treize ans, qui avait tué un ennemi dans une bataille. Au reste, quel que soit parmi les sept rois celui auquel on puisse faire honneur de l'introduction à Rome de ces divers objets, il n'en reste pas moins un fait incontestable: c'est que presque tout ce qui était ancien chez les Romains était Étrusque. Tarquin avait, pendant trente-huit ans, travaillé pour la gloire et pour le bonheur de Rome, lorsque les fils d'Ancus apostèrent contre lui des assassins qui le massacrèrent dans son palais, où ils s'étaient introduits sous prétexte de réclamer sa justice. « Avouons, dit un critique moderne, que leur patience fut lon-

gue, et qu'il est fort extraordinaire que des hommes capables de satisfaire leur ambition par un assassinat attendent trente-huit ans pour le commettre. » On peut voir dans l'article Servius Tullius quelles mesures actives prit Tanaquil pour empêcher les fils d'Ancus de profiter de ce crime. Ils étaient déjà allés à Suessa Pometia cacher leur honte et leurs regrets, lorsque le peuple romain, par une loi curiale, les bannit à perpétuité (an. av. J.-C. 578). Si l'on pouvait croire que tous les actes de prévoyance, de justice et de sagesse, toutes les victoires, tous les monuments que l'on attribue à Tarquin, ont été réellement son ouvrage, il faudrait le mettre au nombre des plus grands et des meilleurs princes qui aient jamais régné sur les hommes. Le biographe anglais Rowe a écrit la Vie de ce monarque, avec beaucoup d'exactitude et de soin, comme compilateur; mais il ne s'est montré nullement critique; et d'ailleurs il ne quitte jamais le ton du panégyrique. Sa Notice avec sept autres du même auteur, traduites par Bellanger, se trouve imprimée à la suite de plusieurs éditions du Plutarque de Dacier. D—R—R.

TARQUIN *le Superbe* (*Lucius Tarquinius Superbus*), septième et dernier roi de Rome, était, selon Tite-Live, fils de Tarquin l'Ancien, et son petit-fils, selon Denys d'Halicarnasse. Le premier de ces historiens suivait l'opinion de tous ceux qui l'avaient précédé, à l'exception du seul Calpurnius Pison Frugi, pour la version duquel l'auteur des *Antiquités romaines* s'est déterminé. On s'étonne que Tite-Live n'ait pas pris la peine d'examiner combien était absurde l'opinion vers laquelle il s'était laissé entraîner par la foule (1). S'il était vrai que Tarquin l'*Ancien* eût été père de Tarquin le *Superbe*, il en résulterait que la vie de ce dernier se serait prolongée jusqu'au de là de cent dix ans, à moins de supposer que Tanaquil l'eût mis au monde étant âgée de soixante-dix ans au moins, ce qui est d'autant moins probable que, dans ce système, il faudrait encore admettre que, deux ans après, elle aurait donné un fils à Lucius Tarquin, en la personne d'Aruns Tarquin. Ces deux traits suffisent pour faire sentir le ridicule d'une tradition à la réfutation de laquelle Denys d'Halicarnasse n'a pas dédaigné de consacrer un chapitre entier (2). Tout devient au contraire facile à expliquer dans la généalogie des Tarquins, ainsi que dans leur histoire, quand on fait Lucius et Aruns petits-fils de l'*Ancien*, et qu'on donne à l'aîné six ans et au plus jeune quatre ans, à la mort de leur aïeul. On peut voir dans la notice sur Servius Tullius (XLII, 147), que ce monarque fit épouser à ces deux jeunes princes les deux filles qu'il avait eues de son épouse Tarquinia, fille de l'*Ancien*. Par cette double union, Servius réparait, autant qu'il était en lui, le tort de son usurpation, si l'on peut flétrir de ce nom les moyens qui l'avaient élevé au trône, dans une monarchie où le principe de l'hérédité n'avait jamais été consacré. En effet, les Romains, pour cette époque du moins, entendaient si peu la légitimité dans le sens

(1) *Hic L. Tarquinius, Prisci Tarquinii regis filius neposne fuerit, parum liquet; pluribus tamen auctoribus filium crediderim.* (l. 1, c. 46).

(2) *Antiquités romaines*, liv. IV, chap. 3, traduction de l'abbé Bellanger. Ici Denys d'Halicarnasse n'a rien laissé à faire au critique Beaufort, qui s'est contenté de reproduire ses arguments. (Voy. *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Hist. romaine*, p. 121 et suiv. 222 et suiv.)

du droit de naissance, que Tite-Live termine le récit de la mort de Servius par cette réflexion : « Ce fut » pour lui un surcroît de gloire d'a» voir été le dernier de nos monar» ques légitimes. » On peut voir, dans la Notice, déjà citée, sur ce respectable monarque, les détails de cet événement tragique. Servius avait trouvé en Lucius Tarquin un ennemi d'autant plus dangereux que le titre de gendre du roi régnant rapprochait davantage du trône le petit-fils du feu roi Tarquin l'*Ancien*; mais le crime par lequel Lucius ravit le trône et la vie à son beau-père, n'était pas son coup d'essai. Déjà il avait mérité les noms d'incestueux et de fratricide. Aruns, son jeune frère, aussi doux, aussi modéré que Lucius était audacieux, cruel et tyrannique, avait eu le malheur d'épouser Tullie, qui, capable de tous les crimes, ne tarda pas à détester son époux, tandis qu'une horrible conformité de scélératesse lui fit concevoir une passion coupable pour Lucius Tarquin. L'épouse de ce dernier, appelée également Tullie, possédait les paisibles vertus de son sexe, et s'efforçait de contenir les affreux penchants de son mari, aussi vainement que sa sœur, ennemie de son père, et dévorée d'ambition, déployait toutes les ressources de sa méchanceté pour faire partager à l'honnête Aruns ses criminels desseins. Indignée enfin des obstacles qu'il lui oppose, elle revèle à son beau-frère ses plus secrètes pensées, et lui livre en même temps sa personne. C'est ainsi que tous deux se préparèrent par l'inceste au meurtre d'un frère, d'une sœur, d'un mari, d'une épouse et d'un père. Aruns et la femme de Lucius Tarquin moururent empoisonnés par ce couple infâme, et Lucius forma avec Tullie les nœuds d'un affreux hymenée. L'histoire ne parle plus de cette horrible femme, après le dernier crime qu'elle commit envers le cadavre de son père (*Voy.* SERVIUS TULLIUS); mais elle représente Tarquin comme un modèle de tyrannie. Dès ce moment, selon Cicéron (3), au roi succéda le maître; et comme dit Florus, Tarquin n'exerça pas mieux qu'il ne l'avait acquise, une puissance achetée par le crime (année 534 av. J.-C.) Il ne se fit élire ni par le sénat, ni par le peuple. Affectant de ne voir en Servius Tullius qu'un usurpateur, il prit la couronne comme un droit héréditaire : prétention tout-à-fait contraire au droit public de la monarchie romaine, où la légitimité ne résidait que dans l'élection. Assiégé de terreurs comme tous les despotes qui ne règnent que par la crainte, il s'entoura d'une garde farouche, se montrant rarement au-dehors, tenant secrets les moments où il paraîtrait en public, et n'admettant dans son palais que les personnes qu'il y avait mandées. Il extermina la plupart des sénateurs, ne consulta plus ceux qui restaient, et ne les appela même pas à l'exercice de la justice. C'était dans son conseil privé que se régla désormais l'administration intérieure, et que se décidèrent la paix et la guerre, sans jamais prendre le vœu du peuple ni du sénat. Il se réservait les causes capitales, ou se reposait du soin de les juger sur des magistrats vendus ou subjugués. Ainsi périrent le père et le frère de Lucius Junius Brutus (*Voy.* ce nom, VI, 666), qui lui-même ne conserva la vie qu'en contrefaisant l'insensé. Les plébéiens, si l'on en croit Denys

(3) *De republicâ*, liv. II, ch. 26.

d'Halicarnasse, ravis de voir les grands humiliés, disaient hautement qu'ils l'avaient bien mérité par leur conduite hostile envers Servius Tullius; mais ils changèrent de sentiment, lorsqu'eux-mêmes furent chargés d'impôts arbitraires et de corvées continuelles. « Tarquin, dit Montesquieu, usurpa le pouvoir du peuple : il fit des lois sans lui ; il en fit même contre lui. » Alors furent abolies les lois rendues par Servius Tullius, de concert avec le sénat et le peuple, en faveur de l'égalité des citoyens devant la loi. Tarquin fit briser les tables sur lesquelles elles étaient gravées. Il détruisit aussi le réglement qui proportionnait les impôts aux facultés du contribuable : les plébéiens, comme les sénateurs, furent soumis à une taxe égale, malgré l'inégalité des fortunes. Le tyran alla jusqu'à interdire les assemblées de curies, tant à Rome que dans la campagne, bien qu'elles n'eussent d'autre objet que des sacrifices commandés par la religion : il craignait que ces réunions, où le mécontentement pouvait se communiquer, n'amenassent des révoltes. Ses espions étaient partout; et ces agents, qui n'étaient point connus pour tels, parlaient souvent contre Tarquin pour découvrir ce que chacun pensait de lui : ensuite ils lui dénonçaient ceux auxquels il était échappé quelques paroles contre l'état présent des affaires, (Denys d'Halicarnasse). N'admettant au service militaire que ceux des plébéiens qui lui étaient dévoués, il occupa le reste du peuple à des travaux publics. Rome fut ainsi décorée de nouveaux édifices : les égoûts commencés par Tarquin l'Ancien furent conduits jusqu'au Tibre, l'amphithéâtre de ce prince entouré de portiques, et le Capitole élevé. Mais si l'histoire n'a pas chargé le tableau du despotisme de Tarquin, ces monuments, qui devaient faire l'admiration de la postérité, firent le désespoir de ceux qui les exécutèrent. Toute la population romaine se trouvait contrainte d'y travailler sans relâche; les artisans étaient forcés d'abandonner les occupations qui les faisaient vivre, pour embellir les palais de Tarquin; et le despote ne leur faisait distribuer à chacun qu'une très-petite quantité de blé. Par une politique assez familière aux tyrans, il cherchait dans l'étranger des auxiliaires contre ses sujets, soudoyant à grands frais des troupes mercenaires. Il entretenait des liaisons d'amitié avec les chefs du Latium; il choisit même parmi les Latins un époux pour sa fille, dans la personne d'Octavius Mamilius, qui prétendait descendre d'Ulysse et de Circé. Une odieuse perfidie le délivra de Turnus Herdonius, citoyen d'Aricie, rival de Mamilius, en crédit et en puissance. Dans l'assemblée générale des différents peuples Latins, tenue à Ferentum, Tarquin, après avoir fait condamner et massacrer comme traître à la patrie cet homme dont le seul crime était de blâmer l'ambition du roi de Rome, se fit déclarer général de la nation latine, titre qu'avaient obtenu son aïeul ainsi que son prédécesseur. La nation des Herniques, et deux cités Volsques, Echetra et Antium, entrèrent dans cette confédération, qui fut dès-lors composée de quarante-sept villes; toutes envoyèrent des députés aux féries latines, pour confirmer, par des fêtes religieuses, leur alliance commune, sous la prépondérance de Rome. Tarquin soumit par la force des armes les Sabins, et les

rendit tributaires. Il combattit ensuite les Volsques, et s'empara de Suessa Pometia, où il trouva quarante talents d'or et d'argent, qu'il réserva pour la construction du temple de Jupiter Capitolin. Denys d'Halicarnasse parle de ces deux guerres; mais Tite-Live passe sous silence celle que Tarquin fit contre les Sabins. Ce prince entreprit aussi de soumettre Gabies, ville alors fort considérable, ainsi que l'attestait encore au temps de Denys d'Halicarnasse la vaste enceinte de ses murailles ruinées. Les habitans, secourus par les peuples voisins qu'alarmait la puissance du roi des Romains, arrêtèrent pendant sept années ses armes jusqu'alors victorieuses. Les Gabiens triomphants dévastaient la campagne romaine : ce fut à cette occasion que Tarquin fortifia Rome du côté du chemin de Gabies. On admirait encore du temps de Pline le naturaliste cette partie de fortifications : tant les Tarquins surent toujours imprimer à leurs ouvrages un caractère de grandeur et de durée! Voyant que vainement il employait la force contre les Gabiens, il eut recours à la ruse. Sextus, son fils, feignit d'avoir été maltraité par lui, et se retira dans cette ville ennemie; il était suivi d'un grand nombre de prétendus transfuges, et apportait même de grosses sommes d'argent. Il n'en fallut pas davantage pour inspirer aux Gabiens une confiance aveugle : on donna bientôt à Sextus le commandement de quelques partis qui allaient ravager la campagne romaine. Tarquin averti d'avance de toutes ces sorties, n'opposait à son fils qu'une petite troupe de citoyens qui lui étaient suspects : Sextus était toujours vainqueur, rendant ainsi à son père le double service de le délivrer de ses ennemis particuliers, et de confirmer les Gabiens dans leur funeste confiance. Élevé bientôt par eux au commandement de toutes leurs forces, il l'envoya consulter sur la conduite qu'il devait tenir. Le roi de Rome, sans faire aucune réponse, mena le messager de son fils dans son jardin, et abattit avec sa canne les têtes des pavots qui s'élevaient au-dessus des autres. Sextus était digne de comprendre la pensée de son père : dès ce moment, ayant résolu de perdre les principaux Gabiens, il les accusa d'avoir conspiré contre ses jours, et se servit pour cela de lettres de Tarquin, que Sextus avait trouvé moyen de glisser parmi les papiers d'Antistius Pétrone, le plus considérable d'entre eux. Ce malheureux fut lapidé par le peuple; et les soldats de Sextus massacrèrent dans leurs maisons tous ceux qu'il plut au jeune tyran de désigner comme ses complices. Au milieu du trouble où cette exécution a plongé les Gabiens, Tarquin se présente aux portes de leur ville, où il entre sans coup férir : mais cette fois, selon Denys d'Halicarnasse, « dépouillant le caractère de tyran pour prendre celui de roi, » il ne fit ni mourir ni exiler personne, rendit aux habitants leurs biens et leur ville, et leur donna le droit de cité romaine. Cet historien ajoute que Tarquin écrivit de sa main les conditions auxquelles il les recevait sous sa protection et dans son amitié. Aucun fait de l'histoire des rois de Rome ne paraît mieux attesté. C'était sur la peau même du bœuf qui avait été offert en sacrifice pour garantie de la bonne-foi des contractants, que l'on avait ensuite transcrit le traité; et cette peau, étendue sur un écusson de bois, était suspendue

dans le temple de Jupiter Sancus, où Denys d'Halicarnasse dit l'avoir vue. La conduite de Tarquin-le-Superbe envers les Gabiens, l'attachement qu'il sut inspirer aux Latins, prouvent qu'il avait avec les étrangers une politique bien différente de celle qui le dirigeait dans ses rapports avec ses sujets. Affranchi des soins d'une guerre qui l'avait occupé pendant sept années, il voyait sa puissance mieux affermie que jamais. Maître de Gabies, arbitre du Latium, il avait humilié les Sabins et les Volsques, et tenait en respect leur pays, par l'établissement des colonies de Signia et de Circéi, où ses fils Titus et Aruns Tarquin avaient conduit une population guerrière. Son alliance avec la puissante Lucumonie de Clusium lui assurait l'amitié des Étrusques. Toute la côte qui s'étendait depuis Ostie jusqu'à Terracine était soumise à ses lois; et il avait même donné à Rome une marine marchande (4); mais son grand objet, comme celui de tous les rois ses prédécesseurs, était d'assurer sa puissance continentale. C'est dans l'intérêt de la grandeur romaine, autant que de l'embellissement de sa ville, qu'il reprit alors la construction du temple de Jupiter Capitolin, dont son aïeul avait préparé l'emplacement en aplanissant la crête du mont Tarpéien. Tarquin-le-Superbe en jeta les fondements et en commença la construction; mais malgré l'activité qu'il mit à hâter l'achèvement de ce grand ouvrage, il ne fut terminé que la troisième année de la république; et ce fut le consul Horatius Pulvillus qui en fit la dédicace. Ce fameux temple de Jupiter, autant admiré que vénéré des Romains dans les siècles de leur gloire, n'avait souffert aucune atteinte jusqu'au temps de l'empereur Vitellius (*Voy.* ce nom). Il était, selon Bossuet, « digne de la ma» jesté du plus grand des Dieux et » de la gloire future du peuple ro» main. » Quelques fables se sont mêlées à l'histoire de sa construction. Lorsque, sous Tarquin l'Ancien, on abattit les édifices sacrés qui couvraient les flancs du mont Tarpéien, le dieu Terme et la déesse de la Jeunesse déclarèrent, par l'organe de leurs prêtres, qu'ils ne voulaient pas céder la place qu'occupaient leurs autels. Les augures, consultés sur ce prodige, répondirent que la résistance de ces deux divinités indiquait que jamais Rome ne verrait ses limites forcées, ni ne manquerait d'une jeunesse belliqueuse. C'était sans doute une fraude de Tarquin l'Ancien ou de ses prêtres. Son petit-fils, en l'imitant, prouva combien il se jouait aisément de la vie des hommes. Comme on creusait les fondations du temple on trouva une tête d'homme aussi fraîche que si elle eût été coupée tout récemment. Un augure d'Étrurie annonça que cette tête, si merveilleusement conservée, promettait que Rome serait la capitale de l'Italie, *Italiæ caput* : dès-lors le mont Tarpéien prit le nom de Capitole. Ce ne fut pas la seule occasion où Tarquin montra qu'il savait faire concourir le fanatisme grossier de ses sujets aux desseins de sa polititique. Il acheta fort cher les livres sibyllins qui étaient censés contenir les destinées de l'état, et que l'on consultait dans les grands dangers. Ses rebuts affectés envers la vieille devineresse, qui lui vendit trois de ces livres après avoir brûlé les six autres, ont quelque rapport avec

(4) La preuve de ce fait est dans le traité de commerce conclu entre Rome et Carthage, la 3e. année de la république romaine.

la dispute simulée de l'augure Nævius et de Tarquin l'Ancien. Les livres sibyllins furent conservés avec respect au Capitole, dans un coffre de fer; dix patriciens étaient chargés de veiller sur ce dépôt. Ces volumes, bien qu'enfermés dans un coffre de fer, furent brûlés l'an 88 av. J.-C., dans la guerre des Marses, lors de l'incendie qui dévora une partie des édifices situés sur cette colline sacrée. Le terme de la tyrannie de Tarquin était enfin arrivé : il assiégeait Ardée, capitale des Rutules, lorsque son fils Sextus, « en » violant Lucrèce, fit une chose qui » a presque toujours fait chasser les » tyrans d'une ville où ils ont com- » mandé; car le peuple à qui une » action pareille fait sentir sa ser- » vitude, prend d'abord une réso- » lution extrême (2). » On peut voir, dans les articles Lucius Junius Brutus (VI, 167), Tarquin Collatin (IX, 452) et Lucrèce (XXV, 375), les principales circonstances de la révolution qui amena l'expulsion des Tarquins. Outre que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, en racontant le viol de Lucrèce avec des détails très-particuliers, ne s'accordent nullement sur plusieurs circonstances, ainsi qu'on l'a remarqué à l'article de cette dame romaine, on peut ajouter que quelques auteurs, entre autres Servius, attribuent ce crime, non pas à Sextus, l'aîné des trois fils de Tarquin, mais au plus jeune, qui se nommait Aruns. D'autres écrivains graves ont accusé la vertu de Lucrèce : saint Augustin, le premier de tous, semble s'être mépris en jugeant l'action de cette femme d'après les principes du christianisme : mais en bonne morale, on aimerait mieux que Lucrèce eût préféré la vertu à sa réputation, et qu'elle eût reçu la mort de la main de Sextus, plutôt que de lui céder pour se tuer ensuite. Verri, dans les *Nuits romaines*, nous paraît avoir porté la lumière dans tout ce que l'histoire de ce prétendu viol présente d'invraisemblable. Ce n'était pas par de froides dissertations morales, ou par des plaisanteries encore plus fades, qu'il fallait attaquer cette tradition, mais par une discussion raisonnée des circonstances sur lesquelles elle est établie. Rien effectivement de plus mal ourdi que la fable que Lucrèce fit à sa famille et à son époux après la nuit fatale où elle s'était livrée aux desirs de Sextus. Ce qu'on peut louer seulement dans cette femme célèbre, c'est le courage avec lequel elle se punit d'un moment d'oubli; car ce n'est pas selon les lumières du christianisme qu'il convient de juger son suicide, mais seulement d'après les idées des anciens sur cette matière. Peut-être aussi Lucrèce, en donnant un appareil si théâtral à sa fin tragique, cédait-elle à l'entraînement du fanatisme politique. Passionnée pour la liberté, peut-être n'avait-elle souffert les embrassements criminels du fils de Tarquin que pour y trouver un prétexte d'exciter les Romains à secouer un joug tyrannique. Une remarque à faire sur cet événement, et qui se rapporte immédiatement à l'histoire de Tarquin, c'est que les circonstances qui amenèrent la première entrevue de Lucrèce et de Sextus prouvent la licence qui régnait à la cour de Tarquin. Il fallait, pour offrir ce degré de dépravation, que Rome fût déjà parvenue à une civilisation avancée. Les règnes brillants de ses trois derniers rois, et leurs rela-

(2) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. 1er.

tions multipliées avec les étrangers, avaient sans doute fait connaître aux Romains des habitudes de luxe, et des jouissances auxquelles il leur fallut renoncer dès que leur patrie eut cessé d'être un royaume puissant par ses alliances, par son territoire et son commerce, pour devenir une république, entourée d'ennemis et sans autre ressource que la culture de quelques champs dont la possession devait être sans cesse disputée l'épée à la main. Ce fut l'an de Rome 244, et dans la 25e. année de son règne, que Tarquin fut banni par une loi curiate. « Le peuple, dit Montesquieu, se souvint un moment qu'il était législateur, et Tarquin ne fut plus. » Si le règne de ce prince avait cessé, sa vie politique était loin d'être terminée. Agé de soixante-quinze ans, la vieillesse l'avait blanchi, mais non point affaibli. Il se retira d'abord à Gabies, où il avait établi roi son fils Sextus : de là il se rendit à Tarquinies, où il fut reçu avec empressement par tous les habitants, qui étaient fiers de la gloire que Tarquin l'Ancien avait attachée au nom de leur ville. Une ambassade de Tarquiniens alla même à Rome demander le rétablissement des Tarquins. Cette demande ayant été repoussée, les députés réclamèrent au moins la restitution des biens de cette famille. Rien n'était plus juste : ces richesses avaient été apportées à Rome par Tarquin l'Ancien. Le sénat penchait pour ne pas les rendre ; mais n'osant prendre sur lui cette grande injustice, il renvoya la discussion de l'affaire à l'assemblée du peuple, qui prononça la restitution, à la majorité d'une seule voix. Ce décret, vraiment honorable pour le caractère romain, peut faire supposer que Tarquin n'avait pas aussi généralement encouru la haine du peuple que les historiens ont voulu le faire croire ; car quel peuple se piqua jamais d'être juste, encore moins généreux envers ceux qu'il regardait comme ses ennemis ? Déjà le décret commençait à s'exécuter, lorsque les députés tarquiniens, restés à Rome pour recueillir les biens du roi proscrit, rendirent toute restitution impossible, en fomentant, parmi les jeunes patriciens, une conspiration en sa faveur. On a exposé, dans la Notice déjà citée sur Brutus, quel fut le résultat de ce complot, dont la découverte occasionna le supplice des deux fils de ce consul, et l'injuste exil de Collatin, collègue de Brutus. C'était l'ordre des patriciens qui avait seul fait la révolution ; et le sénat en avait seul profité, en substituant son pouvoir aristocratique à la monarchie. Pour intéresser le peuple au nouveau régime, et surtout pour prévenir toute réconciliation avec les Tarquins, on se garda bien de confisquer administrativement leurs biens ; mais le pillage en fut abandonné à la multitude. Un monument, formé par la nature, attestait encore, du temps de Denys d'Halicarnasse, cette spoliation tumultuaire : un monceau de gerbes tirées d'un champ du roi, fut précipité dans le Tibre, et s'arrêtant sur des bas-fonds, forma avec le temps, au milieu de ce fleuve, une petite île qui fut consacrée à Esculape. Tarquin ne songea plus qu'à rentrer à main armée dans ses états. A sa voix, Tarquinies, Véies, et d'autres villes de la Tyrrhénie lèvent des troupes pour sa cause. On peut voir encore, dans la Vie de Brutus, le récit de la bataille qui alors se livra, et dans laquelle le consul Brutus et Aruns, fils de Tarquin, s'entre-tuèrent après un

combat acharné. La lutte des deux armées ne fut pas moins opiniâtre. Sextus et Titus Tarquin, qui commandaient l'aile droite des Tyrrhéniens, mirent en déroute l'aile gauche des Romains, et furent sur le point de forcer leurs retranchements; mais la nuit suivante, Valérius Publicola surprit les Tyrrhéniens, en tua un grand nombre, et se rendit maître de leur camp. Le courage de Tarquin était supérieur aux revers, et il ne désespéra pas de sa fortune. Il arma contre Rome Porsenna, roi de Clusium, l'une des plus puissantes souverainetés de la Toscane. On a exposé, dans l'article Mutius Scævola (*Voyez* ce nom, XLI, 2), d'après l'autorité de Pline, Suétone et Tacite, quel fut le véritable résultat de cette guerre. Porsenna, vainqueur des Romains, leur imposa des conditions fort dures; mais comme il ne pouvait s'empêcher d'admirer leur courage, il abandonna la cause des Tarquins, pour lesquels rien ne fut stipulé dans le traité. Denys d'Halicarnasse donne pour motif de cet abandon une tentative coupable faite par le roi de Rome et son gendre Mamilius, afin d'enlever les jeunes filles que les Romains avaient données pour ôtages au roi de Clusium (*Voy*. Clélie, IX, 7). Porsenna, indigné, ordonna aux Tarquins de sortir de son camp le jour même. Mais le vieux monarque n'avait pas encore épuisé toutes ses ressources, ni lassé tous ses alliés. L'année qui suivit l'entreprise du roi de Clusium contre Rome, la guerre fut déclarée aux Sabins, qui avaient profité du danger de la république naissante pour ravager son territoire. Les Romains eurent l'avantage dans deux combats; mais les Sabins, à la suite d'une assemblée générale de la nation, résolurent, d'un commun accord, de continuer la guerre : et ce fut à la sollicitation de Sextus Tarquin qu'ils prirent ce parti. A force de présents et de prières, il gagna les chefs de chaque ville, et les engagea à prendre les intérêts de sa famille; il souleva aussi contre les Romains les villes de Fidènes et de Camérie, et les fit entrer dans la ligue des Sabins. Tous ces peuples, pour reconnaître les bienfaits qu'ils avaient reçus de lui, ce sont les expressions de Denys d'Halicarnasse, le déclarèrent généralissime, avec un pouvoir absolu de lever des soldats dans toutes les villes de la confédération. La fortune trahit encore cette fois les efforts de Sextus. Par ses habiles dispositions, il s'était ménagé une victoire infaillible sur les Romains, qu'il comptait surprendre dans leur camp au milieu de la nuit; un déserteur découvrit ce projet au consul, et Sextus, surpris lui-même, fut vaincu. Les Sabins ouvrirent la campagne suivante par un avantage signalé sur le consul Posthumius, puis par une ambassade chargée de demander le rétablissement des Tarquins et la soumission des Romains à l'empire de la nation Sabine. Ceux-ci répondirent à ces propositions par une nouvelle victoire près d'Érète. Les Sabins, toujours excités par Tarquin, ne déposèrent pas les armes; mais vaincus de nouveau, l'année suivante, près de Cures, par le consul Spurius Cassius Viscellinus, ils demandèrent la paix. Qui croirait qu'après trois tentatives aussi désastreuses, Tarquin trouva encore moyen d'ameuter contre Rome trente nations de la confédération latine? Cette nouvelle guerre dura quatre ans; mais avant qu'elle commençât, Tarquin, et Mamilius son gendre,

fomentèrent une seconde conspiration au sein de Rome. Déjà une ambassade des Latins, en réclamant le rétablissement du roi, avait excité une vive agitation parmi le peuple. Les plébéiens, opprimés comme citoyens, torturés comme débiteurs par les riches et avides patriciens, ne dissimulaient point qu'ils regrettaient Tarquin. L'or du vieux monarque, adroitement distribué aux plus déterminés des plebéiens, lui rallia un parti nombreux. Les conjurés, auxquels se joignirent une foule d'esclaves, avaient résolu d'égorger les sénateurs, de s'emparer des postes les plus importants de la ville, et d'en ouvrir les portes aux Tarquins. Le sénat, les consuls étaient sans défiance. Tout promettait un succès facile aux partisans du roi, lorsque deux personnages de la famille royale, Publius et Marcus Tarquinius de Laurente, tourmentés par des songes effrayants, et dociles aux conseils d'un devin, vinrent révéler au consul Sulpicius la conjuration, dont ils avaient le secret. Ce magistrat fit donner aux conjurés, par les Tarquins de Laurente, un faux avis de se rendre sur la place publique, au milieu de la nuit; là ils se virent aussitôt entourés et désarmés par des troupes que Sulpicius avait apostées; et le lendemain ils furent tous passés au fil de l'épée par les bourreaux. Les Tarquins de Laurente, pour prix de leur délation, reçurent avec le droit de cité romaine, une somme d'argent considérable, et des terres. La guerre des Romains contre les Latins s'ouvrit par le siège de Fidènes, dont les consuls ne purent s'emparer, grâce à un secours de blé et d'armes que leur fit passer Sextus Tarquin. Ce prince, qui joue un si grand rôle dans l'histoire de Denys d'Halicarnasse, mit en même temps le siége devant Signia, qui appartenait aux Romains; mais il fut contraint d'abandonner cette entreprise. Fidènes ne tomba que l'année suivante sous les coups de Titus Lartius. Cet échec ne fait que redoubler le courage des Latins: les députés des trente peuples rassemblés à Ferentum, jurent de ne pas déposer les armes que Rome ne soit humiliée, et les Tarquins rétablis. Octavius Mamilius et Sextus Tarquin sont élus généraux de la confédération, avec les pouvoirs les plus étendus. Nouvelle ambassade des villes Latines à Rome. Le sénat accepte la guerre plutôt que de fléchir. Effrayé cependant du nombre de ses ennemis, il demande du secours aux Volsques et aux Herniques; mais ce fut en vain: l'activité des Tarquins multipliait partout leurs partisans. Le peuple Romain refuse de s'armer: si l'on ne peut pas affirmer qu'il regrettait Tarquin, du moins il se trouvait encore plus malheureux sous le despotisme des patriciens, que sous celui d'un monarque. Il est encore moins douteux que Tarquin fomentait sourdement cette division entre les deux ordres. Quoi qu'il en soit, Titus Lartius, nommé dictateur et revêtu des marques de l'autorité royale, imprima tant de respect aux plébéiens, qu'ils se laissèrent enrôler et conduire contre les Latins. Le dictateur, arrivé devant les ennemis, s'occupa moins de les combattre que de semer parmi eux la division. Après un avantage assez léger remporté près de Tusculum, il sut si bien gagner les cœurs des Latins, par son humanité envers leurs compagnons d'armes blessés et prisonniers, qu'il obtint de la confédération une trêve d'une année. Rome

jouit, pendant cet intervalle, d'une paix profonde ; mais c'était le calme avant-coureur de l'orage : Tarquin et Mamilius, parcourant toutes les villes Latines, avaient ranimé le zèle des magistrats pour la cause du monarque déchu. Ils avaient même exclu de l'administration des affaires de l'état tous les plébéiens qui ne voulaient point la guerre. Ils trouvèrent aussi moyen d'armer les Volsques contre les Romains. Dans ce pressant danger, le sénat recourut pour la seconde fois à la dictature : le choix tomba sur Posthumius, qui, par une victoire décisive remportée aux bords du lac Régille, termina la guerre et fit évanouir les dernières espérances de Tarquin. Les deux fils de ce monarque, Sextus et Titus, ainsi que Mamilius, son gendre, périrent dans cette journée en combattant avec la plus brillante valeur. Les Latins chassèrent de leur territoire l'infortuné vieillard, resté seul de sa nombreuse famille. Il alla mourir à Cumes, auprès d'Aristodème, tyran de cette ville, qui lui ferma les yeux et lui fit des funérailles royales. Tarquin n'avait pas été abandonné, même après sa dernière défaite, par ceux des Romains qui d'abord avaient partagé son exil. Une partie de ces proscrits demeura dans Cumes, les autres se dispersèrent en différentes villes : tous enfin devaient finir leurs jours loin de leur patrie. Six ans après, lorsque Rome, livrée aux horreurs de la disette, envoya des commissaires pour acheter du blé à Cumes, les exilés romains obtinrent d'Aristodème la permission de retenir ces envoyés pour gage des biens qu'ils avaient laissés à Rome. Le tyran lui-même se constitua juge de ce procès. Pendant qu'il l'instruisait, les commissaires romains trouvèrent moyen de sauver leurs personnes, laissant leurs bagages, leurs esclaves et tout l'argent destiné à l'achat du blé. Telles sont les principales circonstances que présente Denys d'Halicarnasse sur la longue lutte des Tarquins contre Rome. Tite-Live diffère de cet historien en plusieurs points importants. D'abord, après avoir fait de Sextus, non l'aîné, mais le dernier des fils de Tarquin, il place la mort de ce jeune prince immédiatement après l'expulsion de son père. S'étant retiré, dit-il, à Gabies, qu'il regardait comme son propre royaume, il y trouva la juste punition de ses rapines et ses meurtres : il fut assassiné à son tour. Arrivé à la guerre de Porsenna contre les Romains, Tite-Live ne parle point de la tentative de Tarquin pour enlever Clélie et les jeunes romaines livrées en ôtage au roi de Clusium. Il se contente de représenter ce prince comme assez indifférent aux intérêts des Tarquins, sans avoir aucune raison pour se brouiller avec eux. Toutefois, dans l'historien latin, Porsenna, après sa retraite prétendue, envoie plutôt par bienséance que par zèle, une dernière ambassade aux Romains, pour solliciter le rétablissement de ces princes. La réponse du sénat fut que Rome ouvrirait plutôt ses portes aux ennemis qu'à des rois, et que les Romains suppliaient Porsenna de ne point s'opposer à ce qu'ils fussent libres. Dès ce moment, le roi d'Étrurie déclara qu'il renonçait à se mêler de la cause des Tarquins. « Quel que soit leur dessein, ou de continuer la guerre ou de vivre en paix, dit-il, il est temps qu'ils aillent chercher une autre retraite. Je ne veux pas que rien puisse désormais troubler l'union qui doit régner entre moi et le peu-

ple romain. » Denys d'Halicarnasse ne dit pas un mot de cette seconde négociation de Porsenna en faveur des Tarquins; et on doit louer ici son silence judicieux. En effet, il est invraisemblable qu'un souverain puissant et victorieux tienne aussi peu au succès de ses démarches, auprès d'une république faible et qu'il avait presque réduite aux abois. En racontant la guerre contre les Sabins, Tite-Live paraît avoir ignoré la part qu'y prirent les Tarquins, selon l'historien grec. A propos de la création du premier dictateur Titus-Lartius, l'historien latin, plus judicieux dans ses doutes que dans ses affirmations, présente cette réflexion: « On ne s'accorde ni sur l'année ni sur le nom des consuls auxquels on crut devoir retirer la confiance publique, parce qu'ils étaient aussi, à ce qu'on dit, de la faction des Tarquins. On ne s'accorde pas non plus sur le nom du premier dictateur. » Ce trait prouve mieux encore que tous les détails fournis par Denys d'Halicarnasse, combien Tarquin conservait de partisans à Rome. Tite-Live n'hésite pas à faire combattre ce monarque en personne à la journée de Régille. Apercevant Posthumius à la tête de ses lignes, qui disposait et animait ses troupes, il oublie, dit-il, tout ce que l'âge lui a ôté de force et de souplesse; il ne consulte que sa fureur, et pousse son cheval à toute bride. Blessé au côté, il ne dut la vie qu'à un gros des siens qui accourut pour le dégager. Denys d'Halicarnasse avait également trouvé ce récit dans deux anciens auteurs, Licinius et Gellius; mais il l'a rejeté comme invraisemblable, n'admettant pas qu'un homme de quatre-vingt-neuf ans pût ainsi payer de sa personne. Cela n'est pourtant pas sans exemple : on sait que ce fut à-peu-près au même âge que Massinissa, faisant à-la-fois l'office de soldat et de général, remporta une victoire sur les Carthaginois. Ce roi des Numides n'avait pas, en s'exposant ainsi, des motifs aussi puissants que Tarquin, qui combattait pour sa couronne. Tite-Live parle aussi des exploits et de la mort d'un des fils de Lucius Tarquin, qui combattait à la tête du corps des exilés; mais il ne nomme point ce jeune prince. Enfin son récit se termine par ces mots, qui confirment tous nos doutes critiques sur cette époque. « Je » trouve dans quelques auteurs que » ce fut cette année seulement (celle » du consulat d'Aulus Posthumius et » de Titus Virginius) que se donna » la bataille du lac Régille; que Posthumius, se défiant des dispositions » équivoques de son collègue, se démit du consulat; qu'il fut ensuite » nommé dictateur. La chronologie » de ces premiers temps est si confuse par les variations des différents » auteurs, qu'il est bien difficile, » vu l'extrême distance où l'on se » trouve des événements et des historiens même, de marquer avec » précision l'ordre des consulats et » l'époque de chaque événement. » Au reste, quelque divisés que puissent être les critiques sur les circonstances secondaires de la révolution qui amena l'expulsion des Tarquins, on ne saurait avoir qu'un seul avis sur les talents que déploya le dernier roi de Rome. On ne peut nier d'abord, en se rappelant ses conquêtes, ses monuments, ses alliances, que son règne n'ait contribué à la grandeur des Romains aussi bien que celui de ses prédécesseurs; et Montesquieu est loin de faire une exception pour Tarquin, quand il dit que tous les rois

de Rome « furent de grands personnages, et qu'on ne trouve point ailleurs dans l'histoire une suite non interrompue de tels hommes d'état et de tels capitaines. » Il porte même sur ce prince, si unanimement flétri par les historiens, ce jugement, un peu trop flatteur peut-être, mais où il y a du vrai. « Le portrait de Tarquin n'a » point été flatté; son nom n'a » échappé à aucun des orateurs qui » ont eu à parler contre la tyrannie: » mais sa conduite avant son malheur, » que l'on voit qu'il prévoyait; sa » douceur pour les peuples vaincus; » sa libéralité envers les soldats; cet » art qu'il eut d'intéresser tant de » gens à sa conservation; ses ouvrages publics; son courage à la guer- » re; sa constance dans son malheur; » une guerre de vingt ans qu'il fit ou » qu'il fit faire au peuple romain, » sans royaume et sans biens; ses » continuelles ressources, font bien » voir que ce n'était pas un homme » méprisable. » Sans doute c'est une triste gloire que d'avoir été réduit, non point pendant vingt ans, mais seulement pendant quatorze, à susciter des guerres continuelles à son pays: mais Tarquin croyait avoir le droit de reconquérir ce qu'il appelait son héritage; et l'on ne pourra du moins lui reprocher d'avoir épargné sa personne, tandis que ses fils et tant de vaillants guerriers se sacrifiaient pour sa cause. Une autre vérité qui donne toute l'histoire de ce temps, c'est que, jusqu'à l'institution du tribunat, le peuple romain ne gagna rien à l'expulsion des rois, sinon d'avoir beaucoup de tyrans au lieu d'un. Tous les historiens sont d'accord sur ce point: et pour n'en citer qu'un seul, Tite-Live, bien que très-favorable à la cause républicaine, dit en propres termes, qu'après la mort de Tarquin, le peuple, qu'on avait jusque-là ménagé avec un soin extrême, commença dès-lors à essuyer des vexations de la part de la noblesse (*V.* Publius Servilius Priscus, XLII, 131). Enfin si l'on ne peut tirer aucune conclusion positive d'un passage de Cicéron relatif à Tarquin, on doit y trouver du moins un motif de lire avec défiance tout ce qu'on rapporte sur les crimes de ce prince. « Tarquin, dit l'orateur ro- » main, dans sa troisième Philip- » pique, ne fut ni impie ni cruel; » il ne fut que superbe, et ce vice » lui coûta le trône. » Malvezzi a donné une vie de Tarquin: c'est moins une biographie qu'une déclamation contre la tyrannie (*Voy.* ce nom, XXVI, 421). D—r—r.

TARQUINIUS COLLATINUS. (*V.* Collatin, IX, 452).

TARQUINIUS (Sextus) *Voy.* Tarquin le Superbe.

TARRAKANOFF (Anna-Petrowna princesse de), née, en 1755, du mariage clandestin de l'impératrice de Russie Élisabeth et d'Alexis Razumoski, fut enlevée, à l'âge de douze ans, et conduite à Rome par le prince Radziwill, dont le projet était de la ramener plus tard en Russie, afin de l'opposer à Catherine II, et de profiter des troubles, soit pour son propre intérêt, soit pour celui de la Pologne. Aussitôt qu'elle fut instruite de cet enlèvement, Catherine fit saisir les biens du prince, qui, après avoir vendu ses diamants, fut obligé de retourner incognito dans sa patrie, pour y chercher de nouvelles ressources. En quittant Rome, il laissa sa pupille sous la garde d'une seule gouvernante. Ce fut alors que le comte Alexis Orloff, qui avait reçu l'ordre de s'emparer de la jeune princesse, parvint à s'introduire chez

elle. Il lui offrit des secours que sa situation la força d'accepter, et lui fit entrevoir la possibilité d'opérer en Russie une révolution en sa faveur. Ces idées n'étaient pas nouvelles pour la jeune Tarrakanoff : elle crut tout ce qu'on lui dit. Le prince de Radzivill l'avait accoutumée à ce langage. L'astucieux Orloff ne négligea rien pour lui plaire : protestations, soins délicats, respects flatteurs, il employa tout, et finit par demander sa main qu'il obtint. Sous prétexte que le mariage devait être célébré selon le rit de l'église grecque, il aposta des scélérats qui, déguisés en prêtres, trompèrent la trop crédule Tarrakanoff par une vaine cérémonie. Dès-lors Orloff, ne songeant plus qu'à la conduire dans un lieu propre à ses desseins, la décida facilement à le suivre à Pise, puis à Livourne, où était une division de l'escadre russe. On sut lui inspirer le desir de voir le port, et l'infortunée demanda elle-même à visiter la flotte. En vain des amis fidèles conseillèrent-ils à la princesse de ne pas s'éloigner de la ville; elle méprisa leurs avis, et se rendit au port avec sa suite ordinaire. On la fit entrer dans une chaloupe élégante; le consul anglais, sa femme, celle du contre-amiral s'y trouvèrent avec elle. L'embarquement s'était fait à la vue d'un peuple immense. Lorsque la princesse fut près du vaisseau où l'on avait préparé une fête brillante, on en descendit un fauteuil magnifique, décoré des armes de Russie; et l'on eut soin de lui faire remarquer cette distinction. Dès qu'elle fut assise dans le fauteuil, on la hissa doucement à bord, et ses mains furent aussitôt chargées de fers; on prétend même que des cris d'angoisse et de douleur parvinrent jusqu'au rivage, et que la victime expira dans les horreurs d'un supplice affreux. Cette opinion, qui est celle de quelques historiens, n'est point admise par Castera. Cet auteur assure que la princesse, conduite à Pétersbourg, fut enfermée dans la forteresse, et qu'après une captivité qui dura six ans, l'inondation de 1777 ayant apporté les eaux de la Newa dans son cachot, elle y trouva la fin de sa vie et de ses infortunes. L'histoire de cette malheureuse princesse a été l'objet de plusieurs compositions littéraires, entre autres d'un roman publié à Paris, en 1813, par Mme de R., sous le titre de *Anna Petrowna, fille d'Élisabeth*, 1 vol. in-12.

M—D j.

TARSIA (GALÉAS DE), poète italien, né, vers 1476, à Cosenza, passa ses premières années sous les drapeaux de Frédéric II d'Aragon, dont il obtint la faveur et pleura les revers. Il connut la célèbre Vittoria Colonna, qui lui inspira de beaux vers, en se montrant insensible à la passion qu'elle avait fait naître. Placé dans la même position que le chantre de Vaucluse, il emprunta sa lyre, et sut en tirer les plus doux accords. Il ne reste de Tarsia qu'un petit nombre de poésies, toutes remarquables par l'énergie du style, la fraîcheur du coloris, et cet art difficile de conserver une certaine originalité, même dans l'imitation d'un beau modèle. Des juges éclairés, tels que Gravina et Crescimbeni, n'ont pas craint de le présenter lui-même comme celui de Casa et de Costanzo, sans réfléchir que les vers de Tarsia, presque inconnus du vivant de l'auteur, ne parurent pour la première fois qu'en 1617. Il les avait composés dans le château de Belmonte en Calabre, dont il

portait le nom, et où il alla s'enfermer après la mort de sa femme, pour n'y vivre que de ses souvenirs. Il y finit ses jours en 1530, et non pas en 1551, comme l'a prétendu Seghezzi, l'un de ses éditeurs, qui s'en est rapporté à la date d'un poème (1) dédié à un personnage homonyme. Cette ressemblance de noms a fait aussi confondre notre poète avec un autre *Galéas de Tarsia*, contre lequel il existe un jugement outrageant (2). Le marquis Spiriti s'est efforcé d'éclaircir ce doute, en prouvant, entre autres choses, que l'ami de la marquise de Pescara, revêtu des hautes fonctions de régent de la grande cour de la *Vicaria*, avait laissé un nom honorable dans la magistrature. Les *Rime* de Tarsia, publiées pour la première fois par Basile, Naples, 1617, in-12, ont été plusieurs fois réimprimées, ibid., 1698, 1715; avec le *Canzoniere* de Schettini, et à la suite des *Rime* de Costanzo, Padoue 1738, in-8°. Mais le Recueil le plus complet est celui qui parut à Naples, en 1758, in-8°., avec une Notice sur l'auteur, par Spiriti, qui en avait déjà parlé dans les *Memorie degli scrittori cosentini*. A—G—S.

TARSIA (PAUL-ANTOINE DE), historien, né, au commencement du dix-septième siècle, à Conversano, dans la Pouille, prit l'habit ecclésiastique, et étudia la théologie à l'université de Naples. Quelques essais de poésie latine le rendirent digne d'appartenir à l'académie des *Oziosi* (*V.* MANSO, XXVI, 513), dont le nom contrastait souvent avec l'activité de ses membres. Le comte de Conversano, dans les terres duquel Tarsia était né, lui proposa d'aller en Espagne, pour administrer ses biens. Tarsia s'établit à Madrid, où il employa une partie de son temps à la composition de plusieurs ouvrages et à l'étude de la langue espagnole. Dans un de ses écrits, intitulé : le *Mémorial politique*, il lui échappa quelques traits contre le gouvernement de Venise; et cette imprudence l'exposa aux ressentiments du sénat, qui donna ordre à son ambassadeur d'en porter plainte auprès du roi. Philippe IV, malgré la protection qu'il accordait à cet étranger, ne put pas se dispenser de faire droit à cette réclamation; et Tarsia, relégué dans la ville de Guadalaxara, y resta jusqu'à ce qu'il plût au monarque de le rappeler à Madrid, où il mourut peu après, en 1670. Ses ouvrages sont : I. *De S. J. Baptistæ laudibus*, Naples, 1643, in-4°. II. *Historia divæ Virginis insulæ Cupersanensis*, Madrid, 1648, in-4°. III. *Historiarum Cupersanensium libri* III, ibid., 1649, in-4°.; réimprimé par Burmann, dans sa Collection des historiens de l'Italie, tome IX, partie 5e. IV. *Nuptialis currus, elogiis ac symbolis apparatus, ad hymenæos Philippi IV et Mariæ Annæ Hisp. reg.* Saragosse, 1649, in-4°. V. *Memoriale politico-historicum*, ibid., 1657, in-4°. VI. *Europa carmine descripta*, ibid., 1659, in-16. VII. *Vida de Don Francesco de Quevedo Villegas*, ibid., 1663, in-8°. VIII. *Tumultos de la ciudad y regno de Napoles, en el anno* 1647, Lyon, 1670, in-4°. Le sujet de ce livre est la révolution de Masaniello, que l'auteur peint avec

(1) L'*Oracolo*, par Jérôme Parabosco., Venise, 1551, in-4°.

(2) *Magnificus Galeatius de Tarsia, Calaber Baro, ad querelam quamplurium suorum vassallorum inquisitus per magnam curiam Vicariæ, quod male et pessime eos tractaret*, etc., Th. Gramatico. *Decisiones S. Regni Neapolit. consilii.* Venise, 1551, in-fol. *decis.* 104.

trop de partialité pour l'Espagne. Il paraît que la Vie du cardinal Baronius et deux Traités, dont Tarsia parle dans ses ouvrages, n'ont jamais été imprimés. Voyez Soria : *Storici Napoletani*, pag. 587, et *Giornale de' letterati d'Italia*, an. 1739, pag. 102. A—G—S.

TARTAGLIA (Ange-Labello), condottiere italien, se rendit fameux à la fin du quatorzième et au commencement du quinzième siècle. Long-temps attaché à Sforza, dont il était comme le premier lieutenant, il se brouilla avec lui en 1406, au siége de Pise. Bon soldat, et général médiocre, il était plus propre à exécuter les projets des autres qu'à en former lui-même. Il fut ensuite un des lieutenants de Braccio de Montone, qui, pour le récompenser de ses services, et en même temps le brouiller toujours davantage avec Sforza, lui donna, en 1416, tous les fiefs que ce dernier possédait dans l'état de Sienne. En 1421, Tartaglia entré au service du pape Martin V, se trouva de nouveau subordonné à Sforza, tandis que Braccio était son adversaire. Le premier, qui nourrissait une vieille rancune contre Tartaglia, le fit saisir à Avette, où ils se trouvaient ensemble, et mettre à la torture pour l'obliger à révéler ses intelligences avec Braccio. Après avoir long-temps souffert sur le chevalet des bourreaux, Tartaglia eut la tête tranchée. Ses soldats, impatients de le venger, passèrent tous dans le camp de Braccio, afin de combattre le condottiere qui avait fait périr leur général. S. S—I.

TARTAGLIA (Nicolas), géomètre, né au commencement du seizième siècle, était le fils d'un messager de Brescia, surnommé le *Cavallaro*, à cause d'un cheval qui l'aidait à remplir ses commissions. Quelque faibles que fussent ses profits, ils lui suffisaient pour l'entretien de sa famille ; et sa mort la plongea dans la plus horrible misère. Nicolas, orphelin à l'âge de six ans, ne commençait qu'à peine à épeler, et ce fut presque tout ce qu'il apprit des autres ; car lorsqu'il voulut s'exercer à écrire, il dut s'arrêter à la moitié de l'alphabet, n'étant pas en état de payer son maître. Pour comble de malheur, il reçut cinq coups de sabre des soldats de Gaston de Foix, qui, lors de la reprise de Brescia, en 1512 (*V.* Gritti, XVIII, 515), poursuivirent cet enfant jusque dans la cathédrale, où ils le laissèrent sans connaissance, sur les marches de l'autel. La moins grave de ses blessures lui fendit les lèvres, et lui causa un embarras dans la prononciation ; ce qui l'exposa aux railleries de ses camarades. On l'appela *Tartaglia*, le bègue, et ce nom lui demeura, ses parents ne lui en ayant point transmis (1). Il était destiné à l'illustrer ; car, en dépit de tous les obstacles qui s'opposaient au développement de son génie, il s'éleva au premier rang des mathématiciens de son siècle. Dénué de tout moyen d'instruction, il se mit à étudier tous les livres qui lui tombaient sous la main, préférant ceux où il apercevait des calculs et des figures de géométrie. Après quelques années d'aussi singulières études, il fut en état d'enseigner lui-même ce qu'il avait si péniblement appris, et passa dix années à Vérone, expliqua les éléments d'Euclide à Vicence, remplit une chai-

(1) Ces détails nous ont été conservés par Tartaglia lui-même, qui en parle dans son livre intitulé : *Quesiti ed inventioni diverse*, liv. v, ques. viii. Ginguené s'est trompé en citant le *tom.* vi, au lieu du liv. vi, d'un ouvrage qui ne forme en tout qu'un seul vol. de 256 pages.

re de mathématiques à Brescia, et revint encore à Venise, où il mourut, en 1557. Lié d'abord avec Cardan, auquel il s'empressait d'annoncer toutes ses découvertes, Tartaglia ne consentit à lui communiquer celle de la solution des équations cubiques, qu'il venait de faire d'une manière fort ingénieuse, qu'après en avoir reçu le serment du secret le plus inviolable. Cardan ne tint aucun compte de sa promesse; et il aggrava encore sa faute en s'appropriant la nouvelle méthode, qu'il publia dans le traité intitulé: *De arte magnâ*. Tartaglia s'en plaignit amèrement, en criant au parjure; et une réponse orgueilleuse faite à ses réclamations le mit dans une telle fureur qu'il pensa en perdre l'esprit. Ne songeant plus qu'à humilier son rival, il eut recours à un moyen souvent employé de son temps; c'était de vider les querelles littéraires, à-peu-près comme une affaire d'honneur, et avec toutes les formalités d'un duel. Les deux champions, après s'être quelque temps provoqués par des problèmes, s'envoyèrent des cartels, dans un desquels Tartaglia, qui se montrait le plus emporté, menaçait Cardan et son disciple Ferrari (*Voy.* ce nom, XIV, 406) *de leur laver la tête ensemble, et d'un seul coup, ce que ne saurait faire aucun barbier d'Italie* (2). Cependant, quel que fût son desir de se mesurer avec le maître, il dut se contenter d'entrer en lice avec l'élève, et la lutte eut lieu en 1549, dans l'église de *Santa Maria del Giardino*, à Milan, en présence d'un nombre considérable de spectateurs. Cette thèse avait été annoncée d'une manière très-vague; car elle embrassait la géométrie, l'arithmétique, la perspective, l'architecture, la cosmographie, la musique, l'astrologie; et aucun auteur n'en était exclus, quoiqu'on eût désigné particulièrement Archimède, Apollonius, Ptolémée, Euclide, Vitellion, Vitruve, Régiomontanus etc. Toutefois on s'en tint à des problèmes beaucoup plus curieux que difficiles, et ceux de Ferrari étaient bien moins des propositions de géométrie que des questions métaphysiques. Tartaglia entama la discussion en relevant une erreur de Cardan dans la solution d'un problème qu'il lui avait adressé: les juges eurent l'air d'en convenir, et leur adhésion excita des murmures si violents dans l'assemblée, que la séance en fut troublée, et même interrompue. Cette partialité du public intimida Tartaglia, qui s'évada secrètement de Milan, en prenant un chemin détourné pour éviter quelque embûche du côté des partisans de son adversaire. Ainsi se termina ce débat qui, loin de contribuer aux progrès de la science, détourna deux hommes habiles de leurs études méthodiques et paisibles. Ce que les mathématiques doivent à Tartaglia, c'est la solution des équations du troisième degré, par des *formules* auxquelles on a injustement conservé le nom de *Cardan*; des méthodes, devenues inutiles de nos jours, pour construire les problèmes d'Euclide, avec une seule ouverture de compas; quelques théories sur les progrès des coëfficients des termes d'un binome, et sur le mouvement des projectiles. Il doit être aussi regardé comme un des premiers qui aient appliqué les mathématiques à l'artillerie et à l'art militaire. Ses ouvrages sont: I. *Nuova scienza cioè invenzione nuo-*

(2) *Voyez* Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, IX, 400.

vamente trovata, utile per ciascuno speculativo matematico bombardiero, ed altri, Venise, 1537, in-4°., et ibid., 1550, 1551 et 1583, in-4°., avec un Supplément au troisième livre, qui traite de la mesure des distances, et des hauteurs. II. *Euclide, diligentemente rassettato ed all' integrità ridotto, secondo le due traduzioni* (de Campano et de Zamberto), etc., Venise, 1543, 1544, 1545, in-fol., et 1565, 1569, 1585, in-4°. C'est la première traduction italienne d'Euclide. III. *Archimedis opera emendata*, etc., 1543, in-4°. Montucla (*Hist. des mathématiq.*, 1, 563) s'est trompé en disant que cette traduction latine d'Archimède reparut avec l'ouvrage suivant. IV. *Quesiti ed invenzioni diverse*, ibid., 1550, 1551, in-4°., et ibid., 1554, in-4°., avec un Supplément au sixième livre, qui traite de l'art de fortifier les places. Cet ouvrage contient des recherches sur le service de l'artillerie, la théorie du tir, la fabrication de la poudre à canon et la défense des places. En parlant de la découverte attribuée à Schwartz, l'auteur se déclare contre l'opinion générale, d'après laquelle elle serait l'effet du hasard. Il soutient au contraire que l'on fit ce terrible mélange avec intention et *spéculativement*. Ce qui doit encore étonner davantage, c'est qu'il regarde Archimède comme le premier et le véritable inventeur de la poudre (*liv. III, quest. V*). V. *La Travagliata invenzione, ossia regola generale per sollevare non solamente ogni affondata nave, ma una torre solida di metallo*, ibid., 1551, in-4°. On parlait un jour, devant l'auteur, des moyens inutilement employés pour retirer un vaisseau du fond de la mer. Il n'en fallut pas davantage pour y faire rêver Tartaglia, qui ne tarda pas à proposer un nouveau procédé. Il consiste en une espèce de levier ou cabestan, établi à bord de deux vaisseaux ancrés près du bâtiment submergé (3). L'auteur donne en même temps la description d'une cloche de verre pour descendre dans la mer et y demeurer quelque temps. Il avait pris toutes les précautions pour garantir le plongeur contre les flots et les bêtes marines. Il n'oublia que la manière de le faire respirer. Tartaglia, qui avait composé ce traité au moment où il éprouvait de fortes contrariétés de la part de ses compatriotes, lui donna le titre de *Travagliata invenzione*, qui se rapporte moins à la difficulté de l'ouvrage qu'à la situation de l'auteur. VI. *Ragionamenti sopra la Travagliata invenzione ne' quali si dichiara il libro d'Archimede, intitolato*. DE INSIDENTIBUS AQUÆ, ibid., 1551, in-4°. VII. *General trattato de' numeri e misure, nel quale si dichiarano i primi principj e la prima parte della geometria*, ibid., 1556-1560, 2 vol. in-fol., fig. VIII. *Trattrato di aritmetica*, ibid., 1556, in-4°.; traduit en français, par Gosselin (*Voy.* ce nom, XVIII, 150), Paris, 1578, in-8°., et 1613, in-4°. IX. *Descrizione dell' artifiziosa macchina fatta per cavare il galeone*, Venise, 1560, in-4°. C'est un moyen à-peu-près semblable à celui qui avait été imaginé par l'auteur, et qui échoua complétement devant le port de Venise. L'opération fut dirigée par un certain Campi de Pesaro. X. *Archimedis de insidentibus aquæ, libri duo*, ibid., 1565, in-4°.

(3) Il est étonnant qu'on ne fasse aucune mention de cet ouvrage dans celui qui a pour titre *Esplicazione del mezzo nuovamente trovato per ricuperare le navi*, etc., Venise, 1700, in-4°.

C'est une édition à part de la Traduction latine d'Archimède. XI. *Jordani opusculum de ponderositate, correctum novisque figur. auctum*, ibid., 1565, in-4°. XII. *Opere*, ib., 1606, in-4°. Ce recueil se compose des ouvrages suivants : 1°. *Quesiti ed invenzioni diverse;* 2°. *La Travagliata invenzione;* 3°. *Nuova scienza;* 4°. *Ragionamenti sopra Archimede*. Voy. Montucla et Tiraboschi. A—G—S.

TARTAGNI (ALEXANDRE), jurisconsulte, surnommé d'Imola, parce qu'il était originaire de cette ville, dans la Romagne, vécut dans le quinzième siècle, fut contemporain de Balde et de Paul de Castro, et professa le droit à Padoue. Il avait étudié la jurisprudence sous Jean d'Imola et sous d'Anania, et il eut à son tour beaucoup de disciples. Il passa successivement à Ferrare, à Bologne, occupant avec la plus grande distinction la chaire de droit. On l'appelait le *Docteur de la vérité*. Tiraqueau en a fait un grand éloge, et Decius prétend qu'on ne pouvait pas s'éloigner des opinions d'Alexandre Tartagni sans tomber dans l'erreur. Il professa pendant l'espace de trente ans avec distinction, et ses ouvrages ont joui d'une grande vogue. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, sur les Clémentines, sur les Décrétales : ses Remarques sur Bartole prouvent qu'il préférait sa propre doctrine à celle de ce jurisconsulte; et ses conseils, *Consilia*, ont été très-utiles à Dumoulin, qui, les ayant étudiés, y puisa la plus grande partie de sa science. Il mourut à Bologne, en 1477, âgé de cinquante-trois ans; et laissa trois fils, dont l'aîné, appelé Antoine Tartagni, fut, comme son père, un savant jurisconsulte. On a érigé à Alexandre un superbe monument en marbre blanc, dans l'église de Saint-Dominique, où il fut inhumé; dans l'épitaphe inscrite sur ce mausolée, il est qualifié ainsi : *Legum verissimo ac fidissimo interpreti*. B—I.

TARTAROTTI (JÉRÔME), né à Roveredo, en 1706, reçut sa première instruction sous les yeux de ses parents, et fut envoyé, en 1725, à l'université de Padoue, où il suivit les leçons des plus habiles professeurs. Il fréquenta aussi la société des frères Volpi, et, à leur exemple, fonda, dans sa patrie, un cercle, dont les membres, appelés *Dodonei*, contribuèrent beaucoup à répandre l'amour des bonnes études dans cette extrémité de l'Italie. Tartarotti y prit le nom de *Selvaggio*, qui parut former une antithèse bizarre avec les efforts qu'on lui voyait faire pour civiliser ses compatriotes. Non content d'avoir donné un but à leurs travaux, il songea aux moyens de les rendre publics; et il profita des renseignements recueillis dans les ateliers de Comino, pour monter une imprimerie d'où sont sorties quelques bonnes éditions. Il s'en servit lui-même pour publier un ouvrage dans lequel il attaquait la philosophie des scolastiques, qui ne le ménagèrent point à leur tour. Cette guerre de plume, qui eut une influence fâcheuse sur le caractère de Tartarotti, accrut sa réputation; et il ne tarda pas à recevoir du roi de Sardaigne l'invitation d'aller remplir une chaire à l'université de Turin. Peu satisfait des fonctions d'instituteur, qu'il avait exercées à Inspruck, il préféra vivre au milieu de ses occupations littéraires; il continua sa guerre avec les partisans d'Aristote, et entreprit, dans le même temps, d'éclaircir le texte de la *Divine Comédie*, tra-

vail auquel il renonça aussitôt que parut le Commentaire de Venturi sur le Dante. Son goût pour la retraite ne l'empêcha pas d'écouter les propositions du cardinal Passionei, auprès duquel il se rendit en 1738; mais une année ne s'était pas encore écoulée, qu'il fut obligé de se séparer de ce prélat, qui lui témoignait du mécontentement au sujet de critiques dirigées contre Fontanini. Tartarotti quitta Rome, et vint s'établir à Venise, où il fit connaissance avec Marc Foscarini, qui, occupé alors de son grand travail sur la littérature vénitienne, lui proposa de l'aider dans ses recherches. Ce fut en revenant d'un voyage à Turin, pendant lequel il avait acquis l'estime et l'amitié de Maffei, de Carli et des hommes les plus marquants de l'époque, que Tartarotti découvrit, dans la bibliothèque de Zeno, le manuscrit original de Jean *Sagornino*, le plus ancien chroniqueur de Venise. Cette découverte excita la jalousie de Foscarini, qui, malgré toutes ses qualités, ne souffrait pas de rivaux dans sa carrière littéraire (*Voy*. FOSCARINI, XV, 312). Leur mésintelligence ne fit qu'augmenter, lorsqu'un journal littéraire qui s'imprimait à Venise eut porté un jugement défavorable sur une Dissertation de Tartarotti, relative à la Chronique d'André Dandolo, insérée par Muratori dans le tome XXV de son grand Recueil des historiens d'Italie. L'auteur crut reconnaître dans cet article le style de son ancien patron; et il repoussa cette attaque par un pamphlet intitulé : *Esame di alcune notizie letterarie ch' escono in Italia*, Roveredo, 1752. Il avait aussi préparé une critique sévère contre l'ouvrage de Foscarini, qui, par des moyens cachés, en fit empêcher la publication. Tartarotti tourna ses armes contre d'autres ennemis; et il mourut, pour ainsi dire, en combattant, le 16 mai 1761. De tous ses écrits, le plus connu est l'ouvrage sur le sabbat, dont il se proposa de dévoiler l'imposture. La magie, née de la corruption de la doctrine de Pythagore et des anciens mages, envahit pour la première fois l'Europe, à la faveur des hérésies des Valentiniens, des Basilidiens et des sectateurs de Carpocrate, de Marcion et d'autres, qui, élevés dans les principes mystiques des prêtres de l'Égypte et de la Perse, croyaient pouvoir maîtriser la nature, en se mettant en rapport avec les bons et les mauvais esprits, dont leur fertile imagination avait peuplé le monde. Ce commerce avec les esprits fut sévèrement réprouvé par l'Église et flétri par les tribunaux. Il y eut bientôt une jurisprudence spéciale sur la magie; et les magistrats s'armèrent de rigueur contre de pauvres imbécilles qui expiaient par la mort l'imprudence de leurs aveux, arrachés le plus souvent par la violence des tortures. Catholiques et Protestants, tous étaient également imbus de ce préjugé, qui a eu fréquemment les suites les plus funestes. Le célèbre Bartole (*V*. ce nom, III, 454) conseillait froidement à un évêque de Novare de faire périr à petit feu une malheureuse femme accusée d'avoir adoré le diable, et d'avoir eu recours aux sortiléges pour faire périr des enfants (1). Au quinzième siècle, ces procès s'étaient tellement multipliés, que, dans le diocèse de Côme, on brûlait environ cent femmes par an : en trois mois on en condamna cinq cents à Genève. En attendant,

(1) Ziletti, *Consilia criminalia*, Venise, 1563, in-fol., tom. I, cons. 6.

le nombre des sorciers augmentait par les moyens mêmes employés pour les exterminer ; et, si l'on en croyait Crepet (2), sous François Ier. il n'y en aurait pas eu moins de cent mille en France, où les lois n'étaient pas plus humaines. Tant de cruautés, exercées contre le sexe le plus faible, réveillèrent la pitié dans les cœurs généreux ; et l'on chercha à prouver l'irrégularité de telles procédures, tout en admettant la possibilité du crime. Mais, un siècle plus tard, on traita la question avec plus d'indépendance, quoique ce zèle ne fût pas sans danger ; car, en 1609, sous le meilleur des rois, la crédulité et l'ignorance d'un magistrat attentèrent à la vie de plus de six cents individus, accusés de sorcellerie, dans une seule province de la France (*Voy.* LANCRE, XXIII, 328). Ce ne fut qu'en 1672 que l'on défendit aux tribunaux de donner cours aux accusations de ce genre. Mais il n'en fut pas ainsi dans le reste de l'Europe, où l'on continuait de persécuter les sorciers avec le même acharnement. En 1717, deux femmes furent exécutées près de Roveredo ; et ce spectacle, dont Tartarotti avait été témoin dans sa jeunesse, le détermina peut-être à composer ensuite un ouvrage sur cette matière. Son livre est divisé en trois parties, dont la première contient des recherches sur l'origine du sabbat ; la seconde en montre l'impossibilité, et la troisième en calcule les conséquences. En compulsant les archives du moyen âge, l'auteur trouve, dans l'ouvrage d'un prélat du dixième siècle, un passage où il est question de certaines femmes qui se vantaient d'entreprendre de longs voyages nocturnes sur des animaux, pour assister à des réunions nombreuses présidées par Diane (3). C'est peut-être la première fois qu'il est fait mention dans l'histoire, du sabbat et de cette société à laquelle, dans le siècle suivant, on donna le nom de HOLDA, dérivé peut-être de *unhold*, qui, en allemand, signifie méchant. Cette fable pénétra en Angleterre, où, selon Jean de Salisbury (4), il existait, au douzième siècle, une troupe de sorcières, dont le mot d'ordre était HÉRODIADE NOCTICULA, ou plutôt *noctiluca*, qui, par cette qualification, semble avoir beaucoup de rapport avec Diane. Les mêmes traditions se propagèrent en Italie, en Portugal, en Espagne et en France ; et deux évêques (5) appartenant à ce dernier pays nous ont transmis les plus amples détails sur cette confrérie de Diane. En 1599, un écrivain plus érudit que philosophe (*Voy.* Martin DEL RIO, XI, 21) publia un ouvrage (6) pour accréditer les mêmes fables, qui n'ont pas manqué de partisans jusqu'au siècle dernier ; car un certain Boissier (7), qui a osé refuter l'ouvrage de Saint-André contre la magie (8), lui reprocha presque comme un crime d'avoir douté de l'intervention du diable dans les sortiléges. Thomasius

(2) *De Odio Satanæ*, liv. I, discours 3.

(3) *Sceleratæ mulieres.... profitentur nocturnis horis cum Dianâ, paganorum deâ, et innumerâ multitudine mulierum equitare super quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire.* Reginon, DE ECCLESIASTICIS DISCIPLINIS, etc. liv. II, chap. 364.

(4) *De nugis curialium*, liv. II, chap. 17.

(5) Yves de Chartres, *Decretalia.* Partie II, chap. 30. — Et Guillaume de Paris, *De Universo.* Liv. II, chap. 32.

(6) *Disquisitionum magicarum libri sex.* Louvain, in-4°.

(7) *Lettres au sujet des maléfices et des sortiléges*, Paris, 1731, in-12.

(8) *Lettres sur la magie, les magiciens et les sorciers*, ibid., 1725. L'auteur était premier médecin du roi de France.

assure qu'à la même époque de semblables opinions régnaient en Allemagne, où la plupart des savants, convaincus de l'existence des sorcières, approuvaient la rigueur avec laquelle elles étaient traitées par les lois (9). C'est en effet le dernier pays de l'Europe où les magistrats aient osé prononcer la peine de mort contre ce crime imaginaire (10). Il n'était donc pas inutile d'attaquer ce préjugé, et Tartarotti aurait bien mérité de l'humanité, si, par une inconséquence inexplicable, il ne se fût pas déclaré le partisan de la magie, tout en prouvant l'impossibilité du sabbat. Le comte Carli (*V.* ce nom, VII, 146), à qui l'auteur avait communiqué son travail, releva ce vice de l'ouvrage, observant qu'il n'y avait presque point de différence entre un sorcier et un magicien, et que l'existence de l'un entraînait nécessairement celle de l'autre. Tartarotti eut le tort de ne pas en convenir; et, dans une réplique ridicule, il reproduisit tous les arguments des fauteurs de la magie, pour constater la réalité des oracles, des spectres, des possédés, des esprits follets, etc. Il lui paraissait d'ailleurs contraire aux traditions bibliques d'en douter; et c'est à ce dernier reproche que répondit le marquis Maffei, qui, dans son livre intitulé : *l'Arte magica dileguata*, Vérone, 1750, in-4°., soutint que, de tout temps, la magie avait été regardée comme un conte ridicule par les esprits sages et religieux, et qu'elle n'est jamais entrée pour rien dans la doctrine de l'Église. Il s'expliqua encore plus clairement dans un second ouvrage intitulé : la *Magia annichilata*, ibid., 1754, in-4°., en répondant à l'apologie de Tartarotti, qui persista dans toutes ses opinions. Mais le marquis Maffei, qui avait embrassé la défense de Carli, ne partageait pas toutes ses idées, et il pensait que la magie, inadmissible après le grand œuvre de la Rédemption, aurait bien pu exister avant Jésus-Christ. La question fut loin d'être décidée, et il y eut jusqu'à quatorze écrivains qui plaidèrent pour et contre le diable. Plus récemment, le conseiller Cantz, dans un ouvrage intitulé : *De cultibus magicis, eorumque perpetuo ad ecclesiam et rempublicam habitu*, Vienne, 1767, in-8°., fit de nouvelles remarques contre Tartarotti et Maffei, en appuyant fortement le système d'incrédulité de Carli. Enfin un écrivain, bien plus récent encore, a soutenu la cause de la magie (*Voy.* Fiard au Supplément). Tartarotti, qui, comme on vient de le dire, avait échoué dans une question philosophique, avait fait des études profondes sur la langue italienne, qu'il maniait avec beaucoup d'habileté. En revenant la première fois de Padoue, il publia un Discours dans lequel il dévoila les défauts de l'école de Marini, qui ne manquait pas encore d'admirateurs en Italie. C'était un service rendu au bon goût, et il faut lui en savoir gré. Mais osera-t-on le louer également de n'avoir point voulu apprendre le français par la crainte de corrompre la pureté de son style?... Il avait formé une nombreuse bibliothèque, dont il disposa

(9) *Vulgus eruditorum et dari diabolum, et dari sagas multas, et justissimum ac piissimum esse processum hactenùs usitatum contrà eas, non solùm sibi, sed etiam aliis persuadere laborant.* (De crimine magiæ § 6.)

(10) Le P. Frisi, pour avoir soutenu, en 1755, quelques thèses sur le même sujet (*de malis spiritibus, eorumque in corpora potestate*), prétendait à l'honneur d'avoir, le premier, élevé la voix contre ce préjugé. Mais le fait est qu'à cette époque, il ne restait plus rien à dire sur les sorciers, après les débats excités en Italie par l'apparition de l'ouvrage de Tartarotti.

en faveur de l'hôpital de Roveredo. Ses compatriotes, reconnaissants, ont placé son buste dans une des salles de leur hôtel-de-ville. Les ouvrages de Tartarotti sont : I. *Ragionamento intorno alla poesia lirica toscana*, Roveredo, 1728, in-8°. II. *Idea della logica degli scolastici e de' moderni*, ibid., 1731, in-8°. Cet essai fut attaqué par un certain Valletta, auquel l'auteur répondit par l'ouvrage suivant : *Osservazioni in difesa della moderna filosofia*. III. *Ragionamento delle disfide letterarie, o sia publiche difese di conclusioni*, ibid., 1735, in-8°. IV. *Dissertazione sopra la differenza delle voci italiane, che pajono sinonime*, dans le Recueil de Calogerà. V. *Dissertatio de origine ecclesiæ Tridentinæ*, Venise, 1745, in-4°. VI. *Memorie istoriche intorno alla vita e morte de' santi Sisinio, Martirio, ed Alessandro*, Vérone, 1745, in-4°. VII. *De versione Rufiniana*, Trente, 1748, in-4°. VIII. *Del congresso notturno delle lammie, con due Dissertazioni sopra l' arte magica*, Roveredo, 1749, in-4°. Un anonyme y répondit par l'ouvrage suivant : *Animadversioni critiche sopra il notturno congresso delle lammie*, Venise, 1751, in-4°. IX. *Apologia del congresso delle lammie*, ibid., 1751, in-4°. X. *De episcopatu Sabionensi S. Cassiani martyris, deque S. Ingenuini ejusdem urbis episcopi actis*, ibid., 1750, in-4°. XI. *Memorie antiche di Roveredo*, ibid., 1754, in-4°. XII. *Apologia delle Memorie antiche di Roveredo*, Lucques, 1758, in-4°. XIII. *Dell' origine della chiesa di Aquileja*, Milan, 1759, in-4°. XIV. *La conclusione de' Francescani riformati*, Venise, 1765, in-8°., petit poème burlesque, réimprimé dans le Recueil suivant : XV. *Rime scelte dell' abbate Tartarotti*, Roveredo, 1785, in-8°., avec le portrait de l'auteur. L'éditeur de ces poésies est Clementino Vannetti, qui y a joint un discours préliminaire et des notes. Voy. *Raccolta di Orazioni funebri, con varie poesie in lode di Tartarotti*, ibid., 1762, in-4°. A—G—S.

TARTAROTTI (JACQUES), frère du précédent, né en 1708, se proposa d'écrire l'histoire de Roveredo, où il exerçait la profession de notaire. Ses compatriotes applaudirent à cette entreprise, à laquelle il dut renoncer, n'ayant pu obtenir le moindre encouragement de la part du gouvernement. Il ne continua pas moins à fouiller dans les archives, et il fit une riche collection de titres et de chartes, dont il n'aurait pas manqué de tirer parti, s'il n'était mort, dans la force de l'âge, le 18 mai 1737. Ce fut à Chiusole qu'il découvrit le manuscrit de Jean, diacre de Vérone, auteur d'une Histoire universelle. Cet ouvrage, dont parlent Panvinio, Maffei et d'autres, fut déposé dans la bibliothèque capitulaire de la même ville. On a de Tartarotti : I. *Saggio della bibliotheca Tirolese*, Roveredo, 1733, in-4°. Todeschini en a donné une réimpression, Venise, 1777, in-4°., avec des notes et des additions. II. *Raccolta delle iscrizioni più antiche della Val Lagarina*, dans les *Memorie antiche di Roveredo*. *Voy.* l'article précédent. III. Quelques médiocres *Essais de poésie*, insérés dans la seconde édition de la *Biblioteca Tirolese*, où l'on trouvera d'autres renseignements sur l'auteur. A—G—S.

TARTERON (JACQUES), jésuite né à Paris, le 7 février 1644, fit ses études au collége de Clermont (depuis

Louis-le-Grand), et y soutint, en 1665, des thèses sur la comète qui fixait l'attention de tous les astronome de l'Europe (Voy. la *Bibl. astronomiq.* de Lalande, 263). Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il professa les humanités et la rhétorique avec un grand éclat; mais il se fit connaître surtout par ses Traductions d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvénal*, qui furent d'autant mieux accueillies qu'il n'en existait point alors de supportables. Sa version des *Épîtres* et des *Satires* d'Horace parut en 1685; mais les libraires, plus assurés du débit d'un Horace complet, y joignirent une traduction des *Odes*, qu'ils avaient demandée à l'infatigable abbé de Bellegarde (*V.* ce nom). Les instances de ses amis décidèrent enfin le P. Tarteron à compléter son travail. Sa Traduction des Odes remplaça celle de l'abbé de Bellegarde, dans l'édition de 1704. Elle fut réimprimée l'année suivante, précédée de deux Lettres à un ami, dans lesquelles il se félicite d'un succès sur lequel il ne comptait pas, « dans un temps, dit-il, où le débit de ces sortes de livres ne va pas si vîte que celui de la *Prière publique* et du *Diable boiteux* (1). » La Traduction de *Perse* et de *Juvénal*, imprimée en 1688, eut aussi plusieurs éditions. Elle est ornée d'une Préface, déparée par quelques longueurs, mais dans laquelle les beautés et les défauts des trois satiriques latins sont appréciés assez solidement. En 1710, Pierre Coste s'avisa de donner, à Amsterdam, une nouvelle édition de l'Horace du P. Tarteron, avec des remarques critiques et les pièces, ainsi que les passages supprimés par le traducteur, comme trop licencieux. Le P. Tarteron se plaignit du procédé de son éditeur, dans une lettre insérée dans les *Mémoires* de Trévoux, novembre 1710. Cette traduction d'Horace a long-temps été la plus agréable que nous ayons eue; mais elle ne peut soutenir la comparaison avec celles de Batteux, de Binet, et surtout de MM. Campenon et Desprès. Il en est de même de sa Traduction de Juvénal et de Perse, qu'ont effacée celles de Dusaulx, de Sélis et de Lemonnier. Tarteron mourut à Paris, le 12 juin 1720. W—s.

TARTINI (Giuseppe), naquit à Pirano en Istrie, le 12 avril 1692. Les événements de sa vie antérieurs à l'époque où il se jeta sans retour dans la carrière musicale, offrent des exemples assez frappants de la bizarrerie des destinées humaines. En lui donnant une éducation soignée, ses parents eurent en vue de le faire entrer dans un ordre religieux; il fit des études, d'abord à l'*Oratorio di S. Filippo Neri*, ensuite à *Capo d'Istria*, dans le collége des *Padri delle Scuole*. Dans l'un et l'autre établissement, il se fit remarquer par beaucoup d'aptitude et d'intelligence; mais parvenu à l'adolescence, il ne voulut point se prêter aux projets de sa famille sur l'état qu'elle se proposait de lui faire embrasser. Il paraît que son éloignement pour la vie monastique tenait principalement au goût très-vif qu'il prit, à Capo d'Istria, pour la musique, le violon, et surtout pour l'art de l'escrime, auquel il se livra avec une espèce de passion. Ses parents, ainsi frustrés dans leur espoir, tentèrent de lui faire suivre

---

(1) On ne sait, dit Michault, comment qualifier cette plaisanterie. Quelques lignes après, le traducteur ajoute qu'il s'est acquis une réputation légitime par l'assiduité à un travail entrepris dans des vues innocentes, et même louables devant Dieu et devant les hommes. Qui aurait, dit Michault, jamais pensé qu'une traduction d'Horace, quelque bonne qu'elle fût, dût mériter à un religieux des louanges devant Dieu? *Mélang. historiq. et philologiq.*, I, 131.

la carrière du barreau. Il alla étudier la jurisprudence à l'université de Padoue, et se distingua même dans cette nouvelle branche d'étude; mais l'exercice de l'escrime avait pour lui des charmes dont aucune autre occupation ne pouvait le distraire. La salle d'armes ne fut pas le seul théâtre sur lequel il fit briller son adresse; il rencontra, peut-être parce qu'il les cherchait, plusieurs occasions de se battre en duel; enfin cette manie fit chez lui de tels progrès, qu'il conçut le dessein d'aller s'établir dans quelque grande capitale pour y exercer la profession de maître en fait d'armes. *Omnia vincit amor;* le spadassin Tartini n'avait aucune *parade* contre les traits de ce vainqueur; enfin il dut aussi se dire : *et nos cedamus amori.* Épris d'une jeune demoiselle, à qui il donnait des leçons de musique, il l'épousa secrètement; et ce mariage clandestin, lorsqu'il fut connu, attira sur lui la colère de sa famille autant que de celle de son épouse. Un des chefs de celle-ci était le cardinal Georges Cornaro, évêque de Padoue; Tartini, redoutant les suites de son ressentiment, s'enfuit de cette ville où il laissa sa femme, et se rendit à Rome déguisé en pélerin. Ne se croyant point en sureté, il s'enfuit de Rome et mena une vie errante et malheureuse jusqu'au moment où, s'étant réfugié dans un couvent à Assise, il put, grâce à l'intérêt que lui portait le gardien, dont il était parent, trouver un asile inconnu à ses persécuteurs. Son séjour dans ce couvent détermina sans retour sa vocation musicale; il y trouva un organiste habile, le P. Boemo, avec qui il acheva ses études de musique, et il travailla sans relâche à perfectionner son jeu sur le violon. Le calme religieux de cette retraite, les leçons du malheur qu'il put y méditer à loisir, eurent une grande influence sur son existence morale. La fougue de son caractère se calma; on n'aperçut plus, dans son commerce, que les bonnes qualités dont la nature l'avait doué, et le musicien, qui réunissait, à un talent distingué, beaucoup de modestie et de simplicité, fit entièrement oublier les écarts de l'étudiant en droit. Il resta deux ans ainsi caché. Pendant ce temps la colère du cardinal Cornaro s'était apaisée; et l'on aurait voulu découvrir la retraite de Tartini pour lui rendre son épouse et sa patrie, tandis que, ignorant cet heureux changement, il ne formait d'autre vœu que de rester ignoré; et quand il jouait du violon dans le chœur de l'église, c'était derrière un rideau qui le cachait aux yeux du public. Mais on ne peut tout prévoir; le vent souleva un jour ce rideau pendant l'exécution d'un morceau de musique; Tartini, reconnu par un Padouan qui se trouvait dans l'église, fut d'abord saisi d'une terreur qui se changea bientôt en une vive satisfaction, quand il entendit les heureuses nouvelles que lui apprit son compatriote. Peu de temps après sa rentrée dans le monde, il fut appelé à Venise pour être membre d'une académie, dont le roi de Pologne était protecteur. Là se trouvait un célèbre joueur de violon, Veracini de Florence, qui inspira une telle admiration à Tartini, que celui-ci, pour ne pas être en rivalité avec lui, quitta Venise et se sépara même de sa femme, dont l'humeur n'était guère compatible avec celle d'un homme tranquille, doux et ami de l'étude. Il l'envoya à Pirano auprès de son frère, et se retira à Ancône en 1714. Tartini était alors dans sa vingt-troisiè-

me année, et c'est de l'époque de son séjour à Ancône, que datent ses premiers droits à la célébrité par le style d'exécution qu'il s'est formé et qu'il a transmis à son école, ainsi que par le talent de la composition et les découvertes d'acoustique musicale dont nous parlerons. Après sept ans de travaux, il fut nommé, en 1721, chef d'orchestre de l'église de Saint-Antoine à Padoue. Cet orchestre était composé de vingt-quatre musiciens qui accompagnaient seize chanteurs. Deux ans plus tard, il fut appelé à Prague à l'occasion du couronnement de l'empereur Charles VI, et il y séjourna trois ans, après lesquels il revint à Padoue, pour s'y fixer. Les offres les plus avantageuses ne purent jamais le déterminer à en sortir; il y fut accompagné par son ami Vandini, joueur de violoncelle, avec lequel il avait vécu à Prague. La célèbre école qui l'a fait appeler en Italie *il maestro delle nazioni*, et d'où sont sortis Pagin, Nardini, Pasqualino Bini, Alberghi, Domenico Ferrari, Carminati, Mme. Sirmen, La Houssaye, Capuzzi, etc., fut fondée par lui, en 1728. Ses élèves en ont formé d'autres, parmi lesquels nous pouvons nommer Pugnani et Viotti, taisant à regret un nom qui occupera une place bien distinguée dans les fastes de l'art musical. Tartini, attaqué du scorbut, à l'âge de soixante-dix-huit ans, succomba à cette maladie malgré les soins assidus de son ami Nardini, qui, à la première nouvelle de sa maladie, accourut de Livourne, pour lui prodiguer les témoignages de sa reconnaissance et de son dévouement. Il mourut le 16 février 1770. Son corps fut déposé dans l'église de Sainte-Catherine. Une cérémonie funèbre, ordonnée par son successeur Giulio Meneghini, fut célébrée en son honneur dans l'église des Servites. L'abbé Fanzago prononça son éloge, et la chapelle Saint-Antoine exécuta un *requiem*, de la composition de P. Valloti. Tartini peut être considéré comme musicien exécutant, comme compositeur et comme auteur d'ouvrages scientifiques et techniques sur la musique. Nous pensons, quant aux deux premières manières de l'envisager, que les lecteurs verront avec plaisir la note suivante, qui nous a été fournie par M. Baillot, de la musique du roi, premier violon-solo de l'Opéra, et professeur à l'école royale de musique. « Tartini s'est rendu célèbre comme » compositeur et comme virtuose. » Son traité de musique, fondé en » partie sur le phénomène du troisième son, a été l'objet des dissertations de plusieurs savants illustres » du siècle dernier. Il est à souhaiter que ceux de nos jours s'occupent de sa découverte, pour fixer » en même temps d'une manière quelconque les bases de la composition d'après des principes invariables. Les ouvrages de Tartini sont » connus de tous ceux qui ont été curieux d'observer la marche et les » progrès de l'art musical, et de se » former le goût en étudiant les grands » modèles. On a de ce compositeur » cent Sonates, et autant de Concertos; un Traité des agréments du » chant, l'Art de l'archet, et une Lettre adressée à Mme. Sirmen, et servant de leçon à ceux qui jouent du » violon (1). Tartini a formé beau-

(1) Dix-huit de ses plus belles Sonates ont été gravées de nouveau à l'usage des élèves du Conservatoire de Paris, et se trouvent au magasin de musique de la rue Bergère. Six Concertos, œ : 1er., ont été publiés à Amsterdam. — L'Art de l'archet a été placé dans la Division des écoles de violon, recueil très-précieux de J.-B. Cartier, où se trouve également la

» coup d'élèves, parmi lesquels Pa-
» gin, violon français, était considéré, par son maître lui-même, comme celui qui avait le mieux saisi son style. A l'aide de quelques traditions, et surtout au moyen des ouvrages qui nous restent de ce grand artiste, on peut se faire une idée assez juste de son mérite, tant pour la composition que pour l'exécution. Ses compositions, devenues étrangères à la génération présente, ont par cette raison encore plus besoin que d'autres d'un traducteur habile qui puisse les faire apprécier à leur juste valeur; mais la beauté de leur facture, jointe au sentiment profond qui les a dictées, les sauvera de l'oubli des gens de goût. La manière d'écrire, ou plutôt de noter des anciens musiciens, n'indiquait que vaguement tout ce qu'il fallait faire pour bien exécuter la musique; ce n'était, principalement dans les adagios, qu'une espèce de canevas, sur lequel l'exécutant traçait différents dessins qu'il changeait souvent, selon la disposition de son ame, au gré de son imagination. Un adagio de Tartini, qu'il a brodé de dix-sept façons différentes (2), nous révèle le secret de sa manière de rendre la mélodie, et, jusqu'à un certain point, celui de ses ressources dans les détails. Son *Traité des agréments du chant* (3) nous apprend aussi avec quels égards pour l'harmonie ce grand maître savait employer les ornements; mais en considérant ici plutôt le fond que la forme de ses compositions, c'est-à-dire, en les prenant telles qu'il les a écrites, et non telles qu'il les rendait, on ne craint point d'avancer que la musique de Tartini renferme des beautés tellement d'accord avec les éléments des passions, avec cet accent de la nature qu'on retrouve le même dans tous les temps, qu'elle ne manquerait point aujourd'hui son effet sur des auditeurs non prévenus. Le violon, *harmonieux, touchant et plein de grace sous l'archet de Tartini* (4), a pris pour la première fois une expression dramatique dans ses adagios, *dans ces chants auxquels il est impossible de ne pas attacher un sens, et où l'on s'aperçoit à peine que la parole manque* (5). Mais on doit reprocher à Tartini l'abus des trilles et des ornements. On est surpris de voir une mélodie d'une si grande expression surchargée quelquefois de broderies sans nombre, et comme étouffée sous des fleurs. C'était le travers du temps; Corelli n'avait point été exempt de ce défaut (6). Les grands compositeurs modernes ont prévenu un pareil écart en fixant toutes leurs intentions par des signes positifs. Du temps de Tartini, la symphonie, telle que nous la connaissons depuis Haydn, n'existait point encore: tous les instruments agissaient de concert (ainsi que l'indique le nom de *concerto*), et entraient presque toujours en fugue; or, le caractère

Sonate du Diable, d'après le rêve de Tartini. Enfin la Lettre à Mme. Sirmen est relatée dans les Notices de M. Fayolle sur Corelli, Tartini, etc. Tout le reste est en manuscrit.

(2) Ce morceau curieux se trouve à la fin de la Division des écoles du violon de J.-B. Cartier.

(3) Traduit de l'italien par Denis.

(4) Méthode de violon, rédigée par M. Baillot.

(5) Encyclopédie, article *Concerto*, par Ginguené.

(6) Nous avons une édition de ses Sonates, où se trouvent, sur une seconde ligne les chants de ses Adagios avec des ornements très-bien faits, mais dont la continuité fatigue.

» essentiel de la fugue exige de l'égalité entre les parties, qui deviennent récitantes, chacune à son tour.
» Cette forme excluant la variété, sous le rapport de l'étendue, empêchait le violon de prendre un plus grand essor. Maintenant que cette contrainte a disparu ou qu'elle n'est que momentanée, et que les instruments à vent sont venus former un second orchestre, le grand effet qui en résulte, et l'intérêt qu'inspirent comme solos quelques uns d'entre eux, ont permis au violon de se livrer à toute la variété de ses moyens, et l'ont même obligé à employer tous les ressorts de la magie pour conserver son empire. C'est ainsi qu'il est devenu si puissant entre les mains de Viotti, dont les compositions semblent avoir atteint ce beau idéal fait pour captiver à jamais l'admiration universelle. Mais les touchantes inspirations de Tartini, si bien secondées en lui par la science, n'en feront pas moins les délices des ames sensibles; elles auront toujours ce charme secret attaché aux ouvrages où le cœur a eu la plus grande part, et se feront distinguer dans tous les temps par cette tendre expression, cette gracieuse mollesse toute particulière à la belle Italie. »
On peut voir, dans le journal encyclopédique de Venise de 1775, l'indication d'une quantité considérable d'œuvres manuscrites de Tartini, déposées par le capitaine Tartini, son neveu. Il paraît que toutes ses compositions, et même ses méthodes pratiques pour le violon, n'ont pas été publiées; et ce sont des manuscrits intéressants pour ceux qui les possèdent. La Bibliographie musicale de Forkel indique un de ces manuscrits, ayant pour titre : *Lezioni pratiche del violino;* un autre intitulé : *Lezioni sopra i varj generi di appoggiature, di trilli tremoli e mordenti*, a été traduit en français, par P. Denis, sous le titre de *Traité des agréments de la musique*, etc. Tartini a aussi laissé sur la partie scientifique de la musique des manuscrits inédits, dont nous dirons un mot. On a beaucoup parlé de sa *Sonate du diable,* que M. J.-B. Cartier, qui la tenait de M. Baillot, a fait graver dans son intéressant Recueil de la division des écoles. Voici comment Lalande, à qui Tartini lui-même avait conté cette anecdote curieuse, la rapporte, dans son Voyage d'Italie : « Une nuit (en 1713), il rêvait qu'il avait fait un pacte, et que le diable était à son service. Tout lui réussissait au gré de ses desirs. Ses volontés étaient toujours prévenues par son nouveau domestique. Il imagina de lui donner son violon, pour voir s'il parviendrait à jouer quelques beaux airs; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il entendit une sonate si singulière et si belle, exécutée avec tant de supériorité et d'intelligence, qu'il n'avait rien connu qui dût entrer en parallèle. Il éprouva tant de surprise, de ravissement, qu'il en perdait la respiration. Réveillé par cette violente sensation, il prit à l'instant son violon, dans l'espoir de retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre; mais ce fut en vain. La pièce qu'il composa alors est, à la vérité, la meilleure qu'il ait faite; et il l'appelle encore la *Sonate du diable;* mais elle est tellement au-dessous de celle qui l'avait si fortement ému, qu'il eût brisé son violon et abandonné pour toujours la musique, s'il lui eût été possible de se priver des jouissances

» qu'elle lui procurait (7). » Le seul morceau de musique vocale de Tartini qui soit connu est un *Miserere* chanté à la chapelle sixtine, le mercredi saint de l'année 1768, devant le pape Clément XIII. On a dit que cette composition méritait de tenir le premier rang parmi celles de l'auteur. La vérification d'une pareille assertion intéresserait très-certainement les amateurs de musique; et Paris offre tous les moyens desirables de la faire. Passons maintenant aux travaux de Tartini, qui ont pour objet la partie scientifique de la musique. Parmi les caractères qui distinguent notre système musical de celui des anciens, il en est un principal, savoir: l'*harmonie*, en donnant à ce mot la signification que lui attribuent les musiciens modernes (8). L'harmonie, dans ce sens, est une succession d'*accords*, soumise à des règles d'après lesquelles on peut composer plusieurs chants différents, qui, assujétis à un rhythme commun, et entendus ensemble, font un effet agréable à l'oreille: c'est ce qu'on appelle jouer ou chanter *en parties*. Ces règles ont été trouvées par tâtonnement, en prenant pour guide le sentiment de l'oreille, bien des siècles avant qu'on se fût avisé de vouloir les rapporter à des principes physico-mathématiques. La théorie fondée sur ces principes a deux parties distinctes: dans l'une, on considère les sons en eux-mêmes; dans l'autre, on les considère par rapport à l'impression qu'ils font sur nos organes. La première partie est assez avancée; mais la seconde est encore bien incomplète. Heureusement, quoique les lois assignées à l'harmonie, à la formation, à la succession des accords, ne soient qu'expérimentales, empyriques, leur parfaite convenance avec notre organisation n'en est pas moins une vérité de fait incontestable. Ainsi, qu'une oreille, sans être préparée par aucune succession antérieure de sons ou d'accords, entende deux sons à l'intervalle d'une *seconde*, comme *ut*, *ré*, elle desirera naturellement la solution de cette *seconde*, par la

(7) *Voyage d'un français en Italie, dans les années 1765 et 1766*, tome VIII, pag. 293, edition de 1769.

(8) On a quelques raisons de penser que, chez les anciens, les acceptions des mots *harmonie*, *rhythme*, *mesure*, se rapportaient respectivement à la succession des sons, du *grave à l'aigu*, au *temps* et à la *mesure*, ou mode de division du temps. L'opinion assez générale est qu'ils ne pratiquaient ni ne connaissaient l'*harmonie*, en donnant à ce mot l'acception moderne; cependant n'est-il pas permis d'élever encore quelques doutes sur cette opinion? On est assuré qu'ils exécutaient des morceaux à l'*octave*, soit par les voix, soit sur les instruments, ce qu'ils appelaient *antiphonie*; il y a naturellement *antiphonie* lorsque des hommes et des femmes chantent ensemble; l'execution à l'*unisson* s'appelait *homophonie*; mais peut-on assurer que la sensation de l'*accord parfait*, donnée immédiatement par la nature, dans la résonnance du corps sonore, soit restée, pendant tant de siècles, inaperçue aux oreilles si délicates des musiciens grecs. Vainement dira-t-on que la tierce majeure trop forte, qu'ils engendraient par une suite de quintes justes, était regardée, par eux, comme une dissonance: en supposant l'assertion exacte, des concours fortuits de voix ou de sons d'instruments auront dû souvent faire entendre la tierce de la nature en accord, et d'ailleurs il restait la quinte. Nous avons des instruments de *percussion*, les timbales, dont l'origine paraît remonter à une époque bien reculée, et qui, dans notre système, frappent ordinairement une des sous-octaves de la *tonique*, et sa *quarte* au grave, ou sa *quinte* à l'aigu, suivant le ton du morceau qu'on exécute. Ces doubles flûtes, qui, d'après les fresques et les bas-reliefs antiques, étaient jouées ensemble par le même musicien, sonnaient-elles l'unisson, l'octave, ou une suite d'accords? Nous citerons, à propos de ces flûtes, une particularité qui nous a frappés en voyant la magnifique collection de dessins que M. Pacho a rapportée de la Cyrénaique; ces tubes coniques sonores sont munis de chevilles à peu près semblables à celles des instruments à cordes. Enfin pourquoi les joueurs de harpe, peints sur les murs des tombeaux des rois, à Thèbes, dans la grotte appelée *Catacombes des harpes*, ont-ils, comme nos harpistes actuels, les deux mains employées ensemble à faire sonner les cordes? (Voy. *le grand ouvrage publié par la Commission d'Égypte*). Ces faits, auxquels on pourrait encore en ajouter d'autres, sont propres à faire soupçonner que les anciens connaissaient et employaient d'autres accords que celui de l'octave. Cette matière présente encore un vaste champ de recherches à ceux qui s'occupent de l'histoire et de la theorie de la musique.

marche diatonique d'une des deux notes, savoir : la descente de l'*ut* sur le *si*, ou la montée du *ré* sur le *mi* (ceux qui connaissent la théorie de Rameau verront, dans la seconde solution, de l'analogie avec une marche de sixte, qu'on lui a bien contestée). Si l'oreille, préparée par une harmonie dans un *ton* déterminé, celui d'*ut*, par exemple, est frappée par la simultanéité des sons *sol*, *si*, *ré*, *fa*, l'appel de l'*ut* par le *si*, et du *mi* par le *fa*, se fera aussitôt sentir; et l'oreille se reposera agréablement sur la solution *sol*, *ut*, *mi*. Elle aurait un appel de plus, et même une augmentation d'énergie dans les deux autres, s'il s'agissait du mode mineur et de la solution de *si*, *ré*, *fa*, *la b* par *ut*, *mi b*, *sol*, etc. On serait dans une grande erreur si l'on pensait que de pareils effets sur nos organes sont des résultats de convention ou d'habitudes acquises. Il est bien vrai que la fréquence des sensations, l'exercice, donnent à une oreille juste une plus grande finesse de sentiment; mais ces phénomènes organiques ont leur principe préexistant dans la nature; et on les retrouvera les mêmes chez tous les individus bien organisés. Nous connaissons des théories musicales dans lesquelles la considération des *appels* dont nous venons de parler a été employée comme un moyen de rapporter les règles de l'harmonie à des espèces de lois d'*affinité* ou *d'attraction;* mais de pareilles théories ne sont, au fond, que des modes particuliers d'énonciation des phénomènes, dont elles ne fournissent pas l'explication. Rameau, dans son système, a immédiatement attaqué les difficultés. Profitant des découvertes faites sur la résonnance du corps sonore (*V.* RAMEAU et SAUVEUR), il a pris pour base de sa théorie la production des *harmoniques* qui se font entendre avec le son *fondamental*. La longueur d'une corde sonore étant représentée par 1, les premiers *harmoniques*, ceux qu'une oreille un peu exercée distingue dans le son émis par cette corde, surtout si elle est métallique et résonne nettement dans les tons graves, donnent les unissons de ceux que feraient entendre des cordes des mêmes matière, grosseur et tension, dont les longueurs seraient $1/2$, $1/3$, $1/4$, $1/5$. Les sons $1/2$ et $1/4$ ne sont que des répliques d'octaves; mais on a $1/3$ et $1/5$, le premier, octave de la quinte, et le second, double octave de la tierce majeure. Ainsi voilà l'accord parfait majeur bien établi. Il s'agit ensuite de lier à ces phénomènes de résonnance l'accord parfait mineur, les accords dissonants, leurs préparations, leurs solutions; et l'on ne peut se dissimuler que cette tâche présente de grands embarras. Au reste, ce n'est pas dans les ouvrages de Rameau qu'il faut chercher la solution de ces difficultés; mais dans les *Éléments de musique théorique et pratique*, *suivant les principes de M. Rameau*, *éclaircis*, *développés et simplifiés par d'Alembert* (*Voyez* l'art. d'ALEMBERT). La théorie de la *basse fondamentale*, qui simplifie et abrège considérablement l'étude de l'harmonie, est présentée, dans cet ouvrage, avec une clarté et un ordre parfaits. Voici maintenant la notion sommaire que nous avons donnée, dans notre *Mécanique analytique*, du système musical par lequel Tartini a voulu remplacer celui de Rameau : « Tartini a » pris, pour arriver au même but, » une route inverse, en apparence, » de celle de Rameau. Il a remarqué » qu'en faisant entendre ensemble » deux sons voisins quelconques pris

» parmi ceux que rendraient les sous-» divisions 1/2, 1/3, 1/4, 1/5, etc., » d'une corde, sous une tension cons-» tante, on entendait en même temps » un troisième son, engendré par les » deux autres, et qu'il a jugé être le » son 1/2. Tartini a été trompé par » l'identité des octaves, et a pris » pour le son 1 de la corde entière » le son 1/2 de sa moitié, qui est l'oc-» tave du précédent. La production » de ce troisième son a pour cause » infiniment probable les coïnciden-» ces des vibrations des deux sons » générateurs, coïncidences qui, pen-» dant un temps donné, sont en nom-» bre égal à celui des vibrations de » la corde 1, pendant le même temps. » Lorsque ces coïncidences ont lieu, » il en résulte des *renflements* de » sons ou *battements* (suivant l'ex-» pression des *organistes*), qui, af-» fectant l'oreille plus fortement que » les vibrations intermédiaires, don-» nent la sensation d'un son particu-» lier, distinct des deux sons réelle-» ment produits par des moyens mé-» caniques. » Cette explication est entièrement conforme à celle que le grand géomètre Lagrange a donnée, dans un Mémoire sur les phénomènes du son, faisant partie du premier volume de la Collection de l'académie de Turin (9). Ainsi la connaissance des premiers phénomènes observés du même genre que ceux qui ont servi de base au système de Tartini est due à Sauveur. Nous avons parlé, à l'article de ce savant, de l'usage qu'il en a fait pour connaître le nombre absolu de vibrations longitudinales pendant un temps donné, d'un filet ou cylindre d'air, mis en mouvement, dans un tuyau, de manière à rendre un son musical déterminé (*V.* SAUVEUR). Nous n'en devons pas moins rendre, à Tartini, la justice de dire qu'il ne tint que de lui-même la connaissance du troisième son, quoique ses expériences soient postérieures, de plusieurs années, à celles de Sauveur, qui sont consignées dans les Mémoires de l'académie des sciences de 1700. On voit, page 36 de la Dissertation de Tartini, portant la date de 1767, qu'il fit sa découverte sur le violon à Ancône, en 1714 : ne voulant point y mettre de mystère, il s'empressa de la communiquer aux professeurs de musique, et en fit un des éléments de l'instruction des élèves de son école de Padoue. Elle fut bientôt généralement connue; mais son analogie avec les expériences de Sauveur ne fut saisie et expliquée par Lagrange que long-temps après. Les Mémoires de Sauveur n'étant lus que par un petit nombre de savants, et les ouvrages de Tartini étant extrêmement répandus, ce dernier a dû naturellement avoir, aux yeux du public, la gloire exclusive de l'invention (10). Ainsi, tandis que Rameau engendre les sons aigus par

(9) Voyez les *Miscellanea philosophico-mathematica societatis privatæ Turinensis*, année 1759, tom. 1, pag. 103, et la *Mécanique analytique* de l'auteur de cet article, 2e. partie, 4e. section, art. 1257.

(10) Tartini a employé une expression à-peu-près équivalente à celle de *basse fondamentale*, conformément à l'usage suivi par les musiciens italiens, de regarder comme *base* ou *fondement* (*nota di fondo*) toute note qui, dans une composition à plusieurs parties, est placée au-dessous des autres. Ainsi, ils appellent 1re., 2e. et 3e. *base*, respectivement, les notes graves de l'accord *ut*, *mi*, *sol*, et de ses renversements *mi*, *sol*, *ut*; *sol*, *ut*, *mi*. Cette équivoque de mots a fait dire à quelques personnes peu instruites dans cette matière, que la première idée de la *basse fondamentale* n'appartenait pas à Rameau : elles n'ont pas fait attention que ce musicien donne exclusivement le nom de *fondamentale* à la note la plus grave d'un accord dont les sons se trouvent rangés dans leur ordre direct, comme *sol* dans l'accord *sol*, *si*, *re*, *fa*, et que cette note conserve son nom de *fondamentale* dans tous les renversements de l'accord elle le conserve encore lorsqu'on emploie la *supposition*; ainsi, dans l'accord, par *supposition*, *ut*,

les sons graves, Tartini engendre les sons graves par les sons aigus : on peut dériver d'une source commune ces deux manières de procéder qui paraissent si différentes; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter une pareille question. Des Mémoires soumis en ce moment au jugement de l'académie royale des sciences de Paris, jetteront un grand jour sur cette matière, et les lumières qu'ils répandront ajouteront de nouveaux titres à ceux que la célèbre école polytechnique s'est déjà acquis à la reconnaissance du monde savant et de la société en général. Quelque incomplets que soient les systèmes de Rameau et de Tartini, ils n'en ont pas moins été fort utiles et à l'acoustique et à la théorie musicale ; ils ont ouvert la voie, donné l'impulsion; et si l'on possède jamais une théorie musicale complète, une partie de la gloire de sa découverte devra appartenir aux deux hommes qui, les premiers, ont tenté de substituer des principes raisonnés à l'empyrisme. — Tartini eut toujours les meilleurs procédés pour son épouse, quoiqu'elle le rendît malheureux par son mauvais caractère. Les émoluments de sa place étaient bien faibles (quatre cents ducats); cependant, non-seulement il en remplissait les fonctions avec la plus scrupuleuse exactitude, mais, comme chef d'orchestre, il jouait, par complaisance et par zèle, beaucoup plus souvent que ne le portaient ses engagements. Malgré la modicité de son revenu, il trouvait le moyen de soulager des familles indigentes, de faire élever des orphelins à ses frais. Les élèves qui, avec des dispositions, étaient trop pauvres pour payer ses leçons, les recevaient gratuitement. Ses grands talents ont rendu sa mémoire impérissable; ses vertus la feront chérir. Les ouvrages dans lesquels Tartini a exposé sa théorie musicale sont : I. *Trattato di musica, secondo la vera scienza dell' armonia*; Padoue, 1754, in-4°. On trouve un extrait détaillé de cet ouvrage dans le Dictionnaire de musique de J.-J. Rousseau, à l'art. *Système*. Serre de Genève ayant vivement attaqué la théorie de Tartini, celui-ci répondit par un nouvel ouvrage, ayant pour titre : II. *Risposta di Giuseppe Tartini alla critica del di lui Trattato di musica, di M. Serre di Ginevra*, Venise, 1767, in-8°. Tartini, tout en répondant à cette critique, en profita néanmoins, et il améliora sa théorie dans un troisième traité intitulé : III. *Dissertazione dei principj dell' armonia musicale, contenuta nel diatonico genere*, Padova, 1767, in 4°. Les manuscrits inédits dont nous avons parlé offrent, d'après les rapports de ceux qui les ont examinés, des idées systématiques étrangères à la théorie musicale. Son portrait a été gravé en France d'après le dessin de M. P. Guerin appartenant à M. J.-B. Cartier. P—NY.

TARUFFI (JOSEPH - ANTOINE), l'un des premiers poètes de l'Italie dans le dix-huitième siècle, naquit à Bologne, en 1722, et fit ses études chez les jésuites de cette ville. Obligé, par la volonté de sa famille, de se consacrer à la jurisprudence, il fut reçu docteur, en 1739, et se rendit à Rome pour achever ses études. Ayant alors perdu son père, il revint à ses premiers goûts littéraires, et se livra avec beaucoup d'ardeur à son

---

sol, *ré*, *fa*, c'est encore *sol*, qui est appelée *fondamentale*. De là cette simplification de la théorie harmonique, par l'heureux classement en groupes, ou en *familles*, d'accords dont auparavant chacun était considéré individuellement, isolément.

goût pour la poésie. Il accompagna plus tard en Pologne, comme secrétaire, le cardinal Visconti, qui avait été nommé nonce apostolique dans cette contrée, et se fit tellement estimer de ce prélat, qu'il fut nommé auditeur et chancelier de la nonciature. Lorsque le cardinal retourna en Italie, Taruffi resta à Vienne, où il fut chargé des affaires de la cour de Rome. C'est alors qu'il se lia avec le célèbre Métastase, qui lui fit souvent l'honneur de le consulter, et lui donna, de son côté, d'excellents avis pour ses compositions poétiques. Lorsque le pape Clément XIV eut nommé un autre internonce, Taruffi revint à Rome, où il se consacra tout entier à la culture des lettres. Il mourut dans cette ville, le 20 avril 1786. Ses principaux ouvrages sont divers *Recueils* de poésies, Rome, 1760, et un Eloge de Métastase, Rome, 1783. Z.

TARUTIUS (Lucius), appelé aussi Tarruntius, et surnommé *Firmanus*, philosophe mathématicien, naquit à Firmium, ville d'Italie au pays des Picentins. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il était contemporain et ami de Cicéron, ainsi que de Varron. Le premier de ces écrivains, dans son Traité *De la Divination* (liv. II, ch. 47), le qualifie de *familiaris noster*. Tarutius se mêlait beaucoup d'astrologie judiciaire. Il avait aprofondi la science des Chaldéens; et Pline nous apprend qu'il avait écrit en grec un Livre sur l'astronomie. C'était sur le passé et non sur l'avenir que cet astrologue avait la prétention d'établir ses horoscopes; et il les appliquait à l'histoire de Rome. Ce que raconte Plutarque, au sujet de Tarutius, prouve à quel degré les titres de mathématicien et d'astrologue donnaient à ceux qui s'en décoraient chez les anciens le privilége de se jouer de la crédulité des hommes, de ceux même qui passaient alors pour très-éclairés. Varron, le plus savant des Romains dans l'histoire, proposa à Tarutius, son ami, de trouver le jour et l'heure de la naissance de Romulus, en remontant depuis ses actions connues, comme cela se pratique pour la résolution des problèmes de géométrie. Le philosophe de Firmium, après avoir considéré les actions de Romulus, les circonstances de sa vie et le genre de sa mort, et comparé tous ces incidents ensemble, prononça hardiment, comme un fait incontestable, que ce prince avait été conçu la première année de la seconde olympiade, le vingt-troisième jour du mois que les Égyptiens nomment choïak, vers la troisième heure du jour, à laquelle il y eut une éclipse entière de soleil; qu'il vint au monde le 21 du mois de thot, vers le lever du soleil, et qu'il fonda Rome le 9 du mois de pharmouti (1); date qui, selon Petau, répond au 4 octobre. Cicéron (*loco citato*) rapporte le même fait d'une manière bien différente : il dit que Tarutius, « remontant au jour de la » fête de Palès, où, selon la tradition, » Rome fut fondée par Romulus, disait que la lune était alors dans la » balance; et il n'hésitait pas à tirer » l'horoscope de Rome. » Du reste, on doit à Plutarque et à Cicéron la justice de reconnaître qu'ils n'étaient pas aussi confiants que Varron dans la science de Tarutius. Le premier rapporte l'anecdote du ton de l'incrédulité; et le second s'écrie : « Puis» sance inconcevable de l'erreur! » quoi! le jour natal d'une ville ap» partiendra aussi à l'influence des

(1) Plutarque, *Vie de Romulus*.

» étoiles et de la lune! etc. » Une remarque très-grave peut toutefois trouver sa place, à propos de la différence du jour que chacun d'eux a prétendu que Tarutius assignait à la fondation de Rome. Le jour de la fête de Palès, mentionné par Cicéron, répond au 21 avril, date bien éloignée de celle du 4 octobre, qui résulte du texte de Plutarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que Varron n'a pas craint de donner le calcul chimérique de son ami l'astrologue pour base de sa chronologie romaine. Solin cite également Tarutius comme garant de la date de la fondation de Rome; et il l'appelle le plus célèbre des mathématiciens (2). Tarutius est mentionné par Pline au nombre des auteurs d'où il a tiré les matériaux du dix-huitième livre de son Histoire naturelle (3). On l'a confondu quelquefois avec Lucius Aruntius, historien, qui avait publié, sous Auguste, l'histoire de la première guerre punique, et auquel Sénèque reproche son affectation maladroite à imiter le style de Salluste. Bayle a fait un article curieux sur le mathématicien Tarutius, qu'il appelle *Tarruntius* (4). M. Schœll l'a omis dans son *Histoire abrégée de la littérature romaine;* et ici même l'on n'aurait pas jugé cet astrologue digne d'une notice particulière, si le trait que l'on avait à citer de lui ne confirmait l'opinion énoncée dans plusieurs autres articles sur l'incertitude de l'histoire des premiers siècles de Rome. D—R—R.

(2) Solin, ch. 1er., page 2, édit. de Saumaise.

(3) Liv. 1er.

(4) Voyez aussi les réflexions de Beaufort, sur Tarutius.

FIN DU QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME.

